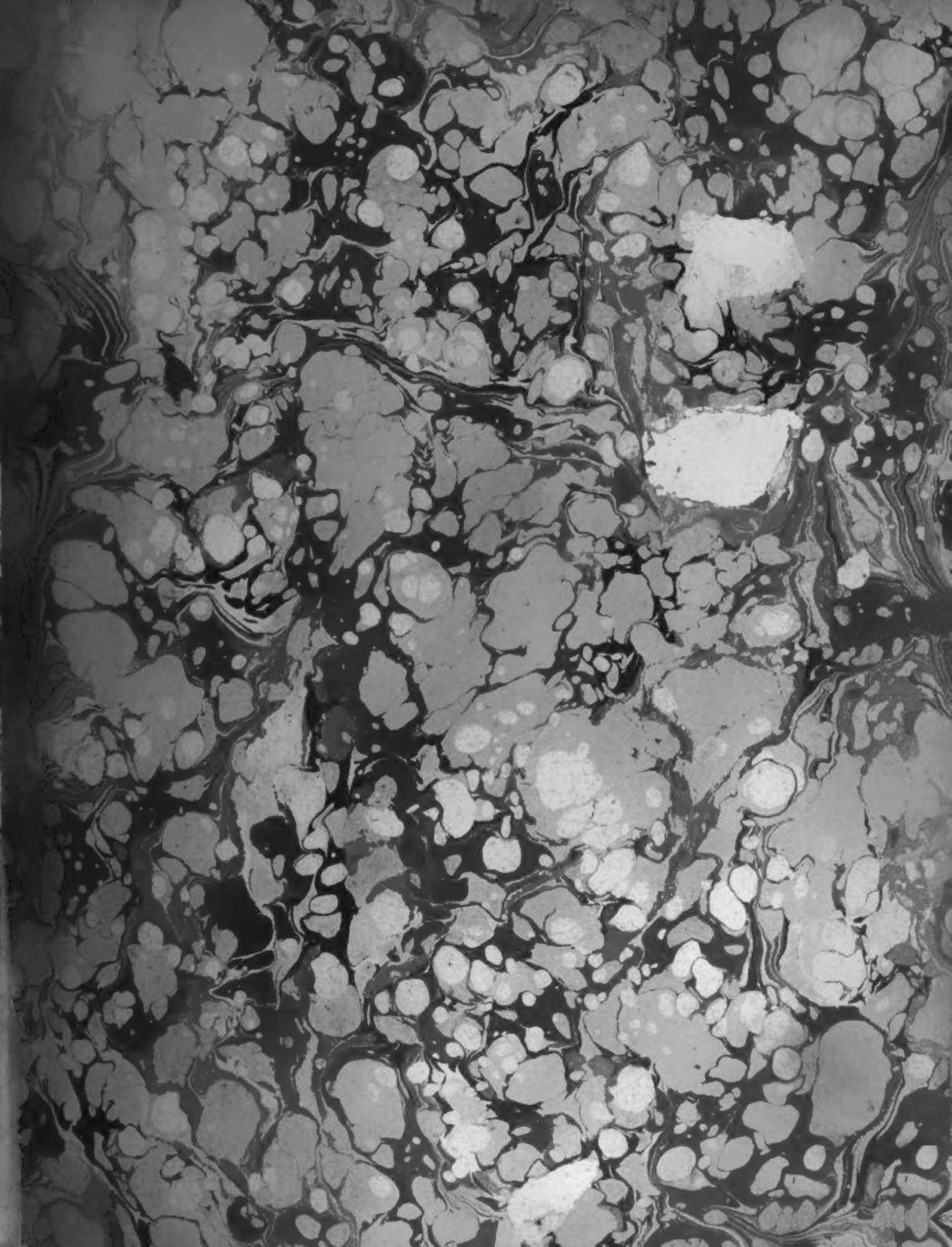

4°

Jenvad 18/5

Digitized by Google

Digitized by Google

Fiscal.

Dictionnaire.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

DICTIONNAIRE DE *LA NOBLESSE,*

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. ſoit par création, par héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

TOME V.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.

A PARIS,

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût. Et l'AUTEUR, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Auguſtins.

M. DCC. LXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by Google

AVIS AU RELIEUR.

CARTON indiſpenſable à placer, *page* 297. Le Relieur eſt averti de ne pas l'oublier.

Digitized by Google

AVIS A LA NOBLESSE.

LEs Souſcripteurs qui ſe ſont plaint que le troiſieme Volume de ce Dictionnaire étoit moins fourni que les deux premiers, doivent être ſatisfaits du quatrieme, & encore plus de celui-ci, où entrent le reſte de la lettre *C* & en entier celle du *D*. On trouvera ſur la lettre *C*, entr'autres Maiſons remarquables, celles de *Coetivy*, *Coetlogon*, *Coetquen*, *Cohorn*, *Colbert*, *Coligny*, *Comenge*, *Compaſſeur*, *Conzié*, *Corbeau*, *Coriolis*, *Corneillan*, *Coſſart-Deſpiés*, *Coſſé-Briſſac*, *Côtentin de Tourville*, *Coucy*, *Courcy*, *Courtenay*, *Craon*, *Crequy*, *Croix de Caſtries*, *Croy*, *Cruſſol*, *Culant*, *Cuſtine*, *&c.* & ſur la lettre *D*, celles de *Damas*, *d'Audiffret*, *Dauvet*, *Dixmude*, *Durfort*, *&c.*

Le ſixieme Volume qu'on va mettre ſous preſſe, contiendra au moins les lettres *E* & *F*, & ne ſera pas moins curieux que les précédens. Il ne pourra paroître que dans les premiers mois de l'année 1773. Le grand nombre de *Mémoires* que je reçois encore tous les jours, me fait entrevoir, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que tout l'Ouvrage ira à 12 Volumes de 90 à 100 feuilles d'impreſſion chacun. Parmi ces *Mémoires*, il y en a beaucoup dont le rang eſt paſſé. Il y en a même pluſieurs que je n'ai pu me diſpenſer de mettre en additions, tant dans les précédens Volumes que dans celui-ci; mais je les reprendrai tous avec ceux que j'ai dans mes portefeuilles, & autres que j'attends encore, pour les mettre dans leur ordre naturel, ce qui formera le dernier Volume.

On trouve à la fin des trois premiers une Table alphabétique des noms & armes des Familles ſur leſquelles je n'ai point reçu de *Mémoires*. Comme la matiere eſt trop abondante, je l'interromps pour en donner une générale, c'eſt-à-dire de toutes les lettres, dans le Volume des Additions, qui ſera le dernier.

J'ai déjà dit, & je le répete encore, que je ne ferai aucun uſage des Mémoires anonymes, ni de ceux qui ne ſeront pas ſignés, ou du moins accompagnés d'une lettre qui m'indique la perſonne qui les envoie. Il faut auſſi qu'ils ſoient affranchis.

J'ai été averti qu'il y avoit dans quelques Généalogies que j'ai données, beaucoup de noms propres & de Terres défigurés; ceux qui m'ont fait part de cette obſervation, ſont, pour la plûpart, ceux

Digitized by Google

mêmes qui m'ont envoyé des *Mémoires* ni liſiblement ni correctement écrits. Eh! quel eſt l'homme, quelque grand Géographe qu'il ſoit, qui puiſſe avoir dans la tête la Topographie d'une infinité de noms de Terres nobles & de Châteaux répandus dans le Royaume? S'il y a des fautes, pour cette partie, dans mon Livre (& je ſçais qu'il y en a), je les dois aux *Mémoires* ſur leſquels je travaille, où il faut ſouvent que je devine, ne trouvant ni dans les cartes ni dans les livres de Géographie, les noms que j'employe, & ſur leſquels j'ai des doutes; ainſi je prie très-inſtamment les perſonnes qui veulent m'en adreſſer, de les relire avec attention après les copiſtes dont elles ſe ſeront ſervi; car s'il y a par tout de bons écrivains, il n'y a point par tout de bons copiſtes.

Par les lettres que je reçois, je vois qu'entre les amateurs de mon Calendrier des Princes de la Nobleſſe, pluſieurs s'impatientent de ce que je n'en donne pas la ſuite. Je les prie d'attendre que ce Dictionnaire ſoit fini; car je ne puis rendre parfait & complet le petit Ouvrage qu'ils demandent, que je n'aye ſous les yeux & en ordre la vaſte matiere où il faut que je puiſe.

Un certain nombre de mes anciens Souſcripteurs, depuis que leurs articles ſont imprimés, ont rompu leurs engagemens vis-à-vis de moi en ceſſant leur ſouſcription: je ne m'en plains pas, parce que celui des nouveaux ſurpaſſe de beaucoup ceux que j'ai perdus. C'eſt donc à ceux qui ſont fidélement attachés à mon Ouvrage & qui me font l'honneur d'en parler avec éloge dans les cantons qu'ils habitent, à être attentifs, à meſure que chaque Volume paroîtra, de le faire retirer, ou de me mander de le leur envoyer à leur adreſſe, ſoit qu'ils demeurent à Paris ou ailleurs. Cette attention que je les prie d'avoir, me facilitera les moyens, ou aux Libraires que j'ai envie de charger des frais de l'impreſſion & du papier, de les ſervir plus promptement, en donnant au Public plus de deux Volumes par an.

Nota. Nous avons donné dans le *Tome II.* de ce Dictionnaire, *page 744*, la Généalogie de la Famille *de la Barre*, d'après un Mémoire envoyé du Château de Tignonville près d'Eſtampes, par feu M. le Marquis *de Prunelé*. M. *de la Barre d'Arbouville*, chef de la branche aînée, n'a pas trouvé cette Généalogie exacte, en ce que j'ai dit que ſa Famille eſt originaire de Beauce. Il m'apprend par le Mémoire qu'il m'a fait paſſer ſans date ni adreſſe, qu'elle eſt originaire de Flandre. Je ne demande pas mieux que de le ſuivre, & je l'employerai à la lettre *L*, après que j'en aurai conféré avec lui.

Digitized by Google

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce cinquieme Volume.

SUITE DE LA LETTRE C.

* COARAZE, en Béarn, page 1.
COATAREL, en Bretagne, *idem.*
— COCHEFILET, *id.*
COCHET-DE-SAINT-VALLIER, origin. de Bourgogne, 2.
*—COCQ-DE-GOUPILLIERES (LE), originaire de Brie, *id.*
*—COCQ-DE-HUMBEECK (LE), originaire de Normandie, 3.
* CODOLET, dans le Comtat-Venaiſſin, 4.
— COEFFIER ou COIFFIER, 5.
COETANFAO, 6.
* COETION, en Bretagne, 7.
*—COETIVY, en Baſſe-Bretagne, *id.*
*—COETLOGON, même Province, 9.
COETLOSQUET, *idem*, 15.
* COETMADEUC, *idem*, *id.*
*—COETQUEN, *idem*, *id.*
COETREDRETS, *Voyez* BOYSEON.
CŒUR, 16.
CŒURET, en Normandie, *id.*
* CŒUVRES-ESTRÉES, *id.*
— COFFINIERES, *aliàs* COUFFIN, en Lauraguais, 19.
COHEN. *Voyez* BERGHES.
COHON, originaire de la Baſſe-Bretagne, *id.*
COHORN, originaire de Suede, *id.*
*—COIGNET-DE-COURSON, 22.
COIGNEUX (LE). *Voyez* BÉLABRE.
* COIGNY, en Normandie, *id.*
— COINTE (LE), originaire de Beauce, 23.
COINTRE (LE), 26.
* COISLIN, en Bretagne, *id.*
— COLAS-DE-CEINTRÉ, 26.
— COLBERT, *id.*
— COLEONI ou COLLEONI, en Italie, 40.
— COLIGNY, *id.*
COLIN, originaire de Pontarlier, 47.
— COLIN-DE-LA-BIOCHAYE, en Bretagne, *id.*
— COLLA-DE-PRADINE, origin. d'Italie, 49.
COLLANDE. *Voyez* GENDRE (LE).
COLLAR, en Normandie, 52.
— COLLARDIN. *Voyez* aux ADDITIONS de ce Volume, *page* 441.
COLLAS-DE-LONGPREY, en Normandie, ſuſd. p. 52.
* COLLEMBERG, dans le Boulonnois, *id.*
COLLIN, originaire du Bourbonnois, 53.
— COLLINET-DE-LA-SALLE, à Epinal en Lorraine, *id.*
* COLMEY, au Duché de Bar, 54.

Digitized by Google

— COLNET-DE-MONTPLAISIR, page 55.
*—COLOGNE, Ville ſur le Rhin, *idem.*
— COLOMA, dans le Brabant, 56.
— COLOMBEL, en Normandie, *id.*
COLOMBET, *id.*
— COLOMBIER, au pays de Vaud, *idem.*
— COLOMBIER, en Vivarais, 57.
COLOMBIERES (DE), 58.
— COLONNE, Maiſon d'Italie, *id.*
* COMBAS, en Bas-Languedoc, 59.
— COMBAUD, *id.*
— COMBET, 60.
— COMBLES (DE), 61.
* COMBORN, en Limouſin, 62.
* COMBRAILLES, *id.*
COMBREUX. *Voyez* PICOT.
* COMBRONDE, en Auvergne, *id.*
— COMBYS, en Provence, *id.*
— COMEAU-DE-CRÉANCEY, en Bourgogne, 63.
*—COMENGE ou COMMINGES, en Gaſcogne, 66.
COMMARGON, de Beauce, 81.
* COMMARIN, en Bourgogne, *id.*
— COMMENDAIRE, en Provence, *id.*
* COMMERCY, au Duché de Lorraine, 82.
— COMPAING, d'Orléans, *id.*
* COMPANS, dans la Brie Champenoiſe, 84.
— COMPANS-DE-BRICHANTEAU, *id.*
— COMPASSEUR, originaire de Rouſſillon, 85.
— COMTE (LE), des Pays-Bas, 87.
* CONCHES, en Normandie, *id.*
— CONCINI, de Florence, *id.*
* CONDÉ, 88.
* CONDÉ, en Hainaut, *id.*
— CONDÉ (DE). *Voyez* aux ADDITIONS de ce Volume, *p.* 441.
* CONDÉ-*ſur-Moſelle*, ibidem, *p.* 441.
* CONDÉ-*ſur-Noireau*, en Normandie, 89.
*—CONDÉ-*ſur-Seulle*, en Baſſe-Normandie, *id.*
* CONDOMOIS, en Gaſcogne, 90.
* CONDRIEUX, en Lyonnois, *idem.*
— CONEN *ou* CONAN, originaire de Bretagne, *id.*
* CONFLANS, 92.
* CONFOLANS, en la Marche, 93.
* CONS-*la-Grandville*, en Lorraine, 94.
CONSERANS. *Voyez* ESPAGNE (D').
— CONSTANS, en Provence, *id.*
CONSTANT, en Orléanois, 95.
— CONSTANT (DE), originaire du Barrois, *id.*
— CONSTANTIN, en Provence, 96.
CONSTANTIN-*de-la-Lorie*, originaire de Bretagne, 97.
CONTADES, originaire de Narbonne, *id.*
— CONTARINI, de Veniſe, 98.
— CONTAUD (DE), *id.*
— CONTAY (DE), *id.*
CONTE (LE), origin. du Vermandois, *id.*
CONTE-DE-NONANT. *Voyez* LE CONTE.
— CONTI, Maiſon de Rome, 99.
* CONTY, 100.
— CONZIÉ, Maiſon de Savoie, *id.*
COPPIER, en Dauphiné, 106.
COQUELIN, en Franche-Comté, *id.*
COQUELIN-DE-GERMIGNEY, même Province, *id.*
— COQUET (DE), en Guienne, 107.

Digitized by Google

COQUILLE, en Nivernois, page 108.
CORBEAU, CORBEL *ou* CORBELLI, origin. d'Italie, *id.*
* CORBEIL, 113.
CORBEIL, *id.*
* CORBEKE, en Brabant, *id.*
*—CORBERON, en Bourgogne, *id.*
CORBIE, orig. de Beauvais, 114.
CORBIERE, 115.
* CORBIERES, en Provence, *id.*
*—CORCONDRAY, en Franche-Comté, *id.*
CORDEBŒUF, en Auvergne, *idem.*
CORDEMOI, même Province, *idem.*
— CORDES, orig. d'Eſpagne, 116.
CORDIER-DE-LAUNAY, 117.
CORDIER-DE-LA-LONDE, origin. de Normandie, *id.*
CORDON, en Normandie, 117.
CORDON, en Bugey, *id.*
CORDOUAN, 118.
— CORDOUE, Maiſon d'Eſpagne, *idem.*
— CORDUEN, CORDOUEN *ou* CORDOUAN, en Normandie, 119.
— CORÉE (DE LA), 120.
CORENT, en Breſſe, *id.*
— CORGENON, origin. de Savoie, *idem.*
— CORIOLIS, originaire d'Italie, 121.
— CORMEILLES, en Normandie, 127.
CORMES, 128.
CORMIER-DE-LA-COURNEUVE, *id.*
CORNALOU, en Breſſe, *id.*
*—CORNEILLAN, en Armagnac, *idem.*
CORNET, en Normandie, 134.
— CORNETTE, origin. de Champagne, *id.*
— CORNIER-DE-SAINTE-HÉLENE (LE), en Normandie, 135.
CORNILLON, 136.
* CORNON, en Auvergne, *id.*
— CORNU-DE-BALIVIERE (LE), en Normandie, *id.*
— CORNULIER *ou* CORNULLIER (DE), en Bretagne, *id.*
— CORREA, de Portugal, 137.
— CORROBERT, en Breſſe, *id.*
— CORSANT, même Province, 138.
— CORSETTO, de Palerme, *id.*
— CORSI, de Florence, 139.
— CORSINI, en Toſcane, *id.*
CORTEN, dans les Pays-Bas, *id.*
— CORTESI, orig. de Pavie, 140.
CORTEZ, *id.*
— COS-DE-LA-HITTE, en Gaſcogne, *id.*
— COSCIA, 142.
— COSLART *ou* COSSART-DES-PIÉS, *id.*
— COSNE, origin. du Dauphiné, 148.
*—COSSÉ-BRISSAC, 150.
— COSTA, origin. de Gênes, 158.
— COSTA (DA), en Portugal, 166.
— COSTA, en Rouſſillon, 167.
— COSTARD, en Normandie, *id.*
* COSTE-CHAUDE (LA), en Dauphiné, *id.*
COSTE, origin. de Normandie, *idem.*
COSTON-DE-CORNAS, orig. du Comtat-Venaiſſin, 168.
— COTENTIN-DE-TOURVILLE, en Normandie, 169.
— COTHARDY *ou* COURTHARDY, 176.
COTIGNAC, de Provence, *id.*
— COTTE, *id.*
COTTEREAU, orig. de Tours, *idem.*
— COTTIN, origin. de Peronne, 177.

— COTTON, à Paris, page 178.
— COTTON, en Normandie, 179.
* COUBERT, dans la Brie Françoise, *id.*
* COUCHES, en Bourgogne, *id.*
*—COUCY, en Laonois, 180.
— COUDENBERGH (VAN), en Brabant, 200.
— COUDERE, de Languedoc, *id.*
COUDREAUX, *id.*
COUESME, origin. du Maine, *id.*
— COUET, originaire de Bourg en Bresse, 201.
* COUHÉ, en Poitou, 203.
COUHÉ-LUZIGNEM, *id.*
—COUILLARD, en Normandie, *id.*
— COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, en Guienne, 204.
— COUILLERVILLE *ou* COUILLARVILLE, en Normandie, *idem.*
— COUILLIBŒUF, même Province, *id.*
*—COULOMBIERES, *idem*, *id.*
* COULOMIERS, en Brie Champenoise, 205.
* COULOUCES, *id.*
*—COUPIGNY, 206.
— COUR (DE LA), en Languedoc, 211.
* COUR-D'ANGÉ (LA), 212.
*—COUR-DE-BALLEROY (LA), en Normandie, *id.*
— COURAUDIN, en Anjou, 213.
COURBON *ou* CORBON, en Saintonge, *id.*
* COURBONS, en Provence, 219.
*—COURBOUZON. *Voyez* aux ADDITIONS de ce Volume, *page* 442.
— COURCELLES-*de-Saint-Remi*, (DE), en Normandie, 220.
*—COURCILLON, *id.*
*—COURCY, en Normandie, 221.
* COURCY, dans le Gâtinois Orléanois, 233.
*—COURLANDE *ou* CURLANDE, *id.*
— COURONEL, en Artois, 234.
COURREGES, origin. de Béarn, *idem.*
COURSON. *Voyez* COIGNET DE COURSON.
*—COURTADE, en Languedoc, 235.
* COURTANVAUX, au Maine, *idem.*
— COURTARVEL, *id.*
— COURTAUREL, en Auvergne, 239.
* COURTEBONNE, 244.
* COURTEILLES, *id.*
COURTEMANCHE, *id.*
—COURTEN, en Suisse, *id.*
*—COURTENAY, dans le Gâtinois François, *id.*
— COURTIN, en Touraine & à Blois, 256.
— COURTIN, en Brie, 259.
COURTIN, origin. de Picardie, 263.
* COURTIVRON, en Bourgogne, *idem.*
COURTOIS (LE), originaire de Troyes, *id.*
* COURTOMER, en Normandie, *idem.*
COURTOUX, 264.
COURVILLE, de Provence, *id.*
* COURVILLE, au Pays Chartrain, *id.*
* COURVOL, en Nivernois, *id.*
COUSAN, en Forez, 266.
* COUSANCE, au Duché de Bar, *idem.*
* COUSSEY, au Duché de Lorraine, *id.*
* COUSSY, *id.*
— COUTANCE, originaire de Normandie, *id.*
COUTAUD-DE-COULANGES, 270.

— COUTEL, en Auvergne, p. 270.
*—COUTIER, originaire de Bourgogne, 271.
* COUTURELLE, en Artois, *id.*
— COUTURIER (LE), à Paris, 272.
— COUVAINS, autrefois LOHIER, *idem.*
— COUVERT, en Normandie, 274.
* COUVONGES, au Duché de Bar, 281.
— COUVRAN, en Flandre & Bretagne, *id.*
— COUVREUR (LE), originaire des Pays-Bas, 283.
COUX, 286.
* COUZON, en Lyonnois, *id.*
* COYE, en l'Isle de France, *id.*
CRAFURD, 287.
— CRAMEZEL (DE), originaire d'Angleterre, *id.*
— CRANGEAC, de Bresse, 288.
*—CRAON, en Anjou, 289.
* CRAON, au Duché de Lorraine, 294.
— CRAPONE, origin. de Pise, 295.
— CRASSO, *id.*
* CRÉ, en Anjou, *id.*
* CRÉANGE, en Lorraine, *id.*
* CREIL (DE), 296.
CREIL-BOURNEZEAU. *Voyez* BOURNEZEAU.
— CREISSAC *ou* CRESSAC, en Périgord, 301.
CRÉMAINVILLE, 303.
— CRÉMEAUX, en Lyonnois, 304.
CRÉMILLE, de Berri, 306.
CRÉNI, de Normandie, *id.*
CRENOLLES. *Voyez* QUENGO.
— CREPON, en Normandie, *id.*
*—CREQUY, en Artois, 307.
CREQUY. *Voyez* CLERY-CREQUY.
— CRESEQUES, en Picardie, 322.
— CRESNAY, de Basse Normandie, 323.
CRESP, en Provence, *id.*
* CRESPIN, en Normandie, *id.*
CRESSONNIERE. *Voyez* AMPLEMAN.
CRESSONSART, originaire du Beauvoisis, 324.
— CRESTE (DU), originaire de Savoie, *id.*
CRESTIEN *ou* GUIARD, en Normandie, 325.
— CREVANT, originaire de Touraine, *id.*
— CREVECŒUR, en Lorraine, 329.
* CREVECŒUR-*les*-*Lihus*, en Picardie, 334.
*—CREUILLY, en Normandie, *id.*
* CRILLON, au Comtat-Venaissin, 335.
CRIQUETOT. *Voyez* CANOUVILLE.
* CRISENOI, en Gâtinois, *id.*
*—CROCHARD (DE), en Anjou, *idem.*
— CROISET-D'ESTIAUX, 338.
CROISETTES, 339.
— CROISILLES, en Normandie, *id.*
*—CROISMARE, au pays de Caux, *idem.*
* CROISSY, dans la Brie Champenoise, 344.
CROIX (DE LA), *id.*
— CROIX-DE-CASTRIES, en Languedoc, *id.*
— CROIX-CHEVRIERES, en Dauphiné, 350.
— CROIX-DE-HEUCHIN, en Artois, 356.
— CROMOT, en Bourgogne, 365.
— CROPET, *id.*
— CROPTE, du Périgord, 366.
— CROSE, en Provence, 367.
CROVILLE, en Normandie, *idem.*

*–CROUSEILHES *ou* CRONSEILLES, en Béarn, page 371.
– CROUZAS, *id.*
– CROY, de Hongrie, 372.
– CROZAT, 387.
– CROZAT, en Dauphiné, 388.
– CROZE, de Pertuis, 389.
– CRUGI-DE-MARCILLAC (DE), en Rouergue, 390.
*–CRUSSOL, en Vivarais, *id.*
– CRUX, 409.
CRUX, en Normandie, *id.*
* CRUZILLES, en Bourgogne, *id.*
– CUBIERES, en Languedoc, 410.
* CUCÉ, en Bretagne, *id.*
– CUERS, en Provence, *id.*
– CUÉVA, en Caſtille, 411.
– CUGNAC, de Guienne, *id.*
* CUI, en Normandie, 414.
*–CUIGNIERES, en Beauvoiſis, 415.
– CULANT, en Berri, 419.
* CULEMBOURG, en Gueldres, 427.
*–CULLY, en Normandie, *id.*
– CULMBACH, *id.*
CULTZ. *Voyez* DEUILLY.
– CUNHA, en Portugal & Eſpagne, 428.
CURAULT, en Berri & Orléanois, *id.*
CURIERES, de Rouergue, 429.
* CURTON, en Guienne, *id.*
* CURZAY, en Poitou, 429.
CUSANCE, en Bourgogne, *id.*
*–CUSEAU, en la Breſſe Chalonoiſe, *id.*
CUSSEMENT, 430.
*–CUSTINE, au pays de Liége, *id.*
CUTERELLES, 436.
CUVERVILLE, en Normandie, *idem.*
CUVES, même Province, *id.*
– CUVIER (DE), *id.*
– CUYPERS, du Duché de Brabant, *id.*
– CYMON (DE), originaire de Rognes, 438.

ADDITION à la lettre B, *Tome III. p. 267, après* BROSSARD.

* BROSSAY (DU), 439.

ADDITION à la lettre C, *Tome III. p. 457.*
CAMUS, *id.*

ADDITIONS à la lettre C, *Tome IV. p. 11.*

CASTELLANE, *id.*

Au même Volume, après CHAMILLY, *page 181.*

* CHAMOY, entre Troyes & Saint-Florentin, 440.

Correction au même Volume, au mot CHAUGY-DE-ROUSSILLON, page 387, ligne 29. *Voyez* les Additions de ce Volume, ſuſdite page 440.

D. D.

– DAGOBERT *ou* DAGOUBERT, de Normandie, page 449.
* DAGONVILLE, au Duché de Bar, 450.
*–DAGSBOURG, en Alſace, 451.
– DAILLEBOUST, en la Nouvelle-France, 451.
– DAILLON, origin. du Poitou, 452.
– DALEYRAC, origin. de Languedoc, 456.

Digitized by Google

— DAMAS *ou* DALMAS, du Forez, page 463.
— DAMAS-CORMAILLON, de Bourgogne, 484.
* DAMBLAIN, au Duché de Bar, 485.
*—DAMMARTIN, Comté, *id.*
*—DAMPIERRE, près Dieppe, 486.
* DAMPIERRE, dans le Hurepoix, *id.*
*—DAMPIERRE-*ſur-Boutonne*, en Poitou, *id.*
*—DAMPIERRE, en Bourgogne, *idem.*
* DAMPIERRE-*le-Vieil*, en Champagne, 487.
* DAMPIERRE, en Beauce, *id.*
* DAMPIERRE, en Normandie, *idem.*
* DAMPIERRE, en Champagne, *idem.*
* DAMVILLE, en Normandie, 488.
— DANÈS, origin. de Paris, 489.
* DANGEAU, au Perche-Gouet, 490.
*—DANIEL, en Normandie, *id.*
*—DANNEMARCK, 491.
* DAONS, en Anjou, 497.
— DAUDIFFRET *ou* AUDIFFRET (D'), *id.*
— DAVID, origin. de Salins, 503.
— DAVID (DE), en Haut-Languedoc, 504.
*—DAUPHINÉ, Province, 508.
— DAURIOL *ou* AURIOL (D'), en Languedoc, 509.
— DAUVET, origin. de Picardie, 518.
— DEBORDES *ou* BORDES (DE), originaire d'Ax, 524.
— DEHEÈRE *ou* HEÈRE (DE), 529.
DEJEAN, originaire de Toulouſe, 538.
DEINSE, 540.
* DELAIN, en Franche-Comté, *idem.*
— DELAPERRIERE *ou* PERRIERE (DE LA), 541.
— DEL'AVERDI, du Milanois, 544.
— DELORT, origin. de Guienne, 545.
— DELPECH, 547.
DEL-PUECH-DE-COMEIRAS, du Languedoc, 548.
* DEMENGE-AUX-EAUX, en Lorraine, 550.
— DEMONGENET *ou* MONGENET (DE), en Franche-Comté, 551.
* DENGUIN, en Béarn, 554.
* DÉOLS, en Berri, *id.*
— DESBROSSES *ou* BROSSES (DES), en Normandie, *id.*
— DESCHAMPS, origin. de Champagne, 559.
DESCORCHES. *Voyez* ESCORCHES (D').
— DESCRAMETOT, en Normandie, *id.*
DESERT. *Voyez* CERVELLE-DU-DESERT.
— DESGRÉES, en Bretagne, 561.
— DESMAISONS, en Limouſin, 564.
DESMARETZ, au Perche, 566.
DESMASSUES, originaire de Lorraine, 567.
— DESMAZIS, 569.
— DESMIER, en Poitou, 574.
— DESNOS *ou* DESNOTS, en Bretagne, 582.
— DESPLAS, originaire du Bas-Limouſin, 583.
— DESPOTEAU *ou* DESPOTOTS, en Franche-Comté, 585.
— DESPREZ-DE-BOISSY, 586.
*—DEUILLY, au Duché de Bar, *id.*

— DHONA, en Allemagne, 587.
* DIDONNE, en Saintonge, 588.
DIEL. *Voyez* DYEL, *id.*
— DIESBACH, d'Allemagne, *id.*
*—DIETRICHSTEIN, 590.
DIETZ, 593.
— DIGOINE, *id.*
* DIJON, 595.
DILLENBOURG, *id.*
DINAN, origin. de Bretagne, *id.*
*—DINTEVILLE, *id.*
DIO *ou* DYO-PALATIN, 601.
* DIOIS, en Dauphiné, 602.
*—DION-LE-MONT, en Brabant, *idem.*
* DISIMIEU, en Dauphiné, *id.*
* DIUSE, en Béarn, *id.*
*—DIXMUDE *ou* DISQUEMUE, origin. de Flandre, *id.*
* DOAZIT, en Gascogne, 610.
* DOBIAIS, *id.*
*—DOLLO, *id.*
* DOLOMIEU, en Dauphiné, *id.*
*—DOMBASLE, au Duché de Lorraine, *id.*
* DOMBES, 611.
*—DOMMARTIN-*sur-Vraine*, au Duché de Lorraine, 612.
DONBIDEAU, en Béarn, 613.
*—DONGELBERG, dans le Brabant, *id.*
* DONNEZAN, *id.*
* DONZERE, en Dauphiné, 614.
* DONZY, *id.*
— DORAT, du Limousin, 615.
— DORESMIEUX, en Artois, 619.
— DORIA *ou* ORIA (D'), *id.*
*—DORMANS, en Champagne, 621.
*—DORTANS *ou* DORTAN, en Bugey, 622.
— DOSTREL *ou* OSTREL (D'), en Artois, 633.
DOUDART *ou* OUDART (D'), en Bretagne, 640.
— DOUGLAS *ou* DUGLAS, d'Ecosse, 644.
DOUHET (DE) *alias* DOUHET (DU), orig. d'Auvergne, 645.
*—DOUMY, 646.
* DOUZE (LA), 647.
*—DRACY-*le-Fort*, en Bourgogne, *idem.*
*—DRÉE (DE), au Duché de cette Province, *id.*
*—DRESNAY (DU), en Bretagne, 653.
* DREUX, 656.
— DREUX DE NANCRÉ, origin. d'Issoudun, 659.
* DRIANAIS (LA), en Bretagne, 660.
— DROULLIN, en Normandie, *id.*
*—DROUVILLE *ou* DROUVELLE, en Lorraine, 667.
DROUX. *Voyez* CHAMBORANT.
*—DRUY, 668.
— DUBOT *ou* BOT (DU), en Bretagne, *id.*
* DUCAUZÉ-NAZELLE, 673.
DUCLAUX-DE-LA-MÉSANGERE, orig. du Languedoc, *id.*
DUEZE *ou* VEZE (DE). *Voyez* CARMAIN.
— DUFORT, origin. du Limousin, 674.
— DUMONT, 676.
DUMONT-DE-BOSTAQUET, en Normandie, 677.
* DUNOIS, *id.*
*—DUPEYROUX, originaire de la Marche, *id.*
— DUPLEIX-DE-BACQUENCOURT, 688.
— DUPONT-DE-GAULT, dans le Pays d'Aunis, *id.*
— DUPRÉ DE GENESTE, origin. du Diocèse d'Agen, 689.
— DURAND, origin. de Provence, 691.

Digitized by Google

* DURAS, en Guienne, 693.
— DURAT (DE), originaire d'Auvergne, *id.*
— DURBOIS, en Berri, 701.
* DURETAL, en Anjou, 705.
— DUREY, originaire de Bourgogne, *id.*
*—DURFORT, 707.
DUSSON. *Voyez* USSON (D').
—DUTERTRE *ou* TERTRE (DU), dans le Boulonnois, 740.
—DUVAL, 751.
—DYEL, au pays de Caux, en Normandie, 754.
DYO. *Voyez* DIO.

Fin de la Table.

Digitized by Google

Errata & Additions au Tome IV.

PAge 53, après CAUSANS, *ajoutez* ce qui ſuit.

CAUSSADE, ancienne Maiſon de Bretagne, fondue dans celle de STUERT. Voyez ce mot.

Page 137, ligne 24, Pierrelot, *liſez* Pierrelate.

Page 152, au mot CHALON ou CHASLON, *effacez* les deux premieres lignes, & *liſez* ce qui ſuit: Famille noble & ancienne, originaire d'Eſpagne, où pluſieurs branches ſubſiſtent. Elle a donné des Chevaliers de l'Ordre de Calatrava, entr'autres Don DIEGO DE CHALON, reçu le 25 Juillet 1654. Les armes ſont: *écartelé, au 1 de ſinople à la tour d'or; au 2 d'azur, à 2 croiſſans d'argent environnés de 10 étoiles d'or; au 3 d'argent, à un lion grimpant de gueules; au 4 auſſi d'argent, à l'ours de ſable attaché à un arbre de même, l'attache de gueules; la bordure de l'écu d'or, ſemée de 13 coquilles d'azur. Pour accompagnement 13 étendarts alternativement d'azur & de gueules, ayant un croiſſant d'argent au centre.*

RODRIGUE DE CHALON vint s'établir en Normandie (dit l'Hiſtoire de Rouen & le P. *Anſelme*) où il avoit épouſé, &c.

Ligne 5 du même article, après MARC-FRANÇOIS CHALON DE CRETOT, *ajoutez:* de cette Famille, & *effacez* les trois dernieres lignes de cet article.

Page 163, ligne 23, article CHAMBORANT, après PIERRE-ANDRÉ, *ajoutez:* Comte. — *Ibidem*, même ligne, après Vieuxprés, *ajoutez:* par conceſſion du Roi.

Ibidem, page 165, ligne 4, Mire-Maury, *liſez* Mire-Mory. — *Ibidem*, ligne 16, après 1770, *ajoutez:* une autre fille, née en Juillet 1772.

Page 204, article CHAMPAGNÉ, ligne 3, Mencé, *liſez* Menée. — *Ibidem*, ligne 11, parente au IIIe degré, *liſez* au VIe degré. — *Ibidem*, ligne 14, L'an 1256 eſt l'époque de ſa filiation ſuivie, & de ſa diviſion, *liſez* L'an 1256 elle étoit diviſée en trois branches.

Au mot CHASOT, page 233, ligne 43, grand Ecuyer, *liſez* grand Gruyer. — *Ibidem*, page 234, ligne 38, Briéville, *liſez* Biéville.

Ibidem, page 236, ligne 3, après Huſſards, *ajoutez:* marié en Janvier 1772, avec *Marguerite-Pamphile de Prébois.* — *Ibid.* ligne 41, après Miſſy, *ajoutez:* la derniere. — *Ibid.* provenantes, *liſez* provenante.

Ibidem, page 237, ligne 5, Marquis de Saint-Aubin, *liſez* Seigneur de Saint-Aubin de Scellon.

CHAUMONT DE QUITRY, page 390, ligne 29, pere de GEOFFROY, *liſez* pere de GAUTIER, lequel fut pere de GEOFFROY. — *Ibid.* ligne 36, GARSE, *liſez* GASCE.

Ibidem, page 395, ligne 30, après Verneuil au Perche, *ajoutez:* la premiere morte en cette Abbaye en 1770.

Ibidem, page 396, ligne premiere, après 1722, *ajoutez;* non mariée,

Digitized by Google

& *effacez* ce qui ſuit juſqu'au n°. 5. — *Ibid.* ligne 16, un fils en bas-âge, *liſez* un fils mort en 1765.

Ibidem, page 397, pénultieme ligne, *ajoutez :* armes pleines de Hongrie, & après la derniere ligne, *ajoutez auſſi :* anciennes armes de cette Maiſon.

Page 415, au mot CHAYLAN, ligne 20, Gaſgui, *liſez* Gaſqui.

Page 626, article CLERMONT, ligne 40, après Cavalerie, *ajoutez :* marié depuis quelques années à la veuve du Marquis d'Echoiſy.

Page 644, article CLINCHAMP, ligne 36, après Caudecoſte, *ajoutez :* & de Baſoque. — *Ibidem.*, ligne 38, 2. OLIVIER, *liſez* 2. CHARLES. — *Ibidem*, ligne 39, 3. autre OLIVIER, *liſez* 3. OLIVIER, Prêtre & Curé de Baſoque. — *Ibidem*, même ligne, NICOLAS, Seigneur du Fay, *ajoutez :* mort ſans alliance. — *Ibidem*, ligne 40, 5 & 6, *liſez* 5. ANNE, *&c.* — *Ibidem*, même ligne, *effacez* & MARIE, & *ajoutez :* qui n'a point eu d'enfans ; — 6. & MARIE, femme de *Jean de Livet*, Marquis de Barville en 1574. *Voyez* LIVET. — *Ibidem*, ligne 41, de la Baſoque, *liſez* de Baſoque. — *Ibidem*, ligne 42, on ignore ſa poſtérité, *liſez* & ne laiſſa point de poſtérité.

Errata & Additions pour ce cinquieme Volume.

Page 121, ligne 18, après CORIOLIS, *effacez* ces mots ou CORRIOLIS.

CORNEILLAN, page 133, ligne 13, Lantron, *liſez* Lantrom. — *Ibidem*, ligne 14, après Querci, *ajoutez :* dont : — (A) PAUL-FRANÇOIS-JOSEPH DE CORNEILLAN, né le 31 Juillet 1756 au Château d'Orlhonac ; — (B) JEAN-JACQUES, né le 29 Décembre 1761 au Château de Maſclac ; — (C) JEANNE-MARIE-VICTOIRE, née le 12 Février 1753 à Orlhonac ; — (D) MARIE-PAULE, née le 13 Mai 1754 audit lieu ; — (E) HENRIETTE-ANTOINETTE-MARIE, née le 27 Mai 1761 à Villefranche en Rouergue ; — & d'autres enfans morts en bas-âge.

COUCY, page 182, ligne 25, après Coucy-Guines, *ajoutez* & Meaux.

Ibidem, même ligne & à la ſuivante, après Coucy-Pinon, *effacez* & Meaux.

Ibidem, page 183, ligne 26, Machaud, *liſez* Mahaud.

Ibidem, page 192, ligne 15, l'an 1402, *liſez* 1042.

COURBOUZON, page 445 aux additions de ce Volume, ligne 8, du degré VII. au Parlement de Dole, *liſez* au Parlement de Beſançon.

Ibidem, page 447, ligne 8 & 9 du degré V. de Nain, *liſez* de Nans.

CREIL, page 299 ligne 26 & 27, Baron de Helledorf, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, *liſez* Baron de Helledorf, d'abord Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, & *ajoutez :* puis nommé Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Allemand le 20 Mai 1772.

CROY, page 372, ligne 13 de l'article : eſt une des Maiſons en France, *effacez* en France.

Ibidem, page 373, ligne 4, du degré VII. Grand Bouteiller, *liſez* Grand Boutillier.

Ibidem, page 374, ligne 4, du degré X. Comte de Porcean, *liſez* Prince de Porcean.

Ibidem, page 382, ligne 1, du degré XVI. Prince de Solre, *liſez*, Prince de Croy, de Solre & de Meurs.

Ibidem, page 383, ligne 2, du degré XVII. qui fut Lieutenant-Général, *liſez* qui eſt Lieutenant-Général; — *Ibidem*, ligne 3 du même degré, après Gouverneur de Condé, *effacez* il prit ſéance ſur les bancs, & *ajoutez*: & Commandant dans les Provinces de Picardie, Calaiſis & Boulonnois. Il aſſiſta ſur les bancs, *&c.* — *Ibidem*, ligne 4, de l'Empereur dernier mort, *liſez* de l'Empereur CHARLES VII.

Ibidem, page 386, lignes 4 & 5, du degré XVII. dans les triſtes momens qu'il expira d'un boulet de canon qui lui emporta le bras, *liſez* lorſqu'un boulet de canon lui emporta le bras.

DANNEMARCK, page 492, ligne 13. Le Dannemarck, *liſez* Le pouvoir des Rois de Dannemarck. — *Ibidem*, ligne 18, après ces mots: que ſouvent ſuivent les élections. *ajoutez*: Par la Loi Royale qui fait la ſeule Loi fondamentale de l'Etat, qui introduit ou établit la ſouveraineté abſolue, les Rois de Dannemarck ſont devenus les ſeuls Princes deſpotiques de droit, parce que c'eſt le Peuple qui lui a donné ce pouvoir.

Ibidem, page 496, ligne 7 de l'explication des armes: qui eſt de Suede, *liſez* qui eſt auſſi celui de Suede, & a rapport à l'union des trois Royaumes, faite à Calmar en 1391.

DAUDIFFRET, page 500, ligne 6, du degré XII. après 1772, *ajoutez*: Vicaire-Général du Diocèſe de Siſteron. — *Ibidem*, ligne 8, Seigneur de Donges, *liſez* Seigneur de Douges.

Ibidem, page 502, ligne 2, du degré VII. Sauron, *liſez* Faucon.

Ibidem, page 503, ligne 16, du degré XII. Anne de Tarneſien, *liſez* Anne de Tarneſieu.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

COA COC

OARAZE, en Béarn, diocèſe de Leſcar: c'eſt une des douze premieres Baronnies de Béarn, qui a été poſſédée par la Maiſon d'*Albret-Mioſſens*, de laquelle elle paſſa au Prince *de Pont*, qui la vendit à *Jean de Monaix*, Directeur de la Monnoie de Pau. Celui-ci n'ayant point d'enfans, inſtitua pour ſon héritier *N... de Montaut*, Conſeiller au Parlement de Navarre, fils de ſa ſœur. Ce dernier a épouſé *N... de Corſenave*, dont il a pluſieurs enfans.

COATAREL: Famille établie en Bretagne, compriſe au rang des Gentilshommes de la Paroiſſe de Ploubere dans le livre de la réformation de l'Evêché de Tréguier, du 20 Octobre 1427. Il en eſt parlé dans l'*Armorial* de France, *Regiſtre IV*, & ſes armes ſont: *d'argent, à trois faſces d'azur.*

— COCHEFILET: Ancienne Maiſon, alliée à celle de *Bethune* par le mariage de *Maximilien de Bethune*, I. du nom, Duc de Sully, Pair, Grand-Maître de l'Artillerie & Maréchal de France, Prince ſouverain d'Henrichemont & de Boisbelle, Marquis de Roſny, avec RACHEL DE COCHEFILET, fille de JACQUES, Seigneur de Vauceſlas, & de *Marie Arbaleſte*, dont *François de Bethune*, Comte, Pair & Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roi. Cette RACHEL DE COCHEFILET avoit pour frere,

ANDRÉ DE COCHEFILET, Comte de Veauvineux, Baron de Vauceſlas,

Digitized by Google

Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Ambaſſadeur en Eſpagne & en Savoie, Chevalier des Ordres, marié à *Eliſabeth de l'Aubeſpine-Châteauneuf*, Dame de Veauvineux, dont il eut : — 1, 2 & 3. MAXIMILIEN, GUILLAUME & DIEGO-LÉON, morts ſans avoir été mariés ; — 4. CHARLES, qui ſuit ; — 5. MARIE-ANNE, née en Eſpagne, Abbeſſe de la Buſſiere & de Saint-Loup ; — 6. & MADELENE, Religieuſe, puis Abbeſſe de la Trinité de Caen.

N . . . DE COCHEFILET, dont parle le P. *Anſelme*, *Tome IX. p.* 149, Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours & de Saint-Corentin, morte vers l'année 1671, peut avoir été une de ces Dames ou leur ſœur.

CHARLES DE COCHEFILET, Seigneur de Vauceſlas, Comte de Veauvineux, *&c.* mourut en Août 1661. Il avoit épouſé *Françoiſe-Angélique Aubry*, morte le 4 Septembre 1705, âgée de 64 ans, laiſſant pour fille unique, CHARLOTTE-ELISABETH DE COCHEFILET, mariée le 2 Décembre 1679, à *Charles de Rohan*, Prince de Guémené, Duc de Montbazon. Le Chevalier des Ordres portoit pour armes : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, parti d'hermines*, qui eſt DE BAILLEUL ; *au 2 & 3 d'argent, à la croix de gueules ; & ſur le tout d'argent à deux léopards de gueules*, qui eſt DE COCHEFILET.

COCHET-DE-SAINT-VALLIER : Famille originaire de Bourgogne.

CHARLES COCHET, Seigneur d'Avoiſotte en Bourgogne, fut Conſeiller, Sécrétaire du Roi près le Parlement de Metz.

MELCHIOR COCHET-DE-SAINT-VALLIER, ſon fils unique, Préſident honoraire au Parlement de Paris, mort âgé de 73 à 74 ans, la nuit du 19 au 20 Décembre 1738, avoit d'abord été Secrétaire ordinaire de feu PHILIPPE, fils DE FRANCE, Duc d'Orléans, enſuite reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Juin 1695, & depuis Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais le 2 Juillet 1701. Il ſe démit de cette charge à la fin de l'année 1716 ; & ayant obtenu des Lettres d'honoraire, il continua d'aſſiſter aſſidument juſqu'à ſa mort aux Audiences de la Grand'Chambre. Il étoit auteur de l'*Indult du Parlement de Paris*, imprimé en *deux Volumes in-12* en 1703, & a laiſſé des biens conſidérables. Par ſon teſtament il a fait pour 1300 mille livres de legs pieux, & légué à ſes héritiers naturels 200000 livres ; & pour le ſurplus de ſes biens, il a fait ſes légataires univerſels le fils aîné de M. *de Maupeou*, Vice-Chancelier de France, qui eſt aujourd'hui Chancelier, & le troiſieme fils de M. *Joly de Fleury*. Voyez *le Mercure de France* du mois de Décembre 1738, page 2723. Les armes : *d'argent, au coq de gueules, membré, barbé, béqué & crété d'or.*

*—COCQ-DE-GOUPILLIERES (LE) : Famille originaire de Brie, une des plus conſidérables par ſon ancienneté, ſes alliances & les premieres charges de la Robe qu'elle a poſſédées.

JEAN LE COCQ, Seigneur de Corbeville, Elleville, *&c.* Conſeiller au Parlement de Paris, qui avoit pour huitieme ayeul JEAN LE COCQ, Avocat-Général au même Parlement, ſous le Regne de CHARLES VI, obtint que la Châtellenie de *Goupillieres* fût érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1678, enregiſtrées le 18 Mars ſuivant. Il mourut le 4 Juin 1683, & fut pere de JEAN-FRANÇOIS, & ayeul de

Digitized by Google

JEAN-BATISTE LE COCQ, Marquis de Goupillieres & de Corbeville, le dernier mâle de ſa famille, Conſeiller en la ſeconde Chambre des Requêtes du Parlement en 1691, Maître des Requêtes le 9 Août 1701, & Honoraire en 1720. Il n'a laiſſé de ſa ſeconde femme, *Marguerite-Geneviéve Dazi*, que trois filles. L'aînée, nommée MARGUERITE-GENEVIEVE LE COCQ, née en Janvier 1710, eſt actuellement Supérieure de l'Aſſomption à Paris. La ſeconde, nommée MARIE-ANNE-LOUISE, née en 1718, a été mariée le 19 Septembre 1743, à *Alexis Lallemand-de-Maqueline*, couſin-germain de la mere de ſa femme. Elle eſt morte en 1768, laiſſant un fils & une fille. Et la troiſieme, nommée GABRIELLE LE COCQ, née le 7 Octobre 1723, a été mariée le 10 Juillet 1749, à *Philibert de Verchere*, Marquis d'Arcelot, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Lelorre, d'une ancienne famille de Bourgogne, mort à Paris en 1766, laiſſant trois garçons & une fille.

Le Marquis *d'Arcelot* avoit pour frere l'Abbé *de Vercheré*, qui eſt Conſeiller-Clerc au Parlement de Bourgogne à Dijon.

Cette Famille, originaire de Brie, comme on l'a dit ci-deſſus, remontoit à JEAN LE COCQ, I. du nom, Seigneur d'Eſgrenay en Brie, qui étoit Maître de la Chambre aux deniers du Dauphin, CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, en 1358. Il fut annobli, lui & toute ſa poſtérité de l'un & de l'autre ſexe, par Lettres du Roi JEAN, données à Reims en Octobre 1363, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 13 Mars 1373.

Elle a donné un Evêque de Térouane dans ROBERT LE COCQ, ſon frere, qui fut enſuite Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1351. Voyez le *Tome II, p. 104*, de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

Le Château du *Cocq* eſt ſitué dans le fief des Porcherons proche la barriere, au bout de la nouvelle chauſſée d'Antin. Il y a une Chapelle publique où l'on fait l'office les Dimanches & Fêtes, comme dans les Paroiſſes. L'héritiere de ce fief des Porcherons, proche Paris, a épouſé *N... Lallemand-Debets.* Les armes : *d'azur, à trois coqs d'or, crêtés, barbés & onglés de même, poſés 2 & 1.*

*— COCQ DE HUMBEECK (LE) : ancienne famille, originaire de Normandie, qui s'eſt établie dans les Pays-Bas.

HUGUES LE COCQ, Chevalier, qui demeuroit en Normandie, épouſa *Charlotte l'Hermitte*, & en eut

JEAN LE COCQ, Chevalier, Seigneur de Sarcus & de Beaurepaire, qui quitta la Normandie & vint s'établir dans les Pays-Bas, où il épouſa *Michelle de Mamez*, dont

LUC LE COCQ, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Guidon d'hommes d'armes, au ſervice de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui épouſa, en 1466, *Marie de Limoges :* de ce mariage vint

HUGUES LE COCQ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-la-Haye & de Lionne, Secrétaire du Grand Conſeil de PHILIPPE *le Bel*, Roi de Caſtille, puis Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes à Lille. Il épouſa *Anne Leſtorel*, de laquelle il eut

BAUDUIN LE COCQ, Seigneur de la Motte, Groenhoven & Winter-

poelen, qui fut Conſeiller & Procureur Général du Conſeil Souverain de Malines. Il mourut le 24 Avril 1558, & avoit épouſé *Marguerite de Goortere*, (aliàs *van Sompecke*) morte le 25 Mai 1556. De cette alliance vint

PIERRE LE COCQ, Seigneur de Wulverghem, & Groenhoven. Il fut Conſeiller du Grand Conſeil de Flandre, & mourut le 16 Avril 1593. Il avoit été allié à *Catherine de Wyts*, Dame de Waerde, morte le 5 Avril 1577. De ce mariage ſortit

FRANÇOIS LE COCQ, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, & Vicomte de Waerde, qui mourut le 9 Juin 1602. Il avoit épouſé *Anne-Iſabelle Damman*, fille aînée de *Jean Damman*, Seigneur d'Oombrughe, & de ſa ſeconde femme *Jeanne van Waelbrouck*, qui mourut le 3 Septembre 1638. De cette alliance naquit

BAUDUIN LE COCQ, II. du nom, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde & Humbeeck, qui mourut le 18 Novembre 1655. Il avoit épouſé *Françoiſe van Laethem*, Dame de Liefkenrode, morte le 24 Septembre 1652, fille de *Philippe van Laethem*, Bourguemeſtre de la ville de Malines, & de *Jeanne de Baert de Berentrode*, ſa premiere femme. Il en eut

CÔME LE COCQ, Seigneur de Humbeeck, Wulverghem, Waerde & la Motte, mort le 10 Mai 1673. Il avoit épouſé à Malines, le 31 Mai 1658, ſa couſine ſous-germaine *Pétronille-Charlotte de Schietere*, morte le 15 Septembre 1703. Il en a eu

JACQUES-FRANÇOIS LE COCQ, qui obtint de CHARLES II, Roi d'Eſpagne, par Lettres-patentes du 24 Novembre 1694, l'érection de ſa Terre d'*Humbeeck* en *Comté*, ſituée dans le Brabant. Il eſt mort le 24 Décembre 1724, & a laiſſé de ſon épouſe *Barbe-Jacqueline de Varick*, Dame de Dieval, en Artois,

CHARLES-BAUDUIN LE COCQ, élevé Page du Roi LOUIS XIV, marié en 1710 à *Théreſe-Charlotte de la Tour-Saint-Quentin*, fille de *Julien-Joſeph*, Comte de la Tour-Saint-Quentin & de Seneghem; & de *Théodore-Geneviéve des Thiennes*, ſa ſeconde femme. De ce mariage eſt né

CHARLES-JOSEPH-GUILAIN LE COCQ, Comte d'Humbeeck & de Dieval, mort de la petite-vérole à l'Abbaye de Meſſines le 2 Juin 1747. Il n'a laiſſé de ſon mariage avec *Louiſe-Catherine de Clermont-Thouri*, fille de *Louis-Joſeph de Clermont*, Comte de Thouri, & de *Françoiſe-Charlotte de Lannion*, qu'une fille unique,

MARIE-LOUISE-GUILAINE LE COCQ, mariée le 26 Mars 1753, à *Euſtache-Joſeph de Tournay-d'Aſſignies*, Marquis d'Oiſy, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, fils aîné de *Charles-Joſeph-Eugene de Tournay-d'Aſſignies*, Chevalier de S. Lazare, Comte d'Oiſy, Colonel d'infanterie, & de *Bénigne de Maſſuau*, fille de *Jean-Louis*, Marquis d'Arcelot, Préſident au Grand Conſeil à Paris, & d'*Eliſabeth de Gueribout*. Il n'y avoit pas d'enfans en 1771 de cette alliance.

Les armes de *le Cocq de Humbeeck* ſont: *d'argent au coq hardi de ſable, crêté, béqué & membré de gueules.*

* CODOLET, Terre & Seigneurie dans le Comtat Venaiſſin, érigée

Digitized by Google

en *Marquiſat*, l'an 1622, par le Roi LOUIS XIII. en faveur de *Jean-Vincent d'Ancezune-Cadart*, qui eut l'honneur de recevoir ce Prince dans ſon château de Caderouſſe. Il fut pere de *Roſtaing*, & ayeul de *Juſt-Joſeph-François d'Ancezune-Cadart*, créé Duc de Caderouſſe en 1663, par le Pape ALEXANDRE VII. Son fils, *Jacques-Louis*, Duc de Caderouſſe, a eu de *Madelene d'Oraiſon*, *André-Joſeph*, dit d'*Oraiſon*, Marquis d'Ancezune, Maréchal de Camp, veuf, ſans enfans, depuis le 28 Avril 1749, de *Françoiſe-Felicité de Colbert-de-Torcy*. Tabl. gén. Part. IV, pag. 67.

Le Comte *de Gramont*, Gouverneur de Creſt, eſt aujourd'hui Duc de Caderouſſe. Voyez GRAMONT.

— COEFFIER ou COIFFIER, ancienne Maiſon qui a donné un Maréchal de France.

GUILLAUME COEFFIER, Conſeiller & Contrôleur de la Maiſon du Comte *de Montpenſier*, en 1387, le premier que l'on connoiſſe, peut-être le même que GUILLAUME COEFFIER, Secrétaire du Duc de Bourbon, & Garde-ſcel de ce Duché l'an 1412, dit le P. *Anſelme*, Tome VII, *pag. 492 & ſuivantes*. Il a pu être pere de

MICHEL COEFFIER, Maître des Eaux & Forêts du Comté de Montpenſier, qui eut entr'autres enfans,

GILBERT COEFFIER, Contrôleur de la Maiſon de CHARLES, Duc de Bourbon, Connétable de France en 1521. Il eſt qualifié *Contrôleur de l'Artillerie* pour le Roi, dans l'obituaire de Sainte-Croix de Gannat, & eut d'*Agnès Jayot*, ſon épouſe : — 1. ANTOINE COEFFIER, Seigneur de Didogne & de Forges, qui continua la branche ; — 2. & NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de la *Mothe-Mazurier*, rapportée ci-après.

ANTOINE COEFFIER, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat & de Chilly, Baron de Macy & de Longjumeau, arriere-petit-fils d'ANTOINE, Seigneur de Didogne & de Forges, mentionné ci-deſſus, fut inſtitué héritier par ſon oncle MARTIN RUZÉ, Seigneur de Beaulieu, Chilly & Longjumeau, Secrétaire d'Etat & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, mort le 6 Novembre 1613, âgé de 86 ans, à condition de porter ſon nom & ſes armes. Il fut pourvu de la Charge de Grand-Maître, Surintendant & Général réformateur des mines & minieres de France, par la démiſſion du Seigneur *de Beaulieu*, en 1614 ; puis de celle de Premier Ecuyer de la grande Ecurie, le 7 Août 1616 ; enſuite Capitaine des Chevaux-Légers en 1617, envoyé en Flandres le 30 Octobre 1619, & en ambaſſade extraordinaire en Angleterre, pour traiter du mariage d'HENRIETTE DE FRANCE, ſœur du Roi LOUIS XIII, où, par l'entremiſe du Roi de la Grande-Bretagne, il obtint le Collier de l'Ordre du S. Eſprit en 1625. Etant de retour, il commença à s'élever par le crédit du Cardinal *de Richelieu* qui lui procura la Surintendance des Finances en 1626, fut reçu Conſeiller d'honneur au Parlement le 24 Mars 1627, & exerça, par commiſſion, la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie en 1629 ; fut Lieutenant-général des armées du Roi en Piémont, en 1630 ; ſe ſignala aux combats de Veillane & de Carignan, & à la priſe de Saluces. En reconnoiſſance de ſes ſervices, le Roi le créa Maréchal de France le premier Janvier 1631, le fit Sénéchal de Bourbonnois, d'Auvergne, & le pourvut des Gouvernemens d'Anjou,

d'Auvergne & de Bourbonnois. L'année ſuivante, il eut le commandement de l'armée que le Roi envoya en Alſace au ſecours de l'Archevêque *de Treves*, où, s'étant échauffé un jour de revue, il tomba malade & mourut quarante jours après, le 27 Juillet 1632. Il portoit pour armes : *de gueules, au chevron ondé d'argent & d'azur de 6 pieces, accompagné de 3 lionceaux d'or*, qui eſt RUZÉ.

Cette branche aînée a formé neuf degrés, & a fini à ANTOINE COEFFIER, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat & Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, Bailli & Gouverneur des ville & château de Montargis, mort le 3 Juin 1719, âgé de 81 ans, ſans enfans.

NICOLAS COEFFIER, Seigneur de la *Mothe-Mazurier*, Châtelain de Gannat en 1559, ſecond fils de GILBERT, Contrôleur de la Maiſon de CHARLES, Duc de Bourbon, & d'*Agnès Jayot*, a donné origine à la branche des Seigneurs de la *Mothe-Mazurier*. Il mourut en 1582, laiſſant, entr'autres enfans,

NICOLAS COEFFIER, Seigneur de la *Mothe-Mazurier*, Conſeiller au Préſidial de Moulins, & Maître des Requêtes de la Reine, qui continua cette branche, laquelle n'a formé que cinq degrés, & a fini dans la perſonne de

CLAUDE COEFFIER, Seigneur des Nonettes & de Morette, qui fut marié, 1°. avec *Marie-Anne Becas*, morte ſans enfans; & 2°. avec *Théreſe de Culant*, fille de *Robert-François*, Seigneur de Paraſſier & de Marminneules, en Bourbonnois, & de *N.... Colin*. De cette ſeconde femme il eut : — 1. JEAN, mort au ſervice; — 2, 3, 4 & 5. LOUIS-MICHEL, MARC-ANTOINE, CLAUDE & PAUL, vivans en 1726; — 6. MARIE, Carmelite la même année; — 7. autre MARIE, Urſuline à Moulins au même tems; — 8. & N.... COEFFIER, non mariée en 1726.

On trouve dans la Généalogie de la famille de *Dorat*, qu'*Antoinette de Champfeu*, fille de *Jean*, & d'*Anne Dorat*, épouſa, par contrat paſſé le 7 Septembre 1683, NICOLAS COEFFIER, fils de JEAN COEFFIER, Chevalier, Seigneur de Morette & des Nonettes, Conſeiller d'honneur en la Sénéchauſſée & Préſidial de Moulins, & Conſeiller & Procureur Général du Roi au Bureau des Finances de la même ville. De ce mariage ſont nés un garçon & une fille : ſçavoir, LOUIS COEFFIER, Chevalier, Seigneur du Breuil, Lieutenant de vaiſſeau, Chevalier de S. Louis, marié par contrat du 30 Mars 1734, avec *Marie-Anne Gayault de Crue*, fille de M. *de Crue*, Prévôt Général de Bourges; & MARIE COEFFIER qui vivoit fille en 1736. Les armes de la Maiſon de COEFFIER ſont : *d'azur, à 3 coquilles d'or, 2 & 1.*

COETANFAO. La branche des Marquis de Coetanfao, fondue dans la famille de *Le Vicomte*, Comte de Rumain, poſſeſſeur de la Terre de Coetanfao, étoit devenue l'aînée de la Maiſon de *Querhoent*, une des plus anciennes & des plus nobles du Diocèſe de Léon, en Bretagne. Les Marquis de *Coetanfao* ont commencé à *Charles de Querhoent-Kergournadeck*, ſecond fils d'*Olivier*, Sire de Kergournadeck, & de *Marie Ploeuc*. Il partagea, le 6 Mai 1586, avec ſon frere aîné les biens de ſa mere; & après la mort de ſon pere ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598. Mais

Digitized by Google

s'étant pourvu en Juſtice contre cet acte, ſon frere lui céda, par tranſaction du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de *Coetanſao*. Il mourut le 5 Août 1609. *Voyez* QUERHOENT.

Les armes, telles qu'on les trouve dans l'*Armorial de Bretagne*, par *Guy le Borgne*, pag. 52, ſont : *écartelé*, au *1. & 4. d'azur, à une fleur de lis d'or, accoſtée en pointe de deux mâcles de même ; au 2. & 3. échiqueté d'or & de gueules de 6. traits :* deviſe, *en Dieu eſt*, qui eſt de KERGOURNADECK.

* COETION, en Bretagne : Seigneurie érigée d'abord en *Vicomté*, avec union de pluſieurs Fiefs, en faveur de *Charles de la Bourdonnaie*, Seigneur de *Coëtion*, & de *Louis* ſon fils, Conſeiller au Parlement de Bretagne. *Voyez* BOURDONNAIE (la), *Tome III, p. 39* de ce Dictionnaire.

*— COETIVY, Terre ſituée en la paroiſſe de Ploëquin, au Diocèſe de Léon, en Baſſe-Bretagne, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon de ce nom. Elle a produit un Amiral de France, & un Cardinal.

Le premier dont le P. *Anſelme* faſſe mention, eſt PREGENT, Seigneur DE COETIVY, I. du nom, Chevalier-Banneret, qui poſſédoit la Seigneurie de *Coëtivy*, & vivoit en 1212.

ALAIN DE COETIVY, III. du nom, Seigneur dudit lieu, un de ſes deſcendans au neuvieme degré, ſervit ſous le Connétable *de Richemont*, & avoit le commandement de ſes troupes. Il fut tué au ſiége de Saint-James de Beauvran, en 1425. Il avoit été marié deux fois, 1°. par traité du 12 Janvier 1398, à *Catherine du Chaſtel*, fille d'*Ervé*, Seigneur du Chaſtel, & de *Mencie de Liſcoët ;* & 2°. à *Anne*, fille de *Robert de Kergroadez*, morte en 1435. Du premier lit vinrent, entr'autres enfans : — 1. PREGENT, qui ſuit ; — 2. & ALAIN, né en Bretagne le 8 Novembre 1407, fait Evêque de Dol en 1438, après *Jean de Bruc*, & transféré à l'Evêché de Cornouailles en 1445. Il reprit depuis l'adminiſtration de ſon premier Evêché après la mort de *Raoul de la Mouſſaye*. Il étoit déjà Evêque d'Avignon, & le Pape NICOLAS V. l'avoit élevé à la dignité de Cardinal le 20 Décembre 1448. On le nomma le *Cardinal d'Avignon*. Il s'oppoſa au deſſein qu'on avoit de faire *Beſſarion* Pape, apres la mort de NICOLAS V. (dit *Moréri.*) CALIXTE III. l'envoya en 1456 Légat en France, & PIE II. l'employa dans de grandes affaires. Il opta l'Evêché de Sabine ſous le pontificat de SIXTE IV, & mourut à Rome le 22 Juillet de l'an 1474, âgé de 66 ans, 8 mois & 15 jours. Il fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Praxede, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit fait de grands biens à l'Egliſe d'Avignon, & y avoit rebâti le Palais épiſcopal.

PREGENT, VII. du nom, Seigneur DE COETIVY, de Raiz, de Taillebourg & de Leſparre, fut Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de la Rochelle & Amiral de France. Il prenoit en 1421 la qualité de Lieutenant du Roi CHARLES VII, n'étant encore que Dauphin. Il fut Capitaine du château de Rochefort-ſur-Charente, en Saintonge, le 21 Avril 1431. L'année ſuivante il aida au Connétable *de Richemont*, dont il étoit Lieutenant, à reprendre la Place de Mervant, que les Anglois avoient ſurpriſe. Il avoit ſes Gendarmes ſur les frontieres d'Anjou & du Maine en 1433, avec leſquels il fut au ſiége de Saint-Celerin & de Sillé-

le-Guillaume, où il fut fait Chevalier. Il étoit Chambellan du Roi en 1434, ſervit à la repriſe de Montreau en 1437; & en conſidération de ſes ſervices le Roi lui donna la Terre de *Bagnolet*, près Paris, avec tous les acquêts que le Duc *de Bedford* y avoit faits juſqu'à 400 livres de rente; fut depuis Gouverneur de la Rochelle, après que le Sire *de Rochechouart* ſe fut déſiſté de l'oppoſition qu'il y avoit formée, & donna quittance en cette qualité le 4 Février 1437; pourvu le 10 Decembre 1439 de l'Office de Capitaine de Saintes, de la Garde & du Gouvernement de cette ville. Le Roi lui donna la Charge d'Amiral de France, dont il prêta ſerment par Procureur en la Chambre des Comptes le 26 Décembre, même année, à condition de le faire en perſonne dans un an, à la place du Seigneur de *Loheac*, qui fut fait Maréchal de France. Il donna des marques de ſa valeur au ſecours de l'Abbaye de Saint-Maixent en 1440, aux ſiéges & priſes de Creil & Pontoiſe en 1441, de Tartaſe & de la Réolle en 1442; remit la ville du Mans en l'obéiſſance du Roi & du Comte de Dunois; ſervit aux priſes de Saint-Lo, de Coutances, de Carentan, de Valognes & de Caen; & combattit à la bataille de Formigny. Il alla en 1446, de la part du Roi, en Bretagne, pour s'aſſurer de la perſonne de GILLES DE BRETAGNE, qu'il remit ès mains du Duc ſon frere, & y retourna en 1449 pour traiter avec ce Prince ſur le ſecours qu'il pourroit donner au Roi tant par mer que par terre. Il eſt qualifié *Capitaine de Granville*, dans une quittance du 29 Avril 1450, & fut tué au ſiége de Cherbourg, la même année, d'un coup de canon. Il portoit pour armes: *faſcé d'or & de ſable, de 6 pieces;* ſupports, *deux lions.* Il laiſſa une fille naturelle, nommée BERTRANDE, mariée 1°. à *Jean de Meſtignac;* 2°. à *Antoine Poſtel;* & 3°. à *Bernard de Mons.*

Cette Maiſon a formé onze degrés, & a fini à CHARLES DE COETIVY, Comte de Taillebourg, Prince de Mortagne & de Gironde, Baron de Coëtivy, du Menant, de Foreſtic & de Tregouroy. Il fit le voyage de Naples avec le Roi CHARLES VIII, combattit généreuſement à la journée de Fornoue; & de retour, il vendit, le 26 Juin 1497, les Terres de Coëtivy, du Menant, de Foreſtic & de Tregouroy, à *Jean*, Baron *de Juch*, qui paſſerent depuis en la Maiſon de *du Chaſtel.* Il épouſa JEANNE D'ORLÉANS, depuis Ducheſſe de Valois, après l'avénement de FRANÇOIS I, ſon neveu, à la Couronne de France, par Lettres du 18 Décembre 1515, morte en 1520. Elle étoit fille de *Jean*, Comte d'Angoulême, & de *Marguerite de Rohan.* De ſon mariage il n'eut qu'une fille,

LOUISE DE COETIVY, Comteſſe de Taillebourg, Princeſſe de Mortagne, mariée le 7 Février 1501, à *Charles de la Trémoille*, Prince de Talmont, &c. qui fut tué à la bataille de Marignan, le 13 Septembre 1516, âgé de vingt-neuf ans. Elle mourut en 1553, âgée de ſoixante-douze ans, laiſſant poſtérité. *Voyez* TRÉMOILLE.

CHARLES DE COETIVY portoit, ſuivant ſon grand ſceau: écartelé, *au 1 & 4 faſcé d'or & de ſable de 6 piéces*, au 2 & 3 *trois fleurs-de-lis & un bâton en barre;* ſupports, *deux lions;* cimier, *une tête de dogue.*

Auberi, Hiſt. des Cardinaux; *Sainte-Marthe*, Gall. Chriſt. & Hiſt. gén. de

de la Trém ; *Nouguier*, Hiſt. d'Avignon ; *Godefroi*, *Bertrand d'Argentré*, le P. *Anſelme*, tome VII, & *Moréri*.

* — COETLOGON, Châtellenie & Fief de *Haubert*, dans l'Evêché de Saint-Brieux en Bretagne, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon de la même province, connue dès la fin du douzieme ſiécle, dont nous allons donner un extrait généalogique. Cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, avec union des Terres de *Coëtlogon*, *Pleugriffet*, *la Lande*, *Chaſtel*, la *Motte-au-Vicomte*, & *Gauray*, par Lettres du mois de Mai 1622, regiſtrées à Rennes en faveur de RENÉ, Sire de Coëtlogon, rapporté ci-après.

Cette Maiſon a produit un Maréchal & Vice-Amiral de France, des Evêques, &c.

EUDES DE COETLOGON, qualifié *Chevalier* dans un acte du troiſieme jour avant Pâques en 1180, eſt le premier dont il ſoit fait mention.

HENRI DE COETLOGON, un de ſes deſcendans, vivoit en 1240, & fut pere, par *Marguerite d'Eſpeaux*, ſon épouſe, entr'autres enfans, 1°. de JEAN, I. du nom, Seigneur de Coëtlogon, qui continua la branche ; 2°. de PIERRE, dit PERROT DE COETLOGON, duquel ſont deſcendus les Seigneurs du *Gué de l'Iſle*, rapportés ci-après.

FRANÇOIS, Seigneur de COETLOGON, de Kerberio, de la Lande & de la Motte, &c. un des deſcendans au VIIIe degré, de JEAN, I. du nom, mentionné ci-deſſus, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, ſous CHARLES IX, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes de ſes ordonnances, & étoit mort en 1570. Il eut de *Gillette de Coetquen*, ſon épouſe, entr'autres enfans, — 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui continua la branche ; — 2. VINCENT DE COETLOGON, qui a donné origine à la branche des Seigneurs de *Kerberio*, rapportée ci-après.

La branche aînée de cette Maiſon a fini à RENÉ, Sire & Marquis DE COETLOGON, qui obtint, comme il eſt ci-devant dit, au mois de Mai 1622, des Lettres du Roi portant réunion des Terres de *Coëtlogon*, *Pleugriffet*, de *la Lande*, &c. & érection de ces Terres en *Marquiſat*, ſous le nom de *Coëtlogon*, relevant du Duché de Bretagne. Il épouſa le 9 Octobre 1605, *Gillette de Ruellan*, dont il eut un fils mort jeune, & trois filles. L'aînée, nommée PHILIPPE, devint héritiere de ſa branche, & épouſa RENÉ DE COETLOGON, Vicomte de Mejuſſeaume, ſon parent du XIIe au XIIIe degré, & frere aîné d'ALAIN-EMMANUEL, reçu Vice-Amiral le 18 Novembre 1716, dont nous parlerons ci-après.

VINCENT DE COETLOGON, Seigneur de Kerberio, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, ſecond fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de Coëtlogon, & de *Gillette de Coëtquen*, fut auteur de la branche des Seigneurs de *Kerberio*.

JEAN DE COETLOGON, ſon fils, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut pere de

RENÉ DE COETLOGON, marié en 1644, à *Sébaſtienne de la Tronchaye*, mere de

FRANÇOIS DE COETLOGON, Chevalier, Seigneur de Kerberio, mort en 1689. Il eut pour fils

JEAN-BATISTE DE COETLOGON, Seigneur de Kerberio, qui épouſa au mois d'Août 1696, *Louiſe-Françoiſe-Péronelle Hingrand de Keriſac*, dont

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DE COETLOGON, Seigneur de Kerberio, de Kerhuel & de Kerjan, marié 1°. à *N.... de Joiſel*; & 2°. à *N.... de Kerninen*.

PIERRE, dit PERROT DE COETLOGON, ſecond fils de HENRI, Seigneur de Coëtlogon, & de *Marguerite d'Eſpeaux*, eſt le chef de la branche des Seigneurs du *Gué de l'Iſle*.

ROBIN DE COETLOGON, ſon fils, fut pere, entr'autres enfans, de

JEAN DE COETLOGON, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinaye, par ſa femme, *Avoiſe* (aliàs) *Hais le Bart*, Dame de la Gaudinaye, dont il eut:

ALAIN DE COETLOGON, Seigneur du *Petit-Gué-de-l'Iſle*, de Gueauduc & de la Gaudinaye, nommé dans l'Hiſtoire de Bretagne parmi les Nobles qui, en 1370, avoient des Compagnies d'hommes d'armes. La ſienne ſervoit en Normandie dans l'armée du Connétable *du Gueſclin*, contre les Anglois. Il épouſa, 1°. *Jeanne Furgon*, (aliàs) *Fargon de Montorin*; & 2°. *Jeanne Caſtin* ou *Caſtro*. Du premier lit il eut: — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de *Lezonnet*, rapporté ci-après; & du ſecond lit vint: — 3. YVES, auteur des Seigneurs *de la Bourdelaye*, auſſi rapporté ci-après.

OLIVIER DE COETLOGON, Seigneur de Gueauduc & de Mejuſſeaume par ſon mariage, avoit été Ecuyer de FRANÇOIS I, Duc de Bretagne. PIERRE II. & ſes ſucceſſeurs lui conſerverent ce titre dans tous les actes. Le Duc FRANÇOIS II. l'envoya Ambaſſadeur en France ès années 1452, 1453 & 1456. Il fut fait Chevalier de l'Hermine en 1454, & le Duc FRANÇOIS II. le pourvut le premier Septembre 1460, de l'Office de Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Bretagne. Il étoit mort en 1467.

GILLES DE COETLOGON, ſon fils, Seigneur de Mejuſſeaume & de la Gaudinaye, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Duc FRANÇOIS II, & d'*Anne*, Ducheſſe *de Bretagne*, puis des Rois CHARLES VIII. & LOUIS XII, ſervoit le 8 Août 1487, avec un homme d'armes & treize archers de ſa Compagnie, & étoit Prevôt des Maréchaux de la province de Bretagne en 1490, 1491 & 1501. Il fut pere de

GUION DE COETLOGON, qualifié *Noble* & *Puiſſant* dans un acte du 25 Décembre 1505, marié 1°. avec *Patrice de Vieſque*; & 2°. avec *Aliette le Rouge*. De ſa premiere femme il eut RENÉ DE COETLOGON, Chevalier, Seigneur de Mejuſſeaume & d'Ancremel, & de Kerveguen, &c. & de la ſeconde vint.

NOEL DE COETLOGON, Seigneur d'Ancremel, de Kerveguen, de Penenver, &c. Capitaine & Gouverneur des ville & château de Morlaix, pendant le tems de la Ligue, qui eut, entr'autres enfans, de *Marie de Goesbriant*, ſon épouſe: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & JEAN, Seigneur de Kerhuel & de Leſcrech, qui a fait la branche des Seigneurs de *Pontlo*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE COETLOGON, Chevalier, Seigneur d'Ancremel, &c.

Digitized by Google

puis Vicomte de Mejuſſeaume, Chevalier de la Gaudinaye, épouſa 1°. le 29 Juin 1595, *Marie de La Lande*, Dame de Kerbriac, dont il eut, entr'autres enfans,

LOUIS DE COETLOGON, Chevalier, Vicomte de Mejuſſeaume, &c. marié le 28 Novembre 1613, à *Louiſe le Meneuſt*. De cette alliance ſortirent entr'autres: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. GUI, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. LOUIS, duquel ſont iſſus les *Vicomtes de Loyat*, rapportés ci-après; — 4. & ALAIN-EMMANUEL, Marquis *de Coëtlogon*, né en 1646, qui fut d'abord Enſeigne dans le Régiment Dauphin en 1668; paſſa enſuite du ſervice de terre à celui de mer, en 1670, en qualité d'Enſeigne de vaiſſeaux; fut fait Lieutenant en 1672, & Capitaine le 26 Janvier 1675; & s'eſt trouvé à onze batailles navales. Dans le combat qui fut donné dans la rade de Palerme l'an 1676, ſon vaiſſeau fut un des dix qui attaquerent une des têtes de l'armée ennemie qui fut miſe en déroute; & il fut chargé de l'exécution de pluſieurs entrepriſes pendant la guerre de Sicile. A l'attaque de la ville & du château d'Agouſte, il obligea une fortereſſe de ſe rendre, ainſi que la ville de Barlet dans la Pouille, où il brûla un vaiſſeau de guerre & pluſieurs navires marchands, ſous l'artillerie de la Place. Commandant en 1686 un vaiſſeau de 44 canons dans l'entrée de la Méditerranée, il rencontra entre Gibraltar & la ville de Malaga, deux vaiſſeaux de guerre Eſpagnols, l'un de 56 & l'autre de 44 pieces de canon, qu'il combattit ſur le refus qu'ils firent de ſaluer le pavillon du Roi, & il les obligea de ſe retirer la nuit, ſous la place de Malaga, ſans allumer les feux ordinaires à leurs pouppes; ſe rendit maître, en 1687, à l'abordage d'un vaiſſeau de guerre Algérien; ſe trouva l'année ſuivante au bombardement d'Alger, ſous les ordres du Maréchal d'*Eſtrées*, & au combat de Bantry en Irlande, ſous ceux du Marquis *de Châteaurenaud*, depuis Maréchal de France. Dans cette derniere action le feu prit à ſon vaiſſeau, & fit ſauter à la mer plus de trente perſonnes; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à combattre. Il fut Chef-d'Eſcadre le premier Novembre 1689, ſervit en cette qualité au combat de la Hougue en 1692, & ſecourut le vaiſſeau *Amiral* qui étoit en grand danger, monté par le Comte *de Tourville*, depuis Maréchal de France, qui commandoit la flotte; brûla deux vaiſſeaux de guerre dans le port de Gibraltar en 1693, & s'empara de pluſieurs navires marchands, qui ſe trouvoient ſous cette fortereſſe; fut fait Chevalier de S. Louis le 2 Février 1694, & Lieutenant-général des armées navales le premier Juin 1701; Capitaine-général pour le Roi d'Eſpagne PHILIPPE V, dans les mers de l'Amérique; attaqua le 22 Mai 1703, avec cinq vaiſſeaux qu'il commandoit, cinq vaiſſeaux de guerre Hollandois à la côte de Portugal, qui eſcortoient une flotte de navires marchands; s'en rendit maître après un combat de deux heures aſſez rude, & fit priſonnier dans cette occaſion le Comte *de Vallenſtein*, Ambaſſadeur de l'Empereur en Portugal, & pluſieurs autres paſſagers qui ſe trouverent ſur ces vaiſſeaux; ſervit en qualité de Vice-Amiral du corps de bataille dans le combat donné ſous les ordres du Comte *de Toulouſe*, Amiral, devant Velez-Malaga, contre la

flotte combinée d'Angleterre & d'Hollande, le 24 Août 1704; commanda en 1705 une eſcadre de dix-ſept vaiſſeaux, & le Roi lui donna le 6 Octobre de la même année, la place de Commandeur de l'Ordre de S. Louis, avec 3000 livres de penſion. Il en eut une autre de 4000 livres le 5 Août 1715, & fut fait Conſeiller au nouveau Conſeil de Marine au mois de Septembre ſuivant. La Charge de Vice-Amiral du Levant, & celle de Grand-croix de l'Ordre de S. Louis, vacantes par la mort du Maréchal de *Châteaurenaud*, lui furent données le 18 Novembre 1716. Le Roi, en conſidération de tant de ſervices, le nomma le 2 Février 1724 Chevalier de ſes Ordres, & il en reçut la Croix le 3 Juin ſuivant: le Bâton de Maréchal de France lui fut donné le premier Juin 1730. Il mourut le 7 du même mois, âgé de 83 ans 6 mois, ſans avoir été marié, & fut inhumé le 9 ſuivant à S. Sulpice, ſa paroiſſe. Il a eu l'honneur d'avoir la grande députation des Etats de Bretagne.

René de Coetlogon, Chevalier, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant de Roi dans la haute Bretagne, Gouverneur de Rennes au mois de Novembre 1657, fut fait Conſeiller d'Etat d'épée en 1658. Il avoit ſervi avec diſtinction dans les armées commandées par le Prince de Condé, & pendant la minorité de Louis XIV. Il eut deux fois la grande députation de la Nobleſſe de Bretagne en Cour, & fut nommé par le Roi en 1667, pour tenir les Etats de cette Province. Il avoit été pourvu en 1658, de la Lieutenance de Roi ès quatre Evêchés de la haute Bretagne, & mourut le 27 Avril 1683, laiſſant de Philippe de Coetlogon, ſon épouſe, fille aînée & héritiere de René, Marquis de Coëtlogon, & de *Gillette de Ruellan*, dont nous avons parlé ci-devant: — 1. René-Hyacinthe, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant de Roi en la haute Bretagne, en ſurvivance de ſon pere, le 4 Août 1663, & Gouverneur de Rennes le 7 du même mois. Il ſervit en qualité de Capitaine dans le Régiment Dauphin, infanterie; enſuite, en la même qualité, dans les Régimens de Montrevel & de Bertillac, cavalerie; ſe trouva, entr'autres occaſions, au combat de Senef en 1674; eut la grande députation de la Nobleſſe de Bretagne en Cour, & mourut au mois d'Octobre 1692. Il avoit épouſé le 3 Juillet 1664, *Péronelle-Angélique de la Villeléon*, héritiere de Bois-Feillet, dont il eut un fils, & une fille nommée Susanne-Guyonne, qui porta le Marquiſat de Coëtlogon à Philippe-Gui de Coetlogon, ſon couſin-germain, mentionné ci-après. — 2. Louis-Marcel, Evêque de Saint-Brieux, enſuite de Tournay, & Abbé de Begar, mort le 18 Avril 1707; — 3. Anne-Marie, alliée à *Jean-Joſeph de Tournemine*, Chevalier, Baron de Campſillon; — 4. Louise-Philippe, Fille-d'honneur de feu la Reine Marie-Thérese d'Autriche, mariée à *Louis d'Oger*, Marquis de Cavoye, Grand-Maréchal de la Maiſon du Roi, dont elle reſta veuve: elle mourut à Paris âgée de 88 ans, le 31 Mars 1729. Par ſon teſtament elle nomma les Pauvres de la Paroiſſe Saint-Sulpice, ſes Légataires univerſels.

Gui de Coetlogon, fils puîné de Louis, Vicomte de Mejuſſeaume, & de *Louiſe le Meneuſt*, fut Doyen des Conſeillers du Parlement de Rennes,

Digitized by Google

& Syndic général des Etats de Bretagne. Il épouſa en ſecondes noces le 24 Février 1664, *Louiſe Gatechair*, dont il eut : — 1. ANNE-FRANÇOIS, Archidiacre de Kimper, mort en 1705 ; — 2. PHILIPPE-GUI, qui ſuit ; — 3. CHARLES-ELISABETH, Chevalier, Seigneur de Romilli, dit le *Marquis de Coëtlogon*, marié au mois de Juin 1722, à *Marie-Françoiſe de Veteris*, fille de *Scipion*, Seigneur de Reveſt, & de *Mitilde Priouli*, Noble Vénitienne. Il eſt mo t le 16 Avril 1744, âgé de ſoixante ans, & a laiſſé : — 1. AGATHE-FRANÇOISE, née le 28 Octobre 1725 ; — 2. & ELISABETH-MARIE DE COETLOGON, née le 5 Juin 1726.

PHILIPPE-GUI, Marquis DE COETLOGON par ſa femme, ſervit d'abord en qualité de Mouſquetaire du Roi, puis de Guidon & d'Enſeigne des Gendarmes Ecoſſois, & ſe trouva aux batailles de Stafarde & de la Marſaille. Il avoit été Syndic général des Etats de Bretagne, & mourut d'apoplexie, encore jeune, au mois d'Octobre 1709. De SUSANNE-GUYONNE, Marquiſe de Coëtlogon, fille de RENÉ-HYACINTHE, & de *Péronelle-Angélique de la Villeléon*, qu'il épouſa le 17 Mai 1694, il eut : — 1. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de Clugny ; — 2. CÉSAR-MADELENE, qui ſuit ; — 3. JEAN, Chevalier de Malte, noyé en 1725, Volontaire ſur un vaiſſeau du Roi ; — 4. PHILIPPE, Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame de Feu ; — 5. CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Joſeph de Cantillac*, dit *le Comte de Clegnée*.

CÉSAR-MADELENE, Marquis de Coëtlogon, Vicomte de Mejuſſeaume, Baron de Pleugriffet, Seigneur de Launay-Guen, de l'Eſpran, &c. ſervit dès l'âge de 21 ans en qualité d'Aide-de-camp du Maréchal *de Berwick*, ſur les frontieres d'Eſpagne, en 1719 & 1720 ; fut fait Meſtre-de-camp, & ſe diſtingua aux ſiéges de Fontarabie & de Saint-Sébaſtien, où il fut bleſſé. Il a été Syndic général des Etats de Bretagne, & a épouſé, le 26 Avril 1721, *Catherine-Claude le Borgne-d'Avaugour*, fille de *Joſeph-François*, Seigneur de Rocumelin, & de *Catherine-Urſule de Bahuno*, dont il a eu : — 1. ALAIN-EMMANUEL-HYACINTHE-CÉSAR, né en 1722 ; — 2. & 3. PERRINE-CATHERINE-MARIE, & N.... DE COETLOGON.

LOUIS DE COETLOGON, Chevalier, Vicomte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Seigneur de la Burliere & de Pandonnet, cinquieme fils de LOUIS, Vicomte de Mejuſſeaume, & de *Louiſe le Meneuſt*, a donné origine à la branche des Vicomtes de *Loyat*. Il ſervit dans les guerres d'Italie, & épouſa *Marguerite Auvril*, fille de *Maurice*, Seigneur de la Chauviere & de la Burliere, Conſeiller au Parlement de Bretagne, dont il eut : — 1. RENÉ-CHARLES-ELISABETH, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort Eccléſiaſtique ; — 3. & PHILIPPE-LOUISE, mariée à *Jean-François de Keraly*, Seigneur du Fau & du Cheſnay-Piglaye, Conſeiller au Parlement de Bretagne.

RENÉ-CHARLES-ELISABETH DE COETLOGON, Vicomte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Syndic général des Etats de Bretagne, fut reçu Page de la grande Ecurie le premier Janvier 1690 ; ſervit depuis en qualité de Mouſquetaire, s'eſt trouvé aux ſiéges de Mons & de Namur, & eſt mort le 19 Février 1734, âgé de ſoixante ans. Il avoit épouſé *Anne Auvril de la Roche*, fille unique de *René Auvril*, Seigneur de la Roche, & de *Ge-*

neviéve Menardo, dont il a laiſſé : — 1. LOUIS, dit *le Comte de Coëtlogon*, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Roi, puis Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires en 1730 ; ſucceſſivement Lieutenant-Général des armées du Roi, & Commandeur de S. Louis, qui s'eſt marié le 27 Février 1736, à *Anne-Marie-Madelene Johanne de la Carre de Saumeri* ; — 2. EMMANUEL-LOUIS, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Meſtre-de-Camp-Général, en 1730 ; Brigadier des armées du Roi, veuf, du 18 Novembre 1744, de *Thomaſſe-Céleſte-Eſther Rivié*, dont EMMANUEL-ETIENNE-MAURICE DE COETLOGON. Il s'eſt remarié à *Charlotte-Louiſe de Ségur*, fille du Préſident de ce nom ; — 3. EMMANUEL-MARIE, dit le *Chevalier de Coëtlogon*, Garde-Marine, puis Enſeigne & Lieutenant de vaiſſeau en 1730, & aujourd'hui Capitaine ; — 4. & RENÉ-ANNE-ELISABETH, Abbé de Saint-Meſmin près Châlons-ſur-Marne.

Les Seigneurs de *Pontlo* & de Kerhuel, qui avoient pour auteur JEAN DE COETLOGON, Seigneur de Kerhuel, de Leſcrech, &c. batiſé le 8 Avril 1565, troiſieme fils de NOEL, Seigneur d'Ancremel, & de *Marie de Goesbriant*, ont fini à N... DE COETLOGON, fils d'ALAIN, dont pluſieurs filles.

Les Seigneurs de *Lezonnet*, qui avoient pour auteur GUILLAUME DE COETLOGON, Ecuyer, Seigneur de Quillo & de Lezonnet, âgé de 54 ans en 1480, fils puîné d'ALAIN, Seigneur du Petit-Gué-de-l'Iſle, & de *Jeanne Furgon* ou *Fargon*, Dame de Montorin, ont fini à BERTRAND DE COETLOGON, Seigneur de Lezonnet & de Quillo, Ecuyer. Il fut pere de JACQUETTE DE COETLOGON, qui épouſa *Jean le Preſtre*, Ecuyer, Seigneur de Chaſtelez, lequel s'obligea par contrat de mariage, à quitter ſes Armes pour prendre celles de ſa femme.

YVES DE COETLOGON, fils d'ALAIN, Seigneur du *Petit-Gué-de-l'Iſle*, & de *Jeanne Caſtin* ou *Caſtro*, ſa ſeconde femme, fut auteur des Seigneurs *de la Bourdelaye*. Il vivoit en 1427.

GUILLAUME DE COETLOGON, ſon fils, Seigneur de la Bourdelaye, Ecuyer, eut pour femme *Rouline Mareuil*, mere d'un fils mort ſans poſtérité, & d'une fille mariée.

On trouve encore de ce nom, N.... DE COETLOGON, fondatrice du Couvent des Cordeliers de Favenay, dans le Comté Nantois ; GUILLAUME DE COETLOGON, Conſeiller du Parlement de Bretagne à l'aſſemblée des Etats tenus à Vannes, & pluſieurs autres mentionnés dans l'*Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne*, tome VII, pag. 717 & ſuiv.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles de *Coetmen*, *Beaumanoir*, *Tournemine*, *Boiſgelin*, *Guemadeuc*, la *Galiſſonniere*, *Acigné*, *Tonquedec*, *Cahideuc*, &c.

Cette grande & illuſtre Maiſon va s'éteindre dans le Comte *de Coëtlogon*, Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand-croix & Cordon rouge, qui n'a point d'enfans de ſon mariage.

Nous liſons dans un Mémoire ſur la Maiſon de *Cahideuc*, qu'on trouve JEHAN, Seigneur DE COETLOGON, mentionné dans un acte de partage de l'an 1248, en préſence & de l'autorité de JEHAN, Duc de Bretagne,

Digitized by Google

fait entre *Raoul*, Seigneur *de Fougeres*, *Pierre de Chemillé*, & *Aliénor*, ſa femme ; *Olivier de Montauban*, & *Jeanne*, ſa femme, de l'aveu du Seigneur *de Mardrignac*, du Marquis *de Montbourcher* & du Marquis *de Chemillé*, de la Terre de *Porhouet* qui leur étoit échue de la ſucceſſion d'*Eudes de Porhouet*, dans le partage en réſerve du Seigneur *de Fougeres*, ſur le Marquis HENRI DE COETLOGON, d'où l'on peut conjecturer que la Maiſon de COETLOGON deſcend d'un puîné des Comtes de *Porhouet*. Les armes : *de gueules, à 3 écuſſons d'argent ſemés d'hermines.*

COETLOSQUET, ancienne Nobleſſe de la province de Bretagne. JEAN DE COETLOSQUET eſt employé au rang des Nobles de toute ancienneté (*ab antiquo*) dans le Livre de la réformation de Léon en l'année 1443.

OLIVIER DE COETLOSQUET, ſon fils, comparut aux montres générales de l'Evêché de Léon avec deux chevaux, en 1479 & 1483.

Feu l'Evêque de Limoges étoit de cette famille ainſi que, N.... DE COETLOSQUET, Abbé de Saint-Gildas-aux-Bois, mort le 29 Juillet 1763, dans ſa trente-deuxieme année. Les armes : *de ſable, ſemé de billettes d'argent & un lion morné de même, brochant ſur le tout* : deviſe, *franc & loyal*.

* COETMADEUC, Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Gui de Lopriac*, Ecuyer, Seigneur de Kermeſſonet, par Lettres d'Octobre 1637, regiſtrées le 24 dudit mois.

* — COETQUEN, Terre & ancienne Châtellenie de l'Evêché de Dol en Bretagne, qui contient pluſieurs grandes Paroiſſes & Juriſdictions.

I. RAUL ou RAOUL, Seigneur DE COETQUEN, I. du nom, vivoit en 1140, & eut d'une femme dont le nom eſt incommu,

II. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, I. du nom, vivant en 1170, qui eut de ſon épouſe *Deniſe de Dol*, fille de *Jean*, Seigneur de Combourg : — 1. OLIVIER, qui ſuit ; — 2. & 3. RAOUL & THOMAS, Chevaliers.

III. OLIVIER, Seigneur DE COETQUEN, donna à l'Abbaye de la Vieuville deux mines de froment, & ſe trouva aux Etats tenus à Vannes en 1202. Il laiſſa de *Jeanne de Roſtrenan*, ſon épouſe,

IV. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, II. du nom, qui vivoit en 1226. De ſa femme dont on ignore le nom, il eut : — 1. JOACHIM, mort ſans poſtérité ; — 2. & OLIVIER, qui ſuit.

V. OLIVIER, Seigneur DE COETQUEN, II. du nom, ſe ligua en 1230, avec le Roi S. LOUIS contre *Pierre de Mauclerc*, Duc de Bretagne. Il vivoit encore en 1259, & eut pour fils : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & PHILIPPE, Chevalier.

VI. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, III. du nom, donna une piece de terre aux Cordeliers de Dinan en 1263. Ses enfans furent : — 1. RAOUL, mort ſans hoirs en 1268 ; — 2. & GUILLAUME, qui ſuit.

VII. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, IV. du nom, tranſigea avec les Chanoines de Dol en 1269 & 1270, & eut, entr'autres enfans, pour ſucceſſeur,

VIII. RAOUL, Seigneur DE COETQUEN, II. du nom, qui confirma en

1303, les donations faites par ſes prédéceſſeurs. Il laiſſa de ſa femme, nommée *Margirie*,

IX. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, V. du nom, vivant en 1329, marié à *Delice Goyon*, fille de *Bertrand Goyon*, Seigneur de Matignon, dont

X. RAOUL, Sire DE COETQUEN, III. du nom, mort en 1348, qui laiſſa de *N.... de Pleſou*, ſon épouſe,

XI. JEAN, Sire DE COETQUEN, I. du nom, fameux Partiſan de *Charles de Blois*, au ſervice duquel il fut fait priſonnier, & mené en Angleterre. Il eut de *Marguerite de Rouge*, ſon épouſe : — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme 1°. de *Guillaume de Lorgeril*, mort en 1394; & 2°. de *Guillaume du Tail*.

XII. RAOUL, Sire DE COETQUEN, IV. du nom, Capitaine du château de Lehon & de la ville de Redon, épouſa *Marguerite de Quedillac*, fille d'*Alain*, Seigneur *de Quedillac*, dont : — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2. & MARIE, femme de *Jean*, Sire d'*Acigné*.

XIII. RAOUL, Sire DE COETQUEN, V. du nom, Gouverneur de Dol, de Dinan, & de Lehon, en 1402, épouſa *Philippe Ruffier*, fille unique de *Jean Ruffier*, Seigneur de Vauruffier, & d'*Hélene du Guéchin*. De ce mariage naquit

XIV. RAOUL, Sire DE COETQUEN, VI. du nom, Seigneur de Vauruffier, Rouge & la Villane, Gouverneur de Dol & de Dinan, Maréchal de Bretagne en 1420, qui s'allia avec *Marguerite de Maleſtroit*, dont, entr'autres enfans,

XV. RAOUL, Sire DE COETQUEN, VII. du nom, qui ſe trouva aux Etats de Vannes en 1451. Il eut de ſa femme dont on ignore le nom : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Maupiron, marié à *Julienne de Beaumanoir*, dont il eut JEAN DE COETQUEN, Seigneur de Maupiron, Chevalier, qui n'eut pour fille unique que GUYONNE DE COETQUEN, Dame de Maupiron & du Bois-de-la-Motte, mariée dans la Maiſon de *Beloan d'Avaugour*; — 3. & MARIE, femme de *Roland de Beaumanoir*, Seigneur du Bois-de-la-Motte en 1474.

XVI. JEAN, Sire DE COETQUEN, II. du nom, Seigneur de Vauruffier, Chambellan du Duc & Grand-Maître de Bretagne, fut Ambaſſadeur extraordinaire en France, Gouverneur de Dinan & de Dol en 1491. Il eut de *Jacquemine de Tournemine*, fille de *Jean*, Baron de la Hunaudaye, & de *Jeanne Saffié* : — 1. RAOUL, mort ſans alliance; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. MARGUERITE, femme de *Pierre Péan*, Seigneur de la Roche-Sagu; — 4. & PERONNELLE, femme de *Roland de Madeuc*, Seigneur de Guemadeuc.

XVII. JEAN, Sire DE COETQUEN, III. du nom, Seigneur de Vauruffier, &c. s'allia avec *Hardouine de Surgeres*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Floceliere & de Surgeres, & de *Renée de Maillé*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. *Jacquemine*, femme de *Nicolas*, Seigneur de Cluhunaut; — 3. & PERONNELLE, mariée en 1519 à *René*, Seigneur *de Kermeno*.

XVIII. FRANÇOIS, Sire DE COETQUEN & de Vauruffier, épouſa *Françoiſe*

Digitized by Google

ſoiſe de Maleſtroit, Dame d'Uzel, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GILLETTE, femme de *François*, Seigneur *de Coëtlogon*, fils de *Julien*, Seigneur de Coëtlogon, & d'*Anne le Rouge*, ſon épouſe ; — 3. JULIENNE, femme de *Vincent*, Sire *de Kerveno* ; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Gilles de Bouillé*, Seigneur de Caner ; — 5. & JEANNE, alliée 1°. en 1569 à *François Feron*, Seigneur de la Feronnaye ; & 2°. à *Claude*, Baron de Kerlech.

XIX. JEAN DE COETQUEN, IV. du nom, Marquis dudit lieu par Lettres du mois de Juin 1575, regiſtrées en la Cour de Parlement le 11 Octobre ſuivant, Lieutenant de Roi en Bretagne, & Gouverneur de Saint-Malo, fut auſſi Comte de Combourg, Vicomte de Rouge, & Baron de Vauruffier. Il épouſa *Philippote d'Acigné*, Dame de Combourg, fille de *Jean*, Sire d'*Acigné*, & d'*Anne*, Dame *de Montejean*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE, Dame de la Soraye, femme de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Saint-Laurent ; — 3. ODETTE, mariée 1°. à *Louis de Quebnac*, Seigneur de la Hirlaye ; & 2°. à *Vincent du Louet*, Seigneur de Cortinual ; — 4. & GILONNE DE COETQUEN, femme du Seigneur du Hallay.

XX. JEAN, Marquis DE COETQUEN, V. du nom, Comte de Combourg, Vicomte d'Uzel & de Rouge, Baron de Vauruffier, s'allia avec *Renée de Rohan*, fille de *Louis*, Prince de *Guemené*, & d'*Eléonor de Rohan*, Dame de Gié, dont pour fils unique

XXI. LOUIS, Marquis DE COETQUEN, Comte de Combourg, Vicomte d'Uzel & de Rouge, Gouverneur de Saint-Malo, mort au ſiége de la Rochelle en 1628. Il avoit épouſé *Henriette d'Orléans*, fille de *François*, Marquis de Rothelin, & de *Jeanne du Val*, dont : — 1. MALO, qui ſuit ; — 2. & HERCULE, Comte de Combourg, mort ſans hoirs en 1649.

XXII. MALO, Marquis DE COETQUEN, Comte de Combourg, Gouverneur de Saint-Malo, & Capitaine de la Compagnie des Gendarmes du Cardinal *de Richelieu*, ſe maria avec *Françoiſe Giffard de la Marzeliere*, fille aînée & héritiere de *François de la Marzeliere*, & de *Françoiſe de Harcourt*, dont : — 1. MALO, qui ſuit ; — 2. N.... Comte de Combourg, marié, & dont nous ignorons la poſtérité ; — 3. & FRANÇOISE, femme en 1653, d'*Hercule de Boiſëon*, Comte de la Belliere, fils de *Claude* & de *Marthe de Saint-Denis*.

XXIII. MALO, Marquis DE COETQUEN, II. du nom, mort le 24 Avril 1679, avoit épouſé du vivant de ſon pere, en 1662, *Marguerite de Rohan-Chabot*, ſeconde fille de *Henri*, Duc *de Rohan*, & de MARGUERITE, Ducheſſe *de Rohan*, dont

XXIV. MALO-AUGUSTE, Marquis DE COETQUEN, Lieutenant-général des armées du Roi, marié 1°. le 20 Novembre 1696, à *Marie-Charlotte de Noailles*, ſeconde fille d'*Anne-Jules*, Duc *de Noailles*, Maréchal de France, & de *Marie-Françoiſe de Bournonville*, morte le 8 Juin 1723 ; & 2°. la même année à *N.... Loquet de Granville*, fille de *Charles Loquet*, Seigneur de *Granville*, de la ville de Saint-Malo, & de *Gillette de Rotou*, auſſi morte en 1724. Du premier lit eſt né : JULES-MALO, qui ſuit. Et du ſecond : LOUISE-FRANÇOISE-MACLARIE-CÉLESTE, née en 1724, mariée en

Juin 1736, à *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Pair de France en 1755, dont deux fils. *Voyez* DURFORT.

XXV. JULES-MALO, Marquis DE COETQUEN, mort le 13 Janvier 1727, avoit épouſé le 29 Octobre 1721, *Marie-Charlotte-Eliſabeth de Nicolai*, fille de *Nicolas*, Marquis de Preſle, & de *Marie-Louiſe de Brion*, dont il n'a laiſſé qu'une fille unique,

XXVI. AUGUSTINE DE COETQUEN, Dame de Combourg, &c. mariée 1°. le premier Mars 1735, à *Charles-Auguſte*, Duc *de Rochechouart*, tué le 27 Juin 1743, à la bataille de Dettingen, ne laiſſant qu'un fils mort âgé de quatre ans le 21 Décembre 1743; & 2°. le 29 Décembre 1744, à *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France. Elle eſt morte ſans enfans de ce ſecond mariage, le 3 Juin 1746. Les armes de cette ancienne Maiſon de Bretagne ſont: *bandé d'argent & de gueules de 6 pieces.*

COETREDRETS. *Voyez* BOYSEON, tom. III. page 105 de ce Dictionnaire.

CŒUR: JACQUES CŒUR, Argentier de CHARLES VII, célébre par ſes richeſſes & ſes diſgraces, mourut en l'Iſle de Chio en 1456. Il étoit fils de PIERRE CŒUR, riche Marchand de la ville de Bourges, & poſſéda les Terres de Beaumont, Saint-Fargeau, Augerville, la Riviere & autres Seigneuries. Il avoit épouſé *Macée de Léoparde*, dont il eut, outre JEAN CŒUR, mort Archevêque de Bourges en 1483,

GEOFFROI CŒUR, Seigneur-Châtelain de Beaumont, Augerville, la Riviere, &c. Echanſon du Roi LOUIS XI, qui épouſa *Iſabeau Bureau*, fille de *Jean*, Baron de Monglat, Prevôt des Marchands de Paris, & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Germaine Heſſetin.* Ils eurent pour unique héritiere

GERMAINE CŒUR, Dame de Beaumont-Monglat, &c. qui épouſa, en 1513, *Louis de Harlay*, Chevalier, Seigneur de Coely, la Ferté-Loupiere & Champvalon, d'où deſcendoit *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, Premier Préſident du Parlement de Paris, pere de *Louiſe-Madelene*, Comteſſe de Beaumont, femme de *Chriſtophe-Louis de Montmorency*, mort Maréchal de France en 1746, & mere de *Charles-François-Chriſtian de Montmorency*, Prince de Tingry & Comte de Beaumont en Gâtinois, né en 1713. *Voyez* MONTMORENCY. Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, chargée de 3 coquilles de ſable.*

CŒURET, en Normandie: l'*Hiſt.* de la Maiſon *de Harcourt*, *pag.* 1238, fait mention de Noble Homme CLAUDE CŒURET, Seigneur de la Roque & de Laſſy, en la Vicomté de Vire, qui fut chargé le 7 Janvier 1599, de donner une ſomme au Marquis *de Harcourt*, au nom du Comte *de Matignon*, dont il reçut quittance. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette famille dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Les armes: *d'argent, à 3 cœurs de gueules*, 2 & 1.

* CŒUVRES-ESTRÉES. Le Marquiſat de Cœuvres fut érigé en *Duché-Pairie* ſous le nom d'*Eſtrées*, en faveur de *François-Annibal d'Eſtrées*, Marquis de Cœuvres, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi;

Digitized by Google

& de ſes deſcendans mâles en 1648. *Victor-Marie d'Eſtrées*, Maréchal de France, a été Duc d'Eſtrées, Pair de France, par la mort de *Louis-Armand*, Duc d'*Eſtrées*, ſon neveu, arrivée le 6 Juillet 1723. *Voyez* ESTRÉES & LOUVOIS.

— COFFINIERES, *aliàs* COUFFIN, ancienne Famille du Lauraguais, tige des Seigneurs de Souſplaſens & du Valès, dont étoit Noble JEAN-ANTOINE DE COUFFIN, qui épouſa dans le ſeizieme ſiécle *Jacquette de Vernès*, des anciens Seigneurs *du Falga*. Il en eut pluſieurs filles alliées à différentes Maiſons du pays; & GRÉGOIRE DE COUFFIN ou COFFINIERES, Capitaine-Châtelain de Vignoet, allié à *Marie de Calouin*, fille de Noble *Thomas de Calouin*, Seigneur de la Calouyniere en Anjou, Ecuyer de HENRI, Prince de Navarre, (depuis le Roi HENRI IV.) dont il n'eut qu'une fille, JEANNE, épouſe de Noble *Jean du Faur*, Seigneur d'Encans & de Belfelou, duquel deſcendent, par femmes, les Marquis de Vendômois, Seigneurs actuels dudit Belfelou.

COHEN. Les Seigneurs de Cohen ſont ſortis de la Maiſon de *Berghes*, *voyez* ce mot.

COHON: Famille Noble, originaire de la Baſſe-Bretagne, & établie en Anjou depuis plus de deux ſiécles. De cette Famille étoit

GUILLAUME COHON, Seigneur de la Merhouſſaye, qui épouſa en 1534, FRANÇOISE DE BRIE.

DENIS-ANTOINE COHON, un de ſes deſcendans, fut Evêque de Nîmes, & enſuite de Dol, Abbé des Abbayes de Beaulieu au Mans, du Tronchet, diocèſe de Dol; de Saint-Liguaire, diocèſe de Saintes; de Flavan, diocèſe d'Auch, &c. fameux Prédicateur de ſon tems, qui fit l'Oraiſon funébre du Roi LOUIS XIII. en 1643, & qui prêcha au Sacre du Roi LOUIS XIV. en 1654. Son éloge eſt rapporté dans *Moréri*.

SÉBASTIEN COHON-DU-PARC, Seigneur de Juverdé, Conſeiller-Secrétaire-Auditeur des Comptes de Bretagne à Nantes, a eu d'*Eliſabeth Gillet*, ſon épouſe,

ELISABETH COHON, mariée le 11 Août 1738, avec *Michel-Denis Amelot*, Seigneur de Vildomain, Capitaine dans le Régiment de Dragons de *Nicolai*, fils puîné de *Denis-Jean-Michel Amelot*, Seigneur de Chaillou, de Châtillon-ſur-Indre & des Pruneaux, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, & ci-devant Intendant du Commerce, & de feu *Philiberte Barillon d'Amoncourt*. Voyez le *Mercure de France* du mois d'Août 1738, *pag. 1878*. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'or, à 2 ſerpens entrelacés en double ſautoir & adoſſés, de ſable, au chef de même, chargé d'une étoile à 6 rais d'argent*; au 2 & 3 *d'argent, à 3 faſces de ſable, au lion de gueules brochant ſur le tout*, qui eſt DE BRIE, depuis l'alliance de GUILLAUME COHON, dont on a parlé ci-devant, avec *Françoiſe de Brie*.

COHORN, ancienne Famille originaire de Suede, établie à Avignon depuis environ 300 ans, dont l'Hiſtoire de la Nobleſſe de ce Comtat donne la Généalogie, *tome I, page 351*. Il en eſt auſſi parlé dans les Mercures des mois de Mars 1735, *pag. 617*, & de Janvier 1753, *pag. 208*. On lit

dans les *Tablettes généalogiques*, *part. VIII*, *pag.* 299, ce qui ſuit, tiré du *Nobiliaire d'Avignon*, *tom. I. pag.* 351 *& ſuiv.*

La Famille de *Cohorn* eſt originaire du Royaume de Suede, où, ſuivant une procédure faite à Upſal, elle a toujours été reconnue pour une des plus illuſtres du pays, tant par ſon ancienneté que par les Emplois, ſoit civils, ſoit militaires, dont elle a été décorée.

Cette procédure, qui juſtifie l'ancienneté & la nobleſſe du nom de *Cohorn* & la jonction des branches établies dans le Comtat Venaiſſin, fut faite le 3 Décembre 1700, de l'autorité du Juge-royal de la Cour d'Upſal, à la réquiſition de CHARLES DE COHORN, Grand-Maître de l'Artillerie & Lieutenant-général des armées de la République de Hollande, dont le fils CHARLES-GOSWIN-THÉODORE, Baron de Cohorn, mourut à Lewarde le 17 Mai 1737, étant député de la province de Friſe auprès des Etats-Généraux, & en qui finit la branche aînée de cette Famille.

On donne pour auteur à cette Maiſon ERRIC COHORN, un des Courtiſans d'OLAUS, II. du nom, Roi de Suede, batiſé à Husbye en l'année 1012, en même-tems que ce Roi.

ERRIC-CHRISTIAN COHORN, un des deſcendans d'ERRIC, aſſiſta l'an 1300, aux Etats du Royaume de Suede, & fut allié à *Marguerite Broderſon*, dont vint

FRÉDÉRIC-TOUSSAINT COHORN, Conſeiller au Conſeil royal des Finances de Suede, qui épouſa *Hélene Kropelin*, & en eut

TOUSSAINT COHORN, Général de la Cavalerie Suédoiſe, vivant à Upſal en 1400, qui, de ſa femme *Yolande Munck*, eut: — 1. CHRISTIAN-FRÉDÉRIC COHORN, Gouverneur d'Upſal en 1473; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. & JEAN, Chanoine de l'Egliſe cathédrale d'Upſal.

PIERRE COHORN, Chambellan & Général des Troupes de la Couronne de Suede, ſuivit à Rome le Roi CHRISTIAN, & ſe retira à Avignon en 1494, pour avoir tué en duel à Rome, le Comte *de Schulemberg*, Favori de ſon Roi. Il teſta le 18 Mars 1479, & avoit épouſé *Hélene Kaplendon*, dont il eut

JEAN COHORN qui teſta le 9 Janvier 1516, ayant été allié en 1465 à *Agnès de Rhotis*. Il fut pere de

PIERRE COHORN, II. du nom, marié en 1520, à *Jeanne de Freſnes*. De cette alliance vint

ANTOINE COHORN, qui, de ſa ſeconde femme *Hélene de Gardane*, eut: — 1. TOUSSAINT, qui ſuit; — 2. ETIENNE, Capitaine au Régiment de Flaſſans, Infanterie, lequel eut ordre du Roi HENRI IV. d'augmenter ſa Compagnie & de la conduire à l'armée. Il quitta peu après le Service, & ſe fit Capucin; — 3. & THOMAS, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

TOUSSAINT COHORN épouſa en 1579, *Sibille Neveu*, de laquelle ſortirent: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS, reçu en 1608, Chanoine de l'Egliſe collégiale de S. Bernard de Romans, après avoir fait les preuves de Nobleſſe requiſes par les ſtatuts de ce Chapitre.

CLAUDE COHORN eut d'*Hélene Siffredi*, qu'il épouſa en 1617,

Digitized by Google

GABRIEL COHORN, Seigneur du Limon & du Mas-Blanc, marié en 1669, avec *Françoiſe de l'Egliſe*. Il fut pere de

FRANÇOIS COHORN, Seigneur du Limon & du Mas-Blanc, allié par contrat du 14 Juin 1699, avec *Marie-Anne de Cambis*, fille de *Charles*, Marquis d'Orſan, & de *Marie-Anne Pilehotte de la Pape*, dont il a eu, entr'autres enfans,

GABRIEL-FRANÇOIS COHORN, Seigneur du Limon & du Mas-Blanc, puis Baron & Seigneur de Monguers, par l'acquiſition qu'il en a faite. Il a épouſé par contrat du 6 Juillet 1724, JEANNE-MARIE-FRANÇOISE COHORN, ſa parente, de la branche de la Palun, de laquelle il a eu: — 1. FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH-MARIE-JEAN-DE-LA-CROIX COHORN, dit le *Comte de la Palun*, né le 30 Mars 1725, reçu Page de la Reine en 1740, & Capitaine au Régiment de Conty, Cavalerie, en 1743; — 2. LOUIS-FRANÇOIS COHORN, dit l'*Abbé de la Palun*, Prieur-commendataire de Saint-Bauſille-lès-Nîmes, né le 12 Octobre 1726, qui a été tenu ſur les Fonts par LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, & LOUISE-ELISABETH DE BOURBON-CONDÉ, mere de ce Prince.

THOMAS COHORN, troiſieme fils d'ANTOINE, & d'*Hélene de Gardane*, fut nommé Vice-Recteur (*a*) perpétuel du Comtat Venaiſſin, par Bref du Pape du 5 Janvier 1622. Il eut de ſa ſeconde femme *Marguerite Bernardi*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Sigoyer, & de *Claire de Beaumont*: — 1. IGNACE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, dont il ſera parlé ci-après; — 3. & FRANÇOISE, Abbeſſe de la Madelene à Carpentras en 1661.

IGNACE COHORN, Seigneur de la Palun, épouſa, par contrat du 14 Novembre 1652, *Victoire Morandi*, dont: — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. & JOSEPH-LOUIS, ſacré Evêque de Vaiſon le premier Janvier 1725.

THOMAS COHORN, II. du nom, Seigneur de la Palun, épouſa le 3 Octobre 1690, *Marie-Dauphine de Thomaſſis*, fille de *Henri*, Seigneur de Saint-Honoré, & d'*Anne Baroncini*. De ce mariage ſont ſortis: — 1. JOSEPH-JOACHIM-THOMAS COHORN, dit le *Marquis de la Palun*, Gouverneur de la Principauté d'Orange & de Bourbon-l'Archambault, allié, en Février 1735, à *Marie-Louiſe-Eliſabeth Hennequin*, veuve de *Joſeph Trudaine*, Brigadier des armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, & Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, & fille unique & héritiere de *Joſeph-Antoine Hennequin*, Seigneur de Charmont, Colaverdey & Fontaines, Ambaſſadeur à Veniſe, & d'*Anne de Marcillac*. Il n'y a point d'enfans de cette alliance. Le Marquis *de la Palun*, ainſi que ſon neveu, ont, comme ont eu leurs ancêtres, les honneurs de la Cour, qui ſont de monter dans les caroſſes du Roi, & d'être admis à la table de Sa Majeſté; — 2. & JEANNE-MARIE-FRANÇOISE COHORN, mariée, en Juillet 1724, à GABRIEL-FRANÇOIS COHORN, Seigneur du Limon & de Monguers, nommé ci-devant.

(*a*) Cette charge, qui eſt triennale, fut donnée par le Pape à perpétuité à THOMAS COHORN, par une diſtinction particuliere, qui n'a point d'exemple.

JOSEPH COHORN, ſecond fils de THOMAS & de *Marguerite Bernardi*, s'acquit beaucoup de réputation dans la Marine, où il ſervit en qualité de Capitaine de vaiſſeau de ligne. Il épouſa *Eliſabeth de Chauſſande de Saint-Roman*, dont, entr'autres enfans,

LOUIS-ALEXANDRE COHORN, qui fut allié par contrat du 30 Mars 1724, à *Lucrece de Silvecane de Camaret*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ALEXANDRE COHORN, Enſeigne de vaiſſeau ; — 2. & MADELENE-ELISABETH-FLAVIE, reçue à Saint-Cyr en 1739, puis mariée le 2 Octobre 1752, à *Louis*, Vicomte *de Noé*, Lieutenant de vaiſſeau du Roi, & Chambellan de M. le Duc d'Orléans, dont *Charles-Louis de Noé*, né le 24 du mois de Février 1754. Les armes : *écartelé*, au *1 & 4 d'or à 4 pals d'azur ;* au *2 & 3 de ſable, à un cor de chaſſe d'or, lié de gueules.*

* — COIGNET DE COURSON. Le château de Courſon, en Bourgogne, eſt une ancienne Baronnie que *Marguerite Hue* porta en mariage vers l'an 1584, à MATHIEU COIGNET, Seigneur de la Thuillerie, fils de MATHIEU, Procureur-Général au Sénat de Chambéri pour le Roi, puis Maître des Requêtes de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. *Marguerite Hue* fut mere de

GASPARD COIGNET, Conſeiller d'Etat, célébre par pluſieurs ambaſſades, en faveur duquel la Baronnie de *Courſon* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mai 1650, regiſtrées le 15 Juin ſuivant. Il mourut en 1653, laiſſant de ſa femme *Anne Leſcalopier*,

HENRI COIGNET, Comte de Courſon, mort en 1696, qui eut pour fils

PIERRE-PAUL COIGNET, Comte de Courſon, Bailli & Gouverneur d'Auxerre, marié en 1686, à *Germaine Nigot de Saint-Sauveur*, dont

HENRI COIGNET, Comte de Courſon, Grand-Bailli d'Auxerre, marié le 20 Mai 1725, à *Marie-Charlotte Colbert de Villacerf*, dont il a laiſſé deux fils morts ſans poſtérité, & une fille non mariée en 1764.

La Terre de *Courſon*, diocèſe d'Auxerre, a été vendue à M. *Perrinet du Pezeau*, Fermier-Général. Les armes de *Coignet* ſont : *d'azur, à 2 épées d'argent, les gardes d'or, en ſautoir, accompagnées de 4 croiſſans d'argent.*

COIGNEUX (LE). *Voyez* BÉLABRE.

* COIGNY, en Normandie, diocèſe de Coutances : Terre & Seigneurie qui fut acquiſe par *Robert de Franquetot*, Préſident à Mortier du Parlement de Rouen, fils d'*Antoine*, auſſi Préſident à Mortier, & d'*Eléonore de Saint-Simon-Courtomer*. Le Seigneur de Coigny épouſa *Anne*, fille de *Jean Anzerans de Courandon*, Préſident à Mortier du Parlement de Rouen, & en eut *Jean-Antoine de Franquetot*, Maréchal-de-camp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Gouvernement de Caen, en faveur duquel le Roi érigea la Seigneurie de *Coigny* en *Comté*, vers l'an 1650.

Ce Comté fut depuis érigé en *Duché*, par Lettres du mois de Février 1747, enregiſtrées le 18 Avril ſuivant, en faveur de *François de Franquetot*, ſon petit-fils, né le 16 Mars 1670, Maréchal de France le 29 Juin 1734, & mort le 18 Décembre 1759. Il avoit épouſé le 4 Décembre 1699, *Henriette de Montbourcher*, fille de *René*, Marquis du Bordage, devenue

Digitized by Google

héritiere, par la mort de ſon frere qui n'a point eu d'alliance, des Marquiſats du Bordage, de la Mouſſaye & Seigneurie du Lion d'Angers, &c. dont des enfans : *voyez* FRANQUETOT.

— COINTE (LE) : on lit dans les anciens titres *le Cointhe*, *le Coynte* & *le Cointe*.

C'eſt une Famille noble, ancienne & militaire, originaire de la province de Beauce, établie depuis en Languedoc & à Paris.

Les plus anciens titres, mais ſans filiation prouvée, font mention de ROBINET LE COINTE, Seigneur d'Aubeville, Damoiſeau, vivant en 1262. — ROBERT LE COINTE, I. du nom, petit-fils du précédent, vivoit en 1367. — JEAN LE COINTE fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. — ROBERT LE COINTE, II. du nom, épouſa en 1481, *Marguerite de la Chauſſée*. — HENRI LE COINTE, frere du précédent, épouſa *Jeanne de Boiſſi*.

FRANÇOIS LE COINTE ſe maria avec *Agnès de la Ferté-Huſſau*, dont il eut deux fils : — 1. PHILIPPE, marié à *Eliſabeth Huraut* ; — 2. & GUILLAUME, marié à *Jeanne du Tot*, Dame de Heranville, dont URSINE LE COINTE, qui par ſon mariage avec *Julien-David du Perron*, fut mere de *Jacques-David du Perron*, Cardinal, Grand-Aumônier de France, & Commandeur des Ordres du Roi.

FRANÇOIS LE COINTE, II. du nom, commandoit à Montreuil en Picardie en 1520. — LÉON LE COINTE vivoit en 1570, & avoit pour freres : — CHARLES-DENIS LE COINTE, Sieur de la Barre ; — & CLAUDE LE COINTE, Conſeiller en l'Election royale de Paris, par brevet du Roi HENRI IV. en 1606, nommé l'un des Députés pour recevoir les Ambaſſadeurs Suiſſes à Paris en 1602. Voyez *D. Philibien*. Ce dernier forma une branche qui s'eſt éteinte dans la perſonne de LOUIS LE COINTE, Conſeiller du Roi, Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Paris, mort ſans poſtérité *en 1752*.

I. FRANÇOIS LE COINTE, III. du nom, Ecuyer de la Maiſon du Roi, eſt le premier qui commence une filiation prouvée. Il avoit pour freres — JEAN LE COINTE, pere de CHARLES, Seigneur de Barentin, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Normandie en 1668, mort ſans poſtérité ; — & NICOLAS-ANTOINE LE COINTE, qui forma la branche d'Aubeville, rapportée ci-après.

FRANÇOIS LE COINTE, III. du nom, laiſſa de ſon mariage avec *Marie Rouſſeau-de-Laubanie*

II. MICHEL LE COINTE, Ecuyer, qui ſervit ſous les ordres des Maréchaux d'*Effiat* en 1632, *de Créqui* en 1636, & *de Grammont* en 1640. Il ſe maria en 1647, avec Demoiſelle *Marie Autin*, fut nommé Commiſſaire des Guerres la même année, Capitaine de la ville de Paris en 1648 ; & ſe trouva peu après à l'affaire des Barricades de cette ville, où il fit des prodiges de valeur, ainſi qu'à celles de l'an 1652, ſous les ordres du Maréchal *de l'Hôpital*. Le Cardinal *Mazarin*, inſtruit par ce Général, des ſervices importans de MICHEL LE COINTE, lui fit accorder la Croix de l'Ordre de S. Michel, qui étoit la ſeule décoration militaire de ce tems-là ; &

des Lettres-Patentes par leſquelles le Roi reconnoît que *c'eſt à la valeur & à la ſage conduite de* MICHEL LE COINTE, *que l'Etat eſt redevable de la diſperſion des ſéditieux, qui, lors de cette guerre civile, avoient réſolu la démolition du Palais Royal & Cardinal, ainſi que celle des principaux Hôtels de Paris.* Les graces de la Cour ne ſe bornerent pas à ces marques honorables de diſtinction, & le Roi, par d'autres Lettres-patentes, accorda audit MICHEL LE COINTE la conceſſion d'une *fleur de lis d'or en champ d'azur.* Voici les termes de cette conceſſion :

« Aujourd'hui dernier jour de Mars 1658, le Roi étant à Paris, en mettant en conſidération les bons & fideles ſervices que le Sieur MICHEL LE COINTE, Ecuyer, ſon Conſeiller, Commiſſaire des Guerres, & l'un des Capitaines de ſa bonne ville de Paris, a rendus à Sa Majeſté en différentes occaſions très-importantes à l'Etat pendant les dernieres guerres civiles, notamment le jour des Barricades de ladite ville 1648, & le cinquieme Juillet 1652, pour avoir ſauvé la vie à pluſieurs perſonnes de grande qualité & condition, & du pillage leurs meubles & leurs équipages, même pour avoir en diverſes rencontres diſſipé les aſſemblées ſéditieuſes, empêché l'exécution de leurs pernicieuſes entrepriſes, très-préjudiciables au ſervice de SA MAJESTÉ & à ſon autorité ; s'être oppoſé, malgré les ſéditions, aux ſaccagement & pillage qu'ils vouloient faire dans ladite ville ... ; & généralement dans toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées, il a donné, au péril de ſa perſonne, des preuves de ſon courage & de ſon affection au ſervice de Sa Majeſté, *laquelle* voulant récompenſer toutes ces glorieuſes actions par une marque de gloire qui ne s'efface jamais, Sa Majeſté lui a libéralement octroyé & accordé de porter & de mettre dans le milieu de l'écu de ſes armes, une *fleur de lis d'or en champ d'azur*, & au-deſſus du timbre d'icelles *un bras armé tenant une épée nue*, pour jouir de ces marques d'honneur par lui, ſes enfans & poſtérité & lignée légitime dès-à-préſent & à toujours, pour témoignage de la ſatisfaction qu'il reſte à Sa Majeſté des conſidérables & ſignalés ſervices à *Elle* connus, que ledit Sieur LE COINTE lui a rendus en toutes les occaſions qui ſe ſont offertes pour le maintien de ſon Etat & de ſon autorité ; faiſant ſadite Majeſté très-expreſſes inhibitions & défenſes de les y troubler ni empêcher, & pour aſſurance de ſa volonté, *Elle* m'a commandé de-lui en expédier le préſent brevet, en outre duquel Elle veut & entend que ledit Sieur LE COINTE & ſa poſtérité légitime, jouiſſent de la préſente conceſſion, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucunes Lettres pour ce ſujet, l'ayant à cette fin voulu ſigner de ſa main, & fait contre-ſigner par moi ſon Conſeiller, Secrétaire d'Etat & de ſes Commandemens & Finances. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, DE LOMENIE. »

Ce Brevet ou ces Lettres ne furent cependant enregiſtrées qu'en 1711 à la Chambre des Comptes de Paris, à la requête de NICOLAS-ANTOINE & FRANÇOIS LE COINTE, petits-fils de MICHEL, auxquels on avoit conteſté alors la nobleſſe de leur ayeul & la conceſſion ci-deſſus, mais qui y furent maintenus par de nouvelles Lettres-patentes enregiſtrées cette même année.

MICHEL

MICHEL LE COINTE eut de ſon mariage avec *Marie Autin* : — 1. NICOLAS-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & 3. CHARLES & JEAN, dont il ſera parlé ci-après ; — 4. & FRANÇOIS.

III. NICOLAS-ANTOINE LE COINTE, Ecuyer, Sieur de Preſle, co-Seigneur de Bouillargues, chef de la branche aînée tranſportée en Languedoc par ſon mariage avec Demoiſelle *Catherine Steffe de Ginhoux*, eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Capitaine au Régiment de Rouergue, tué au Service en 1735 ; — & pluſieurs autres enfans morts jeunes.

IV. FRANÇOIS LE COINTE, Ecuyer, Sieur de Soupiſol, Seigneur de Marſillac & de la Couſtille, Conſeiller, Doyen du Préſidial de Nîmes, eut de ſon mariage avec *N.... Dallier du Merlet* : — 1. PIERRE, mort en Baviere en 1742, Capitaine au Régiment de Rouergue ; — 2. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 3. CHARLES, dit *le Chevalier le Cointe*, ancien Capitaine au Régiment de l'Iſle de France, marié ſans enfans en 1766, à Demoiſelle *Suſanne de Germain de Canet* ; — 4. MADELENE, Religieuſe Urſuline à Nîmes ; — 5. & MARIE-ANNE, mariée en 1746, à *Abel-Antoine Duclaux*, Seigneur de la Baume & de Barriere en Cevennes, ancien Officier d'Infanterie, dont pluſieurs enfans.

V. JEAN-LOUIS LE COINTE, Ecuyer, Seigneur de Marſillac & de la Couſtille, par donation de FRANÇOIS, ſon pere, en 1760, Lieutenant au Régiment de l'Iſle de France en 1744, s'eſt trouvé à toutes les actions de la guerre d'Italie, a été admis à l'Académie des Sciences de Nîmes en 1752, a été reçu, ſur ſes preuves, Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Prince de Conty, en 1756 ; nommé Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de ce Prince en 1758, & réformé en 1763 avec 1000 livres de penſion, tant à cauſe de ſes ſervices qu'en conſidération des différens ouvrages militaires de ſa compoſition. Il a de ſon mariage avec *Catherine de Jourdan*, des Vicomtes de Saint-Antonin, qu'il a épouſée en 1750 : — 1. JEAN-BATISTE, Officier au Régiment de Cavalerie de Conty en 1767 ; — 2. PIERRE-CHARLES-NORBERT, né en 1753, ſervant dans la Marine en 1768 ; — 3. JEAN-LOUIS, né en 1755 ; — 4. & ALDEBERT-DANIEL-NÉRI, né à Paris en 1757.

La branche de JEAN LE COINTE, troiſieme fils de MICHEL, ſubſiſte dans PIERRE LE COINTE, Seigneur du Feſq, de l'Académie royale de Nîmes, marié en 1756 à Demoiſelle *Suſanne de la Cour*, petite-niece de *Jean Law*, ancien Contrôleur-général des Finances, dont pluſieurs enfans.

Il a pour oncle JEAN LE COINTE, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Noailles.

Et pour frere, CHARLES-SCIPION LE COINTE, Lieutenant au Régiment de Limouſin.

La branche dite *le Cointe d'Aubeville*, s'eſt éteinte en 1752 dans NICOLAS-ANTOINE LE COINTE, Chevalier de S. Louis, Officier dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & Meſtre-de-camp de Cavalerie.

Il avoit pour frere, FRANÇOIS LE COINTE, marié à *N.... Paillet*,

dont quatre filles : la premiere eſt Madame la Comteſſe d'*Herzelles*, des Chanceliers de Brabant à Bruxelles ; la ſeconde, mariée à *N.... de Beaulieu*, Maître des Comptes de Paris ; la troiſieme, Madame *de Mally* ; & la quatrieme, non mariée. Les armes : *de gueules à 2 chevrons briſés d'argent au chef de même* ; & depuis la conceſſion de 1658, *d'azur, à une fleur de lis d'or.*

Il y a deux autres Familles nobles du nom de *le Cointe*, en Normandie, Election de Coutances ; ſçavoir,

L'une, nommée *le Cointe*, Sieur des Loges, qui porte : *de gueules, à la faſce d'or, chargée de 5 mouchetures de ſable, & accompagnée de 3 molettes d'argent.*

L'autre, appellée *le Cointe*, Sieur de Traye, qui porte : *d'argent, au ſautoir d'azur, chargé de 5 maillets du champ.*

COINTRE (LE) : Famille dont eſt ſortie CATHERINE LE COINTRE, mariée à *Laurent de Croiſettes*, Seigneur de Sainte-Meſme, Mermont & la Motte en Beauvoiſis. Les armes : *d'azur, à 3 croiſſans & une étoile d'or.*

* COISLIN, en Bretagne : Terre & Seigneurie qui entra vers le milieu du ſeizieme ſiécle dans la Maiſon du CAMBOUT, par l'alliance de *Françoiſe de Baye*, Dame de *Coiſlin* & de Merionec, avec RENÉ, Seigneur du Cambout, Grand-Veneur & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, iſſu au onzieme degré d'ALAIN, II. du nom, Seigneur du CAMBOUT.

Ce fut en faveur de CÉSAR DU CAMBOUT, ſon arriere-petit-fils, Comte de Crécy, Colonel-général des Suiſſes & Griſons, & Lieutenant-général des armées du Roi, que la Seigneurie de *Coiſlin* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres d'Août 1634, & par autres de ſurannation de Décembre 1656, regiſtrées au Parlement de Rennes le 11 Octobre 1659, & en la Chambre des Comptes de Nantes en 1661, auquel *Marquiſat* les Baronnies de *Pont-Château* & de *la Roche-Bernard* furent unies & érigées en *Duché-Pairie*, en faveur de ſon fils aîné ARMAND DU CAMBOUT, Lieutenant-général des armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, par Lettres de Décembre 1663, regiſtrées au Parlement le 15 du même mois, & en la Chambre des Comptes le 13 Avril 1671. *Voyez* CAMBOUT (DU), *Tome III.* de ce Dictionnaire.

— COLAS DE CEINTRÉ. Suivant un inventaire de titres produits pardevant M. *Jubert de Bouville*, Conſeiller d'Etat & Intendant en la Généralité d'Orléans, JACQUES DE COLAS, Seigneur de Ceintré, Lieutenant de Roi des ville & château de Breſt, prouva qu'il étoit fils de CHARLES DE COLAS, Chevalier, Seigneur de Ceintré, vivant, Lieutenant de Roi de la même Place, & qu'il étoit en poſſeſſion, par ſes pere & ayeuls, de la qualité d'*Ecuyer*, depuis près de 200 ans, ſuivant les pieces qu'il en rapporta. Cette confirmation de Nobleſſe eſt du 19 Avril 1700. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *écartelé*, au *1 & 4 d'azur à 3 faſces d'or, au 2 & 3 auſſi d'azur à la bande maçonnée d'or.*

— COLBERT : Famille qui a donné quatre Miniſtres & Secrétaires d'Etat, un Chevalier des Ordres, &c.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, étoit fils de NICO-

Digitized by Google

LAS COLBERT, Seigneur de Vandieres, Conſeiller d'Etat, & de *Marie de Puſſort*, ſœur de *Henri de Puſſort*, auſſi Conſeiller d'Etat & du Conſeil royal des Finances.

Il eut pour freres : — 1. NICOLAS COLBERT, Evêque de Luçon en 1661, puis d'Auxerre, mort le 5 Septembre 1676, Prélat vénérable pour ſa vertu & par la ſainteté de ſa vie ; — 2. CHARLES COLBERT, Marquis de Croiſſy, auteur de la branche de Colbert-Croiſſy, rapportée après celle de Colbert-Seignelai ; — 3. FRANÇOIS, Comte de Maulevrier, auteur de la branche de Colbert-Maulevrier, rapportée après les deux premieres ; & pour ſœurs, — 4. ANTOINETTE, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie, morte en 1698 ; — 5. MARIE, femme de *Jean Deſmareſt*, Intendant de Juſtice à Soiſſons, pere de *N.... Deſmareſt*, Contrôleur-Général des Finances, morte le 18 Avril 1703 ; — 6. CLAIRE-CIVILE, Abbeſſe du Lis, morte en 1720.

Branche de SEIGNELAI.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, de Châteauneuf-ſur-Cher & de Blainville, Baron de Seaux, de Linieres, d'Ormoy, *&c.* Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Contrôleur-Général de ſes Finances, Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, fils aîné de NICOLAS COLBERT, & de *Marie de Puſſort*, naquit à Paris le 31 Août 1619. LOUIS XIV, après avoir ſupprimé la charge de Surintendant, le nomma Contrôleur-Général de ſes Finances. Rien alors n'étoit plus confus & plus embarraſſé que l'adminiſtration des Finances : cependant JEAN-BATISTE COLBERT ſuivit les vues de ſon Prince avec tant de zéle & d'habileté, qu'il vint à bout de démêler ce cahos impénétrable, de déraciner les malverſations que le malheur des tems avoit introduit, & d'y rétablir cet ordre ſur lequel les étrangers même ont tâché de ſe régler. Son bon goût & ſon application firent juger à LOUIS XIV. que perſonne n'étoit plus capable que lui de veiller à la conſtruction des édifices, que Sa Majeſté avoit projettés d'élever. En effet, dès qu'il eut été revêtu de la charge de Surintendant des Bâtimens, qu'il commença d'exercer en 1664, il fit faire des deſſeins par les plus habiles Architectes pour les ouvrages ordonnés par le Roi, n'épargnant ni ſoins ni détails, pour faire valoir ceux qui étoient agréés par Sa Majeſté, & pour les perfectionner en conduiſant leur exécution. De là ce grand nombre de morceaux d'architecture, tels que la façade du Louvre, la galerie, la colonnade, les écuries de Verſailles, l'obſervatoire de Paris, *&c.* dont le goût & la magnificence attireront toujours l'admiration des connoiſſeurs.

Tous les arts qui ont quelque rapport aux bâtimens, ſemblerent alors revivre & ſe ſignaler à l'envié par la production de ces chefs-d'œuvres de peinture, de ſculpture, *&c.* que la France a droit d'oppoſer à tout ce que l'Italie a vu naître de plus rare en ce genre. Le Roi qui avoit étendu juſques ſur eux la protection qu'il avoit accordée aux ſciences, étoit réſolu de ne rien épargner pour faire fleurir les uns & les autres. Ce fut ſur

M. *Colbert*, que Sa Majeſté ſe repoſa du ſoin de lui en offrir les occaſions; & ce Miniſtre s'y attacha avec d'autant plus de zéle, qu'il ſuivoit ſa propre inclination en ſervant celle de ſon Prince. Les habiles gens, animés par l'eſpoir des gratifications qui leur étoient deſtinées, redoublerent leurs ſoins & leurs veilles pour s'en rendre dignes. Le mérite des plus modeſtes ne pouvoit ſe cacher à la vigilance de M. *Colbert*, qui prenoit le ſoin de le déterrer juſques dans les pays les plus éloignés, pour l'expoſer aux libéralités du Roi; ainſi quelques étrangers qui ſe diſtinguoient par leurs rares connoiſſances, furent attirés en France à force de bienfaits; & d'autres, à qui l'amour de la patrie ne permit pas de ſe tranſplanter, n'en eurent pas moins de part aux graces de notre Monarque bienfaiſant, & furent honorés de préſens ou de penſions. Comme ſi c'eût été trop peu reconnoître le ſçavoir dans la perſonne de ceux qui le poſſédoient déjà, la généroſité du Prince & la prévoyance de ſon Miniſtre leur inſpirerent de fournir à ces excellens maîtres les moyens de former des éleves qui puſſent un jour égaler, ou même ſurpaſſer leur réputation. Voilà ſur quels fondemens furent établies ces académies célébres auxquelles les Sciences & les Arts ſont redevables du progrès ſurprenant qu'elles ont fait en France ſous le regne de LOUIS *le Grand*. L'Académie des Inſcriptions avoit pris naiſſance dans la maiſon même de M. *Colbert*, dès l'année 1663: ce fut en 1666 que fut érigée l'Académie des Sciences, dont les membres s'appliquent particulierement à la Géométrie, à l'Aſtronomie, à la Phyſique & à la Chimie. L'Architecture eut auſſi ſon Académie en 1671. Celles mêmes qui avoient été fondées long-tems auparavant, comme l'Académie Françoiſe & celle de Peinture & de Sculpture, reſſentirent les effets de la protection du Roi & de la bienveillance de M. *Colbert*, toujours auſſi attentif à procurer aux Sciences & aux Arts de nouvelles faveurs de la part du Roi, que ſi leur inſpection eût été le ſeul emploi commis à ſon zéle.

Cependant, outre les Sciences & les Bâtimens, il eut encore à régler la Marine & le Commerce, que le Roi mit dans ſon département, en le nommant Secrétaire d'Etat l'an 1669. Sa Majeſté, dont les armes étoient redoutées ſur terre, avoit conçu le deſſein de les faire reſpecter ſur mer, & de ſe prévaloir de l'heureuſe ſituation des ports de ſon Royaume, avantage trop long-tems négligé par les Rois ſes prédéceſſeurs; à peine eut-elle chargé M. *Colbert* de travailler à ce grand projet, que ce Miniſtre raſſembla tout ce qu'il avoit de vigilance & d'habileté pour le conſommer inceſſamment. Un grand nombre de vaiſſeaux & de galeres furent conſtruits en peu de tems; des arſenaux bâtis à Marſeille, à Toulon, à Breſt & à Rochefort, furent fournis de tout ce qui étoit néceſſaire à l'armement & à l'équippement de pluſieurs flottes. Une multitude d'officiers de Marine, de pilotes, de matelots, parurent formés preſque tout-à-coup pour les manœuvres les plus difficiles, & pour les voyages les plus lointains. Enfin tous les reſſorts de ce nouvel établiſſement furent conduits avec tant de prudence & de vivacité, que les nations les plus expérimentées dans la navigation en furent également frappées de ſurpriſe & de jalouſie.

Le commerce que la France n'avoit exercé juſqu'alors qu'imparfaite-

Digitized by Google

ment, profita bientôt d'un changement ſi avantageux; nos colonies des Indes & de Canada en devinrent plus floriſſantes, & l'émulation anima tellement les négocians François, qu'il ſe forma dans la ſuite, ſous les auſpices du Roi, & par les ſoins de M. *Colbert*, trois différentes Compagnies de commerce: l'une pour les Indes Orientales, l'autre pour les Indes Occidentales, & la troiſieme pour les côtes d'Afrique. Au-dedans du Royaume, le canal du Languedoc, entrepris pour la communication des deux mers, fut conduit à ſa perfection, & ſervit à tranſporter juſques dans le cœur de la France, avec moins de peine & de frais, les denrées & marchandiſes amenées de toutes les parties du monde; les draps fins, les étoffes, les glaces de miroir, *&c.* que nous achetions très-chérement des étrangers, furent enfin fabriqués dans le Royaume, & ce fut avec tant de ſuccès, que ces manufactures ont fait tomber la réputation de celles qui étoient établies dans d'autres Etats, & les nôtres y ont été depuis le modéle de celles qu'on y a formées.

Telles étoient les occupations & les ſoins infatigables que ſe donnoit ce Miniſtre pour exécuter les grands projets de ſon Prince, lorſqu'il mourut à Paris le 6 Septembre 1683, âgé de 64 ans & 6 jours. Il avoit épouſé *Marie Charon*, fille de *Jacques Charon*, Seigneur de Menars, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Bailli de Blois, & Capitaine des chaſſes de ce Comté, & de *Marie Begon*, & ſœur de *Jean-Jacques Charon*, Seigneur de Menars, Préſident à mortier au Parlement de Paris, dont: — 1. JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, qui ſuit; — 2. JACQUES-NICOLAS, Archevêque de Rouen, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Abbé du Bec, Seigneur ſpirituel & temporel de la Charité-ſur-Loire, de l'Académie Françoiſe, *&c.* Prélat qui mourut à Paris le 10 Décembre 1707, dans ſa cinquante-troiſieme année; — 3. ANTOINE-MARTIN, Bailli & Grand-Croix de Malte, Général des Galeres de cet Ordre, Commandeur de Boncour, Colonel du Régiment de Champagne & Brigadier des Armées du Roi; il fut bleſſé à Valcourt le 5 Août 1689, & mourut de ſes bleſſures le 2 Septembre ſuivant; — 4. ARMAND COLBERT, Marquis de Blainville & d'Ormoy, né en 1664, tué à la bataille d'Hochſtet le 13 Août 1704, qui eut la charge de Surintendant des Bâtimens du Roi, Arts & Manufactures de France, en ſurvivance de M. *Colbert*, ſon pere, le 28 Mars 1674. Il avoit épouſé le 25 Juillet 1682, *Gabrielle de Rochechouart-Tonnay-Charente.* Il entra la même année au Régiment de Picardie, & ſe démit au mois de Septembre 1683, de la charge de Surintendant des Bâtimens du Roi, fut en 1684 Colonel du Régiment d'Infanterie de Foix, à ſa création le 13 Septembre, Grand-Maître des cérémonies de France, ſur la démiſſion du Marquis *de Rhodes*, le 29 Janvier 1685, ſe diſtingua particulierement au ſiége de *Cocum*, qu'on emporta l'épée à la main en 1689, & obtint un Régiment d'Infanterie de ſon nom (aujourd'hui *Beaujolois*) en 1690. On lui donna le Régiment de Champagne à la mort du Comte *de Seaux*, ſon frere, tué à Fleurus; il fut à la priſe de Mons en 1691 & de Namur, au combat de Steinkerque, où il fut bleſſé en 1692, Brigadier en 1693, & Maréchal-de-Camp en 1702. Il

fut nommé pour commander à Keiſerſwert, ſoutint dans cette place 59 jours de tranchée ouverte, fit périr 6 à 7000 hommes des ennemis par l'effet de ſon artillerie, où, dans les fréquentes ſorties qu'il fit faire, il fut bleſſé légérement à l'épaule en allant viſiter les ouvrages; & lorſqu'il ſe rendit le 15 Juin, la ville étoit réduite en un monceau de pierres. Il dicta lui-même les conditions de la capitulation, dont la principale étoit que les alliés feroient raſer toutes les fortifications à leurs dépens, & que les ôtages qu'ils devoient donner pour la ſûreté de leur parole, ne ſeroient renvoyés qu'après que des Ingénieurs François ſe ſeroient aſſurés de ſon exécution.

Le Roi créa le Marquis *de Blainville* Lieutenant-Général de ſes Armées le 19 Juin, & l'employa par Lettres du 20, dans l'Armée des Pays-Bas ſous M. le Duc *de Bourgogne* & le Maréchal *de Boufflers*. Il commanda pendant l'hiver à Namur le 16 Novembre. Employé à l'armée de Baviere ſous le Maréchal *de Villars* en 1703, il eut part à tous les ſuccès de cette campagne, combattit avec valeur à la bataille d'Hochſtet, & commanda à Ulm pendant l'hiver, ſervant à la même armée ſous l'Electeur de Baviere & le Maréchal *de Marchin* en 1704; détaché au mois d'Avril pour favoriſer le paſſage d'un convoi qui venoit de Schaffouſe, il s'empara de Stokack & amena le convoi, fut bleſſé à la bataille d'Hochſtet le 13 Août, & mourut le même jour à Ulm. Il n'a laiſſé de ſon mariage que MARIE-MADELENE COLBERT, mariée le 26 Mai 1706, à *Jean-Batiſte de Rochechouart-Mortemar*, Comte de Maure, dont le Duc *de Rochechouart*. — 5. LOUIS, auteur de la branche de Linieres, rapportée ci-après; — 6. CHARLES, connu ſous le nom de *Comte de Seaux*, Colonel du Régiment de Champagne, à la tête duquel il fut bleſſé à Fleurus en 1690, & mourut peu de tems après de ſa bleſſure; — 7. JEANNE-MARIE-THÉRESE, mariée le 3 Février 1667, à *Charles-Honoré d'Albert*, Duc de Chevreuſe, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi; — 8. HENRIETTE-LOUISE, mariée le 21 Janvier 1671, à *Paul de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi; — 9. & MARIE-ANNE, mariée le 14 Février 1679, à *Louis de Rochechouart*, Duc de Mortemar, Général des Galeres de France.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, fils aîné du Miniſtre d'Etat, & de *Marie Charon*, naquit à Paris en 1651. Son pere prit ſoin lui-même de le former aux affaires, & lui obtint enſuite la Charge de Secrétaire d'Etat en ſurvivance. Chargé dès-lors d'une partie du détail de la Marine, il ſe rendit bientôt capable d'en ſoutenir ſeul tout le poids, & il acheva, ſous Sa Majeſté, d'en perfectionner l'établiſſement.

Son miniſtere a été célébre par la priſe de Gênes en 1684, par les différentes expéditions faites ſur les Corſaires de Tripoli & d'Alger, par celle qui contraignit les Eſpagnols de reſtituer le prix d'un grand nombre d'effets ſaiſis ſur les Marchands François dans les Indes occidentales, & par le Traité fait avec le Roi de Siam. Lorſque la guerre recommença en 1688, il s'embarqua ſur la flotte deſtinée à faire tête aux deux flottes ennemies qui ſe retirerent dans leur Port; au mois d'Octobre 1689, il

Digitized by Google

fut honoré de la dignité de Miniſtre d'Etat, & après avoir travaillé en 1690 à un nouvel armement qui fut ſuivi de la bataille gagnée dans la Manche, à la hauteur du Cap de Beveziers, il tomba dans une maladie de langueur dont il mourut au mois de Novembre de la même année, âgé de trente-neuf ans, regretté ſur-tout des Officiers de Marine, qui connoiſſoient par eux-mêmes ſa capacité dans les fonctions les plus difficiles de leur métier.

Il avoit épouſé 1°. le 28 Février 1675, *Marie-Marguerite d'Alegre*, fille unique de *Charles-Yves*, Marquis d'*Alegre*, morte le 16 Mars 1678, ne laiſſant qu'une fille morte en bas âge; & 2°. *Catherine-Thereſe de Matignon*, Marquiſe de Lonré, fille puînée de *Henri de Matignon*, Comte de Thorigni, laquelle ſe remaria le 22 Février 1696, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marſan, dont elle eut auſſi des enfans, & mourut le 7 Décembre 1699. De ſon mariage avec le Marquis *de Seignelai* elle a laiſſé: — 1. MARIE-JEAN-BATISTE, Marquis de Seignelai, qui ſuit; — 2. LOUIS-HENRI, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Seignelai*, né en 1687, mort en Janvier 1705; — 3. CHARLES-ELÉONOR, Comte de Seignelai, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 4. & THÉODORE-ALEXANDRE, Comte de Ligny, né en 1690, mort en 1695.

MARIE-JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, de Lonré, *&c.* Maître de la Garderobe du Roi, en ſurvivance du Marquis *de la Salle*, fut nommé Colonel du Régiment de Champagne en 1702, Brigadier des Armées du Roi le 20 Juin 1708, & mourut le 26 Février 1712, âgé de 29 ans. Il avoit épouſé le 10 Janvier 1708, *Marie-Louiſe-Maurice de Furſtemberg*, fille d'*Antoine-Egon*, dont il a eu: — 1 & 2. MARIE-LOUISE & MARIE-SOPHIE, qui, par la mort de ſa ſœur devenue Comteſſe de Tancarville, Marquiſe de Seignelai, & Dame de Gournai en Bray, épouſa en 1724, *Charles-François de Montmorency-Luxembourg*, Duc de Piney-Luxembourg, mort Maréchal de France; elle eſt morte le 29 Octobre 1747, mere du feu Duc *de Montmorency* & de la Princeſſe *de Robeque-Montmorency*.

CHARLES-ELÉONOR COLBERT, Comte de Seignelai, frere puîné de MARIE-JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, a été marié deux fois, & eſt mort le 17 Mars 1747. De ſa premiere femme, *Anne de la Tour-Taxis*, Comteſſe de Valſaſſine, il a laiſſé la Comteſſe *de Jonzac*; & de ſa ſeconde, *Marie-Renée de Gontaut-de-Biron*, ſœur du Maréchal actuel: — 1. JEAN-BATISTE-ANTONIN, Marquis de Seignelai, né le 13 Septembre 1731, d'abord Colonel du Régiment de l'Iſle de France, Chevalier de S. Louis, nommé en Décembre 1762, Colonel du Régiment de Champagne, & mort en 1767, ſans enfans de *Marie-Anne de Montigni*, décédée avant lui la même année; — 2. & N... COLBERT, mariée au Comte *de Lordat*, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Brouage, mort en 17..

Branche de LINIERES.

LOUIS COLBERT, cinquieme fils de JEAN-BATISTE COLBERT, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Marie Charon*, fut d'abord Abbé de Bon-

port, puis Comte de Linieres, & ſervit en qualité de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Flamans. Il épouſa le 4 Mai 1694, *Marie-Louiſe du Bouchet*, fille du Marquis *de Sourches*, Grand Prévôt de France, mere du Marquis DE COLBERT, Capitaine de Gendarmerie, depuis Maréchal-de-Camp.

Sa poſtérité ne ſubſiſte plus aujourd'hui que dans PHILIPPE-HORTENSE COLBERT-DE-LINIERES, mariée à *Louis-Auguſte*, Comte *de Maridor*, Grand-Sénéchal du Maine, dont une fille mariée le 18 Juin 1758, à *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*.

Branche de CROISSY.

CHARLES COLBERT, Marquis de Croiſſy & de Torcy, fut ſucceſſivement Conſeiller d'Etat ordinaire, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur en Angleterre, l'un des Ambaſſadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires pour la paix à Nimegue, & Ambaſſadeur pour Sa Majeſté vers le Duc *de Baviere*, au ſujet du mariage de Monſeigneur le Dauphin. Ce fut lui qui conclut la paix entre les Etats Généraux & l'Evêque de Munſter, & celle des Pays-Bas en 1668 à Aix-la-Chapelle. Après s'être acquitté de pluſieurs grands emplois dedans & dehors le Royaume, il fut nommé par le Roi Miniſtre & Secrétaire d'Etat le 20 Novembre 1679, & mourut le 28 Juillet 1696, âgé de 67 ans. De ſon épouſe *Françoiſe Beraud*, fille unique de *Joachim Beraud*, Grand-Audiencier de France, morte le 17 Septembre 1719. Il laiſſa : — 1. JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Torcy, qui ſuit ; — 2. CHARLES-JOACHIM COLBERT, né le 11 Juin 1667, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Froidmont & Evêque de Montpellier, mort le 8 Avril 1738, dans la ſoixante-onzieme année de ſon âge, & dans la quarante-deuxieme de ſon Epiſcopat ; — 3. LOUIS-FRANÇOIS-HENRI COLBERT, Comte de Croiſſy, né le 15 Février 1677, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Croiſſy*. Il entra aux Mouſquetaires au commencement de 1691, eut une Lieutenance au Régiment du Roi le 15 Décembre de la même année, & ſervit au ſiége de Namur, au combat de Steinkerque, où il eut un cheval tué ſous lui, & au bombardement de Charleroi en 1692. On lui donna le Régiment d'Infanterie de Santerre, lors de ſa formation le 4 Octobre. Il étoit avec ce Régiment au ſiége de Huy, à la bataille de Nerwinde, & fut Brigadier en 1702 ; enfermé dans Keiſerſwert, il contribua à la défenſe vigoureuſe qu'y fit le Marquis *de Blainville*, commanda la ſortie du 22 Mai, qui ſe fit en plein jour, chaſſa les ennemis de leurs tranchées, raſa une partie de leurs ouvrages, & reçut une bleſſure au bras.

Employé en Allemagne en 1703, ſous le Maréchal *de Tallart*, Commandant de la Brigade du Régiment du Roi à la bataille de Spire, avec cette ſeule Brigade il défit entierement l'infanterie de la droite des ennemis ; ce qui contribua beaucoup au gain de la bataille. Servant encore en Allemagne ſous le même Maréchal en 1704, il combattit à Hochſtet, & y fut fait priſonnier. On le fit Maréchal-de-camp le 26 Octobre. Echangé en 1706, il fut employé l'année ſuivante à l'armée de Flandre, ſous le Duc

de

Digitized by Google

de Vendôme, commença la campagne ſur le Rhin ſous le Maréchal *de Berwick* en 1708, repaſſa à l'armée de Flandre au mois de Juillet, & y commanda pendant quelque tems huit bataillons & huit eſcadrons, qui étoient campés à deux lieues de l'armée; détaché au mois d'Octobre ſous les ordres du Marquis *de Puyguion*, pour faire le ſiége de Leffingen, il fut fait priſonnier dans une ſortie que les ennemis firent.

Echangé en 1709, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Mars 1710, il ſervit à l'armée de Flandre, fut nommé Gouverneur de Crécy en Brie en 1711, & prit le nom de Comte *de Croiſſy* en ſe mariant le 30 du même mois & de la même année à *Marie Brunet-de-Rancy*. Il ſe trouva à l'affaire de Denain, aux ſiéges de Douay, du Queſnoy, de Bouchain en 1712, à la défaite du Général *Vaubonne*, aux ſiéges de Landaw & de Fribourg en 1713, & obtint à la mort du Marquis *de Sevigné* la charge de Lieutenant de Roi au Comté Nantois. Il fut enſuite pendant quelques années Ambaſſadeur extraordinaire du Roi auprès de CHARLES XII. en 17.. Roi de Suede, & ne ſervit plus. Il eut de ſon mariage le Marquis *de Colbert*, Mouſquetaire Noir, tué le 27 Juin 1743 à la bataille de Dettingue, & la Marquiſe *de Chabanois*; — 4. MARIE-FRANÇOISE, née le 6 Février 1671, mariée le 15 Mai 1696, à *Joachim de Montaigu*, Vicomte de Beaune, Marquis de Bouzoles, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi; — 5. CHARLOTTE, née le 26 Mai 1678, Religieuſe à l'Abbaye du Tréſor, puis à l'Abbaye de S. Antoine à Paris, & Abbeſſe de Pantemont, bénite le 7 Juillet 1718, & nommée Abbeſſe de Maubuiſſon en Décembre 1719, morte en 17..; — 6. MARGUERITE-THÉRESE, née le 7 Juillet 1682, & morte le 27 Janvier 1769. Elle avoit épouſé, 1°. le 28 Août 1701, *Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Reſnel, Gouverneur & Grand-Bailli de Chaumont en Baſſigni, mort le 17 Juin 1702, dont elle a eu M. *de Clermont-d'Amboiſe*; & 2°. le 5 Janvier 1704, *François-Marie Spinola*, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres, *&c.* mort le 15 Mai 1727; — 7. OLIMPE-SOPHIE, née le 7 Juillet 1686, morte le 18 Juin 1705.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Torcy, Croiſſy, Sablé, Boisdauphin, Preſſigni, *&c.* fut reçu Secrétaire d'État en ſurvivance de ſon pere le 25 Septembre 1689, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi en 1696, puis Chancelier deſdits Ordres en Janvier 1701, & Surintendant général des Poſtes & Relais de France en 1700. Il fut Envoyé extraordinaire pour le Roi en Portugal dès l'âge de 19 ans, au mois de Janvier 1684, puis en Dannemarck, au ſujet de la mort de la Reine-mere, au mois d'Avril 1685, & en Angleterre l'année d'après. Il acquit dans le cours de ſes voyages beaucoup de lumieres & de connoiſſances ſur les affaires étrangeres. On dut à ſes grands talens le traité d'Utrecht, par lequel, après 13 ans d'une guerre malheureuſe, LOUIS XIV. vit ſon petit-fils reconnu Roi d'Eſpagne & des Indes par toute l'Europe; les Anglois furent fort mécontens de cette paix, & tinrent, après la mort de la Reine ANNE, un *Comité ſecret* pour examiner la conduite de Mylord *Boulimbrock*, qui avoit négocié la paix avec le Marquis *de Torcy*, & forme-

rent contre lui l'accuſation que les Loix appellent de *hautes malverſations*; ce qui fit que Mylord *Boulimbrock* paſſa en France.

Le Marquis *de Torcy* fut nommé par le feu Roi, du Conſeil de la Régence. Il a été Préſident de l'Académie des Sciences, & eſt mort à Paris le 2 Septembre 1746, âgé de 81 ans, laiſſant de *Catherine-Félicité Arnaud*, fille de *Simon Arnaud*, Marquis de Pompone, qu'il avoit épouſée le 13 Août 1696: — 1. JEAN-BATISTE-JOACHIM COLBERT, qui ſuit; — 2. CHARLES, mort en 1708; — 3. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, mariée le 12 Avril 1715, à *Joſeph-André d'Ancezune-de-Caderouſſe*, dit *le Marquis d'Ancezune*, morte en Mai 1749; — 4. CATHERINE-PAULINE, alliée le 24 Février 1718, à *Louis du Pleſſis-Châtillon*, Marquis de Nonant, Lieutenant-Général, mort en Février 1754, laiſſant *Marie-Félicité*, niéce du feu Commandeur de Nonant, mariée au Comte *de Narbonne-Pelet*; — 5. & CONSTANCE COLBERT, née en Mai 1710, mariée au Comte *de Mailli-d'Haucourt*, morte, & mere de la Marquiſe *de Voyer*.

JEAN-BATISTE-JOACHIM COLBERT-DE-TORCY, Marquis de Croiſſy, né le 25 Janvier 1703, Mouſquetaire en 1718, Colonel-Lieutenant du Régiment Royal, Infanterie, le 6 Mars 1719, & Capitaine des Gardes de la Porte le 6 Décembre 1723, commanda ſon Régiment au ſiége de Kell en 1733, & au ſiége de Philisbourg en 1734, fut fait Brigadier le premier Août, finit la campagne en cette qualité, partit de l'armée du Rhin au mois d'Octobre, conduiſit ſon Régiment à l'armée d'Italie, arriva à Pavie le 5 Décembre, y paſſa l'hiver, ſervit aux ſiéges du Château de Gonzagues, de Revero en 1735, & rentra en France au mois de Mai 1736. Il fut fait Maréchal-de-camp le premier Janvier 1740, ſe démit du Régiment Royal; employé à l'armée de la Meuſe, ſous le Maréchal *de Maillebois* le premier Août 1741, il marcha avec la troiſieme diviſion, qui partit de Givet le 31 du même mois, la conduiſit en Weſtphalie, & commanda pendant l'hiver à Linn, ſous le Comte *de la Mothe*. Lorſque cette armée paſſa au mois d'Août 1742 de Weſtphalie en Bohême, le Marquis *de Croiſſy* marcha avec la deuxieme diviſion: il ſe trouva à pluſieurs eſcarmouches vives, & rentra en France après la campagne.

Employé à l'armée du Rhin ſous le Maréchal *de Coigny* le premier Avril 1744, il ſervit en qualité de Maréchal-de-camp, concourut à la priſe de Weiſſembourg, des lignes de la Lautern, porta au Roi cette nouvelle à Dunkerque, où il arriva le 9 Juillet. Retourné à l'armée, il ſe trouva à l'affaire d'Haguenau, fut déclaré Lieutenant-Général le 26 Août, & ſe trouva au ſiége de Fribourg, où il ſervit en cette qualité. Employé à l'armée du Roi par Lettres du premier Avril 1745, il concourut à la priſe des Ville & Citadelle de Tournay, & combattit à Fontenoy. Servant enſuite à la même armée au ſiége de Namur, il ſe trouva à la bataille de Rocoux, où il ſe diſtingua, comme il avoit fait à la bataille de Fontenoy. Il donna de pareilles preuves de valeur en 1747 à Lawfelt, & fut encore employé à l'armée de Flandre en 1748: il y ſervit du premier Mai au 15 Juin; la paix étoit faite du 30 Avril.

Il a épouſé par contrat du 27 Février 1726, *Henriette-Bibienne de Fran-*

Digitized by Google

quetot-de-Coigny, née le 11 Novembre 1703, fille du feu Maréchal *de Coigny*, dont il a : — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS MENELAI, Marquis de Sablé, né en 1728, ſucceſſivement Colonel du Régiment de Hainaut, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp en Décembre 1762, & Capitaine des Gardes de la Porte en ſurvivance en 1763. Il a épouſé le 25 Avril de la même année *Antoine-Adélaïde de la Roche-Rambure*; — 2. CHARLES-ANTOINE-FÉLIX, Marquis de Torcy, né le 10 Juillet 1729, Capitaine de Gendarmerie, & Maréchal-de-camp; — 3. JOSEPH-EDMÉ-FRANÇOIS-DE-SALES COLBERT, Comte de Poligni, péri ſur le vaiſſeau de *Theſée*, qui coula à fond à la bataille donnée entre M. le Maréchal *de Conflans* & l'Amiral *Hawke*, à la hauteur de Belle-Iſle, le 20 Novembre 1759; — 4. ANDRÉ-THÉRESE-AUGUSTIN, Comte de Preſſigni, né le 10 Juillet 1740, Sous-Lieutenant de Gendarmerie. JOSEPH & ANDRÉ étoient nés jumeaux; — 5. HENRIETTE-BIBIENNE, Dame de Meſdames, mariée en 1746, à *Guy-François de la Porte*, Marquis de Riant.

Branche de MAULEVRIER.

FRANÇOIS COLBERT, Comte de Maulevrier, Seigneur de Vandieres, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées, étoit frere de JEAN-BATISTE COLBERT, Miniſtre & Secrétaire d'Etat. Il fut Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires en 1665, après M. *de Marſac*, & il s'en démit pour aller au ſiége de Candie. Il ſe trouva à la campagne de Flandre en 1667, ſervit au ſiége & à la priſe d'Ath, de Tournay, de Douay, de Lille; au ſiége de Lille ayant eu ordre d'attaquer la demi-lune, malgré une bleſſure qu'il avoit reçue la veille, il chargea les ennemis, les pouſſa hors leur poſte, & enleva la demi-lune; au ſiége de Candie en 1669, il eut part à toutes les ſorties qui ſe firent toujours avec ſuccès, à l'une deſquelles il fut bleſſé à la tête; fit la campagne d'Hollande en 1672, & continua de ſervir. LOUIS XIV. le fit Lieutenant-Général de ſes Armées le 25 Février 1676, Gouverneur des Ville & Citadelle de Tournay en 1682, & le créa en 1688, Chevalier des Ordres du Roi.

Employé à l'armée de Flandre ſous le Maréchal *de Luxembourg* le 19 Avril 1690, il commanda un Camp à Ottigny pendant toute la campagne, enſuite à Tournay & à Ypres pendant celle de 1691, les troupes deſtinées à la défenſe des lignes, par ordre du 5 Août, à Dunkerque, Gravelines, Calais & Ardres, par ordre du 27 Juin 1692, & mourut l'année ſuivante, laiſſant de ſon épouſe, *Marie-Madelene de Bautru*, fille de *Guillaume de Bautru*, Comte de Serrant, Chancelier de MONSIEUR, morte le 10 Mars 1700 : — 1. JEAN-BATISTE COLBERT, Comte de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, tué en défendant Namur le 18 Juillet 1695; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. HENRI COLBERT, dit *le Chevalier de Maulevrier*, mort le 25 Août 1711. Il fut Chevalier de Malte dès 1688, ſervit quelques années dans le Régiment d'Infanterie dont ſon frere étoit Colonel, & ſe trouva à la défenſe de Namur en 1695; ſon frere y fut tué:

on lui donna ce Régiment (aujourd'hui *Beaujolois*) le 6 Septembre ; avec lequel il combattit à Carpi & à Chiari, ſe jetta le premier Décembre dans Caneto, défendit cette Ville trois jours contre toute l'armée du Prince *Eugene*, qui l'obligea enfin de ſe rendre à diſcrétion, & fut fait Brigadier le 29 Janvier 1702; employé à l'armée d'Italie le 21 Février, il contribua aux victoires de Saint-Vittoria & de Luzara, à la priſe de cette place, à la réduction de Guaſtalle & de Borgo-forte la même année, ſe trouva à la défaite du Général *Staremberg* près de Stradella, eut part à la victoire remportée à Caſtelnovo de Bormia, à toutes les expéditions du Duc *de Vendôme* dans le Trentin, & à la défaite du Général *Viſconti* en 1703.

Il ſervit au ſiége & à la priſe de Verceil, d'Yvrée & de ſa Citadelle en 1704, obtint le grade de Maréchal-de-camp le 26 Octobre, marcha au mois de Novembre au ſiége de Verue, qui ſe rendit au mois d'Avril 1705, combattit à Caſſano au mois d'Août, fut créé Inſpecteur-Général de l'Infanterie, par Commiſſion du premier Septembre, & concourut à la priſe de Socino au mois d'Octobre, ſe démit de ſon Régiment au mois de Février 1706, ſe trouva à la bataille de Calcinato au mois d'Avril, en apporta la nouvelle au Roi, retourna ſervir en Italie au ſiége de Turin, & à la bataille qui ſe donna ſous cette place; employé à l'armée d'Eſpagne par lettre du 4 Avril 1707, il ſe trouva à la bataille d'Almanza, à la réduction de quelques Villes du Royaume de Valence, aux ſiéges & aux priſes de Lerida & de Tortoſe, & de pluſieurs Forts du Royaume d'Arragon, ſous M. le Duc *d'Orléans*, en 1708; enfin il ſervit dans la même armée ſous le Maréchal *de Bellefonds*, qui ſe tint ſur la défenſive en 1709; fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Mars 1710, il fut encore employé à l'armée de Flandre, & ſe démit au mois de Mars 1711 de ſon inſpection. Il mourut de la petite vérole à Cambray; — 4. LOUIS-CHARLES, Abbé de Maulevrier: Il renonça à l'Etat eccléſiaſtique & ſe maria en 1724; — 5. & MARIE-THÉRESE, mariée le 12 Juin 1685, à *Jacques-Eléonor de Rouxel*, Comte de Medavy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Dunkerque, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1706, & depuis Maréchal de France.

FRANÇOIS COLBERT, Comte de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre & Brigadier des Armées du Roi, mourut le 2 Avril 1706, âgé de 31 ans. Il avoit épouſé le 25 Janvier 1698, *Henriette-Marthe de Froulay*, fille de *René*, Sire de Froulay, Comte de Teſſé, Grand d'Eſpagne, Maréchal & Général des Galeres de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Françoiſe d'Aubert*, Dame d'Aunai, dont il a eu, entr'autres enfans, — 1. LOUIS-RENÉ COLBERT, Comte de Maulevrier, né le 14 Décembre 1699, Mouſquetaire en 1717, Colonel du Régiment de Piémont le 6 Mars 1719. Il commanda au ſiége de Kell en 1733, à l'attaque des lignes de Dettingen, au ſiége de Philisbourg en 1734, & obtint le grade de Brigadier le premier Août. Il ſervit à l'armée du Rhin en 1735, ſe démit de la Lieutenance générale du Gouvernement d'Anjou au mois de Février 1738, qu'il avoit eu en 1717, fut créé Maréchal-de-camp

Digitized by Google

le premier Janvier 1740, ſervit à l'armée de la Meuſe ſous le Maréchal *de Maillebois* le premier Août 1741, & marcha encore avec la premiere diviſion de cette armée au mois d'Août 1742 pour ſe rendre ſur les frontieres de Bohême, où il ſe trouva à pluſieurs eſcarmouches très-vives. L'armée étant rentrée en Baviere, le Comte *de Maulevrier* alla au ſecours de Braunaw, & rentra en France au mois de Janvier 1743; employé à l'armée du Rhin ſous le Maréchal *de Coigny* le premier Avril 1744, il contribua à la repriſe de Weiſſembourg & des lignes de la Louth, ſe trouva à l'affaire d'Haguenau, fut employé à l'armée du Bas-Rhin ſous le Maréchal *de Maillebois* le premier Novembre, & ſe trouva à la priſe de Cronembourg au mois de Mars 1745.

Il paſſa à l'armée d'Italie le premier Avril ſuivant, fut fait Lieutenant-Général des armées du Roi le premier Mai, ſe trouva ſous les ordres de l'Infant Don PHILIPPE, à la priſe de la vallée de Spino, du Château d'Acqui, au ſiége de la priſe de Plaiſance, de Pavie, au combat de Rivaronne, aux ſiéges d'Alexandrie, de Valence, d'Aſti, de Caſal, & paſſa l'hiver auprès de l'Infant. Il continua d'être employé à la même armée en 1746, marcha au ſecours de Valence, dont on ne put empêcher la priſe; ſervit au ſiége d'Acqui, combattit à Plaiſance le 16 Juin, ſe trouva à la bataille du Tidon le 10 Août, & continua de ſervir dans la même armée, qui s'étoit repliée en Provence ſous le Maréchal *de Belle-Iſle* le 10 Novembre juſqu'au mois de Mars 1747, que l'armée ſe ſépara; fut un des premiers qui paſſa le Var avec cette armée en 1747, concourut à la conquête de Nice, de Villefranche, de Montalban, de Vintimille, & marcha au ravitaillement de cette place au mois d'Octobre. On lui donna le Gouvernement de Saint-Jean-Pied-de-Port le 4 Mai 1748, & on le nomma en même tems Miniſtre du Roi près l'Infant Duc de Parme.

Il avoit épouſé *Marie-Catherine d'Eſtaing*, & il mourut le 29 Novembre 1750. Il en a eu HENRI-FRANÇOIS COLBERT-MAULEVRIER, Vidame de Châlons en Champagne, Sous-Lieutenant de Gendarmerie, mort le 30 Janvier 1748, laiſſant veuve, ſans enfans, *Anne-Eſpérance Chauvelin*, fille du Garde des Sceaux, remariée au Marquis *de Laigle*; — 2. RENÉ-HENRI, Comte de Maulevrier, veuf en premieres noces de *N... de Fiennes*, & remarié le 4 Mars 1754, à *Charlotte-Jacqueline-Françoiſe de Manneville*, couſine de la Ducheſſe *de Rochechouart*, dont deux garçons; — 3. & MARIE-HENRIETTE COLBERT, mariée en Août 1722, à *Charles-François d'Eſtaing*, Marquis de Saillans, *&c.* Brigadier des Armées du Roi & Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, dont le Comte *d'Eſtaing*.

Branche de SAINT-POUANGE & de VILLACERF.

JEAN-BATISTE COLBERT, Seigneur de Saint-Pouange & de Villacerf, ſecond fils d'OUDART COLBERT *de Saint-Pouange* & *de Villacerf*, a fait une autre branche de *Colbert*, tous ſortis d'une même tige. Après avoir été Maître des Comptes à Paris, il fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Intendant de Juſtice en Lorraine. Il épouſa en 1628,

Claude le Tellier, ſœur de *Michel le Tellier*, Chancelier de France, dont il a eu : — 1. EDOUARD COLBERT, Marquis de Villacerf, qui ſuit ; — 2. MICHEL COLBERT, Aumônier du Roi, Agent-général du Clergé, puis Evêque de Mâcon, mort le 28 Novembre 1676 ; — 3. GABRIEL COLBERT, mort Chevalier de Malte ; — 4. JEAN-BATISTE-MICHEL COLBERT, ſucceſſivement Evêque de Montauban & Archevêque de Toulouſe, mort en 1710 ; — 5. GILBERT COLBERT, Marquis de Saint-Pouange & de Villacerf, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

EDOUARD COLBERT, Marquis de Saint-Pouange & de Villacerf, *&c.* Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, premier Maître-d'hôtel de la Reine MARGUERITE-THÉRESE D'AUTRICHE, puis de Madame la Dauphine, & Surintendant des Bâtimens du Roi, mourut le 18 Octobre 1699. Il avoit épouſé *Geneviéve Larcher*, fille de *Michel Larcher*, Marquis d'Eſternai, Préſident en la Chambre des Comptes, morte le 17 Avril 1712, dont il eut : — 1. EDOUARD COLBERT, Marquis de Villacerf, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Tilladet, tué à la bataille de Caſſel le 11 Avril 1677 ; — 2. MICHEL-FRANÇOIS COLBERT *de Villacerf*, Marquis de Payens, Meſtre-de-camp du Régiment de Berri, Cavalerie, tué au ſiége de Furnes le 5 Janvier 1693 ; — 3. CHARLES-MAURICE COLBERT *de Villacerf*, Abbé de Saint-André-en-Gouffer & de Saint-Pierre-le-Néaufle-le-vieil, Agent-Général du Clergé ; — 4. PIERRE-GILBERT COLBERT, qui ſuit ; — 5. MARGUERITE COLBERT-*de-Villacerf*, mariée en 1688, à *Jean-Batiſte-François de Montlezun*, Marquis de Beſmeaux, morte en Décembre 1696 ; — 6. & ANNE-MARIE COLBERT-*de-Villacerf*, née en Juillet 1683, mariée le 21 Avril 1705, à *Charles-Louis de Montſaulnin*, Marquis du Montal, qui fut depuis Lieutenant-Général & Chevalier des Ordres.

PIERRE-GILBERT COLBERT, Marquis de Villacerf, *&c.* fut reçu Chevalier de Malte en 1676 ; mais ayant pris le parti des armes après la mort de ſes freres aînés, il fut Capitaine de vaiſſeau en 1692, puis premier Maître-d'hôtel de Madame la Dauphine, & enſuite de la Reine. Il épouſa le 21 Janvier 1696, *Marie-Madelene de Senneterre*, morte le 22 Juin 1716, âgée de 43 ans, fille de *Jean-Charles*, Comte de Brinon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Bauves-Contenant*, dont il a eu : — 1. MARGUERITE COLBERT, mariée le 17 Décembre 1714, & veuve de *François-Emmanuel*, Marquis de Cruſſol, *&c.* — 2. MARIE-GENEVIEVE COLBERT, mariée le 14 Mai 1716, à *Gilbert-Henri-Amable de Veny-d'Arbouſe*, Comte de Villemont ; — 3. MARIE-ANNE COLBERT-DE-VILLACERF, alliée le 10 Août 1722, à *André-Joſeph des Friſches-de-Braſſeuſe*, Marquis d'Oria, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Briſſac, morte le 18 Octobre 1723 ; — 4. & Madame *de Groſlier*, morte en 17..

GILBERT COLBERT, Marquis de Saint-Pouange, cinquieme fils de JEAN-BATISTE COLBERT de Saint-Pouange & de Villacerf, & de *Claude le Tellier*, fut reçu en Janvier 1701, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi. Il mourut le 23 Octobre 1706, & avoit épouſé *Marie de Berthemet*, fille de *Laurent de Berthemet*, Maître des Comptes, dont il eut pour fils unique,

Digitized by Google

FRANÇOIS-GILBERT COLBERT, Marquis de Chabanois, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 11 Novembre 1719. De ſon mariage contracté le 24 Mars 1702, avec *Jacqueline d'Eſcoubleau*, fille unique de *François*, Comte de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, ſont iſſus: — 1. FRANÇOIS-GILBERT COLBERT, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE-ANTOINE, Marquis de Colbert, né le 29 Décembre 1707, Brigadier de Cavalerie, mariée à *N... de Gourdomer*, fille de *N... de Gourdomer*, Maréchal-de-camp & Officier d'Artillerie.

FRANÇOIS-GILBERT COLBERT, né le 7 Novembre 1705, Marquis de Chabanois, Maréchal-de-camp & Lieutenant de Roi du Comté Nantois, a épouſé le 23 Janvier 1731, MARIE-JEANNE COLBERT DE CROISSY, & il eſt mort le 23 Décembre 1765, laiſſant trois garçons: — 1. CLAUDE-THÉOPHILE, Comte de Chabanois, Sous-Lieutenant de Gendarmerie; — 2. LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Comte de Colbert, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Lieutenant de Roi du Comté Nantois, marié, contrat ſigné le 30 Décembre 1770, avec *N... David*, fille de *N... David*, ancien Gouverneur-Général des Iſles de France & de Bourbon, & Chevalier de S. Louis; — 3. ANTOINE-ALEXANDRE, Vicomte de Chabanois, né le 14 Décembre 1746, Officier aux Gardes, mort en 176..

Les autres freres de JEAN-BATISTE COLBERT, Seigneur de Villacerf, furent: — 1. OUDART-COLBERT, aîné de tous, reçu Conſeiller au Parlement en 1614, qui, d'*Anne Sevin*, ſon épouſe, eut MICHEL COLBERT, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort en 1694, ne laiſſant que des filles, MARGUERITE COLBERT, veuve de *Vincent Otman*, Intendant des Finances, morte le 28 Juillet 1704, & ANTOINETTE COLBERT, qui épouſa 1°. *Pierre de la Cour*, Préſident des Comptes, & 2°. *Louis-Saladin d'Anglure-de-Bourg-le-Mont*, Duc d'Atri, morte le 19 Septembre 1698; — 2. SIMON COLBERT, Conſeiller au Parlement en 1638, & Aumônier du Roi; — 3. NICOLAS COLBERT, qui ſuit.

NICOLAS COLBERT, Seigneur de Turgis, Maître des Comptes, mort en 1686, laiſſa de ſon épouſe, *Madelene Graſſeteau*: — 1. HUGUES COLBERT, Officier de Galeres, tué au ſiége de Barcelonne; — 2. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 3. MADELENE COLBERT, qui épouſa *Louis de Bautru*, Comte de Nogent, Gouverneur de Sommieres, dont il n'y a pas eu d'enfans, morte en 1714.

JEAN-BATISTE COLBERT-DE-TURGIS, Capitaine de vaiſſeau, mort en 1715, avoit épouſé *Lucrece de Gaudemard*, dont il eut: — 1. JEAN-BATISTE COLBERT, Capitaine dans le Régiment de Poitou, mort en 1725; — 2. ETIENNE COLBERT, Doyen de l'Égliſe d'Orléans, Abbé Commendataire des Abbayes Royales de S. Meſmin & de S. Michel en Thiérache; — 3. MICHEL, Marquis DE COLBERT-TURGIS, Chef d'Eſcadre des Armées Navales, qui a épouſé en 1754, *Françoiſe-Eliſabeth-Maxime de Raſcas*, dont trois garçons.

Il y a la branche de *Saint-Mars*, qui a été formée par l'ayeule de la

Marquiſe *de Noé*, N... COLBERT, veuve du Marquis *de Noé*, qui a pour ſœurs la Baronne *de Meſplez* & la Comteſſe *de Lupé-Garané*. De cette branche étoit feu le Comte *de Colbert*, Officier des Chevaux-Légers de la Garde, marié à *N... de Gouffier*, remariée au Comte *de Gouffier*, ſon couſin.

CHARLES COLBERT, Seigneur *du Terron*, *&c.* qui eſt ſorti de la même tige que tous les *Colberts*, fut Intendant de la Marine & Conſeiller d'Etat, & mourut le 9 Avril 1684, ne laiſſant que quatre filles : — 1. FRANÇOISE, épouſe du Prince *de la Carpegne*, Romain ; — 2. MADELENE, épouſe de *Pierre Gaſſion*, Préſident au Parlement de Pau ; — 3. CAROLINE-EUROPE, mariée à *Claude*, Marquis *de Bourdeilles*, Comte de Matha, morte en Mai 1675 ; — 4. & MARIE-ANNE, mariée 1°. à *François Duprat-de-Barbançon*, Marquis de Cani, premier Maître-d'hôtel de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans ; & 2°. à *Hiacinthe-Thomas*, Comte *de la Connelaye*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Belle-Iſle, morte le 5 Juin 1719.

Il y a encore eu de cette Famille de *Colbert*, ANDRÉ, Evêque d'Auxerre, mort le 19 Juillet 1704, & MICHEL, ſon couſin, Général des Prémontrés, mort le 29 Mars 1702. Extrait de *Moréri*, édition de 1707. Les armes ſont : *d'or, à une couleuvre d'azur, poſée en pal.*

— COLEONI ou COLLEONI : Maiſon très-noble & très-illuſtre de Bergame en Italie, depuis l'an 1100. Elle a eu des Conſuls majeurs qui avoient l'adminiſtration des affaires publiques, & l'autorité ſouveraine ſur la police & le Militaire, des Conſuls de Juſtice avec la juriſdiction civile & criminelle, des Préteurs, des Capitaines du peuple, des Chevaliers, des Comtes Palatins, des Capitaines Généraux, des Généraux d'armées, des Ambaſſadeurs, *&c.* Enfin cette illuſtre Maiſon a continué de donner des Chefs à la ville de Bergame juſqu'en 1744.

BARTHELEMI COLEONI, né en 1400, fut un des plus vaillans, des plus intrépides & des plus heureux guerriers de ſon ſiécle.

PAUL-JÉRÔME & BARTHELEMI COLEONI, députés pour les revenus de la piété, vivoient encore en 1744. Voyez *Moréri*, édition de 1759. Les armes : *trois cœurs 2 & 1.* Les deux ſupérieurs ſont : *d'argent, à un champ de gueules*, & l'inférieur : *de gueules, en champ d'argent.*

— COLIGNY : Ancienne & illuſtre Maiſon éteinte, qui tire ſon nom d'une petite ville ſituée ſur la frontiere du Comté de Bourgogne & du pays de Breſſe, ſur le penchant d'une haute colline. Pluſieurs Auteurs la croyent ſortie des anciens Comtes de Bourgogne. Voyez, pour ſon origine, *Guichenon*, hiſt. de Breſſe, *Tome III, Part. II, p. 124* ; & l'*Hiſt. des preuves de la Maiſon de Coligny*, par *du Bouchet*. Cette Maiſon a donné deux Maréchaux de France, un Lieutenant-Général de l'Infanterie Françoiſe, deux Amiraux, un Cardinal, Evêque de Beauvais, & un Archevêque de Lyon. Elle a auſſi fourni pluſieurs branches.

MANASSÈS, Seigneur DE COLIGNY & du pays de Revermont, le premier de cette Maiſon que l'on connoiſſe, vivoit en 1086.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE COLIGNY, d'Andelot, *&c.*

&

& un de ſes deſcendans au douzieme degré, fut l'un des Seigneurs de diſtinction qui vinrent l'an 1430, pour ſecourir *Louis de Châlons*, Prince d'Orange, après le ſiége de Colembert, & qui furent pris à la journée d'Anthon, où l'armée de ce Prince fut entierement défaite. Il fut l'un des 200 Gentilshommes, chefs de Maiſon, qui s'obligerent au Roi pour le Duc de Savoie, à l'exécution du Traité de paix fait l'an 1455, & mourut en 1463 ou 1464, laiſſant de *Catherine de Saligni*, fille de *Jean Lourdin*, II. du nom, Seigneur de Saligni & de la Motte-Saint-Jean, Connétable du Royaume de Naples & de Sicile, & de *Jeanne Braque*, Dame de Châtillon-ſur-Loing, qu'il avoit épouſée en Juin 1437, entr'autres enfans, — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LOURDIN, inſtitué héritier de la Maiſon de *Saligni*, mort en 1466 ſans alliance, à la ſuite du Duc *de Bourbon*; — 3. JACQUES, dit *Lourdin*, duquel ſont ſortis les Seigneurs *de Saligni*, rapportés ci-après; — 4. & ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs *de Creſſia, de Buenc*, & dont il ſera parlé ci-après.

JEAN, III. du nom, Seigneur DE COLIGNY, *&c.* fut le premier de ſa Maiſon qui établit ſa demeure en France, à cauſe des grands biens qu'il y poſſédoit. Il ſuivit le parti du Roi LOUIS XI, l'accompagna au voyage de Poitiers, de Bourbonnois & d'Auvergne, & combattit pour ſon ſervice à la bataille de Mont-Lhéri en 1465. Il eut, entr'autres enfans, d'*Eléonore de Courcelles*, fille de *Pierre*, Seigneur de Courcelles, Saint-Liébaut, de Tanlai, *&c.* & de *Prégente de Melun-la-Borde*, qu'il avoit épouſée en 1464: — 1. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE COLIGNY, *&c.* Conſeiller & Chambellan ordinaire des Rois CHARLES VII. & LOUIS XII, Capitaine de 100 hommes d'armes, Prévôt de Paris. Il parut au pas tenu au Château de Sandricourt, près Pontoiſe en 1493. Le Roi lui donna le commandement de 30 lances de ſes Ordonnances, lorſqu'il étoit à Lyon, dans le deſſein de paſſer en Italie pour la conquête du Royaume de Naples, où il l'accompagna. Il fut un de ceux qui combattirent près de ſa perſonne à la bataille de Fornoue. Il accompagna en 1499 LOUIS XII, après la priſe de Milan, fut auſſi l'un des Seigneurs qui firent en 1501, le voyage de Grece pour combattre contre les Turcs, & ſe trouva au ſiége de Metalin. De retour en France, il ſe maria en ſecondes noces le 11 Juillet 1505. Quelque tems après ſon mariage, il accompagna LOUIS XII. au voyage d'Italie, combattit à la bataille d'Aignadel avec ſa Compagnie d'ordonnance. Le Roi le pourvut pendant ce tems de la charge de Prévôt de Paris le 22 Octobre 1509. Il ſecourut *Alphonſe d'Eſt*, Duc de Ferrare, contre les Vénitiens & le Pape, & acquit une ſi grande réputation dans toute l'Italie, que les Cardinaux aſſemblés à Piſe pour un Concile, le demanderent pour protecteur. Il accompagna GASTON DE FOIX, Duc de Nemours, au ſecours de Boulogne, à la priſe de Breſſe & au ſiége de Ravenne, où ayant été choiſi pour commander les hommes d'armes qui précédoient l'Infanterie à l'aſſaut, qui y fut donné le Vendredi-Saint 9 Avril 1512, il fut bleſſé d'une arquebuſe à la cuiſſe & en mourut à Ferrare le 25 Mai ſuivant, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne de Chabannes*, fille unique de *Jean*,

Comte de Dammartin, ni de *Blanche de Tournon*, ſes deux femmes; — 2. & GASPARD, qui ſuit.

GASPARD DE COLIGNY, I. du nom, Seigneur de Coligny, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, ſuivit le Roi CHARLES VIII, lorſqu'il paſſa pour la conquête de Naples, & ſe ſignala à la bataille de Fornoue en 1495. Le Duc *de Nemours* le fit Lieutenant de ſa Compagnie d'Ordonnance. Il l'accompagna en Italie au mois de Juillet 1501, & aſſiſta avec pluſieurs Seigneurs à la conférence tenue en 1502, avec *Gonſalve*, Lieutenant du Roi FERDINAND en Italie, ſur le partage des terres conquiſes. Peu de tems après, la guerre s'étant rallumée entre les deux partis, il ſe rendit maître de la ville de Nocere dans la Pouille, & à la priſe de Canoſe. La perte de la bataille de Perignolles en 1503 par le Duc *de Nemours*, qui y fut tué, le fit revenir en France, où il demeura juſqu'au mois d'Avril 1507, qu'il repaſſa en Italie avec le Roi pour la révolte des Génois; & la guerre ayant été déclarée aux Vénitiens en 1509, il combattit à l'avant-garde de l'armée Françoiſe à la bataille d'Aignadel. Au commencement du Regne de FRANÇOIS I, ce Prince lui donna une Compagnie de 50 lances de ſes Ordonnances, avec laquelle il le ſuivit à la conquête du Milanois en 1515, & rendit de grands ſervices à la bataille de Marignan & aux autres entrepriſes qui furent exécutées en Italie pendant ce voyage. Le Roi créa en ſa faveur le 5 Décembre 1516, une nouvelle charge de Maréchal de France, en attendant qu'il y en eût une de vacante des trois qui étoient remplies; ce qui arriva par le décès de *Trivulce*, auquel il ſuccéda le 6 Décembre 1518. Il fut fait en même tems Chevalier de l'Ordre & Lieutenant-Général en 1519 pour l'exécution du traité d'alliance avec le Roi d'Angleterre. Il aſſiſta à l'entrevue que les deux Rois eurent entre Ardres & Guines. La guerre s'étant déclarée entre l'Empereur & le Roi en 1521, il ſervit en Champagne & en Picardie. Le Roi lui donna la Principauté d'Orange & d'autres terres en repréſailles de celles qu'il avoit ſous l'obéiſſance de l'Empereur, le fit ſon Lieutenant-Général en Guyenne, & lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya au ſecours de Fontarabie; mais étant tombé malade en chemin, il mourut à Acqs en Gaſcogne le 24 Août 1522. Il avoit épouſé en 1514, *Louiſe de Montmorency*, Dame d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, lors veuve de *Ferri de Mailly*, Baron de Conty, & ſœur aînée d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair, Connétable de France, morte en 1541, laiſſant, entr'autres enfans, — 1. ODET DE COLIGNY, dit *le Cardinal de Châtillon*, Archevêque de Toulouſe, Evêque & Comte de Beauvais; — 2. GASPARD, qui ſuit; — 3. & FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs d'Andelot, rapportée ci-après.

GASPARD DE COLIGNY, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général de Paris, Iſle de France, Picardie, Artois, & des villes du Havre-de-Grace & d'Honfleur, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, & Amiral de France, fut marié 1°. avec *Charlotte de Laval*, fille puînée de *Gui*, XV. du nom, Comte de Laval, & d'*Antoinette de Daillon*, morte le 3 Mars 1568; & 2°. *Jacqueline de Montbel*,

Digitized by Google

Comteſſe d'Entremonts, fille unique de *Sébaſtien*, Comte d'Entremonts, & veuve de *Claude de Baſtarnai*, Comte du Bouchage, tué à la bataille de Saint-Denis le 10 Novembre 1567, dont une fille, nommée BÉATRIX DE COLIGNY, née poſthume, mariée le 30 Novembre 1600, à *Claude-Antoine Bon*, Baron de Meuillon & de Montauban. Du premier lit vinrent, entr'autres enfans, FRANÇOIS, qui ſuit; & CHARLES, rapporté ci-après.

FRANÇOIS DE COLIGNY, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, fut Amiral de Guyenne, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, & mourut en 1591, laiſſant, entr'autres enfans, de *Marguerite d'Ailly*, ſon épouſe : — 1. HENRI DE COLIGNY, Colonel-Général de gens de pied François, entretenus par le Roi en Hollande, Amiral de Guyenne, Gouverneur de Montpellier, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Il paſſa en Hollande au ſecours des Etats contre les Eſpagnols, y conduiſit un ſecours compoſé de l'élite de la Nobleſſe Françoiſe, & ſe jetta dans la ville d'Oſtende en 1601, où il fut tué d'une mouſquetade le 10 Septembre de la même année; — 2. & GASPARD, qui ſuit.

GASPARD DE COLIGNY, III. du nom, Comte de Coligny, *&c.* Amiral de Guyenne, Gouverneur de Montpellier, né le 26 Juillet 1584, commença ſes premieres campagnes contre les Eſpagnols en Hollande, où le Roi lui donna en 1614 la charge de Colonel-Général des gens de pied François. Etant de retour en France, il fut pourvu du commandement d'Aigues-Mortes le 10 Mars 1616, & fait Maréchal de France le 11 Février 1622. Il fut l'un des Commandans de l'armée du Roi en Piémont en 1630, & gagna en 1635 la bataille d'Aveſnes ſur le Prince *Thomas*, Général de l'armée Eſpagnole. Deux ans après, il prit Yvoy & Damvilliers, s'empara en 1638 de pluſieurs places en Flandre, mit le ſiége devant Saint-Omer, qui ne réuſſit pas, & fut battu dans ſa retraite par le Prince *Thomas*, I. du nom. Il s'en vengea l'année ſuivante, ayant contraint le Comte *Picolomini* de lever le ſiége de Mouzon, & reprit Yvoy ſur les ennemis. En 1640 il réduiſit ſous l'obéiſſance du Roi la ville d'Arras, & perdit la bataille de la Marſée, donnée près de Sedan le 6 Juillet 1641; obtint le 18 Août 1643, un brevet portant érection de la terre de *Châtillon-ſur-Loing* en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Coligny*, & mourut dans ſon château de Châtillon le 4 Janvier 1646. Il avoit épouſé le 13 Août 1615, *Anne de Polignac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Germain, & d'*Anne de Valzergues*, dont, entr'autres enfans, il eut

GASPARD DE COLIGNY, IV. du nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Général des troupes Françoiſes entretenues en Hollande pour le ſervice des Etats. Il commença à ſervir en Flandre ſous le Duc *de Châtillon*, ſon pere, fut pourvu de la charge de Meſtre-de-camp du Régiment de Piémont en 1642, & abjura l'héréſie de Calvin en Mai 1643. Le Roi érigea en ſa faveur la Terre de *Châtillon* en *Duché*, changeant le nom de *Coligny*, qui lui avoit été impoſé du vivant de ſon pere en 1646; mais trois ans après, les troubles étant ſurvenus, il mourut au Château de Vincennes d'une mouſquetade qu'il reçut à l'attaque de Charenton près Paris

le 9 Février 1649, âgé de 38 ans & neuf mois. Il eut d'*Eliſabeth-Angélique de Montmorency*, ſon épouſe, HENRI-GASPARD DE COLIGNY, né poſthume en 1649, mort le 25 Octobre 1657.

CHARLES DE COLIGNY, Marquis d'Andelot & de Saint-Brès, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Maréchal-de-camp, Lieutenant-Général en Champagne, fils puîné de GASPARD DE COLIGNY, Amiral de France, & de *Charlotte de Laval*, ſa premiere femme, né à Châtillon le 10 Décembre 1564, porta les armes avec ſon frere dans le Rouergue pour le ſervice de Navarre. Depuis il embraſſa la Religion Catholique, fut fait Chevalier des Ordres en 1619, & mourut le 27 Janvier 1632, laiſſant de *Huberte de Chaſtenay*, Dame de Dinteville & de Lanty : — 1. FRANÇOIS DE COLIGNY, Meſtre-de-camp d'un Régiment de 1200 hommes de pied, qui fut pourvu, en ſurvivance de ſon pere, de la Lieutenance du Gouvernement de Champagne. Il ſe retira depuis dans la Congrégation des Peres de l'Oratoire, où il mourut; — 2. BERNARD DE COLIGNY, Lieutenant-Général, après ſon frere, au Gouvernement de Champagne, qui ſe maria le 22 Septembre 1625, avec *Gabrielle de Pouilly*. Il mourut ſans enfans avant l'an 1630; — 3. & MARIE-MARGUERITE, mariée le 7 Août 1621, à *Pierre-Erneſt*, Comte *de Créanges*, morte en 1673.

Seigneurs d'ANDELOT, Comte de LAVAL.

FRANÇOIS DE COLIGNY, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, quatrieme fils de GASPARD DE COLIGNY, I. du nom, & de *Louiſe de Montmorency*, épouſa 1°. le 19 Mars 1547, *Claude de Rieux*, Comteſſe de Laval & de Montfort; & 2°. en Août 1564, *Anne de Salm*, dont deux fils & deux filles mariées. Du premier lit vinrent : — 1. GUI-PAUL, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Sire de Rieux, né à Paris le 22 Août 1559, qui ſuivit le parti du Roi de Navarre, & qui, lors de l'Edit du mois de Juillet, ſe retira en Poitou avec ſes freres. Il ſe ſignala à la levée du ſiége de Taillebourg, & dans toutes les autres entrepriſes faites en cette province; mais s'étant trouvé à la défaite du Régiment de *Tiercelin* près de Saintes le 7 Avril 1586, il fut bleſſé mortellement d'un coup de pique, dont il mourut deux jours après; — 3. & MARGUERITE, née le 28 Février 1553, ſeconde femme de *Julien de Tournemine*, Seigneur de Montmoreac, morte en couches de ſon premier fils.

GUI-PAUL DE COLIGNY, dit *Gui XIX*, Comte de Laval, *&c.* naquit dans un bateau ſur la riviere du Pau le 13 Août 1555. Il ſuivit le parti du Prince *de Condé*, partit de Vitré en Bretagne le 8 Septembre 1585, accompagné de 150 Maîtres, de 300 Arquebuſiers à cheval & de ſes freres, ſe rendit auprès du Prince *de Condé* pour le ſiége de Brouage, ſecourut le Sire *de la Trémoille*, aſſiégé dans le Château de Taillebourg par les gens du Maréchal *de Matignon*, reprit la ville ſur eux, puis défendit vaillamment la ville de Saint-Jean-d'Angely contre les troupes du Duc *de Mayenne*. Il accompagna enſuite le Prince *de Condé* à Taillebourg, qui devoit empêcher le retour du Régiment de *Tiercelin* des Iſles d'Oleron, qui ſe re-

Digitized by Google

tiroit à Saintes, le combattit le 7 Avril 1586, le défit entierement, y perdit deux de ſes freres, tomba malade, & mourut huit jours après, laiſſant d'*Anne d'Alegre*, fille aînée de *Chriſtophe*, Marquis d'Alegre, qu'il avoit épouſée le premier Septembre 1583,

GUI DE COLIGNY, Comte de Laval, XX. du nom, le dernier de cette branche, qui naquit le 6 Mai 1585. Le deſir de voyager & de porter les armes le fit aller en Italie, puis en Flandre. Il ſe trouva à la priſe de l'Ecluſe, paſſa en Hongrie au ſervice de l'Empereur contre les Turcs, où il fit paroître tant de valeur & de courage, que ce Prince lui donna le commandement de 100 chevaux. En pourſuivant les ennemis, il fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe, dont il mourut le 30 Décembre 1605, âgé de 21 ans. Par ſa mort ſans alliance, tout le bien de la Maiſon de *Laval* fut dévolu à *Henri*, Sire *de la Trémoille*, Duc de Thouars, & les biens de la branche de *Rieux* paſſerent à la branche de *Lorraine-Elbeuf*.

Seigneurs de SALIGNI.

JACQUES DE COLIGNY, dit *Lourdin*, Seigneur de Saligni, *&c.* quatrieme fils de GUILLAUME, Seigneur d'Andelot, & de *Catherine*, Dame *de Saligni*, fut ſubſtitué à LOURDIN DE COLIGNY, ſon frere, en tous les biens de la Maiſon de *Saligni*, par le teſtament de ſon ayeul maternel du 11 Juin 1441, à condition d'en prendre le nom & les armes. Il ſuivit le parti de CHARLES, Duc de Bourgogne, en la guerre du bien public contre le Roi LOUIS XI, & demeura priſonnier à la journée de Mont-Lhéri l'an 1465. Il portoit pour armes : *de gueules, à trois tours d'argent*, qui eſt DE SALIGNI. Il laiſſa d'*Iſabeau de Ternant*, fille de *Charles*, & de *Jeanne de Vienne*, entr'autres enfans,

RENAUD-LOURDIN DE COLIGNY, Seigneur de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII, & FRANÇOIS I, né en 1478, qui accompagna le Roi LOUIS XII. dans ſes guerres d'Italie, & ſe trouva à la bataille gagnée à Aignadel contre les Vénitiens l'an 1509. Il étoit un des Gentilshommes de la Reine ANNE, ſuivit le Duc d'Angoulême, depuis Roi ſous le nom de FRANÇOIS I, au voyage de Picardie l'an 1513, combattit à la journée de Marignan en 1515 contre les Suiſſes, ſous l'Enſeigne du Prince *de la Roche-ſur-Yon*, & mourut le 24 Août 1547. Il avoit épouſé en Mai 1513, *Jacqueline de Montboiſſier*, fille de *Jean*, Baron de Montboiſſier, & de *Marguerite de Vienne-Liſtenois*, dont il eut, entr'autres enfans,

MARC-LOURDIN DE COLIGNY, Seigneur de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, né en Septembre 1524. Il ſe jetta dans la ville de Saint-Quentin, lors du ſecours que le Seigneur d'Andelot, ſon parent, y fit entrer l'an 1557, ſuivit toujours le parti du Roi pendant les guerres civiles, & ſe trouva aux batailles de Dreux & de Saint-Denis. En récompenſe de ſes ſervices, le Roi l'honora du collier de ſon Ordre. Il mourut le premier Novembre 1597, laiſſant de *Gabrielle Loup*, fille de *Louis*, Sei-

gneur de Pierrebrune, & d'*Antoinette de la Fayette*, qu'il avoit épouſée en Juin 1550, entr'autres enfans,

GASPARD DE COLIGNY, I. du nom de ſa branche, Seigneur de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, du Rouſſet, *&c.* Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut député de la Sénéchauſſée de Bourbonnois pour aſſiſter à l'aſſemblée des Etats-Généraux convoqués à Paris l'an 1614, & mourut en 1629. Il avoit épouſé en Novembre 1584, *Françoiſe de la Guiche*, fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Geran, & de *Suſanne des Serpens*, Dame de Chitain, dont il eut, entr'autres,

GASPARD DE COLIGNY, II. du nom, Comte de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, du Rouſſet, *&c.* né le 10 Juin 1590, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Gouverneur d'Autun & Bailli de Charolois. Il ſervit le Roi dans toutes ſes guerres, fut fait Maréchal-de-camp le 11 Août 1637, & envoyé en Normandie en 1640 avec des troupes, pour appaiſer les ſoulevemens des peuples, & y maintenir l'autorité du Roi. Il épouſa en Juin 1610, *Jacqueline de Montmorin*, fille de *Gaſpard*, Baron de Saint-Herem, & de *Claude de Chazeron*, Dame de Volore, dont il eut, entr'autres enfans,

JEAN DE COLIGNY, Comte de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Autun, Bailli de Charolois, qui ſignala ſon courage en pluſieurs occaſions, & particulierement à Saint-Gothard en Hongrie l'an 1664. Il mourut le 16 Avril 1686, laiſſant d'*Anne-Nicole Cauchon-de-Maupas*, Dame du Tour & de Saint-Ymoges, fille de *Jean-Batiſte Cauchon-de-Maupas*, Baron du Tour, *&c.* & de *Marie Morillon*, GASPARD-ALEXANDRE, qui ſuit; MARIE, femme en 1687 de *Louis de Mailly*, Marquis de Neſle, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte le 17 Août 1693, en ſa vingt-ſixieme année; & autres enfans morts jeunes.

GASPARD-ALEXANDRE, Comte DE COLIGNY, après avoir été Abbé de S. Denis de Reims & de l'Iſle-Chauvet, fut Meſtre-de-camp du Régiment de Condé, Cavalerie, & mourut le 14 Mai 1694, âgé de 32 ans, ſans enfans de *Marie-Conſtance-Adélaïde de Madaillan*, fille d'*Arnaud*, Marquis de Laſſé, & de *Marie-Marthe Sibour*. En lui finit cette illuſtre Maiſon, qui avoit produit de ſi grands hommes, & qui ſubſiſtoit depuis près de ſept ſiécles.

Les Seigneurs de Creſſia éteints dans la perſonne de JOACHIM, dit *le Marquis* DE COLIGNY, vivant en 1644, marié à *Jeanne de Talaru*, Dame de Rivoire, *&c.* fille de *Chriſtophe*, Marquis de Chalmazel, & de *Jeanne du Saix*, ſa premiere femme, ont formé ſix degrés. Ils avoient pour auteur, ANTOINE DE COLIGNY, Seigneur de Buenc, *&c.* cinquieme fils de GUILLAUME DE COLIGNY, II. du nom, Seigneur d'Andelot, & de *Catherine*, Dame *de Saligni*, mort en 1496.

BERAUD DE COLIGNY, Seigneur de Creſſia & de Beaupont, Lieutenant du Comté de Bourgogne, ſecond fils d'ETIENNE DE COLIGNY, I. du nom, Seigneur d'Andelot, & d'*Iſabeau de Forcalquier*, a donné origine à

Digitized by Google

la branche des anciens Seigneurs *de Creſſia*. Elle n'a formé que trois degrés, & a fini à JEAN DE COLIGNY, qui ſuivit *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, au voyage qu'il fit en Hongrie, & mourut à la bataille de Nicopolis, ne laiſſant de *Simonne de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournon, & d'*Alix d'Uzès*, qu'un fils nommé HENRI, mort en 1407, ſans avoir été marié.

Les Seigneurs de *Crelia* avoient pour auteur HUGUES DE COLIGNY, Seigneur de Crelia & de Civria, quatrieme fils de HUMBERT DE COLIGNY, III. du nom. Cette branche n'a formé que trois degrés, & a fini à GUILLAUME DE COLIGNY, qui eut pour fils AMÉDÉE, Seigneur de Crelia, vivant en 1324. Les armes: *de gueules, à l'aigle d'argent, béquée, membrée & couronnée d'azur.* Voyez le P. *Anſelme*, *Tome VII. pag. 144 & ſuivantes.*

COLIN: Famille originaire de Pontarlier, qui y étoit connue dès le quatorzieme ſiécle, & dont eſt PHILIPPE-EMMANUEL COLIN, Seigneur de Montigny & de Champagne, marié par contrat paſſé à Rennes le premier Juin 1729, avec *Suſanne Boitouſet-de-Poinſſon*, fille de *Claude-Joſeph*, Chevalier, Capitaine de Dragons, & de *Suſanne-Philippe Fillotte.* De ce mariage ſont iſſus: — 1. CLAUDE-JOSEPH, Cornette dans le Régiment du Roi, Dragons, tué à l'affaire de l'Aſſiette; — 2, 3, 4 & 5. FRANÇOIS-JÉRÔME, FRANÇOIS-JOSEPH, CHARLES-FRANÇOIS, & JÉRÔME-CHARLES-FRANÇOIS COLIN. Les armes: *d'or, à trois têtes d'aigles, arrachées de ſable, poſées 2 & 1.* Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, p. 90 & ſuivantes.*

— COLIN-DE-LA-BIOCHAYE, en Bretagne. Le premier de cette Famille dont les titres juſtifient la filiation, eſt noble homme JULIAN COLIN, Chevalier, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, Capitaine de 100 hommes d'armes. Ses qualités, entr'autres, celles de Chevalier & de Capitaine de 100 hommes d'armes annoncent ſa naiſſance, & prouvent une nobleſſe diſtinguée, qui remontoit dès ces tems-là aux ſiécles les plus reculés. Il fonda l'an 1440, la Chapellenie de Sainte-Catherine dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Julien de Vouvantes, dans l'Evêché de Nantes, Province de Bretagne, pour être préſentée par ſes ſucceſſeurs portant ſon nom, à ceux de ſon nom, autant qu'il y en auroit en état de la poſſéder. Il épouſa *Cateline de Saint-Didier*, niéce de *Jehan de Saint-Didier*, Chevalier, Seigneur du Mué & de la Haye-de-Torcé (voyez SAINT-DIDIER), mourut en 1401, & fut enterré dans la Chapelle de Sainte-Catherine, où ſe deſſert la Chapellenie dont il eſt fondateur. On y voit ſon tombeau élevé de quatre pieds de terre, ſur lequel ſont gravées, en lettres gothiques, ſon nom & ſes qualités. De ſon mariage vint

ANDRÉ COLIN, Chevalier, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne. Il eſt mis au nombre des Chevaliers qui comparurent le 22 Juin 1420, aux revues que fit *Raoul*, Sire *de Coetquen*, Maréchal de Bretagne, de l'armée ordonnée pour le recouvrement de la perſonne du Duc, détenu priſonnier par *Olivier de Blois.* Il épouſa en 1415, *Jehanne de Saint-Didier*, ſa couſine, iſſue de germains, dont,

ROBERT COLIN, Chevalier, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, marié en 1477, à *Clémence de Rocas*. Il en eut : — 1. JULIAN, qui ſuit ; — 2. & JACQUES, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

JULIAN COLIN, II. du nom, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, épouſa en 1508, *Madelene Jamet*, petite-fille de noble homme *Jehan Jamet*, l'un des Chevaliers dont le Vicomte *de la Belliere* fit la revue en 1420, pour le recouvrement du Duc de Bretagne, détenu par *Olivier de Blois*. De cette alliance ſortirent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & JULIAN, mort ſans poſtérité.

GUILLAUME COLIN, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, ſe maria en 1537, avec *Jeanne Hunaud-de-la-Thebaudiere*. Il en eut : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Bouchetiere, mort ſans poſtérité ; — 3. & ROBERTE, mariée à *Gefroi de Gaurays*, Seigneur du Pleſſis, dont *Charlotte de Gaurays*, femme de *Rolland de Chavigné*, Chevalier, Seigneur de la Sicaudaye ; & *Iſabelle de Gaurays*, mariée à *N... Bardoul*, Chevalier, Seigneur de la Garenne.

JULIEN COLIN, III. du nom, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, épouſa en 1562, *Madelene de Gaurays-du-Pleſſis*, fille puînée de *Pierre de Gaurays*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, & de *Jeanne de Gabart*, niéce de *François de Gabart*, Chevalier, Seigneur du Moulinier, l'un des Gentilshommes commis à la garde du château de Nantes par l'ordre de *Jean de Bretagne*, Duc d'Eſtampes & Comte de Penthievre. Il laiſſa de ſon mariage deux garçons, JULIEN & AMAURY COLIN, Lieutenans de Cavalerie dans la Compagnie de leur couſin-germain, *N... de la Jaille*, Capitaine & Gouverneur de l'Iſle de Noirmoutier. Ils furent tués dans les guerres d'Allemagne, & en eux s'eſt éteinte la branche aînée des *Colin*, Seigneurs de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne.

SECONDE BRANCHE.

JACQUES COLIN, Seigneur de la Biochaye, ſecond fils de ROBERT, Chevalier, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, & de *Clémence de Rocas*, épouſa le 22 Juillet 1510, *Guillemette Huet-de-la-Belliere*, fille de *Jacques Huet*, Chevalier, Seigneur de la Belliere, dont

ROBERT COLIN, Seigneur de la Biochaye, marié à *Bertrande Picaud-du-Parc*. Il en eut

GUILLAUME COLIN, Seigneur de la Biochaye, qui s'allia le 12 Janvier 1578, avec *Françoiſe Bouvet-de-Crameſeul*. Leur fils fut

JACQUES COLIN, Seigneur de la Biochaye, lequel de *Françoiſe de la Roche-Macé*, qu'il épouſa en 1612, laiſſa : — 1. PIERRE COLIN, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, dit *l'Abbé de la Biochaye*, Titulaire de la Chapellenie de Sainte-Catherine en l'Egliſe Paroiſſiale de S. Julien de Vouvantes ; — 3. PERRINE, mariée à *François de Kergoſon*, Chevalier, Seigneur de Kerſalic ; — 4. & MARIE, femme de *Jean Rabaud*, Seigneur du Bois-de-la-Motte.

PIERRE COLIN, Seigneur de la Biochaye, Conſeiller au Parlement de Bretagne ;

Digitized by Google

Bretagne, épouſa *Anne-Eliſabeth de la Mouche*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beauregard, Auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, & Conſeiller d'Etat. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit, — 2. & PERRINE, femme de *Henri-Albert de Saezy*, Chevalier, Seigneur de Kerampuil, Conſeiller au Parlement de Bretagne, dont *Charles-Robert de Saezy*, Chevalier, Seigneur de Kerampuil, Conſeiller au Parlement de Bretagne, marié à *N... de Roſmar*, & *Marie de Saezy*, alliée à *N...*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerſauſon.

FRANÇOIS COLIN, Chevalier, Seigneur de la Biochaye, Préſident au Parlement de Bretagne, a épouſé en 1720, *Jeanne-Louiſe Charpentier*, fille de *Jacques Charpentier*, Seigneur de la Villeroux, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-HIACINTHE COLIN-DE-LA-BIOCHAYE, Abbé du Tronchet, Vicaire-Général du diocèſe de Dol, Titulaire de la Chapellenie de Sainte-Catherine de S. Julien de Vouvantes, fondée l'an 1400, par JULIAN, ſon neuvieme ayeul ; — 3. PIERRE-MARIE-AUGUSTE, Chevalier de S. Louis, Capitaine des Frégates du Roi, qui a épouſé *Marie Dutertre-de-Montalais*, fille de *N... Dutertre-de-Montalais*, Chevalier de S. Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, dont ſont iſſus quatre enfans ; — 4. & MARIE-JACQUETTE, dite *Mademoiſelle de la Biochaye*.

LOUIS-FRANÇOIS COLIN, Chevalier, Seigneur de la Biochaye, Préſident au Parlement de Bretagne, a épouſé *Louiſe-Mauricette Saget-de-la-Jonchere*, dont il a : — 1. CHRISTIAN-MARIE-LOUIS ; — 2. PIERRE-MARIE ; — 3. JEANNE-LOUISE ; — 4. ADÉLAÏDE-BATILDE ; — 5. & JEANNE-HIACINTHE. Les armes : *d'azur, à trois merlettes d'or*. Mémoire envoyé.

—COLLA DE PRADINE : Famille noble, originaire d'Italie, établie en Provence dans le quatorzieme ſiécle, ſuivant que nous l'apprend un hommage rendu à Avignon par Noble JEAN DE COLLA, Seigneur de Caſtelet de Saulſes, pour la Terre de Villeneuve dans la Vallée-Guillaume le 16 Novembre 1372, à JEANNE, Reine de Sicile, Comteſſe de Provence. Cet hommage eſt conſervé dans les archives de la Chambre des Comptes de Provence, *Arm. lett. N. Reg.* intitulé, *Hommages*, *N°. 5. folio 23. verſo.*

Cette Famille fait aujourd'hui ſa réſidence à Aix. Elle eſt alliée aux Maiſons de Rognac, de Labatie, de Gianis-de-la-Roche, d'Iſnard, de Fournier-de-Pradine, de Langes-de-Montmiral, de Gaillard, de Roſel, Maiſons de Languedoc & Dauphiné ; de Coriolis, d'Eſcalis, de Villeneuve, Vence, Jarente, Albertas, Treſſemanes, & autres principales de Provence.

I. ANTOINE DE COLLA, fils de BENOÎT, Seigneur de Limans, de la Madelene, de Lubieres, de Luſſan & autres lieux, Chevalier, fut Maître des Requêtes du Roi en ſon Royaume de Navarre, Premier Préſident du Parlement d'Orange en 1573, & en cette qualité Chef de la Juſtice ſouveraine de toute la Principauté, Intendant des Domaines & Finances, & Gouverneur de la Principauté en 1596.

On trouve dans l'Hiſtoire des Princes d'Orange, par *la Pize*, que la grande réputation qu'ANTOINE DE COLLA s'étoit acquiſe dans le Parlement de Provence, le fit choiſir par le Comte LUDOVIC, Prince de Naſſau,

Régent de la Principauté d'Orange, pour être Premier Préſident de ce Parlement, & pour dreſſer de nouveaux Réglemens ſur l'adminiſtration de la Juſtice, qui étoit alors dans un état déplorable, à cauſe des troubles de Religion qui agitoient tout ce pays depuis plus de 15 ans. C'eſt ce qui eſt prouvé par Lettres de Proviſion du 27 Août 1573, enregiſtrées au Parlement le 9 Décembre ſuivant. Il ſe rendit fameux dans cette Principauté, non-ſeulement par la ſageſſe des Réglemens en tout genre qu'il publia ſur le fait de la Juſtice, Police, Domaines & Finances, par cette vertu & intégrité ſinguliere, dit *la Pize*, avec leſquelles il les fit obſerver; mais encore par la fermeté qu'il eut à défendre les priviléges du pays; & ſur-tout par la courageuſe réſiſtance qu'il oppoſa conſtamment contre les uſurpateurs de l'autorité du Prince, qui, le regardant comme le principal ſoutien de l'autorité légitime, éleverent contre lui perſonnellement une faction terrible qui ſe porta avec fureur aux outrages les plus affreux, & qui dégénéra bientôt en une guerre civile qui affligea cet Etat pendant près de 30 ans. Il fut enfin contraint pour le bien de la paix, de céder à ces factieux qui demandoient pour premiere condition de leur ſoumiſſion, la démiſſion de ſes Charges; ce qu'il fit en 1600 au grand regret de tous les honnêtes gens. Mais il n'en conſerva pas moins l'amitié & la confiance du Prince qui ne put venir à bout de ces rebelles qu'en 1607, tems où il rétablit dans leurs places tous les Officiers qui en avoient été deſtitués par les factieux. ANTOINE DE COLLA étoit mort alors : il s'étoit retiré à Nîmes en 1600, où il décéda quelques mois après, dit *la Pize*, Secrétaire du Prince GUILLAUME, Auteur contemporain & Citoyen de la ville d'Orange. Il teſta le 28 Mai de la même année, & avoit épouſé 1°. le 13 Juillet 1568, Demoiſelle *Antoinette Burnet*, de la ville de Toulouſe; & 2°. le 16 Septembre 1592, Demoiſelle *Claudine de Gianis-de-la-Roche*, fille de Noble *Balthaſard de la Roche*, Seigneur de Saint-Angel, Ecuyer, Viguier de la ville d'Uzès, & de *Françoiſe de Manſel*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Angel, Ecuyer. Il eut du premier lit : — 1. SAMSON, Gentilhomme du Prince de Naſſau, Capitaine de ſes Gardes, mort ſans poſtérité à Midelbourg en Hollande; — 2. MARGUERITE, mariée le 10 Février 1583, à Noble *Uliſſe d'Iſnard*, Avocat-Général & Procureur-Général au Parlement d'Orange. *La Pize* rapporte *page 582*, que *Blacons*, chef de la faction oppoſée à l'autorité du Prince d'Orange, fit enlever & empriſonner en 1604, MARGUERITE DE COLLA, femme de l'Avocat-Général, par la haine qu'il avoit conçue contre ſon mari qui avoit ſuivi le parti du Prince; & cela ſous le léger prétexte de la garder par forme de repréſailles; — 3. JEANNE-ELISABETH, mariée le 25 Août 1588, avec Noble *François de Fournier-de-Carles*, Sieur de Pradine, Ecuyer, Lieutenant des Gendarmes du Maréchal *de Vitry*, Gouverneur de Provence. Du ſecond lit vinrent : — 4. BARTHELEMI, qui ſuit; — 5. MARGUERITE, mariée à Nîmes le 12 Août 1615, avec Noble *Jean de Roſel*, Ecuyer; — 6. CATHERINE, alliée le 7 Mai 1639, avec Noble *Gilles de Gaillard*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Luſſan, fils de *Jean* & de *Louiſe d'Arbaud*. Elle teſta le 3 Mai 1651; — 7. & FRANÇOISE, mariée à Noble *Louis de Langes*, Seigneur de Montmiral, Conſeiller au Parlement de Provence.

Digitized by Google

II. BARTHELEMI DE COLLA, I. du nom, fut déshérité par ſon pere ſuivant ſon codicille du 28 Mai 1600, pour avoir quitté la Religion prétendue réformée. Il ſe retira à Arles où il paſſa le reſte de ſes jours dans une haute piété, & y mourut en odeur de ſainteté. Il avoit épouſé le 22 Novembre 1606, Demoiſelle *Anne-Catherine de Jacquin*, dont il eut

III. GUILLAUME DE COLLA, Ecuyer, qui ſe maria le 10 Novembre 1669, avec Demoiſelle *Anne de Faſſin*, dont : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Mirabeau, tué à Aquanegra dans le Milanois, aux guerres d'Italie en 1706 ; — 3. & JEAN, mort à Paris en 1707. Il avoit embraſſé l'état Eccléſiaſtique, & fut connu par un Ouvrage intitulé : *l'Eſprit du Siécle*.

IV. BARTHELEMI DE COLLA, II. du nom, vint s'établir à Aix. Il y acquit la plus grande célébrité dans le Barreau & dans l'adminiſtration de la province dont il fut Aſſeſſeur & Procureur du pays dans les années 1727, 1728 & 1729. Il y eut le 8 Mars 1732 un Arrêt du Conſeil enregiſtré en la Chambre des Comptes de Provence, qui ſur le vû des titres de ſa Famille, reconnoît ſon ancienne nobleſſe. Il avoit épouſé le 4 Août 1696, Demoiſelle *Alix de Fauchier*, dont il eut : — 1. ANDRÉ-XAVIER, qui ſuit ; — 2. & JEANNE-ELISABETH, Religieuſe au premier Monaſtere de la Viſitation à Aix.

V. ANDRÉ-XAVIER DE COLLA, Chevalier, Seigneur de Pradine, Saint-Laurent, la Salle, Vauroux & autres lieux, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1736, & Conſeiller au Parlement de Provence en Octobre 1771, a hérité de Noble *Charles de Fournier-de-Carles*, Sieur de Pradine, par ſon teſtament du 14 Novembre 1713, à condition de porter ſon nom & ſes armes. Il a épouſé le 19 Mars 1723, Demoiſelle *Anne-Catherine de Turc de Vauroux*, dont : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. SEXTIUS-ALEXANDRE DE COLLA-DE-PRADINE, Curé du Port-au-Prince, Iſle Saint-Domingue ; — 3. LOUIS-ALEXANDRE, Vicaire-général du diocèſe d'Albi en 1759, Abbé commendataire de Saint-Sauveur de Vertu en 1760, & Prévôt de l'Egliſe métropolitaine d'Albi en 1764 ; — 4. HENRI-XAVIER-ANTOINE, Lieutenant au Régiment de Royal Comtois, Infanterie, en 1746 ; entré Garde de la Marine en 1750, Enſeigne de vaiſſeaux en 1755, & fait Lieutenant de vaiſſeaux en 1763, s'eſt marié en 1768, avec Demoiſelle *Marguerite-Louiſe-Marie-Perrine de Boyer de la Gautraye*, au fond de l'Iſle à Vache, iſle & côte Saint-Domingue ; — 5. LOUIS-AUGUSTE, reçu Garde de la Marine en 1755, fait Enſeigne de vaiſſeaux en 1762 ; — 6. LOUISE-THÉRESE ADÉLAÏDE, mariée à Brignoles le 29 Juin 1751, avec Noble *N.... de Romegat*, Chevalier, Seigneur du Bourguet, Saint-Pierre & autres lieux ; — 7. & JEANNE-CLAIRE, Religieuſe de l'Abbaye de Saint-Barthelemi à Aix.

VI. BARTHELEMI DE COLLA-DE-PRADINE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Pradine, Vauroux & autres lieux, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, reçu le 2 Mai 1757, a été nommé Intendant de Juſtice, Police, Finances & Armée de l'Iſle de Corſe le 11 Mai 1771, & Conſeiller d'honneur au Parlement de Provence

par Lettres-patentes du 26 Octobre ſuivant. Ces Lettres données en ſa faveur ſont fort honorables. Sa Majeſté y dit entr'autres que « iſſu d'ayeux » ſucceſſivement dévoués à la Magiſtrature.... Nous aurions cru ne pouvoir faire un plus digne choix que celui de ſa perſonne pour confier à » ſes ſoins l'Intendance de notre Iſle de Corſe, & Nous aurions eſtimé » qu'il ſeroit de notre juſtice autant que de notre bienfaiſance de reconnoître par de nouvelles marques d'honneur & de diſtinction non-ſeulement ſes ſervices, mais de récompenſer en ſa perſonne ceux du ſieur » de Pradine ſon pere, qui, depuis cinquante ans, n'a pas ceſſé d'en rendre à Nous & à nos Sujets, &c. » Il a épouſé le 6 Février 1758, Demoiſelle *Thérèſe-Gabrielle-Aimare de Cymon de Beauval*, fille de Meſſire *Balthaſard de Cymon*, Seigneur de Beauval, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Provence, & de Dame *Aimare-Thérèſe de Villeneuve*. Il a de ce mariage : — 1. & 2. THÉODORE-XAVIER-JOSEPH-RAMBAUD, & HENRI-CASIMIR-AMÉDÉE ; — 3. & 4. THÉRESE-JULIENNE-SOPHIE, & LOUISE-ADÉLAÏDE-VICTOIRE DE COLLA-DE-PRADINE. Les armes : *écartelé*, au *1 & 4 de ſable & d'argent*, qui eſt DE COLLA ; au *2 & 3 d'argent à 3 bandes de gueules chargées d'une étoile d'or chacune ; & un chef d'azur au lion naiſſant d'or, adextré d'une étoile de même*, qui eſt DE PRADINE. Généalogie dreſſée ſur titres en regle & vérifiés en 1770 par le Généalogiſte des Ordres du Roi, ſur l'ordre du Miniſtre de la Marine qui, ſuivant l'avis, en a ordonné l'enregiſtrement au Conſeil Souverain de Saint-Domingue : leſquels titres avoient été précédemment vérifiés en 1732, par feu M. *de Clairambaud*.

COLLANDE. *Voyez* GENDRE (LE).

COLLAR, Sieur de Saint-André, en Normandie, Election de Valognes.

HERVÉ DE COLLAR obtint en 1664 des Lettres de commutation de ſon nom *de Collar* en celui *de Brévolles*. Les armes : *d'azur, au ſoleil d'or, ſurmonté de 3 étoiles de même*.

Il y a une autre Famille du nom DE COLLART, Sieur de Venoix, de la même Province & Election, qui porte : *d'argent à la biſſe de ſable tenant un enfant iſſant de gueules ; au chef de ce dernier, chargé de 3 roſes d'argent*.

COLLARDIN ou COLARDIN, en Normandie. L'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, p. 1439, parle de GABRIEL COLLARDIN, Seigneur de Boiſolivier, qualifié de *Noble*, qui avoit épouſé vers l'an 1520, *Françoiſe d'Eſcajeul*. Les armes : *de gueules, à une faſce d'or, chargée d'un tourteau de ſable, & accompagnée au canton dextre du chef d'une fleur de lis d'or*.

COLLAS DE LONGPREY, en Normandie. JACQUES COLLAS, Sieur de Longprey, né le 12 Novembre 1706, fait Lieutenant des Milices, Gardes-côtes des Paroiſſes de Beſneville, de Taillepied, &c. à la Hogue le 4 Mars 1744, a épouſé le 28 Juillet 1734, *Suſanne-Françoiſe-Gabrielle-Antoinette Nicole*, dont pluſieurs enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.* Les armes : *d'argent, à une givre de ſable, tortillée de 6 pieces, & engloutiſſant le bas du corps d'un enfant de gueules ; au chef de même, chargé de 3 roſes d'argent*.

* COLLEMBERG, dans le Boulonnois, diocèſe de Boulogne : Terre,

Digitized by Google

Seigneurie & Baronnie qui fut portée en mariage à *Pierre de Maulde*, Seigneur de Neuville, par ſa femme *Jeanne*, Baronne *de Collemberg*, Dame de Condotte. Il en eut *Félix de Maulde*, Baron *de Collemberg*, Pair du Comté de Boulogne. Sa premiere femme, *Marie de Lameth*, lui apporta la Vicomté de *Leaune*, & fut mere de *Gabriel de Maulde*, II. du nom, pere de *Gabriel*, III. du nom, en faveur duquel la Baronnie *de Collemberg* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1691, regiſtrées le 29 Avril 1693. Il fut fait Maréchal-de-camp, & Lieutenant de Roi au Gouvernement du Boulonnois, & eſt mort le 25 Avril 1726, ne laiſſant d'*Eliſabeth de Theſſe*, qu'une fille unique mariée au Vicomte d'*Iſque*.

COLLIN : Famille originaire du Bourbonnois, tranſplantée en Touraine, dont pluſieurs branches ſubſiſtent en cette Province & ailleurs. Ses Lettres d'annobliſſement du mois de Mai 1413, ont été données par le Prince JEAN, Duc de Bourbonnois, Comte de Clermont, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Moulins. Les armes : *tiercé, faſcé en chef de ſinople au croiſſant d'argent ſurmonté d'une aigle éployée d'or, & en pointe de ſable au lion d'or ;* couronne *de Comte ;* ſupports *deux lions en face d'argent.*

— COLLINET-DE-LA-SALLE : Famille noble établie à Epinal en Lorraine depuis pluſieurs ſiécles.

Les titres en originaux de cette Famille, ſuivant un Mémoire envoyé & légaliſé par le premier Juge royal du Bailliage à Epinal, ont été produits en 1755 à M. d'*Hozier de Sérigny*, pour l'admiſſion de JOSEPH-FRANÇOIS-GABRIEL COLLINET-DE-LA-SALLE, à l'Ecole Royale Militaire, & on a préſenté le contrat de mariage (reçu par *Bernard*, Notaire à Epinal) du 17 Mai 1651, de

JACQUES COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Lieutenant-Colonel commandant les Mouſquetaires, & Major de la fortereſſe de Bitche, avec *Jeanne Pierrot*, dont vinrent cinq enfans, trois garçons & deux filles : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, mort ſans poſtérité ; — 3. ELOI, Chanoine, Prêtre d'Epinal ; — 4. MARIE, alliée à *N.... Salemont de la Salle*, Chevalier de S. Louis & Lieutenant-Colonel au Régiment de Biſſy, Cavalerie ; — 5. & ANNE-MARIE, femme de *Chriſtophe Rozard*, qui a laiſſé deux fils.

FRANÇOIS COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Lieutenant-général au Bailliage d'Epinal, a épouſé par contrat du 4 Mai 1701, *Agnès Sauvage*, dont ſept garçons & deux filles mortes ſans alliance, ainſi que trois garçons :

L'aîné CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Seigneur Haut-Juſticier de Fremy-Fontaine, l'Epanche, Faucompierre, Belmont, des Fiefs d'Arches & de Bomillon, Conſeiller du Roi, Lieutenant-général au Bailliage d'Epinal, obtint le 16 Février 1742, un Arrêt de la Cour ſouveraine de Lorraine qui, après l'examen de ſes titres, lui confirme la qualité d'*Ecuyer*, en lui permettant de la prendre en jugement & dehors. De ſon mariage paſſé le premier Juin 1725, devant *Febevel*, Notaire à Bruyeres, avec *Madelene Doridant*, il n'a eu qu'un fils nommé CHARLES-ANTOINE, qui ſuit.

CHARLES-ANTOINE COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Seigneur de Bomillon, & en partie de Mortagne, a épouſé le 9 Février 1747, *Catherine-Lucie*, Baronne *de Redoubté*. De leur mariage ſont nés trois fils, ſçavoir : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-XAVIER, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH-GABRIEL-ANTOINE ; — 3. & STANISLAS-FRANÇOIS-GOEVY, tous les trois reconnus & déclarés Gentilshommes par Lettres-Patentes de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, du 30 Janvier 1758, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Lorraine, où l'on eſt obligé d'obtenir du Souverain des Lettres déclaratoires de *Gentilleſſe*, pour pouvoir apportionner les filles.

CHARLES-FRANÇOIS-XAVIER COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Seigneur de Fremy-Fontaine & autres lieux, a épouſé le 7 Mai 1768, *Madelene-Marie-Anne-Maurice de Saviuſming*, dont on ignore s'il a poſtérité.

PREMIER RAMEAU.

CLAUDE-ANTOINE COLLINET-DE-LA-SALLE, Chevalier de S. Louis, Capitaine au Régiment de Nice, ſecond fils de FRANÇOIS, & d'*Agnès Sauvage*, a épouſé en 1741 *Eliſabeth Dubois*, de laquelle il a eu deux fils & deux filles. Les garçons ſont : — 1. CHARLES, Lieutenant au Régiment de Nice, marié à *Anne de Roſiere ;* — 2. & JOSEPH-FRANÇOIS-GABRIEL, qui a été admis aux Eleves de l'Ecole Royale Militaire en 1756, & en eſt ſorti en 1765 avec la Croix de S. Lazare, & la penſion de 200 livres, pour entrer en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment de Languedoc, où il eſt actuellement dans l'Etat-Major.

SECOND RAMEAU.

JEAN-FRANÇOIS-XAVIER COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, troiſieme fils de FRANÇOIS, & d'*Agnès Sauvage*, a épouſé le 9 Mai 1736, *Marie Vigneron*, dont une fille nommée

MARIE COLLINET-DE-LA-SALLE, qui en 1751 a épouſé *N.....* *de Beauchamp*, Colonel d'Infanterie, Lieutenant pour le Roi des ville & citadelle de Nancy.

TROISIEME RAMEAU.

JOSEPH-GABRIEL COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Seigneur en partie de Mortagne & du Ban d'Uxegney, quatrieme fils de FRANÇOIS, & *d'Agnès Sauvage*, a épouſé en 1759, *Marguerite*, Baronne *de Redoubté*, dont ſont iſſus : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. MAURICE ; — 3. GABRIEL. — 4. & une fille nommée ANNE-MARIE.

CHARLES COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, eſt Gouverneur de la ville de Dompaire. Les armes : *d'azur, à un fleuret d'argent garni d'or mis en pal ;* pour cimier, *le fleuret de l'écu iſſant d'un tortil d'argent, orné de lambrequins aux émaux dudit écu.*

* COLMEY : Terre & Seigneurie dans le Duché de Bar, non mouvant, diocèſe de Treves, qui fut portée en mariage par *Louiſe de Woperſnowe*, fille de *Jean*, Seigneur de Lavaulx, près Montmédi, de Bazoille & Villome, & de *Nicole de Mouillye*, Dame de *Colmey*, à FRANÇOIS DU HAN, Seigneur de Martigny-ſur-Chiers. Il eut de cette alliance GABRIEL & CHARLES DU HAN, qui eurent poſtérité.

Digitized by Google

Ce fut en faveur de PHILIPPE-LOUIS DU HAN, fils de ce GABRIEL, & de *Philiberte de Riſver*, ſon épouſe, que la Terre de *Colmey* fut érigée en *Comté* ſous le nom de *Martigny*, par Lettres du 9 Juin 1727, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc le 30 Août ſuivant. *Voyez* HAN DE MARTIGNY (DU).

— COLNET-DE-MONTPLAISIR, en Hainaut & en Picardie. Cette Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre V. Part. I.* n'a une filiation ſuivie que depuis

ENGLEBERT DE COLNET, Ecuyer, marié par contrat du 2 Juin 1621, à *Françoiſe de Boſſu*, fille de *Jean*, & de *Marie Huart*.

CHARLES DE COLNET, ſorti de lui au quatrieme degré, Ecuyer, Seigneur de Montplaiſir, de la Clopperie en partie, & du Fief du Houy, fit hommage le 7 Août 1731, au Duc d'Orléans pour le Fief du Houy, ſitué au territoire de Fourmies, & relevant de la Terre & Pairie d'Avefnes. Il en rendit encore un autre le 29 Juillet 1739, étant alors Lieutenant dans le Régiment de Soiſſonnois, où il a ſervi pendant cinq ans en la même qualité. Il a épouſé par contrat du 10 Avril 1741, MARIE-ANGÉLIQUE DE COLNET, fille de JOSEPH, Ecuyer, Sieur du Ravet, & de *Marie de Heuzel*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. PIERRE-CHARLES-FRANÇOIS, né le 22 Avril 1742; — 2. LOUIS, né le 19 Janvier 1746; — 3. JEAN-GEORGES, né le 26 Janvier 1749; — 4. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 5 Septembre 1754; — 5. MARIE-CATHERINE-ANGÉLIQUE, née le 26 Juin 1743; — 6. MARIE-REINE-CÉCILE, née le 28 Octobre 1744; — 7. MARIE-LOUISE-FIDELLE, née le 18 Mai 1752; — 8. & MARIE-LOUISE, née le 2 Juin 1753. Les armes: *d'argent, à un bras de gueules vêtu d'argent, mouvant du côté de l'écu vers la pointe; la main ayant un gantelet d'or portant ſur le poing un faucon au naturel béqué & membré d'or, chaperonné de gueules & accoſté de deux branches de fougere de ſinople.*

* — COLOGNE, ville Impériale ſur le Rhin, une des quatre Capitales anſéatiques, avec Univerſité & Archevêché, dont le Prélat eſt Prince & Electeur de l'Empire, & prend le titre d'Archi-Chancelier & Légat né en Italie, du Duc de Weſtphalie, &c. *Cologne* ne fut d'abord qu'un Evêché ſuffragant de Treves, enſuite de Mayence. Il fut érigé en Archevêché avec titre de Primatie de la ſeconde Belgique vers 750.

CLÉMENT-AUGUSTE, né Duc de BAVIERE, frere du feu Empereur CHARLES VII, né le 16 Août 1700, a été d'abord élu Coadjuteur de l'Evêché de Ratisbonne le 19 Décembre 1715, en eſt devenu titulaire par démiſſion le 26 Mars 1716, a été élu Evêque de Paderborn & de Munſter les 24 & 26 Mars 1719; s'eſt démis de l'Evêché de Ratisbonne le 29 Juillet de la même année; a été élu Coadjuteur de l'Archevêque de *Cologne* le 9 Mai 1722, en eſt devenu Titulaire & Grand-Maître de l'Ordre de S. Michel le 12 Novembre 1723; a été Evêque de Hildesheim le 8 Février 1724, ordonné Prêtre le 4 Mars 1725, ſacré le 9 Novembre 1727; élu Evêque d'Oſnabruck le 3 Novembre 1728, Grand-Maître général de l'Ordre Teutonique & Adminiſtrateur de la grande Maîtriſe de Pruſſe le 17 Juillet 1732. Il eſt mort le 6 Février 1761, & a eu pour ſucceſſeur *Maximilien-*

Frédéric de Koniſegg-Rothenfels, né le 13 Mai 1708, nommé le 6 Avril 1761, Electeur & Archevêque de Cologne, Evêque & Prince de Munſter le 22 Décembre 1762.

— COLOMA, dans le Brabant. Maiſon dont étoit JEAN-ALPHONSE, Comte DE COLOMA, Chef & Préſident du Conſeil privé à Bruxelles, mort ſubitement en cette ville le 7 Janvier 1739. Il étoit fils de PIERRE, I. du nom, Baron de Motienſart, & d'*Anne-Eliſabeth de Bejar*. Il a eu de *Barbe le Poyvre*, ſa premiere femme, morte en 1724, entr'autres enfans,

PIERRE-ALPHONSE-LIVIN, II. du nom, Comte DE COLOMA, né à Gand le 12 Novembre 1707, marié à Malines le 2 Mars 1745, à *Agathe Vander-Laen*, morte le 16 Février 1754, dont: — 1. HENRI-PIERRE-PHILIPPE, né à Malines le 26 Juin 1748; — 2. JEANNE-AGATHE-MARIE, née le 17 Avril 1750; — 3. RÉGINE-MARIE-AGATHE, née le 18 Septembre 1751; — 4. & ROSE-MARIE-AGATHE, née le 16 Février 1754.

SECONDE BRANCHE.

CHARLES-VITAL-ALEXANDRE COLOMA, frere cadet de JEAN-ALPHONSE, qualifié *Meſſire* par Lettres-patentes accordées aux cadets de cette Famille, né à Malines le 28 Février 1718, Page en 1734, de l'Archiducheſſe Gouvernante des Pays-Bas, enſuite Chambellan honoraire en 1744, du Prince CHARLES DE LORRAINE, Gouverneur des Pays-Bas, épouſa à Malines le 11 Juillet 1745, *Eugénie-Françoiſe Rooſe*, fille de *Philippe-François-Sierra Rooſe*, Aſſeſſeur des Etats du Comté de Namur, & *Ecoutette* de Malines, mort le 2 Septembre 1751, & de *Marie-Françoiſe Vander-Gracht*, d'où ſont ſortis: — 1. JEAN-ERNEST-GUILLAIN-XAVIER, né à Malines le 4 Décembre 1747; — 2. & MARIE-PHILIPPINE-GUILLAINE COLOMA, née auſſi à Malines le 13 Juin 1746. Les armes: *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de deux pigeons blancs au naturel, à la bordure d'or, chargée de huit T. d'azur.*

— COLOMBEL, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Février 1667. Il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la ville de Rouen*, de GUILLAUME COLOMBEL, Conſul des Marchands à Rouen en 1583, enſuite un des ſix Echevins de cette ville, qui obtint des Lettres de Nobleſſe en 1588, enregiſtrées la même année. Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 2 oiſeaux d'argent affrontés, & en pointe d'un ſerpent de même.*

COLOMBET; Famille reconnue noble d'extraction par Arrêt du Parlement de Beſançon, rendu contradictoirement le 28 Juillet 1739, qui ſubſiſte dans IGNACE-FRANÇOIS COLOMBET, Ecuyer, marié par contrat paſſé à Salins le 15 du mois d'Avril 1741, à *Marie-Louiſe du Montet*, fille de *François du Montet*, Ecuyer, Sieur de la Colonge, Commiſſaire ordinaire des Guerres au département de Salins, & de *Thereſe-Louiſe Carnot*. De ce mariage ſont nés: — 1. HENRI-MARIE, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Marine; — 2. CLAUDE-IGNACE; — 3. JACQUETTE-MARIE-THÉRESE-HIPPOLITE; — 4. & 5. ELISABETH-FRANÇOISE, & MARIE-LOUISE COLOMBET. Les armes: *d'azur, à 3 colombes d'argent.*

— COLOMBIER, au pays de Vaud: Famille noble dont étoit

CLAUDE,

Digitized by Google

CLAUDE, Seigneur DE COLOMBIER, qui épouſa *Jeanne de Neuville*, & en eut CLAUDINE DE COLOMBIER, vivante en 1453, mariée à *Antoine de Feuillens*, Seigneur de Vologna, fils de *Claude*, Seigneur de Vologna.

CATHERINE DE COLOMBIER, ſe maria avec *Léonard de Chauvirey*, Seigneur de Châteauvillain. De cette alliance ſortit *Iſabelle de Chauvirey*, ſeconde femme de *Claude de Cuſance*, Baron de Belvoir.

GUILLAUME, Seigneur DE COLOMBIER & de Villerans, épouſa *Jeanne de Baume*, près Iverdun. Il en eut

HUMBERT, Seigneur DE COLOMBIER & de Villerans, qui prit alliance avec *Nicolette de Duyn*, fille de *Robert*, Seigneur de Châteauvieux, & de *Marie de Bernay*. Leur fils fut

LOUIS, Seigneur DE COLOMBIER & de Villerans, Vidame d'Iverdun, vivant en 1469, qui épouſa *Perrette de Menthon*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Menthon*, & de *Marguerite de Chalant*. De ce mariage vint

MARGUERITE, Dame DE COLOMBIER & de Villerans, mariée à *François d'Alinges*, Baron de Condrée, en Savoie.

JEAN, Seigneur DE COLOMBIER, épouſa le 25 Juillet 1499, *Jeanne Andrevet de Corſant*, fille de *Philibert*, II. du nom, Seigneur de Corſant, & de *Louiſe de Marmont*.

HUMBERT DE COLOMBIER, Seigneur de Villerans, & RICHARD DE COLOMBIER, Seigneur de Voufflans, vivoient en 1455.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent*.

— COLOMBIER, en Vivarais : Famille éteinte, & différente de la précédente.

JEAN, Seigneur DE COLOMBIER, eut de *N.... Beaufort*, ſon épouſe

JEAN, II. du nom, Seigneur DE COLOMBIER, de Gurin & de Gurinet, pere, par ſa femme dont on ignore le nom, de

JEAN, III. du nom, Seigneur DE COLOMBIER, de Gurin & de Gurinet, qui eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MATHIEU, mort le 5 Mars 1201 ; — 3. & MIRACLE, morte vierge le premier Octobre 1250, & tenue pour Sainte.

JEAN, IV. du nom, Seigneur DE COLOMBIER, de Gurin & de Gurinet, mort le 2 Avril 1240, épouſa *Gente de la Tour*, dont : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. MATHIEU, mort le 5 Mars 1341 ; — 3. GRÉGOIRE, mort le 5 Février 1339 ; — 4. & GUILLAUME, Chanoine de S. Ruf, en Dauphiné, mort le 25 Mars 1347.

BARTHELEMI, Seigneur DE COLOMBIER, Gurin & Gurinet, s'allia avec *Marguerite Bertrand*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Romain, & d'*Agnès Impératrice*, dont : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chanoine de Notre-Dame du Puy, Evêque de Nevers en 1337, enſuite d'Arras en 1341, Cardinal du titre de Sainte Suſanne en 1344, & mort en 1361 ; — 3. GUILLAUME, Prévôt de Notre-Dame du Puy, Evêque de Soiſſons & Patriarche d'Aquilée, vivant en 1355 ; — 4. ETIENNE, mort jeune à Paris le 23 Février 1323 ; — 5. BERTRAND, Religieux à S. Antoine, en Dauphiné, mort en 1343 ; — 6. HUGUES, mort jeune ; — 7. MARGUE-

RITE, mariée à *Guillaume de Veyre*, morte en 1347; — 8. & HUGUETTE, morte jeune.

BARTHELEMI DE COLOMBIER, II. du nom, Seigneur dudit lieu, de Gurin & de Gurinet, épouſa *Huguette d'Alegrin*, dont il eut: — 1. PIERRE, Seigneur de Colombier, mort le premier Août 1342; — 2. autre PIERRE, Seigneur d'Alveſco, fait Chevalier à Rome par l'Empereur, le jour de Pâque 1355; — 3. JEAN, Seigneur de Gurin & de Gurinet, mort en 1346; — 4. PÉTRONILLE, mariée à *Pierre de Moneſtier*, Seigneur de Teſtard; — 5. & PHILIPPE, femme de *Pierre de Saint-Didier*.

Suivant le P. *de Gouſſancourt*, Céleſtin, dans ſon Martyrologe de Malte, les armes de cette Famille étoient: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 roſes de gueules 2 & 1, & 2 colombes d'argent ſur le chevron*; mais *Piganiol de La Force* croit que ce ſont les armes des *Bertrands*. Il parle encore d'une autre Famille de ce nom, qui porte: *d'azur, à 3 colombes d'argent M & B de gueules 2 & 1*.

Guichenon, dans ſon Hiſtoire de Breſſe, donne pour armes à une Famille du nom de *Colombier: de gueules, au chef d'argent chargé de 3 coquilles de gueules*.

COLOMBIERES (DE): Famille noble dont étoit

HENRI DE COLOMBIERES, marié à *Jeanne*, ſœur & héritiere de *Mathieu Campion*, Baron de *la Haye-du-Puy*. Il fut pere de

JEAN DE COLOMBIERES, Baron de la Haye-du-Puy, qui ſe maria avec *Marie de la Capelle*, Dame de Pirou. De ce mariage ſortit

FRANÇOIS DE COLOMBIERES, qui vendit le 29 Juin 1491, la Baronnie de *la Haye-du-Puy* à *Chriſtophe de Ceriſay*, Seigneur de Vetty ou Velly. *Voyez* CERISAY.

— COLONNE, ancienne Maiſon d'Italie, féconde en hommes illuſtres, diviſée en diverſes branches. Elle a donné un Pape à l'Egliſe, pluſieurs Cardinaux, &c.

La branche aînée a fini à MARC-ANTOINE COLONNE, né le 3 Septembre 1478, tué à la guerre en 1522, qui ne laiſſa que des filles de *Lucrèce Gara de Rovere*, niéce du Pape JULES II.

Les autres branches ſont: 1°. Celle des Ducs de Bagarolle, Princes de Gallicano, Comtes de Marieri, éteints dans POMPÉE COLONNE, Prince de Gallicano, Comte de Sarno, mort le 5 Janvier 1661, ſans laiſſer de poſtérité.

2°. Celle des Ducs de Trajetto, Comtes de Fondi, qui n'ont formé que deux degrés, & ont fini à VESPASIEN COLONNE, mort en 1528.

3°. Celle des Ducs de Marſi & de Cavi, Comtes de Celano, qui n'ont formé que trois degrés, & ont fini à PROSPER COLONNE, mort ſans alliance, & à MUTIO COLONNE, tué en 1516.

4°. Celle des Ducs de Palliano & de Taliacoti, branche des Connétables de Naples, Princes de Soglio à Rome, qui ſubſiſte dans les enfans de FABRICE COLONNE, Duc de Taliacoti, Prince de Palliano, Grand d'Eſpagne, &c. marié le 18 Septembre 1718, à *Catherine Zeſſerina de Salviati*, fille d'*Antoine-Marie*, Duc de Juliano.

Digitized by Google

5°. Celle des Princes de Sonnino & Stigliano, dont FERDINAND COLONNE, Prince de Stigliano, né en Janvier 1690, qui épouſa le 9 Juin 1723, *Louiſe Caraccioli*, fille du Prince de Sanbueno.

6°. Celle des Princes de Paleſtrine Carboniano ou Carbognano, & Baſſanello d'Anticoli. FRANÇOIS-MARIE COLONNE, Prince de Carboniano, a épouſé *Victoire de Salviati*, fille de *François-Marie*, Duc de Juliano, dont il a eu ETIENNE, JULES, CATHERINE & ARTEMISE COLONNE.

Entre les grands hommes que cette Maiſon a produits, on compte le Cardinal JEAN COLONNE, qui vivoit dans le 13ᵉ ſiécle. Il a le plus contribué à l'élévation de ſa Famille, & mourut en 1245 ; le Cardinal JACQUES COLONNE, mis dans le Sacré Collége par le Pape NICOLAS III. le 12 Mars 1278, & mort le 14 Août 1318 ; le Cardinal JEAN COLONNE, petit-neveu du Pape MARTIN V, fait Cardinal par SIXTE IV. le 15 Mai 1480 ; PROSPER COLONNE, qui fut un grand Capitaine, & qui défit les François à l'affaire de la Bicoque en 1522 ; & MARC-ANTOINE COLONNE, qui s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie, à qui FRANÇOIS I. donna le Collier de l'Ordre de S. Michel, tué au ſiége de Milan en 1522.

FRÉDÉRIC COLONNE, frere de l'Archevêque de Coloſſe, Nonce en France, & du Connétable COLONNE, eſt mort à Paris le 18 Août 1765, âgé de vingt-ſept ans. Voyez *Imhoff* & *Moréri*.

* COMBAS : Bourg conſidérable, & Baronnie ancienne du diocèſe d'Uzès, en bas Languedoc, à une lieue & demie de Sommieres, entre Alais, Nîmes, Lunel & Montpellier, dans un vallon fertile & agréable, avec un ancien château. Cette Terre étoit un ancien Fief de la Maiſon de *Bermond-Sommieres*, fondue dans celle de *Narbonne-Pelet* l'an 1527, par le mariage de *Françoiſe de Bermond-Sommieres*, Dame du Caylar, Baronne de *Combas*, Fontanès & Montmirat, héritiere de ſon nom, avec *Jacques Pelet*, de la branche des Seigneurs de la Verune, laquelle étant actuellement éteinte, celle-ci, dite des Barons de *Combas*, Fontanès & Montmirat, eſt préſentement l'aînée de toutes celles qui ſubſiſtent ſous le nom de *Narbonne-Pelet*, en Languedoc, & a pour chef *François-Raimond-Joſeph-Hermenigilde-Almaric de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond*, Prince des Goths, dit *le Vicomte de Narbonne*, Lieutenant-général des armées du Roi, Gouverneur des ville, château & viguerie de Sommieres. *Voyez* aux mots NARBONNE, PELET, ALAIS, MAGUELONNE, MELGUEL, FONTANÈS, MONTMIRAT, &c.

— COMBAUD. JEAN DE COMBAUD, I. du nom, Seigneur de l'Arbourg, épouſa en 1469, *Catherine de Vaugris*, fille de *Jean*, Seigneur de Vaugris, & de *Martine de Dorne*. Il mourut l'an 1496, laiſſant : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. EMERI, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Bailli de la Morée ; — 3. & autre LOUIS, mort ſans enfans.

LOUIS DE COMBAUD, dernier Seigneur de l'Arbourg, dit *le Capitaine*, naquit en 1470, & épouſa vers l'an 1510, *Perrinelle de Solier*, d'origine Eſpagnole, dont vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. HECTOR, Chevalier, qui a eu un fils nommé HECTOR, lequel a laiſſé quelques enfans ; — 3. & GILBERT, d'abord Chanoine à Aigue-Perſe, enſuite Conſeiller & Aumônier du Roi HENRI *le Grand*.

JEAN DE COMBAUD, II. du nom, dit *Bouche d'or*, Seigneur du Pointet, Capitaine du château d'Aigue-Perſe, vivant en 1540, épouſa *Gabrielle Baile*, fille de *Chriſtophe Baile*, Bailli d'Auvergne, & d'*Antoinette Ravail*. Il en eut : — 1. GILBERT, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Seigneur de la Foltiere, lequel eut de ſa femme dont on ignore le nom, quatre fils & quelques filles. Les garçons furent : (A) PIERRE DE COMBAUD, Seigneur de la Foltiere, Conſeiller & Secrétaire du Roi, mort ſans hoirs ; (B) JEAN-CHARLES, mort auſſi ſans hoirs ; (C) CLAUDE, Capucin ; (D) & JEAN, qui fut d'abord Capitaine d'un vaiſſeau de guerre, & ſe fit enſuite Hermite au Mont de Sinaï, où il mourut en odeur de ſainteté ; — 3. FRANÇOIS, Docteur ès Droits, mort à Paris en 1613, ſans avoir été marié ; — 4. LOUIS-GILBERT, Seigneur du Grand-Clos, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & Grand-Audiencier de France, mort ſans hoirs en 1592 ; — 5. FRANÇOIS, dit *le jeune*, Commiſſaire d'Artillerie, qui laiſſa d'*Antoinette Bourachot*, ſon épouſe, MARGUERITE DE COMBAUD, mariée à *François Chalard*, Seigneur de Corail, Conſeiller du Roi au Préſidial de Riom, & JEANNE DE COMBAUD, mariée à N.... Sieur de Benoiſt ; — 6. GILBERTE, femme de *James Degans*, Tréſorier général du Duché de Montpenſier ; — 7. MARIE, alliée avec *Gabriel Chalard*, Commiſſaire des Guerres ; — 8. & JEANNE, mariée à *Antoine Bourachot*, Seigneur de la Molle de Bas.

GILBERT DE COMBAUD, Seigneur du Pointet, des Clayes & de la Cour-des-Prés, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Gouverneur & Bailli de Montpenſier & Aigue-Perſe, vivant en 1575, épouſa *Marie de Pommereu*, fille de *Michel*, Seigneur de la Breteſche, & de *Marie Guibert*, dont ſortirent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, frere jumeau de CHARLES, qui mourut en 1582, à l'âge de deux ans ; — 3. & 4. MARIE, & autre MARIE, toutes deux mortes jeunes.

CHARLES DE COMBAUD, I. du nom, Seigneur des Clayes & de la Cour-des-Prés, épouſa en 1604, *Marie de Pajot*, Dame de Fercourt, Baronne de Maſſlée & d'Hauteuil, fille de *François de Pajot*, Seigneur d'Hauteuil, & de *Marie le Clerc*. Il en eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, mort au berceau l'an 1608 ; — 3. MARIE, morte auſſi au berceau ; — 4. MADELENE, femme de *Jean Perrot*, Seigneur de Saint-Dié, Conſeiller au Parlement de Paris ; — 5. & une autre fille dont on ignore le nom.

CHARLES DE COMBAUD, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Fercourt, Baron d'Hauteuil en Beauvoiſis, joignit les Belles-Lettres à la profeſſion des armes, & donna des preuves de ſa valeur en pluſieurs rencontres. Il laiſſa de *Louiſe de Laniet de Bournonville*, qu'il avoit épouſée en 1629, fille de *Jean*, Seigneur de Bournonville, & de *Marguerite de l'Iſle-Marivaut* : — 1. & 2. CHARLES, Comte d'Hauteuil, & LOUISE DE COMBAUD.

Voilà ce que nous apprend ſur cette Famille un Mémoire particulier qui nous eſt tombé dans les mains.

— COMBET : Famille noble de laquelle étoit ANTOINETTE COMBET, mariée par contrat du 23 Mars 1688, avec *Chriſtophe-Louis de Mont-d'Or*, Chevalier, Seigneur de Saint-Laurent, né en 1657, & mort en 1703, fe-

Digitized by Google

cond fils de *Jean*, IV. du nom, & de *Juſte-Diane-Madelene de Sallemard*, ſa femme, dont poſtérité. Les armes : *d'azur, à un cœur de gueules ſurmonté d'une croix potencée d'argent, fichée dans ledit cœur chargé auſſi d'une bande d'argent, ſurchargée de 3 coquilles de gueules, les oreilles en bas.*

— COMBLES (DE), en Lorraine, Bretagne & Champagne : Famille qui ſubſiſte en trois branches. Le Chef de la premiere qui deſcend au neuvieme degré de FRANÇOIS DE COMBLES, eſt FRANÇOIS-RENÉ-MARIE DE COMBLES, Ecuyer, Seigneur de Naives, né le 23 Juillet 1716, entré dans les Mouſquetaires le 20 Juillet 1736, qui a quitté le Service le 7 Décembre 1743. Il a épouſé 1°. par contrat du 28 Septembre de la même année, *Jeanne-Françoiſe-Eliſabeth de Francheville*, fille de *Jean-Batiſte-Joſeph*, & de *Françoiſe-Scholaſtique de Keraly*. Elle eſt morte le 28 Décembre 1745 ; 2°. par contrat du 20 Janvier 1748, *Jeanne-Françoiſe Coüeſſin*, fille de *François*, Seigneur de Kergal, & de *Marie-Perrine de Sécillon*. Il a aſſiſté dans l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats convoqués & aſſemblés en la ville de Rennes en 1746. Du premier lit il a eu : — 1. ZACHARIE-JEANNE-FRANÇOISE, née le 14 Septembre 1744, morte le 2 Décembre ſuivant ; — 2. & N.... DE COMBLES, née le 25 Août 1745, morte le même jour ſans avoir été nommée ; & du ſecond ſont ſortis : — 3. FRANÇOIS-RENÉ DE COMBLES, Ecuyer, né le 7 Juillet 1749, mort à Nantes le 2 Février 1756 ; — 4. JACQUES-MARIE-LOUIS, né le 24 Août 1750 ; — 5. N.... batiſé le 9 Septembre 1751, mort le 10 Octobre ſuivant ; — 6. JOSEPH-LOUIS-MARIE, né le 5 Avril 1754, mort le 2 Juillet 1755 ; — 7. AUGUSTINE-FRANÇOISE, née le 2 Janvier 1753 ; — 8. RENÉE-MARIE, née le 2 Septembre 1755 ; — 9. & JEANNE-ADÉLAÏDE, née le 5 Novembre 1756.

Le Chef de la ſeconde branche eſt LOUIS-ANTOINE DE COMBLES, Ecuyer, Seigneur de Plichancourt, ancien Capitaine au Régiment de Touraine, né le 15 Septembre 1716. Il fut bleſſé à la bataille du Mein, & s'eſt retiré après quinze ans de ſervice. Il a eu de ſon mariage avec *Gabrielle-Claire André*, — MARIE-ANNE DE COMBLES, née le 22 Mars 1746. Il avoit pour frere LAURENT-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Hainaut, né le 3 Octobre 1718, tué à la bataille du Mein, & il a une ſœur nommée JEANNE-GABRIELLE, née le 27 Juillet 1712, reçue à Saint-Cyr ſur ſes preuves de Nobleſſe au mois de Juillet 1720.

La troiſieme branche a pour Chef au ſeptieme degré LOUIS DE COMBLES, dit *le Marquis de Noncourt*, Seigneur de la Motte-Tenance, de Tenance lès Moulins, &c. élevé Page du Roi, & enſuite Officier de Dragons, qui fut marié avec *Marie de la Veſve*, Dame de Meſtiercelin, Dame & Chanoineſſe de S. Pierre de Metz, de laquelle il a eu : — 1. LOUIS-CLAUDE DE COMBLES DE NONCOURT ; — 2. LOUISE-COLOMBE ; — 3. & LOUISE-ANNE-GABRIELLE, Dame de Meſtiercelin, mariée par contrat du 11 Juillet 1723, avec *Louis-Paul de Rémigny-de-Joux*, Seigneur de S. Utin, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes. Les armes : *écartelé*, au 1 *d'or*, au 2 *de gueules à une étoile d'or ;* au 3 *d'azur*, au 4 *d'argent & une croix de ſinople bordée de ſable, brochante ſur le tout.* Voyez le Regiſtre V. de l'*Armorial de France*, Part. I.

* COMBORN : Vicomté en Limouſin, qu'on a toujours regardée la plus ancienne de cette Province, & dont le chef-lieu eſt ſitué à dix lieues de Limoges. Aujourd'hui cette Terre qui étoit conſidérable & d'une grande étendue, eſt fort démembrée, & appartient à la Maiſon de *Leſtairie du Saillant*. Les anciens Vicomtes de Comborn, dont la Maiſon a été l'une des plus illuſtres de toutes celles du Limouſin, ont été en leur tems très-puiſſans & en grande conſidération dans la Guyenne, ayant poſſédé outre cette Vicomté celle de Limoges même, & celles de Turenne & de Ventadour, ainſi que la Châtellenie de *Blanchefort*, &c. Le premier Vicomte de Comborn étoit *Archambaud*, I. du nom, ſurnommé *Jambe pourrie*, qui vivoit en 984. Le dernier de cette branche aînée qui ait été Vicomte de Comborn, s'appelloit *Amanjeu*, & mourut ſans poſtérité en 1515.

On peut voir la chronologie de ces Vicomtes de Comborn, dans *Moréri*, Tome III. édition de 1759. *Voyez* BLANCHEFORT & TURENNE.

* COMBRAILLES : Pays faiſant partie du Gouvernement militaire de la Province d'Auvergne, qui portoit autrefois le titre de *Baronnie*, & appartenoit aux Comtes d'Auvergne. Cette Baronnie fut vendue en 1360 par JEAN II, Comte de Boulogne & d'Auvergne, pere de la Ducheſſe DE BERRY, à *Pierre de Giac*. Mais en 1400 LOUIS II, Duc de Bourbon, revendiqua, & acquit cette Baronnie de la Maiſon de *Giac*. JEAN I, fils de LOUIS, II. du nom, la donna en partage, avec le Comté de Montpenſier, à LOUIS DE BOURBON, ſon troiſieme fils, ayeul du Connétable CHARLES. Enſuite elle tomba dans le partage des Comtes, depuis Ducs de *Montpenſier*, d'où, par Mademoiſelle *de Montpenſier*, elle eſt échue à la Maiſon d'*Orléans* qui la poſſede actuellement.

COMBREUX. *Voyez* PICOT.

* COMBRONDE, en Auvergne, diocèſe de Clermont : Terre, Seigneurie & Baronnie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1637, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 16 Mars & 23 Juin 1638, en faveur de *René du Puy-du-Fou*. Ce Marquiſat a été acquis par le ſieur *de la Barde-Brion* qui l'a donné par teſtament à *Jean-Jacques Amelot de Chaillou*, Miniſtre d'Etat, mort le 7 Mai 1749, laiſſant de ſa ſeconde femme *Anne de Vougny*, un fils, & *Marie-Philiberte Amelot*, veuve d'*Arnand*, Marquis de la Force. *Voyez* AMELOT.

— COMBYS, en Provence. Famille qui ſubſiſte dans JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DE COMBYS, Ecuyer, marié le 29 Juin 1745, avec *Marie-Jeanne de Franc*, fille de *Joſeph-Raimond*, Conſeiller au Parlement d'Aix. Il fut choiſi en 1746 par le Maréchal de Belle-Iſle pour ſervir en qualité de Lieutenant dans l'un des deux Régimens du corps de la Nobleſſe de Provence ; & ſuivant des certificats tant des Syndics du même corps de la Nobleſſe, que des Maire, Conſuls & principaux habitans de la ville de Pertuis, il eſt dit qu'il étoit iſſu d'une Famille noble de la même Province, laquelle n'avoit jamais été compriſe dans les impoſitions roturieres, ni recherchée pour ſa nobleſſe. Il a eu de ſon mariage pluſieurs enfans, entr'autres, — HÉLENE DE COMBYS, née le 5 Juin 1750. Les armes : *d'azur, à une montagne d'or, ſéparée en pal ; & un chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

Digitized by Google

— COMEAU de *Créancey*, en Bourgogne. Cette Famille noble porte le ſurnom *de Créancey*, d'une Seigneurie qu'elle poſſede depuis plus de 150 ans.

Le premier du nom de *Comeau*, connu, eſt GUY DE COMEAU, qui fonda en 1495 une Chapelle en l'Egliſe Paroiſſiale de Pouilly, en Auxois, comme il paroît par le titre de fondation, & les Lettres-Patentes du Roi CHARLES VIII, où il eſt qualifié noble GUY DE COMEAU. Il eut pour fils,

CLAUDE DE COMEAU, Ecuyer, marié en 1527, à *Jeanne de Giſſey*, dont il eut deux fils, tous les deux nommés JEAN.

L'un a fait la branche des Seigneurs de la Sarſée & de Thoiſy dans la perſonne de JEAN DE COMEAU, homme d'armes de la Compagnie de M. le Comte *de Charny*, enſuite Maréchal-des-Logis de ladite Compagnie, mort en 1618. Il avoit épouſé Demoiſelle *Bertrand-de-Brocard*, dont il eut quatre fils : — 1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Sarſée, de Thorcy-ſous-Charny & de Thoiſy, mort en 1631, ne laiſſant que des filles de ſon mariage avec Demoiſelle *Claude de Colombey*; — 2. CLAUDE, Ecuyer, Sieur de la Borde, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié à *Anne Peſchard*, & mort ſans poſtérité en 1613; — 3. ANTOINE, Conſeiller-Clerc au Parlement de Bourgogne, Garde des Sceaux audit Parlement, Chancelier de la Sainte-Chapelle, mort en 1649. Le quatrieme des fils nous eſt inconnu, & cette branche eſt éteinte.

JEAN DE COMEAU, I. du nom de ſa branche, ſecond fils de CLAUDE, & de *Jeanne de Giſſey*, épouſa en 1550, *Catherine Colard*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & MARIE, alliée à *Jacques Valon*, Seigneur de Mimeur, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont le dernier de cette Famille, *N... Valon*, Seigneur de Mimeur, eſt mort Lieutenant-Général des Armées du Roi.

JEAN DE COMEAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Chaſſenay, ſe maria en 1597, avec *Marguerite Ocquidem*, & en eut cinq garçons & deux filles Urſulines. Trois des garçons ont fait chacun une branche, ſçavoir : — 1. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Choſelle*, qui ſuit; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Créancey*, rapportée après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & BENIGNE, auteur de la branche des Seigneurs de *Pont-de-Vaux*, auſſi rapportée ci-après.

Branche des Seigneurs de LA CHOSELLE.

PIERRE DE COMEAU, fils aîné de JEAN II, & de *Margnerite Ocquidem*, fille de *Benigne*, Conſeiller au Parlement de Dijon, Seigneur de la Choſelle, fut Conſeiller au même Parlement, & épouſa en 1631, *Anne Morin*, dont : — 1. ANTOINE-BERNARD, qui ſuit; — 2. & N..., mariée au Préſident *Jacob*, Seigneur de Charmelieu.

ANTOINE-BERNARD DE COMEAU, Seigneur de la Choſelle, Conſeiller au Parlement, eut de *Catherine de Jant*, ſon épouſe : — 1. BENIGNE, qui ſuit; — 2. N... Moine de l'Ordre de Cîteaux, Prieur de Valloires; — 3. MARIE, alliée en 1709, au Comte *de Vienne*, Baron de Châteauneuf,

— 4. & N.... DE COMEAU, mariée avec *N... de Bretagne-Iſſurtille.*

BENIGNE DE COMEAU, Seigneur de la Choſelle, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, épouſa *Claudine-Guye de Voorne.* En lui a fini la branche aînée, qui ſe trouve fondue dans les Maiſons de *Vienne* & de *Bretagne* en Bourgogne.

Branche des Seigneurs de CRÉANCEY.

ANTOINE DE COMEAU, Seigneur de Créancey, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Chaſſenay, & de *Marguerite Ocquidem*, fut Gouverneur de Nuis, Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince *de Condé*, & Commandant du Château de Dijon. Il commanda pour le Roi dans ledit Château le 7 Juin 1641, & reçut le même jour, en cette qualité, un ordre du Roi, pour bien & ſûrement garder le ſieur *de Beaujeu* & d'autres Gentilshommes qui accompagnoient la Princeſſe ANNE, afin de paſſer avec elle en Franche-Comté. Il teſta le 12 Octobre 1769, & de ſon mariage accordé le 13 Juin 1634, avec *Marguerite de Catherine-de-Varange*, fille de *Pierre de Catherine*, Sieur de Varange, *&c.* Conſeiller au Parlement de Bourgogne. Il eut pour enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, marié à *Jacqueline Burteur*, mort ſans poſtérité; — 3. BENIGNE, Prieur de S. Jacques au fauxbourg d'Arnay-le-Duc; — 4. ANTOINE, Prieur de S. Sauveur; — 5. HENRI, filleul de HENRI DE BOURBON, tué au ſiége de Candie contre les Turcs; — 6. & FRANÇOIS, tué au ſiége de Lille.

PIERRE DE COMEAU, Chevalier, Seigneur de Créancey, la Lochere, Beaume & Panthier, Gouverneur de Nuis, Lieutenant de Roi en Bourgogne, ſervit long-tems dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, & fit quatre campagnes, ſçavoir, une à Candie ſous les ordres de M. *de la Feuillade;* une autre en Lorraine, à la ſuite de M. le Prince *de Condé;* une troiſieme en Franche-Comté, ſous les ordres de M. le Maréchal *de Navailles;* & la quatrieme à la priſe de Beſançon. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *Bouchu*, Intendant de Bourgogne, en 1669, & épouſa 1°. le 31 Mai 1672, *Jeanne de Maillard*, fille de *N... de Maillard*, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Dijon, & de *Catherine Perard;* & 2°. par contrat du 19 Avril 1685, *Marie-Anne Aubert-de-la-Ferriere*, fille de *Pierre Aubert-de-la-Ferriere*, Seigneur de Vincelles, Vincelotte, *&c.* Maître-d'hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & de *Catherine de Baſtoneau*, & niéce de la Comteſſe *de la Riviere.* Du premier lit il eut : — 1. BENIGNE DE COMEAU, qui fut pendant cinq ans Page de feu HENRI-JULES DE BOURBON, & enſuite Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Condé : il eſt mort ſans alliance; & du ſecond ſont nés : — 2. PIERRE, Garde-Marine, mort jeune; — 3. NICOLAS, qui ſuit; — 4. & MARIE, alliée le 4 Décembre 1707, à *Pierre de Joumard-de-Tiſon*, Marquis d'Argence, Baron de Saint-Pierre-du-Mont, dont *N... de Joumard-de-Tiſon*, Marquis d'Argence, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort en 1760, ſans poſtérite de ſon mariage avec *M... Lamy*, Marquiſe de la Perriere; & *N... d'Argence*, mariée

Digitized by Google

mariée avec *François Palatin-de-Dio*, Comte de Montperoux, Capitaine de Dragons, dont la fille a épouſé le Marquis *de Cambis*, Colonel du Régiment de Bourbon, aujourd'hui Maréchal-de-camp.

NICOLAS DE COMEAU, Chevalier, dit *le Comte de Créancey*, titre qui lui a été accordé par le Roi, dans ſes proviſions de Lieutenant de Roi de la Province de Bourgogne, Seigneur de Créancey, Vincelles, Sauvegenouil & Pomard, Gouverneur de Nuis, Lieutenant de Roi en Bourgogne, Commandant de Bataillon au Régiment de Medoc, Chevalier de S. Louis, a épouſé par contrat du 28 Février 1720, *Jacqueline-Marie Maniquet*, fille de *Joſeph-Nicolas*, Ecuyer, dont ſont iſſus : — 1. JOSEPH-NICOLAS, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Capitaine au Régiment de Medoc ; — 3. BENIGNE, auſſi Capitaine dans le même Régiment ; — 4. & une fille morte en bas-âge.

JOSEPH-NICOLAS DE COMEAU, Chevalier, Seigneur de Créancey, Beaume, la Lochere & Panthier, Lieutenant de Roi en Bourgogne, Gouverneur de Nuis, Capitaine de Dragons au Régiment de *Marbeuf*, a épouſé par contrat du 27 Août 1753, *Eliſabeth le Pelletier-de-Cléry*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Cléry & autres lieux.

Branche des Seigneurs de PONTDEVAUX.

BENIGNE DE COMEAU, Seigneur de Pontdevaux, troiſieme fils de JEAN II, & de *Marguerite Ocquidem*, épouſa en 1635, *Jeanne-Odette Rapine de Sainte-Marie*, dont il eut : — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. & N... Religieux Capucin.

JEAN-CLAUDE DE COMEAU, Chevalier, Seigneur de Pontdevaux, fut Page du Prince *de Condé*, & ſe maria en 1673, avec *Madelene Cochet*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. N... marié avec *N... de Charry-Beuvron*, d'une ancienne Nobleſſe du Nivernois ; — 3. N... marié à Demoiſelle *Reugny-du-Tremblay*, dont des enfans ; — 4. FRANÇOIS, marié à *Eliſabeth de la Ferté-de-Meung* ; — 5. N... Chanoine de la Cathédrale de Grenoble ; — 6. N... Chanoine de la Cathédrale d'Autun ; — 7 & 8. deux autres garçons Religieux Capucins ; — 9. JACQUETTE, mariée à *N... de la Ferté-de-Meung*, Seigneur de Mouſſaut ; — 10. & N... DE COMEAU, mariée à *N... de Chery*, d'une ancienne Nobleſſe du Nivernois.

JACQUES DE COMEAU, Seigneur de Pontdevaux, Marly, Urly & autres lieux, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, s'eſt marié en 1716, avec *Bernarde Gravier-de-Vergennes*, tante du Préſident de Vergennes & du Chevalier de Vergennes, Ambaſſadeur à Conſtantinople. De ce mariage ſont nés : — 1. MELCHIOR, qui ſuit ; — 2. N... Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Dettingen ; — 3. N... mort Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi ; — 4. N... Capitaine au Régiment de Soiſſonnois ; — 5, 6 & 7. & trois filles Religieuſes.

MELCHIOR DE COMEAU, ancien Commiſſaire d'Artillerie, a épouſé en 1745, *Marie-Alphonſine de la Poire*, ſœur du Marquis *de la Villemeneuſt* & de la Marquiſe *d'Aurillac*, en Picardie, dont deux enfans. Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois étoiles de même à ſix rais cometées d'argent.*

Les alliances de la branche de *la Choſelle* ſont avec *Morin*, *Jant*, *Voorne*, *Vienne-Comarin*, *Bretagne-Iſſurtille* & *Jacob-Charmelieu*.

Celles des Seigneurs de *Créancey* ſont avec *Giſſey*, *Colard*, *Ocquidem*, *Catherine-de-Varange*, *Aubert-de-la-Ferriere*, *Maniquet*, *Joumard-d'Argence*, *la Riviere*, *Pelletier*, *Brocard*, *Colombey* & *Valon-Mimeur*.

Celles des Seigneurs *de Pontdevaux* ſont avec *Rapine-Sainte-Marie*, *Cochet*, *Gravier-de-Vergennes*, *la Poire*, *la Villemeneuſt*, *Chery*, *Royer-Saint-Micaut*, *Reugny-du-Tremblay*, *la Ferté-de-Meung*, *Charry*, &c.

* — COMENGE ou COMMINGES : Province avec titre de *Comté*, en Gaſcogne, qui eut ſes Comtes particuliers dès l'an 900 ſelon quelques-uns, & vers l'an 1130 ſelon d'autres. En 1461 LOUIS XI. donna le Comté de *Comenge* à JEAN, *Bâtard d'Armagnac*, Maréchal de France, mort ſans poſtérité en 1472, & ce Prince diſpoſa de ce Comté en faveur d'*Odet d'Aydie*, Seigneur de Leſcun, après lequel le Roi LOUIS XII. réunit COMENGE à la Couronne en 1498. La Maiſon de COMENGE eſt des plus nobles & des plus anciennes de la Province de Gaſcogne. Le premier de ſes Comtes eſt ANERIUS ou ASINARIUS, qui ſuit. On ignore de qui relevoient les Comtes DE COMENGE avant l'an 1200 (dit l'Hiſt. Généal. & chronol. de la Maiſon Royale *de France*, art. du *Duché-Pairie de Guyenne*.)

I. ANERIUS DE COMENGE, le premier dont on ait connoiſſance, étoit Comte de Comenge, & vivoit l'an 900. Il eſt mentionné dans une *charte* de l'Egliſe d'Auch de l'an 980, & nommé ayeul de RAIMOND, I. du nom, dont il ſera parlé ci-après. Il eut entr'autres enfans, ARNAUD, qui ſuit :

II. ARNAUD DE COMENGE, I. du nom, Comte de Comenge, mentionné dans un acte du *Cartulaire* de l'Abbaye de Lezat, au Pays de Foix, de l'an 950, eſt nommé pere de RAIMOND, I. du nom, qui ſuit, dans la *charte* de l'Egliſe d'Auch de l'an 980, ci-deſſus citée. Ses enfans furent : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2, 3, 4 & 5. LOUIS, AIMAR, GARSIAS & RAMELUS, tous quatre nommés *freres* dudit RAIMOND dans la charte ci-deſſus citée de l'Egliſe d'Auch de l'an 980.

III. RAIMOND DE COMENGE, I. du nom, Comte de Comenge, vivoit l'an 980, ſuivant la charte ci-deſſus, dans laquelle il eſt mentionné avec ſes freres, pere & ayeul, & par laquelle il paroît qu'il fit donation à cette Egliſe du lieu de Saint-Feriol. (Hiſt. Généal. & chronol. de la Maiſon Royale *de France*, art. du *Duché-Pairie de Guyenne*.) Il eut pour enfans : — 1. BERNARD, I. du nom, qualifié du vivant de ſon pere, *Comte de Comenge*, dans la charte ci-deſſus citée de l'an 980, & mort avant lui ſans poſtérité ; — 2. & ROGER, qui ſuit.

IV. ROGER DE COMENGE, I. du nom, Comte de Comenge, après la mort de ſon frere aîné, eſt mentionné eſdites qualités dans des *actes* de l'Abbaye de Lezat des années 1010 & 1026, & eut pour fils ARNAUD, qui ſuit.

V. ARNAUD DE COMENGE, II. du nom, *Comte de Comenge*, eſt nommé eſdites qualités dans des *Titres* des années 1048 & 1063. On lui donne pour enfans : — 1. ROGER, qui ſuit ; — 2 & 3. BERNARD-ARNAUD, & RAIMOND-ARNAUD, tous deux qualifiés dans les mêmes titres *Comtes de Comenge*, ſuivant l'uſage de ce tems-là, où les fils prenoient ſouvent les mêmes qualités que leur pere.

Digitized by Google

VI. ROGER DE COMENGE, II. du nom, *Comte de Comenge*, eſt mentionné eſdites qualités du vivant de ſon pere, dans les titres ci-deſſus cités des années 1048 & 1063, & vivoit encore vers l'an 1114. Ses enfans furent : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. & BRUNE, mariée à *Geoffroi*, Sire *de Pons*, dont on fait deſcendre la Maiſon *de Pons*, en Saintonge.

VII. BERNARD DE COMENGE, II. du nom, Comte de Comenge, eſt mentionné eſdites qualités, 1°. dans un titre de l'an 1119, & 2°. dans une donation qu'il fit l'an 1139, avec ſa femme & ſes fils, à BERNADE, ſa fille & leur ſœur. Il fonda avec ſon fils BERNARD, l'Abbaye de Bonnefond de l'Ordre de Cîteaux; & vers l'an 1145, celle des Feuillans, où il fit venir des Religieux de Bonnefond ſous la conduite de *Thibaut*, premier Abbé. Il fut tué l'an 1150 auprès de la ville de Saint-Gaudens, du tems de *Pierre*, Evêque de Conzerans, & fut inhumé dans l'Abbaye de Bonnefond. Il avoit épouſé *Dias de Muret*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de Muret & de Samathan, Seigneuries qu'elle lui porta en dot. Leurs enfans furent : — 1. BERNARD, mort jeune, avant ſon pere; — 2. DODON, qui ſuit; — 3. autre BERNARD, qualifié *Comte de Comenge* dans un acte de l'an 1156, fait par ſon frere DODON, pour l'Abbaye de Bonnefond; — 4. ROGER; — 5. GODEFROI, que quelques Mémoires ſurnomment BERNARD, & marquent qu'il a eu poſtérité; — 6. FORTANIER, qui eſt peut-être celui qui donna à l'Abbaye des Feuillans ce qu'il avoit depuis le pont Corrugien, compris le ruiſſeau des Feuillans en deſcendant, par acte du 14 Février 1209; — 7. GUY, dit *de Sainte-Foix*, du lieu de ſon Domaine, auteur de la branche des Seigneurs & Barons de *Péguilhan*, rapportée ci-après; — 8. & BERNADE, mariée à *Roger de Beziers*. Son pere fit donation à elle & à ſon mari en 1139, des châteaux de Iſlu & de Caſelus, dont ils promirent de faire hommage.

VIII. DODON DE COMENGE, ſurnommé BERNARD, III. du nom, Comte de Comenge, donna au mois de Janvier 1165, un lieu dans Muret à l'Abbé de Saint-Germier. Il ſe trouve des actes de lui de l'an 1173; &, ſuivant les archives de l'Abbaye des Feuillans, il paroît qu'il y prit l'habit monaſtique en 1181. La tradition porte même qu'il y fut enterré. Il avoit épouſé *Laurence de Toulouſe*, fille de *Raimond*, Comte de Toulouſe, & de la Comteſſe *Conſtance*. Il en eut : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. GUY, lequel, ſelon la conjecture de *Boiſhénart* en ſa notice de Gaſcogne, p. 522, épouſa *Bertrande* ou *Bertrade*, Dame d'*Aure*, auxquels on donne une grande poſtérité; — 3. peut-être BERNARD, Seigneur du Pays de Saves. Nous diſons *peut-être*, parce que MM. de *Sainte-Marthe* le diſent fils de GUY. Voyez ci-après aux Seigneurs *de Péguilhan*.

IX. BERNARD DE COMENGE, IV. du nom, Comte de Comenge, vivoit en 1187 & 1199, & ſe retira ſur la fin de ſes jours à l'Abbaye de Bolbonne où il mourut, & fut inhumé vers l'an 1224. Il avoit épouſé 1°. *Stephanie de Bigorre*, veuve de *Pierre*, Vicomte d'*Acqs*, & fille de *Centule*, III. du nom, Comte de Bigorre, & de *Matille*, parente d'ALPHONSE II. Roi d'Arragon; 2°. *Contoure de la Barthe*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, la-

quelle il répudia; 3°. *Marie*, Dame *de Montpellier*; & 4°. ſelon quelques-uns, *Béatrix*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit: — 1. PERINELLE, Comteſſe de Bigorre, qui fut mariée cinq fois: 1°. à *Gaſton*, dit *le Bon*, Comte *de Bigorre*, & Vicomte de Biron; 2°. à *Nune-Sanche*, Comte *de Cerdagne*; 3°. du vivant de ſon ſecond mari, à *Guy de Montfort*; 4°. à *Aimeri de Bancon*; & 5°. à *Bodon de Maicas*. Du ſecond lit: — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. ARNAUD-ROGER, qui fut élu Evêque de Comenge en 1242; — 4. DAUPHINE, Abbeſſe de Leſclache en 1292; & du troiſieme: — 5. MATILDE, mariée à *Sancho de la Barthe*; — 6. & PÉRONNE, mariée à *Centule*, Comte d'*Aſtarac*.

X. BERNARD DE COMENGE, V. du nom, Comte de Comenge en 1226, mourut en 1241. Il avoit épouſé 1°. *Cécile de Foix*, fille de *Raimond-Roger*, Comte de Foix; & 2°. *Théreſe*. Il eut du premier lit: — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. AARNAUD-ROGER, élu Evêque de Toulouſe vers l'an 1297; — 3. MASCAROSSE, ou, ſelon quelques-uns, MARGUERITE, mariée à *Henri*, II. du nom, Comte *de Rodès*, & Vicomte de Carlat. — 4 & 5. SÉGUIS & ROUGE; & du ſecond: — 6. N...., mentionné avec ſa mere dans un acte de l'an 1245.

XI. BERNARD DE COMENGE, VI. du nom, Comte de Comenge, fait Chevalier en 1244, mourut en 1312. Il avoit épouſé *Laure de Montfort*, fille aînée de *Guy-Philippe*, Comte de Caſtre. Il en eut: — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. PIERRE-RAIMOND, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné; — 3. GUY, Chevalier, Seigneur de Figeac; — 4. ARNAUD-ROGER, élu Evêque de Lombès en 1317, & transféré à Clermont en 1370; — 5. JEAN-RAIMOND, élu ſucceſſivement Evêque de Maguelonne, aujourd'hui Montpellier, en 1309; Archevêque de Toulouſe en 1317, & Cardinal en 1327; — 6. SIMON, qui fut nommé à l'Evêché de Maguelonne; — 7. CÉCILE, mariée à *Amauri*, Vicomte d'*Aſtarac*; — 8. ELÉONORE, femme de *Gaſton de Foix*, II. du nom, Comte de Foix; — 9. & BÉRANGERE, mariée à *Geraud d'Aure*, Vicomte de l'Arbouſt.

Le Mémoire ſur lequel nous dreſſons cette Généalogie, marque que peut-être il eut encore: GUILHELME, qui vivoit vers l'an 1347; AUGER, qui vivoit en 1354; & GARCIE, qui vivoit en 1353.

XII. BERNARD DE COMENGE, VII. du nom, Comte de Comenge, fait Chevalier en 1313, mourut en 1335. Il avoit épouſé 1°. *Capſuelle d'Armagnac*, ſœur de *Bernard*, VI. du nom, Comte d'*Armagnac*; 2°. *Marguerite*, Vicomteſſe *de Turenne*, fille de *Raimond*, VII. du nom, Vicomte *de Turenne*, toutes les deux mortes ſans enfans; & 3°. *Marthe de l'Iſle-Jourdain*, fille de *Bernard*, IV. du nom, Seigneur de l'Iſle-Jourdain, dont il eut: — 1. JEAN, né poſthume, qui mourut étant ſous la tutelle de ſa mere en 1339; — 2. CÉCILE, mariée à *Jacques d'Arragon*, Comte d'Urgel, fils d'ALPHONSE IV, Roi d'Arragon; — 3. MARGUERITE, promiſe à *Renaud*, Sire *de Pons*; — 4. JEANNE, mariée l'an 1350, à PIERRE-RAIMOND, II. du nom, Comte de Comenge, ſon couſin-germain, rapporté ci-après au degré XIII; — 5. ALIÉNOR, mariée à *Guillaume de Beauffort*, Vicomte de Turenne; — 6 & 7. MARTHE & BÉATRIX, Religieuſes.

Digitized by Google

XII. PIERRE-RAIMOND DE COMENGE, I. du nom, ſecond fils de BERNARD VI, Comte de Comenge, & de *Laure de Montfort*, & frere puîné de BERNARD VII, Comte de Comenge, fut Vicomte de Ferriere, & fait Chevalier en 1313. Il s'empara après la mort de JEAN DE COMENGE, ſon neveu, du Comté de Comenge au préjudice de ſes niéces, prétendant que c'étoit un fief maſculin dont les filles devoient être exclues; ce qui occaſionna une guerre dans cette Famille, qui ne fut terminée que par le mariage de ſon fils avec une de ſes niéces. Il mourut en 1341, & avoit épouſé *Françoiſe de Seguzac*, dont il eut: — 1. PIERRE-RAIMOND, qui ſuit; — 2. ELÉONORE, mariée 1°. en 1352 au Vicomte *de Paillas;* & 2°. à *Agathor de Lamothe*, Chevalier, fils aîné de *Bertrand de Lamothe*, Seigneur de Clermont en Condomois; — 3. & JEANNE, mariée à *Geraud d'Armagnac*. PIERRE-RAIMOND DE COMENGE, I. du nom, eut encore deux fils naturels, ſçavoir: PIERRE-RAIMOND & GUY, qui vivoient en 1339; & peut-être BERNARD ou BERNAT, vivant en 1360 & 1370.

XIII. PIERRE-RAIMOND DE COMENGE, II. du nom, Comte de Comenge, Seigneur de Ferriere, &c. épouſa en 1350 JEANNE DE COMENGE, ſa couſine-germaine, fille puînée & héritiere de BERNARD VII, Comte de Comenge, & de *Marthe de l'Iſle-Jourdain*, ſa troiſieme femme; & teſta au mois de Septembre 1375. Il paroît qu'il n'eut que deux filles: MARGUERITE, qui ſuit; & AGNÈS, morte ſans alliance avant 1392.

XIV. MARGUERITE DE COMENGE, Comteſſe de Comenge, Dame de Ferriere, &c. épouſa 1°. en 1378, *Jean*, III. du nom, Comte d'*Armagnac*, dont elle eut deux filles *Jeanne* & *Marguerite d'Armagnac;* 2°. en 1386, *Jean d'Armagnac*, II. du nom, Vicomte de Fezenzaguet; & 3°. en 1419, à *Mathieu de Foix*, auquel elle donna le Comté de *Comenge*. Mais celui-ci l'ayant maltraitée & tenue priſonniere, elle fit don au Roi du Comté de *Comenge* & de tous ſes biens en 1442, & mourut en 1443, âgée de 80 ans. Son mari cependant, par Traité avec le Roi, jouit de ce Comté juſqu'à ſa mort arrivée en 1453, après laquelle Sa Majeſté rentra en poſſeſſion de ce Comté. Ainſi finit la branche des anciens Comtes de Comenge.

SECONDE BRANCHE. *Seigneurs & Barons de PÉGUILHAN.*

VIII. GUY DE COMENGE, que MM. *de Sainte-Marthe* qualifient *Comte de Comenge*, & nomment en latin, GUIDO, *ſive* ODO, & qu'ils diſent pere de BERNARD DE COMENGE, Seigneur du pays de Saves, auteur des Seigneurs *de Péguilhan*, n'eſt autre, ſelon toutes les apparences, que DODON, Comte de Comenge, ſurnommé BERNARD III. DE COMENGE, le nom de *Guido* ayant été mal à propos changé en celui de *Dodo* ou *Odo*. Par-là on conçoit pourquoi quelques-uns donnent pour pere à BERNARD, Seigneur de Saves, GUY DE COMENGE, & les autres DODON DE COMENGE, qui ne ſont que le même homme. Ce GUY DE COMENGE, ſeptieme des fils de BERNARD, II. du nom, rapporté au degré VII. de la premiere branche, eut entr'autres enfans: BERNARD, qui ſuit; & RAIMOND.

IX. BERNARD DE COMENGE, I. du nom de ſa branche, vivant en 1240, prit la qualité de Seigneur *de Sainte-Foix*, qui étoit le chef-lieu de ſon Domaine, & fut Seigneur du pays de Saves. Il ſoumit ſa perſonne, ſa Terre & tous ſes biens, à la volonté du Roi, au mois de Septembre 1226, par acte auquel le Comte de Comenge & l'Abbé des Feuillans, appoſerent leur ſceau, & épouſa *Blanche de Unaud*, fille de *Geraud*, Seigneur de Lantha, laquelle lui ſurvécut. Il confirma par acte du 2 Mai 1232, (*Reg. du Tréſ. des chartes du Roi, cotté* 30.) toutes les ventes faites par RAIMOND DE COMENGE, ſon frere, à *Raimond*, Comte *de Toulouſe*; diſpoſa de tout ſon Domaine en faveur de ſes enfans, avec ſubſtitution de l'un à l'autre; & donna, par préciput, à BERNARD, ſon fils aîné, le château de Quintal & trois autres châteaux à ſon choix. Il fit ſon teſtament qui ſe trouve ſans date au même *Tréſ. des chartes du Roi*, par lequel il fait différens legs à chacun de ſes enfans, qu'il y nomme, ainſi que *Blanche de Unaud*, ſa femme, à laquelle il légua les châteaux & bourgs de Crie & de Garravet, qu'il ordonne revenir à ſes enfans quand ils ſeront en âge; ſçavoir: — 1. BERNARD, II. du nom, Seigneur de Saves, qui rendit hommage avec FORTANIER, ſon frere, de la Terre de Saves le 5 Septembre 1240, à *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, en préſence de BERNARD, Comte DE COMENGE, leur couſin. Ils en rendirent un autre au mois de Décembre ſuivant de la même année, pour tout ce qu'ils poſſédoient au terroir de Savery & au diocèſe de Toulouſe; & un troiſieme en 1242, pour toute la Terre de Savery, la ville de Crie & Villeneuve, & ce qui leur appartenoit à Bolbonne en Foix; le tout au même Comte de Toulouſe, & en préſence dudit Comte de Comenge, leur couſin. Il prêta ſerment de fidélité en la ville de Narbonne, à ALPHONSE, Comte de Poitiers & de Toulouſe, en 1249, & ne vivoit plus en 1269 au 30 Septembre, date de l'accord que firent entr'eux ſur ſes biens, FORTANIER & AIMERIC DE COMENGE, ſes freres; — 2. FORTANIER, rappellé dans le teſtament de ſon pere, qui prêta hommage au Comte de Toulouſe, avec ſon frere aîné, comme nous venons de le dire, le 5 Septembre 1240, au mois de Décembre ſuivant, & en 1242; prêta ſerment de fidélité au Comte de Poitiers & de Toulouſe en 1249; & fit accord avec AIMERIC, ſon frere, le 30 Septembre 1269, ſur les biens de BERNARD, II. du nom, leur frere aîné; — 3. AIMERY ou AIMERIC, Seigneur de Péguilhan, qui ſuit; — 4. ROGER, Chanoine de S. Etienne à Toulouſe; — 5 & 6. GUILLARD, Chanoine de S. Antoine à Pamiers, & ESQUININ; — 7. RAIMOND-ROGER, que ſon pere, par le même teſtament, mit, avec ſes freres & ſœurs, ſous la protection de *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, & de BERNARD, Comte DE COMENGE, leur couſin; — 8 & 9. BRAÏDE & NAVARRE, tous ces enfans ſont dénommés dans le teſtament de leur pere.

X. AIMERIC DE COMENGE, I. du nom, eſt dit troiſieme fils de BERNARD I. dans les trois aveux & hommages que firent pour lui ſes freres le 5 Septembre 1240, au mois de Décembre ſuivant, & en 1242 pour la Terre de Saves, &c. au Comte de Toulouſe, en préſence de BERNARD, Comte de COMENGE, leur couſin. Il prêta ſerment de fidélité en la ville

Digitized by Google

de Narbonne, à *Alphonſe*, Comte de Poitiers & de Toulouſe, en 1249; eſt mentionné dans une donation faite à l'Abbaye des Feuillans au mois d'Avril 1260; ſe rendit caution de *Gerard d'Armagnac*, envers le Comte de Toulouſe, par acte du mois de Septembre 1262, conſervé au *Reg. du Tréſ. des chartes du Roi, cotté 30*; fit pluſieurs donations au mois d'Avril 1266, à *Roger*, Abbé des Feuillans; paſſa un accord avec FORTANIER, ſon frere, le 30 Septembre 1269, ſur les biens de BERNARD, II. du nom, leur frere aîné, & continua d'accorder, par l'acte de l'an 1275, aux habitans de Montblanc, les coutumes & priviléges ci-devant octroyés par BERNARD VI, Comte de COMENGE, ſon couſin. Ses enfans furent: — 1. AIMERIC, qui ſuit; — 2. ROGER, à qui ſon pere donna la terre de Montblanc. Il fut exécuteur du teſtament de PIERRE-RAIMOND, II. du nom, Comte DE COMENGE, ſon couſin, du mois de Septembre 1375; & eſt qualifié *Chevalier*, *Seigneur de Martiſerre*, dans un achat qu'il fit de *Pierre d'Arpigureau*, habitant de Montblanc, du 9 Mai 1390; — 3. & MARIE-NAVARRE, mariée à *Jean de Saint-Hilaire* ou *de Saint-Lari*.

XI. AIMERIC DE COMENGE, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Montdilhan, Martres, Rieulles, Saman, *&c.* eſt nommé fils d'AIMERIC I. dans l'acte de foi & hommage qu'il rendit le 21 Mars 1330, tant pour lui que pour ROGER, ſon frere, à BERNARD VII. du nom, leur couſin, Comte DE COMENGE, pour les fiefs qu'ils poſſédoient dans ledit Comté, & tenoient d'AIMERIC I, leur pere; & eut pour fils, AIMERIC, qui ſuit.

XII. AIMERIC DE COMENGE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Montdilhan, Martres, Rieulles, Marignac, *&c.* vivoit en 1377, tems auquel MARGUERITE, Comteſſe & héritiere de COMENGE, lui fit don des Terres de Moulis, Sours, & leurs dépendances, pour terminer leurs conteſtations réciproques. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, — 1. AIMERIC, qui ſuit; — 2 & 3. BERNARD & MARIE.

XIII. AIMERIC DE COMENGE, IV. du nom, Chevalier, Sénéchal de Comenge, vivoit le 29 Janvier 1416, ainſi qu'il paroît par la ratification faite en ſa faveur, par acte dudit jour, par *Jeanne d'Armagnac*, ſa couſine, fille de *Jean*, Comte d'Armagnac & de Comenge, & de MARGUERITE DE COMENGE, de la donation faite par ſa mere en faveur d'AIMERIC III. en 1377, des Terres de Moulis & leurs dépendances; & eſt qualifié dans cet acte *Miles*. Par contrat paſſé devant *Guilhaume-Arnaud Bugat*, Notaire à Saint-Lizier, le 24 Mai 1434, dans lequel il eſt qualifié *Chevalier*, *Baron de Péguilhan*, *Eſpaon*, *Montdilhan*, *Montgaillard*, *co-Seigneur de Moulis*, diocèſe de Conzerans, contenant obligation au profit de *Raimond-Bernard de Montfaucon*, il paroît qu'il avoit acquis de ce dernier la Seigneurie de Caſtillon & autres lieux. Il épouſa par contrat du 23 Septembre 1440, *Jeanne de Coaraze*, fille de noble *Raimond-Garcie de Coaraze*, donna pluſieurs piéces de terre à quelques-uns des habitans d'Alots, diocèſe de Conzerans, par acte paſſé devant *Bonnet Cadet*, Notaire à Caſtillon, le 20 Août 1451; fit donation, par acte retenu par *Pierre Deſtrali*, Notaire d'Aurillac & du Comté de Comenge, & paſſé au lieu de Mont-

gaillard le 26 Octobre 1456, aux RR. PP. Religieux de la Mercy, du Couvent d'Aurignac, de l'entiere métairie avec ſon territoire, dite *de Carola*, avec toutes ſes entrées & iſſues, & tous ſes droits & appartenances quelconques, à la charge, par ces derniers, de dire à perpétuité, le jour de S. Barthelemi de chacune année, & célébrer dans l'Egliſe dudit Couvent, une Meſſe ſolemnelle *de Requiem*, *&c.* & conféra le Prieuré de Sainte-Catherine à noble homme *Pierre de la Barthe*, par acte paſſé devant *Jacques Gaignac*, Notaire à Boulogne, le 29 Juillet 1466. Il eut de ſon mariage, AIMERIC, qui ſuit; & peut-être ROGER, auteur de la branche des Seigneurs *de Roquefort*, rapportée ci-après.

XIV. AIMERIC DE COMENGE, V. du nom, Chevalier, Baron de Péguilhan, Seigneur de Montdilhan, Montgaillard, Eſpaon & autres lieux, épouſa *Clariane* ou *Clariade d'Eſpagne*, fille de noble & puiſſant Seigneur, *Bertrand d'Eſpagne*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Ramefort, Sénéchal de Foix, & d'*Annette Daſtor*. Le contrat de mariage eſt ſans date; mais on trouve une Sentence du Sénéchal du 16 Octobre 1487, entre lui & les habitans de Moulis. Il eſt mentionné dans le contrat de mariage d'ARNAUD-GUILHEM DE COMENGE, du 29 Novembre 1487, comme ſon pere. Ce fut peut-être lui qui rendit hommage au Roi le 5 Août 1503, comme Seigneur de Péguilhan, Montdilhan, Montgaillard, Eſpaon, Montblanc, Boulogne, Marbres, Taurignan, Montfaucon, Sours, Moulis, Balagné, Caſtillon, Béthénole, Biros, Savalié, *&c.* Leurs enfans furent: — 1. ARNAUD-GUILHEM, qui ſuit; — 2. AIMERIC, auteur de la branche des Marquis *de Vervins*, rapportée ci-après; — 3. & ANNE, mariée à *Bernard de Coaraze*.

XV. ARNAUD-GUILHEM DE COMENGE, Chevalier, Baron de Péguilhan, *&c.* épouſa par contrat du 29 Novembre 1487, paſſé devant *Abbatia*, Notaire, *Iſabeau de la Barthe*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur de Montcorneil, aſſiſtée des nobles perſonnes, *Jean de la Barthe*, Abbé de Simore, & *Pierre de la Barthe*, Protonotaire, ſes oncles; & rendit hommage au Roi, entre les mains de CHARLES DE BOURBON, Conſeiller du Roi & ſon Chambellan, Sénéchal de Toulouſe, le 14 Octobre 1540, pour les Places, Terres & Seigneuries de Péguilhan, Eſpaon, Montgaillard, Montdilhan, la Baronnie de Montfaucon avec ſes dépendances, & la Terre de Marignac, comme les tenant d'AIMERIC, V. du nom, ſon pere. Il paroît qu'il vivoit encore le 28 Juin 1543, auquel tems il eſt mentionné comme *abſent*, au contrat de mariage de ROGER DE COMENGE, I. du nom, ſon petit-fils. De ce mariage vinrent: — 1. MATHIEU, qui ſuit; — 2. MADELENE, mariée à *Jacques de Montaud*, Seigneur de Caſtelnau; — 3. & JEANNE, alliée en 1505, à *Bernard d'Ornezan*.

XVI. MATHIEU DE COMENGE, Chevalier, Baron de Péguilhan, reçut de ſon pere, par acte du 4 Mai 1517, la Terre de Forgue, pour ſubvenir aux frais qu'il étoit obligé de faire dans les Armées; & épouſa par contrat paſſé devant *Jean Cardeilha*, Notaire, le 18 Juillet 1519, *Marie d'Aure*. Il aſſiſta au contrat de mariage de ROGER, ſon fils aîné, du 28 Juin 1543, dans lequel il eſt qualifié *Seigneur de Péguilhan & autres lieux;*

&

& teſta par acte paſſé devant *Raimond Pellepré*, Notaire de Boulogne, le 11 Janvier 1554, dans lequel il rappelle ſes enfans, & inſtitue ledit ROGER ſon héritier univerſel. Il eut de ſon mariage : — 1. ROGER, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs *de Mancieux*, rapportée ci-après ; — 3. & AIMERIC, Seigneur de Caſtillon.

XVII. ROGER DE COMENGE, I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Péguilhan, *&c.* épouſa par contrat du 28 Juin 1543, *Jeanne de Saint-Etienne*, fille de noble *Jacques de Saint-Etienne*, Seigneur de Camparnaud & autres lieux, & de *Françoiſe d'Aimes*. Il eſt qualifié Seigneur & Baron de Péguilhan & autres lieux, dans ſon teſtament du 28 Février 1594, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Péguilhan, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & y rappelle ſes enfans, ſçavoir : — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Vicomte de Péguilhan, auteur de la branche des Seigneurs de Sieuras, rapportée ci-après ; — 3. ANTOINE, Seigneur de Fraichet, qui fut marié, & eut une fille nommée FRANÇOISE ; — 4, 5, 6 & 7. MARGUERITE, ROSE, GERMAINE & SOUVERAINE.

XVIII. JEAN-JACQUES DE COMENGE, inſtitué héritier, comme fils aîné, par le teſtament de ſon pere, du 28 Février 1594 (*conſervé en original chez M.* DE COMENGE, *Baron de Saint-Lari*), reçut le 7 Février 1597, l'hommage que lui rendit *Jean de Thort*, Seigneur de Peſque. HENRI IV. érigea en ſa faveur la Terre de Montfaucon, premiere Baronnie du Comté de Comenge, en *Vicomté*, par Lettres-Patentes du mois de Mars ſuivant audit an 1597. Il eſt dit dans ces Lettres que JEAN-JACQUES *eſt d'une qualité des plus diſtinguées, comme deſcendant immédiatement des Comtes* DE COMENGE, *& portant même nom & mêmes armes ;* & il y eſt qualifié *Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, premier Baron du pays de Comenge, Seigneur de Péguilhan, Seigneur des Terres & Baronnie de Montfaucon & Sours*, &c.

Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *Couſſeau*, Notaire à Montblanc, le 14 Janvier 1579, *Françoiſe de Montclar*, fille de *Pierre de Montclar*, & d'*Anne de Saint-Lari*, fille de *François de Saint-Lari*, Seigneur dudit lieu, & de FRANÇOISE DE COMENGE ; & eſt mentionné avec ſa femme & ſes quatre fils, dans un accord paſſé entr'eux le 27 Juillet 1622. Il fit ſon teſtament le 14 Février 1601, par lequel il déclare vouloir être inhumé en l'Egliſe de Péguilhan, tombeau de ſes prédéceſſeurs, fait pluſieurs legs à ſa femme, & rappelle ſes enfans, qui furent : — 1. ROGER, II. du nom, qui ſuit ; — 2. PAUL, auteur de la branche des *Barons de Saint-Lari*, rapportée ci-après ; — 3. CHARLES, Seigneur de Montblanc, mentionné dans le teſtament de ſon pere ci-deſſus cité, & auquel ce dernier avoit ſubſtitué ſes biens, au cas que ſes freres aînés mouruſſent ſans poſtérité. Il étoit mort le 27 Juillet 1622, tems auquel ROGER & PIERRE, ſes freres, firent un accord enſemble ; — 4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs *de Montblanc & d'Eſcoubas*, rapportée ci-après ; — 5. & FRANÇOISE, mariée au ſieur *de la Fitte*, lors du teſtament de ſon pere du 14 Février 1601.

XIX. ROGER DE COMENGE, II. du nom, mentionné, *comme fils aîné*, dans le teſtament de ſon pere, fut créé Sénéchal du Comté de Comenge, par Lettres-Patentes de LOUIS XIII. du mois de Décembre 1610, dans leſquelles il eſt qualifié *Vicomte de Péguilhan*, &c. Ce Prince érigea, en ſa faveur, ladite Vicomté de Péguilhan en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1612, dans leſquelles il eſt qualifié *premier Baron du Comté de Comenge, Vicomte de Montfaucon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur des Château & Ville de Saint-Beat, iſſu immédiatement des Comtes de Comenge, Vicomte de Sours & Moulis, Baron de Péguilhan, Spaon ou Eſpaon, Saint-Lari, Montblanc, Seigneur de Mondilhan, Montgaillard, Martiſſerre, Mirambeau, Amades, Charlus, Rieulles, Caſaneuve*, &c. Il avoit épouſé l'héritiere *de Bourbon-Malauſe*, nommée *Catherine*; c'eſt peut-être pour cette raiſon que ces *Comenge-Péguilhan* prirent le nom de *Bourbon-Comenge*. Elle étoit morte le 27 Juillet 1622, lorſqu'il fit un accord avec PIERRE DE COMENGE, le plus jeune de ſes freres. Il mourut ſans enfans mâles; mais il laiſſa de ſon mariage,

XX. ANDRÉE DE COMENGE, Comteſſe de Péguilhan, laquelle, par tranſaction paſſée devant *Guillaume Vaux*, Notaire Royal, le 12 Décembre 1656, ſe déclara débitrice, en faveur de ROGER DE COMENGE, ſon couſin germain, Baron de Saint-Lari, pour un ſupplément de légitime.

Branche des Seigneurs & Barons DE SAINT-LARI, iſſue de celle des Seigneurs & Barons DE PÉGUILHAN.

XIX. PAUL DE COMENGE, I. du nom, ſecond fils de JEAN-JACQUES, Comte de Péguilhan, *&c.* & de *Françoiſe de Montclar*, eſt mentionné dans le teſtament de ſon pere du 14 Février 1601, qui lui ſubſtitue ſes biens, au cas que ROGER, ſon frere aîné, décédât ſans enfans mâles. Il fut *Seigneur & Baron de Saint-Lari*, par la donation que lui en fit ſa grand'mere & marreine, *Anne de Saint-Lari*, veuve de noble *Pierre de Montclar*, par contrat paſſé au Château de Montblanc, devant *Jean Caſteret*, Notaire, le premier Avril 1585, laquelle elle ratifia par ſon teſtament du 19 Avril 1590. PAUL fut inveſti de ladite Terre & Baronnie de Saint-Lari par ſon frere aîné, ROGER, Comte de Péguilhan, en vertu d'une tranſaction paſſée entr'eux au Château d'Eſpaon, devant *Jean Barbarins*, Notaire, le 5 Juin 1620, préſence de nobles *Antoine de Saint-Orrux*, Seigneur de Pélafigue, *Melchior de Saint-Paſtou*, Baron de Bonrepos, & *Gaſton de Monbeton*. Il épouſa par contrat paſſé devant *Lafont*, Notaire de Vallongne, diocèſe de Conzerans, le 8 Juin 1615, *Jeanne de Meritens*, fille de *Marc-Antoine de Meritens*, & de *Jacquette d'Iſalguier*; fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Jean Bonnet*, Notaire d'Alan, le 20 Novembre 1651, & eut pour fils, ROGER, qui ſuit.

XX. ROGER DE COMENGE, Baron de Saint-Lari, épouſa par contrat paſſé devant *Sabbatier*, Notaire de Caſtelnau de Manouac, le 12 Décembre 1650, *Jeanne de la Marque*, fille de noble *Thomas de la Marque*, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de

Digitized by Google

Marguerite de Boſoſt-d'Eſpenan; & teſta par acte paſſé devant *Bertrand Neſtier*, Notaire de Caſſaignabere, le 27 Décembre 1678, dans lequel il rappelle ſes enfans. Il tranſigea avec ANDRÉE DE COMENGE, ſa couſine-germaine, Comteſſe de Péguilhan, *&c.* pour un ſupplément de légitime, dont elle ſe déclara débitrice en ſa faveur, par acte paſſé devant *Guillaume Vaux*, Notaire Royal, le 12 Décembre 1656. Ses enfans furent: — 1. JORDAIN, qui ſuit; — 2. MADELENE, mariée avec noble *N... Darros-Beaupuy*, Seigneur de Mangues; — 3. & PAULE, tous les trois rappellés dans le teſtament de leur pere.

XXI. JORDAIN DE COMENGE, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lari, fut Capitaine, par Commiſſion du Roi du 25 Mai 1705, d'une Compagnie de Dragons, qu'il avoit formée dans le Régiment de Guyenne, & qui fut enſuite incorporée dans celui d'Epinai; & Chevalier de S. Louis. Il épouſa par contrat paſſé devant *Bernard Neſtier*, Notaire de Caſſaignabere, le 9 Décembre 1693, *Marie-Anne de Barrau*, fille de noble *Henri de Barrau*, Seigneur de Montegut, & de *Marthe de Siregand* ou *Sireguan;* & mourut à Dôle en Franche-Comté, où il fit ſon teſtament, par acte paſſé devant *Largaud*, Notaire en la même Ville, le 16 Juillet 1724. Il eut pour enfans: — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. GASTON, mort jeune en 1729, Lieutenant au Régiment de Touraine; — 3. MARTHE, mariée à *Jean-François du Pouy*, Baron de Sacere; — 4. & JEANNE, morte le 4 Février 1763, Religieuſe & Prieure de l'Abbaye de Fabas.

XXII. BERNARD DE COMENGE, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lari, né le 16 Octobre 1696, a été ſucceſſivement Cornette au Régiment d'*Epinai*, Capitaine par commiſſion du 6 Août 1724, Chevalier de S. Louis en 1735, Major du même Régiment, alors *Vibrai*, en 1740, & Lieutenant-Colonel en 1747 du même Régiment, alors *Caraman;* a épouſé 1°. par contrat paſſé devant *Théodolin*, Notaire de la ville d'Auch, le 13 Février 1730, *Jeanne-Françoiſe de Gaillon*, Dame de Saintraille & de Bianne, fille de Noble *Jean-Batiſte de Gaillon*, & de *Jeanne de Rouillan;* & 2°. par autre contrat paſſé devant *Mouy*, Notaire à Tours, le 6 Janvier 1738, *Marie-Anne de Soulas.* Il a été fait Lieutenant de Noſſeigneurs les Maréchaux de France, aux pays de Comenge, Conzerans & Nébouzan. Du premier lit il a: — 1. MARIE-JOSEPH, qui ſuit; & du ſecond: — 2. JEAN-BERNARD, né au château de S. Lari le 7 Décembre 1753; — 3. & MARIE-ANNE-MARTHE, née à Tours le 9 Novembre 1739.

XXIII. MARIE-JOSEPH DE COMENGE, Chevalier, né à Auch le 15 Janvier 1734, fait Capitaine de Dragons au Régiment de *Caraman*, (aujourd'hui d'*Autichamps*) par commiſſion du 15 Août 1755, n'eſt pas encore marié. Cette branche porte: *de gueules à 4 otelles* ou *amandes d'argent.*

Branche des Seigneurs de MONTBLANC *&* d'ESCOUBAS, *iſſue de celle des Seigneurs & Barons de* PÉGUILHAN.

XIX. PIERRE DE COMENGE, Chevalier, quatrieme fils de JEAN-JACQUES, Baron de Péguilhan, &c. & de *Françoiſe de Monteclar*, fut Seigneur de Montblanc après la mort de CHARLES, ſon frere. Il eſt men-

tionné au teſtament de ſon pere du 14 Février 1601, par lequel il lui ſubſtituoit tous ſes biens, au cas que ſes freres mouruſſent ſans enfans mâles; tranſigea avec ROGER, II. du nom, ſon frere aîné, Comte de Péguilhan, 1°. au ſujet de ſa légitime le 27 Juillet 1622; & 2°. le lendemain 28 des mêmes mois & an: par cette derniere le Comte de Péguilhan lui céda & abandonna en engagement la Terre & Seigneurie de Mondilhan, juſqu'à l'entier payement d'une ſomme de 14240 livres, qui ſe devoit faire dans l'eſpace de quinze ans. Il épouſa par contrat du 26 Mai 1627, *Marie de Navarre*, fille de *Jean de Navarre*, Seigneur de Duras, & de *Jeanne de Saint-Blancard*, dans lequel contrat il eſt qualifié de *Noble-homme, Seigneur de Mondilhan*, &c. Il vivoit encore, avec ſa femme, le 8 Novembre 1677, date d'une procuration qu'ils donnerent à *Philippe le Cheneu*, Seigneur du Ply, Capitaine au Régiment d'Anjou, pour aſſiſter pour eux au contrat de mariage de JEAN, leur fils unique, qui ſuit, lequel fut paſſé le 28 du même mois. PIERRE DE COMENGE y eſt qualifié *Seigneur de Blajan, Eſcoubas, Beaudeſert & autres lieux;* il n'y eſt point qualifié de Seigneur de Mondilhan, peut-être parce qu'il avoit remis cette Terre au Comte de Péguilhan, en échange d'autres, ou par l'acquit de ladite ſomme de 14240 liv.

XX. JEAN DE COMENGE, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que ſon pere, épouſa de ſon vivant, par contrat du 28 Novembre 1677, *Marie de Bouteville*, fille de *Michel de Bouteville*, Chevalier, Seigneur de la Fayette, & autres lieux, Lieutenant de Roi au Gouvernement des ville & citadelle de Mezieres, & de *Catherine de Vilers*, ſon épouſe. Il y eſt qualifié *Chevalier, Capitaine au Régiment d'Anjou, tenant garniſon dans ladite ville de Mezieres*, &c. Ils ſont l'un & l'autre rappellés dans l'extrait batiſtaire & le contrat de mariage de JEAN, leur ſecond fils, en dates de l'an 1684, & du 22 Juillet 1713. Ils eurent de leur mariage: — 1. LOUIS, Capitaine au Régiment d'Auvergne, mentionné dans le contrat de mariage de JEAN, ſon frere cadet, du 22 Juillet 1713; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & N.... morte Religieuſe.

XXI. JEAN DE COMENGE, II. du nom, batiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Mondilhan le 14 Novembre 1684, Chevalier, Seigneur d'Eſcoubas, &c. ſucceſſivement Capitaine de Grenadiers au Régiment de *Belle-Iſle*, Infanterie, Chevalier de S. Louis, & Capitaine de Grenadiers au Régiment de Touraine, fut tué le 9 Janvier 1742, au village de Galekirque, dans un détachement ſorti de Lintz. Il avoit épouſé par contrat du 22 Juillet 1713, *Anne-Marguerite de Bécourt*, laquelle vivoit encore le 22 Janvier 1746, tems auquel elle ſigna au contrat de mariage de *Chrétien-Joſeph*, un de leurs fils. De ce mariage ſont nés: — 1. JEAN-LOUIS, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Touraine en 1755; — 2. CHRÉTIEN-JOSEPH, qui ſuit; — 3. NICOLAS-JOSEPH, Major au ſervice de l'Impératrice de Ruſſie en 1756; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de S. Louis, qui aſſiſta au contrat de mariage du Chevalier de Comenge, ſon frere, du 22 Janvier 1746, dans lequel il eſt qualifié *Ecuyer, Capitaine au Régiment de Boufflers*-Wallon, &c. & a épouſé par contrat du 12 Décembre 1754, *Marie-Louiſe-Juſtine Ivernelle*, dont il a eu une fille née en 1756, nommée

Digitized by Google

MARIE-MADELENE-LOUISE DE COMENGE; — 5. & MARIE-ELISABETH, mariée par contrat du 17 Mars 1748, à *Pierre-Nicolas d'Elbœuf*, Capitaine de Dragons au Régiment de Harcourt, fils de *Nicolas-Gilles d'Elbœuf*, Lieutenant-Colonel du même Régiment.

XXII. CHRÉTIEN-JOSEPH DE COMENGE, Chevalier, né & batiſé le 20 Décembre 1714, dit *le Chevalier de Comenge*, épouſa par contrat du 22 Janvier 1746, préſence de ſa mere, *Eliſabeth-Pélagie de Boniface*. Il y eſt qualifié *Chevalier de S. Louis, & Capitaine au Régiment de Touraine*. Il n'a eu de ce mariage qu'une fille nommée ELISABETH-MARGUERITE.

Branche des Seigneurs de SIEURAS, *iſſue de celle des Seigneurs & Barons de* PÉGUILHAN.

XVIII. NICOLAS DE COMENGE, I. du nom, ſecond fils de ROGER, I. du nom, Baron de Péguilhan, Chevalier de l'Ordre du Roi, *&c.* & de *Jeanne de Saint-Etienne*, fut Vicomte de Péguilhan & de Saint-Etienne; & épouſa par contrat de l'an 1580, *Jeanne de Sieuras*, fille aînée & héritiere de *Pierre de Sieuras*, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, & ſon Commandant au pays de Foix, que le Roi félicita par Lettre de l'an 1581, d'avoir marié ſa fille à un cadet de la noble Maiſon de COMENGE. Il en eut NICOLAS, qui ſuit.

XIX. NICOLAS DE COMENGE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sieuras, épouſa l'an 1627, *Marie-Claire de la Roque*, dont

XX. JEAN DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Sieuras, marié l'an 1659, à *Jeanne-Marie de Canals*, de laquelle il eut: — 1. ROGER, mort en 1729, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne-Honorée de Canals-de-Laſtronques*, qu'il avoit épouſée en 1711; — 2. & NICOLAS, qui ſuit.

XXI. NICOLAS DE COMENGE, III. du nom, épouſa en 1716, *Philiberte de Montaud*, dont: — 1. JACQUES-ROGER-HONORÉ, qui ſuit; — 2. JEAN-LOUIS-HONORÉ, Prieur-commendataire de Sainte Catherine de Saint-Lizier; — 3. ROGER-AUGUSTIN, Capitaine de Dragons au Régiment de *Caraman*, devenu en 1761 d'*Autichamps*; — 4 & 5. CLAIRE & URSULE-MARIE, Demoiſelles.

XXII. JACQUES-ROGER-HONORÉ DE COMENGE, Chevalier, Marquis de Laſtronques, Seigneur de Montaud, Montgazin, la Laſne, Saint-Pierre, Sarramidas, Baron de Marque-Savé, diocèſe de Rieux, Vicomte de Montfaucon, Sours & Moulis, eſt auſſi Seigneur de la quatrieme portion de la Ville & Châtellenie de Caſtillon en Conzerans, & de pluſieurs autres lieux.

Branche des Seigneurs de MANCIEUX, *iſſue de celle des Seigneurs & Barons de* PÉGUILHAN.

XVII. NICOLAS DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Mancieux, ſecond fils de MATHIEU, Baron de Péguilhan, *&c.* & de *Marie d'Aure*, tranſigea avec ſes freres en 1556, & épouſa en 1562, *Françoiſe de Montpezat*, dont il eut: — 1. ROGER, qui ſuit; — 2. BERNARD, Capitaine au Régiment de Châtillon, entretenu en Hollande; — 3. & ISABELLE, mariée le

Digitized by Google

9 Décembre 1586, à *Pierre Adoue de Sailhas*, Seigneur de Sailhas & de Saint-Marcet. Voyez ADOUE DE SAILHAS, *Tome I. p. 53.*

XVIII. ROGER DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Mancieux, épouſa en 1604, *Germaine de Roquefort.* On lui donne encore pour femme *Anne de l'Iſle-de-Paillas.* Il eut pour fils

XIX. JACQUES DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Mancieux & de Montpezat, qui épouſa *Louiſe de Bordes*, dont il eut LOUIS, qui ſuit.

XX. LOUIS DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Mancieux & de Montpezat, produiſit ſes titres de nobleſſe devant M. *le Pelletier-de-la-Houſſaye*, Intendant en la Généralité de Montauban, & y fut maintenu par Jugement de l'an 1698. Il avoit épouſé en 1693, *Gabrielle de Monſtron.*

Branche des Seigneurs & Marquis de VERVINS, *iſſue de celle des Seigneurs & Barons de* PÉGUILHAN.

XV. AIMERIC DE COMENGE, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Moulis & Spaon, ſecond fils d'AIMERIC V, Baron de Péguilhan, *&c.* & de CLARIANE ou CLARIADE DE COMENGE, naquit en 1470, & épouſa *Gode* ou *Marie de Mauléon*, dont: — 1. AIMERIC, mort jeune; — 2. & JEAN, qui ſuit.

XVI. JEAN DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Saubole, près de Spaon, en Comenge, né en 1510, épouſa *Madelene d'Eſpagne*, fille de CHARLES, Seigneur de Ramefort, & de *Marie d'Aure.* Il en eut: — 1. ROGER, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Officier d'Infanterie & de Cavalerie, mort ſans alliance en 1624; — 3. & NICOLAS, Capitaine de cinquante Chevaux-Légers, mort au ſiége du château de Villebois en 1590.

XVII. ROGER DE COMENGE, Seigneur de Saubole & de Chantelle, Chevalier, né en 1553, d'abord Gouverneur de Saint-Beat, enſuite de la citadelle de Metz, Conſeiller d'Etat & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, épouſa l'an 1600, *Iſabeau de Coucy*, Dame de Vervins, fille de *Jacques de Coucy*, Seigneur de Vervins, dont il eut:

XVIII. CLAUDE-ROGER DE COMENGE, Chevalier, Marquis de Vervins, né l'an 1604, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, & premier Maître-d'hôtel du Roi, qui épouſa en 1630, *Gabrielle de Pouilly*, Dame de Loupy, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PHILIPPE-FRANÇOIS, mort en 1683, après avoir diſpoſé de ſes biens en faveur de LOUIS-JOSEPH, Marquis de Vervins, ſon neveu; — 3. & HENRIETTE, mariée en 1638, à *Charles-François de Joyeuſe*, Comte de Grandpré.

XIX. LOUIS DE COMENGE, Marquis de Vervins, premier Maître-d'hôtel du Roi, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, épouſa l'an 1657, *Anne Dieudonné*, fille du Maréchal *de Faber*, & en eut:

XX. LOUIS-JOSEPH DE COMENGE, Marquis de Vervins, né l'an 1664.

Branche des Seigneurs de ROQUEFORT, *iſſue de celle des Seigneurs & Barons de* PÉGUILHAN, *&c.*

XIV. ROGER DE COMENGE, I. du nom de ſa branche, Seigneur de

Digitized by Google

Roquefort, Campels, Saint-Ferréol, Saint-Antoine, Cologne, Guitaut, *&c.* peut-être ſecond fils d'AIMERIC IV, Baron de Péguilhan, *&c.* & de *Jeanne de Coarase*, rendit hommage l'an 1456, & épouſa *Maſcaroſe d'Ornezan*, fille du Seigneur de Saint-Blancard, dont il eut :

XV. ROGER DE COMENGE, II. du nom, Seigneur de Roquefort, *&c.* marié en 1467, à *Alix de Ribeir* ou *Riviere*. Il en eut : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. ARNAUD-GUILHEM, auteur de la branche des Seigneurs de Guitaut, rapportée ci-après ; — 3. & ISABELLE, mariée au Vicomte *de Joyeuſe*.

XVI. RAIMOND DE COMENGE, Seigneur de Roquefort, *&c.* épouſa l'an 1497, CATHERINE-ROGER DE COMENGE, ſa parente. On lui donne auſſi pour femme *Marguerite de Foix-Rabat*. Il eut pour fils

XVII. BERTRAND DE COMENGE, Seigneur de Roquefort, *&c.* qui épouſa en 1525, *Hélene de Lomagne*, dont vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, mort ſans hoirs en 1608.

XVIII. JEAN DE COMENGE, Seigneur & Baron de Roquefort & autres lieux, épouſa l'an 1555, *Briette de Villemur*.

Branche des Seigneurs de GUITAUT, *iſſue de celle des Seigneurs de* ROQUEFORT.

XVI. ARNAUD-GUILHEM DE COMENGE, Seigneur de Guitaut, Saint-Antoine, *&c.* ſecond fils de ROGER, II. du nom, Seigneur de Roquefort, & d'*Alix de Ribeir* ou *Riviere*, épouſa l'an 1502, *Marguerite de Lamezan*, dont : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2. ISABEAU, mariée à *Pierre de Péguilhan*, Seigneur de Belbeze ; — 3. JEANNE, mariée à *Roger de Meritens*, Seigneur de Roſès ; — 4 & 5. MARGUERITE & ANNE, Demoiſelles.

XVII. BERNARD DE COMENGE, Seigneur de Guitaut & de S. Ferréol, épouſa l'an 1543, *Madelene de Noé*, fille du Seigneur de Monteſquiou, de laquelle il eut cinq fils, dont les rangs ſont un peu variés dans diverſes Généalogies ; & une fille, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Guitaut, marié en 1591, à *Catherine de Tongel* ; — 2. BERTRAND, Seigneur de Langlade en 1597, qui épouſa *N.... Dadonel*, dont un fils, NICOLAS DE COMENGE, Seigneur de Langlade, Lieutenant-colonel du Régiment de Picardie, Gouverneur de Clermont-en Lorraine, & Capitaine au Régiment des Gardes ; — 3. BERNARD, Seigneur de Fouilhon, dont deux fils : peut-être SAMUEL DE COMENGE, tué à Maſtricht en Flandre, Lieutenant-colonel du Régiment de Candale ; & N.... DE COMENGE, auſſi tué à Maſtricht ; — 4. PIERRE, qui ſuit ; — 5. GASPARD, Seigneur de la Ferriere, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, rapportée ci-après ; — 6. & FRANÇOISE, Dame de Guitaut, mariée en 1593, à *Pons de Pechpeirou*, Seigneur de Montlerta, à condition que ſes enfans porteroient les nom & armes de COMENGE. Elle en eut pluſieurs enfans.

XVIII. PIERRE DE COMENGE, Seigneur de Guitaut, l'Eguille, & Meches, Lieutenant au Gouvernement de Brouage & des Iſles de Saintonge, épouſa en 1575, *Joachine du Breuil*, Dame de Théon & de Meches, dont il eut : — 1. GASPARD, Seigneur de l'Eguille, Capitaine au Ré-

giment de Champagne, tué à Montpellier; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine des Gardes de la Reine, & Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi au pays de Saumur en 1650.

XIX. CHARLES DE COMENGE, Seigneur de Fléac, & de Saint-Fort, Maître-d'hôtel du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes, tué au ſiége de Pignerol en 1630, avoit épouſé en 1611, *Marie de Guyp*, dont il eut: — 1. N.... Seigneur de Saint-Fort, Lieutenant au Régiment des Gardes; — 2. & GASTON-JEAN-BATISTE, qui ſuit.

XX. GASTON-JEAN-BATISTE DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Fléac, Saint-Fort & la Réole, dit *le Comte de Comenge*, Gouverneur de Saumur, Lieutenant-Général des armées du Roi, ſon Ambaſſadeur en Portugal & en Angleterre, épouſa l'an 1643, *Sibille-Angélique d'Amalbi*, & en eut: — 1. LOUIS, dit *le Comte de Comenge*, Seigneur de la Réole, & Gouverneur de Saumur, Meſtre-de-camp de Cavalerie, mort en 1712; — 2. PHILIPPE-VICTOR, Chevalier de Malte en 1674, Abbé de Lauroux, & Capitaine de Cavalerie, tué au Service en 1678; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Abbé de Lauroux, Enſeigne de vaiſſeaux, puis Capitaine de Cavalerie, mort depuis 1726; — 4. ANNE, mariée en 1698, à *Jean-Batiſte le Comte*, Seigneur de Laſtreme, Premier Préſident du Parlement de Bordeaux; — 5. & LOUISE-HENRIETTE, Religieuſe.

Branche des Seigneurs de LA FERRIERE, *iſſue de celle des Seigneurs de* GUITAUT, &c.

XVIII. GASPARD DE COMENGE, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de la Ferriere en Saintonge, & un des fils de BERNARD, Seigneur de Guitaut, *&c.* & de *Madelene de Noé*, fut Gouverneur de Coignac, & épouſa *Anne de Guignandeau*, Dame de la Ferriere, dont il eut: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. CLAUDE, laquelle fut mariée en 1597, à *Samuel-Euſebe de Campert*, Seigneur de Sayon; — 3. & JEANNE, mariée en 1612, à *N.... de Châteauneuf*, Seigneur de Delay.

XIX. GASPARD DE COMENGE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Ferriere, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa *Marguerite de Lamothe-Fouque*, Dame de Biron, dont il eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. & GASPARD, Chevalier de Malte en 1631, Lieutenant-général des Galeres.

XX. HENRI DE COMENGE, Seigneur de la Ferriere & de Biron, Maréchal des camps & armées du Roi, épouſa *Françoiſe Jonques*, dont il eut:

XXI. LOUIS DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de la Ferriere, mort au mois de Janvier 1695, ſans alliance. Il a laiſſé des enfans naturels. Les armes de l'ancienne Maiſon DE COMENGE étoient d'abord: *d'argent, à la croix pattée de gueules;* & depuis *de gueules, à 4 otelles* ou *amandes pelées, d'argent poſées en ſautoir.*

La branche des Barons de Saint-Lari, porte *idem.* Celle des Seigneurs de Montblanc, *idem.* Celle des Seigneurs de Sieuras, celle des Seigneurs de Mancieux, celle des Marquis de Vervins, celle des Seigneurs de Guitaut,

Digitized by Google

taut, & celle des Seigneurs de la Ferriere, portoient *de même.* Généalogie dreſſée ſur un Mémoire envoyé, rédigé ſur les titres.

COMMARGON: Famille de Beauce, de laquelle étoit FRANÇOISE DE COMMARGON, née le 26 Juillet de l'an 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686, après avoir prouvé que GIRARD DE COMMARGON, Seigneur des Friches, qui vivoit en 1427, étoit ſon ſeptieme ayeul. Les armes: *d'argent, à 3 canettes de ſable béquées & onglées de gueules.*

* COMMARIN, en Bourgogne, diocèſe d'Autun: ancienne Baronnie que *Bénigne de Dinteville* porta en dot à *Gerard de Vienne*, Seigneur de Pimont, d'Antigny & de Ruffey, Chevalier-d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, qui avoit pour ſeptieme ayeul *Hugues* IV, Seigneur de Pagny, ſubſtitué aux nom & armes de *Béatrix de Vienne*, ſa mere; & de la poſtérité duquel ſont ſortis un Archevêque de Beſançon, un de Rouen, auparavant Evêque d'Autun, puis de Beauvais; un Evêque Duc de Langres, un Grand-Amiral de France, un Chevalier du Saint-Eſprit, & un de la Toiſon d'Or. *Bénigne de Dinteville* fut mere de *François de Vienne*, marié à *Gillette de Luxembourg*, dont naquit *Antoine de Vienne*, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Baronnie de *Commarin* fut érigée en *Comté* en Mai 1588. *Voyez* VIENNE.

— COMMENDAIRE, en Provence: Famille qui, ſuivant l'Auteur de l'*Armorial* de cette province, *Tom. I. pag. 277*, poſſede depuis plus de deux cens ans des Terres nobles. Elle s'eſt établie à Lorgues, & vit depuis très-long-tems d'une maniere fort honorable.

HONORÉ DE COMMENDAIRE, I. du nom, fils d'ETIENNE & de *Françoiſe de Laugier*, petit-fils d'HONORÉ, Seigneur de la Garde-Frainet, & d'*Eléonore Truſaud*, arriere-petit-fils d'ANTOINE DE COMMENDAIRE, marié le 4 Décembre 1517, à *Bertrane Vaqueri*, tous les trois qualifiés *Nobles* dans leur contrat de mariage, a donné la Nobleſſe à ſa Famille. Il fut pourvu d'un Office de Secrétaire d'HENRI DE BOURBON-CONDÉ, premier Prince du Sang, par Lettres de proviſion du 10 Mars 1615, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Provence. Suivant la Déclaration du Roi HENRI IV. du 6 Mai 1596, les Officiers du Prince *de Condé* avoient les mêmes priviléges que ceux de la Maiſon du Roi. Il épouſa par contrat du 5 Juin 1612, Demoiſelle *Madelene Fabry*, fille de *Boniface*, & d'*Antoinette Raſque*, dont naquirent: — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. ETIENNE, Capiſcol du Chapitre de Lorgues, qui fut auſſi Secrétaire du Prince de Condé; — 3 & 4. ANNE & FRANÇOISE, mariées dans les Maiſons de *Moriers* & de *Peiſſonel.*

HONORÉ DE COMMENDAIRE, II. du nom, & ETIENNE, ſon frere, ſe diſtinguerent pour le ſervice de LOUIS XIV, lors des troubles arrivés pendant ſa minorité. LOUIS DE VALOIS, Comte d'Alais, leur donna en conſéquence un certificat du 9 Novembre 1650, où ils ſont qualifiés *Ecuyers*, & dans lequel on voit le détail de leurs ſervices. Ce fut en conſidération de ces ſervices, qu'HONORÉ DE COMMENDAIRE ayant acquis en 1650, une portion de la Terre de *Taradeau*, obtint du Roi des Lettres-patentes par leſquelles Sa Majeſté lui fait don & conceſſion *de tous &*

chacun les droits de lods à lui appartenans. Ces Lettres furent enregiſtrées à la Cour du Comptes & au Bureau des Finances de cette province, par Arrêts des 3 Mars 1653, & du 3 Juillet 1654. Il prêta hommage au Roi pour cette Terre le 30 Juin précédent, & par Jugement contradictoire rendu le 10 Avril 1669 par les Commiſſaires du Roi, il fut déclaré *Noble & iſſu de noble race & lignée.* Ce Jugement a été encore enregiſtré à la Cour des Comptes d'Aix le 16 Juin 1739. Ayant été attaqué pour le droit de *franc-fief*, par exploit du 11 Décembre 1673, il produiſit ſes titres de Nobleſſe, & le Traitant ſe départit de ſa demande ſans attendre qu'il y fût condamné. Il fut de nouveau maintenu, lors des nouvelles recherches contre les uſurpateurs des titres de Nobleſſe, par Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant en Provence, du 28 Novembre 1698, par laquelle il fut déchargé de toute amende. Il épouſa le 7 Octobre 1645, *Marguerite de Moriers*, dont vinrent : — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. & JOSEPH, Capiſcol de l'Egliſe de Lorgues.

HONORÉ DE COMMENDAIRE, III. du nom, Seigneur en partie de Taradeau, fut invité par une Lettre de M. le Comte *de Grignan*, Lieutenant de Roi en cette Province, datée du 28 Octobre 1673, de ſe rendre auprès de lui pour le ſecourir dans l'attaque de la ville & château d'Orange; & ſervit avec diſtinction comme il paroît par un certificat du même Comte, expédié le 29 Novembre ſuivant. Il acquit le 15 Mai 1681, un Office de Tréſorier général de France, qu'il exerça juſqu'à ſa mort. Il avoit épouſé par contrat du 27 Avril 1671, *Louiſe de Raſque*, fille de Noble *Joſeph*, Seigneur en partie de Taradeau, & de *Madelene de Leydes-Sigoyer.* De ce mariage naquirent : — 1. HONORÉ-ILLUMINÉ, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-MODESTE, qui épouſa par contrat du 14 Juillet 1700, *Théreſe de Boyer-d'Eguilles*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur d'Eguilles & d'Argens, Conſeiller au Parlement de Provence, dont il n'eut qu'une fille morte jeune; — 3. & MARTHE, mariée à *Joſeph de Monier*, Seigneur de Sauſſes.

HONORÉ-ILLUMINÉ DE COMMENDAIRE, Seigneur en partie de Taradeau & du Canet, ſe maria le 9 Juin 1710, à Demoiſelle *Marie-Anne d'Albert*, fille de *Joſeph d'Albert de Châteauneuf*, co-Seigneur de Silans, & de *Geneviéve de Forbin-Solliers*, dont eſt iſſu

LOUIS-ANDRÉ DE COMMENDAIRE, Seigneur en partie de Taradeau & du Canet, qui a épouſé par contrat du 21 Septembre 1755, Demoiſelle *Roſſoline-Eliſabeth de Grimaldy*, fille d'*Honoré de Grimaldy*, des Marquis de Cagnes, & de *Marguerite-Roſſoline de Villeneuve-Trans.* De ce mariage ſont nés trois garçons, dont l'aîné N.... DE COMMENDAIRE, ſert ſur les vaiſſeaux du Roi en qualité de Garde du Pavillon-amiral. Les armes : *d'azur, à la tour ouverte d'argent, ſurmontée de 2 croiſſans de même.*

* COMMERCY, dans le Duché de Lorraine, diocèſe de Toul : Seigneurie qui appartenoit anciennement en propre à THIERRY, Duc de Lorraine, fils de *Gerard d'Alſace.* Il la donna à l'Evêque de Metz, en échange de celle de *Boſſonville.* Les Evêques la donnerent en fief à des Seigneurs que l'on appelloit *Damoiſeaux*, *Domicelli.*

Sous l'Epiſcopat de *Jean d'Apremont*, mort en 1238, *Gaultier* & *Henri*,

Digitized by Google

fils de *Georges*, Seigneur de Commercy, demanderent à l'Evêque de les recevoir en foi, & de les inveſtir de la Seigneurie de *Commercy*, qui paſſa enſuite, par mariage, dans la Maiſon *de Saarbruck*, dont les cadets en ont joui quelque tems. *Jeanne*, fille & héritiere de *Jean*, Comte *de Saarbruck*, porta une partie de cette Seigneurie en mariage à *Jean*, Comte de *Naſſau-Weilbourg*, dont le fils *Philippe* fut Comte *de Saarbruck*, & tige de la branche de *Naſſau-Saarbruck*.

Celui-ci eut deux fils, *Jean* qui fut Comte *de Saarbruck*, & *Philippe*, qui fut Seigneur de *Weilbourg*, en Wétéravie.

Jean, Comte de *Naſſau-Saarbruck*, vendit en 1443, à *Louis*, Marquis *de Pont*, le château de *Commercy*, avec la moitié de la ville & du territoire de ce nom, & le Comte s'obligea de dédommager l'Evêque dont *Louis* ne vouloit pas relever; mais l'Evêque ne voulut pas ſe prêter à cet accommodement.

Les Comtes de Naſſau-Saarbruck avoient toujours le château & l'avant-bourg de *Commercy*, pour lequel *Philippe*, Comte *de Naſſau-Saarbruck*, & ſes deux freres *Adolphe* & *Jean*, rendirent leurs devoirs à *Robert de Lenoncourt*, Evêque de Metz, en 1551. Ils moururent ſans poſtérité, & eurent pour héritier *Albert*, Comte *de Naſſau-Weilbourg*, qui deſcendoit du Comte *Philippe*, frere de *Jean*, Comte *de Naſſau-Saarbruck*.

La Seigneurie de *Commercy* étoit devenue une eſpece de Souveraineté où il y avoit une Cour ſouveraine, nommée les *Grands-Jours*, dans laquelle l'on jugeoit les procès en dernier reſſort. Cette Seigneurie paſſa par vente dans la Maiſon de *Gondi*. Le Cardinal *de Retz* s'en réſerva l'uſufruit, & en vendit la propriété à CHARLES III, Duc de Lorraine, qui l'acquit pour le Prince *de Vaudemont*, ſon fils naturel. Le Duc LÉOPOLD acquit enſuite la propriété de cette Seigneurie, & en laiſſa l'uſufruit au Prince *de Vaudemont*, Prince cadet de ſa Maiſon. Voyez LORRAINE.

— COMPAING, d'Orléans. GUILLAUME COMPAING, Seigneur de Freſnay, fut annobli par Lettres du Roi CHARLES VII, données à Gergeau au mois de Février 1429, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne de France durant le ſiége d'Orléans par les Anglois. *Catherine de Boyleve*, ſon épouſe, fut annoblie par les mêmes Lettres, & ſa poſtérité mâle & femelle; privilége qui fut révoqué par les Déclarations de 1635 & 1639.

GIRARD COMPAING, probablement ſon fils, fut Conſeiller au Parlement de Paris, & Conſeiller au Grand Conſeil le 24 Septembre 1485, & mourut en 1492.

NICOLAS COMPAING, Seigneur de Freſnay & de Villette, auſſi reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 18 Juin 1544, fut Honoraire le 17 Mai 1566, & Chancelier de Navarre. Il mourut en 1574, & avoit épouſé *Anne Courtin*, fille de *Louis Courtin*, Seigneur de la Grange-Rouge, & de *Guillemette de Saint-Meſmin*, dont un fils mort ſans enfans; & deux filles, CATHERINE, femme de *Jacques Viart*, Seigneur de Vollay, Préſident au Grand Conſeil; & MARIE, femme de *René le Clerc*, Seigneur de Juigné, dont des enfans. Les armes: *d'azur, à un maſſacre de cerf d'or, accompagné d'une fleur de lis de même.*

* COMPANS, dans la Brie Champenoiſe. Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres du 2 Novembre 1670, regiſtrées le 8 Avril 1693, en faveur de *Louis Boucherat*, Conſeiller d'Etat, qui fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France en 1685, mort le 2 Septembre 1699. Il ne laiſſa de ſes deux femmes, *Françoiſe Marchand* & *Anne-Françoiſe de Lomenie*, que trois filles, deux du premier lit, & une du dernier. Celle-ci *Anne-Françoiſe-Louiſe*, porta le Comté de *Compans* à ſon mari *Nicolas-Auguſte de Harlay*, Comte de Cely.

Ce Comté eſt actuellement poſſédé par M. d'*Agueſſeau de Freſne*, Conſeiller d'Etat, qui, de ſon ſecond mariage, a un fils appellé le *Comte de Compans*. Voyez AGUESSEAU.

— COMPANS DE BRICHANTEAU, Famille originaire de l'Orléanois & de la Beauce, actuellement établie en Piémont, dont nous ne commençons la Généalogie, faute de titres ſuffiſamment communiqués, qu'à

JEAN DE COMPANS, qui vers l'an 1500 épouſa *Catherine Guillon*. Il mourut à Paris étant Commiſſaire des Guerres, & laiſſa entr'autres enfans : — 1. NOEL, qui ſuit ; — 2. & TOUSSINE, mariée à *Robert le Goix*.

NOEL DE COMPANS s'allia avec *Marguerite Béraut*, dont il eut

LOUIS DE COMPANS, I. du nom, marié à *Eléonore Mayen*, fille de *François Mayen* ou *Mahien*, & de Demoiſelle *Becquet* ou *Béket*, (fille de *Jean Becquet*, annobli par CHARLES VII.) ſuivant ſon contrat de mariage paſſé devant *Belot*, Notaire à Magny, le 27 Mars 1541, dont entr'autres enfans : — 1. PHILIPPE, Seigneur de Ruth, dont la poſtérité maſculine ne ſubſiſte plus ; — 2. & LOUIS, qui ſuit.

LOUIS DE COMPANS, II. du nom, Seigneur de Boiſguige, épouſa par contrat paſſé le 25 Février 1599, devant *Louis Colin*, Notaire à Faverolles, *Marie de Guibert*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ribaudiere, & de *Jeanne le Charpentier*, dont

LOUIS DE COMPANS, III. du nom, Seigneur de Deuil, Brichanteau, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi LOUIS XIV, marié en 1621, à *Jacqueline-Angélique de Havart-de-Senantes*, fille de *Nicolas de Havart*, Seigneur de Senantes, & de *Madelene de Sottun*. De cette alliance vinrent : — 1, 2 & 3. trois garçons morts au ſervice du Duc de Savoie, après s'être diſtingués dans ſes armées, & en avoir reçu pluſieurs glorieuſes récompenſes ; — 4. LOUIS, qui ſuit ; — 5. LOUISE DE COMPANS-BECQUET, mariée 1°. au Baron de Saint-Hilaire, & 2°. à *Jean-François Darchambault*, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, Aide-de-camp des armées du Roi ; — 6. & HÉLENE, mariée à *François de Languedouë*, Seigneur de Puſſay, dont les *Languedouë Darchambault*.

LOUIS DE COMPANS, IV. du nom, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Marquis d'*Havart-Senantes*, ſon oncle, paſſa à la Cour de Turin en 1637. Il ſervit long-tems dans les troupes du Duc de Savoie, fut Gouverneur de Verue, & épouſa *Chriſtine de Challant*, dont

GEORGES DE COMPANS-BRICHANTEAU, qui de ſon mariage avec Demoiſelle *Avogarde de Cirion*, a eu : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & N... DE COMPANS, mariée au Comte *Avogarde de Magnan*.

Digitized by Google

FRANÇOIS DE COMPANS, Comte de Brichanteau, a épouſé Demoiſelle *Valpergue de Montoë*, dont ſont iſſus : — 1. N...., dit *le Chevalier de Compans-Brichanteau* ; — 2. GEORGES, dit *le Comte de Brichanteau*, né vers 1732, qui s'eſt attaché, ainſi que ſa Famille, à la Maiſon de Savoie depuis 1637. Cette Famille y a toujours été très-diſtinguée, & eſt connue à cette Cour ſous les noms de Terres d'*Alle*, d'*Orio*, *Villeneuve-Solar* & *Caſtel-Reiné* ; — 3 & 4. & deux filles.

Cette Famille portoit autrefois dans ſes armes *trois grappes de raiſin* ; mais LOUIS DE COMPANS, I. du nom, quitta ces armes pour prendre celles de BECQUET ou BÉKET, Famille originaire d'Angleterre, à laquelle CHARLES VII. accorda pour armes d'honneur : *d'azur, à 3 tours d'or, deux en chef & l'autre en pointe, un peu écornée.*

— COMPASSEUR. Famille noble, originaire de la Province de Rouſſillon, comme on le voit par des actes très-anciens, qui s'eſt établie en Champagne, & de là en Bourgogne depuis environ trois ſiècles.

Une portion de la Terre de *Tarſul* échue à ROBERT LE COMPASSEUR, du chef d'*Alix de Chauvirey*, ſa mere, femme de TANNEGUY LE COMPASSEUR DE CRÉQUY-MONTFORT, dont on voit l'épitaphe dans l'Egliſe de Saint-Loup de Troyes, fut léguée par ledit ROBERT à EDME LE COMPASSEUR, ſon petit-neveu.

On voit par le Recueil des Sentences du Bailliage de Troyes, citées par *la Roque* dans ſon Traité de la Nobleſſe & dans les Coutumes de Champagne, à l'occaſion de la *Nobleſſe utérine*, dont les filles de Gentilshommes douoient leurs enfans, que PHILIPPE DE VALOIS en 1346, accorda à *Girard de Châtelvilain*, des Lettres de confirmation de Nobleſſe, comme iſſu d'une Famille du lignage des Seigneurs *de Jaucourt*. Cet exemple eſt confirmé enſuite par pluſieurs autres, & notamment par une Sentence du Bailliage de Troyes du 26 Février 1491, ſuivant laquelle *Pierre le Bay* ou *Bey*, fut déclaré Noble du côté de SIMONNE LE COMPASSEUR, ſon ayeule maternelle, dont la Généalogie commence par feu

GUILLAUME LE COMPASSEUR, comme il eſt marqué dans ladite Sentence en ces propres termes : *Né & attrait de la ville de Elne en Rouſſillon, Noble & Gentilhomme de race, tel connu & réputé notoirement, à cauſe de ſes feux pere & mere* BERNARD LE COMPASSEUR, *& Françoiſe de Seneſterra.*

Dans un acte du 20 Décembre 1390, par lequel *Françoiſe de Seneſterræ* vendit, comme chargée de la procuration de BERNARD LE COMPASSEUR, ſon mari, une portion qui lui appartenoit dans le château d'*Eſtagel*, près Elne, on y voit BERNARD qualifié de *Miles.*

GUILLAUME LE COMPASSEUR, ſon fils, eſt dit dans la Sentence, mari d'*Edmée de Ferette*, & pere de

GILLES LE COMPASSEUR, qui eut trois enfans ; ſçavoir, EDME, THÉVENOTTE & SIMONNE LE COMPASSEUR, mariée le 12 Juillet 1393, à *Jean Frotier*, Sénéchal de Bar. *Pierre le Bey*, petit-fils de la derniere, donna lieu au Jugement.

GILLES LE COMPASSEUR, Capitaine de la ville & châtel de Joinville,

avoit épouſé *Marie d'Origny*, inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale de Bar-ſur-Seine, où l'on voit ſon épitaphe & ſes armes en pluſieurs endroits, ainſi que celles de ſon mari.

EDME LE COMPASSEUR, leur fils, Ecuyer, Sieur de Tarſul en partie, comme héritier de ROBERT, ſon grand-oncle, épouſa par contrat du 7 Janvier 1498, *Jacqueline Hennequin*, de la branche de Vaubercey, ainſi que *Blanchard* en donne la note. De ce mariage naquirent: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & BÉNIGNE, rapporté après ſon frere.

CLAUDE-FRANÇOIS LE COMPASSEUR-DE-CRÉQUY-MONTFORT, Sieur de Vitrey, fut marié avec *Françoiſe de Malain*, ſœur d'*Edme de Malain*, Baron de Lux, duquel il acquit par contrat du 21 Décembre 1582, pour les droits de ſa femme, le reſte des Terres de Courtivron & de Tarſul, qui paſſerent à ſon fils. Le Sieur de Vitrey fut tué en 1592.

BÉNIGNE LE COMPASSEUR, Sieur d'Alcheu, frere du précédent, fut homme d'armes en la Compagnie du Maréchal *de Tavannes*, & employé en pluſieurs occaſions ſous HENRI III. Il fut marié quatre fois: 1°. à *Bénigne de la Periere*; 2°. à *Jeanne de Maillard*; 3°. à *Philippotte de Monge*; & 4°. à *Suſanne Martin-de-Choiſey*. Il a eu des fils de tous ces mariages, dont pluſieurs ont laiſſé poſtérité. Il teſta le 21 Février 1545, & fit des fondations à l'Egliſe où il a été inhumé.

BÉNIGNE LE COMPASSEUR, II. du nom, Sieur des Roques & d'Alcheu, iſſu du dernier mariage, avoit été Ecuyer ordinaire de la Reine MARGUERITE, & fut marié avec *Anne Brocard*.

CLAUDE LE COMPASSEUR, qui épouſa *Anne*, fille de *Grégoire de Bout*, Ecuyer, fut fait Conſeiller au Parlement de Bourgogne le 17 Juillet 1620, & Conſeiller d'Etat, par Lettres-Patentes du 9 Août 1646. Ce fut en faveur de leur fils,

FRANÇOIS-BERNARD LE COMPASSEUR, Préſident à mortier du Parlement de Dijon, que les Seigneuries de Courtivron & de Tarſul furent érigées en *Marquiſat*, par Lettres de 1698, enregiſtrées la même année au Parlement le premier Juillet, & à la Chambre des Comptes de Bourgogne. Il avoit épouſé en 1661, *Théreſe Fyot-de-la-Marche*.

JEAN LE COMPASSEUR, ſon fils, Marquis de Courtivron, fut allié en 1697, à *Marie-Françoiſe*, ſœur du Maréchal *de Clermont-Tonnerre*, dont: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. MARIE-FRANÇOISE DE COURTIVRON, mariée à *Antoine Joly*, Marquis de Blaiſy, dont elle n'a point d'enfans; — 3. & JEANNE-CLAUDE-MADELENE DE COURTIVRON, mariée à *Jacques*, Comte *de Brancion*, Seigneur de Viſargent, *&c.* duquel elle a eu *Marie-Gaſparde-Madelene de Brancion*, mariée le 24 Juin 1749, à *Jean-Claude de Clermont-Mont-Saint-Jean*, Marquis de la Baſtie en Savoie, *&c.* dont des enfans. Voyez CLERMONT, *Tome IV.* de ce Dictionnaire.

Dans GASPARD LE COMPASSEUR-DE CRÉQUY-MONTFORT, Marquis de Courtivron, ci-devant Aide-Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie des Armées du Roi & Chevalier de S. Louis, a fini la ſeconde ſubſtitution des Terres de Courtivron & de Tarſul. De ſon mariage avec *Marie-Roſe-Louiſe de Cornette-de-Saint-Cyr-de-Cely*, fille de *Nicolas-Phi-*

Digitized by Google

lippe de Cornette-de-Saint-Cyr, Seigneur de Cely, & de *Marie-Roſe du Breuil*, eſt iſſu,

TANNEGUY-PHILIPPE-ANTOINE LE COMPASSEUR, né le 13 Juillet 1753, tenu ſur les Fonts par M. *de Saint-Cyr-de-Cely*, ſon ayeul maternel, & la Marquiſe *de Blaiſy*, ſa tante. *Voyez* le Mercure d'Octobre 1752, où eſt un extrait de la généalogie de cette Famille, *p.* 207, 208 & 209. Les armes : *mi-parti & coupé; au 1 d'azur, à 3 compas ouverts d'or; au 2 d'or, au créquier de gueules. Le coupé, d'azur à 3 bandes d'or.*

— COMTE (LE) : Famille noble & ancienne des Pays-Bas, dont une branche établie à Lille, qui a formé un rameau à Toul en Lorraine, l'un des trois Evêchés, éteint dans la perſonne de FRANÇOIS-JOSEPH LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Rocoux, lequel n'a laiſſé de *Jeanne Louis*, ſon épouſe, que deux filles. Voyez, ſur cette Famille, *Carpentier*, Hiſtoire Généalogique de Cambray & du Cambréſis, & *Juriſprudentia Heroica de jure Belgarum circà Nobilitatem & Inſignia*, in-fol. *Editum Bruxellis.* Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 quintefeuilles auſſi d'argent 2 & 1.* Supports : *deux lions, le caſque ſurmonté d'une couronne à fleurons.*

* CONCHES, en Normandie : Terre qui étoit autrefois une Seigneurie particuliere appartenante à la Maiſon de *Toeſny*, iſſue des Grands-Gonfaloniers ou Grands-Enſeignes de Normandie, ſur qui elle fut confiſquée par PHILIPPE-AUGUSTE, & donnée à la Maiſon Royale de *Courtenay*, d'où elle paſſa à celle d'Artois, ſur qui elle fut encore confiſquée & donnée au Roi de Navarre, puis réunie à la Couronne. Elle fait aujourd'hui partie du Comté d'Evreux, donné à la Maiſon de la Tour-de-Bouillon.

Les Terres, Seigneuries & Vicomtés de *Conches* furent érigées en *Comté* par Lettres du 25 Janvier 1527, portant que les appellations des Jugemens des Officiers deſdits Comtés ſeroient portées ſans moyen au Parlement de Rouen. Ces Comtés ſont poſſédés aujourd'hui par M. le Duc de Bouillon.

— CONCINI : ancienne Maiſon de Florence, qui a donné un Maréchal de France.

BARTHELEMI CONCINI, le premier de cette Maiſon dont le P. *Anſelme* faſſe mention, *Tome VII, p.* 397, fut fait Secrétaire d'Etat par *Côme de Médicis*, Grand Duc de Florence.

CONCINO CONCINI, Gentilhomme Florentin, ſon petit-fils, en qui cette Maiſon a fini, étoit originaire du Comté de Penna, Marquis d'Ancre, Seigneur de Lezigni en Brie, & Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, Gouverneur du Château de Caen & du Pont-de-l'Arche, & Maréchal de France. Il vint en France avec la Reine MARIE DE MÉDICIS en 1600, & fut naturaliſé au mois de Juillet 1601. La faveur que lui & ſa femme eurent auprès de la Reine MARIE DE MÉDICIS, femme du Roi HENRI IV, lui cauſerent beaucoup d'intrigues à la Cour. Il fut reçu Conſeiller d'Etat le 26 Juillet 1610, & eut grande part aux affaires pendant la minorité du Roi LOUIS XIII. & la Régence de la Reine, ſa mere. Il

acquit le Marquiſat d'*Ancre* en Picardie, & la Baronnie de *Lezigni*, eut le Gouvernement de Peronne, Montdidier & Roye, le 18 Septembre 1610, & la Lieutenance-Générale pour le Roi en Picardie, le 9 Février 1611, traita avec le Duc *de Bouillon* de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi LOUIS XIII, qui le fit Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Amiens, & Maréchal de France en Février 1614, & lui donna le Gouvernement de Normandie en 1616. Il tint pendant ſept ans les Grands en diviſion & fut l'auteur de beaucoup de troubles. Le Gouvernement de ce Maréchal fit ſoulever tout le monde contre lui, & étant depuis longtems à charge au Roi même, il fut tué par ſon ordre par *Nicolas*, Marquis *de Vitri*, en entrant au Château du Louvre, ſur le pont-levis, le 24 Avril 1617, ſur les onze heures du matin. Son corps fut enterré ſans cérémonie en l'Egliſe de S. Germain-l'Auxerrois la nuit ſuivante, déterré le lendemain & traîné par les rues, ſervant de jouet au peuple.

Eléonore Dori, ſa femme, eut une pareille cataſtrophe que lui, & eut la tête tranchée à la Grêve, par Arrêt du Parlement de Paris le 8 Juillet 1617. Son corps fut brûlé, & ſes cendres jettées au vent. HENRI CONCINI, ſon fils, batiſé le 8 Juin 1603, fut amené au Louvre après la mort de ſon pere, & donné en garde à M. *de Fieſque*. Par l'Arrêt du 8 Juillet, qui condamna ſa mere, il fut déclaré *ignoble & incapable de tenir Etats, Offices & Dignités dans le Royaume.* Il ſe retira à Florence ſous le nom de *Comte de Penna.* Les armes de la Maiſon de CONCINI : *parti de deux traits & coupé d'un, qui ſont 6 quartiers; au 1 & 6 d'azur, à un rocher de 3 piéces d'or, ſommé de 3 panaches d'argent; au 2 & 4 d'or, à l'aigle éployée de ſable; au 3 & 5 d'argent, à une chaîne d'anneaux de ſable poſée en ſautoir.*

* CONDÉ : c'eſt une Baronnie de la Subdélégation de Conches, qui appartient à l'Evêque d'Evreux.

* CONDÉ, en Hainaut, diocèſe de Cambray : Ville qui a appartenu avec ſes dépendances à la Maiſon d'*Aveſnes*, & enſuite à celle de *Châtillon-Saint-Paul.* Elle entra dans la Maiſon de *Bourbon* par le mariage de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, avec *Marie de Luxembourg*, fille aînée & héritiere de *Pierre de Luxembourg*, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Soiſſons, Vicomte de Meaux, Seigneur de Condé & d'Enghien, mort en 1482. C'eſt ce qui a donné occaſion à une des branches de la Maiſon de *Bourbon* d'en prendre le nom, qui la diſtingue de celle de *Conty*. FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, mourut en 1465. Son petit-fils, LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, oncle du Roi HENRI IV, fut tué à la bataille de Jarnac en 1569. Il eſt le chef de la Maiſon de *Condé*, & eſt le ſeptieme ayeul de LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé, né en 1736. *Voyez* BOURBON.

CHARLES-QUINT ayant pris cette Ville ſur les François, la donna à la Maiſon de *Lalain*, d'où elle a paſſé à celle de *Croy-Solre*, qui la poſſede aujourd'hui ſous la ſouveraineté de la France. Elle faiſoit autrefois partie de la Châtellenie d'Ath, dont elle a été démembrée.

* CONDÉ-

* CONDÉ-*ſur-Noireau*, avec titre de Châtellenie en Normandie, diocèſe de Bayeux. Cette Terre appartient à la Maiſon de *Matignon*.

* — CONDÉ-*ſur-Seulle* : village de la baſſe Normandie à cinq quarts de lieue ſud-eſt de Bayeux, d'où a pris ſon nom une ancienne Famille qui a donné un Archevêque à l'Egliſe d'Angleterre, & un Evêque à celle de Normandie.

AUDIN DE CONDÉ, ſurnommé de Bayeux par quelques Ecrivains, Chapelain de HENRI I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, devint Evêque d'Evreux en 1112, & fut un des plus ſçavans Evêques de Normandie.

TURSTIN DE CONDÉ, ſon frere, Chanoine de Bayeux, puis Archevêque d'Yorck, fut ſacré par le Pape CALIXTE II. l'an 1119, dans le Concile de Reims, & eut une grande autorité en Angleterre. Ils moururent tous deux, ſelon *Orderic Vital*, dans la même année, c'eſt-à-dire en 1139.

Les Chartes de la Cathédrale de Bayeux donnent conſtamment à cet Archevêque le ſurnom de *Condé*. C'eſt ainſi que l'appellent, & le vieux Nécrologe de cette Egliſe, où il eſt dit au premier de Janvier : *Obitus Turſtini de Condeto*, & la Liſte des hommes illuſtres ſortis du Chapitre de Bayeux, imprimée à la fin d'un Mémoire en 1706, & dreſſée cetainement ſur les titres du Tréſor de la même Egliſe. M. *Hermant*, Curé de Maltot, Hiſtoire du diocèſe de Bayeux, page 195, a eu tort de conclure de ce ſurnom, que TURSTIN étoit natif de *Condé-ſur-Noireau*. *Orderic Vital*, qu'il cite pour garant, dit en parlant d'AUDIN, frere de TURSTIN, au Livre XIII. de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, page 919, qu'il étoit natif du Beſſin, *in pago Bajocenſi ortus*, & non de *Condé-ſur-Noireau*, dans le Bocage. L'on a donc lieu d'être ſurpris que les ſçavans Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de la France, *Tome XI. page 722*, ayent ſuivi *Hermant* en ce point. *Voyez* les obſervations de M. *Beziers*, Curé de S. André de Bayeux, ſur ces deux Prélats, Journal de Verdun, Octobre 1759, page 280; & les Nouvelles recherches ſur la France, imprimées chez *Hériſſant*, à Paris, Tome I. page 246.

RICHARD DE CONDÉ fut du nombre des Seigneurs qui accompagnerent *Robert Courteheuſe*, Duc de Normandie, en 1096, à la conquête de Jéruſalem, ſuivant *du Moulin*, Hiſtoire de Normandie à la fin, page 9.

TURSTIN DE CONDÉ, Seigneur de Condé, vivoit au milieu du douzieme ſiécle. Il donna à l'Abbaye de S. Etienne de Caen, pour le repos de ſon ame, une Terre nommée *Cantepie*, la même ſans doute que cette Abbaye poſſede encore à Condé-ſur-Seulle. RANULPHE & HUGUES DE CONDÉ, ſes fils, conſentirent à la donation en la mettant ſur l'autel. *Neuſt. pia*, page 636.

RICHARD DE CONDÉ, Seigneur de Condé-ſur-Seulle, aumôna en 1189 à la même Abbaye, le patronage de l'Egliſe de *Condé ;* ce qu'on apprend de la charte de confirmation de HENRI II, Evêque de Bayeux, expédiée la même année.

ROBERT DE CONDÉ eſt du nombre des Seigneurs Normands qui vi-

voient lorſque la Normandie rentra ſous l'obéiſſance de PHILIPPE-AUGUSTE en 1204. Hiſt. de Norm. par *du Moulin*, pag. 39, à la fin.

RICHARD DE CONDÉ, Prieur de la grande Abbaye de Caen, mourut en 1265, entre les bras de *Nicolas* I, ſon Abbé. *Neuſt. pia*, page 635.

GUILLAUME DE CONDÉ-*ſur-Seulle*, Ecuyer, vendit aux Religieuſes du Pleſſis-Grimoult, par acte du mois de Mars 1274, une rente de 60 ſols tournois qu'il avoit à prendre au hameau de Cantelou en la paroiſſe d'Eſtry, 2e Cartul. du Pleſſis.

GUILLAUME DE CONDÉ, Ecuyer, Seigneur de Condé-ſur-Seulle, donna à Robert le Prevôt, Curé dudit lieu, par acte du 10 Décembre 1402, une piece de terre pour l'acquit de quatre Meſſes par an pour lui, ſes parens & ſes amis, préſent JEAN DE CONDÉ, Ecuyer. *Titr.* de l'Egliſe de *Condé*.

MAHIET DE CONDÉ, Ecuyer, Seigneur de Condé-ſur-Seulle, eſt employé au nombre des vaſſaux de l'Evêché de Bayeux dans l'aveu du temporel rendu au Roi par l'Evêque *Zanon Caſtiglione* le 4 Avril 1453. Il eſt dit que ce Seigneur tient de la Baronnie de Saint-Vigor, appartenante à l'Evêque de Bayeux, par foi & hommage, un quart de Fief de Chevalier, dont le chef eſt aſſis en la paroiſſe de *Condé-ſur-Seulle*, à cauſe duquel il eſt tenu faire à l'Evêque par chacun an une rente de ſix livres de cire, *ex originali*. Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'argent*. Mémoire envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du S. Sépulcre à Caen.

* CONDOMOIS, Pays en Gaſcogne avec titre de *Comté*, dont le ſort fut pendant long-tems attaché à celui de l'Agénois, dont le *Condomois* faiſoit partie. Après avoir obéi ſucceſſivement aux Ducs de Gaſcogne, de Guyenne & d'Aquitaine, le *Condomois* fut réuni à la Couronne en même-tems que le Bourdelois & la Guyenne.

* CONDRIEUX : Ville avec titre de *Baronnie* dans le Lyonnois, qui dépend du Comté de Lyon.

— CONEN ou CONAN : Famille originaire de Bretagne. Dans un acte de 1280, entre *Geoffroi de Rohan*, & *Pierre de Tronchâteau*, rapporté au *Tome I. des Mémoires de la nouvelle Hiſtoire de Bretagne*, on trouve au nombre des témoins *Raoul de Montfort*, *Thomas de Chemillé*, *Alain Conan*, *Geoffroi de Budes*, & pluſieurs autres noms illuſtres.

GEOFFROI CONAN étoit en 1283 alloué, inféodé-héréditaire des Vicomtés de Porhoet & de Rohan, poſſédés alors en ſouveraineté. Cette Charge qui n'étoit confiée dans ces tems qu'à des Chevaliers, fut poſſédée enſuite par *Jean de la Buſſiere*, Chevalier, & quelques années après elle paſſa dans la Maiſon *de la Roche*, l'une des plus diſtinguées de Bretagne. Voyez l'*Hiſtoire de Bretagne* ſur les droits & priviléges de l'allocature inféodée. *Alain*, Vicomte *de Rohan*, préſenta pour caution du rachat qu'il devoit de ſes Terres à *Jean II*, Duc de Bretagne, trois Seigneurs également riches & puiſſans, entre leſquels étoit ALAIN CONEN, Chevalier, qui mit ſon ſceau particulier à l'acte de cautionnement, qui eſt du mois d'Août 1299. On voit parmi les Gentilshommes qui étoient au ſiége de Bécherel en 1373, un Seigneur du nom de *Conen*. Cette Famille poſ-

Digitized by Google

ſede depuis plus de quatre ſiécles la Terre de *Prépéan*, au diocèſe de Saint-Brieux en Bretagne, dont les droits honorifiques furent confirmés aux Seigneurs de *Conen* par acte du 18 Juillet 1480, leſquels leur avoient été accordés par les anciens Souverains de cette Province.

PIERROT CONAN ſe trouve dans la liſte des Ecuyers ſervant ſous Meſſire *Jean*, Seigneur *de Tournemine*, en 1383.

THEBAUT CONAN, eſt nommé parmi les Gentilshommes Bretons qui prirent parti pour la Maiſon de *Penthievre* contre le Duc *Jean* V. en 1480.

PERROTIN CONAN ou CONEN, II. du nom, ſe trouva à l'aſſemblée de la Nobleſſe que le Duc *Jean de Bretagne*, V. du nom, avoit convoquée à Dinan, & il fut un des quarante-deux Capitaines qui s'engagerent en 1419 à défendre le Duc contre l'Angleterre. On voit que ces Capitaines étoient tous de Maiſons diſtinguées, tels que le Sire *de Matignon*, *Jean de Budes*, *Cambout*, le Sire *de la Feuillée*, *de Beaumanoir*, &c.

JEHAN ou JEAN CONEN, I. du nom, accompagna en 1418 le Duc *Jean* V. dans le voyage qu'il fit à Paris. Il ſe trouva encore dans le voyage que ce même Prince fit peu de tems après à Rouen, vers HENRI V, Roi d'Angleterre. Il paroît par un acte du 10 Juillet 1433, qu'il avoit épouſé *Perronelle Dollo*, fille de Condition, & il y eſt ſpécialement fait mention de la Terre de *Prépéan*, que ledit JEAN CONAN tenoit de ſes ancêtres.

JEAN CONEN, II. du nom, Seigneur de Prépéan, contracta alliance avec ALIETTE CONEN, ſa parente, comme il ſe voit par les actes de partage de leurs ſucceſſions, que firent entr'eux leurs fils & petit-fils dans les années 1500 & 1504. Dans le ſerment de fidélité que le Duc de Bretagne exigea des Nobles de ſes Etats en 1437, le Seigneur de Prépéan eſt nommé parmi ceux de Tréguier & de Goello, comme auſſi dans la réformation de 1427. Dans ce même tems, pluſieurs autres Seigneurs du nom de *Conen* portoient les armes avec diſtinction. JEAN CONEN, II. du nom, eut de ſon mariage: — 1. MICHEL ou MICHAULT, dont la poſtérité eſt éteinte, & la Terre de Prépéan repaſſa enſuite à la poſtérité de PIERRE, ſon troiſieme frere; — 2. BERTRAND, qui, ſuivant un partage de 1500, épouſa *Marguerite de la Marche*, dont naquit un fils nommé PIERRE, duquel la poſtérité eſt éteinte; — 3. & PIERRE, qui ſuit.

PIERRE CONEN, III. du nom, Seigneur de la Villepapault, s'allia, ſuivant le partage de ſa ſucceſſion fait en 1521, avec *Catherine Robin*, dont

PIERRE CONEN, IV. du nom, Seigneur de la Villepapault, de la Hignonnaye, *&c.* qui épouſa *N.... Rouauld*. Il en eut, entre pluſieurs autres enfans dénommés au partage de 1521: — 1. YVONNET, dont la branche s'éteignit dans la ſuite; — 2. & OLIVIER, qui ſuit.

OLIVIER CONAN, Seigneur de la Riviere & de Prépéan, étoit en 1481 au nombre des Hommes d'armes commis à la garde du Duc de Bretagne, ſous le commandement de M. d'*Avaugour*; & dès l'année ſuivante il devint ſon Lieutenant, poſte très-important qui ne ſe confioit qu'à des Gentilshommes diſtingués. Il épouſa 1°. *Marguerite Henry*, fille de *Geoffroi Henry*, Seigneur de Kerprat, & de *Jeanne de Quelen*; & 2°. *Catherine l'Eveſque*, de l'ancienne Maiſon de *Kermarquer*, d'abord connue ſous le nom d'*Arrel*, &

de laquelle étoit *Olivier Arrel*, un des trente Héros Bretons qui ſe battirent contre trente Anglois. Il eut de ſa premiere femme, pour fils unique,

JEAN CONEN, III. du nom, Seigneur de Prépéan, qui épouſa *Jeanne Geſlin*, fille de *Jean*, Seigneur de la Norain, & de *N.... l'Eveſque*, dont vinrent: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée à *Pierre Hallenault*, Seigneur de la Villecolvé; — 3. & PERRONELLE CONEN, femme de *Guillaume Taillar*, Seigneur du Reſtol.

ETIENNE CONEN, Seigneur de Prépéan, de la Riviere & de la Pleſſe, épouſa *Françoiſe de Chef-Dubois*, fille de *François*, Seigneur de Kerloët, & de *Laurence de Quelnec*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2, 3 & 4. THEBAULT, PIERRE & RAOUL, Seigneur de Kerberien; — 5, 6 & 7. LAURENCE; MARGUERITE, mariée à *Jacques le Chat*, Seigneur de Kerſaint; & FRANÇOISE CONEN.

JEAN CONEN, IV. du nom, Seigneur de Prépéan, épouſa *Claude Berthelot*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Illan, & d'*Aliette le Noir*.

JEAN CONEN, V. du nom, leur fils aîné, Seigneur de Prépéan, le Ponthiguet & la Pleſſe, fut le ſeul, entre pluſieurs enfans, qui continua la poſtérité. Suivant ſon contrat de mariage du 13 Décembre 1635, il s'allia avec *Anne le Mintier*, fille aînée de *Lancelot*, Seigneur du Chalonge, de la Maiſon des Granges. Il en eut

JEAN CONEN, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Prépéan, Lieutenant d'une des Compagnies de Gentilshommes de l'Evêché de S. Brieux, qui épouſa en 1678, *Louiſe le Borgne*, fille de *Jean le Borgne de Leſquiſiou*, Seigneur de la Mare. Il eut, entre pluſieurs enfans: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & ANGÉLIQUE-URSULE, mariée à *Claude de Taillefer*, Seigneur de Breteuil.

FRANÇOIS CONEN, Chevalier, Seigneur de Prépéan, épouſa *Marie-Nicole-Henriette le Robert de Grangemont*, fille de *Louis le Robert*, Seigneur de Grangemont & de Villars, Commandant & Inſpecteur des troupes du Roi dans les Ville & Principauté de Monaco.

FÉLIX-JEAN-GABRIEL CONEN, leur fils, Chevalier, Seigneur de Prépéan, le Ponthiguet, la Ville-Robert, Quevran, la Pleſſe, *&c.* d'abord Page du Roi, & enſuite Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, a épouſé *Anne-Henriette Barrin*, ſœur de *Marc-Achille*, Comte de Barrin, Meſtre-de-camp du Régiment de Dragons de Languedoc, & de *Charles-Armand*, Vicomte de Barrin, Colonel du Régiment d'Infanterie de Cambreſis, fille d'*Achille-Roland Barrin*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Marquiſe d'Anthenaiſe*, & niéce du feu Marquis *Barrin de la Galiſſonniere*, Lieutenant-Général des armées navales du Roi. Leurs enfans ſont: — 1 & 2. FÉLIX-MARC-ALAIN, & LOUIS-FÉLIX; — 3 & 4. JEANNE-HENRIETTE, & ANNE-GABRIELLE CONEN. Les armes: *coupé d'or & d'argent, au lion de même l'un dans l'autre, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

* CONFLANS. Il y a pluſieurs Terres de ce nom en France, ſituées au confluent des deux rivieres, comme *Conflans-Sainte-Honorine* dans le Comté de Beaumont-ſur-Oiſe, laquelle a long-tems appartenu à la Mai-

Digitized by Google

ſon de *Montmorency*, qui en a pris le titre de premier Baron de l'Iſle-de-France. Cette Seigneurie eſt en partie unie à l'Archevêché de Paris : une portion étoit encore poſſédée par la ſœur du dernier Marquis *de Menars*.

Il y a dans le Duché de Bar la Seigneurie de *Conflans*, qui fut engagée par *Renaud de Bar*, Evêque de Metz, avec le château de Condé-ſur-Moſelle, à ſon neveu, ſe réſervant à lui & à ſes ſucceſſeurs le droit de pouvoir racheter ces Terres en payant la ſomme de 77 mille livres tournoiſes; ce qui n'ayant point été fait, le Cardinal de Bar comprit *Conflans* & *Condé* dans la donation qu'il fit à *René d'Anjou*. Enfin, par une tranſaction de 1561, *François de Beaucaire*, Evêque de Metz, céda, du conſentement du Cardinal de Lorraine, Adminiſtrateur de l'Evêché, à *Charles*, Duc de Lorraine, le droit de pouvoir dégager ces Seigneuries. C'eſt par ce moyen que le Duc en devint propriétaire.

Il y a auſſi dans le Duché de Savoie, ſous la domination du Roi de Sardaigne, la Terre & Seigneurie de *Conflans*, avec titre de *Marquiſat*, qui, par contrat du 4 Février 1745, fut vendue par *Maximilien-Emmanuel*, Comte de *Watteville*, à *Louis*, Marquis *de Chambray*, iſſu d'une ancienne Maiſon de Normandie, qui tire ſon nom du château ſitué ſur la riviere d'*Iton*. Voyez CHAMBRAY, & pour *Watteville*, au mot VERSOY.

La Maiſon de *Conflans*, qui ſubſiſte, eſt une branche de la Maiſon de Brienne. *Voyez* ci-devant BRIENNE, *Tome III*, *page 198 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.

* CONFOLANS, dans la Marche, diocèſe de Limoges : Terre, Seigneurie & Baronnie érigée en *Comté* par Lettres du mois de Février 1604, enregiſtrées le 26 Avril ſuivant, en faveur de *Joachim de Châteauvieux*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1583, Chevalier d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Bailli de Breſſe & de Bugey, Gouverneur de Bourgogne, lequel mourut ſans alliance le 13 Janvier 1615, le dernier de ſa Maiſon, ayant teſté en 1610, en faveur de ſon petit-neveu, *René de Vienne*, fils de *Marie de Vienne*, Seigneur de Vauvillars, & de *Marie*, Dame de Châteauvieux, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteauvieux*.

René de Vienne, Comte de Châteauvieux & de Confolans, ne laiſſa de *Marie de la Gueſle*, ſon épouſe, qu'une fille, *Françoiſe de Vienne*, Comteſſe de Châteauvieux & de Confolans, mariée le 25 Novembre 1649, à *Charles*, II. du nom, Duc *de la Vieuville*, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1651, & au Gouvernement de Poitou, Chevalier d'honneur de la Reine en 1670, choiſi en 1686, par le Roi, pour Gouverneur de PHILIPPE, Duc de Chartres, petit-fils de France, & reçu le 31 Décembre 1688, Chevalier des Ordres du Roi, dont avoient été honorés en 1599 & 1619, ſon pere *Charles*, I. du nom, Duc *de la Vieuville*, & ſon ayeul *Robert*, Marquis *de la Vieuville*, l'un & l'autre Grands-Fauconniers de France.

Charles de la Vieuville, I. du nom, avoit été fait Surintendant des Finances en 1623, puis diſgracié, rappellé par le Cardinal *de Mazarin*, & rétabli Surintendant des Finances. C'eſt en ſa faveur que la Baronnie de *Nogent-l'Artaud*, avec pluſieurs autres Terres, fut érigée en *Duché-Pairie*

ſous le nom *de la Vieuville*, par Lettres du mois de Décembre 1651, qui ne furent point enregiſtrées.

Le Comté de *Conſolans* fut le partage de *Charles-Emmanuel de la Vieuville*, ſecond fils de *Charles* II, lequel devint Marquis de Saint-Chamond par ſon alliance avec *Marie-Anne Mitte-de-Chevrieres*, mere de *Charles-Louis-Joſeph de la Vieuville*, Marquis de Saint-Chamond, mort le 4 Mai 1744. Il avoit épouſé *Genevieve Gruyn*, morte le 8 Juin 1748, laiſſant trois enfans. *Voyez* VIEUVILLE.

* CONS-*la-Grandville*, Seigneurie en Lorraine, portée en mariage en 1641, par *Marguerite de Cuſtine*, auparavant Abbeſſe de Bouxieres, & fille de *Jean-Batiſte de Cuſtine*, Baron de *Cons*, & de *Dorothée de Ligniville*, à ſon mari *Jean*, Comte *de Lambertie*, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur de Longwy & Lieutenant de Roi de Nancy, ſecond fils de *Gabriel*, Comte *de Lambertie*, & de *Marie-Iſabelle de Rochechouart*, & petit-fils de *François*, Seigneur *de Lambertie*, de Saint-Pol, Baron de Monbrun, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & de *Jeanne d'Abzac de la Douze*.

Marguerite de Cuſtine fut mere de *Georges de Lambertie*, Baron de *Cons* & de Gauville, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, Maréchal de Lorraine & du Barrois, Bailli & Gouverneur de Nancy, mort en Avril 1707. Il avoit épouſé en 1672, *Catherine de Lenoncourt-de-Blainville*, & en eut, entr'autres enfans, *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertie*, Chambellan du Duc de Lorraine, ſon Envoyé extraordinaire en Angleterre, en faveur duquel la Baronnie de *Cons-la-Grandville*, & la Seigneurie de *Pierre-Pont*, furent unies & érigées en *Marquiſat*, par Lettres de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, du 3 Janvier 1719, enregiſtrées à la Cour ſouveraine de Lorraine & Barrois le 18 Février ſuivant. Il avoit épouſé en 1705, *Eliſabeth de Ligniville*, Comteſſe de Tumejus, dont trois fils. *Voyez* LAMBERTIE.

CONSERANS. *Voyez* ESPAGNE (D').

— CONSTANS, en Provence : LOUIS CONSTANS, Chef de cette Famille, dit le *nouvel Armorial de Provence*, *Tome I*, *page 279*, acquit une Charge de Conſeiller-Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. Il laiſſa deux garçons, CHRISTOPHE, qui ſuit, & ANTOINE, auſſi rapporté ci-après, leſquels partagerent les Terres de Caſtellet, Beynes & Mouſteiret.

CHRISTOPHE CONSTANS acquit en 1712 un Office de Conſeiller du Roi & Référendaire en Chancellerie. Il s'allia avec *Françoiſe de Grazille*, dont il eut, entr'autres enfans,

LOUIS CONSTANS, Baron du Caſtellet, marié en 1720, à Demoiſelle d'*Allemand*, de laquelle il eut deux fils.

CHRISTOPHE CONSTANS, l'aîné, ſervit en qualité de Lieutenant au Régiment de Nivernois, Infanterie, & de Capitaine des Volontaires dans la derniere invaſion en Provence. Il eſt aujourd'hui Baron de *Martialis*, & a épouſé en 1754, *Suſanne de Fournier-de-Fulconis*, fille de *N.... de Fournier*, & de *N.... de Bouliers*, dont il a un garçon.

ANTOINE CONSTANS, fils de LOUIS, épouſa en 1724, Demoiſelle

Digitized by Google

Thérese de Court, fille de *Joseph*, Subſtitut du Procureur-Général du Roi au Parlement d'Aix. Il fut pourvu en 1721, d'un Office de Tréſorier-Général de France au Bureau de la Généralité de Provence. Il a laiſſé, entr'autres enfans,

LOUIS CONSTANS, Seigneur de Beynes, ci-devant Conſeiller du Roi au Parlement d'Aix, marié par contrat du 21 Avril 1743, à *Jeanne-Marie d'Autaſſe*, iſſue des Seigneurs d'Allons, de laquelle il a poſtérité. Les armes : *d'or, à la colonne iſolée de gueules, ſur laquelle eſt perché un coq ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

CONSTANT, en Orléanois. CHARLES CONSTANT, qualifié en 1477, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, château relevant d'Avarey-ſur-Loire, eut d'*Adrienne de Dianne*, ſa femme : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. & MARIE, femme le 22 Août 1510, de *René de Ponture-Dupont*, Seigneur de Raray, Capitaine du château d'Angers.

GUI DE CONSTANT, Chevalier, fut Seigneur de Fontpertuis & de Lailly, & à cauſe de ſa femme, Seigneur de Villiers-le-Belot, pour laquelle Terre il porta la foi au Comte de Blois le 8 Octobre 1511, tant pour lui que pour *Jean de la Rable*, mari de *Michelle de Theligny*, ſœur d'*Anne*, ſa femme, filles de *Pierre de Theligny*, Ecuyer, Seigneur dudit Villiers-le-Belot. Il en a eu

LOUIS DE CONSTANT, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, Lailly & la Motte-Saint-Cyr. Il fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & épouſa en 1553, *Huguette de Chamaillart*, fille d'*Hugues*, Ecuyer, & de *Touſſine de Chambon*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FLEURAUT, Ecuyer, Seigneur de Granges ; — 3. JACQUES, Seigneur de la Motte-Fontpertuis, ayeul de LÉONARD, Seigneur dudit lieu, mari d'*Anne de Brunel*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Harantieres, & de *René de Montliard ;* — 4. & SUSANNE, femme de *Jean Hurault*, Maître des Requêtes.

JEAN DE CONSTANT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis, Lailly, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur d'Orléans par Lettres du 8 Avril 1575, & Chambellan du Duc d'Orléans, épouſa le 4 Février 1558, *Charlotte de la Riviere*, fille de *Pierre*, Seigneur de Mardilly en Brie, & de *Marguerite de Vieil-Châtel.* Il y a eu des enfans dont on ignore la poſtérité. Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même.*

— CONSTANT (DE) : Famille qui a les mêmes alliances que celle de *Béhague* ou *Béhagle*, dont nous avons parlé *Tome II, page 273*, de ce Dictionnaire. Elle eſt originaire du Barrois, & ſe tranſplanta en Suiſſe, d'où elle revint dans le Barrois s'établir dans la petite ville d'Arc. Elle eſt environ depuis un ſiécle, établie dans le Lyonnois. Si l'on conſulte les monumens & les tombeaux de cette Famille de la fin du quatorzieme ſiécle, qui ſont dans la ville d'Arc (Egliſe de S. Martin), ils annoncent une Nobleſſe ancienne. Elle eſt la même de nom & d'armes, que celle qui a fourni des Officiers Généraux & diſtingués à la République de Hollande, où il y a un Régiment de ſon nom. Il étoit reſté dans le Barrois une branche qui

eſt éteinte. La filiation ſuivie de cette Famille, prouvée par titres, contrats de mariage, &c. commence à

Noble homme HILAIRE DE CONSTANT, né à Berne en Suiſſe, marié en 1560, à *Gabrielle-Antoinette de Polard*, dont il eut : ANDRÉ, qui ſuit ; & une fille nommée MARGUERITE, mariée à *N.... Chaffoux*, & morte ſans enfans.

ANDRÉ DE CONSTANT, né à Arc en Barrois, Seigneur de Condors, ſe maria en 1596 dans la ville d'Arc, avec *Marie de la Feuillade*, dont il eut trois fils : JEAN & N.... qui ſe firent Religieux ; & le troiſieme, PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DE CONSTANT, Ecuyer, Seigneur de Vermeuil, né à Arc, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment Royal, épouſa en 1639, *Marguerite de Fornier*, dont : — 1. ETIENNE, Curé & Chanoine de l'Abbaye d'Ainay, Chapitre noble de la ville de Lyon ; — 2. & ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE DE CONSTANT, né à Arc en Barrois, batiſé le 19 Novembre 1641, fut Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général au Bureau des Finances de la Ville & Généralité de Lyon. Il épouſa par contrat paſſé à Calais le 17 Novembre 1679, Demoiſelle *Anne de Mollien*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. ANNE-MARIE, mariée à Mâcon à Meſſire *Philippe de la Martine*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Hurigny ; — 3. LUCRÉCE, mariée à Chambery en Savoie, à Meſſire *Gabriel Favre*, Seigneur d'Annecy-le-vieux, Conſeiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre ſouveraine des Comptes de Savoie ; — 4. & CLAIRE, mariée à Villefranche en Beaujolois, à *André de Noyel*, Chevalier, Seigneur de Montclair.

JEAN-BATISTE DE CONSTANT, né à Lyon, Chevalier, Seigneur de Fontenaillie, Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général au Bureau des Finances de la Ville & Généralité de Lyon, s'eſt marié par contrat du 13 Juillet 1719, à Demoiſelle *Reine du Soleil*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. BARTHELEMI, qui n'eſt point marié ; — 3. un autre PIERRE, Garde-Marine, tué dans la guerre de 1741 ; — 4. & MARIE-REINE, épouſe de Meſſire *Jean-Batiſte Deſchamps*, Ecuyer, Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général en la Maréchauſſée du Lyonnois, Forez & Beaujolois.

PIERRE DE CONSTANT, II. du nom, né à Lyon, Chevalier, Seigneur de Bohay, ancien Capitaine au Régiment de Provence, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant de Roi de Neuville, a épouſé à Calais le 11 Octobre 1752, ſa couſine iſſue de germaine, *Anne-Louiſe-Eléonore de Béhague*, fille de *Pierre de Béhague*, II. du nom, & de *Marie-Anne-Eléonore de Genthon*, d'une Famille noble originaire du Dauphiné. *Voyez* BÉHAGUE, dont : — 1. PIERRE-BARTHELEMI-MARIE-REINE-JOSEPH-ALEXANDRE, né le 2 Juillet 1755, entré Eleve à l'Ecole Royale Militaire en 1766 ; — 2. CHARLOTTE-ADÉLAÏDE, née le 2 Janvier 1761 ; — 3. & REINE-PIERRETTE-ELÉONORE, née le 12 Juillet 1763. Les armes : *d'azur, au ſautoir ondé d'or, chargé en cœur d'un franc quartier de ſable* ; ſupports, *deux aigles* ; cimier, *une aigle naiſſante & couronne de Comte*.

— CONSTANTIN : Famille établie à Arles en Provence. LOUIS XIII. accorda des Lettres de Nobleſſe en 1616, à JEAN DE CONSTANTIN, de la ville

ville d'Arles, I. du nom. Elles furent vérifiées & enregiſtrées aux Archives du Roi en Provence, le 12 Mars 1617. *Reg. LIBERTAS, n°. 32, fol. 129.*

FRANÇOIS DE CONSTANTIN, ſon fils, épouſa par contrat du 23 Juillet 1608, Demoiſelle *Anne de Châteauneuf-Moleges*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MADELENE, mariée en 1623, à Noble *Robert de Chiavari* ; — 3. & YOLANDE, mariée en 1637, à Noble *Joſeph Darlatan de Beaumont.*

JEAN DE CONSTANTIN, II. du nom, fut marié en 1632, avec *Anne de Giraud*, dont

FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur de Bois-Verdun, qui obtint, en conſidération de ſes ſervices militaires, en 1652, une penſion de 2000 livres, & ſe maria le 12 Avril 1665, à *Marthe d'Arnaud.* Ses deſcendans continuent leur nobleſſe à Arles, où cette Famille a toujours fait ſa demeure. Les armes : *d'azur, à deux bandes d'or.*

CONSTANTIN-DE-LA-LORIE : Famille originaire de Bretagne ; maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt des Commiſſaires en 1670. Il y en a de cette Famille établis en Anjou. Voyez l'*Armorial de France, Tome II, Part. I.* Les armes : *d'azur, à un rocher d'or, mouvant d'une mer d'argent.*

CONTADES : Famille originaire de Narbonne, & depuis tranſplantée en Anjou.

ERASME DE CONTADES, Seigneur de Montgeofroy en Anjou, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, mourut au mois d'Octobre 1713.

GASPARD DE CONTADES, ſon fils, né le 17 Juin 1666, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier-Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, eſt mort âgé de 70 ans en 1735. Il a laiſſé de *Madelene-Françoiſe Creſpin*, ſon épouſe,

LOUIS-GEORGES-ERASME DE CONTADES, Seigneur de Verne, Raguin, Montgeofroy & la Roche-Thibauld en Anjou, né au mois d'Octobre 1704, reçu Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1720, pourvu du Gouvernement de Beaufort le 16 Juin 1721, ſucceſſivement Sous-Lieutenant & Lieutenant au même Régiment, puis Capitaine le 27 Juin 1729, Colonel du Régiment de Flandre, Infanterie, le 10 Mars 1734, & de celui d'Auvergne le 15 Juin ſuivant ; Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre de la même année, Maréchal-de-camp le premier Janvier 1740, Inſpecteur-Général d'Infanterie le 31 Janvier 1745, Lieutenant-Général le premier Mai ſuivant ; Gouverneur du Fort-Louis du Rhin en Janvier 1758, créé Maréchal de France en ſe démettant de la charge d'Inſpecteur-Général d'Infanterie le 24 Août de la même année ; nommé Chevalier des Ordres du Roi le premier Janvier 1759, reçu le 2 Février ſuivant, & Commandant en Alſace en Mars 1762 ; a épouſé en Octobre 1724, *Marie-Françoiſe Magon*, fille de *Jean*, Seigneur de la Lande & de Cancalle ſur la côte de Saint-Malo en Bretagne, dont : — 1. GEORGES-GASPARD, appellé *le Marquis de Contades*, né le 3 Janvier 1726, fait Colonel du Régiment de Berri le 17 Février 1746, Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1759, qui s'eſt démis de ſon Régiment dans le courant du même mois. Il a épouſé *N... de Conſtantin* ; — 2. &

N... DE CONTADES, mariée au Comte *de Plouet*, ancien Meſtre-de-camp de Dragons.

Le Maréchal DE CONTADES a pour oncle CHARLES-PIERRE-ERASME, dit *le Chevalier de Contades*, ſucceſſivement Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1709, Sous-Lieutenant, Sous-Aide-Major & Lieutenant en 1721, Colonel d'un Régiment d'Infanterie le 21 Avril 1730, Aide-Major-Général de l'armée d'Italie en Octobre 1733, Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre 1734, Major-Général de l'armée en 1735, & Commandeur de l'Ordre de S. Louis le premier Mai 1737. Les armes: *d'or, à l'aigle éployée d'azur, béquée & armée de gueules.*

—CONTARINI: Famille noble & ancienne de Veniſe, féconde en hommes illuſtres dans les armes & dans les lettres. Il en eſt ſorti quatre Patriarches de Veniſe, ſept Doges ou Ducs de la République, un grand nombre d'autres célébres Sénateurs, Procurateurs de S. Marc, *&c.* Preſque tous ont été employés dans des affaires importantes.

DOMINIQUE CONTARINI fut élu Doge de Veniſe en 1043 ou 1044. JACQUES CONTARINI, en 1275; ANDRÉ CONTARINI, en 1368; FRANÇOIS CONTARINI, en 1623; NICOLAS CONTARINI, en 1630; CHARLES CONTARINI, en 1655; & DOMINIQUE CONTARINI, en 1659.

Il y a eu un Cardinal de cette Maiſon, nommé GASPARD CONTARINI, Evêque de Belluno, qui fut nommé Ambaſſadeur auprès de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il mourut Légat à Boulogne, âgé de 59 ans, en 1542. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or; au 2 & 3 d'or, chargé de 3 bandes d'azur.*

—CONTAUD (DE): Famille dont eſt JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-GABRIEL-LOUIS DE CONTAUD, Marquis de Coulanges près d'Auxerre, Capitaine de Cavalerie dans Bourbon-Buſſet, fils de JEAN, Baron de Coulanges, & de *Marguerite de Polaſtron.* Il a épouſé le 7 Janvier 1755, *Louiſe-Joſephe de Calonne*, fille de feu *Louis-Jacques*, Marquis *de Courtebonne*, Maréchal-de-camp, & d'*Iſabelle-Claire-Joſephe-Guilaine de la Tour-Saint-Quentin.*

—CONTAY (DE): Famille noble & ancienne dont étoit LOUIS DE CONTAY, Chevalier, Sire dudit lieu, marié à Noble Dame *Jacqueline de Néelle*, Dame d'Offemont, fille de *Guy*, Seigneur d'Offemont, & de *Jeanne de Saluces*, qui avoit pour pere & mere, *Thomas*, Marquis *de Saluces*, & *Marguerite de Roucy.* Il eut de ce mariage, entr'autres enfans,

ISABEAU DE CONTAY, alliée avec *Guillaume de Piſſeleu*, Chevalier, Seigneur de Heilly, fils de *Jean*, & de *Blanche*, Dame *de Heilly*, dont poſtérité. Les armes: *de gueules, à deux faſces d'or & une bordure d'azur.*

CONTE (LE): Famille originaire du Vermandois, qui a pour chef JEAN LE CONTE, Prévôt de Noyon au commencement du XVIe ſiécle, & depuis elle s'eſt répandue dans différentes Provinces, telles que le Berri, le Blaiſois & la Sologne. Ce JEAN LE CONTE eut entr'autres enfans,

ANTOINE LE CONTE, Juriſconſulte ſi profond, que *Cujas*, que l'on regarde encore comme la plus grande lumiere de la Juriſprudence, diſoit

Digitized by Google

publiquement qu'il ne ſortoit jamais de la converſation d'ANTOINE, ſans en devenir plus ſçavant. Il profeſſa le Droit avec beaucoup de réputation dans les Univerſités d'Orléans & de Bourges, qui étoient pour lors fort célébres. Il fut attiré dans celle-ci par MARGUERITE, Ducheſſe de Berri, qui ſe connoiſſoit en grands hommes, & qui étoit elle-même une ſi grande femme, que les Sçavans de ſon ſiécle l'appelloient *la dixieme Muſe & la quatrieme Grace.* Ce fut en faveur de ce Juriſconſulte que cette Princeſſe obtint que les Profeſſeurs en Droit Canon, qui, par rapport à cette ſcience Eccléſiaſtique, étoient obligés de garder le célibat, euſſent la permiſſion de ſe marier. ANTOINE LE CONTE uſa de cette permiſſion, & après avoir fait plus de livres que d'enfans, il mourut à Bourges en 1577, âgé de 48 ans. Un Allemand fit graver ce vers ſur ſon tombeau :

Hic jacet æternis victurus Contius annis.

Voyez l'Hiſtoire de M. *de Thou*, liv. 64 ; les *Eloges* de M. *de Sainte-Marthe*, liv. 2, & l'*Hiſtoire du Berri* par *la Thaumaſſiere*, p. 42.

MÉLILLE, autre ſçavant Juriſconſulte, raſſembla tous ſes Ouvrages, & les fit imprimer à Paris en l'an 1616, en un gros volume *in*-4°.

Une branche de cette Famille s'eſt établie vers ce tems-là à Romorentin, où elle a rempli juſqu'à préſent les premieres Charges.

NICOLAS LE CONTE, ſieur de la Guériniere, chef de cette branche, étoit premier Maître des Requêtes de GASTON, Duc d'Orléans, & Lieutenant-Général de cette Ville.

JEAN LE CONTE, Sieur de Biévre, ſon fils, lui a ſuccédé dans cette derniere charge ; & JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS LE CONTE, Sieur de Biévre, petit-fils de celui-ci, eſt actuellement Procureur du Roi aux différens Siéges Royaux de Romorentin, membre de la Société Littéraire d'Orléans, & connu par pluſieurs Ouvrages de Phyſique & de Littérature qu'il a donnés au Public. Les armes, *de gueules, à deux cœurs d'or & un croiſſant d'argent en pointe ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

CONTE DE NONANT. *Voyez* LE CONTE.

— CONTI. Maiſon de Rome très-ancienne. Il y a eu un grand nombre de Cardinaux du nom de *Conti.*

BONIFACE CONTI, Cardinal, Evêque d'Albano, vivoit vers l'an 1050. JOURDAIN CONTI le fut en 1263 ; LUCIO CONTI en 1411 ; & FRANÇOIS CONTI en 1517.

De cette Maiſon, qui eſt une des quatre principales de Rome, & qui a été diviſée en pluſieurs branches, il ne reſte plus que celle qui y eſt établie. L'aîné de cette branche eſt Grand Maître héréditaire du Palais Apoſtolique, ce qui lui donne droit d'aſſiſter aux Chapelles Pontificales, où il fait la fonction d'Introducteur des Princes étrangers, & des autres perſonnes de conſidération. Elle a toujours été fort attachée à la Maiſon d'*Autriche*, ſur-tout à la branche Impériale, & a produit de grands hommes de guerre.

TORQUATO CONTI ſervit utilement l'Empereur FERDINAND II, ſous le Général *Galas*, dans la guerre que fit en Allemagne GUSTAVE-ADOL-

PHE, Roi de Suede; & l'Empereur lui accorda pour récompenſe d'ajouter à l'écu de ſes armes, qui ſont: *de gueules, à l'aigle échiquetée d'or & de de ſable, deux piéces de canon tirant, & huit drapeaux mêlés avec les ſix étendars* que ſa Maiſon portoit déjà.

INNOCENT CONTI défendit vaillamment la ville de Prague lorſqu'elle fut aſſiégée par les Suédois. Un autre, dit *le Prince Conti*, fut tué à la défaite du Comte *Veterani* en Tranſilvanie, l'an 1695. Les Ducs de *Poli*, honorés du titre de Prince du Saint-Empire, ſont de cette Maiſon.

JOSEPH-LOTAIRE CONTI, Duc de Poli & de Guadagnole, Grand-Maître héréditaire du Palais Apoſtolique, étoit fils aîné de CHARLES, Duc de Poli, *&c. Majordome* & premier Gentilhomme de la Chambre de la Reine CHRISTINE DE SUEDE, & de *N... Muti*, Dame d'honneur de la même Reine, & ſœur du Duc *Muti*. Il fut aggrégé avec ſes enfans à la Nobleſſe de Veniſe, le 25 Mai 1721, après l'élévation de MICHEL-ANGE CONTI, ſon frere, ſur le Saint Siége, ſous le nom d'INNOCENT XIII, qui le fit premier Gentilhomme de ſa Chambre, & le nomma Prince du Soglio en Novembre 1721. Il avoit épouſé en 1677 *Lucréce Colonne*, veuve d'*Etienne Colonne*, Duc de Baſſanello, fille de *Marc-Antoine*, Duc de Polliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, morte le 8 Août 1716, dont il eut: — 1. CHARLES, Prince de Poli, Chevalier de Malte en 1721, & Capitaine de la premiere compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Pape en 1722; — 2. MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 3. & ETIENNE CONTI, Camérier ſecret participant en Décembre 1722.

MARC-ANTOINE CONTI, Duc de Guadagnole, Capitaine de la ſeconde compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Pape en Janvier 1722, épouſa le 16 Février de la même année, *Fauſtine Mathei*, fille de *Joſeph*, Duc de Paganica, dont le Pape fit la cérémonie de la bénédiction nuptiale. Voyez *Auberi*, Hiſtoire des Cardinaux, les *Mémoires du Tems* & *Moréri*.

* CONTY. Le Bourg de Conty a eu autrefois ſes Seigneurs particuliers qui portoient *d'or, au lion de gueules*. C'eſt par eux qu'il eſt entré dans la Maiſon de *Mailly*, puis dans celle de *Roye*, dont *Eléonore* de *Roye* porta *Conty* au Prince de BOURBON-CONDÉ.

ISABELLE, Dame de Conty, qui vivoit ſur la fin du XIVe ſiécle, épouſa *Colard de Mailly*, dit *le jeune*, dont elle eut *Jean de Mailly*, Seigneur de Conty, mort en 1432. Elle eut entr'autres enfans *Ferri I*, pere d'*Adrien*, qui mourut en 1518. *Adrien* eut de *Jeanne de Berghes*, *Ferri de Mailly*, II. du nom, Seigneur de Conty, marié en 1511 à *Louiſe de Montmorency*, dont il eut: *Jean de Mailly*, mort au ſiége de Naples en 1528, âgé de 16 ans; *Louiſe*, Abbeſſe de la Trinité de Caen; *Madelene*, Dame de Conty, mariée à *Charles*, Sire de Roye & de Muret, dont elle eut le 24 Février 1535,

Eléonore de Roye, qui porta la Seigneurie de *Conty* dans la Maiſon Royale de Bourbon, par ſon mariage avec LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, qu'elle épouſa le 22 Juin 1551. *Voyez* BOURBON-CONTY, tome III. de ce Dictionnaire.

Digitized by Google

— CONZIÉ : c'eſt une des plus anciennes Maiſons de Savoie, établie depuis plus de 600 ans dans ce Duché, d'où elle a paſſé, dans le quinzieme ſiécle, dans les Provinces de Bugey & de Breſſe, leſquelles furent unies à la Couronne de France, par l'échange qui fut fait en 1601, avec le Marquiſat de *Saluces*. Elle tire ſon nom d'un ancien Château ſitué en Savoie, près de Rumilly, dont GALEAS, Chevalier, vivant en 1103, eſt le plus ancien Seigneur qui ſoit connu.

I. Ce GALEAS, Seigneur de CONZIÉ, poſſédoit encore la Terre de *Vaucher*, & laiſſa deux fils de *Catherine de Malagnier* : —1. GUI-CONRAD, qui ſuit ; —2. & NICOD, qui a fait la branche des Seigneurs de Vaucher, rapportée ci-après.

II. GUI-CONRAD, Seigneur de CONZIÉ, eut de *Marthe de Marſie*, fille d'*Imbert de Marſie*, AIMON, qui ſuit.

III. AIMON, Seigneur de CONZIÉ, portoit la qualité de *Chevalier*, comme on le voit par le Cartulaire du Monaſtere de Montjoue, & par pluſieurs titres qui reſtent encore de lui. Il épouſa la veille des ides de Mars 1194, *Gabrielle*, fille de *Jean*, Seigneur de *Lucinge*, iſſu des Barons Souverains de Faucigny. Après la mort de ſa femme, il ſe retira au Monaſtere de Montjoue, auquel il donna de grands biens ; ce qui eſt prouvé par un titre en date du 6 des nones de Mars 1240. Il eut de ſon mariage trois fils (*Guichenon* s'eſt trompé en les lui donnant pour freres) : —1. VALTER, Damoiſeau, qui ſe fit Religieux à Montjoue, ſuivant un acte du 4 des calendes de Janvier 1258 ; — 2. GUILLAUME, auſſi Religieux au Monaſtere de Montjoue, ſuivant un acte de l'an 1219 ; —3. & PIERRE, qui ſuit.

IV. PIERRE, I. du nom, Seigneur de CONZIÉ, Chevalier, vivoit en 1250 & 1270. Il fut pere de PIERRE, qui ſuit, & de ROLLET, qui a fait une branche, rapportée ci-après.

V. PIERRE DE CONZIÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Conzié, vivant en 1320, épouſa *Bruyande d'Auteville*, fille de *Rodolphe*, Seigneur d'Auteville en Genevois, Chevalier, & de *Gabrielle de Lucinge*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. THIBAULT, qui ſuivit AIMON, Comte de Savoie, dans la guerre de Dauphiné, & mourut ſans poſtérité ; — 3. & PERRETTE, mariée à *Colinet de Charanſonnay*, Damoiſeau.

VI. JEAN, I. du nom, Seigneur de CONZIÉ, Chevalier, diſpoſa de ſes biens le 4 Juin 1361, par teſtament. Il avoit épouſé *Françoiſe* ou *Catherine de Montluel*, fille de *Gui*, Seigneur de Châtillon, dont il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. & 3. JEAN & BRUYANDE, celle-ci mariée à *Guillaume de Mareſte*.

VII. PIERRE, III. du nom, Seigneur de CONZIÉ, Chevalier, teſta en 1389 : les enfans qu'il eut d'*Ancelize de Verbos*, fille de *François de Verbos*, Chevalier, Seigneur de Châtel-en-Semine, furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & parvint à de hautes dignités : il fut, à l'âge de 24 ans, Evêque de Grenoble en 1380, puis d'Avignon, Archevêque d'Arles, de Toulouſe, & de Narbonne en 1408 ; Nonce en Allemagne, & dans les Royaumes d'Eſpagne & d'Ar-

ragon ; Vice-Chancelier de l'Egliſe, Légat du Saint Siége à Avignon & au Comtat Venaiſſin, & Grand Chambellan du Pape MARTIN V. Il aſſiſta aux Conciles de Piſe & de Conſtance, & obtint en 1420, du Roi CHARLES VII, pluſieurs priviléges pour le Siége de Narbonne. Il y convoqua un Concile, dont l'ouverture ſe fit le 29 Mai 1430 ; enfin, EUGENE IV. le fit Patriarche de Conſtantinople, Camerlingue de l'Egliſe, & le continua dans ſa Légation d'Avignon, où il mourut le 31 Décembre 1432. Par ſon teſtament, duquel le Cardinal d'Arles, ſon neveu, fut exécuteur, il inſtitua pour ſes héritiers, le Pape EUGENE IV. & JACQUES DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher. Il reſte de ce Prélat pluſieurs Lettres & autres Ouvrages mis au Jour par *Emmanuel Schelſtrate*, *Abraham Bzovius* & *Baluze* ; — 3. PHILIBERTE, femme de *Jean de Sacconay*, de laquelle il eut *Henri*, Chanoine & Comte de Lyon ; — 4. MARGUERITE, ſeconde femme de *Pierre Aleman*, Seigneur d'Arbent, pere de *Louis*, Comte de Lyon, Archevêque d'Arles, Cardinal du titre de Sainte-Cécile, Vice-Camerlingue de l'Egliſe, Légat en Allemagne & Préſident du Concile de Baſle ; — 5. & BERNARDE, épouſe de *François de Menthon*.

VIII. JEAN DE CONZIÉ, II. du nom, mourut en 1396, laiſſant de *Jeanne d'Orly*, fille de *Jacques d'Orly*, Damoiſeau, & d'*Ainarde de Menthon-d'Ingié*,

IX. JEAN DE CONZIÉ, III. du nom, qui teſta le 1 Janvier 1402, & mourut ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Antoinette*, fille de *Thibaut de Châtillon*, Chevalier.

Seigneurs de VAUCHER.

II. NICOD DE CONZIÉ, ſecond fils de GALEAS & de *Catherine de Malagnier*, eut en partage la Terre de Vaucher. De *Guione de Candie*, ſon épouſe, fille d'*Armand*, Seigneur de Candie, Chevalier, il eut :

III. ROLLET DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, un des Gentilshommes de Savoie qui prirent la Croix en 1146, & accompagnerent à la Terre-Sainte AIMÉ, II. du nom, Comte de Savoie. *Bugnyon*, *in Chron. urbis Matiſſanæ*, fait mention de ce ROLLET, en parlant de ceux qui ſe trouverent avec ce Prince au ſiége de Ptolémaïde. Il y fut fait priſonnier par les Infideles, & après avoir été mis en liberté, LOUIS VII, Roi de France, le fit Chevalier en 1148, ainſi qu'on l'apprend par d'anciens Mémoires manuſcrits, qui citent en preuve une piéce du treizieme ſiécle, d'où ce fait eſt tiré. Le nom de ſa femme n'eſt pas connu ; mais il en eut : — 1. GUIGUES, qui ſuit ; — 2. & PERNE ou PERRETTE, mariée, 1°. à *Jean Potremont de Montfalcon*, & 2°. à *Jacques de Balaiſon*.

IV. GUIGUES DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, laiſſa d'*Anne de Balaiſon* : — 1. AIMON, qui ſuit ; — 2. JEAN, Damoiſeau, marié à *Berthe de Syon* ; — 3. LOUIS, allié à *Françoiſe Maréchal* ; — 4. & GABRIELLE, mariée à *Guillaume de Portier*.

V. AIMON DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, eſt qualifié *Chevalier* dans un acte qui reſte de lui de l'an 1279. Son alliance eſt ignorée ainſi que ſa poſtérité.

Digitized by Google

Seigneurs de CONZIÉ, *de* BOLOMIER, *Barons de* POMIER, *Marquis d'*ALLEMOGNE.

V. ROLLET DE CONZIÉ, Damoiſeau, ſecond fils de PIERRE I, épouſa *Madelene de Marcoſſey*, fille de *Lancelot de Marcoſſey*, Chevalier. Il étoit mort en 1334, comme on le voit par le contrat de mariage de GIRARD, ſon fils, qui ſuit.

VI. GIRARD DE CONZIÉ, Damoiſeau, Seigneur de Vaucher, épouſa au mois de Juillet 1334, *Bruiſſette de Lornay*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Lornay, de laquelle il eut, entr'autres enfans, PIERRE, qui ſuit, & teſta en 1386.

VII. PIERRE DE CONZIÉ, Chevalier, Seigneur de Vaucher, Conſeiller, Chambellan & Maître de l'Hôtel d'AMÉDÉE VII. & d'AMÉDÉE VIII, fut Ambaſſadeur de ce dernier auprès de l'Empereur, pour demander & ſolliciter l'érection du Comté de Savoie en *Duché;* laquelle érection fut accordée en 1416 par l'Empereur SIGISMOND. Il teſta le 24 Janvier 1413. Sa femme fut *Nicolette d'Eſpagnié*, fille de *Jacques*, Seigneur dudit lieu, Chevalier. Il en laiſſa entr'autres enfans: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & CLAUDE, Ecuyer de MARIE DE BOURGOGNE, Ducheſſe de Savoie, mort en 1451, ſans poſtérité.

VIII. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE CONZIÉ, de Vaucher, *&c.* Gentilhomme de la Chambre d'AMÉDÉE VIII, Duc de Savoie, depuis Pape ſous le nom de FÉLIX V, accompagna ce Prince à Baſle, lorſqu'il s'y rendit pour recevoir la Thiare, & fut employé par ce Pontife dans pluſieurs négociations importantes. Il entra en poſſeſſion, en 1433, de la Terre de *Conzié*, en vertu d'une ſubſtitution faite en 1402, par JEAN, III. du nom, en faveur du fils aîné de PIERRE DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, Chambellan de Savoie, après la mort de FRANÇOIS DE CONZIÉ, pour lors Archevêque d'Arles, dernier de la branche aînée. D'*Iſabelle de Mouxy*, ſon épouſe, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Mouxy & de Lupigny, d'une Maiſon illuſtre, alliée à celle de Savoie, il laiſſa: — 1 & 2. JEAN & AMÉDÉE, qui ſuivent; & autres enfans mentionnés en ſon teſtament du 15 Avril 1464.

IX. JEAN, Seigneur DE CONZIÉ, de Vaucher, *&c.* Chevalier, Chambellan de LOUIS DE SAVOIE, Roi de Chypre & de Jéruſalem, & Gentilhomme de la Chambre de LOUIS, Duc de Savoie, à la Cour duquel il fut élevé, fut en 1458 Ambaſſadeur de ce Prince auprès de la Reine de Chypre; il repaſſa dans cette Iſle en 1460, pour le ſervice du Duc de Savoie, & y fut détenu un an priſonnier par l'uſurpateur *Jacques*, qui avoit détrôné la Reine. A ſon retour, le Duc LOUIS l'envoya en ambaſſade à Veniſe, & lui accorda pour les biens qu'il poſſédoit, pluſieurs priviléges & immunités. Il teſta le 5 Juillet 1483; & ne laiſſant point d'enfans de *Rollette de Mouxy*, il inſtitua AMÉDÉE, ſon frere, qui ſuit, pour ſon héritier.

IX. AMÉDÉE, Seigneur DE CONZIÉ, Vaucher, Bolomier, *&c.* Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, épouſa *Antoinette*, fille & héritiere de *Pierre de Bolomier*, Secrétaire d'Etat, premier Maître des Requêtes de

Savoie, Ambaſſadeur en France en 1478, niéce de *Guillaume de Bolomier*, Grand-Chancelier & premier Miniſtre d'Etat, & de *Pierre de Bolomier*, Evêque de Bellay, Ambaſſadeur en Saxe, & Grand-Chambellan d'AMÉDÉE VIII. Il eut de ſon mariage : — FRANÇOIS, Seigneur de Vaucher, Commandant une Compagnie de 100 Arquebuſiers à cheval, mort en Italie en 1525, ſans alliance, ayant inſtitué — GUIBERT, ſon frere, qui ſuit, pour ſon héritier, & légué au Chapitre de Pontcin les dixmes d'Alemand, & cent écus d'or.

X. GUIBERT, Seigneur DE CONZIÉ, Vaucher, Bolomier, *&c.* Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, épouſa le 20 Novembre 1519, *Philiberte de Nadan*, fille de *Nicolas de Nadan*, Baron de Charanſonnay, & de *Jeanne de Neufchâtel*, Dame de la Rochelle au Comté de Bourgogne, dont,

XI. CLAUDE, Seigneur DE CONZIÉ, Vaucher, Bolomier, *&c.* qui épouſa le 2 Février 1547, *Jeanne de Bouvens*, fille de *Janus de Bouvens*, Chevalier, Seigneur de Ciriez & de Rogemont, Gentilhomme du Roi FRANÇOIS I, Chambellan de Savoie, Ambaſſadeur à Rome, & de *Jeanne de la Palu*, ſœur de *Jean*, Comte de la Palu & de Varax, Chevalier du Grand Ordre de Savoie. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE-MARIN, qui ſuit ; — 2. EDOUARD, mort le 17 Août 1592, des bleſſures qu'il reçut à l'aſſaut du Château des Echelles, commandant l'Infanterie de Savoie, ſous le Marquis *de Treffort*, laiſſant MARC DE CONZIÉ, ſon fils, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'*Amé de Bouvens*, ſon oncle, Comte de Saint-Pierre, Chambellan de Savoie, mort à Verceil en 1614 ; — 3. & ANTOINETTE, mariée à *Louis de Vignod*, Seigneur de Biolea, Capitaine des gens de pied du Duc de Savoie.

XII. ANTOINE-MARIN, Seigneur de Conzié, Vaucher, Bolomier, &c. épouſa, 1°. en 1574, *Catherine de Candie*, qui eut pour pere *Aimé*, Seigneur de Loëze, fils de *Jean de Candie*, Echanſon de MARGUERITE D'AUTRICHE, Ducheſſe de Savoie ; & 2°. *Claudine de Boccom.* Ses enfans furent : — 1 & — 2. RENÉ & CLAUDE-FRANÇOIS DE CONZIÉ, qui ſervirent ſous *Ambroiſe Spinola* au Siége d'Oſtende, Capitaine dans le Régiment de l'Archiduc ALBERT D'AUTRICHE : l'aîné y mourut, & CLAUDE-FRANÇOIS y fut tué ; — 3. EDOUARD, qui ſuit ; — 4. LOUISE, Dame d'honneur de DOROTHÉE DE BRUNSWICK, Ducheſſe de Lorraine, mariée à *Charles-Albert de Bougiere-Blanchecourt*, Seigneur de Mezieres, Gouverneur & Surintendant de la Maiſon du Duc de Lorraine ; — 5. autre LOUISE, épouſe d'*Emmanuel-Philibert*, fils de *François*, Comte *de Memlion*, & de *Marguerite Coucy-Châteauvieux* ; — 6. CHARLOTTE, mariée à *Louis de Sécard*, Seigneur de Fleury, Baron de Rembercourt ; — 7. & DENISE, épouſe de *Louis de Buſſy*, Seigneur de Mortercy, Baron de Saint-Julien.

XIII. EDOUARD, Seigneur de CONZIÉ, Vaucher, Bolomier, &c. Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, mourut en 1617, à Biella en Piémont, commandant les Carabins & un Régiment de quinze Compagnies d'Infanterie de Savoie. Il avoit épouſé le 2 Mars 1614, *Catherine de*

Digitized by Google

de Malaumont, fille de *Jean*, Seigneur de Malleroy, & de *Catherine d'Hurbal*, dont il eut : — 1. ANTOINE-LOUIS, qui ſuit ; — 2. & HENRI, Capitaine au Régiment de Vernancourt, tué le 12 Août 1638, au ſiége de Briſach, âgé de 21 ans.

XIV. ANTOINE-LOUIS DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, de Bolomier, &c. épouſa le 13 Décembre 1640, *Claudine*, fille de *Claude Catin de Villotte*, Seigneur de Creſpan, Vernaux & de Richemont, Tréſorier de France, & Intendant des Finances de Bourgogne & de Breſſe, & de *Claudine de Morillon*, dont il eut les enfans ſuivans, mentionnés dans le teſtament de ſa femme du 13 Mai 1672 ; ſçavoir : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN & EDOUARD, rapportés après leur aîné ; — 4. MAMERT, Doyen du Chapitre de Pontcin, lequel eſt à la nomination de la Maiſon de *Conzié* ; — 5. BARBE, mariée à *Joſeph de Juge-Candie*, Seigneur de Bornon ; — 6. DENISE, alliée à *Martin-Nicolas de Regard*, Seigneur de Channy ; — 7, 8 & 9. & trois autres, Religieuſes à Seyſſel.

XV. CLAUDE DE CONZIÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bolomier, &c. Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, épouſa en 1668, *Jeanne*, fille de *Jean-Proſper de Bachod*, Seigneur de Varey, de Labbergement, de Verdatitre ; niéce de *Catherine-Livie de Bachod*, épouſe de *Charles-Albert*, Comte de *Furſtemberg* & du Saint-Empire, premier Baron de Bohême ; & Dame d'Honneur de l'Archiducheſſe ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE D'AUTRICHE, Infante des Pays-Bas. Il en eut CHARLES DE CONZIÉ, Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, Capitaine des Grenadiers dans le Régiment étranger de Thany, pere de *Charles*, Seigneur de Bolomier, &c.

XV. JEAN DE CONZIÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaucher, Saint-Martin, du Mont, la Roche, &c. Baron de Pomier, ſecond fils d'ANTOINE-LOUIS DE CONZIÉ, ne laiſſa de *Catherine de Benverand*, Dame de Vernotte, que

XVI. FRANÇOIS-MAMERT, allié le 2 Juin 1728, avec *Iſabelle-Françoiſe-Madelene Damas-d'Anlezy*, fille de *Nicolas-François*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, tué en 1709, aux lignes de Stolophen, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-MAMERT, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-MARC-HILAIRE, nommé en Avril 1766, Evêque de Saint-Omer, & Evêque d'Arras en 1769 ; — 3. JOACHIM-FRANÇOIS-MAMERT, nommé en 1769 Evêque de Saint-Omer après ſon frere ; — 4. MARIE-ANTOINETTE-FRANÇOISE, mariée le 15 Avril 1752, à *Charles-Amédée de Lombard-de-la-Balme*, Seigneur de Monchalin & de Courtenay ; — 5 & 6. PHILIBERTE-GENEVIEVE & MARIE-CAROLINE ; cette derniere Religieuſe aux Dames de la Viſitation de la Ville de Bourg-en-Breſſe.

XV. EDOUARD, II. du nom, Seigneur DE CONZIÉ, Marquis d'Allemogne, *&c.* troiſieme fils d'ANTOINE-LOUIS, & de *Claudine Catin-de-Villotte*, premier Capitaine-Commandant du Régiment étranger de Thouy, au ſervice de LOUIS XIV, & Capitaine aux Gardes du Roi de Sardaigne, VICTOR-AMÉDÉE, épouſa 1°. *Marguerite de Livron-d'Allemogne*, fille d'*An-*

dré-Gaſpard, Marquis d'Allemogne, & de *Raimondine*, Comteſſe de Choiſy; & 2°. *Louiſe*, fille de *Joſeph de Favre*, Comte de Chanas & des Charmettes, & d'*Aimée-Madelene de Lucinge*, ſœur de *Melchior*, Comte de Lucinge, Général des Armées de VICTOR-AMÉDÉE, Capitaine des Gardes-du-corps, Chevalier de l'Annonciade, Gouverneur de Turin, *&c.* Du premier lit eſt né: — 1. LOUIS, qui ſuit; & du ſecond ſont ſortis: — 2. JOSEPH, Comte de Chanas & des Charmettes, Baron d'Arenthon, de Scientrier & de Saint-Romain, dit *le Comte de Conzié*, Député de la Nobleſſe de Savoie en 1746, pour féliciter FERDINAND VI, Roi d'Eſpagne, ſur ſon avénement à la Couronne; — 3. & MADELENE DE CONZIÉ, mariée à *Jean de Gerbais*, Comte de Sonas.

XVI. LOUIS DE CONZIÉ, Marquis d'Allemogne, Comte de la Balme, de Choiſy, *&c.* épouſa 1°. le 14 Avril 1713, *Georgine Dupuis*, niéce de *Philippe*, Seigneur de Montagny, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de Ciudad-Rodriguez; & 2°. *Marguerite de Mareſte*, fille de *Louis de Mareſte*, Marquis de Lucey, Baron de Champrovant. Du premier lit eſt venue: — 1. MARGUERITE, alliée à *Joſeph de Vars*, Comte de Clermont; & du ſecond lit: — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis DE CONZIÉ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH-GASPARD, dit *le Comte de la Balme*; — 4 & 5. FRANÇOISE-CAROLINE-POLIXENE & AGATHE-SOPHIE DE CONZIÉ.

Guichenon, Hiſtoire de Savoie & Hiſtoire de Breſſe & de Bugey; *Paradin*, Hiſtoire de Savoie; les Mémoires de Languedoc, p. 306; *Chorier*, Nobiliaire du Dauphiné, *Tome II. p. 129*, & autres, parlent de cette ancienne Maiſon. Les armes: *d'azur, au chef d'or, à un lion iſſant de gueules.* La branche de Bolomier: *écartelé de gueules, à un pal d'argent.*

COPPIER, en Dauphiné: Famille qui porte pour armes: *de gueules, au chef d'hermines.*

Le Pere *Mathieu de Gouſſancourt*, dans ſon *Martyrologe de Malte*, en parle. Il donne à cette Famille pour armes: *d'azur, au lion d'or, à la bordure d'argent, chargée de 6 roſes de gueules*, & dit qu'il y a eu deux Chevaliers de ce nom, ſçavoir: GUILLAUME DE COPPIER, Chevalier de Malte, mort au ſiege de la Goulette en 1535; & ALEXANDRE DE COPPIER, Chevalier de Malte en 1525.

COQUELIN, en Franche-Comté: Famille qui ſubſiſte dans la perſonne de HENRI-FRANÇOIS COQUELIN, Conſeiller au Parlement de Beſançon, marié en 1714, à *Suſanne-Thereſe Richardot*, dont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I, Part. I, p. 150.* Les armes: *d'azur, à 3 coquilles d'argent, poſées 2 & 1; l'écu timbré d'un caſque de trois quarts, orné de ſes lambrequins, ayant* pour cimier *une coquille.*

COQUELIN-DE GERMIGNEY, en Franche-Comté: autre Famille qui a pour auteur GASPARD COQUELIN, qualifié de *Noble* dans des actes des années 1582, 1583 & 1588. Sa veuve *Louiſe Alepy* acquit avec GUILLAUME, ſon fils, les Terres de Chilley, Germigney & du Perret.

GUILLAUME COQUELIN mourut le 6 Juillet 1619, & *Catherine Jacquinot*, ſon épouſe, le 20 Juillet 1611.

Digitized by Google

JEAN-BATISTE COQUELIN, leur fils, Seigneur de Germigney, Chilley, Areſches, *&c.* obtint l'an 1633, des Lettres-patentes de PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne, qui lui permettoit, en conſidération de ſes ſervices militaires & de ceux de ſon pere, de quitter le nom de ſa Famille, & de prendre celui de *Germigney*. Il épouſa par contrat du 29 Août 1617, *Anatoile-Suſanne Duchamp*, dont il eut

GUILLAUME DE GERMIGNEY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, d'Areſches, *&c.* marié par contrat du premier Juin 1660, à *Marguerite Bancenel*, fille de *Jean-Batiſte*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & de *Jeanne Duprel*, dont

JACQUES-FRANÇOIS DE GERMIGNEY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, d'Areſches, *&c.* Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris. Il obtint du Roi au mois de Décembre 1617, l'érection en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Areſches*, des Terres & Seigneuries d'*Areſches*, *Chilley*, *Germigney*, &c. Il avoit épouſé en 1691, *Françoiſe-Bonaventure de Saint-Mauris*, fille de *Jean-Simon*, & d'*Anne de Saint-Martin*, & en eut: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1705, Capitaine dans le Régiment de la Marine; — 3. JEAN-CLAUDE-YOLAND, Religieux en la noble Abbaye de la Baume; — 4. FRANÇOISE-CLAUDINE DE GERMIGNEY, reçue en 1708, en l'Abbaye de Lons-le-Saunier; — 5. CLAUDINE-BERNARDINE, Religieuſe Urſuline à Salins; — 6. & JEANNE-FRANÇOISE, Religieuſe Cordeliere à Salins.

CLAUDE-FRANÇOIS DE GERMIGNEY, Seigneur dudit lieu, *&c.* fit ériger la Terre de *Germigney* & ſes dépendances, & celle de *Rennes*, en *Marquiſat* ſous le nom de *Germigney*, la premiere érection faite en 1717, étant devenue caduque par l'aliénation de la Terre d'Areſches, à laquelle ce titre avoit été attaché. Il a épouſé 1°. *Marie-Roſalie Deſſalles*, fille de *Louis*, Comte Deſſalles, & de *Deniſe-Agathe de Louviers*; 2°. *Charlotte Bancenel de Myon*, morte ſans enfans. Du premier mariage ſont nés: — 1. JACQUES-FRANÇOIS DE GERMIGNEY, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de S. Louis, reçu en la Confrairie de S. Georges le 28 Avril 1738; — 2. CHARLES-JOSEPH, Capitaine dans le Régiment du Roi, Dragons; — 3. CLAUDE-YOLANDE, Religieuſe en l'Abbaye de Lons-le-Saunier; — 4. & TOINETTE-BONAVENTURE, Religieuſe en l'Abbaye de Migette. Les armes: *d'azur, à 2 licornes affrontées d'or, armées d'argent, les cornes paſſées en ſautoir, l'écu timbré d'une tête de licorne de même*; & pour deviſe: *en attendant mieux*, GERMIGNEY. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins*, *page 97*.

— COQUET (DE), en Guyenne: Famille noble qui ſubſiſte dans trois branches. Le Chef de la premiere eſt CHARLES-FRANÇOIS DE COQUET-DE-LA-ROCHE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, *&c.* né le 7 Mars 1713, qui fit hommage le 11 Janvier 1754, au Bureau du Domaine du Roi en Guyenne, des biens nobles ſitués dans les Paroiſſes de Montbrun & de Saint-Cyr, Sénéchauſſée & Juriſdiction de la ville d'Agen, relevans de Sa Majeſté à cauſe de ſon Comté d'Agenois. Il a de ſon mariage contracté le 7 Juin 1741, avec *Françoiſe de Gaſguet-de-Clermont*, fille de *Joſeph*, Marquis de Clermont, & de *Marie Laſſerre de Belmon-de-Bonas*: — 1. MARC-AN-

TOINE-JEAN-CHARLES, batiſé le 24 Juin 1742, & reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 16 Mars 1757; — 2. & JOSEPH-ABDON.

Le Chef de la ſeconde eſt ALEXANDRE DE COQUET, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lary, lequel obtint le 8 Avril 1721, un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi par lequel il fut déchargé du payement du droit de franc-fief, ſur la repréſentation qu'il avoit faite des titres juſtificatifs de ſa nobleſſe depuis l'an 1558. Il a eu de ſon mariage avec *Jeanne d'Augis*, trois enfans : — 1. HILAIRE, né le 29 Décembre 1729; — 2. JEAN-PAUL, né le premier Juillet 1744; — 3. & HILAIRE, batiſé le 10 Décembre 1747.

De la troiſieme branche eſt JEAN-REMI DE COQUET, né le 19 Août 1719, fils aîné de JEAN-VINCENT, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *de Lamoignon*, Intendant de Bordeaux, & de *Jeanne de la Ville*. Il a pour frere GABRIEL-BERNARD, né le 18 Août 1724. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un coq de même, crêté & barbé de gueules; & un chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. I.*

COQUILLE, en Nivernois : Cette Famille qui tire ſon origine de GUILLAUME COQUILLE, Echevin de Nevers en 1264, fut annoblie par Lettres de CHARLES VI. du mois de Juillet 1391, vérifiées en la Chambre des Comptes le 13 Juillet 1396, en faveur d'HUGUES COQUILLE, & d'*Iſabeau Morinat*, ſa femme : leur poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui. Le ſçavant GUY COQUILLE, Auteur de la Coutume de Nivernois, mort à Nevers le 11 Mars 1603, âgé de 80 ans, n'a laiſſé que trois filles d'*Anne le Lievre*, ſa femme.

M. COQUILLE, Maître des Comptes à Paris, eſt de cette Famille. Les armes : *d'azur, à un mas alaiſé d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

CORBEAU, CORBEL ou CORBELLI : Maiſon titrée, & des plus anciennes de Savoie & de Dauphiné, originaire d'Italie, diviſée en pluſieurs branches dès le douzieme ſiécle en Savoie, Dauphiné, Vivarais & Forez, qui a poſſédé de tems immémorial les Terres de *Corbel*, la *Balme*, *Echaillon*, & de *Saint-Franc*.

I. ANTELME DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, teſta en 1220, & fit héritier AIMON DE CORBEAU, ſon fils, qui ſuit. Il eſt parlé de ſes poſſeſſions dans l'hommage que prêta GUILLAUME DE CORBEAU, d'une autre branche, en 1275, à *Louiſet de Borgia*, Commiſſaire du Comte de Savoie.

II. AIMON DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, fit une donation en 1258, à la Grande-Chartreuſe du Pays de Valbonne, entre *Pierre Roux* & *Ruffier*. Il la confirma en 1267, avec ANTELME, ſon fils aîné, en préſence de *Villerme*, Evêque de Grenoble, & de *Jean Cuchet*, ſon Miſtral. Cette donation eſt ſcellée du ſceau de l'Evêque, & il eſt écrit autour de la figure dudit Evêque : *Sigillum Domini Villermi, Epiſcopi Gratianopolis.* AIMON laiſſa deux fils : ANSELME, qui ſuit; & HUGUES DE CORBEAU, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Digitized by Google

III. ANSELME DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par ſon teſtament du 5 des Ides de Janvier de l'an 1292, fit héritiers, par égales portions, GUILLET, qui ſuit, & JOANNET, ſes fils.

IV. GUILLET DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par ſon teſtament du 5 des Ides de Juillet de l'an 1323, reçu par *Michel*, Notaire, fit héritiere ſa fille unique, MARGUERITE DE CORBEAU, qui ſuit; & au défaut d'enfans nés d'elle, ſubſtitua HUGUES DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, ſon oncle; & GUIGUE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur d'une Maiſon-forte aux Echelles, ſon couſin.

V. MARGUERITE DE CORBEAU porta les Terres de la Balme, de Corbel, d'Echaillon, dans la Maiſon de *Chignen*, d'où elles ont paſſé dans celle d'*Allemand-de-Champ*, enſuite dans la Maiſon d'*Ancezune de Caderouſſe*, qui les a vendues à la Grande-Chartreuſe en 1630.

III. HUGUES DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, ſecond fils d'AIMON, chargé des affaires du Comte de Savoie auprès du Dauphin, fut appellé à la ſubſtitution des biens de GUILLET DE CORBEAU, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, ſon neveu, & fut nommé dans la reconnoiſſance de *Jean Paſſardon*, au profit de l'Abbé de *Tamier*, de l'année 1300, comme poſſeſſeur voiſin de ſes biens: il acquit des fonds qui le joignoient, du Curé de Saint-Franc en 1319.

IV. AMÉDÉE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut fils d'HUGUES DE CORBEAU de Saint-Franc, ſuivant que le certifie *Etienne Raffin*, Notaire, dans les reconnoiſſances qu'il a reçues au profit dudit HUGUES, de ſes vaſſaux de Voiron en Dauphiné, du premier Septembre 1347, leſquelles ſont encore au profit d'un JACQUES & HUGUES DE CORBEAU.

V. MARTIN DE CORBEAU, fils d'AMÉDÉE, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, eut pour fils JEAN DE CORBEAU, Chevalier, ainſi que l'apprend *Pierre Dumas*, Notaire, dans un traité de ceſſion de pluſieurs vaſſaux, fait par ledit JEAN à JACQUES DE CORBEAU, & JEAN & AMÉDÉE, ſes fils, Damoiſeaux, qu'il a reçu le 9 Juin 1383, en préſence d'ANTELME DE CORBEAU, Doyen du Bellay.

VI. JEAN DE CORBEAU, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils dudit MARTIN, Seigneur de pluſieurs vaſſaux, malgré la ceſſion de ceux qu'il avoit faits à JACQUES DE CORBEAU, fit hommage à l'Hôpital des Echelles le 9 Août 1403, rapporté dans l'Arrêt du Sénat de Chambery en 1627. Il eut deux fils: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Chevalier, lequel a formé la branche de Corbeau à Upie dans le Valentinois, & qui par teſtament de 1471, ſe dit fils de JEAN I, & frere de JEAN II.

VII. JEAN DE CORBEAU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, & de pluſieurs vaſſaux, fit hommage à LOUIS, Duc de Savoie, en 1457. Il prêta encore hommage le 20 Décembre 1463, à AMÉDÉE, Duc de Savoie, avec PIERRE DE CORBEAU, ſon fils; & il fit pluſieurs Traités avec le Chancelier de cet Etat. Il teſta en 1471, & nomma pour héritier PIERRE, qui ſuit; fit des legs à JEAN, auteur de la branche de Corbeau-

la-Mure; ANTOINE, auteur de la branche de Corbeau-de-Lanfrai; & CLAUDE, Prieur de Tamier, ſes fils, & à Dame *Antoinette de Saraſſe*, ſon épouſe. Il en fit auſſi à trois fils & à quatre filles de PIERRE, ſon fils aîné.

VIII. PIERRE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa le 8 Décembre 1455, Demoiſelle PIERRETTE DE CORBEAU DE SAINT-ALBIN; & il avoit fait hommage avec ſon pere à AMÉDÉE, Duc de Savoie, le 20 Décembre 1463. Il teſta le 21 Août 1490, fit héritier JEAN, III. du nom, qui ſuit & HUGUES, qui forma la tige de Corbeau-la-Combe; & fit des legs à tous ſes autres enfans.

IX. JEAN DE CORBEAU, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa Demoiſelle *Jacquette de Mallet-des-Echelles* le 15 Janvier 1507, fit ſon teſtament le 15 Octobre 1535, en faveur de JACQUES DE CORBEAU, ſon fils aîné, & nomma ſes Exécuteurs teſtamentaires FRANÇOIS DE CORBEAU, Religieux de Saint-Pierre de Vienne, où l'on fait preuve de quatre générations de nobleſſe, HUGUES DE CORBEAU, ſes freres, & *Jacquette de Mallet*, ſa femme.

X. JACQUES DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils aîné de JEAN III, partagea la ſucceſſion de ſon grand-pere, PIERRE DE CORBEAU, avec HUGUES DE CORBEAU, ſon oncle: ladite ſucceſſion s'étendoit tant en Dauphiné qu'en Savoie. Il avoit épouſé le 3 Février 1549, Demoiſelle *de Rochevieille*, fit hommage à PHILIBERT-EMMANUEL, Duc de Savoie, le 6 Mars 1552; aida à reprendre, pour le Roi de France, Saint-Chef, dont le Général François le remercia par une Lettre de 1575. Il teſta le 14 Janvier 1589, fit héritiers AUBERT & CLAUDE DE CORBEAU, tige des Corbeau-Châtelard, ſes fils; fit des legs à ſes autres enfans, ſçavoir: HUGUES DE CORBEAU, Chanoine de Saint-Chef, Chapitre de Nobleſſe, où l'on fait preuve de quatre générations; LOUIS, Chanoine, Aumônier de Saint-Pierre de Vienne; & ſa fille, FRANÇOISE DE CORBEAU, femme, 1°. de *Jean Monlois de Rochefort*; & 2°. de Noble *Claude de Macognin de Seyſſel*. JACQUES DE CORBEAU acheta au nom de ſon fils AUBERT en 1567, la Terre de Vaulſerre, Saint-Martin, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, d'*Antoine de Clermont*.

XI. AUBERT DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, fut Gouverneur de la citadelle d'Echelles, qu'il défendit avec la plus grande bravoure, (voyez *M. de Thou, Hiſtoire univerſelle, en 1591, Tome II, Liv. 102, page 488.*) Commandant d'une Compagnie de cent hommes d'armes, ſuivant la revue de 1489; partagea la ſucceſſion de ſon pere le 4 Janvier 1596, avec ſes freres, CLAUDE, HUGUES & LOUIS DE CORBEAU; & le 15 Août 1599, il épouſa *Jeanne de Voiſſan*, fille d'une *Virieu-Pupetiere*, & il fit ſon teſtament en 1618, de même que ſa femme. Il fit des legs à FRANÇOIS DE CORBEAU, Chanoine & Aumônier de Saint-Pierre de Vienne, ZACHARIE, auſſi Chanoine de Saint-Pierre de Vienne; FRANÇOISE & JUSTINE, Religieuſes de Saint-Joire; CLAUDINE DE CORBEAU, mariée à *Noel de Gallifet*, Gouverneur de Saint-Uſpice; & fit héritier PIERRE DE CORBEAU, ſon fils aîné.

XII. PIERRE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc,

Digitized by Google

Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Commandant des frontieres de Savoie, à la ſatisfaction de CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL, Duc de Savoie, qui lui en rendit témoignage par Lettre du 14 Janvier 1667, épouſa le 4 Mai 1623, *Claudine de Garcin*, fille d'*Eymar de Garcin*, Gentilhomme de la Chambre, & de MARIE-ANNE DE CORBEAU. De ce mariage ſortirent : — 1. & 2. AIMÉ, qui ſuit, & FRANÇOIS ; — 3. ZACHARIE, Capitaine dans le Régiment de Lorraine, tué le 6 Mai 1648, à l'aſſaut du ſiege de la Coupe en Catalogne ; — 4. SÉBASTIEN, Capitaine des Chevaux-Légers du Regiment d'Anjou, tué le 6 Août 1655, à un combat donné à Solſone en Catalogne ; — 5. MADELENE, Urſuline à Chambery ; — 6. MARGUERITE, Abbeſſe de Sainte-Claire ; — 7, 8, 9, 10 & 11. CLAUDINE, MARIE, ANNE, BERNARDINE, & SUSANNE, Religieuſes de la Viſitation ; — 12. & FRANÇOISE, épouſe de Noble *Pierre de la Villardiere*, Commandant du Régiment de Saulx.

XIII. AIMÉ DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fils donataire de PIERRE DE CORBEAU, épouſa le 20 Février 1648, MARIE, fille unique de FRANÇOIS DE CORBEAU-D'UPIE & de la Combe, Gentilhomme de la Ducheſſe d'*Aumale*, & de *Suſanne de Bruyeres-Saint-Michel*, de Creſt, & niéce de LOUIS DE CORBEAU, Chevalier de Malte. Il teſta le 26 Février 1661, fit ſa femme héritiere & en eut : — 1. PIERRE, Inſpecteur d'Infanterie, tué au ſiége de Luxembourg, après avoir eu une gratification de 6000 livres pour ſes ſervices ſignalés ; — 2. CHARLES-ANTOINE, Capitaine dans le Régiment de Navarre ; — 3. FRANÇOIS, Chanoine & Aumônier de Saint-Pierre de Vienne ; — 4. FRANÇOIS-AIMÉ, Chanoine de la même Egliſe ; — 5. ZACHARIE, Capitaine dans le Régiment de Navarre, tué au ſiége de Luxembourg ; — 6. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 7. & MARIE-ANNE, qui mourut étant nommée Fille-d'honneur de CHRISTINE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie.

XIV. JOSEPH-FRANÇOIS DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre-Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Major du Régiment Royal-Savoie, bleſſé à l'épaule, & hors d'état de continuer ſes ſervices, épouſa le 12 Mars 1690, *Andrée Allemand*, fille de *Gaſpard Allemand*, & teſta en 1714, en faveur de ſon fils aîné. Ses enfans furent : — 1. CHARLES DE CORBEAU, marié à *Madelene de Gallien-de-Chabon*, Dame de Monmeilleur-de-Rive, aujourd'hui Marquiſe de Langon, mort ſans enfans, le 22 Novembre 1730 ; — 2. PIERRE de Vaulſerre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général de feu le Cardinal *d'Auvergne*, Archevêque de Vienne, & à préſent Chanoine-Capiſcol de cette Cathédrale ; — 3. JOSEPH, Chanoine & Chantre de ladite Cathédrale, Conſeiller-Clerc au Parlement de Dauphiné, mort ; — 4. PIERRE-AIMÉ, Lieutenant-Colonel au Régiment de Monaco, obligé de quitter le ſervice par ſes bleſſures & infirmités, qui s'eſt marié à la veuve de M. le Marquis *de la Villemenue*, eſt mort en 1759 ; — 5. ANTOINE, qui ſuit ; — 6. & CATHERINE-GUILLEMETTE, Religieuſe Bénédictine de Sainte-Colombe, morte. Ils partagerent en 1723 la ſucceſſion de M. *Allemand*, Evêque de Grenoble,

leur oncle, avec *Guillemette Allemand-de-Montmartin*, épouſe du feu Maréchal *de Balincourt*; & *Félicité Allemand*, épouſe du Marquis *de Rochefort-d'Alli, de Saint-Point*. La Maréchale *de Balincourt* eſt morte en Mars 1764.

XV. ANTOINE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de Saint-Franc, Puys-Saint-Martin, la Baſtie, Meylan & autres lieux, cidevant Chanoine du noble Chapitre de S. Pierre de Vienne, épouſa *Marie-Anne*, fille de *Joſeph Allois*, Maître des Comptes, & petite-fille de Meſſire *Allois*, Préſident de la même Chambre, & d'*Eléonore Devaux*, épouſe en ſecondes nôces du Comte *de Marcieu*, ancien Commandant de Dauphiné, & Lieutenant-Général. Il a teſté en 1760, & eſt décédé en 1761. Ses enfans ſont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE-ELÉONOR, Capitaine dans le Régiment de Rougé; — 3. AIMÉ, au Séminaire de S. Sulpice; — 4. JEAN-BATISTE, à S. Irénée de Lyon; — 5. PIERRE-LAURENT, au College; — 6. PIERRETTE-FRANÇOISE, épouſe de M. *de la Roche-Chabriere*, Préſident à la Chambre des Comptes de Dauphiné; — 7. MARGUERITE-JOSEPHINE, Religieuſe de Mont-Fleury; — 8. ELÉONORE, Religieuſe de la Viſitation à Valence; — 9, 10, 11, 12, 13 & 14. CATHERINE, GUILLEMETTE, ANGÉLIQUE, SOPHIE, CLAUDINE & GUILLEMETTE-PERRETTE DE CORBEAU. La Terre de *Vaulſerre* a été érigée en *Marquiſat* en 1750.

XVI. FRANÇOIS DE CORBEAU, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de Saint-Franc & Puys-Saint-Martin, la Baſtie, Meylan & autres lieux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, n'étoit pas encore marié en 1765.

La Nobleſſe de cette Maiſon a été vérifiée en 1641, par M. *de Seve*; en 1666, par M. *Dugué*; en 1699, par M. *Bouchu*, tous Commiſſaires du Roi pour la recherche de la Nobleſſe; elle a été reconnue par les Rois de France & les Ducs de Savoie, qui ont reçu les auteurs de cette Maiſon à l'hommage en qualité de *Nobles*, comme il a été dit, en 1275, 1457, 1463 & 1542. Ils ont été invités à la réception des Reines, & appellés à l'arriere-ban. Ceux à qui on a diſputé d'être de la Famille & d'être *Nobles*, ont été reconnus, ſur la ſeule déclaration des chefs de cette Maiſon, pour tels, le 30 Mars 1570 & 1605, & par le Sénat de Savoie en 1619. ANTOINE DE CORBEAU fut Conſeiller d'Etat, & premier Maître-d'hôtel du Duc de Savoie, ſuivant les Lettres-Patentes de CHARLES & de PHILIPPE, Ducs de Savoie, des années 1484 & 14 Juillet 1501. PIERRE DE CORBEAU, ſon pere, étoit chargé des intérêts du Duc de Savoie pendant qu'il occupoit le Valentinois. Noble CLAUDE DE CORBEAU, Colonel du Régiment de Savoie, & enſuite Général des troupes de ce Prince, ſe comporta avec la plus grande valeur au ſiége de Turin en 1706. JEAN-BATISTE DE CORBEAU, Gouverneur d'Yvrey, fut fait Lieutenant-Général, en 1745, des Armées du Roi de Sardaigne, après l'affaire de Saorgio, où il repouſſa les ennemis.

Les

Digitized by Google

Les principales alliances de cette Maiſon ſont avec *Clermont-Tonnerre*, *Hoſtun*, *Maugiron*, *Laſtic*, *Allemand*, *Virieu*, *Leyſſein*, *Bruyeres-Saint-Michel* en Dauphiné, branche cadette de *Bruyeres-Chalabre* en Languedoc, par le mariage du 22 Mai 1605, de *Suſanne de Bruyeres*, fille de *Pons de Bruyeres-le-Châtel*, II. du nom, & de *Françoiſe de Vogué* avec FRANÇOIS DE CORBEAU, Seigneur de la Combe en Savoie : acte reçu par *de Lolle*, Notaire. Voyez BRUYERES-SAINT-MICHEL, *Tome III.* de ce Dictionnaire. Les armes : *d'or, chargé de trois faſces de ſable ;* pour ſupports : *deux corbeaux.*

* CORBEIL, Ville, avec titre de Comté, dans le Hurepoix & dans la Brie Françoiſe. On croit qu'elle a pris ſon nom de *Corbulo*, Gouverneur des Gaules. Elle a eu des Comtes & des Seigneurs particuliers. *Alix de Corbeil*, fille de *Bouchard*, II. du nom, porta ce Comté à *Hugues de Puiſet*, qui fut obligé de le céder à LOUIS LE GROS, à qui il avoit oſé faire la guerre, & dès-lors il fut réuni à la Couronne. Le domaine de *Corbeil* a depuis été engagé pluſieurs fois. Il le fut en 1522 en faveur de *Gui l'Arbaleſte*, Vicomte de Melun, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris. La veuve & les héritiers de celui-ci engagerent ce même domaine en 1581, à *Nicolas de Neuville*, Marquis de Villeroi, Secrétaire d'Etat, dont les deſcendans en jouiſſent à préſent.

CORBEIL. La Maiſon des Comtes de Corbeil éteinte, a donné deux Prélats à l'Egliſe de Sens, un à celle de Paris, & un à celle de Cambray. MICHEL DE CORBEIL fut Archevêque de Sens en 1194. PIERRE DE CORBEIL le fut en 1200, & mourut en 1222. RENAUD DE CORBEIL fut Evêque de Paris en 1250. *Voyez* le P. *Anſelme* & *Moréri.*

Il y a eu une autre Maiſon du nom de *Corbeil* qui a donné un Maréchal de France en 1308, dans JEAN DE CORBEIL, dit *de Grez*, qui fut un des Seigneurs que le Roi LOUIS HUTIN nomma, en Mai 1315, pour traiter de la paix avec *Louis*, Comte de Nevers & de Réthel, fils aîné du Comte de Flandre. Il étoit fils de JEAN DE CORBEIL, Seigneur de Grez en Brie, neveu de GUILLAUME DE CORBEIL, mort Evêque d'Auxerre en 1295, & frere de PIERRE, mort en 1325, Evêque d'Auxerre & Chancelier de France. *Voyez* les *Grands Officiers de la Couronne.*

Cette derniere Maiſon portoit pour armes : *d'or, au dragon volant de ſinople, lampaſſé de gueules.*

* CORBEKE : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie* par Lettres du 17 Août 1661, en faveur de *François Dongelberg*, Chevalier, Seigneur de Kerlaer.

* — CORBERON : Terre ſituée en Bourgogne entre Beaune & Bellegarde, qui a donné ſon nom à une Famille, éteinte, qui dans la ſuite alla s'établir en Champagne, où elle fut conſidérée comme l'une des meilleures de la Province. NICOLAS DE CORBERON, Commiſſaire-général des poudres & ſalpêtres de Champagne, CLAUDE DE CORBERON, Sieur de la Croix, Capitaine de cent Arquebuſiers, & JEAN DE CORBERON, Tréſorier de France, de la même Généralité de Champagne,

Intendant des Armées du Roi, & ſes freres, demeurerent inviolablement attachés au ſervice des Rois HENRI III. & HENRI IV.

NICOLAS DE CORBERON ſuccéda dans la charge de Lieutenant-Particulier au Préſidial de Troyes à NICOLAS DE CORBERON, ſon pere, qui l'avoit exercée pendant 34 ans. Il s'y acquit tant d'eſtime, qu'en 1634 LOUIS XIII. étant entré en poſſeſſion de la Lorraine, le nomma à une charge de Conſeiller du Conſeil Souverain qu'il forma alors à Nancy, & dont les charges furent données gratuitement. Il paſſa dans la ſuite au Parlement de Metz, dont il fut Avocat-Général au mois de Septembre 1636. Il fut honoré d'un brevet de Conſeiller d'Etat dans le même tems, enſuite reçu à la charge de Maître des Requêtes, & chargé très-ſouvent des affaires les plus importantes du Conſeil, & enfin remplit la place d'Intendant de Juſtice, Police & Finances dans les Provinces de Limouſin, Saintonge, la Marche, Angoumois & Pays d'Aunis; & mourut fort regretté le 19 Mai 1650, âgé de 42 ans. Il avoit épouſé *Marie le Bel*, dont il n'eut que deux filles. La cadette a été Supérieure des Religieuſes de la Viſitation de Troyes, & l'aînée a épouſé *Abel de Sainte-Marthe*, Editeur des Plaidoyers de ce NICOLAS DE CORBERON, ſon beau-pere. Voyez *Moréri*.

CORBIE : Ancienne Maiſon, originaire de Beauvais, qui a donné un Chancelier de France.

On trouve PIERRE DE CORBIE, Notaire & Secrétaire du Roi en 1377. JEAN DE CORBIE fut l'un des 74 Ecuyers de la Compagnie que le Duc d'Anjou avoit donnée à *Benoît Chiperel*, pour ſervir ès guerres de Gaſcogne.

ROBERT DE CORBIE, natif de Beauvais, vivoit ſous le regne du Roi JEAN, & fut pere d'ARNAUD DE CORBIE, Chevalier, Seigneur de Jaigny, Pleſſis, Saint-Juſte, Auſſonvillier, *&c.* Premier Préſident du Parlement de Paris, & enſuite Chancelier de France. Il fut marié, & n'eut que deux bâtards qui furent légitimés, ſçavoir : PHILIPPE & RENAUD. Ce dernier n'eut point de poſtérité.

PHILIPPE DE CORBIE, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes extraordinaire en 1406, & ordinaire le 11 Décembre 1414, fut marié à *Jeanne Chanteprime*, & en eut

GUILLAUME DE CORBIE, Chevalier, Seigneur de Mareuil & de Jaigny, Conſeiller au Parlement en 1453, Premier Préſident au Parlement de Dauphiné le 3 Septembre 1461, mort le 21 Mars 1490, laiſſant de ſon épouſe *Jeanne de Longueil*,

CHARLES DE CORBIE, Seigneur de Jaigny, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, pere par *Jeanne Langlois*, de

JEAN DE CORBIE, Conſeiller-Clerc, enſuite Gouverneur de la Fare, Lieutenant de l'Artillerie, tué en 1557, à la journée dite *de Saint-Laurent*, près Saint-Quentin. Il eut de *Jacqueline de Harlus*, ſa femme,

FRANÇOIS DE CORBIE, Seigneur de Jaigny, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Cardinal de Châtillon, marié à *Madelene de Coulombaut*, dont il eut

ANTOINE DE CORBIE, Seigneur de Jaigny, qui de *Jeanne le Tellier*, dite *de Guillebon*, Dame d'Angivilliers, laiſſa

Digitized by Google

CHARLES DE CORBIE, le dernier de cette Maiſon, qui mourut en 1636. Il avoit épouſé en 1617, *Marie de Bondereuil*, fille de *Jean de Bondereuil*, Seigneur de Reaute, & de *Geneviéve de Villers*. Elle ſe remaria à *Louis d'Eaubonne*, Seigneur des Tournelles, & vivoit encore en 1684. De ſon premier mari elle n'eut que deux filles, ſçavoir: — DENISE DE CORBIE, Dame d'Angivilliers & de Thiverny, mariée au mois de Février 1655, à *René de Bruck*, Seigneur de Montplaiſir, Maréchal-de-camp des armées du Roi, Lieutenant au Gouvernement d'Arras, mort le 12 Juin 1682; — & MARIE DE CORBIE, Dame de Mareuil, alliée avec *Germain du Val*, Sieur du Meſnil, Conſeiller & Secrétaire du Roi, dont eſt deſcendu le Marquis *de Fontenay-Mareuil*, Ambaſſadeur à Rome, qui eut une fille mariée au Duc de Geſvres, Gouverneur de Paris, mere du Duc de Tremes, du Cardinal de Geſvres, &c. *Voyez* le P. *Anſelme*, *Tome VI*, *p.* 347. Les armes: *d'or, à 3 corbeaux de ſable, béqués & membrés de gueules.*

CORBIERE: Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1635, 1668 & 1670, qui ſubſiſte dans FRANÇOIS-HONORÉ-HIACINTHE DE LA CORBIERE, né en 1715, Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 23 Avril 1731. Les armes: *d'argent, à un lion de ſable, langué, onglé & couronné de gueules.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I*, *Part. I*, *p.* 150.

* CORBIERES, en Provence: Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1625, enregiſtrées le 30 Octobre ſuivant, *fol.* 224, en faveur de LAURENT DE CORIOLIS, en conſidération de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres. Il étoit fils de LOUIS DE CORIOLIS, & de *Marguerite de Rolland-de-Rouville*, ſa troiſieme femme. *Voyez* CORIOLIS.

* — CORCONDRAY, en Franche-Comté: C'eſt une branche de la Maiſon de *Montferrand*, qui a pour tige *Fromond de Montferrand*, Chevalier, troiſieme fils de JEAN, Sire de Montferrand. Il eut la Seigneurie de CORCONDRAY en partage, de laquelle il prit le nom qu'il tranſmit à ſes deſcendans. Il fit hommage de cette Terre en 1257. Sa poſtérité a fini à JEAN DE CORCONDRAY, vivant encore en 1362, qui n'eut, à ce qu'on croit, qu'une fille mariée dans la Maiſon de *Rye* qui poſſéda la Terre de *Corcondray* dès la fin du quatorzieme ſiécle. *Henri de Rye*, Chevalier, prenoit la qualité de *Sire de Corcondray* en 1394. *Voyez* MONTFERRAND. Cette branche portoit: *d'azur, au lion d'or couronné de même.*

CORDEBŒUF, en Auvergne: ancienne Nobleſſe, alliée avec les Maiſons de *Montmorin*, de *Chabannes*, de *la Roche-Aymon*, de *Montgon*, de *la Tour-du-Pin*, de *la Rochefoucauld*, de *Montboiſſier*, de *Canillac*, de *Laſtic-Saint-Jal*, & autres.

De cette Famille étoit PHILIPPE-GILBERT DE CORDEBŒUF DE BEAUVERGER, Comte de Montgon, Maréchal-de-camp, Gouverneur d'Oleron, qui avoit épouſé *Blanche-Henriette de la Roche-Aymon*: elle eſt morte en ſon château du Tillay, près Goneſſe, le 7 Août 1763, à 65 ans.

CORDEMOI: Famille noble & ancienne d'Auvergne, dont étoit ſorti GERAUD DE CORDEMOI, Auteur de l'Hiſtoire générale de France des deux premieres Races de nos Rois. Il mourut en 1684.

LOUIS-GERAUD DE CORDEMOI, ſon fils, Docteur de Sorbonne, a été auſſi habile Controverſiſte que ſon pere avoit été profond Philoſophe. LOUIS XIV. le chargea de continuer l'Hiſtoire de France que ſon pere avoit commencée. Il obéit; mais ſon ouvrage qui contient l'Hiſtoire de la troiſieme Race, depuis HUGUES CAPET juſqu'à la mort de HENRI I. en 1060, eſt demeuré manuſcrit. Il mourut en 1722, âgé de 71 ans.

— CORDES. Suivant l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I*, *page 280*, il paroît par les certificats que cette Famille a produits, qu'elle eſt originaire d'Eſpagne, où elle portoit le nom de *Cordoue*, qui a été converti en celui de *Cordes*.

FERRAND DE CORDOUE accompagna *Jean Ferrier*, Eſpagnol de nation, lorſqu'il vint remplir le Siége archiépiſcopal d'Arles en 1493.

ANTOINE DE CORDES, I. du nom, ſon fils, épouſa à Salon Demoiſelle *Antoine de Cadenet*, vers l'an 1520, & en eut

ANTOINE DE CORDES, II. du nom, Seigneur en partie d'Aurons par l'acquiſition qu'il fit de cette Terre en 1568. Il fut Gouverneur de la ville & fortereſſe d'Entrevaux, & créé Chevalier de l'Ordre du Roi le 27 Avril 1593. Il ſe ſignala dans les guerres de la Ligue, & mourut à ſon château d'Aurons, où il fut aſſaſſiné avec quatre de ſes ſerviteurs, par les Gens de guerre de la garniſon de Salon. Il laiſſa de *Jeanne de la Roque*, qu'il avoit épouſée par contrat du 14 Mai 1553: — 1. JEAN DE CORDES, Seigneur d'Aurons, qui fut Gouverneur d'Entrevaux par démiſſion de ſon pere en 1574. Il fut marié deux fois, 1°. le 7 Avril 1581, à *Françoiſe d'Etienne*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Jean, & d'*Antoinette de Meyran*; & 2°. le 4 Août 1596, à *Iſabeau de Paul-de-Lamanon*. Il fit ſon teſtament le 28 Mai 1609, en faveur de Noble HORACE DE CORDES, qu'il avoit eu de ſa premiere femme. JEAN DE CORDES, iſſu de ſa ſeconde, fut fait légataire. L'un & l'autre moururent ſans poſtérité; — 2. & JACQUES, qui ſuit.

JACQUES DE CORDES épouſa en 1598, *Marguerite de Roux*, des Seigneurs de Lamanon. Il eut de ce mariage JEAN, dont la branche eſt éteinte, & HONORÉ, qui ſuit.

HONORÉ DE CORDES fut marié à *N.....* de la Maiſon *de Roſſet*, des Seigneurs d'Aurons, dont vint

ANDRÉ-PASCAL DE CORDES, marié 1°. par contrat paſſé devant *Tournaire*, Notaire à Turriès, le 24 Décembre 1681, avec *Madelene d'Hugues*, fille de Meſſire *David d'Hugues*, Baron de Beaujeu, Turriès, Aſtoin, & autres lieux, Maréchal des camps & armées du Roi; & 2°. par contrat du 21 Décembre 1688, paſſé devant *Fabry*, Notaire à Avignon, avec *Gabrielle de Sobiraſt*, fille de Meſſire *Pierre-François de Sobiraſt*, pere de ſept Chevaliers de Malte. Il fit ſon teſtament, reçu par *Fermier*, Notaire au Vernegues, le premier Septembre 1736. Du premier lit il a laiſſé: — 1. FRANÇOIS, mort ſans poſtérité; & du ſecond: — 2. LOUIS-ANDRÉ DE CORDES, Chevalier, Seigneur d'Aurons, Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de la Ferronaye, ſans alliance en 1759; — 3, 4, 5 & 6. JOSEPH-GABRIEL, JOSEPH-AUGUSTE-JACQUES, JACQUES, & PHILIPPE-FRANÇOIS, dont un marié, & un à l'Oratoire; — 7 & 8. MARIE-THÉRESE,

Digitized by Google

& ROSE-JEANNE. Les armes : *d'azur, à un ours d'argent en pied, & tenant de ſes deux pattes un monde croiſeté d'or.*

CORDIER-DE-LAUNAY. JACQUES-RENÉ CORDIER-DE-LAUNAY, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, a acquis vers l'an 1740, les Terres & Baronnies d'*Echauffou* & de *Montreuil-Largille*, du Marquis de *Pont-Saint-Pierre*, qui les avoit eues du chef de *Marie-Anne-Dorothée d'Erard-le-Gris*, ſa mere. JACQUES-RENÉ CORDIER, a eu de ſon épouſe *Anne-Thérèſe Croëzer :* — 1. CLAUDE-RENÉ, qui ſuit ; — 2. N.... femme du Comte d'*Azy*, en Nivernois ; — 3. N.... mariée à *N.... de Villette*, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, dont la Comteſſe *de Prie* & le Marquis *de Villette ;* — 4. & ANNE-PROSPERE, mariée le 13 Octobre 1736, à *Jean-François-Joſeph d'Eskergue-de-Toulongeon*, Comte de Champlitte.

CLAUDE-RENÉ CORDIER-*de-Launay*, Préſident en la Cour des Aides de Paris, Seigneur des Baronnies d'Echauffou & de Montreuil-Largille, appellé *M. de Montreuil*, a épouſé le 22 Août 1740, *Marie-Madelene Maſſon-de-Pliſſey*, ſœur de Madame *de Chamouſſet*, Dame de Villecien, du Fey, Villevallier, *&c.* veuve & ſans enfans, & de *N.....* mariée en 1750 à *N.... Brunet-d'Evry*, Officier aux Gardes-Françoiſes, neveu de M. *Brignon*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croiſſans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

CORDIER DE LA LONDE : Famille originaire de Normandie.

N.... LE CORDIER, Préſident à Mortier du Parlement de Rouen, eſt poſſeſſeur, du chef de ſa biſayeule, de *la Londe*, Seigneurie en Normandie, érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1616, enregiſtrées à Rouen en faveur de *François Bigars.*

Cette Famille a donné un Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Normandie dans NICOLAS LE CORDIER DE-LA-LONDE, Marquis du Tronc, & un Lieutenant-Général des armées du Roi, de la promotion de 1734, dans ſon fils nommé

NICOLAS-ALEXANDRE LE CORDIER, Marquis du Tronc, mort en 1742, âgé de 70 ans. Les armes : *d'azur, à 3 griffons d'or, à la bande d'argent chargée de 5 loſanges de même, brochante ſur le tout.*

Il y a encore deux autres Familles du nom de *Cordier*, ſur leſquelles on n'a point reçu de Mémoire. *Voyez* à la fin de ce Volume la Table des noms & armes.

CORDON, Sieur de la Faucherie, en Normandie, Election de Mortain. JACQUES & JULIEN, freres, obtinrent en 1627, des Lettres de commutation de leur nom *de Cordon* en celui de *la Faucherie.* Les armes : *d'azur, à 3 cordons d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

CORDON, en Bugey : Famille qui remonte à JOSSELIN DE CORDON, Chevalier, vivant en 1200, lequel eut trois enfans, ſçavoir : GUY, JOSSELIN, & GUILLAUME, Prieur de Bellay.

GUY, Seigneur de Cordon, Chevalier, donna en 1240, à la Chartreuſe de Portes en Bugey, avec JOSSELIN DE CORDON, ſon frere, permiſſion de paître le bétail de ce Monaſtere ſur toute ſa Terre.

MARC DE CORDON, Seigneur d'Evieu, deſcendu de GUY au dixieme

ou onzieme degré, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI IV. en 1601, mort en 1635, avoit épouſé le 17 Février 1585, *Marguerite de Grolée*, fille de *Benoît*, Seigneur de Meſpieu, & de *Sébaſtienne de Grolée*, dont il laiſſa quatre garçons & pluſieurs filles. L'aîné, PIERRE-LOUIS DE CORDON, Seigneur d'Evieu, mourut au ſiége de Verue, ſans alliance, en 1625. Le ſecond, JEAN-FRANÇOIS, fut Prieur de Saint-Benoît de Seyſſieu, & Archidiacre de Bellay. Le troiſieme, JACQUES, a été Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Genevois & de Comteſerie; & le quatrieme, CLAUDE DE CORDON, Seigneur de Mâcon, eſt décédé à Saluces en 1630.

Il y a eu la branche des Marches, dont eſt auteur ANTOINE DE CORDON, Seigneur des Marches, ſorti de GUY au neuvieme degré. Les armes : *écartelé d'argent & de gueules.*

CORDOUAN : Le nom de Cordouan eſt marqué entre les Nobles de la province du Maine par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires.

HENRI DE CORDOUAN, Comte de Langey, ancien Lieutenant des Gardes-du-corps du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mourut à Paris le 25 Janvier 1747, âgé de 80 ans, ſans poſtérité. Il avoit pour frere aîné

PHILIPPE DE CORDOUAN, Marquis de Langey, qui de ſon mariage avec *Hardouine-Françoiſe de Broſſin de Meré*, avoit eu

N.... DE CORDOUAN, Marquis de Langey, fils unique, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, & Brigadier des armées du Roi, tué au combat de Dettingen le 27 Juin 1743, ſans avoir été marié.

Et *pour* ſœur, ANNE-HENRIETTE DE CORDOUAN, mariée le 14 Mai 1703, avec *Charles Hovel*, Marquis d'Hovelbourg à la Guadeloupe en Amérique, Maréchal des camps & armées du Roi, & Gouverneur de l'Iſle de Rhé, décédé le 29 Janvier 1736, & elle le 20 Décembre 1719. Ils étoient tous trois enfans de RENÉ DE CORDOUAN, Marquis de Langey, Seigneur de la Roche-Bernard, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangere, & de *Diane de Montaut de Benac*, ſœur du Maréchal de *Navailles*.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille d'après le *Mercure de France du mois de Mars 1747, p. 206.* Les armes : *d'or, à une croix engrêlée de ſable, & cantonnée de quatre lions de gueules, lampaſſés & armés de ſable.*

CORDOUE : Ancienne Maiſon d'Eſpagne, recommandable par les grands Capitaines qu'elle a donnés, par ſes dignités & ſes alliances.

DOMINIQUE NUNOZ ou NUNEZ, emporta la ville de Cordoue ſur les Maures, dont ſa poſtérité prit le nom.

COMEZ-SUAREZ DE FIGUEROA & de Cordoue, Viceroi de Valence, puis Gouverneur du Milano, deſcendu de DOMINIQUE NUNOZ au quatorzieme degré, & mort en Janvier 1634, laiſſa un fils,

LAURENT-BALTHASARD de Figueroa de Cordoue, mort ſans alliance, & le dernier de la branche aînée de ſa Maiſon, qui a fourni pluſieurs branches, ſçavoir :

1°. Les Comtes de Villafranca, Marquis de Priego & de Celada, Ducs

Digitized by Google

de Feria & de Medina-Celi, qui ſubſiſtent dans les enfans de NICOLAS-FERNANDEZ DE CORDOUE, de Figueroa & Aguilar, Marquis de Priego, Duc de Feria, de Medina-Celi, *&c.* qui hérita de tous les biens des Maiſons de Cardonne & de Medina-Celi, après la mort de *Louis de la Cerda-Cardonne*, Duc de Medina-Celi, décédé en 1711. 2°. Les Marquis d'Almunar & de Carpio, éteints. 3°. Les Seigneurs de Baëna, Poza & Requena, éteints. 4°. Les Seigneurs de Requena, éteints. 5°. Les Seigneurs de Baëna, Almodavar & Eſtrella, éteints. 6°. Les Comtes de Cabra, Seigneurs de la Guairas, Ducs de Seſſa, Baëna & Soma, qui ſubſiſtent. 7°. Les Seigneurs de la Zubia, éteints dans JEAN-FERNANDEZ de Cordoue, Seigneur de la Zubia, grand Porte-étendart du Royaume de Grenade, mort ſans poſtérité légitime. 8°. Les Marquis de Valenzuela, éteints. 9°. Les Seigneurs de Cruetor, Santillan & Palomares, éteints. 10°. Les Seigneurs de Torreque-Brandilla, Comtes de Torralva, qui ſubſiſtent dans JOSEPH-FRANÇOIS-FERNANDEZ DE CORDOUE, Comte de Torralva & Talara, Marquis de Fuentes. 11°. Les Seigneurs de Salzarejos & de la Campana, Vicomtes de la Puebla, dont les aînés ont tous été grands Porte-étendarts de Cordoue. 12°. Les Comtes de Capalma, éteints. 13°. Les Marquis de Miranda, de Auta & de Colmenares, éteints. 14°. Les Seigneurs de Chillon, Marquis de Comares, Ducs de Segorbe & de Cardonne, éteints. 15°. Les Seigneurs de Salares, Algarrobo & Beneſcalera, éteints. 16°. Les Seigneurs de Dos-Hermanas, Comtes d'Alcaudete, éteints. 17°. Les Seigneurs d'Alcaudete, iſſus des précédens, éteints. 18°. Les Seigneurs d'Alagon, Comtes de Saſtaga, éteints. 19°. Les Seigneurs de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneurs de Zuheros, éteints. 20°. Les Marquis de Guadalcazar, Comtes de la Poſada, éteints dans le dernier ſiécle. 21°. Les Marquis de Guadalcazar, iſſus des précédens, auſſi éteints. 22°. Les Marquis de Villamayor, Mondejar & Agropoli, éteints. Et 23°. Les Seigneurs de Belmonte, Marquis de Maratilla, Comtes de Priego, éteints. Voyez *Moréri* ſur ces différentes branches, dont il n'y en a plus que trois qui ſubſiſtent.

— CORDUEN, CORDOUEN ou CORDOUAN, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 7 Juillet 1667. JEAN DE CORDOUEN vivoit en 1500, qu'il y eut Arrêt contre lui, obtenu par *Jean de Harcourt*. Il étoit Procureur de *François de Harcourt*, Seigneur de Bonneſtable.

JEAN DE CORDUEN fut Sénéchal de *Marguerite de Harcourt*, dans la Seigneurie du Meſnil-Patry, en 1573.

RENÉ-JACQUES DE CORDOUAN, Seigneur de Greſtain, Vice-Bailli à Caen, avoit épouſé *Gabrielle de Briqueville* vers l'an 1550.

Noble JEAN DE CORDOUEN, Seigneur de Greſtain, & vénérable & diſcrete perſonne NICOLAS DE CORDOUEN, Prêtre & Doyen de Fontenay, dépoſerent en 1521, en quoi conſiſtoit la Terre de Tilly.

GUILLAUME DE CORDOUEN vendit à Madame *Jeanne de Plannes*, par acte paſſé le 23 Février 1374, 6 livres de rente que lui faiſoit *Guillaume Renouf*.

JACQUES DE CORDOUEN, qualifié *Noble-homme*, vivoit en 1616 ; & FRANÇOIS DE CORDOUEN, Ecuyer, Seigneur de l'Epine, vivoit en 1653.

Digitized by Google

Les armes : *d'or, à un lion de ſable, placé au canton dextre, une quintefeuille de même au ſéneſtre, & une pareille quintefeuille en pointe.*

— CORÉE (DE LA) : CHARLES-ANDRÉ DE LA CORÉE, Seigneur de Saint-Ouen, fils de CHARLES-ETIENNE DE LA CORÉE, Seigneur de Saint-Ouen, Maréchal-des-logis, & de *Jeanne-Théreſe Bonneau*, né le 24 Août 1720, Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Juin 1741, Maître des Requêtes le 18 Juillet 1749, Préſident au Grand-Conſeil le 9 Avril 1756, Intendant de Montauban en Décembre 1758, & de Franche-Comté en Mai 1761, a épouſé 1°. en Juin 1753, *Marguerite-Honorée Champon*, morte le 9 Novembre 1754, fille d'*Honoré Champon*, Fermier-Général, & d'*Eliſabeth Belon*, laquelle eſt morte le 25 Décembre 1762; & 2°. le 11 Août 1757, *N.... Guyon*, fille de *Pierre Guyon*, Secrétaire du Roi, & Directeur général des Monnoies, & de *Catherine Aviat*. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coqs d'or, & en pointe d'un lion de même; au 2 & 3 d'azur, à 3 croiſſans montans d'or.*

CORENT, en Breſſe : Famille dont étoit JEAN DE CORENT, Seigneur de la Motte, Chevalier, qui vivoit en 1235 & 1241. Il eut deux fils, ſçavoir : GUILLAUME & JACQUES DE CORENT, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1287. GUILLAUME a continué la poſtérité, & PHILIBERT DE CORENT, Seigneur de la Motte, de Lyonnieres & de Vauluiſant, deſcendu de lui au huitieme degré, mourut ſans enfans de ſon mariage contracté le 7 Février 1567, avec *Jeanne de Bonvens*, fille de *Charles-Philibert de Bonvens*, Seigneur de Ciriez, & de *Philiberte de Gingin*, ſon épouſe. Les armes : *d'hermines, au chef de gueules chargé de 3 roſes d'or.*

— CORGENON : Famille originaire de Savoie, dont le nom étoit *Chaumont*, & qui vint s'établir en Breſſe.

HUMBERT, Seigneur DE CORGENON, Chevalier, fils de GUICHARD, & petit-fils de GEOFFROI, étoit Bailli de Breſſe en 1306, pour EDOUARD DE SAVOIE, Seigneur de Baugé & de Breſſe. Il laiſſa deux fils : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & HUGUES, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 18 Avril 1352.

JEAN, Seigneur DE CORGENON, Chevalier, vivant en 1324, épouſa *N... de la Baulme*, fille de *Jean*, Seigneur de Fromentes, & de *Marguerite de Coligny*, dont il eut : — 1. HUMBERT, II. du nom, Seigneur de Corgenon, Bailli de Breſſe, Conſeiller ordinaire d'AMÉ V, Comte de Savoie, qui vivoit en 1347. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom, trois fils & deux filles, ſçavoir : — (A) JEAN, Seigneur de Corgenon & de Trois Fontaines, Chevalier, Bailli de Breſſe en 1393, qui mourut ſans enfans d'*Agnès de Talaru*, ſon épouſe, fille de *Mathieu*, Seigneur de la Baſtie, & de *Béatrix de Marcilly*, Dame de Chalmazel; — (B) AIMÉ DE CORGENON, Abbé de Tornus-ſur-Saone, vivant en 1370; — (C) HUMBERT, Prieur du Pont-de-Veſle en 1379, puis Doyen de Chaveyria en 1385; — (D) GUYE, Religieuſe à Neufville en Breſſe; — (E) & CATHERINE, femme de *Guy de la Palu*, Seigneur de Châtillon, fils de *Jean*, Seigneur de Châtillon, & de *Béatrix de Grolée*; — 2. EDOUARD DE CORGENON, Chevalier, mort ſans hoirs; — 3. GUILLAUME, Chanoine & Comte

Digitized by Google

Comte de Lyon en 1369; — 4. HUMBERT, dit *le jeune*, auteur de la brnache des Seigneurs *de Meillonnas*, éteinte dans JEAN, ſon fils aîné, marié 1°. en 1360, avec *Alix de la Baume*, fille de GUILLAUME, Seigneur de l'Abbergement, & de *Conſtantine Alleman*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Jeanne de Saint-Trivier*, Dame de Villeneuve en Dombes, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Trivier en Dombes, laquelle étoit veuve de lui en 1421, & mere de trois filles, ſçavoir: — (A) AIMÉE DE CORGENON, femme d'*Urbain*, Seigneur de la Chambre, Comte de Luille, veuve de *Louiſe*, Dame de Sagonne, & de *Marguerite de Chalançon*, & fils de *Jean*, Seigneur de la Chambre, & de *Jeanne de Châlons;* — (B) ANNE DE CORGENON, Dame d'Auvet, femme d'*Ode de Tournon*, Seigneur de Serrieres & de Beauchâtel en 1418, fils puîné de *Guillaume*, III. du nom, Seigneur de Tournon, & d'*Alix d'Uzès;* — (C) & ALIX DE CORGENON, mariée à *Pierre Mareſchal*, Seigneur de Meximieux, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anceliſe de Chalamont*, ſa premiere femme; — 5. & ALIX DE CORGENON, mariée à *Pierre Mareſchal*, Seigneur de Meximieux, fils de *N... Mareſchal*, Chevalier. Les armes: *d'or, au chef de gueules.*

— CORIOLIS ou CORRIOLIS: Maiſon originaire d'Italie, établie en Provence, où elle a produit des hommes illuſtres dans leurs emplois, par leur ſcience & leur zèle inviolable pour le ſervice du Roi & de la Patrie.

PIERRE DE CORIOLIS, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Montferrand, fut Général des Galeres de cette Religion en 1450, ſous le Grand-Maître *de Laſtic;* il avoit acquis une grande conſidération dans ſon Ordre. *Boiſſac* & *Baudouin* en font mention dans leur Hiſtoire de Malte, *Liv. IV. p. 187*, & *Liv. IV. chap. IX. p. 108.* & voici ce que dit ſur cette Maiſon le *nouvel Armorial* de Provence par *d'Artefeuil, Tome I. p. 282 & ſuiv.*

I. JEAN DE CORIOLIS, I. du nom, neveu-germain de PIERRE DE CORIOLIS, Général des Galeres de Malte, vint s'établir à Aix en Provence, où il s'adonna à l'étude des Loix, & devint un grand Juriſconſulte, choſe rare dans un ſiécle où la Nobleſſe ſe faiſoit gloire de ne rien ſçavoir. Ses freres furent s'établir dans la ville de Riez, dont ils acquirent une partie de la juriſdiction, & en devinrent co-Seigneurs, ainſi que d'Autane & d'Alons. Ce JEAN I. fut créé Aſſeſſeur de la ville d'Aix ès années 1487 & 1494, précédant en rang le premier Conſul à cauſe de ſa naiſſance. Il fut député de la ville d'Aix & pays de Provence, vers LOUIS XI. & CHARLES VIII, Rois de France, pour obtenir la confirmation des priviléges de cette Province. Il étoit dans une ſi grande conſidération, que dans un arrêt du Parlement de Provence du 17 Juillet 1511, ſigné par le Préſident *de Bellemonte*, non-ſeulement il eſt qualifié *noble* dans les qualités de l'arrêt, mais encore la Cour le nomme dans le diſpoſitif *Monſieur* JEAN DE CORIOLIS. Le Roi LOUIS XII. créa en ſa faveur un nouvel Office de Conſeiller au Parlement; mais ayant ſupplié le Roi de l'en diſpenſer à cauſe de ſon grand âge, Sa Majeſté en pourvut TOUSSAINT DE CORIOLIS, l'aîné deſes enfans. Il épouſa *Marguerite de Villeneuve*, de la Maiſon de *Trans*, & fut choiſi, comme plus proche parent, Tuteur d'*Anne de Villeneuve*,

qui fut mariée au Comte *de Maille* & de Curſon, de la Maiſon de *Foix*. De ſon mariage vinrent: — 1. TOUSSAINT, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 9 Juin 1512, & épouſa *Madelene de Boyer*, fille de noble *Jean*, de la ville de Lyon, & de *Marie de Valence*, dont il n'eut point d'enfans. Le Parlement de Provence ayant été excommunié par le Pape LÉON X, pour avoir maintenu par un arrêt les priviléges de l'Egliſe Gallicane & le droit d'annexe, TOUSSAINT DE CORIOLIS fut député par le Parlement vers le Pape au Concile de Latran, & en revint après avoir obtenu l'abſolution de l'excommunication, & la confirmation du droit d'annexe; — 2. HONORÉ, qui ſuit; — 3. JEAN, auteur des Barons de Limaye, rapportés ci-après; — 4. ANTOINE, auteur de la branche établie à Riez, auſſi rapportee ci-après; — 5. LOUIS, mort ſans poſtérité; — 6. & DELPHINE, mariée le 31 Janvier 1518, avec *Gaſpard d'Aſtuard*, fils de *Georges*, Seigneur de Limaye, de la Baſtide, des Jourdans & de Montfurron, dont elle n'eut point d'enfans.

II. HONORÉ DE CORIOLIS, I. du nom, épouſa le 8 Février 1523, *Anne de Pinelly*, fille de noble *Barnabé de Pinelly*, premier Conſul de la ville d'Aix, & de noble *Catherine de Caldora* ou *de Candole*, d'une Famille illuſtre du Royaume de Naples, de laquelle il y a eu deux Cardinaux & un Vice-Légat d'Avignon. De ce mariage naquit,

III. LOUIS DE CORIOLIS, qui ſuccéda à l'Office de TOUSSAINT, ſon oncle, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1554, enſuite pourvu de l'Office de ſecond Préſident à mortier du Parlement par le Roi CHARLES IX. en 1568, & reçu le 16 Mars 1569. Il préſida, comme Commiſſaire député du Roi, aux Etats de Provence, convoqués à Aix aux années 1579 & 1580, & exerça ſa charge de Préſident avec tant d'autorité, & s'acquitta avec tant de vigueur des commiſſions qu'il eut pour pacifier les troubles occaſionnés par la Ligue, que *Noſtradamus*, dans ſon Hiſtoire de Provence, l'appelle *Perſonnage formidable & de ſouveraine autorité*, *homme ſans peur*, *& ayant un courage de lion.* Il ſe ſignala pour le ſervice du Roi contre la Ligue, & ſe tranſporta à Siſteron avec une partie des Officiers du Parlement, qui y compoſerent une Chambre, à laquelle il préſidoit, & qui par ſes arrêts affermiſſoit les droits du Roi, révoquoit & annulloit ceux de l'autre partie du Parlement qui tenoit pour la Ligue. De Siſteron il tranſporta ſon Parlement à Manoſque, & enſuite à Pertuis, pour obſerver de plus près les Ligueurs. Ce fut en cette ville qu'il rendit cet Arrêt célébre, par lequel, conformément à la Loi Salique, il fit proclamer HENRI IV. légitime ſucceſſeur de la Couronne de France, & fit enſuite prêter ſerment au Gouverneur de la Province, aux Evêques, aux Gentilshommes & aux Corps des Communautés, compoſant les Etats qu'il avoit fait aſſembler. HENRI IV. ayant diſpoſé de la charge de Premier Préſident en faveur de *Guillaume Duvair*, LOUIS DE CORIOLIS ſe retira à Avignon, où il mourut en 1600. Il avoit pris dans ſa jeuneſſe le parti des armes, & avoit perdu une jambe au ſervice du Roi. Il fut marié quatre fois: 1°. avec *Honorée d'Eſcalis*, tante-germaine du Premier Préſident *de Bras*; 2°. avec *Marguerite d'Eſclafarnatis*, niéce du Cardinal de ce nom; 3°. avec *Mar-*

Digitized by Google

guerite de Rolland-de-Rouville; & 4°. avec *Marthe de Faucon-de-Vercors*, d'une ancienne Nobleſſe du Dauphiné, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. ANNE, mariée en 1563, avec *Pierre de Margalet*, Seigneur de Luynes, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence ; — 2. MARIE, alliée en 1575, avec *Vincent de Boyer*, Seigneur de Bandol, Conſeiller au Parlement ; — 3. MADELENE, mariée 1°. à noble *Balthaſard de Catin*, Seigneur de Saint-Savournin ; 2°. avec noble *Jean de Bourdon*, Seigneur de Bouc ; & 3°. avec noble *François de Malherbe*, célébre Poëte François, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; du ſecond : — 4. LUCRÉCE, mariée à *Balthaſard de Périer*, Conſeiller au Parlement ; & du troiſieme : — 5. LAURENT, qui ſuit ; — 6. & CHARLOTTE, qui épouſa *Arnoux de Joannis*, Seigneur de Châteauneuf, Conſeiller au Parlement.

IV. LAURENT DE CORIOLIS, Baron de Corbieres, fut pourvû de la Charge de Préſident à Mortier de ſon pere, par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV. du 6 Juin 1600, & reçu le 5 Juin de l'année ſuivante : il fut un des plus grands génies de ſon tems. Il étoit ſi ſçavant, & avoit une mémoire ſi prodigieuſe, qu'étant devenu aveugle, il ne laiſſoit pas que d'expliquer les loix ſur le champ. Son zéle & ſa fidélité pour ſon Roi, furent à toutes épreuves. Ses envieux lui en firent un crime d'Etat : dans ſa diſgrace il fit paroître une grandeur d'ame qui l'illuſtra plus que ſon élevation. Le Roi LOUIS XIII. le décora du titre de Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé, par brevet du 26 Avril 1611, en conſidération des ſervices par lui rendus au Roi HENRI IV, tant dans ſa Charge qu'en pluſieurs autres occaſions où il s'étoit ſignalé. Ce fut en ſa faveur que la Terre de *Corbieres* fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1625. Il épouſa le 14 Juin 1597, *Louiſe de Piolenc*, fille de *Raimond de Piolenc*, Seigneur de Saint-Julien, Préſident à Mortier, dont : — 1. HONORÉ, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, Eccléſiaſtique & Prieur de Grand-Bois ; — 3. LOUIS, Chevalier de Malte de minorité, en 1613 ; — 4. PAUL, mort en bas âge ; — 5. MARGUERITE, mariée avec *Marc d'Eyguiere*, Seigneur de Mejanes ; — 6. & LOUISE, mariée avec *Madelon de Vintimille* des Comtes de Marſeille, Baron de Tourves & d'Ollioulles.

V. HONORÉ DE CORIOLIS, II. du nom, Baron de Corbieres, fut reçu en la Charge de Préſident à Mortier de ſon pere, le 26 Janvier 1646, après avoir long-tems porté les armes, où il ſe diſtingua par des actions éclatantes. Il avoit épouſé le premier Août 1622, *Eliſabeth de Villeneuve*, fille unique de *Pierre*, Seigneur d'Eſpinouſe, de la Maiſon de *Trans*, qui fit donation de tous ſes biens aux enfans aînés mâles qui naîtroient de ce mariage, & voulut qu'ils portaſſent le nom & les armes de *Villeneuve*. De cette alliance vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2 & 3. LAURENT & LOUIS, reçus Chevaliers de Malte ; — 4. FRANÇOIS, Commandeur de Trinquetaille ; — 5. JEAN, qui prit le parti de l'Egliſe ; — 6. MADELENE, mariée à *Scipion de Gombert*, Seigneur de Dromont & de Saint-Giniès ; — 7. LUCRÉCE, alliée avec *Coſme d'Etienne*, Seigneur de Mêmet & de Lioux ; — 8. CLAUDE, femme de *Pierre de Raphelis*, Seigneur de Callian ;

— 9. JEANNE, mariée avec *François-Gabriel de Pol*, Seigneur de Saint Tronquet, Maréchal des camps & armées du Roi; — 10. & ELISABETH femme 1°. d'*Arnaud d'Andrea*, Seigneur de Nibles & de Château-Double & 2°. de *Charles de Grille*, Seigneur de Robias.

VI. PIERRE DE CORIOLIS-DE-VILLENEUVE, I. du nom, Seigneur d'Eſpinouſe, Baron de Corbieres, porta d'abord les armes, & ſe diſtingua au ſiége de Réthel, où il reçut pluſieurs bleſſures. Il fut fait Préſident à Mortier en 1652, & en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon pere, le Roi érigea au mois de Mai 1651, ſa Terre d'*Eſpinouſe* en *Marquiſat*; S. M. lui accorda un brevet de Conſeiller d'Etat en 1658, avec une penſion de 3000 livres, en récompenſe de ſes belles actions dans pluſieurs occaſions importantes, & de ſes ſervices. Il avoit épouſé *Louiſe d'Oraiſon*, ſœur du Marquis d'Oraiſon, dont naquirent: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Eccléſiaſtique; — 3. & HONORÉ, qui porta le titre de *Baron de Corbieres*, auteur de la branche cadette de Coriolis-d'Eſpinouſe, rapportée ci-après.

VII. JEAN-BATISTE DE CORIOLIS-DE-VILLENEUVE, Marquis d'Eſpinouſe, Baron de Corbieres, reçu Préſident à Mortier en 1690, épouſa *Eliſabeth de Grimaldy*, de laquelle il eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Abbé de l'Abbaye de Saint-Euſebe; — 3. CHARLES, Chanoine de l'Egliſe métropolitaine d'Aix; — 4 & 5. JOSEPH & JEAN-BATISTE, Chevaliers de Malte; — 6. MADELENE, alliée à *Jean-Batiſte-Touſſaint* ou *Alphonſe d'Arnaud*, Seigneur de Rouſſet & de Vallongne; — 7. LOUISE, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Barthelemi; — 8. & MARIE-ANNE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Villemur.

VIII. PIERRE DE CORIOLIS-DE-VILLENEUVE, Marquis d'Eſpinouſe, Baron de Corbieres, fut reçu Préſident à Mortier en 1712. Il épouſa *Renée-Charlotte-Félicité de Vintimille*, fille du Comte du Luc, des Comtes de Marſeille, Lieutenant de Roi en Provence, ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe & à Vienne, Conſeiller d'Etat d'épée, & niéce-germaine de *Charles-Gaſpard-Guillaume de Vintimille*, Evêque de Marſeille, enſuite Archevêque d'Aix, & depuis Archevêque de Paris. De ce mariage ſont iſſus: — 1. FRANÇOIS-CHARLES-XAVIER, qui ſuit; — 2. JOSEPH-JEAN-BATISTE-HUBERT, Chanoine de l'Egliſe métropolitaine de Paris, Abbé des Abbayes Royales d'Eſchalis, au diocéſe de Sens, & de Saint-Gilles en Languedoc, ci-devant Agent-général du Clergé de France en 1750; — 3. LOUIS-CHARLES-RÉGIS, Chevalier de Malte, & Lieutenant des vaiſſeaux du Roi; — & cinq filles, dont trois ſont mortes en bas âge: la quatrieme nommée FRANÇOISE, alliée à *Marc de Paſſis-de-Paniſſes*, Marquis de Villeneuve; & la cinquieme nommée GABRIELLE, Religieuſe à l'Abbaye de Villeneuve en Languedoc.

IX. PRANÇOIS-CHARLES-XAVIER DE CORIOLIS-DE-VILLENEUVE, Marquis d'Eſpinouſe, Baron de Corbieres, reçu Préſident à Mortier en 1736, eſt le ſeptieme Préſident à Mortier de ſa Maiſon, de pere en fils, au Parlement d'Aix. Il a épouſé 1°. *Marie-Bonne-Henriette le Bret*, fille de *Cardin*, Comte de Selles, Premier Préſident & Intendant en Provence;

Digitized by Google

2°. *Charlotte-Pauline-Alexandrine-Eliſabeth de Roux*, Marquiſe de Courbons, fille de *Paul de Roux*, Marquis de Gaubert, Premier Préſident au Parlement de Pau; & 3°. *N....* fille du Marquis *de Montcalm*, tué en Canada à la tête des troupes du Roi qu'il commandoit. Du premier lit eſt née une fille nommée MARIE-GABRIELLE-ROSALIE, alliée en 1756 à *Touſſaint Fortia de Pilles*, fille du Marquis *de Pilles*, Gouverneur de la ville de Marſeille. Du ſecond lit ſont venues trois filles, & nous ignorons s'il y a des enfans du troiſieme.

Branche cadette des CORIOLIS, *Marquis d'*ESPINOUSE, *ſous le nom des Marquis de* PUIMICHEL.

VII. HONORÉ DE CORIOLIS, III. du nom, dit *le Baron Corbieres*, troiſieme fils de PIERRE I, & de *Louiſe d'Oraiſon*, épouſa *Jeanne de Vallavoire*, des Seigneurs de Moulacer & de Sigoyer, dont

VIII. JOSEPH DE CORIOLIS, Marquis de Puimichel, qui s'allia 1°. à *Marie-Gabrielle de Reiſſon*; & 2°. à *Eliſabeth de Bertatis*, Dame de Puimichel, héritiere de ſa Famille. Du premier lit ſont iſſus: — 1. CÉSAR, Officier des vaiſſeaux du Roi; — 2. JEANNE-MARIE-GABRIELLE, Religieuſe Urſuline de Riez; — 3. FÉLICITÉ, mariée avec *Charles-Céſar de Fabre*, Seigneur de Mazan, ancien Officier des Galeres, & Chevalier de S. Louis; Et du ſecond lit ſont nés: — 4. ELZÉAR-JOSEPH-PALAMEDE, Marquis de Puimichel, marié le 26 Novembre 1756, à *Françoiſe-Paule-Abel de-la-Tour-du-Pin-la-Chau-Montauban*; — 5. & 6. FIRMIN & PALAMEDE DE CORIOLIS, tous les deux Eccléſiaſtiques.

Branche des CORIOLIS, *Barons de* LIMAYE.

II. JEAN DE CORIOLIS, II. du nom, troiſieme fils de JEAN I, & de *Marguerite de Villeneuve*, devint Seigneur de *Limaye*, de la *Baſtide* & de *Montfurron*, par la donation que *Gaſpard d'Aſtuard*, ſon beau-frere, lui fit de ces Terres par acte du 10 Janvier 1530, dont il prit l'inveſtiture à la Chambre des Comptes le 11 Avril ſuivant, & par la réunion qu'il fit des droits compétens ſur leſdites Terres, à *Marguerite d'Aſtuard*, ſœur de *Gaſpard*, & femme de *Jean de Brun*, Seigneur de Venaſque.

III. CLAUDE DE CORIOLIS, ſon fils, Seigneur de Limaye, de la Baſtide & de Montfurron, prêta hommage deſdites Terres en 1555. Il fut élu Conſul d'Aix & Procureur du Pays de Provence, en 1563; Syndic de la Nobleſſe en 1576, & déchargé du Ban & arriere-Ban en 1575, parce qu'il commandoit alors une Compagnie d'ordonnance de 200 hommes pour le ſervice du Roi. Il épouſa *Nicole de Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de Venaſque, & de *Marguerite d'Aſtuard*. Tous les enfans iſſus de ce mariage ayant prédécédé leur pere, cette branche fut éteinte; & CLAUDE DE CORIOLIS fit donation de tous ſes biens à HONORÉ, I. du nom, fils de BALTHASARD, autre deſcendant de JEAN, I. du nom, par ANTOINE dont on va parler.

*Branche des Seigneurs d'*AUTANE *&* d'ALONS, *établis à Riez.*

II. ANTOINE DE CORIOLIS, Seigneur d'Autane & d'Alons, & co-

Seigneur de la ville de Riez, quatrieme fils de JEAN, I. du nom, & de *Marguerite de Villeneuve*, s'allia avec Noble *Rapheline de Gaſtinelle*. De ce mariage vinrent: — 1. BALTHASARD, qui ſuit; — 2. CLAUDE, mort ſans avoir été marié; — 3. GASPARD, Seigneur d'Autane, dont le fils MARC-ANTOINE, mourut ſans enfans.

III. BALTHASARD DE CORIOLIS, Seigneur d'Alons, & co-Seigneur de la ville de Riez, aliéna leſdites Terres pour payer les dettes qu'il avoit contractées au ſervice du Roi. L'Evêque de Riez acheta la co-Seigneurie de cette ville, & la réunit à la menſe épiſcopale. BALTHASARD épouſa *Marguerite d'Honorat*, ſœur de *Marc-Antoine*, Seigneur de Pourſcioux, & Conſeiller au Parlement de Provence. Il en eut: — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. & LOUIS, marié à *Claire de Roux*, dont le fils LAURENT épouſa *Claire de Calquier*, laquelle ſurvéquit à tous ſes enfans qui ne furent point mariés; & fit donation de tous ſes biens en 1695, à HONORÉ III, Viguier, & premier Capitaine pour le Roi en la ville d'Aix, dont il ſera parlé ci-après dans la branche cadette des Barons de Limaye.

IV. HONORÉ DE CORIOLIS, I. du nom, répara les débris de la fortune de ſon pere, par la donation que lui fit CLAUDE, ſon oncle, fils de JEAN II, des Terres de Limaye, de la Baſtide & de Montfurron, & de tous ſes autres biens. Ainſi il continua la deſcendance des Barons de Limaye par ſon mariage avec *Sibille de Ruſſan*, des Seigneurs de Rouſſet. Il en eut: — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE, mariée avec *Renaud de Piolenc*, Seigneur de Cornillon.

V. JEAN-LOUIS DE CORIOLIS, Baron de Limaye, Seigneur de la Baſtide & de Montfurron, fut élu premier Procureur du pays de Provence en 1625. Le Roi érigea en ſa faveur & de ſes deſcendans la Terre de *Limaye* en *Baronnie* par Lettres-Patentes du 26 Avril 1646, en conſidération de ſes ſervices lors des guerres civiles, pendant leſquelles il avoit toujours ſuivi le parti du Roi HENRI LE GRAND, ayant ſouvent expoſé ſa vie, & racheté ſa perſonne d'une groſſe rançon. Il épouſa en 1594, *Jeanne des Martins*, des Seigneurs de *Puiloubier*. De ce mariage naquirent; — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, Chanoine de l'Egliſe métropolitaine d'Aix, & Conſeiller aux Requêtes du Palais; — 3. ANGÉLIQUE, mariée avec Noble *Jean d'Arnaud*; — 4. & HONORÉE, mariée avec *Jean-Bernard d'Aymar*, Seigneur de Pierrerue, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

VI. HONORÉ DE CORIOLIS, II. du nom, Baron de Limaye, Seigneur de la Baſtide, fut élu pluſieurs fois Syndic de la Nobleſſe, & épouſa Noble *Conſtance d'André*. De ce mariage naquirent: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-BERNARD, Chanoine de l'Egliſe métropolitaine d'Aix; — 3. HONORÉ, Sieur de Saint-Marcel, Ecuyer de S. A. R. Madame la Ducheſſe *de Guiſe*; — 4. & EDOUARD, auteur de la branche cadette des Barons de Limaye, rapportée ci-après.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE CORIOLIS, Baron de Limaye, Seigneur de la Baſtide, fut pourvu d'une Charge de Conſeiller au Parlement en 1655, dans laquelle il ſe diſtingua par ſon ſçavoir & ſa probité. Il épouſa en 1656,

Digitized by Google

Thérese de Piolenc, fille d'*Honoré*, Seigneur de Beauvoisin, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. De cette alliance vinrent : — 1. JOSEPH, qui suit : — 2. JACQUES-FRANÇOIS, qui après avoir été Page chez le Roi, fut fait Enseigne de Galere, & mourut peu après ; — 3 & 4. HONORÉ & IGNACE, tous les deux Ecclésiastiques.

VIII. JOSEPH DE CORIOLIS, Baron de Limaye, Seigneur de la Bastide, fut pourvu d'une Charge de Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. Il épousa en 1690, *Françoise Dedons*, fille de *Pierre*, Marquis de Pierrefeu, & de *Madelene de Louet-de-Nogaret de Cauvisson*, dont il eut : — 1. JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-DOMINIQUE-XAVIER-LAZARE, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, Prieur de Salvaignac ; — 3. & THÉRESE, mariée avec Noble *André-Bruno Deydier*, Seigneur de Mirabeau & de Beauvefet, Conseiller au Parlement de Provence.

IX. JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-DOMINIQUE-XAVIER-LAZARE DE CORIOLIS, Baron de Limaye, Seigneur de la Bastide, fut pourvu de l'Office de Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, que son pere avoit exercé. Il a épousé en 1723, *Marie de Fortia*, de Toulon, Dame de Sainte-Jalle. De ce mariage sont nés : — 1. JOSEPH-PAUL-IGNACE-PIE DE CORIOLIS, qui porte le nom de Sainte-Jalle ; — 2. & MARIE-FRANÇOISE, mariée avec *N.... Desparques*, Marquis de Lusian.

Branche cadette des Barons de LIMAYE.

VII. EDOUARD DE CORIOLIS, I. du nom, quatrieme fils d'HONORÉ II, & de *Constance d'André*, après avoir été Capitaine d'une Compagnie d'ordonnance, au sortir des Pages, fut pourvu de l'Office de Viguier, & premier Capitaine pour le Roi en la ville d'Aix. Il épousa en 1668, *Marguerite d'Hugues*, dont il eut : — 1. HONORÉ, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, mort étant Enseigne de vaisseaux du Roi ; — 3. JEAN-BERNARD, d'abord Chanoine de l'Eglise métropolitaine d'Aix, ensuite Prieur de Coloubrieres, Aumônier ordinaire du Duc de Berri, petit-fils du Roi LOUIS XIV ; Abbé de Gaillac en Languedoc, & de Cruas en Vivarais ; — 4. & THÉRESE, mariée avec *N.... de Taffaret de la Jonquiere*, Capitaine des vaisseaux du Roi.

VIII. HONORÉ DE CORIOLIS, III. du nom, fut pourvu de l'Office de Viguier, & premier Capitaine pour le Roi en la ville d'Aix, qu'avoit exercé son pere. Il épousa en 1697, *Marie de l'Enfant*, sœur de *Joseph*, Conseiller au Parlement de Provence, dont pour fils unique

IX. JOSEPH-EDOUARD DE CORIOLIS, qui fut reçu Conseiller au même Parlement en 1724. Il a épousé en 1733, *Marie-Cécile de Blancard*, d'une Famille qui a donné autrefois plusieurs Officiers au Parlement d'Aix. De ce mariage sont nés : — EDOUARD-LAURENT DE CORIOLIS, & plusieurs autres enfans. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une rose d'argent.*

— CORMEILLES, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 20 Mars 1669.

JEAN DE CORMEILLES, Seigneur de Gueudeville, fit ſes preuves de Nobleſſe à la recherche de *Pierre Rolin*, à Rouen, en 1486.

RICHARD DE CORMEILLES, Vicomte de Rouen, Pannetier du Roi en 1395, comparut à l'Echiquier dans la même année.

JACQUES DE CORMEILLES, Seigneur de Mallavane, Avocat-Général au Parlement de Rouen en 1530, portoit : *de gueules, à 3 tours d'argent, 2 & 1.*

JEAN DE CORMEILLES, Seigneur de Mallemains, reçu Conſeiller au Parlement de Normandie en 1507, avoit pour femme *Marie Garin*, morte en 1525, & portoit : *de gueules, à une tour d'argent.*

GUILLAUME DE CORMEILLES, Ecuyer, Pannetier du Roi, étoit pere de RICHARD, qui ſuit.

RICHARD DE CORMEILLES, Ecuyer, mourut le 21 Juillet 1438. Il eſt inhumé dans l'Egliſe des Carmes à Rouen, où l'on voit ſon épitaphe & ſes armes qui ſont : *de gueules, à une tour d'argent.* (Voyez l'*Hiſtoire de la ville de Rouen.*)

CORMES. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon *de Briçonnet.* Ils ont pour auteur PIERRE BRIÇONNET, Seigneur de Praville, de Cormes, *&c.* fils puîné de *Jean Briçonnet*, & de *Jeanne Berthelot.* Voyez BRIÇONNET.

CORMIER DE LA COURNEUVE : Famille dont étoit JEAN-MARIE CORMIER DE LA COURNEUVE, ancien Meſtre-de-camp de Dragons, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant pour le Roi dans les ville & château de Foix, Gouverneur de l'Hôtel des Invalides, mort le premier Novembre 1753, âgé de 73 ans.

CORNALOU, en Breſſe. Il y a un titre à la Chartreuſe de Seillon, par lequel AMÉ DE CORNALOU, Chevalier, accorde pâturage pour le bétail de ce Monaſtere dans l'étendue de ſa Terre, en 1137.

JEAN, Seigneur de Cornalou, Chevalier, un de ſes deſcendans, vivoit en 1370, avec *Béraude de Clermont*, ſon épouſe, de la Maiſon de *Clermont* en Savoie, dont il eut

JEAN, qui continua la deſcendance de cette Famille éteinte dans LOUIS, Seigneur de Cornalou, mort dans le quinzieme ſiécle ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Bonne de Florence.* Les armes : *de gueules, à la bande d'argent chargée de 3 alérions de ſable.*

* — CORNEILLAN : Maiſon auſſi illuſtre qu'ancienne, qui tire ſon nom de la Terre de *Corneillan*, ſituée dans le bas Comté d'Armagnac, à une lieue d'Aire en Chaloſſe. Ses premiers Seigneurs étoient qualifiés Vicomtes, comme on le voit par le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Mont, voiſine de Corneillan. Le premier de ces Vicomtes eſt appellé GUILLELMUS FEUDACUS *Vicecomes Caſtri Corneillani*, lequel avec *Gaugis*, ſa femme, fit don à ladite Abbaye l'an 1042, d'un bois & autres domaines ſitués dans ſon Vicomté de Corneillan, & énoncés dans le Cartulaire. Son fils FEUDACUS eſt auſſi qualifié Vicomte de Corneillan dans un acte de l'an 1084, dont il eſt fait mention dans le *Gallia Chriſtiana*, *Tome I*, *pag.* 103. édition de Paris, 1656, par lequel il fit quelque don à la ſuſdite Abbaye.

Digitized by Google

I. On trouve enſuite ARSIVUS ou ARSIUS, qualifié *Nobilis & Vicecomes Dominus Corneillani*, qui, l'an 1206, fit donation au Chapitre collégial de S. Nicolas de la ville de Nogaro en Armagnac, d'une partie de la dixme de Corneillan, dont ce Chapitre jouit encore. ARSIUS eut pour femme *Marie de Vernede*, fille de Noble *Jourdan*, Seigneur de Vernede, Terre contiguë à celle de *Corneillan*. Les ayeux de ce *Jourdan de Vernede* avoient donné l'an 1042, une partie de la dixme de *Vernede* au Monaſtere de Saint-Mont. ARSIUS unit à ſa Vicomté de *Corneillan* la Terre de *Vernede*, & teſta en 1234, en faveur de PIERRE-RAIMOND DE CORNEILLAN, ſon fils aîné, qui ſuit; & donna à GÉRAUD, ſon ſecond fils, une partie de la Seigneurie de *Corneillan*, avec celle de *Vernede*. La poſtérité de celui-ci, rapportée ci-après, prit le ſurnom de *Vernede*, & réunit toute la Vicomté de *Corneillan*.

II. PIERRE-RAIMOND DE CORNEILLAN eſt nommé parmi les Seigneurs qui, en 1226 pendant la guerre des Albigeois, promirent au Cardinal-Légat du Saint-Siége, de ne point aſſiſter RAIMOND, Comte de Toulouſe, ainſi qu'il eſt rapporté dans l'Hiſtoire du Languedoc, par D. *Vaiſſette*. Il laiſſa de ſa femme *Jeanne de Lavedan:* — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. & IZARN, qui s'établit dans la province de Lauraguais, & fut pere de PHILIPPE DE CORNEILLAN, Capitoul de Toulouſe en 1299.

III. ARNAUD, Vicomte DE CORNEILLAN, & ſon frere IZARN, ſont nommés parmi les Gentilshommes qui rendirent hommage le 13 Janvier 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne, au Roi PHILIPPE LE HARDI, pour des biens qu'ils poſſédoient dans la banlieue de Saint-Félix près Toulouſe. Le Vicomte ARNAUD, qui avoit épouſé *Anne*, fille de *Raimond Bernard*, Vicomte *de Tartas*, & de *Mathe d'Albret*, teſta en Octobre 1291, & laiſſa pour enfans: — 1. CAGNARD, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Evêque d'Aire en 1316, qui teſta en 1323; — 3. & PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Grand-Maître de Rhodes en 1353, & mort en 1355.

IV. CAGNARD, Vicomte DE CORNEILLAN, dit *de Lados*, reçut en 1320 le ſerment de fidélité de ſes vaſſaux, & paſſa l'an 1367, une tranſaction avec *Jean*, Comte d'Armagnac, par laquelle lui & ſon fils ARNAUD-BERNARD, lui céderent pluſieurs hommages dans les lieux de la dépendance de ſa Vicomté, & reçurent en échange la Seigneurie de *Saint-Germain*, avec 300 florins d'or. CAGNARD, qui avoit épouſé *Antoinette de Montaut*, fit ſon teſtament le 28 Janvier 1373, dans lequel il eſt qualifié *Noble & puiſſant Seigneur*, & laiſſa pour enfans: — 1. ARNAUD-BERNARD, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Valpargen en 1354; — 3. ROGER, Evêque de Lombez en 1354, mort en 1361, qui fit une fondation en l'Egliſe de Saint-Jean de Saint-Mont; — 4. LONGUETTE, mariée à BERNARD DE VERNEDE-CORNEILLAN, co-Seigneur de Corneillan.

V. ARNAUD-BERNARD, Vicomte DE CORNEILLAN, mourut ſans laiſſer de poſtérité de ſa femme *Claire de Saint-Lanes*, ayant teſté le 20 Novem-

bre 1383, en faveur de MANAUD DE VERNEDE DE CORNEILLAN, ſon neveu, iſſu de la branche ſuivante.

Branche du ſurnom de VERNEDE, devenue l'aînée.

II. GERAUD DE CORNEILLAN, ſecond fils d'ARSIUS, eut la Seigneurie de *Vernede*, dont lui & ſa poſtérité prirent le ſurnom, & partie de celle de *Corneillan*, comme il ſe voit par un acte de l'an 1260, par lequel il inféoda certaines terres à ſes vaſſaux de Corneillan, & par l'hommage qu'il rendit en 1267 au Comte d'Armagnac. Il laiſſa de ſa femme *Marie de Lupé*,

III. JEAN DE VERNEDE DE CORNEILLAN, I. du nom, Seigneur de Vernede, & co-Seigneur de Corneillan, qui fit renouveller en 1297, les reconnoiſſances des vaſſaux de ſes deux Terres.

IV. GEORGES DE VERNEDE DE CORNEILLAN, ſon fils & ſon héritier, épouſa en 1316, *Marie de la Barthe*, fille de *Jean de la Barthe*, Baron de Montcorneil, & de *Geralde de Noailles*, comme il ſe prouve par le teſtament de cette Dame du 14 Septembre 1326, par lequel elle fonde des prieres pour le repos de l'ame de *Jean de la Barthe*, & de *Geralde de Noailles*, ſes pere & mere: il teſta le 10 Mai 1345. Ses enfans furent: — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Livron en 1369; — 3. BERNARD, Prieur de Saint-Jean de Saint-Mont en 1352, & Evêque de Leſcar en 1365.

V. BERNARD DE VERNEDE, Seigneur de Vernede, & co-Seigneur de Corneillan, épouſa en 1360, LONGUETTE DE CORNEILLAN; alliance qui réunit toute la Vicomté de *Corneillan* dans la perſonne de MANAUD, ſon fils aîné. Son teſtament de l'an 1369, nous fait connoître qu'il eut pour enfans: — 1. MANAUD, qui ſuit; — 2. BERNARD, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Ville-Dieu en 1407; — 3. JEAN, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe d'Auch, puis Evêque de Leſcar en 1402, mort en 1404; — 4. RAIMOND, qui fut co-Seigneur de *Vernede*, & Seigneur d'Arlade-Comtal; — 5. & JEANNE, dite DE CORNEILLAN, mariée en 1378, à *Jean d'Armagnac*, Seigneur de Termes.

VI. MANAUD DE VERNEDE-DE-CORNEILLAN, devint Vicomte de *Corneillan*, & Seigneur de *Saint-Germain*, en vertu du teſtament de ſon oncle maternel, qui le fit ſon héritier univerſel, comme nous l'avons déjà dit. Il épouſa en 1385, *Navarre de Saint-Lanes*, reçut en 1404 le ſerment de fidélité de ſes vaſſaux de Saint-Germain, & rendit en 1419, hommage au Comte d'Armagnac de ſa Vicomté de *Corneillan*, & de la co-Seigneurie de *Vernede*. Il teſta le 17 Janvier 1434, & eut pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & ALAIN, Gouverneur de la ville de Leſtoure, lequel teſta en 1442.

VII. JEAN DE VERNEDE, II. du nom, Seigneur de Corneillan & de Saint-Germain, rendit hommage de ces deux Seigneuries à *Jean*, Comte d'Armagnac, le 17 Février 1450, & fit une fondation le 11 Janvier 1487, en l'Egliſe du Monaſtere de S. Jean de Saint-Mont. Il fut marié deux fois, comme il le paroît par ſon teſtament du 14 Janvier 1486: 1°. avec *Iſabelle de Villeres*, fille du Seigneur de la Graule, & tante de *Jean de Vil-*

Digitized by Google

herts, Evêque de Lombez & Cardinal ; & 2°. avec *Louiſe du Villars*, fille de *Raimond*, Seigneur du Villars, & de *Marie d'Armagnac*. Il eut du premier lit : — 1. GÉRAUD, mort en 1445 Gouverneur d'Armagnac ; — 2. JEAN, Prêtre & Prévôt en l'Egliſe Cathédrale de Lombez en 1486, qui teſta en 1498 ; du ſecond lit naquit : — 3. & ANTOINE, qui ſuit.

VIII. ANTOINE DE VERNEDE-DE-CORNEILLAN, Seigneur de Corneillan, Saint-Germain, *&c.* fonda l'an 1510, une Chapelle dans l'Egliſe de Corneillan, ſe réſervant & à ſes ſucceſſeurs la nomination du Chapelain. Il avoit épouſé en 1482, *Jeanne de Tuzaguet-de-Saint-Lanes*, laquelle teſta le 20 Juin 1516, en faveur de BLAISE DE CORNEILLAN, ſon ſecond fils. Elle eut trois fils & trois filles, nommés dans ſon teſtament du 29 Novembre 1521, ſçavoir : — 1. GÉRAUD, Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale de Lombez en 1521 ; — 2 & 3. BLAISE, & JEAN, qui ſuit ; — 4. MARGUERITE, mariée à *Bernard*, Seigneur de Bidos en Béarn ; — 5. ANNE, mariée à *Jean de Labardac*, Seigneur d'Ayſſin ; — 6. & MARIE, alliée 1°. à *Jean de Sebiac*, dit *de Luſſon* ; & 2°. à *François de Montlezun*, Seigneur d'Auzan.

IX. JEAN DE VERNEDE, III. du nom, Seigneur de Corneillan, *&c.* épouſa 1°. le 13 Février 1514, *Jeanne-Marguerite d'Armagnac*, ſœur de *Georges d'Armagnac*, Cardinal, & Evêque de Rodès ; & 2°. *Florette de Monteſquiou*, fille de *Jean*, Baron de Marſac, & de *Bertrande de Deveſe*. *Florette* étoit veuve 1°. de *Bernard de Caſtelbajac* ; 2°. de *Bertrand de Lupé* : elle ſe remaria en quatriemes nôces à *Guy de Pardaillan-Gondrin*. Du premier lit naquit : — 1. JACQUES, Evêque de Vabres en Mai 1553, & de Rodès en 1560, par réſignation de *Georges d'Armagnac*, ſon oncle maternel. Il mourut à Rodès le 30 Août 1582, & fut inhumé dans ſa Cathédrale ; & du ſecond lit vinrent : — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. MADELON, marié en 1553 avec *Jeanne de Rodès*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montalegre. Il fut pere de GEORGES DE CORNEILLAN, Seigneur de Montalegre, allié en 1585, à *Judith de Gozon*. Leur fille unique, JEANNE DE CORNEILLAN, épouſa le 10 Avril 1600, HECTOR-FRANÇOIS DE CORNEILLAN, ſon couſin ; — 4. CHARLES, marié à *Jeanne de la Panouſe*, dont naquit MARIE DE CORNEILLAN, alliée le 30 Avril 1572, à *Jean de Roquefeuil*, Seigneur d'Artès en Albigeois ; — 5. & JEANNE, mariée à *Jean de la Salle*, Seigneur de Candau en Béarn.

X. JEAN DE VERNEDE, IV. du nom, Vicomte de Corneillan, épouſa 1°. ſans enfans, *Jeanne-Louiſe de Montluc*, ſœur de *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France ; & 2°. en 1539, *Jeanne de Galard*, fille de *François*, Seigneur de Braſſac, & de *Jeanne de Béarn*, dont il eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Evêque de Rodès en 1582, & mort le 13 Septembre 1614 à Eſpalion. Il avoit été créé Conſeiller d'Etat en 1603, par le Roi HENRI IV, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à ce Prince pendant les troubles du Royaume ; — 3. BERNARDIN, Abbé d'Aubrac, qui fut envoyé en 1594, par ce Prince, à Rome, où il mourut en 1597 ; — 4. & JEAN, auteur de la branche des Barons *de Mondenar*, rapportée ci-après.

XI. ANTOINE DE VERNEDE, Vicomte DE CORNEILLAN, Seigneur de Saint-Germain, *&c.* épouſa le 25 Août 1575, *Jeanne de Lau*, fille de *Cardon*, Seigneur, Baron de Lau en Armagnac, & de *Françoiſe de Pardaillan-Gondrin.* Il en eut : — 1. HECTOR-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. BERNARDIN, Evêque de Rodès en 1614, après ſon oncle FRANÇOIS DE CORNEILLAN, dont il avoit été nommé Coadjuteur en 1602, fut Député en 1610, par la Province du Rouergue, pour aſſiſter aux Etats tenus à Paris, & aller rendre hommage à LOUIS XIII, à ſon avénement à la Couronne. Il obtint du Roi la permiſſion de ſe choiſir pour Coadjuteur FRANÇOIS DE CORNEILLAN-MONDENAR, ſon parent, qui ne lui ſurvéquit que quelques mois, & mourut en Octobre 1645 ; — 3. JACQUES, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Sainte-Eulalie ; — 4. ANTOINE-ARNAUD, Archidiacre de Conques dans la Cathédrale de Rodès, qui teſta en 1632 ; — 5. JEANNE, mariée le 4 Juin 1608, à *David de Caſtelpers*, Vicomte de Panat ; — 6. JEANNE-ROQUETTE, épouſe de *Raimond de Saugnac*, Baron d'Empiac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; — 7. PAULETTE, mariée le 8 Mai 1617, à *Jean-Charles de Montamat ;* — 8. & FRANÇOISE, Religieuſe à Malte.

XII. HECTOR-FRANÇOIS, Vicomte DE CORNEILLAN, Colonel d'un Régiment de ſon nom, à la tête duquel il ſervit au ſiége de Montauban, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, s'allia le 10 Avril 1600, avec JEANNE DE CORNEILLAN-DE-MONTALEGRE, ſa parente, de laquelle il eut : — 1. JEAN, Vicomte de Corneillan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel d'un Régiment de gens de pied François en 1629, mort en 1631, ſans avoir été marié ; — 2. ANTOINE-RENAUD, qui ſuit ; — 3. JEANNE, mariée le 26 Avril 1633, à *Jean-Claude d'Izarn*, Seigneur de Fraixinet, *&c.* ; — 4. HÉLENE, Religieuſe Maltoiſe.

XIII. ANTOINE-RENAUD DE CORNEILLAN devint Vicomte de Corneillan, Seigneur de Saint-Germain, Montalegre, Orlhonac, *&c.* par la mort de ſon frere aîné, du vivant duquel il étoit Prieur-Commendataire de S. Jean de Saint-Mont, & Archidiacre de Conques. Ayant quitté ſes Bénéfices, il épouſa le 8 Avril 1660, *Marie Benoît*, fille de *Marc*, Seigneur de la Garde & de Marignac, & d'*Anne de Frezals.* De ce mariage ſortirent : — 1. VICTOR, Prieur Commendataire de S. Jean de Saint-Mont en 1682, qu'il réſigna en 1685 à ſon frere ; — 2. CHARLES-ARNAUD, Prieur de S. Jean de Saint-Mont en 1685, où il fonda une miſſion de ſept ans en ſept ans, & dont il enrichit l'Egliſe de pluſieurs dons : il fonda auſſi dans l'Egliſe des Peres de la Doctrine Chrétienne de Villefranche une retraite de trois ans en trois ans, à perpétuité, pour préparer les enfans à la Communion. Il mourut le 21 Octobre 1742 ; — 3. FRANÇOIS-VICTOR, qui ſuit ; — 4. MARIE-MADELENE, alliée le 11 Avril 1684, à *Jean de Pomairol*, Seigneur de Cadars & de Gramont en Rouergue.

XIV. FRANÇOIS-VICTOR DE CORNEILLAN, Vicomte de Corneillan, Seigneur de Saint-Germain, Orlhonac, la Baſtide, Capdenac, *&c.* né en Mai 1677, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie le 10 Septembre 1695,

Digitized by Google

enſuite Mouſquetaire de la premiere Compagnie, fut pourvu en 1704 d'une charge de Gentilhomme à la Vénerie du Roi, qu'il garda juſqu'en 1713. Il a épouſé le 12 Janvier 1711, *Jeanne-Françoiſe du Puis*, fille de *Jean*, Seigneur de Barthe-Cagnard, & de *Marie-Françoiſe de Caſtaing*, ſœur de *Pierre-Paul de Caſtaing*, mort en 1709 Lieutenant des Gardes-du-corps du Roi en la Compagnie de Noailles, & d'un autre *Charles de Caſtaing*, mort en 1710 Brigadier des Armées du Roi, Colonel de Cavalerie. De ce mariage ſont nés : — 1. JEAN DE CORNEILLAN, Vicomte de Corneillan, Seigneur de Saint-Germain, Saint-Pot, Orlhonac, la Baſtide, *&c.* né le 6 Septembre 1712, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le 21 Décembre 1729, puis Officier dans le Régiment de Royal la Marine, & de Gondrin, Infanterie. Il a épouſé le 30 Juillet 1748, *Madelene-Thérèſe de Lantron*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert, Bruyeres, *&c.* & de *Jeanne de Landom-Sauvat*, Dame de Maſclac en Querci; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, Baron de Corneillan, né le 18 Mars 1714, Capitaine dans le Régiment de Condé, Infanterie, bleſſé à la bataille de Parme, Chevalier de S. Louis en 1747, marié en Juillet 1752, avec *Marie-Antoinette de Pomairol-de-Camboular*, & fille de *Charles*, & de *Marie-Valentine de Puimiſſon*; — 3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Corneillan*, né le 25 Novembre 1716, Capitaine dans le Régiment de Joyeuſe, Infanterie, Chevalier de S. Louis le 26 Août 1752; — 4. & ANNE-PAULE, née le 25 Novembre 1711.

Branche des Barons DE MONDENAR.

XI. JEAN DE CORNEILLAN, quatrieme fils de JEAN DE VERNEDE, IV. du nom, Vicomte de Corneillan, & de *Jeanne de Galard*, auteur de la branche des Barons *de Mondenar*, fut Gouverneur de Rodès, Meſtre-de-camp d'un Régiment de gens de pied François, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1599. Il commanda pour Sa Majeſté dans les Provinces de Querci & du Rouergue, & ſe maria le 2 Octobre 1593, à *Hélene*, fille & héritiere d'*Antoine*, Seigneur, Baron *de Mondenar*, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS DE CORNEILLAN-MONDENAR, nommé par LOUIS XIII. Coadjuteur de l'Evêché de Rodès en 1640, mort en 1646; — 2. & AIMERIC, qui ſuit.

XII. AIMERIC DE CORNEILLAN, Seigneur, Baron de Mondenar, ſe maria le 22 Décembre 1616, à *Galiote de Montreſt*, de laquelle naquit

XIII. BERNARDIN DE CORNEILLAN, Baron de Mondenar, qui épouſa le 3 Septembre 1656, *Marie de Geneſte*, fille de *N.... de Geneſte*, Préſident au Parlement de Toulouſe, & de *Marie de Bertier de Bontrave*, ſœur de *Jean de Bertier*, Premier Préſident du même Parlement. De ce mariage il laiſſa : — 1. JEAN-LOUIS, Baron de Mondenar, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance en 1718; — 2. PHILIPPE, Eccléſiaſtique, Baron de Mondenar après ſon frere, mort en 1735; — 3 & 4. MARIE & MARGUERITE DE CORNEILLAN, vivantes en 1755.

Il exiſte encore une branche de cette Maiſon à Puy-Laurens en Languedoc, dont le Chef eſt N.... DE CORNEILLAN, Seigneur de la Boiſſiere, qui étant Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Tour-du-Pin, Infan-

terie, a eu un bras emporté au dernier ſiége de Maſtricht. Il eſt Chevalier de S. Louis, & a une penſion du Roi de 1200 livres.

Cette branche deſcend d'IZARN DE CORNEILLAN, mentionné dans la branche aînée au ſecond degré. Elle a fourni trois Sénéchaux du Lauraguais, & pluſieurs Commandeurs & Chevaliers de Malte. *Tablettes Généalogiques, Part. VI, pag. 84;* & *Moréri*, édition de 1759. Les armes: *écartelé*, au *1 & 4 d'or, à 3 corneilles de ſable 2 & 1;* au *2 & 3 de gueules, à une croix d'or trefflée.*

CORNET, Sieur de la Bretonniere, de Crameville & de Briqueſart en Normandie, Election de Bayeux. ADRIEN CORNET, Seigneur d'Angerville, épouſa en 1540, *Françoiſe des Mares.* LOUISE-ANTOINETTE CORNET DE BRIQUESART, deſcendue des ſuſdits nommés au quatrieme degré, née le 17 Novembre 1683, fille de GILLES CORNET, Seigneur & Patron de Saint-Martin, Châtelain de Briqueſart, & de *Catherine Radulf*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1694, ſur les preuves de ſa nobleſſe. Les armes: *de gueules, à la faſce vivrée d'or, ſurmontée de deux roſes d'argent.*

— CORNETTE: Famille originaire de la Province de Champagne. ANTOINE CORNETTE, Ecuyer, paſſa à la Martinique, où il fit enregiſtrer les titres de ſa nobleſſe au Conſeil Souverain de cette Iſle le premier Février 1677, & y épouſa *N....* dont il eut: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Saint-Sire, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné; — 3. MARIE, alliée à *Charles-François Giraud*, Ecuyer, Sieur d'Orzol; — 4. & FRANÇOISE, mariée à *Pierre*, Sieur *de Pinet.*

NICOLAS CORNETTE, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie-milice à la Martinique, & Chevalier de S. Louis, né en cette Iſle en 166... y épouſa *Louiſe Raguienne*, fille de *Jacques*, Conſeiller au Conſeil Souverain de la Martinique, & de *Madelene Valence*, dont vinrent: — 1. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit; — 2. ANTOINE-GASPARD, Sieur de Palu, Capitaine de Milice, marié à Saint-Domingue, mort ſans poſtérité, & enterré en la paroiſſe Saint-Denis de la ville d'Angers; — 3. NICOLAS, Sieur de Monrou, marié à Saint-Domingue, ſans enfant; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier Cornette*, né en 1715, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine en garniſon à la Guadeloupe, s'eſt marié dans cette Iſle en 174... avec *N.... de Beauſſoleil*, dont pluſieurs enfans; — 5. MARIE-MADELENE, née le 30 Novembre 1698, mariée le 22 Janvier 1715, à *Jacques Dyel*, Ecuyer, Seigneur de Montaval; — 6. ELISABETH, mariée en 1718, avec *Joſeph de Jorna*, Ecuyer, ancien Mouſquetaire du Roi; — 7. CATHERINE, mariée à *Guillaume de la Clartiere*, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de Milice à la Guadeloupe, & Chevalier de S. Louis; — 8. & COLOMBE CORNETTE, mariée à *Bernard-Melchior de Perçain*, Ecuyer, Officier des vaiſſeaux du Roi.

LOUIS-ANTOINE CORNETTE, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie-milice à la Guadeloupe, né en 1699, s'eſt marié en 173... avec *N.... le Mercier-de-Maiſoncelle*, dont des enfans.

Digitized by Google

LOUIS CORNETTE, Ecuyer, Sieur de Saint-Sire, ſecond fils d'ANTOINE, né en 166... épouſa *Marie-Philippe de la Hante*, dont eſt ſorti

N.... CORNETTE, Ecuyer, Sieur de Saint-Sire & de Céli, Conſeiller au Conſeil Souverain de la Martinique, marié à *Marie-Roſe du Breuil*, dont: — 1. N.... CORNETTE-DE-SAINT-SIRE-DE-CÉLI, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie; — 2. & MARIE-ROSE-LOUISE, mariée à Paris le 7 Août 1752, à *Gaſpard le Compaſſeur de Créquy-Montfort*, Marquis de Courtivron, Lieutenant-Général d'Artillerie, & Chevalier de Saint-Louis. Les armes: *d'argent, à un chevron de ſable accompagné de deux roſettes de gueules en chef, & d'un lézard de ſinople en pointe.* Mémoire envoyé.

— CORNIER-DE-SAINTE-HÉLENE (LE), en Normandie, Généralité de Rouen: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Janvier 1667. Suivant l'*Hiſt. de Rouen, Tome IV, p. 142*, PIERRE LE CORNIER, Seigneur de Sainte-Hélene, fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen en 1578.

JACQUES LE CORNIER, Seigneur de Sainte-Hélene, fut reçu Conſeiller au même Parlement en 1628; nommé Commiſſaire de la Chambre de Juſtice, contre les Financiers, en 1662; & Conſeiller d'Etat ordinaire. Il eut pour enfans: — 1. JEAN, Conſeiller aux Requêtes de la même Cour en 1653; — 2. & FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS LE CORNIER, Seigneur de Sainte-Hélene, de Saint-Jouan, *&c.* fut Conſeiller aux Requêtes du même Parlement en 1654, enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil en 1663, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi depuis 1667 juſqu'en 1675. Il eut pour enfans: — 1. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. & PIERRE-ROBERT, Seigneur de Cideville, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1716.

FRANÇOIS-ARMAND LE CORNIER, Baron d'Angerville-la-Marteze, Seigneur de Sainte-Hélene, Saint-Jouan, Tudetot, & Cretteville, Labbeville près Pontoiſe, *&c.* Conſeiller en la Grand-Chambre du Parlement de Normandie, où il avoit été reçu le 27 Juillet 1693, mourut en ſa Terre d'Angerville-la-Marteze, au Pays de Caux, dans un âge fort avancé, le 16 Avril 1741. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Catherine Hue-de-la-Trourie*; & 2°. le 30 Septembre 1739, *Françoiſe Eliſabeth de Bailleul*, vivante en 1771, & ſœur du Préſident à Mortier du Parlement de Normandie de ce nom. *Voyez* BAILLEUL & MONCEL (DU). Il a eu du premier lit: — 1. CATHERINE-FRANÇOISE-SUSANNE LE CORNIER-*de-Sainte-Hélene*, mariée ſans enfans, le 15 Octobre 1740, avec *Louis-François-Jacques-Claude-Boutren*, Seigneur de Francqueville, ſon couſin-germain, & ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, mort au mois d'Août 1770. *Voyez* BOUTREN; — 2. MARIE-FRANÇOISE LE CORNIER-*d'Angerville*, mariée en 1735, avec *Pierre-René Thouars*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, morte ſans enfans en 1752; & lui depuis quelques années, après s'être fait une grande réputation dans la profeſſion d'Avocat au Parlement de Normandie. Et du ſecond lit: — 3. CHARLOTTE-FRANÇOISE-ELISABETH-PARFAITE LE CORNIER-*de-Sainte-Hélene*, Dame de Sainte-Hélene, de

Labbeville, & en partie d'Angerville, née le 18 Avril 1741, mariée à *Charles-Antoine Bernart*, Seigneur d'Avernes, proche Orbec, Officier de Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis, morte le 5 Novembre 1764, laiſſant *Eliſabeth-Céſar Bernart*, née le 18 Juillet de la même année, & morte après ſa mere en Novembre 1768.

Dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Lô à Rouen, au milieu du chœur, ſur une grande tombe de marbre noir, eſt écrit : *Tombeau de Meſſieurs le Cornier*, & au-deſſous ſont gravées les armes de cette Famille qui ne ſubſiſte plus que dans Madame *de Boutren*. Elles ſont : *d'azur, à une tête de licorne d'argent, ſurmontée de 2 étoiles d'or en chef.*

CORNILLON : Famille dont étoit N.... DE CORNILLON, nommé en Novembre 1755, Major des Gardes-Françoiſes, après le Chevalier *de Vaudreuil*, & mort depuis quelques années. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille dont nous n'avons point reçu de Mémoire.

* CORNON, en Auvergne, diocèſe de Clermont. Petite ville & Baronnie, ſituée à quelque diſtance de la rive gauche de l'Allier. Elle appartient en partie à l'Evêque de Clermont, & en partie au Baron *de Cornon*.

— CORNU DE BALIVIERE (LE) : Famille connue en Normandie dès le onzieme ſiécle, qui a donné quatre Archevêques de Sens dans le dix-ſeptieme ſiécle, & dans FRANÇOIS LE CORNU, Marquis de Baliviere, un Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Rocroi, ci-devant Lieutenant dans une des Compagnies des Gardes-du-corps, mort à Paris étant âgé d'environ 78 ans, le 18 Juin 1730. Il étoit grand-oncle de

NICOLAS-PIERRE LE CORNU, dit *le Marquis de Baliviere*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, qui a pour freres & ſœur : — 1. HENRI-ELÉONOR LE CORNU, dit l'*Abbé de Baliviere*, Vicaire-général de l'Evêché de Noyon ; — 2. LOUIS, dit *le Chevalier de Baliviere*, tué dans la Marine en 1755, au combat de la Rache ; — 3. & LOUISE-FRANÇOISE LE CORNU, mariée à *Pierre du Merle*. Voyez MERLE (DU).

Il y a encore deux autres branches de cette Famille en Normandie.

PIERRE LE CORNU, Seigneur de Chavanne, ancien Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie, eſt marié à *N.... Potin*, dont un garçon & quatre filles ; & N.... LE CORNU, Seigneur du Buat & Noinville, qui a pluſieurs freres & neveux. Les armes : *d'azur, à 3 cors de chaſſe d'argent, enguichés d'or.*

— CORNULIER ou CORNULLIER (DE), en Bretagne. PIERRE DE CORNULIER, Seigneur de Châteaufremont, la Touche, & de Bois-Maquiau, Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1630, Préſident à Mortier en 1639, Conſeiller d'Etat le 10 Septembre 1647, épouſa Demoiſelle *N.... de Houmaux*, dont

CLAUDE DE CORNULIER, Marquis de Châteaufremont, Seigneur de la Touche, la Haye & du Rodrou, Conſeiller du Grand-Conſeil en 1656, Préſident à Mortier en 1657, marié à Demoiſelle *N.... Guyet de la Sourdiere*, dont

TOUSSAINT DE CORNULIER, Marquis de Châteaufremont, Comte de

de Largouet, Baron de Montrelais & de Lanuau, reçu Préſident à Mortier le 19 Novembre 1688. Il a eu de ſon mariage avec Demoiſelle *N.... de Tremereno* : — 1. CHARLES-RENÉ, qui ſuit; — 2. & EMILIE-FÉLICITÉ, mariée à *François de Montmorency*, Seigneur de la Neuville & de la Riviere, Brigadier des armées du Roi.

CHARLES-RENÉ DE CORNULIER, Marquis de Châteaufremont, Comte de Largouet, Baron de Montrelais & de Lanuau, a été reçu Préſident à Mortier le 26 Novembre 1727. Il a eu de *N.... de la Tronchais*, ſon épouſe, ANGÉLIQUE-MARIE-SAINTE DE CORNULIER, mariée à ſon couſin CHARLES-TOUSSAINT DE CORNULIER, Seigneur du Bois-Maquiau, de la Touche, Baron de Quintin, Aveſnes, *&c.* reçu Préſident à Mortier le 18 Novembre 1738, dont: — 1. TOUSSAINT-CHARLES-FRANÇOIS DE CORNULIER, Seigneur de la Rivaudiere, Conſeiller au Parlement le 11 Mai 1762, marié à *N.... Hay de Netumieres*; — 2. & JEANNE-PAULINE DE CORNULIER, mariée en Février 1771, à *Daniel-Henri-Louis-Philippe-Auguſte Mallier-de-Chaſſonville*, héritier principal & noble, ci-devant Officier de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne. *Voyez* MALLIER.

Ce fut en faveur de CLAUDE DE CORNULIER, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, que les Terres & Seigneuries de *Châteaufremont*, *Vair*, *Chaffaut*, *Anets* & *Tavenieres*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Châteaufremont*, par Lettres du mois de Septembre 1683, enregiſtrées le 17 Septembre 1694. Les armes: *d'azur, à la rencontre de cerf d'or, ſurmontée entre le bois d'une hermine d'argent.*

— CORREA: Maiſon illuſtre de Portugal, fort ancienne, qui commença à Don PAYO-RAMIRES, qui vivoit du tems d'ALPHONSE VI, Roi de Léon, premier Roi de Caſtille, mort en 1108. Elle a eu pluſieurs branches, telles que celles des Châtelains de Tavira, des Seigneurs de Bellas & d'Atouguia, éteintes ou incorporées dans d'autres Maiſons.

Moréri donne la généalogie de celle qui porte le nom de CORREA, dit *du Rio de Janeira*, qui eſt une branche de celle de Farrellaens.

MARTIN DE CORREA DE SA, Capitaine d'Infanterie, étoit fiancé en 1737, à Dona *Anne-Marie de Lancaſtre*, ſa couſine-germaine, & fille de *Jean de Saldanha-Dagama*, Seigneur d'Alcains. Voyez *Moréri*.

— CORROBERT, en Breſſe. Le premier que l'on connoiſſe de ce nom eſt GUICHARD, Seigneur DE CORROBERT, Chevalier, qui fit hommage à AMÉ DE SAVOIE, Seigneur de Baugé & de Breſſe, le jour de Saint-Martin 1272. Il eut de ſa femme dont le nom nous eſt inconnu,

PERRAUD, Seigneur DE CORROBERT, qui épouſa *Iſabelle de Liſieu*, dont ſortirent: — 1, 2 & 3. GUICHARD, AMPHELISE & GUYONNE DE CORROBERT, vivans l'an 1330.

JEAN, Seigneur DE CORROBERT, ARTAUD, Damoiſeau, & JEAN DE CORROBERT, Prieur de Neuville en Breſſe, freres, vivoient l'an 1412.

Ce JEAN, Seigneur DE CORROBERT, épouſa *Louiſe de Saint-Julien*, fille du Seigneur de Saint-Julien en Comté, dont ſortit pour fille unique

MARGUERITE, Dame DE CORROBERT, femme de *Bernard*, Seigneur *du Saix*, fils de *Guichard*, Seigneur du Saix, & de *Guillemette de Dortans*,

ſon épouſe. Il mourut l'an 1454. Les armes : *d'argent, à une fleur de lis d'azur, à la bande de ſable ſur le tout.*

— CORSANT, en Breſſe. Apres la croiſade conclue au Concile de Clermont en 1096, pluſieurs Princes, Seigneurs & Evêques ſe croiſerent. *Berard de Châtillon*, de l'ancienne Maiſon de Châtillon-les-Dombes, Evêque de Mâcon, fut de ce nombre, & entreprit de faire le voyage de la Terre-Sainte en 1120. Entre les Gentilhommes du Mâconnois & de Breſſe, qui le ſuivirent, on trouve ARCHERIC DE CORSANT.

ANDRÉ DE CORSANT, Chevalier, ſon fils, accompagna auſſi AMÉDÉE, II. du nom, premier Comte de Savoie, au voyage qu'il fit en Paleſtine en 1146, & il fut en ſi grande eſtime auprès de ce Prince, qu'en 1147, au ſiége de Ptolémaïde, il lui donna la conduite de ſon armée de mer.

La branche aînée de cette Famille s'eſt éteinte au quatorzieme degré dans PIERRE DE CORSANT, Comte de Bereins & de Banains, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Maréchal de ſes camps & armées, & Bailli de S. A. R. qui eut la Souveraineté de Dombes. Il épouſa le 23 Février 1631, *Françoiſe Andrault de Langeron*, fille de *Philippe*, Seigneur de Minardieres, & de *Charlotte de Cremeaux*, dont il eut : — 1, 2 & 3. JEAN, Comte de Banains; ANNE & CHARLOTTE DE CORSANT.

Il y a eu auſſi la branche des Seigneurs de Montanay, dont étoit auteur PHILIBERT DE CORSANT, Seigneur de Montanay, quatrieme fils d'ANTOINE, Seigneur de Broces, & d'*Antoinette de Meyſeria*. Il épouſa *Louiſe de Crues*, fille de *Renaud*, Ecuyer, & de *Guillemette de Villette-la-Cou*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. CLAUDINE, mariée à *Claude de Sachins*, Seigneur de la Milatiere, fils de *Humbert*, Seigneur dudit lieu, & de *Jacqueline Mareſchal-Loeſe* en 1495; — 3. & JEANNE, femme 1°. de *Claude de Joffrey* ou *Geoffrey*, Seigneur du Tremblay; & 2°. de *François*, Seigneur *de Noblens*, fils de *Humbert*, Seigneur dudit lieu, & de *Henriette de Gorrend.*

LOUIS DE CORSANT, Seigneur de Montanay, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, fut Commandeur de la Muſſe en 1512. Il eut un grand différend avec *Philibert Andrevet*, Seigneur de Corſant, qui, au lieu de ſe ſurnommer *Andrevet*, portoit le nom de *Corſant*, à cauſe qu'il étoit Seigneur de la Terre de *Corſant*; & par Arrêt du Parlement de Chambery du 11 Décembre 1516, il fut dit que chacun garderoit ſon ancien nom, c'eſt-à-dire, *Philibert* celui d'*Andrevet*, & LOUIS celui de CORSANT. Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois croiſettes d'argent.*

Suivant les Tablettes Hiſtoriques de *Chazot-de-Nantigny*, elle portoit : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'or en pal, au 2 & 3 d'or, à 3 bandes de gueules; & ſur le tout d'argent, à la faſce de gueules, chargée de 3 croix d'argent alaiſées.*

—CORSETTO : Famille noble de Palerme, qui a donné un célébre Juriſconſulte dans OCTAVIO CORSETTO, mort à Palerme en 1587; un Juge Suprême de Palerme dans OCTAVIO CORSETTO, mort vers l'an 1682, & un autre Juriſconſulte dans PIERRE CORSETTO, mort à Palerme le 23 Octobre 1643. Il étoit fils du premier, & pere du ſecond. Voyez *Moréri.*

— CORSI. DOMINIQUE-MARIE CORSI, Cardinal, Evêque de Rimini,

Digitized by Google

né en 1637, d'une des plus illuſtres Familles de Florence, après avoir été Clerc de la Chambre Apoſtolique, fut nommé Auditeur de la même Chambre, & créé Cardinal le 2 Septembre 1686, par le Pape INNOCENT XI, qui lui donna le titre de S. Pierre *in monte Aureo*. Il mourut dans ſon diocèſe le 9 Novembre 1697, âgé de 61 ans. *Moréri*, Edition de 1759.

— CORSINI : ancienne & illuſtre Famille de Florence en Toſcane, qui a donné un Pape à l'Egliſe ſous le nom de CLÉMENT XII, dans LAURENT DE CORSINI, Cardinal, Evêque de Freſcati, élevé ſur le S. Siége le 12 Juillet 1730. Il étoit le troiſieme Cardinal de ſon nom, & neveu du Cardinal NÉRÉE CORSINI, mort le 19 Septembre 1678.

Le Bienheureux ANDRÉ CORSINI, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Evêque de Fieſolé, mort en 1373, canoniſé par le Pape URBAIN VIII. en 1629, étoit de cette Famille.

Le Pape CLÉMENT XII. eut, entr'autres, pour freres & ſœurs : — 1. FRANÇOIS-MARIE, Marquis de Corſini, qui ſuit ; — 2. OCTAVIEN, Doyen des Clercs de la Chambre Apoſtolique, mort en 1696 ; — 3 & 4. & deux filles Religieuſes à Florence.

FRANÇOIS-MARIE, Marquis DE CORSINI, frere du Pape CLÉMENT XII, mourut à Rome le 19 Avril 1723. Il laiſſa pour enfans : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. NERÉE-MARIE, né en 1685, nommé Cardinal en 1730 ; — 3. ANNE-MARIE, alliée le 8 Février 1723, avec *François*, Marquis de Bichi, frere du Cardinal *Vincent Bichi*.

BARTHELEMI, Marquis DE CORSINI, Grand-Ecuyer du Grand Duc de Toſcane, appellé à Rome par le Pape CLÉMENT XII. le 17 Juillet 1730, créé Duc de Sainte-Colombe & Prince de Soglio le 23 Juin 1731, a épouſé *Victoire Altoviti*, dont un fils nommé

PHILIPPE, Marquis DE CORSINI, ci-devant Envoyé Extraordinaire du Grand Duc de Toſcane à la Cour de France, & ſon Miniſtre Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, fut pourvu à ſon retour à Florence, de la charge de Capitaine de Cuiraſſiers de la Garde du Grand Duc, & en prit poſſeſſion le 9 Octobre 1725. Il fut créé Prince de Pitigliano par le Pape, ſon grand-oncle, le 23 Juin 1731. Le même jour, la charge de Capitaine d'une des deux Compagnies des Chevaux-Légers de la Garde lui fut donnée, ſur la démiſſion de ſon pere ; & il en fit les fonctions le 28 ſuivant, à la cavalcade faite à l'occaſion de la *haquenée* pour le tribut ordinaire du Royaume de Naples. Il fut fait Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Don CARLOS, Duc de Parme (aujourd'hui Roi d'Eſpagne), au mois de Juin 1732. Il a été marié à Rome le 8 Janvier 1728, avec *Octavie Strozzi*, fille de *Laurent-François Strozzi*, Prince de Forano, & de *Marie-Thérèſe Strozzi*, héritiere de Forano, & en a eu : — 1. N... CORSINI, né à Florence au mois de Novembre 1730 ; — 2. & MARIE-THÉRESE, née à Rome le 30 Septembre 1732. Voyez *Moréri*, derniere édition.

CORTEN : Famille connue dans les Pays-Bas par la généalogie qu'en a fait imprimer *Joſeph-Félix-Antoine-François de Azevedo-Continho-Ybernal*, Chanoine de Notre-Dame de Malines, chez *Jean Jacobs* à Louvain en 1753, avec une deſcription de ladite Egliſe, dont ceux de cette Famille

ſont patrons-laïcs des Canonicats, enſemble toutes les inſcriptions ſépulcrales, blaſons, &c.

LAURENT-HENRI CORTEN, fils de ROMBOUT, & d'*Anne-Marie Van-Thuynen*, petit-fils de ROMBOUT CORTEN, Gruyer du Comté de Flandre, & de *Marie-Joſſine-Guillelmine Bayart*, s'eſt marié à *Jeanne-Joſſine-Iſabelle*, Baronne *de Thulden*, fille unique de *Jean-Florent*, & d'*Elſarde-Chriſtine Vander-Gracht*, dont il a pris le nom, & écartele de ſes armes, par Lettres-Patentes du 10 Mai 1720. Il en a eu

JOSEPH-EMMANUEL-FRANÇOIS CORTEN, Baron de Thulden, de Rumodorp & d'Overwinde, marié à *Anne-Lucrèce du Jardin*, dont,

MARIE-ISABELLE CORTEN, mariée à *François-Joſeph de Crane*, fils de *Jacques*, & de *Louiſe-Natalie Van-Schoone*, dont pluſieurs enfans. Les armes: *de ſinople, à ſix beſans d'argent, 3, 2 & 1.* Deviſe: *Cort en Goet.*

—CORTESI: Nobleſſe diſtinguée, originaire de Pavie, qui ſe tranſporta à San-Geminiano, petit bourg de la Toſcane. ANTOINE CORTESI, marié à une Dame de Florence de la Famille des *Aldrovandi*, en eut trois fils: ALEXANDRE CORTESI, Secrétaire des Brefs & Nonce Apoſtolique; LACTANCE & PAUL, tous gens de lettres, comme leur pere.

PAUL CORTESI eut de grandes liaiſons avec les Papes ALEXANDRE VI, PIE III. & JULES II. Il fut Secrétaire Apoſtolique ſous ALEXANDRE VI. & ſous PIE III, enſuite Protonotaire, & nommé à l'Evêché d'Urbin. Il mourut en 1510, âgé de 45 ans. C'étoit un des beaux eſprits de ſon tems. Voyez *Moréri.*

CORTEZ. Les Marquis de Cortez ſont ſortis de LEONEL, fils naturel de CHARLES II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, de la branche des Comtes d'Evreux. Ils ont fini à PIERRE, III. du nom, Marquis DE CORTEZ, qui quitta le parti de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, pour ſuivre celui de l'Empereur CHARLES V. Il ne laiſſa qu'une fille, GELONINE, Marquiſe DE CORTEZ, mariée deux fois, & morte ſans avoir eu d'enfans. Les armes: *écartelé, au 1 & 4* DE NAVARRE; *au 2 & 3* D'EVREUX, *au bâton d'argent mis en barre, brochant ſur le tout.*

— COS-DE-LA-HITTE, en Gaſcogne, au Comté d'Armagnac: ancienne Famille noble, nommée dans quelques titres *la Fitte*, & dans d'autres, *la Hitte.* M. *de Thou* dit *la Fitte*, Lieutenant pour le Roi & ſon Commandant au-delà des Monts: *Coſcius* écrit *de la Pitta & de la Hitta.* Les Seigneurs de ce nom ont poſſédé les Terres de *la Fitte* & de *la Hitte* en même tems; la premiere, qui reçut ſes coutumes d'ODET DU COS en 1230, ſuivant un extrait en forme communiqué, fut vendue en 1660 par FRANÇOIS DU COS, Seigneur de la Hitte, la Mothe, Cadours & autres places, & eſt préſentement poſſédée par M. *de Bojat*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; la ſeconde l'a été en 1734, à M. *de Fleuriau*, ancien Capitaine d'Infanterie, par JOSEPH-MARIE DU COS, Comte de la Hitte & de Montaut, premier Baron du Fezenſac & de l'Armagnac, chef aujourd'hui du nom & des armes de DU COS-DE-LA-HITTE.

Cette Famille eſt connue par les preuves de JEAN-PHILIPPE DU COS, reçu Chevalier de Malte en 1607, & par celles de JOSEPH DU COS, reçu

Digitized by Google

en 1700; ces preuves nous ont été communiquées. Pluſieurs titres qui y ſont mentionnés, font voir non-ſeulement le mérite perſonnel & les ſervices conſidérables que pluſieurs de ce nom ont rendus à l'Etat, mais encore les emplois illuſtres dont ils ont été honorés.

Un ODET DU COS, Seigneur DE LA HITTE, fut Gouverneur du château d'Auſch en 1400.

LOUIS XII. accorda le 9 Novembre 1506, à GUILLAUME DU COS, Seigneur de la Hitte, Montbrun, Châteauneuf, *&c.* Gentilhomme de ſa Chambre, des proviſions de Capitaine, Garde & Gouverneur de la ville de Gênes. Il eut pour fils,

ODET DU COS-DE-LA-HITTE, qui rendit hommage le 12 Mai 1521, à *Charles*, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte d'Armagnac, *&c.* pour raiſon des deux parties de la Seigneurie de la Hitte.

JACQUES DU COS, I. du nom, fils d'ODET, donna le 8 Mai 1540, au Sénéchal d'Armagnac, Commiſſaire député pour le Roi, le dénombrement de la Seigneurie moyenne & baſſe de la Hitte, & autres biens nobles qu'il poſſédoit dans le Comté de Fezenſac. Il épouſa *Agnès de Montlezun*, fille de *Gaillard de Montlezun*, Seigneur de Baſenne, *&c.* De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

JACQUES DU COS, II. du nom, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III, par brevet du 18 Janvier 1582, ſon Lieutenant-Général au Gouvernement de Saluces du 31 Mai 1585, Chevalier de ſon Ordre, & Commandeur pour ſon ſervice au-delà des Monts. La Famille conſerve vingt-deux lettres des Rois HENRI III. & HENRI IV. depuis le 16 Octobre 1582, juſqu'au 3 Juillet 1600, écrites à JACQUES DU COS, II. du nom, dans leſquelles ces deux Princes lui parlent du Marquiſat de *Saluces*, & le remercient du ſoin qu'il prend à la conſervation de ce Marquiſat. Il fut encore Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes de leurs Ordonnances, & eut de ſon mariage avec *Françoiſe de Salane*, pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. & JEAN-PHILIPPE DU COS, qui fut reçu dans l'Ordre de Malte en 1607. Son pere, par ſon teſtament du 19 Juin 1602, lui laiſſa ſa légitime, & il poſſeda la Commanderie de Reyſſac, & mourut étant à la veille d'être Grand-Prieur de S. Gilles.

BERTRAND DU COS épouſa en 1602, *Marie de Gautier*, & il inſtitua par ſon teſtament du 2 Septembre 1625, pour ſon héritier univerſel & général, ſon fils aîné. De ſon mariage naquirent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS DU COS, Seigneur de Beſſens, qui eſt nommé dans le contrat de mariage de ſon frere, comme fondé de procuration par *Marie de Gautier*, leur mere, pour aſſiſter audit mariage.

JACQUES DU COS, Seigneur de la Hitte & de la Mothe, épouſa en 1631, *Marie de Cantelou*, fille de *Pierre de Cantelou*, Seigneur de Saint-Criq, & de *Giraude de Foiſſin*. Il en eut pour fils aîné,

JEAN-FRANÇOIS DU COS-DE-LA-HITTE, marié en 1662, à *Marguerite de Cheverry*, dont il eut: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JOSEPH, reçu Chevalier de Juſtice dans l'Ordre de Malte en 1700, & mort en 1704,

en finiſſant ſes caravannes ; — 3. FRANÇOIS DU COS-*de-la-Hitte-Saint-Martin* ; — 4. & ANNE-DU-COS-*de-la-Hitte*, mariée avec *N... de la Guye*, Seigneur de Calès en Querci.

CHARLES DU COS-DE-LA-HITTE, épouſa *Marie de la Bonne*, de laquelle il a eu pour fils unique,

JOSEPH-MARIE DU COS, Comte de la Hitte & de Montaut, premier Baron du Fezenſac & de l'Armagnac, chef du nom & armes de ſa Maiſon, qui a ſervi dans le Régiment de Richelieu, qu'il a quitté en 1732, & a fait les campagnes de 1734 & 1735 avec M. le Maréchal *de Belle-Iſle*. Il a épouſé en 1759, *Marie-Françoiſe Dionis*, fille de feu *N... Dionis*, Doyen des Notaires de Paris & des Secrétaires du Roi du Grand College, & n'en a point d'enfans.

De cette ancienne Famille il en ſubſiſte quelques branches diſperſées en Gaſcogne. Ses alliances ſont, entr'autres, avec *Magnaut*, *Montaigu*, *Béon-du-Maſſis*, *la Tour-Saint-Paulet*, *la Lanne*, *la Pallu*, *Cheverry*, *Dufort*, *la Rochefoucauld*, Baron de Montendre & de Montguyon, *Gontaut-Cabreres*, *Gontaut-Rouſſillon*, *la Barthe-Giſcaro*, *Beaucaire*, *Polaſtron*, &c. Les armes : *d'azur, à une épée d'argent, la poignée d'or poſée en bande, la pointe en haut, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef & l'autre en pointe.*

— COSCIA. NICOLAS COSCIA, Cardinal de l'Ordre des Cardinaux-Prêtres, mourut à Naples, âgé de 73 ans & 14 jours. Le Pape BENOÎT XIII. l'avoit créé Cardinal en 1725, après avoir poſſédé dans le plus haut degré la faveur de ce Pontife. A ſon décès, il fut chargé, ſous le Pontificat de CLÉMENT XII, de diverſes accuſations, & empriſonné au château S. Ange, où il reſta pendant plus de ſept ans. Il fut élargi pendant le Conclave, & l'on ſçait les bontés dont le feu Pontife l'a honoré. Cette Eminence poſſédoit des Bénéfices très-conſidérables dans le Royaume, & a laiſſé de grandes richeſſes. Voyez *Moréri*.

— COSLART ou COSSART-DESPIÉS : Famille noble, originaire de Liége, établie en Picardie il y a plus de 300 ans. Depuis 1582, elle a donné des Officiers Généraux qui ont ſervi dans les armées & ſervent encore avec diſtinction. C'eſt ce qu'on va voir par ce Mémoire généalogique & hiſtorique qui nous a été remis pour être imprimé.

I. JEAN DE COSLART ou COSSART, Gentilhomme Liégeois de la même Famille qu'un VATHIEU DE COSLART ou COSSART, Chevalier, lequel en 1308, 1318 & 1319, fit pluſieurs chartes au Monaſtere de Saint-Tron au pays de Liége, qui s'y trouvent encore. Il vint en 1450 demander de l'emploi dans une des quinze Compagnies de Gentilshommes que le Roi CHARLES VII. créa en 1447. Ce Monarque, dans l'inſtitution de ces Compagnies, déclara qu'on n'y ſeroit reçu qu'après avoir fait des preuves de Nobleſſe. JEAN DE COSLART épouſa vers l'an 1456, *Catherine de Villepoix*, veuve de *Raoul de Soyecourt*, Ecuyer, & fille de *Colart de Villepoix*, Ecuyer, & de *Marie d'Encre*. Après la mort de ſes pere & mere, arrivée en 1464, elle partagea leur ſucceſſion avec *Collaye de Villepoix*, ſa ſœur, mariée à *Guillaume de Picheleu*, Ecuyer, dont elle n'eut point

Digitized by Google

d'enfans, & *Catherine de Villepoix*, femme de JEAN DE COSSART, recueillit toute la ſucceſſion de *Colart de Villepoix*, & de *Marie d'Encre*, ſes pere & mere, conſiſtante dans les Terres d'Omecourt, Epeaux, Boſthiaux & Saint-Denicourt en Picardie, de Laudencourt, Fontaine, la Vagant, Beaufrêne & le Veneur en Normandie, toutes Terres encore poſſédées aujourd'hui par MM. *de Coſſart-Deſpiés*. JEAN DE COSSART n'eut de ſon mariage que FRANÇOIS, qui ſuit.

II. FRANÇOIS DE COSSART, Ecuyer, & homme-d'armes de la Compagnie de Piennes, puis Capitaine des villes & château de Ham & de Peronne (titre qu'on donnoit alors aux Gouverneurs), mourut en 1529. Il avoit épouſé vers l'an 1490, *Roſe de Bouracher*, Dame de Saint-Pierre-ès-champs & Deſpiés, ce qui le fit nommer COSSART-DESPIÉS, pour le diſtinguer de ſon pere. Son fils porta le nom de *Deſpiés*, & ſes deſcendans l'ont toujours porté depuis, quoiqu'ils en ayent vendu la Terre, excepté dans les actes où ils ont conſervé le nom de *Coſſart*, Seigneur de Deſpiés, *&c.* Il eut de ſon mariage : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. & ANNE, morte ſans alliance.

III. NICOLAS DE COSSART-DESPIÉS, ſervit le Roi; mais on ne ſçait pas en quelle qualité. Il mourut Commandant à Gravelines en 1555, laiſſant de *Marie de la Raye*, fille de *Jean de la Raye*, Ecuyer, Seigneur des Monts, qu'il avoit épouſée vers l'an 1530 : — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, tué au ſiége de Gournay en Bray le 6 Septembre 1589. Il eſt dit dans les Annales de cette ville, qu'entre les gens les plus diſtingués qui périrent à l'aſſaut, le Capitaine *de Coſſart* fut du nombre, & qu'il fut fort regretté par le Duc *de Mayenne*; — 3. CHRISTOPHE, Capitaine de 200 hommes de pied au Régiment de Verluſſon qu'il commandoit comme plus ancien. Il épouſa en 1586, *Benjamine de Caſtello*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, Seigneur de Juſſeye. Il fut enterré à Saint-Maixent en Poitou, comme on le voit par ſon teſtament, & il ne laiſſa qu'un fils nommé LOUIS, mort âgé de 7 ans; — 4. & LÉON, tué le 7 Avril 1582, étant Capitaine de 200 hommes de pied, comme il eſt conſtaté par une lettre de M. *de la Rochepot*, écrite d'Anvers le 8 du même mois, par laquelle il annonce à ADRIEN DE COSSART-DESPIÉS, ſon frere, cette mort, & que le Duc d'Alençon le regrette fort.

IV. ADRIEN DE COSSART-DESPIÉS, qualifié dans tous les actes de *Noble & Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Gouverneur de Gournay, y commanda pendant les troubles. Il avoit été ci-devant Lieutenant des Gardes, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, frere unique du Roi. Il commença ſes ſervices dans l'Infanterie, & le 22 Août 1577, ſe jetta dans Soubiſe avec ſa Compagnie de 200 hommes de pied, comme il réſulte d'un ordre en parchemin qui fait l'éloge de ſon courage & de ſa capacité, ſigné par CHARLES, Duc de Lorraine & de Mayenne. Il fut pourvu le 8 Mars 1582, de la charge de Meſtre-de-camp d'un Régiment de pied au ſervice du Duc d'Alençon. Ce Prince loua beaucoup ſon courage & les ſervices qu'il lui rendit au ſiége de Cambray. Le 12 Août de la même année, il lui donna le

commandement d'un autre Régiment de dix Enſeignes, vacant par la mort de *Jacques de Vienne*, & le chargea avec ce corps de troupes de commander à Bruges. Il y reçut pluſieurs lettres de Généraux ennemis, au ſujet de l'échange des priſonniers faits ſur eux, & ſur le deſſus de ces lettres étoit écrit : *à Monſieur Deſpiés, Colonel des François à Bruges.* Cinq ou ſix lettres que lui écrivit auſſi le Duc d'Alençon, ſont terminées par *je ſuis votre bon ami à vous ſervir.* Signé, *FRANÇOIS.* HENRI III, en Juillet 1584, pour récompenſe de ſes ſervices, lui accorda les droits ſeigneuriaux de la Terre de *Marcilly*, relevante de ſa Terre de Suſanne. Le 6 Juillet 1589, HENRI D'ORLÉANS lui envoya quatre commiſſions de Capitaine de 200 hommes de pied chacune, pour en faire la levée, & il marquoit dans ſa lettre qu'il ſera peut-être quelque difficulté *ſur ce qu'il ne lui envoye argent, comme il n'eſt que trop juſte, mais que le Roi en eſt fort court ; que c'eſt un ſervice qu'il lui rendra, & dont il partagera la reconnnoiſſance en ſon particulier.* Cette lettre finit par *je ſuis votre bon ami à vous ſervir.* Signé *HENRI D'ORLÉANS.* Son fils, ANTOINE DE COSSART, dont il ſera parlé ci-après, fit la levée d'une de ces Compagnies. Le 4 Septembre 1589, le Duc de Mayenne vint aſſiéger la ville de Gournay, défendue par ADRIEN DE COSSART, qui en étoit Gouverneur. Il y fut inveſti, la place fut battue le même jour, la brêche faite le 5, & le Duc força COSSART de ſe rendre : ce qu'il refuſa. Gournay fut emporté d'aſſaut le 6, le Gouverneur avec ſa garniſon perça la circonvallation & ſe retira dans ſon château, d'où il alla joindre l'armée du Roi. Le Duc, pour le punir, fit raſer ſon château de Laudencourt, dit le P. *Daniel*, Hiſt. de France, *Tome XI*, année 1599, *p. 535 ;* mais HENRI IV, en reconnoiſſance de ſes ſervices ſignalés, lui accorda le 11 Septembre 1591, une penſion de 400 écus, & la jouiſſance de pluſieurs Terres des Rebelles. Il avoit épouſé vers l'an 1560, *Barbe de Piel*, dont pour fils unique,

V. ANTOINE DE COSSART-DESPIÉS, qui le 22 Février 1586, reçut de M. *de Bonnivel*, Seigneur de Crevecœur, l'Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes que le Roi venoit de lui accorder. En 1589 il leva, comme on l'a dit ci-deſſus, une des quatre Compagnies de Gens de pied dont les Commiſſions avoient été envoyées à ſon pere ; & en 1622, il fut nommé Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal *de Chaulnes.* Il mourut en 1638, Lieutenant-Général des armées du Roi, & avoit épouſé le 13 Avril 1603, *Marguerite de Carvoiſin*, fille de *Jean*, Seigneur d'Achy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Marguerite de l'Iſle-Mariveaux*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. MARIE, qui fut pendant 50 ans Abbeſſe de Fervaques à Saint-Quentin, diocèſe de Noyon ; — 3. & LOUISE, mariée à *Robert de Forceville*, Baron de Merlimont.

VI. CHARLES DE COSSART, titré Marquis Deſpiés dans ſes pouvoirs de Lieutenant-Général, étoit Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſiége de Bourgbourg en 1645. Dans la commiſſion de Capitaine de Chevaux-Legers, il eſt dit qu'il emporta les dehors de cette Place en combattant main à main contre les ennemis ; qu'il y reçut de grieves bleſ-

ſures

Digitized by Google

ſures dont il reſta eſtropié d'un bras ; il fut enſuite Sergent de bataille ; le Roi en 1649, lui donna un Régiment de Cavalerie qu'il conſerva étant Maréchal-de-camp & Lieutenant-Général. Après ſa mort, S. M. en fit ſon Régiment. En ſa qualité de plus ancien Meſtre-de-camp, il commanda la Cavalerie dans le Luxembourg, & battit celle des Eſpagnols à la bataille de Réthel : ce qui eſt marqué dans les Faſtes de LOUIS XIV. par le Pere *Daniel*, *Tom. XVI*, *page 54*, le 16 Décembre 1650. La même année il augmenta, à ſes dépens, ſon Régiment de quatre Compagnies, paya les quartiers d'hiver des Régimens de Holleu & de Ravenel, ſomme encore dûe à MM. *Deſpiés*, comme il ſe voit par les billets ſignés de *Jannin de Caſtille*. En 1654, le 23 Juillet, le Marquis Deſpiés commandoit une colonne à l'attaque des lignes d'Arras, faite par le Maréchal *de Turenne*. Il fut créé Lieutenant-Général en 1655, & pendant l'hiver de cette année à 1656, il commanda l'armée du Roi ſur la frontiere en l'abſence du Maréchal *de la Ferté*, ce qui eſt prouvé par des Lettres dont Sa Majeſté l'honora pour pluſieurs opérations de guerre. Au commencement de la campagne de 1656, il eut ordre de M. *le Tellier*, diſent les Mémoires de *Puyſégur*, de marcher ſur Valenciennes pour en faire le ſiége ; & le 12 Juillet de la même année il fut enlevé par une mine, porté mort dans ſa tente, où ſon corps fut embaumé pour être enterré dans ſes Terres : mais Don JEAN D'AUTRICHE ayant forcé les lignes le 16, le corps du Marquis *Deſpiés* reſta dans ſa tente, & le Prince de Condé qui l'eſtimoit, envoya par un Trompette ſon cœur à Omecourt, avec une Lettre de condoléance à Madame ſa mere. MM. *Deſpiés* ont le procès-verbal qui conſtate cette mort, ſigné par *Robert Cavelart*, Ecuyer, Seigneur de Ligniere, l'un de ſes Pages ; *Duvaque*, Prêtre & ſon Aumônier ; d'*Everloy*, ſon Ecuyer, & autres de ſa maiſon. Il avoit épouſé le 29 Mai 1643, *Marguerite Pâquier*, fille de *Florent Pâquier*, Seigneur de Vallegrand, Procureur-Général du Grand-Conſeil, & de *Marguerite de Chauvelin*, dont il eut : — 1. FLORENT, qui ſuit ; — 2. & MARGUERITE, mariée à *Nicolas de Fuſſey*, Baron de Meneſſerre & de Meley.

VII. FLORENT DE COSSART, Marquis Deſpiés, naquit boiteux, & épouſa le 8 Septembre 1669, *Catherine Chevret*, fille unique de *Guillaume Chevret*, Ecuyer, Seigneur de Baillon, & de *Marguerite Ophelin-de-la-Chapelle*. Après dix-neuf ans de mariage, honteux d'être le premier de ſa race qui n'eût point ſervi, il demanda à lever une Compagnie de Cavalerie. Sa commiſſion fut expédiée au titre de Marquis Deſpiés en 1688. Son fils aîné fut Cornette de ſa Compagnie, & tué au ſiége de Charleroi, quelques années après ſon pere, lequel fut auſſi tué au ſiége d'Ath au mois de Juin 1697. Il laiſſa : — 1. LOUIS-VESPASIEN, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, dit *le Chevalier Deſpiés*, Lieutenant-Colonel au Régiment de Vaudrey, Cavalerie ; — 3. JEAN-NICOLAS, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, auſſi mort ſans poſtérité ; — 5. & MARGUERITE, reçue en 1686, ſur ſes preuves de nobleſſe faites, à Saint-Cyr, morte Religieuſe à l'Abbaye de Fervaques, à Saint-Quentin, diocèſe de Noyon.

VIII. LOUIS-VESPASIEN DE COSSART, Marquis Deſpiés, fut Capitaine de la Compagnie que ſon pere avoit levée au Régiment de Biſſy. Ce Régiment fut réformé à la ſuite du Régiment de Rohan-Prince, & il fut obligé de quitter le Service en 1703, à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de Fleurus. Il épouſa en 1700, *Anne de Lâtre*, Dame de Braſſy, dont : — 1. LOUIS-VESPASIEN, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-GABRIEL, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. JOSEPH, mort en 1721 ; — 4. CHARLES-LOUIS, marié à *Théreſe d'Allonville*, mort ſans poſtérité en 1757 ; — 5. LOUISE-ELISABETH, morte en 1724, Fille-d'honneur de Mademoiſelle de Charolois ; — 6. & MARIE-ANNE, morte fille en 1732.

IX. LOUIS-VESPASIEN DE COSSART, II. du nom, Marquis Deſpiés, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Commandant de bataillon au Régiment des Gardes-Françoiſes, eſt entré d'abord au Service en 1719, en qualité de Mouſquetaire du Roi de ſa premiere Compagnie, a été Capitaine réformé dans le Régiment du Roi en 1723, a paſſé dans les Gardes-Françoiſes en 1727, s'eſt trouvé au ſiége de Philisbourg en 1734, à la bataille Dettingue en 1743, après laquelle il fut fait Lieutenant de Grenadiers, & Capitaine en 1744. En cette qualité il s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, Raucoux & Lawfeldt, & à différens autres ſiéges & affaires juſqu'à la paix de 1748. Il a fait les campagnes de 1757, 1758 & 1759, en qualité de Capitaine de Grenadiers ; en 1760, 1761 & 1762, il fut Commandant d'un des bataillons des Gardes, & le Maréchal *de Broglie*, après le ſiége de Marbourg en 1760, lui donna le Commandement de cette Place, qu'il conſerva par ſa bonne contenance & ſon courage ; car le Prince Héréditaire *de Brunſwick*, après la défaite du corps que commandoit M. *de Claubuis*, comptant emporter Marbourg, fut contraint d'abandonner ſon entrepriſe. Le Marquis *Deſpiés* fut encore employé en 1761 à Minden, où il n'a pas moins ſervi utilement, tant par les convois qu'il fit alors paſſer à l'armée, que par les nouvelles qu'il donna des ennemis, & la fermeté qu'il fit paroître lorſque le Prince *Ferdinand de Brunſwick* canonna Minden. Il a fait enfin la campagne de 1762, à la Réſerve de M. le Prince *de Condé*, & s'eſt trouvé à toutes les affaires qui ſe ſont données. Il a épouſé en 1741, *Marie-Geneviéve Beraud*, dont il n'a point d'enfans.

IX. JEAN-BATISTE-GABRIEL DE COSSART, Comte Deſpiés, ſecond fils de LOUIS-VESPASIEN, I. du nom, & d'*Anne de Lâtre*, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur de Sainte-Menehould, eſt entré Page de la Chambre du Roi le premier Janvier 1719 ; dans ſon Régiment d'Infanterie en 1721 ; a eu le 15 Mars 1723, Commiſſion de Capitaine réformé dans le Régiment de Cavalerie de Sa Majeſté ; a paſſé enſuite en pied dans le Régiment de Cavalerie de la Ferronnaye, & y a fait les campagnes d'Italie de 1733, 1734 & 1735 ; celle de 1742, en Bohême, dans l'Etat-Major général ; celle de 1743, en Baviere ; celle de 1744, en Piémont ; celle de 1745, ſur le Rhin ; celle de 1746, en Flandre, où il fit les fonctions de Maréchal-général-des-logis de la Cavalerie dans l'armée de M. le Prince *de Conty*. Il quitta l'Etat-Major général, fit la campagne d'Alſace en 1747,

Digitized by Google

celle de 1748 avec ſon Régiment, où il fut fait Brigadier des Armées du Roi; fit en cette qualité les campagnes de 1757, 1758, 1759, 1760, 1761; & en 1762, il a été fait Maréchal-de-camp à l'armée d'Allemagne. Dans ces 18 campagnes, il s'eſt trouvé à 11 batailles, 5 ſiéges, & à plus de 30 affaires, où dans 7 il commandoit des corps depuis 1500 juſqu'à 8000 hommes. La Gazette de France a rapporté les avantages qu'il a eu pluſieurs fois ſur l'ennemi, ce qui eſt conſtaté 1°. dans ſon brevet de Maréchal-de-camp, dont le grade lui avoit été promis par le Maréchal *de Belle-Iſle* après la bataille de Creivelt; 2°. par deux Lettres de ce Miniſtre après la campagne de 1760; 3°. & par deux autres Lettres du Duc *de Choiſeul*, en 1761. Dans l'une il lui promet le Cordon rouge quand le Roi aura rempli deux engagemens; dans la ſeconde, il lui témoigne la ſatisfaction que Sa Majeſté a eu de ſes ſervices dans les affaires du 5, 7 & 9 Novembre de la même campagne, dans leſquelles ce Genéral eut trois avantages ſur l'ennemi.

Dans la campagne de 1762, le Comte Deſpiés, après l'affaire de Grebencheſteh, eut le commandement d'un corps de 15 bataillons & de 12 eſcadrons; il vint au ſecours de M. le Prince XAVIER le 23 Juillet ſans aucun ordre, & ſe trouvant campé intermédiairement entre ce Prince & l'armée, il contraignit les ennemis à repaſſer la Fulde, & dès ce moment il reſta avec le corps d'armée qu'il commandoit, campé à Lutterberg juſqu'au départ de l'armée des environs de Caſſel. Il rentra enſuite en ligne à Fulde le 22 Août; & le 25 du même mois, quand toute l'armée eut décampé, le Comte Deſpiés fut de nouveau détaché pour eſcorter l'artillerie, les équipages & les vivres, & fut fait Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762. En conſidération de tous ces importans ſervices, le Roi l'a honoré du Cordon rouge, & il eſt Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis le 11 Avril 1770. Il a épouſé 1°. en 1756, *Marie-Geneviéve de Chambon*, fille de *Pierre*, Marquis d'Arbouville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Scheleſtadt, & de *Marie-Anne-Françoiſe de Montmorin*; & 2°. le 3 Mars 1761, *Juſtine-Emilie de Vion*, fille de *Jean-Philippe-François*, Marquis de Gaillon, Meſtre-de-camp de Cavalerie, & ci-devant Exempt des Gardes-du-corps du Roi, & de *Marie-Catherine Degars*. Il n'a point d'enfans de ces deux mariages.

SECONDE BRANCHE.

VIII. JEAN-NICOLAS DE COSSART-DESPIÉS, troiſieme fils de FLORENT, Marquis Deſpiés, & de *Catherine Chevret*, a ſervi pendant 40 ans, a été fait Chevalier de Saint-Louis, & penſionné du Roi. Il fut eſtropié d'une main à la bataille de Malplaquet, & depuis reçut un coup de feu à travers la cuiſſe, en attaquant, par ordre de la Cour, des Contrebandiers retranchés dans le cimetiere de Savignies, près Beauvais. Il épouſa en 1719, *Marie de la Richardie-Duvernay*, dont: — 1. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE-CHRISTOPHE, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 3, 4 & 5. trois filles, l'aînée Prieure de l'Abbaye royale de

Saint-Paul; la ſeconde, Sous-prieure de la même Abbaye; & la troiſieme, ſimple Religieuſe aux Urſulines du Mans.

IX. CHRISTOPHE DE COSSART, Vicomte Deſpiés, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Royal-Pologne, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé au mois de Mars 1769, *Théreſe-Eliſabeth de Gaudechard*, fille de *Jean de Gaudechard*, Chevalier, Seigneur de Boutancourt. De ce mariage il n'y a en 1772 que deux filles.

IX. JEAN-BATISTE-CHRISTOPHE DE COSSART, Baron Deſpiés, frere du précédent, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Royal-Lorraine, & Chevalier de Saint-Louis, a été bleſſé d'un coup de feu à la cuiſſe à la bataille de Creivelt le 23 Juin 1758, dont il eſt demeuré eſtropié. Il a fait toutes les campagnes dernieres en qualité de Cornette & de Lieutenant des Carabiniers, & a épouſé en 1764, *Marie Duguet*, dont il a JEAN-BATISTE-LOUIS-VESPASIEN DE COSSART-DESPIÉS, né le premier Septembre 1765. Les armes : *de gueules, à la croix ancrée d'or, chargée de 5 ancres d'azur.*

— COSNE : Famille originaire du Dauphiné, établie en Beauce.

MARTIAL DE COSNE, Damoiſeau, Seigneur de Cleſme en Dauphiné, fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Geoffroi de Bouillon*, & y mourut en 1095.

JOSSERAN DE COSNE, deſcendu de MARTIAL au VIIIe degré, eſt qualifié Damoiſeau, Seigneur de Cleſme & de la Cour de Coſne, dans la foi & hommage qu'il rendit à CHARLES DE FRANCE, premier Dauphin de Viennois, le 3 Mai 1358. Il teſta en 1371, & fut le triſayeul d'ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE DE COSNE, Ecuyer, quitta le Dauphiné, & vint s'établir dans le Dunois, où il fut Seigneur de Lux, Paroiſſe de Viabon. Il épouſa par contrat (devant *Jean Pean*, Clerc ſous le Tabellion de Fremay-le-Comte) le 2 Avril 1460, *Georgette Duport*, dont : — 1. JACQUES, mari de *Mathurine de Chartres*, mere de N.... DE COSNE, femme le 7 Septembre 1506, de *Gaſpard de Gaillons*, Ecuyer, Seigneur de Lany; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. CATHERINE, femme de *Jean de Franville*, Ecuyer, Seigneur de Valieres; — 4. & GUILLONETTE, morte ſans alliance.

CHARLES DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Leve & du Houſſay, épouſa *Etiennette le Maréchal*, dont il eut

PASQUIER DE COSNE, Ecuyer, Seigneur du Houſſay & de Chavernay, Paroiſſe de Montainville, qui épouſa par contrat (préſent *Goſſuard*, Notaire) le 14 Mai 1536, *Luce de Chartres*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Cherville, & d'*Ambroiſine de Harville*, dont, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CHARLES, qui a continué la branche des Seigneurs du Houſſay, rapportée après la poſtérité de ſon frere.

JEAN DE COSNE, Ecuyer, Seigneur du Houſſay & de Chavernay, épouſa 1°. (pardevant *Harault*, Notaire) le 4 Avril 1564, *Claude de Villereau*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers & de Languedoue, & d'*Anne* (aliàs) *Renée de Harcheville*; & 2°. *Marguerite de Jouan*,

Digitized by

fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jonvilliers, & de *Françoiſe de Villereau*, de laquelle il n'eut que PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DE COSNE, Seigneur du Meſnil & de Verde, épouſa *Anne de Maubert*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vaugirault & de la Coſte, & de *Rachel de Geſnes*, dont il eut

PIERRE DE COSNE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, Verde & la Bletterie, marié 1°. le 27 Décembre 1651, à *Rachel de Maubert*, fille de *Batiſte*, Ecuyer, & de *Suſanne de Bonpaillart*, Dame de Godin; & 2°. à *Anne Barin*, fille de *Théodore*, & de *Marie Maillart*, deſquelles il a laiſſé des enfans. Du premier lit vinrent, entr'autres, ſçavoir: — 1. JACQUES DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui n'eut point d'enfans de *Marie le Barillet-de-Douine*, ſa premiere femme. Il ſe remaria le 14 Avril 1605, à *Iſabeau de Chambray*, dont: — (A) DANIEL, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, marié le 4 Juin 1636, à *Eliſabeth d'Illiers*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Biganet, & de *Suſanne des Radrets*, dont ſont iſſus dix-ſept enfans, entr'autres, CHARLES, HENRI, LOUIS, MARIE, *&c.* — (B) & MARIE, femme de *Louis Bounart*, Ecuyer, Seigneur de Lionville & de Limiers, dont des enfans; — 2. JOSUÉ DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Pomonville, mari de *Sara de Maillot*, mere de JACQUES, Seigneur de Pomonville, qui de ſa premiere femme, *N... de Harville*, eut des enfans, & que *N... de Hallot*, ſa ſeconde femme, rendit pere de PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Pomonville, mari de *Catherine Hué-d'Arleville*; — 3. PHILIPPE DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Montmereaut, que *Marie de Saint-Meſmin-de-la-Gamvre* rendit pere de PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur d'Eſpiné, marié à *Marie Dauſſy-des-Coutures*, & d'ANNE, femme, par contrat (devant *Nollet*, Notaire à Châteauneuf en Thimeraye) du 15 Avril 1605, de *Philippe de Villereau*, Ecuyer, Seigneur de Juranville, dont des enfans; — 4. ANNE DE COSNE, femme ſans enfans d'*Iſaac de Marolles*, Ecuyer, Seigneur de Valieres; — 5. & MARIE DE COSNE, qui fut mariée & eut des enfans.

CHARLES DE COSNE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Houſſay, épouſa 1°. *Louiſe de Perouſſin*; 2°. *Marie de Maréchal*; & 3°. *Lucrèce de Feſques*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny-la-Folie & Moutiers. Du premier lit naquirent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *Jacques Laumoſnier*, Ecuyer, Seigneur de Pareau; — 3. & RENÉE, femme de *Gabriel de Seruſy*, Ecuyer, Seigneur de Cernay; du ſecond vint: — 4. LOUP, marié à la fille du Seigneur *de Secouray*; & du troiſieme ſortirent: — 5. FRANÇOIS, marié le 10 Juillet 1625, à *Hélene de Fillemain*, qui le rendit pere de CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Louraſville, allié le 29 Mars 1656, à *Anne Heurier*, qui étant veuve, obtint ſouffrance le 10 Juillet 1666, pour CHARLES-ANNE-MARIE, HÉLENE-FRANÇOISE-ELISABETH, & MARGUERITE, ſes enfans mineurs; — 6. LUCRÉCE, femme 1°. de *Loup de la Foreſt*, Ecuyer; 2°. de *N... de Chambray*, Seigneur de Perteau; 3°. de *Jacques Ducheſne*, Ecuyer; &

4°. de *François de Champron*, Ecuyer, Seigneur de la Hitiere & de Souville; — 7. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Chesnelong*, Ecuyer, Seigneur de Pomay; — 8. & MARGUERITE DE COSNE, femme de *René Moreau*, Ecuyer, Seigneur d'Erville.

PIERRE DE COSNE, Ecuyer, Seigneur du Hainay, épousa le 5 Octobre 1629, *Françoise de Couture*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & MARIE, femme de *François de Viorne*, Ecuyer, Seigneur de Harcourt.

FRANÇOIS DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Rouvray, épousa le 13 Février 1658, *Charlotte de Reviers*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Souzy, & d'*Anne de Fesques-de-la-Folie-Herbaud.*

Cette Famille subsiste dans N... DE COSNE, Chevalier, Seigneur de Bulou, qui a des enfans de *N... Bailly;* lequel a pour frere N... DE COSNE, Chevalier de S. Louis, Colonel dans le Corps Royal, Brigadier des Armées du Roi, non marié; & pour sœur N... DE COSNE, veuve sans enfans de *N... de Hallot*, Comte de Letourville. Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, à la fasce de gueules, brochante sur le tout, & à la bordure de même.* Mémoire envoyé par feu M. le Marquis *de Prunelé.*

* — COSSÉ-BRISSAC. Cette Maison est trop ancienne & trop illustre par elle-même, pour avoir besoin d'une origine fabuleuse que quelques Auteurs lui donnent. Elle ne descend ni de *Cocceius-Nerva*, ni des *Cossa* de Naples. Elle est Françoise, & la Terre de *Cossé*, en Anjou, est une Seigneurie qui fut érigée en *Comté* en 1560, & en *Duché-Pairie* en 1611. M. le Maréchal Duc de Brissac, qui est le chef de cette Maison, est le quatrieme Maréchal de France de son nom. Elle a donné de plus un Grand-Maître d'Artillerie, deux Colonels-Généraux de l'Infanterie Françoise, sept Ducs & Pairs, un Grand-Aumônier de France, neuf Grands-Pannetiers, quatre Grands-Fauconniers & quatre Chevaliers des Ordres.

L'Histoire nous apprend que FIACRE DE COSSÉ étoit premier homme de logement de PHILIPPE-AUGUSTE en 1280; & dans les Lettres de l'érection de la Terre de *Brissac* en *Duché*, il y est parlé de ROLAND DE COSSÉ, qui accompagna S. LOUIS à la Terre-Sainte.

I. La généalogie de cette Maison dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome IV. p. 321*, commence à THIBAUT, Seigneur DE COSSÉ en Anjou, qui fut Gouverneur du Château & Comté de Beaufort en Vallée, pour *Jeanne de Laval*, veuve de RENÉ, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem & de Sicile, laquelle, pour récompense de ses services, lui fit don de la Terre de *Beaulieu.* Il eut de *Félice de Charno*, fille de *Huguenin*, Seigneur de Charno & de Bussy en Morvant, veuve en premieres noces de *Julien de Gaillon*, Seigneur de la Gaillardiere: — 1. JEAN, Seigneur de Cossé, Conseiller & Chambellan du Roi RENÉ. Il eut la confiance de ce Prince, qui le fit Sénéchal de Provence, & celle de JEAN, Duc de Calabre, son fils aîné, qui le fit son Lieutenant-Général en Sicile. Il n'eut de *Lyonne du Four*, son épouse, que FRANÇOISE DE COSSÉ, mariée à *Jacques*, Seigneur du Plantis; — 2. & RENÉ, qui suit.

II. RENÉ DE COSSÉ, Seigneur de Beaulieu, puis de Brissac (que les

Digitized by Google

anciens titres appellent *Broche-ſac*), par l'acquiſition qu'il en fit du Seigneur de la Varenne, fut fort eſtimé des Rois CHARLES VIII, (dont il fut premier Pannetier), LOUIS XII. & FRANÇOIS I. Ce dernier le choiſit entre tous les Seigneurs de ſa Cour, pour être Gouverneur des Princes, ſes enfans. Il eut la charge de Grand-Fauconnier de France en 1516, après la mort de *Raoul de Vernon*, qui avoit épouſé la ſœur de ſa femme, *Charlotte Gouffier*, Gouvernante des enfans de France, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boiſy, & de *Philippe de Montmorency*, ſa ſeconde femme. Elle fut ſubſtituée à ſes freres, & étoit mariée, ſuivant un acte du 11 Février 1503. RENÉ DE COSSÉ eut de ſon mariage: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ARTUS, Comte de Secondigny, Seigneur de Gonnor, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, de Touraine & d'Orléans, Grand-Pannetier de France, Surintendant des Finances & Maréchal de France en 1567. Il épouſa 1°. *Françoiſe du Bouchet*, fille de *Charles*, Seigneur de Puigreffier; & 2°. *Nicole le Roy*, fille de *Guyon*, Seigneur du Chillou, morte ſans enfans. Il eut de ſa premiere femme trois filles: la premiere, RENÉE, Comteſſe de Secondigny, morte ſans enfans au mois d'Octobre 1622, de ſon mariage, par diſpenſe du Pape, avec *Charles de Montmorency*, Duc de Damville, Pair & Amiral de France, fils puîné d'*Anne*, Duc de Montmorency, Pair, Maréchal, Grand-Maître & Connétable de France, & de *Madelene de Savoie*; la ſeconde, JEANNE DE COSSÉ, Dame de Gonnor, femme 1°. par contrat du 30 Mars 1572, de *Gilbert Gouffier*, Duc de Roannois, Marquis de Boiſy, fils aîné de *Claude*, Duc de Roannois, Grand-Ecuyer de France, & de *Françoiſe de Broſſe*, dite *de Bretagne*, ſa ſeconde femme; & 2°. d'*Antoine de Silly*, Comte de la Rochepot, Baron de Montmirail, Chevalier des Ordres du Roi, fils puîné de *Loüis de Silly*, Seigneur de la Roche-Guyon, & d'*Anne de Laval*, Dame d'Aquigny & de la Rochepot; la troiſieme, MADELENE DE COSSÉ, premiere femme de *Jacques de l'Hôpital*, Marquis de Choiſy, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne, fils de *Jean de l'Hôpital*, Comte de Choiſy, & d'*Eléonore Stuart*, fille naturelle & légitimée de *Jean Stuart*, Duc d'Albanie. ARTUS DE COSSÉ eut encore trois enfans naturels de *Françoiſe de Vaujoyeux*: ſçavoir, deux garçons & une fille, ARTUS, ESME & MARIE. ESME, légitimé avec ſon frere par Lettres du mois de Mai 1612, ſe maria avec *Renée de Termes*, alias *du Breil*, & ſa poſtérité a fini dans les enfans de l'un de ſes fils; — 3. PHILIPPE, Abbé du Mont-Saint-Michel & de Saint-Jouin de Marne, Evêque de Coutances, Grand-Aumônier de France ſur la démiſſion d'*Antoine de Sanguin*, dit *le Cardinal de Meudon*, en 1547, mort le 24 Novembre 1548; — 4, 5 & 6. ADRIENNE, JEANNE & ANNE; la ſeconde, femme de *René Girard*, Seigneur de Baſoches; la troiſieme, femme de *René de Fonſèques*, Baron de Surgeres.

III. CHARLES DE COSSÉ, I. du nom, Comte de Briſſac, étoit petit de taille, & ſi agréable de viſage, que les Dames de la Cour l'appelloient *le beau Briſſac*; mais ſa beauté n'amollit point ſon courage. M. de *Thou* aſſûre qu'il fut le *plus illuſtre Capitaine de ſon ſiècle, de l'aveu univerſel des*

François & des Etrangers. Il fit ſes premieres armes à Naples & en Piémont, & fut bleſſé au ſiége de Perpignan en 1541, où il ſervoit en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoiſe, & où il regagna, lui ſeptieme, l'artillerie que les ennemis avoient priſe. Après ce ſiége, le Roi le fit Colonel-général de la Cavalerie légere de France. Il jetta du ſecours dans Landrecies, prit Arlon, fut fait Chevalier des Ordres, défit l'arriere-garde de l'armée de l'Empereur à la levée du ſiége de Guiſe en 1543, ſecourut Luxembourg, & ſe fit admirer à la retraite de Châlons en 1544. L'année ſuivante il battit les Anglois au combat de Mure, près de Calais, & deux ans après il fut fait Grand-Maître de l'Artillerie. HENRI II. l'envoya en ambaſſade auprès de l'Empereur pour renouveller la paix, le fit enſuite ſon Lieutenant-Général au-delà des Monts, & l'honora du Bâton de Maréchal de France le 21 Août 1550. Il fut pourvu du Gouvernement de Picardie en 1559, & contribua beaucoup à la priſe du Havre-de-Grace en 1562, & à la défaite des Calviniſtes au combat de Châlons. Il mourut à Paris de la goutte le 31 Décembre 1563, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé *Charlotte d'Eſquetot*, fille & héritiere de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Eſquetot, de Bugliſe & de Ricarville, lequel mourut à la bataille de Pavie, & de *Madelene de Picars*, Dame d'Eſtelan. Il eut de ſon mariage deux garçons & deux filles: — 1. TIMOLÉON DE COSSÉ, Comte de Briſſac, Grand-Pannetier & Grand-Fauconnier de France, tué au ſiége de Mucidan en 1569, ſans alliance, d'un coup d'arquebuſe en reconnoiſſant la brêche, âgé de 26 ans. Il étoit Capitaine & Gouverneur du château d'Angers, & il avoit déjà donné des marques de ſa valeur à l'entrepriſe de Lyon, à la bataille de Saint-Denis, à la rencontre de Meſſignac & au combat de Jarnac. On le trouve qualifié Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel de ſes Bandes Françoiſes en Piémont le 22 Août 1562; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. DIANE, premiere femme de *Charles*, Comte, puis Prince *de Mansfeld*, fils de *Pierre-Erneſt*, Comte de Mansfeld, & de *Marguerite de Brederode*; — 4. & JEANNE, mariée à *François d'Eſpinay*, Seigneur de Saint-Luc, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils unique de *Valeran des Hayes*, dit d'*Eſpinay*, Seigneur de Saint-Luc, & de *Marguerite de Grouches*, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 20 Mai 1602.

CHARLES DE COSSÉ, I. du nom, eut encore trois enfans naturels, un garçon & deux filles: ſçavoir, ARTUS, Conſeiller & Aumônier de HENRI DE FRANCE, Duc d'Anjou, légitimé en 1671, & fait Evêque de Coutances; N.... DE COSSÉ, Abbeſſe d'Eſtival, née de *la Signora Novidalla*, Piémontoiſe; & N.... DE COSSÉ, appellée *Mademoiſelle de Beaulieu.*

IV. CHARLES DE COSSÉ, II. du nom, Comte de Briſſac, ſervit en qualité de Lieutenant-Général au combat naval des Acores, contre les Eſpagnols, le 26 Juillet 1582. Il ſuivit enſuite le Parti de la Ligue, & défendit Poitiers contre l'armée du Roi en 1593. Le Duc *de Mayenne* lui ayant donné le Gouvernement de Paris, il remit cette ville au Roi le 22 Mars 1594, fut fait Maréchal de France la même année, Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595, & obtint l'érection du Comté de *Briſſac* en *Duché-Pairie*, par

Digitized by Google

par Lettres du mois d'Avril 1611, enregiſtrées au Parlement de Paris le 2 Juillet 1620, & il en prêta ſerment le 8 du même mois. Il ſe trouva au ſiége de Saint-Jean-d'Angely en 1621, & mourut la même année en ſon château de Briſſac. Il avoit épouſé 1°. *Judith*, Dame d'*Acigné*, fille unique & héritiere de *Jean*, Sire d'Acigné, de Fontenay, de Guer, Baron de Coetmen, & de *Jeanne du Pleſſis*, Dame de la Bourgonniere; & 2°. *Louiſe d'Ongnies*, fille de *Louis*, Comte de Chaulnes, & d'*Antoinette de Raſſe*. Il n'eut que deux garçons de ſa premiere femme: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Marquis d'Acigné, mort ſans enfans d'*Hélene de Beaumanoir*, fille unique de *Touſſaint*, Vicomte du Beſſo, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Guemadeuc*. Elle étoit veuve de *René de Tournemine*, Baron de la Hunaudaye, fils de *René* & de *Marie de Coetlogon*.

CHARLES DE COSSÉ, II. du nom, eut encore pour fils naturel CHARLES DE COSSÉ, Seigneur de Fontaines, de Montigny, Abbé de Begars en Bretagne, lequel eut de *Marguerite de Lonſſelou*, entr'autres enfans naturels, JOSEPH DE BRISSAC, légitimé & annobli au mois de Mai 1705, Lieutenant au Régiment de Schomberg, Gendarme de la Garde du Roi, Seigneur du Marais, près Briſſac en Anjou, qui a été marié deux fois, 1°. à *Catherine Reinier*, fille de *Mathurin*, & de *Madelene Broſſard*, veuve de *Louis d'Eſcoubleau*, Seigneur de la Soviniere; & 2°. à *Eliſabeth de la Fontaine*, fille de *René*, Seigneur de la Renaudiere, près Baugé, & de *Perrine du Vau-de-Chavanes*. Il a eu du premier lit LOUIS DE BRISSAC, Seigneur du Marais, près Briſſac, Aide-major des Gendarmes de la Garde, enſuite Maréchal-des-logis de la même Compagnie, fait Brigadier des Armées du Roi le premier Janvier 1748, Maréchal-de-camp le 10 Février 1759, marié en Décembre 1703, à *Marie des Foſſés*, fille de *N.... des Foſſés*, Seigneur des Marchais, près la Ferté-Milon, & de *N.... de Varelles*; & CHARLOTTE-POLIXENE DE BRISSAC, qui vivoit en 1705. Il a eu du ſecond lit trois filles, MARIE, ELISABETH & CATHERINE DE BRISSAC; ces deux dernieres Religieuſes à Sainte-Claire de Thouars.

V. FRANÇOIS DE COSSÉ, Duc de Briſſac, Pair & Grand-Pannetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bretagne, & Gouverneur du Port-Louis, de Hennebon & de Quimperlé, mourut au château de Pouancé en Anjou le 3 Décembre 1651, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de Schomberg*, fille de *Henri*, Maréchal de France; mais ſon mariage ayant été caſſé pour cauſe d'impuiſſance, il épouſa 2°. *Guyonne de Ruellan*, fille de *Gilles*, Seigneur du Roger-Portail, & de *Françoiſe Miolais*, morte en Janvier 1672, âgée de 62 ans. Il eut pluſieurs enfans de ſon ſecond mariage, ſçavoir: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. TIMOLÉON, tige des Comtes de Coſſé, depuis Ducs de Briſſac, rapportés ci-après; — 3. CHARLES, d'abord Jéſuite, qui quitta cette Société & fut pourvu de l'Abbaye de Notre-Dame de Mores, & mourut à Chelles le 6 Septembre 1693; — 4. FRANÇOIS, dit l'*Abbé de Briſſac*, Grand-Vicaire & Official de Chartres, Abbé de la Buſſiere, mort en 1706; — 5. JEAN-ARMAND, Chevalier de Malte, mort le 13 Février 1658, âgé de 24 ans; — 6. MARIE, alliée à Paris le 20 Mai 1637, à *Charles*

de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Charles de la Porte*, Seigneur de la Meilleraye, & de *Claude de Champlais*. Elle eſt morte à Paris le 14 Mai 1710, âgée de 89 ans; — 7. ANNE-URSULE, mariée 1°. à *N.... Sabatier*; 2°. à *Charles de la Porte*, Marquis de Vezins; & 3°. à *Henri-Marc-Antoine le Petit-de-Verno*, Seigneur de Chauſſeraye en Poitou, morte le 20 Octobre 1687; — 8. ELISABETH, femme de *François de Gontaut*, Marquis de Biron, Baron de Saint-Blancard, fils de *Jean*, Baron de Biron, & de *Marthe-Françoiſe de Noailles*. Elle eſt morte à Paris le 18 Décembre 1679; — 9. & MARGUERITE-GUYONNE, Religieuſe Bénédictine de l'Abbaye de Chelles, élue Coadjutrice de *Louiſe de Gondy*, Prieure de Poiſſy, par brevet du 14 Février 1661. N'ayant pu obtenir de Bulles par l'oppoſition qu'y firent les Religieuſes depuis la mort de la Dame *de Gondy*, arrivée le 29 Août ſuivant, elle ſe fit maintenir par Arrêt du Grand-Conſeil. Les Religieuſes qui prétendoient avoir droit d'élire leur Prieure tous les trois ans, ſe pourvurent en caſſation d'Arrêt. Enfin après ſept ans, elle céda ſes droits à la Dame *de Chaulnes* en 1668, pour une penſion de 3000 liv. En 1671 elle fut nommée Abbeſſe de Chelles, elle s'en démit enſuite en faveur de *Jeanne de Scorailles de Fontanges*, ſe réſervant une penſion de 6000 livres. Elle y rentra après la mort de cette derniere, & y mourut le 13 Juillet 1703, dit le P. *Anſelme*, & ſuivant un Manuſcrit le 13 Juillet 1707.

VI. LOUIS DE COSSÉ, Duc de Briſſac & de Beaupréau, Pair & Grand-Pannetier de France, mort après une longue maladie à Paris au mois de Janvier 1661, âgé de 35 ans, avoit épouſé en 1645, *Marguerite de Gondy*, Dame du Duché de Beaupréau, ſeconde fille d'*Henri de Gondy*, Duc de Retz & de Beaupréau, Pair de France, & de *Jeanne de Scepeaux*, héritiere du Duché de Beaupréau. Elle mourut à Paris le 31 Mai 1670, & de ce mariage naquirent: — 1. HENRI-ALBERT, qui ſuit; — 2. & MARIE-MARGUERITE, mariée le 28 Mars 1662, à *François de Neuville*, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, fils aîné de *Nicolas*, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, & de *Madelene de Créquy*. Elle eſt morte le 20 Octobre 1708, âgée de 60 ans. *Voyez* NEUVILLE DE VILLEROY.

VII. HENRI-ALBERT DE COSSÉ, Duc de Briſſac, Pair de France, Marquis de Thouarcé, *&c.* Baron de Montejan, Pouancé, la Guerche, Châteaugiron, Coetmen, Malétroit, *&c.* né le 7 Mars 1645, épouſa 1°. le 17 Avril 1663, *Gabrielle-Louiſe de Saint-Simon*, fille de *Claude*, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Blaye, & d'*Anne-Henriette de Budos-des-Portes*, ſa premiere femme: elle eſt morte le 24 Février 1684, âgée de 38 ans; & 2°. le 20 Juillet ſuivant, *Eliſabeth de Verthamon*, fille de *Michel*, Seigneur de Bréau, Maître des Requêtes, & de *Marie d'Aligre*. Il n'eut point d'enfans de l'une ni de l'autre, & mourut le 29 Décembre 1698, âgé de 54 ans. Par ſon décès le Duché de Briſſac paſſa à ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS DE COSSÉ, ſon couſin-germain.

Branche des COMTES DE COSSÉ, *depuis* DUCS DE BRISSAC.

VI. TIMOLÉON, Comte DE COSSÉ & de Châteaugiron, ſecond fils de

Digitized by Google

FRANÇOIS DE COSSÉ, Duc de Briſſac, Pair de France, & de *Guyonne de Ruellan*, Grand-Pannetier de France après la mort de LOUIS, ſon frere, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Lieutenant-Général de ſes armées, Gouverneur de la ville & citadelle de Mézieres, batiſé à Saint-Jean de Briſſac le 5 Janvier 1636, mort le 15 Février 1675, en ſon château d'Ormeilles, avoit épouſé *Eliſabeth le Charron*, Dame d'Ormeilles, fille de *N.... le Charron*, Seigneur d'Ormeilles, Gouverneur d'Abbeville, morte au mois de Juin 1679, dont : — 1. ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS, qui ſuit; — 2. CHARLES-ALBERT, dit l'*Abbé de Coſſé*, mort le 13 Avril 1712; — 3. & GUYONNE-FRANÇOISE-JUDITH, Religieuſe à Panthemont, puis nommée Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon au mois de Juillet 1708.

VII. ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS DE COSSÉ, Comte de Coſſé & de Châteaugiron, depuis Duc de Briſſac, Pair & Grand-Pannetier de France, après la mort ſans enfans de HENRI-ALBERT DE COSSÉ, Duc de Briſſac, ſon couſin-germain, fut reçu Duc & Pair, & prêta ſerment au Parlement de Paris le 7 Mai 1700. Il mourut à Paris le premier Juillet 1709, & avoit épouſé en Avril 1692, *Marie-Louiſe de Bechameil*, fille de *Louis*, Seigneur de Nointel, Surintendant des Maiſons & Finances de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Marie Colbert*. Elle eſt morte le 2 Avril 1740, âgée de 79 ans, laiſſant : — 1. CHARLES-TIMOLÉON-LOUIS, qui ſuit; — 2. EMMANUEL-HENRI-TIMOLÉON, Abbé de Fontfroide, Grand-Vicaire de Lyon, Aumônier du Roi, Agent-général du Clergé de France en 1730, nommé le 15 Avril 1732, à l'Abbaye de Saint-Urbin, Ordre de S. Benoît, diocèſe de Châlons-ſur-Marne; Evêque de Condom le 10 Octobre 1735, ſacré dans la chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice par l'Archevêque de Sens le 22 Janvier 1736, & mort le 27 Août 1757; — 3. JEAN-PAUL-TIMOLÉON, rapporté après ſon frere aîné; — 4. & RENÉ-HUGUES-TIMOLÉON, auteur de la troiſieme branche auſſi rapportée ci-après.

VIII. CHARLES-TIMOLÉON-LOUIS DE COSSÉ, ſixieme Duc de Briſſac, Grand-Pannetier de France, Baron de Montreuil-Bellay, Meſtre-de-camp de Cavalerie, né le premier Février 1693, porta un des *honneurs* à la pompe funébre de LOUIS XIV, & prit ſéance au Parlement le 6 Février 1701. Il eſt mort à Paris le 18 Avril 1732, ne laiſſant de ſon mariage contracté le 22 Octobre 1720, avec *Catherine Pecoil*, fille unique de *Claude*, Seigneur de la Villedieu, & de *Catherine-Marie le Gendre*, que CATHERINE-FRANÇOISE-CHARLOTTE DE COSSÉ-BRISSAC, née le 13 Janvier 1724, mariée le 25 Février 1737, à *Louis de Noailles*, alors Duc d'Ayen, fils aîné du feu Maréchal Duc *de Noailles*, & aujourd'hui Duc de Noailles. *Voyez* NOAILLES.

VIII. JEAN-PAUL-TIMOLÉON DE COSSÉ, ſeptieme Duc de Briſſac, troiſieme fils d'ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS, & de *Marie-Louiſe de Bechameil*, frere jumeau de feu l'Evêque de Condom (EMMANUEL-HENRI-TIMOLÉON, ci-deſſus mentionné) nés tous les deux le 12 Octobre 1698, fut reçu au berceau Chevalier de Malte, & Garde de la Marine en 1713. Il ſe rendit la même année à Malte à la citation du Grand-Maître, avec la permiſſion de LOUIS XIV; a ſervi pendant trois années ſur les Galeres de

Digitized by Google

la Religion ; s'eſt trouvé en 1715 aux ſiéges de Modon & de Coron dans la Morée ; en 1716 à celui de Corfou, défendu par le Maréchal *de Sculemberg*, où il vit une choſe ſans exemple, deux armées navales mouillées dans la même rade pendant 42 jours ſans affaire générale ; & à la retraite de l'Amiral *Turc* par le Détroit de *Gaſopoli*.

A ſon retour en France en 1717, il obtint une Commiſſion de Capitaine de Cavalerie à la ſuite du Régiment du Duc de Briſſac, ſon frere, avec lequel il ſe trouva en 1719 aux ſiéges de Fontarabie & de Saint-Sébaſtien, & à l'inveſtiſſement de Roſe. En 1720 il obtint une Commiſſion de Meſtre-de-camp ; en 1727, il leva une Compagnie à la ſuite du Régiment de Villeroy, Cavalerie ; en 1733 ſe trouva au ſiége de Kell ſur le Rhin ; paſſa l'année ſuivante en Italie pour prendre le commandement d'un Régiment de Cavalerie, vacant par la promotion du Comte *de la Mothe-Houdancourt* au grade de Maréchal-de-camp ; ſe trouva à la priſe de Borgoforte ; & ſur le compte rendu à Sa Majeſté par le Maréchal-Duc *de Villeroy*, il obtint la croix de S. Louis. Se trouvant à la bataille de Guaſtalle, à la gauche de l'armée, du nombre des quatorze Eſcadrons commandés par le Duc *de Châtillon*, il dit aux Cavaliers de ſon Régiment, *qu'ils euſſent à ſe ſouvenir de l'honneur qu'ils avoient d'être François, & de ce qu'ils devoient à* DIEU *& au* ROI. Cette courte exhortation lui réuſſit. Il perça l'épée à la main les deux lignes des ennemis, & s'étant mêlé avec les Dragons de *Wirtemberg*, il les força de fuir. Il ne montra pas moins de courage au ſiége de la Mirandole, après lequel il reçut le brevet de Brigadier, daté du 18 Octobre 1734, & il partit avec ſa Brigade du Camp ſous Crémone pour aller avec le Comte *de Broglie* couvrir Parme & Guaſtalle. De retour en France, il travailla avec tant d'ardeur à rétablir ſon Régiment qui avoit beaucoup ſouffert, qu'il le mit en état de marcher à Clauzen, qui fut la derniere affaire de cette guerre.

En 1741, qu'elle recommença, & que nos troupes paſſerent le Rhin, comme auxiliaires de celles de Baviere, il marcha avec ſon Régiment ſous les ordres du Marquis *de Clermont-Tonnerre*, juſqu'à Amberg, où il joignit le Marquis *de Gaſſion*, & pénétra avec lui en Bohême. Son Régiment fut un de ceux qui entrerent dans Prague par la porte-neuve, après que le Comte *de la Sarre* l'eut forcée. Il fut enſuite envoyé pour porter au Roi la nouvelle de la levée du ſiége de cette ville, & Sa Majeſté l'éleva le 20 Février 1743, au grade de Maréchal-de-camp. Il ſuivit l'armée dans ſa retraite, reçut à Ingolſtat le Cordon Bleu, & fut nommé Chevalier des Ordres dans le Chapitre du 22 Février 1744.

Pendant la campagne de 1744, il fut employé aux ſiéges de Menin, d'Ypres & de Fribourg ; en 1746, à ceux de Mons & de Charleroy ; en 1747, il eut le commandement d'un Corps de quatre Bataillons & de quinze Eſcadrons entre Bruxelles & Eſnain, & ſe rendit enſuite à Tirlemont ſous les ordres du Marquis *de Sanneterre*, d'où il partit pour ſe rendre à Tongres avec 12000 hommes & 20 piéces de canon, & ſe porta en avant le lendemain, veille de la bataille de Lawfeldt, & paſſa la nuit avec le Maréchal-Duc *de Saxe*, qui dès la pointe du jour l'envoya pour pro-

Digitized by Google

longer la droite de l'armée juſqu'au Corps du Comte *d'Eſtrées*, qui la fermoit vers la hauteur de Maſtricht.

A la promotion du premier Janvier 1748, il fut créé Lieutenant-Général, & en cette qualité il joignit l'armée à Tongres : cette campagne, qui fut terminée par le ſiége de Maſtricht, ne lui fournit plus d'occaſion de ſe ſignaler; mais dans la derniere guerre déclarée en 1756, il prit le commandement de 28 Eſcadrons, & en 1757 il paſſa le Weſer à la tête de la colonne droite de la Cavalerie, où il manqua de périr, emporté par le torrent. A la bataille d'Haſtembeck, ſous les ordres du feu Maréchal-Duc *d'Eſtrées*, il commanda la Cavalerie. Sous ceux du Maréchal-Duc *de Richelieu*, qui prit enſuite le commandement de l'armée, il fut détaché avec un Corps de 18000 hommes, & marcha à la rencontre du Prince FERDINAND, qui venoit à lui; mais la ſupériorité des forces de ce Prince lui fit prendre le parti de la retraite. Enfin il s'eſt trouvé à preſque toutes les affaires qui ſe ſont paſſées dans cette derniere guerre, tant ſous les ordres des Maréchaux-Ducs *d'Eſtrées* & *de Richelieu*, que ſous ceux du Comte *de Clermont*, Prince, & du Maréchal *de Contades*. Toutes ces marques ſignalées de ſon courage & de ſon zéle pour le ſervice du Roi & de l'Etat, & dont nous n'avons pu donner qu'une ſimple notice, mais qui ſont amplement détaillées dans ſes preuves faites pour être créé Chevalier des Ordres & dans ſes pouvoirs de Maréchal de France, lui en ont mérité le Bâton à la promotion du premier Janvier 1768. Il a été fait Gouverneur de la province d'Aunis après la mort du Maréchal *de Senneterre*, & a remis ce Gouvernement entre les mains de Sa Majeſté, qui l'a nommé le 21 Octobre 1771, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris.

Le Maréchal-Duc *de Briſſac* ayant hérité, comme on l'a vu, par la mort de ſon frere aîné, décédé ſans enfans mâles, du *Duché-Pairie* de Briſſac, vient d'eſſuyer un procès de la part du Receveur-Général des Domaines & Bois de la Généralité de Tours, & les Fermiers des Domaines de la même Généralité, qui lui demandoient différens droits. Dans ce procès ſont intervenus tous les Ducs & Pairs de France, & la Grand'Chambre du Parlement de Paris a rendu le 3 Mai 1769, un Arrêt en faveur du Maréchal-Duc *de Briſſac* & de tous les Ducs & Pairs de France. Deux Mémoires imprimés à cette occaſion, ſignés GERBIER (célébre Avocat), ſont curieux à lire.

Le Maréchal-Duc *de Briſſac*, marié le 10 Juin 1732, eſt veuf depuis le 18 Juin 1756, de *Marie-Joſephe Durey-de-Sauroy*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Sauroy, & de *Marie-Claire-Joſephe d'Eſtaing-du-Terrail*. Il a eu pour enfans : — 1. LOUIS-JOSEPH-TIMOLÉON DE COSSÉ, Comte de Briſſac, né le 28 Avril 1733, Colonel dans les Grenadiers de France le 15 Février 1749, Colonel du Régiment de Briſſac le 25 Août de la même année, & fait Duc de Coſſé en 1756. Il eſt mort ſans enfans le 29 Août 1759. De ſon mariage contracté le 30 Août 1756, avec *Marie-Gabrielle-Félicité de Molé*, née le 18 Mars 1740, fille de *Mathieu-François de Molé*, ancien Premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Bonne-Félicité Bernard*; — 2. LOUIS-HERCULE-TIMOLÉON, dit *le Marquis de Coſſé*, fait Duc de Coſſé après la

mort de ſon frere aîné. Il a été d'abord Capitaine au Régiment de Dragons de Caraman, enſuite Guidon des Gendarmes d'Aquitaine le 28 Janvier 1754, & Colonel du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, en 1759. Il a épouſé le 28 Février 1760, *Adélaïde-Diane-Hortenſe-Délie Mancini de Nevers*, ſeconde fille de *Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini*, Duc de Nivernois, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & d'*Hélene-Angélique-Françoiſe de Phelypeaux-de-Pontchartrain.* Elle a été nommée Dame d'atours de Madame la Dauphine en Septembre 1771, en la place de feu la Ducheſſe *de Villars*; — 3. & PIERRE-EMMANUEL-JOSEPH-TIMOLÉON, appellé *le Marquis de Thouarcé*, né le 15 Février 1741, mort le 27 Mai 1756, âgé de 15 ans.

Branche des Comtes de COSSÉ-BRISSAC.

VIII. RENÉ-HUGUES-TIMOLÉON DE COSSÉ, quatrieme fils d'ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS, & de *Marie-Louiſe de Bechameil*, & frere cadet du Maréchal-Duc *de Briſſac*, appellé *le Comte de Coſſé-Briſſac*, Seigneur de Saulx & de Richebourg près Montfort-Lamaury, né le 8 Septembre 1702, a été d'abord fait Meſtre-de-camp du Régiment de Cavalerie de ſon nom le 10 Septembre 1727, Meſtre-de-camp-Lieutenant de celui de Royal-Piémont le 20 Juin 1735, Brigadier de Cavalerie le premier Mars 1738, Maréchal-de-camp le 2 Mai 1744, Gouverneur de Salſes le 6 Octobre 1745, Commandeur de l'Ordre de S. Louis le 7 Juin 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, & Menin de feu M. le Dauphin en 1750. Il eſt mort le 21 Août 1754, & avoit épouſé le 11 Février 1744, *Marie-Anne Hocquart*, fille de *Jean-Hiacinthe*, Seigneur de Montfermeil & de Coubron en l'Iſle-de-France, l'un des 60 Fermiers-Généraux, née le 26 Octobre 1726. De ce mariage ſont iſſus: — 1. HIACINTHE-HUGUES-TIMOLÉON, Comte de Coſſé, né le 8 Novembre 1746, Colonel d'Infanterie, Menin de M. le Dauphin, marié, contrat ſigné le 18 Août 1771, avec *N... de Wignacourt*; — 2. JEAN-FRANÇOIS-PAUL-TIMOLÉON, né le 13 Août 1748, mort à Paris, âgé de 6 ans, le 23 Juin 1754; — 3. FRANÇOIS-ARTUS-HIACINTHE-TIMOLÉON, né le premier Décembre 1749, reçu Chevalier de Malte le 19 Mai 1750; — 4. EMMANUELLE-MARIE-ANNE, née le 30 Septembre 1745; — 5. & CATHERINE-LOUISE, née le 30 Novembre 1750. *Voyez* BRISSAC, pour l'érection de cette Terre en *Duché-Pairie.* Les armes: *de ſable, à trois faſces d'or, dentelées par le bas.*

— COSTA: ancienne Nobleſſe, originaire de Gênes, qui remonte à

I. RUSTICO COSTA, qui vivoit en 1127. Il fut autoriſé par les Empereurs LOTHAIRE, CONRAD & FRÉDÉRIC à unir ſes forces avec les Maiſons de *Lerchi* & *Anſelmi*, pour chaſſer de leurs Terres les Marquis de *Maleſpines* & Comtes de *Lavagne*, qui occupoient la riviere du Levant, & vouloient donner atteinte à la liberté des Génois. Le proverbe Ligurien, *Coſta, Lerchi* & *Anſelmi ſon per ſcacciarne Marchioni*, conſerve le ſouvenir de cette action mémorable. Ce fut après cette expédition que les Maiſons de *Coſta, Lerchi* & *Anſelmi* prirent pour armes & pour mar-

Digitized by Google

que de leur union : *d'azur, à trois bandes d'or.* Ceci eſt conſtaté par les actes que le Seigneur Préſident *Coſta* fit faire par le Juge à ce deputé dans le Sénat, pour preuves de ſon extraction, datés des 25, 28 & 31 Août 1648, & de la Rép. du 18 Novembre 1652. L'Archevêque Saint-Cire, pour reconnoître les ſervices que RUSTICO COSTA rendit à ſa République, étant Conſul & Chef de guerre, le créa Seigneur feudataire à la Vagna & Saint-Maſſino de Rapallo, ſuivant les actes du Notaire *Faſti.* Il épouſa *Jeanne Burona*, dont il eut : — 1. RUBALDO, marié en 1154 à *Lucrèce*, fille de *Guillaume Vento*, des anciens Seigneurs de Pupin & Menton ; — 2. OBERTO, qui ſuit ; — 3. BERTOLOTTO, tué en combattant pour le ſervice de l'Etat ; — 4. & ANSELME, Conſul de Chiavari, allié en 1153 à *Marie*, fille de *Guillaume Peveré*, d'une Famille qui a donné nombre de Gouverneurs & de Magiſtrats à la République de Gênes, entr'autres *Lanfranco Peveré*, Conſul en 1154, ſelon *Juſtinian.* Il eut pour fils ANSALDO COSTA, qui ſe retira à Rapallo, dans les Terres de RUSTICO, ſon ayeul. Il épouſa en 1184 *Soffia de la Volta*, d'une Maiſon qui a donné vingt Conſuls à la République de Gênes, depuis *Oberto de la Volta*, qui le fut en 1080, ſuivant les actes du Notaire *Guillerine Caſſinenſis ;* des Ambaſſadeurs & des Commandans d'Armée, comme *Ruffino de la Volta*, à qui le Roi PHILIPPE-AUGUSTE confia ſa perſonne en 1195, au retour de la Terre-Sainte, & la conduite de ſon armée navale. ANSALDO COSTA eut de ſon mariage BONUS & NINUS COSTA, qui, ſelon l'Auteur *Caffaro*, furent envoyés Ambaſſadeurs pour traiter de la paix avec les Piſans.

OBERTO COSTA, I. du nom, Conſul d'Alexandrie en 1174, fut fort conſidéré de l'Empereur EMMANUEL. Sa République l'envoya en ambaſſade près du Roi de Sicile, ſelon *Guillaume de Tyr* (*Paulemili, Juſtinian*, L. I. de ſes Annales, dit : *Oberto era Superiore di Gennenſi Guielmo Embriaco huomo nobile, indiſtrioſo & di gran valore*). Il ſe maria en 1157, à *Iſabeau d'Embriaci*, d'une Maiſon Génoiſe, qui donna *Guillaume d'Embriaci*, Général de l'Armée de la République à la conquête de la Terre-Sainte. OBERTO laiſſa de ſon mariage : — 1. GUERCIO, qui ſe retira à Novi, où il acheta Vignales, fief Impérial (les Annalles du Notaire *Faſti* en font foi). Il ſe maria en 1178, à *Jeanne Mallona*, dont il eut pluſieurs enfans (Archives de la République du 18 Octobre 1652) ; — 2. ALEMANO ou ALEMEND, qui ſuit ; — 3. & LANFRANCO, mort ſans avoir été marié.

III. ALEMANO ou ALEMEND COSTA, ſurnommé l'*Illuſtre*, à cauſe de ſes actions de valeur, combattit pluſieurs fois en qualité d'Amiral, les Vénitiens & les Piſans, avec 500 Soldats qu'il avoit ſur ſon vaiſſeau nommé *Caroccia* : il leur prit, après un rude combat, le vaiſſeau de guerre nommé *le Léopard*, ſur lequel, ſelon *Juſtinian*, il trouva 253 *corcelets* & quantité de *chemiſes de maille*, & d'autres armures. Il s'empara de deux vaiſſeaux Piſans nommés *la Fleur* & *la Roſe*, qu'il trouva dans le port, & prit la place en ſept jours, en préſence de RENÉ, Comte de Toſcane, qui étoit venu pour ſecourir les aſſiégés. La République de Gênes le gra-

tifia de la Principauté de Siracuſe, qu'il défendit pendant trois mois & demi contre les Piſans & les Florentins, qui la tinrent bloquée avec 10 gros vaiſſeaux, 12 galeres & pluſieurs autres navires (*Caffaro*, *Juſtinian*, *Folietta* en font mention dans leur Hiſtoire). Mais l'Empereur FRÉDÉRIC l'en dépouilla, en annullant les priviléges accordés aux Génois. Il épouſa en 1186, *Emenginia Fieſca*, d'une Famille illuſtre, & en eut : — 1. BENEVENTO, qui ſuit; — 2. & JEAN-VIVIANI, qui ſe retira à Naples. Il fut Seigneur de la moitié de la province de Baſignana. Il épouſa *Soffia Dentis*, & eſt auteur de la branche des COSTA de Naples, d'où ſont ſortis pluſieurs braves Capitaines, entr'autres SIMON & CHICO COSTA, Capitaine de trois Galeres, ſous le Prince PHILIBERT DE SAVOIE, Amiral du Roi Catholique.

IV. BENEVENTO COSTA, I. du nom, fut Général des Galeres de la République, & avec trois qui lui appartenoient, il en prit en 1208, trois aux Vénitiens, ſur une deſquelles étoit le corps de l'Amiral de Candie, *Raniero d'Andulo*. Il ſecourut *Paganello de Norcaria*, contre le Comte *Benedetto Hugolin*, qu'il fit priſonnier. Il s'empara d'une galere, & tua 70 Piſans. Il paſſa enſuite au ſecours du Comte ALEMANO de Siracuſe, ſon pere, avec douze galeres & quelques vaiſſeaux, qui livrerent le combat aux ennemis, & prirent cinq de leurs galeres; & les Piſans & les Florentins, qui mirent pied à terre, furent paſſés au fil de l'épée. Cette victoire eſt mentionnée dans les archives de la République, & les Hiſtoriens *Juſtinian* & *Caffaro* en parlent. Il épouſa en 1202, *Leonora-Gracia*, dont il eut : — 1. VINCENT, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & FRANÇOIS.

V. VINCENT COSTA fut Electeur des Anciens dans la République, dignité pareille, diſent les Auteurs, à celle des anciens Dictateurs de Rome. Il prit alliance en 1222, dans l'illuſtre Maiſon de *Spinola*. De ſa femme *Jeanne-Marie*, il laiſſa : — 1. OBERTO, qui ſuit; — 2. & PIERRE, mort ſans alliance, après avoir long-tems porté les armes pour la République.

VI. OBERTO COSTA, II. du nom, fut Commandant de la Flotte de la République, combattit & arrêta pluſieurs vaiſſeaux qui venoient du Levant. Il fut envoyé Ambaſſadeur de la part de la République, vers le Roi de Sicile, pour traiter de quelques conventions, qui furent approuvées dans le Conſeil du Sénat, le 12 Août 1269. La même année & au retour de ſon Ambaſſade, il épouſa *Françoiſe Fornari*, de laquelle naquirent : — 1. JACQUES, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique; — 2. BENEVENTO, qui ſuit; — 3. & ISABEAU, mariée à *Louis Embriaco*.

VII. BENEVENTO COSTA, II. du nom, fut mis au rang des Anciens de la République, & s'allia en 1292, à *Jacqueline Cibo*, d'une Maiſon qui a donné des Papes & des Souverains, & n'en eut qu'un fils unique, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS COSTA fut choiſi par ſa République pour être Intendant des Comptes. Il ſe maria en 1322, avec *Georgine de Boccanegra*, d'une Maiſon Ducale de Gênes, qui a donné des Amiraux à la France

&

Digitized by Google

& à la Caſtille. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. VINCENT, marié à *Jeanne Riccia d'Albenga*, dont ſont ſortis les Coſta de la ville d'Albenga ; — 3. & BATISTE, mort ſans poſtérité.

IX. PIERRE COSTA, Electeur des Anciens du Sénat, fut choiſi pour être un des Ambaſſadeurs envoyés par ſa République à l'Empereur CHARLES IV, pour traiter des conventions qui furent enregiſtrées par le Chancelier *Raphael Caſanova*, le 15 Août 1361. Il épouſa *Julia Motta*, d'une Famille dont étoit *Jean*, Duc de la République. Ses enfans furent : — 1 & 2. JACQUES & ANTOINE, qui ſuit ; — 3. & ISABEAU, mariée à *Ambroiſe Saoli de Rapallo*.

X. ANTOINE COSTA fut un des Ambaſſadeurs choiſis pour terminer les différends ſurvenus en 1396, entre l'Etat de Milan & la République. Il fut encore député vers CHARLES VI, Roi de France, pour demander la protection de Sa Majeſté, en faveur de la République de Gênes ; ce qui lui fut accordé, avec de très-grands priviléges. Ce Seigneur s'attacha particuliérement à la France, & rendit à nos Rois d'importans ſervices. Il épouſa le 25 Octobre 1389, *Philippe de Montaldo*, dont il eut : — 1. VINCENT, qui ſuit ; — 2. JULIEN, élu en 1492 un des Anciens de la République. Pour ne pas ſuivre la faction des *Montaldi*, ſes alliés, il reſta neutre. Il épouſa le 18 Juin 1422, *Pelegrina Niccia* : il en prit les armes, que BARTHELEMI, ſon fils, BATISTE, ſon neveu, & quelques autres de ſes deſcendans continuerent de porter. Il en eſt fait mention dans le Livre des armes de Gênes, par le Sénateur *Auguſtin Franzoni*, où l'on voit ſur le même écu les trois armes de *Coſta*, pour montrer que c'eſt la même famille.

XI. VINCENT COSTA fut élu en 1428, un des Anciens de la République. Il rendit, comme ſon pere, de grands ſervices à la France, & CHARLES VII. lui permit le 17 Avril 1428, comme à ſon frere & à leurs ſucceſſeurs, de porter *au chef* de leurs armes, *deux fleurs de lis d'or, accoſtant une étoile de même* (On verra, degré XVII. que LOUIS XIV, par des Lettres-Patentes, a permis à ceux du nom de *Coſta*, de porter en chef : *d'azur, à 3 fleurs de lis d'or*). Il épouſa le 8 Juillet 1417, *Hiéronime*, fille de *Barnabé Guano*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & SOPHIA, mariée à *Jacques Gentil*.

XII. FRANÇOIS COSTA fut créé Electeur des Anciens par ſa République le 4 Février 1451. Il avoit épouſé trois ans auparavant, *Georgina*, fille d'*Undato Maruffo*, & en eut : — 1. GIRIFORTE, qui fut Electeur des Anciens les 5 Septembre 1482 & 8 Mai 1492, & le 22 Août 1500. Il mourut ſans alliance ; — 2. BATISTE, qui ſuit ; — 3. LAURENT, mort ſans avoir été marié ; — 4. JEANNE, mariée à *Laurent Maggiola*, Philoſophe de réputation dans ſon pays ; — 5. & ANTOINETTE, femme de *Pelegro Reboſſo*, qui en 1501, fut créé l'un des Peres du commun.

XIII. BATISTE COSTA fut Capitaine d'une galere en 1451, & pour défendre ſa République contre les oppreſſions des *Viſcomti*, qui occupoient l'Etat de Gênes, il unit ſes forces avec celles du vaillant *Ma-*

thieu de Fieſque, ſon allié, & avec celles de *Jean-Batiſte Quarco*, ſon beau-pere, & de quelques autres de ſes amis, & il chaſſa les Princes de Milan, rendit la liberté à ſa Patrie, à l'exemple de RUSTICO COSTA (qui vivoit en 1127, & dont nous avons parlé au dégré I.), & de ſes prédéceſſeurs. Pour des exploits ſi ſignalés, il ſe contenta d'être proclamé *Capitaine de la liberté publique*, & d'avoir pour ſes Gardes 25 des principaux Citoyens, afin de contenir le Peuple dans l'obéiſſance. Il ſe rendit encore le particulier Protecteur des pauvres. Les Hiſtoriens *Juſtinian* & *Folietta* parlent de la puiſſante autorité qu'il avoit dans ſa République. Il épouſa le 3 Janvier 1477, *Françoiſe*, fille de *Jean-Batiſte Quarco*, mentionné ci-deſſus, & en eut : — 1. PANTALÉON, qui ſuit ; — 2. & BENOÎT, qui a fait branche, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XIV. PANTALÉON COSTA, I. du nom, fut créé en 1536 par la République, Lieutenant-Général d'*Antoniotto Doria*, qui commandoit 3000 Génois dans l'armée de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il donna dans cette guerre contre les Turcs, des preuves d'une inſigne valeur. Il fut tué devant Bude en 1540, ce qui a fait donner à ſa branche le nom de *Coſta Budioli*, comme il paroît par deux atteſtations des 11 Novembre 1625 & 18 Janvier 1626. Il s'étoit marié le premier Mars 1516, à *Speranga*, fille de *Joachim del Formo*, Capitaine d'un vaiſſeau de guerre, dont il eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, envoyé Ambaſſadeur de la République, & au nom de la France, auprès de *Beillerbey*, Général des Turcs, pour qu'il reſtituât les places qu'il occupoit dans la Corſe ; ce qu'il fit au rapport d'*Anton Piedro Philippine da Mariani*, au Livre de ſon Hiſtoire de Corſegue, imprimé à Tournon en 1594. Il ſe maria le 18 Septembre 1552, à *Antoinette Marobotte*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. & ANTOINE, qui donna des preuves de ſa valeur, particuliérement dans les guerres de Corſe, depuis l'an 1560 juſqu'en 1564. Il fut frere d'armes des Comtes de *Martinengo*, de *Mileſimo* & de *Nicolas Figarola*, qui chacun menerent des troupes en cette Iſle, pour le ſervice du Roi Catholique. L'Auteur *Philippini* les appelle tous Capitaines très-nobles, & dit qu'*Etienne Doria* ſortant de la Baſtie, ville principale de l'Iſle, y laiſſa ANTOINE COSTA, avec cinq Compagnies ſous ſes ordres, avec leſquelles, au rapport de *Mariana*, il ſe ſignala, & mourut ſans poſtérité.

XV. JEAN-BATISTE COSTA, I. du nom, fut marié deux fois ; 1°. le 7 Novembre 1550, avec *Julia*, fille d'*André Canizzia* ; & 2°. avec *Iſabeau de Vignolet*. Du premier lit vint : — 1. PANTALÉON, qui ſuit ; — & du ſecond ſortirent : — 2. AUGUSTIN, mort ſans alliance ; — 3. & ANTOINE, marié avec *Antoinette de Carneval de Caſtel-nova di Servia*, de laquelle il eut trois filles, ſçavoir : JULIA, Religieuſe ; MARIE, femme de *Raphael Capelli*, Milanois ; & ISABEAU, épouſe du Seigneur *Dorli* de Saint-Innocent en Savoie.

XVI. PANTALÉON COSTA, II. du nom, comme pluſieurs de ſes ancêtres, s'attacha à la France. *Philippe de Canay*, Ambaſſadeur de Gê-

Digitized by Google

nes à Veniſe, dans une de ſes lettres du 30 Septembre 1603, adreſſée au Préſident *de Villiers*, en parle avec éloge, & le lui recommande dans un procès que ledit PANTALÉON avoit contre le *Videny* de Limoges, appellant du Sénéchal de Lyon. Le même Ambaſſadeur l'appelle dans pluſieurs de ſes lettres, *Gentilhomme d'honneur, & très-affectionné à la France.* La confiance que cet Ambaſſadeur avoit dans PANTALÉON COSTA, eſt encore prouvée dans pluſieurs de ſes lettres écrites à M. *de Vair*, Premier Préſident du Parlement de Provence. PANTALÉON COSTA épouſa le 25 Septembre 1588, MARGUERITE COSTA, ſa parente. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. CATHARINO, mariée à *Jean-Batiſte Magiocco ;* — 3. JULIA, femme du Docteur *Carlo Caniſia ;* — 4. & NICOLESSA, alliée à *Antoine Aymone*, Tréſorier du Prince THOMAS DE SAVOIE.

XVII. JEAN-BATISTE COSTA, II. du nom, Comte de Villars, Seigneur de Cernes & de la Moſſe, Conſeiller d'Etat de Son Alteſſe Royale de Savoie, Préſident en la Cour Souveraine de Chambery, s'attacha au ſervice du Prince THOMAS, & fut reçu un des Gentilshommes de ſa Maiſon, par Lettres-Patentes du 10 Janvier 1626. Un an après il fut créé par CHARLES-EMMANUEL, Conſeiller d'Etat, Contrôleur-Général de ſes Finances deçà les Monts ; & le Duc VICTOR-AMÉDÉE le revêtit de la Charge de troiſieme Préſident en Chambre & de celle d'Intendant-Général des Etapes, pendant les années 1629 & 1630. L'année ſuivante le Duc de Savoie ayant réduit le Sénat & la Chambre en un ſeul Conſeil d'Etat, il créa JEAN-BATISTE COSTA Préſident de ce Conſeil, pour avoir ſéance immédiatement après le Baron de *Challes*, Premier Préſident du Sénat. Il fut enſuite Sur-Intendant Général des Finances en 1632, & Envoyé pour des affaires importantes à la Cour de Madrid en 1633. Sa Majeſté Catholique le créa ſon Conſeiller & Queſteur dans l'Etat de Milan, avec une penſion de 6000 ducats, à recevoir à Naples ; ce qui paroît par deux cédules de Sa Majeſté Catholique, l'une du 23 Mars 1639, adreſſée au Duc *Medina de la Torres*, oncle du Connétable *de Caſtille ;* & l'autre du 11 Mai 1637, pour le Comte *de Monterray*, qui étoit, comme ce Duc, Viceroi de Naples. Il venoit encore d'être déclaré par le Duc de Savoie, le 28 Juillet 1634, Chef du Conſeil & Sur-Intendant de la Maiſon de Son Alteſſe le Prince THOMAS.

Madame Royale de Savoie, voulant auſſi reconnoître les importans ſervices que le Préſident COSTA avoit rendus à l'Etat de Savoie, fit ériger en ſa faveur la Baronnie de *Villars* en *Comté*, Terre qu'il avoit achetée au pays de Bugey en 1627. Enfin, LOUIS XIV, en conſidération des ſervices que lui & ſes ancêtres avoient rendus à la France, ajouta une troiſieme *fleur de lis* aux deux que CHARLES VII. avoit permis à VINCENT COSTA & ſes deſcendans de porter en chef de leurs armes (dont nous avons parlé au dégré XI). Les Lettres-Patentes lui en furent données à Sedan en Juillet 1654. De *Peronne Guiroud*, qu'il épouſa en Savoie le 7 Octobre 1625, il eut : — 1. THOMAS, mort jeune ; — 2. GASPARD, qui ſuit ; — 3. PANTALÉON, Général d'Artillerie, dont la poſtérité ſub-

ſiſte en Piémont ; — 4. FERDINAND, Religieux de l'Ordre des Camaldules lès Turin ; — & pluſieurs filles, dont une mariée au Comte *de Viry de Manthon.*

XVIII. GASPARD COSTA fut élevé à la Charge de Conſeiller d'Etat & de Référendaire de S. A. R. de Savoie. Il épouſa *Diane-Lucie Graneri*, ſœur du Miniſtre d'Etat, dont : — 1. JEAN-BATISTE, Préſident en la Chambre des Comptes ; — 2. PANTALÉON-BARTHELEMI, Général en Baviere ; — 3. & THOMAS-MARC-ANTOINE, qui ſuit.

XIX. THOMAS-MARC-ANTOINE COSTA a laiſſé de *Catherine de Challes :* — 1. JOSEPH-ALEXIS-BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE-CATHERINE, mariée au Marquis *de Saint-Maurice*, Lieutenant-Colonel au ſervice du Roi de Sardaigne ; — 3. & MELCHIORE, Religieuſe de Sainte-Claire, hors les murs de Chambery.

XX. JOSEPH-ALEXIS-BARTHELEMI COSTA a de ſon mariage avec *N.... d'Auberjon de Murinais*, d'une ancienne Maiſon de Dauphiné, ſœur du Chevalier de Malte de ce nom, Major en ſecond dans la Gendarmerie au ſervice de France, deux garçons & quatre filles, ſçavoir : — 1. HENRI, âgé d'environ 18 ans en 1771 ; — 2. TÉLÉMAQUE ; — 3, 4, 5 & 6. HENRIETTE, FÉLICITÉ, AGATHE & CLÉMENCE COSTA.

SECONDE BRANCHE.

XIV. BENOÎT COSTA, ſecond fils de BATISTE & de *Françoiſe Quarco*, ſervit dans les armées de France lorſque le Roi prit la République de Gênes ſous ſa protection. Il épouſa le 7 Mars 1520, *Léonore de Faccio*, fille de *Jean-Batiſte*, de laquelle il eut

XV. ANTOINE COSTA, qui s'allia le 29 Novembre 1540, avec NICOLOSIA, ſa parente, fille de POMPÉE COSTA, dont vinrent : — 1. JEAN, auſſi verſé dans la connoiſſance des Belles-Lettres, qu'expérimenté dans la guerre, qui épouſa le 22 Août 1570, *Léonore*, fille de *Vincent de Rapallo*. Il quit a les armes de ſa Maiſon pour prendre celles de ſa femme ; mais ſes ſucceſſeurs les ont repriſes depuis quelques années. Il n'eut de ſon mariage que MARGUERITE, mere du Préſident COSTA ; — 2. BENOÎT, qui ſuit ; — 3. JACQUES, rapporté ci-après ; — 4 & 5. BARTHELEMI & ANDRÉ, auſſi mentionnés ci-après.

XVI. BENOÎT COSTA épouſa le 7 Mars 1522, *Pelina*, fille d'*Humbert Caſtagnola*, dont cinq filles & PIERRE-THOMAS, qui ſuit.

XVII. PIERRE-THOMAS COSTA, Marquis d'Iacci en Sicile, qui épouſa *Anne-Marie Grimaldi*, fille de *Lucas*, proche parent du Cardinal de ce nom, & du Prince de Monaco. Cette branche ſubſiſte.

XVI. JACQUES COSTA, troiſieme fils d'ANTOINE, fit un long ſéjour à Meſſine. Il y épouſa le 11 Avril 1574, *Françoiſe*, ſœur de *Léonore de Rapallo*, dont : — 1. LAZARO, qui ſuit ; — 2. & THOMAS, rapporté après ſon frere aîné.

XVII. LAZARO COSTA épouſa le 19 Septembre 1624, *Pelegrina Biccia*, de laquelle vinrent : — 1. ANDRÉ, qui ſuit ; — 2. BARTHELEMI, rapporté après ſon frere ; — 3. JACQUES, mort à Marſeille le 25 Août 1654 ; — 4. &

Digitized by Google

ANNE, mariée à *Jean-Antoine Borzon*, de l'illuſtre Maiſon de Savelly, neveu de *Jacques*, *Jérôme* & *Dominique*, freres : les deux premiers, Ducs de Gênes, & le troiſieme Viceroi de Corſegue.

XVIII. ANDRÉ & BARTHELEMI COSTA, fils de LAZARO, firent leur Académie à Paris, & mériterent tous deux de LOUIS XIV. la grace d'être reçus Gentilshommes de ſa Chambre par brevet du 4 Mars 1654. Ils prêterent ſerment le 16 Février de l'année ſuivante, entre les mains du Duc de Mortemar, premier Gentilhomme de la Chambre. BARTHELEMI laiſſa de ſon épouſe dont on ignore le nom,

XIX. JACQUES COSTA, marié à *Thérese de Pratolonga*, dont eſt né

XX. DOMINIQUE COSTA, marié à ſa couſine-germaine *Marie Ramairone*, dont ſont iſſus : — 1. JACQUES-PASCAL, appellé Comte de Coſta, âgé de 27 ans (en 1765) ; — 2. & DOMINIQUE-ETIENNE-BARTHELEMI, auſſi vivant. C'eſt pour eux que cette Généalogie a été dreſſée ſur un Mémoire qui nous a été communiqué.

XVII. THOMAS COSTA, frere cadet de LAZARO, & ſecond fils de JACQUES, épouſa le 15 Novembre 1625, *Eugénie della Chieſa*, d'une Famille qui tient aujourd'hui un des premiers rangs dans la ville de Meſſine. Il eut de ſon mariage : — 1, 2, 3, 4. JACQUES, ANTOINE, BENOÎT, JEANNETIN ; — & trois filles.

XVI. BARTHELEMI COSTA, quatrieme fils d'ANTOINE & de NICOLOSIA, ſa parente, fonda quatre Chapellenies dans l'Egliſe de Saint-Salvador, qu'il fit à ſes frais & à ceux de ſon frere ANDRÉ, rebâtir à neuf. Il contribua encore à la conſtruction du couvent des Capucins de Lyon ; fit pluſieurs legs pieux à toutes les égliſes de Gênes ; fut pluſieurs fois de l'Office de Saint Georges de Gênes ; laiſſa de grands revenus ſur le Mont-de-Piété à Rome, pour marier les pauvres filles de la Maiſon de Coſta. Il épouſa *Hortenſia della Chieſa*, dont : — JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & entr'autres filles, PAULA, femme de *Proſper Coſta-Gutta*, Sénateur Romain, qui fut pere du Cardinal de ce nom, Archevêque de Carthage, & du Marquis *Louis*, Seigneur della Rocca & de Lirignagno dans l'Etat Eccléſiaſtique, Capitaine des Gardes du Pape, qui épouſa *Anne-Marie Mai Dalchina*, ſœur du Cardinal de ce nom, petit-neveu d'INNOCENT X, & beau-frere des Princes *Panfilio*, *Ludovizio* & *Juſtiniano*.

XVII. JEAN-BATISTE COSTA, fils de BARTHELEMI, a laiſſé un fils nommé comme lui JEAN-BATISTE.

XVI. ANDRÉ COSTA, cinquieme & dernier fils d'ANTOINE & de NICOLOSIA, ſa parente, Sénateur de Gênes, mérita par ſes bons ſervices & ſa ſageſſe dans le Gouvernement, que le Sénat lui fit dreſſer une Statue ſur la porte des deux Hôpitaux de Gênes ; ce qui eſt atteſté dans les Archives de la République du 26 Novembre 1651. Il eut part, comme on l'a rapporté, aux charitables libéralités de ſon frere BARTHELEMI, & fit des legs & des fondations pour l'entretien des Hôpitaux de Gênes. Il acheta à Lyon dix mille écus le lieu appellé *Petit-Forêt*, où il fit bâtir à ſes frais le couvent des Capucins, qui le reconnoiſſent pour leur Fondateur,

comme il paroît par l'inſcription miſe ſur la porte de ce couvent. Il laiſſa de plus 300 livres de rente pour aſſiſter les pauvres priſonniers de la ville de Lyon, & 200 écus pour marier tous les ans deux pauvres filles. Après avoir fait encore pluſieurs autres pieuſes fondations, il mourut Sénateur de Gênes le 31 Mai 1631, ne laiſſant de ſon mariage avec VIRGINEA, ſa parente, fille de NICOLO COSTA, qu'une fille unique

MARIE-JEANNE COSTA, mariée à *Ambroiſe Senarega*, neveu de *Mathieu*, Duc de Gênes, & fils d'*Urbain*, qui fut pluſieurs fois Sénateur. La mere de cet *Ambroiſe Sanarega*, *Marie d'Ougni*, étoit ſœur du Cardinal de ce nom, fort attaché à la France.

Cette ancienne & illuſtre Nobleſſe de Gênes, a encore fourni pluſieurs autres grands perſonnages, comme *Louis Coſta*, Lieutenant & Gouverneur-général de Piémont, Chevalier du Grand-ordre de Son Alteſſe Royale le Duc de Savoie, Comte de Benne, d'Arignan & de Polonguerra; JEAN-FRANÇOIS COSTA, auſſi Chevalier de l'Annonciade en 1562; le Comte d'Arignan d'aujourd'hui, auſſi honoré du Collier du même Ordre. Elle a encore donné pluſieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Malte : entr'autres ANTOINE, Commandeur de Praton, près de Florence.

Cette Maiſon diviſée en deux branches, a formé divers rameaux établis à Gênes, en Eſpagne, en Allemagne, en Savoie, à Naples & en Sicile.

La branche du Préſident de Coſta porte en chef, *de France*, par conceſſion du Roi LOUIS XIV, avec les armes anciennes de ſa Famille. Les autres portent : *d'azur, à 3 bandes d'or, le chef chargé d'une étoile accoſtée de deux fleurs de lis, le tout d'or*, ſuivant la conceſſion de CHARLES VII.

On peut, ſur cette Maiſon, conſulter *Triſtan l'Hermite* de Souliers, *Pierre Bizarro*, *Folietta*, *Juſtinian*, le Sénateur *Fiderici* dans ſes Lettres, & ſurtout les Archives de la République de Gênes.

— COSTA (DA) : Maiſon illuſtre en Portugal. Quelques Généalogiſtes ſoutiennent que cette Maiſon eſt une branche de celle de Lemos, ancienne en Portugal, étant venue de Galice au tems de FERDINAND I, Roi de Portugal. On en commence la Généalogie dans *Moréri*, à

ALVAR DA COSTA, Chambellan & Favori d'EMMANUEL, Roi de Portugal. La branche aînée de cette Maiſon eſt éteinte. Les autres ſont celles: — 1°. des Comtes de Soure, dont le dernier, Don JEAN-EMMANUEL DA COSTA, Colonel d'Infanterie, Commandeur dans l'Ordre de Chriſt, eſt mort à Lisbonne en 1737, ne laiſſant qu'une fille, MARIE-ELÉONORE DA COSTA, fiancée la même année à EMMANUEL-ANTOINE DE MELLO; — 2°. des Seigneurs de l'Armeiromar, éteints; — 3°. des Seigneurs de Pancas, qui prirent le nom DA COSTA, dits d'*Alpedrinha*, dont le dernier nommé FRANÇOIS DA COSTA-FREIRE, Seigneur de Pancas, Major de Cavalerie & Gouverneur de l'Iſle de Madere, fut dangereuſement bleſſé à la bataille de la Godinha le 7 Mai 1709. Il a laiſſé une fille unique, RITA DA COSTA, mariée en 1732, à Don *Roderic de Noronha*. Voyez *Moréri*. Les armes : *de gueules, à 6 côtes d'argent qui ſortent de l'écu 3 & 3.*

Digitized by Google

— COSTA, en Rouſſillon : Il y a pluſieurs Familles nobles de ce nom en cette Province. Celle des Seigneurs de Llau, vulgairement appellés *Caſa de Croangues*, eſt ancienne & originaire de Catalogne.

CHRISTOPHE COSTA mérita par ſes exploits militaires d'être armé Chevalier des mains de CHARLES-QUINT, Empereur & Roi d'Eſpagne, après le ſiége de Milan, en préſence des Princes de ſon ſang. Ce fait eſt amplement détaillé dans le procès-verbal inſéré dans le Privilége de nobleſſe accordé à CHRISTOPHE COSTA & à ſes deſcendans, à Boulogne le 24 Février 1530, comme auſſi la confirmation de ſes anciennes Armoiries, avec la conceſſion d'y ajouter le *Diadême Impérial*. Ces titres ſont dépoſés au cabinet des archives du Royaume d'Arragon, établi à Barcelonne, & enregiſtrés au regiſtre couvert de parchemin, intitulé : *Itinerum nonum, pars prima, Caroli primi*, feuillet 96.

LÉONARD, fils de CHRISTOPHE COSTA, épouſa par contrat du 27 Juin 1551, *Marguerite Comas*, du lieu de Croangues, en Rouſſillon.

Ce contrat de mariage eſt inféré dans la Généalogie judiciaire du 20 Janvier 1764, faite à la réquiſition de Noble Don JEAN DE COSTA, Seigneur de Llau & Thuis, dépoſée aux Archives des Notaires Royaux de Perpignan, qui l'ont reçue, où l'on voit ſon aſcendance prouvée par des titres qui remontent juſqu'à Don CHRISTOPHE COSTA, ſon huitieme ayeul paternel, vivant l'an 1530. Telle eſt la notice qui nous a été envoyée ſur cette Famille. Les armes : *d'azur, à la croix d'argent bordée d'or, poſée ſur le ſommet d'une montagne de 11 copeaux d'argent, verdoyée de ſinople ; ladite croix ſurmontée d'un diadême royal, d'or, foncé de gueules, & accompagnée au flanc dextre & ſéneſtre d'une étoile à 8 rais auſſi d'or.* Pour cimier, un *caſque de profil, ſurmonté d'une main armée d'une maſſue ;* & ſupports, *deux lions.*

— COSTARD, en Normandie : Il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Malte, par M. l'Abbé de *Vertot*, de JEAN COSTARD, de Normandie, reçu Chevalier de Malte en 1550, qui portoit pour armes : *d'argent, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, ſurmonté à ſéneſtre d'une étoile de même.*

JEAN COSTARD-DE-LA-MOTTE, diocèſe de Bayeux, fut auſſi reçu Chevalier de Malte en 1609 ; & *la Roque*, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, p. 937, parle de *Noble homme* Meſſire ETIENNE COSTARD, Seigneur de Forges, Prêtre, vivant en 1577, & donne à cette Famille pour armes : *d'argent, au lion de ſable.*

* COSTE-CHAUDE (LA), ou *la* BASTIE-COSTE-CHAUDE, en Dauphiné, diocèſe de Siſteron : Terre & Seigneurie qui, avec celle de *Curnier* qui en eſt peu éloignée, fut acquiſe le 10 Avril 1480, par Noble ANTOINE DE PELLISSIER, Seigneur de Saint-Ferréol, l'un des ayeux de N.... DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, Préſident unique de la Chambre Apoſtolique en 1763, & frere de l'Evêque de Carpentras. *Voyez* PELLISSIER.

COSTÉ : Famille originaire du pays de Caux, en Normandie, où elle poſſede des Terres & Fiefs, depuis SAINT LOUIS. La preuve s'en tire des Lettres d'affranchiſſement émanées de ce Prince, datées du mois de

Juillet 1259, données en faveur de ROGER COSTÉ, par leſquelles ſon Fief de Ridelieu, ſitué dans la paroiſſe de Senneville, eſt affranchi de certaines redevances, dont l'original a été communiqué par PIERRE COSTÉ, Chevalier, Seigneur de Friqueville, chef de la branche cadette de ce nom, propriétaire actuel de ce même Fief qui lui étoit échu lors des partages à la ſéparation des branches, & qui a toujours été poſſédé ſans interruption, depuis SAINT LOUIS, dans cette Famille, ainſi qu'il eſt conſtaté par tous les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Normandie, & par l'épitaphe de JEAN COSTÉ, Seigneur de Harfleur, qui ſubſiſte encore dans ladite paroiſſe de Senneville, où il a été inhumé l'an 1535.

Cette Famille étoit connue même avant SAINT LOUIS dans cette Province : il ne faut qu'en conſulter l'Hiſtoire dans laquelle il eſt fait mention d'HUGUES COSTÉ, dans les liſtes & dénombremens des Seigneurs & Chevaliers qui firent le voyage d'outre-mer en 1191, avec RICHARD, ſurnommé *Cœur de lion*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre.

Les Terres de Saint-Suplix, Bugliſe & Saint-Barthelemi, ſont entrées dans la Famille de COSTÉ, du chef de *Jeanne le Normant*, fille de *Jean le Normant*, Seigneur deſdites Terres, qui épouſa PIERRE COSTÉ, Seigneur d'Harfleur, de Ridelieu & de Nonneville, qui mourut en 1577 Doyen de la Chambre des Comptes de Normandie, & Conſeiller d'Etat.

La Seigneurie de Saint-Suplix fut érigée en Châtellenie en faveur de PIERRE COSTÉ, II. du nom, petit-fils du précédent, & de *Jeanne le Normant*, mort Doyen du Parlement de Normandie, Conſeiller d'Etat & Privé, & un des Commiſſaires de la Cour pour la réformation de la Coutume de cette Province.

ALEXANDRE COSTÉ, Marquis de Saint-Suplix, Conſeiller au Parlement de Normandie, épouſa *Marguerite de Blais*, Baronne de Crepon, Dame de Vaux, Grais & autres lieux. De ce mariage eſt né

ALEXANDRE COSTÉ, Marquis de Saint-Suplix, Baron de Crepon, Seigneur & Gouverneur de la ville d'Harfleur, de Bugliſe, de Saint-Barthelemi, d'Ecrepentot, de Vaux, de Grais, de Bavon, du Queſnay, de Cambres, de Sainte-Croix-ſur-mer, & autres lieux, mort à Paris le 13 Mai 1749, âgé de 58 ans & quelques mois. Il avoit épouſé 1°. le 15 Décembre 1717, *Marie-Guillemette de Moura*, fille de Don *Antoine de Moura*, & d'*Antoinette de Camiga*, de laquelle ſont ſortis : — 1. ALEXANDRE-ANTOINE-SÉBASTIEN COSTÉ, Marquis de Saint-Suplix, ci-devant Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, & Aide-de-camp du feu Comte *de Clermont*, Prince du Sang ; — 2. PIERRE-JACQUES-ALEXANDRE COSTÉ, Comte de Saint-Suplix, ci-devant Officier dans le même Régiment du Roi, puis Capitaine dans celui de Bonac ; — 3. MARGUERITE-ANGÉLIQUE COSTÉ, mariée à *Noel-Florimond Huchet de la Bédoyere* ; — 4. & N.... COSTÉ DE SAINT-SUPLIX. Il avoit épouſé 2°. *Catherine-Françoiſe-Thomas de Montroger*, fille de feu *Nicolas-Thomas de Montroger*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guillaume-lès-Rouen : de ce ſecond mariage il n'eſt point ſorti de poſtérité. *Mercure de France du mois de Juillet 1749, p. 201.*

COSTON DE CORNAS : Famille originaire du Comtat Venaiſſin.

PIERRE

PIERRE DE COSTON, Officier au Régiment de Piémont, marié à *Anne Moneſtier*, eut pour fils

CLAUDE DE COSTON, Homme d'armes de la Compagnie de la Reine, Garde-du-corps de L. M. qui épouſa *Jeanne de Boyard*. Il mourut Major des ville & citadelle de Valence, & laiſſa

CLAUDE-FRANÇOIS DE COSTON, auſſi Major des ville & citadelle de Valence, lequel s'allia avec *Marguerite de Bouvier de Monmeyran*, qui porta dans la Famille de Coſton les Terres de Cornas, d'Urtail, *&c.* De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie, auſſi Major de Valence, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans enfans ; — 2. & JEAN-CHARLES, qui ſuit.

JEAN-CHARLES DE COSTON, auſſi Capitaine d'Infanterie, fut héritier de ladite *Marguerite de Bouvier*, ſa mere, qui lui laiſſa la Baronnie de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, à la charge de porter les armes de ſa Maiſon, qui ſont : *de gueules, à 3 têtes de bœuf d'or.* Le Baron de Cornas a épouſé en 1736, *Marie-Anne-Emerentianne Duclaux*, dont ſont iſſus : — 1. CHARLES-LOUIS, né le 26 Juin 1741, Lieutenant au Régiment de la Couronne dès 1758 ; — 2. JEANNE-MARGUERITE, née le 8 Juillet 1738, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame à Valence ; — 3. & CATHERINE-REINE, née le 20 Juillet 1742. Les armes comme ci-deſſus.

— COTENTIN-DE-TOURVILLE, en Normandie : ancienne Maiſon qui a donné un Maréchal & un Vice-Amiral de France, dont on parlera ci-après.

I. GUILLAUME DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville, de Grâtot, de Nicort, de Heuqueville, eſt le premier de cette Maiſon dont le P. *Anſelme* faſſe mention. Il donna à l'Abbaye de la Luzerne dix acres de terre ſitués à Tourville, du conſentement de THOMAS DE CÔTENTIN, ſon fils, à qui *Guillaume*, Seigneur de Briqueville, les avoit donnés après les avoir gagnés ſur *Eudon de Sottevaſt*. Cet acte, où il eſt qualifié *Chevalier*, n'eſt point daté ; mais il fut paſſé du tems de *Guillaume*, Evêque de Coutances, qui peut être *Guillaume de Thieuville*, entre les années 1300 & 1320. Sa femme fut *Anne*, que l'on croit ſœur de *Guillaume de Briqueville*, qualifié *Avunculus*, oncle de THOMAS, qui ſuit.

II. THOMAS DE CÔTENTIN eſt dit fils aîné de GUILLAUME dans la charte de donation des dix acres de terre à l'Abbaye de la Luzerne, & il eſt mentionné en qualité de *Chevalier* dans l'enquête faite ſur la nobleſſe de cette Famille le 17 Avril 1524.

III. PHILIPPE DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville, du Breuil & de Heuqueville, eſt dit fils de THOMAS DE CÔTENTIN dans l'enquête faite en 1524 par NICOLAS DE CÔTENTIN dans l'Arrêt de la Cour des Aides de Normandie de l'an 1577, qui confirme FRANÇOIS DE CÔTENTIN dans ſa nobleſſe, & dans un Jugement des Commiſſaires au régalement des Tailles, du 22 Décembre 1635. Il eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré : — 1. JAHEL ou JEAN, qui comparut en 1369, à l'aſſemblée de la Nobleſſe du Bailliage du Côtentin, convoquée à Saint-Lô par le Connétable *du*

Gueſclin, ſuivant la liſte des Nobles de cette aſſemblée, qui eſt dans la Chambre des Comptes de Paris ; — 2. & NICOLAS, qui ſuit.

IV. NICOLAS DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville & d'Heuqueville, eſt dit fils de PHILIPPE dans ſon contrat de mariage du 16 Décembre 1392, avec *Marie de Surtainville*, fille de *Jean*, Seigneur de Surtainville, Chevalier. Il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & ROBERT, Seigneur du Breuil & d'Heuqueville, qui fut partagé avec JEAN, ſon frere aîné, & ce partage fut homologué aux Aſſiſes du Bailliage de Coutances, tenues à Granville le 9 Septembre 1426.

V. JEAN DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville, du Breuil & d'Heuqueville, ſervit le Roi CHARLES VII. dans les guerres contre les Bourguignons, les Navarrois & les Bretons, & ſe jetta dans le château de Montcornet, & y fut fait Chevalier. Il ſervit long-tems en Bretagne, & s'y maria avec *N*.... dont : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Religieux de Hambie & Prieur du Baron ; — 3. GERMAIN, Curé de Grâtot, qui fit pluſieurs fondations le 29 Avril 1495 ; — 4. & JEAN, Seigneur de l'Epinay, qui fut pere de ROLAND, lequel plaida contre les donations faites par GERMAIN, ſon oncle, & épouſa 1°. *Urſine le Comte* ; 2°. *Marguerite le Chapelain de Saint-Simon*. Du premier lit vint : CHARLES DE CÔTENTIN, Seigneur de l'Epinay, allié à *Marie le Court*, mere de CHARLES, Seigneur de l'Epinay, maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Roiſſy*, Commiſſaire au régalement des Tailles, le 12 Décembre 1598. Il a pu être pere de JEAN, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay, lequel eſt mentionné dans un avis de parens pour faire ſortir de Tutelle ROBERT DE CÔTENTIN, Seigneur du Val, le 4 Décembre 1624. Il ne reſtoit qu'une fille de cette branche en 1697.

VI. NICOLAS DE CÔTENTIN, II. du nom, Seigneur de Tourville, eſt nommé dans une Sentence des Plaids du Roi, tenus à Orval, & dans un contrat d'acquiſition du Fief du Val, le 11 Octobre 1505. Il fonda & dota la Chapelle de Saint-Germain, ſiſe à Tourville. Il étoit mort avant 1518, & avoit épouſé par contrat du 2 Février 1452, *Jeanne le Maître*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Maupertuis, & de *Guillemette d'Iſſigny*, dont il eut : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Prêtre & Curé de Maupertuis, qui partagea avec ſes freres le 29 Avril 1516, & le 9 Janvier 1518 ; — 3. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Cuves, qui fut choiſi vers l'an 1530, & député du Corps de la Nobleſſe pour complimenter le Roi FRANÇOIS I. à Coutances, comme il ſe voit dans les regiſtres du Notariat ou du Tabellionage de ce tems-là ; — 4. MARGUERITE, femme de *Jean de Poilvilain* ; — 5. & JACQUELINE, mariée par contrat du 10 Novembre 1507, à *Nicolas d'Eſcoulant*, Seigneur de Muneville, de Montalard & de Monevit.

VII. NICOLAS DE CÔTENTIN, III. du nom, Seigneur de Tourville, de Cuves & de Doeſſay, remit à *Nicolas Jacquet*, par contrat du 6 Mars 1515, 14 vergées de terre que ſon pere avoit achetées d'*Olivier Jacquet* le 12 Mai 1511. Il eut des Lettres du Roi FRANÇOIS I. du 3 Décembre de la même année, pour lui rendre aveu en ſa Chambre des Comptes des Terres & Seigneuries de Tourville, de Cuves & de Doeſſay. Il fit le 17

Digitized by Google

Avril 1524, avec ſes freres, une enquête de leur nobleſſe qu'ils remontent, comme on l'a dit ci-devant, à GUILLAUME DE CÔTENTIN. Il épouſa par contrat du 10 Avril 1516, *Marguerite d'Eſcoulant*, fille de *Gilles*, Seigneur de Muneville, & de *Marguerite Adam*, dont : — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Tourville, qui ſe fit adjuger & à ſon frere, par décret du 21 Juin 1547, comme créanciers aux droits de feu NICOLAS DE CÔTENTIN, leur pere, les biens de Beret, ſitués à Tourville. Il partagea avec ſon frere le 27 Janvier 1549, & étoit mort le 27 Octobre 1561, ſans enfans ; — 2. & FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville, du Val & de Doeſſay, prouva ſa nobleſſe devant les Commiſſaires des Francs-Fiefs le 21 Mai 1565, & la remonta à GUILLAUME DE CÔTENTIN, Chevalier, Seigneur de Tourville & de Grâtot. Il rendit aveu au Roi CHARLES IX, de ſes Fiefs & Seigneuries de Tourville le 18 Juin 1566, obtint un Arrêt de maintenue de la Cour des Aides de Normandie le 18 Décembre 1577, & épouſa par contrat du 25 Avril 1553, *Anne de la Haye-Hüe*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Haye-Hüe & du Gueſſein, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Comtes *de Tourville*, rapportée ci-après ; — 3. LOUIS, mort avant le 16 Décembre 1585 ; — 4. & JACQUELINE, mariée 1°. à *N... Potier* ; & 2°. à *Gilles le Marquetel*, Seigneur de Hubertant. Elle étoit veuve le 18 Novembre 1592, lorſque JEAN DE CÔTENTIN, ſon frere, paya le reſte de ſa dot.

IX. JEAN DE CÔTENTIN, I. du nom, Seigneur de Tourville, du Val & de Coutainville, Vicomte & Capitaine de Coutances, ſignala ſa fidélité en conſervant la ville de Coutances ſous les Rois HENRI III. & HENRI IV. contre les Ligueurs en Normandie, ſuivant des actes du 3 Août 1589 & de l'an 1590, & des regiſtres du Parlement de Normandie, pour lors à Caen, du 30 Janvier 1591. Il eſt qualifié *Capitaine & Vicomte* de Coutances dans un aveu qu'il rendit au Roi HENRI IV. le 14 Août 1595, des Terres & Seigneuries de Tourville, du Val, de la Fieffeferme & de la Sergenterie noble de Gauray, & en rendit un autre de la Terre & Seigneurie de Coutainville le 22 Avril 1610, à cauſe de ſa ſeconde femme. Il fit les preuves de ſa nobleſſe avec GUILLAUME, ſon frere, devant les Commiſſaires députés en Normandie le 19 Août 1605, & paſſa une tranſaction le 25 Janvier 1618. Il épouſa 1°. par contrat du 4 Janvier 1583, *Nicole Vaucquelin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Saſſy ; & 2°. *Charlotte Goëſlard*, fille d'*Hélie*, Seigneur de Coutainville & de la Hogue. Elle partagea ſes enfans le 29 Novembre 1623, & le 12 Janvier 1624. Il eut du premier lit : — 1. JACQUES, Seigneur de Tourville, Gouverneur de Coutances après ſon pere, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes freres par les Commiſſaires au régalement des tailles le 22 Décembre 1635, & mort ſans avoir été marié ; & du ſecond : — 2. autre JACQUES, qui fit ſes preuves de nobleſſe pour lui, NICOLAS & ROBERT, ſes freres, en 1624 ; — 3. NICOLAS, qui ſuit ; — 4. & ROBERT, mineur en 1623 & 1624, ſous la tutelle de ſa mere, lequel ſe maria par contrat du 14 Juillet 1637, avec *Marguerite de Roncherolles*, fille de *Charles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, Che-

valier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Guemadeuc*. Il en eut une fille, nommée SUSANNE DE CÔTENTIN, mariée à *François du Bouillon-de-Malherbe*, Seigneur de Juvigny, Grand-Prévôt de la Haute & Baſſe Normandie, laquelle fut préſente au contrat de mariage de JEAN DE CÔTENTIN, ſon couſin, le 6 Septembre 1654.

X. NICOLAS DE CÔTENTIN, IV. du nom, Seigneur de Tourville, du Val & de Coutainville, Gouverneur de Coutances après la mort de JACQUES DE CÔTENTIN, ſon frere aîné, par Lettres du Roi du 3 Août 1637, dont il prêta ſerment le 20 Septembre ſuivant, batiſé à S. Nicolas de Coutances au mois de Janvier 1596, partagé par ſa mere les 29 Novembre 1623, & 12 Janvier 1624, fonda le 6 Décembre 1629, une Meſſe tous les jours à perpétuité dans l'Egliſe des Dominicains de Coutances, & fit preuve de ſa Nobleſſe en 1641. Il maintint la ville de Coutances ſous l'obéiſſance du Roi LOUIS XIII, & la défendit au commencement du regne de LOUIS XIV, contre les inſultes d'une populace qui s'étoit mutinée ſur les confins de la Bretagne & de la Normandie. Il fut fait Conſeiller d'Etat, & en prêta ſerment entre les mains du Chancelier *Seguier*. Il épouſa 1°. par contrat du 10 Février 1627, *Jeanne de Gueſnon*, fille de *François*, Seigneur de Vivrez, & de *Barbe le Painteur*, veuve de *Charles Michel*, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Chambre du Roi; & 2°. *Marie de la Martiniere*, fille de *N... de la Martiniere*, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, qui fut préſent au contrat de mariage de ſon beau-fils en 1654. Il eut du premier lit: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. ROBERT, Religieux du Tiers-Ordre de S. François; — 3. & ANNE, mariée par contrat du 16 Février 1648, à *Julien le Sauvage*, Chevalier, Seigneur de Fontenay & de Vauville.

XI. JACQUES DE CÔTENTIN, Seigneur de Coutainville, Gouverneur de Coutances, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, batiſé le 11 Juin 1629, dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Nicolas de Coutances, & mort en 1664, avoit épouſé par contrat paſſé à Paris le 6 Janvier 1644, *Geneviéve Charpentier*, fille de *Jacques*, Seigneur du Mey, Conſeiller du Roi & Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, & de *Madelene Dreux*, dont: — 1. NICOLAS-GILLES, qui ſuit; — 2. & MARIE-GENEVIÉVE, morte ſans alliance en 1676, à l'Abbaye de Panthemont à Paris.

XII. NICOLAS-GILLES DE CÔTENTIN, Seigneur de Coutainville, *&c.* mis en tutelle par acte du 18 Mars 1672, émancipé le 15 Juin 1674, mourut âgé de 25 ans, regretté des pauvres à cauſe de ſa charité. Il avoit fait pluſieurs donations aux Egliſes de Coutainville, des Jacobins de Coutances où il fut enterré, & des Pénitens dits de Nazareth à Paris, où ſon cœur fut dépoſé dans une cave ſous une Chapelle dotée par ſa Famille, pour laquelle il ajouta 2400 livres à 7200 livres, léguées par ſa mere & ſa ſœur pour la fondation d'une Meſſe tous les jours à perpétuité. Il avoit épouſé par contrat paſſé à Paris le premier Octobre 1680, *Geneviéve de Briou*, fille de *Claude*, Baron de Survilliers, Seigneur de la Pierre, ſecond Préſident en la Cour des Aides de Paris, & d'*Anne Dorieu*, dont: — 1. NICO-

Digitized by Google

LAS-CHARLES-CÉSAR, qui ſuit ; — 2. & MARIE-GENEVIÉVE, morte âgée de 6 ans & demi.

XIII. NICOLAS-CHARLES-CÉSAR DE CÔTENTIN, Seigneur de Coutainville, né poſthume, batiſé le 18 Juin 1682, dans la Paroiſſe de S. Nicolas des Champs à Paris, mis en tutelle par acte des 10 Octobre 1684 & premier Octobre 1686, émancipé le 26 Août 1699, Colonel du Régiment Royal-Dauphin, Cavalerie, avoit épouſé par contrat paſſé à Paris le 30 Mars 1702, *Charlotte-Madelene-Huguette de Semonville*, fille unique de *Charles-Nicolas*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *N... le Rebours ;* morte à Paris le 4 Septembre 1732, âgée de 52 ans, dont

CHARLOTTE-LUCIE DE CÔTENTIN, née le 2 Janvier 1706, morte ſans avoir été mariée le 14 Janvier 1716.

Branche des Comtes DE TOURVILLE.

IX. GUILLAUME DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville & de la Vallée, ſecond fils de FRANÇOIS, & d'*Anne de la Haye-Hüe*, partagea avec JEAN, ſon frere aîné, le 16 Décembre 1585, ſervit à la tête des Gentilshommes de ſa Province, qui le choiſirent pour leur Commandant en 1597 ; fit preuve de ſa Nobleſſe avec ſon frere devant les Commiſſaires deputés en Normandie, & fut déchargé, comme *Noble*, de la taxe des Francs-Fiefs le 19 Août 1605. Il avoit épouſé par contrat du 29 Octobre 1597, *Renée de Romilley*, fille de *Céſar*, Seigneur de la Chenelaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe d'Orglandes*, dont : — 1. CÉSAR, qui ſuit ; — 2. & CHARLOTTE-ESTHER, femme de *Charles de Pericard*, Avocat du Roi au Bailliage de Rouen, & de *Jeanne de Croiſmare*, dont elle eut *François de Pericard*, Evêque d'Angoulême en 1646.

X. CÉSAR DE CÔTENTIN, Comte de Fiſmes & de Tourville, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1632, premier Gentilhomme de la Chambre de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, gratifié d'une penſion de 2000 livres par Brevet du 8 Février 1640, fut fait Conſeiller d'Etat, & eut ordre la même année de veiller à l'état de la Province de Normandie, avec pouvoir d'aſſembler la Nobleſſe. Il fut auſſi choiſi en 1642, pour aller en Bourgogne travailler à la conſervation & à la défenſe de cette province avec les Comtes *de Tavannes* & *de Montrevel*. Il mourut au mois d'Avril 1647, & avoit épouſé par contrat du 22 Avril 1630 ou 1631, *Lucie de la Rochefoucauld*, Dame d'honneur de la Princeſſe *de Condé*, veuve de *Geoffroi de Durfort*, Baron de Cuſaguez, fille d'*Iſaac de la Rochefoucauld*, Baron de Montendre, & d'*Hélene de Fonſeque*, dont : — 1. FRANÇOIS-CÉSAR, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, mort au retour d'Eſpagne, où il s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les emplois honorables qu'il avoit eus ; — 3. ANNE-HILARION, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 4. LUCIE, femme de *Michel d'Argouges*, Marquis de Gouville, fils de *Louis*, Seigneur de Gouville, & de *Gilonne de Repichon ;* — 5. HÉLENE, Abbeſſe de Panthemont à Paris en 1669, morte en 1715 ; — 6. MARIE, Religieuſe à la même Abbaye ; — 7. & FRANÇOISE, mariée

à *Anne Joubert-de-la-Baſtide*, Seigneur de Châteaumorand, dont elle eut, entr'autres enfans, *N... Joubert-de-la-Baſtide-de-Châteaumorand*, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Maubuiſſon, de l'Ordre de Cîteaux, diocèſe de Paris, en 1709, dont elle donna ſa démiſſion en 1719, & eſt morte le 13 Mai 1740, dans le Monaſtere des Religieuſes du Précieux-Sang, rue de Vaugirard à Paris, où elle s'étoit retirée; & *Joſeph-Charles Joubert-de-la-Baſtide*, Marquis de Châteaumorand, Gouverneur des Iſles de Saint-Domingue & de la Tortue, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 3 Juin 1722, ſans enfans de *Marie de Lopriac-de-Coetmadeuc*, fille de *N... de Lopriac-de-Coetmadeuc*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, remariée auſſi ſans enfans à *N... de Champagne*, Comte de Villaines, morte en 1737.

XI. FRANÇOIS-CÉSAR DE CÔTENTIN, Comte de Fiſmes & de Tourville, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Commandant la Compagnie des Gendarmes du Prince *de Condé*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut choiſi pour être à la tête des Gentilshommes de l'Election de Valogne en qualité de Colonel, par une commiſſion du 7 Juin 1674. Il fit preuve de ſa Nobleſſe devant M. *Chamillart*, Intendant de Caen en 1667, & mourut la même année le 16 Août dans ſon château de Tourville. Il avoit épouſé par contrat du 22 Novembre 1663, *Jeanne le Sauvage*, fille & unique héritiere de *Julien*, Seigneur de Fontenay, de Marcoul & de Vauville, & d'ANNE DE CÔTENTIN-DE-COUTAINVILLE, morte en ſon château de Vauville, Vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, vers la fin de Septembre 1703. De ce mariage ſortirent: — 1. N... DE CÔTENTIN, qui périt ſur mer en 1679, étant en la Compagnie du Chevalier de Tourville, dont on parlera ci-après; — 2. N... tué dans l'attaque de Gênes en 1684; — 3. JEAN-MICHEL, né à Dieppe le 26 Juin 1685, batiſé le même jour dans la Paroiſſe de S. Jacques, ſous le nom de JEAN-MICHEL DU DESERT, comme fils de *Michel de Divant*, Ecuyer, Sieur du Deſert, & de noble Dame *Anne de Preval*. Il a été déclaré aîné par Arrêt du Parlement de Rouen de l'an 1717, confirmé par Arrêt du Conſeil du 15 Mars 1721. Voyez les Mémoires & Piéces imprimées concernant ce procès. Il eſt mort depuis pluſieurs années ſous le titre de *Marquis de Côtentin*; — 4. & JEAN-BATISTE-CÉSAR, qui ſuit.

XII. JEAN-BATISTE-CÉSAR DE CÔTENTIN, Comte de Vauville, né à Caen en 1687, a épouſé *Charlotte-Renée de Camprond*, fille de *François-Robert*, Seigneur de Saint-Germain en Normandie, & de *Marie-Charlotte Barjot-de-Mouſſy*. Il a eu de ce mariage une fille, née le 27 Septembre 1712, & trois garçons.

Un d'eux, dit *le Chevalier de Tourville*, fut fait Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi à la promotion du premier Janvier 1746, commanda le 3 Octobre 1747, la Frégate nommée *la Galatée*, de 24 canons, & ayant avec lui la *Mutine*, auſſi de 24 canons, il ſe battit très-long-tems contre les Anglois, & les força de ſe retirer, quoiqu'ils euſſent deux vaiſſeaux, l'un de 56 canons, & l'autre de 30. En Juillet 1756, il fut fait Capitaine de Vaiſſeaux par le Roi lui-même, qui étoit à Compiegne, pour le récompenſer des

Digitized by Google

bonnes nouvelles qu'il apportoit du Canada, où il s'étoit courageuſement comporté étant Capitaine de Frégate. C'eſt ce que nous ſçavons ſur l'état actuel de cette branche, de laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

XI. ANNE-HILARION DE CÔTENTIN, Comte de Tourville, troiſieme fils de CÉSAR, & de *Lucie de la Rochefoucauld*, fut deſtiné, dès ſon enfance, pour être Chevalier de Malte, où il ſe dévoua dès qu'il put porter les armes. Il ſe diſtingua dans un combat de Galere à Galere, ſoutint avec un ſeul vaiſſeau armé en courſe, l'effort de ſix vaiſſeaux d'Alger pendant huit heures de combat, réſiſta dans le Port-Dauphin près l'Iſle de Chio, contre trente-ſix Galeres, & les obligea de ſe retirer, après avoir beaucoup ſouffert dans leur équipage. Le Roi lui donna le commandement d'un de ſes Vaiſſeaux de guerre en 1669, & il ſe trouva depuis dans preſque toutes les batailles navales qui ſe donnerent de ſon tems. Il brûla dans la mer Adriatique un vaiſſeau de Raguſe, s'empara d'un autre chargé de munitions qu'il mena au ſecours de la ville de Meſſine, & fit pluſieurs priſes ſur les Algériens & les autres Corſaires de ces mers. Il fut fait Chef d'Eſcadre en 1677, ſervit ſous les ordres du Maréchal *de Vivonne*, ſe trouva au combat donné devant Palerme, où le Vaiſſeau-Amiral d'Eſpagne & huit autres furent brûlés, accompagna le Marquis *du Queſne* dans le combat des Iſles de Stronboli, & conduiſit un Brûlot ſur le Vaiſſeau de l'Amiral *Ruiter*. Repaſſant en 1679 dans l'Océan, il eſſuya une tempête ſi rude à la hauteur du Cap de Finiſtre, que le vaiſſeau qu'il montoit s'étant ouvert, il ne voulut ſe ſauver à la nage qu'apres avoir ſauvé la meilleure partie de ſon équipage. Au mois de Janvier 1682, il fut fait Lieutenant-Général des Armées Navales, ſe trouva au bombardement de la ville de Gênes en 1684, & fut le premier qui, après le débarquement, força l'épée à la main les ennemis dans leurs retranchemens. En 1685 il bombarda la ville d'Alger, la contraignit de demander la paix & de rendre un nombre conſidérable de Chrétiens de toutes les nations. En 1688 il contraignit le Pavillon d'Eſpagne de ſaluer celui de France, nonobſtant la réſiſtance du Commandant, plus fort que lui en canon & en équipage. La jonction des Flottes Angloiſe & Hollandoiſe ne put l'empêcher en 1689, d'entrer en leur préſence dans le port de Breſt avec une Eſcadre de vingt Vaiſſeaux; & ayant eu enſuite le commandement de toute l'armée navale, il força la Flotte ennemie à la retraite. Le Roi lui donna au mois d'Octobre de la même année la charge de Vice-Amiral du Levant, avec ordre d'arborer le Pavillon-Amiral. Il gagna le 10 Juillet 1690, la bataille de Bevezieres dans la Manche, où les Flottes Angloiſe & Hollandoiſe furent défaites. Enfin le combat qu'il donna l'année ſuivante contre ces mêmes Flottes fit connoître ſon intrépidité, ayant ſoutenu avec quarante-quatre Vaiſſeaux, pendant onze heures, l'effort de quatre-vingt-dix Navires de la Flotte ennemie, & il ſe ſeroit retiré ſans perte, ſi les vents ne lui euſſent pas été contraires. Il fut honoré de la dignité de Maréchal de France au mois de Mars 1693, & continua ſes ſervices juſqu'à la concluſion de la paix faite à Riſwick en 1697, & mourut à Paris la nuit du 27 au 28 Mars 1701, âgé de 59 ans. Il avoit épouſé le 15 Janvier 1690, *Louiſe-Françoiſe Laugeois*, veuve de *Jacques*

d'Arot, Marquis de la Popeliniere, & fille de *Jacques Laugeois*, Seigneur d'Imbercourt, Secrétaire du Roi, & de *Françoiſe Goſſeau*, morte le 11 Octobre 1707, dont il eut: — 1. LOUIS-ALEXANDRE DE CÔTENTIN-DE-TOURVILLE, Colonel d'un Régiment de ſon nom, tué à l'attaque des retranchemens de Denain le 24 Juillet 1712, âgé de 22 ans; — 2. & LUCE-FRANÇOISE, Dame du Palais de feu Madame la Ducheſſe DE BERRI, mariée le 26 Juillet 1714, à *Guillaume-Alexandre de Galard-de-Béarn*, Comte de Braſſac, Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, nommé premier Ecuyer de Madame VICTOIRE, dont il a prêté ſerment le 6 Janvier 1771. La Comteſſe de Braſſac eſt morte à Paris le 28 Août 1756, âgée de 64 ans, laiſſant poſtérité. Voyez GALARD-DE-BEARN.

Les armes : *de gueules, à un bras armé d'argent, ſortant du côté ſéneſtre de l'écu, tenant une épée de même, ſurmonté d'un caſque mis de côté, auſſi d'argent.*

COTIGNAC : ancienne & illuſtre Maiſon de Provence. GUILLAUME DE COTIGNAC, Seigneur de Carces, fut établi avec *Romée de Villeneuve*, Tuteur de la Comteſſe *Béatrix de Provence*. Il eut pour fille MATHILDE DE COTIGNAC, laquelle porta la Terre de *Carces* à ſon mari *Fouquet de Pontevès*, qui accompagna CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, en ſon expédition de Naples. *Voyez* PONTEVÈS.

— COTHARDY ou COURTHARDY. On trouve GUILLAUME ou PIERRE DE COTHARDY, Premier Préſident du Parlement de Paris, le 28 Août 1497, mort le 25 Octobre 1505. Il avoit épouſé *N. . . d'Artigné*, dont

PIERRE DE COTHARDY, Licentié ès Loix, Juge du pays du Maine, Conſeiller au Grand-Conſeil le 2 Décembre 1501, ſur la démiſſion de *Claude de Seiſſel*, dit d'*Aix*, par Lettres données à Blois le 2 Mai 1502. Il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 3 du même mois.

Les armes : *de ſable, à deux épées d'argent en ſautoir, la garde en bas.*

— COTTE : JULES-FRANÇOIS DE COTTE, fils de JULES-ROBERT DE COTTE, Intendant-Général des Bâtimens du Roi, & Directeur de la Monnoie des Médailles, & de *Suſanne de Launay*, né le 20 Avril 1721, Conſeiller au Parlement de Paris le 13 Mai 1740, Préſident en la ſeconde du Palais le 15 Janvier 1745, Maître des Requêtes en 1758, Intendant du Commerce & Préſident au Grand-Conſeil le 4 Janvier 1768, a épouſé le 17 Octobre 1741, *Anne-Claude Mouſlier*, fille de *Guillaume-Marie Mouſlier*, dont il a eu cinq garçons & cinq filles. Un des garçons, nommé JULES-FRANÇOIS, a été reçu Conſeiller au Parlement en Janvier 1769; & une des filles a épouſé le 9 Janvier de la même année, *Hippolite-Louis-Marie Michault de Monthlen*, Conſeiller au Parlement de Paris.

Les armes : *d'argent, à deux faſces de gueules; la premiere chargée de 3 tréfles d'or, la ſeconde de 2 tréfles de même; au chef d'azur, chargé d'une aigle d'or.*

COTTEREAU : Famille originaire de Tours. JEAN DE COTTEREAU vivoit vers l'an 1500, & acquit la Terre de *Maintenon*. Il étoit Chevalier, Tréſorier

Digitized by Google

Tréſorier & Sur-Intendant des Finances ſous les Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, LOUIS XII. & FRANÇOIS I. Il fut pere par ſa femme, *Marie* ou *Bonne Turin*, d'ISABEAU DE COTTEREAU, qui porta les Seigneuries de Maintenon, de Mellei, de Nogent-le-Roi & de Montluet, dans la Maiſon d'Angennes, par ſon mariage en 1526, avec *Jacques d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet. *Françoiſe d'Aubigné* fit unir à ce Marquiſat les Seigneuries de Saint-Piat, Grougneul, *&c.* qu'elle avoit acquiſes.

NICOLAS DE COTTEREAU, Capitaine d'une des Galeres du Roi à Marſeille, le dernier de cette Famil'e, eut pour fils

LEON DE COTTEREAU, Docteur de Sorbonne, ancien Prieur du Couvent des Grands Auguſtins de Paris, âgé de 67 ans au mois de Mai 1747.

Cette Famille devoit ſa fortune au Roi LOUIS XII, & étoit alliée à celle de *Phelypeaux* & d'*Angennes* dès 1480. Le franc canton des armes de *Phelypeaux* eſt pris des armes de COTTEREAU.

COTTIN : Famille noble originaire de Péronne, & établie aujourd'hui à Saint-Quentin & à Paris. Ceux de ce nom ſe diſent iſſus de l'ancienne Famille de *Cottin* de Paris, dont étoient ANDRÉ COTTIN, Avocat-Général au Parlement en 1418, & GUILLAUME COTTIN, Conſeiller, puis Préſident au Parlement en 1436; mais il eſt certain qu'ils deſcendent d'ANTOINE COTTIN, Echevin, & Adminiſtrateur des biens des Pauvres à Péronne en 1587, & enſuite appellé à Sedan par la Princeſſe CHARLOTTE DE LA MARCK, Ducheſſe de Bouillon, qui le fit Capitaine & enſuite Colonel de la Bourgeoiſie.

HENRI-DANIEL COTTIN, Ecuyer, Seigneur de Fontaine-Notre-Dame, de Fieulaine & du Fief ſuſerain de Méraulieu, né à Saint-Quentin, & batiſé le 2 Novembre 1714, a épouſé par contrat du 24 Novembre 1739, Demoiſelle *Marie-Anne Poupart*, fille d'*André Poupart*, l'aîné, & de Dame *Marie Béchet*. Il fut nommé le 17 Février 1762, Capitoul de Toulouſe, & fut reçu dans cette Charge le 27 Mars ſuivant. Cet HENRI-DANIEL COTTIN, annobli par la Charge de Capitoul, l'a été en récompenſe du Gouvernement, comme Négociant, à la faveur de l'Edit du Roi du 30 Octobre 1767, qui promet d'annoblir annuellement deux Négocians diſtingués dans le Commerce, par leurs talens & leur induſtrie. HENRI-DANIEL COTTIN eſt le premier qui a joui de cette flatteuſe diſtinction, en vertu d'un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 12 Janvier 1768, & de Lettres-Patentes du 20 du même mois, enregiſtrées au Parlement le 15 Février ſuivant. Il a de ſon mariage un garçon & trois filles, tous nés à Saint-Quentin; ſçavoir: — 1. LOUIS-DANIEL, Ecuyer, né le 13 Mai 1749; — 2. DAMARIS-ELISABETH, née le 11 Avril 1743, mariée au mois d'Août 1759, à *Pierre-Jacques-André-Suſanne du Moutier-de-Vatre*, Ecuyer, Seigneur de Marcy; — 3. ELISABETH-ADÉLAÏDE, née le 8 Mars 1744, mariée en 1766, à *N... Pandin de Romefort*, Seigneur de Narcillac, Mouſquetaire du Roi; — 4. & SUSANNE-JULIE COTTIN, née le 13 Avril 1748, mariée à *N... de Courvoiſie*, Chevalier de l'Ordre Royal du Mérite.

SECONDE BRANCHE.

JEAN COTTIN, Ecuyer, couſin-germain de HENRI-DANIEL COTTIN, dont on vient de parler, né à Saint-Quentin le 18 Septembre 1709, fut nommé Directeur de la Compagnie des Indes, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 28 Janvier 1759, ſur la réputation qu'il s'étoit acquiſe dans le Commerce, & qui lui a mérité au mois de Juillet 1764, des Lettres-patentes d'annobliſſement, qui ont été regiſtrées en la Chambre-des-Comptes le 2 Août, au Parlement le 28 du même mois, & à la Cour des Aides de Paris le 4 Septembre ſuivant. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 25 Août 1730, célébré le 26, Demoiſelle *Louiſe-Aimée Fromaget*, fille de *Vincent-Pierre Fromaget*, Ecuyer, auſſi Directeur de la Compagnie des Indes, & de Dame *Louiſe-Renée Dargent*. Elle eſt morte le 12 Mars 1755; & 2°. par autre contrat du 19 Août 1756, Demoiſelle *Marie-Anne du Rocher-de-Langadie*, fille d'*Alexis-Julien du Rocher*, & de Dame *Perrine-Hilarion Begnicourt*. Du premier lit ſont nés: — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN-JACQUES COTTIN DE LA THUILLERIE, Ecuyer, né le 28 Juillet 1738, d'abord Lieutenant au Régiment d'Aquitaine, enſuite Capitaine au Régiment de Chabrillant, Cavalerie, en 1761; & Capitaine-Grand-Exempt-François de la Compagnie des Cent Suiſſes de la Garde ordinaire du Corps du Roi, le 30 Août 1763; — 3. & AIMÉE-MADELENE-JEANNE COTTIN, née le 8 Novembre 1733.

JEAN-LOUIS COTTIN, Ecuyer, né le 6 Septembre 1735, a épouſé par contrat du 15 Février 1755, Demoiſelle *Jeanne-Catherine Girardot*, fille de *Paul Girardot*, & de Dame *Marguerite-Marie Foiſſin*, dont: — 1. JEAN-PAUL-MARIE COTTIN, Ecuyer, né le 9 Février 1763; — 2. JEANNE-LOUISE-MARIE, née le 15 Août 1758; — 3. JEANNE-MARGUERITE, née le 15 Juillet 1764; — 4. & JEANNE-FRANÇOISE-SOPHIE, née en Décembre 1769. Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois hures de ſanglier d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé & extrait de l'*Armorial de France*, Tome X.

— COTTON, à Paris. GERARD COTTON, Seigneur de Sugy, Conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Décembre 1566, Préſident de la Cour des Aides de Paris le 11 Septembre 1572, Maître des Requêtes le 29 Janvier 1578, Préſident au Grand-Conſeil, reçu le 21 Mars 1587, avoit été commis à l'exercice de la Charge du Premier Préſident du Parlement de Bordeaux en 1584. Il mourut le 24 Novembre 1593, & fut inhumé à Saint André-des-Arcs. Il étoit fils de NICOLAS COTTON, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie le Sirier*. Il avoit épouſé le 28 Janvier 1567, *Marguerite de Montholon*, veuve 1°. de *Louis l'Eſtoille*, Seigneur de Soullers, Conſeiller au Grand-Conſeil, & Grand Rapporteur en la Chancellerie, puis Préſient aux Enquêtes; & 2°. de *François Tronçon*, Seigneur du Coudray, Grand Audiencier de France; & fille de *François de Montholon*, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Garde-des-Sceaux de France, & de *Marie Boudet*, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 21 Juin 1596, & eut de ſon troiſieme mari,

Digitized by Google

PIERRE COTTON, Seigneur de Sugy, Gentilhomme ſervant de la Reine MARGUERITE en 1606, Capitaine de ſes Gardes en 1610, ſon Maître-d'Hôtel & Chevalier de l'Ordre du Roi, allié à *Marie de la Morliere*, fille de *François*, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & de *Géneviève Binet*, remariée à *François le Baſtier*, Seigneur de Goincourt. De ce mariage ſont nés : — 1. MATHIEU COTTON, Seigneur d'Athey, près Montdidier ; — 2. & MARIE-MARGUERITE, femme ſans enfans d'*Antoine Hannique*, Seigneur de la Mairie. Les armes : *de gueules, à trois têtes de lion, arrachées d'or, lampaſſées de même.*

— COTTON en Normandie : On lit dans le Traité de la Nobleſſe, par *la Roque*, page 175, que JEAN COTTON, Seigneur des Houſſayes, fut Echevin de Rouen en 1608, & Député pour le tiers-Etat en 1609.

Dans la recherche des nobles de l'an 1668, il y eut un grand débat, pour ſçavoir ſi les enfans de NOEL COTTON, Seigneur de Berthouville, Secrétaire du Roi en 1560, & mort en 1562, étoient annoblis. Il fut déclaré que ſa mort, cauſée par les troubles du tems, ne devoit point flétrir ſa mémoire, & que les enfans devoient jouir des priviléges attachés à la Charge du pere, puiſqu'il étoit mort avec ſa Charge de Secrétaire du Roi.

Ce JEAN COTTON étoit fils de ce NOEL COTTON, & il fut Capitaine d'un des quartiers de la ville de Rouen. Les armes de cette Famille, maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Juillet 1667, ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois carreaux ou couſſins d'argent, deux en chef & un en pointe.*

* COUBERT, dans la Brie Françoiſe, Diocèſe de Paris. Terre & Seigneurie, qui, par Lettres de 1720, fut érigée en *Comté* en faveur de SAMUEL BERNARD, Conſeiller d'Etat, batiſé le 29 Octobre 1651, & mort le 18 Janvier 1739, dans ſa quatre-vingt-huitieme année. Il avoit été marié deux fois, & a laiſſé des enfans. *Voyez* BERNARD-COUBERT.

* — COUCHES, en Bourgogne. La Terre & Seigneurie de *Couches* eſt une ancienne Baronnie qui fut d'abord poſſédée par la Maiſon de *Bauffremont*, de laquelle elle paſſa en 1515 dans celle de *Montagu* par le mariage de *Marie de Bauffremont*, Dame de Couches, avec *Etienne de Montagu*, Seigneur de Sombernon, qui eut en partage la Baronnie de *Couches*. Voyez MONTAGU.

Claude de Montagu, Baron de Couches, *&c.* Chevalier de la Toiſon d'Or (qui fonda le 24 Janvier 1469, avec ſa femme *Louiſe de la Tour d'Auvergne*, la Collégiale de Couches, compoſée d'un Prévot & de cinq Chanoines) ayant été tué au combat de Buſſy en 1470, ſans laiſſer de poſtérité, *Catherine de Montagu*, ſa tante, femme d'*Alexandre de Blezi*, fut ſon héritiere, & eut pour fille unique,

Suſanne de Blezi, mariée à *Chriſtophe de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier. De cette alliance naquit, entr'autres enfans, *Philippe de Rochechouart-Chandenier*, Baron de Couches & de Marigny-ſur-Ouche, qui de *Françoiſe de Beaufort-Montboiſſier*, eut *Philippe*, II. du nom, mort ſans poſtérité de ſa femme *Louiſe d'Agey*.

La Baronnie de Couches paſſa alors à ſon couſin-germain *Henri-Anne Pot*, Baron d'Antigny, fils de *François Pot*, Seigneur de Chaſſingrimont, & de *Gabrielle de Rochechouart*. Voyez POT-DE-ROCHECHOUART.

Elle fut vendue à *Paul de Loriol-de-Chandiere*, Comte de Digoine, décédé en 1744, ne laiſſant que trois filles de ſa femme, *Marie-Éléonore de Saulx-de-Tavannes-du-Mayet*. L'aînée, *Marie-Anne de Loriol*, a épouſé en 1725, *François-Marie de la Madeleine*, Comte de Ragni, Baron de Marcilly & d'Epery, & de *Couches* depuis la mort de ſon beau-pere.

Il y a actuellement deux poſſeſſeurs de la Baronnie de *Couches*: La moitié, appellée *la Creuſe*, appartient au Comte de Ragni, & comprend partie du Bourg de Couches-Saint-Maurice, Créot, Mazenay, Nion & Noiron, & partie de Saint-Gervais & de Saint-Gilles. L'autre moitié, dite *la Montagne*, appartient à M. *de Siry-de-Marigny*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & comprend Eſſertaine, Saint-Jean de Trizy, partie de Perreuil, *&c.* On ne ſçait en quel tems s'eſt fait cette diviſion; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que les deux Barons nomment alternativement le Prévôt & les Chanoines de la Collégiale de Couches.

*— COUCY: ce nom ſi célébre (dit M. *du Belloy* dans ſon Mémoire hiſtorique de cette Maiſon, *premiere Partie*, *page 6*), qui ne peut être ignoré d'aucun François un peu inſtruit de l'Hiſtoire de la Monarchie, avoit paru être du nombre de ceux qu'on ne pouvoit plus chercher que dans les faſtes des derniers ſiécles; mais tout annonce aujourd'hui l'exiſtence actuelle de cette Maiſon. Des monumens ignorés, devenus publics, des titres cités, diſcutés & vérifiés par des Juges reſpectables & compétens, un corps de preuves miſes au plus grand jour par des Auteurs qui ont acquis de la célébrité, des certificats authentiques qui ont été produits, tout conſpire (ajoute le même Auteur ci-deſſus cité, *Epit. dédicat.* de GABRIELLE DE VERGY) à *conſoler la Patrie* de la perte d'un ſi beau nom, à détruire le préjugé preſque univerſel que cette Maiſon étoit éteinte, à fixer l'incertitude des Sçavans mêmes qui en doutoient, à corriger les erreurs & les inadvertances, à ſuppléer au ſilence des Auteurs qui n'avoient pas ſuivi le fil de la ſucceſſion des COUCY, & à rendre tout leur luſtre aux rejettons de cette ancienne race.

Nous allons en donner la filiation depuis DREUX DE BOVES ou DE COUCY, premier auteur connu de cette Maiſon, juſqu'à Meſſieurs DE COUCY-POLECOURT, actuellement exiſtans. Nous ajouterons, à la ſuite, la généalogie des autres branches ci-devant éteintes, en fixant les dates des époques de leur commencement & de leur fin.

La ville de COUCY, de laquelle les SIRES DE COUCY prirent leur nom, eſt ſituée dans le Pays Laonois, dont elle faiſoit autrefois partie, & elle eſt aujourd'hui réunie au Comté de Vermandois. Une tour d'une grande beauté & fort élevée, bâtie par ENGUERRAND, III. du nom, SIRE DE COUCY, vers l'an 1200, y ſubſiſte encore au milieu des débris d'un vaſte château. Elle eſt un beau monument de l'induſtrie des hommes, & de la magnificence de ſes anciens maîtres.

Digitized by Google

Premiere Race des Sires de Coucy.

I. Dreux de Boves, auquel *Dom Touſſaint du Pleſſis* (dans ſon Hiſt. de Coucy, *p. 5, & note 5, p. 9*) donne pour pere, ſur des conjectures très-incertaines, Alberic, Seigneur de Coucy, eſt nommé par quelques Auteurs modernes Dreux de Coucy, quoiqu'il ne ſoit connu, par titres, que ſous le nom de Dreux de Parpes (*de Parpiriaco*), que l'on croit un village en Thiérache, ou ſous le nom de Dreux de Boves, Terre qu'il poſſédoit à titre d'ancienne Baronnie du Royaume, ſituée dans les environs de la ville d'Amiens. Dreux vivoit ſous le Regne de Henri I. Il eſt connu par deux Chartes: l'une de 1042, l'autre de 1059, & par celle de la ceſſion qu'il fit aux Chanoines de l'Egliſe d'Amiens de la Juſtice de Coitency. Il épouſa *N... de C...*, dont il eut: — 1. Enguerrand, qui ſuit; — 2. Robert de Perrone; — 3. Anseau ou Anselme, qui d'abord embraſſa l'état eccléſiaſtique, & enſuite le quitta pour ſe marier. Il eut un fils nommé Robert, Seigneur de la Terre de Cais, laquelle paſſa, par donation, au Monaſtere de Lyons en Santerre; — 4. & Mathilde, nommée dans le titre de la donation de cette Terre.

II. Enguerrand, I. du nom, Comte d'Amiens, Baron de Boves, fut le premier qui prit le titre de Sire de Coucy. Il poſſéda cette Terre avec celles de Marle, de la Fere & de Vervins, du chef d'*Ade de Marle*, Comteſſe de Roucy, ſa premiere femme, iſſue des anciens Comtes de Vermandois, de laquelle il eut: — 1. Thomas, qui ſuit; — 2. & Robert, mort ſans poſtérité. Il épouſa en ſecondes noces *Sibille de Château-Portien*, de laquelle il eut une fille qu'il maria à *Guy de Torotte*, qu'il fit Châtelain de ſa Terre de Coucy, pour la défendre contre *Thomas de Marle*, ſon fils, auquel il faiſoit la guerre, & qu'il vouloit déshériter. Enguerrand de Coucy eſt connu par une tranſaction qu'il fit avec l'Abbé de Corbie, & par d'autres monumens hiſtoriques.

III. Thomas, I. du nom, connu, du vivant d'Enguerrand, ſon pere, ſous le nom de Thomas de Marle, Comte d'Amiens, Baron de Boves, prit depuis le titre de Sire de Coucy, *par la grace de Dieu*. Outre le Comté d'Amiens & la Baronnie de Boves, il poſſéda la Terre de Coucy, celles de la Fere, de Vervins, de Marle & de Montaigu. Il vécut ſous le Regne de Louis *le Gros*, & ſe ſignala en 1096 dans un voyage de la Terre-Sainte, où il donna des preuves de ſa valeur aux ſiéges de Nicée & de Jéruſalem. Il paſſa pour cruel & méchant, & perſécuta les Moines, qui s'en vengerent, ſur-tout *Guibert de Nogent*, en écrivant contre lui. Il épouſa 1°. *Yde*, fille de *Baudouin*, Comte de *Hainaut*, & d'*Alix de Louvain*; & 2°. *N... de Montaigu*. Il eut du premier lit: — 1. Basilie, mariée 1°. à *Alard de Chimay*, l'un des Pairs du Hainaut; & 2°. à *Bernard d'Orbais*; — 2. Béatrix, mariée à *Evrard*, Comte de Clermont & de Breteuil en Beauvoiſis; & du ſecond lit: — 3. Enguerrand, qui ſuit; — 4. Robert, auteur de la branche des Coucy-Boves, actuellement éteinte, rapportée ci-après; — 5. Anselme, mort ſans poſtérité; — 6. & Melisende, mariée à *Hugues*, Seigneur de Gournay au pays de Caux.

IV. ENGUERRAND, Sire DE COUCY, II. du nom, Seigneur de la Fere, de Marle, de Vervins, de Pinon, de Crecy, de Fontaines, de Landouzy, &c. eut la réputation d'un homme vaillant, doux & vertueux, fit le voyage de la Terre-Sainte, où il ſe ſignala, & mourut dans la ſeconde Croiſade. Il s'allia dans la Maiſon Royale en épouſant *Agnès*, fille de *Raoul de Beaugency*, & de *Mathilde de Vermandois*, niéce du Roi PHILIPPE I, de laquelle il eut: — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2. & ENGUERRAND, mort vers l'an 1174, que l'on croit pere d'un RAOUL, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & de MARGUERITE, mariée à *Joubert*, Seigneur de la Ferté-Beillard.

V. RAOUL, Sire DE COUCY, I. du nom, Seigneur de Marle, de la Fere, de Crecy, de Pinon, de Saint-Gobin, de Vervins, de Fontaines & de Landouzy, s'acquit la plus haute réputation de valeur & de prudence. Il fut le conſeil & le plus ferme appui de PHILIPPE-AUGUSTE dans l'entrepriſe que PHILIPPE D'ALSACE, Comte de Flandre, fit pour envahir les Comtés de Valois & de Vermandois, dont il ſe prétendoit héritier. RAOUL abandonna la défenſe de ſes propres domaines, & vint avec toutes ſes troupes groſſir l'armée du Roi, contre laquelle le Comte de Flandre n'oſa rien entreprendre: ce différend ſe termina par un accord que RAOUL négocia. C'eſt à ce titre qu'il s'acquit la confiance de PHILIPPE-AUGUSTE, qui, pour ſe l'attacher plus intimement, lui fit épouſer ALIX DE DREUX, ſa couſine-germaine, petite-fille de LOUIS *le Gros*, & maria YOLAND DE COUCY, fille de RAOUL, avec ROBERT DE DREUX, auſſi petit-fils de LOUIS *le Gros*. Il ſe croiſa en 1190, & avant de partir pour la Terre-Sainte, il fit le partage de ſes biens entre ſes trois fils, auteurs des branches de *Coucy-Guines*, de *Coucy-Vervins* & *Polecourt*, & de *Coucy-Pinon* & *Meaux*, rapportées ci-après. Il fut tué dans la Paleſtine en 1191, au ſiége d'Acre. C'eſt à ce RAOUL qu'on attribue communément, quoique ſans fondement, les amours qui occaſionnerent la cruelle cataſtrophe de GABRIELLE DE VERGY, devenue plus célébre par la tragédie que vient d'en donner (en 1771) le Poëte Citoyen Patriotique, auteur du *Siége de Calais*. RAOUL avoit épouſé 1°. *Agnès de Hainaut*, fille de *Baudouin*, Comte de Hainaut, dit *le Bâtiſſeur*, & d'*Alix*, Comteſſe *de Namur*; & 2°. ALIX DE DREUX, fille de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, & d'*Agnès de Baudement*, Dame de Braine, & petite-fille de LOUIS VI. Il eut du premier lit: — 1. YOLAND DE COUCY, mariée, comme on l'a déjà fait obſerver, à ROBERT, dit *le Jeune*, Comte DE DREUX, morte le 18 Mars 1222, & enterrée dans l'Abbaye de Braine à côté de ſon mari (*a*); — 2. ISABEAU,

(*a*) Du mariage d'YOLAND DE COUCY naquit une fille mariée avec *Renaud de Choiſeul*, l'un des premiers auteurs de toute la Maiſon de *Choiſeul*. Cette fille, comme le remarque M. *du Belloy*, dans ſon Mém. hiſtor. de la Maiſon de COUCY, étoit Princeſſe du Sang Royal. *L'alliance des Maiſons de COUCY & de Choiſeul ne pouvoit être plus glorieuſe, puiſque c'eſt par le ſang de nos Rois qu'elles ont été unies.* Cette alliance s'eſt encore renouvellée de nos jours, ajoute le même auteur. M. DE COUCY, Seigneur de Bercy, dont on donnera la branche, étoit parent du trois au cinquieme degré avec M. le Duc *de Choiſeul*, ci-devant Miniſtre de la Guerre, & du troiſieme au quatrieme, avec M. le Prince *de Beauvau*, par un ayeul commun de l'ancienne Maiſon de *Ligny-du-Charmel*.

mariée 1°. & ſans poſtérité, à *Raoul*, Comte de Roucy; & 2°. à *Henri*, Comte *de Granpré*, dont naquit *Ade de Granpré*, mariée à *Raoul de Neſle*, Comte de Soiſſons; — 3. ADE, alliée à *Thierri*, Seigneur de Beures, Châtelain de Dixmude; & du ſecond lit: — 4. ENGUERRAND, qui ſuit; — 5. THOMAS, auteur des branches des *Coucy-Vervins* & des *Coucy-Polecourt*, rapportées ci-après, comme on l'a ci devant dit; — 6. RAOUL, qui prit l'état eccléſiaſtique; — 7. ROBERT, auteur de la branche de *Coucy-Pinon*, auſſi rapportée ci-après; — 8. & AGNÈS, femme de *Gilles de Beaumès*, Châtelain de Bapaume, dont vint *Thomas de Beaumès*, Archevêque de Reims, Duc & Pair de France.

VII. ENGUERRAND, Sire DE COUCY, III. du nom, en exécution du partage que ſon pere fit de ſes biens avant ſon départ pour le voyage de la Terre-Sainte, poſſéda les Terres de COUCY, de la Fere, de Marle, de Folembray & de Saint-Gobin. Il ſe ſignala par la magnificence des édifices qu'il fit élever. C'eſt lui qui fit bâtir le ſuperbe château de COUCY, & la Tour dont nous avons parlé. Il fortifia la ville, releva les châteaux de Marle, de la Fere, &c. augmenta le parc & la maiſon de Folembray, laiſſa par-tout des traces de ſon goût & de ſa magnificence, même à Paris, où il avoit un bel hôtel près de Saint-Jean-en-Grêve; mais il ſe rendit encore plus célèbre par ſa bravoure dans toutes les guerres & les expéditions conſidérables qui ſe firent de ſon tems en France, en Flandres & en Angleterre. Sa fin fut tragique, ayant été percé de ſon épée, échappée de ſon baudrier par une chûte de cheval, en paſſant à gué la riviere de Serre, à Gercy en Thiérache. Il avoit épouſé 1°. vers l'an 1200, *Euſtache*, ſœur & héritiere de *Raoul*, & de *Jean I*, Comte de *Roucy*, dont le premier avoit épouſé ISABEAU DE COUCY, ſa ſœur; 2°. *Machaud de Saxe*, niéce de RICHARD I, Roi d'Angleterre, Comteſſe du Perche du chef de ſon premier mari, GODEFROI III, Comte du Perche, titre que prit auſſi ENGUERRAND, ſon ſecond mari; & 3°. *Marie*, Dame & héritiere *de Montmirel*, de Condé en Brie, de Crevecœur, &c. fille de *Jean de Montmirel*, mort en 1217 en odeur de ſainteté, dans l'Abbaye de Longpont, où il ſe retira, & où *Marie* ſa fille, fut auſſi enterrée.

ENGUERRAND, Sire DE COUCY, III. du nom, eut de ce dernier mariage: — 1. RAOUL, Sire DE COUCY, tué en 1250, à la bataille de la Maſſoure, en Terre-Sainte, en défendant ROBERT, Comte d'Artois, frere de S. LOUIS, qui ſe trouvoit engagé dans l'armée ennemie. Il ne laiſſa point de poſtérité de ſon mariage avec *Philippe de Dammartin*, fille de *Simon*, Comte d'Aumale & de Ponthieu, dont il n'eut qu'un fils nommé ENGUERRAND, mort avant lui; — 2. ENGUERRAND, Sire DE COUCY, qui ſuccéda à RAOUL, ſon frere aîné, dans la poſſeſſion des Terres de COUCY, de la Fere, de Marle & de Saint-Gobin, aſſignées à la branche aînée, ſuivant le partage que RAOUL I. avoit fait de ſes biens en 1190. Le Roi LOUIS IX. (S. LOUIS) ſignala ſon zéle, en puniſſant cet ENGUERRAND d'avoir fait pendre trois jeunes Gentilshommes Flamans, qui avoient chaſſé ſur ſes Terres; & ENGUERRAND ſe ſoumit au Jugement des Pairs & Barons du Royaume, convoqués dans une aſſemblée,

où le pieux Monarque ſe trouva lui-même. Mais preſque tous les Pairs, comme parens & alliés d'ENGUERRAND, ſe retirerent ſans vouloir prononcer, & le Roi, reſté ſeul, pardonna à ENGUERRAND, à condition qu'en réparation de ſa faute, il feroit des fondations pieuſes & payeroit des ſommes, qui furent en effet employées à bâtir l'Hôpital de Pontoiſe, le Cloître & les Ecoles des Dominicains de la rue Saint-Jacques, & l'Egliſe des Cordeliers de Paris. Il mourut le 20 Mars 1311, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite*, fille d'*Othon*, Comte *de Gueldre*, ſa premiere femme, ni de *Jeanne de Dampierre*, dite *de Béthune*, ſa ſeconde, laquelle, après ſa mort, ſe retira au Monaſtere du Sauvoir, & y mourut Abbeſſe le 13 Octobre 1333; — 3. JEAN, Seigneur de Montmirel, qui ſuivit le Roi S. LOUIS avec ſon pere, en 1242, contre le Comte de la Marche, & mena quelques troupes en 1244, à ALEXANDRE II, Roi d'Ecoſſe, ſon beau-frere, contre HENRI III, Roi d'Angleterre. Il mourut ſans enfans, & fut enterré à Foigny; — 4. MARIE, alliée, 1°. à ALEXANDRE II, Roi d'Ecoſſe; & 2°. à *Jean de Brienne*, dit d'*Acre*, fils de *Jean de Brienne*, Roi de Jéruſalem & Empereur de Conſtantinople; — 5. ALIX, mariée à *Arnoul*, Comte *de Guines*, dont la poſtérité a pris le nom & les armes de COUCY. Nous donnerons ci-après la filiation de cette ſeconde race de *Coucy*, iſſue, par les femmes de la Maiſon de COUCY, & par les mâles, de celle de *Guines* ou de *Gand*; — 6. & JEANNE, femme de *Jean de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Mailly, de Varans, d'Acheu, *&c.*

Premiere Branche : Seigneurs de VERVINS, *dont ſont iſſus ceux de* POLECOURT, *actuellement exiſtans.*

VI. THOMAS DE COUCY, II. du nom, frere puîné d'ENGUERRAND, III. du nom, dit *le Grand*, & ſecond fils de RAOUL, Sire DE COUCY, I. du nom, eut pour ſon partage les Terres de Vervins, de Fontaines & de Landouzy. Il tira ſon nom diſtinctif de la Terre de *Vervins*, qu'il tranſmit à toute ſa poſtérité, fit des prodiges de valeur à la bataille de Bovines en 1214, alla en 1239 au ſecours de *Jean de Brienne*, Empereur de Conſtantinople, beau-pere de MARIE DE COUCY, ſa niéce, mourut en 1253; & fut enterré à Foigny. Il avoit épouſé en 1225, *Mahaud de Réthel*, fille de *Hugues*, Comte *de Réthel*, & de *Félicité*, Comteſſe *de Beaufort*. Il réunit par cette belle alliance, aux biens qu'il poſſédoit, pluſieurs autres Terres, comme Trie-le-Bardoul, Charmentrai, près de Meaux, Chemery, près Sedan, la Baronnie de Stonne, *&c.* Elle vivoit encore en 1259, & de ce mariage naquirent: — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. JEAN, mort ſans poſtérité; — 3. YOLAND, mariée en 1239, à *Arnoul de Mortagne*, Châtelain de Tournay; — 4. FÉLICITÉ, femme de *Baudouin d'Aveſne*, Comte de Beaumont; — 5. AGNÈS, mariée en 1558, à *Gobert*, Sire d'*Apremont*; — 6. & ELISENDE ou ALISON, Abbeſſe de Notre-Dame de la Paix.

VII. THOMAS DE COUCY, III. du nom, Seigneur de Vervins, de Fontaines, de Landouzy, de Chemery, de Stonne, *&c.* Châtelain de Marle, Gouverneur & Sénéchal de Flandre, ſe trouva à la conquête du Royaume

Royaume de Sicile, & mourut avant 1276. Il avoit épouſé 1°. *Iſabelle de Montmirail*, dont il eut deux enfans morts jeunes ; & 2°. *Marguerite de Pequigny*, veuve de *Nicolas de Rumigny*, fille de *Gérard*, Seigneur de Pequigny, Vidame d'Amiens, & de *Laure de Montfort l'Amaury*, dont vinrent : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2. JEAN, dit *de Vervins*, Sire de Boſmont ou Boomont, de Quatre-Champs, de Vadelincourt, *&c.* marié à *Catherine de Saint-Leu*, fille de *Renaud*, Seigneur de Saint-Leu en Picardie, de laquelle il eut trois fils, ENGUERRAND, THOMAS & GUI, & une fille nommée ISABELLE DE COUCY, qui ſe maria en Allemagne.

L'aîné des garçons mourut jeune ; le ſecond n'eut point de poſtérité, & mourut au voyage d'Arragon en 1284 ; le troiſieme laiſſa en 1300, un fils nommé JEAN DE COUCY, Seigneur de Boſmont, qui prit les armes contre le Roi Philippe VI. Ce Monarque fit aſſiéger ſon château, & cette priſe fut ſi ſenſible à JEAN DE COUCY, qu'il en mourut de déſeſpoir ; & ſa Terre fut donnée à *Jean de Montchalon* ; — 3. & MARIE, connue ſous le nom de RIQUEND DE COUCY, mariée vers l'an 1255, à *Gaucher de Torotte*, dont le frere, *Robert de Torotte*, fut Evêque de Laon.

VIII. THOMAS DE COUCY, IV. du nom, Seigneur de Vervins, de Chemery, de Stonne, *&c.* épouſa *Alix*, fille de *Renaud de Trie*, Conſeiller du Conſeil d'Etat du Roi, & Maréchal de France ; & mourut en 1380, laiſſant : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec la fille du Seigneur *de Sotenghien* ; — 3. & ALIX, mariée à *Jacques de Heilly*, Seigneur de Pas en Artois, ayeul de *Jacques de Heilly*, Maréchal de France.

IX. THOMAS DE COUCY, V. du nom, Sire de Vervins, Seigneur de Chemery, *&c.* tué en 1302 à la bataille de Courtray, laiſſa de ſon mariage avec *Iſabeau*, fille d'*Arnoul*, Comte *de Los*, & de *Jeanne de Chini*,

X. THOMAS DE COUCY, VI. du nom, Sire de Vervins, Seigneur de Chemery, de Stonne, *&c.* mort le 6 Mai 1392. Il avoit épouſé *Agnès*, fille de *Jacques de Ham*, & de *Françoiſe des Armoiſes*, dont : — 1. RENAUD, qui ſuit ; — 2. & MARIE, alliée à *Jean de Montchalon*, Seigneur de la Bove.

XI. RENAUD DE COUCY, Sire de Vervins, Seigneur de Chemery, Baron de Stonne, *&c.* Châtelain de Marle, Chambellan du Roi, du Duc d'Orléans & du Duc de Bourgogne, Surintendant des Finances ſous le regne de CHARLES VI, mourut vers l'an 1437. Il avoit épouſé *Guillemette*, Dame de Novion-le-Comte, de Chaſſemy & de Baleuvre, fille de *Jean le Mercier*, Maître-d'Hôtel du Roi, Seigneur de Novion-le-Comte, & de la Neuville en Laonois, Gouverneur des ville & château de Creil, & de *Jeanne de Dampierre*, dont : — 1. ENGUERRAND, qui ſuit ; — 2. & JACQUELINE, mariée en 1392, à *Gobert*, Sire & Baron d'*Apremont* & de Buſancy, Prince d'Amblife.

XII. ENGUERRAND DE COUCY, Sire de Vervins, poſſéda les Terres de Vervins, de Fontaines, de Landouzy, de Chemery, de Stonne, de Baleuvre, de Glaire, de Torcy, de Chéhery, de Morinvilliers, & beau-

coup d'autres, notamment celle de *Polecourt*, par ſon alliance avec *Marguerite*, fille de *Jean de Montchalon*, Seigneur de la Bove & de Silly (laquelle paroît être ſa couſine-germaine, puiſque MARIE DE COUCY, ſa tante, avoit épouſé *Jean de Montchalon*, Seigneur de la Bove); de ſorte qu'on peut le regarder comme le premier Seigneur de *Polecourt*, du nom de *Coucy*; du moins voit-on, d'après les titres produits par Meſſieurs de COUCY-POLECOURT, au Juge d'armes de France, & diſcutés par l'Auteur de la Tragédie de *Gabrielle de Vergy*, que cette Terre appartint à la Maiſon de *Montchalon* juſques vers l'an 1350; & que depuis cette époque elle a été poſſédée, & l'eſt encore en partie, par les COUCY DE POLECOURT. ENGUERRAND, Sire de Vervins, premier Seigneur de Polecourt, mourut à Vervins en 1472, & laiſſa de ſon mariage: — 1. ENGUERRAND, Sire de Vervins & Seigneur de Polecourt, mort en 1474 au château de Chemery, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne*, fille de *Michel Jouvenel-des-Urſins*, & d'*Yolande de Montberon*; — 2. RAOUL, qui ſuit; — 3. GILLES, mort jeune; — 4. CHARLES, mort auſſi ſans poſtérité en 1502; — 5 & MARIE, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Vignory* & d'Oiſelet en Bourgogne.

XIII. RAOUL DE COUCY, III. & I. du nom dans les Sires de Vervins, Seigneur de Vervins, de Chemery, de Stonne, *&c.* & le ſecond des COUCY, Seigneurs de Polecourt, ſe diſtingua par ſa valeur, ſur-tout à la journée de Mont-Lhéri en 1466. Il épouſa 1°. *Marie*, fille de *Henri du Ham*, & de *Jacqueline de Guiſtelle*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le premier Janvier 1488, *Hélene*, fille de *Gobert de la Chapelle*, & de *Jeanne d'Auberne*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. RAOUL, auteur de la branche de POLECOURT, qui va ſuivre; — 3. JEAN, Abbé de Bonne-Fontaine; — 4. ROBERT, Abbé de Foigny, de Boheries & de Saint-Michel en Thiérache; — 5. MADELENE, mariée 1°. en 1512, à *Pierre de Belleforiere*, Gouverneur de Corbie; & 2°. en 1535, à *Antoine de Hamès*, Seigneur d'Andifer, Baron de Bouquehaut; — 6. & MARIE, morte à l'Abbaye d'Origny.

XIV. JACQUES DE COUCY, I. du nom, Sire de Vervins, Seigneur de Chemery, de Fontaines, de Landouzy, *&c.* Chambellan du Duc de Vendôme, auprès duquel il avoit été élevé, Gouverneur du Comté de Marle, Capitaine de cent Chevaux-Légers & de mille hommes de pied Légionnaires de Picardie, Grand-Pannetier du Roi, Lieutenant de ſes Ordonnances, ſous la charge du Maréchal *du Biez*, Gouverneur de Landrecie, Lieutenant du Gouvernement de Boulonnois, dont il eut la ſurvivance, fut fort aimé du Roi FRANÇOIS I, qu'il ſervit avec valeur & diſtinction en 1515, à la conquête du Milanois, & à la bataille de Marignan la même année; en 518 à celle de Pavie, en 1544 à la défenſe de Landrecie, dont il avoit fait en 1543 lever le ſiége: CHARLES-QUINT y commandoit en perſonne; mais il paya bien cher la belle défenſe de Boulogne, aſſiégée en 1544 par les Anglois. N'étant point ſecouru après trois mois de ſiége, ſe voyant battu ſur terre & ſur mer par la nombreuſe artillerie du Camp & de la Flotte des ennemis, manquant de vivres & de munitions, il capi-

Digitized by Google

tula de l'avis d'un Conſeil de Guerre, & ſur les prieres & remontrances des habitans : la capitulation fut honorable ; mais des ennemis perſonnels, jaloux qu'il eût obtenu la ſurvivance du Gouvernement du Boulonnois (Manuſcrit communiqué, *fol. 33 verſo*), l'accuſerent depuis, ſous le Regne de HENRI II, de trahiſon dans la défenſe & dans la reddition de la ville de Boulogne ; & ſur la dépoſition de trois faux témoins, il fut décapité en 1549. Ces trois témoins furent pendus depuis, l'un en la cour du Roi à Saint-Germain-en-Laye, un autre au Palais de Paris, & le troiſieme à Abbeville pour ſemblables crimes. Cette trahiſon fut découverte dans la reviſion que le Roi HENRI III. fit faire du procès de JACQUES DE COUCY, & il fut glorieuſement réhabilité. La cérémonie s'en fit avec pompe par ordre du Roi, qui en chargea l'un de ſes Hérauts. On peut conſulter ſur ce point le *Mém. Hiſtor.* de M. *du Belloy*, ſur la Maiſon DE COUCY ; *du Puy*, dans ſes divers traités ; *l'Ange*, dans ſa Pratique Civile & Criminelle, *&c.* JACQUES DE COUCY eut de ſon mariage avec *Iſabelle*, fille d'*Oudart du Biez*, Maréchal de France, & de *Jeanne de Senlis :* — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. CHARLES, JEAN & FRANÇOIS, morts jeunes ; — 5. CLAUDINE, femme de *Jean*, Comte d'*Apremont*, Seigneur de Sorcy & de Saint-Loup en Champagne ; — 6. JOSSINE, mariée au Seigneur *de Grand-Mont* en Franche-Comté ; — 7. CATHERINE, femme de *Jacques du Fay*, Seigneur de Marfontaine dans le Soiſſonnois ; — 8 & 9. ANNE & MARIE, mortes jeunes.

XV. JACQUES DE COUCY, II. du nom, Seigneur de Vervins, de Chemery, de Fontaines, de Landouzy, du Biez, de Baleure, de Stonne, de la Beſace, *&c.* ſervit pendant la campagne d'Italie en 1556, & fut depuis employé aux ſiéges de Calais & de Thionville. Ce fut en conſidération de ſes ſervices que CHARLES IX. lui accorda ſon affection & le fit Chevalier de ſes Ordres. HENRI III. lui avoit auſſi donné des marques de ſa bienveillance dans la réhabilitation ſolemnelle de JACQUES DE COUCY, ſon pere. Il mourut en 1600, & avoit épouſé *Antoinette d'Ognies-de-Chaulne*, fille de *Louis de Chaulne*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Surintendant de ſes Finances, Gouverneur de Corbie, & de Dame *Antoinette de Raſſe-de-la-Bergerie*, dont : — 1. ROBERT, mort au berceau ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. ENGUERRAND, mort jeune ; — 4. GUILLEMETTE, mariée 1°. à *Louis de Mailly*, ſous la condition ſtipulée par leur contrat de mariage, que les enfans qui en naîtroient, prendroient le nom & les armes de COUCY ; mais elle n'eut qu'un fils qui n'eut point de poſtérité maſculine. *Marie-Françoiſe de Coucy-Mailly*, ſa fille unique, épouſa *Charles*, Comte d'*Apremont*, dont la fille, *Marie d'Apremont*, s'allia avec *Charles*, Duc *de Lorraine*. GUILLEMETTE DE COUCY épouſa 2°. *Philippe de Croy*, Comte de Solre, que la Maiſon de Croy & d'Havré met au nombre des degrés de ſa filiation ; — 5. LOUISE, morte en 1591, âgée de 20 ans ; — 6. & ISABELLE, qui reſta avec GUILLEMETTE, ſa ſœur aînée, héritiere des biens de leur pere & mere, & eut par partage les Terres de Vervins, de Burellies, de Saint-Pierre-Mont, de Voulpaix, de Fontaines, de Landouzy, de Curbigny,

de Roſel-Saint-Albin, de Mont-Chevillon, du Grandat, Petit-Meſnil, *&c.* Elle épouſa 1°. en 1600, *Roger de Comminges*, Seigneur de Saubole, Gouverneur de la Citadelle & Lieutenant de Roi de la ville de Metz; & 2°. *René du Bec*, Seigneur de Vordes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle & du pays de Thiérache.

XVI. JEAN DE COUCY, Seigneur de Vervins, de Chemery, du Biez, de Fontaines, jeune homme de la plus grande eſpérance, mourut le 4 Juin 1688, ſans alliance. C'eſt par ſa mort que GUILLEMETTE & ISABELLE DE COUCY, ſes ſœurs, devinrent héritieres de tous les biens de JACQUES DE COUCY, II. du nom, Sire de Vervins, & d'*Antoinette de Chaulne*, leur pere & mere.

SECONDE BRANCHE: *Seigneurs de* COUCY-POLECOURT, *iſſue des* COUCY-VERVINS.

XIV. RAOUL DE COUCY, IV. du nom, ſecond fils de RAOUL III, & le premier du nom des Sires de Vervins, & d'*Hélene de la Chapelle*, ſa ſeconde femme, Seigneur par indivis avec JACQUES DE COUCY-VERVINS, ſon frere aîné, des Terres de Vervins & de Chemery, en vertu d'un partage qu'il ratifia par une tranſaction du dernier Août 1534, ſous l'arbitrage de JEAN & de ROBERT DE COUCY, ſes deux freres, fut auſſi Seigneur de Polecourt par la donation que lui en fit le 14 Novembre 1538, JEAN DE COUCY, ſon frere, Abbé de Bonne-Fontaine, auquel cette Terre étoit échue en partage. Il fut en 1536, Conſeiller & Pannetier, & en 1544 Chambellan du Roi FRANÇOIS I, auprès duquel il fut en grande conſidération. Il a le titre de *haut & puiſſant Seigneur* & de *Chevalier* dans l'acte de ſa priſe de poſſeſſion de la Terre de Chéhery qu'il eut auſſi par la donation que lui en fit JEAN DE COUCY, ſon frere; il paroît avec les mêmes qualifications & celles d'*honoré Seigneur*, de *noble & honoré Seigneur*, de *Chevalier*, d'*Ecuyer*, *Seigneur de Polecourt*, dans ſa priſe de poſſeſſion de cette Terre, & dans les actes d'inſtitution de pluſieurs Officiers de juſtice qu'il y créa. On voit par un monument exiſtant à un château qu'il fit conſtruire ſur un roc à Chéhery, & qu'il nomma *Rocan*, qu'il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi ſous FRANÇOIS I. Ce Monarque lui fit don des biens confiſqués ſur *Charles d'Aubuſſon*, Seigneur de la Borne, à condition qu'il épouſeroit *Jeanne d'Aubuſſon*, ſa fille. Si ce mariage n'a pas eu lieu, on ne peut douter que RAOUL en contracta un autre, puiſque par un acte original du 3 Février 1553, il diſpoſa de ſes conquêts, c'eſt-à-dire des acquiſitions faites *durant & conſtant ſon mariage*, duquel naquit LOUIS DE COUCY, ſon fils, qui ſuit. RAOUL mourut au mois de Mars 1561, au château de Cambronne, & fut enterré à Vervins.

XV. LOUIS DE COUCY, Seigneur de Polecourt, après la mort de ſon pere, reçut dans la même année, le 1 Octobre 1561, le dénombrement des Sujets & Vaſſaux qu'il avoit dans ſa Terre de Polecourt, dont RAOUL, ſon pere, l'avoit mis en poſſeſſion en le mariant. Il paroît dans pluſieurs actes avec les qualifications communes entre RAOUL & lui, de *noble & honoré Seigneur*, d'*honoré Seigneur*, de *Meſſire*, de *Chevalier*, d'*Ecuyer*,

Digitized by Google

Seigneur de Polecourt. Il tranſigea en faveur de JACQUES DE COUCY, l'un de ſes enfans, de pluſieurs portions de cette Terre, ſous le titre de *ſon propre naiſſant*, comme la poſſédant en ſucceſſion paternelle de RAOUL DE COUCY, qui l'en avoit doté lors de ſon mariage. Il mourut le 19 Juillet 1602, & avoit épouſé *Marie de Bezannes*, fille de *Jean de Bezannes*, Seigneur de Condé, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, mort ſans alliance ; — 3. & NICOLE, morte auſſi ſans alliance.

XVI. JACQUES DE COUCY, III. du nom, & le premier de la branche de Polecourt, Seigneur de cette Terre, ſervit avec beaucoup de diſtinction. Dès l'an 1590, du vivant de ſon pere, il fut nommé Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes de pied, pour le ſervice du Roi & la conſervation de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. Il eſt compris dans un rôle de Gentilshommes qui ſervoient ſous les ordres du Maréchal de *Saint-Pol*, & dans un regiſtre de la convocation du ban & de l'arriere-ban du 11 Juillet 1597, où l'on voit qu'il fut inſcrit pour ſervir Sa Majeſté dans ſon armée, en tel équipage que Gentilhomme de ſa qualité étoit tenu de faire. Il reçut le 17 Octobre 1618, la quittance de la ſomme à laquelle il avoit été impoſé pour ſa part des frais taxés, à l'effet d'aſſiſter aux Etats du Royaume, par le Vicomte d'*Ouchy*, Député de la Nobleſſe du Bailliage de Vermandois. Il mourut vers l'an 1630, & avoit épouſé par contrat du 5 Avril 1590, Demoiſelle *Anne de la Bruyere*, fille de *Nicolas*, & d'*Anne Charlier*, dont : — 1. BENJAMIN, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort ſans poſtérité ; — 3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Bercy, rapportée ci-après ; — 4. PERRETTE, mariée à *Guy du Courtil*, Seigneur de Farmont ; — 5. SIMONNE, morte ſans alliance ; — 6 & 7. ANTOINETTE & JEANNE. Une de ces deux dernieres épouſa le Seigneur *de Vigneux* en Thierache.

XVII. BENJAMIN DE COUCY, Seigneur de Polecourt, ſe réunit le 25 Juillet 1635, à toute la Nobleſſe du Vermandois, ſuivant le commandement du Roi & du Comte de Soiſſons, & ſe préſenta à Châlons, lieu de la convocation, avec armes & chevaux pour y ſervir Sa Majeſté. Le Roi le choiſit le 16 Juillet 1641, pour aſſembler les troupes qui étoient alors en état de ſervir en Champagne & en Vermandois. Il produiſit juridiquement les titres & une information du 9 Décembre 1616, par laquelle il paroît qu'il en avoit perdu beaucoup d'autres dans un incendie qui conſuma, ſous LOUIS, ſon ayeul, le château de *Polecourt ;* & fut maintenu le 27 Avril 1641, par M. *Bretel de Grimonville*, Intendant de Champagne, dans ſes titres & priviléges. Il mourut le 14 Mars 1650, & avoit épouſé, 1°. le 16 Août 1624, *Marguerite du Courtil*, fille de *Guy du Courtil*, Seigneur de Sailly, de Farmont, de Moncetz, & de *Madelene de Meniſſon*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Louiſe de Vendieres*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Noux, & de *Michelle de Lâtre*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Religieux Auguſtin ; — 3. & GUILLAUME, marié le 15 Novembre 1676, à *Eliſabeth le Dieu*, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Foſſe & de Ville, & de *Catherine l'Empereur.* Il en eut MARIE DE COUCY, alliée en 1707, à *Nicolas de Guerrin*, Seigneur de Sauville, dont

Marie-Charlotte-Françoiſe & *Madelene-Louiſe de Guerrin-de-Sauville*. La poſtérité de la derniere ſubſiſte dans deux fils & deux filles, *Pierre* & *Antoine*, *Françoiſe* & *Henriette-Charlotte*, qu'elle a eu de ſon mariage avec *Jean de Maubeuge*, Seigneur d'Herbigny.

XVIII. FRANÇOIS DE COUCY, Seigneur de Polecourt, entra jeune dans le Régiment de *Schulemberg* & y fut détaché le 18 Novembre 1667, pour aller prendre langue des ennemis. Il ſervit depuis avec tout le corps de la Nobleſſe de Vermandois, convoquée pendant tout le temps preſcrit par l'Ordonnance du Roi, comme il paroît par un certificat du 19 Décembre 1674, donné par le Bailli de Vermandois. Il mourut la même année, dans un âge peu avancé, & avoit épouſé *Anne d'Hezeques*, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Pierre-Mont, & de Juzancourt, & de *Perrette de Bailleux*, dont: — 1. CLAUDE-LOUIS, qui ſe diſtingua dans le ſervice à pluſieurs ſiéges, à la bataille de Nerwinde & à la défenſe de Landaw, où il fut tué en 1702, dans l'aſſaut que les ennemis donnerent à une demi-lune; — 2. HENRI, qui ſuit; — 3. & CHARLOTTE, morte ſans alliance.

XIX. HENRI DE COUCY, Chevalier, Seigneur de Polecourt, de Mont-Chouet & du Chênoy-lès-Rivieres, ſervit près de quarante ans avec un zéle & une bravoure qui lui acquirent beaucoup de réputation. Il ſe diſtingua ſurtout à la bataille de Fleurus, où il eut le bras droit percé; au combat d'Oſtalric en Catalogne, où il eut le même bras caſſé d'un coup de feu; au ſiége de Landaw en 1703, où il reçut une bleſſure au col, qui lui caſſa le bout de l'épaule; au combat d'Aſti, où il fut auſſi bleſſé; au ſiége de Turin, où il eut la cuiſſe percée à l'aſſaut d'une contre-garde; à la bataille de Malplaquet, à celle de Marſaille, au paſſage du Ter, à un combat contre les Vaudois, aux ſiéges de Mons, de Valence, de Palamos, de Gironne, de Caſtel-Folic, d'Oſtalric, de Barcelonne, de Chivas, de Turin, de Landaw, de Douay, de Bouchain, du Queſnoy, & aux défenſes de Kayſerſwerd, des ville & citadelle de Lille & à la défenſe de Douay, où n'étant que Capitaine-Major dans le Régiment de Touraine, il reçut, en conſidération de ſa conduite & de ſa valeur, une commiſſion pour prendre rang de Colonel dans ce Régiment & dans les troupes du Roi. Il parvint en 1719 au grade de Brigadier des Armées du Roi, fut employé en cette qualité dans la guerre de 1719, contre l'Eſpagne; ſe trouva aux ſiéges de Fontarabie, de Saint-Sébaſtien, d'Urgel, & à l'inveſtiture de Roſes: il y fut griévement bleſſé d'un coup de feu au viſage. Ayant ſervi pendant toutes les guerres de ſon tems, depuis 1680, il mourut en 1733, dans ſes Terres, où il s'étoit retiré pendant la paix. Le Roi l'avoit honoré & gratifié de penſions réverſibles après lui à ſa veuve & à ſes trois fils. Il avoit épouſé par contrat du 18 Décembre 1713, *Marie-Charlotte du Bois*, fille de *Nicolas du Bois*, Chevalier, Seigneur d'Eſcordal, de Monby & de Mont-Chouet, & de *Madelene d'Hezeques*, de Juzancourt, dont: — 1. CHARLES-NICOLAS, qui ſuit; — 2. NICOLAS-LOUIS, mort le 18 Octobre 1734, d'un coup de feu à la cuiſſe, étant Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Prévôt, Prieur-Mage du

Chapitre de Saint-Antonin en Rouergue, & Prieur d'Hynacourt en Vermandois; — 4. FERDINAND, mort en bas âge; — 5. HÉLENE-CATHERINE-LOUISE, morte au berceau; — 6. MADELENE-LOUISE, Dame du Chênoy-lès-Rivieres, mariée 1°. à *Louis-Alexandre de Prins*, Chevalier, Seigneur d'Ach & de Jodogne; & 2°. à *Henri-Renart de Fuſchamberg*, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Arſon, dont elle eſt reſtée veuve & ſans enfans; — 7. ANNE-MARIE-LOUISE-MADELENE; — 8. MARIE-JEANNE; — 9. & CHARLOTTE-FRANÇOISE, toutes trois mortes en bas âge.

XX. CHARLES-NICOLAS DE COUCY, Chevalier, Seigneur de Polecourt, d'Eſcordal, de Lauberelle, de Juzancourt, de Quatre-Champs, a ſervi avec honneur, comme ſon pere, & pendant trente ans dans le Régiment de Touraine. Dans la guerre contre l'Empereur CHARLES VI, commencée en 1733, il fut employé à la priſe du fort de Kell, au ſiége de Traherbach, aux expéditions de Vormes, de Spire & au ſiége de Philisbourg. Dans la guerre qui recommença en 1741, il ſe trouva au ſiége de Lintz, au combat du Mein, aux ſiéges d'Ypres, de Furnes, de Menin, de Coutray, de Tournay, & à la bataille de Fontenoy; & depuis aux ſiéges de Mons & de Charleroy. La part que PHILIPPE DE COUCY, dernier des Seigneurs de la branche de *Bercy*, dont nous parlerons ci-après, poſſédoit dans la Terre de Polecourt, lui revint, par la donation que lui en fit le 6 Février 1761, ce PHILIPPE DE COUCY, ſon oncle, & ce par ſon attachement pour la Maiſon de COUCY, dont ils étoient iſſus tous les deux; mais à condition qu'après ſa mort, ce bien paſſeroit à ſes deſcendans mâles, & toujours ainſi à l'avenir, *tant que ſubſtitution pourroit durer.* Il a épouſé en 1743, *Anne-Marie-Henriette du Bois de Lauberelle*, fille de *Jean du Bois*, Chevalier, Seigneur d'Eſcordal, de Lauberelle, de Quatre-Champs, de Vendy, de Noirval, & d'*Innocente-Julie de Sahuguet de Termes*, dont: — 1. CHARLES-HENRI-JEAN-LOUIS, mort âgé de cinq ans; — 2. FRANÇOIS-CHARLES, qui ſuit; — 3. JEAN-CHARLES, qui a embraſſé l'état Eccléſiaſtique; — 4 & 5. PHILIPPE-LOUIS-MARIE & HENRI-LOUIS, morts au berceau; — 6. JEAN-FRANÇOIS, mort âgé de ſept ans; — 7. PHILIPPE-LOUIS, né le 27 Août 1752, Officier dans le Régiment de Poitou; — 8. JEAN-GABRIEL-FERDINAND, mort âgé de quatre mois; — 9. NICOLAS-GABRIEL, né & mort en 1756; — 10. LOUIS-MADELENE, mort en 1761, âgé de quatre ans; — 11. ANGÉLIQUE-AIMÉE, née le 3 Juin 1757; — 12. MARIE-FRANÇOISE, née le 26 Octobre 1759; — 13. JEANNE-LOUISE-GABRIELLE, morte en bas âge; — 14. ELISABETH, morte au berceau; — 15. & ANNE-GABRIELLE-MARGUERITE-THÉRESE, née le 26 Juillet 1764.

XXI. FRANÇOIS-CHARLES DE COUCY-POLECOURT, né le 5 Août 1745, a été employé des 1758, en qualité d'Officier dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il a fait les campagnes de 1758, 1759, 1760 & 1761, dans les armées de Weſtphalie, où il s'eſt trouvé à pluſieurs ſiéges & batailles. En 1762 il a été employé dans l'armée du Prince *de Condé*, au combat du 25 Septembre, près de Gruningen & à la bataille du 30 du même mois, près Nauheim. Il vit encore ſans alliance (en 1772.)

Dans ce que nous venons de rapporter, on ne s'eſt point arrêté ſur les filiations de pluſieurs autres branches célébres, mais éteintes, que nous rapporterons enſuite, pour ne nous attacher d'abord qu'à la ſucceſſion de la branche des *Coucy*, Seigneurs de Polecourt, actuellement exiſtante, qui fournit XXI. degrés prouvés de peres en fils en ligne directe & maſculine, en remontant depuis les Sires de *Vervins* juſqu'aux anciens Sires de *Coucy*. On peut encore conſulter l'*Armorial de France*, *Reg. V*, & le *Mémoire hiſtorique* de M. DU BELLOY, ſur la Maiſon de COUCY, on y trouvera les extraits des certificats authentiques donnés ſur titres vus, à BENJAMIN DE COUCY (XVIIe Génération), à HENRI DE COUCY (XIXe Génération), à CHARLES-NICOLAS DE COUCY (XXe Génération); & ces titres produits, vus & diſcutés ſuivant un certificat de M. d'HOZIER DE SÉRIGNY, du 2 Septembre 1769, *prouvent inconteſtablement la filiation des* COUCY, *Seigneurs de* POLECOURT, *avec les premiers auteurs de cette Maiſon, connue par chartes de l'an* 1402. Les mêmes titres ont été adminiſtrés & admis au Chapitre de Sainte-Aldegonde de Maubeuge, lors de l'examen des preuves que CHARLES-NICOLAS DE COUCY (XXe Génération) y a faites pour la préſentation d'ANGÉLIQUE-AIMÉE, & de MARIE-FRANÇOISE DE COUCY, ſes filles, dont certificat des Dames aſſemblées en Chapitre, du 2 Mai 1769.

Des autorités de cette conſidération doivent prévaloir non-ſeulement pour corriger les erreurs de *François l'Allouete*, Bailli de Vertus, qui, dans l'Hiſtoire de cette Maiſon, ne donne point de fils à RAOUL DE COUCY, IV. du nom, Seigneur de Vervins & de Polecourt (XIVe Génération); mais encore pour ſuppléer au ſilence & à l'inadvertence de Dom *Touſſaint du Pleſſis*, qui a omis dans ſon Hiſtoire de COUCY, *note 36, p. 67*, cette branche, de laquelle il pouvoit néanmoins avoir eu connoiſſance, & enfin pour détruire les préjugés fondés ſur ce ſilence & ces omiſſions.

Reprenons à préſent les différentes filiations des branches actuellement éteintes, ſuivant leur ordre naturel, en fixant les époques de leur commencement & de leur fin.

TROISIEME BRANCHE : *Seigneurs de BERCY.*

Cette branche fournit une ſuite honorable de ſervices militaires, ainſi que la branche des Seigneurs de Polecourt, à laquelle elle appartient. L'époque de ſon commencement eſt de l'an 1630; c'eſt l'année à laquelle on a rapporté (XVIe degré de la ſeconde branche de la premiere race) la mort de JACQUES DE COUCY, III. du nom, petit-fils de RAOUL IV, Seigneur de Vervins & de Polecourt, auteur de la branche des COUCY-POLECOURT, ci-devant mentionnés.

XVII. FRANÇOIS DE COUCY, troiſieme fils de ce JACQUES III, & d'*Anne de la Bruyere* (auteur de la branche éteinte des Seigneurs de *Bercy*), tranſigea le 29 Avril 1642, avec BENJAMIN, ſon frere, au ſujet de la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il ſervit dans les années 1636, 1637 & 1644, en qualité de Maréchal-des-Logis de la Compagnie de Chevaux-Légers du Baron *du Tour*; & en 1664, 1667 & 1668, ſous les ordres du Comte *de Coligny*,

Digitized by Google

Coligny, commandant les troupes du Roi envoyées au ſecours de l'Empereur en Hongrie, & dans l'armée de Luxembourg. Il épouſa le 12 Juillet 1637, *Claude Sonnet*, fille de noble homme *Théodore Sonnet*, dont il eut : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, lequel ſervit dans différens Corps pendant les campagnes qui précéderent la paix de Nimegue en 1678, & dans la guerre qui ſe ralluma peu de tems après juſqu'à l'année 1702, en laquelle il mourut ſans alliance le 8 du mois de Mai ; — 3. LOUISE, dont on ignore la deſtinée ; — 4. & MARIE DE COUCY, alliée à *François-Annibal Poulet*, Chevalier, Seigneur de Veſles.

XVIII. HENRI DE COUCY, Seigneur de Polecourt en partie, de la Motte, de la Loge, Vicomte de Saux-Saint-Remy, ſervit pendant pluſieurs campagnes avant l'année 1674, en qualité de Gentilhomme de l'Eſcadron de Vermandois. En 1672, il avoit reçu un ordre particulier de ſe joindre à la Nobleſſe du Bailliage de Reims, pour rompre un corps d'ennemis qui eſſayoit de paſſer la riviere d'Aiſne, du côté de Neufchâtel, pour pénétrer en Champagne. Il épouſa le 26 Octobre 1670, Demoiſelle *Barbe d'Aguerre*, fille de *François d'Aguerre*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Villette, & de Dame *Philippe de Ligny du Charmel*. Ses enfans, par cette alliance, eurent dans la Maiſon de *Ligny* un ayeul & un biſayeul communs avec M. le Prince *de Beauvau*, & avec M. le Duc *de Choiſeul*. Du mariage de HENRI DE COUCY, naquirent : — 1. PHILIPPE DE COUCY, Chevalier, Seigneur de Polecourt en partie, & de Bercy, du chef de ſa mere. Il ſervit pendant plus de 60 ans avec honneur & diſtinction, en paſſa 55 dans le Régiment, qui étoit *Bricqueville* à ſa mort, où il parvint au grade de Lieutenant-Colonel, & en 1747 à celui de Brigadier des Armées ; ſe trouva dans la guerre de 1701, aux batailles de Luzara, de Caſſano, de Calcinato, de Caſtiglione, aux ſiéges d'Yvré, de Verue & de Landau ; fut employé dans la guerre de 1733, aux ſiéges de Pizzigitone, de Fuentes, du château de Milan, aux deux attaques de Colorno, aux batailles de Parme & de Guaſtalla, à la premiere deſquelles il fut bleſſé ; dans la guerre de 1741, aux ſiéges de Fribourg, de Charleroi, de Namur, à la bataille de Raucoux, où il fut bleſſé ; & à celle de Lawfelt, dans laquelle il ſe montra, ſous les yeux du Roi, avec une diſtinction qui lui mérita l'attention de Sa Majeſté, dont il fut penſionné ſur le champ. Il eſt mort ſans alliance le 10 Novembre 1762, & eſt inhumé dans l'Egliſe de Polecourt ; — 2. FRANÇOIS DE COUCY, qui ſervit depuis 1613 juſqu'au 21 Octobre 1728 : le Roi lui accorda alors une penſion de retraite. Il eſt mort le 3 Décembre 1760, ſans alliance ; — 3 & 4. FRANÇOISE & ELISABETH DE COUCY, mortes auſſi ſans alliances, la premiere en 1754, & la ſeconde en 1733.

QUATRIEME BRANCHE : *Seigneurs de PINON.*

L'époque de cette branche, ainſi que celle des *Coucy-Vervins*, commence à l'an 1191, date de la mort de RAOUL, Sire DE COUCY, I. du nom, qui fait le Ve. degré de la premiere race des Sires de *Coucy*. Ce RAOUL partagea ſes biens en 1190, entre ſes trois fils. Il aſſigna à EN-

GUERRAND, ſon aîné, la Terre de *Coucy;* à THOMAS, ſon ſecond fils, celle de *Vervins;* & celle de *Pinon*, à ROBERT, ſon troiſieme, qui ſuit.

VI. ROBERT DE COUCY, I. du nom, troiſieme fils de RAOUL I, & d'*Alix de Dreux*, ſa ſeconde femme, épouſa 1°. *Eliſabeth*, Vicomteſſe *de Mareuil*, fille de *Robert*, Seigneur de Pierrepont, & d'*Euſtache*, Comteſſe & héritiere *de Roucy;* & 2°. *Godde*, veuve du Seigneur *des Préaux*. Il n'eut point d'enfans de la premiere, mais de la ſeconde vint

VII. JEAN DE COUCY, Sire de Pinon, qui vivoit en 1268. Il eut pour femme *Marguerite*, ſœur de *Nicolas*, Seigneur *de Mortaignes*, fille de *Tontier de Beauvais*, dont: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, femme du Seigneur *de Bailleul*, en Hainaut; — 3. LOUISE, mariée à *N.... de Berlaymont*, auſſi de la province du Hainaut; — 4. & ISABELLE, que l'on croit fille de JEAN, Sire de Pinon, mariée à *Raoul de Clermont*, de l'illuſtre Maiſon des Comtes de Clermont en Beauvoiſis.

VIII. ROBERT DE COUCY, II. du nom, Sire de Pinon, eut de ſa femme *Madelene*, fille de *Gilles de Saint-Pierremont:* — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme de *Guillaume Mainieres*, ſurnommé *de Ponthieu*. Elle ſuccéda dans la poſſeſſion de Pinon à ROBERT, ſon frere, mort ſans poſtérité; — 3. & CÉCILE, Religieuſe de l'Ordre de Prémontré.

IX. ROBERT DE COUCY, III. du nom, Sire de Pinon, vivoit en 1377, & épouſa *Marguerite de Roucy*, fille de *Simon*, Comte *de Roucy* & de Braine, & de *Marie de Châtillon*, dont il n'eut point d'enfans.

Ce fut vers l'an 1380 qu'il laiſſa ſa ſœur JEANNE DE COUCY, unique héritiere des biens de cette branche; & c'eſt environ à cette année qu'on peut fixer l'époque de ſa fin.

CINQUIEME BRANCHE: *Seigneurs de COUCY-BOVES.*

IV. ROBERT DE COUCY, I. du nom, Baron de Boves, ſecond fils de THOMAS DE MARLE, (IIIe degré de la premiere race des Sires de *Coucy*) & de *N.... de Montaigu*, ſa ſeconde femme, prit pendant quelque tems le titre de *Comte d'Amiens*, quoique ſon pere eut été dépouillé de ce Comté. Il paſſa pour cruel ainſi que THOMAS DE MARLE, ſon pere. Il ſe croiſa & mourut au ſiége d'Acre en Paleſtine. De ſon épouſe *Béatrix*, fille de *Hugues de Candavene*, Comte de Saint-Paul, il laiſſa: — 1. ENGUERRAND, qui ſuit; — 2. ROBERT, Seigneur de Foencamp, allié avec *Marie*, mentionnée dans un titre de 1201, de laquelle il eut ROBERT DE BOVES, Seigneur de Foencamp, que l'on croit pere de MABILE, Dame de Foencamp; — 3. HUGUES, l'un des Seigneurs les plus valeureux de ſon tems, qui ſe jetta dans le parti des Anglois. Il animoit les troupes ennemies contre l'armée Françoiſe à la bataille de Bouvines, où il fut cependant un des premiers à prendre la fuite. Il périt l'année ſuivante, 1215, au Pas-de-Calais, en menant une flotte en Angleterre à JEAN SANS-TERRE, auquel JEAN DE COUCY-BOVES s'attacha; — 4. THOMAS, Chanoine, puis Prévôt de l'Egliſe d'Amiens; — 5. & FLANDRINE, mariée à *Guillaume de Guines*, fils aîné d'*Arnoul de Gand*, Comte de Guines.

V. ENGUERRAND DE COUCY, Baron de Boves, étoit dans l'armée

Digitized by Google

qui alla à la conquête de Conſtantinople. Il fonda l'Abbaye du Paraclet près d'Amiens, & épouſa, 1°. *Iſabeau de Roſoy*; & 2°. *Ade*. Il eut cinq enfans, ſçavoir : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. HELLIN; — 3. THOMAS, Prévôt de l'Egliſe d'Amiens; — 4. MARGUERITE, Abbeſſe; — 5. & ISABEAU, Prieure de l'Abbaye du Paraclet.

VI. ROBERT DE COUCY, II. du nom, Baron de Boves, n'eut de *Marguerite*, ſon épouſe, qu'une fille nommée ADE, mariée à *Hugues*, Seigneur *de Rumigny*, dont elle eut *Iſabeau*, mere de *Ferry*, Duc *de Lorraine*, & de *Marguerite*, femme de *Jean* IV, Comte de Soiſſons. Ce ROBERT II, dernier mâle de cette branche qui a commencé en 1130, vivoit encore en 1246.

SECONDE RACE. *Sires DE COUCY-GUINES, iſſus par les femmes de la Maiſon de COUCY.*

Cette ſeconde race parvint au plus haut point d'honneur & d'élévation. On fixe l'époque de ſon commencement à l'année 1311, dans laquelle RAOUL II, ENGUERRAND IV. & JEAN DE COUCY, tous trois fils d'ENGUERRAND III, moururent ſans poſtérité. Celle de MARIE, leur ſœur aînée, qui avoit épouſé ALEXANDRE, Roi d'Ecoſſe, étant auſſi éteinte, ALIX, leur ſeconde ſœur, qui ſuit, ſuccéda à tous les biens qui étoient échus à la branche aînée des Sires DE COUCY, par le partage qu'en avoit fait en 1190 RAOUL I, avant ſon départ pour la Terre-Sainte, comme on l'a vu à la cinquieme génération des Sires DE COUCY.

VII. ALIX DE COUCY, fille puînée d'ENGUERRAND IV, Sire DE COUCY, & de *Marie de Montmirail*, devenue leur unique héritiere par la mort de ſes freres & ſœur, & de leur poſtérité, avoit épouſé *Arnoul* III, Comte *de Guines* & de Namur, Seigneur d'Ardres & Châtelain de Bourbourg. Elle en eut : — 1. BAUDOUIN, Châtelain de Bourbourg, Seigneur d'Ardres, d'Audervic & d'autres Terres provenant d'ARNOUL DE GUINES, ſon pere, dont il prit le nom. Il mourut en 1293, laiſſant de *Catherine*, fille de *Mathieu*, Seigneur *de Montmorency* & d'Eſcouen, deux filles : ſçavoir, BLANCHE, qui n'eut point de poſtérité, & JEANNE, mariée à *Jean de Brienne*, pere de *Raoul*, Seigneur de Guines par ſa mere, Connétable de France; — 2. ENGUERRAND, qui ſuit; — 3. JEAN, dit DE COUCY, Vicomte de Meaux, marié à *Jeanne le Bouteiller*. Il en eut JEANNE DE COUCY-GUINES, dont la poſtérité n'ayant pas ſubſiſté, la Vicomté de Meaux & les autres biens de la Maiſon de *Coucy*, qu'elle avoit poſſédés, revinrent à ENGUERRAND, dont nous allons parler; — 4. N.... mariée à un Seigneur Irlandois; — 5. ISABEAU, mariée 1°. à *Gaucher*, Seigneur *de Baſoches*; & 2°. au Seigneur *de Faillouel*; — 6. ALIX ou ADELISE, mariée à *Gaultier Bertoult*, Seigneur de Malines; — 7. & BÉATRIX, Abbeſſe de Blandeque au diocèſe de Saint-Omer, laquelle mourut le 23 Septembre 1287.

VIII. ENGUERRAND, V. du nom, dit encore *de Guines*, en porta les armes, mais *écartelées* de celles de la Maiſon de COUCY. Il prit le titre de *Sire & Baron* DE COUCY, de Vicomte de Meaux, & de Seigneur de Marle,

de la Fere, de Saint-Gobin & de la Ferté-ſous-Jouarre : tous ces biens lui venoient par ALIX, ſa mere. Il employa en 1318, avec quelques autres Seigneurs, ſes propres troupes pour rétablir MAHAUD, Comteſſe d'Artois, dans ſes Etats, dont elle avoit été dépouillée. Il avoit épouſé vers l'an 1280, *Catherine de Bailleul*, dite *de Lindeſey*, parente d'ALEXANDRE, Roi d'Ecoſſe, couſin d'ENGUERRAND, & dans la Cour duquel il avoit été élevé : elle étoit niéce de JEAN DE BAILLEUL, Roi d'Ecoſſe. Il en eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ENGUERRAND, auteur de la branche des Vicomtes de Meaux, rapportée ci-après ; — 3. BAUDOUIN, mort jeune ; — 4. ROBERT, Chanoine & Chantre de l'Egliſe de Cambray ; — 5. & N.... morte en bas-âge.

IX. GUILLAUME, Sire DE COUCY, Seigneur de Marle, de la Fere, d'Oiſy, Montmirail, &c. fut le premier des *Coucy-Guines*, qui quitta le nom de *Guines* pour prendre le nom ſeul & les armes pleines de *Coucy* ; ce que firent auſſi ſes deſcendans. Il épouſa en 1311 *Iſabeau de Châtillon-Saint-Paul*, fille de *Guy de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, Grand-Bouteiller de France, & de *Marie*, fille du Duc *de Bretagne*, & de BÉATRIX D'ANGLETERRE. Il mourut en 1355, laiſſant de ſon mariage : — 1. ENGUERRAND, qui ſuit ; — 2. JEAN, Châtelain d'Havraincourt, mort en 1554 ſans poſtérité ; — 3. RAOUL, Seigneur de Montmirel, de la Ferté-Gaucher, d'Encre & de Bailleul. Il fut l'un des plus braves Seigneurs de ſon tems, & épouſa *Jeanne d'Harcourt*, fille de *Jean*, Comte d'Harcourt & d'Aumale, & de *Blanche de Ponthieu*, dont il eut quatre fils & quatre filles, ſçavoir : — (A) ENGUERRAND, Seigneur de Montmirel, mort ſans poſtérité vers l'an 1392 ; — (B) RAOUL, Evêque de Metz en 1387, puis de Noyon en 1415, mort le 17 Mars 1424 ; — (C) GAUCHER, dont on ignore la deſtinée ; — (D) GUILLAUME, mort ſans poſtérité ; — (E) BLANCHE, Dame de Montmirel, de la Ferté-Gaucher & d'Encre, après la mort d'ENGUERRAND & de RAOUL, ſes deux freres aînés, mariée à *Hugues*, Comte *de Roucy* & de Braine, dont elle eut *Blanche de Roucy*, premiere femme de LOUIS DE BOURBON, Comte de Vendôme ; — (F) MARGUERITE, Dame de Romeny, femme en 1389, de *Guy de Néele*, Sire d'Offemont & de Mello, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt ; — (G & H) MARIE & AGNÈS DE COUCY, nommées dans un partage de 1392 ; — 4. GUY, mort jeune ; — 5. AUBERT, Sire de Dronay, de Droiſy & de Romeny, marié 1°. à *Jeanne de Ville-Savoir*, dont deux filles, MARIE DE COUCY, femme en 1370 de *Gilles de Mailly* ; 2°. vers l'an 1387, de *Gaucher de Châtillon* ; & 3°. de *Jean de Liſſac* ; & ISABEAU DE COUCY, mariée à *Raoul*, Sire de Renneval, Ambaſſadeur vers la Reine de Sicile. AUBERT DE COUCY eut auſſi de *Robinette*, ſa Maîtreſſe, un fils naturel AUBERT, *Bâtard* DE COUCY, légitimé par Lettres du Roi CHARLES VI. du mois de Mai 1398 ; — 6. MARIE, Dame de Romeny, femme de *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Roſoy, qui mourut en 1355 ; — 7. JEANNE, femme d'un autre *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Fere, mort vers l'an 1404 ; — 8. ISABEAU, nommée dans un accord de l'an 1347, avec JEAN I, RAOUL & AUBERT, ſes freres, & MARIE, ſa ſœur, — 9 & 10. MARGUERITE & CATHERINE DE COUCY, deſquelles on ignore la deſtinée,

Digitized by Google

On rapporte à cette génération un ROBERT DE COUCY, Ecuyer, qui en 1353, ſervoit avec ſa Compagnie en Poitou & en Saintonge.

X. ENGUERRAND, Sire DE COUCY, VI. du nom, Seigneur de Marle, de la Fere, d'Oiſy, de Crecy, de Saint-Gobin, de Montmirel, &c. ſe ſignala beaucoup en 1336, dans la guerre contre les Anglois: il tint contr'eux dans ſon château d'Oiſy qu'ils aſſiégerent. Ils brûlerent depuis ceux de Coucy, de Marle & de Saint-Gobin. Il alla en 1340, avec le Roi qui marchoit en perſonne contre EDOUARD, accompagna les années ſuivantes le Duc de Normandie, héritier préſomptif de la Couronne; & ſe trouva au ſiége d'Angoulême. Il épouſa en 1338, CATHERINE D'AUTRICHE, fille aînée de LÉOPOLD, Duc d'Autriche, & de *Catherine de Savoie*, petite-fille & arriere-petite-fille des Empereurs ALBERT & RODOLPHE. Le Roi PHILIPPE DE VALOIS s'étoit engagé de donner en faveur de ce mariage au Sire DE COUCY, ſon couſin, 40 mille livres tournois. ENGUERRAND VI. mourut vers l'an 1347, & preſqu'auſſitôt CATHERINE D'AUTRICHE ſe remaria à *Conrad de Magdebourg*, Seigneur Allemand, & mourut de la peſte en 1349. Elle eut de ſon premier mari

XI. ENGUERRAND, VII. du nom, Sire DE COUCY, Seigneur de Marle, de la Fere, d'Oiſy, &c. Comte de Soiſſons, de Bedford & d'Aumarle en Angleterre, de Buren & de Nidau en Allemagne, Maréchal de France, Grand-Bouteiller & Gouverneur-général de la Picardie. Il fut nommé entre les hauts Barons du Royaume, pour ſervir de Conſeil aux Princes Régens pendant la minorité de CHARLES VI. Il refuſa par des motifs bien honorables, de prudence & de modeſtie, la Charge de Connétable. Il avoit lui-même ſes grands Officiers, un Connétable, un Bouteiller, un Chambellan; ce qui le mettoit de pair avec tous les Potentats de l'Europe. Il fut ſurnommé LE GRAND à cauſe de la gloire qu'il s'acquit dans les guerres de ſon tems, & de la réputation qu'il ſe fit dans les négociations. Sa renommée ſurpaſſa celle de ſes plus illuſtres ayeux. En 1370, après la bataille de Poitiers, il fut du nombre des Seigneurs envoyés en ôtage en Angleterre. Il y épouſa ISABELLE, fille aînée d'EDOUARD, & de retour en France en 1373, ne pouvant prendre parti ni contre CHARLES V, Roi de France, ſon Souverain, ni contre EDOUARD, Roi d'Angleterre, ſon beau-pere, il paſſa en Italie où il rendit les ſervices les plus importans aux Papes URBAIN V. & GRÉGOIRE XI. En 1375, il léva & mena en Allemagne une armée conſidérable pour révendiquer ſur la Maiſon d'Autriche ſon droit à la ſucceſſion de CATHERINE D'AUTRICHE, ſa mere. Il tranſigea de ce droit en 1576, avec ALBERT & LÉOPOLD D'AUTRICHE, qui lui céderent les Comtés de Buren & de Nidau. Il s'acquit depuis beaucoup de gloire dans les négociations les plus importantes en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Savoie, en Eſpagne, à Gênes, en Bretagne, en Gueldres, & avec les Pariſiens révoltés. Il fonda à Paris en 1390, un Ordre de la *Chevalerie*, nommé *de la Couronne*, dont quelques Princes du Sang devinrent, après lui, les Chefs. Il partit la même année pour la guerre contre les Turcs, & après des ſuccès éclatans, l'armée Françoiſe ayant été défaite à Nicopolis, il fut mené priſonnier à Burſe en Bithynie. Il y mourut

le 18 Février 1397, ſon cœur fut apporté en France & dépoſé dans l'Egliſe des Céleſtins qu'il avoit fondée à Villeneuve près de Soiſſons. Après la mort de la Princeſſe d'Angleterre, ſa premiere femme, il avoit épouſé *Iſabelle de Lorraine*, fille de *Jean*, Duc *de Lorraine*, & de *Sophie de Wirtemberg*. Il fut le dernier mâle de la branche des *Coucy-Guines*, car il n'eut de poſtérité maſculine qu'un fils bâtard, connu ſous le nom de *Perceval*, qui ſe maria à *Belle*, Dame *de Serches*, de laquelle on ne voit pas qu'il ait eu d'enfans. Ainſi on doit fixer l'époque de la fin de cette branche à la mort de cet ENGUERRAND, Sire DE COUCY, VII. du nom, qui ne laiſſa de ſes deux mariages que trois filles, deux du premier & une du ſecond, ſçavoir: — 1. MARIE, Dame DE COUCY, de Marle & de la Fere, Comteſſe de Soiſſons, mariée en 1383, à *Henri*, fils de *Robert*, Duc *de Bar*, & de MARIE DE FRANCE, ſœur de CHARLES V. Il fut tué à la bataille de Nicopolis, & ENGUERRAND, ſon beau-pere, étant mort peu après cette fatale journée, MARIE DE COUCY ſe porta pour héritiere de tous les biens de ſa Maiſon. ISABELLE DE COUCY, ſa ſœur, du ſecond lit, en répéta une partie qui lui fut adjugée, & MARIE vendit en 1400, la portion qui lui avoit été laiſſée, à LOUIS, Duc d'ORLÉANS, dont le petit-fils LOUIS XII, la réunit au Domaine de la Couronne. Elle mourut en 1405, & l'on croit que ce fut de poiſon. Elle eut de ſon mariage *Robert de Bar*, marié à *Jeanne de Bethune*, Vicomteſſe de Meaux, dont *Jeanne de Bar*, unique héritiere, femme de *Louis de Luxembourg*, dont *Marie de Luxembourg*, femme de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, dont CHARLES DE BOURBON, mari de *Françoiſe d'Alençon*, duquel mariage vint ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, mari de *Jeanne d'Albret*, mere de HENRI IV, Roi de France & de Navarre; — 2. PHILIPPE DE COUCY, Comteſſe de Bedford & d'Aumarle en Angleterre, femme de *Robert de Weer*, Duc d'Irlande; — 3. & ISABELLE DE COUCY, femme de *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers & de Réthel, laquelle mourut en 1411, n'ayant eu qu'une fille morte avant elle. Ainſi la portion des biens de la Maiſon de COUCY, qui lui avoit été adjugée par Arrêt du 11 Août 1408, contre MARIE DE COUCY, ſa ſœur, revint à *Robert de Bar*, ſon neveu, fils de la même MARIE DE COUCY, & de *Henri de Bar*. *Robert de Bar*, héritier par ISABELLE, ſa tante, de cette part des biens de la Maiſon de Coucy, épouſa, comme on l'a dit ci-deſſus à l'article de MARIE, *Jeanne de Bethune*, héritiere d'une partie des mêmes biens qui étoient paſſés dans la branche des Vicomtes de Meaux. C'eſt cette alliance qui, en réuniſſant tous ces biens, les fit entrer dans les Domaines du Roi dans la perſonne de HENRI IV.

Branche des COUCY, Vicomtes DE MEAUX.

L'époque de l'origine de cette branche eſt d'une date bien poſtérieure à celle de 1191, commune aux branches des *Coucy-Vervins*, des *Coucy-Guines* & des *Coucy-Pinon*, qui ſont les trois principales filiations des anciens Sires de COUCY. La branche des Vicomtes de Meaux n'eſt, à proprement parler, qu'une ſubdiviſion de celle des COUCY, iſſue par les fem-

Digitized by Google

mes de la Maiſon de COUCY, & par les mâles de celles des Comtes *de Guines :* ſon origine eſt de l'an 1300 ou environ. C'eſt vers ce tems que mourut ENGUERRAND V. du nom (VIIIe. degré de la ſeconde race, iſſue des *Guines* par les mâles, & COUCY par les femmes), mari de *Chrétienne de Bailleul*, Princeſſe d'Ecoſſe, dont il eut pour ſecond fils, ENGUERRAND, qui ſuit.

IX. ENGUERRAND DE COUCY, Vicomte de Meaux, Sire de Condé en Brie, Seigneur de la Ferté-ſous-Jouarre, de Treſmes, *&c.* épouſa 1°. vers l'an 1324, *Marie de Vienne* (ou *de Vianne* ou *Vianden*), Dame de Rompt en Brabant ; & 2°. vers l'an 1343, *Allemande Flotte-de-Revel*, fille de *Guillaume Flotte-de-Revel*, Chancelier de France, & d'*Elips de Mello*. Du premier lit il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. JEANNE DE COUCY, Dame d'Autrêches en Valois, d'Havraincourt en Artois, *&c.* mariée en 1351 à *Jean de Bethune*, dit *de Locres*, Seigneur de Vendeuil, du Verger, de Lie-Fontaine & de Rumigny, mort en 1373. C'eſt de ce *Jean de Bethune*, que ſe formerent toutes les branches actuellement exiſtantes de la Maiſon de *Bethune ;* & il fut le triſayeul de *Jeanne de Bethune*, mariée à *Robert de Bar*, dont on vient de donner la filiation juſqu'au Roi HENRI IV ; — 3. & MARIE DE COUCY, connue par un Arrêt de 1345, dans lequel elle eſt nommée avec ſon frere & ſa ſœur.

X. PHILIPPE DE COUCY, Vicomte de Meaux, Seigneur de la Ferté-ſous-Jouarre, de Treſmes, *&c.* épouſa vers l'an 1344, *Jeanne le Flamenc-de-Cany*, fille de *Raoul le Flamenc*, Sire de Cany, & d'*Yolande d'Enghien*. Il mourut vers l'an 1350, laiſſant deux filles : — 1. ELÉONORE DE COUCY, Vicomteſſe de Meaux, mariée à *Michel*, Sire *de Ligne*, dont elle n'eut point d'enfans ; — 2. & JEANNE DE COUCY, Vicomteſſe de Meaux après ſa ſœur, alliée en 1360 avec *Jean*, Seigneur *de Châtillon* & de la Ferté en Ponthieu. Elle mourut auſſi ſans poſtérité.

JEANNE DE COUCY, Dame d'Autrêches & d'Havraincourt, leur tante, ou les enfans qu'elle eut de *Jean de Bethune*, ſon mari, devinrent héritiers de la Comté de Meaux & de tous les biens de cette branche, qui, s'étant réunie par alliance avec l'héritiere de ceux de la branche des COUCY-GUINES, eut avec elle la gloire de donner des ayeules à HENRI IV, & de porter par ſucceſſion ſes poſſeſſions dans les domaines de la Couronne, comme on l'a vu ci-devant.

On croit avoir donné des notions exactes de tout ce qu'il y a de connu de l'illuſtre Maiſon de COUCY, tant dans la branche actuellement exiſtante que dans celles qui ſont éteintes. Cependant M. *du Belloy* obſerve (dans ſon Mémoire Hiſtorique ſur le Châtelain DE COUCY, page 124) qu'il y a encore une Famille de COUCY, qui porte exactement le nom & les armes de cette ancienne Maiſon de Vermandois ; que cette Famille, établie à Caſteljaloux en Gaſcogne, remonte par titres juſqu'au tems où la premiere race de la branche aînée ſubſiſtoit, mais qu'on ignore l'époque de ſon établiſſement. Le même Auteur (au même endroit) avertit qu'il y a en Champagne une Famille noble originaire du pays d'Artois, du nom de COUSSY, qu'il ne faut pas confondre avec la Maiſon de COUCY, dont on vient de

donner la généalogie. Les deux noms, comme l'on voit, s'écrivent différemment, & d'ailleurs cette Famille de COUSSY porte pour armes : *d'argent, bordé de gueules & un rebord de ſable ; le champ chargé de 6 hermines 3, 2 & 1 en pointe.* Elles ſont bien différentes des armes des anciens Sires de COUCY, que portent MM. DE COUCY-POLECOURT, qui ſont : *faſcées de vair & de gueules de 6 piéces.* Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués pour les Seigneurs DE COUCY-POLECOURT.

— COUDENBERGH (VAN) : Cette Famille eſt l'une des ſept nobles de la ville de Bruxelles en Brabant, dont la généalogie eſt aujourd'hui ès mains du ſieur *P. J. de Greve*, Greffier du Linage & Secrétaire de la ville de Bruxelles. De cette Famille étoit

MECHTILDIS VAN-COUDENBERGH (*aliàs* T'SERHUYGHS), qui s'allia avec noble *Lanceloe Van-Hooſenbeke*, Ecuyer, dont poſtérité. *Voyez* ce mot. Les armes : *de gueules, à 3 châteaux d'argent, poſés 2 & 1, & une bordure componée d'argent & de ſable.*

— COUDERE : Famille de Languedoc, du diocèſe d'Aleth. THÉRESE DE COUDERE D'AUTUGNAC, née le 15 Octobre 1684, du mariage de PIERRE-FRANÇOIS DE COUDERE & de Turin, Seigneur d'Autugnac, & de *Marguerite de Viloutreis*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1695, après avoir prouvé ſa nobleſſe, depuis FRANÇOIS DE COUDERE, ſon quatrieme ayeul, qui, l'an 1521, épouſa *Antoinette de Turin.* Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois roſes de gueules.*

COUDREAUX : Nom qu'a pris une branche cadette de la Famille de *le Maître*, qui ſubſiſte dans DANIEL-HENRI LE MAÎTRE, Seigneur de Saint-Petavi, Conſeiller au Parlement, marié le 22 Mars 1728, à *Eliſabeth-Julienne Poirier*, dont des enfans. *Voyez* MAÎTRE (LE).

COUESME : Ancienne nobleſſe, originaire du Maine, qui remonte à PAGAN DE COUESME, Seigneur de Lucé, vivant en 1288, avec *Jeanne d'Alençon*, ſa femme, fille du Comte d'Alençon, dont

GUILLAUME, Sénéchal d'Anjou & du Maine en 1300, marié à *N...* : de laquelle il eut,

JEAN DE COUESME, Seigneur de Lucé, marié à *N... de Montberon*, fille de *François de Montberon*, Vicomte d'Aunay, & de *Louiſe de Clermont*, dont

CHARLES DE COUESME, I. du nom, Baron de Lucé, qui épouſa *Marguerite de Maulevrier*, fille de *Renault*, Sire de Maulevrier, & de *Marie de Craon*, qui lui apporta en mariage la Baronnie de *Neuf-Bourg.* De ce mariage naquit :

BRISEGAULT DE COUESME, Seigneur de Lucé, en 1368, qui fut marié à *Marguerite d'Eſchelles*, dont ſortit

CHARLES DE COUESME, II. du nom, Sire de Lucé, marié à *Françoiſe de Rieux*, fille de *François*, Sire de Rieux, & de *Jeanne de Rohan*, dont vint,

FRANÇOIS DE COUESME, Sire de Lucé, marié en 1449, à *Jeanne Turpin*, fille d'*Antoine* & d'*Anne de la Grezelle.* Il en eut,

NICOLAS DE COUESME, Baron de Lucé, allié à *Madelene de Chourſes*, fille

Digitized by Google

fille de *Jean*, Seigneur de Malicorne, & de *Marie de Vivonne*. De cette alliance ſortirent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux filles mariées, l'une à *Louis*, Seigneur *de Bouville*, Grand Veneur de France, & l'autre à *Charles d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet.

CHARLES DE COUESME, III. du nom, Baron de Lucé, épouſa 1°. *Jeanne de Harcourt*, fille de *François*, Baron de Bonneſtable, & d'*Anne de Saint-Germain*, morte ſans enfans ; & 2°. par diſpenſe, *Gabrielle de Harcourt*, ſœur puînée de ſa premiere femme, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. & RENÉE DE COUESME, Vicomteſſe de Saint-Nazaire, mariée 1°. à *Jean du Pleſſis*, Seigneur de la Bougonniere, & 2°. à *Odet de Bretagne*, Comte de Vertus, fils de *François de Bretagne*, & de *Madelene* d'*Aſtarac*.

LOUIS DE COUESME, Baron de Lucé, de Bonneſtable & de Cui, épouſa *Anne de Piſſeleu*, fille d'*Adrien*, & de *Charlotte d'Ailly*, de laquelle ſont ſortis : — 1. JEAN DE COUESME, Baron de Lucé, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite Demandor*, au ſiége de Luſignan en 1574 ; — 2. & JEANNE DE COUESME, héritiere de ſon frere, Dame de Lucé & de Bonneſtable, femme 1°. de *Louis*, Seigneur *de Montaffié* en Piémont, dont ſortit *Anne*, Dame de Montaffié, mariée en 1601, à *Charles de Bourbon*, Comte de Soiſſons, auquel elle porta les grands biens dont elle avoit hérité de ſa mere ; & 2°. de *François de Bourbon*, Prince de Conty. Les armes : *d'or, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.*

— COUET : Famille originaire de Bourg en Breſſe, établie en cette province depuis environ deux ſiécles. Elle fut maintenue dans ſa nobleſſe par Lettres-patentes de Sa Majeſté, expédiées le 26 Novembre 1695, enregiſtrées aux archives du Roi en Provence l'année ſuivante, & par les Commiſſaires Députés pour la vérification des titres, le 24 Septembre 1668.

MARTIN & JEAN DE COUET, freres, fils de FRANÇOIS DE COUET & de *Jeanne Plature*, ſe retirerent à Marſeille, où ils épouſerent deux ſœurs, *Madelene* & *Marguerite de Monier*, des Seigneurs d'Aiglun. Ils ſont qualifiés *nobles* dans leur contrat de mariage, paſſé le 3 Septembre 1561. Ils acquirent la Baronnie de *Montribloud* en Breſſe. MARTIN eut la Baronnie de Montribloud & toutes les Terres qu'ils poſſédoient dans la Breſſe & le Lyonnois. Il ſe retira à Lyon, où il fit tige.

I. JEAN DE COUET fut Baron de Trets & de Marignane, & mourut à Marſeille l'an 1598, laiſſant de ſon mariage : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. & MADELENE, mariée en 1584, à noble *Céſar de Villages*.

II. JEAN-BATISTE DE COUET, I. du nom, Baron de Trets & de Marignane, élu premier Conſul de Marſeille en 1600, vint s'établir à Aix, où il fut reçu Conſeiller du Roi & Garde-des-Sceaux au Parlement le 16 Juin 1609. Il avoit épouſé par contrat du 18 Mars 1601, *Lucrèce de Graſſe*, Dame & Baronne de Bormes, dont il eut : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. GASPARD, Marquis des Iſles-d'Or, qui ſuccéda à l'Office de ſon pere & fut marié, ſans enfans, à *Claire-Françoiſe de Forbin*, fille de *Vincent-Anne*, Baron d'Oppede, Premier Préſident à Mortier du Parlement

de Provence ; — 3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maiſons de *Fortia de Piles* & de *Forbin-Soliers*.

III. HENRI DE COUET, Baron de Marignane, fut pourvu du Gouvernement de la Tour-de-Bouc en 1644, & élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays ès années 1641 & 1662. Il laiſſa de *Melchione d'Eſcalis de Saint-Martin*, ſa femme, niéce-germaine du Premier Préſident *de Bras* : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. & JEANNE, mariée avec ANTOINE DE COUET-MONTRIBLOUD, ſon couſin.

IV. JEAN-BATISTE DE COUET, II. du nom, Marquis de Marignane & des Iſles-d'Or, Baron de Trets & de Bormes, Seigneur de Velaux, Vitroles & Saint-Cannat, Gouverneur de la Tour-de-Bouc & des iſles de Portecros, étoit premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1676. Il obtint l'érection de la Terre de *Marignane* en *Marquiſat* par Lettres du mois de Septembre 1647, enregiſtrées au Parlement d'Aix le 23 Janvier 1648. Il fut marié deux fois, 1°. en 1649, à *Silvie de Porcelet-Maillane*, ſans enfans ; & 2°. en 1664, à *Blanche de Seytres de Caumont*, dont il eut : — 1. JOSEPH-GASPARD, qui ſuit ; — 2. PAUL, Comte de Marignane, ſucceſſivement Enſeigne, Sous-Lieutenant & Lieutenant des Gardes-Françoiſes, puis Colonel du Régiment d'Albigeois, Infanterie, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Mars 1720, mort au château de Marignane, diocèſe d'Arles en Provence, en Novembre 1738 ; — 3 & 4. LOUISE & ANNE DE COUET, mariées dans les Maiſons de *Grimaldi-Courbon* & de *Gramont-Vacheres*, en Dauphiné.

V. JOSEPH-GASPARD DE COUET, Marquis de Marignane, des Iſles-d'Or, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, épouſa en 1692, *Marie de Cruſſol d'Amboiſe*, dont naquirent : — 1. JOSEPH-MARIE, qui ſuit ; — 2. & BLANCHE, mariée en 1714, avec *Henri-Renaud d'Albertas de Seguiran*, Chevalier, Marquis de Bouc & de Dauphin, Premier Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

VI. JOSEPH-MARIE DE COUET, Chevalier, Marquis de Marignane & des Iſles-d'Or, Baron de la Tour-de-Bouc, Seigneur de Vitroles, Saint-Victoret & autres lieux, né en 1699, & mort le 25 Février 1752, étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de S. Louis. Il avoit épouſé en 1722, *Marie-Marguerite d'Orcel*, fille de *Jacques d'Orcel*, Seigneur de Plaiſian, Guiber & Beſaure, & de *Dorothée d'Albert-du-Chêne*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS-ANNE-EMMANUEL, qui ſuit ; — 2. DIANE-DOROTHÉE-ELISABETH, née en 1726, mariée à *N... de Rolland-Reauville* ; — 3. & MARIE, alliée à *N... de Graſſe-du-Bar*.

VII. LOUIS-ANNE-EMMANUEL DE COUET, Marquis de Marignane, des Iſles d'Or, Seigneur de Vitroles & de Rove, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, né le 21 Mars 1731, s'eſt marié avec *Antoinette-Marie-Mabile de Maliverny*, fille unique de *Claude*, Chevalier, Préſident à Mortier du Parlement de Provence, & de *Henriette-Agathe de Simiane*, de laquelle il a des enfans. Les armes : *d'or, à 2 pins entrelaſſés & arrachés, paſſés en double ſautoir de ſinople, fruités d'argent.* Nouvel Armorial de Provence, *Tome I. p. 293.*

Digitized by Google

* COUHÉ en Poitou, diocèſe de Poitiers : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Couhé-Verac*, par Lettres du mois de Février 1652, en faveur d'*Olivier de Saint-Georges*, Seigneur de Verac, dont le pere, nommé *Olivier de Saint-Georges*, Baron de la Roche-des-Bords, & marié à *Marguerite de la Muce*, étoit iſſu d'une branche cadette de la Maiſon de *Saint-Georges*, dans la Marche-Limouſine.

Le Marquis *de Verac*, qui étoit Lieutenant-Général & Commandant dans la province de Poitou, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, & mourut au mois de Juin 1704, laiſſant un fils. *Voyez* SAINT-GEORGES.

COUHÉ-LUZIGNEM. Cette Famille ſe dit être ſortie de l'illuſtre Maiſon de *Luzignem*, quoiqu'il n'y ait pas long-tems qu'elle ajoute le nom de *Luzignem* à celui de *Couhé*. Elle a produit différentes branches, dont deux ſubſiſtent. L'une eſt celle de *Couhé-Fayolles*, & l'autre eſt celle de *Couhé-de-la-Beſge*.

Les degrés de celle de *Fayolles* remontent à JACQUES DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de Fayolles & du Chiron, lequel épouſa *Marie de Puiſvignaud*, dont naquirent : — 1. GILBERT, qui ſuit ; — 2 & 3. ANNE & FRANÇOISE COUHÉ.

GILBERT DE COUHÉ épouſa *N...*, de laquelle il eut JEAN DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de Fayolles ou Fayales, lequel épouſa 1°. *N... Chazaud*, & 2°. *Marie de Chamborand*. Du premier mariage naquit — 1. PIERRE, qui ſuit ; & du ſecond vinrent : — 2. BARTHELEMI, Religieux de Sainte-Geneviéve ; — 3. PIERRE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marche, marié à *N... Ponchon*, qu'il a laiſſée veuve ſans enfans ; — 4. MARIE-MICHELLE, d'abord Religieuſe du Tiers-Ordre de S. François, relevée de ſes vœux par Arrêt du Parlement du 31 Juillet 1752, & mariée à *N... du Moſnard*, appellé, avant ſon mariage, *le Chevalier de Beaulieu* ; — 5. ELISABETH, morte veuve de *Louis de Saint-Georges*, Ecuyer, Seigneur de Reynier.

PIERRE DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de Fayolles, épouſa *Marie-Anne Tiſon*, laquelle étant devenue veuve, ſe remaria. Du premier lit elle eut

FRANÇOIS DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de Fayolles, qui a épouſé *Charlotte Gracieux*, dont il y a lignée.

Quant à la branche de *Couhé-de-la-Beſge*, elle ſubſiſte dans N... DE COUHÉ, appellé *le Chevalier de Couhé*, qui avoit pour frere aîné N... DE COUHÉ, mort Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourbon, enfans de PHILIPPE DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de la Beſge & de Mornay, & de *Marie-Antoinette des Maiſons*, ſœur de l'Abbé de Bonnefont, Chanoine de S. Etienne de Limoges, enfans de *Jean des Maiſons*, Ecuyer, Seigneur de Bonnefont, & de *Marie-Françoiſe de Carbonnieres*. Les armes : *écartelé d'or & d'azur, à quatre merlettes de l'un en l'autre.*

— COUILLARD, Sieur de Hautmenil en Normandie. Dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt* par *la Roque*, *p. 852 & 854*, il eſt parlé de GUILLAUME COUILLARD, qui ſervit de témoin en 1457, à *Jean de Harcourt*, Baron de Beuvron, & de Meſſire JEAN COUILLARD, qui vivoit en 1485.

Ils portoient pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée au 1 & 4 d'une fleur-de-lis d'or ; & au 2 & 3 d'une coquille de même.*

— COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, en Guyenne. GEOFFROI DE COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, fut Conſeiller au Parlement de Bordeaux en 1532, Conſeiller au Grand-Conſeil le 20 Février 1538, & Maître des Requêtes le 5 Juin 1544. Il étoit fils de SIBARD DE COUILLAUD, Lieutenant-Général d'Angoumois & Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Jeanne Girard*. Il avoit épouſé *Françoiſe Ferriere*, Dame de la Salmonie, dont il eut

FRANÇOIS DE COUILLAUD, Gentilhomme ordinaire du Roi, marié le 18 Mai 1588, à *Suſanne de Saint-Gelais*, fille de *François*, Seigneur de Lucé, & de *Charlotte de Champagne*, dont trois garçons & deux filles.

RENÉ DE COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, un de ſes fils, Seigneur de Fiſſac, épouſa le 16 Juin 1633, *Anne de Leſcours*, dont,

FRANÇOIS DE COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, Seigneur de Fiſſac, marié le 3 Avril 1676, à *Anne Heraud*, fille d'*Elie Heraud*, Seigneur de Gourville, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Preveraud*, dont,

FRANÇOIS-PHILIPPE DE COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, Ecuyer, Seigneur de Fiſſac, né en 1685, Capitaine dans le Régiment de Nivernois en 1706, établi en Angoumois, & marié le 26 Juillet 1718, avec *Hiacinthe-Julie Craſte*, dont des enfans. Les armes : *d'azur, à une tour d'argent.*

— COUILLERVILLE ou COUILLARVILLE en Normandie. ROBERT DE COUILLERVILLE, dit l'Hiſt. de la Maiſon de *Harcourt*, *p. 116*, étoit du nombre des 300 Gentilshommes à qui le Roi JEAN pardonna, pour avoir ſuivi le parti du Roi de Navarre le 12 Décembre 1560. S'il eſt le même qui ſe trouve dans le catalogue de *du Moulin*, & nommé par cet Auteur *Monſieur* ROBERT DE COUILLERVILLE, il portoit : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.* Mais on peut croire que ce n'eſt pas la même Famille dont *Chevillard* rapporte les armes, qui ſont : *d'azur, à trois croiſettes d'or, 2 & 1.* *La Roque*, dans ſon Hiſt. de la Maiſon de *Harcourt*, *page 416*, parle encore de GUILLAUME DE COUILLARVILLE, Chevalier, qui vivoit à la fin du quatorzieme ſiécle.

— COUILLIBŒUF en Normandie : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 3 Janvier 1667. L'*Hiſtoire* de la Maiſon de *Harcourt* fait mention de LOUIS DE COUILLIBŒUF, Ecuyer, vivant le 9 Juillet 1518, & de CHRISTOPHE DE COUILLIBŒUF, Curé de Saint-Aubin en 1537. Les armes : *d'azur, à la tête de bœuf d'argent, encornée d'or.*

* — COULOMBIERES : Terre & Seigneurie en Normandie, diocèſe de Bayeux, qui eſt contiguë à celle de *Briqueville* & *Berneſy* : elles valent enſemble plus de 50 mille livres de rente. Elles appartenoient autrefois à *Cirus-Antoine de Briqueville*, & enſuite elles ont appartenu à *Gaſpard de Réal*, Grand-Sénéchal de la Nobleſſe du Pays & Comté de Forcalquier en Provence.

La Terre de *Coulombieres*, qui eſt la plus conſidérable des trois, releve

Digitized by Google

nuement du Roi, pour un plein fief de *Haubert*. C'eſt une des plus anciennes Châtellenies de Normandie ; dix-ſept Terres ou Fiefs nobles en relevent, & ces Fiefs doivent tous au Seigneur de Coulombieres, garde-noble, foi, hommage, reliefs, treizieme, & autres droits ſeigneuriaux. Les habitans de huit Paroiſſes voiſines ſont obligés, en tems de guerre, au *guet* & à la *garde du Château de Coulombieres*. Il n'y a aucun fief dans cette Terre qui n'appartienne au Seigneur, & les Gentilshommes qui y demeurent, relevent tous de lui. Ils n'ont aucun droit de chaſſe, & ils ſont obligés aux mêmes droits & devoirs que les autres vaſſaux roturiers.

La Terre de *Briqueville* a le titre de Châtellenie & releve nuement du Roi. C'eſt un plein fief de *Haubert*, qui donne la Seigneurie & le Patronage de la Paroiſſe de Briqueville.

La Terre de *Berneſy* a auſſi le titre de Châtellenie & eſt un fief entier de *Chevalier*, relevant du Roi, comme les deux autres. Le Seigneur de Berneſy eſt en même tems Patron de la Cure de ſa Paroiſſe.

Il y a eu une ancienne Famille noble du nom de COULOMBIERES. Il paroît par les Terres qu'elle a poſſédées, qu'elle tire ſon origine du Bailliage du Côtentin.

GUILLAUME, Seigneur DE COULOMBIERES, eſt mis dans le nombre des Héros qui accompagnerent le Duc GUILLAUME à la conquête de l'Angleterre en 1066.

PHILIPPE DE COULOMBIERES eſt mentionné dans une charte, où il ſervit de témoin en 1160. On trouve dans l'*Armorial* dreſſé en 1368 ſous CHARLES V, un nommé HENRI, Sire DE COULOMBIERES, & un autre JEAN, Sire DE COULOMBIERES, qui épouſa *Jeanne de Campion*, fille de *Nicole*, Baron de la Haye-du-Puy, dont,

JEAN, II. du nom, Sire DE COULOMBIERES, allié à *Guillemette de Beauchamp*, fille de *Raoul*, Seigneur *de Beauchamp*, & de *Clémence du Gueſclin*, dont,

JEAN, III. du nom, Sire DE COULOMBIERES, Baron de la Haye-du-Puy, marié à *Valentine de Villiers*, fille de *Sauvage de Villiers*, dont, entr'autres enfans,

FRANÇOIS, Seigneur DE COULOMBIERES, Baron de la Haye-du-Puy, allié à *Marie de Beauvau*, fille de *Bertrand de Beauvau*, Chevalier. Les armes : *de gueules, au chef d'argent.*

* COULOMIERS, dans la Brie Champenoiſe, diocèſe de Meaux : Terre des plus conſidérables, puiſqu'il en releve au moins ſoixante Fiefs, Terres & Seigneuries. Elle a appartenu à la Ducheſſe *de Nemours*, héritiere de la Maiſon *de Longueville ;* mais en ayant fait donation à LOUIS-HENRI, légitimé de Bourbon-Soiſſons en 1674, elle n'en jouiſſoit plus qu'à titre d'Uſufruitiere. Depuis, cette même Terre eſt entrée dans la Maiſon du feu Duc *de Chevreuſe*, fils de la Ducheſſe *de Luynes*, qui étoit elle-même fille de LOUIS-HENRI, légitimé de Bourbon-Soiſſons. *Voyez* ALBERT-DE-LUYNES.

* COULOUCES : c'eſt une Baronnie de la Subdélégation d'Argentan, poſſédée par le Seigneur ABBÉ & Religieux de Jumiege.

* — COUPIGNY. Il y a trois Terres du nom de *Coupigny* : la premiere eſt une ancienne Baronnie, aujourd'hui *Marquiſat*, que *Françoiſe le Gris*, Baronne de Coupigny, porta en dot en 1465, à ſon mari, *Guillaume du Queſnel*. Ses deſcendans, depuis *Gabriel du Queſnel-d'Alegre*, qui vivoit ſous HENRI III. & HENRI IV, portent juſqu'à ce jour (en 1772) le titre de *Marquis de Coupigny*. Voyez QUESNEL (DU). Quant aux deux dernieres, elles ſont ſituées, l'une en Artois, & l'autre dans la Châtellenie de Lille. Toutes deux ſont entrées dans la Famille de *Malet* au commencement du quatorzieme ſiécle. Celle d'Artois a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, qui portoit : *d'azur, à l'écuſſon d'or*, & qu'on fait deſcendre des Comtes *de Wavrin*. Pour celle de la Châtellenie de Lille, elle doit ſon nom à une branche de *Malet-Coupigny*, qui s'y eſt établie. Cette Terre eſt tombée par alliance dans la Maiſon du Duc *de Croy-Roeux*.

Voici une généalogie de MALET-COUPIGNY en Artois, extraite ſur des titres authentiques, & rédigée en 1593 par *Jean Scohier*, qui commence à EUSTACHE MALET, deſcendant, ſelon pluſieurs Généalogiſtes, de l'un des Chefs ou Capitaines des gens du Nord, qui s'établirent en France ſur la fin de la *Race Carlienne*, & du côte maternel, des anciens Comtes *d'Alençon*, par *Alix d'Alençon*, femme de ROBERT MALET, Comte d'Alençon, qui ſe diſtingua à la journée de Bouvines l'an 1214, fils d'ERNEZ, petit-fils de GUILLAUME, & pere de ROBERT, époux d'*Agnès de Tancarville*, & ayeul de JEAN I. du nom, Sire de Graville, pere d'EUSTACHE, par *Marie de Léon*, tué dans un combat contre les Flamands au paſſage du Lys le 9 Juin 1302. Il avoit pour frere, JEAN, ſixieme ayeul de LOUIS MALET, Amiral de France, dernier mâle de la branche aînée.

I. EUSTACHE, qui vivoit ès années 1285 & 1287, fut Chevalier, Seigneur des Prez-lez-Fournes, du chef de ſa femme, fille de *Guillaume d'Ailly*, Chevalier, Seigneur d'Ach, dont il eut JEAN II. du nom, dit *Grignart*, qui ſuit; & ENGUERRAND, tige de la branche des Seigneurs *de Malet-d'Hocron*, éteinte au huitieme degré.

II. JEAN, II. du nom, dit *Grignart*, Chevalier, Seigneur des Prez, vivoit dès l'an 1300. Il ſe maria avec la Dame héritiere de *Coupigny*. De ce mariage naquirent : — 1. ROBERT, dit *Grignart*, qui ſuit; — 2. TASSARD, de qui deſcendoit PIERRE MALET, mort à la journée d'Azincourt ſans poſtérité; — 3. JEAN, chef de la branche de *Malet*, Seigneur de Coupigny, dans la Châtellenie de Lille, éteinte au neuvieme degré.

III. ROBERT MALET, dit *Grignart*, Chevalier, Seigneur des Prez & de Coupigny en Artois, en prit, ſuivant la convention du contrat de mariage de ſes pere & mere, le nom & les armes, & il retint l'écu de *Malet* en chef de celui de *Coupigny*. Il vivoit en 1350, & eut de ſa femme, fille de *Jean Dumaiſnil*, Chevalier, Seigneur de Roſimbos, marié en 1357 : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & JACQUELINE, mariée à *Baudouin*, Sieur de Noyelle.

IV. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE COUPIGNY, fut tué en 1382 à la bataille de Roſebecq, & laiſſa de ſon épouſe, *Marie*, fille du Seigneur de Capenghehenc,

Digitized by Google

V. JEAN, IV. du nom, Seigneur DE COUPIGNY, fait Chevalier en 1407 à la bataille de Liége, marié avec la Dame d'Avion & de Salau, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & ANTOINE, époux de la fille du Comte *de Grimilly*.

VI. JEAN, V. du nom, Seigneur DE COUPIGNY, Avion & Salau par ſa mere, épouſa *Catherine-Antoinette de Brimeu*, fille du Seigneur *d'Humbercourt*, Maiſon honorée du Collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, dans le premier Chapitre tenu en 1429, & dont les armes ſont: *d'argent, à trois aigles de gueules, béquées & membrées d'azur, poſées 2 & 1.* Il acquit avec elle la Terre de Fouquieres en 1435, & en eut

VII. DAVID, Seigneur DE COUPIGNY, Avion, Salau & Fouquieres, mort en 1503, qui eut d'*Iſabelle Cornille*, ſon épouſe: — 1. JEAN, Seigneur de Coupigny, *&c.* Chambellan de PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, Capitaine du Château de Goſnay. Il teſta le 4 Août 1513, en faveur de ſes neveux. Il vivoit encore en 1520, & mourut ſans enfans d'*Anne du Bois-de-Fiennes*, ſa femme; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. & ANTOINE, mort en 1520 Abbé du Mont-Saint-Eloy, proche Arras.

VIII. JACQUES, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herſin, la Foſſe, Hennin-Liétard qu'il vendit, Fouquieres, Noyelle-Godeau, Quierry, Belleforiere, Conſeiller & Maître-d'hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, Duc de Bourgogne, en 1493, Capitaine & Grand-Bailli de Lens, épouſa *Marguerite de Bourgogne*, Dame de la Foſſe, veuve de lui en 1513. Elle étoit fille de *Philippe*, Seigneur de Bevres, Amiral de Flandre, Gouverneur d'Artois, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & d'*Anne de Borſelle*, Dame de la Vere, fille de *Wolfard de Borſelle*, Maréchal de France, & de ſa ſeconde femme, CHARLOTTE DE BOURBON, fille de LOUIS, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, & petite-fille d'*Antoine le Grand*, bâtard de Bourgogne, Seigneur de Bevres, *&c.* Chevalier de S. Michel & de la Toiſon d'or, qui fut légitimé par CHARLES VIII, Roi de France, en 1485. JACQUES MALET laiſſa de ſon mariage: — 1. ADOLPHE, qui ſuit; — 2. JACQUES, rapporté après ſon aîné; — 3. & ANNE, Dame de Fouquieres, morte le 7 Mai 1541, ne laiſſant que deux filles Religieuſes, de ſon mariage avec *Jean de Vignacourt*, Seigneur de Bunettes.

IX. ADOLPHE, I. du nom, Seigneur DE COUPIGNY, *&c.* épouſa *Guiſlaine de Noyelle*, fille de *Guillaume*, & d'*Iſabeau de Lichtervelde*, dont ANNE DE COUPIGNY, mariée à *Ferry de Viſſoc*, de laquelle naquit *Julien de Viſſoc*, mort ſans avoir été marié.

IX. JACQUES, II. du nom, Seigneur de Belleforiere & autres lieux, eut de *Marie de Torcq*, dite *Harpin:* — 1. ADOLPHE, qui ſuit; — 2. JEAN, rapporté après ſon aîné; — 3. & un autre JEAN, Chanoine de Notre-Dame de Tournay.

X. ADOLPHE, II. du nom, Seigneur de Belleforiere, *&c.* par la mort de *Julien de Viſſoc*, ſon couſin-germain, devint Seigneur DE COUPIGNY. Il étoit en 1562 Enſeigne de la Compagnie des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Comte *d'Hooſtrate*. Il n'eut de *Marie Chevalier*, ſa femme, qu'un fils, ſçavoir ADOLPHE, mort ſans avoir été marié.

X. JEAN, VI. du nom, héritier d'ALPHONSE III, ſon neveu, Chevalier, Seigneur DE COUPIGNY, s'allia le 2 Septembre 1562, à *Jacqueline de Rouck*, fille de *Louis*, Ecuyer, Haut-Bailli de Caſſel en Flandre, veuve de lui en 1584. Il en eut treize enfans, entr'autres: — 1. PHILIPPE, Seigneur de Coupigny, de Belleforiere & d'Avion, qu'il vendit le 4 Août 1599, mari de *Madelene de Fleſchin*, dont la poſtérité s'éteignit; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. CHARLES, rapporté après lui; — 4. LOUIS, né poſthume, tige de la branche des Seigneurs *de Noyelle*, rapportée ci-après; — 5. MARIE, née le 30 Décembre 1563, épouſe de *Charles de Havré*; — 6. CATHERINE, Abbeſſe de Flines; — 7. & JEANNE, Abbeſſe du Sauchois.

XI. ANTOINE, Seigneur de Fouquieres, épouſa *Anne de la Haye*, Dame de Caillevent, mere d'*Anne-Catherine* & de *Jacqueline*. La premiere porta à *Charles Chevalier*, Vicomte de Berg-Saint-Vinox, ſon mari, la Terre de Coupigny, dont elle avoit hérité, & que le Prince de Rache, ſon arriere-petit-fils, a vendue en 1750 au ſieur *Coppens*. La ſeconde épouſa *Charles de Longueval*, & mourut en 1629.

XI. CHARLES, I. du nom, frere cadet d'ANTOINE, Seigneur de Salau, *&c.* Lieutenant-Gouverneur du Château de Bethune, épouſa 1°. le 11 Février 1600, *Honorine de Saluſſes-Bernemicourt*, Dame de Foreſtel & d'Ochinel, fille de *Charles*, & d'*Honorine de Hornes*; 2°. le 9 Juin 1614, *Anne de Héricourt*; 3°. *Suſanne des Wattines*, fille & héritiere de *Regnon*, Baron des Wattines, Sieur d'Henu & de Varlincourt; 4°. *Antoinette de Mauville*; & 5°. *Louiſe de Griboval*. Du premier mariage vinrent: — 1. PHILIPPE, qui ſuit, auteur des Seigneurs *de Fouquieres*; — 2. ANTOINE, chef de la branche des Seigneurs de *le Bargue*, rapportée ci-après; & du troiſieme mariage eſt ſorti, entr'autres enfans: — 3. LOUIS-PHILIPPE, tige de la branche des Seigneurs *d'Henu*, auſſi rapportée après les deux premieres.

Seigneurs DE FOUQUIERES.

XII. PHILIPPE DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Fouquieres, Salau, Locon & Crevecœur, ſigna le contrat de mariage d'ANTOINE, ſon frere, en 1630, & tranſigea avec lui le 5 Décembre 1640. Il épouſa 1°. *Anne Laurin*, 2°. *Françoiſe de la Porte*, fille de *Louis*, Sieur de Vaux; & 3°. *Louiſe de Bethune*, veuve de lui ſans enfans en 1685. Il eut du premier lit,

XIII. CHARLES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fouquieres, Salau, *&c.* marié par contrat du 6 Mars 1653, à *Marie-Anne de Warick*, dont: — 1. PHILIPPE-CONSTANT-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUISE-FRANÇOISE, femme de *Julien de Gargan*, Sieur de Rollepot; — 3. MARIE-ANNE-CLÉMENCE-FRANÇOISE, épouſe de *Philippe-Florent d'Hybert*.

XIV. PHILIPPE-CONSTANT-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Fouquieres, *&c.* Député de la Nobleſſe aux Etats d'Artois, mort le 17 Décembre 1737, avoit épouſé le 14 Février 1692, *Marie-Joſephe du Pont-de-Teyneville*, Dame du Plouy, décédée le 5 Juillet 1731, dont: — 1. CHARLES-CONSTANT-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARIE-FLORENCE, mariée

Digitized by Google

mariée en 1722, à *François-Joſeph de Beauffort*, duquel elle a deux garçons & quatre filles; — 3. MARIE-THÉRESE, Religieuſe à Meſſine, Abbaye noble en Flandre; — 4. & MARIE-CONSTANCE, dite *Mademoiſelle d'Ochinel.*

XV. CHARLES-CONSTANT-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Fouquieres, Salau, *&c.* chef du nom & des armes de ſa Famille, a épouſé le 18 Janvier 1745, *Anne-Charlotte Monck*, Dame d'Occoche, *&c.* qui compte parmi ſes ancêtres, l'illuſtre *George Monck*, Duc d'Albermale. Leurs enfans ſont: — 1. PHILIPPE-PIERRE-JOSEPH, né le 10 Novembre 1745; — 2. CHARLES-ALEXANDRE-JOSEPH, né le 26 Août 1755; — 3. CONSTANT-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 31 Août 1757. M. *de Fouquieres* porte les armes de COUPIGNY pleines, qui ſont: *d'azur, à l'écu d'or.*

Branche des Seigneurs de le BARGUE.

XII. ANTOINE DE COUPIGNY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Foreſtel, fils puîné de CHARLES, I. du nom, & d'*Honorine de Saluſſes-Bernemicourt*, ſa premiere femme, mourut le premier Juin 1660. Il avoit épouſé le 26 Novembre 1630, *Eléonore de Saint-Amand*, fille de *Bernard*, & dont il étoit veuf en 1653. Elle étoit d'une ancienne Maiſon, illuſtrée dans le douzieme ſiécle par le célébre *Odon de Saint-Amand*, Grand-Maître des Templiers: elle eſt devenue héritiere, du chef d'*Anne de Boufflers*, ſa mere, des Terres de le Bargue, Riencourt, & de celle de Louverval, ancienne Baronnie acquiſe par ſes ancêtres, ſur la Maiſon de Montmorency. Il laiſſa de ſon mariage,

XIII. CHARLES-JACQUES DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de le Bargue, Riencourt, Louverval, né le 20 Avril 1633, qui épouſa le 11 Août 1653, *Françoiſe-Robertine de Blocquel de Wiſmes*, morte le 23 Janvier 1715. De ce mariage ſont nés: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES-LOUIS, dont le fils, GABRIEL-JOSEPH, Seigneur du Péage, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, a été tué en 1744, à l'affaire de Saverne, ne laiſſant qu'une ſœur, actuellement vivante & Religieuſe à Meſſine; — 3. CAROLINE-THÉRESE, mariée 1°. à *Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloy*, mere du Baron de Nedoncelle, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, mort en 1750; & 2°. à PHILIPPE-FRANÇOIS DE COUPIGNY, ſon parent, rapporté ci-après.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de le Bargue, Louverval, &c. né le 4 Décembre 1661, mort le 30 Décembre 1711, avoit épouſé le 8 Février 1695, *Marguerite de Haynin*, fille d'*Erneſt*, Chevalier, ſieur du Cornet, & d'*Emmanuelle de la Biche*, Dame de Cerfontaine, morte le 3 Mai 1721, dont: — 1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. MARIE-GABRIELLE, née le 16 Décembre 1695, mariée le 8 Décembre 1721, avec *Robert-Hiacinthe-Joſeph de Briois*, Chevalier, Seigneur d'Hulluc, mort le 30 Décembre 1758. *Voyez* BRIOIS, *Tome III. de ce Dictionnaire.* — 3. ELÉONORE-DOMINIQUE, dite *Mademoiſelle de Coupigny*, née le 8 Janvier 1705, élevée à Saint-Cyr, où elle eſt entrée en 1716. Elle y a prouvé ſa deſcendance de Nobleſſe devant M. d'*Hozier*, depuis & inclusivement JACQUES DE COUPIGNY, Cheva-

ron de Lauriſton, & de Dame *Rébecca Deſves*, dont : — 1. JEAN-ALEXANDRE DE LA COUR, Ecuyer, né le 5 Octobre 1755 ; — 2. & ALBERTE-MARGUERITE-EUGÉNIE-GABRIELLE. Les armes : *de gueules, à une aigle d'or, couronnée d'azur, languée, béquée, membrée & onglée d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre VI.*

* COUR-D'ANGÉ (LA), vulgairement appellée *Angé-ſur-Cher* : Châtellenie ancienne en Touraine, ſituée ſur la rive gauche de la Loire à trois lieues, orient, du Duché de Saint-Aignan, à une lieue, occident, de la ville de Montrichard, à ſix lieues, ſud, de la ville de Loche, & à ſept lieues, nord, de Blois.

Cette Châtellenie, qui a haute, moyenne & baſſe juſtice, releve du Comté de Montreſor. Elle fut poſſédée par MM. *de Chenet*, les Comtes de *Baſtarnai*, de *Vilars* & de *la Tournelle*. Meſſire *Jean-Batiſte-Claude le Couvreur*, Ecuyer, en fit acquiſition du Marquis *de la Tournelle* en 1759, & en eſt le poſſeſſeur. *Voyez* COUVREUR (LE). Cette Châtellenie eſt très agréablement ſituée, & a deux châteaux anciens : l'un, près de l'Egliſe, au milieu du Bourg ; l'autre, plus éloigné, dans une gorge entourée de bois : celui-ci étoit un château fort, défendu par des tours & ponts-levis.

Suivant les aveux & dénombremens, & les ruines de pluſieurs villages ou hameaux, il appert que la population de cette Châtellenie eſt diminuée de cinq ſixiemes au moins, les moulins banaux étant évalués & affermés cinq ſixiemes de plus en mouture en 1541. Notice envoyée.

* — COUR DE BALLEROY (LA), en Normandie, diocèſe de Bayeux. Par Lettres du mois de Décembre 1704, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen les 7 Mai & 22 Décembre 1705, les Fiefs du *Tronquet*, de *Balleroy*, &c. furent unis & érigés en titre de *Marquiſat*, ſous la dénomination de *la Cour*, en faveur de *Jacques de la Cour*, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, tant en conſidération de ſes ſervices & de ceux de *Louis de la Cour*, ſon ayeul, Intendant de delà les Monts, Préſident au Conſeil Souverain de Pignerol, Ambaſſadeur en Suiſſe & en Savoie, & Conſeiller d'Etat, qu'en conſidération de ceux que ſes ancêtres avoient auſſi rendus aux Rois prédéceſſeurs de Sa Majeſté, tant auprès de leurs perſonnes, que dans leurs Conſeils & Armées, comme portent les Lettres-Patentes.

Cette Famille a été maintenue pour ancienne Nobleſſe de Normandie, dans les recherches faites par *Raimond Monfault* en 1463, par M. *de Roiſſy* en 1599 ; & par M. *de Chamillart* en 1666 ; elle eſt alliée aux Maiſons de *Dreux*, de *Harcourt*, d'*Eſtouteville*, de *Matignon*, d'*Achey*, de *la Riviere*, &c.

JACQUES-CLAUDE-AUGUSTIN DE LA COUR, Marquis de Balleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, marié le 9 Juin 1720, avec *Marie-Eliſabeth Goyon-de-Matignon*, morte le 13 Mars 1745, a eu pour enfans : — 1. CHARLES-AUGUSTE, qui ſuit ; — 2. LOUIS-AUGUSTIN DE LA COUR, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, marié en 1763 à *N... de Penfuentenion* ; — 3. JEAN-PAUL-FRANÇOIS DE LA COUR, Brigadier des Armées du Roi ; — 4. N... DE LA COUR, mariée en 1751, à *N... de Boiſ-*

Digitized by Google

ieve-de-la-Maurouziere ; — 5. N... DE LA COUR, veuve d'*Anne-Simon Piarron-de-Chamouſſet*, Maître des Requêtes; — 6. & N... DE LA COUR, non mariée.

CHARLES-AUGUSTE DE LA COUR, Comte de Balleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, s'eſt marié le 22 Janvier 1752, avec *Adélaïde-Eliſabeth-Sophie de Lepinau*, dont trois enfans : — 1. PHILIPPE-AUGUSTE-JACQUES DE LA COUR, né le 3 Mars 1763, & tenu ſur les fonts à Saint-Cloud, au mois de Septembre ſuivant, par M. le Duc *d'Orléans* & Madame la Comteſſe *de Gacé ;* — 2 & 3. THAIS-PAULINE-SIMONNE & AUGUSTINE-MARIE-LOUISE DE LA COUR. Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or.*

— COURAUDIN, en Anjou : Famille dont étoit GENEVIÉVE-LOUISE COURAUDIN-DE-LAUDONIE, née le 5 Mars 1685, de FRANÇOIS & de *Geneviéve le Bas.* Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1693, & prouva que FRANÇOIS COURAUDIN, Seigneur de Châtelard, qui en 1540 épouſa *Iſabeau de Combor*, étoient ſes quart-ayeul & ayeule. Les armes : *d'azur, à un arbre d'or, poſé ſur un tertre de ſinople, & accoſté de deux fleurs-de-lis d'or.*

COURBON ou CORBON, en Saintonge : Ce nom ſe trouve écrit de ces deux façons indiſtinctement dans les anciens titres, & ſouvent dans le même.

Il y a des Lettres du Roi CHARLES V, données à Paris le 20 Février de l'année 1375, par leſquelles il accorde à *Robert de Tezac*, *Pierre le Comte*, *Antoine de Pontac*, *Jean de Louſme*, & ARNAUD DE COURBON, de pouvoir porter, eux & leurs hoirs, *la Royale Etoile en tous lieux, ſoit batailles, combats, tournois, places, fêtes & compagnies*, qui bon leur ſemblera. Ces Lettres portent que c'eſt *après s'être bien informé de leur bonne & noble génération, & en conſidération de ce qu'à leurs propres coûts & dépens, ils avoient aſſiégé & mis les Anglois hors le château de Mortagne.* Ce ſont les termes de la charte.

L'on ne commencera ici la généalogie qu'à HENRI DE COURBON, dont la filiation, juſqu'à préſent, eſt établie par des titres inconteſtables.

I. HENRI DE COURBON, vivant en 1370, épouſa *Luce de Vancey*, fille de *Marin* & de *Paule d'Origny*, dont il eut AIMARD, qui ſuit.

II. AIMARD DE COURBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger du chef de *Letiſſe de Creſſiet*, ſa femme, qu'il avoit épouſée avant 1400, fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien, près & hors les murs de Poitiers, de ſa Terre & Seigneurie de Saint-Leger le 8 Février 1439, & mourut peu de tems après. Il étoit apparemment fils ou petit-fils d'ARNAUD DE COURBON, ci-deſſus mentionné. Il eut deux freres : — 1. HENRI DE COURBON, élu Abbé de Saint-Etienne de Baſſac, Ordre de Saint-Benoît, diocèſe de Saintes. Le 17 Mars 1451, il fut auſſi Prieur-Commendataire du Prieuré de Saint-Pierre de Jarnac, & en cette qualité il plaidoit contre Meſſire *Louis Chabot*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Jarnac, le 21 Février 1476. — 2. & JEAN DE COURBON, Prieur de Saint-Savinien en 1473. AIMARD DE COURBON eut pour fils unique

III. HENRI DE COURBON II, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, qui fit aveu & fournit dénombrement au Seigneur de *Rabaine* en 1445. La même année, en qualité d'héritier de *Letiſſe de Creſſiet*, ſa mere, il fit auſſi hommage pour ſa Terre de Saint-Leger à l'Abbé de Saint-Cyprien-lès-Poitiers. Il teſta en 1473, & inſtitua NICOLAS DE COURBON, ſon fils aîné, pour ſon héritier univerſel, outre ſon droit d'aîneſſe, comme il appartient entre Nobles, aux charges de la légitime de ſes freres & ſœurs, & il inſtitua *Iſabeau Gaillard*, ſa bien-aimée femme, tutrice de ſes enfans. La famille de *Gaillard* étoit alors une des plus illuſtres du Royaume, & alliée à tout ce qu'il y avoit de plus grand.

IV. NICOLAS DE COURBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien le 17 Août 1507. Il fut Maître-d'hôtel du Roi FRANÇOIS I, & premier Maître-d'hôtel de LOUISE DE SAVOIE, Ducheſſe d'Angoulême, & il eſt ainſi qualifié dans pluſieurs actes, entr'autres dans un hommage qu'il rendit en 1516 au Seigneur *de Fonſy*, à cauſe des acquiſitions qu'il avoit faites dans les Paroiſſes de Berneuil, &c. Il mourut le 20 Novembre 1517, après avoir fait ſon teſtament le 21 Octobre précédent, par lequel il inſtitue JEAN DE COURBON, ſon fils aîné, ſon héritier, avec ſubſtitution en faveur de ſes hoirs mâles, & à leur défaut, en faveur de GUY DE COURBON, ſon ſecond fils. Il avoit épouſé *Marguerite de Polignac*, fille de *Foucaud de Polignac*, Seigneur de Fontaines en Saintonge, de Fléac, & d'*Agnès de Chabanois*. Il en eut : — 1. JEAN DE COURBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Pannetier du Roi, & de LOUISE DE SAVOIE, Ducheſſe d'Angoulême, mere du Roi, marié du vivant de ſon pere en 1514, avec *Catherine de Saint-Aubin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Luſpine en Bourbonnois, & à laquelle la Ducheſſe d'Angoulême donna, en faveur de ſon mariage, une ſomme de 500 livres. JEAN DE COURBON fit hommage en 1517 à *François*, Seigneur *de Pons*, pour ſa Terre de Souilhac, & en 1519, au Seigneur *de Montbron*, pour ce qu'il tenoit de lui dans la Terre d'Archiac. Il mourut ſans poſtérité ; — 2. & GUY, qui ſuit.

V. GUY DE COURBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger par la mort de ſon frere aîné, en fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien en 1523. Il fit auſſi hommage le 15 Juin de la même année à *Charles d'Eſpinay*, Ecuyer, Seigneur de Moncontour, pour ce qu'il tenoit de lui à cauſe de ſa Terre de Berneur ; & en 1527, il fit un autre hommage au Seigneur d'*Archiac*, pour ce qu'il tenoit de lui, ainſi que l'avoit fait HENRI DE COURBON, II. du nom, ſon ayeul. Il mourut en 1547, ſans avoir teſté, & avoit épouſé par contrat du 13 Janvier 1523, *Bonaventure Vigier*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur de Chalonne, & de *Charlotte de la Roche*. Elle mourut en 1554. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS DE COURBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger. Il y a des actes de lui des années 1554, 1557 & 1564. Il mourut depuis ſans enfans ; — 2. JOACHIM, lequel partagea avec FRANÇOIS DE COURBON, ſon frere, en 1564, & mourut auſſi ſans poſtérité ; — 3. JACQUES, qui ſuit ; — 4. BONAVENTURE DE COURBON, mariée 1°. avec *Pierre d'Artigoiti*, Seigneur d'Artigoiti & de Belſunce en Biſcaye, Gentil-

Digitized by Google

homme ordinaire de la Chambre du Roi, Grand-Chambellan, & Maître de la Garderobe du Duc de Lorraine, qui la nomma exécutrice de ſon teſtament le 5 Janvier 1562; & 2°. avec *Africain*, Baron *de Hauſſonville*, Ornes & Saint-Georges, premier Pair de l'Evêché & Comté de Verdun, Chambellan du Duc de Lorraine, & Maréchal de Barrois. Elle vivoit avec lui le 21 Décembre 1533. Elle fut l'une des Dames ordinaires de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Dame d'Honneur de *Claude de France*, Ducheſſe de Lorraine, & Gouvernante des Princeſſes de Lorraine; — 5. FRANÇOISE DE COURBON, femme de *haut & puiſſant Seigneur Jacques de Pons*, Seigneur de la Forêt, auquel elle paſſa procuration en 1561, pour pourſuivre FRANÇOIS DE COURBON, ſon frere, à raiſon de ſon partage; — 6. PERRETTE DE COURBON, nommée dans l'inventaire fait après le décès de ſa mere en 1554; — 7. LOUISE DE COURBON, femme de l'illuſtriſſime Seigneur Don *Diegue de la Cuéva*, Marquis de Ladrada, Eſpagnol. Elle fit ſon teſtament en faveur de BONAVENTURE DE COURBON, ſa ſœur, en 1583; — 8. & JEANNE DE COURBON, mariée 1°. par contrat du 19 Janvier 1572, avec *François de Guignauſton*, Ecuyer, Seigneur de Villefanier; & 2°. par contrat du premier Octobre 1609, avec *Joſias de Baumont*, Ecuyer, auquel elle fit donation le 23 Janvier 1613. Elle mourut ſans enfans, & eut pour héritiers ſes trois neveux, CHARLES, JACQUES & LOUIS DE COURBON, ci-deſſous mentionnés.

VI. JACQUES DE COURBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Souilhac, *&c.* fut marié par contrat de l'an 1575, avec *Jeanne de Gombaud*, douairiere de Romette & de Romegou, fille de *Pierre de Gombaud*, Ecuyer, Seigneur de Briaigne, & de *Bertrande de Leaumond*. Il fit hommage en 1583, au Seigneur de Tonnay-Charente, d'une partie de la Terre de Romette, & il eſt qualifié par l'acte de l'an 1585, Commandant pour le Roi en la ville de Saintes, en l'abſence de M. *de Bellegarde*, Gouverneur de Saintonge & Angoumois. Il ne vivoit plus le 20 Mars 1601. *Jeanne de Gombaud*, ſa veuve, fit ſon teſtament en 1617, par lequel elle partagea ſes biens entre ſes trois fils, qui furent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JACQUES DE COURBON, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, auteur de la branche des Comtes de Blenac, rapportée ci-après; — 3. LOUIS DE COURBON, Seigneur de Romette, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au pont de Lunel. Il avoit épouſé *N... Philippier*, de la ville de Coignac, dont il eut un garçon & une fille; ſçavoir, CHARLES DE COURBON, Enſeigne, &, en 1656, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de PHILIPPE, fils de France, Duc d'Anjou: il mourut à Paris le 17 Septembre 1690, âgé de 75 ans, ſans être marié; & MARIE DE COURBON, alliée avec *N... de Real*, Seigneur de Mornac.

VII. CHARLES DE COURBON, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, fut fait en 1615 Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie. Il étoit en 1626 Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *d'Epernon*. Il reçut en 1633 une Lettre du Roi, pour reconnoître le Comte *de Jonzac* en qualité de Lieutenant-Général de Sa Majeſté en Saintonge, & pour lui donner toute l'aſſiſtance dont il auroit

beſoin. Il eut ordre du Roi le 30 Juillet 1635, de ſe rendre auprès de la perſonne du Commandeur *de la Porte*, pour ſervir ſous lui, & être employé à la garde des places & des iſles de la côte de Saintonge, & il obtint le 24 Juillet 1636, un certificat du même Commandeur, portant qu'il avoit continuellement ſervi Sa Majeſté auprès de lui pendant le tems porté par l'Ordonnance : il teſta en 1643, & mourut en 1644. Il avoit épouſé par contrat du 16 Janvier 1605, *Jeanne-Gabrielle d'Agès*, fille & ſeule héritiere de *François d'Agès*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Seigneur de Saint-Sauveur, Briaigne, Longueron & les Barres, & de *Jeanne du Cheſnay*, ſon épouſe, laquelle étoit ſœur d'*Aimée du Cheſnay*, femme de *Gaſpard*, Prince de Courtenay, Seigneur de Bleneau, & de *Françoiſe-Louiſe du Cheſnay*, femme du Seigneur de Crevecœur, toutes trois filles de *Jean du Cheſnay*, Seigneur de Neuvy-ſur-Loire, Gouverneur de Gien, & de *Claude de Rochechouart-Saint-Amand*, ſœur de *Françoiſe de Rochechouart*, ayeule paternelle du Cardinal Duc *de Richelieu*. CHARLES DE COURBON eut de ſon mariage : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES DE COURBON, Chevalier, Seigneur, Baron de Seure, appellé d'abord *le Comte de Longval*, & enſuite *le Comte de Courbon*, mort en 1713 dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1°. en 1651, avec *Gabrielle de Boſſu*, ſa couſine iſſue de germain, fille de *Jacques de Boſſu*, Chevalier, Seigneur, Comte de Longval, & de *Gaſparde de Courtenay-Bleneau ;* 2°. avec *Marie de Boſſu*, ſœur de la précédente ; & 3°. le 5 Février 1701, avec *Louiſe-Honorée-Reine de Lur-de-Saluces*, âgée alors de 27 à 28 ans, & fille de *Claude-Honoré de Lur-de-Saluces*, Chevalier, Comte d'Uza, & de *Claude-Françoiſe de Saint-Martial-de-Drugeac ;* — 3. LÉONARD, auteur d'une troiſieme branche, rapportée ci-après ; — 4. SUSANNE DE COURBON, mariée en 1636, avec *Charles de Bechillon*, Chevalier, Seigneur d'Irlaud & du Vanneau près de Niort, qui en eut, entr'autres enfans, un fils, Chevalier de Malte en 1672, & *Marie de Bechillon*, mere de *Jean-Charles de Senneterre*, Comte de Saint-Victour-Senneterre, Maréchal de France, mort en 1771.

VIII. JEAN-LOUIS DE COURBON, dit *d'Agès & du Cheſnay*, Chevalier, Marquis de Saint-Sauveur, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courbon, de Briaigne, *&c.* né en 1617, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Direction de ſes Finances, par Lettres de 1651, obtint l'érection de ſa Terre, Châtellenie & Vicomté de *Saint-Sauveur* en Puiſaye, en titre de *Marquiſat*, mouvant de l'Evêché d'Auxerre, pour lui & ſes deſcendans mâles, par Lettres du mois de Juillet 1649, enregiſtrées le 19 Août 1650. Il fut fait en la même année premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc *d'Enghien*, par Lettres, dans leſquelles ce Prince le traite de *ſon Allié*, & en 1653 le Duc *de Vendôme* le retint auprès de lui pour les affaires du Roi, comme il paroît par un certificat de ce Prince. Il avoit été marié en 1639 avec *Anne de Jaleſne*, fille puînée de *Charles*, Seigneur, Marquis de Jaleſne en Vendômois, & d'*Eléonore de Maillé-Brezé*, grande-tante de Madame la Princeſſe *Claire-Clémence de Maillé-Brezé*, épouſe du Duc *d'Enghien*. Il n'a laiſſé qu'un fils, nommé IX.

Digitized by Google

IX. EUTROPE-ALEXANDRE DE COURBON, Chevalier, Marquis de la Roche-Courbon & de Saint-Sauveur, Baron de Cozes, Briane, Chezac, &c. qui fut fait Enſeigne de Vaiſſeaux en 1667, Capitaine-Commandant de la Compagnie des Gardes de la Marine à leur création, n'étant encore âgé que de 24 ans. Il quitta la même année le ſervice de mer, & fut depuis Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Il ſe maria le 4 Août 1686, avec *Marie d'Angennes*, fille de *Gabriel d'Angennes*, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Berrus, de Felliere, &c. & de Dame *Eliſabeth de Saint-Julien-Saint-Marc*. Il a eu de ſon mariage : — 1. ANNE-MARIE, née en 1693, morte fille en 1712 ; — 2. & EUSTELLE-THÉRESE, dite *Mademoiſelle de la Roche-Courbon*, héritiere de la branche aînée, mariée le 4 Juillet 1714, avec *Louis-Charles de la Mothe-Houdancourt*, Comte de la Mothe, Grand d'Eſpagne, Gouverneur de Salins dans le Comté de Bourgogne, Maréchal de France en 1748, mort en 1754, ne laiſſant qu'une fille, Grande d'Eſpagne, mariée en premieres nôces au Comte *de Froulay*, & en ſecondes au Marquis *de Gamaches*.

Branche des Comtes de BLENAC.

VII. JACQUES DE COURBON, Chevalier, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, de Liſleau, de Freſne, Breneau, &c. ſecond fils de JACQUES DE COURBON & de *Jeanne Combaud*, fut Meſtre de Camp d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Chevalier de ſon Ordre. Il épouſa par contrat du 10 Février 1613, *Marie Tizon*, Dame de la Sauzais, veuve en premieres nôces de *Godefroi de Talleyran*, Comte de Grignols, & fille de *Jean Tizon*, Chevalier, Seigneur du Roc, & de *Marie de la Roche-Champagne*. Il teſta en 1637, & laiſſa : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. MARIE, alliée par contrat du 3 Décembre 1639, avec *André de Talleyran*, Comte de Grignols, Baron de Bauville, Beauſéjour, Cheveroche & autres Places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-camp d'Infanterie, & Maréchal-de-camp, dont deſcend le Comte *de Périgord*.

VIII. CHARLES DE COURBON, Chevalier, Comte de Blenac, Seigneur de Romegou, l'Iſleau, Breneau, de Freſne & autres Places, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, premier Chambellan de M. le Duc *d'Orléans*, frere unique du Roi, & Sénéchal de la Province de Saintonge en 1649, fut fait en 1658 Meſtre-de-camp du Régiment, levé par ordre du Roi en faveur du Cardinal *Mazarin*, & obtint l'érection de ſes Terres de *Blenac*, *l'Iſleau* & *Breneau* en titre de *Comté*, pour lui & ſes deſcendans mâles, par Lettres données à Toulouſe en 1659, regiſtrées à la Chambre des Comptes & Bureau des Tréſoriers de France de Guyenne, au Parlement de Bordeaux, & dans les Préſidiaux de Saintes & de Marennes. Depuis il entra dans la Marine, & fut fait Capitaine de Vaiſſeaux en 1689. Il avoit ſervi juſqu'alors dans les armées de terre, juſqu'au ſiége de Lérida. Il fut fait Lieutenant-Général par mer & par terre, Gouverneur & Lieutenant-Général des Iſles Françoiſes de l'Amérique, par Lettres de proviſions données à Condé le 13 Mai 1677. Il

prit dans le Continent ſur les ennemis, les forts & la partie Angloiſe de l'iſle de Saint-Chriſtophe en 1682, & l'iſle de Saint-Euſtache en 1689. Il mourut à la Martinique le 10 Juin 1696, & avoit été marié par contrat du 27 Septembre 1649, avec *Angélique de la Rochefoucauld*, veuve de *Louis de la Rochefoucauld-Bayers*, ſon couſin du ſecond au troiſieme degré, mort ſans enfans en 1648, & fille de *Louis de la Rochefoucauld*, Chevalier, Seigneur de Bayers, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie Bouhier*, ſœur de la Ducheſſe *de la Vieuville*. Il eut de ſon mariage : — 1. CHARLES, Comte de Blenac, né le 20 Novembre 1651, élevé Page du Roi en ſa petite Ecurie, & depuis fait Capitaine de Vaiſſeaux, mort à Paris le 2 Janvier 1700, ſans avoir été marié ; — 2. LOUIS, Marquis de Contré, puis Comte de Blenac en 1700. Il fut auſſi Page du Roi en ſa petite Ecurie, depuis Capitaine de Vaiſſeaux, Gouverneur de l'iſle de la Tortue & de la côte de Saint-Domingue, par proviſions du premier Octobre 1712 & du premier Janvier 1714. Il mourut à Rochefort le 3 Juillet 1722, ſans avoir été marié ; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. JEAN-LOUIS, Seigneur de Romegou, dit *le Marquis de Blenac*, auſſi Capitaine de Vaiſſeaux, & Commandant les Gardes de la Marine, mort en 1713. Il avoit épouſé en 1707 *Sophie de Pons*, Dame de Chandolant, dont trois fils ; le premier, né en 1709, Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers en 1739 ; le ſecond, né en 1710, Chef d'Eſcadre, marié, & a des enfans : le troiſieme, RENÉ DE COURBON DE BLENAC, né en 1712, Prieur de Bonneviols ; & une fille mariée à *N... Turpin*, Marquis de Jouhé, Seigneur de la Vergne-Bouin, en 1732 ; — 5. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Courbon*, Capitaine de Vaiſſeaux, mort en 1719. Il avoit épouſé en 1716, *Madelene de Bonnejen*, Dame de Saint-Mandé ; il en a laiſſé une fille née en 1718, & mariée avec le Marquis *de Leſcours* ; — 6. JEAN, dit *le Chevalier de Loumée*, auſſi Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mort en 1696, ſans avoir été marié ; — 7. MARIE-ANNE DE COURBON-DE-BLENAC, nommée par le Roi Abbeſſe du Monaſtere de Notre-Dame de Moleſe, Ordre de Cîteaux, diocèſe de Châlons-ſur-Saône le 31 Octobre 1711 ; — 8, 9 & 10. Trois autres filles Religieuſes, l'une à Puiberland, une autre à Tuffon, & la troiſieme à Saint-Jean-d'Angely.

IX. FRANÇOIS DE COURBON, Comte de Blenac, né vers l'an 1658, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré d'Aquitaine le 23 Août 1662, ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, quitta la Croix de Malte en 1695 pour ſe marier, & mourut en 1700. Il avoit épouſé le 7 Janvier 1697, *Eſther Draud*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Rochebreuil, dont : — 1. GABRIEL-MADELENE, qui ſuit ; — 2. & CHARLES-ANGÉLIQUE, dit *le Comte de Courbon-Blenac*, né en 1699, Capitaine de Cavalerie au Régiment de M. le Comte *de Clermont*.

X. GABRIEL-MADELENE DE COURBON, Chevalier, Marquis de Blenac, Baron de l'Iſleau, Romegou, Contré, Chante-Maliere, &c. né en 1698, Grand-Sénéchal de Saintonge, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Piémont, épouſa le 17 Juin 1723, *Anne Garnier de Salins*, fille de feu *Arnould-Jean-Batiſte*, Chevalier, Marquis de Salins, Clan-

Digitized by Google

ſeu, &c. vivant Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & de *Catherine de Saint-Amant*, dont — ARNOULD-PIERRE DE COURBON, Comte de Blenac, né le 5 Juin 1726, marié. Il eſt mort, & a laiſſé des enfans, que nous ne pouvons rapporter, faute de Mémoire.

TROISIEME BRANCHE.

VIII. LÉONARD DE COURBON, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, troiſieme fils de CHARLES DE COURBON, & de *Jeanne-Gabrielle d'Agés*, épouſa *Suſanne de Mendoce*, fille de *N... de Mendoce*, Ecuyer, Seigneur de la Cliſſe, & de *Jeanne Galles de Portallier*, dont: — 1. N... DE COURBON, Seigneur de Saint-Leger, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, mort en 1719, ſans poſtérité; — 2. N.... dit *le Chevalier de Courbon-Saint-Leger*, auſſi Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, mort en 1725, ſans avoir été marié; — 3. & N... qui ſuit.

IX. N... DE COURBON-DE-SAINT-LEGER, Seigneur de Berneuil, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, fut marié en 1690, avec *N... Guinot de Monconſeil*, dont: — 1. CHARLES-MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 2. & EUSTELLE DE COURBON-DE-SAINT-LEGER, née en 1698, & mariée en 1711, avec *N... d'Aiguieres*, Gentilhomme d'Arles en Provence.

X. CHARLES-MARC-ANTOINE DE COURBON, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, né en 1695, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, épouſa en 1719, *N... du Clerc*, dont: — 1. N... DE COURBON, né en 1720, appellé *le Marquis de la Roche-Courbon*; — 2. JEAN-HIPPOLITE, né en 1721, Clerc du diocèſe de la Rochelle, reçu Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Paris le 20 Mai 1737; — 3. & N... DE COURBON, née en 1724, Penſionnaire en l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours.

Les alliances de la Maiſon de COURBON ſont avec *Polignac*, *Courtenay*, *la Rochefoucauld*, *Talleyran-Chalais*, *Pons*, &c. Les armes: *d'azur, à trois boucles ou fermeaux d'or, l'ardillon en pal.* La Maréchale de la Mothe écarteloit d'ANGENNES; le Marquis *de Courbon* ſurmontoit les *trois fermeaux d'une étoile fleurdeliſée.* Supports, *deux anges*: cimier, *une aigle tenant en ſon bec une palme de ſinople.*

* COURBONS en Provence, diocèſe de Digne: Terre & Seigneurie qui fut donnée avec pluſieurs autres en 1472, par le Roi RENÉ, à *Honoré de Berre*, ſon Conſeiller & Chambellan, dont la fille, *Honorade de Berre*, la porta à ſon mari *Louis de Villeneuve*, Seigneur de Trans. *Charlotte de Villeneuve*, leur fille, fut Dame de *Courbons*, & épouſa en 1497, *Nicolas de Grimaldi*, Seigneur d'Antibes, triſayeul de *Jean-Henri de Grimaldi*, en faveur de qui cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1646, enregiſtrées le 12 Septembre ſuivant. Son fils *Honoré* la vendit à *André-Joſeph de Brancas*, dont le fils de même nom, la revendit à *Alexandre de Roux*, Seigneur de Gaubert, en faveur duquel elle fut de nouveau érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1717, enregiſtrées le 5 Avril ſuivant, en conſidération de ſon ancienne Nobleſſe, étant iſſu de *Louis de Roux*, Comte de la Ric, auquel la Reine JEANNE, Comteſſe de Provence, fit don du Péage de la Terre de *Gaubert*, par Let-

tres de 1382. (*Ruffi* ou *Ruffo* en Italien, eſt une Maiſon qui ſubſiſte encore dans le Royaume de Naples, & dont étoient iſſus les deux derniers Cardinaux *Ruffo*.) *Voyez* RUFFI & ROUX DE LA RIC.

* COURBOUZON, en Franche-Comté : Terre & Seigneurie unie avec le Fief de *Chantrans*, qui a été érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Décembre 1740, regiſtrées à Beſançon & à Dole, en faveur de *Claude-Antoine Bocquet*, Seigneur de Courbouzon, Conſeiller au Parlement de Beſançon, qui avoit été créé Chevalier, par Lettres du mois de Février 1725, regiſtrées à Dole.

— COURCELLES-DE-SAINT-REMI (DE), en Normandie : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe en 1599 & 1623. *La Roque, dans ſon Hiſt.* de la Maiſon *de Harcourt*, pag. 997 & 1456, parle de GABRIEL DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi, marié vers l'an 1557, à *Gabrielle de Briqueville*, veuve de *René-Jacques Cordoüen*, Seigneur de Greſtain.

PHILIPPE DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi, mentionné dans un contrat de l'an 1513, fut pere de JACQUES DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi, qui partagea avec VINCENT DE COURCELLES, ſon frere, en 1568 ; il eut pour fils CLAUDE DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi, qui fit preuve de Nobleſſe en 1599 & 1624. Il avoit épouſé *Michelle de Bonneville*, dont—GEORGES DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi. Les armes : *d'argent, à l'arbre de ſinople, accoſté de 2 lions affrontés de gueules ; au chef couſu d'or, chargé d'une hure de ſanglier de ſable.*

* — COURCILLON. Il y a eu dès le ſeptieme ſiécle, en Anjou, des Seigneurs de Courcillon qui y ont fait une aſſez grande figure. C'eſt de cette Terre qui fut portée par le mariage de l'héritiere de la branche aînée de cette Maiſon, dans celle de *Sancerre*, qu'a été formée en 1667 la Duché-Pairie *de la Valliere*.

Cette Maiſon, dont la Princeſſe Douairiere de Rohan-Soubiſe étoit la derniere, a tenu le premier rang parmi la Nobleſſe du Maine, & auroit une filiation qui ſeroit prouvée, ſans une lacune qui s'y trouve entre les années 1190 & 1230. Cependant l'intervalle ſe trouve rempli par un grand nombre de perſonnes du nom de *Courcillon*, ſur leſquelles on deſireroit connoître les nœuds de leurs liaiſons.

PHILIPPE-EGON, Marquis de Courcillon, pere de la Princeſſe Douairiere *de Rohan-Soubiſe*, morte le 4 Avril 1756, âgée de 43 ans, étoit unique fils de PHILIPPE DE COURCILLON, Seigneur, Marquis de Dangeau dans le Perche-Goet, Baron de Sainte-Hermine & autres Terres, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, grand-mere du Roi, &c. mort le 9 Septembre 1720, & de *Marie-Sophie de Baviere-Lowenſtein*, ſœur de l'ayeule paternelle de feu la Reine de Sardaigne, & de la Ducheſſe *de Bourbon*, mere de M. le Prince *de Condé*. Le Marquis de Dangeau avoit eu d'un premier lit une fille unique qui a porté *Dangeau* & *Sainte-Hermine* dans la Maiſon *de Luynes*.

La Marquiſe Douairiere de Courcillon, mere de la Princeſſe Douairiere *de Rohan-Soubiſe*, & fille unique de feu *Léonard de Pompadour*, Seigneur, Marquis de Laurieres, appellé *Marquis de Pompadour*, mariée à PHILIPPE-

Digitized by Google

EGON, Marquis de Courcillon, eſt la dernière du nom; *Elie de Pompadour*, dont étoit *Godefroi de Pompadour*, ſucceſſivement Evêque d'Angoulême, de Périgueux & du Puy en Velay, Aumônier de France ſous CHARLES VIII, eſt le premier qui ait porté le titre de Grand-Aumônier. Les armes de Courcillon ſont: *d'argent, à la bande fuſelée de gueules, au lion d'azur à ſéneſtre.*

* — COURCY, en Normandie: Terre & Baronnie ſituée dans l'Election de Falaiſe au diocèſe de Séez, en latin *Curceium*, & ſuivant la mauvaiſe latinité des différens ſiécles, tantôt *Curciacum*, *Courſiacum*, *Corcaium*, *Curtum*, &c. Elle a donné ſon nom à une ancienne Maiſon connue dès le commencement du onzieme ſiécle, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui. On trouve ſon nom écrit, tant dans l'Hiſtoire que dans les titres, DE COURCY, DE COURSY, DE CURCY & DE CORCY, en latin *Curceius*, *Curtius*, *Curtus*, *de Curceio*, *de Curciaco*, *de Courſiaco*, *de Corcaio*, *de Curto*, &c. Ce préliminaire a paru indiſpenſable pour l'intelligence des Auteurs qui ſeront cités dans ce Mémoire.

La branche de cette Famille dont il eſt ici queſtion, prouve ſa filiation par contrats de mariage juſqu'en 1440, & par d'autres différens titres juſqu'à GEOFFROY, Baron DE COURCY, vivant en 1290; & la remonte par l'Hiſtoire & autres monumens juſqu'au commencement du onzieme ſiécle.

I. BAUDRY, dit LE TEUTONIQUE (*Baldricus Teutonicus*) vint avec ſon frere nommé WIGERE, au ſervice de RICHARD, II. du nom, Duc de Normandie, ſuivant l'uſage des anciens Chevaliers qui alloient par-tout où ſe faiſoit la guerre, offrir leurs ſervices aux Souverains. L'Hiſtoire ne dit point de quel pays il étoit venu, mais il y a apparence qu'il venoit de l'Allemagne, & qu'il étoit Chevalier de l'Ordre Teutonique, comme l'annonce aſſez ſon ſurnom. Il s'établit en Normandie, & fut Seigneur de Beaugency. *Orderic Vital*, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, aſſure qu'il étoit d'une grande nobleſſe, & qu'il épouſa la petite-fille de *Gilbert*, Comte *de Brionne*, qui lui-même étoit petit-fils de RICHARD, I. du nom, Duc de Normandie. Cette petite-fille de *Gilbert*, Comte *de Brionne*, étoit *Alix*, fille de *Richard*, Seigneur *de Clere* & de Bienfaite, & de *Rohès Giffart*. Voici les termes d'*Orderic Vital*, pris dans le Recueil d'ANDRÉ DUCHESNE, *Hiſtoriæ Normanorum*, année 1058, Liv. III, pag. 479: *Sæpè fatus* BALDRICUS *magnæ nobilitatis fuit, nam Gilesbertus, Comes Brionnæ, nepos Ricardi, Ducis Normanorum, Baldrico Teutonico (qui cum Wigerio, fratre ſuo, in Normaniam venerat Ricardo Duci ſervire) neptem ſuam in conjugium dedit, ex quâ nati ſunt ſex filii & plures filiæ: Nicolaus ſcilicet de Baſchevilla & Fulco de Alnon,* ROBERTUS DE CURCEIO *& Ricardus de Nova-Villa, Baldricus de Balgenzaio & Wigerius Apulienſis. Hi nimirùm ſub Duce Willelmo magnâ ſtrenuitate viguerunt, multiſque divitiis & honoribus ab eo ditati fuerunt, & hæredibus ſuis amplas poſſeſſiones in Normaniâ dimiſerunt.* Par ce paſſage, on voit que BAUDRY eut ſix fils & pluſieurs filles, entr'autres ROBERT, qui ſuit.

II. ROBERT DE COURCY, I. du nom, poſſédoit le Château de Courcy, dont il prit le nom, & vivoit du tems de *Robert de Grentemenil*, ſecond Abbé de Saint-Evroult, puiſque deux de ſes freres, BAUDRY de Beaugency,

Digitized by Google

& WIGERE, furent préſens à une donation faite à cette Abbaye du tems de cet Abbé, qui fut élu en 1059, & banni en 1061, dit *Orderic Vital*, *Livre III. p. 477*. On ignore le nom de la femme de ROBERT DE COURCY, mais il n'y a point de doute qu'il eut entr'autres enfans RICHARD, qui ſuit.

III. RICHARD, Sire DE COURCY, I. du nom, fut un des Barons Normands qui accompagnerent le Duc GUILLAUME à ſon expédition d'Angleterre, & après la conquête de cete Iſle, en 1066, il eut ſa part aux récompenſes, comme on le voit par un Catalogue recueilli dans ANDRÉ DUCHESNE, intitulé : *Cognomina eorum qui cum Guillelmo conqueſtore Angliam ingreſſi ſunt.* On lit vers la fin de ce Catalogue, *Grevil & COURCY*, *Hiſt. Norman.* pag. 1026. Une liſte rapportée dans *Maſſeville*, en ſon Hiſtoire de Normandie, *Tome I*, *pag. 200*, dit auſſi la même choſe. On voit dans un autre Catalogue, auſſi rapporté par DUCHESNE, & par *la Roque*, dans l'Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt, *Tome IV*, *page 998*, que RICHARD DE COURCY avoit des poſſeſſions en Angleterre, qui relevoient immédiatement de GUILLAUME LE CONQUÉRANT. On voit encore dans le Livre intitulé : *Neuſtria pia*, qu'il fut un des Seigneurs qui ſignerent comme témoins la Charte de fondation de l'Abbaye de S. Etienne de Caen, fondée par le même GUILLAUME LE CONQUÉRANT. RICHARD DE COURCY eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, ROBERT qui ſuit; & ſe joignit à *Hugues de Grentemenil*, pour faire la guerre à *Robert*, Comte *de Bellême*, l'ennemi commun des Seigneurs de cette Province. *Robert de Bellême* ſe trouvant trop foible contre de tels ennemis, implora le ſecours de *Robert*, dit *de Courtebotte*, alors Duc de Normandie, qui vint aſſiéger le château de Courcy au mois de Janvier 1091; mais par conſidération pour les Grands Seigneurs de ſon Duché, il n'en preſſa point le ſiége, & *Robert de Bellême* faiſant ſeul tous ſes efforts pour ſe rendre maître de ce Château, éprouva une réſiſtance qu'il ne put ſurmonter. *Girard*, alors Evêque de Séez, vint ſur les lieux pour négocier la paix, il n'y put réuſſir. Il y avoit quatre ſemaines que duroit ce ſiége, quand GUILLAUME dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, paſſa en Normandie. La nouvelle de ſon arrivée diſſipa les aſſiégeans effrayés, & chacun rentra dans ſes droits. Ces faits ſont extraits d'*Orderic Vital*, ſous l'année 1090, *Liv. VIII*, *pag. 691*, *692*, & *693*.

IV. ROBERT, Sire DE COURCY, II. du nom, épouſa avant l'an 1090; *Rohès de Grentemenil*, fille de *Hugues de Grentemenil*, qui ſe joignit, comme on l'a dit ci-deſſus, à RICHARD, Sire DE COURCY, pour faire la guerre à *Robert*, Comte *de Bellême*, & d'*Adélaïde de Beaumont*, fille d'*Yves de Beaumont*. Il alla en Paleſtine avec le Duc ROBERT dit *de Courtebotte*, & étoit Chevalier Banneret, comme on le voit à la fin de l'Hiſtoire générale de Normandie par *Gabriel Dumoulin*, où, dans une liſte des Chevaliers Normands qui accompagnerent le Duc ROBERT à la conquête de Jéruſalem, il eſt dit que le Sire DE COURCY portoit : *d'azur, fretté d'or*, &c. Il perdit l'œil droit à une bataille qui ſe donna dans le Saonnois, ſur le ruiſſeau de Riolt, ce qui ne l'empêcha pas de faire la guerre avec *Robert de Grentemenil*, ſon beau-frere, & *Hugues de Montpinçon*, beau-frere de ſa femme, contre *Ro-*

Digitized by Google

bert de Bellême, leur ennemi commun ; en 1102, dit *Orderic Vital*, p. 806. Suivant le même Auteur, ROBERT DE COURCY eut de ſon mariage cinq fils : pluſieurs, peut-être, s'établirent en Angleterre, car on ne connoît par l'Hiſtoire de Normandie, que RAOUL, qui ſuit, & GUILLAUME DE COURCY, qui fut Grand Sénéchal de Normandie, premiere Charge de ce Duché, ſigna en cette qualité les conventions de mariage entre JEAN, dit *ſans Terre*, depuis Roi d'Angleterre, & *Alaïs de Maurienne*, en 1173. Il ſigna auſſi en 1174, un traité fait entre HENRI II, Roi d'Angleterre & GUILLAUME, Roi d'Ecoſſe, à Falaiſe, tout entier rapporté dans le Recueil de *Rymer*. Il fut auſſi préſent à la confirmation que fit le même HENRI II. d'une Charte de fondation faite par l'Impératrice MATHILDE, ſa mere, à l'Egliſe de Sainte-Marie du Bec, rapportée en entier par *la Roque ;* & enfin à l'accord qui fut fait entre ce même Roi & ſes enfans en 1174, rapporté en entier dans le recueil de *Rymer*. Ce GUILLAUME DE COURCY ne paroît pas avoir laiſſé poſtérité, & on ne doit pas le confondre avec un autre GUILLAUME DE COURCY, qui étoit alors Maître-d'Hôtel de HENRI II. Le premier, Grand Sénéchal de Normandie, mourut en 1176 ; le ſecond, dont on parlera au dégré VI, ſurvécut à HENRI II.

V. RAOUL, Sire DE COURCY, mourut jeune apparemment ; mais on eſt aſſuré de ſon exiſtence, en ce que l'Hiſtoire dit que GUILLAUME DE COURCY, Maître-d'Hôtel de HENRI II, Roi d'Angleterre, étoit ſon fils. *Gabriel Dumoulin* le dit poſitivement, en parlant de la mort de GUILLAUME DE COURCY, Grand Sénéchal de Normandie, auquel il ſuccéda. On ignore le nom de la femme de RAOUL, Sire DE COURCY, & le nombre de ſes enfans ; mais on eſt aſſuré de GUILLAUME, qui ſuit.

VI. GUILLAUME, Sire DE COURCY, I. du nom, Maître-d'Hôtel de HENRI II, Roi d'Angleterre, comme on l'a dit ci-deſſus, fut en cette qualité témoin & ſigna à une Charte donnée à Caen, & conſervée dans les Archives de Notre-Dame d'Aunay, rapportée toute entiere par *la Roque*, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt, *Tome I, pag. 631*, par laquelle HENRI II. confirme à *Richard du Homet* la Charge de Connétable de Normandie. Il ſuccéda, comme on l'a déjà dit, dans la Charge de Grand-Sénéchal à GUILLAUME DE COURCY, qui, ſelon toutes les apparences, étoit ſon oncle, & frere puîné de RAOUL, ſon pere. Il ſurvécut à HENRI II. & alla en Paleſtine avec RICHARD, dit *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre, en 1190. Il fut préſent la même année au traité que fit le même Prince avec TANCREDE, Roi de Sicile, auquel il avoit fait la guerre en paſſant à la Terre-Sainte. Ce traité eſt rapporté tout entier par *Rymer*, *Tome I. p. 66*. Il fut un des Seigneurs de Normandie qui ſe diſtinguerent à la priſe d'Acre ſur les Turcs, & à la bataille d'Antipatride, dit *Maſſeville*, dans ſon Hiſtoire de Normandie, *Tome II. p. 109*, où on trouve ce GUILLAUME DE COURCY dans la liſte des Seigneurs de Normandie. L'hiſtoire ne parle plus de lui depuis ce voyage d'outremer, ce qui fait croire qu'il pourroit avoir péri à ſon paſſage, qui fut ſi dangereux pour RICHARD dit *Cœur de Lion*, qu'il n'abandonnoit pas. On voit par les Cartulaires de *Sigebert*, qu'il avoit épouſé une fille de *Richer*, Comte de l'Aigle, dont il eut, entr'autres en-

fans : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. & JEANNE, mariée à *Guillaume Paynel*, Sire de Hambie.

VII. ROBERT, Sire & Baron DE COURCY, III. du nom, étoit auſſi Seigneur d'Eſcajeul. Un état des ſervices dûs aux Ducs de Normandie, dreſſé vers l'an 1200, & qui ſe trouve dans le recueil d'*André Ducheſne*, lui impoſe des charges pour ces deux Seigneuries. Un catalogue des fiefs de Normandie recueilli par le même Auteur, *p. 1038*, fait auſſi voir qu'il étoit poſſeſſeur de ſept grands fiefs. *La Roque*, Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt, *Tome IV. p. 1049*, rapporte auſſi la même choſe. Il fut un des Seigneurs qui ſoutint le droit de patronage des Egliſes de Normandie en 1205 (dont l'enquête eſt rapportée en entier par *la Roque*), quand PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, eut réuni à la Couronne ce Duché, après l'avoir confiſqué ſur JEAN *ſans Terre*. ROBERT DE COURCY eut le malheur de prendre les armes pour ſon ancien Souverain. Il ſe trouva à la bataille de Brennonville contre LOUIS, fils de PHILIPPE-AUGUSTE, où, pour avoir pourſuivi les François avec trop d'ardeur, il reſta ſeul parmi eux, & fut fait priſonnier. Pour avoir pris parti dans cette guerre, un de ſes fiefs fut confiſqué, & demeura entre les mains du Roi, dit une note qui ſe trouve aux Archives de la Bibliothéque Royale. Il fut dans la ſuite un des Chevaliers Normands qui ſe diſtinguerent dans les armées de PHILIPPE II, Roi de France, dit *Maſſeville*, *Tome II. p. 266*. Il étoit Chevalier-Banneret, & eſt nommé tel ſur le rôle qui en fut dreſſé l'an 1208, par ordre de PHILIPPE-AUGUSTE. Ce rôle eſt rapporté par *Ducheſne*, & tout entier par *la Roque*, Hiſtoire du Ban & Arriere-Ban, *page 7* des rôles. Il portoit : *d'azur, fretté d'or de ſix piéces*, comme ſes deſcendans ont toujours porté depuis. Il vivoit encore en 1228, ſuivant un catalogue de *Gabriel Dumoulin*, qui ſe trouve à la fin de ſon *Hiſtoire des Conquêtes & Trophées* des Normands au Royaume de Naples & de Sicile. On ignore le nom de ſa femme, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. NICOLAS; — 3. & MATHILDE DE COURCY, mariée à *Guillaume*, Sire de *Briqueville*.

VIII. GUILLAUME, Sire & Baron DE COURCY, II. du nom, vécut ſous les regnes de LOUIS VIII, LOUIS IX. & PHILIPPE IV, dit *le Bel*, Rois de France. C'eſt ſur-tout ſous le regne du dernier de ces Monarques, que l'on trouve des preuves authentiques de ſon exiſtence, de ſa qualité de Chevalier & de Baron propriétaire de la Baronnie de COURCY. On voit dans un rôle dépoſé à la Chambre des Comptes & rapporté par *la Roque*, Hiſtoire du Ban & Arriere-Ban, *page 43*, qu'il fut un des Chevaliers qui comparurent à l'armée de *Foix* en 1271. Il rendit aveu des ſervices qu'il devoit au Roi; & de cinq Chevaliers qu'il avoit à fournir, on n'en exigea que quatre, parce que le Roi étoit en poſſeſſion d'un, pour raiſon de forfaiture, du tems de la guerre contre les Rois d'Angleterre, Ducs de Normandie. Un autre rôle fait en 1272, en mauvais latin de ce ſiécle, répete les mêmes obligations de ſervices, & nomme les Chevaliers qui ſervoient ſous lui, entr'autres, NICOLAS DE COURCY, ſon frere, & *Richard de Carbonnieres*, tous deux Chevaliers, ce qui prouve que NICOLAS

DE

DE COURCY, ſon puîné, poſſédoit des héritages relevans de lui, & lui devoit ſervice. On n'a pu voir ailleurs des marques de l'exiſtence de ce NICOLAS DE COURCY (*a*). Un autre rôle de la même année 1272, nomme GUILLAUME DE COURCY, Seigneur par Baronnie dans le bailliage de Coutance, & ajoute qu'il dit être du Bailliage de Caen. Il eſt enfin nommé dans un autre de la même année parmi ceux du Vicomté de Falaiſe, & tous ces rôles ſont rapportés par *la Roque* dans ſon Hiſtoire du Ban & Arriere-Ban, *page 106*, où il eſt nommé *Guillelmus de Corciaco, miles.* Il épouſa *Anne de Marigny*, Dame & héritiere des Terres de Marigny & de Remilly, qu'elle apporta dans cette Maiſon. On ne lui connoît point d'autres enfans que GEOFFROY, qui ſuit.

IX. GEOFFROY, Sire & Baron DE COURCY, Seigneur de Montfort & du Bourg-Achard, de Marigny & de Remilly, eſt connu de tous les Généalogiſtes pour fils de GUILLAUME DE COURCY. Tous parlent de ſon mariage avec *Marie d'Eſtouteville*, fille aînée de *Robert d'Eſtouteville*, & de *Marie*, Dame *de Hotot.* Le P. *Anſelme*, Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, M. d'*Hozier*, & ſur-tout *la Roque*, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt, *Tome I*, *page 541*, ſont tous d'accord ſur ce point. Le dernier de ces Auteurs dit poſitivement que GEOFFROY DE COURCY, fils de GUILLAUME, épouſa *Marie d'Eſtouteville.* On croit qu'il fut tué à la bataille de Crecy ſous le regne de PHILIPPE DE VALOIS. Cette opinion n'eſt fondée que ſur une note trouvée dans les papiers de la Famille, & qui paroît ancienne. Elle porte ces mots: GEOFFROY, *Baron* DE COURCY, *fils unique de* GUILLAUME, *fut tué ſous le regne de* PHILIPPE DE VALOIS. Les enfans qu'il eut de ſon mariage, furent: — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur du Bourg-Achard (*b*), auteur d'une branche qui s'eſt très-bien alliée, & qui paroît éteinte, dont nous donnerons une notice ci-après; — 3. JEAN, qui eut en partage les Terres de Marigny & de Remilly. Sa poſtérité s'eſt éteinte à la premiere génération, n'ayant eu de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, que JEANNE DE COURCY, appellée mal-à-propos par le P. *Anſelme* THYPHAINE, mariée à *Gilbert de Mallemains*, Seigneur de Sacé, laquelle n'eut qu'une

(*a*) Il y a encore en Normandie une Famille qui porte le même nom & les mêmes armes. Le dernier, mort en 1768, étoit Lieutenant de Roi de la ville de Verneuil, & a laiſſé deux fils & pluſieurs filles. L'un eſt Seigneur du *Ménillet* & de pluſieurs autres Terres; l'autre eſt Seigneur de *Magny-la-Campagne* & d'une autre Terre qui s'appelle auſſi *Magny.* M. DE COURCY, Lieutenant de Roi de Verneuil, leur pere, diſoit qu'il deſcendoit d'un NICOLAS DE COURCY, vivant en 1281, & la Famille qui fournit ce Mémoire, en a une note parmi ſes papiers. Il ſeroit à ſouhaiter que ces Meſſieurs DE COURCY, Seigneurs de Magny, vouluſſent établir leur filiation juſqu'à ce degré, la jonction des deux branches ſeroit prouvée. On trouve aux archives de la Bibliotheque du Roi, une quittance originale en parchemin d'un THOMAS DE COURCY, Chevalier, Seigneur de Magny; & du vivant de Monſeigneur le Duc *de Guyenne*, ſon Conſeiller & Chambellan. Elle eſt de l'année 1494, le 10 Mai.

(*b*) On trouve ce nom écrit dans les titres, & même dans l'hiſtoire, de différentes manieres, *Boſc-Achard*, *Bouc-Achard*, *Boc-Achard* & *Bourg-Achard*, qui paroît être la meilleure. Le P. *Anſelme* paroît en avoir fait deux Seigneuries différentes, ce qui lui a fait faire des fautes conſidérables, dit le Mémoire fourni.

fille nommée auſſi *Jeanne*, mariée à *Olivier*, IV. du nom, Sire *de Montauban*. Les Baronnies de Marigny & de Remilly ont enſuite paſſé par alliance dans la Maiſon de Rohan. Voyez le P. *Anſelme*, Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome II.* Il y eut procès entre le Comte *de Harcourt* & les héritiers de JEAN DE COURCY, Seigneur de Remilly. *Voyez* l'Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt, *Tome III. p. 484*, où il eſt rapporté trois Arrêts de la Cour de l'Echiquier, qui parlent des héritiers de JEAN, & de JEANNE DE COURCY, ſa fille, Seigneur & Dame de Remilly, *&c.* — 4. & MARIE, alliée à *Guillaume de Bricqueville* (M. d'*Hozier*, dans ſon Armorial de France, dit *Guillaume de Bricqueville-de-Bretteville*).

X. RICHARD, Sire & Baron DE COURCY, II. du nom, fut marié 1°. du vivant de ſon pere, avec *Alix Bertrand*, fille de *Robert Bertrand*, Baron de Briquebec & Vicomte de Roncheville, & d'*Ide de Neſle*. Il s'appelloit alors *Baron de Remilly*, parce qu'il y faiſoit ſa demeure; mais après la mort de ſon pere, il s'appella, comme lui, *le Sire de Courcy*. Bien des Auteurs, & entr'autres, *Moréri*, ſemblent ne l'avoir connu que comme Baron de Remilly; il eſt cependant certain qu'il n'eut point cette Baronnie en partage & qu'elle étoit tombée en quenouille de ſon vivant. Il étoit Chevalier en 1357, comme on le voit par une permiſſion de PHILIPPE DE VALOIS, écrite en latin, ſuivant laquelle il lui permet de couper des bois à bâtir dans ſes forêts, pour la ſomme de 20 livres. Cette permiſſion eſt en original aux Archives de la Bibliotheque du Roi. Les termes pour RICHARD DE COURCY ſont : *dilecto Ricardo de Courſiaco, Militi noſtro.* Il commandoit une Compagnie, & prenoit la qualité de Sire DE COURCY, qui n'a jamais été priſe que par les aînés des Maiſons de Normandie. On trouve aux Archives de la Bibliotheque du Roi quatre quittances, en original ſur parchemin, des appointemens de ſa Compagnie, & ſcellées du ſceau de ſes armes, très-bien conſervées, & repréſentant un *écu penché, fretté de ſix piéces; le caſque ſur l'angle dextre, & ſur le caſque une aigle la tête élevée & les aîles déployées.* On trouve auſſi aux mêmes Archives deux montres de Chevalier ſous ſon commandement; l'une du 24 Novembre 1366, reçue à Falaiſe; & l'autre du 3 Septembre 1368, reçue à Caen. Dans cette derniere *Raoul de Harcourt*, Chevalier, ſe trouve ſous ſes ordres, & parmi les Ecuyers on voit ſes deux fils, GUILLAUME & GILLET DE COURCY. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme, & épouſa 2°. *Agnès du Pleſſis*, Dame du Pleſſis & de Roye, Terres qui ſont demeurées dans la branche qui fournit ce Mémoire juſqu'en 1592. Il eſt parlé de l'un & de l'autre dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1397. C'eſt de ce mariage qu'il eut les fils dont on vient de parler, & qui n'étoient encore qu'*Ecuyers* dans ſa Compagnie en 1368, ſçavoir : GUILLAUME, qui ſuit; & GILLET, qui ne paroît pas avoir laiſſé de poſtérité, parce que ſon frere conſerva la Baronnie de Courcy, ainſi que les Seigneuries du Pleſſis & de Roye.

XI. GUILLAUME, Sire & Baron DE COURCY, III. du nom, Seigneur du Pleſſis & de Roye, paſſa en revue l'an 1371, devant le Connétable *Bertrand du Gueſclin*, ſuivant la liſte de *Maſſeville*, Hiſtorien de Norman-

Digitized by Google

die, *Tome III. p. 400.* On l'appelloit alors GUILLAUME DE COURCY, parce que ſon pere vivoit encore ; mais depuis il n'eſt parlé de lui que ſous le nom de *Sire de Courcy*. Il fut un des Chevaliers Commandans envoyés pour s'oppoſer à la deſcente des Anglois, qui menaçoient les côtes de Normandie en 1388. Ayant été nommé un des principaux Officiers de la Princeſſe ISABELLE, fille de CHARLES VI, qui avoit épouſé RICHARD II, Roi d'Angleterre, il l'accompagna, & ſe fit aimer à la Cour du Monarque Anglois, & particulierement du Comte *d'Herby*. Mais cette jeune Reine, devenue veuve un an après ſon mariage, revint en France en 1401. Le Sire DE COURCY plut tant au Roi, qu'il le fit Capitaine de la ville de Paris. L'Hiſtoire de Normandie par *Maſſeville*, *Tome IV. p. 27*, dit *qu'il étoit Gouverneur de Paris ;* mais l'Hiſtoire de CHARLES VI, traduite par l'Abbé *le Laboureur*, dit *Capitaine de Paris ;* & l'Hiſtoire de la ville de Paris le met auſſi *Capitaine de Paris ;* c'étoit peut-être la même choſe que Gouverneur. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, & avoit épouſé *Françoiſe Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Sire de Hambie, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & RICHARD DE COURCY, qui eut en partage les Seigneuries du Pleſſis & de Roye, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

XII. GUILLAUME, Sire & Baron DE COURCY, IV. du nom, n'a point paru dans l'Hiſtoire du regne de CHARLES VII. Le Roi d'Angleterre étoit maître d'une grande partie de la Normandie. On voit aux Archives de la Bibliotheque Royale une expédition en parchemin d'un aveu qu'il rendit de la Baronnie de Courcy en 1448, à HENRI, Roi d'Angleterre. On ignore le nom de ſa femme, & s'il en eut des enfans mâles. Il y a grande apparence qu'il n'eut qu'une fille, qui porta la Baronnie de COURCY dans une autre Maiſon. Ce qui eſt certain, c'eſt que *Jean Hebert*, dit *d'Oſſonvilliers*, Chevalier, marié en 1516, étoit dès-lors Seigneur Baron de Courcy, & ſelon toute vraiſemblance fils de l'héritiere de GUILLAUME DE COURCY. *Voyez* le P. *Anſelme*, Hiſt. généal. des Ducs & Pairs de France, *page 166*. C'eſt à cette époque que finiſſent les Sires DE COURCY. Il y a eu depuis ce tems différens propriétaires de cette Baronnie, qui en ont porté le nom, comme les *Potiers de Courcy*, les *Bonſens de Courcy*. La Famille d'*Oleançon* poſſede depuis long-tems cette Baronnie.

Branche des Seigneurs du PLESSIS *&* ROYE.

XII. Noble homme Meſſire RICHARD DE COURCY, fils de GUILLAUME, III. du nom, & de *Françoiſe Paynel*, ſervit ſous le Roi CHARLES VII, & fut fait priſonnier par le Roi d'Angleterre, comme on le voit par un ſauf-conduit de ce Monarque, écrit en latin en 1424, & rapporté par *Rymer*, *Tome V, p. 857*. Il étoit Chevalier, & qualifié *Monſeigneur*. Il épouſa Demoiſelle *Colette de Lyon*. Les Arrêts de la Cour de l'Echiquier de Rouen des années 1448 & 1462, parlent de l'un & de l'autre. Il eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & ALIX, mariée en 1470, à Meſſire *Guillaume des Hayes*, Seigneur d'Eſpinay, fils de *Geoffroy*. Ce fut ALIX DE COURCY, qui étant devenue veuve acheta pour ſon fils encore mineur,

la Terre & Seigneurie de Saint-Luc, dont les deſcendans portent le nom.

XIII. GUILLAUME DE COURCY, IV. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Maiſon, eut de ſon mariage avec *Marie d'Epigny*, fille de noble homme Meſſire *Jean d'Epigny* : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & GILLES, Religieux de l'Ordre de S. Benoît.

XIV. FRANÇOIS DE COURCY, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſis & de Roye, Capitaine & Gouverneur de la ville de Pont-Audemer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Maiſon, fut accordé par contrat du 30 Mai 1493, en préſence de GUILLAUME DE COURCY, ſon pere, & de *Marie d'Epigny*, ſa mere, avec noble Demoiſelle *Marguerite de Theligny*, fille de noble homme Meſſire *Guillaume de Theligny*, Ecuyer, Seigneur de Lierville & de Verde, dont : — 1. JEAN, qui ſuit : — 2. ALEXANDRE, Prêtre, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique ; — 3. & GUILLAUME, qui eut dans ſon partage la Seigneurie de Roye. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épouſa *Marie*, Dame *de Sainte-Melaigne*, qui lui apporta cette Seigneurie en dot. Il n'en eut que des filles, & pour fils naturel GUILLAUME, dont on ignore la poſtérité.

XV. JEAN DE COURCY, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, de Gouis & de la Roſaye, Capitaine de Pont-Audemer, fut d'abord Homme d'armes de la Compagnie du Vice-Amiral de France, puis Guidon de la Compagnie de 50 Lances du Seigneur *de la Meilleraye*, ſuivant deux quittances d'appointement, l'une de 1544, & l'autre de 1548, qui ſont aux Archives de la Bibliotheque du Roi, ſignées de lui & ſcellées en placard de ſon ſceau, repréſentant un *écu fretté de ſix piéces, ayant deux palmes pour ſupports*. Il fut enſuite Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général en Thiérache. Il avoit épouſé par contrat du premier Février 1538, Demoiſelle *Suſanne Pigaſt*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Carenthiers, Baudrebots, *&c.* & de *Marie de Canonville*. ALEXANDRE DE COURCY, ſon frere, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, fut préſent à ſon contrat de mariage, par lequel on voit que leur pere étoit mort. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ADRIEN, Seigneur d'Ouville, qui eut en partage les Seigneuries de Gouis & de la Roſaye, mort ſans poſtérité de ſon mariage accordé le 7 Août 1597, avec *Geneviéve le François* ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à noble homme *Pierre du Lot*, Ecuyer, Seigneur de Verneville, *&c.*

XVI. FRANÇOIS DE COURCY, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Bouclon & de Saint-Cloud en Auge en partie, fut tué dans les guerres civiles. Il avoit épouſé par contrat du 22 Mars 1570, *Françoiſe de Monney*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Gauville, Tilloy, Tilly, Grand-Champ, Boſroger, Ferrieres-Haut-Clocher, *&c.* & de *Marguerite de Fouilleuſe*, Dame de Naincourt, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. FRANÇOISE, MARGUERITE & CLAUDE, mariées, dont on ignore la poſtérité.

XVII. FRANÇOIS DE COURCY, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Bouclon, de Gauville, de Ferrieres-Haut-Clocher & Saint-Cloud en Auge, étoit en bas âge ainſi que ſes deux ſœurs, quand ils perdirent

Digitized by Google

leur pere. *Françoiſe de Monney*, leur mere, s'étant remariée, on convoqua une aſſemblée de parens pour leur élire deux Tuteurs. Du nombre des parens furent *Noble homme & Révérend Seigneur*, frere *Antoine des Hayes de Saint-Luc*, Chevalier & Tréſorier-général de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *François d'Eſpinay*, Seigneur de Saint-Luc, Capitaine de 50 Lances, & Lieutenant pour le Roi en Brouage, leſquels par procuration du premier Juillet 1592, chargent d'élire pour Tuteurs aux enfans en bas âge de FRANÇOIS DE COURCY, Noble homme *Jacques du Lot*, & Noble homme *François de Mahiel*. FRANÇOIS DE COURCY, III. du nom, fut accordé par contrat de mariage du 9 Octobre 1598, avec *Judith de Mahiel*, fille de *François de Mahiel*, Ecuyer, Seigneur de Bougy, ſon Tuteur, & de *Claude de la Garenne*. La mauvaiſe adminiſtration de cette minorité ruina entierement cette Famille, lorſqu'elle devoit s'enrichir par la ſucceſſion d'ADRIEN DE COURCY, qui lui échut dans ce même tems, & qui étoit conſidérable. Tout fut diſſipé par les procédures ſans nombre des deux Tuteurs qui moururent inſolvables. FRANÇOIS DE COURCY fut obligé de vendre les Terres de Gauville, de Saint-Cloud & du Pleſſis-Bouclon en 1603, pour payer la dot de ſes ſœurs, & acquitter les dettes de ſa minorité. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME, Seigneur du Boiſmorin, marié à *N.... Flamen*, dont eſt venu GEORGES DE COURCY, Prêtre & Curé de Caillouet.

XVIII. JEAN DE COURCY, II. du nom, Seigneur de Ferrieres-Haut-Clocher, diocèſe d'Evreux, fut accordé par contrat de mariage du 9 Mai 1643, avec *Suſanne de Sarcus*, fille de *Jacques de Sarcus*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, proche Amiens, & d'*Eliſabeth de Biville*. Il mourut avant ſa femme, & n'eut d'elle que JEAN, qui ſuit. Ce fut *Suſanne de Sarcus* qui en 1666, pendant que ſon fils étoit abſent pour le ſervice du Roi, produiſit pour lui ſes titres de nobleſſe devant *Jacques Barrin de la Galiſſonniere*, Commiſſaire du Roi contre les uſurpateurs de la nobleſſe. La décharge donnée à *Suſanne de Sarcus*, porte que ledit JEAN DE COURCY *eſt noble, & d'ancienne race*.

XIX. JEAN DE COURCY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Ferrieres-Haut-Clocher, fut accordé par contrat de mariage du 26 Mars 1680, avec *Charlotte Daſtin*, fille de *Claude Daſtin*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Normand, des Ormes & d'Herville, & de *Françoiſe le Velu*. Il mourut au ſervice de l'arriere-ban, & laiſſa de ſa femme : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS-CHARLES, dont il ſera parlé après ſon aîné ; — 3. JACQUES-FRANÇOIS, rapporté après ſes deux freres ; — 4. MARIE-FRANÇOISE, ſans poſtérité ; — 5. & MARIE DE COURCY, mere de *Jacques-François de Clinchamp*, actuellement Garde-du-Corps de Sa Majeſté.

XX. JEAN DE COURCY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Ferrieres-Haut-Clocher & des Ormes, a eu de ſon premier mariage un fils unique, ADRIEN DE COURCY, Chevalier, Seigneur des Routis au Perche, diocèſe de Chartres, marié & ſans enfans.

XX. LOUIS-CHARLES DE COURCY, Chevalier, ſecond fils de JEAN, III. du nom, a épouſé *N.... de Créche*, dont il a eu LOUIS-CHARLES DE

COURCY, ſon fils unique, Capitaine retiré du Régiment de Champagne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, marié à Cambray & ſans enfans.

XX. JACQUES-FRANÇOIS DE COURCY, Chevalier, Seigneur d'Herville, diocèſe de Chartres, troiſieme fils de JEAN, III. du nom, & de *Charlotte Daſlin*, avoit à peine ſept ans quand il perdit ſon pere. Il entra cadet au Régiment de Blaiſois, Infanterie, en 1707, & ſervit dans les grades de Sous-Lieutenant & de Lieutenant juſqu'en 1719, qu'il fut reçu Garde-du-Corps du Roi, où il a ſervi juſqu'en 1732. Ses certificats de ſervice portent qu'il fut bleſſé d'un coup de feu à la jambe à Barcelone, d'un autre au bras à la bataille d'Almanza, & d'un troiſieme au bas-ventre à Tortoſe. Ne pouvant plus ſupporter l'exercice du cheval, à cauſe du reſſentiment de ſes bleſſures, il quitta le ſervice des Gardes-du-Corps en 1732, & fut fait Officier d'Invalides détaché : il a ſervi en cette qualité juſqu'à ſa mort arrivée en 1755, étant âgé de 67 ans. Il en a ſervi 52 ſans interruption, & n'a eu d'autre récompenſe que la facilité de placer deux enfans, l'un à Saint-Cyr, & l'autre à l'Ecole Royale Militaire. Il avoit été accordé par contrat de mariage du 13 Juin 1728, avec *Marie-Thérèſe Catherine-Françoiſe Nazareth*, fille d'*Arnoul Nazareth*, & de *Geneviève-Alphonſe Gibert*, dont il a eu : — 1. JACQUES-FRANÇOIS, Prêtre ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Querci, Infanterie, mort en l'Iſle de Saint-Domingue en 1764, ſans avoir été marié ; — 3. LOUIS-JACQUES, qui ſuit ; — 4. CHARLES-AUGUSTIN, élevé à l'Ecole Royale Militaire, où il fut reçu en 1754, Chevalier-novice de l'Ordre de Saint-Lazare, actuellement Lieutenant au Régiment de la Fere, Infanterie, depuis 1759 ; — 5. MARIE, élevée à la Maiſon Royale de Saint-Cyr, où elle a été reçue en 1742 ; — 6. & CHARLOTTE-GENEVIÈVE DE COURCY.

XXI. LOUIS-JACQUES DE COURCY, Chevalier, actuellement Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, s'embarqua au mois d'Avril 1755, n'ayant pas encore 15 ans, pour paſſer en Canada, où il a fait toutes les campagnes. Il s'eſt trouvé à la bataille de Carillon, où il fut bleſſé d'un coup de feu à la jambe, & étoit auſſi de l'affaire de Quebec, où le Marquis *de Montcalm* fut tué. Il a fait, depuis, toute la guerre de Corſe, & s'y eſt diſtingué : il n'eſt pas encore marié.

NOTICE de la branche des Seigneurs du BOURG-ACHARD.

X. GUILLAUME DE COURCY, ſecond fils de GEOFFROY, Sire & Baron DE COURCY, & de *Marie d'Eſtouteville*, fut Seigneur du Bourg-Achard, & non pas de COURCY, comme le dit le P. *Anſelme :* cette Baronnie n'avoit pas deux Seigneurs à la fois, & il eſt évident que RICHARD DE COURCY la poſſédoit, comme on l'a vu, avant 1349 & après 1368. Ce GUILLAUME DE COURCY fut marié à *Jeanne le Bouteiller de Senlis*, fille de *Guy le Bouteiller*, Seigneur d'Ermenonville. Il y a apparence que ce mariage fut fait du vivant de GEOFFROY DE COURCY, puiſque ce ſecond fils ne prenoit aucun nom de Seigneurie, & s'appelloit ſeulement GUILLAUME DE COURCY : ce ne fut qu'après la mort de ſon pere qu'il fut Seigneur du Bourg-Achard. Il mourut jeune, & ſa veuve ſe remaria à *Nicolas*

Digitized by Google

de Braque. Il laiſſa : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & ZABETH DE COURCY, mariée à *Mathurin de Patry*, Ecuyer du Sire *de Bourbon.*

XI. GUILLAUME DE COURCY, II. du nom de cette branche, Seigneur du Bourg-Achard, épouſa une fille de *Robert Mallet*, Seigneur de Planes, & de *Jeanne de la Mouche*, dont vint GUILLAUME DE COURCY, mineur en 1371, ſous la tutelle de *Robinet d'Auvricher.* Le P. *Anſelme* a fait ici une faute abſurde, il ſuppoſe *Jeanne Mallet*, Dame du Boſc-Achard avant qu'elle épousât GUILLAUME DE COURCY, qu'il dit Seigneur de COURCY. Il n'a pas fait attention que *Boſc-Achard* & *Bourg-Achard* ne ſont qu'une même Seigneurie ; que cette Terre étoit dans la Maiſon de COURCY du tems de GEOFFROY, & que ce n'eſt point par ſa femme que GUILLAUME DE COURCY en fut Seigneur, mais par héritage de ſes peres. Il a ſûrement travaillé ſur de faux Mémoires, dit celui qu'on nous a remis.

XII. GUILLAUME DE COURCY, III. du nom, fils du précédent, étoit, comme on vient de le voir, mineur en 1371. *Jeanne de la Mouche*, ſon ayeule maternelle, plaida pour ſon douaire contre lui & ſon Tuteur. Une Sentence de Beaumont-le-Roger, du mois d'Avril 1371, lui adjugea la jouiſſance, ſa vie durant, du fief du *Bourg-Achard ;* ce qui n'auroit pas été, ſi cette Terre fut venue de ſon chef. GUILLAUME DE COURCY eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & CHARLES DE COURCY, Seigneur d'Aufrenville, dont la poſtérité eſt inconnue.

XIII. JEAN DE COURCY, Ecuyer, étoit déjà Seigneur du Bourg-Achard en 1399, ce qui prouve que ſon pere ne vivoit plus. Il eſt qualifié *Chevalier* en 1448, ſuivant deux actes rapportés dans le grand Armorial de France, au mot DUQUESNOY. Il épouſa 1°. *Marie Mallet de Graville ;* & 2°. *Jeanne de Trumieville.* Du premier lit il eut JEANNE DE COURCY, mariée en 1423, à *Geoffroy des Hayes*, Seigneur d'Eſpinay ; & du ſecond, CHARLES, qui ſuit.

XIV. CHARLES DE COURCY, Ecuyer, Seigneur du Bourg-Achard, vivoit en 1450. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, entr'autres enfans, GUILLAUME, qui ſuit.

XV. GUILLAUME DE COURCY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur du Bourg-Achard, vivoit encore en 1474, ſuivant un acte rapporté dans le grand Armorial de France, au mot DUQUESNOY. On voit auſſi aux Archives de la Bibliotheque du Roi, une quittance de GUILLAUME DE COURCY, Chevalier, Seigneur du Bourg-Achard, datée de l'an 1464 : elle eſt en parchemin ſignée de lui, & non ſcellée. Il y a grande apparence que cette Seigneurie eſt auſſi tombée en quenouille, & eſt paſſée par alliance dans une autre Maiſon.

NOTICE des COURCY établis en Angleterre.

RICHARD, Sire DE COURCY, I. du nom, dont il eſt parlé au degré III, ayant eu part aux récompenſes de GUILLAUME *le Conquérant*, poſſédoit des biens en Angleterre. Soit que quelqu'un de ſes enfans s'y ſoit établi, ſoit que ce fuſſent des enfans de ROBERT DE COURCY, II. du nom, il eſt conſtant qu'une branche de cette Famille a ſubſiſté en Angleterre depuis

le regne de HENRI II, juſqu'à nos jours. Dans les Annales d'Irlande, pages 153 & 156 (*Annales Hiberniæ*), on trouve JEAN DE COURCY, conquérant d'une partie de l'Irlande, bâtiſſant un monaſtere aux Moines de l'Ordre de Cîteaux, & *Afrique*, ſa femme, qui fonda un oratoire dans ce monaſtere, où elle fut inhumée. Ce JEAN DE COURCY, diſent quelques Hiſtoriens, étoit d'une taille plus qu'ordinaire, d'une force & d'une valeur incroyables. Il commandoit en Irlande pour HENRI II, Roi d'Angleterre, & travailloit à la conquérir; il battoit les Irlandois par-tout: mais un jour qu'il conduiſoit une quantité de gros bétail qu'il leur avoit enlevé, & qu'il les faiſoit paſſer devant l'armée à travers des bois & des chemins bordés de précipices, les Irlandois qui s'y étoient embuſqués ſortirent tout-à-coup en pouſſant de grands cris; les troupeaux effrayés ſe renverſerent ſur l'armée Angloiſe qui fut rompue, diſperſée & taillée en piéces. COURCY, avec quelques ſoldats qu'il avoit ralliés, combattit pendant deux jours de ſuite, & la hache à la main s'ouvrit un paſſage: il ſe vengea en maſſacrant des milliers d'Irlandois. Ceci eſt rapporté dans un Livre intitulé, *Hiberniæ expugnatio*, & dans la nouvelle Hiſtoire de la *Rivalité* de la France & de l'Angleterre, par M. *Gaillard*, *Tome II.*

JEAN *ſans Terre*, étant devenu Roi d'Angleterre, fut, dit cet Auteur, jaloux de la gloire de JEAN DE COURCY, & celui-ci qui le regardoit comme l'aſſaſſin de l'héritier légitime de la Couronne, refuſa de lui rendre hommage des Provinces qu'il poſſédoit en Irlande. Le Roi JEAN envoya des troupes contre lui, mais elles furent battues par COURCY. Le Roi alors gagna, par argent, de ſes domeſtiques qui le trahirent dans le tems qu'il viſitoit les Egliſes, & le livrerent au Roi qui le mit en priſon. L'Auteur des Annales d'Irlande raconte ſa délivrance avec des circonſtances qui paroiſſent ſi fabuleuſes, qu'elles ne méritent pas d'être rapportées. Nous nous contenterons de dire que LOUIS, fils de PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, qui diſputoit la Couronne d'Angleterre à JEAN *ſans Terre*, lui propoſa de faire combattre deux Champions avec la condition que la Couronne reſteroit à celui dont le Champion ſeroit vainqueur. LOUIS, dit cet Auteur, produiſit un Géant pour Champion; JEAN *ſans Terre* eut recours à JEAN DE COURCY, & lui fit demander s'il vouloit combattre pour lui. Il répondit *qu'il ne combattroit pas pour le Roi, mais pour la Couronne.* Il fut élargi pour ſe diſpoſer au combat, mais le Champion de LOUIS, ayant entendu parler de ſa force, de ſon adreſſe & de ſes anciens faits d'armes, n'oſa accepter le combat & ſe ſauva. LOUIS, ajoute-t-il, voulut voir COURCY, & les deux Rois lui demanderent quelques preuves de ſa force; alors, d'un ſeul coup, il enfonça une hache ſi avant dans une poutre, qu'aucun des aſſiſtans ne put l'en retirer; mais il la retira ſans peine par ordre du Roi. Dès ce moment il fut comblé de préſens & remis en poſſeſſion de tous ſes biens, & la Couronne demeura à JEAN. *Annales Hiberniæ*, pages 161 & 162.

Quoi qu'il en ſoit de cette hiſtoire, dont il peut y avoir quelque choſe de réel, il eſt certain que le Roi d'Angleterre accorda à ceux du nom de COURCY & à leurs deſcendans, la faveur ſinguliere de ſe couvrir devant lui

Digitized by Google

lui & devant tous ſes ſucceſſeurs au Trône. Ce privilége leur a été très-exactement conſervé juſqu'à nos jours. On a vu d'après les papiers publics d'Angleterre, rapportés dans la Gazette de France du premier Octobre 1761, que le dernier qui en a joui, venoit d'y être admis. Il étoit le dernier de ce nom en Angleterre, & il eſt mort depuis, à ce qu'on aſſure, ſans poſtérité. Ils s'appelloient *Milords* DE COURCY, *Barons de Kinſal en Irlande*, ſe diſoient originaires de Normandie, & portoient pour armes: *d'azur, fretté d'or de ſix piéces*, ainſi que les COURCY de Normandie.

Les recherches que l'on donne ici ſur cette Famille, ont été faites avec la plus grande exactitude. La filiation établie par l'Hiſtoire juſqu'à RICHARD DE COURCY, II. du nom, ſemble portée juſqu'à l'évidence : toujours le même nom, les mêmes armes, la poſſeſſion conſtante de la même Baronnie par les aînés; les mêmes ſervices rendus aux Rois tant de France que d'Angleterre, le tout conſigné dans quantité d'hiſtoires & de catalogues authentiques, qui s'accordent tous entr'eux. La filiation depuis RICHARD DE COURCY, II. du nom, juſqu'à GUILLAUME, IV. du nom, n'eſt pas moins évidente. *Agnès*, Dame du Pleſſis & de Roye, apporte ces deux Terres en dot à RICHARD DE COURCY; GUILLAUME, ſon fils, en eſt héritier; RICHARD, III. du nom, ſon petit-fils, ſe trouve Seigneur de ces deux Terres, & GUILLAUME, fils de ce dernier, prend ſur le contrat de mariage de FRANÇOIS DE COURCY, ſon fils, les qualités de Seigneur du Pleſſis & de Roye, & les lui tranſmet en héritage. Depuis cette époque, juſqu'à ceux qui nous ont fourni le Mémoire, la filiation eſt établie par contrats de mariage & autres titres originaux, enſorte qu'il n'eſt nullement douteux qu'ils ſont les vrais deſcendans des anciens Sires DE COURCY, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems. Cette Famille a l'avantage de prouver que depuis qu'elle eſt connue, elle n'a pas été une génération ſans porter les armes pour ſes Souverains.

La crainte d'être trop long a empêché d'imprimer le Mémoire généalogique de cette Maiſon, tel qu'il nous a été donné, avec tous les traits hiſtoriques rapportés en notes tout au long à chacun des degrés; nous nous contenterons d'obſerver ici que l'on trouvera un Mémoire dépoſé à la Bibliotheque du Roi, où toutes les preuves ſont très-détaillées. Nous avons pris communication de tous les contrats de mariage cités dans ce Mémoire.

Les armes: *d'azur, fretté d'or de ſix piéces*, couronne d. Marquis. Supports: *deux lions*.

* COURCY : autre Terre dans le Gâtinois Orléannois, érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1681, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 5 Septembre & 15 Décembre ſuivant, en faveur d'*Henri de Bullion*, Conſeiller au Parlement, neveu du Surintendant des Finances, mort le 21 ou 22 Janvier 1689. *Voyez* BULLION.

* — COURLANDE ou CURLANDE : Duché entre la mer Baltique, la Samogitie, Province du Royaume de Pologne, & la Livonie. La Courlande fut érigée en *Duché* en 1561, par SIGISMOND-AUGUSTE, Roi de Pologne. *Godard*, dernier Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, fut pre-

mier Duc de Courlande. Il étoit iſſu de la Maiſon de *Ketler*, une des plus anciennes & principales du Duché de Cléves, & portoit auſſi le nom de *Neſſelrod*, par ſa mere. Sa poſtérité a fini à *Ferdinand*, Duc *de Courlande*, né en 1655, qui ſuccéda en 1711 à *Frédéric-Guillaume*, ſon neveu, & mourut le 4 Mai 1737. *Maurice*, Comte de Saxe, dit le Maréchal *de Saxe*, fut élu par les Etats, qui, forcés par la Czarine ANNE, firent une ſeconde élection le 13 Juillet 1737, en faveur d'*Erneſt-Jean*, Comte *de Biren*, dépouillé en 1740. *Louis-Erneſt*, Prince *de Bevern*, fut élu par les Etats le 14 Juin 1741; mais il n'a pas été mis en poſſeſſion ni reconnu par le Roi de Pologne.

Pierre de Biren, Duc *de Courlande*, ci-devant Général de Cavalerie au ſervice de Ruſſie, né le 4 Janvier 1724, eſt marié: il a pour frere *Charles*, Général d'Infanterie au ſervice de Ruſſie, né le 30 Septembre 1728; & pour ſœur, *Hedwige-Eliſabeth*, mariée en Saxe.

— COURONEL, en Artois: CHARLES-OUDART-JOSEPH DE MAILLY-COURONEL, Chevalier, Seigneur de Velu, *&c.* Député ordinaire de la Nobleſſe des Etats d'Artois, eſt iſſu de CHARLES COURONEL, Seigneur de Mernes, Paroiſſe d'Arquinghem ſur la Lis, lequel fit hommage de ſondit Fief de Mernes à M. *Thibault de Luxembourg*, Seigneur de Fiennes & dudit lieu d'Arquinghem, le 24 Août 1443. Ledit CHARLES étoit fils de HUE COURONEL, lequel deſcendoit en droite ligne maſculine des Seigneurs de *Cognieul*, dont les armes étoient: *d'or, à trois maillets de gueules, au filet de ſable en bande;* & pour cri de guerre, *Mailly*, comme étant iſſu auſſi en ligne maſculine d'ADAM DE MAILLY, Seigneur de Cognieul, fils de GILLES, Seigneur de Mailly & de Cognieul, ce qui ſe prouve par une Sentence du 24 Avril 1445, rendue en faveur dudit CHARLES COURONEL, Seigneur de Mernes, par laquelle il fut déclaré Exempt, comme noble & iſſu de noble génération, du droit de nouvel acquêt pour l'achat qu'il avoit fait précédemment de ſondit Fief de Mernes. Cette Sentence ſe trouve à la Chambre des Comptes de Lille. CHARLES-OUDART-JOSEPH DE MAILLY-COURONEL, rapporté ci-deſſus, eſt fils de feu LOUIS-JOSEPH DE MAILLY-COURONEL, Chevalier, Seigneur de Velu, *&c.* Député auprès du Roi pour le Corps de la Nobleſſe de la Province d'Artois en 1714, & de *Françoiſe-Gertrude de Rietz*. Il a épouſé en 1749, *Marie-Louiſe d'Amerval*, Dame d'Aſſervilliers, *&c.* dont il a pluſieurs enfans, l'un deſquels ſert dans le Régiment du Roi, Infanterie, & un autre qui eſt Chevalier de Malte. *Voyez* AMERVAL. Les armes: *d'or, à trois maillets de gueules ſans briſure.* Mémoire envoyé.

COURREGES: Maiſon originaire de Béarn, qui poſſede aujourd'hui *Doumy*, une des douze premieres Baronnies du Béarn. N... DE COURREGES, Conſeiller au Parlement de Pau, eſt fils de N... DE COURREGES, Tréſorier de la Maiſon & Couronne de Navarre, & de *N... de Navailles-Mirepoix*. Il a épouſé *N... de Faget*, fille de l'Avocat-Général au Parlement de Pau, Baron de Gabaſton. Les armes: *de ..... à la faſce échiquetée d'or & d'azur de deux traits.*

COURSON, *voyez* COIGNET-DE-COURSON.

Digitized by Google

* — COURTADE : Terre ſituée dans le Languedoc, au diocèſe d'Albi, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe diſtinguée par ſes ſervices militaires & ſes alliances. Il y a une branche de cette Maiſon qui a l'honneur d'appartenir à MARIE-CASIMIRE DE LA GRANGE-D'ARQUIEN, Reine de Pologne. Une autre branche eſt établie en Eſpagne, & eſt connue ſous le nom de *Cortada*. ANTOINE DE CORTADA, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Sicilienne, Gouverneur de . . . . eſt de cette branche. JACQUES DE CORTADA, Archevêque de Tarragone, Primat des Eſpagnes, mort il y a quelques années, étoit de cette Famille. C'eſt ce que nous ſçavons ſur ce nom, dont nous n'avons point reçu de Mémoire.

* COURTANVAUX : Terre & Seigneurie au Maine, qui fut apportée en dot par *Françoiſe Berzeau*, fille de *Jacques*, Secrétaire des Finances & Contrôleur-Général des Guerres, à *Antoine*, Seigneur *de Souvré*, pere de *Jean*, & ayeul de *Gilles de Souvré*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, Gouverneur du Dauphin, depuis LOUIS XIII, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1609, regiſtrées au Parlement le 19 Août ſuivant. Il fut pere de *Jean de Souvré*, Marquis *de Courtanvaux*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, mort le 9 Novembre 1656. Dix ans après, ſon fils, *Charles*, fut marié à *Marguerite Barentin*, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée *Anne de Souvré*, Marquiſe *de Courtanvaux*, mariée le 19 Mars 1662, à *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, fils de *Michel*, Chancelier de France, mort le 16 Juillet 1691. *Voyez* LE TELLIER.

— COURTARVEL, ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom du château de Courtarvel, Paroiſſe du Mont-Saint-Jean au Maine, dont les Seigneurs de ce nom ſont Fondateurs & Collateurs, & où l'on voit leurs armes à la voûte de ladite Egliſe. Elle remonte par titres ſuivis, à

I. GEOFFROI DE COURTARVEL, I. du nom, Chevalier, vivant en 1256, & marié à *Anne d'Aulſi*. De ce mariage naquit

II. GEOFFROI DE COURTARVEL, II. du nom, Chevalier Banneret ſous PHILIPPE III, dit *le Hardi*, marié en 1278, à *Marie d'Aſſigné*, fille de *N.*... Baron de Sillé-le-Guillaume. Il en eut

III. ANDRÉ DE COURTARVEL, Chevalier, marié en 1301, à *Yolande de la Voue*, dont il eut : — PIERRE, qui ſuit ; — RENAUD & RENÉ, dont on ignore la poſtérité.

IV. PIERRE DE COURTARVEL, Chevalier, fut marié deux fois, 1°. à *Suſanne d'Angennes* (de Rambouillet), dont il eut deux filles ; & 2°. à *Antoinette du Bellai*, dont

V. FOULQUES DE COURTARVEL, I. du nom, Chevalier, qui ſe maria en 1377, avec *Jeanne de Lucaſſiere*, qui lui porta la Terre de ſon nom, que poſſédent encore ſes deſcendans. Un de ſes fils fut

VI. FOULQUES DE COURTARVEL, II. du nom, Gouverneur de Beaumont, marié en 1406, à *Jeanne de Boiſcornu*, dont : — FOULQUES, qui ſuit ; — & JEANNE, mariée au Seigneur de Vaſſé.

VII. FOULQUES DE COURTARVEL, III. du nom, Chevalier, Enſeigne

des Gendarmes du Duc d'Alençon, fut marié 1°. à *Marguerite d'Arquene*; & 2°. à *Catherine de la Tour*. Il eut de cette derniere

VIII. AMBROISE DE COURTARVEL, Chevalier, qui épouſa *Anne de Pezé*, fille de *Jean*, Seigneur de Pezé, & de *N... du Freſne*. Elle lui porta en 1480, cette Baronnie, depuis érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Avril 1658, enregiſtrées le 3 Août 1663, en faveur de RENÉ DE COURTARVEL, II. du nom, dont il ſera parlé ci-après. De ce mariage vint

IX. FOULQUES DE COURTARVEL, IV. du nom, Chevalier, marié à *Françoiſe d'Avaugour*, fille de *Pierre*, Grand-Chambellan d'HENRI II, & de *Mathurine de Saint-Pern*, laquelle lui porta les Châtellenies du Grand-Bouchet & de Bourſay. Elle avoit trois ſœurs : l'aînée, JACQUELINE, porta auſſi à ſon mari *Pierre de Montmorency*, Marquis de Thury, Comte de Châteauvillain, & Baron de Foſſeuſe, les Baronnies de *Courtallain*, d'*Aarou* & de *Boiſruſſin*. Ses deux autres ſœurs entrerent dans les Maiſons d'*Illiers-d'Entragues* & *du Pleſſis-Châtillon*. FOULQUES DE COURTARVEL commanda une Compagnie d'Ordonnance à la bataille de Marignan. Après ſa mort, *Françoiſe d'Avaugour*, ſa veuve, ſe remaria à un Gentilhomme de la Maiſon de *Veuilles*, qui avoit été l'un de ſes Pages, & en eut une fille, mariée à *N... du Rouget*, d'où ſont ſortis MM. *du Rouget* & *du Pleſſis-Bellieres*, feu la Maréchale *de Créqui* & la Princeſſe *d'Elbeuf*. De ſon premier mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & PIERRE, marié à *Antoinette de Courbon*, dont naquit JACQUES, allié en 1588, à *Anne d'Eſtureaux*, pere d'un autre JACQUES DE COURTARVEL, marié en 1610, à *Louiſe de Regnard*, fille de *N...*, Seigneur de Courtemblay, dont JOACHIM DE COURTARVEL, marié à *Jeanne des Loges*, fille de *Martin*, & de *Jeanne des Perſonnes*. Leur poſtérité eſt tombée en quenouille.

X. JACQUES DE COURTARVEL, Chevalier, épouſa en 1544, *Suſanne de Thoiſnon*, dont il eut : — 1. CHARLES, ſouche des Seigneurs de Pezé, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ, Chevalier, marié en 1615, à *Gabrielle de Fromentieres*. Il en eut trois garçons & une fille ; l'aîné, JACQUES, épouſa 1°. *N... de Langard-de-Boiſfeurnier*, dont une fille, mariée à *N...* Marquis *de Hautefeuille*, à qui elle porta, entr'autres, la Terre de Saint-Agil, que MM. *de Hautefeuille* ont depuis vendue à MM. *Angrand* ; & 2°. la veuve du Chevalier *de la Valliere*, Lieutenant-Général. Le ſecond fils d'ANDRÉ fut CHARLES DE COURTARVEL, Chevalier de Malte ; le troiſieme, PIERRE, qui fut Capucin ; & la fille, nommée GABRIELLE, épouſa *N.... de Puiguion*, Seigneur de la Grange & de la Flocelliere, dont MM. *de Puiguion* d'aujourd'hui ; — 3. PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 4 & 5. LOUIS, Chevalier de Malte, & JACQUES, dont on ignore la deſtinée.

XI. CHARLES DE COURTARVEL, Seigneur de Pezé, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa en 1575, *Guyonne de Trémigon*, fille de *Gui*, & de *Bonne de Belleſme*, dont il eut : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. GUYONNE, femme de *Louis de la Voue* ; — 3. SUSANNE, femme de *N... de Pleucques* ; — 4. & JEANNE, femme d'*Emeri de Tournebu*.

XII. RENÉ DE COURTARVEL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de

Digitized by Google

Courtarvel & de Pezé, s'allia en 1621, avec *Marie de Luſignan-de-Saint-Gelais*, fille d'*Artus*, Seigneur de Lanſac, & de *Françoiſe de Souvré*, dont

XIII. René de Courtarvel, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Pezé, Gentilhomme de la Chambre du Roi. Ce fut en ſa faveur que la Baronnie de *Pezé* fut érigée en *Marquiſat*. Il ſe maria avec *Jacquine le Gros*, fille du Sénéchal de Beaufort en Anjou, de laquelle vint

XIV. Charles de Courtarvel, Marquis de Pezé, allié à *Marie-Madelene de Vaſſan*, dont : — 1. Louis-René, qui ſuit ; — 2. Hubert, Colonel du Régiment du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées & Chevalier de ſes Ordres le 28 Octobre 1734, tué à la bataille de Guaſtalla le 28 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé *Lidie-Nicole de Beringhen*, fille de feu M. le Premier, de laquelle il n'a laiſſé que Louise-Madelene, mariée le 24 Mai 1743, à *Armand-Mathurin*, Vidame *de Vaſſé*, Colonel du Régiment de Picardie ; — 3. N..., ci-devant Aumônier du Roi, Abbé Commendataire de Notre-Dame de Beaupré, Ordre de Cîteaux, diocèſe de Beauvais, & de Saint-Jean-d'Angely, Ordre de S. Benoît, diocèſe de Saintes. Il eſt mort au château de Montfort près le Mans, en Avril 1771, âgé de 91 ans & demi ; — & pluſieurs filles : l'une Abbeſſe au Mans ; une Dame de Champfleur, & Madame *de Montfort-le-Rotrou*, de laquelle eſt ſortie la Comteſſe de *Murat-de-Montfort*, d'aujourd'hui, mere de M. *de Murat*, marié à *N... de Maſcarini*, déja ſa parente par les *Courtarvel*.

XV. Louis-René de Courtarvel, Marquis de Pezé, s'eſt marié avec *N... Thibaut de la Roche-Tulon*, veuve du Marquis de Montiſaut, dont : — 1. N... qui ſuit ; — 2 & 3. deux filles. L'aînée, Louise-Jeanne-Marie, femme le 27 Mai 1755, de *Joachim de Dreux*, Marquis de Brezé, Lieutenant-Général, Grand-Maître des Cérémonies de France, & Gouverneur des Ville & Château de Loudun & du Loudunois. La ſeconde a épouſé, par contrat du 22 Février 1761, *Michel-Pierre-François d'Argouges*, Maréchal-de-camp.

XVI. N... de Courtarvel, Marquis de Pezé, a fait ſes premieres armes dans le Régiment du Roi, que commandoit ſon oncle.

Seconde Branche.

XI. Pierre de Courtarvel, troiſieme fils de Jacques, & de *Suſanne de Thoiſnon*, Chevalier, Seigneur de Bourſai, épouſa *Charlotte de Coutance-de-Baillon*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. & Pierre, marié à *Renée de Mareſcot*, fille de *François*, & de *Jacqueline de Dampierre*, dont Claude de Courtarvel, femme de *Denis des Loges*, Chevalier, fils de *Martin*, & de *Jeanne des Perſonnes*.

XII. François de Courtarvel, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bourſai, de la Mabiliere & de Saint-Hilaire, ſe maria avec *Renée de Freſneau*, fille de *N...*, & de *Renée de Racine-de-Villegomblain*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Jacques ; — 3. Claude, Chevalier, Seigneur de Rocheux & en partie de Bourſai, allié à *Marie de Varennes*, fille de *Henri*, & de *Marie de Rouault*, dont un garçon & une fille, ſçavoir, Jean-René de Courtarvel, Chevalier, Seigneur de Rocheux

& en partie de Bourſai, allié à *Marie-Anne de Vernaizon*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur des Forges, Exempt des Gardes-du-corps de S. A. & de *Marie Reneaulme*, dont il a eu ETIENNE DE COURTARVEL, Abbé-Commendataire de Vertheuil, Vicaire-Général du diocèſe de Blois; & MARIE-ANNE, aujourd'hui veuve d'*Etienne d'Aguet*, Seigneur de Beauvoir, Capitaine au Régiment de Blaiſois, duquel elle n'a qu'une fille, mariée au Vicomte *d'Alès*. La fille de CLAUDE DE COURTARVEL, & de *Marie de Varennes*, ſon épouſe, eſt MARIE DE COURTARVEL, femme de *N... de Chenu*; — 4. JEAN, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, allié à *Marie Peſchard-des-Rouaudieres*, dont deux garçons & une fille, ſçavoir: — JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, marié, qui n'a point laiſſé d'enfans; — MARC-ANTOINE, pere d'une fille mariée à *N... de Pré*, Chevalier, Seigneur de Louaville; — & MARIE DE COURTARVEL, femme de *Pierre le Breton*, Seigneur des Bordages, dont la poſtérité eſt fondue dans les Maiſons d'*Arlanges*, de *Courcelles* & d'*Alès-de-Corbet*; — 5. RENÉ, Chevalier, marié en 1640, à *Claude Peſchard*, fille de *Jean*, Seigneur des Rouaudieres, & d'*Anne Boutrais*, ſœur de la femme de ſon frere, dont pluſieurs enfans, qui ne paroiſſent pas avoir laiſſé de lignée; — 6 & 7. PIERRE & ALEXIS, ce dernier Docteur de Sorbonne; — 8 & 9. CHARLOTTE & CÉCILE.

XIII. FRANÇOIS DE COURTARVEL, II. du nom, Chevalier, ſe maria 1°. avec *Marie Ourceau*, fille de *François*, Maître des Requêtes, & de *Marie d'Angui*; & 2°. à *Renée le Féron*, fille de *Jacques*, Seigneur de Laune & de Bois-Apreſt, & de *Nicole Duchêne*. Du premier lit ſont ſortis deux garçons: — CÉSAR, qui ſuit; — & PIERRE; — & quatre filles, GABRIELLE, FRANÇOISE, ANGÉLIQUE & CHARLOTTE; cette derniere mariée à *Pomponne de Paris*, Chevalier, Seigneur de Guigné.

XIV. CÉSAR DE COURTARVEL, I. du nom, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, Seigneur de Bourſai, de Lierville & de Saint-Remi, s'eſt allié avec *Marie de Coutance-de-Baillon*, ſa couſine, dont,

XV. CÉSAR DE COURTARVEL, II. du nom, dit *le Marquis de Saint-Remi*, Chevalier, Seigneur de Verde, Lierville & Bourſai, mort le 8 Septembre 1757. Il avoit épouſé le 10 Janvier 1720, *Marie-Jeanne de Prunelé*, née en Décembre 1692, morte au château de Lierville, le 28 Mai 1733, fille de *Jules*, Marquis *de Prunelé*, Chevalier, Baron de Saint-Germain-le-Deſiré, ancien Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, & de *Marguerite Dorat*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JEAN-LOUIS-HUBERT, qui ſuit; — 2. RENÉ-CÉSAR, rapporté après ſon frere; — 3. & MARIE-JEANNE, née le 27 Novembre 1725, non mariée en 1769.

XVI. JEAN-LOUIS-HUBERT, dit *le Marquis de Courtarvel*, Chevalier, Seigneur de Lierville, né le 4 Janvier 1722, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de S. Louis, a épouſé 1°. le 9 Mai 1757, *Marie-Louiſe Petit-de-la-Guierche*, fille unique de *Gilbert*, Vicomte de la Guierche, & d'*Anne-Marie de la Mauvoiſiniere*, morte en 1759 ou 1760, dont il n'a point d'enfans; & 2°. le 24 Avril 1762, *Marie-Anne de*

Faudoas, fille de *Marie-Charles-Antoine*, Marquis *de Faudoas-Caniſi*, Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie, Gouverneur des ville & château d'Avranches, & de *Marie-Thérèſe de Borand-Caſtilli.*

XVI. RENÉ-CÉSAR, dit *le Comte de Courtarvel-de-la-Cour*, Chevalier, Seigneur de Souday, au Maine, né le 25 Avril 1728, a ſervi dans le Régiment de la Marine, & a épouſé le 5 Mars 1759, *Françoiſe-Thérèſe de Ligneris*, née le 26 Mars 1742, dont il a : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-RENÉ, né le 19 Décembre 1759 ; — 2. CLAUDE-RENÉ-CÉSAR, né le premier Avril 1761, deſtiné à l'Ordre de Malte ; — 3. & JEAN-LOUIS-RENÉ, né le 3 Juillet 1763. Les armes : *d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de ſeize loſanges de même*, ſçavoir, *ceux du chef en faſce 3 & 1 ;* ceux de la *pointe de même 1 & 3 ; & ceux des flancs en pal 3 & 1.* Moréri.

— COURTAUREL à Clermont-Ferrand, en Auvergne. Suivant un inventaire & certificat de titres dreſſé ſur papier timbré, & ſigné du 3 Novembre 1762, par *Moranges*, Commis-Greffier de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, cette nobleſſe établie en France, eſt une branche cadette de l'ancienne Maiſon des Comtes de CARTEREL d'Irlande. Il y en a trois branches qui ſubſiſtent dans le Royaume, deux en Auvergne & une en Bourbonnois. Elles portent le même nom & les mêmes armes que la branche aînée, dont eſt le chef *Milord Carterel*, établi en Irlande. CARTEREL en Irlandois, ſignifie COURTAUREL en François.

Les COURTAUREL, dont nous allons parler, ont paſſé d'Irlande en France, pour conſerver la liberté de la Religion Catholique dont ils faiſoient profeſſion. Depuis l'époque où ceux de ce nom ſe ſoumirent à la protection de nos Rois, il y a pluſieurs ſiécles, ils ſe ſont conſtamment attachés à la profeſſion des armes, & de génération en génération, ils n'ont pas ceſſé de rendre des ſervices au Roi & à la Patrie. Les guerres civiles & un incendie arrivé au château de Rouzat, dont le procès-verbal fait en vertu d'Ordonnance de l'Intendant ſubſiſte, ont fait perdre les meilleurs titres de cette Maiſon.

I. GILBERT DE COURTAUREL, Ecuyer, vivoit en 1430. On ne peut découvrir ſi c'eſt lui ou ſes prédéceſſeurs qui avoient paſſé d'Irlande au ſervice des Rois de France. Les guerres civiles & l'incendie arrivé au château de Rouzat, comme on vient de le dire, ont fait perdre à cette Famille des titres très-anciens & honorables, qui auroient pu donner des éclairciſſemens ſur cette époque, étendre plus loin la généalogie, & la rapprocher du tems de ſa tranſmigration d'Irlande en France. Ce GILBERT DE COURTAUREL épouſa *Guiotte de Moiſſon*, fille de *Guillaume*, & de *Claudine de Champs.* Il en eut AMABLE, qui ſuit.

II. AMABLE DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, épouſa le 4 Janvier 1542, *Jeanne de Courſon*, fille de feu noble *Jacques.* De ce mariage vinrent : — 1. AMABLE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, rapporté après ſon frere ; — 3. & LOUISE DE COURTAUREL. Ils tranſigerent tous les trois le 21 Février 1568, & partagerent enſemble les biens & ſucceſſions de leurs pere & mere. AMABLE & CLAUDE, Gendarmes dans les Compagnies d'Ordonnance ſous HENRI IV, obtinrent des Lettres-Patentes de

ce Prince du 18 Juin 1600, ſcellées du grand Sceau de cire jaune, dans leſquelles Sa Majeſté rappelle les ſervices qu'ils ont rendus à ſa perſonne & à celle de ſes prédéceſſeurs Rois, reconnoît qu'ils ont ſervi dans ſes Régimens de gens de pied, & dans la Compagnie des hommes d'armes de ſes Ordonnances; qu'ils ſont enfin parvenus au grade d'*Archers* & d'*Hommes-d'armes*, qu'ils ſe ſont trouvés à pluſieurs batailles & ſiéges, où ils ont reçu pluſieurs bleſſures; que leurs ſervices ont été longs & laborieux; & ce Monarque, par les mêmes Lettres, déclare qu'ils ſont annoblis par toutes les Loix du Royaume ſous le titre des armes, & qu'ils ont toujours vécu *noblement*, ſans être impoſés ni cotiſés. En vertu de l'Edit du Roi HENRI IV, du mois de Janvier 1598, portant révocation d'annobliſſement & de privilége, leſdits AMABLE & CLAUDE DE COURTAUREL furent, en conſéquence de cet Edit, impoſés & cotiſés avant l'an 1599; mais ledit Seigneur Roi en excepte expreſſément leſdits AMABLE & CLAUDE par ſes Lettres-Patentes, & fait défenſes aux Conſuls de Vandon, Paroiſſe où ils avoient leurs biens, de les comprendre dans leurs rôles & de les troubler dans la jouiſſance de leurs priviléges, franchiſes, immunités, *&c.* En conſéquence de ces Lettres-Patentes, AMABLE & CLAUDE DE COURTAUREL obtinrent Arrêt à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand contre les Conſuls de Vandon le 10 Septembre 1601; & CLAUDE, après la mort de ſon frere AMABLE, les fit encore enregiſtrer le 10 Septembre 1610, à l'Election de la même Ville. Il y a cinq certificats de ſervices rendus au Roi par AMABLE & CLAUDE DE COURTAUREL, Le premier eſt du 6 Novembre 1560, le ſecond du 20 Septembre 1582, le troiſieme du 20 Février 1588, le quatrieme du 16 Octobre 1594; & le cinquieme du mois de Janvier 1599.

III. AMABLE DE COURTAUREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, épouſa *Jeanne de la Corne*, de l'ancienne Maiſon de *la Corne*, dont un de ce nom fut choiſi par le Roi pour être Gouverneur de la Ville de Riom, dans le tems où les Anglois faiſoient des incurſions en France depuis 1430 juſqu'en 1460. Il y a eu auſſi un *de la Corne* qui eſt mort Lieutenant de Roi du Canada, de 1650 à 1700. AMABLE DE COURTAUREL n'eut point d'enfans mâles de *Jeanne de la Corne*, ſon épouſe; CLAUDE DE COURTAUREL, ſon frere, lui ſuccéda, ſuivant une tranſaction du 13 Août 1598.

III. CLAUDE DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, épouſa le 12 Mai 1579, *Madelene de Bournat-de-Vinzelles*, fille de noble homme *Bertrand de Bournat*, Ecuyer, Seigneur de Vinzelles, & de Dame *Eliſabeth de Saint-Pourcaut.* Il en eut: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & GABRIELLE DE COURTAUREL, mariée par contrat du 18 Mai 1623, à noble *Pierre-Jean de Servieres*, Ecuyer, Sieur de Laire.

IV. ANTOINE DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, remplaça ſon pere dès l'an 1604, dans la Compagnie des hommes d'armes des Ordonnances, où il ſervit juſqu'en 1619. Il ſe trouva au Ban & Arriere-Ban convoqué en 1635, & fut préſent à la revue qui fut faite en Lorraine de la Nobleſſe de ce Ban. Il teſta la même année le 29 d'Août avant

que

Digitized by Google

que de s'y rendre, & il obtint en même tems un renvoi des Commiſſaires députés par le Roi pour la recherche de la Nobleſſe de la même année 1635. Il mourut au ſervice, & avoit épouſé le 27 Mai 1622, *Gilberte de Chalus-de-Prondine*, fille de noble *Antoine de Chalus*, Ecuyer, Seigneur de Prondine, de Vialvelour & Saugieres, petit-fils deſcendant en ligne directe de *Guy de Chalus*, Seigneur de Chalus, Chambellan du Roi en 1380, & d'*Etienne de Chalus*, Seigneur de Tour, Maître-d'hôtel du Roi CHARLES VI. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN-PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 3. GILBERT, qui ſervit en qualité de Gendarme, tué au combat de Leuze, ſans alliance; — 4 & 5. GABRIEL & ALEXANDRE, morts au ſervice, ſans poſtérité; — 6 & 7. BLAISE & FRANÇOIS, qui, après s'être démis en faveur de BLAISE, ſon frere, d'un Bénéfice à la collation du Seigneur d'Albens, Comte de Lyon, Abbé de Mauzat, entra dans le ſervice; — 8. & CHARLES, Ecuyer, Seigneur de la Vareſne, Volontaire dans le Régiment d'Enghien, mort ſans deſcendans.

V. JEAN-PIERRE DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, produiſit ſes titres de Nobleſſe devant les Commiſſaires Généraux de la Cour des Aides de Clermont, députés par le Roi pour la recherche de la Nobleſſe de l'année 1656; & le 14 Août 1658, ſur la production de ſes titres, il fut renvoyé de l'aſſignation à lui donnée, & maintenu dans la prérogative des Gentilshommes de naiſſance. Il fonda dans l'Egliſe de Vandon une Chapelle pour ſa maiſon le 27 Mars 1681, ou plutôt il ne fit que la rétablir; car il y avoit plus de 250 ans qu'elle y avoit été fondée. Il préſenta pour cet effet à l'Evêque de Clermont une requête pour le rétabliſſement & la bénédiction de cette Chapelle. Il avoit épouſé par contrat du 13 Mai 1651, *Marie de Bart*, fille de feu *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Fournieil, & de Dame *Françoiſe de la Fage*. Il fit ſon teſtament le 22 Décembre 1683, & il y eſt prouvé qu'il eut pour fils : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. & JOSEPH, auteur de la ſeconde branche établie en Bourbonnois, rapportée ci-après.

VI. CHARLES DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Tour & de Rouzat, ſe trouva le 5 Avril 1692, à l'aſſemblée de la Nobleſſe pour le Ban & l'Arriere-Ban : le 18 Avril 1693, il aſſiſta à la revue de ces mêmes Gentilhommes aſſemblés pour le Ban. Il y a une lettre qui lui fut écrite le 20 Avril 1694, pour l'impoſition de la capitation de la Nobleſſe; une quittance du droit d'armoiries de la Maiſon de COURTAUREL, enregiſtrée à l'Armorial général du 16 Septembre 1699; & une autre lettre écrite à ce même CHARLES DE COURTAUREL, où il eſt qualifié *Maréchal-des-Logis de l'Eſcadron de la Nobleſſe d'Auvergne à Loudun* (le Maréchal-de-Logis du Ban de la Nobleſſe faiſoit les mêmes fonctions, & avoit le même grade que le Major-Général d'une armée : il étoit chargé de tous les détails, logemens, campemens, & de l'ordre général de la marche du Ban). Il épouſa par contrat du 22 Février 1689, Demoiſelle *Marie de la Salle*, fille de Meſſire *François*, Baron de la Salle, Chevalier, Seigneur du Teillet & du Bourgnon, & de Demoiſelle *Madelene de Mouricaut*, dont;

— 1. JEAN DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, Capitaine au Régiment Royal de la Marine, qui rendit foi & hommage au Roi le 25 Juin 1723, & mourut ſans deſcendans ; — 2. & JACQUES, qui ſuit.

VII. JACQUES DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Tour & de Rouzat, ancien Officier d'Infanterie au Régiment Royal de la Marine, & chef des trois branches qui exiſtent, a épouſé par contrat du 17 Avril 1723, *Marie Croiſier*, & rendit foi & hommage au Roi le 21 Juillet 1730. Il a eu de ſon mariage : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, appellé le *Chevalier de Rouzat*, Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie, par brevet du 17 Juillet 1744; Capitaine au même Régiment le 28 Août 1748, réformé à la paix de 1749, & de nouveau nommé Capitaine au même Régiment de Poitou le 30 Août 1756. Le Roi lui a accordé une penſion ſur ſon Tréſor-royal le 30 Janvier 1757. Il ſe trouva à la bataille de Rosbac, où il fut fait priſonnier de guerre, & mourut à Martsbourg, en Saxe, des bleſſures qu'il avoit reçues à cette bataille, ſur le point d'avoir la Croix de S. Louis : il y commandoit les manœuvres du Régiment de Poitou en qualité de Capitaine & d'Aide-Major, devant les retranchemens des ennemis. Il y reçut un coup de biſcayen à la cuiſſe, qui le jetta en bas de ſon cheval, ce qui ne l'empêcha pas de continuer de commander à la tête de ſa troupe, juſqu'au moment qu'il eut l'épaule caſſée d'un ſecond coup. En Allemagne, à la redoute de Rennevillers, il avoit été bleſſé d'un coup de fuſil à la tête ; & pendant les dernieres guerres d'Italie, il le fut encore à la cuiſſe d'un coup de canon ; — 3 & 4. ELISABETH & MARIE-FRANÇOISE.

VIII. JOSEPH DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Rouzat & des Thierris, ancien Capitaine de Cavalerie, a d'abord été Cornette au Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, le premier Août 1743 ; ſe trouva à la bataille de Fontenoy, où le Roi commandoit en perſonne, & il en reçut une gratification après la bataille ; enſuite au ſiége de Tournay, & à la citadelle de cette ville ; à la bataille de Rocoux & à pluſieurs autres affaires pendant toute la guerre de Flandre ; ce qui eſt prouvé par les certificats du Prince *de Croy*, Colonel de ſon Régiment. Il paſſa le 29 Mars 1747, d'une Compagnie à une autre. A la paix de 1749, après la réforme de la Cavalerie, il entra dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, ce qui prouve le zéle qu'il avoit pour le Service, & le deſir de faire campagne avec cette Compagnie. Il a épouſé 1°. *Antoinette Dorel*, Dame de Lolliere, fille de *Nicolas Dorel*, Ecuyer, Sieur de Lolliere, d'une ancienne Maiſon ; & 2°. *Gilberte-Julite Beaulaton*, Dame des Thierris. Du premier lit eſt née : — 1. CATHERINE-JACQUELINE DE COURTAUREL DE LOLLIERE ; & du ſecond lit ſont ſortis : — 2. MATHIEU-LOUIS-JOSEPH, Seigneur de la Varenne ; — 3. & ELISABETH-ADÉLAÏDE-VICTOIRE DE COURTAUREL.

SECONDE BRANCHE.

VI. JOSEPH DE COURTAUREL, ſecond fils de JEAN-PIERRE, & de *Marie de Bart*, ſervoit du vivant de ſon pere, & mourut premier Factionnaire du Régiment du Perche. Il épouſa Mademoiſelle *du Gat*, Dame de Ludaix. C'eſt de lui qu'eſt ſortie la branche *de Courtaurel*, qui eſt établie

Digitized by Google

en Bourbonnois. Il eut de ſon mariage : — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. & ANNET-CHARLES, rapporté ci-après.

VII. GABRIEL DE COURTAUREL, épouſa Demoiſelle *N... de Malzat*, en Bourbonnois, fille aînée de *N.... de Malzat*, Ecuyer, Seigneur de Montclard, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis. GABRIEL DE COURTAUREL vint faire ſa réſidence au château de Ludaix, Paroiſſe de Vergear, en Auvergne, & y eſt mort ſans enfans mâles.

VII. ANNET-CHARLES DE COURTAUREL, Seigneur de Montclard, a ſervi dans la Cavalerie, & a épouſé Demoiſelle *N... de Malzat*, la cadette, dont il a : — 1. GABRIEL, marié avec Demoiſelle *N... de la Malleret*, fille de *N... de la Malleret*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 2. JEAN, appellé le *Chevalier de Courtaurel*, qui eſt au Service depuis plus de 20 ans. Il ſert dans la Maiſon du Roi, & jouit d'une penſion; — 3. & ANTOINE, Gentilhomme de M. le Prince *de Conty*, lequel a été tué d'un coup d'épée étant au ſervice de ce Prince.

TROISIEME BRANCHE.

V. JEAN DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Tour, fils puîné d'ANTOINE, & de *Gilberte de Chalus de Prondine*, fut Chevau-Léger de la Maiſon du Roi, & épouſa Demoiſelle *Jeanne de la Souliere*, fille de *N... de la Souliere*, Ecuyer, Seigneur de Vaux-Chauſſade dans la province de la Marche. De ce JEAN DE COURTAUREL ſont deſcendus : — 1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de la Tour, qui fut Garde du Roi, marié à Demoiſelle *Gilberte de Ronat*, mort ſans poſtérité; — 2. GABRIEL, qui ſuit; — 3. & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Layat, qui épouſa *N.... du Bouchet*, fille de *N.... du Bouchet*, Ecuyer, ſœur de *N.... du Bouchet*, Evêque de Cominges, dont une fille unique mariée au Seigneur d'*Ambrujac* : elle eſt morte avant ſes pere & mere.

VI. GABRIEL DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Rodde, épouſa *N.... de la Chaſſaigne-de-Vival*, fille de *N.... de la Chaſſaigne*, Ecuyer, d'une Famille noble qui a donné des Comtes de Brioude. De ce mariage ſont nés : — 1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Gagere, actuellement chef de cette branche, qui ſuit; — 2. BALTHASAR DE COURTAUREL-DE-LA-TOUR, Ecuyer, ancien Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandre, Chevalier de Saint-Louis, avec penſion du Roi. Il a ſervi dans la derniere guerre en Weſtphalie, où il a été bleſſé deux fois : la premiere, à une bataille; la ſeconde, à l'attaque d'un poſte avec 30 Dragons qu'il commandoit. Il l'emporta, & fit priſonniere de guerre une troupe de 80 hommes qui le défendoit. Il y fut bleſſé à mort à la fin de l'action d'un coup de fuſil à travers du corps, dont cependant il guérit. Malgré ſa bleſſure il ſe fit conduire à l'armée du Maréchal Duc *de Broglie*, avec la troupe qu'il amenoit priſonniere. Le Maréchal *de Broglie* en fit avoir un ſoin tout particulier, & cette action fut connue de tout le Régiment où il ſervoit. Il a épouſé *Jeanne de la Chaſſaigne*, Dame de Laire, fille de *N.... de la Chaſſaigne*.

VII. JEAN DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Gagere, a ſervi

long-tems dans la Cavalerie, & a épouſé *N.... de Bournat*, fille de *N.... de Bournat*, Ecuyer. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. N.... DE COURTAUREL, ſon fils aîné, qui eſt Lieutenant réformé de la Légion de Flandre. Il a reçu une gratification du Roi pour s'être diſtingué dans la derniere guerre, où il a été bleſſé & fait priſonnier; — 2. & N.... DE COURTAUREL, qui ſert dans la Gendarmerie de France. Les armes : *d'azur, au lion d'or grimpant, armé & lampaſſé de gueules.*

* COURTEBONNE : Baronnie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Juin 1671, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 6 & 12 Septembre 1672, en faveur de CHARLES DE CALONNE, Maréchal de Camp, Lieutenant de Roi à Calais, & Commandant au Gouvernement d'Hesdin. *Voyez* CALONNE-DE-COURTEBONNE.

* COURTEILLES : La Terre & Seigneurie de Courteilles a été érigée en *Marquiſat* du tems de M. *de Saint-Conteſt*, par forme de reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus au Roi en qualité de Lieutenant-Général des Armées de Catalogne. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par M. *de Courteilles*, Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances, en qualité d'héritier de Madame ſa mere, qui en a obtenu l'envoi en poſſeſſion pour ſes repriſes, par Sentence du Bailliage de Verneuil. Elle a été érigée en *Baronnie* il y a environ 200 ans, & eſt réunie à la Terre de M. le Comte *de Tillieres.*

COURTEMANCHE : Famille du Diocèſe d'Evreux, de laquelle étoit MARGUERITE-MADELENE DE COURTEMANCHE, fille de SÉBASTIEN, Ecuyer, Sieur de Baſpré, & de Dame *Judith le Hantier*, née en 1680, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis ROBERT DE COURTEMANCHE, Seigneur du Sauſſay, qui en 1450, épouſa *Jeanne Hémart*, & étoit le ſixieme ayeul de la produiſante.

— COURTEN : Famille Suiſſe du Pays de Vallais, attachée au Service de France avec diſtinction depuis un tems conſidérable ; & dont étoit MAURICE, Comte DE COURTEN. Il entra d'abord Cadet dans le Régiment de ſon nom en Avril 1706, fut nommé Capitaine-Lieutenant le 22 Décembre 1707, obtint la Commiſſion de Capitaine le 4 Mai 1709; & le 16 Avril 1721, une demi-Compagnie aux Gardes, par la démiſſion de ſon pere; fut créé Chevalier de Saint Louis en Décembre 1721, eut le 4 Mars 1723, une moitié de la Compagnie de JEAN-ETIENNE DE COURTEN, Lieutenant-Général; fut nommé Lieutenant-Colonel du Régiment de ſon frere le 13 Juin 1724, créé Brigadier le premier Mars 1738, Maréchal-de-camp le 20 Février 1743, *Comte de l'Empire* en Mai 1742, & Commandeur de l'Ordre de S. Louis en 1744. Il eut le 6 Mars de la même année le Régiment de ſon frere aîné, & fut fait Lieutenant-Général le premier Janvier 1748, & Grand-Croix de S. Louis en 1757. Il eſt mort le 29 Janvier 1766, dans ſa ſoixante-quatorzieme année. Les armes : *de gueules, au globe cintré & croiſé d'or.*

*— COURTENAY : Terre & Seigneurie dans le Gâtinois-François, avec un Bourg ou une petite Ville de ce nom, qui a eu des Seigneurs par-

Digitized by Google

ticuliers dès l'an 1000. L'un d'eux ſuivit GUILLAUME-*le-Conquérant* en Angleterre, & y fut l'auteur d'une Maiſon très-conſidérable, de laquelle étoit auſſi iſſue ELISABETH DE COURTENAY, qui épouſa PIERRE DE FRANCE, dont nous parlerons ci-après. Auſſi ceux de la branche de *Courtenay* établie en Angleterre, portent-ils les armes de cette Maiſon avec un *lambel*. Ils ont poſſédé long-tems le Comté de *Devonshire*. Il y a eu pluſieurs Chevaliers de la Jarretiere de cette branche, & autres grands hommes, qui ont eu le triſte ſort durant les guerres des Ducs d'*Yorck* & de *Lancaſtre*. Un des plus conſidérables fut HENRI DE COURTENAY, Comte de Devonshire, Marquis d'Exceſter, Chevalier de la Jarretiere, que le Roi HENRI VIII. fit décapiter en 1538, & dont le fils EDOUARD DE COURTENAY, auſſi Comte de Devonshire, mourut ſans poſtérité en 1556, non ſans ſoupçon de poiſon. Il en reſte toujours une branche dans ce Comté. IMHOFF, *Hiſtor. Geneal. Magn. Britan.* en parle.

I. ELISABETH, Dame & héritiere de COURTENAY, de Montargis, de Château-Renard, de Champignelles, de Tanlai, de Charni & de Chantecoq, fille aînée de RENAUD, Seigneur de COURTENAY, de la branche aînée reſtée en France, épouſa en 1150 PIERRE DE FRANCE, I. du nom, ſeptieme & dernier fils du Roi LOUIS *le Gros*, & d'*Adélaïs de Savoie*. De ce mariage vinrent — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Champignelles, rapportée ci-après; — 3. PHILIPPE; — 4. GUILLAUME, auteur de celle des Seigneurs de Tanlai, dont il ſera parlé à ſon rang; — 5. JEAN; — 6. ALIX, mariée à *Guillaume*, I, Comte *de Joigni*, dont elle fut ſéparée, & remariée à *Aymar*, I, du nom, Comte d'*Angoulême*; — 7. N... mere d'*Eudes de la Marche* en Hongrie; — 8. CLÉMENCE, épouſe de *Gui* V, Comte de *Tiern*; — 9. N... mariée à *Aymon* III, Seigneur de Charros en Berri; — 10. CONSTANCE, alliée 1°. au Seigneur *de Châteaufort*, près de Paris; & 2°. à *Guillaume*, Seigneur *de la Ferté-Arnaud*, & de Ville-Preux; — 11. & EUSTACHE, épouſe, 1°. de *Gautier de Brienne*, Seigneur de Rameru; & 2°. de *Guillaume*, I. du nom, Comte *de Sancerre*.

II. PIERRE, II. du nom, Seigneur de COURTENAY, Comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, Marquis de Namur, Empereur de Conſtantinople, mourut en 1218. Il avoit épouſé 1°. en 1184, *Agnès*, Comteſſe *de Nevers* & d'Auxerre; & 2°. *Yolande de Hainaut*, fille de *Baudouin* V, Comte *de Hainaut*, & de *Marguerite de Flandre*, & ſœur de *Baudouin* I. & de *Henri de Hainaut*, Empereur de Conſtantinople. Elle fut couronnée à Rome avec ſon mari par le Pape HONORÉ III. le 9 Avril 1217, & mourut après le mois de Juin 1219. Du premier lit il eut: — 1. MAHAUD DE COURTENAY, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, accordée en 1193 à *Philippe de Hainaut*, ſecond fils de *Baudouin* V, Comte *de Hainaut*, & mariée en 1199, à *Hervé* IV, Seigneur *de Donzi*, dont elle reſta veuve. Elle ſe remaria avant l'an 1226, à *Guines* IV, Comte *de Forez*; depuis elle ſe rendit Religieuſe à Fontevrault, & mourut après l'an 1254. Du ſecond lit vinrent: — 2. PHILIPPE DE COURTENAY, Marquis de Namur, ſurnommé *à la Lévre*, qui ſuivit le parti de *Ferdinand de*

Portugal, Comte de Flandre, & combattit pour lui contre ſon oncle, le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, à Bouvines l'an 1214. Après le décès de ſon pere, il refuſa d'aller prendre poſſeſſion de la Couronne de Conſtantinople, & eut de grandes guerres contre *Valeran* II, Duc *de Limbourg*, qui prétendoit au Marquiſat de Namur, à cauſe de ſa femme. Il ſuivit le Roi LOUIS VIII. au ſiége d'Avignon, & y mourut en 1226; — 3. PIERRE, Eccléſiaſtique; — 4. ROBERT, Empereur de Conſtantinople; — 5. HENRI, Marquis de Namur après ſon frere, mort en 1229; — 6. BAUDOUIN, qui ſuit; — 7. MARGUERITE, alliée 1°. à *Raoul* III, Seigneur d'Iſſoudun, & 2°. à *Henri*, Comte de *Vianden*; — 8. ELISABETH, mariée 1°. à *Gaucher*, Comte *de Bar-ſur-Seine*, & 2°. à *Eudes* I, Seigneur *de Montagu*; — 9. YOLANDE, ſeconde femme d'ANDRÉ, II. du nom, Roi de Hongrie, morte en 1233; — 10. MARIE, alliée à *Théodore Laſcaris*, Empereur des Grecs en Aſie, morte en 1222; — 11. AGNÈS, mariée à *Godefroi de Villehardouin*, II. du nom, Prince d'Achaïe & de la Morée; — 12. ELÉONORE, premiere femme de *Philippe de Montfort*, Seigneur de la Ferté-Aleps, morte en 1230; — 13 & 14. CONSTANCE & SIBILLE, mortes jeunes.

III. BAUDOUIN DE COURTENAY, Empereur de Conſtantinople, mort en 1273, avoit épouſé *Marie de Brienne*, fille de JEAN, Roi de Jéruſalem, Empereur de Conſtantinople, & en eut PHILIPPE, qui ſuit.

IV. PHILIPPE DE COURTENAY, Empereur titulaire de Conſtantinople, né en 1243, fut donné en ôtage par ſon pere à des Gentilshommes Vénitiens, pour ſûreté de notables ſommes qu'il avoit empruntées d'eux. Etant en liberté, il fit un voyage l'an 1269, à la Cour d'ALPHONSE, Roi de Caſtille, qui le fit Chevalier, & retourna en Italie auprès de CHARLES I, Roi de Naples & de Sicile. Là il traita avec ce Prince & les Vénitiens, pour faire la guerre à *Michel Paléologue*, Empereur de Conſtantinople; mais ce traité n'eut point d'exécution. PHILIPPE mourut l'an 1285, laiſſant de *Béatrix*, ſeconde fille de CHARLES I, Roi de Naples & de Sicile, une fille unique, nommée CATHERINE DE COURTENAY, Impératrice titulaire de Conſtantinople, laquelle épouſa en 1300 CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, ſon couſin, & mourut en Janvier 1308.

Seigneurs DE CHAMPIGNELLES.

II. ROBERT DE COURTENAY, ſecond fils de PIERRE DE FRANCE, I. du nom, & D'ELISABETH DE COURTENAY, Seigneur de Courtenay, fut Seigneur de Champignelles, *&c.* & Bouteillier de France. Il ſe trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210, & au ſiége de Lavaur. Il paſſa enſuite en Angleterre au ſecours du Prince LOUIS DE FRANCE en 1217, & y fut fait priſonnier. De retour en France, le Roi LOUIS VIII. le fit grand Bouteillier en 1223. Il accompagna ce Monarque à la guerre de Poitou, & au ſiége d'Avignon en 1226, ſervit utilement le Roi S. LOUIS, contre le Comte de Champagne, le ſuivit au voyage d'outremer, & y mourut en 1239. Il avoit épouſé *Mahaud*, fille unique & héritiere de *Philippe*, Seigneur *de Mehun-ſur-Yerre*, & de Selles en Berri, dont il eut: — 1. PIERRE DE COURTENAY, Seigneur de Conches, *&c.* qui ſuivit le Roi S. LOUIS aux guerres de la

Digitized by Google

Terre-Sainte, & y mourut après la bataille de la Maſſoure en 1250. Il avoit épouſé *Perrenelle de Joigni*, fille de *Gaucher de Joigni*, II. du nom, Seigneur de Château-Renard, dont il eut AMICIE DE COURTENAY, qui fut accordée à *Pierre*, ſecond fils de *Thibaud* VI, Comte *de Champagne* & Roi de Navarre; mais étant mort avant le mariage, elle épouſa en 1662 ROBERT, II. du nom, Comte D'ARTOIS; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Champignelles, mort en 1245; — 3. RAOUL, Seigneur d'Illiers & de Neufvi en Auxerrois, qui accompagna CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples, où il mourut en 1271, laiſſant d'*Alix de Montfort*, MAHAUD DE COURTENAY, mariée à *Philippe*, fils puîné de *Gui de Dampierre*, II. du nom, Comte de Flandre, morte en 1300; — 4. ROBERT, Seigneur de Danville & de Nonancourt, Evêque d'Orléans, qui accompagna le Roi S. LOUIS au voyage d'Afrique, & mourut en 1279; — 5. JEAN, Chanoine & Archidiacre de Paris, puis Archevêque de Reims, mort en 1271; — 6. GUILLAUME, qui ſuit; — 7. BLANCHE, épouſe de *Louis*, I. du nom, Comte *de Sancerre*; — 8. & ISABEAU, mariée 1°. à *Renaud de Montfaucon*; & 2°. à *Jean* I, Comte *de Bourgogne* & de Châlons.

III. GUILLAUME DE COURTENAY, Seigneur de Champignelles, *&c.* ſuivit le Roi S. LOUIS au voyage d'Afrique, & mourut en 1280. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite de Bourgogne*, veuve de *Henri de Brienne*, Seigneur de Veniſi, & fille de *Jean* I, Comte *de Bourgogne* & de Châlons, & de *Mahaud de Bourgogne*, ſa premiere femme: elle mourut après l'an 1259. Il ſe remaria avec *Agnès de Toci*, veuve de *Guillaume de Culant*, fille d'*Anſeric de Toci*, Seigneur de Baſerne. Du premier lit ſortirent: — 1. ROBERT, Archevêque de Reims, qui ſacra les Rois LOUIS *Hutin*, PHILIPPE *le Long*, & CHARLES *le Bel*, & mourut en 1323; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. PIERRE, mort en 1290; — 4. ISABEAU, ſeconde femme de *Guillaume de Bourbon*, I. du nom, Seigneur de Becai, morte en 1296; — 5. & MARGUERITE, mariée 1°. au fils aîné de *Raoul de Sores* dit d'*Eſtrées*, Maréchal de France; & 2°. à *Renaud de Trie*.

IV. JEAN DE COURTENAY, I. du nom, Seigneur de Champignelles, la Ferté-Loupiere, *&c.* ſe trouva à la bataille de Mons-en-Puelle, l'an 1304, avec pluſieurs Chevaliers à ſa ſuite, & mourut en 1318. Il avoit épouſé en 1290 *Jeanne de Sancerre*, fille aînée & héritiere d'*Etienne*, II. du nom, Seigneur de Saint-Briçon, morte en 1313, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, auteur des anciens Seigneurs de la Ferté-Loupiere, rapportés ci-après; — 3. ROBERT, Chanoine de Reims & de Sens, Prévôt de Lille en Flandre; — 4. GUILLAUME, Chanoine & Vidame de Reims; — 5. ETIENNE, Chanoine & Prévôt de Reims, élu Archevêque de la même Egliſe, mort en 1352, avant ſon ordination; — 4. PIERRE, Seigneur d'Autri, de Cours-lès-Barres, & de Villeneuve-des-Genets, mort laiſſant de *Marguerite de la Loupierre*, trois filles: JEANNE, Dame d'Autri, mariée à *Jean de Beaumont*, Seigneur du Coudrai; ISABEAU, Dame de la Loupierre, mariée trois fois; & JEANNE, Religieuſe; — 5. & JEANNE DE COURTENAY, qui fut Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons.

V. JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Champignelles, &c. mort en 1333, avoit épouſé *Marguerite de Saint-Verain*, Dame de Bleneau, fille de *Philippe de Saint-Verain*, Seigneur de Bleneau, dont il eut: — 1. JEAN, Seigneur de Champignelles & de Saint-Briçon, qui ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356; fut en Angleterre un des ôtages pour le Roi JEAN; ſervit en Guienne contre les Anglois l'an 1371 & 1377, & mourut en 1392, ſans enfans de *Marguerite*, fille unique de *Gui de Thianges*, I. du nom, Seigneur de Champalement; — 2 & 3. N... & PIERRE, qui ſuit.

VI. PIERRE DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Champignelles, de Saint-Briçon, de Bleneau & de Nulli, ſervit le Roi JEAN contre les Anglois, & fut fait Chevalier avant l'an 1361. Il ſuivit PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, avec 18 Ecuyers, ſur les frontieres de Picardie en 1369; ſe trouva à la bataille de Roſebecq en 1382, & mourut en 1395. Il avoit épouſé *Agnès de Melun*, Dame d'Eſprême en Brie, dont il eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Bleneau, rapportée ci-après; — 3. MARIE, Dame d'Eſprême, mariée en 1399 à *Guillaume de la Grange*; — 4. AGNÈS, Dame de Nulli, femme 1°. de *Hugues d'Autrui*, Seigneur de Brion; & 2°. de *Jean de Saint-Julien*, Seigneur de Mairroi; — 5. & ANNE DE COURTENAY.

VII. PIERRE DE COURTENAY, III. du nom, Seigneur de Champignelles & de Saint-Briçon, Chambellan ordinaire du Roi CHARLES VI, mort en 1411, avoit épouſé *Jeanne Braque*, fille unique & héritiere de *Blanchet Braque*, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI. Elle ſe remaria à *Jean de Coligni*, ſurnommé *Lourdin*, Seigneur de Saligni. Il laiſſa pour fils:

VIII. JEAN DE COURTENAY, IV. du nom, Seigneur de Champignelles, qui ſervit au ſiége de Pontoiſe en 1441. Il vendit dix ans après la Seigneurie de *Champignelles* & la Baronnie de *Saint-Briçon*, ayant acquis par-là le ſurnom de *Sans-Terre*, & mourut après l'an 1472, ſans poſtérité légitime, & ſans bien. Il avoit été marié 1°. à *Iſabeau de Châtillon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France; & 2°. à *Marguerite David*, fille unique de *Henri*, Seigneur de Longueval, de Friſe & de Ghiſen en Flandre, & veuve d'*Etienne de Vignolles*, ſurnommé *la Hire*, Seigneur de Montmorillon. Il laiſſa PIERRE, bâtard, Seigneur des Eſves, qui a fait la branche des Seigneurs du Cheſne & de Changi, rapportée ci-après.

Seigneurs DE BLENEAU.

VII. JEAN DE COURTENAY, ſecond fils de PIERRE II, & d'*Agnès de Melun*, Seigneur de Champignelles, eut la Seigneurie de Bleneau pour ſon partage. Il fut auſſi Seigneur de Tannerre & de Chaſſenai, de l'Eſpinai, de Marquant, *&c.* & obtint en Juſtice l'an 1454, par retrait lignager, la Terre de Champignelles. Il racheta auſſi la Ferté-Loupiere & Chevillon, & mourut en 1460. De *Catherine de l'Hôpital*, ſon épouſe, fille de *François*, Seigneur de Choiſi, il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Croquetaine, mort avant l'an 1485, laiſſant deux filles; — 3. PIERRE, tige des derniers Seigneurs de la Ferté-Loupiere, rapportée ci-après;

Digitized by Google

ci-après ; — 4. RENAUD, Seigneur d'Arrablai, mort ſans poſtérité ; — 5. CHARLES, auteur des Seigneurs d'Arrablai, auſſi rapportés ci-après ; — & trois filles.

VIII. JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Bleneau, *&c.* mort en 1480, avoit épouſé l'an 1457, *Marguerite de Boucart*, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Blancafort, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, Religieuſe ; — 3. LOUISE, alliée à *Claude de Chamigni*, Seigneur de Briare ; — 4. & CATHERINE DE COURTENAY, mariée à *Jean de Longueau*, Seigneur d'Eſcrignelles.

IX. JEAN DE COURTENAY, III. du nom, Seigneur de Bleneau, *&c.* commença à ſervir en 1484, ſous le commandement de *Jean d'Amboiſe*, Seigneur de Buſſi, ſon couſin, en faveur du Roi CHARLES VIII, contre le Duc d'*Orléans*, & mourut le 7 Janvier 1511. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine de Boulainvilliers* ; & 2°. *Madelene de Bar*, Dame de Planci & de l'Hermite, fille de *Robert de Bar*, Seigneur de Baugi & de la Guierche. Du ſecond lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Abbé de Loroi ; — 3. EDME, qui ſervit fidélement le Roi HENRI II. dans les guerres, & ſe diſtingua à la priſe d'Ivoi, dont il eut le Gouvernement en 1552. Il fut auſſi l'un des Gentilshommes ordinaires de la Maiſon du Roi, & mourut ſans enfans de *Vandeline de Nicé* ; — 4. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 5. & ANTOINETTE, mariée à *François*, Seigneur *de Monceaux*, de Quinquempoix & de Saint-Cyr.

X. FRANÇOIS DE COURTENAY, Seigneur de Bleneau, *&c.* fut Gouverneur & Bailli d'Auxerre, & premier Pannetier d'ELÉONORE D'AUTRICHE, Reine de France. Il avoit été élevé à la Cour, Enfant-d'honneur du Roi LOUIS XII ; ſe trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut en 1561. Il avoit épouſé, 1°. en 1527, *Marguerite de la Barre*, fille aînée de *Jean*, Comte d'Eſtampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Verets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Prévôt de Paris, morte avant 1542 ; & 2°. en 1547, *Hélene de Quinquet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montifaux, & d'EMÉE DE COURTENAY-LA-FERTÉ-LOUPIERE. Du premier lit il eut : — 1. FRANÇOISE, Dame de la Grange en Brie, mariée à *Antoine*, Seigneur *de Lignieres*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Chartres ; & du ſecond : — 2. GASPARD, qui ſuit ; — 3. ODET, Seigneur de Parc-Vieil, mort ſans enfans ; — 4. CHARLES, mort ſans être marié ; — 5. JEAN, Seigneur des Salles, qui ſe retira en Angleterre avec JEAN DE COURTENAY, Seigneur de Frauville, ſon couſin, & mourut en 1618, ayant eu de *Madelene d'Orléans* un fils mort ſans poſtérité ; & deux filles qui ne laiſſerent point auſſi de poſtérité ; — 6. MARIE-ELISABETH, mariée à *François de Loron*, Baron de Limanton ; — 7. SUSANNE, alliée à *Joachim de Chaſtenai*, Seigneur de Villars ; — 8. & MADELENE DE COURTENAY, mariée à *Jacques de l'Enfernat*, Baron de Thoigni & Pruniers.

XI. GASPARD DE COURTENAY, Seigneur de Bleneau, *&c.* ſollicita ſix à ſept ans, ſous le regne de HENRI IV, pour être reconnu Prince du Sang Royal, & ne put l'obtenir. Il mourut le 5 Janvier 1609, ayant eu d'*Emée du Cheſne*, fille de *Jean*, Seigneur de Neufvi, & de *Claude de Rochechouart*,

morte en 1604 : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Neufvi, mort jeune en Hongrie ; — 2. EDME, qui ſuit ; — 3. JEANNE, Prieure des filles de Saint-Dominique de Montargis, morte en 1638 ; — 4. EDMÉE, Supérieure du même Monaſtere, morte en 1641 ; — 5. CLAUDE, mariée à *Antoine de Brenne*, Seigneur de Boneton ; — 6. & GASPARDE DE COURTENAY, mariée 1°. à *Claude de Bigni* ; 2°. à *Jacques de Boſſu*, Seigneur de Longueval ; & 3°. à *Paul de Thianges*, Seigneur de Creuſet. Il ſe remaria à *Louiſe d'Orléans*, fille de *Louis*, Seigneur de Rere, dont il eut trois enfans morts en bas âge.

XII. EDME DE COURTENAY, Seigneur de Bleneau, *&c.* fit pluſieurs pourſuites pour ſon rang, mais inutilement. Il mourut en 1640, laiſſant de *Catherine du Sart*, ſon épouſe, GASPARD, qui ſuit.

XIII. GASPARD DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Bleneau, s'attacha au Cardinal *de Richelieu* dont il étoit parent par les *Rochechouart*. La mort de ce Miniſtre renverſa les eſpérances qu'il avoit conçues d'être reconnu Prince du Sang, & il mourut en 1655, ſans poſtérité de *Madelene de Durfort*, fille de *Godefroi de Durfort*, Seigneur de Civrac.

Derniers Seigneurs DE LA FERTÉ-LOUPIERE, iſſus des Seigneurs DE BLENEAU.

VIII. PIERRE DE COURTENAY, Seigneur de la Ferté-Loupiere, de Chevillon, de Frauville, de Bontin, *&c.* troiſieme fils de JEAN, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine de l'Hôpital*, mourut en 1504, ayant eu de *Perrine de la Roche*, fille puînée de *Vincent*, Seigneur de la Roche, & de *Marie de Trie* : — 1. HECTOR, qui ſuit ; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Chevillon, rapportée ci-après ; — 3. CHARLES, Seigneur de Bontin, mort en 1514 ; — 4. LOUIS, auteur des Seigneurs de Bontin, dont il ſera parlé à ſon rang ; — 5. PIERRE, Seigneur du Martroi ; — 6 EDME, qui fut d'Egliſe, & vivoit encore en 1526 ; — 7. EDMÉE, mariée à *Guillaume de Quinquet*, Seigneur de Montifaux ; — 8. & BLANCHE DE COURTENAY, femme de *Marie de Matelon*, Seigneur de Marinville, Gentilhomme Ecoſſois.

IX. HECTOR DE COURTENAY, Seigneur de la Ferté-Loupiere, vivoit encore en 1548. De *Claude d'Ancienville*, qu'il épouſa en 1508, il eut : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Villeneuve-la-Cornue, mort après l'an 1551 ; — 3. JEANNE, Dame de Villeneuve-la-Cornue, mariée 1°. à *Guillaume de Saint-Phale*, Seigneur de Neuilli & de Brion ; 2°. à *Titus de Caſtelnau*, Seigneur de la Pincerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine des Gardes Suiſſes du Duc d'Alençon ; & 3°. à *François de Verneuil*, Seigneur de Saint-Eſtin ; — 4. MARIE, alliée à *Jean de Sailly*, Seigneur de Hartanes, Capitaine de Soiſſons ; — 5. BARBE, mariée 1°. à *Philippe de Saint Phale*, Seigneur de Thou ; 2°. à *Philippe de Boiſſerand*, Seigneur de Laivenac ; & 3°. à *Gilbert de Culons*, Seigneur de Seuri ; — 6. & CHARLOTTE DE COURTENAY, auſſi mariée trois fois, 1°. à *Jean des Marins*, Seigneur de l'Echelle ; 2°. à *Julien de Condé*, Sei-

Digitized by Google

gneur de Boulages ; & 3°. à *Nicolas de la Croix*, Vicomte de Semoine, premier Maître-d'hôtel de la Reine MARGUERITE.

X. RENÉ DE COURTENAY, Seigneur de la Ferté-Loupiere, épouſa *Anne de la Magdeleine*, fille de *Girard*, Seigneur de Ragni, dont il n'eut point d'enfans, & fut tué au ſiége de Bourges l'an 1562.

Seigneurs DE CHEVILLON, iſſus des Seigneurs DE LA FERTÉ-LOUPIERE.

IX. JEAN DE COURTENAY, Seigneur de Chevillon, du Martroi, de Frauville, ſecond fils de PIERRE, Seigneur de la Ferté-Loupiere, & de *Perrine de la Roche*, mourut le 24 Mai 1534. Il avoit épouſé en 1513, *Louette de Chantier*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Moulins, Ecuyer du Roi CHARLES VIII; elle ſe remaria à *François-Girard*, Seigneur *de Paci*. Les enfans du premier lit furent : — 1. JACQUES, mort en Chypre l'an 1557 ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. MARIE, femme de *Jean de Sailly*, Seigneur de Gaſtines ; — 4. & MARTHE DE COURTENAY, mariée à *Marc de Giverlai*, Seigneur de Châtres.

X. GUILLAUME DE COURTENAY, I. du nom, Seigneur de Chevillon, *&c.* mort le 21 Mai 1592, laiſſa de *Marguerite Fretel*, qu'il épouſa en 1555 : — 1. FRANÇOIS, mort en 1583 ; — 2. JACQUES, qui à l'âge de 21 ans étoit Colonel d'Infanterie au ſiége d'Iſſoire en 1557, & fut bleſſé dangereuſement à celui de la Fere en 1580. Il avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI III, & ſollicita puiſſamment avec ſes couſins, leurs droits de Prince du Sang. Il mourut ſans alliance le 8 Janvier 1617 ; — 3. RENÉ, Abbé de Jumiéges & des Eſchalis, Prieur de Saint-Eutrope de Choiſi en Brie, & de Chevillon, qui joignit ſes ſollicitations à celles de ſon frere, & vivoit encore en 1627 ; — 4. JEAN, qui ſuit ; — 5. & CATHERINE, mariée en 1598, à *Edme*, Seigneur *de Chevri*.

XI. JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Chevillon, de Frauville, *&c.* ſervit le Roi HENRI IV. dans ſes guerres, depuis le commencement de ſon regne juſqu'à la paix de Vervins. Ce fut celui de toute ſa Famille qui agit avec le plus de vigueur durant pluſieurs années, pour obtenir le rang dû à leur naiſſance ; à quoi n'ayant pu réuſſir, il demanda permiſſion de ſortir du Royaume, & ſe retira en Angleterre en 1614, avec ſon couſin JEAN DE COURTENAY, Seigneur de Salles. Le Roi d'Angleterre écrivit en leur faveur au Roi LOUIS XIII. Le Prince HENRI DE BOURBON fit inſérer dans les articles de la Paix de Loudun, quelques articles concernant la Maiſon de COURTENAY, à quoi les Députés répondirent en marge, qu'on en parleroit au Roi. Mais la priſon de M. le Prince l'empêcha de ſolliciter pour ces Seigneurs, ainſi qu'il l'avoit promis. JEAN DE COURTENAY revint en France en 1617, & dès l'an 1620, il recommença ſes pourſuites pour la gloire de ſa Maiſon : il ne put rien obtenir, & mourut le 3 Février 1639. Il avoit épouſé en 1599, *Madelene de Marle*, fille de *Jérôme*, II. du nom, Seigneur de Verſigni, & veuve de *Claude de Saulx*, Chevalier, Seigneur de Pouailli, dont il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Abbé des Eſchalis en 1627, par la démiſſion de ſon

oncle ; — 3. MADELENE, morte ſans alliance ; — 4. & AMICIE DE COURTENAY, mariée à *Jacques Belloi*, Seigneur de Caſtillon.

XII. LOUIS, Prince DE COURTENAY, Comte de Ceſi, Seigneur de Chevillon, de Bleneau, de Frauville & de Briant, né le 25 Août 1610, ſervit à l'attaque des barricades de Suze l'an 1629, & dans toutes les campagnes depuis 1635 ; & devint en 1655, le ſeul chef de toute la poſtérité de PIERRE DE FRANCE, ſeptieme fils de LOUIS *le Gros*, par la mort de GASPARD DE COURTENAY, Seigneur de Bleneau, ſon couſin, qui lui donna en 1653, la Terre de *Bleneau*. Il mourut le 23 Novembre 1612, laiſſant de *Lucrèce-Chrétienne de Harlai*, fille puînée de *Philippe*, Comte de Ceſi, & de *Marie de Bethune-Congi*, qu'il avoit épouſée en 1638 : — 1. LOUIS-CHARLES, qui ſuit ; — 2. ROGER, Abbé des Eſchalis & de Saint-Pierre d'Auxerre, & Prieur de Choiſi en Brie, né le 29 Mai 1647, mort le 5 Mai 1733, âgé de près de 86 ans ; — 3. JEAN-ARMAND, né en 1652, reçu Chevalier de Malte en 1656, tué au ſiége de Cambray en 1677 ; — 4. GABRIELLE-CHARLOTTE, née en 1639, & morte en 1652 ; — 5. CHRÉTIENNE, née en 1643, & morte ſans alliance ; — 6. LUCRÉCE, née en 1643, Religieuſe à Notre-Dame de Sens ; — 7. & ELISABETH, née en 1647, toutes deux mortes.

XIII. LOUIS-CHARLES, Prince DE COURTENAY, Comte de Ceſi, *&c.* naquit le 24 Mai 1640. Après avoir fait la campagne de Gigeri en 1668, il ſuivit le Roi en Flandre l'an 1667, & fut bleſſé au ſiége de Douay. Il ſe ſignala encore à celui de Lille, en la guerre de Hollande en 1672, *&c.* & mourut le 28 Avril 1723, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 9 Janvier 1669, *Marie de Lameth*, fille aînée d'*Antoine-François*, Marquis de Buſſi, Gouverneur de Mezieres, morte le 20 Août 1676 ; & 2°. le 14 Juillet 1688, *Hélene de Beſançon*, fille de *Bernard du Pleſſis-Beſançon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur d'Auxonne, morte le 30 Novembre 1713. Du premier lit vinrent : — 1. LOUIS-GASTON, né le 9 Octobre 1669, tué au ſiége de Mons, étant Mouſquetaire du Roi, en 1691 ; — 2. CHARLES-ROGER, qui ſuit ; & du ſecond lit il eut : — 3. HÉLENE DE COURTENAY, née le 7 Avril 1689, mariée le 5 Mai 1712, à *Louis-Bénigne de Bauffremont*, Marquis-Comte de Liſtenois, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 18 Juillet 1753 ; & elle en 1768, fort âgée, la derniere de ſa Maiſon en France.

XIV. CHARLES-ROGER, Prince DE COURTENAY, né le 21 Juillet 1671, a épouſé le 19 Novembre 1704, *Marie-Claire-Geneviève de Bretagne*, fille de *Claude*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, *&c.* Il eſt mort le 7 Mai 1730, ſans poſtérité, dans la 59ᵉ année de ſon âge.

Seigneurs DE BONTIN, iſſus des Seigneurs DE LA FERTÉ-LOUPIERE.

IX. LOUIS DE COURTENAY, quatrieme fils de PIERRE, Seigneur de la Ferté-Loupiere, & de *Catherine de l'Hôpital*, fut Seigneur de la Ville-au-Tartre, d'Yville-ſur-Seine, de Bontin & de la Cartiniere. Il mourut le 24 Septembre 1540, ayant eu de *Charlotte du Meſnil-Simon*, Dame de Morogne : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Chevalier de Malte ;

Digitized by Google

— 3. LOUP, Seigneur de Beaulieu en Auvergne, & de la Cartiniere, mort après l'an 1551; — 4. BARBE, morte ſans alliance; — 5. & JEANNE DE COURTENAY, femme de *François de Rochefort*, Seigneur de Chars en Auvergne.

X. FRANÇOIS DE COURTENAY, Seigneur de Bontin, *&c.* embraſſa la Religion Proteſtante, & mourut en 1578. Il avoit épouſé *Louiſe de Jaucourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Villarnoud, dont il eut: — 1. FRANÇOISE DE COURTENAY, mariée à *Gui de Bethune*, Seigneur de Mareuil; — 2. & ANNE, Dame de Bontin, mariée le 4 Octobre 1583, à *Maximilien de Bethune*, I. du nom, Marquis de Rôni, depuis Duc de Sulli, Pair & Maréchal de France, morte en Juin 1549.

Seigneurs d'ARRABLAI, iſſus des Seigneurs DE BLENEAU.

VIII. CHARLES DE COURTENAY, Seigneur d'Arrablai, de l'Eſpinai, *&c.* cinquieme fils de JEAN I, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine de l'Hôpital*, fut l'un des Seigneurs qui prirent les armes en 1485, ſous le commandement de *François*, Comte *de Vendôme*, contre LOUIS, Duc d'ORLÉANS, depuis Roi LOUIS XII. Il ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin en 1488, & mourut peu après. De *Jeanne de Cheri*, ſon épouſe, il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & JEANNE DE COURTENAY, femme de *Jean de Guarchi*, Seigneur de Blannai.

IX. FRANÇOIS DE COURTENAY, Seigneur d'Arrablai, *&c.* mourut avant l'an 1540, laiſſant de *Françoiſe de Menipeni*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Concreſſaut & de Varrenne en Berri, Chevalier d'honneur de MARIE D'ANGLETERRE, Reine de France: — GILBERTE DE COURTENAY, mariée à *François de Chamigni*, Seigneur de Briare: elle vivoit encore en 1590.

Anciens Seigneurs DE LA FERTÉ-LOUPIERE, ſortis de ceux de CHAMPIGNELLES.

V. PHILIPPE DE COURTENAY, ſecond fils de JEAN, I. du nom, Seigneur de Champignelles, eut la Terre de la Ferté-Loupiere pour ſon partage, & accompagna le Roi PHILIPPE DE VALOIS au voyage de Flandre en 1328, combattit à Mont-Caſſel, ſe trouva avec JEAN DE FRANCE, Duc de Normandie, au ſiége de Thin-l'Evêque-ſur-l'Eſcaut, l'an 1340, & mourut après 1344. Il avoit épouſé *Marguerite d'Arrablai*, dont il eut: — 1. MARGUERITE DE COURTENAY, Dame en partie de la Ferté-Loupiere, mariée à *Raoul le Bouteiller de Senlis*. D'une ſeconde femme il eut: — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & JEANNE, épouſe de *Gaucher de Bruillart*, Seigneur de Courſant.

VI. JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiere, mourut avant 1412. Il avoit épouſé, 1°. *Perrenelle de Manchecourt*, dont il eut: — JEAN, qui ſuit; & 2°. *Anne de Valeri*, Dame de Tannerre & de Chaſſenai.

VII. JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiere, embraſſa le parti de CHARLES DE FRANCE, Dauphin. Le Roi

CHARLES VI. le déclara Rebelle, & confiſqua ſes biens en 1418, qui lui furent rendus par le Dauphin dès qu'il fut parvenu à la Couronne. On n'a point le nom de ſa femme dont il eut deux filles, ſçavoir : — 1. JEANNE, Dame en partie de la Ferté-Loupiere, qui vendit cette part à JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Bleneau : elle avoit épouſé *Gui de Cournoi*, Seigneur de Bonnelle ; — 2. & MICHELLE, femme de *Michelet Bourdin*, qui vendit auſſi au Seigneur de Bleneau la part qu'elle avoit à la Ferté-Loupiere.

Seigneurs DE TANLAI, iſſus de PIERRE DE FRANCE.

II. GUILLAUME DE COURTENAY, quatrieme fils de PIERRE DE FRANCE, & d'ELISABETH Dame DE COURTENAY, fut Seigneur de Tanlai, de Mailli-le-Château, de Joux, de Ravieres, & mourut avant l'an 1248. Il avoit épouſé *Adeline de Noyers*, fille de *Clérambaut*, Sire de Noyers, & d'*Alix de Brienne*, dont il eut : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Joux, mort après l'an 1248 ; — 3. BAUDOUIN, mort ſans poſtérité ; — 4. & ALIX, mariée à *Millon de Tonnerre*, dit *Tourbillon*.

III. ROBERT DE COURTENAY, Seigneur de Tanlai, *&c.* mourut en 1260. De *Marguerite de Mello*, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Priſc, il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & MARIE, épouſe de *Guillaume de Joinville*, Seigneur de Juilli.

IV. JEAN DE COURTENAY, Seigneur de Tanlai, *&c.* mourut le 15 Juillet 1281. De *Marguerite de Planci*, Dame de Saint-Winemer, il laiſſa : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. ETIENNE, Seigneur de Tannere, mort ſans enfans ; — 3. PHILIPPE, Seigneur de Ravieres & de Saint-Winemer, mort ſans poſtérité en 1300 ; — 4. JEAN, Doyen de l'Abbaye de Quinci, mort auſſi en 1300 ; — 5. & MARIE, alliée à *Gui de Montreal*, Seigneur d'Atheis.

V. ROBERT DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Tanlai, *&c.* mort en 1310, avoit épouſé *Agnès de Saint-Yon*, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Prieur de Juilli ; — 3. & AGNÈS, Dame de Bragelonne, épouſe de *Robert*, Seigneur *de Rochefort*.

VI. GUILLAUME DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Tanlai, fut du nombre de pluſieurs Seigneurs du Comté d'Auxerre & de Tonnerre, qui ſe liguerent en 1315, pour empêcher quelques exactions du tems du Roi LOUIS X, ſurnommé *Hutin*. Il mourut avant l'an 1328, laiſſant d'une femme dont le nom eſt inconnu : — 1. ROBERT, qui accompagna le Roi PHILIPPE DE VALOIS à la guerre contre les Flamands. Il ſe trouva à la bataille de Mont-Caſſel en 1328, ſervit encore en 1340 & 1341, & mourut ſans poſtérité après l'an 1347 ; — 2. JEAN, Seigneur de Ravieres & de Saint-Winemer, qui ſe trouva à Mont-Caſſel avec ſon frere aîné, & mourut après l'an 1340, ſans enfans *d'Odette*, fille de *Gui*, Seigneur *de Pleepape*, ni de *Jeanne de Saux* ; — 3. & PHILIPPE, qui ſuit.

VII. PHILIPPE DE COURTENAY, Seigneur de Tanlai, *&c.* ſe trouva à la bataille de Créci le 26 Août 1346, ſuivi d'onze Ecuyers, & mourut avant l'année 1385. Il avoit épouſé *Philiberte de Châteauneuf*, Dame de Poiſſi, de Sainte-Savine, & de Poligni, dont il eut : — 1. PIERRE, mort

Digitized by Google

avant ſon pere, l'an 1383, au ſiége de Bourbourg, où il avoit accompagné le Roi CHARLES VI; — 2. ETIENNE, qui ſuit; — 3. JEANNE, épouſe de *Jean de Chamigni*, puis de *Hugues Poſtel*, Seigneur d'Ailli, Pannetier de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans; — 4. & ALIXANT, Abbeſſe de Criſenon.

VIII. ETIENNE DE COURTENAY, Seigneur de Ravieres, ſervit le Roi CHARLES V. contre les Anglois, ſe trouva avec le Roi CHARLES VI. au ſiége de Bourbourg en 1383, & mourut ſur la fin de l'année, n'ayant eu de *Jeanne de Marmeaux*, que JEANNE, Dame en partie de Tanlai, mariée 1°. après l'an 1393, à *Guillaume de Blezi*; & 2°. à *Robert de Chaſlus*, Seigneur d'Entragues. Sa ſeconde femme fut *Marguerite de Valeri*.

Seigneurs DU CHÊNE & DE CHANGI.

PIERRE DE COURTENAY, fils naturel de JEAN IV, Seigneur de Champignelles, naquit pendant le ſecond mariage de ce Seigneur, d'une Demoiſelle nommée *Jeanne de la Broſſe*. Son pere lui donna le fief *des Eſves*, dans la Paroiſſe de Dannemarie en Puiſaye. Il porta les armes pour le ſervice du Roi, en qualité d'Archer, ſous le nom de *Bâtard de Saint-Briçon & de Courtenay*, dans la Compagnie des Gendarmes de *Philippe de Hochberg*, Maréchal de Bourgogne, l'an 1485; dans celle de *Mathieu*, *Bâtard de Bourbon*, l'an 1490; & dans celle de *François de Bourbon*, Comte de Vendôme, l'an 1491: on ne ſçait pas le tems de ſa mort. De *Deniſe Charnier*, Dame de la Chaponiere, du Chêne & de Changi, il eut entr'autres enfans, JACQUES, qui ſuit.

JACQUES DE COURTENAY, Seigneur des Eſves, du Chêne-lès-Saint-Eſoge, de Changi, *&c.* vivoit encore en 1563. Il épouſa *Chriſtine de Villeblanche*, Dame de Cernoi & d'Autri, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, mort en 1575, ſans enfans; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. FRANÇOISE, mariée en 1563, à *Bertrand de Voues*, Seigneur de Malesherbes; — 4. LUCRÉCE, mariée le 4 Juillet 1574, à *Louis d'Orléans*, Seigneur de Foiſſeau; — 5. MARGUERITE, femme de *Maximilien de Salazart*, Seigneur de Ferrieres & Vendeuvres; — 6. & JEANNE DE COURTENAY, alliée à *Paul de Coſte*, Seigneur de Champ-Feſtu.

JACQUES DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur du Chêne, *&c.* Gentilhomme ordinaire du Duc d'Anjou, frere du Roi HENRI III, fut tué dans une rencontre le 21 Août 1589. Il avoit épouſé en 1577, *Marie de Gauville*, Dame de Formaville, fille de *Jean*, Seigneur de Javerci & de Moncelart, & de *Marie d'Eſtampes-la-Ferté-Imbaud*, dont il eut: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Chevalier de Malte; — 3. CLAUDE, mariée le 13 Février 1605, à *Charles de Loron*, Baron de Limanton; — 4. & AGNÈS DE COURTENAY, Religieuſe de Sainte-Claire à Gien.

JACQUES DE COURTENAY, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Chêne, de Changi, *&c.* mourut le 10 Août 1632. Il avoit épouſé en 1606, *Françoiſe de Loron*, Dame de Ferrieres, *&c.* fille de *François*, Seigneur de Limanton, & de MARIE-ELISABETH DE COURTENAY, morte en 1625, dont il eut; — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, Chevalier de Malte, mort

en 1628; — 3. JOSEPH, Seigneur de Moncelart & de Moulaines, marié en 1646, à *Catherine Guyon*, mort en 1674, laiſſant JEAN-MARIE DE COURTENAY-DE-MONCELART, né en 1654, élevé Page de la Chambre du Roi, qui a épouſé en 1676, *Marie de la Marre*, veuve de *N... du Grouchet*, Seigneur de Soquens, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont il n'a point eu d'enfans; — 4. CATHERINE, mariée le 20 Février 1686, à *Charles de Gauville*, Seigneur de Javerci, morte au mois de Décembre ſuivant; — 5. JEANNE, mariée 1°. en 1692, à *Jacques du Grouchet*, Seigneur de Soquens; & 2°. en 1702, à *Louis-Gilles de Barville*, Marquis de Boiſſi, Capitaine au Régiment Royal d'Artillerie; — 6. MARGUERITE, Religieuſe à la Madelene d'Orléans; — 7, 8 & 9. MARIE-ANNE, GENEVIÉVE & FRANÇOISE DE COURTENAY.

JACQUES DE COURTENAY eut auſſi quatre filles Religieuſes, & ſe remaria en 1632, à *Jacqueline de Paviot*, fille de *Charles de Paviot*, Seigneur de Boiſſi-le-Sec, & de *Marie de Rochechouart*, morte en 1671.

FRANÇOIS DE COURTENAY, Seigneur de Changi, *&c.* ſervit le Roi LOUIS XIII. dans ſes guerres, & mourut en 1671. Il avoit épouſé, 1°. en 1649, *Marie de Crepi*, veuve de *Henri de Bernard*, Chevalier, Seigneur de Montgermont; & 2°. en 1653, *Louiſe-Marie de Rochechouart*, fille de *Louis*, Seigneur de la Broſſe-Montigni, dont il eut: — 1. LOUIS, mort jeune; — 2. & MARIE-LOUISE, Dame de Changi, mariée à *Charles le Coigneux*, Seigneur de Bezonville, Conſeiller au Châtelet. *Voyez* l'Hiſtoire de la Maiſon de Courtenay, par *du Bouchet*, & le P. *Anſelme*, Hiſt. de la Maiſon Royale de France. Les armes: *d'or à 3 tourteaux de gueules 2 & 1 au lambel de 3 pièces.*

— COURTIN, famille noble en Touraine & à Blois: Dans le *Nobiliaire de Touraine* par l'*Hermite Souliers*, il eſt fait metion de JEAN COURTIN, qualifié *Miles* & Seigneur de Sougé, vivant en 1345. On le préſume auteur de JEAN COURTIN, qui ſuit, par lequel nous commençons cette Généalogie.

I. JEAN COURTIN, I. du nom, Ecuyer Seigneur de Santigny, épouſa par contrat paſſé devant *Richarduzé*, Notaire à Blois, le 17 Août 1502, *Catherine Cottereau*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Vicomté de Vaupréau, & de *Catherine Peſquit*. Il fit une vente d'héritages à *Gillet Baudouin*, devant *Groſſin*, Notaire à Blois, le 10 Février 1508, où il eſt qualifié d'*Ecuyer*, & mourut peu après. Il fut inhumé avec ſa femme dans le caveau des Cordeliers de Blois. On voit leurs armes gravées ſur pierre, & au-deſſous 1512. De leur mariage naquit:

II. LOUIS COURTIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Grange-rouge, par l'acquiſition qu'il en fit de *Jean Cottereau*, Chevalier, Seigneur de Maintenon, ſon oncle maternel, devant *Richer*, Notaire à Chartres, le 16 Juillet 1528, dont il prêta foi à Meſſire *Charles du Pleſſis*, en préſence de *Jean Chapelain*, Notaire à Blois, le 15 Décembre 1530. Il étoit veuf de *Guillemette Lopin*, & remarié à *Guillemette de Saint-Meſmin*, par contrat paſſé devant *Jacques le Roy* & *François Provencheres*, Notaires à Orléans, le 15 Mai 1532, lorſqu'il acquit conjointement avec elle devant ledit *Chapelain*,

pelain, Notaire, le 17 Novembre ſuivant, de Meſſire *François Chamey*, Lieutenant-Général à Loudun, la Seigneurie de *la Nanciture*, ſiſe en la Paroiſſe de Saint-Léonard. Il étoit mort avant le 17 Juin 1564, qu'intervint une Sentence du Prévôt de Blois, ſignée *Baignereau*, ſur l'appel des concluſions de l'inventaire fait après le décès dudit LOUIS COURTIN, entre ladite *Guillemette de Saint-Meſmin*, ſa veuve, & autres. Du premier lit vinrent : — 1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de la Grange-rouge, Conſeiller au Grand-Conſeil, préſent au contrat de mariage de JEAN COURTIN, II. du nom, ſon frere conſanguin, du 26 Février 1576 ; — 2. ANNE, mariée à *Nicolas Compaing*, Sieur du Freſnay, Chancelier de Navarre, dont elle étoit veuve, lorſque tant en ſon nom, que comme procuratrice de ſes enfans, & encore comme ayant charge de noble perſonne *Victor Brodeau*, Ecuyer, Seigneur de Candé & de la Chaſſetiere, & de Damoiſelle MARIE COURTIN, ſon épouſe, ſœur de ladite ANNE, elle fit un bail à loyer de Terres y mentionnées devant *Pelletereau*, Notaire à Blois, le 13 Mars 1577 ; — 3. MARIE, femme de *Victor Brodeau*, Ecuyer, Seigneur de Candé & de la Chaſſetiere, repréſentée dans le bail à loyer ci-deſſus daté ; & du ſecond lit ſortirent : — 4. LOUIS, Seigneur de la Baucerie, Commiſſaire d'Artillerie, qui poſſédoit le moulin de Nanteuil, conjointement avec JEAN COURTIN, Seigneur de Nanteuil, ſon frere. Ils en prêterent foi & hommage à *Jacques de Saint-Meſmin*, Ecuyer, qui les reçut par un ſeul & même acte paſſé devant *Pierre Mercier*, Notaire à Blois, le 14 Juillet 1564. Il ſigna le contrat de mariage de JEAN, ſon frere, avec *Marie Galois*, du 26 Février 1576. Ayant proteſté le matin contre ſa ſignature, il vendit devant ledit *Pierre Pelletereau*, Notaire, le 30 Octobre de la même année, audit JEAN, ſon frere, une maiſon dont ils avoient fait partage, ainſi que ſa Terre de la Baucerie devant *Richier*, aliàs *Richer*, Notaire Royal à Vierzon en Berri, le 4 Août 1582, & mourut ſans poſtérité ; — 5. JEAN, qui ſuit ; — 6. BONNE, mariée à *Jean l'Huillier*, Chevalier, Seigneur d'Orville, tous les deux préſens au contrat de mariage de JEAN COURTIN, leur frere. Ils ſont ayeuls de *René* & *Charles l'Huillier*, Chevaliers de Malte, dont les preuves furent faites au Grand-Prieuré de France, les 3 Mars 1628 & 25 Avril 1634 ; — 7. & CLAUDE, femme de *Michel Filleul*, Ecuyer, Sieur des Garres, Secrétaire du Roi, auſſi préſent l'un & l'autre au contrat de mariage de JEAN, leur frere.

III. JEAN COURTIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, où il mourut le 4 Décembre 1634, âgé de 90 ans 10 mois, fut inhumé avec LOUIS, ſon fils. La date de leur mort eſt ſur la tombe, & au bas eſt écrit, *Juſti autem in æternum vivent.* Il avoit épouſé, préſence de *Pierre Pelletereau*, Notaire à Blois, le 26 Février 1576, *Marie Galois*, l'un & l'autre parties dans l'Arrêt du Parlement de Paris, du 4 Décembre 1590. Ayant été ſoupçonné d'être du parti de la Ligue, il fut enlevé par le Marquis de Lavardin (*Jean de Beaumanoir*, depuis Maréchal de France). *Marie Galois*, ſa femme, ſur la requête qu'elle préſenta au Roi & à ſon Conſeil, obtint l'élargiſſement de ſon mari par ordre du Conſeil tenu à Tours le 31 Janvier 1599. JEAN COURTIN fit à cauſe de ſa femme un payement à *Jac-*

ques de Plais, Ecuyer, Sieur de Lormoye, qui lui en donna quittance devant *Peigné*, Notaire à Orléans, le 28 Mai 1588. Ce même *Jacques de Plais* reconnut devant *Jacques Soulas*, Notaire à Orléans, le 6 Février 1606, avoir reçu le rembourſement que lui devoient leſdits JEAN COURTIN & *Marie Galois*, ſa femme. De ce mariage naquirent : — 1. LOUIS, Procureur du Roi à Blois, mort ſans enfans le 14 Mai 1631, âgé de 48 ans; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & SIMON, Chanoine de Saint-Sauveur de Blois, préſent, ainſi que LOUIS, au mariage de JEAN III, leur frere.

IV. JEAN COURTIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baucerie, Nanteuil & la Grange-rouge, Procureur du Roi au Bailliage, Siége Préſidial & Chambre des Comptes de Blois, acquit une maiſon de LOUIS COURTIN, ſon frere, le 30 Octobre 1576. Il épouſa par contrat paſſé devant *Pierre Jamet*, Notaire Royal à Blois, le 14 Février 1610, *Marguerite le Comte*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 3. MARIE, Urſuline à Blois; — 4. N... femme de *N... Mangeot*, Tréſorier de France à Alençon; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Julien de Bonvouſt*, Ecuyer, Lieutenant-Criminel au Bailliage, Siége Préſidial de Blois, préſent au contrat de mariage de JACQUES COURTIN, Seigneur de Nanteuil, ſon beau-frere, du 15 Août 1651.

V. LOUIS COURTIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baucerie, Procureur-Général du Parlement de Rouen en 1645, laiſſa de *Madelene le Mouſſu*, ſa femme, un garçon & deux filles. Le fils que les Mémoires de famille qualifient d'*Ecuyer*, Seigneur de Dampierre, mort ſans enfans, pouvoit être HONORÉ COURTIN, mentionné dans les *tablettes de Thémis*, Seigneur des Menus & de Chanteraine, reçu Maître des Requêtes le 6 Février 1651, & mort Doyen du Conſeil, le 27 Décembre 1703. L'aînée des filles fut Religieuſe aux Urſulines de Blois; & la cadette, BONNE COURTIN, Dame de la Baucerie, dite *de la Beuvriere*, au *Tome II. page 108*, morte le 9 Octobre 1735, femme de *Claude Feydeau de Marville*, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes en 1685, laiſſant *Claude-Henri Feydeau de Marville*, Seigneur de Dampierre & du Comté de Gien, Conſeiller d'Etat, marié le 23 Juillet 1738, à *Louiſe-Adélaïde Hérault*, morte en 1754, ſœur de la Comteſſe *de Polaſtron*.

V. JACQUES COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, la Grange-rouge, Préſident au Bailliage, Siége Préſidial de Blois, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. *Antoine d'Aubray*, Comte d'Offemont, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 27 Janvier 1667. Il épouſa 1°. par contrat paſſé devant *Jean l'Epine*, Notaire Royal à Blois, le 15 Août 1651, *Madelene Rogier*, aliàs *Roger*, Dame de l'Epiniere; & 2°. en 1666, *Marie de Court*. Du premier lit ſortirent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE, morte ſans alliance; & du ſecond : — 3. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 4. & BONNE, mariée à *N... Guenet*.

VI. LOUIS COURTIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Grange-rouge & de Clénord, épouſa *Marie-Paule Boutault*, à Blois, le 15 Août

Digitized by Google

1684, dont, — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. *N...* Seigneur de la Morandiere, ancien Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, qui a épouſé le 16 Février 1746, *Marie Boutault*; — 3. & MARIE-BONNE COURTIN, femme de *Reméon de Longuereau*.

VII. LOUIS COURTIN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Clénord, a épouſé 1°. *N.... Guenet*; 2°. *N.... de Lorme*, deſquelles il n'a point eu d'enfans; & 3°. le 9 Septembre 1728, *Eliſabeth Cal du Villey*, de laquelle ſont iſſus : — 1. CLAUDE-GEORGE, qui ſuit; — 2. N.... Lieutenant dans le Régiment de Périgord, Infanterie, tué à la bataille de Plaiſance le 16 Juin 1746; — 3. & N... COURTIN, morte fille.

VIII. CLAUDE-GEORGE COURTIN, Chevalier, Seigneur de Clénord, a de ſon mariage avec *N.... de Tailleris*, pluſieurs enfans.

VI. FRANÇOIS COURTIN, Chevalier, Seigneur de Nanteuil, fils de JACQUES, & de *Marie de Court*, ſa ſeconde femme, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, a épouſé en 1703, *Catherine Colin*, fille du Baron de Thermereu, dont ſont iſſus: — 1. NICOLAS, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Périgord, marié le 6 Février 1748, & veuf en Février 1766, ſans enfans de *Jeanne Burgea*, fille de *Jérémie*, Seigneur de Taley, & de *Marie-Jeanne Cromelin*; — 2. JACQUES-IGNACE, Conſeiller au Conſeil des Indes, marié à *N.... Direy*; — 3 & 4. MARIE-FRANÇOISE & MADELENE-ALEXANDRINE COURTIN, Religieuſes aux Urſulines de Blois. Généalogie dreſſée par feu M. le Marquis *de Prunelé*, ſur les Mémoires de Famille & titres mentionnés dans l'Ordonnance de maintenue de M. d'*Aubray*, Intendant d'Orléans, du 27 Janvier 1667, qui lui ont été fournis. Les armes : *d'azur, à la faſce ondée d'argent, accompagnée en chef d'un lion naiſſant d'or, accoſté à dextre d'une fleur de lis d'or; & en pointe de 3 treffles arrachés, auſſi d'or.*

— COURTIN, Seigneur de Tanqueux en Brie, & autres Terres : Famille annoblie au commencement du quinzieme ſiécle, dont le premier auteur eſt

I. GERMAIN COURTIN, I. du nom, Seigneur du Fief & métairie de la Golliere, en la paroiſſe de Fontenay, & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, qui épouſa, par contrat du 20 Avril 1578, *Marie Simony*, fille de *Jean Simony*, de la ville de Sienne, & de Dame *Marie Langelier*. Il en eut : — 1. GERMAIN, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Chanoine de Paris; — 3. & MARIE, femme de *N.... Eunois*, Secrétaire du Roi, dont des enfans.

II. GERMAIN COURTIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Monſel, Vignelle, Beauval, Ormoy & Tanqueux en Brie, né à Paris & batiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Médéric de ladite ville le 9 Octobre 1587, Contrôleur des Guerres en Bretagne, fut fait Conſeiller d'Etat par brevet du 2 Mai 1624, & rendit aveu le 6 Juillet de la même année, de ſa Seigneurie *de Tanqueux*, au Maréchal *de la Force*, Baron de la Ferté. Il fut reçu Secrétaire du Roi le 6 Avril 1634, Adjudicataire général en 1642 des carroſſes de Lyon, Dauphiné, Provence & Languedoc; Secrétaire du Roi honoraire le 12 Novembre 1655; & fit ſon teſtament le 21 Décembre 1657. Il fut marié, 1°. par contrat du 25 Janvier 1618, avec *Marie le Bel*,

fille d'*Antoine le Bel*, Ecuyer, Seigneur de Lys, & de *Marguerite Martin*; & 2°. par autre contrat du 11 Février 1640, avec *Catherine de Laſſemas*, fille d'*Iſaac de Laſſemas*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, & de *Jeanne de Hault-Deſſens*. Il eut du premier lit : — 1. GERMAIN, qui fut d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Rouen en 1641, en une Charge de nouvelle création, depuis ſupprimée, & ſe fit enſuite Prêtre ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. PIERRE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 4. MARIE, dite *Puînée*, alliée par contrat du 14 Octobre 1637, avec *François Védeau-de-Grandmont*, Chevalier, Seigneur de Saint-Lubin, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le premier Novembre 1658, laiſſant quatre fils & deux filles ; — 5. CATHERINE, Religieuſe à la Conception de la rue Saint-Honoré à Paris, dont elle a été bienfaitrice, à la charge par ledit Couvent de recevoir *gratis* à perpétuité une Religieuſe de la Famille des COURTIN. — 6 & 7. MADELENE & AGNÈS, Religieuſes à Jouare-en-Brie. Du ſecond lit vinrent : — 8. ISAAC, auteur de la troiſieme branche, auſſi rapportée ci-après ; — 9. CHARLES, auteur de la quatrieme, dont il ſera parlé à ſon rang ; — 10. ELÉONOR, auteur de la cinquieme branche, auſſi rapportée ci-après ; — 11. CATHERINE, mariée par contrat du 29 Novembre 1668, à *Jacques-René de Briſay*, Vicomte de Dénonville, Major du Régiment Royal, puis Gouverneur du Canada, & Sous-Gouverneur des Enfans de France, dont poſtérité. *Voyez* au mot BRISAY ; — 12. ANNE, morte jeune ; — 13. & autre MARIE, dite *la Jeune*, femme de *Melchior du Jordy-de-Cabanac*, Ecuyer de la Petite-Ecurie du Roi, dont des enfans.

III. JACQUES COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Monſel, Cornette des Chevaux-Légers de S. A. R. en 1644, Lieutenant au même Régiment en 1648, Capitaine dans celui de Valois en 1650, & Maître-d'Hôtel du Roi en 1655, fut marié 1°. par contrat du 7 Février de cette même année, avec *Marguerite du Coudroy*, Dame de Saunay & d'Eſcoman, fille d'*Eneas du Coudroy*, Ecuyer, Seigneur des mêmes Terres, & de Dame *Eléonore de Franceſchi* ; & 2°. ſans enfans, avec *Anne Acarie*, lors veuve en premieres nôces avec une fille unique, de *François d'Eſtampes*, Marquis d'Autry, *&c.* Il eut du premier lit : — 1. ALEXANDRE-GERMAIN, qui ſuit ; — 2 & 3. deux filles Religieuſes de l'Ordre de Fontevrault, à Glatigny en Berri.

IV. ALEXANDRE-GERMAIN COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Saunay & de Thierville, épouſa en 1682, *Blanche d'Eſtampes*, fille unique & héritiere de ladite *Anne Acarie*, ſa belle-mere, & de feu *François d'Eſtampes*, Marquis d'Autry, Baron d'Ardreloup & de Theillay, *&c.* dont il eut : — 1. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur & Marquis d'Autry, Baron d'Ardreloup & de Theillay, qui ſubſtitua ſes Terres d'Uſſy, de Marey, de Morintrat, de Beauval, d'Averne, de l'Iſle-Adam & de Rouget, à ſon frere ; — 2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Saunay & de Thierville, ſubſtitué par ſon frere, & mort ſans hoirs en 1720 ; — 3. & ANNE, femme d'*Alexandre de Lauge*, Ecuyer, Seigneur de Cerbois.

Digitized by Google

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Tanqueux en Brie, troiſieme fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Marie le Bel*, ſa premiere femme, fut Capitaine au Régiment de Valois, puis Ecuyer ordinaire de la Petite-Ecurie du Roi, par Lettres de Proviſions du 3 Mars 1659. Il laiſſa, entr'autres enfans, de *Anne-Marie*, ſa femme,

IV. PIERRE-FRANÇOIS COURTIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Tanqueux, qui étoit Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, lorſqu'il fut bleſſé au combat de Steinkerque le 3 Août 1692. Il fut enſuite Commandant d'Artillerie en Eſpagne, & Brigadier des Armées du Roi; & fut tué au ſiége de Francaville, en Sicile, le 20 Janvier 1719. Il avoit épouſé *Anne-Marguerite le Féron*, morte âgée de 80 ans le 4 Juillet 1754, & fille d'*Antoine le Féron*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Montgéroux, & autres lieux, ſucceſſivement Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, puis en tous ſes Conſeils, & Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, & de Dame *Marguerite Hennequin*, ſa femme. Ses enfans furent: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & ANTOINE, Lieutenant-Colonel à la ſuite du Régiment d'Orléans, qui épouſa, ſans enfans, *Marguerite Marguerie*, lors veuve 1°. de *N.... de Briqueville*, Comte de la Luzerne, avec poſtérité; & 2°. de *N.... d'Aubigny*, Gouverneur de Falaiſe, auſſi avec des enfans.

V. PIERRE-FRANÇOIS COURTIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tanqueux, ancien Lieutenant aux Gardes-Wallones, mourut le 29 Novembre 1765, âgé de 73 ans. Il avoit épouſé le 22 Janvier 1720, *Claude du Port*, fille d'*Hiacinthe-Jérôme du Port*, & de Dame *Eliſabeth le Moine*, dont: — 1. ANTOINE-PIERRE, qui ſuit; — 2. LÉONOR-PIERRE, Chevalier, Lieutenant de Carabiniers, puis Capitaine dans le Régiment de *Bourbon-Buſſet*, qui a épouſé le 8 Novembre 1763, *Marie-Louiſe-Geneviéve de Bonnaire*, fille de *Pierre-Charles de Bonnaire*, Chevalier, Seigneur des Forges, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de Dame *Charlotte-Françoiſe Nau*; — 3. & CLAUDE-MADELENE, femme, par contrat du 23 Avril 1743, de *Jacques Anfrie*, Marquis de Chaulieu & de Quitry, dont poſtérité. *Voyez* ANFRIE.

VI. ANTOINE-PIERRE COURTIN, Chevalier, Seigneur d'Uſſy, appellé *le Comte d'Uſſy*, Officier dans les Carabiniers, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Bourbon-Buſſet*, & Gouverneur & Grand-Bailli de Meaux, a épouſé 1°. en 1747, *Adélaïde-Louiſe de Briſay-de-Dénonville*, morte le 27 Mai 1766; & 2°. en 1767, *Catherine de Béritault-de-Salbeuf*, fille de *Pierre-Anne de Béritault*, Chevalier, Seigneur de Salbeuf, & de Dame *Louiſe-Catherine Fricot*. Il a eu du premier lit, quatre enfans morts en bas âge avant leur mere; & du ſecond ſont nés deux autres enfans, dont l'un eſt mort au commencement de 1770.

TROISIEME BRANCHE.

III. ISAAC COURTIN, Ecuyer, fils aîné de GERMAIN, II. du nom, &

de *Catherine de Laſſemas*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur du Sauſſoy, de Laſſemas, *&c.* & Ecuyer ordinaire du Roi en ſa Petite-Ecurie, & de Madame la Dauphine. Il vivoit encore en 1722, & avoit épouſé *Catherine Keiſer*, Femme-de-chambre de Madame la Dauphine, & fille de *N... Keiſer*, de la ville de Gand, dont : — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur du Sauſſoy, de Laſſemas, *&c.* né le 3 Juin 1682, qui fut Ecuyer ordinaire du Roi en ſa Petite-Ecurie après ſon pere, & Lieutenant-Colonel au Régiment du Maine. Il eſt mort le 8 Août 1754, ſans enfans de *N... Péan-de-Rouvroy*, ſa femme ; — 2. ELÉONOR, qui ſuit ; — 3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur du Sauſſoy, & Major de Cavalerie, marié à *N... Dumonard*, dont un fils & deux filles ; — 4 & 5. deux filles Religieuſes à Jouare en Brie ; — 6. & N... mariée 1°. ſans enfans, à *N...* Comte *d'Aurel*, en Auvergne ; & 2°. à *N... Boyer-de-la-Faille*, à Riverolle, près Montbriſon.

IV. ELÉONOR COURTIN, Chevalier, Seigneur de Caumont, a épouſé le 15 Octobre 1734, *Antoinette-Victoire Féra de Saint-Phalle*, dont : — 1. ELÉONOR-CHARLES, Comte de Laſſemas, né le 2 Juillet 1736, Mouſquetaire du Roi, qui a épouſé le 27 Novembre 1762, *Madelene Jordy-de-Cabanac*, veuve de *N.... de la Tour*, Chef d'une Brigade de Carabiniers, & fille de *N... Jordy-de-Cabanac*, & de *N... Brûlart ;* — 2. & VICTOIRE-BLANDINE, née le 16 Août 1739, & mariée à MARGUERITE-FRANÇOIS COURTIN, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, appellé *M. Courtin de Saint-Vincent.*

QUATRIEME BRANCHE.

III. CHARLES COURTIN, Chevalier, Seigneur de Pereuſe, ſecond fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Catherine de Laſſemas*, ſa ſeconde femme, fut premier Capitaine au Régiment de Normandie le 14 Juin 1664, & Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Meaux le premier Juin 1693, & mourut le 10 Janvier 1714. Il avoit épouſé le 23 Octobre 1678, *Françoiſe Hector de Marle*, morte le 15 Juin 1707, mere de : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Freſchines, Page de la Chambre du Roi en 1691, puis Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, dont il mourut Lieutenant, ſans enfans de *Charlotte de Charmolue*, ſa femme ; — 2. FRANÇOISE, mariée en Juin 1707, à *Louis-Proſper Bauyn-de-Cormery*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & morte le 21 Décembre 1739, mere de *Charles-Proſper Bauyn*, Chevalier, Seigneur de Pereuſe, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; — 3. & N... Religieuſe à Jouare.

CINQUIEME BRANCHE.

III. LÉONOR COURTIN, Chevalier, Seigneur de Molien & de la Barre, troiſieme fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Catherine de Laſſemas*, ſa ſeconde femme, fut Lieutenant en 1672, puis le 18 Décembre 1674, Capitaine au Régiment de Normandie, & Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Préſidial de Meaux le 28 Avril 1692. Il épouſa 1°. *Françoiſe Chevalier*, & 2°. *N... Guillard*, fille de *Claude Guillard*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *N... Gobelin.* Elle étoit alors veuve en premieres nôces de *Mathieu-François du Buiſſon-d'Auſſonne*, Premier Préſident de la

Digitized by Google

Cour des Aides de Montauban; & mourut ſans enfans d'aucun de ſes trois maris, dont le dernier fut *N... de Védeau-de-Grandmont.* Du premier mariage de LÉONOR COURTIN, naquirent: — 1. LÉONOR, Chevalier d'honneur au Bailliage de Meaux, mort le 10 Février 1757, ſans enfans de *Françoiſe-Charlotte de Fontaine-Solare*, morte le 17 Décembre 1750, & qu'il avoit épouſée le 20 Février 1732, fille de *Philippe*, Ecuyer de la Ducheſſe du Maine, & de Dame *Charlotte-Madelene de Gaya;* — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Barre & de Freſchines, Lieutenant des Maréchauſſées de France, mort le 20 Septembre 1748, ſans enfans; — 3. & FRANÇOISE-LOUISE, femme de *N... Hazon*, Ecuyer, fils de *Michel Louis Hazon*, Préſident en la Cour des Monnoies, dont des enfans. Les armes: *d'azur, à 3 croiſſans montans d'or, poſés 2 & 1.* Supports: 2 *lions d'or, armés & lampaſſés;* & cimier, *un lion naiſſant de profil, armé & lampaſſé, tenant la patte dextre levée, & celle ſéneſtre appuyée ſur le ſommet du caſque.*

COURTIN: autre Famille originaire de Picardie, dont étoit RENÉ COURTIN, Seigneur de Villiers, Maître des Requêtes, & Ambaſſadeur de France à Veniſe en 1619, qui épouſa *Françoiſe Bitaud.* CHARLES COURTIN, ſon ſecond fils, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Reine, Maréchal-de-camp & Gouverneur de Graveline, obtint que la Seigneurie de *Villiers-ſur-Marne* fût érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mai 1693. Les armes: *d'azur, à 3 croiſſans d'or.*

Il y a une quatrieme Famille de ce nom, ſur laquelle on peut conſulter la Table des noms & armes.

* COURTIVRON. Les Terres *de Courtivron* & *de Tarſul* ſont ſituées en Bourgogne, au Bailliage de Dijon; & HENRI IV. étant dans ſon camp devant Dijon, accorda le 11 Juillet 1595, à *Claude le Compaſſeur de Créquy-Montfort*, un brevet pour l'érection de ces Terres en *Baronnie*, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus à la priſe & réduction des villes & châteaux de Troyes, de Sens & d'Auxonne; & en 1698, les mêmes Terres de *Courtivron* & de *Tarſul* furent érigées en *Marquiſat* pour ceux du nom & armes de *le Compaſſeur.* Voyez COMPASSEUR (LE).

COURTOIS (LE): Cette Famille eſt originaire de Troyes. La Généalogie de ceux qui portent ce nom eſt compriſe dans le *Nobiliaire de Champagne*, ſuivant la production faite le 11 Février 1668, pardevant M. *de Caumartin*, Intendant de ladite Province, & Commiſſaire député par le Roi pour la recherche de la Nobleſſe. Elle a pour auteur SIMON LE COURTOIS, dont la poſtérité eſt actuellement partagée en deux branches.

L'aînée a pour Chef PIERRE LE COURTOIS, Chevalier, Baron de Saint-Cyr & les Vaulx-Germains, Seigneur de Bucey, Fondvaunes & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement. Les armes: *d'azur, à 3 mûres d'or, 2 en chef & 1 en pointe*, telles qu'elles ſont inſcrites dans l'*Armorial général de France*, conformément à l'Edit du Roi du mois de Novembre 1696, & ſuivant le certificat de M. d'*Hozier* du 22 Août 1698.

* COURTOMER: Terre & Seigneurie en Normandie, qui eſt une ancienne Baronnie qu'*Eléonore de Beauvoiſin* porta en mariage en 1563, à *Artus de Saint-Simon* ou *Saint-Cimon*, Seigneur de Sainte-Mere-Egliſe,

dont le fils *Jean-Antoine* eut un des Régimens François entretenus au ſervice de Hollande, & épouſa en 1595, *Marie de Clermont-Gallerande*. C'eſt en ſa faveur que *Courtomer* fut érigé en *Marquiſat* par Lettres de Février 1620, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen les 2 Avril 1621, & 17 Février 1623.

Ce titre fut renouvellé par Lettres de Mars 1653, regiſtrées le 7 Mai ſuivant, en faveur de ſa petite-fille *Marie de Saint-Simon*, fille unique de *Cirus*, Marquis *de Courtomer*, mariée à *René de Cordouan*, Marquis de Langey, duquel ayant été ſéparée pour cauſe d'impuiſſance, elle ſe remaria à *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, dont naquit *Jeanne de Caumont*, Marquiſe de Courtomer. *Voyez* SAINT-SIMON-COURTOMER.

COURTOUX : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 157.* SIMON-LOUIS DE COURTOUX, Ecuyer, Seigneur de Noyan, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Motte, a eu de *Marie-Charlotte Mérault*, qu'il avoit épouſée le 14 Avril 1709, entr'autres enfans : — 1. NICOLAS-JOSEPH DE COURTOUX, né le 26 Octobre 1714, Page de feu la Reine en 1730; — 2. MARIE-ANNE, née le 21 Juin 1712, reçue à Saint-Cyr le 5 Juillet 1722; — 3. & CATHERINE-THÉRESE, née le 25 Novembre 1715, auſſi reçue à Saint-Cyr le premier Mai 1727. Les armes : *d'argent, à une faſce d'or, bordée d'une bordure de ſable dentelée, & accompagnée de 3 roſes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

COURVILLE : Famille noble de Provence, de laquelle étoit FRANÇOIS-ARMAND DE COURVILLE, Colonel du Régiment d'Infanterie du Maine, & Brigadier des Armées du Roi, homme auſſi diſtingué par la régularité de ſes mœurs, que par ſa bravoure. Il fut bleſſé devant le château d'Ara en Caſtille, & il en mourut en Mai 1707, âgé de 46 ans. Sa vie a été écrite par le Marquis *de la Riviere*, & a paru en 1719. C'eſt ce que nous ſçavons ſur ce nom.

* COURVILLE, au pays Chartrain : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* en faveur du Duc *de Sully*, par Lettres du mois de Décembre 1656, enregiſtrées au Parlement le 14 Février 1659, & en la Chambre des Comptes le 20 Mai 1661. Voyez les *Tabl. généal. Part. IV. p. 133.*

* — COURVOL, petite Ville ſituée près de Clameci, au diocèſe d'Auxerre, l'une des 32 Châtellenies de l'Auxerrois, connue dès le commencement du Ve. ſiécle, & nommée *Corvallis*, *Corvallum*, *Corvalium*, *Curvallis*, &c. Elle a donné ſon nom à une des anciennes Familles du Nivernois, diſtinguée par ſes alliances & ſes ſervices militaires. La Généalogie de *Courvol*, dreſſée ſur les titres originaux, a été imprimée *in*-4°. en 1750, & réimprimée avec beaucoup d'augmentations en 1753. On en a donné l'extrait dans la nouvelle édition de *Moréri*, lequel extrait eſt encore imprimé *in*-8°. & contient dix pages. On y lit qu'HUGUES DE COURVOL, qui vivoit vers la fin du XIe ſiécle, peut être regardé comme le Chef de cette Famille ; mais la filiation ne commence qu'à GAUCHER DE COURVOL qui ſuit.

GAUCHER DE COURVOL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Courvol-Dam-Bernard, (Terre ſituée à quatre lieues de l'autre *Courvol*), qui

qui vivoit en 1301, & dont *la Thaumaſſiere* fait mention dans ſon *Hiſtoire de Berri.*

HÉRARD DE COURVOL, Ecuyer, quatrieme fils de GAUCHER, III. du nom, Seigneur du Tremblay, *&c.* & de *Jeanne Bidaud de Pouſſery*, mort avant l'an 1515, eſt auteur de toutes les branches ſubſiſtantes, qui ſont celles des Seigneurs du Tremblay, des Seigneurs de Lucery & des Aubus, des Seigneurs de Baſole & de Montas, & des Seigneurs de Champeaux.

La branche des Seigneurs du Tremblay, qui commence au Ve degré, & a pour auteur, comme on l'a dit, HÉRARD DE COURVOL, ſubſiſte dans LOUIS-FRANÇOIS & GERMAIN-GABRIEL DE COURVOL, freres, & fils de LAZARE DE COURVOL, Ecuyer, Seigneur de Lucy, *&c.* mort en l'année 1735.

LOUIS-FRANÇOIS DE COURVOL, Ecuyer, Seigneur de Lucy, *&c.* né le 29 Septembre 1698, Capitaine au Régiment d'Agénois le 27 Octobre 1723, a épouſé le 19 Janvier 1745, *Marie-Anne de la Tournelle*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, né en 1752; — 2. MARIE-ANNE, née le 2 Mars 1747, reçue à Saint-Cyr; — 3. autre MARIE-ANNE, née le 22 Juin 1748; — 4. LOUISE-MONIQUE, née le 17 Août 1749; — 5. & N... DE COURVOL, née le 22 Août 1750.

GERMAIN-GABRIEL DE COURVOL, Ecuyer, Seigneur de Montas, frere du précédent, né le 19 Août 1704, Brigadier des Gardes-du-Corps dans la Compagnie Ecoſſoiſe, Chevalier de Saint-Louis le 7 Avril 1749, Capitaine de Cavalerie par brevet du 30 Mars 1750, a épouſé le 3 Octobre 1740, *Monique Carpentier*, de laquelle il a eu: — 1. CLAUDE-PIERRE, né le 18 Octobre 1747; — 2. AUGUSTIN, né le 12 Novembre 1748; — 3. JOSEPH, né le 6 Mars 1750; — 4. & FRANÇOISE-MONIQUE, née le 3 Mars 1742, reçue à Saint-Cyr en 1752.

La Branche des Seigneurs de Lucery & des Aubus, a pour auteur ALEXANDRE DE COURVOL, Chevalier, Seigneur de Lucery, des Aubus, *&c.* troiſieme fils de JEAN, Chevalier, Seigneur de Grand-Vaux, & de *Bénigne de Chaſſi*, maintenu dans ſa nobleſſe les 27 Mars & 8 Juillet 1667, mort le 25 Juillet 1671, & marié le 25 Juin 1655, à *Marguerite de Grandrie.* FRANÇOIS-RACO DE COURVOL, ſon petit-fils, Chevalier, Seigneur de Croiſy, Herry, *&c.* né le 4 Août 1702, Chevalier de Saint-Lazare le 8 Janvier 1725, nommé le 28 Mai 1734 à la Commanderie de Souville, n'a point d'enfans de *Jacqueline le Normand-d'Herry*, mariée le 24 Juillet 1726, veuve de *Pierre de Menou*, Capitaine au Régiment de la Sarre, Chevalier de Saint-Louis.

La Branche des Seigneurs de Baſole & de Montas commence à FRANÇOIS DE COURVOL, Chevalier, Seigneur de Baſole & de Montas, troiſieme fils de PHILIBERT, II. du nom, & de *Louiſe de Bongars*, Capitaine au Régiment de Langeron, & marié le 26 Juillet 1732, à *Anne Chevalier.* Sa poſtérité ſubſiſte dans ſon arriere-petit-fils, qui ſuit.

JEAN-CLAUDE DE COURVOL, Ecuyer, né le 28 Septembre 1713, Capitaine au Régiment de Nice le 11 Juillet 1745, Chevalier de Saint-

Louis le 3 Août 1747, bleſſé à l'attaque des lignes de Viſſembourg en 1744, reçu le 5 Août 1747 par le Roi à la Commanderie de Vieux-Jonc, ſe maria le 15 Février 1751, à *Marie-Anne-Conſtance de Mullot*, dont: JACQUES LAZARE, né le 17 Décembre 1751.

La Branche des Seigneurs de Champeaux a pour tige GILBERT DE COURVOL, Ecuyer, Seigneur de Champeaux, ſecond fils de LÉONARD, & de *Claude de Quentin*, né en 1676, marié le 14 Avril 1714, à *Hélene de Compaing*. Il eſt mort le 14 Avril 1741, & a eu de ſon mariage: — 1. JEAN-BATISTE, né le premier Juin 1717; — 2. & MARIE-FRANÇOISE, née le 5 Novembre 1719, Religieuſe Hoſpitaliere à Nevers. Les armes: *de gueules, à la croix ancrée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent*. Supports, *deux licornes*; & cimier, *une licorne iſſante*.

COUSAN, ancienne Maiſon du Forez, qui a donné un Echanſon & Grand-Chambellan de France en 1385 & 1401 dans GUI, Seigneur de Couſan, qui tiroit ſon origine de DALMAS, I. du nom, Seigneur de Couſan en Forez. *Voyez* DAMAS.

* COUSANCE: Terre & Seigneurie au Duché de Bar, qui a été long-tems poſſédée par la Maiſon de *Florainville*. Elle fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Duc LÉOPOLD, le 21 Janvier 1713, puis en *Comté*, avec union des Terres *de Savonnieres* en Perthois, & *de Norroy-le-Sec*, par autres Lettres du premier Mars 1715, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 2 Mai ſuivant, en faveur de PIERRE-JOSEPH DE VYARD, Baron de l'Empire, Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, & Général de bataille de ſes troupes & des enfans de feu ſon frere JEAN-NICOLAS DE VYARD, Seigneur d'Attigneville, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. Par les dernieres Lettres d'érection, il eſt dit que ce Comté appartiendra à l'aîné de ces enfans; c'eſt lui qui le poſſede aujourd'hui. Il n'étoit point encore marié en 1757.

* COUSSEY, dans le Duché de Lorraine, diocèſe de Toul: Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres du 17 Août 1736, en faveur de *Simon-Melchior Labbé*, Doyen du Conſeil d'Etat du Duc de Lorraine, mort en 1755, âgé de 90 ans. *Voyez* LABBÉ.

* COUSSY. La Baronnie de Couſſy, avec les Seigneuries de Mont-Cornet, d'Epinon, d'Origni & de Vinage de Laon, fut érigée en *Pairie* en faveur de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, au mois de Mai 1404. HENRI III, au mois de Février 1576, donna la jouiſſance de la Terre de COUSSY à DIANE, légitimée de France, ſa ſœur naturelle. LOUIS XIV, le 24 Avril 1672, donna entr'autres Terres le Marquiſat de COUSSY à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, ſon fils unique, pour le *parfourniſſement* de 200 mille livres de rente qui lui avoient été promiſes par Lettres du mois de Mars 1661.

— COUTANCE: Famille originaire de Normandie, & aujourd'hui établie dans le Vendômois.

Il y a eu dans l'onzieme ou douzieme ſiécle, un GAUTIER DE COUTANCE, Archevêque de Rouen. JEAN, ſon neveu, fut Doyen du Chaptre de cette Métropole; & la ville d'Orléans en compte un de ce nom parmi ſes Evêques.

Digitized by Google

I. HARDOUIN DE COUTANCE, I. du nom, Ecuyer, épouſa par contrat paſſé le 9 Février 1250, *Marguerite de Negron*, dont

II. HARDOUIN DE COUTANCE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prudane, qui s'allia à *Guionne de Maillé*, laquelle lui apporta en dot la Terre de la Fredonniere qu'elle avoit eue en ſon partage. De ce mariage naquit

III. HARDOUIN DE COUTANCE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prudane, la Fredonniere, *&c.* qui épouſa *Marie de Baillon*, Dame de la Richardiere & de Maugaſteau. Les Terres ſeigneuriales de Baillon & de Maugaſteau ſont encore dans la branche aînée de la Famille de Coutance. De ce mariage naquirent entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & MACÉ, lequel eut en partage la Terre de la Fredonniere, & épouſa *Girarde le Voyer*, iſſue de la Famille d'*Argenſon*. Il fit la branche des Seigneurs de la Fredonniere, éteinte dans LOUIS-ÉLIE DE COUTANCE, Chevalier, Seigneur de la Fredonniere, ancien Capitaine de Cavalerie, marié au mois d'Avril 1720, avec *N.... de Boultz*, d'une noble Famille du Vermandois, mort ſans poſtérité au mois d'Octobre 1736. Il lui reſtoit deux ſœurs, l'une morte peu après ſans alliance, & l'autre mariée à *N.... Deſchelles*, dont une fille mariée avec *N... le Pellerin de Gauville*, ancien Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qui a des enfans.

IV. JEAN DE COUTANCE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Baillon, Negron & autres lieux, ſe maria à *Jeanne de Nepveu de Luré*, d'une Famille de Normandie éteinte, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — & pluſieurs autres enfans.

V. CLAUDE DE COUTANCE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Baillon, Negron, *&c.* épouſa *Catherine de Beaufils*, d'une Famille noble du Vendômois. De cette alliance vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, auteur des Seigneurs *de Varenne*, *Villeprouvert* & *des Trois-Buiſſons*, rapportés ci-après ; — 3. & MATHIEU, Prêtre, Recteur-Curé de Baillon, & Protonotaire Apoſtolique.

VI. GUILLAUME DE COUTANCE, I. du nom, fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES IX. le 8 Mars 1569, Seigneur de Baillon, la Selle, la Richardiere, la Renaudiere, *&c.* obtint en 1541 du ſieur *de Combefoſſe*, élu au Maine Commiſſaire du Roi pour la repréſentation des titres de nobleſſe, un acte ſigné *Bouringault*, comme il avoit exhibé les ſiens. Il fut exempté de la contribution & ſervice du Ban & Arriere-Ban des Nobles, attendu ſon indiſpoſition, laquelle fut prouvée par enquête faite le 17 Septembre 1557, par *François le Coutellier*, Ecuyer, Seigneur d'Ozé, Lieutenant-Général de Touraine, & Commiſſaire en cette partie. Il en fut encore affranchi en 1562, ſuivant un acte en parchemin du 22 Mai audit an, qui contient un extrait du Regiſtre des Nobles exempts dudit Ban, ſigné *Martin*. HENRI III, frere & ſucceſſeur de CHARLES IX, accorda le 5 Août 1577, audit Seigneur de Baillon des Lettres portant affranchiſſement & exemption de ſervices, comparution & contribution au Ban & Arriere-Ban. Il laiſſa de *Renée d'Aſay*, d'une ancienne Famille de Touraine, qu'il

avoit épouſée par contrat du 8 Septembre 1537, veuve de *N... de Mareſcot*, Ecuyer: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Negron, qui ſe maria avec *N... de Pinard*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur des Roches, de Marcon, & de *Françoiſe de Monſplain*. Il en eut: RENÉE DE COUTANCE, Dame des Terres des Roches & de Negron, mariée à *Jean Salmon*, III. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Chatellier, par contrat paſſé le 26 Juin 1593, devant *Julien Belluteau*, Notaire de la Châtelle ie de Vibraye, réſidant à Puiſaye; — 3. un autre RENÉ, Seigneur de la Richardiere; — 4. CHARLOTTE, mariée à *Pierre de Courtarvel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain; — 5. & FRANÇOISE DE COUTANCE, alliée à *N.... de Châteauroux*, cadet de la Maiſon de ce nom.

VII. RENÉ DE COUTANCE, I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Baillon, *&c.* épouſa par contrat du 29 Mai 1570, paſſé devant *Boucher*, Notaire en la Cour de Bréche, *Bénigne des Croix*, Dame de Saint-Antoine-du-Rocher, veuve de *François de Bueil*, Chevalier, Seigneur de Bauge, fille de *N... des Croix*, Ecuyer, & de *N... de la Trémoille*. Il eut de ſon mariage: — 1. HARDOUIN, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Saint-Antoine-du-Rocher, Homme d'armes de la Compagnie du Roi, auteur d'une branche établie en Touraine, éteinte de nos jours; — 3. VALENTIN, Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes; — 4. & LOUIS, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit le *Chevalier de Baillon*, qui rendit ſon nom fameux par ſes exploits. Il ſe ſignala à la priſe de *Mahomet*, ſur les côtes d'Afrique, où il fut tué en 1622, commandant un vaiſſeau nommé *le Dragon volant*, de concert avec le Chevalier *de Lancis*, Florentin.

VIII. HARDOUIN DE COUTANCE, IV. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1604, Seigneur de Baillon, la Selle, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & ſon Lieutenant ès ville & château de Nantes, avec penſion de 2000 livres, fut enſuite Lieutenant des Compagnies des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Duc *de Montbazon*. Il épouſa par contrat du 6 Juin 1620, paſſé devant *Cocuau*, Notaire Royal à Tours, *Marie du Bois*, d'une Famille noble de Touraine, éteinte, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fontaine, & de *Marie Prudhomme*, dont ſortirent: — 1. JOSEPH-ELISÉE, qui ſuit; — 2. N... DE COUTANCE, auteur d'une branche établie en Bretagne, qui ſubſiſte au pays Nantois, dont eſt Chef N... DE COUTANCE, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. & ANNE, mariée avec *Louis de Savary*, Chevalier, Seigneur de Lencôme, d'où ſont iſſus les Marquis de ce nom, en Berri.

IX. JOSEPH-ELISÉE DE COUTANCE, Chevalier, Seigneur de Baillon, Valenne, Berfay, la Selle & autres lieux, fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *Voiſin de la Noiraye*, Commiſſaire départi en la Généralité de Tours, lors de la recherche de nobleſſe en 1666, par Jugement du 15 Mai 1667. Il s'allia par contrat paſſé le 29 Juillet 1652, devant *Jouye*, Notaire Royal à Tours, *Hélene Foulon*, fille de *Louis*, Seigneur de Cleſme, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siége Préſidial de Tours, & de *Charlotte de Lure*. Il

Digitized by Google

mourut jeune, & laiſſa : — 1. JOSEPH, mort à Baillon depuis quelques années plus qu'octogénaire, & ſans alliance ; — 2. FRANÇOIS-HARDOUIN, mort auſſi ſans alliance ; — 3. HARDOUIN, qui ſuit ; — 4. & MARIE, femme de *N... de Courtarvel-de-Saint-Remi*, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verdes & autres lieux, ancien Lieutenant & Aide-Major des Gardes-Françoiſes, dont poſtérité.

X. HARDOUIN DE COUTANCE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Baillon, Valenne, la Cantiniere, *&c.* ancien Capitaine d'Infanterie, dit M. *de Valenne*, vit encore fort âgé.

Branche des Seigneurs DE VARENNE, VILLEPROUVERT, & DES TROIS-BUISSONS.

VI. CLAUDE DE COUTANCE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Varenne, ſecond fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Catherine de Beaufils*, rendit foi & hommage au Châtel de Montdoubleau, pour le Fief & Seigneurie de Varenne le 10 Avril 1532. Il fut marié 1°. à *Jacquette de Rennier* ; & 2°. par contrat paſſé le 21 Janvier 1549, à *Renée le Gantier*, fille de *Jean*, Seigneur de la Vallée-Châtillon, & d'*Aliſon Renau*. Il eut du premier lit : — LOUISE DE COUTANCE, mariée avec *Pierre du Mouſchet*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin ; & du ſecond lit naquit — FRANÇOIS, qui ſuit.

VII. FRANÇOIS DE COUTANCE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Varenne, épouſa *Madelene Belot*, & en eut : — 1. CLAUDE, Seigneur de Varenne & de Villeprouvert, dont le fils N... DE COUTANCE, continua la branche des Seigneurs de Villeprouvert, qui a fini dans la perſonne de LOUISE DE COUTANCE, mariée à *N... de la Barre*, Chevalier, Seigneur de la Gueritaude, iſſu d'une Famille noble de Touraine, & tres-illuſtre par un grand nombre de Chevaliers de Malte qu'elle a donnés dans preſque toutes les générations ; — 2. & FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS DE COUTANCE, II. du nom, Seigneur des Trois-Buiſſons, batiſé le 25 Avril 1584, dans la Paroiſſe de Cormenon-ſous-Montdoubleau, alors diocèſe de Chartres, & maintenant de Blois, partagea par acte du 29 Janvier 1610, avec CLAUDE, ſon frere. Il ſe maria par contrat du 19 Juillet 1621, à *Marguerite de Guibert*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Gapailliere, & de *Madelene le Gentilhomme*. De cette alliance vint

IX. JACQUES DE COUTANCE, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Trois-Buiſſons, batiſé le 13 Mars 1622, dans la Paroiſſe de Lunay, qui épouſa par contrat paſſé le 24 Mai 1655, devant *Renault le Sueur*, Notaire Royal à Illiers, *Eliſabeth du Doigt*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Poriere, & de *Charlotte de Douceron*. Il mourut peu de tems après, & laiſſa en minorité,

X. JACQUES DE COUTANCE, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Trois-Buiſſons, la Poriere, *&c.* batiſé le 9 Juin 1656, qui fut élevé ſous la tutelle de ſa mere, laquelle dans la recherche de la Nobleſſe de ſon époux, en 1666, y fut maintenue par Jugement rendu le 6 Mai 1669, par M. *Voiſin*

de la Noiraye. Il ſervit en divers corps, & pluſieurs fois au Ban & Arriere-Ban du Vendômois. Il a été marié 1°. par contrat paſſé le 16 Septembre 1676, devant *Chaſſelou*, Notaire Royal à Montdoubleau, avec *Françoiſe de Vallée*, fille d'*Éliſée*, Ecuyer, Seigneur du Fiefcorbin, d'une Famille originaire de Normandie près Alençon, & de *Françoiſe du Buiſſon*, d'une bonne Nobleſſe du Perche; & 2°. par contrat paſſé le 3 Novembre 1702, à *Marguerite Chevrier*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite le Comte*. Il a été auſſi maintenu dans ſa nobleſſe, lors d'une nouvelle recherche en 1714, par Ordonnance de M. *Chauvelin*, Intendant de Tours, rendue le 30 Octobre 1755, & eſt mort le 16 Septembre 1747, âgé de 91 ans. Les enfans du premier lit ſont : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, mariée à *Louis-Joſeph le Lievre*, Chevalier, Seigneur de la Vente, dont *N.... de Jouffray*, ſeule héritiere de la Famille de *le Lievre*; — 3. MARIE-ANNE, Religieuſe Urſuline à Vendôme; — 4. LOUISE, encore vivante & non mariée; & du ſecond lit ſont iſſus : — 5. GUILLAUME, qui a ſervi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Foix, s'eſt trouvé à la bataille de Guaſtalla en 1734, a ſervi enſuite ſur mer, & eſt mort non marié à Kinſal, étant fait priſonnier de guerre par les Anglois; — 6. FRANÇOIS, Prêtre, Curé de Vallieres-les-Grandes, & Doyen Rural de Pontlevay, dioceſe de Blois; — 7. HARDOUIN, qui a ſervi avec diſtinction dans pluſieurs Corps, & eſt mort ſans avoir été marié; — 8. & MARGUERITE DE COUTANCE, veuve de *Nicolas-Henri de la Buccaille*, Chevalier, Seigneur de la Prairie, ancien Gendarme de la Garde du Roi, dont elle n'a point eu d'enfans.

XI. JACQUES DE COUTANCE, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Fiefcorbin, a épouſé au mois de Janvier 1715, *Angélique Marin*, d'une Famille originaire d'Auxonne, en Bourgogne, dont : — 1. LOUIS, mort garçon en 1739; — 2. & LOUISE-FRANÇOISE DE COUTANCE, mariée à *N.... de Bouille*, Chevalier, Seigneur du Fiefcorbin, d'une Famille du Maine. Les armes : *d'azur, à 2 faſces d'argent bordées de ſable, accompagnées de 3 beſans d'or, 2 en chef & 1 en pointe*. Mémoire envoyé en 1757.

COUTAUD-DE-COULANGES : Famille dont étoit JEAN DE COUTAUD, Baron de Coulanges, qui s'allia avec *Marguerite de Polaſtron*, de laquelle il a laiſſé — JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-GABRIEL-LOUIS DE COUTAUD, Marquis de Coulanges, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon-Buſſet, qui a épouſé le 7 Janvier 1755, *Marie-Louiſe-Joſephe de Calonne-de-Courtebonne*, fille de feu *Louis-Jacques de Calonne*, Marquis de Courtebonne, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, Lieutenant de Roi de la province d'Artois, & d'*Iſabelle-Claire-Joſephe Guillain de la Tour-Saint-Quentin*. C'eſt ce que nous pouvons dire ſur ce nom, n'ayant point reçu de Mémoire.

— COUTEL, en Auvergne : JEAN COUTEL, Seigneur d'Ardanne, né à Saint-Flour en Auvergne, Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Septembre 1533, Maître des Requêtes en Juillet 1540, Préſident au Grand-Conſeil le 11 Juin 1544, mourut en Mars 1557. Il fut commis pour l'inſtruction du procès criminel fait à *Philippe Chabot*, Amiral de France. Il avoit épouſé 1°. le 22 Juin 1525, *Lucrèce Bruger*, fille d'*Antoine Bruger*, & de *Lombarde*

Digitized by Google

Baullet; & 2°. par contrat passé à Montferrand en Auvergne le 4 Juin 1532, *Madelene d'Albiac*, fille de *Michel d'Albiac*, Seigneur de la Combaude, & d'*Eve Drollon*. Du premier lit il eut : — 1. LOMBARDE, mariée à *Jean Texier*, Conseiller au Parlement de Paris, & Président aux Enquêtes; & du second lit : — 2. ANTOINE, qui suit.

ANTOINE COUTEL, Seigneur d'Ardanne, &c. Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1587, avoit épousé le 1er Septembre 1562, *Marguerite du May*, fille de *Jean du May*, Seigneur de Lée & de Préforgeux, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Jeanne Beinon*, dont : — 1. JACQUES, Conseiller au Parlement de Paris, le premier Mars 1595, marié à *Charlotte Burat*, dont trois filles; CHARLOTTE, femme le 5 Mars 1640, d'*Adrien du Bosc*, & veuve le 19 Juillet 1680; LOUISE, femme de *Charles le Testu*, Chevalier du Gué à Paris; & ISABELLE; — 2. CHARLES, mort jeune; — 3. ANTOINE, qui suit; — 4. CHARLOTTE, femme d'*Eustache de Monthireau*, Ecuyer; — 5. ISABELLE, mariée à *Hugues de Montbezon*; — 6. ANGÉLIQUE, alliée 1°. à *David d'Allonville*, Seigneur de Peruchet, & 2°. à *George de Fesmieres*, Seigneur de Morainville; — 7. ANTOINETTE, morte jeune; — 8. & MARGUERITE, femme d'*Isaac Lamy*, Baron de Loury & d'Acheres.

ANTOINE COUTEL, Seigneur d'Ardanne, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, épousa le 19 Janvier 1620, *Marie Forget*, fille de *Raimond Forget*, Seigneur de Lesbat-lès-Monceaux, & de *Marguerite Forget*, dont : — 1. JACQUES, qui suit; — 2 & 3. deux garçons, le premier Abbé; — 4. MARGUERITE, femme de *Louis Renier*, Baron de Drouet, Capitaine au Régiment des Gardes, grand Châtelain de Montigny-lès-Ganelon.

JACQUES COUTEL, Seigneur de la Motte-d'Argilly, Capitaine au Régiment de Normandie, Maréchal de bataille, mort le 15 Avril 1690, avoit épousé le premier Février 1663, *Marguerite le Fèvre de la Barre*, morte le 24 Mai 1685, fille d'*Antoine le Fèvre*, Prévôt des Marchands. Leurs biens furent partagés entre leurs enfans (par acte passé devant *Monerat*, Notaire à Paris, le 17 Juin 1691) qui sont : — JACQUES-EUGENE COUTEL, Seigneur d'Argilly & de Begu, dont la postérité subsiste; & JEAN-THÉOGENE, nommé *le Chevalier d'Argilly*, émancipé en 1691, mort en 1714 sans alliance, & inhumé à Saint Severin. Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de 8 pals de gueules.*

* — COUTIER : Famille originaire de Bourgogne, dont étoit FRANÇOIS COUTIER, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dijon, qui obtint que la Seigneurie de *Souhey* en Auxois, fût érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1643, enregistrées le 2 Janvier 1644. Elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1679, en faveur de CLAUDE COUTIER, son fils. Ce Marquisat a passé à sa sœur, MARIE-ANNE COUTIER, mariée à *Antoine-Louis Damas*, Comte de Crux. Leurs enfans le possedent actuellement.

* COUTURELLE en Artois, diocèse d'Arras : Terre & ancienne Baronnie, avec haute, moyenne & basse Justice, relevante du Roi, à cause

de ſon château d'Aveſne-le-Comte, en faveur de la Famille de *Boudart*. Nous ignorons la date de l'érection de cette Terre en *Marquiſat*, aujourd'hui poſſédée par *Charles-François-Joſeph Boudart*, Chevalier, Marquis de Couturelle, Député vers le Roi pour la Nobleſſe des Etats d'Artois en 1759, & qui a ſuccédé en 1750, à ſon frere aîné *Ignace Boudart*. Voyez BOUDART.

— COUTURIER (LE), à Paris. EUSTACHE-FRANÇOIS LE COUTURIER, Seigneur de Mauregard & du Meſnil, Tréſorier-général des Troupes de la Maiſon du Roi, Conſeiller au Grand-Conſeil le 27 Octobre 1722, Préſident le 18 Septembre 1732, Maître des Requêtes honoraire, enſuite Préſident en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 19 Avril 1738, mourut ſubitement au Palais le 31 Décembre 1743, âgé de 65 ans. Il étoit fils d'EUSTACHE LE COUTURIER, & de *Bonne-Madelene de la Salle*, ſa ſeconde femme. Il avoit épouſé, 1°. en Août 1703, *Marie-Marguerite Boſc*, morte le 25 Décembre 1727, fille de *Silveſtre Boſc*, Secrétaire du Roi, mort le 14 Juin 1737, & de *Jeanne le Brun*, morte le 17 Juin 1723; 2°. *Anne Denis*, morte ſans enfans le 13 Décembre 1733, fille de *Jacques Denis*, Tréſorier-général des Bâtimens & Jardins du Roi, ancien Echevin de Paris, mort en 1729, & de *Geneviéve le Gras*; & 3°. le 7 Octobre 1734, *Eliſabeth-Victoire du Châtelet*, fille aînée d'*Alexandre-Gaſton*, Comte *du Châtelet*, & de *N... le Noir*. Elle s'eſt remariée en Février 1745, à *Jean-Batiſte-Marie de Brion*, Comte de Marolles. Elle a eu de ſon premier mari: — 1. EUSTACHE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & MARIE-JEANNE-LOUISE, née le 14 Décembre 1715, mariée le 4 Novembre 1734, à *Charles-François de Montholon*, Conſeiller au Parlement de Paris. Elle eſt morte le 20 Avril 1742.

EUSTACHE-FRANÇOIS LE COUTURIER, Seigneur de Mauregard & du Meſnil, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1741, Conſeiller aux Requêtes du Palais le 20 Décembre 1743, Préſident en la cinquieme Chambre des Enquêtes, eſt mort de la petite-vérole le 19 Septembre 1747. Les armes: *de gueules, à l'arbre arraché d'or, au croiſſant contourné d'argent du côté dextre, poſé au pied de l'arbre; au chef d'azur fermé par une nuée d'argent iſſante des deux côtés de l'écu; le chef chargé de 2 étoiles d'argent.*

— COUVAINS, autrefois LOHIER. Suivant un Mémoire envoyé par M. l'Abbé *Béziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, cette Famille noble eſt établie dans l'Election de Saint-Lo, Généralité de Caen en baſſe Normandie.

I. JEAN LOHIER, Seigneur de la Giffardiere, s'acquit beaucoup de réputation par ſa bravoure ſous les regnes de CHARLES IX, HENRI III. & HENRI IV. Ces longs & grands ſervices, & ceux de ſes fils PAUL qui ſuit, & JACQUES, qui porterent également les armes, furent récompenſés par HENRI IV, lequel les annoblit eux & leur poſtérité par Lettres ſans finance du 15 Mai 1598, vérifiées le 12 Octobre ſuivant en la Chambre des Comptes de Paris.

Digitized by Google

II. PAUL LOHIER, Seigneur de la Giffardiere, fils aîné du précédent, fit l'acquiſition des Terres & Seigneuries de Couvains & de Plaine-Seuvre, des héritiers de *Pierre de Harcourt*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-le-Henri, au commencement du dix-ſeptieme ſiécle. Il préſenta une Requête le premier Février 1623, à la Chambre de Réformation des Eaux & Forêts de Normandie, pour la manutention de ſon bois de Bretelle, ſis à Couvains, & obtint Arrêt l'année ſuivante. Il profeſſoit, ainſi que ſon pere, la Religion Prétendue-Réformée. Il eut de ſa femme qui n'eſt point nommée : — 1. EZÉCHIEL, qui ſuit ; — 2. ARTUR, vivant en 1633 ; — 3. N... enterré le 29 Mai 1619, dans la chapelle du château de Couvains par le Miniſtre *Manvieu* ; — 4. CHRISTINE, mariée en Octobre 1620, à *Adrien Cabazac*, Ecuyer, Seigneur de la Roque ; — 5. & MARIE, alliée le 12 Août 1625, à *Nicolas Sabine*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudiere.

III. EZÉCHIEL LOHIER, puis de COUVAINS, Seigneur & Patron de Couvains, de Plaine-Seuvre & de la Giffardiere, obtint en 1644, des Lettres de mutation de ſon nom en celui de *Couvains* qu'il tranſmit à ſes deſcendans. Il avoit épouſé en 1627, *Françoiſe de Couvert*, ſœur de *Jean-Antoine de Couvert*, Chevalier, Seigneur de Coulons, Gouverneur des ville & château de Bayeux, & fille d'*Antoine*, Baron de Sottevaſt, & d'*Eliſabeth de Saint-Simon-Courtomer*, dont : — 1. ARTUR, qui ſuit ; — 2. CIRUS-ANTOINE, Seigneur de la Danoiſiere, mort ſans alliance en 1701, âgé de 70 ans ; — 3. & ANNE, qui abjura le Calviniſme le 10 Décembre 1680.

IV. ARTUR DE COUVAINS, Seigneur & Patron de Couvains, & de Plaine-Seuvre, prouva ſa nobleſſe conjointement avec ſon frere puîné en 1666, devant M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. Il s'allia avec *Françoiſe Morin*, ſœur puînée de *Suſanne*, femme du Marquis de *Clermont-Gallerande*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Henri Morin*, Chevalier, Seigneur du Loudon & du Tronchet, & de *Suſanne le Conte de Nonant*. Elle deſcendoit par *Guillaume Morin*, Seigneur de Loudon, ſon ſixieme ayeul, de *Marie de Dreux de Beauſſart*, iſſue en ligne directe de *Robert de Dreux*, I. du nom, fils de LOUIS *le Gros*, Roi de France. Cette Dame étant veuve fit le 7 Décembre 1680, dans l'Egliſe de Couvains avec ſes enfans & quelques autres perſonnes, abjuration de la R. P. R. Elle mourut âgée de 80 ans le 30 Octobre 1707, laiſſant pour enfans : — 1. HENRI-ARTUR, qui ſuit ; — 2. JEAN DE COUVAINS, Seigneur de la Giffardiere, marié à *Eſther le Blanc*, qui eut pour enfans : JEAN, Seigneur de Sermenville ; MARC-ANTOINE, né en 1688 ; ESTHER & LÉONORE, née en 1689. La Dame de la Giffardiere & ESTHER, ſa fille, firent leur abjuration à Couvains le 16 Décembre 1680, ainſi qu'*Eſther Varin*, veuve de *Thomas le Blanc*, Bourgeois de Rouen ; — 3. MARIE, femme de *Jean de Groſourdy*, Ecuyer, Sieur de la Longlade ; — 5 & 6. FRANÇOISE & ELISABETH.

V. HENRI-ARTUR DE COUVAINS, Seigneur, Patron & Haut-Juſticier de Couvains & de Plaine-Seuvre, mort en 1723, avoit épouſé, 1°. *Anne-Suſanne de Longaunay*, morte âgée de 40 ans en Avril 1701, fille d'*Adrien*, Seigneur de Bruçourt, & de *Catherine Regnault*, Dame de Grangues ;

2°. *Jeanne le Prevoſt*, fille de *René le Prevoſt*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Jean-des-Baiſants, & de Rouſſeville, décédée au mois de Décembre 1702; & 3°. *Marie-Charlotte Fouques-de-la-Piſette*, morte en 1740. Il a eu du premier lit: — 1. CATHERINE SUSANNE, née en 1694, mariée le 8 Novembre 1716, à *Nicolas-Auguſtin Hellouin*, Chevalier, Seigneur de Courcy & de Creully, qui eut pour fils *Marc-Antoine-Auguſte Hellouin*, Chevalier, Seigneur de Courcy, Capitaine au Régiment du Roi, enſuite Colonel au Régiment de Vivarais, Brigadier & Maréchal-de-camp, & *Auguſte Hellouin*, Seigneur de Creully; & du troiſieme lit: — 2. HENRI-CHARLES, qui ſuit; — 3. JEAN-FRANÇOIS-CLAUDE, né en 1714, mort ſans alliance en 1741; — 4. MARIE-CHARLOTTE, née en 1709, mariée en 1753, à *François-Armand Godard*, Ecuyer, Seigneur du Barq, Garde-du-corps du Roi; — 5. HENRIETTE-SUSANNE-FRANÇOISE, née en 1710; — 6. & ANNE-MADELENE-CHARLOTTE, née en 1711, & mariée à *N.... Goſſelin*, Ecuyer, Seigneur de Garcelles, décédés tous deux depuis pluſieurs années.

VI. HENRI-CHARLES DE COUVAINS, Seigneur, Patron & Haut-Juſticier de Couvains & de Plaine-Seuvre, batiſé à Couvains le 27 Mai 1707, épouſa *Madelene-Charlotte de Roncherolles*, fille de *Nicolas-Charles*, Comte de Planquery, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, & de *Madelene le Cornier de Sainte-Hélene*. De cette alliance ſont ſortis: — 1. LOUIS-CLAUDE-HENRI, né le 29 Mars 1731, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment du Roi; — 2. N... Prêtre, dit l'*Abbé de Couvains*; — 3. MARIE-CHARLOTTE, née en 1729, & femme de *Gabriel-Alexandre-Louis le Tellier*, Seigneur & Patron d'Abbeville; — 4. MARIE-MADELENE-HENRIETTE-FRANÇOISE, née en 1732, mariée, par diſpenſe, à ſon couſin *N... de Roncherolles de Planquery*; — 5. & N... Demoiſelle de Couvains. Les armes: *d'argent, au lion de gueules tenant de la patte gauche une branche de laurier de ſinople, accompagné de 3 croiſſans d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

— COUVERT, en Normandie: Famille noble de nom & d'armes, qui a formé pluſieurs branches, dont il ne ſubſiſte plus que celle des Seigneurs de Coulons, & une autre en Angleterre. Elle tire ſon ſurnom de la Paroiſſe de *Couvert*, près Bayeux en baſſe-Normandie. Le principal fief qui en porte le nom, releve du Roi; il étoit poſſédé de tems immémorial par ceux de cette famille, & une portion ayant été donnée à une fille en mariage, elle tomba enſuite dans la main du Roi, & a formé la *fiefferme de Couvert*. Ils ont auſſi donné leur nom à deux autres fiefs, l'un ſitué dans la Vicomté de Bayeux, & l'autre dans celle de Caën, Paroiſſe de May, proche l'Abbaye de Fontenay.

Le premier connu de ce nom eſt GULLAUME DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur & Patron dudit lieu, lequel aumôna le Patronage de l'Egliſe de Couvert, & une portion de la dîme en 1258 aux Prieur & Religieux de l'Hôtel-Dieu de Bayeux, repréſentés aujourd'hui par les Prêtres de Saint-Lazare du Séminaire dudit lieu. *Cartul. du Sémin. de Bayeux.*

GUILLAUME DE COUVERT, Ecuyer, poſſédant un fief noble dans la Vicomté de Bayeux, mouvant du Roi, auquel il devoit 42 den. fut cité

pour comparoître à Tours en armes & chevaux dans la quinzaine d'après Pâques 1272, & il y comparut avec pluſieurs Chevaliers & Gentilshommes de la Vicomté de Bayeux devant *Bertrand de Verneuil*, Maréchal de France. *La Roque, Traité des Arrieres-bans*, & *Hiſt. de la Maiſon de Harcourt.*

JEAN DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur de Couvert, prit à fief du Bailli de Caën, Commiſſaire du Roi, une piéce de terre ſituée à Couvert, & appellée *la Croute Dom Richard*, tant en terres labourables qu'en prés, pour 12 quarterons de froment de rente, meſure de Couvert, & dépendante de la *fiefferme de Couvert*, par acte du vendredi d'après la Saint Pierre-aux-Liens, 1330. *Extr. du Reg. des Domaines du Roi en la Vicomté de Bayeux, fol. 80. recto.* On le croit ayeul ou pere de GUILLAUME & de JEAN DE COUVERT, qui ſuivent.

I. GUILLAUME DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Couvert, épouſa Demoiſelle *Alexis Piquod*, fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur de Ruſſy-Sainte-Honorine, Colleville & Percy. Elle vivoit avec lui en 1392 & 1402, & en étoit veuve en 1411. De ce mariage ſortit SIMON DE COUVERT, Seigneur dudit lieu, & Curé de Gouberville en Côtentin, en 1407 & 1442. Par ſa mort la Seigneurie de Couvert paſſa à JEAN, qui ſuit. *Titres de MM. de Sainte-Honorine-Ruſſy.*

I. JEAN DE COUVERT, Chevalier, frere de GUILLAUME, Seigneur DE COUVERT, comparut à la montre de *Robert*, Sire de *Beaumeſnil*, le premier Janvier 1371, deſtinée pour la Garde de la Baſtille faite à l'Abbaye de Conches. *La Roque en ſon Hiſt. de Harcourt.* En 1381, *Mathieu d'Eſtrehan* céda tous les droits qu'il prétendoit au fief d'*Eſtrehan-le-Perreux*, à JEAN DE COUVERT, Chevalier, qu'il tenoit en *parage* de lui en ſon fief d'Eſtrehan. JEAN DE COUVERT eut pour enfans : — 1. ROGER, qui ſuit; — 2. & JEAN, auteur de la branche de Coulons, rapportée ci-après.

II. ROGER DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de *Couvert* & *d'Eſtrehan-le-Perreux*, s'allia avec *Alix de Vaubadon*, veuve de *Guillaume Baratte*, Ecuyer, parcontrat du premier Mars 1409. Ce Seigneur demeurant à Bayeux, vendit tant en ſon nom, que faiſant fort pour la Dame *Alix*, ſa femme, à *Alain Maillard*, Ecuyer, ſix boiſſeaux de froment & ſix boiſſeaux d'orge de rente. Il fut du nombre des parens aſſemblés en 1419, avec *Jean de Saint-Fromont*, *Raoul d'Argouges*, *Robin de la Haye*, *Guillaume de Louvieres*, &c. pour choiſir les partages à douaire de *Jeanne de Vaſſy*, Baronne de la Quieſſe, veuve de *Henri de Hotot*, Seigneur Châtelain de Beaumont-le-Richard. Ses enfans furent : — 1. RAOUL, Chevalier, Seigneur de Couvert, d'Eſtrehan-le-Perreux, qui rendit aveu de ce dernier fief en 1452, comme on le lui rendit la même année à cauſe de ce fief. Il fit des lods & partages dès 1425, tant pour lui que pour *Jeanne Hamon*, ſon épouſe, veuve de *Jean Daniſy*, Ecuyer, fille de *Guillaume Hamon*, Chevalier, Seigneur de Campigny, Maréchal hérédital de la Ville & Cité de Bayeux; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & ALAIN DE COUVERT.

III. JEAN DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de Couvert, Eſtrehan,

Tancarville, Engranville, le Mouſtier, Buret, eſt cité dans un titre de 1455, & épouſa *Marie du Mont*, dont il eut pour héritieres : — 1. ISABEAU, Dame de Couvert & d'Eſtrehan-le-Perreux, mariée par contrat du 7 Septembre 1464, à *Guillaume de Hericy*, Seigneur de Fierville, Creullet & Cauches, morte en 1511. Elle fut enterrée dans le Chœur de l'Egliſe de Fierville, proche Evrecy, où l'on voit ſon épitaphe & ſon tombeau élevé de trois pieds dans l'épaiſſeur du mur du côté de l'Evangile; — 2. & JEANNE, qui donna déclaration, ſuivant l'Arrêt du Roi, du fief de la Haye à Engranville, auquel eſt attaché le droit de Patronage, de celui du Buret, aſſis à Tournieres & à Bayſnes, & de celui de Vaubadon, avec droit de Patronage en 14.... Elle mourut ſans enfans, & MM. *de Hericy* en hériterent.

Branche des Seigneurs DE SOTTEVAST & DE COULONS.

II. JEAN DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de la Boiſſaye, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Couvert, vivoit en 1390 avec ſa femme *Florie de Fontenay*, fille de *Colin*, Seigneur de Sottevaſt, Hardinvaſt, Baudreville, à la Hague, & de pluſieurs autres Terres. Il partagea par acte paſſé devant les Tabellions de Carentan le 26 Avril 1402, la ſucceſſion de *Jean* & de *Guillaume de Fontenay*, freres de ſa femme, avec *Jean de Chantelon*, Ecuyer, qui avoit épouſé la ſœur de ſa femme. JEAN DE COUVERT, Seigneur de Sottevaſt à cauſe de ſa femme, reçut un aveu le 17 Février 1408. Il eſt compris au nombre de pluſieurs nobles dans le *Regiſtre* IV. des omiſſions ou maintenues que HENRI, Roi d'Angleterre, donna après la conquête de Normandie l'an 1423. C'eſt ce que rapporte *Farin*, dans ſon *Hiſtoire de Rouen*, *Part. I. p. 129*. Il eut de ſon mariage quatre fils qui partagerent la ſucceſſion de leurs pere & mere par acte paſſé devant les Tabellions de Valognes le 28 Septembre 1431, ſçavoir : — 1. JEAN, Seigneur de Sottevaſt. Dans l'aſſiette de la ſomme de cent livres faite ſur les Nobles de la Vicomté de Valognes, pour être payée à *Guillaume de Meuldrac*, Seigneur de Grainville, pour les frais d'un voyage qu'il avoit à faire auprès du Roi au mandement des trois Etats de Normandie, & arrêtée le 28 Décembre 1434, il fut taxé à 15 ſols; & COLIN, ſon frere puîné, à 10 ſols. Il mourut ſans poſtérité : — 2. COLIN ou NICOLAS, qui ſuit; — 3. RICHARD, Prêtre & Curé du Meſnil-Raoul, en 1459; — 4. & JEAN, dit *le Jeune*, Seigneur de Hardinvaſt, qui ſe maria avec *Catherine de Tollevaſt*, ſœur de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Tollevaſt. Il en eut : — LUBIN DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur de Hardinvaſt, employé comme ancien noble dans le *Regiſtre de Raimond de Montfaoucq*, Commiſſaire pour la recherche de la Nobleſſe en 1463; — & PERRINE DE COUVERT, mariée par contrat paſſé à Cherbourg le 22 Janvier 1459, à *Guillaume de Reviers*, Ecuyer, Seigneur du Manoir.

III. COLIN DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de Sottevaſt, Eſcoquineauville, *&c.* s'allia par contrat paſſé à Valognes le 28 Septembre 1418, avec *Guillemette de Reviers*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontenailles, & de *Philippotte d'Argouges*. Il fut appellé par acte paſſé à Bayeux le 11

Digitized by Google

Juin 1453, au partage de la ſucceſſion de *Philippotte d'Argouges*, mere de ſa femme, par *Richard de Reviers*, Seigneur de Fontenailles, ſon beau-frere. Il eſt cité avec LUBIN DE COUVERT, ſon neveu, parmi les anciens nobles, dans la recherche de la Nobleſſe de Normandie, faite en 1463 par *Montfaoucq*, Commiſſaire du Roi. Ses enfans furent : — 1. MARIN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Curé de Cornieres (Anctoville), qui fut préſent au traité de mariage de GUILLAUME DE COUVERT, Seigneur de Hardinvaſt, ſon neveu, en 1498 ; — 3. & JEANNE, employée comme veuve de *Jean de Caumont*, Ecuyer, du Bailliage de Caën, dans le *Regiſtre* de l'Echiquier de Normandie de l'année 1490.

IV. MARIN DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de Sottevaſt, Eſcoquineauville, *&c.* ſigna au contrat de mariage de ſa couſine PERRINE DE COUVERT, avec *Guillaume de Reviers*, Seigneur du Manoir, en 1459. Il épouſa par acte paſſé au Tabellionage de Sainte-Marie-du-Mont, le 12 Octobre 1466, Demoiſelle *Louiſe du Praël*, fille de *Richard*, Seigneur d'Hieville, Ravenouville, Morſalines & Baudieville-au-Plain. Il eſt fait mention de lui dans deux contrats paſſés pardevant le Tabellion de Sainte-Mere-Egliſe, les 18 & 27 Juillet 1489. Il comparut en 1491 avec un homme habillé en Brigandine à la montre des Nobles de la Vicomté de Valognes. L'original de cette montre étoit au Cabinet de M. *Foucault*, Conſeiller d'Etat. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. *Catherine*, femme de *Pierre le Liévre*, Ecuyer ; — 3. & PERRETTE, mariée 1°. à *Roger du Reuze*, Ecuyer, Sieur de la Haulle ; & 2°. à *Pierre le Sauvage*, Ecuyer, Sieur de Pierreville : elle étoit décédée en 1524.

V. GUILLAUME DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur de Sottevaſt, Eſcoquineauville, *&c.* épouſa Demoiſelle *Gillette de Carbonnel*, fille & héritiere en partie de *Jean*, Seigneur des Marets, Nacqueville, Auderville, & de *Jeanne de Magneville*, par contrat du 20 Janvier 1498, reconnu devant les Tabellions de Cherbourg le 17 Juillet 1503. Il comparut avec un homme en Brigandine à la montre faite à la Hougue le 14 Juin 1518, devant *Jean*, Sire d'*Eſtouteville*, Capitaine Général des Nobles du Duché de Normandie, aſſemblés pour la garde & défenſe du Havre dudit lieu de la Hougue. Il fit ſes preuves de Nobleſſe devant les Elus de Valognes en 1523 en remontant à JEAN DE COUVERT, Seigneur de la Boiſſaye, & à *Florie de Fontenay*, ſon épouſe, fille de *Colin*, Seigneur de Sottevaſt. De ſon mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. JEAN, Prêtre, Seigneur & Curé d'Auderville, dont il eſt fait mention ès années 1555 & 1576 ; — 3. ROBERT, Prêtre & Seigneur de Sainte-Suzanne, en 1571, 1576 & 1584 ; — 4. CATHERINE, épouſe de *Robert Jouhan*, Ecuyer, Seigneur de la Varangere ; — 5. & PERRETTE, mariée par contrat reconnu en 1554, à *Robert le Bourgeois*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy.

VI. JACQUES DE COUVERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Sottevaſt, Eſcoquineauville, Vieil, Auderville & Sainte-Suzanne, épouſa par contrat paſſé au Tabellionage de Chaumont le 20 Juin 1543, en préſence de *Jacqueline d'Eſtouteville*, Baronne de Moïon, *Peronne de Mathan*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Mathan, & de *Madelene d'Eſpinay*, Dame de

Vains, fille de *Henri*, Sire d'Eſpinay en Bretagne, Chambellan du Roi LOUIS XII, & de *Catherine d'Eſtouteville*, à cauſe de laquelle MM. DE COUVERT DE COULONS, ſe trouvent alliés avec les Maiſons de *Bourbon*, d'*Orléans-Longueville*, *Lorraine* & *Matignon*. De ce mariage vint :

VII. JACQUES DE COUVERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sottevaſt, Eſcoquineauville, Auderville, Vieil & Sainte-Suzanne, homme d'armes des ordonnances de M. le Maréchal *de Matignon*. Il demeura en bas âge à la mort de ſon pere. La garde-noble en fut donnée par ſa parente, la Ducheſſe *d'Eſtouteville*, à cauſe de ſa Baronnie d'Orglandes, le 25 Septembre 1554, à ROBERT DE COUVERT, Prêtre & Seigneur de Sainte-Suzanne, ſon oncle. Il fut cotiſé à cauſe de ſes fiefs de Sottevaſt, d'Auderville & de Vieil en 1571, à 25 livres, pour aider à payer ceux qui marcherent à l'arriere-ban; & ROBERT DE COUVERT, ſon oncle, fut taxé à 4 livres, à cauſe de ſon fief de Sainte-Suzanne. Il fut déchargé de la taxe des francs-fiefs comme ancien noble, par ordonnance des Commiſſaires du Roi du 25 Novembre 1577. Il aſſiſta en qualité de Député de la Nobleſſe du Côtentin aux Etats Généraux de la Normandie en 1578, & eut de ſon mariage contracté le 25 Octobre 1569 avec *Catherine Potier*, fille unique de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Londe, & d'*Iſabeau Labbey*, — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2 & 3. N... & JEANNE, mariée par contrat du 13 Septembre 1596, à *Nicolas Caſtel*, Chevalier, Seigneur de Saint Pierre-Egliſe, Clitour & Courcy.

VIII. GUILLAUME DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de Sottevaſt, Eſcoquineauville, Auderville, Vieil, Sainte-Suzanne & la Londe, épouſa à Sottevaſt le 26 Octobre 1593 *Eliſabeth de Saint-Simon*, fille d'*Artur de Saint-Simon*, Seigneur & Patron de Sainte-Mere-Egliſe & de Beuzeville-au-Plain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre & Bailli de Côtentin, & de *Léonore le Beauvoiſien*, Baronne de Courtomer. Il mourut le 16 Janvier 1646 à Sottevaſt, laiſſant pour enfans : — 1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Seigneur de Sottevaſt, marié par contrat du 26 Août 1637, reconnu à Valognes le 3 Novembre 1639 à *Anne Philippe*, décédée en 1649, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Blagny, & de *Jacqueline de Thioult* de Vauſſieu, de laquelle ſortit ANNE-ELISABETH DE COUVERT, Dame & Patronne de Sottevaſt, Sainte-Suzanne & Blagny, morte en 1670, mariée par contrat de 1652 avec *Henri de Chivray*, Comte de Marancin; — 3. ARTUR-ANTOINE, Seigneur d'Auderville, Capitaine de cent hommes d'armes dans le Régiment de Courtomer, lequel eut une fille nommée MATHURINE DE COUVERT; — 4. LÉONORE, née à Sottevaſt le premier Février 1601, & mariée à *Henri-Georges*, Ecuyer, Seigneur de Hieville, Pontolain & Mithois; — 5. MARIE, née le 17 Janvier 1603, mariée à *Jean Aubert*, Ecuyer, Seigneur de Beaumont; — 6. & FRANÇOISE, mariée par contrat de 1627 à *Ezéchiel Lohier*, Ecuyer, Seigneur de Couvains & de Plaine-Seuvre.

IX. JEAN-ANTOINE DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Coulons & d'Auderville, dit le Baron de Sottevaſt, fut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Courtomer, puis premier Capitaine Ma-

Digitized by Google

jor de Cavalerie au même Régiment. Il épouſa par contrat paſſé devant les Notaires de Rouen le 2 Septembre 1645, *Marguerite Bretel*, fille de *Raoul*, Chevalier, Seigneur de Gremonville, ſecond Préſident du Parlement de Normandie, & d'*Iſabeau Groulard*, fille du premier Préſident du même Parlement. Il fut pourvu du Gouvernement des ville & château de Bayeux par brevet du mois de Novembre 1656, & en prit poſſeſſion le 3 Décembre ſuivant. Il y fit une acquiſition le 25 Mai 1655, & une autre le 8 Juillet 1659, & mourut à Bayeux le 12 Mars 1660. Son corps fut porté à Coulons où il eſt enterré. Sa veuve mourut le 23 Juillet 1683, & fut inhumée auprès de ſon mari. Leurs enfans ſont : — 1. RAOUL, qui ſuit ; — 2. ROBERT-ARTUR, Seigneur d'Auderville, né à Sottevaſt le 2 Octobre 1650, & mort au Château de Bayeux le 26 Avril 1723 ; — 3. AUGUSTIN-FRANÇOIS, Seigneur de Breuville, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Cambremer en la Cathédrale de Bayeux ; — 4. ELISABETH-MARIE-FRANÇOISE, femme de *Charles de Parey*, Chevalier, Seigneur de Combray ; — 5. & ANNE-MARGUERITE, marié à *Jacques Poërier*, Seigneur & Patron de Taillepied, Bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dont trois filles, leſquelles épouſerent, l'une le Marquis d'*Anfreville-Poërier*, l'autre *François de Parey*, Bailli de Combray ; & la troiſieme *Guillaume de Harcourt*, Marquis de Harcourt.

X. RAOUL DE COUVERT, Chevalier, Seigneur & Patron de Coulons, Auderville, Breuville, Belleville & Sainte-Croix-Grantomme, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Ilhiere, puis de Dudicourt, Gouverneur des ville & château de Bayeux, né à Sottevaſt le 18 Janvier 1648, fut nommé au Gouvernement de Bayeux par brevet du 7 Septembre 1660, fit ſes preuves de Nobleſſe en 1666 devant *Guy de Chamillart*, Commiſſaire pour la recherche des Nobles de Normandie ; obtint Sentence de main-levée de Garde-Noble le 26 Août 1698 ; fut choiſi par Lettres du Roi du 7 Avril 1701, pour travailler conjointement avec M. *Foucault*, Intendant de Caën, à l'impoſition de la Capitation ſur la Nobleſſe de l'Election de Bayeux, & mourut au Château de cette Ville le 23 Octobre 1709. Son corps fut porté à Coulons & enterré auprès de ſes ancêtres. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 30 Août 1680, reconnu le 20 Octobre ſuivant, *Marie Néelle de la Caillerie*, veuve de *Raphaël Coëſpel*, Seigneur de Bauſſy & de Caſtillons, morte le 31 Mai 1686 ; & 2°. par contrat paſſé devant les Notaires du Châtelet de Paris le 27 Mars 1690, *Eſther Chardon*, ſœur de *Marthe*, Comteſſe de Courtomer, décédée le 26 Janvier 1757, âgée de 94 ans & 6 mois. Du premier lit vinrent une fille morte en minorité, & MARIE-ROBERTE, Religieuſe en l'Abbaye de Cordillon, morte le 11 Décembre 1753. Du ſecond lit ſortirent dix garçons & trois filles, ſçavoir :

1. RAOUL-DANIEL, né le 8 Janvier 1691, batiſé à Saint Benoît de Paris en 1696, Seigneur de Coulons, Cornette en 1706, puis Capitaine en 1712 dans le Régiment du Roi Cavalerie, Gouverneur des ville & château de Bayeux après ſon pere, mort ſans alliance le 23 Juillet 1721 ; — 2. ROBERT-TRANQUILLE, né le 2 Avril 1695, Prêtre, Seigneur &

Patron de Coulons, Abbé Commendataire de Longues, près Bayeux, Prieur Commendataire de Marcheyeux, Dioceſe de Coutance, Archidiacre de Caën, Chanoine d'Eſquay, puis de la Mare en la Cathédrale de Bayeux, décédé le 15 Mars 1759; — 3. ANNE-ANTOINE-RAOUL, né le 22 Avril 1696, Seigneur de Tancarville, Cornette, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment du Roi, mort ſans alliance à Sottevaſt le 27 Septembre 1737; — 4. JEAN-ALEXANDRE, Seigneur de Breuville, né le 29 Octobre 1697, Capitaine d'Infanterie, & Penſionnaire du Roi, mort en Novembre 1770; — 5. GUY-AUGUSTIN-HENRI, qui ſuit; — 6. FRANÇOIS-RAOUL, Sieur d'Auderville, Prêtre & Chanoine d'Eſquay en l'Egliſe de Bayeux, mort en 1766; — 7. MARIE-AUGUSTE, Sieur de Calais, né le 8 Avril 1702, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, mort ſans alliance vers 1740 en Weſtphalie; — 8. LOUIS-AUGUSTE, Sieur de Cardonville, Enſeigne des Gardes du Pavillon Amiral du Département de Breſt, mort en Décembre 1740, ſur la Côte de Saint-Domingue; — 9. ANTOINE-HENRI, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Chanoine de Feuguerolles, en la Cathédrale de Bayeux, mort en 1764; — 10. PIERRE-ALEXANDRE, né le 12 Novembre 1708, Chevalier de S. Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal, Gouverneur des ville & château de Bayeux, Ecuyer ordinaire de feu la Reine. Il a ſervi dans les dernieres guerres, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, où il fut bleſſé, enſuite au Siége de Berg-op-zoom en 1747. Son neveu, Gouverneur de Bayeux, étant mort à Bruxelles en 1748, il obtint ſon Gouvernement & la Charge d'Ecuyer de la Reine, dont il ſe démit au bout de quelque tems. Il épouſa 1°. le 4 Février 1749, *Charlotte le Quens de Varreville*, fille de *Clément le Quens*, Lieutenant-Général au Bailliage de Bayeux, & de *Françoiſe-Hélie de Clinchamps*, décédée le 26 Avril 1754; & 2°. le 21 Août 1770, *Jeanne-Françoiſe Rogier*, fille de feu *Jean-Batiſte Rogier*, Ecuyer, Sieur de l'Eſpinay, Chevalier de S. Louis, & de *Françoiſe Morel de Servigny*. Du premier lit ſont nés FRANÇOIS-CHARLES-ALEXANDRE, mort enfant; FRANÇOISE-MARIE, morte jeune; & ESTHER-CHARLOTTE TRANQUILLE, Religieuſe à la Charité de Caën; — 11. EULALIE, née le 2 Février 1694, morte à Vire en 1747, femme de *N... Farin*, Sieur de la Perrelle, de la Malviziere, Chevalier de S. Louis, Commandant du ſecond Bataillon d'Artillerie; — 12. CATHERINE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, morte le 17 Juillet 1702; — 13. & MARIE-ROSE-ESTHER, Religieuſe en l'Abbaye de Cordillon, morte le 13 Juin 1745.

XI. GUY-AUGUSTIN-HENRI DE COUVERT, Seigneur de Coulons, Beuvrigny, Mithois, Clibec, Breuville & Belleville, né le 22 Octobre 1698, Ecuyer ordinaire de feu la Reine, Gouverneur des ville & château de Bayeux, fut d'abord deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, & pourvu de la Prébende de Coulombieres dans l'Egliſe de Bayeux; & après la mort de ſon frere aîné, il alla demander à M. le Régent le Gouvernement de Bayeux pour un de ſes freres, & ce Prince par un témoignage particulier d'eſtime le lui donna à lui-même. Il en prit poſſeſſion le 21 Juin 1723, & retira à droit féodal la Terre de Beuvrigny par acte du 16 Décembre 1727.

1727. Il épouſa par traité reconnu devant les Notaires de Thorigny le 22 Mars 1730, *Marie-Madelene Georges*, veuve de *Marie-Louis le Sens*, Marquis de Morſant, Ecuyer du Roi, Capitaine d'Infanterie, fille de *Henri Georges*, Chevalier, Seigneur & Patron de Mithois, & de *Marie-Madelene le Maignen*. Il fut nommé Ecuyer ordinaire de la Reine par brevet du 8 Octobre 1736. Dans le voyage qu'il fit à Bayeux en 1743, l'Abbé de Coulons, ſon frere aîné, lui céda la Terre de Coulons, & étant retourné à la Cour, il mourut à Fontainebleau le premier Décembre de la même année. Il eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS-AUGUSTIN, né à Mithois le 12 Février 1729, Seigneur & Patron de Coulons, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Etranger, Ecuyer ordinaire de la Reine & Gouverneur des Ville & Château de Bayeux après ſon pere. Il ſervit en Flandre ès années 1744, 1745, 1746 & 1747, ſous les ordres de S. M. & du Maréchal de Saxe ; ſe trouva aux batailles de Fontenoy, de Raucoux & de Lawfelt, & à pluſieurs ſiéges. Il prit poſſeſſion de ſon Gouvernement de Bayeux le 4 Novembre 1747, & mourut à Bruxelles ſans alliance en 1748 ; — 2. CHARLEMAGNE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. un autre CHARLEMAGNE-FRANÇOIS, né en 1733, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique & mort jeune ; — 4. AUGUSTIN-FRANÇOIS-TRANQUILLE, né le 7 Octobre 1736, mort enfant ; — 5. & MARIE-MADELENE, née à Saint-Germain-en-Laye le 10 Janvier 1740, morte jeune.

XII. CHARLEMAGNE-FRANÇOIS COUVERT, Chevalier, Seigneur & Patron de Coulons, Auderville, Clibec, Gouverneur des Ville & Château de Bayeux, ſur la démiſſion de ſon oncle, a épouſé le 21 Novembre 1758, *Hélene-Charlotte Aubert*, fille puînée de *Charles-François-Touſſaint Aubert*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Ailly, Sacy, & de *Claude-Louiſe de Beaurepaire*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. FRANÇOIS-LOUIS-CHARLEMAGNE ; — 2. & RAPHAEL DE COUVERT. Les armes : *d'azur, à deux faſces d'argent, chargées chacune de deux ſautoirs de gueules* ; mais depuis l'alliance de JEAN DE COUVERT, Seigneur de la Boiſſaye, avec *Florie de Fontenay*, Dame de Sottevaſt, leurs deſcendans les ont quittées pour prendre celles de Fontenay, qui ſont : *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée de trois boucles d'or*. Généalogie dreſſée d'après un Mémoire envoyé & rédigé ſur les titres, par M. *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre à Caën.

* COUVONGES : Terre, Seigneurie & Château dans le Duché de Bar, diocèſe de Toul, qui fut le partage d'*Antoine de Choiſeul-Stainville*, oncle de *Louiſe de Stainville*, Comteſſe de Salm. *Louis de Stainville*, ſon fils, donna cette Terre à ſon fils aîné *Charles de Stainville*, Chambellan du Duc de Lorraine, pere, par *Françoiſe du Châtelet*, d'*Antoine* & de *Louis de Stainville*, qui ont eu poſtérité. L'aîné a eu pour ſon partage la Seigneurie de *Couvonges*. Voyez CHOISEUL-STAINVILLE.

— COUVRAN, en Flandre & en Bretagne : Famille dont *le Laboureur* aſſure avoir connoiſſance par de bons titres, qu'il dit être orginaire des Pays-Bas, & devoir ſon extraction aux Seigneurs de Cauvren, dans l'ancien comté de Hasbain. D'après un témoin ſi célebre, & ſur ſon rapport, nous commençons cette généalogie par BAUDIN, qui ſuit.

BAUDIN DE CAUVREN, Chevalier, s'attacha au ſervice de nos Rois. Il eſt fait mention de lui dans le compte rendu par *Jean de l'Hôpital* de toutes les dépenſes de la guerre des frontieres de Picardie l'an 1351. Il fut pere de deux fils : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & ROBIN DE CAUVREN, Chevalier.

JEAN DE CAUVREN, dit DE COUVRAN, Chevalier, ſuivit, avec ROBIN DE COUVRAN, ſon frere, *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France, au ſiége de Hennebon, l'an 1373. Le Roi CHARLES V, pour récompenſer leurs ſervices, leur donna à chacun 100 livres de rente, à prendre ſur ſon tréſor, par lettres du 13 Août 1380. Ce JEAN DE COUVRAN épouſa *Louiſe Budes*, fille & héritiere de *Geoffroi Budes*, Seigneur du Pleſſis-Budes, & de *N. . . de la Feuillée*, dont il eut

CHARLES DE COUVRAN, Seigneur du Pleſſis-Budes & de la Morandaye, qui épouſa *Françoiſe*, ſurnommée *de Mengny* & du Bois, Dame du Pleſſis-Mengny, de laquelle il eut deux fils : — 1. GEOFFROI, qui ſuit ; — 2. & ROLAND, auteur de la Branche des Seigneurs de Sacé, rapportée ci-après.

GEOFFROI DE COUVRAN, Seigneur du Pleſſis-Budes & de la Morandaye, fut fait Chevalier de la main d'*Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France, au ſiége de Montereau-faut-Yonne. Il épouſa *Aliette de Maleſtroit*, Dame de Tremendern, fille de *Jean de Maleſtroit*, Seigneur de Kaern, & de *Jeanne*, Dame de Tremendern. Il fut pere de JEAN, qui ſuit.

JEAN DE COUVRAN, Seigneur du Pleſſis-Budes, de la Morandaye & de Tremendern, qui par contrat du 24 Août 1483, tranſigea avec *Marie du Pont*, tutrice de *Jean de Maleſtroit*, ſon fils, pour les droits appartenans à défunte *Aliette de Maleſtroit*, ſa mere. Il épouſa *Jeanne Govon*, dont il eut une fille unique, — JEANNE DE COUVRAN, Dame du Pleſſis-Budes, de la Morandaye & de Launay-Couvran, mariée l'an 1494, à *Thibaud*, Seigneur de *Keinmerhe*, fils de *Charles*, Seigneur de *Keinmerhe*. Ils fonderent enſemble les Cordeliers de Saint-Brieux, & eurent deux filles, mortes ſans alliances. Ainſi les biens de cette famille paſſerent à CHARLES DE COUVRAN, Seigneur de Sacé, leur couſin, qui ſuit.

Branche des Seigneurs DE SACÉ.

ROLAND DE COUVRAN, ſecond fils de CHARLES, Seigneur du Pleſſis-Budes, & de *Françoiſe*, Dame *du Pleſſis-Mengny*, épouſa *Marie de Cambray*, Dame de Sacé, fille de *Tannegui de Cambray*, Seigneur de Sacé, & de *Jeanne de Saint-Gilles*, dont il eut deux fils : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. & GEOFFROI DE COUVRAN, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes l'an 1488.

GILLES DE COUVRAN, Seigneur de Sacé, Conſeiller & Chambellan du Roi, prit alliance avec *Marguerite de Beauvau*, fille d'*Antoine de Beauvau*, Comte de Policaſtre, Baron de Précigny, Conſeiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne Inguant*. De ce mariage il eut

CHARLES DE COUVRAN, Seigneur de Sacé, du Pleſſis-Budes & de la

Digitized by Google

Morandaye, qui épouſa l'an 1517, *Françoiſe Buſſon*, fille de *Gui Buſſon*, Seigneur de Gazon, & de *Jeanne de Sevigné*, dont il eut un fils & trois filles : — 1. GILLES DE COUVRAN, Seigneur de Sacé & du Pleſſis-Budes, marié avec *Marguerite d'Acigné*, fille de *Jacques d'Acigné*, Seigneur de Grand-Bois, & de *Françoiſe Cheſnel de la Ballue*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. FRANÇOISE DE COUVRAN, Dame de Sacé, femme de *Charles de Romillé*, Seigneur de la Cheſnelaye, fils de *Geoffroi de Romillé*, Seigneur de la Cheſnelaye, & de *Renée de Montecler*, dont ſortit une fille, nommée *Béatrix de Romillé*, dame de Sacé, femme l'an 1561, de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, fils de *Bertrand Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Françoiſe le Voyer* ; — 3 & 4. MARGUERITE & JACQUELINE DE COUVRAN, toutes deux mortes ſans alliance. Les armes : *d'or, à ſept macles d'azur, 3, 1 & 3.*

— COUVREUR (LE) : Famille noble & ancienne, originaire des Pays-Bas, établie depuis plus de trois cens ans en Picardie, où elle a fait de belles alliances. Elle a toujours été attachée au ſervice de nos Rois.

FLORIMOND LE COUVREUR, Chevalier, Seigneur de Theluch, Grand-Veneur & Gruyer de la Châtellenie de Caſſel, eſt le premier dont on ait une connoiſſance certaine. Il paroît être iſſu de HUGUES, Sire de Kovre & d'Altena, entre la Meuſe & le Brabant. Une Charte de l'Abbaye de Villers en Brabant de 1422, annonce que ce FLORIMOND LE COUVREUR vivoit au commencement du quatorzieme ſiécle. Il fut, ainſi que ſon pere, bienfaiteur de cette Abbaye, à laquelle il donna tout ce qui lui appartenoit ſur le territoire de ce lieu, du conſentement de *Jacquette de Courbemont*, ſon épouſe, & de *Mariette de Flach*, ſa mere ; ce qui fut confirmé par ſes deux fils, JEAN, qui ſuit, & GEOFFROI. Ce dernier quitta ſa patrie par les ſuites d'un différend, dans la chaleur duquel il tua *Mathieu*, Comte d'*Etterbecke* & de Bouginghen.

JEAN LE COUVREUR, fils aîné de FLORIMOND, fut homme d'Armes des Ordonnances ſous la Charge du Sire d'*Orval*. Il fit en 1441, l'acquiſition de la Terre & Seigneurie de Vraignes près Abbeville, conjointement avec *Marguerite du Lion*, ſa premiere femme. Il épouſa 2°. *Jeanne du Bourget*, veuve de *Colard de Maiſons*, qui lui porta en dot la Seigneurie d'Hangeſt près Noyon. Ceci eſt prouvé par un relief du 19 Février 1477, & par l'acte de foi & hommage du 8 Septembre 1484, qu'ils firent l'un & l'autre de cette Seigneurie dans la Maiſon d'Orléans. Voyez les archives de la Terre & Seigneurie de Traci près Noyon. Il eut de ſa premiere femme, qui vivoit encore en 1558, pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. CHARLES LE COUVREUR, Bachelier, Seigneur de Milancourt, tué en 1479, à la journée de Guinegatte, où il ſervoit avec pluſieurs Ecuyers & Bacheliers, ſous *Philippe de Crevecœur*, Gouverneur de Picardie ; — 2. SIMON, Prieur des Céleſtins de la Maiſon d'Avignon, & un des hommes les plus éclairés de ſon ſiécle. M. *Duclos*, dans ſon Hiſtoire de LOUIS XI, dit : « que ce Prince encore Dauphin, & dont l'ambition de régner faiſoit » la plus grande paſſion, s'étant ligué contre les ennemis de l'état, le Roi

» CHARLES VII, ſon pere, en fut tellement irrité, qu'il étoit ſur le point » de le priver de la Couronne, en la faiſant paſſer ſur la tête de CHARLES, » ſon ſecond fils, ſi le Pape PIE II, aux vives ſollicitations du jeune Prince, » n'eût envoyé en 1461, SIMON LE COUVREUR & *Gaſton du Lion*, » Ecuyer tranchant du Dauphin, qui fit tellement changer le Roi de réſo- » lution, qu'il rendit à LOUIS, ſon fils, toute ſon amitié, & lui promit » d'oublier le paſſé, & de ne rien faire à ſon préjudice » ; — 3. & RAOUL, qui ſuit.

RAOUL LE COUVREUR, Seigneur de Vraigne, épouſa en la ville d'Amiens l'an 1492, *Marie d'Ainval*, fille de *N... d'Ainval*, Ecuyer, Seigneur du Cauroy. Il fut député les 4 Janvier 1505 & 28 Janvier 1506, par tous les Ordres aſſemblés de ladite ville vers le Roi LOUIS XII, avec Meſſire *Jean de la Bruges*, Seigneur de Famechon, Prince de Steenchuye, & Lieutenant-Général de Picardie. *Voyez* les Archives de la ville d'Amiens, *d'Ablancourt* & *Villers de Rouſſeville* en leur Nobiliaire de Picardie. De cette alliance vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. ANTOINETTE, mariée l'an 1518, avec *Nicolas Feret*, Chevalier, Seigneur d'Hoiry en Champagne, dont elle eut *Benjamin Feret*, auſſi Seigneur d'Hoiry & de Rouſſeville, qui laiſſa poſtérité ; — 3. & JEANNE, femme de *Philippe le Bel*, Ecuyer, Seigneur de la Bretonniere, Sailly, Freſnoy & du fief de l'Image-Notre-Dame.

JACQUES LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur de Vraigne & de Renoncourt, tué le 11 Mars 1597, en défendant la ville d'Amiens, priſe & pillée par les Eſpagnols, ſous la conduite d'*Arnaud Teillo Portocarrero*, Gentilhomme Caſtillan, Gouverneur pour le Roi d'Eſpagne de la ville de Doulens, avoit épouſé le 27 Octobre 1554, *Marie de Mons*, fille de *Jean de Mons*, Ecuyer, Seigneur de Hedicourt & d'Ormemont, & d'*Antoinette Piguet*. Voyez *d'Ablancourt* & le P. *Daire* en ſon Hiſtoire de la ville d'Amiens. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & MARGUERITE, mariée l'an 15 .... à *Martin de Louvancourt*, Ecuyer, Seigneur de Longpré, pere de *Charles de Louvancourt*, Ecuyer, Seigneur de Blangis.

JEAN LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur de Renoncourt, Conſeiller-Avocat du Roi, puis Lieutenant-Particulier, Aſſeſſeur-Criminel au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, ès années 1616 & ſuivantes, eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. & MARIE, alliée par contrat du 18 Décembre 1619, avec *Vincent le Roi*, Ecuyer, Seigneur de Fouquecourt & de Jumelles, Préſident-Lieutenant-Général au Bailliage & ſiége Préſidial d'Amiens en 1575, reçu Conſeiller d'Etat le 20 Mai 1594, auquel le Roi HENRI LE GRAND accorda le 27 Septembre de la même année, un brevet de 6000 livres de penſion, en conſidération des ſervices ſignalés qu'il lui avoit rendus lors de la réduction de la ville d'Amiens ſous l'obéiſſance du Roi.

CLAUDE LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre & de Selaine, Gouverneur-Maire de la ville de Chauny ès années 1649 & ſuivantes, défendit cette ville en 1652, contre les ennemis de l'Etat & une partie de l'armée de l'Archiduc LÉOPOLD, commandée par le Prince de

Digne & le Comte de *Fuenſal-Daigne.* Se trouvant affoibli par ſes bleſſures & voulant ſe retirer, il lui fut ordonné par lettres expreſſes de LOUIS XIV. de continuer ſon ſervice en ladite ville, long-tems après le ſiége qui en fut fait. *Voyez* les Archives de la ville de Chauny. Il épouſa le 15 Février 1643, *Martine de Pelleton*, fille de noble homme *Gilles de Pelleton*, Seigneur de Badicourt, dont il eut: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & MARIE, alliée l'an 1670, avec *Nicolas Vaillant*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Paris & Grand Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de MONSIEUR, frere unique de LOUIS XIV. De ce mariage vinrent: —(a) *Marguerite-Louiſe Vaillant*, mariée avec *Nicolas de Leſſeville*, Préſident au Parlement de Paris, dont eſt iſſue *Anne de Leſſeville*, épouſe du feu Maréchal d'*Aſfeld*; — (b) & *Marie-Anne Vaillant*, femme de *Bonaventure le Clerc de Montaſié*, Préſident & Lieutenant-Général du Préſidial de Vermandois.

CLAUDE-FRANÇOIS LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, de Selaine & du Bourget, né le 14 Octobre 1649, mort le 13 Janvier 1698, revêtu de l'Office de Conſeiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts de l'Iſle de France au département de Chauny, avoit épouſé *Marie de Caudavoiſne*, fille de noble homme *Théodore de Caudavoiſne*, Seigneur de Berni, dont il laiſſa: — 1. PIERRE-THÉOPHILE, qui ſuit; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & MARIE-LOUISE, épouſe de *Louis Garde*, Seigneur de Muret-Fera.

PIERRE-THÉOPHILE LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur de Premont & de Selaine, d'abord Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Piémont, depuis réformé à la paix de 1714, a épouſé *Marie-Antoinette le Sueur d'Hauterive*, niéce du célebre *Blondel*, dont: — 1. CLAUDE-THÉOPHILE, qui ſuit; — 2. & MARIE-LOUISE, alliée le 25 Octobre 1767, avec *Montain de Cœur-de-Roi*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au Régiment de Conty, Infanterie.

CLAUDE-THÉOPHILE LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur de Premont & de Selaine, né le 14 Mars 1734, Préſident-Lieutenant-Criminel au Bailliage, Gouvernement & Prévôté de Roye en Picardie, a épouſé *Marie-Louiſe-Thereſe Aſſelin de Popincourt*, née le 18 Janvier 1744. Leurs enfans ſont: — 1. JEAN-BATISTE-CLAUDE, né le 22 Juillet 1767; — 2. & autre JEAN-BATISTE-CLAUDE, né le 18 Novembre 1769.

CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, des Moulins & du Bourget, ſecond fils de CLAUDE-FRANÇOIS, & de *Marie de Caudavoiſne*, a épouſé le 27 Mars 1719, *Marie-Catherine Berthe de Villers*, niéce de *Timoléon*, Marquis de Vandueil, Seigneur du Crocq, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un coup de canon à la bataille de Luzara en 1701, & fille de *Jean-Batiſte Berthe de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Cuts, Caine & de Villers-Bocage. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CONSTANT-ELÉONOR LE COUVREUR, dit *le Chevalier de Saint-Pierre*, qui fut fait Officier d'Artillerie à quatorze ans, pour la premiere campagne de la guerre de 1741. Il ſe trouva à tous les ſiéges

qui ſe firent dans cette guerre, & mourut ſans poſtérité de la petite vérole le 28 Juin 1754, étant Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie de France ; — 2. & JEAN-BATISTE-CLAUDE, qui ſuit.

JEAN-BATISTE-CLAUDE LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur Châtelain de la Cour d'Angé, la Salle, de Vineuil-ſur-Cher en Touraine, d'Humont & de Saint-Pierre, fut appellé en 1749 par Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LOUIS, Duc d'ORLÉANS, premier Prince du Sang, pour réformer ſes Forêts. Il vit ſans poſtérité en 1772.

Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe par Lettres du mois de Septembre 1652, par les Arrêts du Conſeil d'Etat des 23 Avril & 22 Mai 1665 ; par autre Arrêt du Conſeil Privé du 16 Janvier 1666 ; par autres Lettres de 1669 ; par Jugement de M. *Bignon*, Intendant de la Généralité d'Amiens, du 7 Janvier 1687, & par un autre du 13 Mai 1670 de M. *de Machault*, Intendant de la Généralité de Soiſſons. Voyez *Duclos* en ſon Hiſtoire de LOUIS XI, *Haudiquer d'Ablancourt* en ſon Nobiliaire de Picardie ; l'Hiſtoire de la ville d'Amiens, *in-4°.* par le P. *Daire*, Religieux Céleſtin ; les feuilles imprimées *in-fol.* du Nobiliaire de Picardie de *Villers de Rouſſeville*, & les Regiſtres des Hôtels de Ville de Chauny & d'Amiens. Mémoire envoyé. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à 7 macles d'azur, 3, 1 & 3 ; au 2 & 3, auſſi d'or, à un ſanglier de ſable, paſſant dans un buiſſon de ſinople ſur une terraſſe de même ; & ſur le tout, d'azur, à 3 boucliers d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Pour ſupports : *deux hommes armés de pied en cap, tenant chacun un bouclier ſur le bras.*

COUX : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1666, qui remonte à GERMAIN DE COUX, Ecuyer, Seigneur du Châtenet, vivant en l'an 1548.

LÉONARD DE COUX, ſon petit-fils, Ecuyer, Seigneur du Châtenet, épouſa le 7 Juillet 1605, *Louiſe de Limoges de la Gorce.*

LOUIS DE COUX, Seigneur du Bouchet, arriere-petit-fils de LÉONARD, fut marié le 19 Novembre 1694, avec JEANNE DE COUX, fille D'ELIE DE COUX, Ecuyer, Sieur de la Vareille, dont il eut neuf enfans, qui ſont : — 1. FRANÇOIS DE COUX, né le 31 Août 1702, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 27 Juin 1720 ; — 2 & 3. BERTRAND & FRANÇOIS ; — 4, 5, 6 & 7. MARIE, JEANNE, ANNE & CÉCILE ; — 8. LUCE, née le 26 Février 1708 ; — 9. & JEANNE DE COUX, née le 19 Février 1719. Ces deux dernieres Demoiſelles ont été reçues à Saint-Cyr, l'une le 21 Juin 1718 & l'autre le 5 Juillet 1728, ſur les preuves de leur nobleſſe. Les armes : *d'argent, à trois faſces d'azur, à une bande de gueules brochante ſur le tout.* Voyez *l'Armorial de France*, Tome I, Partie I, pag. 159.

* COUZON en Lyonnois, diocèſe de Lyon : Seigneurie qui dépend du Comté de Lyon. M. le Comte *de Montmorillon* l'aîné, en eſt Seigneur manſionnaire (en 1763).

* COYE, dans l'Iſle de France : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1697, enregiſtrées le 22 Février ſuivant, en faveur de *Touſſaint Roze*, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris.

igitized by Google

CRAFURD. C'eſt le nom d'un Comte qui eſt Chef des *Lindſei*, ancienne & noble Famille d'Ecoſſe. La demeure de cette Maiſon eſt à Struhers, dans le Comté de Fife. *Voyez* LINDSEI.

— CRAMEZEL (DE) : Ancienne Maiſon de Bretagne, ſeule du nom, originaire d'Angleterre. Le premier des CRAMEZEL qui ſoit connu, eſt

PHILIPPE DE CRAMEZEL, marié à *Jeanne de Boulen*, d'une famille de laquelle eſt venue, par dégrés, la mere d'ELISABETH, Reine d'Angleterre. Il fut fait, en conſidération de ſes ſervices militaires, Général d'armées par EDOUARD I. De ſon mariage vint :

PHILIPPE-EMMANUEL DE CRAMEZEL, né en 1226, marié en 1244, à *Louiſe de Forteſcu*, d'une Maiſon très-ancienne, & qui a donné des Chanceliers d'Angleterre. Il en eut

EMMANUEL-PHILIPPE DE CRAMEZEL, né en 1278, Gentilhomme d'Honneur de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, qui ſe diſtingua à la bataille de Mons en Puelle, & fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Etoile. Il eut de ſa ſeconde femme, *Louiſe de Montlouis*, d'une ancienne Maiſon, outre pluſieurs filles, qui ſe ſont faites Religieuſes,

BERTRAND DE CRAMEZEL, né en 1323, Prince de Chantocé, ville ſituée ſur la Loire, au-deſſus d'Ingrande, Chevalier de l'Etoile, qui épouſa *Catherine d'Eſcoubleau de Sourdis*, de laquelle il eut trois fils : — 1. ARMAND, qui ſuit ; — 2. HENRI, mort ſans alliance ; — 3. & BATHELEMI, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

ARMAND DE CRAMEZEL, Prince de Chantocé, fut Comte de Corſeuil, par donation de CHARLES V, & Chevalier de l'Etoile. Il ſignala ſa valeur à Toul, Metz, Verdun & à la bataille d'Auray, donnée en 1364. Il épouſa *Anne Martel*, dont il eut

JEAN DE CRAMEZEL, I. du nom, né en 1368, marié à *Jeanne Bouchard de Montmorency*, de laquelle vint

GUILLAUME DE CRAMEZEL, Comte de Corſeuil, Seigneur de Kerhuet & de Minihil, marié avec *Anon le Ticq* ou *Letiq*. De ce mariage naquit

JEAN DE CRAMEZEL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Kerhuet, de la Touche, &c. qui ſe diſtingua au ſiége de Dreux fait par HENRI IV. Il épouſa 1°. *Jeanne de Kerpoiſſon ;* & 2°. *Jeanne de Keralan*, dont, outre cinq filles, FRANÇOIS qui ſuit.

FRANÇOIS DE CRAMEZEL, épouſa *Jeanne Madique*, qui le fit pere de

MARC DE CRAMEZEL, I. du nom, né en 1572, perſonnage recommandable par ſes vertus guerrieres, qui épouſa *N... l'Aragon*, dont il eut : — 1. ROLLAND, qui ſuit ; — 2. & MARC, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

ROLLAND DE CRAMEZEL épouſa *Catherine le Mauguen*, dont vint

LOUIS DE CRAMEZEL, né en 1653, qui s'allia avec *Marie Loiſelle*. De ce mariage naquit

LOUIS-DAVID DE CRAMEZEL, né en 1680, qui fut pere par *Marie le Bourdie*, ſa femme, de

RENÉ DE CRAMEZEL, Chevalier, Seigneur de Kerhuet, né en 1705, marié avec *N... Elie*, de laquelle il a pluſieurs enfans.

MARC DE CRAMEZEL, II. du nom, né en 1616, Chevalier, Seigneur du Verger, &c. ſecond fils de MARC, I. du nom, & de *N... l'Aragon*, épouſa *N... le Texier*, Dame de Brignoles, &c. qui le fit pere de

JOSEPH DE CRAMEZEL, Chevalier, Seigneur de la Touche, de la Haye & de la Bernardiere, né en 1648, qui épouſa 1°. *N... Menard*; & 2°. *Anne Corabœuf*. Du premier lit il eut: — 1. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Kergerault, né en 1675, & marié à *N* . . . . . de laquelle il a eu en 1732, une fille nommée MARIE-JOSEPHE DE CRAMEZEL, qui a épouſé 1°. *Joſeph-Maurice de Lantivy*, Chevalier, Seigneur de Livry, dont un fils unique; & 2°. *N... du Gouvello*, Chevalier, Seigneur de Ilyaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie; & du ſecond naquirent: — 2. AUGUSTIN, qui ſuit; — 3. & JEAN, mort jeune.

AUGUSTIN DE CRAMEZEL, Chevalier, Seigneur de la Haye, de Meulin & de la Creſſonnere, né en 1694, épouſa *Françoiſe le Berthon*, fille de *Louis le Berthon*, Chevalier, Seigneur de Lilloit, dont il reſte entr'autres enfans:

PIERRE-AUGUSTIN DE CRAMEZEL, Chevalier, Seigneur de la Haye & autres lieux, né en 1722, qui s'eſt marié en 1752, à *Françoiſe Prieur*, fille de *Jacques Prieur*, Chevalier, Seigneur du Foſſay. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, cités dans les différens Journaux.

BARTHELEMI DE CRAMEZEL, troiſieme fils de BERTRAND, Prince de Chantocé, & de *Catherine d'Eſcoubleau de Sourdis*, auteur de la ſeconde branche des CRAMEZEL, épouſa *Françoiſe de Goyon*, & en eut

JULES-CÉSAR DE CRAMEZEL, Comte de Corſeuil, Marquis de Monſigni, né en 1414, qui s'allia en 1437, avec *Marie de Trévoux de Kerſauſon*, dont, outre une fille mariée à *Guillaume le Texier*, Chevalier, Seigneur de Kervauladon, — GUI DE CRAMEZEL, né en 1439, & mort ſans alliance en 1490.

Il eſt parlé avantageuſement de cette Maiſon dans les Mémoires Gothiques d'*Antoine Fargis*, Abbé de Montargis, & dans ceux de M. le Comte de *Gondon*. Pluſieurs CRAMEZEL ſont cités avec honneur dans les Vies des Hommes Illuſtres de la France. La généalogie en eſt détaillée dans le premier volume du *Mercure de France* du mois de Juin 1751, & dans le *Journal de Verdun* 1748, aux mois de Novembre & Décembre. Elle porte pour armes depuis 1349: *de gueules, à trois Dauphins d'argent, poſés 2 & 1*. Et a pour deviſe: *Fidelis Patriæ, Regi generoſus & ardens, confeſtim vires animamque utrique repono.*

— CRANGEAC, Famille de Breſſe. OGER DE CRANGEAC, Damoiſeau, vivoit l'an 1300.

PIERRE, Seigneur de CRANGEAC, Chevalier, vivant en 1309, eut pour fille BERAUDE DE CRANGEAC, femme en 1350, de *Gui*, Seigneur *de Beoſt*, fils d'*Etienne*, Seigneur *de Beoſt*, & de *Guillemette de Chintré*, ſon épouſe.

JEAN, Seigneur DE CRANGEAC, vivant en 1351, épouſa *Jeanne-Françoiſe des Alymes*, dont il eut ANNE DE CRANGEAC, femme de *Pierre de Corent*,

Digitized by Google

Corent, Seigneur de Lyonnieres, fils d'*Etienne de Corent*, Seigneur de la Motte, & de *Simonne de Glettins*, ſa premiere femme.

ANTOINE DE CRANGEAC, Seigneur de Meſpilla, vivant en 1369, s'allia avec *Françoiſe de Varax*, fille de *Jean de Varax*, Seigneur de Longmont, & de *Beraude de Chandée*, dont ſortit : — BERAUDE DE CRANGEAC, Dame de Meſpilla, femme 1°. le 4 Août 1426, de *Léonard de Roſſillon*, Seigneur de Beauretour, fils de *Jean de Roſſillon*, Seigneur de Beauretour, & d'*Iſabelle*, ſa femme ; & 2°. de *Guillaume Bochard*, Seigneur de Mont-Flory, ſon parent, fils de *Guillaume Bochard*, Seigneur de Mont-Flory, & D'AGNÈS, Dame DE CRANGEAC, ſon épouſe.

PIERRE, Seigneur DE CRANGEAC, vivant en 1420, épouſa *Jeanne de Varax*, fille d'*Etienne de Varax*, Seigneur de Romans, & de *Claudine de Saint-Amour*, dont il n'eut point d'enfans, & eut pour héritiere ſa ſœur AGNÈS, Dame de CRANGEAC, ci-deſſus mentionnée.

MARGUERITE DE CRANGEAC, épouſa *Jean de la Beynière*, Seigneur de Davenches, veuf de *Marguerite de Conzié* & fils de *Claude de la Beyniére*, Seigneur du même lieu, & de *Marie de Guido*, ſa premiere femme.

* — CRAON, petite ville de France en Anjou vers les frontieres du Maine & de la Bretagne, qui a donné ſon nom à la Maiſon des Barons de *Craon*, dont nous allons donner la Généalogie. La Baronnie de *Craon* eſt entrée en 1386 dans la Maiſon de *la Trémoille*, par le mariage de *Gui*, Sire *de la Trémoille*, VI. du nom, avec *Marie de Sulli*, fille unique & héritiere de *Louis de Sulli*, & d'*Iſabelle de Craon*. L'ancienne & illuſtre Maiſon de *Craon* commence à

I. ROBERT, ſurnommé *le Bourguignon*, Seigneur DE CRAON, fils puîné de RENAUD, I. du nom, Comte de Nevers, & d'ADELE DE FRANCE, ſœur de HENRI, I. du nom, Roi de France, fut élevé auprès d'*Agnès de Bourgogne*, Comteſſe d'Anjou, ſa grand-tante, & fort conſidéré de *Geoffroi*, dit *Martel*, Comte d'Anjou, qui le maria à *Avoiſe*, Dame *de Sablé*, & lui donna la Baronnie de *Craon* en Anjou, confiſquée ſur *Guerin de Craon*. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1098, & eut pour enfans : — 1. RENAUD, dit *le Bourguignon*, qui ſuit ; — 2. ROBERT, ſurnommé *Veſtrob*, qui a donné origine aux Seigneurs de Sablé, rapportés par *Ménage* dans ſon Hiſtoire de Sablé ; — 3. HENRI, Seigneur du Lion-d'Angers ; — 4. & BÉATRIX, mariée à *Geoffroi*, Seigneur *de Châteaugontier*.

II. RENAUD, dit *le Bourguignon*, II. du nom, Seigneur DE CRAON, dont la poſtérité prit le nom, fut auſſi Seigneur de Brion & du Lion-d'Angers. Il fonda l'Abbaye de la Rue dans le voiſinage de Craon en 1096. Il avoit épouſé avant l'an 1078, *Enneguen de Vitré*, ſurnommée *Domite* & *Domitille*, Dame de Craon, fille de *Robert*, Seigneur de Vitré, & de BERTHE, Dame DE CRAON, dont il eut : — 1. MAURICE, qui ſuit ; — 2 & 3. HENRI & ROBERT, ce dernier fut fiancé à la fille unique de *Jourdain Eſchivat*, II. du nom, Seigneur de Chabanois & de Confolant ; mais voyant qu'on lui manquoit de parole, il s'en alla de dépit dans la Terre-Sainte, où il prit l'habit de Templier, & fut le ſecond des Maîtres des Templiers,

dits autrefois du Temple, depuis l'an 1130 juſqu'en 1149; — 4. & MAHAUDE, mariée, ſelon *la Morliere*, à *Raoul*, Seigneur *de Créquy*.

III. MAURICE, I. du nom, Seigneur DE CRAON, accompagna *Foulques*, V. du nom, Comte d'Anjou, depuis Roi de Jéruſalem, dans la guerre qu'il eut contre HENRI, I. du nom, Roi d'Angleterre. Il épouſa l'an 1100, *Tiphaine de Chantocé*, ſurnommée l'*Anguille*, Dame de Chantocé & d'Ingrande, fille de *Hugues*, Seigneur de Chantocé, *&c.* dont il eut

IV. HUGUES, Seigneur DE CRAON, de Chantocé & d'Ingrande, marié 1°. à *Agnès de Laval*, fille de *Gui*, III. du nom, Sire de Laval, & d'*Emme de Mortain*; & 2°. à *Iſabelle*, dite *Marquiſe*. De ſa premiere femme il eut: — 1. RENAUD de Craon, mort jeune; & de ſa ſeconde: — 2. MAURICE, qui ſuit; — 3. FOULQUES, mort ſans poſtérité; — 4. GUI, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1192; — 5. ROBERT, Chanoine d'Angers en 1190; — 6. & MARQUISE, mariée à *Hugues*, Seigneur *de la Guerche*, de Pouancé & de Segré.

V. MAURICE, II. du nom, Seigneur DE CRAON, *&c.* mort en 1215, laiſſa d'*Iſabelle de Meullence*, dite *de Beaumont*: — 1. MAURICE, Sire DE CRAON, mort ſans poſtérité avant l'an 1224; — 2. PIERRE, décédé avant l'an 1215; — 3. AMAURI, qui ſuit; — 4. AVOISE, mariée 1°. à *Gui*, VI. du nom, Sire *de Laval*; & 2°. à *Yves le Franc*; — 5. & CONSTANCE, vivante en 1216.

VI. AMAURI, I. du nom, Seigneur DE CRAON, Chantocé, Ingrande, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, fit la guerre en 1222, à *Pierre de Dreux*, dit *Maucler*, Duc de Bretagne, qui le fit priſonnier; étant ſorti de priſon l'année ſuivante, après avoir payé une groſſe rançon, il mourut le 12 Mai 1226 ſur le point de faire un voyage contre les Albigeois. Il avoit épouſé avant l'an 1214, *Jeanne des Roches*, Dame de Sablé, de Briolé, de Châteauneuf-ſur-Sarte, *&c.* fille aînée & héritiere de *Guillaume des Roches*, Seigneur de Sablé, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, & de *Marguerite*, Dame *de Sablé*, dont il eut: — 1. MAURICE, qui ſuit; — 2. JEANNE, fiancée à *Artus*, ſecond fils de *Pierre*, Duc *de Bretagne*; — 3. & ISABELLE, mariée 1°. à *Raoul*, Seigneur *de Fougeres*; & 2°. à *Caron de Bodegat*, Chevalier Breton, avec lequel elle vivoit en 1257.

VII. MAURICE, III. du nom, Sire DE CRAON, de Sablé, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, épouſa *Jeanne*, dont la Famille n'eſt pas connue, & en eut: — 1. AMAURI, Sire DE CRAON, *&c.* Sénéchal d'Anjou, mort en 1269, ſans laiſſer poſtérité d'*Yolande de Dreux*, fille de *Jean*, II. du nom, Comte *de Dreux*; — 2. & MAURICE, qui ſuit.

VIII. MAURICE, IV. du nom, Sire DE CRAON, Sénéchal d'Anjou, mort en 1282, eut d'*Iſabelle de Luſignan*, fille de *Hugues*, X. du nom, dit *le Brun*, Comte de la Marche, & d'*Iſabelle*, Comteſſe d'*Angoulême*, morte le 14 Janvier 1299: — 1. MAURICE, qui ſuit; — 2. & JEANNE, mariée à *Gerard Chabot*, II. du nom, Seigneur de Retz, de Machecoul, *&c.*

IX. MAURICE, V. du nom, Sire DE CRAON, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, fit ſon teſtament le premier Février 1292, au retour de ſon Am-

Digitized by Google

baſſade d'Angleterre, & mourut 10 jours après. Il avoit épouſé en 1277, *Mahaud de Malines*, fille de *Gautier Berthoul*, Seigneur de Malines, & de *Marie d'Auvergne*, morte le 28 Septembre 1306, dont il eut : — 1. AMAURI, qui ſuit ; — 2. MARIE, alliée le 25 Août 1303, à *Robert de Brienne*, Vicomte de Beaumont-au-Maine, *&c.* morte le 21 Août 1312 ; — 3. ISABELLE, mariée à *Olivier*, Seigneur *de Cliſſon*, morte le 30 Juillet 1350 ; — 4. & JEANNE, morte ſans alliance le 25 Août 1312.

X. AMAURI, II. du nom, Sire DE CRAON, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, fut nommé avec quelques autres Seigneurs pour terminer le différend qui étoit entre le Roi PHILIPPE *le Long*, & *Eude*, Duc de Bourgogne, & les Nobles de Champagne & de Brie, au ſujet des hommages & de la maniere de les faire. Il fut le dernier de ſa Maiſon, qui poſſéda la Charge héréditaire de Sénéchal d'Anjou, Touraine & du Maine, ayant cédé celle de Touraine au Roi en 1323, & échangé en 1330 celles d'Anjou & du Maine avec le Roi. Il mourut le 26 Janvier 1332, âgé de 53 ans, & avoit épouſé, 1°. *Iſabelle*, Dame *de Sainte-Maure*, Marcillac, Montbaſon, Moncontour, Jarnac, *&c.* fille unique & héritiere de *Guillaume*, IV. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, *&c.* morte le 13 Décembre 1310 ; & 2°. *Béatrix de Roucy*, fille de *Jean*, IV. du nom, Comte *de Roucy*, & de *Jeanne de Dreux*. Du premier lit vinrent : — 1. MAURICE, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME DE CRAON, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Sainte-Maure, *&c.* auteur des Vicomtes de Châteaudun, rapportés ci-après ; & du ſecond lit : — 3. SIMON, dit auſſi MAURICE, mort le 26 Janvier 1330, à l'âge de 7 ans ; — 4. PIERRE, auteur des Seigneurs de la Suſe, rapportés ci-après ; — 5. JEAN, Evêque du Mans, puis Archevêque de Reims, mort le 26 Mars 1373 ; — 6. BÉATRIX, mariée à *Eon*, Seigneur *de Loheac* & de la Roche-Bernard, mort le 26 Septembre 1356 ; — 7. ISABEAU, morte ſans alliance en 1333 ; — 8. & MARGUERITE DE CRAON, deſtinée Religieuſe à Longchamp, près Paris, où elle mourut le 26 Août 1336.

XI. MAURICE, VI. du nom, Sire DE CRAON, de Sablé, *&c.* mort le 8 Août 1330, avoit épouſé *Marguerite de Mello*, Dame de Sainte-Hermine, fille de *Dreux de Mello*, Seigneur de Château-Chinon, Sainte-Hermine, *&c.* & d'*Eléonore de Savoie*, dont il eut : — 1. AMAURI, qui ſuit ; — 2. ISABEAU, Dame DE CRAON, après la mort de ſon frere, mariée 1°. à *Gui de Laval*, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gaure & d'Acquigni ; 2°. à *Jean-Bertrand de Briquebec*, Vicomte de Fauquernon ; & 3°. à *Louis*, I. du nom, Sire *de Sulli*, morte le 2 Février 1394 ; — 3. & YOLANDE, dont l'alliance eſt ignorée, qui vivoit en 1404.

XII. AMAURI, III. du nom, Sire DE CRAON, de Sainte-Maure, Chantocé, Ingrande, Sablé, *&c.* ſervit les Rois PHILIPPE DE VALOIS, JEAN, ſon fils, & CHARLES V. dans leurs armées ; fut auſſi Chef de guerre, & Capitaine Souverain en Saintonge, Poitou, Anjou, & baſſe Normandie ; demeura priſonnier à la bataille de Poitiers, & mourut le 30 Mai 1373, ſans poſtérité de *Perronelle de Thouars*, fille aînée de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comteſſe *de Dreux*, qu'il avoit épouſée en 1324.

Vicomtés de CHATEAUDUN.

XI. GUILLAUME DE CRAON, I. du nom, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Sainte-Maure, ſecond fils d'AMAURI, II. du nom, Sire DE CRAON, *&c.* & d'*Iſabelle*, Dame *de Sainte-Maure*, ſa premiere femme, fut Chambellan des Rois PHILIPPE DE VALOIS, & de JEAN, ſon fils, & l'un des Favoris de LOUIS, I. du nom, Duc d'Anjou. Il acquit les Terres de Dommart & de Bernarville en Ponthieu, & vivoit encore en 1382. Il avoit épouſé *Marguerite de Flandre*, Vicomteſſe de Châteaudun, fille puînée de *Jean de Flandre*, Seigneur de Neſle & de Tenremonde, Vicomte de Châteaudun, *&c.* & de *Béatrix de Châtillon-Saint-Paul*, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PIERRE, tige des Seigneurs de la Ferté-Bernard, rapportés ci-après ; — 3. JEAN, tige des Seigneurs de Dommart, auſſi rapportés ci-après ; — 4. GUI, Seigneur de Sainte-Julite, Chambellan du Roi CHARLES VI, qui fit ſon teſtament en 1401, & mourut ſans enfans de *Jeanne de Chourſes*, ſœur de *Jean*, Seigneur de Malicorne ; — 5. MARIE, Dame de Saint-Aignan, mariée en 1373, à *Hervé*, Seigneur *de Mauni* & de Thorigni, morte en 1401 ; — 6. & BÉATRIX DE CRAON, mariée à *Renaud*, Seigneur *de Maulevrier* & de Toureil.

XII. GUILLAUME DE CRAON, II. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Marcillac, de Montbaſon, de Sainte-Maure, de Jarnac, *&c.* Chambellan du Roi CHARLES VI, épouſa *Jeanne de Montbaſon*, fille de *Renaud*, Seigneur de Montbaſon, & d'*Euſtache d'Anthenaiſe*, dont : — 1. GUILLAUME, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Sainte-Maure, *&c.* mort ſans lignée ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. MARGUERITE DE CRAON, Dame de Montbaſon, de Sainte-Maure, *&c.* après la mort de JEAN, ſon frere, mariée à *Gui*, VIII. du nom, Seigneur *de la Rochefoucauld* ; — 4. ISABEAU, alliée à *Guillaume Odart*, Seigneur de Verrieres ; — 5. MARIE, Dame de Preçigné, de Verneuil & de Ferrieres, puis de Jarnac, de Montforeau, de Moncontour, mariée 1°. en 1396, à *Maurice Mauvinet*, Chevalier ; & 2°. à *Louis Chabot*, Seigneur de la Greve ; — 6. & LOUISE, alliée 1°. en 1404, à *Miles de Hangeſt*, dit *Labache*, Seigneur d'Aveſnecourt, Ecuyer d'Ecurie du Roi ; & 2°. à *Jean de Mailly*, Seigneur d'Auvillers, de Maurez, *&c.* avec lequel elle vivoit en 1423, que ſes biens furent confiſqués & donnés à *Thibauld de Chabot*, Seigneur de la Greve, à cauſe qu'il tenoit le parti des ennemis.

XIII. JEAN DE CRAON, Seigneur de Montbaſon, de Sainte-Maure, *&c.* puis Vicomte de Châteaudun après la mort de ſon frere aîné, fut établi Grand-Echanſon de France en 1413, & tué à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans poſtérité de *Jacqueline de Montagu*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montagu* & de Marcouſſis, Grand-Maître de France, qu'il avoit épouſée le 7 Novembre 1399.

Seigneurs DE LA FERTÉ-BERNARD.

XII. PIERRE DE CRAON, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Brunetel,

Digitized by Google

de Sablé, &c. ſecond fils de GUILLAUME DE CRAON, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite de Flandre*, encourut la diſgrace du Duc d'Orléans, & croyant que le Connétable *de Cliſſon* lui avoit rendu ce mauvais ſervice, le ſoir du 14 Juin 1381, il l'attaqua aſſiſté de 20 eſtafiers. Le Connétable qui ne mourut pas de ſes bleſſures, lui fit faire ſon procès, ſes biens furent confiſqués & donnés au Duc d'Orléans, ſon Hôtel changé en Cimetiere pour l'Egliſe de Saint-Jean en Greve, & ſes maiſons de campagne démolies. Il ſe ſauva chez le Duc de Bretagne, mais quelques années après le Roi lui accorda ſa grace à la priere même du Duc d'Orléans. C'eſt lui qui, avant cet aſſaſſinat, avoit obtenu du Roi CHARLES VI. qu'on donneroit des Confeſſeurs aux criminels qu'on menoit au ſupplice. Il épouſa *Jeanne de Châtillon*, Dame de Roſoi, troiſieme fille de *Gaucher de Châtillon*, Sire de Roſoi, Vidame de Laon, &c. & de *Marie de Coucy*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & MARIE DE CRAON, dont parle l'Auteur anonyme de la Vie de CHARLES VI, comme d'une fille très-belle.

XIII. ANTOINE DE CRAON, Seigneur de Beauverger par acquiſition, Chambellan du Roi, fut reçu Pannetier de France en 1411, & en fut deſtitué en 1413. Il tenoit le parti du Duc *de Bourgogne*, qui l'établit Gouverneur de Soiſſons en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans poſtérité de *Jeanne de Hondeſchote*.

Seigneurs DE DOMMART.

XII. JEAN DE CRAON, I. du nom, Seigneur de Dommart, Bernarville, Claci, Montſoreau, &c. Vidame de Laon, troiſieme fils de GUILLAUME, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite de Flandre*, mort en 1400, avoit épouſé en 1364, *Marie de Châtillon*, fille aînée & héritiere de *Gaucher de Châtillon*, Vidame de Laon, Seigneur de Roſoi, &c. & de *Marie de Coucy*, dont il eut : — 1 & 2. JEAN & AUBERT, morts jeunes ; — 3. SIMON, Seigneur de Dommart & de Claci, tué à la journée d'Azincourt en 1415 ; — 4. GUILLAUME, Seigneur de Montſoreau & de Nouaſtre ; — 5. JEAN, qui ſuit ; — 6. MARGUERITE, alliée 1°. en 1381, à *Bernard de Dormans*, Seigneur de Soupi, & Chambellan du Duc d'Anjou ; 2°. à *Jean*, Seigneur de Croy & de Renti, Grand-Bouteiller de France ; — 7. MARIE, femme de *Gaucher de Thorotte* ; — 8. JEANNE, Abbeſſe d'Origni ; — 9. N.... Abbeſſe d'Avenay ; — 10. AGNÈS, Abbeſſe de Meſſines ; — 11. & BLANCHE, Doyenne & grande Prieure de Fontevrault en 1431.

XIII. JEAN DE CRAON, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de Dommart, &c. demeura priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & mourut en 1420. Il avoit épouſé *Guyotte de Lonroi*, fille de *Jean*, Seigneur *de Lonroi*, & de *Marie de Querieu*, Dame de Monſures, dont

XIV. JACQUES DE CRAON, Seigneur de Dommart, &c. qui fut député par PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, avec pluſieurs Seigneurs, pour l'aſſemblée des Notables, qui ſe tint à Arras en 1435, & mourut à Rhodes en allant à Jéruſalem, avant le 12 Septembre 1440. Il avoit épouſé en

1427, *Bonne de Foſſeux*, fille puînée de *Jean*, Seigneur *de Foſſeux*, & de *Jeanne*, Dame de Preure, & en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, nommé dans le teſtament de ſon pere ; — 3. JEANNE, Dame de Preure, de Dommart & de Claci, mariée à *Jean de Soiſſons*, Seigneur de Moreil, Chambellan du Roi ; — 4. MARIE, deſtinée à être Religieuſe par le teſtament de ſon pere. On ajoute : — 5. & *Catherine* de Craon, mariée 1°. à *Jean de Waſſenaër*, Seigneur de Lande ; 2°. à *Jean de Hallwin*, Chevalier de la Toiſon d'Or.

XV. ANTOINE DE CRAON, Seigneur de Dommart, Bernarville, Claci, *&c.* Bailli d'Amiens, né en 1434, ſuivit le parti de *Jean*, Duc *de Bourgogne*, contre le Roi LOUIS XI, à cauſe de quoi ſes biens furent confiſqués, & mourut ſans enfans de *Claude de Crevecœur*, fille de *Jean*, Seigneur de Crevecœur.

Seigneurs DE LA SUSE.

XI. PIERRE DE CRAON, Seigneur de la Suſe, de Chantocé, d'Ingrande, *&c.* troiſieme fils d'AMAURI, II. du nom, Sire de Craon, *&c.* & de *Béatrix de Roucy*, ſa ſeconde femme, mort le 13 Novembre 1376, avoit épouſé, 1°. *Marguerite de Pons*, fille de *Renaud*, Sire de Pons, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Catherine de Machecoul*, fille unique de *Louis*, Seigneur de Machecoul, la Benaſte, *&c.* & de *Jeanne de Bauçai*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort ſans alliance vers l'an 1393 ; — 3. & JEANNE, mariée 1°. à *Ingerger d'Amboiſe*, II. du nom, Seigneur de Rochecorbon ; & 2°. à *Pierre de Beauvau*, Seigneur de Montpipeau & de la Roche-ſur-Yon, Sénéchal d'Anjou & de Provence, morte le 28 Décembre 1421.

XII. JEAN DE CRAON, Seigneur de la Suſe, de Chantocé, *&c.* Chevalier Banneret en 1411, mort le 15 Décembre 1432, avoit épouſé, 1°. *Béatrix de Rochefort*, morte en 1421 ; & 2°. *Anne de Sille*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Montejan*, dont il n'eut point d'enfans. De ſa premiere vinrent : — 1. AMAURI, qui ſuit ; — 2. & MARIE, alliée 1°. vers l'an 1404, à *Gui de Laval*, Seigneur de Blaſon & de Rans ; & 2°. à *Charles d'Eſtouteville*, Seigneur de Villebon. Elle mourut ſans enfans.

XIII. AMAURI DE CRAON, Seigneur de Briolé, *&c.* mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans enfans de *Jeanne du Pui-d'Amboiſe*. *Ménage*, Hiſtoire de Sablé ; le P. *Anſelme*, Hiſtoire des grands Officiers ; *de Thou*, Livre 30 ; & *Moréri*. Les armes de cette Maiſon éteinte étoient : *écartelé*, au *1 & 4 loſangé d'or & de gueules*, qui eſt CRAON ; au *2 & 3 d'or, au lion de ſable armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt DE FLANDRE.

* CRAON, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul : Château, Terre & Seigneurie qui appartient aujourd'hui à la Maiſon *de Beauvau*. Ce lieu s'appelloit autrefois *Haudonviller*. Ce Château, Terre & Seigneurie de Haudonviller échurent à *Charles-François de Choiſeul*, Comte de Stainville, dit *le Comte de Couvonges*, Grand-Maître de la Maiſon du Duc LÉOPOLD, du chef d'*Eve de Pullenoy*, ſa mere. Il les légua à *Catherine-Diane de Beauvau*, ſa premiere femme ; celle-ci les vendit enſuite à

Digitized by Google

ſon frere-germain *Marc de Beauvau*, Conſeiller d'Etat, Grand Ecuyer de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, & Chevalier d'Honneur en ſon Parlement de Nancy, lequel obtint de ce Prince l'érection d'*Haudonviller* en *Marquiſat*, ſous le nom *de Craon*, par Lettres-Patentes du 21 Août 1712. Le Marquis *de Craon*, fils de *Louis*, I. du nom, Marquis *de Beauvau*, Seigneur de Fréville, Grand-Ecuyer du Duc de Lorraine, *&c.* & de ſa ſeconde femme, *Anne de Ligny*, fut élevé à la dignité de Prince du Saint-Empire, par Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, daté de Vienne le 13 Novembre 1723, & à celle de Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, par Lettres de PHILIPPE V. du 8 Mai 1727. L'Empereur CHARLES VI. le fit ſon Conſeiller d'Etat Intime en 1736, Miniſtre Plénipotentiaire, Chef & Préſident de ſon Conſeil de Régence à Florence. *Voyez* BEAUVAU.

— CRAPONE : Famille originaire de Piſe en Italie, qui s'étoit attachée à la Maiſon d'Anjou. Depuis, FRÉDÉRIC CRAPONE ſuivit le Roi CHARLES VIII. à la conquête du Royaume de Naples. Il vint s'établir en France, où GÉRARD CRAPONE, ſon frere, fut Commandeur de Saint-Jean de Marſeille, de l'Ordre de Malte. FRÉDÉRIC CRAPONE s'établit à Montpellier, où il épouſa *Charlotte d'Andréa*, dont il eut

GUILLAUME CRAPONE, qui ſe maria l'an 1518, à Salon en Provence, avec *Marie de Marc*, fille de *Louis*, Seigneur de Châteauneuf. Il eut de ce mariage : — 1. ADAM CRAPONE, qui s'eſt rendu célébre dans le ſeizieme ſiécle, par le canal de France en Provence, qui porte ſon nom, dont il eut la conduite ; — 2. & FRÉDÉRIC, qui ſuit.

FRÉDÉRIC CRAPONE, II. du nom, s'établit à Montpellier, & y épouſa en 1550, *Claire de la Coſte*, dont il eut une fille unique, nommée

JEANNE CRAPONE, qui fut héritiere de ſon oncle ADAM CRAPONE. Elle prit alliance avec *Jean de Grignan*, dont la poſtérité réſide encore à Salon. Voyez *Bouche*, Hiſt. de Provence, & *Moréri*.

— CRASSO : Famille noble & ancienne, dont étoit FRANÇOIS CRASSO, Cardinal, né à Milan, qui fut d'abord Avocat, puis Conſeiller au Sénat, Procureur-Général du Duché, & Préſident au Criminel. S'étant fait connoître, depuis, à l'Empereur CHARLES-QUINT, il eut une des premieres places dans le Conſeil de ce Prince, dont il fit l'Oraiſon funébre en 1559. Le Pape PIE IV. qui l'avoit beaucoup eſtimé, le rappella à Rome lorſqu'il fut veuf, & lui donna le Gouvernement de Boulogne. Il s'acquitta ſi bien de ſes fonctions de Gouverneur, que le Pape en étant ſatisfait, le mit dans le Sacré College en 1565. Il mourut à Rome le premier Septembre 1566, & ſon corps fut tranſporté à Milan dans l'Egliſe des Religieux de Saint-François, où ſes fils PIERRE, ANTOINE & HIPPOLITE, firent élever un tombeau. Voyez *Auberi*, Hiſt. des Cardinaux, & *Moréri*.

* CRÉ, en Anjou, diocèſe d'Angers : Terre, Seigneurie & Châtellenie qui fut déſunie d'avec la Baronnie de *Fougeres*, & érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Juillet 1665, enregiſtrées au Parlement de Paris le 20 Février 1673.

* CRÉANGE, en Allemand *Crichingen*. Ville & Comté ſouverain, enclavée dans la Lorraine, au Bailliage de Boulay, mais dont elle ne dépend

nullement, à cauſe que le Comté de *Créange* eſt un Etat libre qui ne releve que de l'Empire. Ce Comté fut mis dans le Cercle du Haut-Rhin dès la premiere inſtitution de ce Cercle. Ce fut l'Empereur MATHIAS qui mit les Comtes de *Créange* au nombre des Comtes de l'Empire du Cercle du Haut-Rhin, en 1617. Les Ducs de Lorraine, & même les Rois de France, protecteurs de l'Evêché de Metz, ont reconnu en différens tems que les Comtes de *Créange* étoient immédiatement vaſſaux de l'Empire. Au reſte ce Comté ne renferme qu'une ſeule petite ville, qui eſt *Créange*, ſituée ſur la Nied Allemande.

L'origine des Seigneurs de *Créange* eſt fort ancienne & fort obſcure. On ſçait ſeulement que JEAN, I. du nom, Baron DE CRÉANGE, épouſa dans le quatorzieme ſiécle la fille du Seigneur de *Forbach*, & en eut

JEAN, II. du nom, Baron DE CRÉANGE, qui épouſa *Hermengarde de Puttingen*, dont ſont deſcendus les Seigneurs DE CRÉANGE d'aujourd'hui.

En 1680 la Chambre de Metz avoit ordonné que CRÉANGE ſeroit réuni comme franc-aleu de l'Evêché de Metz; que LOUIS, Seigneur DE CRÉANGE, reconnoîtroit l'Evêque de Metz pour Seigneur de Fief, & le Roi pour Souverain; & qu'il ſeroit ſoumis au Parlement de Metz, ſans reconnoître d'autre Tribunal. Mais l'Arrêt de cette Chambre fut caſſé par l'article IV. du Traité de Riſwick en 1697, & les Barons de *Créange* furent remis en poſſeſſion de leur ancien Etat.

* — CREIL (DE): Cette Famille doit ſon nom à la Ville de Creil qui lui appartenoit anciennement, & eſt une Baronnie ſituée dans l'Iſle de France ſur la riviere d'Oiſe à deux lieues de Senlis, à huit de Beauvais, & à douze de Paris. Le plus ancien de ce nom, que l'on connoiſſe eſt

YVES DE CREIL, qui vivoit en 944. Il étoit Arbalêtrier du Roi, & rempliſſoit les fonctions du Maître de l'Artillerie & du Capitaine de l'Infanterie de France. *Voyez* l'*Hiſtoire de Normandie*.

AUBERT & GUILLAUME DE CREIL, que l'on préſume ſes enfans, vivoient en 1024. Ils étoient Seigneurs de *Creil*, & parurent avec diſtinction au rang des *Grands du Royaume*. Voyez *Treſ. des Chartres*.

Foulques de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, eut un différend avec RENAUD, Seigneur de CREIL, pour la Terre & Seigneurie de Humbert-Huiſin, qu'il avoit uſurpée. Il vivoit encore en 1027.

I. ANSELME DE CREIL, Chevalier, Seigneur de Creil, de Hecourt, de Lagneville & de Soiſy, iſſu dudit FOULQUES, par lequel nous commençons la filiation de cette Famille, avoit épouſé *Ameline d'Egmond*, avec laquelle il vivoit encore en 1110. Il fut pere de

II. JEAN DE CREIL, I. du nom, qui s'allia avec *Ameline de Villiers*. Ils donnerent enſemble en 1144, à l'Egliſe de Saint-Simphorien de Beauvais, deux parts des dîmes de Soiſy. De ce mariage naquirent: — 1. THIBAULD, qui ſuit; — 2. & GEOFFROI, dit *le Coq*, qui donna à l'Egliſe de Saint-Simphorien de Beauvais, un tiers des dîmes de Lagneville.

III. THIBAULD DE CREIL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore avec *Alix de Bonnelier*, ſa femme, en 1190. Il en eut:

IV.

Digitized by Google

IV. EUDES DE CREIL, qui vivoit en 1220, avec *Humbeline de Gaucourt*, ſa femme, qui le rendit pere de

V. GEOFFROI DE CREIL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui épouſa *Félicité de Bourlemont*, dont il eut entr'autres enfans, HUGUES, qui ſuit.

VI. HUGUES DE CREIL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſe maria à *Agnès d'O*, avec laquelle il vivoit encore en 1275. De cette alliance vint:

VII. GUILLAUME DE CREIL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui épouſa *Jeanne Maillard*, dont: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. & ARTUS, mort ſans poſtérité d'*Agnès de Nancey*, ſa femme.

VIII. ETIENNE DE CREIL, Chevalier, fut Bailli de Beauvais, & vivoit encore en 1354. Perſonne n'ignore qu'alors pour poſſéder un tel Office, il falloit être Gentilhomme de nom & d'armes, l'une de ſes principales fonctions étant de repréſenter le Roi dans les aſſemblées publiques de la Nobleſſe, & de faire la convocation du Ban & de l'Arriere-Ban. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, NICOLAS, qui ſuit.

IX. NICOLAS DE CREIL, I. du nom, Chevalier, mourut avant ſon pere, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, JEAN, qui ſuit.

X. JEAN DE CREIL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Hecourt, de Lagneville & de Soiſy, eut de ſa femme, entr'autres enfans, NICOLAS, qui ſuit.

XI. NICOLAS DE CREIL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Hecourt, Lagneville, Soiſy, *&c.* fut Bailli de Beauvais, Charge qu'il poſſéda juſqu'à ſa mort & dans des tems difficiles. Il mourut à Beauvais le 25 Octobre 1504, & fut inhumé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Michel de cette ville le ſurlendemain 27 dudit mois, laiſſant de *Marie d'Auvergne*, ſa femme, les enfans qui ſuivent, ſçavoir: — 1. NICOLAS, Seigneur de Hecourt & du Houſſaye, mort ſans poſtérité de *Françoiſe le Clerc*, ſa femme, fille de *Simon le Clerc*, Sieur de Buſſy; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. & JACQUELINE, mariée en 1524, avec *Jérôme de Feuquieres*, Seigneur de Luys.

XII. LOUIS DE CREIL, né en 1501, s'établit à Paris après la mort de ſon pere, & y mourut le 29 Novembre 1585, âgé de 84 ans. Il avoit recueilli la ſucceſſion de NICOLAS DE CREIL, ſon frere aîné, & avoit été marié deux fois, 1°. avec *Marie le Peultre*, fille de *Jacques le Peultre*, & 2°. avec *Iſabelle Haſte*, fille de *Pierre Haſte* & de *Marie de Loup*. Cette derniére mourut à Paris âgée de 61 ans le premier Juillet 1587. Il eut vingt-trois enfans de ſes deux femmes, ſçavoir, du premier lit entr'autres: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. PIERRE, Prêtre & Docteur de Sorbonne, mort à Rome; — 3. CLAUDE, dit l'*Aîné*, qui ne laiſſa de *Marguerite Boucher*, ſa femme, qu'une fille, mariée à *Simon Morlat*, Ecuyer, Seigneur de Montour; — 4. CLAUDE, dit *le Jeune*; — 5. ANNE, femme d'*Antoine Doublet*, mort à Paris le 5 Novembre 1627, laiſſant entr'autres enfans, 1°. *Anne Doublet*, mariée à *Antoine le Féron*, Ecuyer, Seigneur de Galande, en Brie, reçu le 4 Décembre 1631, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & Commiſſaire de la Chambre de Juſtice, mort ſous-Doyen à Paris le 4 Janvier 1687. Elle étoit morte avant lui le 22 Octobre 1645. Ils ſont inhumés tous les deux

en l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Opportune à Paris; & 2°. *Marie Doublet*, femme de *Nicolas Raince*. Du ſecond lit vinrent entr'autres : — 6. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Gournay, rapportée ci-après; — 7. LOUIS, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris; — 8. ADRIENNE, mariée à *Henri Gamin*, morte à Paris le 8 Juin 1626, dont *Eliſabeth Gamin*, mariée à *Jérôme de Hacqueville*, mort Premier Préſident du Parlement de Paris; — 9. ANNE, femme de *Pierre-Germain de Camp*, Sieur d'Oligny; — 10. MARIE, alliée à *Claude d'Aubray*, Sieur de Villiers, dont un fils Tréſorier de France à Soiſſons; — 11. JEANNE, mariée avec *Auguſtin Germain*, Sieur de la Cour; — 12. & N... DE CREIL, femme de *Girard de Caſtille*, Tréſorier de France à Orléans.

XIII. NICOLAS DE CREIL, III. du nom, Seigneur de Hecourt, du Montiers & de Bazoches, fils aîné de LOUIS & de *Marie le Peultre*, mourut à Paris le 14 Juillet 1609, âgé de 78 ans, laiſſant de *Marie Boucher*, ſa femme, morte à Paris le 28 Septembre 1618: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. LOUIS, qui n'eut de *Geneviéve Guymier*, ſa femme, morte le 22 Janvier 1623, qu'une fille, nommée GENEVIÉVE DE CREIL, mariée avec *Jean Dorieu*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & depuis Préſident en la Cour des Aides de Paris, & morte en Septembre 1662, laiſſant pour fils unique *Charles-Henri Dorieu*, Conſeiller au Parlement de Paris; — 3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Bazoches, rapportée ci-après; — 4. NICOLAS; — 5. AGNÈS, mariée par contrat du 15 Mai 1588, à *Guillaume Pingré*; — 6. & MARIE DE CREIL, femme le 17 Avril 1587, de *Jean Friſſart*.

XIV. JACQUES DE CREIL, Seigneur de Hecourt, du Montiers, *&c.* épouſa en 1587 *Marguerite de Saintot*, fille d'*Etienne de Saintot* & de *Catherine Gamin*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ETIENNE, auteur de la branche des Seigneurs du Montiers, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Capucin; — 4. NICOLAS, Abbé de Chavanon; — 5. MARIE, femme le 26 Novembre 1616, de *Jean Pinon*, Chevalier, Seigneur de Choconin, Douay & du Martray, Préſident du Parlement de Metz; — 6. & ANNE DE CREIL, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Etienne à Soiſſons.

Seigneurs DE SOISY.

XV. JEAN DE CREIL, III. du nom, Seigneur de Hecourt, du Montiers & de Soiſy, *&c.* Préſident des Tréſoriers de France à Limoges, épouſa *Eliſabeth Perou*, fille de *Claude Perou* & de *Claude Louvet*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. N... DENIS, Chanoine régulier de Sainte-Geneviéve; — 3. & N... Chevalier, mort jeune & ſans alliance.

XVI. JEAN DE CREIL, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Chemauld, de Soiſy, de Nancrey, *&c.* d'abord Conſeiller au Parlement de Metz, enſuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 21 Mai 1671, & Commiſſaire départi en la Généralité de Rouen en 1672, mourut le premier Mars 1697, âgé de 65 ans. Il avoit épouſé par contrat du 9 Mars 1671, *Catherine-Antoinette Betaud de Chemauld*, morte à Paris le 11 Janvier 1735, âgée de plus de 80 ans. Elle étoit fille de *Louis de Betaud*,

Digitized by Google

Chevalier, Seigneur de Chemauld, & Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Louiſe Orthon.* Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & MARIE-ELISABETH, mariée par contrat du mois d'Avril 1698, à *Charles-Nicolas de Hautefort*, Marquis de Saint Chamans, Sous-Lieutenant des Mouſquetaires, mort le 21 Février 1733, âgé de 60 ans.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE CREIL, Chevalier, Seigneur de Soiſy & de Chemauld, Meſtre-de-camp du Régiment de Baſſigni, Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, Capitaine-Lieutenant des Grenadiers à cheval en Octobre 1730, Maréchal des camps & armées du Roi le 20 Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis en Mars 1737, Lieutenant-Général des armées du Roi le 24 Février 1738, Commandant à Maubeuge le 7 Octobre 1742, Grand-Croix de l'Ordre militaire de Saint Louis en Mars 1743, & Gouverneur pour Sa Majeſté des Ville & Citadelle de Thionville le 24 Janvier 1744, y eſt mort le 27 Juillet 1753, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé le 11 Janvier 1714, *Emilie de Mailly du Breuil*, fille d'*André de Mailly*, Sieur du Breuil, Receveur Général des Finances de Tours, & de *Françoiſe des Chiens.* De ce mariage ſont nés : — 1. ANDRÉ-FRANÇOIS, dit le *Comte de Creil*, né en 1715, Sous-Lieutenant des Grenadiers à cheval, puis Meſtre-de-camp, Lieutenant du Régiment des Dragons du Roi en Février 1744, mort à Spire le 9 Octobre 1745, ſans alliance, âgé de 30 ans ; — 2. MADELENE, née le 11 Décembre 1725, dite *Mademoiſelle de Soiſy* ; — 3. & LOUISE-FÉLICITÉ-EMILIE, mariée le 17 Juillet 1764, en la Paroiſſe Saint Jacques du Haut-Pas à Paris, (contrat du 15 du même mois, reçu par *Monet*, Notaire au Châtelet de Paris) avec *Maurice*, Chevalier, Baron de Helledorff, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie.

Branche des Seigneurs DU MONTIERS.

XV. ETIENNE DE CREIL, Seigneur du Montiers, ſecond fils de *Jacques*, & de *Marguerite de Saintot*, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 10 Juin 1626, & mort le 23 Septembre 1661, âgé de 64 ans, avoit épouſé par contrat du 14 Février 1628, *Catherine le Tellier*, fille de *Charles le Tellier*, Sieur de Soiſac & de Chaville, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris, & de *Catherine le Vaillant-de-Quelis*, Dame de Marſan. Elle mourut en Avril 1670, laiſſant : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ELISABETH, femme de *Jean-Batiſte Arnolet*, Chevalier, Seigneur de Lochefontaine, de Bourgogne & d'Argonne, Vicomte de Peu, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident de la Cour des Monnoies de Paris, mort le 2 Décembre 1706 ; — 3. ANNE-MARIE, alliée par contrat du 17 Juin 1658, à *Melchiſedech le Roux*, Seigneur de Saint-Paraſy, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris ; & 2°. à *Gérard le Camus*, Maître ordinaire en la même Chambre.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS DE CREIL fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Janvier 1671, & mourut ſans alliance le 27 Août 1676, âgée de 33 ans.

Branche des Seigneurs DE BAZOCHES.

XIV. PIERRE DE CREIL, Seigneur de Bazoches, troiſieme fils de NICOLAS, III. du nom, & de *Marie Boucher*, mort le 20 Août 1622, laiſſa de *Françoiſe le Frezon*, fille de *François*, qu'il avoit épouſée, les enfans ci-après, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. HENRI, qui n'eut de *N... Freſſart*, ſa femme, qu'une fille nommée CATHERINE DE CREIL, mariée avec *Pierre Milon*, Secrétaire du Roi ; — 3. & ANNE DE CREIL.

XV. FRANÇOIS DE CREIL, Seigneur de Bazoches, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Février 1636. *Marie de Meliand*, ſa femme, ſœur de *Nicolas de Meliand*, Conſeiller au Grand Conſeil, mourut le 7 Juin 1674, & laiſſa : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, marié le 27 Juin 1647, avec *Eliſabeth de Feſques-de-la-Folie-Herbault*, & mort le 25 Avril 1670 ; — 3. N... dit l'Abbé DE CREIL, mort en 1694 ; — 4. & N..... DE CREIL, mariée à *Henri de Montigny*, Chevalier, Marquis de Congy, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, dont une fille mariée 1°. à *N.... Bertin de Blagny*, Tréſorier des Parties caſuelles, dont *N... Bertin*, Intendant des Ordres du Roi, & Tréſorier des Parties caſuelles ; & *N.... Bertin de Blagny*, Fermier-général, freres, vivant en 1770 ; & 2°. à *N... d'Elpech de Cailly*.

XVI. NICOLAS DE CREIL, Seigneur de Bazoches, Conſeiller en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 4 Janvier 1675, puis de Grand'-Chambre, mourut à Paris le 18 Décembre 1719, laiſſant de *Marguerite Troiſdames*, ſa femme, morte avant lui en Mai 1703, — 1. N... DE CREIL, mort avant ſon pere ſans alliance ; — 2. & CLAIR, qui ſuit.

XVII. CLAIR DE CREIL, d'abord Eccléſiaſtique, puis Seigneur de Bazoches, mort à Paris le 22 Août 1760, âgé de 78 ans, avoit épouſé *Louiſe-Madelene le Fevre*, morte le 17 Novembre 1726, âgée de 42 ans, fille de *Philippe*, dont il n'eut qu'un fils unique nommé N... DE CREIL, né ſur la fin de 1724, & mort jeune.

Branche des Seigneurs DE GOURNAY.

XIII. JEAN DE CREIL, onzieme enfant de LOUIS, & fils aîné d'*Iſabelle Haſte*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Gournay & de Neufvy-ſur-Aronde, Secrétaire du Roi le 19 Mars 1608, mourut âgé de 59 ans, à Paris le 5 Mai 1609, & fut inhumé le lendemain en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Nicolas-des-Champs, dans la Chapelle des trois Rois, dont il étoit Patron & Fondateur. Il avoit épouſé le 4 Mai 1583, *Adrienne Gamin*, fille de *Pierre Gamin*, Secrétaire du Roi, & de *Marie de Henin*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée par contrat du 23 Juin 1606, à *Jean Amelot*, Seigneur de Gournay & de Neufvy-ſur-Aronde, Maître des Requêtes & Préſident au Grand-Conſeil ; — 3. ELISABETH, mariée le 18 Février 1605, à *Florent d'Argouges* ; — 4. ANNE, femme de *Gilles de Maupeou*, Seigneur d'Ableiges, & Maître des Requêtes ; — 5.

Digitized by Google

MARIE, alliée à *René de Marillac*, Maître des Requêtes; — 6. & MARGUERITE, mariée le 19 Novembre 1608, à *René de Maupeou*, Préſident en la Cour des Aides.

XIV. PIERRE DE CREIL, Seigneur de Gournay, *&c.* mort en 1653, avoit épouſé 1°. le 18 Juillet 1634, *Antoinette Corrot*, en vertu d'Arrêt rendu en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris le 8 du même mois, qui faiſoit main-levée de l'oppoſition formée à ſon mariage par ſes ſœurs; & 2°. *Jeanne de Cricé*. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. AUGUSTIN, né à Paris le 20 Mai 1650, Prêtre, Curé de Monnays au diocèſe de Tours, mort le 27 Octobre 1727, & dont la ſucceſſion fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris du 21 Février 1731, 1°. à JEAN-FRANÇOIS DE CREIL, Gouverneur de Thionville; 2°. à CLAIR DE CREIL; 3°. à CHARLES DE CREIL; 4°. à PIERRE DE CREIL; & 5°. à *André Morlat-de-Montour*, *&c.* — 3. JEAN-BATISTE, Officier d'Artillerie, tué à la bataille de Fleurus; — 4. LOUIS, mort en 1713; — 5. ADRIENNE, Religieuſe de l'Abbaye de Jarſy dans la Brie; — 6. ANTOINETTE, morte ſans alliance en l'Abbaye de S. Eutrope près Chartres; — 7. MARIE, Religieuſe au Monaſtere Royal de Poiſſy. Et du ſecond lit : — 8. ANNE, mariée à *Barthelemi Auzanet*, Conſeiller au Châtelet de Paris le 23 Décembre 1664, puis au Grand-Conſeil le 18 Septembre 1669, mort le 27 Octobre 1671. Elle décéda le 27 Février 1699, ne laiſſant de ſon mariage que deux filles. L'aînée, nommée *Jeanne Auzanet*, fut mariée deux fois : 1°. à *François Galliot-Gallard*, Guidon des Gendarmes Flamands, mort le 23 Avril 1695; & 2°. en Janvier 1710, à *Gilbert Gaulmin*, Chevalier, Comte de Mont-Georges, décédé le 13 Décembre 1735. Elle eſt morte ſans poſtérité de ces deux mariages. La cadette nommée *Catherine-Jeanne Auzanet*, fut auſſi mariée deux fois : 1°. ſans enfans à *Eléonor de Flexelles*, Chevalier, Marquis de Bregy; & 2°. auſſi ſans enfans, à *Jean-Batiſte le Féron*, Chevalier, Comte de Sery, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Poitou, & Conſeiller au Parlement de Metz, lors veuf en ſecondes nôces de Mademoiſelle *Gitton-de-Mont-Geroux*. Elle eſt morte en 1711.

XV. FRANÇOIS DE CREIL, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1702, âgé de 66 ans, ſans poſtérité, avoit épouſé 1°. *Marie Aubery*, lors veuve de *Geoffroi Lhuillier*, Seigneur d'Orgeval, morte le 16 Décembre 1672. Elle étoit fille de *Robert Aubery*, Seigneur de Vaſtan, Maître des Requêtes, & d'*Anne le Gruel*; & 2°. *Gabrielle le Comte*, morte le 30 Juin 1725, âgée de 85 ans, fille d'*Antoine le Comte*, Contrôleur des Guerres, & de *N... le Preſtre*.

Les armes des différentes branches de cette Famille ſont : *d'azur, à un chevron d'or, chargé de trois molettes d'éperon de ſable, & accompagné de trois roſes du ſecond, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé.

CREIL-BOURNEZEAU. Voyez BOURNEZEAU, *Tome III. de ce Dictionnaire, p. 57.*

— CREISSAC ou CRESSAC, en Périgord. Dans un extrait du Cartulaire de l'Abbaye de Chancelade, il eſt parlé de pluſieurs Seigneurs du nom de *Creſſac*, qui ont fait des donations à cette Abbaye.

RAIMOND DE CRESSAC DE BOURDEILLES, descendu de ces anciens Seigneurs de Cressac & de Bourdeilles, épousa par contrat du 3 Mai 1565, Demoiselle *Isabeau de la Peyre*. Ils passerent le 6 Mars 1605, un acte en faveur de leurs enfans, ANTOINE, ETIENNE & JEAN DE CRESSAC.

ANTOINE DE CRESSAC DE BOURDEILLES partagea le 12 Février 1624, avec ses freres, ETIENNE & JEAN, & *Isabeau de la Peyre*, leur mere. On voit par le testament de JEAN DE CRESSAC DE BOURDEILLES, qu'il avoit épousé en secondes noces en 1644, une *Laval-Bousquet*. ANTOINE, l'aîné, eut pour fils.

RAIMOND DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, qui épousa par contrat passé en Périgord le 10 Février 1639, Demoiselle *Susanne de Langlade*, d'une Maison qui a donné dans ce siècle un Chevalier des Ordres du Roi, connu sous le nom de *Vicomte du Chayla*, fille de *Chrétien-Girard*, Ecuyer, Seigneur de Baufranc, & de *Marie Houllier*, sœur de *Marguerite Houllier de la Poyade*, Dame de Roufiac, qui avoit épousé *René de Voyer de Paulmy - d'Argenson* II, Ambassadeur à Venise. RAIMOND eut de son mariage : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. FRANÇOIS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, rapporté après la postérité de son frere aîné ; — 3. & JEANNE DE CRESSAC, mariée à *Claude de Nadal*, Ecuyer, Seigneur des Combes & autres lieux, en Périgord.

JOSEPH DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, Capitaine au Régiment d'Ayen, Cavalerie, épousa par contrat du 6 Février 1686 à Milly, *Françoise Nicole*, d'une Famille originaire du Pays Chartrain, qui a donné le sçavant *Nicole*, & le Président *Nicole*, fille de *François Nicole*, Ecuyer, Seigneur du Rousset, Porte-Manteau du Roi, Exempt des Gardes-du-Corps, & de *Catherine de Cloux*. De ce mariage sont nés : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. NICOLAS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur du Maset & de la Remondie, Lieutenant au Régiment de Royal-Marine, mort ; — 3. NICOLAS-HENRI DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur des Essarts, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné ; — 4. & ANNE, mariée à Messire *Charles de Verneuil*.

FRANÇOIS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, second fils de RAIMOND, & de *Susanne Langlade*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Angel, se maria par contrat passé à Paris, à *Jeanne de Ruel*, fille de *François de Ruel*, Ecuyer, Commissaire Provincial d'Artillerie, & de Demoiselle *Philippe Feuillet*. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-ANNIBAL, Chevalier, Seigneur de la Bachelerie, de Mezieres, Saint-Angel, *&c.* ancien Capitaine au Régiment Lyonnois, Infanterie, qui acquit par contrat du 22 Août 1720, la Terre de Mezieres, & le 27 Septembre 1721, il obtint un certificat de *Philippe-Charles*, Marquis *de la Farre*, Comte de Laugerre, comme il avoit bien servi S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en qualité d'Ecuyer. Il est mort le 22 Octobre 1760 sans postérité. — 2. PIERRE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Angel, qui après avoir été Page de S. A. R. Madame, mere du Régent, est mort Lieutenant au

Digitized by Google

Régiment Lyonnois, Infanterie, le 24 Novembre 1720; — 3. & JEANNE-FRANÇOISE, Penſionnaire de Meſdames, vivante en 1771.

JOSEPH-FRANÇOIS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, fils aîné de JOSEPH & de *Françoiſe Nicole*, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, Capitaine au Régiment de Cambréſis, épouſa par contrat du 30 Novembre 1721, *Madelene-Marguerite Moreau*, fille de *François Moreau*, Ecuyer, Seigneur de Riveau, & de *Madelene Chycoineau*, couſine d'un Conſeiller d'Etat, & premier Médecin du Roi dont ſont ſortis : — 1. RENAULT, Chevalier, Seigneur de la Bachelerie, qui ſuit; — 2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Mezieres, ancien Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere Compagnie, — 3. HENRI-AUGUSTE, Chevalier, Seigneur des Eſſarts; — 4. & MARIE-LOUISE, mariée par contrat du 15 Mai 1762, avec Meſſire *Pierre-François de Monmonier*, Seigneur de Stembeque, Paric, Niels, Wicterne, *&c.* premier Noble député des Ville, Cour & Châtellenie de Caſſel.

RENAULT DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Chevalier, Seigneur de la Bachelerie, a épouſé en Nivernois, Demoiſelle *Henriette-Julie Pinet du Deffend*, ce qui paroît par une procuration du 25 Juillet 1757, par laquelle il donne pouvoir à *Madelene-Marguerite Moreau*, ſa mere, de comparoître à l'aſſemblée des parens & amis de Meſſire JOSEPH-RENAULT DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, ſon fils mineur. Elle eſt morte le 10 Février 1761.

NICOLAS-HENRI DE CRESSAC DE BOURDEILLES, troiſieme fils de JOSEPH & de *Françoiſe Nicole*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts, obtint le 28 Décembre 1738, droit de confirmation & de maintenue de Nobleſſe. Il épouſa par contrat paſſé à Paris le 19 Mars 1731, Demoiſelle *Louiſe-Catherine du Vigeon*, fille de Meſſire *Gérard du Vigeon*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Louiſe le Coutellier*, dont : — 1. MATHIEU-GÉRARD-HENRI-AUGUSTE-FRANÇOIS-JACQUES-LOUIS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Chevalier, Seigneur de Saint-Angel, ci-devant Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Infanterie.

Les alliances de *Creiſſac*, ou de *Creſſac*, ſont entr'autres avec les Maiſons de *Bourdeilles*, de *Béarn*, de *Paulmy-de-Voyer-d'Argenſon*, d'*Eſtrade*, de *Maupeou*, de *Langlade-du-Chayla*, &c. Les armes ſont : *au 1 parti de* Bourdeilles, *au 2 de* Laval, *au 3 d'*Eſtrade, *au 4 de* Béarn; & ſur le tout DE CRESSAC, qui eſt *d'or, au monde de gueules, cintré & croiſé d'or, la croix pattée de gueules, ſoutenue d'une fleur-de-lis de même.* Mémoire envoyé.

CRÉMAINVILLE : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe par Ordonnance de MM. *de Machault* & *Jubert-de-Bouville*, Commiſſaires départis dans la Généralité d'Orléans en 1667 & 1700.

GILLES DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Champ, vivoit en 1540, avec *Françoiſe de Courcelles*, ſa femme. Il en eut ANTOINE DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Champ & de Villeſeaux, qui fut pere de GÉDÉON DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Champ, marié le 2 Mai 1596, avec *Anne de Surmont*, fille de *Chriſtophe de Surmont*, Ecuyer, Sieur de la Barre & de Souette, dont vint : — JACQUES DE

CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Champ, Homme-d'armes de la Compagnie du Comte *de Treſmes*, allié le 20 Juillet 1626, avec *Marguerite de la Goupilliere*, de laquelle il eut — ELIE DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Souette, qui épouſa le 3 Juillet 1687, *Marie-Marguerite de Saint-Meloir*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Jutigni. De ce mariage naquit: — PIERRE-NICOLAS DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Jutigni & des Muſſets, marié 1°. le 2 Février 1717, avec *Anne-Marie de Bracquemont*, fille de *N... de Bracquemont*, Seigneur de Mondoucet, Conſeiller du Roi, Aſſeſſeur de la Mairie de Chartres, & de *Catherine Richer*; & 2°. le 20 Janvier 1724, avec *Anne-Geneviéve le Fevre*, fille d'*Alexandre*, Avocat & Procureur du Roi au Bailliage de Dourdan. De ſon ſecond mariage il a eu, entr'autres enfans, MARIE-ANNE-ELISABETH DE CRÉMAINVILLE, née le 13 Janvier 1726, reçue à Saint-Cyr le 8 Février 1736, ſur les preuves de ſa Nobleſſe. Les armes: *d'azur, à un beſan d'or & un chef de même, chargé de deux tourteaux d'azur.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 159.*

— CRÉMEAUX: ancienne & illuſtre Maiſon du Lyonnois. Le premier de ce nom dont on ait connoiſſance eſt PIERRE, Seigneur DE CRÉMEAUX, Chevalier, qui épouſa *Iſabeau de Gregnieu* en Forez, de laquelle il eut pour fils,

ARNOUL, Seigneur DE CRÉMEAUX & de Dorat, qui s'allia à *Marie de Lavault*, en Auvergne, & en eut:

JEAN, Seigneur DE CRÉMEAUX & de Dorat, lequel épouſa *Blanche de Botheon*, dont vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & GEORGE, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.

FRANÇOIS, Seigneur de CRÉMEAUX, de Dorat & du Château de Montagne, épouſa le 24 Avril 1490, *Iſabeau de Rollat*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Bothereſſe & du Château de Montagne en Bourbonnois. Il en eut:

CLAUDE, Seigneur DE CRÉMEAUX, de Dorat & du Château de Montagne, qui s'allia le 10 Août 1525, avec *Marguerite de Saint-Simphorien*, Dame de Chamoſſet, d'une ancienne Famille de Lyonnois, fille de *Zacharie*, Seigneur de Chamoſſet, & de *Louiſe Mitte de Chevrieres*. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Charnay; — 3. GEORGE, Seigneur du Chier & de Minardieres, marié à *Françoiſe de Buſſeville-de-Saint-Sernin*; — 4. PIERRE, Seigneur d'Orſet; — 5. JEAN, Seigneur du Chier & du Breuil; — 6. JACQUES, Seigneur de la Grange & de Saint-Verax, pere par ſa femme, dont on ignore le nom, de N... DE CRÉMEAUX, Seigneur de la Grange, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Bellegarde, & Maréchal-de-camp des Armées du Roi.

ANTOINE DE CRÉMEAUX-DE-SAINT-SIMPHORIEN, Seigneur de Crémeaux, de Chamoſſet, de Saint-Germain-de-Laval, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, épouſa le 10 Mars 1560, *Françoiſe de Prunel*, Dame de Mons & du Bois en Velay, fille de *Jean*, Seigneur deſdits lieux, & de *Catherine de Tournon-la-Chieze*. De cette alliance vinrent: — 1. CLAUDE, qui

Digitized by Google

qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Grand-Prieur d'Auvergne, Général des Galeres de la Religion ; — 3. & HECTOR, Comte & Doyen de S. Jean de Lyon.

CLAUDE, Seigneur DE CRÉMEAUX, de Chamoſſet, de Saint-Germain-de-Laval, de Mons & du Bois en Velay, Député aux Etats Généraux tenus à Paris en 1614 pour la Nobleſſe du Lyonnois, épouſa le 5 Octobre 1595, *Iſabeau d'Urſé*, Dame d'Entragues, fille de *Claude*, Seigneur & Baron d'Entragues, & de *Françoiſe de Sugny*, dont vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Seigneur de la Salle, marié à une Demoiſelle *de Roche-Baron* en Forez ; — 3. MARC, Abbé de Mogemont, Chanoine & Comte de Lyon, & Chanoine de S. Pierre de Mâcon ; — 4. CHARLES, Chevalier de Malte, Commandeur de Chavonat ; — 5. DIANE, Prieure de l'Argentiere en Lyonnois ; — 6. GABRIELLE, Prieure du même lieu après ſa ſœur ; — 7. CLAUDINE, Religieuſe au Prieuré de Lavoine en Auvergne ; — 8. MARIE, femme de *Claude de Saint-Georges*, Seigneur de Monceaux, de Verdet & de Verſagne, fils de *Claude*, Seigneur deſdits lieux, & d'*Adriane de Fougeres* ; — 9. & JEANNE DE CRÉMEAUX, Religieuſe à Sainte-Urſule de Lyon.

GUILLAUME DE CRÉMEAUX, Baron d'Entragues, Seigneur de Crémeaux, de Chamoſſet, *&c.* Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de S. A. de Savoie entretenue en France, épouſa le 16 Décembre 1622, à Turin, *Peronne de Grillet*, Comteſſe de Saint-Trivier, Dame d'honneur de CHRÉTIENNE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie, fille de *Charles-Maximilien de Grillet*, Comte de Saint-Trivier, & d'*Anne de la Baume-Montrevel*, qui hérita en 1646 du Comté de Saint-Trivier (voyez SAINT-TRIVIER). De ce mariage naquirent : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. VICTOR-AMÉDÉE, Comte de Saint-Trivier, Meſtre-de-camp d'Infanterie ; — 3. HECTOR-HIPPOLITE, Page de la Chambre du Roi ; — 4. & MARIE-CHRÉTIENNE, mariée en 1650 à *Pierre d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, fils de *René*, Seigneur de Sourdis, & d'*Anne de Roſtaing*.

JEAN-BATISTE DE CRÉMEAUX-D'ENTRAGUES, Comte de Saint-Trivier, Maréchal-de-camp, Gouverneur de Mâcon, épouſa le 25 Mai 1653, *Marguerite Chevalier*, dont il eut

CAMILLE DE CRÉMEAUX-D'ENTRAGUES, Comte de Saint-Trivier, Gouverneur de Mâcon, mort le 19 Octobre 1679. Il avoit épouſé *Catherine de Courtarvel-de-Saint-Remi*, mere de

LOUIS-CÉSAR DE CRÉMEAUX, Marquis d'Entragues, Lieutenant-Général du Mâconnois, mort le premier Septembre 1747. De *Marie-Charlotte-Aimée Heron*, fille unique de *Claude*, Conſeiller honoraire au Parlement de Paris, qu'il avoit épouſée le 9 Février 1728, il a eu : — 1. JULES-CÉSAR DE CRÉMEAUX, dit *le Comte d'Entragues*, né le 30 Mars 1732, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé ; — 2. & MARIE-LOUISE, née en 1729, mariée le 21 Août 1748, à *Marie-Antoine*, Comte d'*Apchon*, Baron de Corgenon, Meſtre-de-camp de Dragons en Janvier 1749, morte le 5 Septembre 1750. Les armes : *parti d'un trait*

coupé de deux, ce qui forme ſix quartiers. Au 1 d'argent, à une faſce ondée d'azur; au 2 d'or, à 3 ſautoirs d'azur rangés en face; au 3 de gueules, à 3 croix recroiſettées au pied fiché d'or; au 4 d'azur, à 3 ſautoirs d'argent; au 5 de gueules, au lion naiſſant d'or, d'une terraſſe de ſinople; au 6 & dernier quartier d'or, à deux maſſues de ſable paſſées en ſautoir, liées de gueules.

CRÉMILLE: Famille de Berri, dont étoit MARGUERITE DE CRÉMILLE, née en 1680, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé que JEAN DE CRÉMILLE, Seigneur de la Girardiere, & *Colette de Bailleul*, qu'il avoit épouſée en 1470, étoient ſes ſeptiemes ayeul & ayeule. Les armes: *de ſable, à la croix ancrée d'argent.*

CRÉNI: Famille de Normandie, de laquelle étoit FRANÇOISE DE CRÉNI, née en 1676, au mois de Septembre, & reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1686. Elle prouva ſa Nobleſſe depuis l'an 1500, que vivoit GUILLAUME DE CRÉNI, Ecuyer, demeurant à Bailli en Champagne. Les armes: *d'azur, à la faſce d'argent & à la bordure engrêlée de gueules.*

Il y a une autre branche établie à Paris, de laquelle étoit MARGUERITE DE CRÉNI-DE-SAINT-LIEU, née le 14 Mars de l'an 1682, du mariage d'ANTOINE DE CRÉNI, Ecuyer, Sieur de Saint-Lieu, & de *Marguerite Bli*, laquelle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1694, après avoir prouvé que PHILIPPE DE CRÉNI, Seigneur de Bailli, fils de GUILLAUME, qui eſt employé dans la preuve ci-deſſus, étoit ſon quart-ayeul.

CRENOLLES. Voyez QUENGO.

— CREPON: ancienne Maiſon éteinte, qui doit ſon nom à la Terre de ce nom, ſituée dans le Bailliage de Caen, & une des plus anciennes Baronnies de ſon reſſort.

Guillaume de Waltingham & la *Chronique de Normandie* diſent qu'un Chevalier Danois fut un des premiers qui accompagnerent le Duc *Rhou* ou *Raoul*, quand il revint de Dannemarck. Il laiſſa deux fils & quatre filles, qui partagerent ſes biens en la Terre de *Crepon*, où il s'établit lorſque la Normandie fut donnée au Duc *Rhou* & à ſes peuples. Ses enfans furent: — 1. HERPHASTE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Breteuil & de Paſſy; — 3. GONNOR, femme de RICHARD *aux longues mains*, Duc de Normandie, après avoir été ſa concubine; — 4. WEVE ou DUCELINE DE CREPON, mariée à *N... Thouroude*, Sire du Pont-Audemer; — 5. AVELINE, femme d'*Osberne de Bollebec*; — 6. & SAIMERIE, mariée au Foreſtier de Chercheville.

HERPHASTE DE CREPON, Chevalier, commença les fondations des Abbayes de Cormeilles & de Lyre. Il vivoit l'an 980, & eut pour fils,

OSBER ou OSBERNE DE CREPON, Chevalier, Sénéchal de Normandie, qui fut aſſaſſiné par *Guillaume*, fils de *Roger de Montgommery*, l'an 1035, au Vaudreuil, dans la chambre où il couchoit avec le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, ſon maître. Il avoit épouſé la fille de *Raoul*, Comte d'Ivry & de Bayeux, & d'*Alberede*, dont il laiſſa un fils nommé

GUILLAUME, Seigneur de Breteuil & DE CREPON, Grand-Maître & Sénéchal de Normandie, Comte de Herfordt, de Breteuil & de Paſſy, fondateur de l'Abbaye de Cormeilles où il fut inhumé. Il ſigna l'an 1050

Digitized by Google

à une Charte pour l'Abbaye de S. Evroult, & fonda l'Abbaye de Lyre l'an 1063, accompagna enſuite le Duc GUILLAUME à la conquête d'Angleterre en 1066, & fut la même année aux Etats du Royaume aſſemblés à Lillebonne. Il épouſa *Adele de Tocny*, fille de *Richard*, Grand Gonfalonier de Normandie, dont il eut une fille ISABELLE DE CREPON, femme d'*Aſcelin Gouel*, Sire d'Ivry.

De la même Maiſon étoit JEAN DE CREPON, Bailli de Caen, qui comparut en l'Echiquier l'an 1341, & eut pour fils & ſucceſſeur,

AUBERY DE CREPON, Vicomte de Bayeux, vivant en 1344. — THOMAS DE CREPON étoit Vicomte de Vire en 1348. — GUILLEBERT DE CREPON, Seigneur de Bavent, Vicomte de Carentan, eſt nommé dans une Charte de 1349. Il avoit un frere nommé GIRARD DE CREPON.

Parmi ceux à qui le Roi JEAN pardonna à l'affaire de Rouen l'an 1360, eſt nommé GIRARD DE CREPON.

JEAN DE CREPON épouſa *Jeanne de Forteſcu*, dont ſortit JEANNE DE CREPON, femme de *Guillaume de Moulins*, fils de *Guillaume*, & de *Jeanne de la Luzerne*.

Les armes étoient: *de gueules, à la quinte-feuille d'hermines*. Il ſe trouve un manuſcrit dans la Bibliotheque de feu M. *Bigot de Cleuville*, Conſeiller en la Cour des Aydes de Normandie, intitulé *les Antiquités de Normandie*, qui rapporte que GUILLAUME DE CREPON, dit *le fils Aubert*, Seigneur de Breteuil, Comte de Liceſtre, fondateur de l'Abbaye de Cormeilles où il eſt enterré, portoit: *d'argent, au cerf d'azur paſſant & ſommé d'or*.

* — CREQUY: Maiſon l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du pays d'Artois, d'où elle a paſſé en Picardie & dans pluſieurs autres Provinces du Royaume. Elle tire ſon nom de la Seigneurie de *Crequy* en Artois. D'anciennes Généalogies lui donnent pour premiere tige ARNOUL, Sire de CREQUY, dit *le Vieil*, ou *le Barbu*. La Morliere dit qu'il vivoit en 857, & l'on prétend qu'il mourut en 897, dans un combat qu'il ſoutint pour les intérêts du Roi CHARLES *le Simple*. Le même Auteur lui donne pour femme *Ignode*, fille d'*Odoacre*, Seigneur ou Foreſtier de Flandre; & pour fils, ODOACRE, Sire DE CREQUY, qui fut pere d'ARNOUL, II. du nom, dit *le Borgne*, parce qu'il perdit un œil en combattant en 937, pour ARNOUL, I. du nom, dit *le Vieil*, Comte de Flandre: on croit qu'il épouſa *Valburge d'Arguens*, & qu'il en eut MAHAUD, femme d'*Adolphe*, Comte de Boulogne, YOLAND, CONSTANCE & BAUDOUIN, Sire DE CREQUY, lequel ſe ſignala en diverſes occaſions, & laiſſa de *Blanche d'Enguien*, BAUDOUIN, II. du nom, Sire DE CREQUY, qui ſuit; VALERAN, Seigneur de Velle, qui laiſſa poſtérité; & YOLAND, mariée à *Thierri*, III. du nom, Seigneur d'*Atry*.

BAUDOUIN, II. du nom, Sire DE CREQUY, eut de *Roſette de Beaumont*, BLANCHE, MARIE & ARNOUL, III. du nom, Sire DE CREQUY, dit *le Chauve*, auquel on donne pour femme *Adelle d'Artrelle*, dont il eut RAMELIN, qui ſuit; ARNOUL, Seigneur de Marcoing; PIERRE, BAUDOUIN, JEAN & GEOFFROI. Mais comme ces degrés ont été confondus & tranſpoſés, dit le P. *Anſelme*, ainſi que le prouvent pluſieurs chartes,

il ſe contente de commencer la Généalogie de cette Maiſon par RAMELIN.

I. RAMELIN, II. du nom, Sire DE CREQUY & de Freſſin, fonda en 986 l'Abbaye de Ruiſſeauville, Ordre de Saint-Auguſtin au diocèſe de Boulogne, ſuivant le Cartulaire de cette Abbaye, qui dit : *Ramelinus, ſecundus nomine, Dominus de Krequii Freſſinenſis fundavit hanc Eccleſiam ſuam, ſub Ludovico Quinto, anno Domini nonageneſimo octogeſimo ſexto, ex fide Tabularum noſtrarum.* Les anciennes Généalogies lui donnent deux femmes. La premiere, nommée *Alix d'Oiſy*, fille du Seigneur d'Oiſy & d'Honnecourt. La ſeconde, *Colle de Rumigny*.

II. BAUDOUIN, Sire DE CREQUY & de Freſſin, qui fut apparemment fils de RAMELIN, ſe trouva en 1007 avec l'armée Françoiſe, commandée par *Baudouin IV*, Comte de Flandre, dit *à la belle Barbe*, au ſiége de Valenciennes contre l'Empereur HENRI III, dit *le Boiteux*. On lui attribue pour deviſe : *nul ne s'y frotte ;* & ſon cri de guerre étoit *à Crequy le Grand Baron*, parce qu'après cette expédition il avoit été fait Baron en Artois. Il eut pour femme *Marguerite de Louvain*, Dame de Bierback, fille d'*Henri*, Comte de Louvain, dont : — 1. BOUCHARD, qui ſuit ; — 2. HENRI, Seigneur de Bierback, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans les enfans de ſon arriere-petit-fils GEOFFROI DE CREQUY, Seigneur de Bierback, qui laiſſa de ſa femme, *Vermonde de Châtillon*, fille de *Henri de Châtillon*, trois garçons, ſçavoir : JEAN, Seigneur de Bierback, tué en 1209, dans la guerre contre les Albigeois, ſans avoir été marié ; HENRI, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec S. LOUIS, tué devant Damiette en 1240 ; WAUTIER, mort Religieux de Cîteaux en 1222 ; & une fille nommée HAVOISE, Dame de Bierback, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Tenremonde, de la Maiſon de *Bethune*, duquel ſont iſſus les autres Seigneurs de Bierback ; — 3. & ANNE, femme de *Warin* ou *Guerin*, Sire *de Craon*.

III. BOUCHARD, Sire DE CREQUY & de Freſſin, eſt dit fils de BAUDOUIN, Sire DE CREQUY, & de *Marguerite de Louvain*, ſa femme, dans une donation faite à l'Abbaye de Tongerlo en Brabant par HENRI DE CREQUY, Seigneur de Bierback, ſon frere, en 1052, ſur cette Terre provenant de leur mere, où il déclare ne rien prétendre. Les anciennes généalogies lui donnent pour femme *Richilde de Saint-Pol*, fille d'*Hermez*, & ſœur d'*Anſelme*, Comtes de Saint-Pol, dont, entr'autres enfans,

IV. GERARD, Sire DE CREQUY & de Freſſin, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096, & s'y diſtingua, diſent les anciennes Chroniques de Flandre. A ſon retour, il confirma à l'Abbaye de Saint-Jean-du-Mont lès Terouane en Septembre 1225, du conſentement d'*Yoland*, ſa femme, & de ſes enfans, toutes les conceſſions que ſes prédéceſſeurs y avoient faites, & particulierement les terres, dîmes & revenus ſitués au village de Sains lès Freſſin, que ſon pere y avoit donnés. Il eut d'*Yoland*, ſa femme, fille de *Baudouin III*, Comte *de Hainaut*, & d'*Yoland de Gueldres :* — 1. RADULPHE ou RAOUL, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. GEOFFROI, BAUDOUIN & ANSELME ; — 5. & MAHAUD, femme de *Baudouin*, Châtelain de *Saint-Omer*, nommée dans une Charte du Chapitre de Fauquenberghe, de l'an 1150.

Digitized by

V. RADULPHE ou RAOUL, Sire DE CREQUY & de Freſſin, fut préſent avec ſa femme & ſon fils aîné, à la confirmation qu'*Herman*, Seigneur de Bierback, ſon parent, fit en 1160, à l'Abbaye de Tongerlo de la fondation que ſon ayeul y avoit faite en 1052, & mourut en 1181. Il laiſſa de *Mahaud de Craon*, que *la Morliere* & *Ménage* lui donnent pour femme, fille de *Renaud*, Sire *de Craon* & d'*Ennoguen de Vitré:* — 1. BAUDOUIN, qui ſuit; — 2 & 3. WARIN & ARNOUL; — 4. & GEOFFROI, de qui l'on fait deſcendre la branche des Seigneurs de Boys en Bourgogne, finie à PERRONELLE DE CREQUY, femme de *N*... Seigneur de la Roche en Bourgogne.

VI. BAUDOUIN DE CREQUY, II. du nom, Sire de Crequy & de Freſſin, eſt nommé avec *Alix*, ſa ſeconde femme, dans une donation que *Guillaume*, Châtelain *de Saint-Omer*, fit en 1182 au Chapitre de S. Pierre d'Aire des dîmes de Péennes, de Staples & autres. Il fut auſſi pleige & caution en 1198 de l'hommage que *Hugues Campdaveſne*, Comte de Saint-Pol, avoit promis à PHILIPPE-AUGUSTE, de ſa Terre de Lucheu. Il mourut peu après, & avoit épouſé 1°. *Clémence*, nommée avec ſon mari dans la confirmation faite en 1160 à l'Abbaye de Tongerlo par HERMAN DE CREQUY, Seigneur de Bierback. *Baudouin d'Aveſnes*, qui écrivoit en 1170, ne dit point de qui elle étoit fille; 2°. *Alix de Saint-Omer*, fille, ſuivant le même Auteur, de *Guillaume*, Châtelain *de Saint-Omer*, & d'*Ide d'Aveſnes*. Ses enfans furent: — 1. BAUDOUIN, qui ſuit; — 2. & ALIX, mariée à *Baudouin de Saint-Omer*, Seigneur de Péennes.

VII. BAUDOUIN, III. du nom, Sire DE CREQUY & de Freſſin, dit *le jeune*, eſt nommé dans une Charte de l'Abbaye de S. André-aux-Bois de l'an 1209, & ſe trouva à l'oſt de Bouvines au ſervice du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ſuivant un rôle de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1214. Il tranſigea au mois de Mai 1237, avec les Religieux de l'Abbaye de S. Jean-du-Mont lès Terouane, touchant leurs limites & les dîmes qu'ils avoient à Sains lès Freſſin, & pour leur part du franc-moulage du moulin de Freſſin tombé en ruine. Il eut de *Marguerite de Saint Omer*, ſa femme, ſœur d'*Alix*, ſa belle-mere: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. BAUDOUIN, auteur de la branche des Seigneurs de Torchy & de Royon, qui s'eſt éteinte au douzieme degré dans OUDART DE CREQUY, Seigneur de Royon, tué à la bataille de Mont-Lhéri en 1465, lequel ne laiſſa de *Jeanne de Renty*, ſa femme, que JEANNE DE CREQUY, Dame de Royon & de Waubercourt, après la mort d'ENGUERRAND DE CREQUY, ſon oncle, mariée 1°. à *Bernard* dit *Lancelot*, Seigneur *de Granſart;* & 2°. à *Jean*, Seigneur de Brias & de Briſtelle, lequel étoit mort en 1489. Elle vivoit encore en 1495, & d'elle eſt deſcendue toute la Maiſon de *Brias;* — 3. & GUILLAUME, Prévôt de S. Pierre d'Aire en 1241 & 1256.

VIII. PHILIPPE, Sire DE CREQUY, de Freſſin, *&c.* fit une donation en 1238, de quelques biens à un Seigneur de Comtes, ſon vaſſal & ſon parent, & vendit en 1248 au Comte de Saint-Pol la Terre de Beaurain qui lui étoit échue de la ſucceſſion de *Guillaume de Saint-Omer*, ſon oncle.

Il mourut en 1235, & avoit épouſé *Alix* aliàs *Ide de Pequigny*, ſœur de *Gérard*, Vidame d'Amiens, auquel elle vendit avec ſon mari l'an 1224, tout ce qu'ils avoient à Fiſes & à Bernarville. Il eut pour enfans : — 1. BAUDOUIN, qui ſuit ; — 2. HUON ou HUGUES, tige de la branche des Seigneurs de Raimboval, dont la poſtérité s'eſt éteinte au dix-ſeptieme degré dans JEAN DE CREQUY, Seigneur de Raimboval, des Granges, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, qui n'a laiſſé de *Louiſe de Balſac*, ſon épouſe, fille de *Thomas*, Seigneur de Montagu, & d'*Anne Gaillard-de-Longjumeau*, que deux filles, ſçavoir, ANTOINETTE DE CREQUY, Dame de Raimboval, *&c.* mariée à *Laurent*, Seigneur de la Chauſſée & d'Arreſt près Saint-Valery, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Longueville*. Elle vendit la Terre de Raimboval le 14 Février 1602, à *Antoinette de Wignacourt*, veuve de LOUIS DE CREQUY, Seigneur de Roitheleux, & auſſi celles des Granges, d'Abondances, des Planques & de Marquais à l'eau au Seigneur de Brias en Artois ; & CLAUDE DE CREQUY, Dame de Commanchon, de Lorthoy, *&c.* mariée à *François de Monchy*, Seigneur de Longueval, *&c.* fils d'*Antoine*, Seigneur de Senarpont, & de *Françoiſe de Vaux*, ſa troiſieme femme. Elle ſe remaria à *Claude de la Chauſſée* ; — 3. PHILIPPE, Seigneur de Freſſin, vivant en 1257 & 1270 ; — 4. ENGUERRAND, Chanoine de Furnes, puis Evêque de Cambray, élu Arbitre en 1288, du différend pour le Duché de Limbourg, entre le Duc de Brabant & le Comte de Gueldres. Il fut depuis Evêque de Terouane en 1306, & ſe trouva en 1317 au Concile de Senlis. Il mourut vers l'an 1326 ; — 5. MARGUERITE, mariée 1°. au fils aîné du Seigneur de *Ghiſtelles* ; 2°. à *Jacques*, Seigneur d'Archicourt ; 3°. à *Valeran de Beures* ; 4°. & à *N*...Seigneur *de Traſignies* ; — 6. & ALIX, femme de *Wautier*, Seigneur *de Wignacourt* en 1241.

IX. BAUDOUIN, IV. du nom, Sire DE CREQUY & de Freſſin, ſe qualifioit Seigneur de Beaurain du vivant de ſon pere, & eſt nommé en cette qualité dans un titre de l'Abbaye de Marmoutier de l'an 1249, & dans un autre de l'Abbaye du Verger de l'an 1254. Il partagea en 1255 avec HUON DE CREQUY, ſon frere, & fit une fondation en 1266 à l'Abbaye de Meſſines en Flandre, avec *Helis*, ſa femme, Dame de Heilly & de Rumilly. On lui donne encore deux autres femmes, ſçavoir : *Ide de Foſſeux* & *Marthe d'Amiens*, Dame de Canaples, qui ſe remaria à *Jean de Pequigny*, Seigneur de Saint-Huin, deſquelles il n'eut point d'enfans, s'il eſt vrai qu'il les ait épouſées. Il eut de la premiere : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, qui eut en partage la Terre de Heilly, & auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, dont la poſtérité s'eſt éteinte au quinzieme degré dans JEAN III, Seigneur de Heilly & de Pas, qui ſe trouva dans toutes les expéditions de ſon tems, où il ſuivit le parti du Duc de Bourgogne. Il ſervoit à Saint-Omer le premier Août 1404, avec 14 Ecuyers du nombre de 300 Lances de *Crue*, ſous le commandement du Comte de Ligny & de Saint-Pol. Il fut tué en 1413, ſans avoir été marié, combattant avec ſon frere, JACQUES DE CREQUY, Seigneur de Heilly, Maréchal de France, mort ſans enfans, dans une rencontre contre le Capitaine du château de

Digitized by Google

Soubiſe; — 3. & ESTHEUIL, Seigneur de Mareuil, dont il prit auſſi le nom, & dont on ne ſçait rien de plus.

X. JEAN, I. du nom, Sire DE CREQUY & de Freſſin, ſurnommé *l'Etendart*, ratifia en 1289 la donation faite par ſes pere & mere à l'Abbaye de Meſſines. *Belleforeſt* le nomme ſous l'an 1310, entre les Seigneurs qui tenoient le parti de *Robert*, Comte *de Flandre*, contre *Guillaume*, Comte *de Hainaut* & de Hollande, touchant le Comté de Zélande. Il épouſa, ſuivant pluſieurs Arrêts des années 1332 & 1338, *Marguerite de Beauvais*, fille de *Guillaume*, II. du nom, Châtelain de Beauvais & de Vaſceuil, & de *Léonore Creſpin*, Dame de Ferrieres. On lui donne encore pour ſeconde femme *Iſabeau d'Ailly*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Tronquoy, mort ſans poſtérité; — 3. ENGUERRAND, Seigneur de Cantlers, mort auſſi ſans enfans; — 4. CATHERINE, mariée par ſon pere en 1327, à *Guillaume*, Sire *de Bréauté*, lequel plaidoit en 1332 pour ſa dot; — 5. MARIE, femme de *Bertrand*, Seigneur *de Briançon*, auſſi mariée par ſon pere; — 6. IDE, femme de *Hugues*, Seigneur *de Monchy*; — 7. & JEANNE, mariée à *Jean*, Seigneur *de Bouberck* ou *Boubers*.

XI. JEAN, II. du nom, Sire DE CREQUY & de Freſſin, eſt nommé entre les Seigneurs qui ſe trouverent en 1340 à la journée de Saint-Omer, contre *Robert d'Artois*. Il y combattit avec cinq Chevaliers & 32 Ecuyers de ſa Compagnie. *Froiſſart* dit qu'il accompagna le Seigneur *de Charny*, Gouverneur de Picardie, à l'entrepriſe qu'il fit ſur la ville de Calais en 1348, & *Belleforeſt* dit qu'il y périt. Il avoit épouſé *Jeanne de Pequigny*, Dame de Canaples & d'Outrebois, veuve de *Jean de Mailly*, Seigneur de Talmas & de Buire-au-Bois, fille aînée de *Jean de Pequigny*, Seigneur de Saint-Huin, & de *Marthe d'Amiens*, Dame de Canaples, laquelle ſe remaria en 1354 à *Henri de Beures*, Seigneur de Diſquemue, avec lequel elle vendit au Roi CHARLES V. en 1367, la Terre d'Outrebois, qu'il donna depuis à l'Egliſe de Paris. Elle vivoit encore en 1373. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ENGUERRAND, dit *le Begue*. Il obtint rémiſſion au mois de Mai 1364, pour avoir ſuivi le parti du Roi de Navarre, & vivoit encore en 1381. Il mourut ſans enfans; — 3. & MARGUERITE, mariée 1°. en 1347 à *Jean*, Sire de Drinkam; 2°. à *Gérard de Ghiſtelles*, Seigneur d'Fſclebeck, avec lequel elle vivoit en 1365. Elle plaidoit pour ſa dot contre le Sire DE CREQUY, ſon neveu, en 1386.

XII. JEAN, III. du nom, Sire DE CREQUY, de Freſſin & de Canaples, demeura jeune ſous la tutelle de ſa mere, & en étoit ſorti en 1366. Il étoit à la garde des portes de Paris avec pluſieurs autres Seigneurs, lorſqu'en 1370, dit *Froiſſart*, *Robert Canole*, Anglois, vint juſqu'aux fauxbourgs de cette ville, après avoir parcouru & ravagé toute la France. Il étoit mort en 1377, & avoit épouſé par contrat du 6 Juillet 1366, *Jeanne de Haverskerke*, Dame de Flechin, de Moliens, de Villers-au-Bocage & de Fontaines, fille de *Jean*, & de *Jeanne*, Dame *de Moliens*. Elle vivoit encore en 1425. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. autre JEAN, dit *le jeune*, Seigneur de Moliens, mort à la bataille d'Azincourt

en 1415; — 3. JACQUES, Religieux de l'Abbaye de S. Jean-du-Mont lès Terouane. On trouve ANDRIEU DE CREQUY, l'un des 19 Ecuyers de la Compagnie de *Miquiel de Haymond*, Ecuyer, du nombre des 200 hommes de *Crue* & nouvelle retenue à Saint-Omer le 27 Juillet 1379.

XIII. JEAN, IV. du nom, Sire DE CREQUY, de Freſſin, de Canaples, *&c.* étoit ſous la tutelle de ſa mere ès années 1377, 1378 & 1380. Il fut un des Chefs de l'armée levée contre les Anglois par *Valeran de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol en 1405, dit *Belleforeſt*, & mourut la nuit du jour de S. André en 1411. Il avoit teſté le 24 du même mois de Novembre, & fut enterré dans l'Egliſe de Freſſin ſous une tombe élevée dans une Chapelle que ſa veuve y fit faire, & qu'elle fonda. Il avoit épouſé par contrat du 27 Avril 1395, *Jeanne de Roye*, fille de *Jean*, Seigneur de Roye, du Pleſſis, de Beaufault & de Breteuil, & de *Jeanne de Bethune*. Elle mourut en 1434, & fut enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. RAOUL, Sire DE CREQUY & de Freſſin, ſurnommé *l'Etendart*, comme ſon triſayeul, pour avoir conquis, au rapport de *Monſtrelet*, pluſieurs drapeaux ſur les Anglois. Le Roi lui manda en 1415 de venir *avec toute ſa puiſſance* contre les Anglois, qui s'étoient déja rendus maîtres de la ville d'Harfleur. Il mourut la même année à la journée d'Azincourt, & avoit épouſé *Jeanne Quieret*, Dame de Moutonvilliers, dont il eut ANTOINE, mort jeune; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. autre JEAN, dit *le jeune*, Religieux, puis Abbé de S. Jean-du-Mont lès Terouane; — 4. RAOULEQUIN, Seigneur de Villers-au-Bocage, qui acheta en 1437, la Terre de Douriers, d'*Oudart Blondel*, Seigneur de Longvilliers. Il mourut le 8 Mars 1472, ſans enfans de *Jacqueline de Lalain*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Houdaing, & de *Marguerite de la Hamaïde*. Il fut inhumé à Douriers; — 5. ARNOUL, Seigneur de Queans, que ſon pere lui légua par ſon teſtament, — 6. JEANNE, mariée 1°. à *Robert*, Sire *de Waurin*, Sénéchal de Flandre, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 2°. à *Guillaume de Lalain*, Seigneur de Buignicourt & de Fontaines, Gouverneur & Bailli de Hainaut & de Hollande, mort en 1444; — 7. PERONNE, mariée à *André*, Sire *de Rambures*, fils de *David*, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Catherine d'Auxy*, avec lequel elle vivoit en 1430; — 8. JEANNE, dite *la jeune*, mariée en préſence de ſa mere & de ſon ayeul, par contrat du 12 Août 1425, à *Jean de la Trémoille*, Seigneur de Dours, veuf de *Renaude de Mello*, & fils de *Pierre de la Trémoille*, & de *Jeanne de Longvilliers*, Dame d'Engoutſen; — 9. & MARGUERITE, Religieuſe à Bertaucourt.

XIV. JEAN, V. du nom, Sire DE CREQUY, de Freſſin & de Canaples, inſtitué héritier, par le teſtament de ſon pere, aux Terres de Canaples & de Moliens, au Val & au Bois, ſuccéda depuis à ſon frere aîné ès Terres de Crequy, de Freſſin, *&c.* Il fut Conſeiller & Chambellan de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui le fit Chevalier en 1429, en ſon Oſt de Monteſpilloy, & le nomma l'un des 24 Seigneurs de ſon Ordre de la Toiſon, à la création qu'il en fit à Bruges en 1430. Il le ſuivit au ſiége de Calais en 1436, où *Monſtrelet* le loue d'avoir paru ſur tous les autres. Il fut mis en garniſon à Gravelines pour arrêter les ennemis & empêcher qu'ils

ne

Digitized by Google

ne ravageaſſent le pays. Ce Prince l'envoya en 1461 porter le collier de ſon Ordre au Roi d'Arragon, & en 1464 il fut envoyé en Ambaſſade avec l'Evêque de Tournay vers le Roi LOUIS XI ; ſe trouva à la bataille de Mont-Lhéri en 1465, & mourut en 1474, fort âgé. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite de Bours*, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur de Bours, Chambellan du Roi, & de *Catherine de Pouques*, morte ſans enfans ; & 2°. *Louiſe de la Tour*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Tour, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Jacqueline du Peſchin*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Chambellan du Duc de Bourgogne, fait priſonnier à la bataille de Nancy en 1476, & mort ſans enfans à Louvain en 1480 ; — 3. FRANÇOIS, Gouverneur & Sénéchal du Boulonnois en 1484, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, marié ſans enfans en 1473, à *Marguerite Blondel*, Dame de Longvilliers, fille de *Jean*, & de *Catherine de Courteheuſe*, Dame d'Antignies, avec laquelle il fonda en 1480 les Chanoines de Douriers. Il teſta le 29 Juin 1512, & fit ſon codicille le 31 Août 1518 ; — 4. LOUIS, Prévôt & Grand-Archidiacre de Sainte-Croix de Liége en 1458 : il vivoit en 1486 ; — 5. BERTRAND, Chevalier de Rhodes ; — 6. CHARLES, Grand-Doyen de Tournay, puis Evêque de Terouane en 1518. Il teſta le 12 Décembre 1527 ; — 7. LOUISE, nommée au teſtament de ſon pere ; — 8. & JACQUELINE, Dame d'Applaincourt, du Verger & du Roſel, mariée, ſans enfans, à *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac. Elle mourut fort âgée en 1309, inſtitua ſon héritier ANTOINE DE CREQUY, ſon neveu, & fonda une Meſſe perpétuelle dans l'Egliſe de Notre-Dame de Bruges.

XV. JEAN, VI. du nom, Sire DE CREQUY, de Freſſin & de Canaples, *&c.* teſta dès le 17 Novembre 1483. On ignore le tems de ſa mort. Il avoit épouſé 1°. par contrat du premier Septembre 1478, *Françoiſe de Rubempré*, Dame de Bernieulles & de Bléquin, fille de *Jean*, Seigneur de Bievres, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Gouverneur d'Ivoy en Ardennes, & de *Catherine*, Dame *de Bernieulles*, du Meſnil & de Bléquin, morte au mois de Mai 1503 ; & 2°. *Marie d'Amboiſe*, Dame de Ricey, veuve de *Robert de Sarrebruche*, Comte de Braine, & fille de *Charles d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont, de Sagonne, de Meillan & de Charenton, & de *Catherine de Chauvigny*, morte en 1519. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, dit *le Hardi*, Seigneur de Pontdormi, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 80 Lances, tué au ſiége d'Heſdin. Il avoit épouſé en 1511, *Jeanne de Saveuſe*, fille & héritiere de *Ferri*, Seigneur *de Saveuſe*, & de *Charlotte de la Vieſville*, dont ANNE, mineure en 1531, ſous la tutelle du Seigneur de Bernieulles, ſon oncle, mariée à *Guillaume du Bellay*, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant en Piémont, fils aîné de *Louis*, & de *Marguerite de la Tour-Landry*, Dame de Glatigny ; — 3. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Bernieulles & de Bléquin, rapportée ci-après ; — 4. GABRIELLE, Dame du Meſnil-Argence, morte ſans avoir été mariée ; — 5. CATHERINE, Dame de Villers-au-Bocage, mariée par contrat du 16 Mai 1503, à *Jean de Neuville*, Seigneur de Boubers ; & du ſecond lit : — 6. &

GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs de Ricey, éteinte au XIXe. degré dans URBAIN DE CREQUY, Seigneur de Ricey & de Bagneux, tué en duel par le Baron de *Roger-Périon*. Il avoit épouſé en 1617, *Marie Vignier*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Liebault & de Villemor, Conſeiller d'Etat, & de *Marie de Meſgrigny*, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe remaria en 1623, à *François de Clermont*, Comte de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Charles-Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, & de *Marie d'Eſcoubleau*. Elle mourut à Paris le premier Octobre 1679, âgée de 76 ans.

XVI. JEAN, VII. du nom, Sire DE CREQUY, de Freſſin & de Canaples, ſurnommé *le Riche*, Gouverneur de Montreuil, Capitaine de 24 Lances en 1526 & 1529, teſta en 1543. Il avoit épouſé par contrat du 22 Juillet 1497, *Joſſine de Soiſſons*, fille & héritiere de *Jean de Soiſſons*, Seigneur de Poix, de Queſnes & de Moreuil, & de *Barbe de Châtillon*, Dame de Dommart, de Bernarville, de Berneuil & de Beauval. Par cette alliance les Terres dont on vient de parler, entrerent dans la Maiſon de CREQUY. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, élu Evêque de Terouane, Abbé de S. Pierre de Selincourt, mort avant ſon pere; — 3. LOUIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Haute-Aveſne, puis de Cobrieu, Seigneur de Pierrepont & de Planques, qui partagea le 13 Mai 1545. Il ſurvéquit à ſes freres & à ſes neveux, & vivoit encore en 1579; — 4. ANTOINE, Abbé de Valloires, puis Evêque de Terouane après ſon frere, Seigneur de Pontdormi, de Douriers & de Moliens; — 5. CHARLES, Seigneur de Moreuil & de Beauval, à la charge de porter le nom & les armes de ſa mere. Il fut Capitaine de 50 hommes ſous ſon pere, & héritier d'ANNE DE CREQUY, ſa couſine, Dame de Cagny & de Langey en 1545. Il mourut ſans enfans de *Madelene Picart*, ſa femme, veuve de *Charles de Boiſſey*, Baron de Maignieres; — 6. autre FRANÇOIS, Seigneur de Douriers, de Flechin & de Moliens, Colonel des Légionnaires de Picardie, mort ſans enfans de *Jeanne de Clery*, Dame d'Eſne & de Villersfaucon, ſa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Clery, & de *Marguerite de Grainville*. Elle ſe remaria le 28 Janvier 1548, à *François de Poix*, Seigneur de Sechelles; — 7. & MARGUERITE, Religieuſe à la Sauſſaye près Paris.

XVII. JEAN, VIII. du nom, Sire DE CREQUY, Freſſin, Canaples, Prince de Poix, Seigneur de Pontdormi, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, porta le titre de Seigneur de Canaples du vivant de ſon pere, qu'il conſerva depuis. Il ſervit avec ſes oncles en Picardie contre les Anglois dès l'an 1523, & à la bataille de Pavie en 1525. Il fut envoyé en Ambaſſade en Angleterre avec l'Amiral d'*Annebaut*, pour y voir jurer la paix au Roi HENRI VIII, ſervit dans les Armées, commanda les 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, les Gardes-Françoiſes & Ecoſſoiſes, teſta en 1554, & mourut l'année ſuivante, étant encore jeune. Il avoit épouſé en 1525, *Marie d'Acigné*, Dame du Boisjoly en Bretagne, fille de *Jean*, Sire d'Acigné, & de *Gillette de Coëtmen*, morte en 1558. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, Sire de Crequy, Prince de Poix, Seigneur de Canaples, *&c.* qui fut dès l'âge de 17 ans Gui-

Digitized by Google

don des Gendarmes du Duc *de Guiſe* au ſiége de Metz. Il eut en 1553 une Compagnie de 50 hommes d'armes, avec laquelle il ſe trouva à une eſcarmouche commandée par le Prince *de Condé* contre les Impériaux près la ville de Dourlens, où il demeura priſonnier, pour s'être porté trop avant à la pourſuite des ennemis, & mourut à la journée de Saint-Quentin dite de *Saint-Laurent* en 1557, étant alors fiancé à *Henriette de Savoie*, fille d'*Honorat de Savoie*, Comte de Tende, Amiral de France, & de *Françoiſe de Foix*, laquelle épouſa depuis 1°. *Melchior Deſprez*, Seigneur de Montpezat; & 2°. *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne; — 2. ANTOINE, Evêque de Nantes, Abbé de S. Julien de Tours, qu'il échangea avec le Cardinal *de Pellevé*, pour l'Evêché d'Amiens en 1561, Chancelier de l'Ordre de S. Michel, Abbé de Valloires & de Selincourt après ſes oncles, créé Cardinal du titre de S. Tryphon par le Pape PIE IV. le 11 Mars 1565. Il devint héritier de ſes freres, & obtint du Roi la permiſſion de faire porter à *Antoine de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, ſon neveu, fils de ſa ſœur, le nom, les armes & le cri de CREQUY. Il mourut le 5 Juin 1574, âgé de 43 ans. *Jacques Seguier*, Chanoine & Chancelier d'Amiens, fit l'oraiſon funébre de ce Cardinal, dont le corps fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Moreuil, ſelon quelques Auteurs; — 3. LOUIS, Seigneur de Pontdormi, mort à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557, près du Comte d'*Enghien*, ſon Colonel; — 4. & MARIE, qui ſuit.

JEAN VIII, Sire DE CREQUY, eut encore une fille naturelle nommée GUILLEMETTE, *bâtarde de Crequy*, mariée 1°. à *Pierre Lyon*, Seigneur de Varennes; 2°. à *Jean d'Audencfort*, Seigneur de Granvilliers; & 3°. à *Jean de Rivery*, Seigneur de Potonville, Lieutenant pour le Roi à Brouage.

XVIII. MARIE DE CREQUY, Dame de Moreuil, épouſa par contrat du 14 Janvier 1543, *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, Baron de Mirebeau & de Saint-Severe, dont le fils aîné nommé ANTOINE DE BLANCHEFORT, qui ſuit, fut inſtitué héritier de tous les biens de la branche aînée de la Maiſon de CREQUY, par le Cardinal de CREQUY, ſon oncle. MARIE DE CREQUY mourut fort âgée le 24 Décembre 1610.

XIX. ANTOINE DE BLANCHEFORT, Seigneur de Saint-Janvrin, inſtitué héritier de tous les biens de la branche aînée de la Maiſon de CREQUY, à condition d'en porter lui & ſes ſucceſſeurs le nom & les armes de CREQUY, épouſa en 1572, *Chrétienne d'Aguerre*, fille de *Claude*, Seigneur de Vienne-le-Châtel, & de *Jeanne de Hangeſt-Moyencourt*. Elle prit une ſeconde alliance avec *François-Louis d'Agoult*, Comte de Sault, duquel elle eut un fils mort ſans enfans, qui inſtitua ſa mere ſon héritiere en tous ſes biens, qu'elle donna au fils de ſon premier mari, lequel fut CHARLES, qui ſuit.

XX. CHARLES, I. du nom, Sire DE CREQUY, Prince de Poix, Duc de Leſdiguieres, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur du Dauphiné, fut un des plus célébres Capitaines de ſon tems. Il fut tué d'un coup de canon le 17 Mars 1638, en voulant jetter du ſecours dans la Ville de Crême, aſſiégée par les Eſpagnols. *Voyez* ſon article dans *Moréri*. Il avoit épouſé 1°. en

1595, *Madelene de Bonne*, fille de *François*, Duc de Leſdiguieres, Pair & Connétable de France, & de *Claudine de Béranger*, ſa premiere femme; & 2°. en Décembre 1623, *Françoiſe de Bonne*, ſa belle-ſœur, fille du même Connétable, & de *Marie Vignon*, ſa ſeconde femme, qui avoit été fiancée à l'âge de 8 ans à *Charles-René du Pui*, Seigneur de Montbrun, & dont le mariage n'avoit point été conſommé. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS DE BONNE-DE-CREQUY, Seigneur d'Agoult, de Veſc, de Montlaur, de Montauban, Duc de Leſdiguieres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui continua la branche des Ducs de Leſdiguieres; *Voyez* LESDIGUIERES; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. FRANÇOISE, mariée en Septembre 1609, à *Maximilien de Bethune*, II. du nom, Marquis de Roſny, *&c.* & Grand-Maître de l'Artillerie, morte le 23 Janvier 1657; *Voyez* BETHUNE; — 4. & MADELENE, mariée en Juillet 1617, à *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, *&c.* morte le 31 Janvier 1675, âgée de 66 ans. *Voyez* NEUFVILLE-VILLEROI.

XXI. CHARLES, II. du nom, Sire DE CREQUY & de Canaples, Meſtre-de-Camp du Régiment des Gardes, mourut de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Chambery la nuit du 14 au 15 Mai 1630, & laiſſa d'*Anne du Roure*, ſon épouſe, fille de *Claude*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, & de *Marie d'Albert de Luynes*, qu'il avoit épouſée en Mai 1620, morte le 18 Février 1686; — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, mort jeune; — 3. ALPHONSE, Comte de Canaples, qui devint Duc de Leſdiguieres & Pair de France, par l'extinction de la branche aînée de ſa Maiſon, & mourut le 5 Août 1711, âgé de 85 ans, ſans poſtérité de *Gabrielle-Victoire de Rochechouart*, fille de *Louis*, Duc de Vivonne & de Mortemar, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette de Meſmes*, qu'il avoit épouſée le 12 Septembre 1702; — 4. & FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné.

XXII. CHARLES, III. du nom, Duc DE CREQUY, Prince de Poix, Premier Gentilhomme de ſa Chambre, *&c.* commanda la Cavalerie dans les Armées de Catalogne & dans celles d'Italie, où il fut bleſſé d'un coup de mouſquet au ſiége d'Orbitello. LOUIS XIV. le nomma Lieutenant-Général de ſes Armées, Duc & Pair en 1653, Chevalier de ſes Ordres en 1661, & Gouverneur de Paris en 1675. Il fut auſſi nommé Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, puis en Angleterre, & en 1680, nommé pour aller à Munich, en Baviere, porter les préſens de nôces, & amener en France la Princeſſe MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, qui épouſa LOUIS, Dauphin, fils de LOUIS XIV. Il mourut à Paris après une longue maladie le 13 Février 1687, âgé de 63 ans, laiſſant d'*Armande de Saint-Gelais*, fille puînée & héritiere de *Gilles*, Seigneur de Lanſac, Marquis de Balon, morte le 11 Août 1709, MADELENE DE CREQUY, mariée le 3 Avril 1675, à *Charles-Belgique-Holland de la Trémoille*, Prince de Tarente & de Talmont, Duc de Thouars, & Chevalier des Ordres du Roi, morte le 12 Août 1707.

XXII. FRANÇOIS, Sire DE CREQUY, Marquis de Marines, Maréchal

Digitized by Google

de France, *&c.* quatrieme fils de CHARLES, II. du nom, Sire DE CREQUY & de Canaples, & d'*Anne du Roure*, ſervit le Roi & l'Etat avec beaucoup de valeur & de diſtinction dans toutes les guerres de ſon tems, & mourut à Paris en 1687. *Voyez* ſon article dans *Moréri*. Il avoit épouſé *Catherine de Rougé*, fille de *Jacques*, Seigneur du Pleſſis-Belliere, & de *Suſanne de Bruc*, morte le 5 Avril 1713, dont il eut : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & NICOLAS CHARLES, Sire DE CREQUY, Marquis de Blanchefort, Comte du Paſſage, & Baron de Dommart, *&c.* Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie d'Anjou, & commandant la Cavalerie depuis l'Eſcaut juſqu'à la Lis, mort ſans alliance à Tournay le 16 Mars 1696, âgé de 27 ans, avec la réputation de l'un des plus braves Gentilshommes de l'Armée du Roi.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de CREQUY, *&c.* né en 1662, Colonel du Régiment de la Fere en 1677, & du Régiment d'Anjou en 1680, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut tué au combat de Luzara, en Italie le 13 Août 1702, fort regretté pour ſa valeur & ſes belles qualités. Il avoit épouſé le 4 Février 1683, *Anne-Charlotte d'Aumont*, fille de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* & de *Madelene-Fare le Tellier*, ſa premiere femme, dont il a eu N... DE CREQUY, morte en Juillet 1697, & deux filles jumelles mortes jeunes.

Branche des Seigneurs de BERNIEULLES.

XVI. PHILIPPE DE CREQUY, ſurnommé *le Sage*, troiſieme fils de JEAN VI, Sire de Crequy, *&c.* & de *Françoiſe de Rubempré*, Dame de Bernieulles, ſa premiere femme, eut en partage les Baronnies de Bernieulles, de Bléquin & de Wicquenhen, & fut Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il étoit en 1537 Gouverneur, Capitaine & Bailli de Terouane, qu'il défendit courageuſement contre l'Empereur CHARLES-QUINT, teſta le 29 Août 1560, & mourut en 1566. Son ſceau que l'on voit ſur une quittance de 96 livres pour ſon état de Capitaine de 32 lances du quartier de Juillet 1525, eſt *écartelé au 1 & 4* DE CREQUY, *au 2 & 3* DE RUBEMPRÉ, ſur le tout un écuſſon *écartelé au 1 & 4 de... au 2 & 3 de...* ſur le tout *3 tourteaux ou bezans*, les tenans & cimier DE CREQUY. Il avoit épouſé par contrat du 18 Janvier 1508, *Louiſe de Lannoy*, fille de *Raoul*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Morvilliers & de Paillart, Gouverneur de Hesdin, & de *Jeanne de Poix-Tyrel*, Dame de Folleville, laquelle teſta le 29 Juin 1513, dont

XVII. CLAUDE DE CREQUY, Seigneur de Bléquin, Enſeigne de la Compagnie de 30 Lances ſous M. *de Meru*, ſuivant une quittance qu'il donna à Chaumont en Vexin. Il mourut avant ſon pere, & avoit épouſé par contrat du 19 Juin 1540, *Marguerite*, Dame *de Guiſancourt* & de Vaux, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bouchevilliers, & de *Catherine de Teligny*. Elle ſurvécut long-tems à ſon mari, teſta le 27 Juin 1584, fonda une Chapelle dans l'Egliſe des Jacobins d'Amiens, & y fit élever une tombe

où elle fut enterrée auprès de ſon mari. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. autre CLAUDE, tige des Seigneurs de Hemont, rapportés ci-après ; — 3, 4, 5, & 6. ANTOINE, JÉROME, JEAN & CLAUDE, morts jeunes ; — 7. MARGUERITE, mariée par contrat du 8 Septembre 1572, à *Louis de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur d'Ambleville & de Sandricourt en partie, fils de *Jean de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur de Flavy-le-Martel, & de *Louiſe de Montmorency* ; — 8 & 9. & deux filles nommées BARBE, mortes jeunes.

XVIII. CLAUDE DE CREQUY, II. du nom, Seigneur de Bernieulles, de Bléquin & de Villers-au-Bocage, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de la Compagnie du Connétable de *Montmorency* en 1564, Chambellan de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon en 1575, ſe trouva à la bataille de Saint Denis, portant la Cornette de la Compagnie du Connétable, de laquelle il fut depuis Lieutenant, & mourut avant le 3 Septembre 1592. Il avoit épouſé par contrat du 10 Septembre 1572, *Claude de Rouvroy-Saint-Simon*, fille & héritiere de *Charles*, Seigneur de Sandricourt, & d'*Antoinette de Biche*, dite *de Clery*, morte en 1582, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2 & 3. PHILIPPE & LOUIS, morts jeunes ; — 4. ISABEAU, Religieuſe à Variville ; — 5. MADELENE, mariée par contrat du 21 Mai 1594, à *Joſias de Lameth*, dit *de Bouchavanes*, Seigneur de Bouchavanes, de Quincy, de Curſon-le-Faux, Baron de Reſſons, Gentilhomme de la Chambre du Roi, morte le 4 Septembre 1634, à Quincy, où elle eſt enterrée ; — 6. & MARGUERITE, qui fut, ainſi que ſa ſœur, ſous la tutelle d'*Antoinette de Clery*, leur ayeule.

XIX. CHARLES DE CREQUY, Baron de Bernieulles, Comte de Clery, Seigneur de Villers-au-Bocage, de Villiers-Faucon, de Maurepas, &c. ſervit le Roi en pluſieurs occaſions remarquables, & étant devenu veuf le 17 Janvier 1615, de *Jacqueline-Emmanuelle Gouffier*, Dame de Tieuvy & de Calonne-ſur-Lis, fille d'*Henri Gouffier*, Marquis de Bonnivet, & de *Jeanne de Bocholt*, qu'il avoit épouſée le 20 Juillet 1599, il ſe retira en Juillet 1623, dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire du Fauxbourg Saint Jacques à Paris, s'y fit Prêtre, y mourut le 20 Mai 1637, & eſt enterré au milieu du Chœur. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2 & 3. FRANÇOIS & LOUIS, morts jeunes ; — 4. CHARLES-LOUIS, Seigneur de Villers-au-Bocage, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Feuquieres, mort en 1646, ſans avoir été marié ; — 5. MARIE, alliée par contrat du 8 Février 1625, à *François des Eſſarts*, Marquis de Lignieres, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Saint-Quentin ; — 6. LOUISE, Religieuſe à Saint Paul-lès-Beauvais, en 1623 ; — 7. ANNE, Religieuſe à Variville, en 1625, morte en 1640 ; — 8. & FRANÇOISE, Religieuſe au Tréſor, puis Abbeſſe de Saint Jean de Neubourg, en Normandie.

XX. JEAN-BATISTE DE CREQUY, Baron de Bernieulles, Seigneur de Clery, de Villers-au-Bocage, de Villiers-Faucon, de Maurepas, &c. fut dès l'âge de 19 ans Capitaine de Chevaux-Légers, ſervit dans les Guerres contre la Religion, & épouſa le 11 Juillet 1624, *Renée de Vieuxpont*,

fille d'*Alexandre*, Marquis de Neubourg, & de *Renée de Tournemine*, Marquiſe de Coëtmur. Elle eut en partage la Baronnie de Combon & la Terre du Champ-de-Bataille, & mourut le 7 Février 1638. De ce mariage vinrent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. GABRIEL-ANTOINE, mort ſans alliance ; — 3. RENÉE, née le 20 Décembre 1625, mariée à *Gabriel*, Seigneur de *Mailloc*, en Normandie ; — 4. MARIE-MARGUERITE, vivante en 1684, non mariée ; — 5. CATHERINE, née en 1631, Religieuſe, puis Abbeſſe de Neubourg ; — 6 & 7. CHARLOTTE & MARIE, Religieuſes à Neubourg ; — 8. & FRANÇOISE, morte ſans alliance.

XXI. ALEXANDRE DE CREQUY, Comte de Crequy-Bernieulles & de Clery, Baron de Combon, Seigneur du Champ-de-Bataille, chef du nom & des armes de *Crequy*, devenu aîné depuis 1574, né en 1628, mourut en 1702, ſans enfans de *Marie Maignart*, fille de *Charles Maignart*, Seigneur de Bernieres, Préſident au Parlement de Normandie, & de *Françoiſe Puchot*. Il a eu pour héritier *Gabriel-René*, Marquis *de Mailloc*, ſon neveu, depuis Comte de Clery, Baron de Combon, Seigneur du Champ-de-Bataille, marié 1°. à *Marie-Henriette de Cheuſſes* ; & 2°. le 4 Juillet 1720, à *Claude-Lidie de Harcourt*, fille de *Henri*, Duc de Harcourt, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Anne-Claude Brulart*. Il eſt mort le 11 Octobre 1724, âgé de 78 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſes deux femmes.

Branche des Seigneurs D'HEMONT & D'AUFFEU.

XVIII. CLAUDE DE CREQUY, dit *le Jeune*, ſecond fils de CLAUDE, Seigneur de Bernieulles, & de *Marguerite*, Dame *de Guiſancourt*, eut en partage les Terres de Wicquenhen, de Hemont & de Friencourt. CHARLES IX. lui donna le premier Mai 1568, en conſidération de ſes ſervices, & de ceux de ſes prédéceſſeurs, la jouiſſance d'une maiſon dans la Ville d'Amiens, près l'Egliſe Saint-Michel. Il épouſa par contrat du 20 Octobre 1584, *Anne de Bourbon*, fille de *Claude de Bourbon-Vendôme*, Seigneur de Ligny, & d'*Antoinette de Bours*, dont : — 1. CLAUDE, mort jeune ; — 2. JEAN, Seigneur de Hemont, marié à *Jeanne-Lamberte de Lannoy*, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Eſplechin, & de *Marie du Châtel*, qui fut mere d'ANDRÉ DE CREQUY, mort jeune, & enterré dans l'Egliſe d'Uſſe, près de la Ville d'Eu, auprès de ſon pere ; — 3. PHILIPPE, qui ſuit ; — 4. & CATHERINE, femme, d'*Anne l'Etendart*, Baron de Bully, Seigneur d'Angerville.

XIX. PHILIPPE DE CREQUY, Seigneur d'Auffeu, qu'il eut en partage, fit l'acquiſition de la Terre de Souverain-Moulin, en Boulonnois, & ſuccéda à ſon frere dans celle de Vineville, Wicquenhen, de Hemont, de Uſſe, de Friencourt & de Cantepie. Il fut auſſi Baron de Bainquetun, Capitaine au Régiment de Rambures, & Commandant pour le Roi à Calais. Il mourut en 1645, & fut enterré dans l'Egliſe de Vineville. Il avoit épouſé le 17 Novembre 1624, *Louiſe de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Baron de Vieuxpont, & de *Catherine de Bauffremont*, morte ſix mois avant ſon mari, dont : — 1. PHILIPPE, Seigneur de Hemont, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Lens, ſans avoir été marié, en 1648 ; — 2. JEAN, qui ſuit ;

— 3. & LOUIS, Seigneur d'Auffeu & de Friencourt, Capitaine d'une Compagnie de Carabins, lequel s'établit en Normandie & mourut en 1694. Il avoit épouſé *Antoinette Colliers*, qui lui ſurvéquit, & dont il eut deux filles: LOUISE-CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Claude-François Gouffier*, Seigneur de Loueuſe, fils d'*Antoine*, Seigneur de Morvilliers & de Loueuſe, & de *Madelene des Mares*; & N... DE CREQUY, mariée à *N.... d'Auxy-Monceaux*, Comte d'Hanvoille, Seigneur de Saint-Aubin, Meſtre-de-Camp de Dragons, dont eſt venu: *Louiſe-Charlotte-Jacqueline de Monceaux-d'Auxy* épouſe de *Claude*, Marquis *de Saint-Blimont*, Vicomte de Herneville, Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Elle eſt morte ſubitement à Paris le premier Janvier 1739, dans ſa trente-cinquieme année, laiſſant deux garçons en bas âge, & trois filles.

XX. JEAN DE CREQUY, Seigneur d'Auffeu, puis après la mort de ſon frere aîné, Seigneur de Hemont, de Wicquenhen & de Souverain-Moulin, eut le 26 Septembre 1651, un brevet de Maréchal-de-Camp, & mourut au mois de Mars 1676. Il avoit épouſé le 4 Juillet 1650, *Madelene le Févre de Caumartin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Port, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Geneviéve de la Barre*. Elle eſt morte le 23 Avril 1683. De ce mariage ſortirent: — 1. HENRI-JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Wicquenhen, marié 1°. à *Marie de Rouſſé*, fille de *N... de Rouſſé*, Marquis d'Alambon, morte ſans enfans, après avoir teſté le 15 Décembre 1694; & 2°. en 1697, à *Marguerite de l'Etendart-Bully*, veuve de *Jean-Omer Talon*, & fille d'*Antoine de l'Etendart*, & d'*Angélique-Suſanne de Janville*. Elle eſt morte ſans laiſſer de poſtérité de ce ſecond mariage, mais elle a eu trois enfans de ſon premier avec *Jean-Omer Talon*. Voyez TALON; — 3. LOUIS, mort jeune; — 4. HENRI-ALEXANDRE, rapporté après ſon frere aîné; — 5. MADELENE, morte fille en 1694; — 6. N... Religieuſe aux Urſulines de Montreuil, qui vivoit en 1710; — 7. & ANTOINETTE, nommée Abbeſſe de Villancourt, à Abbeville, au mois d'Avril 1719, qui vivoit en 1732.

XXI. HENRI-JACQUES, Marquis de CREQUY, Seigneur de Souverain-Moulin, &c. chef du nom & des armes de ſa Maiſon en 1710, mourut à la fin de 1716. Il avoit épouſé 1°. le 10 Mai 1677, *Marie-Marthe de Manneville*, Dame de Baromênil, fille de *François*, Seigneur de Biville, & d'*Anne de Rouſſé-Alambon*, Dame de Baromênil, au Comté d'Eu; & 2°. *Marie-Antoinette de Muſniere*, Baronne d'Eſpinefort. Du premier lit ſont nés: — 1. N... DE CREQUY, tué au ſervice, âgé de 18 ans; — 2. HENRI-CHARLES, mort ſans alliance; — 3. MADELENE, premiere femme de *N... Pouſpain*; — 4. MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE, Dame de Baromênil, mariée le 26 Juin 1710, à *Charles-François de Cacheleu*, Seigneur de Buſſuet, près Abbeville; & du ſecond lit: — 5. & JACQUES-CHARLES, qui ſuit.

XXII. JACQUES-CHARLES, Marquis DE CREQUY, Comte de Genſay, né le premier Janvier 1700, Chef de ſa Maiſon; Seigneur de Souverain-Moulin, Baron de Benin & de Vineville, d'abord Capitaine de Carabiniers, Colonel de Cavalerie par brevet en Décembre 1722, Chambellan de

Digitized by Google

de M. le Duc d'Orléans au mois de Décembre 1732, Chef d'une brigade de Carabiniers en Mai 1735, Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp en Novembre 1744, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis en Août 1745, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, & Gouverneur de Domme, eſt mort en ſon château de Genſay, en Poitou, le 11 Octobre 1771, âgé de 71 ans, 8 mois & 11 jours. Il avoit épouſé le 9 Mars 1720, *Marie-Louiſe d'Auxy*, Dame d'honneur de feu *Louiſe-Diane d'Orléans*, Princeſſe de Conty, fille de *Jacques d'Auxy*, Seigneur de Monceaux & de la Bruyere, ci-devant Capitaine de Cavalerie, & de *Marie-Anne le Févre*. De ce mariage ſont iſſues deux filles : — 1. N... DE CREQUY, née le 27 Juin 1732, mariée au Comte *d'Aubry* ; — 2. & ANNE-MADELENE-FRANÇOISE DE CREQUY, née le 24 Février 1737, laquelle a eu pour parrain le Marquis *d'Auxy*, ſon grand-pere, & pour marraine la Ducheſſe *de Fleury*, ſa tante, fille du Marquis d'Auxy. Elle a épouſé le Comte de *Meſmes*.

XXI. HENRI-ALEXANDRE DE CREQUY, dernier fils de JEAN, Seigneur de Hemont, & de *Madelene le Févre de Caumartin*, porta le titre de Marquis de Hemont, & mourut en 1717. Il avoit épouſé en 1696, *Marie-Charlotte de Marmay*, veuve de *Jean-Batiſte de Monchy*, Marquis de Moncavrel, & fille de *Pierre de Marmay*, Seigneur de Camps, près Amiens, & de *Marie Truchot*. Elle eſt morte en 1726, laiſſant : — 1. LOUIS-MARIE, qui ſuit ; — 2. ROBERT, né le 17 Juin 1705, Chevalier de Malte, Page de la petite Ecurie du Roi en 1720, Sous-Gouverneur de feu M. le Dauphin, enſuite ſon Gentilhomme de la Manche en Novembre 1735, puis premier Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine. Il eſt mort le 24 Février 1745, dans ſa 40 ou 41ᵉ année ; — 3 & 4. & deux filles, l'une mariée à *N... Du Terire*, en Boulonnois, & la cadette à *N... de Tiercelin de Saveuſe*.

XXII. LOUIS-MARIE DE CREQUY, Marquis d'Hemont, né en 1705, mourut le 26 Février 1741, de la petite vérole en ſon château de Fourny en Vendômois. Il avoit épouſé le 18 Mars 1737, *Renée-Charlotte de Froulay*, née en 1715, fille de *Charles-François de Froulay*, Comte de Montflaux, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & enſuite Lieutenant-Général, ſon Ambaſſadeur près de la République de Veniſe, & de *Marie-Anne-Jeanne-Françoiſe de Sauvager des Claux*. De ce mariage ſont iſſus deux garçons : l'aîné, CHARLES-MARIE, Marquis de Crequy-Hemont, né en 1738 (élevé par les ſoins du feu Chevalier de Crequy, ſon oncle, appellé *le Marquis de Crequy*), Chevalier de Malte & de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment du Roi, Dragons, depuis 1761, vient de devenir par la mort du Marquis de Crequy, ci-deſſus rapportée, l'aîné de ſa Maiſon, & a épouſé la fille du Marquis *du Muy*. Les armes : *d'or, à un Créquier de gueules*. Pour deviſe *nul ne s'y frotte*. Il y a dans la Province de Picardie ce vieux proverbe qui nomme les plus anciennes Maiſons de la Province : ſçavoir, *Ailly*, *Mailly*, *Tanques*, *Crequy* : tels noms, telles armes & tel cri : *Picqueny*, *Moreuil*, *Roye*, *Rambures*, *Rubempré*, *Renſy*, belles armes

& piteux cri. *P. Anſelme*, Hiſt. des grands Officiers de la Couronne, & *Moréri*.

CREQUY, *voyez* CLERY-CRÉQUY.

— CRESEQUES, en Picardie : Famille éteinte, dont étoient

N... Seigneur DE CRESEQUES, vivant en 1190, qui épouſa *Mahaud d'Aire*, de laquelle ſortit

ANSEAU, Sire DE CRESEQUES, vivant en 1201, lequel épouſa *N.... de Soiſſons*, veuve de *Girard*, Sire *de Picqueny*, Vidame d'Amiens, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & MAHAUD, femme de *Jean*, Seigneur d'Audenarde & de Roſais.

JEAN, Sire DE CRESEQUES, vivant en 1240, épouſa *Léonor de Thieves*, dont vinrent : — 1. EUSTACHE, qui ſuit; — 2. & MAHAUD, mariée à *Girard*, Sire *de Picqueny*, Vidame d'Amiens, fils d'*Enguerrand*, Sire *de Picqueny*, Vidame d'Amiens, & de *Marguerite*, ſon épouſe.

EUSTACHE, Sire DE CRESEQUES, vivoit en 1290, & eut d'*Anne*, Dame *de Nothoud*, ſa femme, entr'autres enfans,

JEAN, Sire DE CRESEQUES, II. du nom, vivant en 1328, lequel s'allia avec *Jeanne de Fontaines*, Dame de Long & de Longpré, fille & héritiere d'*Euſtache de Fontaines*, Seigneur de Long & de Longpré, & de *Marie de Fontaines*, ſa femme & parente. De ce mariage naquirent : — 1. EUSTACHE, qui ſuit; — 2 & 3. GUILLAUME, Chevalier, vivant en 1338; & *Girard*, auſſi Chevalier, vivant en 1339.

EUSTACHE, II. du nom, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, mort en 1350, fut pere, par ſa femme dont on ignore le nom, de

JEAN, III. du nom, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, qui vivoit en 1363. Son fils fut

ROBERT, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré. Il eut de *Marguerite de Prie*, ſa femme : — 1. JEAN, Maréchal de l'armée de France contre les Infidéles, mort en Hongrie l'an 1396; — 2. ROBINET, qui ſuit; — 3. & CHARLES, Ecuyer & Echanſon du Roi & du Duc de Bourgogne, Bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, vivant en 1411, mort ſans hoirs.

ROBINET DE CRESEQUES, Seigneur de Long & de Longpré, épouſa *Léonor de Jumelles*, & en eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & JEAN, Seigneur de Mecieu, mentionné dans un titre de l'an 1415.

GUILLAUME, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, dit *le Bon*, héritier de JEAN, Sire DE CRESEQUES, ſon oncle, épouſa *Marie de Harcourt*, fille de *Jacques*, Baron de Montgommery, & de *Jeanne d'Enghien*, dont naquirent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ROBERT, Seigneur de Verdier, de la Forêt & du Crotoy, Chevalier; — 3. BAUGOIS, Prieur de Bagneux, vivant en 1463; — 4. & MARIE DE CRESEQUES, dont on ignore l'alliance.

JEAN, IV. du nom, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, épouſa *N...* Dame *de Fromentin*, dont vint une fille unique, nommée

JEANNE, Dame DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, mariée à *Jean de Croy*, Comte de Rœux, fils d'*Antoine*, Comte de Porcean, & de MARGUERITE DE LORRAINE, dont ſont ſortis ceux de la Maiſon de Croy juſqu'à préſent. Les armes : *d'azur, à deux tierces ou creſeques d'or, au chef de même.*

Digitized by Go

— CRESNAY, ancienne & illuſtre Famille de baſſe Normandie. N... DE CRESNAY, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en Août 1754, étoit entré dans la Marine en 1705, fut fait Lieutenant-Général des Armées navales le premier Septembre 1752, & Vice-Amiral ſur la fin de 1755. Il eſt mort le 31 Mai 1756, âgé de 65 ans, au Château de la Riviere près Fontainebleau.

Le Comte *de Creſnay*, Guidon des Gendarmes de la Garde, a épouſé en Décembre 1765, *N.... de la Tour du Pin*, fille de *Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles*, Marquis de la Tour du Pin, Maréchal-de-camp, & de *Jeanne-Madelene Bertin*. Il eſt petit-fils du Marquis de Creſnay, Colonel du Régiment de Penthievre, Cavalerie, en 1738, Brigadier en 1744, & Maréchal-de-camp le premier Janvier 1748. *Voyez* POILVILAIN.

— CRESP, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans les deſcendans d'ANTOINE CRESP, Seigneur de Saint-Céſaire, lequel fut pourvû d'un Office de Secrétaire en Chancellerie, près la Cour des Comptes d'Aix le 18 Avril 1722. Il épouſa *Anne de Perrier*, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & PIERRE, Capitaine dans le Régiment de Saintonge.

FRANÇOIS CRESP, Seigneur de Saint-Céſaire & du Mauvans, fut élu premier Conſul de Graſſe en l'année 1742. Il a exercé avec zéle les fonctions du Conſulat juſqu'en 1750. Le Roi, en récompenſe de ſes ſervices, annoblit les Terres roturieres qu'il poſſédoit dans la Seigneurie de Saint-Céſaire par Lettres-patentes du mois de Janvier 1749, enregiſtrées au Parlement de Provence le 10 Février ſuivant. Il fut député vers la fin de cette même année auprès de Sa Majeſté pour les affaires de la Province. Il s'eſt marié à *Suſanne-Roſſoline de Graſſe du Bar*, le 14 Janvier 1731, dont ſont iſſus : — 1. ANTOINE, Lieutenant de vaiſſeaux au département de Toulon ; — 2. CHARLES, Capitaine dans le Régiment de Saintonge ; — 3. & JOSEPH, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi. Les armes : *d'or, à la faſce de gueules, chargée d'une tête de lion de ſable, languée de gueules, & accompagnée de trois roſes auſſi de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* Nouvel Armorial de Provence, *Tome I, p. 296.*

* CRESPIN : Baronnie ſituée dans le Bailliage de Caux proche de la ville de Montivilliers, à deux lieues de la mer, qui a donné ſon nom de *Bec-Crépin* à une grande & ancienne Maiſon éteinte, à laquelle on donne trois ou quatre différentes origines. M. *du Pleſſis-Mornay* & quelques autres qui ont travaillé à la généalogie des *Crépins* ou *Bec-Crépins*, diſent que cette Maiſon deſcend d'*Anſgoth Crêpin*, Baron du *Bec-Crépin*, marié à *Heloïſe*, fille de *Raoul*, Comte *de Guines* & de Boulogne, & cette opinion paroît la plus certaine. L'hiſtoire de l'Abbaye du Bec donne une autre origine à cette Maiſon, diſant qu'elle deſcend de *Gilbert Crépin*, qui porta ce ſurnom à cauſe qu'il avoit les *cheveux crépés*. Elle ajoute qu'il eut pour femme *Gonnor*, ſœur de *Fouques d'Aunou*. Pluſieurs autres enfin prétendent que les Maiſons de *Cléves*, de *Pembrock* & du *Bec-Crépin*, n'ont qu'une même origine. Quoi qu'il en ſoit, comme nous l'avons dit au mot BEC-CRÊPIN, cette Maiſon s'eſt éteinte dans FRANÇOIS-RENÉ DU BEC-CRÊPIN, Capitaine des cent Suiſſes de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier

de ſes Ordres, mort à Paris en 1688, ne laiſſant qu'une fille mariée au Duc *de Rohan-Chabot*. Voyez les *Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VI*, *p. 631*.

La plûpart des Auteurs qui ont écrit de la Terre & de la Maiſon du *Bec-Crépin*, ont omis de parler d'un Chevalier nommé TOUSTAIN, célébre dans les hiſtoires & chroniques de Normandie, auquel GUILLAUME LE CONQUÉRANT donna en 1067, la Baronnie du *Bec-Crépin*, en récompenſe des importans ſervices qu'il avoit rendus en diverſes occaſions, & principalement à la fameuſe bataille de Haſtings en 1263, où il commandoit la Nobleſſe Normande avec *Mallet* & *Montgommery*. La Maiſon de TOUSTAIN eſt diviſée en pluſieurs branches. Celles aujourd'hui exiſtantes ſont connues ſous les noms de *Limeſy*, de *Richebourg*, d'*Ecreſmes* & de *Viray*. Elle compte au nombre de ſes antiques rejettons ce vaillant Chevalier, dont il ſera parlé au mot TOUSTAIN. Voyez ci-devant au mot CARENCI, & le *Mercure Galant de Juin 1709*. Voyez auſſi le Diplôme portant confirmation du titre & des prérogatives accordés en 1756 à CLAUDE-FRANÇOIS DE TOUSTAIN, Conſeiller d'Etat de Lorraine, enregiſtré audit an ès Cours Souveraines, Chambre des Comptes & Bailliages de Lorraine & de Barrois.

CRESSONNIERE. Voyez AMPLEMAN, Tome I. de ce Dictionnaire.

CRESSONSART : Famille éteinte, originaire du Beauvoiſis, qui a donné un Evêque de Beauvais dans ROBERT DE CRESSONSART, vers l'an 1239, & un Evêque de Senlis dans un autre ROBERT DE CRESSONSART, élu en 1260. Le dernier mâle de cette Maiſon vivoit en 1300. Les armes : *vairé, au lion de gueules couronné, armé & lampaſſé d'or, brochant ſur le tout.*

— CRESTE (DU) : Famille originaire de Savoie. PHILIPPE DU CRESTE paſſa avec trois de ſes freres de Savoie en France, en qualité de Gentilhomme de la Princeſſe CHARLOTTE, fille d'AMÉDÉE IX, Duc de Savoie, qui venoit pour épouſer LOUIS XI. Il s'y maria avec *Antoinette*, fille de *Guiſcar de la Valette*, & de *Claude*, fille de *Claude de Gevigné*, & d'*Antoinette de l'Eſpinaſſe*, en même tems que ſon frere aîné, AMÉ DU CRESTE, épouſa cette *Claude de Gevigné*, devenue veuve. L'aîné a été la tige de la branche de *Ponay*, dont le chef vient d'épouſer une des filles de *N... Ogier-d'Ivry*, Grand-Audiencier de France, & frere cadet du Préſident *Ogier*, ci-devant Ambaſſadeur en Dannemarck. Le cadet fut la tige de la branche de *Montigny*, de laquelle eſt ſortie celle de *Vandeneſſe*, dont le chef eſt Lieutenant aux Gardes-Françoiſes.

JEAN-BATISTE DU CRESTE-DE-MONTIGNY, Seigneur de la Chapelle-de-Villars, Capitaine au Régiment de Bourgogne, le ſeptieme deſcendant de PHILIPPE DU CRESTE, qui, comme on l'a dit ci-deſſus, paſſa de Savoie en France avec ſes trois freres, épouſa une fille d'*Antoine de Poncelet*, Gouverneur des ville & château de Saint-Gengoux, & avoit trois freres, l'un Capitaine dans le Régiment de Champagne, les deux autres dans le Régiment de Saintonge, dont un appellé *le Chevalier de Séve*, a été Lieutenant-Colonel de ce Régiment, Chevalier de S. Louis & de l'Ordre

Digitized by Google

du Mont-Carmel & de S. Lazare, avec une penſion du Roi ſur l'Abbaye de Blangy, à la ſuite de ſes preuves.

Pour JEAN-BATISTE DU CRESTE, il a eu de ſon mariage avec *Anne*, fille d'*Antoine de Poncelet*, un fils unique, qui ſuit.

ANTOINE-MARIE DU CRESTE-DE-MONTIGNY, Seigneur du Mouſſeaux, près de Saint-Gengoux, ci-devant Lieutenant au Régiment de Saintonge, de ſon mariage avec *Antoinette-Marie de Beck*, fille de *Camille*, Chevalier, Seigneur de la Valſonniere & d'Avergue en Lyonnois, *&c.* & de *Marie-Anne de Saint-Prieſt*, a eu une nombreuſe poſtérité, dont il lui reſte encore: — 1. CLAUDE-MARIE, ci-devant Officier au Régiment d'Angoumois, marié à *Hugues-Marie*, fille de *Hugues Deſplaces*, Ecuyer, Seigneur de Charnaſſe; — 2. N... Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve; — 3 & 4. deux filles Religieuſes. Il avoit eu auſſi deux fils morts Lieutenans au Régiment de Saintonge, & une fille élevée à Saint-Cyr, morte de la petite vérole, comme elle alloit occuper une place dans un Chapitre noble en Flandre. Les armes: *d'azur, à trois bandes d'or; au chef d'argent chargé d'un lion iſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules.* Les preuves de Nobleſſe de cette Famille ont été produites au Juge-d'armes de France, il y a environ 18 ans, & au Bureau des Chevaliers du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, pour le Chevalier *de Séve*, il y a plus de 53 ans. Article extrait d'un Mémoire envoyé le 10 Décembre 1771.

CRESTIEN ou GUIARD, en Normandie. De cette Famille étoit GUY CRESTIEN ou GUIARD, comme le nomme *la Roque*, qui fut pourvu de la charge de Maître des Requêtes l'an 1383. L'Auteur des Généalogies des Maîtres des Requêtes le croit frere ou neveu de GERVAIS CRESTIEN, Chanoine de Bayeux, & premier Médecin du Roi CHARLES V. ROLLIN GUIARD, Ecuyer, eſt mentionné dans les regiſtres de la Chambre des Comptes, comme ayant été Verdier de la forêt de la Ferté-Macé en la Vicomté de Falaiſe, par Lettres du Roi CHARLES VI. de l'an 1415. On trouve un JEAN GUIARD, dit CRESTIEN, marié vers l'an 1600, à *Pierrette de Harcourt.* Les armes: *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de 3 roſes de gueules, & accompagnée de 3 fleurs-de-lis aux pieds nourris d'or.*

— CREVANT. La Maiſon de *Crevant*, originaire de Touraine, eſt noble & ancienne.

I. ARCHAMBAULT DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché en Touraine, épouſa en 1302 *Iſabeau de la Fauconniere*, dont il eut: — 1. ARCHAMBAULT, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE DE CREVANT, alliée en 1322 à *Eſtrevant Muſeau*, Seigneur de Combleant.

II. ARCHAMBAULT DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché, ſervit le Roi en ſes guerres, & étoit en ſon oſt de Bouvines en 1340. Il épouſa *Colette de Prie*, dont il eut: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. OLIVIER, vivant en 1379; — 3. & GUILLAUME DE CREVANT, qui ſervit en Berri & en Auvergne ſous le Seigneur *de Sancerre* en 1367, ſous M. le Duc *d'Anjou* en 1379, & au ſiége de Bourbourg en Flandre en 1383.

III. HUGUES DE CREVANT, Seigneur de Bauché, mort en 1369, avoit

épouſé *Jeanne de Montrochier*, dont il eut : — 1. LOUIS ; — 2. & HUGUES, qui ſuit.

IV. HUGUES DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché, ſervit au ſiége de Partenay en 1419, & épouſa *Michelle de Château-Châlon*, morte en 1441, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Puygirault, mort ſans alliance en 1477 ; — 3. HELION, mort ſans poſtérité ; — 4. GUILLEMETTE, mariée à *René*, Seigneur *de Laage* & de Chazelles ; — 5. & JEANNE DE CREVANT, alliée à *René d'Alogny*, Seigneur de la Groye.

V. JEAN DE CREVANT, Seigneur de Bauché, ſervit le Roi au ſiége de Beauvais, Gerberoy, Louviers, Damville & autres lieux, & mérita d'être fait Chevalier. Il ſervit auſſi ſous le Maréchal *de Saintrailles* en 1460, ſous le Bâtard *d'Armagnac* en 1461, & mourut en Novembre 1485. Il avoit épouſé en 1439, *Catherine Brachet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Perouſe & de Magnac, & de *Marie de Sully*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE, mort ſans alliance ; — 3. LOUIS, Abbé de Conches, puis de Vendôme ; — 4. JACQUES, qui a fait la branche des Seigneurs de *Cingé* & des Ducs *d'Humieres*, rapportée ci-après ; — 5. POTHON, Chevalier de S. Jean de Jéruſalem ; — 6. MARGUERITE, alliée à *Poncet*, Seigneur de *l'Eſpinace* ; — 7 & 8. CATHERINE & JEANNE DE CREVANT, Religieuſes.

VI. JEAN DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché, obtint en 1485 droit de foire & de marché pour ſa Terre de *Bauché*, & mourut le 20 Février 1491, ayant eu de *Catherine de la Jaille*, Dame de la Mothe, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Jaille*, morte en Mars 1528 : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort ſans alliance ; — 3. CHARLES, Abbé de Ferrieres ; — 4. LOUIS, Abbé de Tiron ; — 5. CLAUDE DE CREVANT, Seigneur de la Mothe, Novaſtre & des Roches, qui ſuivit le Roi FRANÇOIS I. en Italie, & ſe trouva à la bataille de Pavie, où il fut bleſſé, & vivoit encore en 1544 avec *Renée Freſneau*, Dame de la Freſnaie, ſa femme, dont il eut MARIE DE CREVANT, alliée à *Léonard Guerin*, Seigneur de Poiſieu ; — 6. autre CLAUDE DE CREVANT, Seigneur de la Mothe, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de *Marguerite de Halluyn*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piennes, & de *Louiſe de Crevecœur*, ne laiſſa que deux filles, ſçavoir : LÉONORE DE CREVANT, mariée à *Charles Turpin*, Comte de Criſſé, *&c.* & GABRIELLE DE CREVANT, alliée en 1583, à *François de la Grange*, Seigneur de Montigny, Maréchal de France, morte en Mai 1643 ; — 7, 8 & 9. MARGUERITE, ANNE & ANTOINETTE, dont les alliances ſont inconnues ; — 10. & ISABEAU, mariée à *Claude Berruyer*, Seigneur de Saint-Germain près Loches.

VII. FRANÇOIS DE CREVANT, Seigneur de Bauché, mort le 25 Octobre 1543, avoit épouſé *Marguerite d'Archiac*, fille d'*Odet*, Seigneur d'Availles, & de *Jeanne de Vivonne*, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. autre FRANÇOIS, tué à la journée de Saint-Quentin ; — 3. MICHELLE DE CREVANT, mariée à *Jean Bruchet*, Seigneur de Peruſe, morte le 5 Avril 1565 ; & autres enfans morts ſans alliance.

VIII. FRANÇOIS DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché,

Digitized by Google

épouſa *Claude de la Marthonie*, fille de *Geoffroi*, Seigneur *de la Marthonie*, & de *Marguerite de Mareuil*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & SERENE DE CREVANT, alliée à *François de Chabannes*, Comte de Saignet.

IX. LOUIS DE CREVANT, Seigneur de Bauché, épouſa *Marguerite Olivier*, fille de *Jean*, Seigneur de Leuville, & de *Suſanne de Chabannes*, dont entr'autres enfans,

X. LOUIS-ARCHAMBAULT DE CREVANT, I. du nom, Marquis de Bauché, qui épouſa en 1627 *Louiſe de Villautrais*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite Boiſſon*, morte le 9 Janvier 1683, dont vinrent : — 1. LOUIS-ARCHAMBAULT, qui ſuit; — 2. & MADELENE-ANGÉLIQUE DE CREVANT, mariée à *Pierre de Vaſſé*, Marquis de Saint-Georges & de Fouletorte.

XI. LOUIS-ARCHAMBAULT DE CREVANT, II. du nom, Marquis de Bauché, mort en 1681, avoit épouſé *Catherine de Fleury*, dont il eut ANGÉLIQUE-MADELENE DE CREVANT.

Seigneurs de CINGÉ *&* *Ducs d'*HUMIERES.

VI. JACQUES DE CREVANT, Seigneur de Cingé, & du Guerret, fils puîné de JEAN DE CREVANT, Seigneur de Bauché, & de *Catherine Brachet*, mort en 1501, avoit épouſé en Janvier 1484, *Iſabeau de Salignac*, fille aînée & héritiere de *Pons de Salignac*, Seigneur de Cingé, & de *Françoiſe de Sully*, dont entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & LOUIS, Abbé de Vendôme.

VII. FRANÇOIS DE CREVANT, Seigneur de Cingé, Jumilhac, Chaulnes, *&c.* vivoit en 1567. Il avoit épouſé en Mars 1532, *Louiſe de Ronſard*, Dame de la Villegaye, fille de *Louis*, Seigneur de la Poiſſonniere, *&c.* Maître-d'hôtel du Roi, & de *Jeanne Chaudrier*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & ANTOINETTE DE CREVANT, Dame du Guerret, Sarcelles, *&c.* mariée en 1559, à *Pierre de Saltun*, Seigneur de Fontenailles.

VIII. LOUIS DE CREVANT, Seigneur de Cingé, Azay-le-Feron, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa en Juillet 1561, *Jacquette de Reillac*, Dame de Brigneuil, fille de *François*, Seigneur de Brigneuil, Vicomte de Merinville, & d'*Anne de Mortemer*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. RENÉ, auteur des Seigneurs de Cingé, marié à *Gabrielle Prévôt*, dont il a eu pluſieurs enfans. Sa poſtérité s'eſt éteinte au Xe degré, dans HERCULE-CHARLES, Baron de Cingé, marié à *Marguerite de la Brouſſe*. Il vivoit en 1644; — 3. FRANÇOISE, alliée en 1588 à *Imbert de Rochefort*, Seigneur de la Croiſette, *&c*; — 4. & MADELENE DE CREVANT, mariée à *Martin Fumée*, Seigneur des Roches-Saint-Quentin.

IX. LOUIS DE CREVANT, II. du nom, Vicomte de Brigneuil, Seigneur d'Azay, Argy, *&c.* Gouverneur de Ham, puis de Compiegne, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, mort le 2 Novembre 1648, âgé de 83 ans, avoit épouſé en 1595, *Jacqueline d'Humieres*, qui devint héritiere de ſa Maiſon, fille de *Jacques*, Sire d'Humieres, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* & de *Renée d'Averton*, Dame de Belin, dont il eut :

— 1. CHARLES-HERCULE DE CREVANT, Marquis d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Compiegne, *&c.* tué au ſiége de Royan le 12 Mai 1622; — 2. & LOUIS, qui ſuit.

X. LOUIS DE CREVANT, III. du nom, Seigneur d'Argy, puis Marquis d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine des cent Gentilshommes de ſa Maiſon, mourut le 20 Mars 1548, âgé de 42 ans. Il avoit épouſé en Juillet 1627, *Iſabelle Phelypeaux*, fille de *Raimond*, Seigneur d'Herbault, & de *Claude Gobelin*, dont il eut: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JACOB, Marquis de Preuilly, Chef-d'Eſcadre, & Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, Abbé de Saint-Maixant, mort à Meſſine en 1675; — 3. ROGER, Chevalier de Malte; — 4. BALTHASARD, auſſi Chevalier de Malte, Commandeur de Villiers-au-Liége, Abbé de Saint-Maixant & de Preuilly, mort en Septembre 1684; — 5. RAIMOND-LOUIS, Marquis de Preuilly, Seigneur de Laſſigny, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, mort le 20 Juin 1688; — 6. FRANÇOIS, Baron de Contay; — 7. MARIE, Religieuſe à Blois; — 8. ISABELLE, Religieuſe à Jouare; — 9. & JEANNE DE CREVANT-D'HUMIERES.

XI. LOUIS DE CREVANT-D'HUMIERES, IV. du nom, Duc d'Humieres, Pair & Maréchal de France, Vicomte de Brigneuil, Baron de Preuilly, *&c.* Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Flandre, Hainaut & Pays conquis, & des villes de Lille & de Compiegne, & Capitaine des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, ſervit aux priſes des villes d'Aire, Fort-de-Linck, Saint-Guillain, Hombourg, Bitche, Courtray, Dixmude, & à la bataille de Caſſel. Il fut Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1657, Lieutenant de Roi en Picardie, après le Traité des Pyrénées, créé Maréchal de France en 1668, Grand-Maître de l'Artillerie en 1685, & Chevalier des Ordres du Roi en 1688. Sa Terre de *Mouchy* fut érigée en *Duché*, ſous le nom d'*Humieres*, par Lettres du mois d'Août 1690, qui portent que le Duché paſſeroit au mari de ſa quatrieme fille; & il mourut le 30 Août 1694. Il avoit épouſé en 1653, *Louiſe-Antoinette-Thereſe de la Châtre*, Dame du Palais de la Reine, fille d'*Edme de la Châtre*, Comte de Nançay, & de *Françoiſe de Cugnac-Dampierre*, dont il eut: — 1. HENRI-LOUIS DE CREVANT, Marquis d'Humieres, tué au ſiége de Luxembourg en 1684; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-ROGER, Comte de Brigneuil, mort le 7 Septembre 1679; — 3. MARIE-THÉRESE, mariée le 10 Février 1677, à *Jean de Gand*, dit *Vilain*, Prince d'Iſenghien; — 4. MARIE-LOUISE, Abbeſſe de Mouchy; — 5. ANNE-LOUISE, mariée 1°. en Août 1682, à *Louis-Alexandre*, Comte *de Vaſſé*, Vidame du Mans; & 2°. à *Charles-Louis de Hautefort*, Marquis de Surville, Lieutenant-Général des Armées du Roi; — 6. & ANNE-LOUISE-JULIE DE CREVANT, qui ſuit.

XII. ANNE-LOUISE-JULIE DE CREVANT, Ducheſſe d'Humieres, ſuivant les Lettres d'érection du mois d'Août 1690, obtenues par le Maréchal ſon pere, qui portent que ce Duché paſſeroit à elle & à ſon mari, à la charge de porter le nom & les armes d'*Humieres*, & à leurs enfans mâles, épouſa en 1690, *Louis-François d'Aumont*, Duc d'*Humieres*, à cauſe d'elle,

Digitized by Google

d'elle, Marquis de Chappe, Gouverneur des ville & château de Compiegne, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont elle a eu: — 1. *Louis d'Humieres*, mort en Octobre 1708, à l'âge de 4 ans; — 2. & *Louiſe-Françoiſe d'Aumont-d'Humieres*, mariée en Mars 1710, à *Louis-Antoine-Armand de Grammont*, Duc de Grammont, dit *le Duc de Guiche*. Voyez le P. *Anſelme*, Hiſt. des grands Officiers de la Couronne; le Chevalier l'*Hermite Souliers*, Hiſtoire de la Nobleſſe de Touraine, & *Moréri*. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'argent & d'azur*, qui eſt DE CREVANT; *au 2 & 3 fretté de ſable*, qui eſt d'HUMIERES.

— CREVECŒUR, Maiſon illuſtre, établie aujourd'hui en Lorraine. Elle deſcend de

I. BAUDOUIN, Comte de Clermont en Beauvoiſis, qui avoit épouſé *Adelle*, ſœur de *Thibault*, Comte de Champagne. Ils vivoient en 974, & eurent pour fils:

II. GILDUIN, Comte de Clermont & de Breteuil, Vicomte de Chartres, Seigneur de Creil, du Puiſet, *&c.* qui fit beaucoup de bien à l'Abbaye de Breteuil, & à l'Egliſe de Chartres; & en 994 une donation à l'Abbaye de Saint-Florent, par laquelle il confirme l'aumône faite en 974 à cette Abbaye par BAUDOUIN & *Adelle*, ſes pere & mere. On voit par cet acte que la femme de *Gilduin* ſe nommoit *Emeline*. Ses enfans furent: — 1. RENAUD, tige de la branche aînée des Comtes de Clermont. *Voyez* CLERMONT; — 2. EVRARD, qui ſuit; — 3. & ENGUERRAND, qui ſe trouva avec ſon pere à la bataille de Bar en 1037, où il fut laiſſé parmi les morts. Il ſe fit enſuite Religieux à Saint-Vanne, dont il devint Abbé après la mort de *Saint Richard*.

III. EVRARD de Breteuil, fils puîné de GILDUIN, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans,

IV. VALERAN, I. du nom, Comte de Breteuil, qui accompagna le Duc de Normandie à la conquête d'Angleterre. Il fit en 1063 une donation de 15 livres de rente à l'Abbaye de Breteuil. Ses enfans furent: — 1. GAUTIER, qui fut un des principaux Chefs de l'armée conduite dans la Terre-ſainte par *Pierre l'Hermite*; — 2. & VALERAN, qui ſuit.

V. VALERAN, II. du nom, Chevalier, Comte de Breteuil, laiſſa de ſa femme nommée *Judith*, entr'autres enfans,

VI. EVRARD, II. du nom, Comte de Breteuil, qualifié dans ſes actes, *Venerabilis Miles & ſtrenuus*, qui ſervit dans les Croiſades, & fut fait priſonnier dans une bataille donnée contre les Turcs au mois de Janvier 1146. Il épouſa *Béatrix*, fille de *Thomas*, dit *de Marle*, Comte d'Amiens & de la Fere, & Seigneur de Coucy, & d'*Ide de Hainaut*. Il eut entr'autres enfans, HUGUES, qui ſuit.

VII. HUGUES, Chevalier, troiſieme fils d'EVRARD, étant devenu poſſeſſeur de la Terre de *Crevecœur*, prit le nom & les armes de *Crevecœur*. Il tranſigea en 1157 avec l'Abbé de Saint-Simphorien, au ſujet de la Cure de Conteville, & donna à l'Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais la Terre de *Marmoiſſon*; ce que l'Evêque de Beauvais confirma en 1168. Sa femme ſe nommoit *Ade*. Il en eut: — 1 & 2. EVRARD & ENGUERRAND, qui

ſuit ; — 3, 4 & 5. MATHILDE, SARA, & PERRONELLE DE CREVECŒUR.

VIII. ENGUERRAND DE CREVECŒUR employa beaucoup de bien pour la défenſe de la Terre-Sainte. Avant que d'en faire le voyage, il fit de grandes largeſſes aux Abbayes de Saint-Lucien, Saint-Paul, Lannoy, de Beaupré & de Saint-Simphorien. Sa femme ſe nommoit *Clémence de Gerberoy :* elle étoit fille de *Guillaume*, & niéce de *Pierre*, dernier Vidame de Gerberoy. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. EUDES, Seigneur de Ronquerolles, mort ſans poſtérité ; — 3. GUY, qui a formé la branche des Barons de Leiſquevin, rapportée ci-après ; — 4. & PIERRE, mort ſans poſtérité.

IX. JEAN, I. du nom, Seigneur DE CREVECŒUR, fit de grands biens aux Abbayes de Saint-Germer, de Saint-Lucien & de Beaupré, en 1231, 1233, 1236 & 1239. Il fut l'un des Seigneurs mandés en 1236 pour ſe trouver à Saint-Germain-en-Laye, trois ſemaines après la Pentecôte, pour rendre ſervice où il ſeroit ordonné. Les Jacobins de Beauvais le regardent comme un de leurs Fondateurs. Il épouſa *Alix de Fouilleuſe*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

X. RENAUD, I. du nom, qui fut Seigneur DE CREVECŒUR, & fit pluſieurs donations aux Abbayes de Beaupré, de Lannoy, de Saint-Lucien, & à l'Egliſe de Beauvais, en 1240, 1243 & 1246. Il vivoit encore en 1282, & avoit épouſé *Perrone de Saint-Sanſon*, de laquelle il eut

XI. JEAN, II. du nom, Seigneur DE CREVECŒUR, qui céda au mois de Juillet 1281, à l'Abbé de Saint-Lucien le droit de chaſſe qu'il avoit dans ſes bois. Ses enfans furent : — 1. RENAUD, qui ſuit ; — 2. OUDART, Seigneur d'Heſtomenil, mort en 1342 ; — 3. & ANTOINE DE CREVECŒUR, Prévôt de Paris depuis 1348 juſqu'en 1353.

XII. RENAUD, II. du nom, Seigneur DE CREVECŒUR, eſt nommé par *Belleforeſt* entre les Seigneurs qui ſe diſtinguerent en 1310, à la guerre qu'eut *Robert*, Comte de Flandre, contre *Guillaume de Hainaut*, au ſujet de la *Zélande*. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. DREUX, qui ſervit en l'Oſt de Bouvines depuis le 18 Mai 1340 juſqu'au 30 Septembre ſuivant, & qui épouſa une Dame nommée *Iſabeau* ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

XIII. JEAN, III. du nom, dit *Flamenc*, Seigneur DE CREVECŒUR, demeura priſonnier à la bataille de Poitiers en 1356, & ne vivoit plus en 1370. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne d'Argies* ; 2°. *Jeanne de Beauvais*, fille de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, & de *Jeanne d'Eſtouteville* ; & 3°. *Jeanne Creſpin*, veuve de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur de Saint-Soufflieu. Du premier lit il eut : — 1. DREUX, Seigneur DE CREVECŒUR, qui étoit mort en 1383, ſans enfans de *Jeanne de Ponthieu*, ſa femme, fille de *Guillaume de Montenay*, dit *de Ponthieu*, Seigneur de Pierrecourt, & de *Jeanne de Coucy*, Dame de Pinon ; — 2. GUILLAUME, Evêque de Coutances ; — 3 & 4. RENAUD, & JEAN, qui ſuit ; — 5. JEANNE DE CREVECŒUR. Du ſecond naquit : — 6. COLARD DE CREVECŒUR ; & du troiſieme vint : — 7. AGNÈS, mariée au Sieur *du Hamel*.

XIV. JEAN, IV. du nom, Seigneur DE CREVECŒUR, de Thois, de Pro-

Digitized by Google

ſart & d'Onze-en-Bray, porta auſſi le ſurnom de *Flamenc*. Il ſervit ſous l'Amiral *de Vienne*, avec ſix Ecuyers, depuis le 28 Juin 1383, juſqu'au 20 Septembre ſuivant, & ſous le Châtelain de Beauvais avec neuf Ecuyers, en l'armée levée en 1386 pour paſſer en Angleterre. Il mourut en 1402, laiſſant de *Blanche de Saveuſe*, Dame de Belloy, ſa femme, fille de *Guillaume de Saveuſe*, Seigneur de Flexelles, & de *Renaude d'Inchy* : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Néelle ; — 3. JEAN, Seigneur de Proſart, qui épouſa *Marguerite de Néelle*, fille de *Raoul de Néelle*, Seigneur de Saint-Creſpin, dont il eut CLAUDE DE CREVECŒUR, Dame de Proſart, mariée 1°. à *Antoine de Craon*, Seigneur de Dommart, Bailli d'Amiens ; & 2°. à *Pierre Bloſſet*, Seigneur de Conches & de Breteuil, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli de Caux ; — 4. & MARGUERITE DE CREVECŒUR, mariée à *Robert*, Seigneur d'*Eſneval*.

XV. JACQUES, Seigneur DE CREVECŒUR & de Thois, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, fut Capitaine de Compiegne, & commanda en 1421 les Troupes de ce Prince. Il eut le Gouvernement de la Ville & du Comté de Clermont pour le Roi d'Angleterre en 1428. Le Duc de Bourgogne l'honora du Collier de ſon Ordre de la Toiſon d'Or en 1433, & le fit ſon Ambaſſadeur en Angleterre pour traiter de la paix entre les deux Couronnes, à la concluſion de laquelle il aſſiſta à Arras en 1435, avec le Duc ſeulement. L'année ſuivante il accompagna ce Prince au ſiége de Calais, & ſe trouva depuis à toutes les expéditions militaires qui ſe firent contre les Anglois, pour le recouvrement de la Normandie. Il fut choiſi en 1439 pour aller, avec la Comteſſe *de Namur*, recevoir à Cambray CATHERINE DE FRANCE, fille du Roi CHARLES VII, future épouſe du Comte *de Charolois*. Il mourut vers l'an 1441, & fut marié deux fois, 1°. avec *Bonne de la Vieſville*, Dame de Thiennes & de Calonne, fille de *Jean de la Vieſville*, Seigneur de Thiennes, & de *Marguerite*, Dame *de la Vacquerie* ; & 2°. *Marguerite de la Trémoille*, veuve de *Philippe du Bos-d'Annequin*, & fille de *Jean de la Trémoille*, Baron de Dours, & de *Jeanne de Crequy*. Du premier lit il eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & JACQUELINE, qui épouſa *Jean de Hangeſt*, Seigneur de Genlis. Du ſecond lit naquit : — 3. & PHILIPPE DE CREVECŒUR, Seigneur des Quades & de Lannoy, Maréchal & Grand-Chambellan de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général & Gouverneur des pays d'Artois, Boulonnois & Picardie. Il fut l'un des plus grands Guerriers de ſon tems, & mourut en 1494, ſans laiſſer d'enfans d'*Iſabeau d'Auxy*, ſa femme, fille de *Jean*, Sire & Ber d'Auxy, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jeanne*, Dame *de Fleury*.

XVI. ANTOINE, Seigneur DE CREVECŒUR, de Thiennes, de Thois, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller & Grand-Chambellan, & Grand-Louvetier de France, épouſa 1°. *Jeanne de Bernieulles*, fille de *Jean*, Seigneur de Bernieulles, & d'*Ide d'Abbeville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marguerite de la Trémoille*, fille unique de *Jean de la Trémoille*, Baron de Dours, & de *Marguerite de Contay*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, mort ſans alliance ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE,

Dame de Dours, mariée à *Charles d'Ailly*, Baron de Pecquiny, Vidame d'Amiens ; — 4. LOUISE, alliée en 1493, à *Jean Dubois*, Seigneur de Tanques, *&c.* dont elle fut la premiere femme ; — 5. & JEANNE, qui épouſa 1°. en 1498, *Jean*, Seigneur *de Clary*, près Peronne, Vicomte de Laon ; & 2°. *Antoine du Jay*, Seigneur de Fercourt en Beauvoiſis, & de Château-Rouge.

XVII. FRANÇOIS, Seigneur DE CREVECŒUR, d'Engoudeſſen, de Thois, de Thiennes, *&c.* après ſon frere aîné, mourut à l'âge de 22 ans, laiſſant de *Jeanne de Rubempré*, fille de *Charles de Rubempré*, & de *Françoiſe de Mailly*, une fille unique nommée LOUISE, laquelle épouſa 1°. *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France ; & 2°. *Antoine de Halwin*, Seigneur de Piennes, Grand-Louvetier de France.

Branche des Barons DE LEISQUEVIN.

IX. GUY DE CREVECŒUR, fils puîné d'ENGUERRAND DE CREVECŒUR, & de *Clémence de Gerberoy*, épouſa par contrat du Dimanche d'après Pâques de l'an 1237, *Iſabelle de Leiſquevin*, fille & unique héritiere de *Thibault*, Sire *de Leiſquevin*, Baron de Montfaucon, & d'*Alix de la Rochefoucauld*, ſa femme, à la charge de prendre le nom & les armes de *Leiſquevin*, qu'il a tranſmis à ſa poſtérité. De ce mariage vint

X. COLARD DE LEISQUEVIN, qui fut tué à la bataille de Courtray, comme on l'apprend d'un Brevet de penſion, accordé à GILLON, ſon fils, par PHILIPPE, Roi de France, en 1305. Il épouſa *Sibille*, fille de *Mathieu de Montmorency*, III. du nom, & de *Jeanne de Brienne*, fille d'*Evrard de Brienne*, & de *Philippe de Champagne*, dont il eut

XI. GILLON DE LEISQUEVIN, qui fut tué à la bataille de Crecy le 16 Août 1346, comme on le voit par un Brevet de penſion daté du 19 Septembre 1350, accordé à *Amélie de Néelle*, ſa veuve. Ses enfans furent : — 1 & 2. FOURCI, qui ſuit, & MATHIEU.

XII. FOURCI DE LEISQUEVIN, tué en combattant contre les Turcs à la journée de Nicopolis en 1396, avoit épouſé *Marie d'Amerval*, laquelle teſta le 4 Mai 1398. Son fils fut

XIII. GOBERT DE LEISQUEVIN, lequel reçut le 25 Juillet 1418, une commiſſion ſignée de CHARLES, Dauphin de Viennois, Régent du Royaume, pour commander à Peronne. Ce Prince l'appelle ſon *très-cher & bien amé*, & ſon *Pannetier*. Il eut de ſa femme nommée *Iſabelle de Bethiſy* : — 1 & 2. JACQUES, qui ſuit, & GILLES.

XIV. JACQUES DE LEISQUEVIN épouſa par contrat du 12 Novembre 1431, *Françoiſe d'Ailly*, dont il eut

XV. PHILIPPE DE LEISQUEVIN, qui fut Enſeigne d'une Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge de *François de Bourbon*, Comte de Vendôme. Son épitaphe, accompagnée de ſes armoiries, ſe voit en l'Egliſe de Sainte-Catherine du Mont à Rouen. Il mourut le 2 Décembre 1496, âgé de 63 ans, & avoit épouſé par contrat du 17 Septembre 1480, *Marguerite de Vignacourt*, fille de *Jean de Vignacourt*, & de *Marie de Berghes-Saint-Vinox*. Ses enfans furent : — 1. JEAN, Comte

Digitized by Google

DE LEISQUEVIN, Capitaine de 100 hommes de trait au ſervice de l'Empereur MAXIMILIEN, qui épouſa par contrat du 15 Décembre 1495, *Iſabeau de Montplainchamps*, dont il eut PHILIPPE, Comte DE LEISQUEVIN, Lieutenant de 200 Chevaux-Légers au ſervice de l'Empereur MAXIMILIEN, qui épouſa le 10 Mai 1525, *Ide de Luna de Carcano*; — 2 & 3. PHILIPPE, & CHARLES, qui ſuit.

XVI. CHARLES DE LEISQUEVIN, Ecuyer, Seigneur de Baconval, Ecuyer de la Princeſſe *Marie de Luxembourg*, Comteſſe de Vendôme, & Gentilhomme ordinaire de CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, épouſa par contrat du 19 Juin 1498, *Jeanne de Sacqueſpée*, dont il eut

XVII. ADRIEN DE LEISQUEVIN, Seigneur de Baconval, qui fut Conſeiller, Intendant, Maître & Chef-Général des Hôtel, Maiſon & Finances de LOUIS DE BOURBON, premier Prince du Sang, & de CATHERINE DE BOURBON, ſa fille unique. Il épouſa le premier Septembre 1528, en conſéquence du contrat paſſé le 8 Août précédent, *Antoinette Girault*, fille de *Charles Girault*, Chevalier, Seigneur d'Argenville, & de *Jeanne de la Vieſville*. Il eut de ce mariage,

XVIII. CHARLES DE LEISQUEVIN, Seigneur de Baconval, qui épouſa par contrat du 14 Décembre 1592, *Marie de la Motte*, de laquelle vinrent: — 1. HENRI, Comte DE LEISQUEVIN, Chevalier, Seigneur de Lan, & Meſtre-de-camp au ſervice d'Eſpagne; — 2. ADRIEN, Baron DE LEISQUEVIN, Chevalier, auſſi Meſtre-de-camp au ſervice d'Eſpagne; — 3. & LOUIS, qui ſuit.

XIX. LOUIS DE LEISQUEVIN, Chevalier, Seigneur de Baconval, Lannoy, Vercourt & Eſtalon, né le 15 Janvier 1603, fut Lieutenant-Colonel au Régiment de Schulemberg, & Commandant au Gouvernement de Marſal, puis en celui d'Arras. Il épouſa 1°. par contrat du 30 Novembre 1641, *Louiſe le Comte*, fille de *Charles le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Tarteron, & d'*Hippolite d'Amerval*; & 2°. par contrat du 28 Novembre 1675, *Anne-Marie Tervenus*. Du premier lit naquirent: — 1. JEAN DE LEISQUEVIN, Ecuyer, Seigneur de Lannoy, qui eut pour fils JEAN-PIERRE DE LEISQUEVIN, qui a formé la branche ſubſiſtante aujourd'hui en Picardie; — 2. & MARIE DE LEISQUEVIN, alliée à *Jean de Forceville*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Merlimont. Du ſecond lit ſortirent: — 3. BALTHASARD-LOUIS, qui ſuit; — 4. & CHARLES-ALEXANDRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.

XX. BALTHASARD-LOUIS DE LEISQUEVIN, Chevalier, Seigneur de Baconval & de Bouzanville, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, épouſa par contrat du 29 Septembre 1700, *Jeanne de Leſpée*, fille de *Jean-Philippe de Leſpée*, Ecuyer, Seigneur de Germiny, Voué de Viterne & de Creſpi, dont il a eu: — 1. LOUIS DE CREVECŒUR, Prêtre, mort au mois d'Octobre 1757; — 2. & HUBERT, qui ſuit.

XXI. HUBERT DE LEISQUEVIN, Marquis DE CREVECŒUR, Chevalier, Baron de Leiſquevin, né le 9 Mai 1716, Seigneur de Thault, Oyrers, Vroncourt, a repris le nom & les armes de CREVECŒUR, & porté les titres de *Marquis*, *Baron* & *Chevalier*. Il a épouſé en 1737, *Marie Thérèſe*

Symon, de laquelle il a eu : — 1. CHARLES-HUBERT DE CREVECŒUR, né le premier Février 1740 ; — 2. & JEANNE DE CREVECŒUR, née le 19 Février 1739.

XX. CHARLES-ALEXANDRE DE LEISQUEVIN, ſecond fils de LOUIS DE LEISQUEVIN, & d'*Anne-Marie Tervenus*, Sieur de Baconval, Chevalier, Seigneur de Bouzanville, & Capitaine d'Infanterie au ſervice de France, a épouſé par contrat du 7 Juin 1704, *Marie-Thérèſe de Gauthier*, fille de *Joſeph de Gauthier*, Ecuyer, Seigneur de Biffontaine, dont il a eu : — 1. JOSEPH-CHARLES, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN-FRANÇOIS DE LEISQUEVIN, Chevalier, qui a épouſé *Auguſtine-Antoinette-Jeanne-Félicité*, née Baronne de Steincalenfelds ; — 3. LÉOPOLD-NICOLAS DE LEISQUEVIN, Chevalier, Seigneur de Baconval, Vaudeville, Bouzanville & autres lieux, qui a épouſé *Marie-Madelene-Françoiſe-Joſephe Duberon*, fille de *Henri-Ignace Duberon*, Chevalier, Seigneur de Duraſſeau ; — 4 & 5. GERTRUDE & MARIE-CATHERINE, alliée à *Charles-Antoine de Martimprey*, Chevalier, Seigneur de Milbert & autres lieux ; — 6. & MARIE-THÉRESE, qui a épouſé *Jean-André Brigeot*, Ecuyer, Seigneur de Couture. Les armes de la Maiſon de CREVECŒUR ſont : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, ſemé de treſles d'or, à deux bars adoſſés de même ; au 2 & 3 de gueules, à trois chevrons d'or.* Extrait des Lettres-Patentes, *&c.* où ſont les preuves de la Généalogie des anciens Comtes Souverains de Clermont & de Breteuil, Vicomtes de Chartres, Sires de Crevecœur, *&c.* en Beauvoiſis, données en 1755, & imprimées la même année à Nancy.

* CREVECŒUR-*lez-Lihus*, en Picardie, Diocèſe de Beauvais : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1696, regiſtrées le 12 Décembre ſuivant, en faveur d'*Adrien de Hanivel*, Comte de Mannevillette, Préſident au Parlement de Paris. Sa fille, morte à 63 ans le 17 Décembre 1727, avoit épouſé en 1688, *François-Joſeph*, Comte *de Clermont-Tonnerre*, mort le 30 Octobre 1705. *Voyez* CLERMONT-TONNERRE.

* — CREUILLY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : *Baronnie* qui fut donnée il y a plus de 700 ans, par HENRI, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, fils de GUILLAUME *le Conquérant*, au Comte de Gloceſter, ſon fils naturel. Il y a eu une ancienne Famille du nom *de Creuilly* en Normandie, dont pluſieurs ſont rapportés dans l'*Hiſtoire* de la Maiſon de *Harcourt*, & dans celle de Normandie par *Gabriel Dumoulin*.

Entre les preuves de cette Maiſon, des titres de la Chambre des Comptes diſent qu'en 1210, RICHARD DE CREUILLY tenoit trois quarts de Fief du *Chevalier* de GUILLEBERT DE CREUILLY, ſon aîné. — ROBERT DE CREUILLY en 1261, ratifia la donation du Patronage de Saint-Clair, par le Comte de *Gloceſter*, leur prédéceſſeur, aux Moines de Cériſy. — RAOUL DE CREUILLY, qualifié *Monſeigneur* & *Chevalier*, fit un accord avec *Richard de Breteville* en 1306. — HENRI DE CREUILLY, Seigneur de Saint-Clair, obtint du Roi PHILIPPE V. une Charte, en faveur des Fiefs qu'il poſſédoit en 1318. — RICHARD DE CREUILLY, Chevalier, fit aveu de ſa Baronnie de *Creuilly* & d'autres Fiefs en 1367. — FOUQUES DE CREUILLY,

Digitized by Google

Chevalier, fit un accord en 1377, avec *Colin de Juvigny*, ſon gendre. — RICHARD DE CREUILLY rendit aveu de tous ſes Fiefs en 1382, le 28 Janvier.

THOMAS DE CREUILLY, Ecuyer, Capitaine du château & fortereſſe de Neuilly, le 19 Juin 1425, avoit épouſé *Jeanne de There*, dont

THOMAS DE CREUILLY, qui partagea le 8 Septembre 1446, avec tous ſes freres, la ſucceſſion de leur pere. Il fut marié avec *Guillemette de Meſnil-Guillaume*, & en eut : — 1. JEAN DE CREUILLY, Chevalier, Seigneur de Saint-Clair, qui rendit aveu de ſes Fiefs en 1460, & mourut ſans enfans, de *Marie Bacon*, ſa femme ; — 2. & GUILLAUME DE CREUILLY, qui fut pere, par *Catherine de Vaſſy*, de

JEAN DE CREUILLY, Seigneur de Saint-Clair, lequel fit preuve de ſa nobleſſe en 1523, & juſtifia qu'il étoit fils aîné de GUILLAUME, & héritier de JEAN, ſon oncle.

Il y a d'autres branches de cette Famille, qui ont fait auſſi leurs preuves de nobleſſe. Voyez l'*Hiſtoire* de la Maiſon de *Harcourt* par *la Roque*, page 1068. Le Sire DE CREUILLY portoit : *d'argent, à 3 lionceaux de gueules rampans, 2 & 1* ; RICHARD DE CREUILLY, mêmes armes, *briſées d'un lambel d'azur* ; & GUILLAUME DE CREUILLY, les mêmes. Ils ſe trouvent tous les trois dans le Catalogue des Chevaliers qui allerent à la conquête de Jéruſalem.

* CRILLON : Terre & Seigneurie dans le Comtat Venaiſſin, qui eſt un Fief avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, poſſédé dès le treizieme ſiécle par la Maiſon des *Aſtouard*.

LOUIS DE BERTONS, II. du nom, acheta cette Terre & Seigneurie de la Maiſon des *Aſtouard*, vers l'an 1530. Il eſt le ſixieme ayeul de FRANÇOIS-FÉLIX BALBIS-BERTONS-CRILLON, créé Duc de Crillon par Bulles Apoſtoliques du 27 Septembre 1725. *Voyez* BALB ou BALBIS-BERTONS, Tome premier de ce Dictionnaire, *pag. 667*.

CRIQUETOT. *Voyez* CANOUVILLE.

* CRISENOI : Terre en Gâtinois, acquiſe par LOUIS CHAUVELIN, premier du nom, Intendant au Département d'Ypres, lorſque LOUIS XIV. eut fait la conquête de cette Ville en 1648. *Voyez* CHAUVELIN.

* — CROCHARD (DE), en Anjou. Une Généalogie imprimée & dreſſée par M. d'*Hozier de Serigni*, Juge d'Armes de France, & qu'on nous a envoyée en Septembre 1771, apprend que les Seigneurs de la Crochardiere ont l'avantage d'être en poſſeſſion de cette Terre, ſans interruption, depuis près de trois ſiécles, mouvante de la Châtellenie de *Cheviré-le-Rouge* ; & ſi cette ancienne Famille noble n'a pu juſqu'ici recouvrer de titres au-delà de l'acte du 31 Janvier 1496 (1497) cité ci-après, ſa nobleſſe n'en doit pas moins être antérieure à cette époque.

I. Noble JEAN CROCHARD, Seigneur de la Crochardiere & des Vaulx, rendit aveu de ſon Hôtel de la Crochardiere le 31 Janvier 1496 (1497) à *noble & puiſſant Seigneur Jean de Bourré*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Bourré. Il épouſa *Mathurine de Blélieu*, aliàs *de Bienlieu*, qui donna pareillement ſon aveu le 25 Janvier 1513 (1514) à *Charles de Bourré*, Che-

valier, Seigneur du Pleſſis-Bourré & de Cheviré-le-Rouge, à cauſe des héritages qu'elle poſſédoit dans la mouvance de ladite Terre & Seigneurie de Cheviré. De ce mariage naquirent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN & LOUIS, Prêtres. Le premier mort avant le 26 Octobre 1538. Ils fonderent l'un & l'autre une Chapelle ſous l'invocation de S. LOUIS, ſubſiſtante dans le cimetiere de la paroiſſe de Cheviré-le-Rouge. La famille jouit encore du droit de préſentation à cette Chapelle, comme Fondatrice ; — 4. RENÉ, qui partagea avec ſes freres & ſœurs le 31 Décembre 1515, la ſucceſſion de ſon pere ; 5. & RENÉE, qui ne vivoit plus le 25 Novembre 1519. Elle avoit épouſé noble homme *André Rouger*, dont des enfans, qui eurent pour Tuteurs *Jean Rouger*, Seigneur de la Chaize, & GUILLAUME CROCHARD, Seigneur de la Crochardiere.

II. GUILLAUME CROCHARD, Seigneur de la Crochardiere & des Vaulx, Terre qui lui échut par le partage noble qu'il fit avec ſes freres & ſœur, du conſentement de *Mathurine de Blélieu*, leur mere, mourut le 26 Octobre 1538. Il avoit épouſé par contrat du 9 Janvier 1510 (1511), *Iſabeau Maillard*, fille de noble *Michel Maillard*, Sieur de la Doſdeferriere, qui vivoit encore le 15 Octobre 1524, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & RENÉ, qui partagea avec ſon frere la ſucceſſion de ſes pere & mere, & de JEAN CROCHARD, Prêtre, leur oncle.

III. JEAN CROCHARD, Seigneur de la Crochardiere, de la Gazeliere & de la Borderaye, donna ſon aveu de la Maiſon Seigneuriale de la Crochardiere le 8 Janvier 1544 (1545) à *Jeanne de la Jaille*, Dame de Vault & de Cheviré-le-Rouge, veuve de *Charles de Bourré*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Bourré & de Jarzé, & mourut avant le 5 Mai 1574. Il avoit épouſé avant le 18 Novembre 1539, *Jeanne de la Couſtardiere*, dont : — 1. SIMON, qui ſuit ; — 2. THOMAS ; — 3. & SIMONNE, femme, avant le 5 Mai 1574, de *Robert Guillot*, Ecuyer.

IV. SIMON CROCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Crochardiere, de la Gazeliere & de la Borderaye, partagea avec ſon frere & ſa ſœur la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il étoit veuf avant le 10 Février 1607, de *Chriſtine de Dureil*, qu'il avoit épouſée le 12 Juin 1584, & en eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & ANNE, qui partagea avec ſon frere la ſucceſſion de leurs pere & mere.

V. JACQUES DE CROCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Crochardiere & de Pantigné, ſervit dans le Régiment de la Rochegiffard, ſuivant un certificat du Comte *de Vaubecourt*, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant-Général dans le Verdunois, & épouſa par contrat du 10 Février 1607, *Marguerite Thierry*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Vielliere, & de *Catherine de Querlavoine*, dont : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. RENÉ, Seigneur des Vaulx, qui partagea avec ſon frere & ſes ſœurs, le 31 Octobre 1648, la ſucceſſion de leur pere ; — 3. URBAINE, morte ſans alliance au mois de Janvier 1692 ; — 4. & MICHELLE, qui ne paroît pas avoir été mariée.

VI. JULIEN DE CROCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Crochardiere, de Pantigné, du Preſſoir-Caille & du Sablonnier, du chef de ſa femme, batiſé le 18 Mai 1613, obtint le 20 Mai 1660, un Jugement de la Chambre Souveraine

Digitized by Google

Souveraine établie par le Roi, ſur le fait des Francs-Fiefs, par lequel, en conſéquence des titres qu'il avoit produits, juſtifians ſa qualité de *Noble* d'extraction, il fut déchargé de la taxe de 100 liv. impoſée ſur ſon Fief & Seigneurie du Preſſoir-Caille. Il obtint auſſi le 27 Août 1667, de M. *Voiſin de la Noiraye*, Intendant en Anjou, acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe, pour y avoir égard lors de la confection du catalogue des Gentilshommes. Il ne vivoit plus le 2 Juillet 1684, & avoit épouſé, par contrat du 12 Juin 1646, *Marie de Vignolles*, Dame du Sablonnier, fille de *Charles de Vignolles*, Ecuyer, Sieur de la Rochere, & de *Chriſtophette de Guérin*, dont: — 1. LOUIS, mort le 2 Juillet 1684; — 2. ARMAND, qui ſuit; — 3. JULIEN, né le 18 Décembre 1652, qui ne vivoit plus le 9 Avril 1687, car il n'eſt point nommé dans le partage fait ce jour-là avec ſes freres & ſœurs; — 4. RENÉ, Seigneur de la Piochere, Lieutenant dans le Régiment de Piémont, qui ayant été envoyé dans un vieux château appellé *la Hart*, par le Maréchal *de Choiſeul*, qui commandoit l'armée d'Allemagne, ſoutint l'attaque des ennemis avec tant de valeur, que lui & ſa troupe eurent la liberté de ſe retirer & de ſe ſauver ſans perdre un ſeul homme; — 5, 6, 7 & 8. LANCELOTTE, MADELENE, MARIE & LOUISE, qui partagerent, par acte du 17 Avril 1692, avec ARMAND & RENÉ, leurs freres, la ſucceſſion d'URBAINE DE CROCHARD, leur tante.

VII. ARMAND DE CROCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Crochardiere, de la Piochere, de Rouſſigné, des Forges & du Sablonnier, né le 28 Août 1651, ſervit dans l'arriere-ban de la Province d'Anjou en 1674, & fut du nombre des priſonniers compris dans l'enlevement que quelques eſcadrons du Duc de Lorraine, commandés par le Colonel *du Puy*, firent le 5 Novembre de la même année à Bénarmeſnil, près de Lunéville, des Gentilshommes dudit arriere-ban qui ſe comporterent avec la plus grande valeur pendant toute l'action, qui dura plus de quatre heures. Il fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe le 22 Mai 1716, par Ordonnance de M. *Chauvelin de Beauſéjour*, Intendant de la Généralité de Tours. Il épouſa, par contrat du 17 Mai 1685, *Charlotte-Ambroiſe de Maſſeilles*, fille d'*Ambroiſe de Maſſeilles*, Chevalier, Seigneur de Launay, & de *Charlotte de Girard*, dont: — 1. ARMAND-RENÉ, qui ſuit; — 2. MARIE-CHARLOTTE, batiſée le 24 Mars 1686; — 3. CHARLOTTE-AMBROISE, née le 29 Juin 1687; — 8. & HENRIETTE-ELISABETH, née le 31 Octobre 1688.

VIII. ARMAND-RENÉ DE CROCHARD, Chevalier, Seigneur de la Crochardiere & de la Piochere, vint s'établir à la Fléche, & y fit reconnoître ſa Nobleſſe par les Officiers de l'Election de cette Ville, qui rendirent une Sentence le 7 Septembre 1718, par laquelle il fut ordonné aux Collecteurs de l'employer ſur leurs Rôles au chapitre des Nobles. Il épouſa le 25 Juin de la même année, *Marie-Françoiſe Cador*, veuve d'*André Couſſin*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, fille d'*Alexis*, Seigneur de Louzeliere, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial de la Fléche, & de *Marie Bidault*. Il eut de ce mariage: — 1. ARMAND-RENÉ, né à la Fléche le 15 Mai 1719, nommé Lieutenant en ſecond dans le Régiment de Piémont le 9 Mars 1735, Lieutenant en pied le 6 Septembre 1738, Aide-Major le 19 Juillet 1744,

Capitaine à brevet le 10 Avril 1745, Sergent-Major du Régiment des Grenadiers Royaux de la Treſne la même année, & Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment de Piémont le 8 Mai 1746. Il reçut des ordres le premier Mars 1747, le 28 Février 1748, le 20 Mars 1750 & le 16 Février 1757, pour faire les fonctions de Major dans le Régiment de la Treſne. Il a été fait Chevalier de S. Louis le 4 Février 1748, & a obtenu 400 liv. de penſion de retraite le 3 Juin 1756; a eu commiſſion de Lieutenant-Colonel le 10 Février 1759, avec une gratification annuelle de 800 livres le 27 du même mois, & a été nommé le 8 Mai ſuivant Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Baugé, en ſurvivance de M. *de Saint-Offange*, Charge dont il eſt actuellement titulaire; & le Roi l'a commis le 31 Octobre 1764, pour commander les Troupes qui étoient & ſeroient ci-après en quartier dans les Ville & Château de Baugé. Il a épouſé par contrat du 16 Avril 1754, *Marie-Anne de Maſſeilles de Millon*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Millon, & de *Louiſe le Vacher de la Chaiſe*, dont il n'a point d'enfans; — 2. ALEXIS-HIACINTHE, né le 10 Avril 1721; — 3. FRANÇOIS, appellé l'*Abbé de Crochard*, né le 26 Avril 1724; — 4. LOUIS-ARMAND, qui ſuit; — 5. & MARIE-FRANÇOISE-RENÉE, née le 5 Mai 1731.

IX. LOUIS-ARMAND DE CROCHARD, Chevalier, Lieutenant dans le Régiment du Commiſſaire-Général Cavalerie, né le 24 Juin 1725, a épouſé le 15 Février 1768, *Scholaſtique-Renée de Foulogne*, fille d'*André-Nicolas*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Madré, la Tirhaye, &c. & de feu *Marie de Vattetot*, dont — LOUIS-ARMAND-ANDRÉ-RENÉ DE CROCHARD, né le 22 Décembre 1768. Les armes: *d'argent, à 3 treſles de ſable, poſés 2 & 1.*

— CROISET D'ESTIAUX: Famille dont étoient RAOUL CROISET, pourvu de l'Office de Contrôleur-Général quatriennal du marc d'or, le 26 Décembre 1656, & JACQUES CROISET, auſſi pourvu du même Office par Lettres du mois de Juillet 1663.

LOUIS-ALEXANDRE CROISET, Préſident en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, Marquis d'Eſtiaux, par Lettres du mois de Janvier 1702, enregiſtrées le 10 du même mois, épouſa *Catherine Roſſignol*, fille d'*Antoine*, Maître des Comptes, né à Albi le premier Janvier 1590, mort en 1673, & de *Catherine Quentin de Richebourg*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE, Marquiſe d'Eſtiaux, mariée le 17 Janvier 1697, à *Guillaume Briçonnet*, Marquis de Rozay, Préſident en la troiſieme Chambre des Enquêtes, mort le 13 Janvier 1713: ſa femme eſt décédée le 2 Novembre 1747, à 72 ans. Ils ont eu deux fils, qui n'ont pas laiſſé de poſtérité, quoique mariés. *Voyez* BRIÇONNET. — 3. & MARIE-LOUISE, alliée à *Henri-Charles Feydeau*, fils puîné d'*Henri*, Seigneur de Calende, Préſident au Parlement.

LOUIS-ALEXANDRE CROISET, II. du nom, ſecond Marquis d'Eſtiaux, a épouſé *Bonne-Louiſe Feydeau de Marville*, fille aînée de *Claude*, Seigneur de Marville, & de *Bonne Courtin de Dampierre*, dont eſt iſſu un fils unique, troiſieme Marquis d'Eſtiaux. Voyez FEYDEAU. Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois croiſettes, potencées de même en chef, poſées en face, & d'une canette d'argent en pointe.*

Digitized by Google

CROISETTES. LAURENT DES CROISETTES, Seigneur de Sainte-Meſme, Mermont & la Motte en Beauvoiſis, épouſa *Catherine le Cointre*. Les armes: *d'azur, ſemé de croiſettes pattées d'or, & une faſce d'argent, chargée de 3 merlettes de ſable, brochante ſur le tout.*

— CROISILLES, en Normandie: N... DE CROISILLES étoit un des Chevaliers Bannerets dont on trouve le catalogue à la fin de l'Hiſtoire de Normandie, par *Gabriel Dumoulin*. JACQUES DE CROISILLES, d'une Famille noble, proche de Caen, étoit Bailli de la Madelene en 1529; & GUILLAUME DE CROISILLES, Ecuyer, Seigneur de Bretteville, fut pere de Demoiſelle MADELENE DE CROISILLES, femme de *Roland Patry*, en 1588. *Hiſt.* de la Maiſon de *Harcourt*, *pag.* 1229. & *Tom. III. pag.* 988. Les armes: *de ſable, à 3 croiſettes recroiſettées d'or*, 2 & 1.

— Il y a du nom de CROISILLES une branche de la Maiſon de *Montmorency*, qui a pour auteur *Philippe de Montmorency*, ſecond fils de *Jacques*, Seigneur de Montmorency, Chambellan du Roi CHARLES VI. Il épouſa *Philippe de Melun*, Dame de Croiſilles. *Voyez* MONTMORENCY-CROISILLES.

* — CROISMARE: Terre dans le Pays de Caux, portée par ISABELLE DE CROISMARE, fille de ROBERT, Conſeiller au Parlement de Rouen, à *Charles-Louis Goupil*, ſon mari, Seigneur d'Amfreville-la-Campagne, Châtelain de Bretigny. Leur fille unique, *Françoiſe Goupil*, épouſa *Charles Martel*, fils d'*Olivier*, Seigneur de Fontaine, & de *Marguerite de Cambernon*. C'eſt par ce mariage que la Terre de *Croiſmare* eſt entrée dans la famille de *Martel*, où elle eſt depuis plus de 200 ans. Elle a paſſé à feu Madame *de Rothelin*, ſœur du pere de Madame *de Martel*.

Quant aux Seigneurs de Croiſmare, ils ſont qualifiés de *Miles* dans pluſieurs Cartulaires des Abbayes de Préaux, Diocèſe de Liſieux, de Jumiége & de Saint-Vandrille, Diocèſe de Rouen, des années 1045, 1212, 1230, 1291 & 1313. Cette ancienne Nobleſſe, qui a donné ſous LOUIS XI. un Archevêque de Rouen, ſubſiſte aujourd'hui dans deux branches; ſçavoir, celle des Seigneurs de la Pineliere & de Laſſon, devenue l'aînée, qui a formé le rameau des Barons de Laſſon; & celle des Seigneurs de Portmort, qui a auſſi produit un rameau établi à Vernon.

I. Le premier connu de ce nom eſt GUILLAUME DE CROISMARE, Ecuyer, vivant en 1291, & marié avec *Elache de Creuilly*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ne laiſſa point de poſtérité. Il eſt fait mention de lui dans un aveu rendu à *Robert Oſmond* le 13 Mai 1437, où il eſt dit que les Fiefs & Seigneuries de Beuvilliers avoient été anciennement partagés en trois lots, entre feu *Damoiſelle Elache de Creuilly*, & ſes ſœurs *Damoiſelles Amengue* & *Jeanne de Creuilly*; & qu'à *Elache de Creuilly* avoit ſuccédé JEAN DE CROISMARE, ſon fils, dont *Robert Oſmond* avoit alors les droits; — 2. & GUILLAUME, qui ſuit.

II. GUILLAUME DE CROISMARE, fut Seigneur de Croiſmare, Saint-Jean-du-Cardonnay, de Limeſy, des Alleurs, Saint-Juſt, &c. On trouve à la Bibliotheque du Roi pluſieurs quittances des années 1380, 1381, 1382,

1386 & 1389, toutes ſignées de ſon nom & ſcellées de ſes armes, repréſentant *un léopard paſſant, ſurmonté d'une croiſette.* Supports : *deux ſauvages ;* l'écu ſurmonté *d'un caſque*, dont le timbre eſt effacé. On lit autour du ſceau : SCEL GUILLE. DE CROISMARE. Comme cadet il avoit briſé ſes armes ; mais JEAN, ſon aîné, n'ayant point laiſſé de poſtérité, lui & la ſienne les reprit *pleines.* Il fonda deux Chapelles, l'une dans la paroiſſe Saint-Nicaiſe à Rouen, le 15 Avril 1387, dont le revenu eſt de 500 liv. & l'autre le 15 Juillet de la même année, dans ſon manoir Seigneurial de Saint-Jean-du-Cardonnay, à la préſentation de ſes héritiers. Il eſt mort très-âgé vers l'an 1390, & avoit épouſé 1°. *Marie Gaillande ;* & 2°. *Jacqueline du Boſc*, veuve de *Jean Naguet*, & mere d'*Iſabelle Naguet*, qui fut mariée au fils aîné de ſon ſecond mari. Du premier lit vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Limeſy, éteinte en 1589, dans la perſonne d'ADRIEN DE CROISMARE, dont *la Roque* parle dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt, Tom. II. pag. 1546 ;* — 3. & NICOLAS, l'un des 264 Ecuyers de la Compagnie de PHILIPPE D'ARTOIS, reçu à Lille en 1346, & qui ne laiſſa point de poſtérité.

III. GUILLAUME DE CROISMARE, III. du nom, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay & autres Terres, mort avant ſon pere, avoit épouſé *Iſabelle Naguet*, fille de *Jean Naguet*, & de *Jacqueline du Boſc*, niéce de *Nicolas du Boſc*, Chancelier de France & Evêque de Bayeux. Il donna quittance d'une rente qu'il avoit du chef de ſa femme, en date du 10 Novembre 1386, où ſes armes ſont rapportées telles que ci-deſſus. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME, pere de ROBERT DE CROISMARE, Archevêque de Rouen en 1482. Ce GUILLAUME DE CROISMARE eſt auteur de la branche des Seigneurs des Alleurs, éteinte dans la perſonne de CATHERINE DE CROISMARE, Dame des Alleurs, mariée vers 1600, à *Nicolas Puchot*, Seigneur de Malaunay, dont eſt deſcendu feu M. le Marquis des Alleurs, Ambaſſadeur à la Porte.

IV. JEAN DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay & de la Pineliere, du chef de ſa mere, fut chargé en partie du traité de la ville de Rouen, lorſque les Anglois en firent la conquête l'an 1418. Voyez *l'Hiſtoire de Normandie, Tome I.* Il avoit épouſé *Jeanne de Surtainville*, dont il eut

V. JEAN DE CROISMARE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay, marié le 15 Avril 1447, à *Jeanne du Renel*, dont : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux filles, mariées, l'une au Sieur *de Roncherolles*, & l'autre au Sieur *de Gauſſeville.*

VI. ROBERT DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay, épouſa *Jeanne de Valſemey* ou *Valſemer*, dont : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux filles mariées.

VII. RENÉ DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay, épouſa *Anne de Rouſſel*, niéce de *Rodolphe de Rouſſel*, Archevêque de Rouen en 1444. Ce fut elle qui acquit la Terre de *Portmort*, ayant la garde-noble de CHARLES qui ſuit, & de ROBERT, ſes enfans. Le dernier eſt mort ſans poſtérité.

Digitized by Google

VIII. CHARLES DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay & de Portmort, fut député par la Nobleſſe aux Etats tenus à Rouen le 15 Novembre 1579. *Hiſtoire de Rouen, Tome II. page 407.* Il épouſa *Anne Jubert*, de laquelle il eut: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de la Pineliere, rapportée ci-après; — 3. CHARLES, auteur de la branche de Portmort, rapportée après celle de ſon frere, — 4, 5 & 6. & trois filles, mariées.

IX. CLAUDE DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay, fut tué au Service du Roi HENRI IV. à la bataille d'Ivry en 1590, & ſon corps ne put être trouvé. Il avoit épouſé *Anne du Mouchel*, Dame de Bourdun, fille unique de *Jean du Mouchel*, Vicomte héréditaire de Boeſville & d'Avremeſnil, & d'*Anne Muſtel*, dont

MARIE DE CROISMARE, ſeule & unique héritiere, qui fut mariée à *Adrien d'Herbouville*, Ecuyer, Seigneur de Luneray au mois de Mars 1597, auquel elle porta la Terre de Saint-Jean-du-Cardonnay, que les Seigneurs d'*Herbouville* poſſedent depuis ce long eſpace de tems. Elle avoit un frere, qui fut tué d'un coup de piſtolet, ſe battant en duel contre le Sieur de *Friqueville*.

Branche des Seigneurs DE LA PINELIERE & DE LASSON.

IX. NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, ſecond fils de CHARLES DE CROISMARE & d'*Anne Jubert*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé en 1578, épouſa 1°. *Catherine de la Roche*, Dame de Vaudrimare, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 17 Avril 1594, *Eliſabeth de Novince*, fille de *Guillaume de Novince*, Seigneur d'Aubigny, Baron de Crepon & d'Eſquay, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. NICOLAS, auteur d'un rameau rapporté ci-après; — 3. PIERRE, Seigneur des Rotoirs & de la Pleſſe, marié en 1636, à *Judith de Clermont*, veuve de *Centurion de Pardieu*, & fille de *Georges*, Seigneur de Clermont, Marquis de Gallerande, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Clutin de Ville-Pariſis*; mort ſans enfans. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, avec laquelle il ſervit en Hollande; — 4. JACQUES, Seigneur de Vaux-Richer, qui épouſa *Marie Regnault-de-Bellecourt*, mort ſans enfans; — 5 & 6. & deux filles mariées.

X. LOUIS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de la Pineliere, d'Ecrameville & Caſtillon, Seigneur, Patron & Baron de Laſſon, du chef de ſa femme, épouſa en 1628, *Madelene de Revie*, fille de *Jacques de Revie*, Seigneur de Laſſon & de Saint-Vaaſt, & de *Jeanne de Verigny*, dont entr'autres enfans: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. & LOUIS, Capitaine dans le Régiment de Picardie, ſuivant ſa commiſſion du 19 Juillet 1649, tué dans une affaire à Rouen.

XI. NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur, Patron & Baron de Laſſon, épouſa *Madelene le Pionnier*, de laquelle il eut pour fille unique, ELISABETH DE CROISMARE, Dame de Laſſon, mariée le 8 Novembre 1688, à ANNE-FRANÇOIS-NICOLAS DE CROISMARE, ſon couſin.

Rameau des Barons DE LASSON.

X. NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, Conſeiller d'Etat, ſecond fils de NICOLAS, Seigneur de la Pineliere, & d'*Eliſabeth de Novince*, épouſa 1°. *Anne de Cauvigny*, veuve d'*Adrien Giſlain*, Seigneur *de Barneville*, dont il eut PIERRE, mort jeune; & 2°. *Jeanne de Montaut*, de laquelle il eut entr'autres enfans,

XI. FRANÇOIS-NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur des Rotoirs & de la Pleſſe, marié le 8 Novembre 1688, à ELISABETH DE CROISMARE, ſa couſine. Par ce mariage furent réunies les deux branches de la Pineliere. Ils ont eu: — 1. MARC-ANTOINE-NICOLAS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-EUGENE, Marquis *de Croiſmare* par érection de la Terre de *Craon*, près Lunéville, en *Marquiſat*, ſous le nom de *Croiſmare*, le 19 Décembre 1767. Il fut reçu Chevalier de Malte le 2 Août 1712, Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi, Infanterie; Brigadier des Armées du Roi le 20 Mars 1747, Maréchal-de-camp le premier Mai 1758; a quitté l'Ordre de Malte, & le Grand-Maître lui a permis d'en porter la Croix, quoiqu'il eut quitté cet Ordre, pour être Commandeur de l'Ordre de S. Louis en Juillet 1753. Il a épouſé en Décembre 1756, *N... l'Abbai*, fille de *N... l'Abbai*, Comte de Morvilliers, Baron de Bauffremont & de Vrecourt, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Nancy; — 3. & ELISABETH-THÉRESE, mariée à *Hercule Vauquelin*, Marquis d'Hermanville.

XII. MARC-ANTOINE-NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur, Patron & Baron de Laſſon, Chevalier de S. Louis, a été Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie. Il a épouſé le 3 Août 1735, *Suſanne David de la Pailleterie*, dont: — 1. ANNE-FRANÇOIS-NICOLAS-EUGENE, mort en Mai 1765; — 2. PIERRE-ANTOINE, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, marié le 2 Septembre 1765 à *N... Marguerie-de-Vaſſy*, ſœur de la Marquiſe *de Caniſy*. Il eſt mort ſans enfans en Novembre 1767; — 3. & SUSANNE DE CROISMARE, mariée à Paris, contrat paſſé le 26 Août 1768, en la Paroiſſe S. Roch, à *N... de Montalembert*, Capitaine au Régiment du Roi.

Branche des Seigneurs DE PORTMORT.

IX. CHARLES DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur temporel & ſpirituel de Portmort, dit *le Capitaine Saint-Jean*, troiſieme fils de CHARLES, Seigneur de Saint-Jean du Cardonnay, & d'*Anne Jubert*, épouſa *Antoinette de Tilly* le 2 Décembre 1599, fille de *Jacques de Tilly* & d'*Adrienne de Boufflers*. Il fut fait Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de pied par commiſſion du 8 Juillet 1597, & il fut exempté de ſervir à l'arriere-ban en 1598. Il eut de ſon mariage, entr'autres enfans: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Chanoine à Vernon; — 3. PIERRE, marié à *Marguerite Fouet*, mort ſans enfans; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Roncherolles; — 5. CHARLES, tué au ſiége de la Rochelle; — 6. & une fille mariée.

Digitized by Google

X. JACQUES DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Portmort, fut d'abord reçu Chevalier de Malte en Mars 1630, à l'âge de 17 ans. Il quitta l'Ordre pour épouſer le 20 Août 1638, *Marie Fouet*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, — 1. CHARLES, marié à *Suſanne Cognet*, mort ſans poſtérité; — 2. ADJUTOR, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, auteur du rameau établi à Vernon; — 4, 5 & 6. & trois filles mariées.

X. ADJUTOR DE CROISMARE, de ſon mariage avec *Marie-Louiſe Allorge-de-Saineville*, a eu une fille unique, nommée LOUISE-FRANÇOISE-ELISABETH DE CROISMARE, mariée en 1749, à *N... d'Amonville*, Mouſquetaire de la premiere Compagnie.

Rameau établi à Vernon en Normandie.

X. FRANÇOIS DE CROISMARE, troiſieme fils de JACQUES DE CROISMARE, Seigneur de Portmort, & de *Marie Fouet*, épouſa 1°. *Marie-Françoiſe Rouſſel*; & 2°. *Anne de Henault*. Il eut du premier lit: — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit; & du ſecond: — 2. JACQUES-RENÉ, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur de l'Ecole Royale Militaire, marié à *Charlotte Bouillant*. Il en a — JACQUES-CHARLES DE CROISMARE, Exempt des Gardes-du-Corps de la Compagnie de Beauvau, Meſtre-de-camp de Cavalerie, Chevalier de S. Louis, marié le 28 Janvier 1766, en la Paroiſſe S. Paul à Paris, avec *Louiſe-Henriette-Gabrielle Guillot-de-la-Motte*, Dame du Coudray & de Boisjourdan dans le Maine, fille d'*Auguſtin-Jérôme Guillot*, Comte de la Motte, & de *Charlotte-Geneviéve de Boisjourdan*, laquelle eſt morte le 22 Septembre 1768, ayant laiſſé deux filles, ſçavoir: MARIE-RENÉE-SÉRAPHINE DE CROISMARE, née le 14 Novembre 1766, batiſée à la Paroiſſe du Gros-Cailloux près Paris, & LOUISE-CHARLOTTE-EMILIE, née le 5 Mars 1768, auſſi batiſée au Gros-Cailloux; — 3. & HENRI DE CROISMARE, Commandant de la petite Ecurie du Roi en 1740, marié en 1736, à *Marie-Théreſe le Duc*, morte le 25 Octobre 1752, de laquelle il a: — 1. BASILE, né le 17 Septembre 1747, Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons; — 2. AMBROISE-CHARLES, né le premier Juillet 1749, Officier dans le Régiment du Roi, Dragons; — 3. MARIE-EMILIE, femme en 1754 de *N... de Nollent*; — 4. MARIE-HENRIETTE, femme en 1760, de *Charles-Lambert*, Seigneur de Cambray; — 5. & N... DE CROISMARE, Religieuſe à Vernon.

XI. JACQUES-FRANÇOIS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de la Poterie, a ſervi, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Bretagne, Infanterie, fut conſidérablement bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Malplaquet. Il a épouſé *Catherine de Brevedent*, fille de *Denis-Charles de Brevedent*, & de *Marie-Anne de la Poterie*, de laquelle il a eu: — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. MARGUERITE & EMILIE, élevées à Saint-Cyr.

XII. JACQUES-FRANÇOIS DE CROISMARE, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie en Décembre 1732, Ecuyer du Roi en la même Ecurie en 1737, nommé Commandant de la petite Ecurie le premier Avril 1761,

& Commandant en chef après le Marquis *de Berenghen*, premier Ecuyer, mort le 14 Février 1770, chargé par le Roi de rétablir l'ordre & de régler la dépenſe de ſa petite Ecurie, a épouſé le 5 Décembre 1768, *Eliſabeth-Louiſe le Bas-de-Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas-de-Courmont*, Ecuyer, Fermier-Général, & de *Louiſe-Eliſabeth le Noir*, dont : — 1. JACQUES-RENÉ, né le 5 Mai 1762, batiſé le 7 à Verſailles en la Paroiſſe de Notre-Dame ; — 2 & 3. deux filles mortes en bas âge. Les armes : *d'azur, au lion paſſant d'or.*

* CROISSY : Terre, Seigneurie & Châtellenie dans la Brie-Champenoiſe, érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Juillet 1676, regiſtrées au Parlement le 7 Juin 1685, & en la Chambre des Comptes le 3 Février 1697, en faveur de *Joachim Beraud*, Grand-Audiencier de France, & de *Charles Colbert*, ſon gendre, qui fut Miniſtre & Secrétaire d'Etat le 20 Novembre 1679, & mourut le 28 Juillet 1696. *Voyez* COLBERT.

CROIX (DE LA) : cette Famille, dont on trouve la Généalogie dans l'*Armorial de France*, *Tome I. p. 165*, fut maintenue dans ſa Nobleſſe par Ordonnance de 1670.

PHILIPPE DE LA CROIX, natif de la Ville d'Arles, Chambellan du Roi FRANÇOIS I, en 1526, fut marié en 1527, avec *Anne Bazile*, morte le 5 Novembre 1540. — LOUIS-PHILIPPE DE LA CROIX DE BEAUREPOT-DE-CERISOU, deſcendu de lui, fut reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie, le 17 Février 1735. Les armes : *d'or, à trois faſces d'azur ondées, celle du chef ſurmontée d'un lion de gueules à demi-corps.*

— CROIX DE CASTRIES : Maiſon noble & ancienne en Languedoc, dont quelques auteurs attribuent l'origine aux anciens Comtes de Montpellier. On prétend même que *Saint-Roch*, fils de JEAN DE LA CROIX, Gouverneur de Montpellier pour les Rois de Mayorque, Seigneurs alors de cette Ville, étoit de cette Maiſon, & que c'eſt de la Croix que ce Saint porta ſur ſon eſtomac en venant au monde, que les Seigneurs de la Croix ont pris dans la ſuite leur nom & leurs armes : c'eſt ainſi qu'en parle *Andoque*, dans ſon *Hiſtoire du Languedoc*, *Liv. XII.* Il y a une autre tradition dans la Maiſon, qui porte que le nom *de la Croix* leur eſt reſté d'un de leurs ancêtres, lequel au retour des Croiſades, conſerva toujours la croix qu'il avoit priſe ſur ſa cotte d'armes, & tranſmit à ſa poſtérité le nom & les armes de la Croix.

I. JEAN DE LA CROIX, Chevalier, vivoit en 1320, & poſſédoit pluſieurs Terres, partie deſquelles il tenoit à foi & hommage de *Bertrand de Goth*, Vicomte de Lomagne : on ignore le nom de ſon fils.

III. JEAN DE LA CROIX, II. du nom, petit-fils du précédent, fut Baron de Caſtrie, ſelon la Généalogie de cette Maiſon, que M. *d'Hozier* dreſſa en 1637. Les Chroniques de France font une honorable mention de lui, pour s'être ſignalé à la bataille de Baugé en Anjou, ſous le Roi CHARLES VI, en 1421, par la vigoureuſe réſiſtance que lui & ſes gens firent dans une Egliſe ; ce qui fut cauſe du gain de la bataille ſur les Anglois. Ce généreux Chevalier vivoit encore en 1424, & laiſſa un fils, qui ſuit.

IV.

Digitized by Google

IV. JEAN DE LA CROIX, III. du nom, Baron de Caſtries, épouſa *Judith de Pierrefort*, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit.

V. GUILLAUME DE LA CROIX, Baron de Caſtries, de Gourdieges & de la Roquete, Seigneur de Saint-Brez, & autres lieux, fut Gouverneur & Sénéchal pour le Roi, des Villes, Comtés & Baronnies de Montpellier & d'Aumelas. Il ſe trouve qualifié en pluſieurs titres de *Noble*, *Haut*, *Magnifique* & *Puiſſant Seigneur*; & une délibération des Etats Généraux du Languedoc, tenus à Montpellier en 1503, peu de tems après ſa mort, en faiſant mention de lui, le traite de *Monſeigneur*. Son teſtament eſt de 1496. Il laiſſa de *Françoiſe Cezelli*, Dame de Saint-Aunez & de Figaret, qu'il avoit épouſée en 1476 : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Chevalier de Malte; — 3. ETIENNE, Protonotaire du Saint Siége; — 4. & GEOFFROI, qui étoit le troiſieme, & qui s'étant allé établir en Champagne, fit la branche des Barons de Planci & de Riquebourg, Vicomtes de Semoine, dont étoient CLAUDE DE LA CROIX, Baron de Planci, Chevalier de l'Ordre du Roi, Premier Ecuyer de la Reine MARGUERITE, mort en 1572, qui a laiſſé poſtérité; — & NICOLAS DE LA CROIX, Vicomte de Semoine, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, & premier Maître-d'Hôtel de la même Reine, lequel épouſa en 1561, *Charlotte de Courtenay*, fille d'*Hector*, Seigneur de la Ferté-Loupiere. Cette branche finit en la perſonne de MARIE DE LA CROIX, Vicomteſſe de Semoine, mariée en 1604, à *Gabriel de Guenegaud*, Seigneur du Pleſſis-Belleville, Tréſorier de l'Epargne.

VI. LOUIS DE LA CROIX, Baron de Caſtries, *&c.* qui teſta en 1522, avoit épouſé *Jeanne de Montfaucon*, fille unique & héritiere de *Claude*, Baron d'Alais, de Vezenobre & de Mirencout, & d'*Anne*, Dame d'Uſſel, dont il eut : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Figaret, exécuteur du teſtament de ſon neveu; — 3. HONORADE, femme de *Raimond de Bérenger*, Seigneur de Montmouton; — 4. & FRANÇOISE, épouſe de JACQUES, Seigneur de Belloi, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté.

VII. HENRI DE LA CROIX, dit *Uſſel*, Baron de Caſtries, qui teſta en 1542, fut tué fort jeune en Allemagne, étant Guidon des Gendarmes du Comte *de Sancerre :* les Archives de Montpellier le qualifient de *Monſeigneur*. Il avoit épouſé en 1535, *Catherine de Guilhens*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Monjuſtin, dont il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs d'Anglars, en Limoſin; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Prez, exécuteur du teſtament de ſon frere avec ſon oncle.

VIII. JACQUES DE LA CROIX, Baron de Caſtries, *&c.* fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par le Maréchal de Damville, qui en eut commiſſion de CHARLES IX, en date du 21 Novembre 1568. Il fut auſſi Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur des Villes, Châteaux & Citadelles de Sommieres, Gignac & Frontignan; fut député pluſieurs fois à la Cour, comme un des principaux Barons des Etats du Languedoc; & il entretint long-tems pour le ſervice de nos Rois, des troupes qu'il avoit levées à ſes dépens. Il teſta le 5 Octobre 1572, & laiſſa de *Diane d'Aubenas*, qu'il

avoit épouſée en 1565, — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & GASPARD-FRANÇOIS, tige des Seigneurs de Meyrargues, de Suelles, & Candillargues, mort en 1523.

IX. JEAN DE LA CROIX, IV. du nom, Baron de Caſtries, Capitaine de 150 Lances des Ordonnances, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa en 1590, *Marguerite de la Voglia*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Lauze, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Languedoc. Il mourut âgé de 21 ans en 1592, laiſſant un fils unique qui ſuit.

X. JEAN DE LA CROIX, V. du nom, Comte de Caſtries, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Languedoc, fit ſes premieres armes en qualité de Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montmorency; mais ayant été obligé par ſa mauvaiſe ſanté de quitter le ſervice, il ſe retira dans ſa Province, gratifié par le Roi LOUIS XIII. d'une penſion de 3000 livres. Le malheur du Duc de *Montmorency*, dont ſa femme étoit proche parente, entraîna ſa diſgrace. Le Comte de Caſtries fut privé du droit que lui donnoit la Baronnie de Caſtries, d'entrer aux Etats de Languedoc, & teſta le 16 Octobre 1640. Il avoit épouſé en 1609, *Louiſe de l'Hôpital*, fille aînée de *Jacques*, Comte de Choiſi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Grand-Sénéchal d'Auvergne, & Chevalier d'honneur de la Reine MARGUERITE, & de *Madelene de Coſſé*. Cette Dame eut en 1629, un brevet de Dame d'honneur de la Reine. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, Comte de Gourdieges, Colonel d'Infanterie, tué au ſiége de Maſtricht en 1632; — 2. RENÉ-GASPARD, qui ſuit; — 3. HENRI de Villebreſſe, Capitaine de Cavalerie, emporté d'une volée de canon, au ſiége de Tarragone en 1641; — 4. & NICOLAS-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, tué au combat de la Porte *Saint-Antoine* en 1652.

XI. RENÉ-GASPARD DE LA CROIX, Marquis de Caſtries, Baron de Gourdieges, de Caſtelnau, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi, auſſi Lieutenant-Général en Languedoc, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Sommieres & de Montpellier, fit ſes premieres campagnes l'an 1636, en qualité de Capitaine d'une Compagnie franche de Chevaux-Légers, & ſe trouva par la ſuite aux ſiéges de Corbie, de Landrecie, du Catelet, de Turin, de Perpignan, & donna par tout des marques d'une grande valeur. Le Roi récompenſa ſes ſervices en 1639, par le don du Marquiſat de *Varambon*, qui étoit confiſqué au profit de Sa Majeſté, & le reçut au nombre des Gentilshommes ordinaires de ſa Chambre. En 1643, il fut rétabli par des Lettres-Patentes, au droit d'entrer aux Etats de Languedoc, comme ſes ancêtres, & gratifié deux ans après d'une penſion de 3000 livres, qui fut augmentée d'autant en 1655. Il avoit été fait Gouverneur de Sommieres en 1646, & la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Montpellier l'avoit député aux Etats Généraux du Royaume, convoqués en 1651, ce qui lui mérita un brevet de Conſeiller d'Etat. Il fut fait auſſi la même année Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans; & en 1660, il fut pourvu du Gouvernement de Montpellier, & créé Chevalier des Ordres l'année ſuivante. La Lieutenance

Digitized by Google

Générale du Languedoc lui échut en 1668 ; & en 1670, il reçut ordre de ſe rendre en Vivarais, pour réduire à l'obéiſſance du Roi un Canton qui s'étoit révolté. Le Marquis de Caſtries y marcha d'abord, ſuivi de la principale Nobleſſe du bas Languedoc ; mais peu après Sa Majeſté lui envoya des Troupes réglées, avec une partie de ſa Maiſon ; & avec ce ſecours il diſſipa les rebelles, rétablit la tranquillité dans tout le pays, & fit prendre le Chef de cette révolte, nommé *Roure*, qu'il fit exécuter dans Montpellier. En 1672 la Province ayant levé deux Régimens à ſes dépens pour le ſervice du Roi, le Marquis de Caſtries eut ordre de la Cour d'en nommer tous les Officiers ; & l'année 1674, Sa Majeſté lui permit de mettre ſur pied un Régiment d'Infanterie, & un de Cavalerie de ſon nom. Il eut l'honneur de tenir pluſieurs fois en Chef les Etats Généraux de ſa Province, & il s'y diſtingua toujours par ſon zéle pour le ſervice du Roi, autant que par ſon attention à ménager les intérêts du peuple ; ce qui le fit regretter univerſellement après ſa mort, arrivée le 22 Août 1674, à l'âge de 63 ans. Il avoit épouſé 1°. en 1637, *Iſabelle Brachet*, fille de *Gui*, Baron de Peruſſe, & de *Diane Maillé de la Tour-Landri*, & veuve de *François d'Aubuſſon*, Comte de la Feuillade, morte en Novembre 1638 ; & 2°. en 1644, *Eliſabeth de Bonzi*, ſœur du Cardinal de ce nom, & fille de *François*, Comte *de Bonzi*, & de *Chriſtine Riari*, morte le 13 Novembre 1708, âgée de 80 ans, dont il eut : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ARMAND-PIERRE, Docteur de Sorbonne, Abbé de Moneſtier & de Valmagne, Grand-Archidiacre de Narbonne, & premier Aumônier de Madame la Ducheſſe de Berri, nommé Archevêque de Tours & du Conſeil de Conſcience en Février 1717, puis nommé Archevêque d'Albi au mois de Novembre de la même année, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1733. Il eſt mort dans ſon diocèſe le 15 Avril 1747, âgé de 88 ans ; — 3. LOUIS-LANGUEDOC, Chevalier de Malte, mort en bas âge ; — 4 & 5. LOUISE & MARIE, ſucceſſivement Abbeſſes de Saint-Geniès ; — 6. RENÉE-ANGÉLIQUE, Abbeſſe de Grigean ; — 7 & 8. MARIE-HENRIETTE & GABRIELLE, Religieuſes de Sainte-Marie ; — 9. ELISABETH, veuve de *Louis-Joſeph de Pujols*, de Panat, de Caſtelpers & de Lévi, Marquis de Villeneuve, Vicomte de Lautrec & Montredon, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant du Roi en cette Province ; — 10. & FRANÇOISE, femme de *Louis*, Marquis de Doni, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Florence, établie à Avignon à la fin du quinzieme ſiécle.

XII. JOSEPH-FRANÇOIS DE LA CROIX, Marquis de Caſtries, Baron de Caſtelnau, le Crez & Salezou, Baron de Gourdieges, Seigneur d'Eſpei, de Saint-Brez, Figaret, *&c.* Lieutenant du Roi en Languedoc, Gouverneur & Sénéchal à Montpellier, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, légitimée de France, fut pourvu en 1674, d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, à l'âge d'onze ans. Il ſe trouva à la tête de ce Régiment en 1684, au combat du Pont-Major, & à l'aſſaut de Girone, en Catalogne ; & en 1689, à la retraite de Nuys, dans l'Electorat de Cologne, où il eut l'avantage par ſa valeur & fermeté, de ſauver l'In-

fanterie qu'il commandoit, ayant été attaqué en raſe campagne, par 4 à 5000 chevaux des ennemis. Le Roi, pour le récompenſer, le fit Brigadier de ſes Armées, & l'honora d'un brevet de *ſtyle particulier*, dans lequel toute l'action eſt détaillée. La même année, il ſe trouva avec ſon Régiment dans Bonn, & il y donna pendant tout le ſiége de nouvelles marques de ſon courage. Ce fut lui qui eut l'honneur de négocier avec l'Electeur de Brandebourg une Capitulation très-honorable à la Garniſon de cette Place. En 1690, il commanda une Brigade d'Infanterie à la bataille de Fleurus, où il fut bleſſé, & eut un cheval tué ſous lui. En 1691, il ſervit au ſiége de Mons, & en 1693 fut fait Maréchal-de-Camp, & Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724. Il mourut à Paris le 24 Juin 1728, âgé de 65 ans, ſuivant l'inſcription miſe ſur ſon cercueil. Il avoit épouſé 1°. le 20 Mai 1693, *Marie-Eliſabeth de Rochechouart-Mortemart*, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & *d'Antoinette de Meſmes*, morte le 4 Mai 1718, âgée de 55 ans; & 2°. le 12 Janvier 1722, *Marie-Françoiſe de Levis*, fille de *Charles-Eugene*, Marquis de Levis, Comte de Charlus, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Mezieres: cette Dame eſt morte à Paris la nuit du premier au 2 Décembre 1728, âgée de 30 ans. Du premier lit il laiſſa: — 1. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; & du ſecond ſont iſſus: — 2. ARMAND-FRANÇOIS DE LA CROIX, Marquis de Caſtries, né le 18 Octobre 1725, qui a été pourvu après le décès de ſon pere du Gouvernement de la Ville, Citadelle & Diocèſe de Montpellier en 1728; il n'étoit alors âgé que de 3 ans. Il a été fait Lieutenant au Régiment du Roi Infanterie, & eſt mort ſans enfans le 27 Janvier 1743, à Châlons en Champagne, à ſon retour de Bohème, où il avoit eſſuyé toutes les fatigues de la guerre, & avoit donné des marques de la plus grande valeur. Il s'étoit marié au mois de Juin 1741, avec *Marie-Louiſe-Angélique de Talaru de Chalmazel*, fille de *Louis*, Chevalier des Ordres, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Marie-Marthe-Françoiſe de Bonneval*. Elle a été nommée en 1747, une des Dames de Meſdames HENRIETTE & ADÉLAIDE; — 3. CHARLES-EUGENE-GABRIEL, rapporté ci-après; — 4. & LOUIS-AUGUSTIN DE LA CROIX, né poſthume le 5 Octobre 1728, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 3 Juin 1731, & mort à Albi le 3 Septembre 1737.

XIII. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE LA CROIX, Comte de Caſtries, mort ſans poſtérité le 25 Septembre 1716, avoit épouſé le 20 Janvier même année, *Marie-Marguerite-Charlotte du Mouceau*, fille de *Charles du Mouceau de Notlant*, Seigneur d'Ollinville, Eſgli, *&c.* Intendant des Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte Camus des Touches*, morte le 8 Août ſuivant.

XIII. CHARLES-EUGENE-GABRIEL DE LA CROIX, frere du précédent, Marquis de Caſtries, né le 25 Février 1727, Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi Cavalerie, en 1744, Commiſſaire Général de la Cavalerie, & Brigadier en 1748, Maréchal-de-Camp le 10 Mai même année, Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie en 1759, Lieutenant-Général, Gouverneur des Villes de Montpellier & de Cette, Chevalier des Ordres du Roi,

igitized by Google

reçu le 30 Mai 1762, & Lieutenant-Général du Lyonnois, ſerment prêté 15 Avril 1766, a épouſé le 19 Décembre 1743, *Gabrielle-Iſabeau-Thereſe de Roſſet de-Fleury*, née en Octobre 1730, fille de *Jean-Hercule*, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur d'Aigues-Mortes, *&c.* & de *Marie Rey*, dont : — 1. ARMAND-NICOLAS-AUGUSTIN, né en Avril 1756 ; — 2. & ADÉLAIDE-MARIE, née le 26 Juillet 1749, mariée en 1767, au Vicomte *de Mailly*.

Il y a trois autres branches de cette Maiſon. La premiere, celle des Barons *de Meyrargues*, établie en Languedoc, qui ſubſiſte dans les enfans de JEAN DE LA CROIX-DE-MEYRARGUES, mort en Janvier 1756, & d'*Iſabeau de Cabot*, ſon épouſe, morte en 1762, ſçavoir : — 1. ANNE-GASPARD DE LA CROIX-DE-MEYRARGUES, Chevalier, Baron de Gaujac, *&c.* Capitaine des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de S. Louis, né le 6 Janvier 1715 ; — 2. JEAN, né le 5 Février 1716, ſucceſſivement Chanoine de l'Egliſe d'Albi le 12 Mars 1734, Prévôt de la même Egliſe en 1747, Agent-Général du Clergé en 1750, Abbé de Notre-Dame de Foigny, au diocèſe de Laon en 1754, nommé Evêque de Vabres & ſacré le 22 Avril 1764 ; — 3. ROCH, né le 20 Novembre 1721, Grand-Vicaire de Vabres & Chanoine de l'Egliſe d'Albi ; — 4. LOUIS-JOSEPH, né à Uzès le 11 Avril 1724, Aide-Major de la Marine à Toulon, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de S. Louis ; — 5. JEANNE, née au mois d'Août 1720, mariée en 1759, à *Chriſtophe de Bérard-de-Montalet*, Chevalier de S. Louis, Major & Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Alais, dont elle eſt veuve depuis 1762 ; — 6. & HENRIETTE-FRANÇOISE, née à Uzès le 31 Juillet 1729, reçue à Saint-Cyr le 13 Juin 1741, mariée en 1762 avec *N... de Blottefiere*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis.

La ſeconde, celle des Seigneurs *de Vagnas*, auſſi établie en Languedoc, qui ſubſiſte dans HENRI-FÉLIX DE LA CROIX, Seigneur de Vagnas, marié par contrat du 10 Juin 1748, avec *Marguerite-Mélanie du Monteil*, fille de *Marc-Antoine*, & de *Jeanne d'Azémar-de-Montfalcon*, dont : — 1. HENRI-FÉLIX, né le 13 Juillet 1754 ; — 2. ANNE-JEAN-JACQUES-SCIPION, né le 10 Mai 1756 ; — 3. ANNE-GASPARD-BALTHASARD, né le 11 Février 1760 ; — 4. & MARGUERITE-MÉLANIE-FRANÇOISE, née le 4 Mars 1761.

La troiſieme branche eſt celle des Barons *d'Anglars*, établie en Limouſin, qui ſubſiſte dans ETIENNE DE LA CROIX, Chevalier, Baron d'Anglars, marié par contrat du 8 Février 1739, avec *Marie-Anne de la Saigne-de-Saint-Georges*, des Seigneurs & Barons de Saint-Georges, de laquelle il a un fils & deux filles.

Et la quatrieme branche eſt celle des Seigneurs *de Candillargues*, établie en Languedoc, qui ſubſiſte dans ANTOINE-RENÉ DE LA CROIX, Seigneur de Candillargues, né le 17 Novembre 1699, qui fit ſes preuves au mois de Juin 1715, pour être reçu Page de la petite Ecurie du Roi, & a épouſé *Iſabeau Pierre des Ports*, de la même Maiſon que M. le Cardinal *de Bernis*, fille de *Jean-Pierre de Pierre*, Seigneur des Ports, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Lunel, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Langue-

doc, & d'*Iſabeau de Pierre-d'Arenes*. Il a de ce mariage quatre filles. L'aînée a épouſé *N... de Grégoire*, Seigneur de Montpeiroux, dit *le Comte de Montpeiroux*. Voyez, ſur ces différentes branches, l'*Armorial de France*, Regiſtre V. Part. I. Les armes de ces branches ſont: *d'azur, à la croix d'or*. La branche de Caſtries porte: *écartelé*, au 1 DE L'HÔPITAL; au 2 D'ECOSSE; au 3 DE COSSÉ; au 4 *d'azur, au ſautoir d'argent accompagné de 4 fleurs-de-lis d'or*; & ſur le tout, *d'azur, à la croix d'or*, qui eſt LA CROIX-CASTRIES. P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX. p. 227.*

— CROIX-CHEVRIERES, en Dauphiné. Famille noble & diſtinguée par les grands hommes qu'elle a produits dans l'Epée & dans la Robe. Son premier ſurnom étoit celui de GUERRE, qui ne lui ſert aujourd'hui que de *cri*: elle le changea en celui DE LA CROIX au commencement du ſeizieme ſiécle, en vertu d'une donation qui lui fut faite ſous cette condition. La Généalogie de cette Famille, ſur laquelle on peut conſulter *Allard* qui l'a dreſſée en 1678, commence dans *Moréri*, *Tome IV*, *p. 283 & ſuiv. édition de 1759*, à

I. PIERRE DE GUERRE, I. du nom, natif de Voreppe, en Dauphiné, qui ſe trouve nommé le troiſieme des cinq Gentilshommes qui habitoient ce lieu, dans un dénombrement de l'an 1335, conſervé dans la Chambre des Comptes de cette Province. Il épouſa le 22 Mai 1352, *Béatrix de Chypre*, fille de *Guillaume*, du lieu de Chireſte en Dauphiné. Il vivoit en 1369, & eut pour fils,

II. JEAN DE GUERRE, I. du nom, qui eſt qualifié *Noble* dans ſes actes des 2 Juillet 1406, 22 Janvier 1426, & 24 Avril 1438. Il épouſa par contrat du 13 Octobre 1396, *Louiſe Lambert*, fille de *Louis*, & de *Françoiſe de Villeines*, dont vinrent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & HUGUES, qui, en 1450, étoit Chanoine de Saint-Chef, Chapitre où l'on fait preuves de Nobleſſe.

III. PIERRE DE GUERRE, II. du nom, ſervit en Italie dans les troupes que le Roi CHARLES VII. avoit données à RENÉ, Roi de Sicile, Comte de Provence, & à ſon retour il s'établit à Romans par le mariage qu'il y contracta le 6 Octobre 1452. Il fut connu du Dauphin LOUIS, depuis Roi ſous le nom de LOUIS XI, pendant le ſéjour de ce Prince dans cette Province, & par ſon crédit il lui fit donner une ſomme conſidérable par la ville de Romans; ſuivit le Dauphin en Flandre, d'où il revint en Dauphiné; ſe jetta enſuite parmi les troupes que le Comte *de Cominges*, Gouverneur du Dauphiné, commandoit contre le Duc de Savoie; & eut en 1475, une Compagnie de gens de pied, qu'il conduiſit en Savoie, lorſque LOUIS, bâtard DE BOURBON, Comte de Rouſſillon & Amiral de France, eut ordre de ſe ſaiſir de cet Etat. L'année ſuivante il fut à la main armée, dans la ville de Romans, les intérêts du Roi contre les prétentions du Pape ſur le Comté de Valentinois, & mourut l'an 1492. Il épouſa *Catherine Chomard*, fille d'*Hugues*, & de *Catherine Copier*, qu'il épouſa le 6 Octobre 1452,

IV. JEAN DE GUERRE, II. du nom, Sieur de [illegible] & de la Ruiniere,

qui prit le ſurnom DE LA CROIX ; qu'il tranſmit à ſa poſtérité au moyen de la donation qui lui fut faite à cette condition par un Gentilhomme de ce nom. Il ſe trouva en qualité de Volontaire à la bataille de Ravenne en 1512, & à la journée de Marignan en 1515 ; fut enſuite Capitaine d'Infanterie, reſta priſonnier à la bataille de Pavie en Février 1524, *vieux ſtyle*, & mourut Capitaine de Cavalerie, des bleſſures qu'il reçut au paſſage de Suze l'an 1536. Il avoit épouſé le 7 Mars 1498, *Drevonne de Moniſtrol*, fille de *Ponſon*, du lieu de Saint-Donat, & de *Jeanne de Leuſſe*. Elle teſta le 5 Avril 1535. De ce mariage ſortirent : — 1. PIERRE, qui commanda des Compagnies de gens de pied & de cheval aux batailles de Renti, de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, & fut tué à celle de Moncontour en 1569. Il s'étoit marié près de Chartres en Beauce, où il s'établit. Son fils CLAUDE DE LA CROIX, Sieur de Mourvilliers, tranſigea le 15 Juillet 1584, avec JEAN DE LA CROIX, ſon couſin-germain, ſur la ſucceſſion de leurs ayeul & ayeule ; — 2. FÉLIX, qui ſuit ; — 3. GÉRARD, Chanoine-Sacriſtain de Saint-Bernard de Romans, Chanoine de Saint-André de Grenoble, & Prieur de Saint-Romain, qui teſta le 31 Août 1551 ; — 4. & ARTAUD, Chanoine de Romans.

V. FÉLIX DE LA CROIX, Seigneur de Chevrieres par la vente que lui en fit *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, en Avril 1560, fut reçu Conſeiller au Parlement de Dauphiné le 8 Mai 1543, & nommé par le Roi FRANÇOIS I. le 8 Février 1544, pour l'un des Commiſſaires qui devoient faire le procès au Chancelier *Poyet*. Il fut enſuite membre de la Chambre de Juſtice, établie pour juger quelques criminels d'Etat, entr'autres, le Maréchal *du Biez*, & *Vervins*, ſon gendre ; fut fait Avocat-Général au Parlement de Grenoble par Lettres du 3 Janvier 1549, & y fut reçu le 18 Décembre 1551. S'étant démis de cette Charge, le Roi le fit Conſeiller d'Etat, & ſeul Maître des Requêtes du Dauphin ; c'eſt-à-dire, Intendant de Juſtice, Police & Finances de la Province du Dauphiné : ſes Lettres, pour cet Office, ſont du 10 Aout 1553, confirmées par d'autres du 14 Juin 1554. Il teſta le 13 Février 1569, & mourut en 1583. Il avoit épouſé le 19 Juin 1541, *Guigonne Portier*, Dame de Brie, en Dauphiné, fille & héritiere de *Jacques Portier*, Sieur de Brie, & de *Catherine de Merard d'Arces*, dont il eut : — 1. FÉLIX, Colonel de 300 hommes de pied, par commiſſion du 5 Août 1576, qui prit Moreſte, place ſur la frontiere du Dauphiné du côté de la Savoie, & y reçut ſept coups de mouſquet. Il fut tué au ſiége d'Iſſoire en Auvergne l'an 1590, ſans avoir été marié ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. ANDRÉ, Sieur de Satuzange, mort ſans alliance ; — 4. & GUIGONNE, mariée 1°. le 6 Avril 1580, à *Gabriel-Ode de Trieſt* ; & 2°. à *Hugues de Dorgeoiſe*, Sieur de Tivoliere, Gouverneur de Montelimart.

VI. JEAN DE LA CROIX, III. du nom, Sieur de Chevrieres, de Brie, de Chantemerle-lès-Cottanes, Faramans, Lieu-Dieu, Ornacieu & Piſançon, Baron de Serve & de Clerieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, mort Evêque de Grenoble, ſe rendit recommandable dans tous les différens emplois qu'il eut. Il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Grenoble

ble par Lettres du 25 Juillet 1578, puis Avocat-Général au même Parlement le 29 Novembre 1585. Par d'autres Lettres du 29 Novembre 1588, il fut fait Maître des Requêtes & Intendant des Finances dans l'armée que le Duc de Mayenne commandoit en Dauphiné. Le Roi HENRI IV. l'établit Surintendant de ſes Finances en cette Province, par Lettres du 13 Septembre 1595, & lui donna en même-tems un Brevet de Conſeiller d'Etat. Ce Monarque ayant conquis la Savoie, y établit un Conſeil & un Parlement, & en fit Garde-des-Sceaux le ſieur *de Chevrieres*, par Lettres du mois de Septembre 1600. La paix s'étant faite, il rendit les Sceaux au Chancelier de France, & s'en démit le 26 Octobre 1601. Il eut un ſecond Brevet de Conſeiller d'Etat le 18 Décembre ſuivant, & fut commis en cette qualité pour traiter avec les Députés du Duc de Savoie, pour l'exécution de la paix. Le Roi, pour le récompenſer, le revêtit d'une Charge de Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble le 31 Décembre 1605. Le Parlement & les Etats de la Province le députerent, en cette qualité, à la tête de quatre autres, pour pourſuivre auprès du Roi, la jonction des pays de Breſſe, Bugey, & autres échangés par le Traité de paix, aux Gouvernement, Reſſorts & Etats du Dauphiné; mais ils ne réuſſirent pas, & ces pays furent unis au Gouvernement de Bourgogne. Le Roi le conſola de ce peu de ſuccès en le nommant le 27 Mai 1605, ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Duc de Savoie, & l'y chargea de pluſieurs commiſſions ſecrétes qui ſe trouvent, dit *Moréri*, dans les papiers de ſes deſcendans. A ſon retour le Roi le ſçachant veuf, le nomma à l'Evêché de Grenoble, dont il obtint les Bulles le 11 Juillet 1607. Il réſigna ſon Office de Préſident le 2 Octobre ſuivant; & le même jour le Roi le maintint, ſans tirer à conſéquence, dans les rangs de la ſéance où il étoit auparavant, tant au Parlement de Grenoble, que dans tous les autres Parlemens du Royaume; ce qui fut vérifié à celui du Dauphiné au mois de Décembre ſuivant, & à celui de Paris le 23 Février 1609. La Reine Mere, MARIE DE MÉDICIS, le choiſit pour être de ſon Conſeil ordinaire, & lui en fit expédier le Brevet le 25 Juin 1611; & par un autre du 17 Septembre 1612, il fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire, avec une penſion de 2000 livres. Il aſſiſta aux Etats Généraux en 1615, & à l'aſſemblée des *Notables*, tenue à Rouen en 1618. Il mourut à Paris durant l'aſſemblée du Clergé, au mois de Mai 1619. Son cœur fut porté aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, & ſon corps en Dauphiné dans le tombeau de ſes ancêtres en l'Egliſe de Saint-Bernard de Romans. Il avoit teſté dès le 21 Mars 1609, & acquit de la Maiſon de Poitiers les Comtés de Saint-Vallier & de Val, avec la Baronnie de Clérieu & la Terre de Piſançon en 1584 & 1586, & les Terres d'Ornacieu, de Faramans & la Baronnie de Serve de la Maiſon de Chaumont. Il avoit épouſé le 7 Septembre 1577, *Barbe d'Arzac*, fille de *Joachim d'Arzac de la Cardonniere*, & de *Claudine de Coſtaing de Puſignan*. Elle teſta le 3 Février 1581, & mourut en 1594. De cette alliance vinrent: — 1. FÉLIX, qui ſuit; — 2. ALPHONSE, Sieur d'Ornacieu, des Cottanes, de Barbin, Faramans & Lieu-Dieu, qui fut nommé Coadjuteur de ſon pere en l'Evêché de Grenoble le 30 Avril 1611, ſacré à Lyon le 9 Novembre

Digitized by Google

vembre 1615, en qualité d'Evêque de Chalcédoine. Il ſuccéda à ſon pere en 1619, ſe démit en 1620, eut le Brevet de Conſeiller d'Etat, & les Prieurés de Notre-Dame de Groſſe, en Normandie, de Beaulieu dans la ville d'Angoulême, d'Aubigni en Nivernois, & de Saint-Pierre de Joigni au Perche, & mourut à Saint-Marcellin en Dauphiné l'an 1637; — 3. JEAN, Sieur de Piſançon, Meſtre-de-camp d'Infanterie, qui laiſſa d'*Anne Bailli*, ſon épouſe, GABRIEL DE LA CROIX, Sieur de Piſançon, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, marié à *Madelene de Saive*, dont JEAN-BERNARD DE LA CROIX, Sieur de Piſançon, vivant en Février 1723, Préſident à Mortier honoraire au même Parlement, pere de quelques enfans; — 4. CATHERINE, femme de *Pierre de la Baume*, mort Conſeiller d'Etat, & Doyen du Parlement de Grenoble; — 5. & MARGUERITE, alliée par contrat du 24 Avril 1618, à *Laurent de Rabot d'Aurillac*, Sieur de Veiſſilieu & de Buffieres, Conſeiller au même Parlement.

VII. FÉLIX DE LA CROIX, II. du nom, Sieur de Chevrieres & de Chantemerle, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, fut pourvû d'un Office de Conſeiller au Parlement de Grenoble le 24 Novembre 1608, devint Avocat-Général au Grand-Conſeil le 17 Février 1613, Maître des Requêtes le 19 Juin 1619, teſta le premier Octobre 1624, & mourut à Grenoble le 23 Novembre 1627. Il avoit épouſé par contrat du 11 Juillet 1610, *Claudine de Chiſſé*, fille de *Michel*, Baron de la Marcouſſe, & de *Claudine de Montainard*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-OCTAVIEN, Baron de Clérieu, Enſeigne de la Meſtre-de-camp du Régiment des Gardes, mort au ſiége d'Arras; — 3. JEANNE, mariée à *Félicien de Boffin*, Baron d'Huriage, Avocat-Général au Parlement de Grenoble; — 4. CATHERINE, qui s'allia avec *Annet de la Baume-de-Suze*, Comte de Rochefort en Languedoc, Baron de Lupé & de Saint-Julien en Forez, Meſtre-de-camp d'Infanterie; — 5. BARBE, Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie à Grenoble; — 6 & 7. MARIE & FRANÇOISE, Religieuſes de Saint-Dominique à Montfleuri, près de Grenoble.

VIII. JEAN DE LA CROIX, IV. du nom, Sieur de Chevrieres, Chantemerle, Blanieu, Lieu-Dieu, Beaumont, Monteux, Croſes, Faramans & les Cottanes, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, Marquis d'Ornacieu, fut reçu Conſeiller au Parlement de Grenoble en 1623, puis Préſident à Mortier au Parlement de Dijon en 1642. Le Roi l'envoya à Rome en 1644, pour des affaires importantes, & le fit à ſon retour Conſeiller d'Etat en 1645. Il obtint la même année l'érection de ſa Terre d'*Ornacieu* en *Marquiſat*. La Reine-Mere ANNE D'AUTRICHE, le fit Conſeiller de ſon Conſeil d'Etat en 1648, & le 25 Juin 1650, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, où il mourut en 1680. Il avoit épouſé par contrat du 29 Avril 1642, *Marie de Saive*, fille unique & héritiere de *Jacques de Saive*, Sieur d'Echigei, de Chamblanc, Conſeigneux & Caſſei, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon. En vertu de cette alliance il fut convenu que le ſecond fils qui en naîtroit, ſeroit obligé de porter le nom & les armes de *Saive*. De ce mariage ſortirent: — 1. PIERRE-

FÉLIX, qui ſuit; — 2. JACQUES-BENOÎT, qui fut d'abord héritier de la Maiſon de *Saive*, ſuivant le contrat de mariage de ſa mere, & mourut en Eſpagne en 1667; — 3. FRANÇOIS, héritier du nom & des armes de la Maiſon de *Saive* après la mort de JACQUES-BENOÎT, ſon frere, & Chef des Comtes de SAIVE & Marquis d'ORNACIEU, rapportés ci-après; — 4. JEAN-BATISTE, d'abord Chevalier de Malte, enſuite Prieur de Saint-Vallier, Docteur de Sorbonne, Député à l'Aſſemblée générale du Clergé de France en 1675, Aumônier du Roi, & enfin Evêque de Québec. Il eſt mort à la fin de l'année 1727, dans l'Hôpital de ſa ville épiſcopale, qu'il avoit fondé, & où il s'étoit retiré après avoir quitté le ſéjour de ſon Palais épiſcopal; — 5. BARBE-MARIE, qui épouſa en 1664, *Louis de Pontevès*, Chevalier, Marquis de Buoux, Baron de Saint-Martin, Enſeigne des Gendarmes de la Reine-Mere ANNE D'AUTRICHE; — 6. MADELENE, Religieuſe de la Viſitation; — 7. ANNE, femme de *Gabriel de Prunier*, Chevalier, Baron de Saint-André en Bochaine, Seigneur de la Buiſſiere, Bellecombe, *&c.* Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble; — 8. ISABELLE, Religieuſe à Montfleuri, près Grenoble; — 9. ANGÉLIQUE, alliée à *Louis Roſtaing de Clermont*, Chevalier, Comte de Montoiſon; — 10. & THÉRESE, morte jeune.

IX. PIERRE-FÉLIX DE LA CROIX-DE-CHEVRIERES, Chevalier, né à Grenoble en 1644, Comte de Saint-Vallier, Colonel d'un Régiment petit-vieux-corps d'Infanterie de ſon nom, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, & Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majeſté, embraſſa la profeſſion des armes, & ſervit d'abord en Afrique ſous le Duc de *Beaufort*, puis en Flandre ſous le Maréchal *de Crequy*, & en Franche-Comté à la priſe de Dôle, où il fit avec ſon Régiment le logement ſur la contreſcarpe en préſence du Roi, & enfin au ſiége de Candie, où il commanda à la défenſe d'une attaque ſous le Maréchal Duc *de Navailles*. Il fut pourvû en 1670 de la Charge de Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majeſté, dont il prêta ſerment le 2 Avril de la même année, ſuivit le Roi dans les campagnes ſuivantes de Hollande, de Flandre & de Franche-Comté, & mourut à Grenoble le 26 Juin 1699. Ce fut en ſa faveur que la Seigneurie de *Chevrieres* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1682, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 Mars ſuivant. Il avoit épouſé en 1675, *Jeanne de Rouvroy*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Puis & de Froiſſy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes, & de *Marie-Urſule de Gonteri*, dont il a eu: — 1. JEAN-BATISTE, mort jeune; — 2. HENRI-BERNARD, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS-PAUL, dit *le Chevalier de Saint-Vallier*, né le 18 Avril 1689, Colonel du Régiment de Bretagne, & depuis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis & de l'Ordre de Saint-Lazare, tué le 25 Septembre 1742, âgé de 54 ans, dans la derniere guerre de Bohême par un parti de Huſſards, en ſervant ſous les ordres de M. le Maréchal *de Maillebois*; — 4 & 5. & deux filles, l'une mariée à Meſſire *de Prunier*, Seigneur de Lemps, en Dauphiné, & l'autre au Marquis *de Montgontier*, de la même Province.

Digitized by Google

X. HENRI-BERNARD DE LA CROIX, Chevalier, Marquis de Chevrieres & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & Val, Baron de Serve & de Chantemerle, Seigneur de Croſes, Chavas, Curſon, Beaumont, Monteux, *&c.* Chevalier de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, né en 1678, embraſſa d'abord l'état Eccléſiaſtique qu'il quitta après la mort de JEAN-BATISTE, ſon frere aîné. Il ſervit avec diſtinction en pluſieurs campagnes, & entr'autres au ſiége de Fribourg en 1713, ſous le Maréchal *de Villars*, & mourut à Grenoble en Janvier 1754, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé en 1712, *Deniſe-Renée de Louviers*, fille de *François*, Marquis *de Louviers* & de Vauchamp, & de *Marie-Eliſabeth de Louviers*. De ce mariage il a eu : — 1. JEAN-CLAUDE, né en 1714, dit l'*Abbé de Saint-Vallier*, Docteur de Sorbonne, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame d'Ardennes, diocèſe de Bayeux, qui eſt mort à Paris aux Miſſions-Etrangeres le 6 Juin 1765, dans ſa cinquantieme année ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. JEAN-BATISTE-PAUL-CHARLES, né en 1721, dit *le Chevalier de Saint-Vallier*, qui eſt entré dans le ſervice, & eſt Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont-Tonnerre, & Chevalier de Saint-Louis.

XI. NICOLAS DE LA CROIX, Comte de Saint-Vallier, Marquis de Chevrieres & de Clérieu, Baron de Serve, *&c.* Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Bauffremont, né en 1718, a épouſé en 1755, *Jeanne-Gabrielle de Groſlée*, iſſue d'une Maiſon très-illuſtre de la Province de Dauphiné, dont il a : — JEAN-DENIS, né en 1756.

Comtes DE SAIVE, & Marquis D'ORNACIEU.

IX. FRANÇOIS DE LA CROIX-CHEVRIERES, Comte de Saive, Marquis d'Ornacieu, *&c.* Conſeiller, puis Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, mort le 21 Janvier 1695, ayant fait ſon teſtament le 6 Août précédent, avoit épouſé *Antoinette de la Tour-Vidaud*, fille de *N.... de la Tour-Vidaud*, Procureur-Général au Parlement de Grenoble, vivante en Février 1723. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-DOMINIQUE, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, Comte de Marigni, mort Abbé ; — 3. PIERRE-FÉLIX, né le 17 Avril 1686, dit *le Chevalier de Saive*, Colonel d'Infanterie au ſervice du Roi, qui a paſſé en Eſpagne, où il eſt Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, dans leſquelles il a ſervi avec la plus grande diſtinction pendant les dernieres guerres ; — 4. MATHIEU DE SAIVE ; — 5. autre MATHIEU, dit *le Chevalier d'Ornacieu*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Commiſſaire-Général ; — 6. NICOLAS-AMÉDÉE, dit *le Chevalier de Marigni*, auſſi Capitaine de Cavalerie dans le même Régiment ; — 7. GABRIELLE, Religieuſe de la Viſitation à Grenoble ; — 8. & ANNE DE SAIVE, Prieure perpétuelle du Monaſtere de Saint-Benoît à Lyon.

X. JEAN-DOMINIQUE DE LA CROIX-CHEVRIERES, Comte de Saive, Marquis d'Ornacieu, Conſeiller, puis Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, mort en 1740, avoit épouſé *N.... de la Poype-de-Saint-Julien-de-Grammont*, fille de *N.... de la Poype*, Préſident à Mortier au même Parlement, dont il a eu : — 1. ARTUS-JOSEPH, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. un autre fils & deux filles.

XI. ARTUS-JOSEPH DE LA CROIX, Marquis d'Ornacieu, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, a épouſé *N... Pupile*, dont : — 1. JOSEPH-ARTUS, né en 1746 ; — 2 & 3. MATHIEU, né en 1753 ; & une fille. Les armes de la Croix-Chevrieres ſont : *d'azur, à la tête & col de cheval animé d'or ; au chef couſu de gueules chargé de trois croix abaiſſées d'argent ;* MORÉRI dit *chargé de 3 croiſettes d'argent.* Pour deviſe : *Indomitum domuere Cruces.*

— CROIX-DE-HEUCHIN : Maiſon l'une des plus anciennes & des plus conſidérables d'Artois, en la Châtellenie de Lille, où elle eſt connue dès le douzieme ſiécle, en la perſonne d'EUSTACHE, par lequel cette Généalogie commence dans *Moréri*, Tome IV, page 351, en addition.

I. EUSTACHE, Seigneur DE CROIX & de Mandre, Chevalier, ſuivit BAUDOUIN, Comte de Flandre & de Hainaut, à l'expédition de Conſtantinople, & mourut en 1202, laiſſant de *Mathilde*, ſa femme : — 1. GILLES, Seigneur de Mandre, mort ſans poſtérité maſculine ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. & WATIER, Evêque de Tournay, mort en 1261.

II. JEAN, Seigneur DE CROIX, Chevalier, conſentit en 1243, avec ſon fils aîné, à l'amortiſſement de la dîme de Flers. Il paroît encore, par titre de l'an 1247, qu'il épouſa *Iſabeau de Lannoy*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GAUTIER, mort ſans poſtérité maſculine ; — 3. JEANNE, morte ſans alliance ; — 4. & BÉATRIX, Abbeſſe de Marquette, morte en 1291.

III. JEAN, II. du nom, Seigneur DE CROIX, de Flers & de Durmez, Chevalier, mort avant la mi-Carême en 1288, épouſa *Jeanne Magret*, dite *de la Vieſville*, fille de *Pierre Magret*, Chevalier, & de *Marie Vreté*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. JEANNET & JACQUES, morts ſans alliance ; — 4. OLIVIER, tige des Seigneurs de Durmez, dont nous parlerons ci-après ; — 5. & ISABELLE, élue Abbeſſe de Marquette en 1318, morte en 1323.

IV. JEAN, III. du nom, Seigneur DE CROIX & de Flers, Chevalier, paroît encore vivant par titre de l'an 1310. Il épouſa *Marguerite de Hallewin*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. JACQUES & PIERRE, morts ſans alliance ; — 4. & ALARD, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte.

V. JEAN, IV. du nom, Seigneur DE CROIX & de Flers, Chevalier, mourut en 1325, & laiſſa d'*Agnès de Bailleul*, ſa femme : — 1. HECTOR, Seigneur DE CROIX & de Flers, mort en 1372, ſans poſtérité de *Marie de Hem*, ſa femme ; — 2. WAFLART, Chevalier, mort en 1340, ſans alliance ; — 3. & ISABELLE, qui ſuit.

VI. ISABELLE DE CROIX hérita des Terres de Croix & de Flers par la mort ſans enfans d'HECTOR, ſon frere. Elle épouſa 1°. *Jacques*, Seigneur *de la Pontennerie*, Chevalier, dont elle ne laiſſa pas d'enfans ; & 2°. *Guillaume*, Seigneur *du Mez*, d'une ancienne Nobleſſe de la Châtellenie de Lille. De ce ſecond mariage eſt deſcendue toute la Maiſon *du Mez*, qui prit le nom & les armes de CROIX en 1430, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui en la perſonne de JOSEPH-FERDINAND DE CROIX, Comte de Mauve, & Seigneur de Dadizelle en Flandre, dit *le Comte de Croix*, allié en 1752, à *Marie-Albertine*, née Baronne de Plotho & de Dingelmunſter, &c.

Digitized by Google

Seigneurs DE *DURMEZ & WASQUEHAL.*

IV. OLIVIER DE CROIX, Seigneur de Durmez, quatrieme fils de JEAN II, Seigneur de Croix, & de *Jeanne Magret*, dite *de la Viefville*, paroît par titres des années 1289, 1299, 1320 & 1322. Il épouſa *Agnès de Langlée*, dite *de Vaurin*, qui paroît encore vivante & veuve de lui en 1342, fille de *Gauwin*, Seigneur de Langlée, & de *Marie Clauwet*, dite *d'Orchies*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & MARIE, vivante en 1342.

V. JEAN DE CROIX, I. du nom de ſa branche, Seigneur de Durmez & de Bercus, vivoit encore en 1350, & paroît par titres de l'an 1339, avec *Marie de Bercus*, ſa femme, dont il eut : — 1. OLIVIER, qui ſuit ; — 2. & BERNARD, dit *de Durmez*, mort ſans poſtérité.

VI. OLIVIER DE CROIX, II. du nom, Seigneur de Durmez, vivoit encore en 1389, & épouſa *Marie de Beaurepaire*, dont : — 1. JEAN, Seigneur de Durmez, mort ſans alliance en 1414 ; — 2. OTTE, Seigneur de Durmez par la mort de ſon frere JEAN, puis de Beray, & du Moulin, qu'il aliéna, lequel paroît encore vivant par titre de l'an 1437, & mourut ſans alliance ; — 3. GAUTIER, qui ſuit ; — 4. PIERRE, Abbé de Saint-Guiſlain, mort en 1456 ; — 5. JEANNE, morte ſans alliance en 1464, âgée de 99 ans ; — 6. & N.... DE CROIX, femme de *Denis de Leſpierre*.

VII. GAUTIER ou WATIER DE CROIX, Seigneur de Waſquehal, de la Haverie, du Moulin, de la Mottelette, *&c.* fit partage avec OTTE & JEANNE DE CROIX, ſes frere & ſœur, le 19 Novembre 1419. Il paroît encore vivant par titre de l'an 1473, & mourut en 1478, ayant eu de ſon mariage avec *Jeanne Yſeulx*, Dame de la Vechten, & des deux Treilles, fille de *Jean Yſeulx*, Seigneur de Cantigny, & d'*Yolande de la Candle* : — 1. OTTE, dit *de Durmez*, Seigneur de Waſquehal, mort ſans alliance en 1481, lequel laiſſa pluſieurs enfans naturels, de l'un deſquels deſcendent les Croix-Durmez, Comte de Clerfayt ; — 2. BAUDOUIN, qui ſuit ; — 3. JEANNE, Dame des deux Treilles, laquelle épouſa en 1451, *Jean le Monnoier*, dit *de Hérimez*, Seigneur de Faſche ; — 4. MICHELLE, mariée en 1458, à *Jacques de la Hamaide*, Seigneur de Cheren ; — 5. ISABEAU, Religieuſe à Marquette ; — 6. & MARIE DE CROIX, femme de *Georges Gommer*.

VIII. BAUDOUIN DE CROIX, Seigneur de Waſquehal, la Freſnoye, la Haverie, la Vechten, *&c.* mourut en 1516, ayant fait en 1513, un teſtament conjointement avec *Marguerite de Landas*, Dame du Bus, ſa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Corbion, & de *Catherine Gommer*, laquelle mourut en 1545. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de la Haverie, mort ſans alliance aux guerres d'Italie au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT ; — 3. JACQUES, mort à la bataille de Pavie en 1524 ; — 4. PIERRE, tige des Seigneurs de la Freſnoye, puis de Malannoy, dont nous parlerons ci-après ; — 5. GAUTIER, mort ſans alliance à la priſe de Rome en 1527 ; — 6. PHILIPPE, mort auſſi ſans alliance en France, au ſervice du Duc de Bar ; — 7. BAUDOUIN, Re-

ligieux à l'Abbaye de Saint-Guiſlain ; — 8. HENRI, Religieux à Saint-Aubert à Cambray ; — 9. WALLERAND, tige des Seigneurs d'Oyembourg, rapportés ci-après ; — 10. ANTOINETTE, femme de *Michel-Bernard*, Seigneur des Quelmes ; — 11. & MADELENE DE CROIX, femme 1°. de *Charles du Bois*, Seigneur de la Longrie ; & 2°. de *Georges de Guiſclin*, Seigneur de Bousbecque.

IX. JEAN DE CROIX, II. du nom, Seigneur de Waſquehal & de la Haverie, mort en 1560, avoit épouſé par contrat du 7 Janvier 1518, *Marie de Tenremonde*, Dame de la Réandrie & de la Bauderie, fille de *Henri*, Seigneur deſdits lieux, & de *Jeanne Deſcretons*. De ce mariage naquirent : — 1. WALLERAND, mort en Italie au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, ſans alliance ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de la Réandrie & de la Haverie, allié à *Cécile de Wyts*, morte en 1602, dont il ne laiſſa que des filles ; — 4. JEAN, Seigneur de Gorguemetz, tué à la priſe de la Goulette en Afrique, l'an 1573, ſans alliance ; — 5. MARGUERITE, femme de *Pierre de Longueval*, Seigneur de le Concile ; — 6. MADELENE, mariée 1°. à *François du Bois*, Seigneur de la Croix ; & 2°. à *Philippe de Leval*, Seigneur de Graincourt ; — & pluſieurs autres filles Religieuſes, ou mortes ſans alliance.

X. PIERRE DE CROIX, I. du nom, Seigneur de Waſquehal, Gorguemetz, *&c.* mort en 1617, avoit épouſé par contrat du 24 Novembre 1566, *Louiſe de Wignacourt*, Dame de Bunette, Belſage, Blancquemain, Courtois, Avelette, *&c.* fille d'*Antoine*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie le Martin*, ſa premiere femme, dont — 1. ANTOINE, mort ſans alliance ; — 2. JACQUES, Seigneur de Waſquehal, mort en 1626, auſſi ſans alliance ; — 3. ADRIEN, qui ſuit ; — 4. JEAN, Seigneur de Bunette, mort ſans alliance ; — 5. FRANÇOIS, tué au ſiége d'Heſdin, auſſi ſans alliance ; — 6. LOUIS, Seigneur de Gorguemetz, mort en 1662, auſſi ſans alliance ; — 7. & CATHERINE DE CROIX, femme de *Gérard de Harchies-de-Ville*, Seigneur de Baſinghien, fils d'*Arnould*, Chevalier, Seigneur de Milomez, & de *Guillemette de Cléves*.

XI. ADRIEN DE CROIX, Chevalier, Seigneur de Waſquehal, Eſcou, Bunette, Belſage, Blancquemain, Courtois, Avelette, *&c.* mort en 1631, avoit épouſé par contrat du 11 Octobre 1595, *Marguerite de Sandelain*, morte en 1652, fille de *Jacques*, Seigneur de Herentault, & de *Lievine de Bronchorſt*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. ADRIEN, Seigneur des Blonderies, Chevalier de Malte, tué ſur la mer de Chypre dans un combat contre les Turcs en 1631, faiſant ſa troiſieme caravane ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Belſage, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie franche du Comte *de Naſſau*, mort en 1664, ſans poſtérité de *Jeanne de Fourmeſtraux*, ſa femme, veuve d'*Emmanuel de la Biche*, Seigneur de Cerfontaine, qu'il avoit épouſée en 1649 ; — 4. JEAN, Seigneur de Bunette, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallone, mort en 1675, ſans poſtérité de *Barbe Beugin*, ſa femme, fille du Seigneur de Ponches ; — 5. LOUISE, Religieuſe au nouveau Cloître à Berghes-Saint-Vinox, morte en 1650 ; — 6. ANTOINETTE, morte ſans alliance en 1652 ; — 7. JEANNE-

Digitized by Google

CATHERINE, Dame de Breucq, morte ſans alliance en 1682; — 8. MARGUERITE, femme de PIERRE DE CROIX, Seigneur de Croix, de Préſeau & d'Oyembourg, ſon parent; — 9. & MARIE DE CROIX, Religieuſe Urſuline à Saint-Omer.

XII. JACQUES DE CROIX, Chevalier, Seigneur de Waſquehal, Eſcou, Blancquemain, Courtois, Avelette, *&c.* Capitaine, Enſeigne de 300 hommes de Bas-Allemands, mort le 16 Novembre 1669, avoit épouſé par contrat du 16 Octobre 1628, MARIE DE CROIX, ſa couſine, morte le 21 Octobre 1681, fille de PIERRE, Seigneur d'Oyembourg, & d'*Anne de Baudrenghien*, Dame de Préſeau. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur d'Eſcou, Gorguemetz, *&c.* Capitaine de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, mort ſans alliance en 1712, âgée de 74 ans; — 3. ADRIENNE-ANNE, morte ſans alliance en 1669; — 4. ANTOINETTE, femme de *Renom-François de Beaufort*, Comte de Moulle; — 5. MARGUERITE-URSULE, Chanoineſſe de la noble Abbaye d'Aveſnes-lès-Arras; — 6. MARIE-CATHERINE, femme de *Michel-Ange*, Baron de Voherden; — 7. CATHERINE-ISABELLE, Chanoineſſe de la noble Abbaye d'Aveſnes-lès-Arras; — 8. & MARIE-MARGUERITE DE CROIX, femme de *Michel de Lannoy*, Seigneur du Carnoy.

XIII. PIERRE DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur & Comte de Croix, de Waſquehal, Seigneur de Marcq en Baroeul, Bunette, Belſage, Avelette & autres lieux, Colonel du Régiment de Royal-Wallon, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, fit en 1678, le retrait lignager de la Terre de *Croix*, vendue en 1677 par *Eugene de Noyelle*, Marquis de Lisbourg, iſſu, par femme, d'ISABELLE DE CROIX, héritiere de la branche aînée de cette Maiſon, & mourut en 1688, ayant épouſé en 1663, *Claire-Florence de Steenhuys*, fille de *Guillaume*, Baron de Poederlé, & de *Walburge de Snoy*. De ce mariage ne naquirent que des filles, qui furent — 1. MARIE-PHILIPPINE, laquelle porta la Terre de *Croix* à CHARLES-ADRIEN, Comte DE CROIX, Seigneur de Préſeau, ſon mari; — 2. JEANNE-FLORENCE, femme de *Philippe-Charles de Harchies*, Chevalier, Commandant pour le Roi à Saint-Venant, ſans enfans; — 3. BARBE-ALEXANDRINE, femme de *Gédéon de Grailli-de-Waudricourt*, Chevalier, Seigneur de Bellefontaine; — 4. & ANNE-MARIE DE CROIX, mariée par contrat du 21 Mars 1711, à *Jean-Gabriel*, Marquis *de Roquefeuil*, dont *Marie-Claire-Eliſabeth de Roquefeuil*, mariée en 1731 à *Jean-Batiſte*, Marquis *de Chabannes-Curton*, avec poſtérité.

Seigneurs DE LA FRESNOYE & DE MALANNOY.

IX. PIERRE DE CROIX, Seigneur de la Freſnoye, quatrieme fils de BAUDOUIN, Seigneur de Waſquehal, & de *Marguerite de Landas*, mort en 1567, avoit épouſé *Marguerite de Rewel*, Dame de le Court & de le Vigne, morte en 1558, fille d'*Hector*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie d'Aſtiches*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de le Court, Gentilhomme de la Chambre des Archiducs MATHIAS & MAXIMILIEN, enfans de l'Empereur MAXIMILIEN II, mort ſans alliance en

1572 ; — 3. MICHEL, auſſi mort ſans alliance ; — 4. CLAIRE, Religieuſe à l'Abiette à Lille ; — 5. ANTOINETTE, femme de *Guillaume Angouart*, Seigneur de Pietres & des Pommereaux ; — 6. MARGUERITE, femme de *Henri de Preud'homme*, Seigneur de la Ghennerie ; — 7. ANNE, femme de *Georges de Maubus*, Seigneur de Coſſeaux ; — 8. MADELENE, femme de *Georges de Vlamminſporte*, Seigneur de Framicourt ; — 9. CATHERINE, femme de *Jean de Baudrenghien*, Seigneur de Préſeau ; — 10. & ISABEAU DE CROIX, femme de *Louis Allegambe*, Seigneur de Baſſinghien.

X. FRANÇOIS DE CROIX, Seigneur de la Freſnoye, de la Bourſerie, d'Olhain, *&c.* épouſa par contrat du 12 Février 1564, *Catherine de Preys*, Dame de la Waſtine, fille de *Pierre*, Seigneur de le Daſle, & de *Madelene Vilain*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. & MADELENE DE CROIX, mariée par contrat du 13 Décembre 1583, à *Wallerand du Bois*, dit *de Fiennes*, Seigneur de Cerfontaine, & de Bauffremez, fils d'*Antoine*, Seigneur deſdits lieux, & de *Philippotte de Landas*, ſa premiere femme.

XI. PIERRE DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Freſnoye, Malannoy, Bourech, le Daſle, la Waſtine, *&c.* fit ſon teſtament le 6 Mai 1622, & mourut la même année. Il avoit épouſé en 1601, *Madelene de Thiennes*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Lombeſc, Wilerzie, *&c.* & de *Marguerite de Guiſlain*, dont il eut : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2. ANNE, femme de *Philippe Vandermeer*, Chevalier, Seigneur de Huytſgrave, fils aîné de *Jacques*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne du Châtel-Blangerval*, ſa premiere femme ; — 3. MARGUERITE, morte jeune ; — 4. & ANTOINETTE DE CROIX, mariée 1°. en 1634, à *Sébaſtien de Voordt*, Chevalier, Seigneur de Hancourt, Saint-Soupplis, *&c.* Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bucquoy, fils de *Pierre*, Seigneur deſdits lieux, & de *N.... de Wancquetin* ; & 2°. à *Jacques-Philippe de Tenremonde*, Chevalier, Seigneur de Bercus, Anvin, & Hornain, veuf de *Marguerite de Boubais*, fils cadet de *Philippe de Tenremonde*, II. du nom, Seigneur de Bachy, & de *Catherine*, héritiere de Bercus.

XII. THOMAS DE CROIX, Chevalier, Seigneur de la Freſnoye, Malannoy, Bourech, le Daſle, *&c.* mort le 24 Juillet 1672, avoit épouſé au mois de Mars 1633, *Marie-Anne de Warluzel*, fille de *Jean-Antoine*, Seigneur de Warluzel, *&c.* Chevalier, & d'*Anne le François de Sepmeries*, dite *de Vooght*. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE-ADRIEN, Seigneur de la Freſnoye, Capitaine de Cavalerie, tué en Allemagne en 1675 ; — 3. SEVERIN, Religieux de l'Abbaye d'Anchin, mort Prieur d'Aimeries en 1687 ; — 4. PAUL-DOMINIQUE, Religieux Recollet, mort en 1716, Gardien du Couvent de Namur ; — 5. ANNE-ADRIENNE, Chanoineſſe de la noble Abbaye d'Eſtrun-lès-Arras, morte en 1700, âgée de 52 ans ; — 6. ANTOINETTE-ISABELLE, femme de *N.... de Preud'homme*, Seigneur de Werquigneul ; — & cinq autres enfans morts en bas âge.

XIII. PHILIPPE-FRANÇOIS DE CROIX, Chevalier, Seigneur de Malannoy, Bourech, la Freſnoye, le Daſle, *&c.* né le premier Août 1635, & mort le 12 Décembre 1682, avoit épouſé *Marie-Catherine-Thereſe le Merchier*,

Digitized by Google

Merchier, fille d'*Alexandre*, Seigneur d'Ercheval, *&c.* laquelle mourut le 13 Février 1701, & laiſſa : — 1. MAXIMILIEN-THOMAS, qui ſuit ; — 2. MARIE-JOSEPHE-MAXIMILIENNE, Chanoineſſe de la noble Abbaye d'Eſtrun, morte âgée de 17 ans ; — 3. MARIE-THÉRESE, Religieuſe à Sainte-Catherine de Saint-Omer, morte en 1709 ; — 4. MARIE-FRANÇOISE-SEVERINE, Chanoineſſe de l'Abbaye d'Eſtrun, morte en 1699, âgée de 20 ans ; — 5. & MARIE-CATHERINE-CLAIRE, Chanoineſſe de la même Abbaye, morte le 25 Décembre 1749, âgée de 68 ans.

XIV. MAXIMILIEN-THOMAS DE CROIX, Chevalier, Seigneur & Comte de Malannoy, Seigneur de Bourech, de le Daſle & autres lieux, chef du nom & des armes de ſa Maiſon, mort le 30 Octobre 1756, âgé de 83 ans, avoit épouſé par contrat du mois de Février 1694, MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE CRAMET, Baronne de Blaireville, Dame de la Creſſonniere, Malboutry, *&c.* morte le 28 Octobre 1726, fille unique & héritiere de *Jean de Cramet*, Baron & Seigneur deſdits lieux, & de *Marie-Anne de la Houſſaye*. De ce mariage ſont ſorties : — 1. MARIE-ANNE-FRANÇOISE-JOSEPHE, héritiere, morte en 1735, laiſſant des enfans de ſon mariage contracté en 1723 avec *Chriſtophe-Louis*, Comte *de Beauffort*, de Croix, de Moulle & de Buiſſcheure, Vicomte de Houlle & de la Jumelle, Baron de la Motte, Grincourt & autres lieux, fils de *Renom-François*, Comte de Moulle, *&c.* & d'ANTOINETTE DE CROIX-DE-WASQUEHAL ; — 2. MARIE-CATHERINE-LOUISE-ANTOINETTE DE CROIX, dite *Mademoiſelle de Malannoy*, vivante en 1758 ; — 3. MARIE-MARTINE-JOSEPHE, Religieuſe de la Préſentation de N. D. à Aire, morte en 1754 ; — 4. MAXIMILIENNE-JOSEPHE-ALEXIE, Religieuſe Urſuline à Saint-Omer, vivante en 1758 ; — & un garçon & ſix filles morts en bas âge.

Seigneurs d'OYEMBOURG & de PRÉSEAU.

IX. WALLERAND DE CROIX, Seigneur d'Oyembourg, neuvieme fils de BAUDOUIN, Seigneur de Waſquehal, & de *Marguerite de Landas*, mort en 1560, avoit épouſé en 1541, *Catherine de Waes*, Dame de Trietres & Defferans, veuve de *Jean de la Riviere*, Seigneur de Warnes, & fille de *Laurent de Waes*, Seigneur de Wackene & de Walleghem, & de *Marie Dupret*, Dame de Trietres & Deffrans. Elle mourut en 1587, laiſſant : — 1. BAUDOUIN, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Defferans, mort ſans alliance en 1598 ; — 3. PIERRE, Seigneur du Bus, tige des Seigneurs de Heuchin, dont nous parlerons ci-après ; — 4, 5, 6 & 7. JACQUES, GAUTIER, JEAN & MARGUERITE, morts jeunes ; — 8. & ANTOINETTE DE CROIX, femme de *Jérôme d'Ennetieres*, Seigneur des Loges.

X. BAUDOUIN DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Oyembourg, Has, Trietres, *&c.* mort en 1626, avoit épouſé 1°. *Iſabeau de Thieulaine*, Dame de la Maillardrie, morte en 1583, fille de *Wallerand*, Seigneur d'Aigremont ; 2°. *Marie de Haynin*, morte en 1587, fille de *Guiſlain*, Seigneur de Brœucq ; & 3°. *Catherine de Vlieghe*, Dame de la Gruerie, morte ſans poſtérité, fille de *Jean*, Seigneur de la Gruerie. Du premier lit vint : — 1. PIERRE, qui ſuit ; du ſecond lit ſortit : — 2. & PHILIP-

PE, Seigneur de Has, mort en 1626, ſans poſtérité de *Marie de Pronville*; Dame de la Hautoye, ſa femme, fille de *Jean*, Seigneur de la Hautoye, & d'*Hélene de Moncheaux*.

XI. PIERRE DE CROIX, Chevalier, Seigneur d'Oyembourg, Trietres, Deffrans, Has, *&c.* mort le 12 Juin 1638, avoit épouſé *Anne de Baudrenghien*, Dame de Préſeau, morte en 1672, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Préſeau, & de CATHERINE DE CROIX. De ce mariage vinrent: — 1. BAUDOUIN, Religieux à l'Abbaye de S. Jean à Valenciennes, mort en 1680; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. PHILIPPE-CHARLES, mort au ſiége de Sayes en Eſpagne en 1639, ſans alliance; — 4. HUBERT, Chanoine de la Collégiale de S. Pierre à Lille, mort en 1670; — 5 & 6. CATHERINE & ANTOINETTE DE CROIX, Chanoineſſes de l'Abbaye de Meſſine lez Ypres, mortes fort vieilles: la premiere en 1686, & la ſeconde en 1689; — 7. MARIE, alliée en 1628, à JACQUES DE CROIX, Seigneur de Waſquehal, *&c.* ſon parent; — 8. ELISABETH, morte ſans alliance en 1644; — 9. ANNE, Religieuſe à Roesbreuch à Ypres; — 10. MADELENE, Religieuſe au nouveau Cloître à Berg-Saint-Vinox; — 11. FRANÇOISE, mariée en 1634, à *Arnoud Van-der-Haer*, Chevalier, Seigneur de la Bouſſerie, mort en 1685; — 12. & ANNE-ELÉONORE DE CROIX, morte en bas âge.

XII. PIERRE DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Préſeau, Oyembourg, Trietres, *&c.* mort le 7 Mai 1687, âgé de 79 ans, avoit épouſé MARGUERITE DE CROIX, ſa parente, fille d'ADRIEN, Seigneur de Waſquehal, *&c.* & de *Marguerite de Sandelin*, dont vinrent: — 1. PIERRE, Baron de Pottes, *&c.* mort en 1706, âgé de 52 ans, ſans poſtérité de *Bonne de Keſſel*, ſa femme, fille de *Michel*, Seigneur de Wattignies, & de *Bonne-Françoiſe de Haynin*, Dame de l'Eſquin; — 2. & CHARLES-ADRIEN, qui ſuit.

XIII. CHARLES-ADRIEN, Comte DE CROIX, Seigneur de Préſeau, Oyembourg, Trietres & autres lieux, mort le 6 Septembre 1717, âgé de 62 ans, avoit épouſé par contrat du 13 Novembre 1688, MARIE-PHILIPPINE, héritiere DE CROIX, de Waſquehal & autres lieux, ſa couſine, fille de PIERRE, II. du nom, Comte DE CROIX & de Waſquehal, & de *Claire-Florence de Steenhuys*. De ce mariage ne vinrent que deux filles: — 1. CLAIRE-ANGÉLIQUE, qui ſuit; — 2. & FRANÇOISE-LOUISE DE CROIX, mariée 1°. en 1716, à *Charles-Alexandre*, Marquis *de Bauffremez*, Baron d'Eſne, *&c.* dont une fille unique; & 2°. en 1724, à *François-Eugene-Dominique de Bethune*, Comte de Saint-Venant, Seigneur de Penin, *&c.* ſans enfans.

XIV. CLAIRE-ANGÉLIQUE DE CROIX, Dame de Croix, de Waſquehal, Marcq en Baroeul, Oyembourg & autres lieux, épouſa en 1716 *Chriſtophe-Louis*, Comte *de Beauffort*, ſon oncle à la mode de Bretagne, fils cadet de *Renom-François*, Baron de Beauffort, Comte de Moulle, *&c.* & d'ANTOINETTE DE CROIX DE WASQUEHAL. Elle mourut en 1721, & n'ayant point d'enfans, elle fit don en 1717 de la Terre de *Croix* à *Louis-François de Beauffort*, Comte de Moulle, frere aîné de ſon mari,

Digitized by Google

dans la Maiſon duquel cette Terre eſt encore aujourd'hui. Voyez BEAUFFORT.

Branche des Seigneurs de HEUCHIN.

X. PIERRE DE CROIX, Seigneur de Bus, Frelinghien, la Prévôté, *&c.* troiſieme fils de WALLERAND, Seigneur d'Oyembourg, & de *Catherine de Waes*, mourut en 1629. Il avoit épouſé par contrat du premier Mai 1586, *Eſther Herlin*, fille de *Michel*, Seigneur de Jeullain, la Tourotte, Gouy, *&c.* De ce mariage vinrent : — 1. BAUDOUIN, qui ſuit ; — 2. ISABEAU, femme d'*Hercule d'Aſſignies*, Chevalier, Seigneur d'Ollevaigne, Wincly, *&c.* fils d'*Antoine*, II. du nom, Seigneur deſdits lieux & de Wannes, & de *Barbe le Borgne*, dite d'*Auffay* ; — 3. & ANTOINETTE DE CROIX, femme de *Philippe de Thiennes*, Seigneur de Warelles & de Lombiſe.

XI. BAUDOUIN DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Heuchin, la Prévôté, Frelinghien, Honcourt, Jeullain, Beauſſart, la Tourotte, *&c.* ſe trouva aux batailles de Rocroy & de Tournay, & mourut en 1637. Il avoit épouſé par contrat du 22 Octobre 1613, *Anne de Locquenghien*, fille de *Philippe* Ber de Flandre, dit *Sire d'Oudenarde*, Baron de Pamele, & de *Valeria de Cotereau*, dont : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, mort jeune en 1627 ; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Heuchin, Capitaine au Régiment du Comte de Rœux, tué à la priſe du Château de Comminés, ſans alliance ; — 3. ALEXANDRE, Seigneur de Jeullain, du Burg, la Tourotte, *&c.* mort ſans alliance en 1684 ; — 4. GUILLAUME-IGNACE, mort en bas âge ; — 5. PIERRE-FÉLIX, qui ſuit ; — 6. PIERRE-FRANÇOIS, né en 1628, mort ſans alliance ; — 7. MARIE-VALERIA, morte en 1667, ſans enfans de *Gilles d'Oſtrel*, dit *de Lieres*, Seigneur de Frefay, ſon mari ; — 8. ANTOINETTE, femme de *Florent de Jonglet*, Seigneur de Moyenneville & de Marets, mort en 1694 ; — 9. ANNE, Religieuſe à l'Abiette, à Lille ; — 10. MARIE-CLAIRE, Chanoineſſe de la noble Abbaye d'Aveſnes-lès-Arras, en 1633 ; — 11. MARGUERITE-ISABEAU, morte ſans alliance ; — 12. ISABELLE, née en 1624, morte en 1667, laiſſant des enfans de ſon mariage avec *Jean-Georges de Preſſy*, Baron de Remy, Seigneur de Flenques, *&c.* mort en 1685, fils de *Charles*, Seigneur deſdits lieux, & de *Françoiſe du Petit-Cambray*, ſa premiere femme ; — 13. & CATHERINE DE CROIX, Chanoineſſe de ladite Abbaye d'Aveſnes.

XII. PIERRE-FÉLIX DE CROIX, Chevalier, Seigneur de Heuchin, des Prévôtés, Frelinghien, Beauſſart, Alennes, *&c.* Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de pieds Wallons, mort en Mars 1677, avoit épouſé par contrat du 13 Décembre 1662, *Anne-Eléonore de Sainte-Aldegonde*, fille d'*Albert-André*, Baron de Maingovalt & de Fromelles, Seigneur de Genech, Bours, *&c.* & d'*Anne d'Ongnies*, dont : — 1. ALEXANDRE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JOSEPH-ALBERT, Seigneur de Jeullain, mort fort avancé au ſervice de l'Empereur, à Vienne en Autriche en 1721, ſans alliance ; — 3. EUGENE-FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Croix*, reçu Chevalier de Malte en 1691, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi

d'Eſpagne en 1726, ſans alliance ; — 4. BALTHASARD-PIERRE-FÉLIX, Seigneur de Beauſſart, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fiennes ; — 5. MARIE-PHILIPPE-ALDEGONDE, mariée par contrat du 9 Mai 1684, à *François-Jacques de Wignacourt*, Comte de Flettres, Seigneur de Marquillies, Marcq, *&c.* Grand Bailli des Ville & Châtellenie de Caſſel ; — 6. MARIE-CLAIRE-FLORENCE, mariée en 1696, à *Octave-Eugene*, Marquis *de Nedonchel*, Baron de Bouvigrais & de Ravesbergue, *&c* ; — 7. MARIE-CLAIRE-SCHOLASTIQUE, alliée en 1695, à *Robert-Antoine-Joſeph du Châtel*, Chevalier, Vicomte de la Hovarderie, fils de *Ferdinand-François*, Seigneur de la Hovarderie, Vicomte de Hautbourdin, *&c.* & de *Jeanne-Thérèſe d'Oſtrel* ; — 8. CATHERINE-EUGENE, Religieuſe à l'Abiette, à Lille ; — 9. & ISABELLE-CLAIRE-THÉRESE, mariée par contrat du 4 Janvier 1692, à *Philippe-Eugene de Jauche*, Chevalier, Comte de Maſtaing, Baron de Herimetz, Seigneur de Mamets, *&c.* mort en 1702, fils cadet de *Jean-François*, Comte de Maſtaing, & de Lierdes, Seigneur de Herimetz & de Brugelette, Gouverneur de Courtray, & de *Marie-Françoiſe d'Eſtourmel.*

XIII. ALEXANDRE-FRANÇOIS DE CROIX, Chevalier, Marquis de Heuchin, Seigneur des Prévôtés, Frelinghien, Alennes, Beauſſart, Tourotte, *&c.* Guidon de la Compagnie d'hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, ſous le titre des Anglois, mourut en 1690, laiſſant de ſon mariage avec *Madeléne-Françoiſe de Fiennes*, qu'il avoit contracté en 1684, fille de *Maximilien de Fiennes*, Comte de Lumbres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Catherine-Cécile de Guernonval* : — 1. ALEXANDRE-MAXIMILIEN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JOSEPH-ALBERT, dit le *Comte de Croix*, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne ; — 3 & 4. ANNE-MADELÉNE, & MARIE-MAXIMILIENE, Chanoineſſes du noble Chapitre de Nivelle ; — 5. & MARIE-CLAIRE DE CROIX, dite *Mademoiſelle d'Alennes*, Chanoineſſe du noble Chapitre de Mons.

XIV. ALEXANDRE-MAXIMILIEN-FRANÇOIS DE CROIX, Chevalier, Marquis de Heuchin, Seigneur des Prévôtés, Frelinghien, *&c.* a épouſé en 1724, *Iſabelle-Claire-Eugene de Houchin*, fille aînée de *Louis-François-Joſeph*, Marquis de Longâtre, Seigneur de Dannezin, Député Général & Ordinaire pour le Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, & de *Marie-Joſephe-Thérèſe de Thiennes*, héritiere de Berthes, dont il a : — 1. ALEXANDRE LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE-FRANÇOIS, dit le *Comte de Croix*, Colonel au ſervice d'Eſpagne, qui s'y eſt marié ; — 3. ERNEST-EUGENE, dit le *Chevalier de Croix*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ; — 4. THÉODORE-FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre Teutonique, lequel ſert auſſi en Eſpagne, dans le Régiment des Gardes Wallones ; — 5. HERMENEGILDE-FLORENT-LOUIS, Chanoine de Saint-Pierre, à Lille ; — 6. MAXIMILIEN-GUISLAIN-OMER, Abbé de Croix ; — 7. LOUISE-ISABELLE-FLORENCE, Chanoineſſe du noble Chapitre de Mons ; — 8. AMÉLIE-ISABELLE-ALBÉRIQUE, Chanoineſſe du même Chapitre ; — 9. & FERDINANDINE DE CROIX, Chanoineſſe du noble Chapitre de Denain.

XV. ALEXANDRE-LOUIS-FRANÇOIS, Marquis DE CROIX, Capitaine

Digitized by Google

de Cavalerie au Régiment de Beauvilliers, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé le 3 Juin 1750, *Marie-Anne-Françoiſe de Groesbeck*, fille aînée d'*Alexis-François*, Comte de Groesbeck & du Saint-Empire, Vicomte d'Aublin, *&c.* & d'*Eliſabeth-Catherine-Barbe*, née Baronne de Schueren & du Saint-Empire, dont il a : — 1. ALEXANDRE-EUGENE-LOUIS, né en Juin 1754 ; — 2. un autre fils, né en 1757 ; — 3. & une fille née en 1755. Les armes de Croix de Heuchin ſont : *d'argent à la croix d'azur.* Cimier : *un vol.* Supports : *deux lions.*

— CROMOT en Bourgogne : Famille diviſée aujourd'hui en trois branches, dont les deux dernieres ont été annoblies par des Charges honorables. La branche aînée a pour auteur

CHARLES-ROBERT CROMOT, Ecuyer, qui commença à ſervir en 1707 en qualité de *Cadet*, & obtint par ſa valeur, à la fin de la même année, le grade d'Enſeigne au Régiment d'Auxerrois. Il fut en 1708 de l'embarquement fait pour l'Ecoſſe, & ſe trouva au ſiége de Bruges, à la priſe du Fort de Plaſſendal & au combat d'Oudenarde, aſſiſta en 1709 à celui de Rumersheim ; & après s'être diſtingué en différentes occaſions pendant cette campagne & la ſuivante, il obtint une commiſſion de Capitaine au Régiment de Tavannes. Il ne s'eſt retiré du ſervice qu'après la paix d'Utrecht, & parce qu'il a été compris dans la réforme conſidérable qui s'eſt faite alors. C'eſt en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſa famille, qu'il a obtenu des Lettres d'annobliſſement, regiſtrées au Parlement de Bourgogne le 2 Avril 1761, en la Chambre des Comptes le 10 du même mois, & au Bureau des Finances le 17 deſdits mois & an. Il a épouſé par contrat du 2 Septembre 1719, *Marguerite-Charlotte Boudrey*, fille d'*Edme*, Conſeiller du Roi, ſon Receveur au Grenier à Sel d'Avalon, & d'*Anne Heuvrard*, dont il a eu treize enfans, entr'autres, — 1. JULES-DAVID, qui ſuit ; — 2. MARIE-PERRETTE, née & batiſée le 29 Juin 1726, mariée le 24 Juin 1745, à *Charles-François-Joſeph l'Ecureuil de la Touche*, Intendant des Menus Plaiſirs du Roi ; — 3. MARIE, née & batiſée le 3 Août 1727 ; — 4. JEANNE-MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 2 Février 1730, & mariée le 19 Février 1754, à *N... Dodun*, Receveur des Gabelles de Tonnerre ; — 5. & MARIE-CLAUDINE CROMOT, née le 24 Janvier 1734, & mariée au mois de Juin 1754, à *N... Gaulard de Journy*, Receveur-Général des Fermes du Roi à Bordeaux.

JULES-DAVID CROMOT, Ecuyer, né le 25 Janvier 1725, Seigneur du Bourg & autres lieux, Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général du Marc d'or des Ordres de Sa Majeſté & premier Commis des Finances, a épouſé par contrat du mois d'Août 1751, *Roſe-Joſephe-Sophie Baudons*, fille de *François*, Ecuyer Conſeiller-Secrétaire du Roi, l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majeſté, & de Dame *Roſe de Verneuil.* De ce mariage ſont iſſus : — 1. MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH-MAXIME CROMOT, Ecuyer, né le 28 Avril 1756 ; — 2. & ANNE-DAVID-SOPHIE, née le 7 Août 1760. Les armes : *d'azur, à un ſautoir d'or engrêlé, accompagné de quatre clefs d'argent, les pannetons en haut.* Voyez l'*Armorial de France.*

— CROPET : Famille noble dont étoit JEANNE CROPET, femme de

Renaud de Laurencin, Chevalier, avec lequel elle vivoit vers le commencementdu dix-ſeptieme ſiécle, & dont elle eut poſtérité. Les armes : *d'or, à trois quintefeuilles de ſinople ajourées, poſées 2 & 1.*

— CROPTE : ancienne Maiſon du Périgord, qui a donné en 1416 un Evêque de Sarlat, dans BERTRAND DE LA CROPTE, mort le 26 Octobre 1446 ; & un Chevalier de Malte, Commandeur du Cap François en 1634, puis Sénéchal du Périgueux, dans FRANÇOIS DE LA CROPTE. Il étoit frere de LOUISE DE LA CROPTE, femme de *Pons de Salignac de la Mothe-Fénelon*, & mere du célébre Archevêque de Cambray.

URANIE DE LA CROPTE-BEAUVAIS, fut mariée à *Louis-Thomas de Savoie*, Comte de Soiſſons, mort le 14 Août 1702, de ſes bleſſures au ſiége de Landau.

On trouve que cette Maiſon de la Cropte a eu des alliances avec les plus nobles des Provinces au-delà de la Loire, telles que celles de *Roſignac*, de *la Porte*, de *Fleurat*, de *Sanſac*, d'*Abzac*, de *Bruzac*, de *Pons* & de *la Tour*.

Une FRANÇOISE DE LA CROPTE, fille de JEAN, Seigneur de Lanquais, épouſa le 24 Août 1483, *Charles de Pons*, Seigneur de Saint-Maurice ; & ſa petite-niéce, MARGUERITE DE LA CROPTE, Dame de Lanquais, fut mariée le 13 Juillet 1536, avec *Gilles de la Tour*, Seigneur de Limeuil, de la Maiſon des Vicomtes *de Turenne*, connus aujourd'hui ſous le titre de Ducs *de Bouillon*.

HENRI-FRANÇOIS DE LA CROPTE, Marquis de Beauvais & Chandrac en Périgord, épouſa le 28 Octobre 1741, *N... de Salignac de Fénelon*, fille de *Gabriel*, Marquis de Fénelon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 11 Novembre 1746, d'une bleſſure reçue le même jour à la bataille de Rocoux, & de *Louiſe-Françoiſe le Pelletier*.

CHARLES DE LA CROPTE DE CHANTEIRAC obtint l'Evêché d'Aleth en Janvier 1763, étant Vicaire-Général du Diocèſe d'Autun. *Voyez* la Généalogie de cette branche de la Cropte, Seigneurs de Chanteirac, dans le regiſtre premier de *l'Armorial de France*, pag. 167.

De la branche de Bourzac étoit JEAN-FRANÇOIS DE LA CROPTE DE BOURZAC, fils de FRANÇOIS-ISAAC, I. du nom, Seigneur de Bourzac, & de *Marie-Anne Van-Gangelt*, Demoiſelle Allemande, ſa ſeconde femme. Il a été Abbé de Mont-Saint-Quentin, Diocèſe de Noyon, Evêque de cette Ville, Comte & Pair de France le 28 Août 1733, & eſt mort en ſon Palais Epiſcopal le 23 Janvier 1766, en ſa ſoixante-dixieme année.

Cette Famille ſubſiſte dans N... DE LA CROPTE, Seigneur de Sebioux, marié & qui a des enfans. Il a pour frere puîné,

N... DE LA CROPTE, qui a été Enſeigne de Vaiſſeau, connu ſous le nom de *Chevalier de Sainte-Abre*, & appellé *Marquis de Sainte-Abre*, depuis ſon mariage avec *N... de Durfort*, de la branche de Civrac, morte en 1759. M. *de Sebioux* & M. le Marquis *de Sainte-Abre* ſont tous deux fils de feu M. *de Serillac*, lequel avoit une ſœur, morte veuve de M. *Boucher d'Orſay*, qui avoit été Intendant de Limoges. Les armes : *d'azur, à la*

Digitized by Google

bande d'or, accompagnée de deux fleurs-de-lis de même, une en chef & l'autre en pointe.

— CROSE en Provence. ANTOINE DE CROSE, I. du nom, jouiſſoit des priviléges accordés aux Nobles au commencement du ſeizieme ſiécle. Il eut de *Marguerite de Peironnety*, qu'il épouſa vers l'an 1515,

II. JEAN DE CROSE, qui prit le ſurnom de *Peironnety*, à cauſe qu'il hérita de cette Famille. Il épouſa le 9 Novembre 1544, *Marquiſe de Tornatoris*, fille de noble *Ignace*, & acquit une partie de la Terre de *Saint-Martin* le 2 Janvier 1574. De cette alliance vinrent: — 1. ESPRIT, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS, auteur d'une branche qui a fait des alliances dans les Maiſons de *Forbin*, de *Vento* & autres. Il en reſte encore une tige au lieu de Pennes, Viguerie de Marſeille.

III. ESPRIT DE CROSE, Seigneur de Saint-Martin, reçu Conſeiller au Parlement dans le mois d'Octobre 1577, épouſa la même année *Jeanne de Joannis*, fille de *Jean*, Seigneur de Châteauneuf & de la Brillanne, & de *Françoiſe de Beccaris*, de laquelle il laiſſa

IV. ANTOINE DE CROSE DE PEIRONNETY, II. du nom, Seigneur de Saint-Martin, marié le 17 Mai 1616, avec *Marguerite de Guiran*, fille de *Gaſpard de Guiran de la Brillanne*, & de *Bernardine de Baſleti*. Il en eut: — 1. MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 2. & JEANNE, mariée par contrat paſſé devant *Beaufort*, Notaire à Aix, le 24 Septembre 1634, à *François de Gantès*, Seigneur de Valbonnettes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & ſon Procureur-Général au Parlement de Provence.

V. MARC-ANTOINE DE CROSE, Seigneur de Lincel, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes le 18 Janvier 1640, ſe maria le premier Juin 1642, avec *Marguerite de Suffren*, fille de *Jean-Batiſte*, & de *Marguerite d'Arnaud*, dont il eut entr'autres enfans: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2 & 3. ANTOINE-FRANÇOIS & JEAN, qui furent reçus Chevaliers de Malte. L'un d'eux eſt mort Commandeur & Bailli de Manoſque.

VI. JEAN-BATISTE DE CROSE, Seigneur de Lincel & Conſeiller en la Cour des Comptes, s'allia avec *Blanche de Forbin*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Turriès, & de *Marguerite de Meyran-de-Naus*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ALEXIS, qui ſuit; — 2 & 3. & deux filles mariées dans les Maiſons de *Meyran-la-Goy* & de *Viguier*, de la ville d'Arles.

VII. ALEXIS DE CROSE-DE-PEIRONNETY, Seigneur de Lincel, s'établit à Arles, & y a épouſé en 1710, *Madelene de Perrier*, de laquelle il a laiſſé: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte en 1741; — 3. & une fille mariée dans la Maiſon de *Perrier*, de la ville d'Arles.

VIII. HENRI DE CROSE-DE-PEIRONNETY, Seigneur de Lincel, a épouſé la petite-fille d'*Emmanuel Gebrin*, Seigneur de Cazeneuve, dont il a un fils & une fille. *Nouvel Armorial de Provence*, Tome I, page 296. Les armes: *d'azur, à trois pals d'or, ſommés d'une trangles de même, & 3 étoiles auſſi d'or, rangées en chef.*

CROVILLE en Normandie: ancienne Nobleſſe, qui juſqu'en 1365 a

porté le nom de *Boudet*, & depuis ce tems, alternativement celui de *Boudet* & de *Croville*. Elle a enfin quitté celui de *Boudet*, pour garder celui de la Terre de *Croville*, ſituée dans le Diocèſe de Coutances, Election de Valogne, qu'elle poſſédoit dès le onzieme ſiécle.

L'Hiſtoire de Normandie fait mention de RAOUL BOUDET, Chevalier, Seigneur de Croville. Dans un ancien manuſcrit en velin de la Bibliotheque de Bayeux, intitulé *les anciennes Hiſtoires d'Outremer*, il eſt compris dans le catalogue des Seigneurs qui paſſerent avec *Guillaume*, premier Duc de Normandie, en 1066, pour faire la conquête de l'Angleterre. Il mourut en 1087, & fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de Croville, ainſi que ſes ſucceſſeurs, preuve certaine que la Famille de *Croville* étoit en grande conſidération dès ce tems-là.

RAOUL, II. du nom, ſon fils, fut à la conquête de Jéruſalem en 1092; ſous ROBERT DE COURTEBOTTE, dit l'ancien manuſcrit de la Bibliotheque de Bayeux. Il ſigna en 1152 à la fondation des Chanoines de Nehou, faite par *Richard de Reviers*, Chevalier, en qualité d'un des 12 Barons de Normandie, en préſence de HENRI I. Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, qui étoit en perſonne à la dédicace de cette Chapelle. Il eut un fils nommé

PIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, qui laiſſa de ſa femme,

THOMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, mort au mois de Mars 1200. Il eut pour fils: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME, Ecuyer, qui vivoit en 1251, ſuivant l'époque du Livre noir du Diocèſe de Coutances, mort ſans avoir été marié.

PIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, ſe maria à *Nicole de Reviers*, iſſue de *Richard de Riviers*, fondateur de la Chapelle de Nehou, morte en 1263 & lui en 1275. On lit dans l'*Index* du Capitulaire de l'Abbaye de Montebourg, que pour cinq Prébendes, il fit donation à cette Egliſe d'un Fief nommé actuellement le Fief de Rauville. Son fils, ROBERT, qui ſuit, confirma cette donation. Les Religieux de cette Abbaye aliénerent le Fief de Rauville, & il eſt aujourd'hui poſſédé par M. *du Hecquet*.

ROBERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, mort en Décembre 1300, épouſa en 1298, *Nicole de Tilly*, morte le 5 Mai 1322. Ils eurent pour enfans: — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. & ROBERT, mort ſans être marié le 9 Mai 1326, & enterré dans l'Egliſe de Croville.

RICHARD BOUDET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Croville, mort en Décembre 1323, avoit épouſé *Nicole d'Orglandes*, d'une ancienne Nobleſſe de la Province, qui ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne du petit-fils de feu M. le Comte *de Briouze*, dont

JEAN BOUDET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Croville, vivant en 1334. Il ſe maria à *Agnès de Groſparmy*, de laquelle il eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & NICOLAS, qui vivoit en 1356, mort ſans avoir été marié. Il en eſt fait mention dans le Livre blanc du Diocèſe de Coutances.

Coutances. Il ſervit de ſecond à *Godefroy de Harcourt*, Seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, contre le Seigneur *de Chifrevaſt*.

PIERRE BOUDET, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Croville, vivant en 1349; eut de *Jeanne de Conſeil*, ſon épouſe, morte en 1397 & enterrée à Croville,

JEAN BOUDET, II. du nom, mort en 1403. Il eut ſes biens confiſqués par le Roi de Navarre, pour avoir pris le parti du Roi de France; mais il fut compris dans le traité de paix fait en 1365 entre ces deux Princes, & ſes biens lui furent rendus par acte du 20 Décembre de la même année, dont l'original ſe conſerve dans les archives de la Famille, qui depuis ce tems, comme on l'a remarqué, a pris alternativement le nom de *Croville*, Terre que poſſédoit RAOUL, I. du nom, dès 1066. Ses enfans, avec *Robine de Campron*, fille de *Jean de Campron*, Seigneur de Lorois, ſont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. JEANNE & PERRETTE, mariées.

JEAN DE CROVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, déclaré majeur en 1403, mort en 1443, eut d'*Iſabeau de Thieuville*, ſon épouſe, — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & N... DE CROVILLE, mariée à *Raoul de Briroy*, Ecuyer, Seigneur de Freville.

JEAN DE CROVILLE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa en 1466, *Jeanne de la Feniere*, & mourut en l'année 1500. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, Curé de Croville; — 2. RAOUL, qui ſuit; — 3 & 4. PIERRE & JACQUES, qui n'ont point été mariés; — 5. ANNE, mariée à *Jean de Mons*, Ecuyer, Chevalier d'Angonville; — 6. & N... DE CROVILLE, mariée à *N. de Breuly*, Ecuyer.

RAOUL DE CROVILLE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, partagea en 1511 avec ſes freres PIERRE & JACQUES. Il épouſa le 29 Novembre 1513, *Françoiſe d'Anneville*, & mourut en 1556, laiſſant: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. URSINE, mariée à *Euſtache de Thieuville*, Chevalier de Briqueboſt; — 3. & N... DE CROVILLE, femme de *Robert d'Oueſſay*.

NICOLAS DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa le 19 Février 1545, *Jeanne de Pittebout*, & mourut en 1565. Ses enfans furent: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de l'Iſle, marié en 1591, à *Iſabeau de There*, veuve de *François de Glatigny*, Ecuyer, mort ſans enfans; — 3. & N... DE CROVILLE, mariée.

GILLES DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Biniville, commanda la Nobleſſe du Côtentin, ſous le regne de HENRI IV. Il ſe maria le 8 Novembre 1573, à *Gilonne du Moncel*, fille & héritiere de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Nazaire, *&c.* & de *Renée de Gouberville-Piquot*, Dame dudit lieu. Il mourut à Rouen le 11 Février 1612, & ſon corps fut porté à Croville. Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur, par ſa mere, de Saint-Nazaire, Ruſſy, Houtteville, Sainte-Honorine & Sorteval. Il vivoit en 1607, & mourut ſans poſtérité; — 3. RENÉE, mariée en 1595 à *Hervé d'Anneville*, Ecuyer, Seigneur de Chifrevaſt; — 4. & BARBE, mariée à *N... de Sauſay-le-Cointe*, Ecuyer.

JEAN DE CROVILLE, V. du nom, héritier de ſon frere JACQUES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c. mort en 1630, avoit épouſé *Marguerite de Trouſſeauville*, Dame de Preuille en Lieuvain, morte en 1648. Il fut Chambellan du *Grand Condé*. Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HERVÉ, auteur de la branche de Croville, Seigneur de Gouberville, rapportée ci-après; — 3. JACQUES, Seigneur de Saint-Nazaire, marié le 29 Janvier 1646, à *N... Blondel*, mort en Février 1650, ſans poſtérité; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles mariées.

JEAN, VI. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, &c. ſe maria le 21 Novembre 1632, avec *Catherine de Varoc*, veuve d'*Antoine de Francquetot*, Ecuyer. Il mourut le 21 Novembre 1672, & laiſſa: — 1. HERVÉ, qui ſuit; — 2. & CATHERINE, mariée à *Antoine de Meuldrac*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix.

HERVÉ DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Biniville, Tourlaville, Saint-Nazaire, &c. ſe maria le 22 Janvier 1667, à *Angélique Boivin-de-Bonnetot*, & mourut le 8 Juillet 1714. Il fut enterré dans le Chœur de l'Egliſe de Croville. Il laiſſa: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. HERVÉ, mort, ſans avoir été marié, le 6 Janvier 1715; — 3. & MARIE-MADELENE, mariée en 1694 à *François Fouquet*, Ecuyer, Seigneur de Reville.

JEAN-BATISTE DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Biniville, de Tourlaville, de Saint-Nazaire, &c. épouſa en 173.. *Marie-Geneviéve-Charlotte des Eſſarts*. Il eſt mort à Rouen le 2 Février 1741, ſans avoir laiſſé d'enfans, & les biens de ſa branche ont paſſé au fils de MARIE-MADELENE DE CROVILLE, ſa ſœur.

Branche des Seigneurs de GOUBERVILLE.

HERVÉ DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur de Gouberville, le Meſnil-au-Var, &c. ſecond fils de JEAN, V. du nom, & de *Marguerite de Trouſſeauville*, épouſa le 30 Janvier 1641, *Madelene du Hallay*, fille de *Guillaume*, & de *Madelene Bruc*. Il mourut en 1654, & fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de Gouberville. Il eut pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, tige de la branche des Seigneurs du Meſnil-Lieubray, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS-MARIE, Seigneur & Curé d'Alleaume proche Valogne, mort en 1701; — 4. HERVÉ, mort Capucin, ſous le nom de Pere *Benoit*; — 5. & MADELENE, mariée à *Jean de Nollent*, Ecuyer, Seigneur de Trouville, dont la petite-fille a épouſé *Paul d'Agueſſeau*, Conſeiller d'Etat, fils du Chancelier de France.

JEAN DE CROVILLE, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Gouberville, Meſnil-au-Var, &c. épouſa le 3 Janvier 1665, *Jacqueline de la Riviere*. Il mourut en 1685, & laiſſa: — 1. JEAN-CHARLES, qui ſuit: — 2 & 3. HERVÉ-BON-THOMAS, né le 13 Juillet 1669, & BON-THOMAS, né le 12 Octobre 1671, qui ont ſervi dans la Marine.

JEAN-CHARLES DE CROVILLE, Ecuyer, Seigneur de Gouberville, Meſnil-au-Var, &c. ſe maria en 1706, à *Madelene-Renée de la Cainne*, & eſt mort en 1709. Il a laiſſé: — 1. JACQUES-GEORGES-JEAN-CHARLES, qui ſuit; — 2. & LOUIS-RENÉ, dit *le Chevalier de Gouberville*, Maréchal-

Digitized by Google

des-logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, Meſtre-de-camp de Cavalerie, & Chevalier de S. Louis, mort en 176..

JACQUES-GEORGES-JEAN-CHARLES DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur de Gouberville, mort en 17... avoit épouſé en 1736, *Catherine de Hennot*, dont ſont iſſus: — 1. LOUIS-RENÉ-JEAN-CHARLES DE CROVILLE, Chevalier, qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1750; — 2. & HERVÉ-GEORGES, Page de la Reine en 1756, & Garde de la Marine depuis le 22 Juin 1758.

Branche des Seigneurs du MESNIL-LIEUBRAY.

PIERRE DE CROVILLE, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Lieubray, ſecond fils d'HERVÉ, Seigneur de Gouberville, & de *Madelene du Hallay*, épouſa en 1678, *Anne Lami*, de laquelle il a eu, entr'autres enfans: — 1. PIERRE, BARTHELEMI-AMAND DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Lieubray, Chevalier de S. Louis, Maréchal-des-logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, Meſtre-de-camp de Cavalerie, marié en 1732, à *Deniſe Ricouart*, & mort en 1750, ſans avoir eu d'enfans; — 2. FRANÇOIS DE CROVILLE, Seigneur du Meſnil-Lieubray après la mort de ſon frere aîné, Chevalier de S. Louis, Aide-Major de la premiere Compagnie des Gardes-du-corps du Roi, marié le 14 Novembre 1743, à *Félicité Sanguin*; — 3. JEAN-CHARLES-DOMINIQUE DE CROVILLE, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, Seigneur de Miſtacrie, marié en 1731 à *N... de Miſan*; — 4. & MADELENE-FRANÇOISE DE CROVILLE, Religieuſe Urſuline à Gournay en Bray.

Cette Famille a été maintenue dans ſa Nobleſſe par M. *Chamillart*, Intendant de Caën en l'année 1671. Les armes ſont les mêmes que celles que portoit RAOUL, I. du nom, tige de cette ancienne Nobleſſe, ſçavoir: *d'argent, à la croix de gueules engrélée.*

* — CROUSEILHES, en Béarn, ou CRONSEILLES: Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une petite contrée, & à des Seigneurs dont M. *de Marca* fait mention dans ſon Hiſtoire de Béarn.

Elle entra vers la fin du treizieme ſiécle dans la Maiſon *de Sadirac*. *Anne de Sadirac*, héritiere, la porta dans celle *de Monteſquiou*, par ſon mariage en 1551, avec *Arnoul de Monteſquiou*, Seigneur de Sales.

Françoiſe de Monteſquiou, leur petite ou arriere-petite-fille, la porta avec la Seigneurie *de Sadirac*, & les autres Terres de ſa Maiſon, dans celle *de Mioſſans*, par ſon mariage avec *Bernard de Mioſſans*, Seigneur de Samſons, fils de *Bertrand de Mioſſans*, & de *Jeanne de Lary*.

Angélique de Mioſſans, héritiere de Samſons, de Sadirac & de Crouſeilhes, porta ces Terres à *Antoine*, Marquis *de Lons*, ſon mari.

Pierre-Ignace de Lons, leur petit-fils, a vendu Crouſeilhes en 1737 à *N... de Dombideau*, Conſeiller au Parlement de Navarre, en faveur de qui le Roi l'a érigée en *Baronnie* par Lettres-patentes du mois de Février 1753. Il a pluſieurs enfans de *N.... de Capdeville*, ſa femme, & il eſt d'une ancienne Famille d'Oléron en Béarn. *Voyez* DOMBIDEAU.

— CROUZAS: Famille noble, dont étoit ABRAHAM DE CROUZAS,

Colonel d'un Régiment de Fuſilliers, Seigneur de Saint-Georges, & Lieutenant-Baillival à Lauſanne, qui épouſa *Eliſabeth François*, dont il eut

JEAN-PIERRE DE CROUZAS, né à Lauſanne le 13 Avril 1663, célèbre Philoſophe & Mathématicien. Il fut nommé en 1726, Aſſocié étranger de l'Académie Royale des Sciences de Paris, choiſi la même année pour Gouverneur du Prince FRÉDÉRIC DE HESSE-CASSEL, ſe rendit en conſéquence à Caſſel ſur la fin d'Avril, & donna tous ſes ſoins à ſon illuſtre Eleve juſqu'en 1732. Cette derniere année, le Roi de Suéde le fit Conſeiller de ſes Ambaſſades, & lui témoigna par une lettre très-gracieuſe, combien il étoit ſatisfait des ſervices qu'il avoit rendus au Prince, neveu de ce Monarque. Le Prince GUILLAUME DE HESSE-CASSEL, pere du Prince FRÉDÉRIC, lui continua pour toute ſa vie ſa penſion de 884 écus. En 1735, il fut fait Membre de l'Académie Royale des Sciences de Bordeaux, & eſt mort dans un âge fort avancé au mois de Mai 1750. Il avoit épouſé le 21 Août 1684, Demoiſelle *Louiſe Loys*, fille de noble homme *Jean-Louis Loys*, Contrôleur-Général & Seigneur de Marnand, *&c.* dont des enfans. Voyez le *Supplément François de Baſle*, d'où *Moréri* a extrait l'article qu'il donne de cette Famille dans le *IVe Tome* de ſon Dictionnaire, *nouvelle Edition*.

— CROY. On voit dans l'Abbaye des Céleſtins d'Heverle près de Louvain, dans le Duché d'Arſchot, les magnifiques tombeaux des Ducs & Princes de Croy, d'Arſchot & de Chimay; & c'eſt dans le Chœur de cette même Abbaye que l'on voit auſſi la fameuſe Généalogie de la Maiſon de CROY depuis *Adam*. L'Auteur de cette folie l'avoit imaginée d'après une ancienne hiſtoire d'Allemagne, qui donne la poſtérité de *Japhet* juſques aux Rois de Hongrie, & il n'eut beſoin que de copier l'Ecriture Sainte pour remonter de *Japhet* à *Adam*.

Sans donner dans cette fable, nous nous contenterons de dire que la Maiſon de CROY eſt également illuſtre par ſon origine, par les grands hommes qu'elle a produits, dont il ſera parlé dans cette Généalogie, & par les alliances qu'elle a contractées avec pluſieurs Maiſons Royales. Elle deſcend des anciens Rois de Hongrie, & eſt une des Maiſons en France, & même la ſeule qui fourniſſe un plus grand nombre de Chevaliers de la Toiſon d'Or. ETIENNE III, fils de BELA *l'aveugle*, Roi de Hongrie, ayant été vaincu par le Roi ETIENNE, ſon neveu, ſe retira en France, ſous le Roi LOUIS *le Jeune*, & eut pour fils MARC DE HONGRIE, qui va commencer cette Généalogie.

L'origine de cette Maiſon n'a pas été ſeulement rapportée par beaucoup d'anciens Auteurs, mais elle a encore été reconnue par les Empereurs d'Allemagne, qui étoient eux-mêmes Rois de Hongrie, & qui atteſtent cette vérité dans pluſieurs Diplômes émanés d'eux depuis environ 300 ans, & dans des Lettres-Patentes de nos Rois, on voit le cas qu'ils faiſoient de ceux de ce nom. Leur zéle s'eſt ſignalé dès le regne de PHILIPPE-AUGUSTE & ſous ſes ſucceſſeurs.

I. MARC DE HONGRIE épouſa en France *Catherine*, héritiere *d'Araines* & de Croy, dont il eut: — 1. JEAN, Sire d'Araines, qui ſuivit le Roi

Digitized by Google

PHILIPPE-AUGUSTE à la bataille de Bouvines en 1214, & mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Jeanne de Beaumont*; — 2. & GUILLAUME, qui ſuit.

II. GUILLAUME DE HONGRIE prit, ainſi qu'avoit fait ſon frere aîné, le nom & les armes de ſa mere, & eſt connu ſous le nom de GUILLAUME DE HONGRIE, *Sire de Croy*. Il eut de ſon mariage contracté en 1220 avec *Anne de Guines*, fille d'*Arnoul*, & de *Béatrix*, Vicomteſſe *de Bourbourg*, JEAN, qui ſuit.

III. JEAN DE CROY hérita de ſon oncle JEAN, & ſe maria avec *Jeanne d'Araines*, dont il eut

IV. ANTOINE DE CROY, Baron d'Araines, Burgrave de Gervelingen & de Bourbourg, lequel épouſa *Marguerite de Soiſſons*, Dame de Moreuil, dont,

V. JACQUES DE CROY, I. du nom, allié à *Marie de Pequigny*, fille du Vidame d'Amiens. Il en eut

VI. GUILLAUME DE CROY, II. du nom, Baron d'Araines, *&c.* qui ſervit les Rois PHILIPPE DE VALOIS & JEAN, à la tête d'une Compagnie des Gendarmes en 1350. Il épouſa en 1354 *Iſabeau*, fille & héritiere d'*André*, Baron *de Renti*, & de *Marie de Brimeu*. De ce mariage vint

VII. JEAN, II. du nom, Sire DE CROY, Seigneur d'Araines & de Renti, Conſeiller & Chambellan de PHILIPPE *le Hardi* & de JEAN, Ducs de Bourgogne. Ce dernier lui fit obtenir en 1411 la charge de Grand-Bouteiller de France, après le Connétable de Saint-Pol. Il fut auſſi Gouverneur des Comtés d'Artois & de Boulonnois. Il ſe trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, où il fut tué avec deux de ſes fils. Il avoit épouſé *Marie de Craon*, veuve de *Gaucher*, Seigneur *de Thorotte*, & fille de *Jean de Craon*, I. du nom, Seigneur de Dommart, & de *Marie de Châtillon*, dont il eut: — 1. ARCHAMBAULT, tué auprès de ſon pere; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. JEAN, tige des Princes de Chimay, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. LÉON, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand-Bailli & Capitaine du Hainaut; — 5. JEANNE, mariée 1°. à *Jean de Lannoi*, Chevalier de la Toiſon d'Or; 2°. à *Jean de Sombreſſe*; — 6. AGNÈS, Dame d'honneur d'ISABELLE DE PORTUGAL, Ducheſſe de Bourgogne; — 7. JACQUELINE, femme d'*Antoine de Rubempré*; — 8. & une autre JEANNE, épouſe de *Louis de Bournel*, Seigneur de Thiembrune.

VIII. ANTOINE, II. du nom, Sire DE CROY & de Renti, Comte de Porcean, de Guines, *&c.* fut premier Chambellan du Duc de Bourgogne, Chevalier de la Toiſon d'Or, enſuite Grand-Maître de France, dont il fit les fonctions au Sacre de LOUIS XI. en 1461. Il étoit auſſi Gouverneur-Général des Pays-Bas & du Duché de Luxembourg, & mourut fort âgé en 1475. Il avoit épouſé 1°. *Marie de Roubais*, fille de *Jean*, Seigneur d'Herzele, & d'*Agnès de Lannoi*; & 2°. en 1432, *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arſchot & de Bierbek, fille aînée d'*Antoine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie de Harcourt*. Il eut du premier lit: — 1. MARIE, alliée à *Henri de Montfort* en Hollande; & du ſecond lit: — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs & Comtes de Rœux, rap-

portée ci-après; — 4. CHARLES, mort jeune; — 5. JEANNE, femme de *Louis de Baviere*, dit *le Noir*, Comte-Palatin des Deux-Ponts; — 6. MARIE, épouſe 1°. de *Guillaume de Los*, Comte de Blankenheim; & 2°. de *Georges*, Comte *de Wernembourg*; — 7. ISABELLE, mariée à *Guion d'Eſtouteville*, Seigneur de Moyon; — 8. JACQUELINE, épouſe de *Jean*, Baron *de Ligne*, Chevalier de la Toiſon d'Or; — 9. & autre JEANNE, Religieuſe à l'Abbaye Royale du Moncel à Pont-Sainte-Maxence, dans laquelle on ne recevoit autrefois que des filles de la plus haute qualité, puis au Monaſtere des Cordelieres du Fauxbourg S. Marcel à Paris, dont elle fut Abbeſſe pendant dix ans, & où elle mourut en 1512.

IX. PHILIPPE, I. du nom, Sire DE CROY, d'Arſchot, de Renti, *&c.* mort en 1511, avoit épouſé en 1455 *Jacqueline de Luxembourg*, fille de *Louis*, Comte de Saint-Pol, & de *Jeanne de Bar*, ſa premiere femme, dont il eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Evêque de Térouane, mort le 12 Septembre 1495 en l'Iſle de Chypre, revenant de la Terre-Sainte; — 3. & GUILLAUME, Seigneur de Chiévres, Duc de Soria & d'Archies, Chevalier de la Toiſon d'Or. Il fut Gouverneur de la perſonne de CHARLES D'AUTRICHE, depuis Empereur ſous le nom de CHARLES-QUINT, Grand-Chambellan héréditaire de ce Prince, ſon premier Miniſtre & Gouverneur-Général des Pays-Bas. Il ſe ſignala ſous les Rois de France CHARLES VIII. & LOUIS XII. à la conquête du Royaume de Naples & au recouvrement du Duché de Milan, après en avoir obtenu l'agrément de ſon Maître l'Archiduc PHILIPPE D'AUTRICHE, fils unique & ſucceſſeur de MARIE DE BOURGOGNE, & mourut à Wormes au mois de Mai 1521, d'un poiſon que ſes ennemis lui avoient donné, à l'âge de 63 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Marie de Humal*. Le Duc *d'Arſchot*, ſon neveu, lui ſuccéda dans ſes charges & dans la faveur de l'Empereur.

X. HENRI, Sire DE CROY, *&c.* mourut en 1514, étant encore jeune. Il avoit épouſé *Charlotte de Châteaubriant*, Dame de Loigny au Perche, fille aînée de *René*, Seigneur de Loigny, & d'*Hélene d'Eſtouteville*. Il en eut: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. CHARLES, Comte de Porcean, qui vint s'établir en France, où il épouſa *Françoiſe d'Amboiſe*, dont il eut ANTOINE, qui ſe fit Proteſtant & ſuivit le parti des *Coligni*. Il mourut à 26 ans, le 5 Mai 1467, ſans poſtérité de *Catherine de Cléves*, Comteſſe d'Eu; — 3. GUILLAUME, nommé en 1516, à l'âge de 18 ans, Evêque de Cambray, après la mort de JACQUES DE CROY, ſon oncle. L'année ſuivante le Pape LÉON X. le fit Cardinal, à la priere de CHARLES, Roi d'Eſpagne, depuis Empereur. Ce Prince l'éleva encore à la dignité d'Archevêque de Tolède, Primat d'Eſpagne, & ajouta à cette dignité celle de Chancelier de Caſtille; mais ce jeune Prélat ne jouit pas long-tems de tous ces honneurs. Pendant la Diéte de Wormes en 1521, étant allé à la chaſſe, il tomba de cheval, ſe rompit une veine, une côte, & mourut peu de jours après, dans la 23ᵉ année de ſon âge. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Céleſtins, que ſon pere avoit fondés à Heverle près Louvain; — 4. ROBERT, Evêque de Cambray en 1519, par réſignation de ſon frere. Il publia des

Digitized by Google

Ordonnances Synodales en 1551, & mourut le 31 Août 1556; — 5. autre CHARLES, Evêque de Tournay, mort le 2 Décembre 1564; — 6. JACQUELINE, femme d'*Antoine*, Marquis *de Berghes* ſur l'Eſcaut, Chevalier de la Toiſon d'Or; — 7. CHARLOTTE, Abbeſſe de Gilhengien; — 8. & HÉLENE, mariée à *Jacques de Luxembourg*, III. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'Or.

XI. PHILIPPE, Sire DE CROY, II. du nom, premier Duc d'Arſchot, Grand d'Eſpagne, *&c.* Chevalier de la Toiſon d'Or, fut créé Duc d'Arſchot par l'Empereur CHARLES-QUINT qui ſe ſervit de lui en diverſes occaſions. Il mourut en Avril 1549, ayant épouſé 1°. en 1520, ANNE DE CROY, Princeſſe de Chimay, fille aînée de CHARLES, & de *Louiſe d'Albret*, morte le 6 Août 1539; & 2°. le 9 Juillet 1548, *Anne de Lorraine*, veuve de *René de Naſſau*, Prince d'Orange, & fille d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*. Elle mourut en 1568. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLES, aſſaſſiné en 1551, ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe de Lorraine-Guiſe*, ni d'*Antoinette de Bourgogne-la-Vere*, ſes deux femmes; — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3 & 4. ANTOINE & LOUIS, morts enfans; — 5. GUILLAUME, Marquis de Renti, Chevalier de la Toiſon d'Or, qui eut d'*Anne de Renneſſe*, ſa femme, pour fille unique, ANNE DE CROY, Marquiſe de Renti, mariée 1°. à *Emmanuel de Lalain*, Seigneur de Montigny, Chevalier de la Toiſon d'Or; & 2°. à PHILIPPE DE CROY, Comte de Solre, auſſi Chevalier de la Toiſon d'Or; — 6. LOUISE, née en 1524, mariée 1°. à *Maximilien de Bourgogne*, Marquis de Vere, Chevalier de la Toiſon d'Or; & 2°. à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Froimont. Du ſecond lit il eut: — 7. CHARLES-PHILIPPE, né poſthume, tige des Marquis d'Havré, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

XII. PHILIPPE, III. du nom, Sire DE CROY, Duc d'Arſchot, Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, *&c.* mourut le 11 Décembre 1695, après s'être acquis beaucoup de réputation pendant les troubles des Pays-Bas. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne-Henriette*, Dame *de Halluyn*, fille de *Jean*, Seigneur de Comines, morte en 1581; & 2°. en 1582, *Jeanne de Blois*, fille de *Louis*, Seigneur de Trelon. Du premier lit il eut: — 1. CHARLES, Duc de Croy & d'Arſchot, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Général des Troupes de l'Empereur. Ce fut lui qui négocia la paix de Vervins, jurée en ſa préſence à N. D. de Paris par HENRI IV. Il mourut en 1612 ſans laiſſer de poſtérité de ſes deux mariages, le premier avec *Marie de Brimeu*, & le ſecond avec *Dorothée de Croy-d'Havré*; — 2. MARGUERITE, mariée 1°. en 1584, à *Pierre de Hennin*, Comte de Boſſut; & 2°. à *Vratiſlas*, Comte *de Furſtemberg*, Chevalier de la Toiſon d'Or; — 3. & ANNE, devenue l'aînée de ſa branche, qui en porta le riche héritage dans la Maiſon de *Ligne*, par ſon mariage avec *Charles de Ligne*, Prince d'Aremberg. *Voyez* AREMBERG.

Marquis D'HAVRÉ, éteints.

XII. CHARLES-PHILIPPE DE CROY, Marquis d'Havré, Chevalier de la Toiſon d'Or, fils poſthume de PHILIPPE DE CROY, II. du nom, &

d'*Anne de Lorraine*, ſa ſeconde femme, fut Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Diéte de Ratisbonne, où l'Empereur RODOLPHE, II. du nom, le créa Prince du Saint-Empire. Il mourut en 1613, laiſſant de *Diane de Dompmartin*, ſon épouſe, Comteſſe de Fontenoy, & Dame en partie de Viſtingen: — 1. CHARLES-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. ERNEST, Baron de Feneſtrange, qui prit le titre de Duc de Croy après avoir épouſé en 1619, *Aimée de Poméranie*, fille de *Bogeſlas de Poméranie*, I. du nom, & de *Claire de Brunſwick*. Il mourut le 7 Octobre 1633, laiſſant pour fils unique ERNEST-BOGESLAS, Duc de Croy, Prince de Neugarde & de Maſſovie en Poméranie, qui fut Evêque de Camin, & mourut le 6 Fevrier 1684, laiſſant un fils naturel, qui ſe fit Catholique, & entra chez les Jéſuites en 1679; — 3. DOROTHÉE, ſeconde femme de ſon couſin CHARLES, Duc DE CROY & d'Arſchot, morte en 1622; — 4. & CHRÉTIENNE, épouſe du Rhingrave *Philippe-Othon*, Comte *de Salm*, morte en 1664.

XIII. CHARLES-ALEXANDRE, né en 1581, Sire & Duc DE CROY, Marquis d'Havré, Prince & Maréchal héréditaire du Saint-Empire, Comte de Fontenoy, Vicomte d'Havrache, Châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, Seigneur d'Arçai, Inverback, Blecourt, *&c.* Pair du Pays & Comté de Cambreſis, du Conſeil de guerre du Roi d'Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc ALBERT, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes de ſes ordonnances, & Chevalier de la Toiſon d'Or, prit le titre de Duc de Croy après la mort du Duc CHARLES, ſon couſin & ſon beau-frere. L'Archiduc ALBERT, Gouverneur des Pays-Bas, ſe ſervit ſouvent de ſes conſeils dans ſon Gouvernement. Le Duc de Croy lui rendit auſſi de grands ſervices dans les armées. Il fut fait par le Roi d'Eſpagne PHILIPPE III, Conſeiller d'Etat, Surintendant des Finances, Chevalier de la Toiſon d'Or & Grand d'Eſpagne. Après s'être ſignalé à la bataille de Prague, il fut tué dans ſon Palais d'un coup de mouſquet qu'on lui tira par une fenêtre le 9 Novembre 1624. Il avoit épouſé 1°. *Yolande de Ligne*, fille de *Lamoral*, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Marie de Melun*; & 2°. par contrat du 6 Janvier 1617, *Geneviéve d'Urſé*, fille ainée de *Jacques*, Comte d'Urfé, Marquis de Baugé, *&c.* Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, Bailli de Forez, & de *Marie de Neuville-Magnac*. Elle ſe remaria à *Antoine*, Comte *de Mailly*, Vice-Amiral de France. Il eut de ſa premiere femme: MARIE-CLAIRE DE CROY, mariée 1°. à CHARLES-PHILIPPE DE CROY, Marquis de Renti; & 2°. à PHILIPPE-FRANÇOIS DE CROY, Vicomte de Langle, Seigneur de Turcoin, frere du pere de ſon premier mari, décédé en 1650, Gouverneur de Luxembourg & du Comté de Chiny. Elle mourut à Nancy au mois de Septembre 1664. Du ſecond lit vint — FERDINAND-PHILIPPE DE CROY, mort jeune.

Seigneurs de R Œ U X.

IX. JEAN DE CROY, ſecond fils d'ANTOINE II, Sire de Croy, de Renti, de Porcean, de Guines, *&c.* & de *Marguerite de Lorraine*, ſa ſeconde

conde femme, fut Seigneur de Rœux, & épouſa *Jeanne*, Dame *de Creſeques* en Artois, & de Clarques, dont : — 1. FERRI, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs de Creſeques, rapportés ci-après ; — 3. & YOLANDE, mariée à *Claude de Baudoche*, Seigneur de Moulins en Lorraine.

X. FERRI DE CROY, Seigneur de Rœux, de Beaurain, *&c.* Chevalier de la Toiſon d'Or, Chambellan de l'Empereur MAXIMILIEN I, Maître-d'Hôtel de l'Empereur CHARLES-QUINT, Gouverneur d'Artois, mourut le 17 Juin 1524. Il avoit épouſé *Lamberte de Brimeu*, fille de *Gui*, Comte de Meghem, Seigneur d'Humbercourt, & d'*Antoinette de Rambures*, dont il eut : — 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2. FERRI, Seigneur de Fremeſſen, mort ſans alliance ; — 3. EUSTACHE, Evêque d'Arras, mort le 5 Novembre 1538 ; — 4. & MARIE, Dame de Longpré, mariée à *Adrien de Boullainvilliers*, Vicomte de Dreux, Seigneur de la Coudraye.

XI. ADRIEN DE CROY, Seigneur de Beaurain, fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or par l'Empereur CHARLES-QUINT, qui le fit Comte de Rœux, ſon Chambellan, ſon premier Maître-d'Hôtel, ſon premier Gentilhomme de ſa Chambre, & Gouverneur des villes de Lille, Douay & Orchies. Il eut beaucoup de peine à gagner le Connétable de Bourbon, ayant traverſé toute la France en *Payſan*, pour le venir trouver en Bourbonnois, & faire le Traité de ce Prince en 1523. Il mourut en 1553, laiſſant de *Claude de Melun*, fille de *François*, Comte d'Epinoy, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Louiſe de Foix-Candale*, ſa premiere femme, qu'il avoit épouſée le 9 Août 1531 : — 1. JEAN, Comte de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandre, mort en 1581, ſans poſtérité de *Marie de Recourt*, fille de *Jacques*, Baron de Liques, & d'*Iſabelle de Fouqueſolles* ; — 2. EUSTACHE, Comte de Rœux après ſon frere, mort en 1609, auſſi ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe de Ghiſtelles*, fille de *Louis*, Seigneur de la Motte, & d'*Hélene de Baenſt* ; — 3. GÉRARD, Seigneur de Fremeſſen, Prévôt de Lille, Chanoine de Tournay & de Saint-Omer, puis Comte de Rœux après ſes freres, mort ſans lignée le 13 Novembre 1585 ; — 4. LAMBERTINE, mariée 1°. à ANTOINE DE CROY, Seigneur de Fontaine-l'Evêque ; & 2°. à *Gilles*, Comte *de Berlaymont*, Seigneur d'Hierges, ſans enfans ; — 5. CLAUDE, mariée à *Antoine de Rubempré*, Seigneur de Bievre, dont elle n'eut point d'enfans ; — 6 & 7. MARIE & LOUISE, mortes ſans alliance.

Seigneurs de CRESEQUES, *puis Comtes de* RŒUX.

X. JEAN DE CROY, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Rœux, & de *Jeanne*, Dame de Creſeques, fut Seigneur de Creſeques par ſa mere. Il épouſa *Eléonore de Thiennes*, fille de *Jean*, Seigneur de Loubez, dont il eut : — 1. EUSTACHE, qui ſuit ; — 2. & MARIE, Religieuſe.

XI. EUSTACHE DE CROY, Seigneur de Creſeques, épouſa 1°. *Louiſe d'Oignies*, fille de *Jean*, Seigneur d'Oignies, Gouverneur de Tournay, & de *Marguerite de Lannoy*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Anne*, Dame *de Northoud* & de Méliſſent, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Northoude*, & d'*Antoinette de Floris* ; & 3°. *N... de Bernemicourt*, veuve de *Louis de Lon-*

gueval, Seigneur de Menelles, & fille de *François*, Seigneur de Thieuloy, dont il n'eut point auſſi d'enfans. Ceux de ſa ſeconde femme furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-HENRI, Comte de Meghem, Seigneur de Creſeques, *&c.* qui, d'*Honorine de Withem*, laiſſa ALBERT-FRANÇOIS DE CROY, Prince du Saint-Empire, Comte de Meghem, Gouverneur de Namur & Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en Octobre 1674, ſans enfans de *Marie-Madeleine-Eugénie de Gand-Vilain*, fille de *Philippe-Lamoral*, Comte d'Iſenghien, & veuve de *Ferdinand-Philippe de Merode*, Marquis de Veſterloo, qu'il avoit épouſée en 1659 ; — 3. ANNE, mariée 1°. à *Louis de Longueval*, Seigneur d'Eſcornais ; & 2°. à *Philippe de Rubempré*, Comte de Wittaing ; — 4. MARIE, Religieuſe à Warſt ; — 5. JEANNE, mariée à *Antoine du Châtel*, Seigneur de la Hourderie, de Haut-Bourdin ; — 6. MADELENE-CÉCILE-DOROTHÉE, Chanoineſſe à Nivelle, puis mariée en 1643 à *Charles-François de Dicdeghen*, Comte de Warthou, *&c.* — 7. & ANNE-ALEXANDRINE, mariée en 1650 à Don *Antonio de la Cueva*, Lieutenant-Général de la Cavalerie du Roi d'Eſpagne aux Pays-Bas.

XII. CLAUDE DE CROY, Comte de Rœux, par la mort de ſes petits couſins, enfans d'ADRIEN DE CROY, mourut en 1609. Il avoit épouſé *Anne d'Eſtourmel*, fille de *Jean*, Baron de Douxlieu, dont il eut : — 1. EUSTACHE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, mort Evêque d'Ypres en 1647 ; — 3. CHARLES, Colonel d'un Régiment Allemand, tué en défendant Dunkerque en 1658 ; — 4. JACQUES-PHILIPPE, auteur de la branche des Princes & Duc de Croy, rapportée ci-après ; — 5. FLORIS, Baron de Clarques, tué ſur le rempart à la priſe de Rhinberg en 1672 ; — 6. CLAUDE, Baron de Clarques, après ſon frere, Sergent-Major en Eſpagne, qui de *Franciſca Manciador*, veuve du Comte de Hanaps, fille de *Jean*, Secrétaire d'Etat, & d'*Eugénie de Wolquelaire*, eut pour fils HENRI DE CROY, Baron de Clarques ; — 7. JEANNE-FRANÇOISE-MARIE, alliée à *René de Thiennes*, Baron de Heukelen ; — 8. & CLAIRE-EUGÉNIE-FRANÇOISE, Chanoineſſe à Nivelle.

XIII. EUSTACHE DE CROY, II. du nom, Comte de Rœux, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Lille & de Douay, mort en 1653, laiſſa de *Théodore-Gertrude-Marie*, fille de *Guillaume*, Baron *de Ketter* & de Langhen, & d'*Eliſabeth de Bronchorſt* : — 1. CLAUDE-ALBERT, mort ſans alliance en 1660 ; — 2. FERDINAND-GASTON-LAMORAL, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE-FRANÇOIS, Marquis de Warneck, qui a été marié ; — 4. MARIE LÉOPOLDINE, épouſe de *N*... Marquis *de Lannoy* ; — 5. CHARLOTTE-HENRIETTE-MARIE, morte jeune ; — 6. CATHERINE-FRANÇOISE-ELISABETH-MARIE, mariée à *Walrad*, Prince *de Naſſau-Uſingen*, morte en 1686 ; — 7. & MARIE-PHILIPPE-HIPPOLITE, Chanoineſſe de Mons.

XIV. FERDINAND-GASTON-LAMORAL DE CROY, Comte de Rœux, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Baron de Beaurain, Ville, Langhen, *&c.* Chevalier de la Toiſon d'Or, Pair de Hainaut, Conſeiller du Roi d'Eſpagne pour la Guerre, Général de ſes Armées, Gouverneur de Mons & du Hainaut, Chef de toute la Maiſon de Croy, mort en Octobre 1697, des bleſſures qu'il reçut au combat donné entre les Impériaux

Digitized by

& les Turcs, avoit épouſé *Anne-Antoinette de Berghes*, fille d'*Eugene*, Comte de Grimberghen, morte le 30 Août 1714, dont il eut : — 1. N... Prince de Croy, *&c.* Meſtre-de-Camp, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703 ; — 2. N... mort jeune ; — 3. PHILIPPE, Prince de Croy, *&c* ; — 4. MARIE-PHILIPPINE, alliée le 2 Février 1709, à *Gillon-Othon*, Marquis *de Trazegnies* ; — 5. & N... Chanoineſſe de Mons.

Cette branche a fini dans GAETAN-JOSEPH-ALEXANDRE, Duc DE CROY, Comte de Rœux & de Hainaut, Prince d'Empire, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, Chef de toute ſa Maiſon en 1767, laiſſant veuve ſans enfans *Maximilienne-Théreſe d'Oignies*, héritiere de Coupigny. Il avoit pour ſœur ANNE-MARIE DE CROY, veuve du 11 Juin 1725, de *Jean-François de Bek*, Marquis de Leyde, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, dont un fils.

PRINCES DE CROY, ſortis des Comtes DE RŒUX.

XIII. JACQUES-PHILIPPE DE CROY, quatrieme & dernier fils de CLAUDE, Comte de Rœux, & d'*Anne d'Eſtourmel*, portoit le nom de *Comte de Croy*, lorſqu'il reçut de l'Empereur LÉOPOLD le titre de Prince du Saint Empire, & mourut en 1681. Il avoit épouſé en 1642, *Iſabelle de Bronchorſt*, fille de *Jean-Jacques*, Comte d'Anholt, qui lui apporta la Seigneurie de Millendonck. Il en eut : — 1. CHARLES-EUGENE, qui ſuit ; — 2. CASIMIR, mort en 1689 ; — 3. MAURICE, tué à la levée du ſiége de Vienne en 1683 ; — 4. PHILIPPE-HENRI, Chanoine & Sous-Doyen de Cologne ; — 5. & JEAN-JACQUES, auſſi Chanoine de Cologne, mort peu avant ſon pere.

XIV. CHARLES-EUGENE, Duc DE CROY, Prince du Saint Empire, Marquis de Montcornet & de Renti, libre Baron de Millendonck, Chevalier de la Toiſon d'Or, *&c.* ſervit le Roi de Dannemarck contre les Suédois. Ce Prince le fit Lieutenant-Général de ſes Armées & Gouverneur d'Elſinbourg. Après la paix il s'attacha au ſervice de l'Empereur, qui lui ordonna en 1690, de ſe jetter dans la Ville de Belgrade aſſiégée par les Turcs, ce qu'il exécuta le 8 Octobre ; mais le feu ayant été mis par les bombes aux magaſins des poudres, tout ſauta ; la ville fut priſe dans le tumulte, & ce Duc eut bien de la peine à ſe ſauver. Il commanda l'armée Impériale en chef dans la Hongrie en 1693, ouvrit la tranchée devant Belgrade le 13 Août, & il en leva le ſiége le 10 Septembre ſuivant. Le Czar de Moſcovie le nomma depuis Généraliſſime de l'armée de Livonie ; mais CHARLES XII, Roi de Suéde, ayant forcé en perſonne les Moſcovites à la levée du ſiége de Nerva le 30 Novembre 1700, ce Duc fut fait priſonnier & envoyé en Suéde, où il mourut à Revel le 30 Janvier 1702. Il avoit épouſé en 1681 *Julie*, fille de *Henri*, Comte *de Bergh*, & veuve de *Bernard*, Comte *de Witgenſtein*.

Comtes & Princes de CHIMAY, ſortis des premiers Seigneurs de CROY, éteints.

VIII. JEAN DE CROY, Seigneur de Thou-ſur-Marne, troiſieme fils de JEAN, II. du nom, Sire DE CROY, & de *Marie de Craon*, Chevalier

Digitized by Google

de la Toiſon d'Or, à la premiere promotion en 1430, créé Comte *de Chimay* en 1473 par le Duc de Bourgogne, CHARLES *le Hardi*, & Gouverneur du Hainaut, épouſa *Marie de Lalain*, Dame de Quievrain, dont entr'autres enfans : — 1. JACQUES, Evêque & premier Duc de Cambray en 1502, & mort en 1516, âgé de 80 ans; — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3. & MICHEL, Seigneur de Sempy, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort ſans enfans d'*Iſabelle de Rotzelaër*.

IX. PHILIPPE DE CROY, Comte de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 18 Septembre 1682, avoit épouſé *Valpurge*, Comteſſe *de Meurs*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ANTOINE, tige des Comtes & Princes de Solre, rapportés ci-après; — 3. CATHERINE, mariée à *Robert de la Marck*, Seigneur de Sedan; — 4. FRANÇOISE, femme d'*Antoine de Luxembourg*, Comte de Charni; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Jacques de Hornes*.

X. CHARLES DE CROY, fait Prince de Chimay par l'Empereur MAXIMILIEN I, en 1486, fut auſſi fait Chevalier de la Toiſon d'Or, tint ſur les Fonts de Batême l'Empereur CHARLES-QUINT, auquel il donna ſon nom, & fut ſon Tuteur & ſon Gouverneur. Il mourut en 1521, ayant eu de *Louiſe d'Albret*, ſœur aînée du Roi de Navarre, pluſieurs enfans qui moururent jeunes. Il ne reſta que deux filles : ſçavoir ANNE, Princeſſe de Chimay, mariée à PHILIPPE DE CROY, II. du nom, Duc d'Arſchot, ſon couſin; & MARGUERITE, Dame de Waurin, épouſe de *Charles*, Comte *de Lalain*.

COMTES ET PRINCES DE SOLRE.

X. ANTOINE DE CROY, ſecond fils de PHILIPPE, Comte de Chimay, & de *Valpurge*, Comteſſe *de Meurs*, fut Seigneur de Sempy, & mourut en 1546. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe de Luxembourg*, veuve de *Jean de Ghiſtelles*, Seigneur de Dudgele, fille de *Jacques de Luxembourg*, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toiſon d'Or, & d'*Iſabelle*, Dame *de Roubaix*; & 2°. *Anne Vander-Gracht*, Dame de Lemuverghen. De la premiere il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit; & de la ſeconde : — 2. ANNE, mariée à *Martin de Hornes*, Comte de Houtekerke.

XI. JACQUES DE CROY, Seigneur de Sempy, *&c.* épouſa 1°. *Anne de Hennin*, Dame de Fontenoy; 2°. *Anne de Hornes*, Dame de Pamele; & 3°. *Yolande de Lannoy*, Dame de Molembais & de Solre. Il eut du premier lit : — 1. ANTOINE, Seigneur de Fontenay, mort ſans poſtérité; du ſecond : — 2. ANNE, Dame de Bermeraing & de Pamele, mariée à *Nicolas de Montmorency*, Seigneur de Vendegis, Chef des Finances des Archiducs d'Autriche, morte ſans poſtérité le 12 Avril 1618; & du troiſieme lit : — 3. PHILIPPE, qui ſuit.

XII. PHILIPPE DE CROY, fut créé en 1592 Comte de Solre, & mourut le 4 Février 1612. Il fut marié 1°. à ANNE, fille de *Philippe*, Seigneur *de Beaufort* & de Ranſart; 2°. à ANNE DE CROY, fille & héritiere de GUILLAUME, Marquis de Renti, veuve d'*Emmanuel de Lalain*, Comte de Montigny; & 3°. à *Guillemette de Coucy*, Dame du Biez. Du premier

Digitized by Google

lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. N...., mort ſans enfans de *Madelene de Lens* ; — 3. JACQUES, marié en Eſpagne à la Marquiſe *de Falces*, dont il eut un fils, DIEGUE DE CROY de Peralto & Mendoza, Marquis de Falces en Navarre, & de Mondejar en Caſtille, Grand d'Eſpagne, mort en 1678, ſans poſtérité de ſon épouſe de la Famille de Mendoza & de Tendille. Du ſecond lit : — 4. CHARLES-PHILIPPE, Marquis de Renti, allié à ſa couſine MARIE-CLAIRE DE CROY, fille & héritiere de CHARLES-ALEXANDRE, Marquis d'Havré, mort en 1642, laiſſant : — (*a*) PHILIPPE-EUGENE, Marquis de Renti, qui ſe fit Religieux Carme-Déchauſſé, près de Valenciennes le 24 Juillet 1655, & fit profeſſion ſous le nom de Frere *Philippe de Saint-Joſeph.* Il mourut à Madrid le 18 Décembre 1665 ; — (*b*) & MARIE-FERNANDINE, Marquiſe de Renti, mariée en 1659, à *Philippe-Louis*, Comte d'*Egmond*, Prince de Gavre, Grand d'Eſpagne, & Viceroi de Sardaigne, dont elle reſta veuve en 1682 ; — 5. ANNE, Dame de Pamele, mariée à *Claude d'Oignies*, Comte de Coupigny ; & du troiſieme lit : — 6. PHILIPPE-FRANÇOIS, auteur de la branche des Ducs d'Havré, rapportée ci-après.

XIII. JEAN DE CROY, Comte de Solre, Baron de Molembais & de Beaufort, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en 1640, avoit épouſé *Jeanne de Lalain*, Dame de Condé, fille d'*Emmanuel de Lalain*, Seigneur de Condé, & d'ANNE DE CROY, dont : — 1. PHILIPPE-EMMANUEL-AMBROISE-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. MARIE-PHILIPPE, alliée à *Albert de Longueval*, Comte de Buquoy ; — 3. & ANNE-MARIE, épouſe d'*Antoine de Crequy*, Seigneur de Vrolan, morte en 1700, âgée de près de 100 ans.

XIV. PHILIPPE-EMMANUEL-AMBROISE-ANTOINE DE CROY, Comte de Solre & de Buren, *&c.* Chevalier de la Toiſon d'Or, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Grand Veneur héréditaire des Pays & Comté de Hainaut, mort le 19 Janvier 1670, avoit épouſé *Iſabelle-Claire de Gand-Vilain*, fille de *Philippe-Lamoral*, Comte d'Iſenghien, & de *Marguerite-Iſabelle*, Baronne *de Merode* & du Saint-Empire, Comteſſe-Douairiere d'Iſenghien. Leurs enfans furent : — 1. PHILIPPE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. BALTHASARD, auteur de la branche des Barons de Molembais, rapportée ci-après ; — 3. LOUIS, mort Chanoine de Tournay ; — 4. ALBERT, mort en Hongrie ; — 5. MARIE-JEANNE, épouſe du Prince *de Hornes*, morte le 31 Janvier 1704 ; — 6. MARIE-PHILIPPE, femme de *Philippe de Montmorency*, Prince de Robecq, morte ; — 7. & DOROTHÉE, mariée à *N*..., Marquis *de Leyde*.

XV. PHILIPPE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS DE CROY, Comte & Prince de Solre & de Buren, Baron de Molembais & de Beaufort, Seigneur de Condé, *&c.* Grand Veneur héréditaire de Hainaut, naquit en Octobre 1641. Ce fut en ſa faveur que le Roi d'Eſpagne érigea le 12 Novembre 1677, le Comté de *Solre* en Principauté. Il leva en 1688, un Régiment Wallon ſur le pied étranger au ſervice de France ſous le nom de Régiment de *Solre*, fut nommé la même année Chevalier des Ordres du Roi ; ſe diſtingua à la tête de ſon Régiment à la bataille de Fleurus, où il

prit deux pieces de canon, qu'on accorda à ſon Régiment; ſe trouva aux ſiéges de Mons & de Namur ſous les yeux de LOUIS XIV, qui lui donna en 1693, le Gouvernement & grand Bailliage de Peronne, Roye & Montdidier, en conſidération du courage & de la prudence qu'il avoit fait paroître à la bataille de Nervinde & au ſiége de Charleroi. Il fut fait Lieutenant-Général en 1702, ſe trouva encore à la canonade de Peyre, & mourut à Paris fort regretté le 22 Décembre 1718, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé en 1672, *Anne-Marie-Françoiſe de Bournonville*, fille d'*Alexandre*, Prince de Bournonville, & de *Jeanne-Erneſtine Françoiſe d'Aremberg*, de laquelle il a eu: — 1. ALEXANDRE-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. ALBERT-FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Croy*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, qui ſe trouva avec ſon frere au combat de Carpi, en Italie. Il ſe diſtingua beaucoup ſur le pont de Caſſoro, au ſiége de Crémone; fut bleſſé grièvement à l'affaire de Turin en 1706, & ayant paſſé à la tête du Régiment de Solre par la ceſſion de ſon frere, il fut tué le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, où ſon corps fut perdu; — 3. ALEXANDRE-JEAN-FRANÇOIS, Comte de Beaufort, Colonel du Régiment de Solre, après la mort du Chevalier de Croy, ſon frere. Il fit toutes les guerres de Flandre, & le Duc d'Anjou, petit-fils de LOUIS XIV, étant monté ſur le Trône d'Eſpagne, ſous le nom de PHILIPPE V, il paſſa à ſon ſervice, avec l'agrément du Roi. Il ſe ſignala à l'affaire d'Oran contre les Maures, en Afrique, à la bataille de Bilouton, au ſiége de Livourne & à la bataille de Campo-Santa; & lorſque le Roi de Naples, aujourd'hui Roi d'Eſpagne, fut attaqué inopinément à Velletri, il fut le premier à courir aux ennemis à la tête de tout ce qu'il put raſſembler de Gardes-Wallones, repouſſa les ennemis de rue en rue, eut le bonheur & la gloire de défendre ainſi la perſonne de ſon Roi, & fut tué le 24 Août 1744; — 4. N... mariée le 12 Janvier 1704, à *Charles de Montmorency*, Prince de Robecq; — 5. & N... DE CROY, Abbeſſe du Chapitre de Maubeuge.

XVI. ALEXANDRE-EMMANUEL DE CROY, Prince de Solre & de Meurs, né le 28 Décembre 1676, commença à ſervir dès l'âge de 15 ans en qualité d'Aide-de-Camp de ſon pere au ſiége de Namur en 1692, fut Colonel du Régiment de Solre par la ceſſion de ſon pere; ſoutint l'honneur de ſon nom au ſiége de Barcelone en 1697; arrêta les Miclayes; pouſſa une ſortie d'une maniere qui lui mérita des éloges de M. le Duc *de Vendôme*, dans une lettre que ce Général écrivit au Roi; ſe montra avec la même diſtinction aux combats de Carpi & de Chiari, aux ſiéges de Borgo-Forte, de Verceil & de Verue; & à ce dernier ſiége pendant les glaces, il emporta l'épée à la main le Fort qui couvroit le Pô; enfin il défendit avec ſon Régiment juſqu'à la derniere extrémité en 1706, la Ville d'Alexandrie, où il étoit aſſiégé. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le premier Octobre 1718, & mourut le 31 Octobre 1723. Il avoit épouſé le 16 Juillet 1716, *Marie-Marguerite-Louiſe*, née Comteſſe *de Millendonck*, fille de *Louis-Herman*, Comte de Millendonck, & d'*Iſabelle de Mailly*. Elle eſt morte le 23 Août 1768, âgée de 77 ans, laiſſant pour fils unique:

XVII. EMMANUEL, Duc DE CROY, Prince du Saint Empire, de Solre

Digitized by Google

& de Meurs, né le 23 Juin 1718, qui fut Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Condé. Il prit ſéance ſur le banc des Princes de l'Empire à l'élection de l'Empereur dernier mort, à Francfort le 24 Janvier 1742. En Bohême & en Baviere il a commandé pluſieurs fois avec ſuccès les piquets de l'armée, des convois & des détachemens importans. Il s'eſt diſtingué à la vive affaire de Dingelfing, s'eſt trouvé dans cette guerre à trois batailles, nommément à Fontenoy, où ſa Brigade fut une des premieres qui enfonça la colonne Angloiſe, & à Lawfelt, où il défit un Régiment Heſſois; s'eſt encore trouvé à 13 ſiéges, entr'autres à celui de Berg-op-zoom, où il monta comme volontaire à l'aſſaut; & a fait en 1760 & 1761, les campagnes de Heſſe & de Weſtphalie. C'eſt lui qui commandant un corps ſéparé ſur la Roëre, gagna l'importante affaire du Pont de Weſthoven le 3 Juillet 1761, entrepriſe d'où dépendoit la ſûreté de tous les convois de l'Armée; & le 30 du mois d'Août ſuivant, il remporta un autre avantage près Munſter, où il fit 500 priſonniers. Il a hérité comme aîné de ſa Maiſon de la *Grandeſſe d'Eſpagne*, & du titre de *Duc de Croy*, qui y eſt attaché, à la mort du dernier Duc, Comte de Rœux, & en a pris le nom avec permiſſion du Roi en 1768. Il eſt veuf depuis le 7 Septembre 1746, d'*Angélique-Adélaïde de Harcourt*, fille du feu Maréchal de ce nom, qu'il avoit épouſée le 18 Février 1741. Ses enfans ſont: — 1. ANNE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & ADÉLAIDE-LOUISE-ANGÉLIQUE-GABRIELLE, née le 6 Décembre 1741, mariée le 20 Février 1762, à JOSEPH-ANNE-AUGUSTE-MAXIMILIEN DE CROY, Duc d'Havré, ſon couſin, rapporté ci-après.

XVIII. ANNE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS, titré Prince DE CROY, né le 10 Novembre 1743, a ſervi d'Aide-de-Camp à ſon pere dès l'âge de 14 ans, & a cherché à ſuivre les exemples qu'il avoit ſous les yeux. Il eſt Meſtre-de-Camp du Régiment Royal de Normandie depuis le mois d'Avril 1767, & a épouſé par contrat ſigné le 11 Octobre 1764, célébration le 29 du même mois, la Princeſſe *Auguſte-Fréderique-Guillelmine de Salm*, fille de *Philippe*, Prince régnant *de Salm-Kirburg*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS-EMMANUEL DE CROY, Prince de Meurs, né le 3 Décembre 1765; — 2. EMMANUEL-MARIE-MAXIMILIEN, né le 7 Juillet 1768; — 3. LOUIS-CHARLES-FRÉDERIC-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1769; — 4. CHARLES-MAURICE-EMMANUEL-GUILLAUME, né le 30 Juillet 1771.

Barons de MOLEMBAIS, *ſortis des Comtes de* SOLRE.

XV. BALTHASARD DE CROY, ſecond fils de PHILIPPE-EMMANUEL-AMBROISE-ANTOINE, Comte de Solre, *&c.* & d'*Iſabelle-Claire de Gand-Vilain*, fut Baron de Molembais, & mourut en 1704. Il avoit épouſé *Marie-Philippe-Anne de Crequy*, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Vrolant, Erain, *&c.* & d'ANNE-MARIE DE CROY-SOLRE, dont il a eu: — 1. FERDINAND-JOSEPH, Marquis DE CROY, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice de France, mort de la petite vérole en Octobre 1711; — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3. GUILLAUME, Chanoine de Lille; — 4. N... Reli-

gieux de l'Abbaye de Saint-Bertin en Flandre ; — 5. JACQUES BERTIN, Chevalier de Malte, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de ſon frere aîné ; — 6. Un autre fils ; — 7, 8 & 9. Trois filles : la premiere, Religieuſe aux filles de Sainte-Marie d'Amiens ; la ſeconde, Chanoineſſe à Maubeuge ; & la troiſieme, Chanoineſſe à Mons, puis mariée en 1710, à *N... de Wignacourt.*

XVI. PHILIPPE, Marquis DE CROY, Capitaine aux Gardes Wallones du Roi d'Eſpagne, a eu pour fils GUILLAUME-FRANÇOIS, qui ſuit.

XVII. GUILLAUME-FRANÇOIS DE CROY, Prince d'Empire, Marquis de Molembais, Baron de Rincé, titré Marquis *de Croy*, oncle à la mode de Bretagne du Duc de Croy, eſt mort en 17.. Il avoit épouſé *Anne-Françoiſe-Amélie-Joſephe*, fille de feu *Octave-Ferdinand-Joſeph*, Marquis de *Trazegnies-Hamal*, & de *Marie-Thérese d'Aigremont*, dont trois filles. L'aînée a épouſé en 1767, le Comte *de Trazegnies*, ſon oncle maternel ; & les deux autres Chanoineſſes à Maubeuge.

Ducs D'HAVRÉ, ſortis des Comtes DE SOLRE.

XIII. PHILIPPE-FRANÇOIS DE CROY, Duc d'Havré, fils de PHILIPPE, Comte de Solre, & de *Guillemette de Coucy*, Dame du Biez, ſa troiſieme femme, Vicomte de Langle & Seigneur de Turcoin, fut fait en 1641 Commandant Général de la Cavalerie d'Eſpagne, Gouverneur & Grand-Bailli de Tournay, Chevalier de la Toiſon d'Or, & mourut le 10 Juin 1650. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Madelene de Bailleul*, & 2°. le premier Mai 1643, MARIE-CLAIRE DE CROY, Ducheſſe d'Havré, veuve de ſon frere conſanguin CHARLES-PHILIPPE DE CROY, Marquis de Renti, laquelle lui apporta le Marquiſat d'*Havré*, érigé en *Duché* par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, en faveur de ſon premier mariage, la Grandeſſe d'Eſpagne, le Duché de Croy en France, & le Diplôme de Prince d'Empire, donné à ſon grand-pere. De cette alliance vinrent : — 1. FERDINAND-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & LÉOPOLDINE-WILLELMINE-CLAUDE-ISABELLE DE CROY.

XIV. FERDINAND-JOSEPH DE CROY, Duc d'Havré & de Croy, né en Juin 1644, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, Souverain de la Coſte en Allemagne, Colonel d'un Régiment Wallon, qu'il leva en 1668, mourut le 10 Août 1694. Il avoit épouſé le 29 Octobre 1668, *Marie-Joſephine-Barbe de Halluyn*, derniere de ſa Maiſon, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Wailli, & d'*Yolande de Baſſompierre*, dont vinrent : — 1. CHARLES-ANTOINE, Duc d'Havré, &c. né le 15 Juin 1683, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, Colonel des Gardes-Wallones de Sa Majeſté Catholique, tué d'un coup de canon à la bataille donnée près de Saragoſſe le 20 Août 1710, âgé ſeulement de 29 ans. Il y trouva une mort digne de l'éclat de ſa vie, mais trop prompte pour les ſervices qu'il eût rendus ; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 3. FERDINAND-JOSEPH-FRANÇOIS, né en 1688 ; — 4. MARIE-THÉRESE-JOSEPHE, née en 1672, élevée Fille d'Honneur de la Reine d'Eſpagne, & mariée en 1692, à *Arias-Gonzalve d'Avila*,

Digitized by Google

d'Avila, Marquis de Caſa-Sola ; — 5. MARIE-ERNESTINE-JOSEPHE, née en 1673, mariée en 1693, à *Philippe*, Landgrave *de Heſſe*, de la branche de Darmſtad ; — 6. MARIE-CLAIRE-JOSEPHE, née en 1679 ; — 7. MARIE-MADELENE-JOSEPHE, née en 1681, alliée en Décembre 1711, à *Paſcal-Caëtano d'Arragon*, Comte d'Aliſſe, fils aîné du Duc de Laurenzano ; — 8. & MARIE-ELISABETH-JOSEPHE, née en 1682.

XV. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-JOSEPH DE CROY, Duc d'Havré & de Croy, né le 30 Mai 1686, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Eſpagne, Souverain de Feneſtrange, Comte de Fontenoy, Vicomte de Langle, Seigneur de Wailli, *&c.* eſt mort le 24 Mai 1727. Il avoit été deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, & fut Chanoine de Cologne. Il entra au ſervice de France à la paix d'Utrecht, après la mort de ſon frere, & épouſa le 5 Juin 1712, *Marie-Anne*, Princeſſe de *Lanti de la Rouere*, fille d'*Antoine*, Duc de Bonmars, Prince de Belmont, Marquis de la Roche-Sinibalde, &c. Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & de *Louiſe-Angélique de la Trémoille*, dont il a eu : — 1. LOUIS-FERDINAND-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. JEAN-JUST-FERDINAND-JOSEPH DE CROY, Prince d'Empire, né le 27 Mai 1716, d'abord Colonel du Régiment de Berri en 1738, qui a été Brigadier des Armées du Roi en 1741. Il fit la campagne de cette année & de la ſuivante au ſervice de France, & paſſa avec la permiſſion du Roi en Eſpagne, où il ſervit ſous le nom de *Comte de Priégo*. Il fut d'abord Aide-de-camp de l'Infant Don PHILIPPE, enſuite Maréchal-de-camp, élevé au grade de Lieutenant-Général en 1755, de Gentilhomme de la Chambre & de Chevalier de la Toiſon d'or. Il eſt depuis 1755, Colonel des Gardes-Wallones, Régiment levé en 1642 par PHILIPPE-FRANÇOIS DE CROY, Duc d'Havré, & qui a toujours été ſucceſſivement poſſédé par ceux de ce nom, & notamment par CHARLES-ANTOINE DE CROY, mentionné ci-deſſus degré XIV. de cette branche. Il eſt devenu Comte de Priégo & Grand d'Eſpagne par ſon mariage du 12 Février 1742, avec *Marie-Bethléem-Ferdinande de Lanti*, ſa couſine, fille unique de *Louis de Lanti de la Rouere*, Duc de Santo-Gemini, Prince de Belmont, ſon oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de *Lanti de la Rouere* ; — 3. MARIE-LOUISE-JOSEPHE, née le 22 Février 1714, mariée le 22 Septembre 1733, en Piémont, au Marquis *de Tana*, d'une Famille très-illuſtre de cette Province ; — 4. MARIE-ANNE-CHARLOTTE, née le 12 Mai 1717, mariée en Eſpagne le premier Avril 1737, à *Joachim-Antoine-Ximenès*, Marquis *d'Arizza*, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe ; — 5. & PAULINE-JOSEPHINE, Prieure des Carmélites de la rue de Grenelle à Paris.

XVI. LOUIS-FERDINAND-JOSEPH DE CROY, Duc d'Havré & de Croy en Picardie, né le 18 Janvier 1715, Souverain ou libre Baron de Feneſtrange, Marquis de Wailli, Comte de Fontenoy, Vicomte de Langle & autres Terres, Prince d'Empire, eſt devenu Grand d'Eſpagne & Duc d'Havré par la mort de ſon pere. Il a été fait en 1735, Colonel-Lieutenant du Régiment de la Couronne, & Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1743. Il ſe diſtingua beaucoup à la tête de ce Régiment à la bataille de Fontenoy, où il fut dangereuſement bleſſé, & après laquelle il fut fait Ma-

réchal-de-camp le premier Mai 1745 ; ſe trouva au ſiége de Mons & de Berg-Op-Zoom, & eut deux chevaux tués ſous lui à la bataille de Lawfelt, où il fut encore bleſſé après avoir combattu vaillamment à l'attaque du village ; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mars 1748, & Gouverneur de Scheleſtat en 1753. Il fit avec diſtinction toutes les campagnes en Allemagne depuis 1757, combattit avec la même valeur à l'affaire de Filinghauſen le 16 Juillet 1761, où, après avoir ſoutenu long-tems à la tête de ſa diviſion le choc de l'armée ennemie, pour couvrir l'armée Françoiſe qui rentroit dans ſon camp, il eut le bras emporté d'un boulet de canon, dont il mourut peu d'heures après, pendant leſquelles il s'occupa moins de ſon état que du ſort de l'armée. Il avoit épouſé le 15 Janvier 1736, *Marie-Louiſe-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg-Tingry*, née le 30 Septembre 1716, fille du Maréchal *de Montmorency-Luxembourg*, & de *N... de Harlay*, petite-fille du dernier Premier Préſident de ce nom. Elle eſt morte le 18 Avril 1764, âgée de 48 ans, laiſſant : — 1. JOSEPH-ANNE-AUGUSTE-MAXIMILIEN, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE-CHRISTINE-JOSEPHINE, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont, mariée au Comte *de Rougé*, Maréchal-de-camp ; — 3. EMMANUELLE-LOUISE-CUNEGONDE-JOSEPHINE, Religieuſe de la Viſitation à Paris ; — 4. MARIE-CHARLOTTE-JOSEPHINE-SABINE, ci-devant Chanoineſſe de Maubeuge, mariée à *Charles-Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Vérac, Seigneur de Couhé-Vérac en Poitou, Lieutenant-Général de cette Province, ci-devant Colonel au Corps des Grenadiers de France, & actuellement Colonel au Régiment du Roi, Cavalerie ; — 5. & LOUISE-ELISABETH-FÉLICITÉ-FRANÇOISE-ARMANDE-ANNE-MARIE-JEANNE-JOSEPHINE, mariée en 1764, à *N... de Sourches*, Marquis de Tourzel, fils aîné du Marquis de Sourches.

XVII. JOSEPH-ANNE-AUGUSTE-MAXIMILIEN DE CROY, Duc d'Havré & de Croy, Prince d'Empire & Grand d'Eſpagne, né le 12 Octobre 1744, Gouverneur de Scheleſtat & Colonel du Régiment de Flandre, Infanterie, le 23 Juin 1767, étoit à côté de ſon pere dans les triſtes momens qu'il expira du boulet de canon qui lui emporta le bras à l'affaire de Filinghauſen, & fit la campagne ſuivante. Il a épouſé le 20 Février 1762, *Adélaïde-Louiſe-Angélique-Gabrielle de Croy-Solre*, ſa couſine, dont ADÉLAÏDE-MARIE-LOUISE-JUSTINE-JOSEPHINE DE CROY, née le 10 Juillet 1768. Suivant le P. *Anſelme*, Tome V. pag. 636 & ſuivantes, les armes de cette Maiſon ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules.*

JEAN DE CROY, Grand Bouteiller de France, mentionné au degré VII, portoit pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à 3 faſces de gueules*, qui eſt DE CROY ; *au 2 & 3 d'argent, à 3 doloires de gueules, 2 en chef adoſſées, & 1 en pointe*, qui eſt DE RENTI.

Les Marquis d'Havré & Ducs de Croy portoient : *écartelé au 1 & 4* DE CROY ; *au 2 & 3* DE RENTI ; *& ſur le tout* DE LORRAINE, *avec ſes écartelures.*

Les Seigneurs & Comtes de Rœux portoient : *écartelé au 1 & 4* DE CROY, *au 2 & 3* DE RENTI ; *ſur le tout écartelé au 1 & 4* DE LORRAINE ;

Digitized by Google

au 2 D'ALENÇON ; & *au* 3 *d'or, à* 2 *faſces de gueules*, qui eſt VALLON-CAPELLE.

Les Seigneurs de Creſeques & Comtes de Rœux portoient : *écartelé au* 1 *&* 4 DE CROY ; *au* 2 *&* 3 DE RENTI.

Les premiers Princes & Ducs de Croy portoient de même.

Les Comtes & Princes de Chimay : *écartelé au* 1 *&* 4 DE CROY ; *au* 2 *&* 3 DE RENTI ; *& ſur le tout écartelé au* 1 *&* 4, *loſangé d'or & de gueules*, qui eſt DE CRAON ; *au* 2 *&* 3 DE FLANDRE.

ANTOINE & JACQUES DE CROY, ſon fils, de la branche des Comtes & Princes de Solre, portoient : *écartelé au* 1 *&* 4 DE CROY ; *au* 2 *&* 3 DE RENTI ; *ſur le tout écartelé au* 1 *&* 4 DE CRAON ; *au* 2 *&* 3 de FLANDRE ; & *l'écu briſé d'une bordure d'azur, chargée de* 12 *beſans d'argent.*

Les XII, XIII. & XIV. degrés de cette branche portoient comme les Comtes & Princes de Chimay.

PHILIPPE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS DE CROY, Comte & Prince de Solre & de Buren, *&c.* portoit : *écartelé au* 1 *&* 4 de Croy, *au* 2 d'Albret, *& ſur le tout* de Bretagne ; *au* 3 *écartelé au* 1 *&* 4 *d'or, au lion de ſable, au* 2 *&* 3 *loſangé d'or & de gueules ; & ſur le tout du tout, écartelé* de Croy & de Renti.

Les Barons *de Molembais* portent comme les Comtes & Princes *de Chimay*. Les Ducs *d'Havré* portent de même.

— CROZAT. LOUIS-ANTOINE CROZAT, Seigneur du Marquiſat de Moy en Picardie, des Baronnies de Thiers en Auvergne, & de Chagni en Réthelois, ancien Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi, appellé *Sieur de Thiers*, & pere de la Comteſſe *de Béthune*, de la Ducheſſe *de Broglie* & de la Marquiſe *de Béthune*, eſt mort à Paris le 15 Décembre 1770, âgé de 71 ans, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général & Commandant pour Sa Majeſté dans la province de Champagne. Il avoit épouſé le 19 Décembre 1726, *Marie-Louiſe-Auguſtine de Laval-Montmorency*, ſœur du Marquis *de Laval*, née en Juillet 1712, & morte aux eaux de Barege le 23 Août 1770. Son corps a été tranſporté à Tarbes, & inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de cette ville. M. CROZAT avoit acheté la Terre de *Moy* en Picardie, érigée en *Marquiſat*, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon aujourd'hui éteinte, & qui a eu quatre Chevaliers de l'Ordre du S. Eſprit. HENRI II, Marquis de Moy, mort ſans alliance le 10 Juin 1672, inſtitua ſon héritier *Procope-Hiacinthe*, Prince de Ligne, ſecond fils de ſa ſœur *Louiſe de Lorraine*, & de *Florent*, Prince de Ligne & du S. Empire. LOUIS-ANTOINE CROZAT, Seigneur de Thiers, & *Marie-Louiſe-Auguſtine de Laval-Montmorency* ont eu, entr'autres enfans : — 1. LOUISE-THÉRESE CROZAT-DE-THIERS, qui a épouſé le 22 Avril 1755, *Armand-Louis*, Marquis *de Béthune*, Colonel-Général de la Cavalerie depuis 1759, dont elle eſt la ſeconde femme ; — 2. LOUISE-AUGUSTINE-SALBIGOTHON CROZAT-DE-THIERS, née le 25 Octobre 1733, mariée le 11 Avril 1752, à *Victor-François de Broglie*, Maréchal de France du 16 Décembre 1759, dont elle eſt la ſeconde femme ; — 3. & ANTOINETTE-LOUISE-MARIE CROZAT, née le 18 Avril 1731, alliée le 19 Mars

1749, à *Joachim-Caſimir-Léon*, Comte *de Béthune*, Seigneur de Bordes en Nivernois, Meſtre-de-camp-Lieutenant du Régiment Royal-Pologne, Cavalerie.

Louis-François Crozat, frere aîné du précédent, Seigneur des Marquiſats du Châtel & de Moy, acheta en 1717 la Cornette des Mouſquetaires Noirs, & obtint le Régiment de Languedoc, Dragons, le 21 Janvier 1718, fut fait Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal-de-camp le premier Mars 1738, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, & eſt mort le 31 Janvier 1750. Il étoit fils aîné d'Antoine Crozat, Marquis de Moy, du Châtel, *&c.* mort le 7 Juin 1738, à 83 ans, & de *Marie-Marguerite le Gendre.* Il avoit épouſé par contrat du 5 Septembre 1722, *Marie-Thereſe-Catherine Gouffier*, fille de *Charles-Antoine*, Marquis de Heilly, mort Maréchal-de-camp, à 33 ans, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706, & de *Catherine-Angélique d'Albert-de-Luynes*, morte le 12 Septembre 1746, en ſa 78e année, dont il a eu, entr'autres enfans: — 1. Antoinette-Eustachie Crozat, née en 1728, mariée le 21 Janvier 1744, à *Charles-Antoine-Armand*, (quatrieme fils du Maréchal-Duc de Biron), Marquis, puis Duc de Gontaut, fait Colonel du Régiment de Biron, après ſon aîné en 1735, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-camp le premier Mai 1745, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, Gouverneur de Landau en Alſace, & Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1757. Elle eſt morte le 16 Avril 1747, laiſſant un fils. Voyez GONTAUT; — 2. & Louise-Honcrine Crozat, mariée le 22 Décembre 1750, à *Etienne-François de Choiſeul-Stainville*, Duc & Pair de France, Gouverneur de Mirecourt & de Voges, Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, & de celui de la Toiſon d'Or en Décembre 1761, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres, Miniſtre de la Guerre & de la Marine. Voyez CHOISEUL. Les armes: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

— CROZAT à Valence en Dauphiné: Henri de Crozat de Ramon, Capitaine des Levrettes de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, créé lui & ſa Famille en 1723, *Marquis de Thorigné*, par Lettres enregiſtrées en la Chambre des Comptes & autres lieux, Seigneur du Château-Gaillard, Liſle, la Motte, Luſſan, le Galais, Marigny, Humbert, Surgon, *&c.* épouſa en 1720, *Madelene-Geneviéve-Françoiſe de Quenneville*, Dame de la Terre & Seigneurie du Pleſſis-Saint-Antoine, fille de *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Geneviéve Peliſſier*, de Grenoble. Il eſt mort en 1735, & a laiſſé: — 1. Henri, Marquis de Thorigné, ancien Officier aux Gardes-Françoiſes, marié à *N... Pignot*, dont une fille; — 2. Charles-Jacques, Abbé & Chanoine de la Cathédrale de Chartres; — 3. Geneviéve-Henriette, fille; — 4 & 5. Agathe-Madelene & Catherine-Marguerite, Religieuſes aux Dames de Hautebruyere, Ordre de Fontevrault.

Henri de Crozat étoit fils de Charles-Jacques, mort le 29 Sep-

Digitized by Google

tembre 1706, & de *Marguerite de Vincent*, qui ſe remaria à *Pierre de Gonbault*, Seigneur de Plainpoint, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valence. Il avoit un frere aîné Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques en Eſpagne, mort en 1715, qui n'a laiſſé qu'un fils mort garçon.

La branche aînée de cette Famille ſubſiſte dans N... DE CROZAT DE VAUGRAND, marié à *N.... de Goupy de Roman*, dont il y a trois fils, un Capitaine dans les Gardes Lorraines, & une fille, qui n'eſt pas mariée.

N... DE CROZAT DE VAUGRAND, fille unique d'un cadet de la derniere branche, eſt veuve ſans enfans de *N... de Roux de Valence.*

Toutes ces branches deſcendent en ligne directe & au cinquieme degré de JEAN DE CROZAT, vivant en 1605, comme on le voit par un certificat de M. le Duc d'*Aiguillon*, en ce tems Grand-Maître de la Maiſon du Roi, & par un Jugement en maintenue de Nobleſſe de la Famille des *Crozat* en l'année 1671. Les armes : *de gueules, à la croix encrée d'or, terminée de quatre croiſſants de même adoſſés à la croix :* Cimier & ſupports : *deux lions*, avec cette deviſe ; *Crux Cœlorum, crux mihi clavis erit.*

— CROZE : Famille de la ville de Pertuis en Provence, différente de celle des Seigneurs de Lincel de la ville d'Arles, qui a été confirmée dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du premier Juillet 1704, & par Jugement contradictoire de M. *le Bret*, Intendant, du 31 Octobre 1706, l'un & l'autre enregiſtrés aux Archives d'Aix le 26 Mars 1740. *Mayol Saint-Simon*, Commiſſaire. Les titres qui furent alors produits remontent juſqu'à

I. PIERRE DE CROZE, vivant noblement aux Mées dès le commencement du quinzieme ſiécle.

II. ANTOINE DE CROZE, ſon fils, épouſa le 7 Février 1535, *Brancaſſe Bardouin*, dont il eut : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & SÉBASTIEN, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

III. JOSEPH DE CROZE, épouſa le 27 Octobre 1566, *Marthe de Guiran*, de la ville d'Aix. Il acquit la Terre de Montlaux en 1578, & quelques droits temporels du même lieu, de l'Evêque de Siſteron, le 3 Octobre de la même année. Il fut pere de

IV. GASPARD DE CROZE, Seigneur de Montlaux, lequel ſe maria avec noble *Françoiſe de Forlivio*, dont vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & JOSEPH, né en 1604, marié en 1648, à *Catherine de Corio*, dont il eut : GASPARD & JOSEPH DE CROZE, qui furent compris dans l'Arrêt du Conſeil d'Etat ci-deſſus mentionné.

V. FRANÇOIS DE CROZE, Seigneur de Montlaux, épouſa *Jeanne de Maynier* en 1632, & laiſſa, entr'autres enfans,

VI. GASPARD DE CROZE, II. du nom, Seigneur de Montlaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Renepont*, déchargé de la taxe des francs-fiefs le 27 Avril 1697. Il s'allia le 28 Février 1699, avec *Marie Babeur*, veuve de *Jacques de Gardeville*, Conſeiller-Secrétaire du Roi.

III. SÉBASTIEN DE CROZE, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Brancaſſe Bardouin*, épouſa en 1565 *Jeanne Arnaud*, & teſta le 19 Août 1619, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

IV. JEAN-HENRI DE CROZE eut de *Jeanne Dorgon*, de la ville de Pertuis, qu'il avoit épouſée en 1607 : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. & MELCHIOR, mort Gouverneur de la fortereſſe de N. D. de la Garde.

V. JEAN-BATISTE DE CROZE, réſidant à Pertuis, fut marié le 14 Février 1676, à *Claire d'Audric*, & en eut : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. SÉBASTIEN, qui ſe retira du ſervice avec penſion du Roi ; — 3. JEAN-HONORÉ, qui ne fut point marié ; — 4. & MELCHIOR, Moine de l'Abbaye S. Victor-lez-Marſeille, & l'un des Membres de l'Académie de cette Ville.

VI. JOSEPH DE CROZE, Gouverneur de Notre-Dame de la Garde, après le décès de MELCHIOR, ſon oncle, épouſa en 1725 *Claire des Laurens-de-Peroles*, dont il a eu, entr'autres enfans : — 1. JOSEPH-SÉBASTIEN, qui ſuit ; — 2. & une fille mariée à noble *Louis-Charles Barnouin*, Tréſorier de France au Bureau des Finances de Provence.

VII. JOSEPH-SÉBASTIEN DE CROZE, ci-devant Garde de la Marine, a épouſé en 1757 *Julie-Catherine-Amable de Cadenet-Charleval*. Cette branche a été compriſe dans le même Arrêt que la précédente. Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois étoiles de même en chef, & d'un croiſſant d'argent en pointe.*

— CRUGI-DE-MARCILLAC (DE) en Rouergue : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe en 1668, dont on trouve la généalogie dans l'*Armorial de France, Regiſtre V. Part. I.* Elle ſubſiſte dans DOMINIQUE-FRANÇOIS-LOUIS DE CRUGI-DE-MARCILLAC, né le 3 Septembre 1742, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie ſur ſes preuves admiſes. Il a quatre ſœurs : l'aînée Religieuſe au Couvent de Sainte Claire à Villefranche en Rouergue ; la ſeconde, MARIE-LOUISE, mariée le 5 Février 1758, avec *Gabriel-Louis-Léonard de Lentillac*, Baron de Felzins, de Gimel, Vicomte de Sédieres, Seigneur de Bétut, *&c.* Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à 3 roſes d'argent poſées 2 & 1 ; au 2 & 3 d'or, à 3 faſces de gueules.*

* — CRUSSOL, ancienne Maiſon qui prend ſon nom de la Terre de *Cruſſol*, ſituée dans le Vivarais, près du Rhône, avec titre de *Comté*. Elle a donné ſept Ducs & Pairs, trois Grands-Pannetiers de France, & cinq Chevaliers des Ordres. *Baluze*, Preuves de l'Hiſtoire d'Auvergne, *Tome II. Liv. IV, page 489*, parle de GERAUD BASTET avec ADELBERT & GUILLAUME DE CRUSSOL, qui furent préſens & témoins à l'acte de donation que *Meteline* fit à *Bernard Aton*, ſon frere, en 1152. Dans la Généalogie que nous allons donner de cette Maiſon, nous ſuivrons les grands Officiers de la Couronne, en y ajoutant ce qui eſt arrivé depuis l'impreſſion de cet Ouvrage, & non le Dictionnaire de *Moréri* où elle eſt entiérement élaguée.

I. GERAUD BASTET, I. du nom, Seigneur DE CRUSSOL, eſt le premier que l'on trouve par titres ſurnommé *Baſtet*, que l'on croit être un ſobriquet. Il eut différend avec le Comte de Valentinois pour le Péage de l'Etoile en Dauphiné, & tranſigea au mois de Décembre 1215, avec *Aymar de Poitiers*, fils de ce Comte. Il parvint à un âge avancé, & fit ſon teſtament le jeudi avant la fête de Sainte-Luce, en 1264, par lequel, en-

Digitized by Google

tr'autres diſpoſitions, il ordonna que ſes Exécuteurs teſtamentaires enverroient en ſa place au premier paſſage d'Outremer qui ſe feroit, le Seigneur de Clermont, Chevalier armé, & qu'ils le défrayeroient pour un an. Il fit ſon héritier principal PONCE BASTET, ſon petit-fils, dont il ſera parlé ci-après. Il avoit épouſé 1°. *Laironne*, pour laquelle il fonda un anniverſaire à Soyon; & 2°. *Bérengere*, ſœur de *Bérenger de Bordeaux*. Il reconnut avoir reçu d'elle 300 livres. On ne ſçait point de laquelle de ſes deux femmes il eut : — 1. BASTET, qui ſuit; — 2. AMPHELISE, femme d'*Albert de Cornillan*, laquelle eut 4000 ſols en dot; — 3. ALMENS, mariée à *Guillaume de Cornillan*, laquelle eut en dot la même ſomme; — 4. AUDYS, mariée à *Roger d'Anduze*, Seigneur de la Voûte, auquel elle porta en mariage 1500 livres Viennoiſes, & quelques Terres ſiſes à Loriol & à Livron; — 5. & GIRAUDE, Religieuſe à l'Abbaye de Sion.

II. BASTET, Seigneur DE CRUSSOL, mourut lorſque ſon pere teſta. Il avoit épouſé *Alazie* ou *Alix*, laquelle GERAUD BASTET, ſon beau-pere, nomma pour Tutrice de ſes petits-enfans, & ordonna qu'elle fût nourrie & entretenue dans ſa maiſon tant qu'elle reſteroit en viduité. Elle teſta à Valence au mois de Décembre 1273, & élut ſa ſépulture dans le cimetiere des Religieuſes de Sion; inſtitua pour ſon héritier GUYONNET BASTET, Chanoine de Valence, ſon fils; fit des legs à ſes autres enfans & à ſes petits-fils. Elle eut de ſon mariage : — 1. PONCE, qui ſuit; — 2. GUYONNET, Chanoine de Valence, nommé dans le teſtament de ſa mere; — 3. GUINIS, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. Sa mere lui légua 30 livres par ſon teſtament; — 4. RAIMONDE, ſubſtituée par ſa mere dans ſon teſtament, à GUYONNET, ſon héritier univerſel, pour la ſomme de 100 livres; — 5. & AMPHELISE, mariée, & qui eut des enfans que PONCE, ſon frere, ſubſtitua aux ſiens.

III. PONCE BASTET, Damoiſeau, Seigneur DE CRUSSOL, fut inſtitué héritier univerſel par GERAUD BASTET, ſon ayeul. Il teſta le jeudi d'après la fête de Saint Philippe & de Saint Jacques, en 1272. Par ſon teſtament, entr'autres diſpoſitions, il laiſſa à *Hugonet de Tournon*, fils de *Simon*, la nourriture & l'habit dans ſa maiſon, nomma pour Tuteur de ſes enfans, noble homme *Raimond de Rouſſillon*, Seigneur d'Annonay, (ſon beau-pere ou ſon beau-frere) & pour Exécuteurs teſtamentaires l'Evêque de Valence & l'Abbé de Saint-Ruf. Son teſtament fut ouvert en 1273, tems auquel il devoit être mort. Il avoit épouſé *Alazie* ou *Alix de Rouſſillon*, laquelle eut en dot 500 livres Viennoiſes. Elle teſta le 10 Mars 1280, & nomma pour Exécuteurs teſtamentaires *Aymar de Rouſſillon*, Archevêque de Lyon, AYMAR DE CRUSSOL, *Pierre Baunoyer*, &c. Ses enfans furent : — 1. GERAUD, qui ſuit; — 2. & AMÉDÉE, à qui ſon pere laiſſa 20 livres de rente par ſon teſtament, en lui ſubſtituant GERAUD, ſon frere.

IV. GERAUD BASTET, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE CRUSSOL, inſtitué héritier dans les teſtamens d'*Alazie*, ſon ayeule, de PONCE BASTET, ſon pere, & d'*Alix de Rouſſillon*, ſa mere, aſſiſta au contrat de mariage d'*Aymar*, Seigneur de Breſſieu, avec *Béatrix*, fille d'*Artaud de Rouſ-*

ſillon, Seigneur d'Annonay, le 16 Janvier 1304 : il en fut l'une des cautions. Il fut mandé le 29 Juillet 1318, pour ſe trouver à Toulouſe aux Fêtes de Noel, où le Roi devoit ſe rendre ; & l'année ſuivante à Arras le dimanche d'après l'Aſſomption. Il eſt qualifié *Noble & Puiſſant* GERAUD BASTET, *Chevalier*, *Seigneur* DE CRUSSOL, dans le contrat de mariage de JEAN, ſon fils, qui ſuit, & qu'il eut de *Marguerite Payen* ou *Pagan*, ſon épouſe, qui vivoit en 1321.

V. JEAN BASTET, Chevalier, Seigneur DE CRUSSOL, co-Seigneur de Belcaſtel, teſta dans le château de Charmes le 13 Mai 1337. Il avoit épouſé par contrat du mois d'Octobre 1310, *Béatrix de Poitiers*, fille de *Guillaume de Poitiers*, Chevalier, Seigneur de Chaneac, & de *Luce*, Dame de Beaudiner, qui, devenue héritiere de cette Terre après la mort de ſon frere *Guillaume*, en fit hommage à l'Evêque du Puy. Elle paſſa procuration le 18 Janvier 1343, pour vendre la moitié de la Terre de Saint-Germain-de-Vaux, & tout ce qu'elle avoit au mandement de Saint-Juſt & aux environs. De ſon mariage vinrent : — 1. GERAUD, Seigneur de Cruſſol & de Beaudiner, que *Guillaume de Poitiers*, ſon oncle, inſtitua ſon héritier. Il ſervit en Flandre en l'Oſt de Bouvines depuis le 21 Juillet 1340, juſqu'au 27 Septembre ſuivant. Il avoit dans ſa Compagnie un Chevalier & 14 Ecuyers. Il n'eut point d'enfans de *Béatrix*, ſa femme ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. BREMOND, qui vivoit imbécille en 1352 ; — 4. LUCE, Abbeſſe de Soyon, laquelle vivoit encore en 1384, lors du teſtament de ſon frere qui lui laiſſa 10 livres de rente. Il laiſſa encore quelques autres filles.

VI. GUILLAUME BASTET, Seigneur DE CRUSSOL & de Beaudiner, après GERAUD, ſon frere aîné, vendit le 13 Juillet 1352, au Comte de Forez le château & mandement de Fontanays, moyennant 2150 florins d'or, avec promeſſe de faire ratifier cette vente par BREMOND, ſon frere, s'il revenoit en ſon bon ſens. Il ſervit en Auvergne ſous *Hugues de la Roche*, Seigneur de Tournouelle, en 1359, ayant dans ſa Compagnie deux Chevaliers & onze Ecuyers. Il teſta à Valence dans la maiſon épiſcopale le 5 Avril 1384. Il avoit épouſé *Emilie de Châteauneuf*, fille d'*Audebert de Châteauneuf*, par contrat paſſé le 2 Juillet 1553, laquelle eut en dot 5000 florins d'or, dont il eut : — 1. ANTOINE, Seigneur DE CRUSSOL, mort ſans enfans, qui teſta le 24 Août 1386, légua à ſa mere, *Emilie de Châteauneuf*, la Terre de Charmes, & fit GERAUD, ſon frere, ſon héritier univerſel. Il fit un ſecond teſtament le 8 Octobre 1390 ; — 2. GERAUD, qui ſuit ; — 3. LOUIS, Seigneur de Saint-Marcel ; — 4 & 5. LUCE & AYNARDE, mariées, mais leur alliance eſt ignorée ; — 6. ANNE, à laquelle ſon pere laiſſa 3050 florins d'or pour être mariée ; — 7. & MARGUERITE, deſtinée à être Religieuſe par le teſtament de ſon pere.

VII. GERAUD BASTET, III. du nom, Seigneur DE CRUSSOL & de Beaudiner, après la mort de ſon frere aîné, fut préſent au Traité que CHARLES, Dauphin de Viennois, fit le 16 Juillet 1419, avec *Louis de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, pour la ſucceſſion du Comte de Valentinois. Il teſta en ſon château de Charmes le 28 Mars 1437, fit pluſieurs ſubſtitutions,

Digitized by Google

ſubſtitutions, & mourut le premier Avril 1441. Il avoit épouſé 1°. le 6 Août 1392, *Louiſe de Clermont*, fille de *Geoffroi*, Vicomte de Clermont en Dauphiné, laquelle eut en dot 5000 florins d'or poids Delphinal, 3 francs d'or au coin du Roi, valant quatre florins, & mourut ſans enfans après avoir teſté le 3 Juin 1410, & laiſſé ſon héritier univerſel *Aymar*, Vicomte *de Clermont*, ſon frere; 2°. le 24 Juillet 1412, *Jeanne de Tournon*, fille de *Jean*, laquelle eut en dot 2000 florins d'or. Elle ne laiſſa que des filles; & 3°. le 26 Janvier 1420, *Alix* ou *Helpidis de Laſtic*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Laſtic, & d'*Agnès de Toillac*. Elle apporta en dot la Terre de Collat, diocèſe de Saint-Flour, avec ſes dépendances, conformément à la donation qui lui en fut faite par *Alix*, Dame de Viſſac, & 3000 livres tournois, au moyen de quoi elle renonça à la ſucceſſion de ſes pere & mere. Elle ſurvéquit à ſon mari qui par ſon teſtament la fit Tutrice de ſes enfans, ſçavoir : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, Ecuyer d'Ecurie du Roi, fait Bailli du Velay le 2 Août 1462. Son pere, par ſon teſtament, lui donna les Seigneuries de Beaudiner, & celle de Collat qu'il avoit acquiſe d'*Alix de Laſtic*, ſa troiſieme femme; — 3. GERAUD, Comte & Chanoine de Lyon en 1460, après avoir fait ſes preuves de Nobleſſe juſques & compris ſes biſayeuls paternels & maternels. Il fut fait Maître des Requêtes en 1461. Son pere lui légua 50 livres de rente, & 100 florins dans le cas qu'il embraſſât l'état Eccléſiaſtique, & 2000 florins dans le cas qu'il reſtât dans le monde. Il accompagna le Chancelier des Urſins lorſqu'il alla au mois de Novembre 1463, par ordre du Roi, dans la ville d'Amiens, pour retirer du Duc de Bourgogne les villes ſituées ſur la Somme. Il fut ſacré Archevêque de Tours dans l'Egliſe de Sainte-Croix d'Orléans par *Berland*, Archevêque de Bordeaux, aſſiſté de *Martin Pinard*, Evêque d'Avranches, & d'un autre Evêque, le 13 Octobre 1466. Il prêta ſerment de fidélité au Roi la même année; deux ans après fut fait Patriarche d'Antioche, Evêque de Valence & de Die le 19 Mai 1468; eut l'adminiſtration du temporel de l'Abbaye Chef-d'Ordre de Saint-Ruf de Valence, & mourut le 28 Août 1472; — 4 & 5. JEANNE & ANTOINETTE, auxquelles leur pere légua à chacune 3000 florins; — 6. CATHERINE, qui n'eut que 12 florins de rente dans le cas qu'elle ſe fit Religieuſe, & 1000 florins ſi elle reſtoit dans le monde. Elle fut élue Abbeſſe de Bellecombe en Vivarais, en 1460, après *Marguerite de Saint-Prieſt*; — 7. LOUISE, nommée Dame de Tournel en Gevaudan, élevée auprès de la Reine, à laquelle le Roi donna le 4 Mars 1463, les Terres d'Aiſſillan-le-Comtal, d'Eſpinan & de Perdillan. Elle épouſa *Pierre Guerin*, Seigneur de Tournel, Gouverneur de CHARLES, Dauphin de France, depuis Roi ſous le nom de CHARLES VIII; — 8 & 9. GALIENNE & GABRIELLE. Leur pere leur laiſſa à chacune, auſſi-bien qu'à LOUISE, leur ſœur, 2000 florins par ſon teſtament, à condition qu'une des trois ſe feroit Religieuſe, & n'auroit que 12 florins de rente. Une de ces deux filles fut Dame de Menillon en Dauphiné, & ſes enfans & ceux de ſa ſœur furent ſubſtitués aux biens de la Maiſon de Cruſſol, par le teſtament de LOUIS DE CRUSSOL, leur frere aîné.

Ce GERAUD BASTET, III. du nom, eut encore deux enfans naturels, *Guillaume de Cruſſol*, auquel il légua deux chevaux & un harnois complet avec ſon entretien dans ſa maiſon, & *Philippe de Cruſſol*, à laquelle il légua 200 florins pour la marier.

VIII. LOUIS, Seigneur DE CRUSSOL & de Beaudiner, Grand-Pannetier de France, Capitaine des villes de Niort, de Château-Thierri, Sénéchal de Poitou, Gouverneur de Marans, & enſuite de Dauphiné, étoit dans la ville de Beauvais avec pluſieurs Seigneurs lorſque le Duc de Bourgogne y vint mettre le ſiége en 1472. Il mourut à Villemagne, diocèſe de Beziers, le 20 Août 1473, & ſon corps fut porté le 16 Septembre ſuivant aux Cordeliers de Valence. Il avoit épouſé, par l'entremiſe du Roi LOUIS XI, encore Dauphin, le 22 Juillet 1452, *Jeanne de Levis*, Dame de Florenſac, fille unique & héritiere de *Philippe de Levis*, Seigneur de Levis & de Florenſac, & d'*Iſabelle de Poitiers*. Elle étoit alors fort jeune, eut en dot la Terre de Florenſac; & étoit veuve le 19 Novembre 1474, qu'elle donna quittance en cette qualité. Elle teſta le 20 Octobre 1485. Ses enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Beaudiner. Il ſuivit le Roi LOUIS XII. en ſon voyage de Gènes en 1507, ſe trouva à l'entrée ſolemnelle que ce Prince fit la même année dans la ville de Milan. Il étoit mort avant le 8 Juillet 1512. Il avoit épouſé *Peronne de Salignac*, Dame de Magnac, fille de *Foucaud*, Seigneur de Magnac, & d'*Anne Gourdon de Genouillac*, laquelle ſe maria en ſecondes noces à *Antoine Soreau*, Seigneur de Saint-Geran, & en troiſiemes à *René de Volvire*, Vicomte du Bois-de-la-Roche; — 3. & LOUISE, mariée vers l'an 1473, lors du teſtament de ſon pere qui lui légua 10000 écus d'or, outre ſa dot, à *François* I, Comte *de la Rochefoucauld*, fils de *Jean*, Seigneur *de la Rochefoucauld*, Marcillac, *&c.* & de *Marguerite de la Rochefoucauld*, héritiere de Barbezieux.

Le P. *Anſelme* dit que le Mémorial de la Chambre des Comptes, cotté *AA*, *folio* 334, fait mention d'un don fait à FRANÇOIS DE CRUSSOL, Ecuyer, Seigneur de Beaudiner, le 4 Juillet 1519. Il faut que ce ſoit un fils de FRANÇOIS, qui étoit mort avant le 8 Juillet 1512.

IX. JACQUES, Seigneur DE CRUSSOL, de Beaudiner, de Levis, de Florenſac, de Thoiny, de Sezanne, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Grand-Pannetier de France, fit hommage au Roi le 8 Décembre 1483, pour ſa Terre de Thoiny & quelques autres, fut pourvu le 23 Juin 1491 de l'Office de Capitaine de 200 Archers de la Garde du Roi. LOUIS XII. lui engagea la Châtellenie de Sezanne en Brie au mois de Janvier 1500; il s'en qualifioit Seigneur en 1502. Il fut Sénéchal de Beaucaire le 14 Janvier 1503, acheta de *Louis de Joyeuſe*, & de *Jeanne de Bourbon*, ſa femme, la Baronnie de Saint-Geniez, de Malgoire & les châteaux & lieux de Saint-Bauzille & Montignargues, dont il prit l'inveſtiture & paya les lods aux Officiers du Roi le 25 Juin 1504. Il ſuivit LOUIS XII. au voyage qu'il fit en Italie contre les Genois en 1507, ſe trouva comme Capitaine de 200 Archers de la Garde à l'entrée ſolemnelle que ce Prince fit dans Milan, & il rendit hommage au Roi FRANÇOIS I. le 17 Mars 1514, du Vi-

Digitized by Google

comté d'Uzès qu'il tenoit de ſa femme, & de ſes Baronnies de Levis & de Florenſac, & obtint le 5 Juillet 1523, une commiſſion pour exercer l'office de Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes pendant la minorité de ſon fils, en faveur duquel il s'en étoit démis. Il fit pluſieurs teſtamens: le premier le 31 Mars 1509, avec un codicille du 19 Mars de l'année ſuivante; le ſecond le 6 Mai 1511; le troiſieme le 6 Juin 1512; le quatrieme le 8 Juillet 1523; & le dernier le 20 Avril 1525, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe des Cordeliers d'Uzès, & il mourut le 24 Avril de la même année.

Il avoit épouſé par contrats des premier Mars & 24 Juin 1486, *Simonne d'Uzès*, fille unique & héritiere de *Jean*, Vicomte d'Uzès, & d'*Anne de Brancas*, laquelle lui apporta en dot la Vicomté d'Uzès, à condition qu'il porteroit le nom & les armes d'*Uzès*, écartelées de *Cruſſol*. Sa mere, *Anne de Brancas*, par ſon teſtament du 11 Mars 1504, la fit ſon héritiere univerſelle. Elle teſta le 30 Décembre 1514, & étoit morte avant le mariage de CHARLES, un de ſes fils, en 1523. De cette alliance elle eut: — 1. FRANÇOIS, né le 20 Décembre 1496; — 2. ANDRÉ, Vicomte d'Uzès du chef de ſa mere, inſtitué héritier par les teſtamens de ſon pere des années 1509 & 1512, mais mort avant lui ſans poſtérité de *Pétronille de Levis-Ventadour*, nommée au teſtament de *Louis de Levis*, ſon ayeul, en 1521, comme femme d'ANDRÉ DE CRUSSOL. Elle étoit fille de *Gilbert de Levis*, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voute, & de *Jacqueline du Mas*. Elle ſe remaria en 1524 à *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort; — 3. JACQUES, né le 28 Décembre 1501; — 4. un autre JACQUES, né le 23 Janvier 1505; — 5. CHARLES, qui ſuit; — 6. JEAN, né le 9 Novembre 1511; — 7. autre JEAN, né le premier Janvier 1515, mort le 22 du même mois; — 8. MADELENE, née en 1491, mariée par contrat du 9 Novembre 1508, à *Louis de Mitte-de-Miolans*, Seigneur de Chevriers, Sénéchal de Lyon. Elle tranſigea avec ſon frere le 2 Décembre 1534, pour ce qui lui avoit été légué par ſa mere; — 9. MARIE, née le 9 Novembre 1492, mariée 1°. par contrat du 4 Décembre 1509, à *Jean d'Ancezune*, Chevalier, Seigneur de Condolet, Lieutenant de l'Artillerie, après la mort duquel elle épouſa 2°. le 9 Janvier 1535, du conſentement du Vicomte *d'Uzès*, ſon frere, *Jean de Poitiers*, Seigneur & Baron de Contenac, Artenheim & Carces; — 10. ANTOINETTE, née le 7 Septembre 1498, mariée à *Maffle de Voiſins*; — 11. JEANNE, née le 23 Octobre 1503, mariée par contrat du 10 Juin 1518, à un autre *Maffle de Voiſins*, Chevalier, Vicomte de Lautrec, Seigneur d'Ambres, dont elle fut la premiere femme; — 12. FRANÇOISE, née le 7 Octobre 1506; — 13. ANNE, née en 1509, mariée par contrat du 19 Novembre 1526, à *Antoine*, Baron de Cazillac, Vicomte de Quimaques, Seigneur de Ceſſac, *&c.* Elle teſta le 22 Mai 1535, & ſon pere lui avoit légué 9000 livres par ſon teſtament de l'an 1523; — 14. & JEANNE, dite *la jeune*, à laquelle ſon pere légua auſſi 9000 livres par ſon teſtament de 1523. Elle épouſa par contrat du premier Octobre 1534, *Théodol*, Seigneur de Marzay & de Belleroche, qui l'inſtitua ſon héritiere, & elle

nomma pour la ſienne, *Jeanne de Mitte-de-Miolans*, ſa niéce, fille de *Philibert de Nagu*, Seigneur de Varennes.

On trouve *Pierre*, bâtard *de Cruſſol*, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi depuis l'an 1493 juſqu'à la fin de 1523, ſous *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Sénéchal de Normandie.

X. CHARLES DE CRUSSOL, né le 29 Octobre 1510, Vicomte d'Uzès, Sire de Cruſſol, de Beaudiner, de Levis, de Florenſac, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Grand-Pannetier de France, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, ſur la démiſſion de ſon pere, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté dans la Compagnie de M. le Dauphin en 1543, & Lieutenant de Roi en Languedoc par Lettres données à Fontainebleau le 19 Décembre 1544, fit hommage au Roi entre les mains du Chancelier de France, le 4 Juin 1528, de ſa Vicomté d'Uzès & de ſes Terres de Cruſſol, de Levis & de Florenſac, & en donna aveu les 4 Mars 1533, 3 Août 1540 & 27 Septembre 1541. Il fit un premier teſtament à Lyon le dernier Mars 1535, & un ſecond le 17 Février 1546, où il prend les qualités de *haut & puiſſant Seigneur Meſſire* CHARLES DE CRUSSOL, Vicomte d'Uzès, Baron de Levis, Florenſac, *&c.* Il mourut à Narbonne le Mardi 2 Mars que l'on comptoit encore 1546. Il avoit épouſé par contrat paſſé à Charmes le 29 Juillet 1523, *Jeanne de Genouillac*, fille unique & héritiere de *Jacques de Genouillac*, dit *Galliot*, Seigneur d'Acier, Sénéchal d'Armagnac & de Quercy, Grand-Maître de l'Artillerie & Grand-Ecuyer de France, & de *Françoiſe de la Queille*, ſa ſeconde femme. Elle ſe maria en ſecondes noces avec *Jean-Philippe Rhingrave*, Comte Palatin du Rhin. Elle teſta en 1566, & mourut au château d'Acier en Quercy le jeudi premier Mai 1567. Elle eut de ſon premier mari: — 1. ANTOINE, né le 21 Juin 1528, qui fut d'abord Comte de Cruſſol & Vicomte d'Uzès, dont il fit hommage au Roi le 26 Mars 1547, puis Duc d'Uzès, Pair de France. *Jacques de Genouillac*, ſon ayeul maternel, ſe démit, en ſa faveur, de l'Office de Sénéchal de Quercy, dont le Roi le pourvut par Lettres données à Meudon le 23 Novembre 1544, & confirmées par d'autres du 5 Octobre 1547. Il obtint vers l'an 1550, une foire par an & un marché par ſemaine pour le lieu de Tholland, dont il étoit Seigneur. Il commandoit à Abbeville, Montreuil & aux environs en 1558, prêta ſerment de Conſeiller d'Etat le 14 Février 1560, fut créé Chevalier d'honneur de la Reine, Capitaine de 50 hommes d'armes; chargé de donner le collier de l'Ordre du Roi aux Seigneurs *de Sault* & *de Gordes* le 7 Décembre 1561, & commanda dans les Pays de Dauphiné, de Languedoc & de Provence. Ce fut en ſa faveur que la Vicomté d'*Uzès* fut d'abord érigée en *Duché* en 1565, & enſuite en *Pairie* en 1572. Il eut commiſſion le 6 Août 1570 d'aller tenir les Etats de Languedoc dans la ville de Beaucaire. Il étoit en 1572 Chevalier d'honneur de la Reine-mere, qu'il conduiſit au mariage du Roi de Navarre avec MARGUERITE DE FRANCE. Il mourut le 15 Août 1573, ſans enfans de *Louiſe de Clermont*, Comteſſe de Tonnerre, qu'il avoit épouſée par contrat du 10 Avril 1556

Digitized by Google

après Pâques. Elle étoit lors veuve de *François*, Seigneur *du Bellay*, & fille de *Bernardin de Clermont*, Seigneur de Tallard, & d'*Anne de Huſſon*. Elle vivoit veuve du Duc *d'Uzès* en 1596. Son mari, par ſon teſtament du 20 Décembre 1556, lui donna la légitime qui lui appartenoit ſur les biens que ſon pere lui avoit légués; — 2. JEAN, né le 18 Mars 1533, mort peu après; — 3. FRANÇOIS, né en 1534, mort le 25 Novembre de la même année; — 4. autre JEAN, Seigneur de Levis, né au mois de Janvier 1535, mort au ſiége du Havre-de-Grace en 1563; — 5. LOUIS, né le 5 Janvier 1538, mort le 2 Avril 1539; — 6. JACQUES, Duc d'Uzès, Pair de France, qui ſuit; — 7. CHARLES, né au mois d'Avril 1541, Abbé des Feuillans en 1550, qui fut bleſſé au combat que *Fabrice de Sorbellon* perdit contre les Proteſtans, qui aſſiégeoient Sevignan dans le Comté Venaiſſin, le 18 Mars 1563. Il y fut fait priſonnier, mourut le même jour & fut enterré dans le cimetiere des Cordeliers d'Orange; — 8. LOUIS, né le 7 Mars 1542, tué à Metz d'un coup de piſtolet en badinant; — 9. GALLIOT, né le 18 Juillet 1545, Seigneur de Beaudiner, tué à la S. Barthelemi le 24 Août 1572. Son pere lui avoit légué 10000 livres. Il avoit épouſé *Françoiſe de Warty*, fille de *Joachim de Warty*, & de *Madelene de Suſe*, laquelle ſe remaria à *Jean-François de Faudoas-de-Serillac*, Seigneur de Belin, Gouverneur de Ham, d'Ardres & de Calais, & Lieutenant de Roi en Picardie, puis Gouverneur de Paris, de l'Iſle de France, & enſuite de la perſonne de *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, premier Prince du Sang; — 10. JEANNE, née le 4 Septembre 1529, morte peu après; — 11. MARGUERITE, née le 25 Juin 1537, laquelle teſta le 31 Juillet 1550; — 12. & MARIE, née poſthume le 14 Novembre 1546, mariée 1°. par contrat du 22 Mai 1564, à *François de Cardaillac*, Seigneur de Peyre, tué à la S. Barthelemi en 1572; & 2°. le 31 Mai 1574, à *Gui de Combres*, Seigneur de Broquieres en Rouergue, Prieur de S. Leon. Elle tranſigea en 1574 avec le Duc *d'Uzès*, ſon frere, & le 4 Mai 1602, avec *Geoſſroi-Aſtorg-Adalbert*, Baron de Peyre, ſon beau-frere, contre lequel elle avoit long-tems plaidé, & mourut en 1606.

XI. JACQUES DE CRUSSOL, II. du nom, né le 20 Juin 1540, Seigneur d'Acier, puis Duc d'Uzès, Pair de France, Comte de Cruſſol, Baron de Levis, *&c.* étoit âgé d'environ 18 ans, & prêt d'aller ſervir le Roi dans ſes armées, lorſqu'il fit ſon teſtament à Paris le 28 Mai 1558, par lequel il inſtitua ſa mere ſon héritiere univerſelle. Il en fit un ſecond le 20 Décembre 1567, & fit ſon héritier ANTOINE, ſon frere aîné. Il eut commiſſion de Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe dans l'armée du Prince de Condé, & fut fait priſonnier à la bataille de Moncontour en 1569. Le Duc d'Uzès, ſon frere, paya 10000 écus pour ſa rançon au Comte *de Santa Fiore*. Après la mort de ſon frere, il eut un long procès contre *Louiſe de Clermont*, ſa belle-ſœur, qui fut terminé à ſon avantage en 1581. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Régente du Royaume, lui donna commiſſion d'aller commander dans les diocèſes de Beziers, d'Agde, de Montpellier, de Nîmes, d'Uzès & de Viviers, par Lettres du 10 Juillet 1574, & dans le reſte du Languedoc par d'autres du 7 Août ſuivant. En

vertu de cette commiſſion, il fit lever 12 ſols par quintal de ſel montant ſur le Rhône, pour l'entretien des gens de guerre. Il fit hommage de ſa Baronnie de Levis le 16 Février 1576, & eut permiſſion, le dernier Mai ſuivant, de porter ſa Compagnie de 30 lances juſqu'à 60. Il fut créé Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit à la premiere promotion qu'en fit HENRI III. le dernier Décembre 1578, & Gouverneur du Languedoc. Il mourut à Paris le 7 Septembre 1584. Il avoit épouſé par contrat du 28 Août 1568, *Françoiſe de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, Comte de Tallard, premier Comte de Clermont, & de *Françoiſe de Poitiers*, dont : — 1. HENRI, né le 12 Janvier 1573; — 2. EMMANUEL, qui ſuit; — 3. LOUISE, née à Tonnerre le 11 Décembre 1571. Elle étoit veuve ſans enfans le 24 Avril 1611, d'*Anne de la Jugie*, Comte d'Azile, Baron de Rieux, qu'elle avoit épouſé par contrat du 2 Avril 1590; — 4. DIANE, née le 5 Février 1574, morte jeune; — 5. MARIE, née le 12 Avril 1575 à Avignon, mariée par contrat du 24 Septembre 1591, à *Chriſtophe de Chabannes*, Comte de Rochefort, Marquis de Curton, fils de *François de Chabannes*, & de *Renée de Prat*, dont elle fut la premiere femme; — 6. DIANE, alliée par contrat du 23 Décembre 1594, à *Jean-Vincent Cadart-d'Ancezune*, Seigneur de Caderouſſe, Baron de Tort, de Venejan & de Condolet, qui tranſigea avec le Duc *d'Uzès*, ſon beau-frere; — 7. ALDONCE, née à Acier le 21 Novembre 1598, morte au même lieu; — 8. & ELISABETH, née à Paris le 14 Décembre 1579, mariée à *Jean-Louis de Loſtanges*, qui tranſigea avec le Duc *d'Uzès* le 15 Juillet 1613, & le 25 Janvier 1615. On trouve encore une ELISABETH DE CRUSSOL, Religieuſe de Montmartre, qui obtint le premier Décembre 1589, un brevet pour poſſéder cette Abbaye.

XII. EMMANUEL DE CRUSSOL, né à Paris le 21 Juillet 1587, Duc d'Uzès, Pair de France, Prince de Soyon, Comte de Cruſſol, Baron de Levis & de Florenſac, émancipé par Lettres du 18 Avril 1600, Chevalier des Ordres au mois de Février 1611, reçu le 31 Décembre 1619, fait Chevalier d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE en 1615, demeura toujours attaché à la Cour dans les mouvemens de 1614, fut pourvu de la Charge de Capitaine de 200 hommes d'Armes le 14 Août 1616, & porta les honneurs à la pompe funébre du Roi LOUIS XIII. en 1643, & mourut à Florenſac fort âgé le 19 Juillet 1657. Il avoit épouſé 1°. le 8 Juin 1601, *Claude d'Ebrard*, Dame de Saint-Sulpice, fille unique de *Bertrand d'Ebrard*, Seigneur de Saint-Sulpice, de la Baſtie & de Conac, Sénéchal de Rouergue & de Quercy, & de *Marguerite de Balaguier*, Dame de Montluc & de Montſalez : elle mourut au commencement de 1632; & 2°. par contrat du 24 Février même année, *Marguerite de Flagheac*, veuve de *Chriſtophe d'Apchier*, & fille de *Pierre*, Seigneur de Flagheaç, & de *Marguerite de Roſtaing*. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Sulpice*, rapportée ci-après; — 3. LOUIS, Abbé de Figeac & de Conques, qui quitta l'état eccléſiaſtique & prit le titre de *Marquis de Cruſſol*. Il mourut à Paris le 8 Octobre 1674, âgé de 64 ans. Il avoit épouſé en 1654 *Char-*

Digitized by Google

lotte de Vernon, fille de *Louis*, Seigneur de la Riviere-Bonneuil, & de *Louiſe de Marans*, veuve de *François Fumée*, Seigneur des Roches-Saint-Quentin, Meſtre-de-camp, tué devant Saint-Omer en 1638, dont elle avoit un fils nommé *l'Abbé des Roches*, qui eut les Abbayes de ſon beau-pere. Elle reſta veuve de ſon ſecond mari, & mourut le 28 Janvier 1699, âgée de 89 ans. Elle en eut EMMANUEL-CHARLES, Marquis de Cruſſol, Meſtre-de-camp du Régiment Colonel, fait priſonnier dans une occaſion près Saverne, & tué le 30 Octobre 1694, âgé de 22 ans, par des Cavaliers Allemands, qui ſe diſputoient le prix de ſa rançon; — 4. ALEXANDRE-GALLIOT, Baron d'Acier, auteur de la branche des Seigneurs de Montſalez, rapportée ci-après; — 5. ANNE-GASTON, Abbé de Florenſac, tué d'une mouſquetade au ſiége de Turin en 1640; — 6. LOUISE, mariée 1°. le 24 Mars 1627, à *Antoine-Hercule de Budos*, Marquis de Portes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, fils de *Jacques de Budos*, Baron de Portes, & de *Catherine de Clermont-Montoiſon*, tué au ſiége de Privas en 1629; & 2°. le 14 Septembre 1634, à *Charles de Rouvroy*, Marquis de Saint-Simon, Seigneur de Raſſe, Chevalier des Ordres du Roi, Bailli & Gouverneur de Senlis, fils puîné de *Louis de Saint-Simon*, II. du nom, Seigneur du Pleſſis-Choiſel, & de *Deniſe de la Fontaine*, Dame de Leſche & de Vaux-ſur-Meulan, & de Boubiers, mort ſans enfans le 25 Janvier 1690, & elle le 19 Avril 1695. Du ſecond lit: — 7. ARMAND, Comte d'Uzès, Marquis de Cuiſieux, qui fut aſſaſſiné en 1693 par ſon valet-de-chambre, comme il alloit en Catalogne. Il avoit épouſé *Iſabeau de Vairat-de-Paulian*, Dame de Cuiſieux, veuve d'*Auguſtin de Forbin*, Marquis de Soliers, fille de *Jean de Vairat*, Seigneur de Paulian, & d'*Iſabelle de Saint-Gilles*. Elle ſe maria en troiſiemes noces, par contrat du 5 Mai 1665, à *Nicolas-Auguſte de la Baume*, Marquis de Montrevel, depuis Maréchal de France. Elle eut de ſon ſecond mari deux filles, & FRANÇOIS DE CRUSSOL, Marquis de Cuiſieux, Comte d'Uzès, mort ſans enfans de *Radegonde de Mauroy*, veuve de *Jean-Armand de Voyer*, Marquis de Paulmy, Meſtre-de-camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Châtelleraut, tué au combat de Senef en 1674, & fille de *Seraphin de Mauroy*, Seigneur de Germigny & de Saint-Ouin, Conſeiller d'Etat & Contrôleur-Général des Finances, & d'*Anne Fremin*. Elle eſt morte le 20 Décembre 1719, dans un âge fort avancé.

XIII. FRANÇOIS DE CRUSSOL, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Prince de Soyon, Comte de Cruſſol & d'Apchier, Baron de Levis & de Florenſac, Seigneur d'Acier & de Capdenat, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, prit ſéance au Parlement le 12 Avril 1658, & rendit hommage au Roi le 6 Novembre 1667, comme fondé de procuration pour ſon pere, pour le Duché d'Uzès, le Comté de Cruſſol & leurs dépendances. Il ſe démit de ſon Duché & Pairie d'Uzès en faveur d'EMMANUEL, Comte de Cruſſol, ſon fils, par acte du 7 Mars 1674, & le Roi lui en conſerva les honneurs par brevet du 20 du même mois. Il mourut en ſon château d'Acier en Quercy le 14 Juillet 1680, âgé de 80 ans. Il

avoit épouſé 1°. le 7 Janvier 1625, *Louiſe-Henriette de la Châtre*, Dame de Maiſonfort, veuve de *François de Valois*, Comte d'Alais, Colonel-Général de la Cavalerie légere de France, & fille unique de *Louis de la Châtre*, Baron de la Maiſonfort, Maréchal de France. Elle fut ſéparée de ſon ſecond mari, & épouſa en troiſiemes noces *Claude Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France; & 2°. le 28 Septembre 1636, *Marguerite d'Apchier*, fille unique & héritiere de *Chriſtophe*, Comte d'Apchier, Vicomte de Vazeilles, & de *Marguerite de Flagheac*, ſeconde femme du pere de ſon mari. Elle mourut le 17 Avril 1708, âgée de 91 ans, aux Religieuſes de Bon-Secours, rue Charonne, où elle s'étoit retirée. De ce ſecond mariage vinrent: — 1. EMMANUEL, qui ſuit; — 2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Florenſac, rapportée ci-après; — 3. CHARLES-EMMANUEL, Abbé en 1664, & mort au mois d'Août 1665; — 4. ANNE-LOUISE, Religieuſe Carmelite au fauxbourg S. Jacques à Paris le 12 Mai 1662, morte en 1718; — 5. MARGUERITE, Religieuſe à la Ville-l'Evêque, morte en 1680; — 6. SUSANNE, Abbeſſe d'Hieres en 1691, qui ſe démit de cette Abbaye en 1709, & ſe retira à Port-Royal à Paris; — 7. & MARIE-ROSE, mariée 1°. par contrat du 9 Janvier 1668, à *François-Joſeph de Porcelet*, Comte de Laudun; & 2°. à *Gabriel-Charles de Murviel*, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc, mort à Montpellier ſur la fin d'Octobre 1713, & elle à Beziers au mois d'Août 1723. Elle eſt enterrée à Murviel.

XIV. EMMANUEL DE CRUSSOL, II. du nom, né le 5 Janvier 1642, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Comte de Cruſſol & d'Apchier, de Saint-Chely, Saint-Sulpice, Prince de Soyon, Marquis de Florenſac, de Cuiſieux, de Rambouillet, Seigneur & Baron de Levis, de Bellegarde, de Remoulins, d'Aimargues, Saint-Geniez, Acier & Capdenat, Gouverneur d'Angoumois & de Saintonge, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment de Cruſſol, fut pourvu du Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, ſur la démiſſion du Duc de Montauſier, ſon beau-pere, par Lettres du 28 Avril 1673, & de celui de la ville & du château d'Angoulême par d'autres Lettres du mois d'Avril 1674. Il teſta le 30 Juin 1692, & mourut à Paris le premier Juillet de la même année, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé le 16 Août 1664, *Marie-Julie de Sainte-Maure*, fille & unique héritiere de *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montauſier, Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur de M. le Dauphin, & de *Julie-Lucie d'Angennes*, Marquiſe de Rambouillet & de Piſani, premiere Dame d'honneur de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE. Elle mourut le 14 Avril 1695, âgée de 48 ans, & a eu de ſon mariage: — 1. LOUIS, Marquis de Cruſſol, puis Duc d'Uzès, premier Pair de France, Colonel du Régiment de Cruſſol, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693, ſans avoir été marié; — 2. JEAN-CHARLES, qui ſuit; — 3. autre LOUIS, dit *l'Abbé d'Uzès*, né le 17 Octobre 1677, Chanoine domicilier de Strasbourg, mort le 7 Juin 1694; — 4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes d'Uzès, rapportée ci-après; — 5. FÉLIX-LOUIS, dit *d'Aymargues*, né le 16 Décembre 1681, Chanoine de

Digitized by Google

de Strasbourg en Septembre 1696, Abbé de Lezat en Décembre 1705, mort en 1712; — 6. JULIE-FRANÇOISE, née le 17 Novembre 1669, mariée le 21 Août 1686, à *Louis-Antoine de Gondrin-de-Pardaillan*, Duc d'Antin, Pair de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de la haute & baſſe Alſace & Gouverneur de l'Orléanois; — 7. THÉRESE-MARGUERITE, née le 4 Décembre 1671, morte le 5 Mai ſuivant; — 8. & LOUISE-CATHERINE, née le 29 Septembre 1674, mariée le 12 Novembre 1691 à *Louis-François-Marie le Tellier*, Marquis de Barbezieux, Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, morte à Verſailles le 4 Mai 1694, âgée de 19 ans.

XV. JEAN-CHARLES DE CRUSSOL, né le 29 Décembre 1675, Duc d'Uzès, premier Pair de France, après la mort de ſon frere aîné, Chevalier des Ordres, Prince de Soyon, Comte de Cruſſol, Seigneur & Baron de Florenſac, Vias, Aymargues, Bellegarde, Remoulins, Fernhac, Saint-Geniez & Puycornet, Seigneur d'Acier & de Capdenat, de Pont-Saint-Maixence, Brenouille, le Menil-lès-Ponts, Seigneur incommutable du Domaine que le Roi avoit dans la Ville d'Uzès haute & baſſe Viguerie d'Uzès, Saint-Jean de Marvejols & pays d'Uzege, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté, des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur particulier des Châteaux de Saintes & d'Angoulême, fut pourvu du Régiment de Cruſſol & du Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, après la mort de LOUIS, ſon frere aîné, en 1693. Il s'eſt trouvé aux ſiéges de Charleroi, d'Ath, de Dixmude & de Deinſe, au bombardement de Bruxelles, à la fameuſe marche du Pont d'Eſpierres, ſous M. le Dauphin, à la déroute de l'Armée du Prince *de Vaudemont*, proche Deinſe, & a continué de ſervir juſqu'à la fin de l'année 1702. Une chûte de cheval qu'il fit au camp d'Haguenau l'obligea de ſe retirer ſous le bon plaiſir du Roi, avec l'agrément de vendre ſon Régiment. Il prit ſéance & prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 14 Mai 1706. Il a porté les honneurs à la pompe funébre de LOUIS XIV. en 1715, & eſt mort à Uzès en Languedoc le 20 Juillet 1739, âgé de 64 ans. Il a été enterré aux Capucins de la Ville d'Uzès, & a laiſſé par ſon teſtament 2000 livres à chacune de ſes Paroiſſes, & 15000 livres à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il avoit épouſé 1°. le 17 Janvier 1696, *Anne-Hippolitte de Grimaldi*, fille de *Louis*, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Catherine de Gramont*, décédée en couches d'un fils mort en naiſſant le 23 Juillet 1700, & enterrée le 24 aux Carmelites du Fauxbourg S. Jacques. Elle avoit eu précédemment deux filles, MARGUERITE & ANNE-CHARLOTTE: la premiere née en 1696, morte jeune; la ſeconde morte le 15 Mars 1706. Il avoit épouſé 2°. le 13 Mars 1706, *Anne-Marie-Marguerite de Bullion*, fille de *Charles-Denis de Bullion*, Marquis de Fervaques & de Gallardon, Seigneur de Bonnelles & d'Eſclimont, Gouverneur du Maine, du Perche & du Comté de Laval, & Prévôt de Paris, & de *Marie Rouillé*, dont: — 1. CHARLES-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. LOUIS-EMMANUEL, dit *le Marquis de Florenſac*, né à Uzès le 14 Mars 1711, batiſé dans la Chapelle du Duché le 14 Juin 1712, Capi-

taine des Vaiſſeaux du Roi, mort de maladie à Uzès dans ſa trente-troiſieme année, ſans avoir pris d'alliance; — 3. FRANÇOIS-ALEXANDRE, appellé *le Marquis d'Acier*, né le 21 Septembre 1712, batiſé en la Paroiſſe de Saint-Laurent d'Uzès le lendemain, & mort le 21 Décembre 1714; — 4. ANNE-MARIE-LOUISE, née le 5 Août 1708, & décédée peu après; — 5 & 6. ANNE-LOUISE-HORTENSE & ANNE-MARIE-ANTOINETTE, jumelles, nées le 25 Juillet 1709, mortes ſix ſemaines après; — 7. ANNE-JULIE-FRANÇOISE, née le 11 Décembre 1713, batiſée à Saint-Roch à Paris le lendemain, mariée le 19 Février 1732, avec *Louis-Céſar de la Baume le-Blanc*, Duc de Vaujour, Pair de France, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, fils de *Charles-François de la Baume-le-Blanc*, Duc de la Valliere, & de *Marie-Thérese de Noailles*; — 8. & ANNE-CHARLOTTE-EMILIE, dite *Mademoiſelle de Cruſſol*, née le 13 Mai 1717, batiſée le 14 à Saint-Euſtache, & morte 15 mois après.

XVI. CHARLES-EMMANUEL, né le 11 Janvier 1707, Sire DE CRUSSOL, Saint-Sulpice, Duc d'Uzès, en Languedoc, premier Pair de France par la démiſſion de ſon pere, appellé *le Duc de Cruſſol*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur particulier des ville & château de Saintes & d'Angoulême, en ſurvivance de ſon pere, dont il prêta ſerment le 29 Septembre 1720, a été fait Meſtre-de-camp du Régiment de Medoc, Infanterie, le 25 Janvier 1729, & la même année a été Député des Etats de la province de Languedoc à la Cour pour la Nobleſſe. Il fut bleſſé de deux coups de feu au combat de Parme le 29 Juin 1734, dont l'un lui créva l'œil droit, & l'autre lui caſſa l'épaule gauche. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi le premier Août 1734, & gratifié d'une penſion de 8000 livres. Il donna la démiſſion de ſon Régiment de Medoc le 10 Mars 1739 à cauſe de ſes infirmités, & quitta le ſervice. Le 18 Janvier 1740, il a été reçu Duc & Pair au Parlement, & eſt mort à Paris le 3 Février 1762, dans ſa cinquante-ſixieme année. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 3 Janvier 1725, *Emilie de la Rochefoucauld*, née le 9 Novembre 1700, fille de *François*, Duc de la Rochefoucauld, Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Madelene-Charlotte le Tellier-de-Louvois*, morte le 25 Février 1753; & 2°. le 8 Juin 1759, *Marie-Gabrielle-Marguerite de Gueydon*, fille d'*Henri*. Il a eu du premier lit: — 1. FRANÇOIS-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. CHARLES-EMMANUEL, né le 29 Décembre 1730, tenu ſur les Fonts par le Duc d'Uzès & la Ducheſſe Douairiere de la Rochefoucauld, reçu Chanoine de Straſbourg au mois de Septembre 1732, & mort le 16 Mai 1743, Penſionnaire aux Jéſuites à Paris; — 3. & EMILIE, née le 16 Octobre 1732, mariée le 25 Mai 1758, à *Louis-Marie-Bretagne-Dominique*, Duc de *Rohan-Chabot*, veuf de *Charlotte-Roſalie de Châtillon*.

XVII. FRANÇOIS-EMMANUEL, Duc DE CRUSSOL, né le premier Janvier 1728, batiſé le 26 du même mois, dit d'abord *le Marquis de Cruſſol*, a fait la campagne de 1746 en qualité de Mouſquetaire, & a obtenu le 20 Janvier 1747, un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant *Chabot*. Au mois de Mai 1753, il a prêté ſerment pour les Gouvernemens de Sain-

Digitized by Google

tonge & d'Angoumois, dont le Duc d'Uzès, ſon pere, ſe démit en ſa faveur, a été reçu au Parlement Duc & Pair de France ſur ſa démiſſion, a prêté ſerment le 7 Février 1755, a été fait Brigadier le 22 Juillet 1758, & Maréchal-de-camp le 20 Février 1761. Il a épouſé le 8 Janvier 1753, *Madelene-Julie-Victoire de Pardaillan-Gondrin*, née le 20 Mars 1731, ſœur puînée de la défunte Marquiſe *de Civrac-Durfort* & du dernier Duc *d'Antin*, & fille de *Louis de Pardaillan*, Duc d'Antin, Pair de France, Maréchal-de-camp, Gouverneur de l'Orléanois, mort le 9 Décembre 1743, & de *Gillette-Françoiſe de Montmorency-Luxembourg*. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à Puteaux dans la Chapelle de M. le Duc *de Penthievre* par l'Evêque de Blois. De ce mariage eſt iſſu MARIE-FRANÇOIS EMMANUEL DE CRUSSOL, né le 30 Décembre 1756. Le Roi a accordé en Janvier 1769, les entrées de la Chambre au Duc de Cruſſol.

Branche des Comtes D'UZÈS.

XV. FRANÇOIS DE CRUSSOL, Comte d'Uzès & de Montauſier, quatrieme fils d'EMMANUEL DE CRUSSOL, II. du nom, Duc d'Uzès, Pair de France en Angoumois, ancien Duché-Pairie, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure*, fut fait Meſtre-de-camp du Régiment de Merinville, Cavalerie, en 1697, puis de celui de Bercourt en 1698, eut un cheval tué ſous lui en 1704, fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 10 Février de la même année, enleva l'année ſuivante un magaſin aux Impériaux à Sainte-Euphemie, a continué de ſervir en Allemagne, en Flandre & en Eſpagne pendant les dernieres guerres de LOUIS XIV, où il reçut pluſieurs bleſſures, fut fait Maréchal-de-camp le 20 Mars 1709, Lieutenant-Général le premier Octobre 1718, puis Capitaine des Gardes de Madame la Ducheſſe de Berri, & Gouverneur d'Oleron au mois d'Octobre 1724. En remettant ce Gouvernement, il fut pourvu au mois de Décembre 1734, de celui de Landrecie, où il eſt mort le 2 Avril 1736, âgé de 58 ans. Il avoit épouſé 1°. le 27 Décembre 1705, *Madelene-Charlotte Paſquier-de-Franclieu-des-Bergeries*, veuve de *Nicolas Hamelin*, Seigneur de Chaiges, Fermier-Général, mort le 4 Février 1702, & fille de *François-Michel Paſquier-de-Franclieu*, Seigneur des Bergeries, Lieutenant de Roi à Condé, nommé Brigadier le 11 Septembre 1706, & de *Charlotte de Chamoy*. Elle eſt morte en couches le 31 Mars 1713, âgée d'environ 38 ans, & a été enterrée le lendemain aux Carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris; & 2°. *Marie-Anne-Françoiſe Commeau*, veuve de *Pierre de Bailleul*, Seigneur de Saint-Maclou, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, qu'elle avoit épouſé au mois de Mai 1707, fille de *François Commeau*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Félice Hourlier*. Elle eſt morte le 8 Mars 1741, ſans laiſſer d'enfans de ſes deux maris. Le Marquis de Montauſier a eu du premier lit: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-CHARLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-EMMANUEL, Marquis de Cruſſol des Salles, né le 2 Janvier 1708, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, enſuite Meſtre-de-camp-Lieutenant du même Régiment par la démiſſion de ſon frere aîné. Le premier Octobre 1730 le Roi lui donna une penſion de 1500

livres après la mort de ſon pere. Il a été fait Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-camp le 10 Novembre 1744, & Lieutenant-Général le dernier Janvier 1748. Il étoit Gouverneur de l'Iſle & Citadelle d'Oleron quand il eſt mort à Saint-Maixent le 8 Avril 1761, âgé de 53 ans; — 3. & CHARLES-HIACINTHE DE CRUSSOL-DE-PISANI, Chevalier de Malte, appellé *le Chevalier d'Uzès*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourbon. Le Roi lui donna une penſion de 1200 livres après la mort de ſon pere, & il eſt mort ſans avoir été marié.

XVI. LOUIS-FRANÇOIS-CHARLES DE CRUSSOL, dit *le Marquis de Montauſier*, né le 28 Août 1706, fait Meſtre-de-camp-Lieutenant du Régiment de Bourbon, Cavalerie, au mois de Décembre 1719, en donna ſa démiſſion le 27 Septembre 1730, & eſt mort dans ſon château de Salles le premier Septembre 1769, âgé de 63 ans. Il avoit épouſé le premier Juin 1737, *Marie-Eliſabeth d'Aubuſſon*, née le 15 Août 1718, fille d'*André-Joſeph*, Marquis d'Aubuſſon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le premier Août 1741, & de *Jeanne-Batiſte-Eliſabeth-Charlotte de Vernou-de-Bonneuil-de-Melzéard*, dont: — 1. ANNE-ANDRÉ-MARIE DE CRUSSOL, Comte de Montauſier, né le 7 Août 1738, fait en 1761, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né le 4 Janvier 1740, tonſuré le 29 Septembre 1747, nommé à l'Evêché de la Rochelle & ſacré le 17 Juillet 1768; — 3. EMMANUEL-VICTOR, dit *le Chevalier de Cruſſol*, né le premier Novembre 1744, Guidon de Gendarmerie avant la réforme des Chevaux-Légers; — 4. PIERRE-MARIE, né le 7 Janvier 1746; — 7. & MARIE, fille unique, née le 26 Octobre 1751, mariée à *Joſeph Durey*, Marquis du Terrail.

Branche des Marquis de FLORENSAC.

XIV. LOUIS DE CRUSSOL, Marquis de Florenſac, ſecond fils de FRANÇOIS, Duc d'Uzès, Pair de France, & de *Marguerite d'Apchier*, ſa ſeconde femme, d'abord Cornette de la Seconde Compagnie des Mouſquetaires, enſuite Meſtre-de-camp d'un Régiment de ſon nom, fut bleſſé en Alſace, dans un parti en 1676, ſe trouva en 1679 à la défaite des Troupes de Brandebourg ſous Minden, & fut un des Seigneurs choiſis par LOUIS XIV. en 1680, pour être Menin auprès de M. le Dauphin. Le Roi le nomma Brigadier de ſes Armées le 24 Août 1688: il ſervit en cette qualité à la priſe de Forsheim en 1692, fut fait Maréchal-de-camp le 30 Mars 1693, mourut le 15 Mai 1716, âgé de 71 ans, & fut enterré le 16 aux Carmélites du Fauxbourg Saint-Jacques. Il avoit épouſé le 20 Janvier 1688, *Marie-Louiſe-Théreſe de Senneterre*, fille unique de *Henri*, Marquis de Châteauneuf, Vicomte de Leſtranges, Lieutenant-Général du Haut-Poitou, & d'*Anne de Longueval*, morte à Paris le 2 Juillet 1705, âgée de 35 ans, & inhumée le 4 aux Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, dont: — 1. FRANÇOIS-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. & ANNE-CHARLOTTE, mariée par contrat du 12 Août 1718, à *Armand-Louis de Vignerot-Richelieu*, Comte d'Agénois, Duc d'Aiguillon, Gouverneur de la Fere, fils de *Louis-Armand*, dit le Marquis de Richelieu, Comte d'Agénois, & de *Marguerite de la Porte-Mazarini*. Voyez PLESSIS-RICHELIEU.

Digitized by Google

XV. FRANÇOIS-EMMANUEL DE CRUSSOL, dit *le Marquis de Cruſſol*, Comte de Leſtranges & de Leully, Baron de Privas, né le 7 Octobre 1694, nommé Colonel du Régiment de Béarn, Infanterie, au mois de Mars 1718, mort à Paris de la petite vérole le 27 Septembre 1719, âgé de 24 ans, 11 mois & 15 jours, avoit épouſé le 17 Décembre 1714, *Marguerite Colbert de Villacerf*, née en 1696, fille aînée de *Pierre-Gilbert Colbert*, Marquis de Villacerf en Champagne, premier Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, & enſuite de la Reine, mort au mois de Mars 1733, âgé de 65 ans, & de *Marie-Madelene de Senneterre-Brinon*, dont il a laiſſé : — 1. PIERRE-EMMANUEL, qui ſuit ; — 2. & MARIE-ANNE DE CRUSSOL, née le 14 Mars 1719.

XVI. PIERRE-EMMANUEL DE CRUSSOL, né le 16 Avril 1717, appellé *le Marquis de Cruſſol*, Comte de Leſtranges, de Leully, Baron de Privas, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de l'Iſle de France au mois d'Avril 1738, fait Brigadier des Armées du Roi au mois de Mai 1744, après la priſe du fort de Montalban & de la ville de Villefranche dans le Comté de Nice, où il ſe diſtingua avec ſon Régiment au mois de Novembre 1746, en battant un corps de 700 hommes de troupes Autrichiennes & Piémontoiſes, qui avoit paſſé le Var, & en faiſant priſonnieres deux Compagnies franches du Roi de Sardaigne ; fait Maréchal-de-camp le 31 Décembre 1747 ; nommé Miniſtre Plénipotentiaire à Parme auprès de l'Infant Don PHILIPPE, Duc de Parme & de Plaiſance, où il arriva le 15 Février 1751, & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1753, eſt mort le 5 Février 1758. Il avoit épouſé le 22 Décembre 1740, *Charlotte-Marguerite* ou *Marguerite-Charlotte Fleuriau*, née le 17 Juillet 1725, ſeconde fille de feu *Charles-Jean-Batiſte Fleuriau*, Comte de Morville, Chevalier de la Toiſon d'or, Miniſtre & Secrétaire d'Etat des Affaires étrangeres, & de *Charlotte-Eliſabeth de Vierne*, dont : — 1. HENRI-CHARLES-EMMANUEL DE CRUSSOL, né le 11 Octobre 1741, Lieutenant au Régiment du Roi en 1770 ; — 2. ALEXANDRE-CHARLES-EMMANUEL, né le 5 Juillet 1743 ; — 3. & LOUISE-HENRIETTE-PHILIPPE-MARIE-ADÉLAIDE-PIERRETTE-EMMANUELLE, née le premier Août 1753, nommée par feu M. le Dauphin & feu Madame l'Infante Ducheſſe de Parme le 26 ſuivant.

Branche des Marquis DE SAINT-SULPICE.

XIII. JACQUES DE CRUSSOL, Marquis de Saint-Sulpice en Albigeois, ſecond fils d'EMMANUEL, I. du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, & de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, ſa premiere femme, mourut au mois de Juillet 1680. Il avoit épouſé en 1637, *Louiſe d'Amboiſe*, fille de *François d'Amboiſe*, Comte d'Aubijoux, Baron de Caſaubon, Colonel des Légionnaires de Languedoc, & de *Louiſe de Levis*, dont : — 1. EMMANUEL-CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-JACQUES, dit *le Comte d'Amboiſe*, mort en 1673. Il avoit épouſé *N... de Baudan*, fille de *Jacques de Baudan*, Tréſorier de France au Bureau de Montpellier, & de *Yolande de Wignolles*, & veuve de *René de la Tour-Gouvernet*, Comte de Marennes, morte en 1717 ; — 3. FRANÇOIS, dit *l'Abbé de Saint-Sulpice*, mort vers l'an 1712 ;

— 4. ALEXANDRE-GALLIOT, tige de la branche des Comtes d'Amboiſe-d'Aubijoux, rapportée ci-après ; — 5. N... DE CRUSSOL, Sénéchal de Toulouſe, mort ſans poſtérité ; — 6. GEORGES, Seigneur de Montmaur, mort en Juillet 1691 ; — 7. ANNE-HENRIETTE, femme de *Jean-François de Beſſevejoux*, Seigneur de Roquelaure en Rouergue, mort en 1683, laiſſant cinq enfans ; — 8, 9 & 10. trois autres filles Religieuſes ou mortes dans un âge peu avancé.

XIV. EMMANUEL-CHARLES DE CRUSSOL, Marquis de Saint-Sulpice, mort à Albi au mois de Mai 1694, avoit épouſé *Charlotte Siron*, fille de *Jean-Batiſte Siron*, Préſident au Parlement de Toulouſe, morte en 1726, dont : — 1 & 2. N... & N... morts au berceau ; — 3. JOSEPH, dit *le Marquis de Cruſſol*, né en 1679, mort à Paris en 1692 ; — 4. ETIENNE, né en 1685, appellé *le Comte de Montfort*, puis Marquis de Saint-Sulpice en Quercy, Seigneur de Caſtelnau, la Baſtide & Graulhet, Baron des Etats du Languedoc, d'abord Officier dans le Régiment du Roi, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant la Châtre, par commiſſion du 4 Février 1702. Il mourut le 9 Juin de la même année, des bleſſures qu'il avoit reçues le 22 Mai précédent, dans une ſortie au ſiége de Keiſawert, ſans avoir été marié ; — 5. PHILIPPE-EMMANUEL, qui ſuit ; — 6. DIANE-MARIE, alliée le 7 Février 1692, à *Jean-Gaſpard de Coüet*, Marquis de Marignane en Provence, Capitaine, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur des iſles de Portecros & du Levant, ſucceſſivement Brigadier, Maréchal-de-camp & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Elle eſt morte à Montpellier au mois de Juillet 1707 ; — 7 & 8. MARGUERITE & CHARLOTTE, Religieuſes, l'une à Albi & l'autre à Toulouſe ; — 9. & autre CHARLOTTE, née en 1682.

XV. PHILIPPE-EMMANUEL DE CRUSSOL, né le 30 Avril 1686, d'abord Chevalier de Malte, puis Marquis de Saint-Sulpice, après la mort de ſon frere aîné, dont il obtint le Régiment au mois de Juin 1702, étant entré quelques jours auparavant aux Mouſquetaires, a quitté le ſervice & s'eſt démis de ſon Régiment au mois de Mars 1708. Il eſt mort à Paris le 12 Août 1761, & avoit épouſé le 5 Mai 1715, *Marie-Antoinette d'Eſtaing*, morte à Paris le 3 Avril 1771, dans ſa ſoixante-dix-ſeptieme année, fille de *François*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement du pays Meſſin & Verdunois, Gouverneur de Châlons en Champagne & de Douay en Flandre, & Chevalier des Ordres, & de *Marie de Nettancourt-de-Hauſſonville de Vaubecourt*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-EMMANUEL, Marquis de Saint-Sulpice, né le 2 Avril 1727, Guidon des Chevaux-Légers des Gendarmes de Berri ; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH-EMMANUEL, né le 4 Juin 1735, appellé *l'Abbé de Cruſſol* ; — 3. MARIE-LOUISE-VICTOIRE, mariée le 17 Avril 1738, à *Henri-Charles*, Marquis *de Senneterre*, né en 1714, devenu aveugle par la petite vérole, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, fils du feu Maréchal de Senneterre, dont un fils né en 1753 ; — 4. & MADELENE-PAULE-JOSEPHE, née le 2 Avril 1725, mariée le 10 Juin 1744, à *Henri-François de Carion de Niſas*, Marquis de Murviel, ancien Capitaine de

Cavalerie, fils de feu *Henri de Carion de Niſas*, Marquis & Baron de Murviel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant de Roi de la même Province, ancien Commandant pour Sa Majeſté & pour le Duc *de Mantoue* dans le Montferrat, & d'*Anne-Gabrielle de Murviel*, dont une fille unique.

Branche des Comtes D'AMBOISE-D'AUBIJOUX.

XIV. ALEXANDRE-GALLIOT DE CRUSSOL, Comte d'Amboiſe, Seigneur de Montmaur, Velan, Valmaiſon, *&c.* quatrieme fils de JACQUES, Marquis de Saint-Sulpice, & de *Louiſe d'Amboiſe-d'Aubijoux*, prit dans la ſuite la qualité de Comte d'Amboiſe, conformément au teſtament de ſa mere, qui l'avoit appellé pour porter le nom & les armes d'Amboiſe, & en avoit les Terres, ce qui a cauſé dans la ſuite un procès entre ſes héritiers & ceux de ſon frere aîné, pour les Terres qu'on lui diſputoit. Il eſt mort le 7 Avril 1703, & avoit épouſé 1°. une fille de la Maiſon de *Montal de Coteuſe*, Dame de Velan en Auvergne, morte ſans enfans en 1694; 2°. par contrat du premier Juin de la même année, *Charlotte-Gabrielle de Timbrune* de Valence, fille de *Jean-Emmanuel de Timbrune*, Marquis de Valence, & de *Charlotte-Renée de la Roche-Fontenilles*. Elle eſt morte ſubitement à Blois le 3 Juin 1743, âgée de 60 ans. De ce mariage ſont nés, outre deux fils & deux filles morts en bas âge: — 1. JEAN-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS, né le 4 Janvier 1702, qui s'étant engagé dans les Ordres ſacrés en 1724, forma contre le Duc d'Uzès la demande de la jouiſſance de quatre Baronnies d'environ 12000 livres de rente, léguées par *Antoine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, un de leurs grands-oncles maternels, Evêque de Cahors, à un Eccléſiaſtique de leur Famille, quand il y en auroit un, & à ſon défaut à l'aîné de la Maiſon; mais il fut débouté de ſa demande par Sentence des Requêtes du Palais du Parlement de Paris, du 24 Janvier 1727, qui jugea que le Demandeur ſe trouvant à la quatrieme génération, & les biens en queſtion étant ſitués en pays de Droit écrit, la ſubſtitution n'avoit plus lieu. Il fut pourvû de l'Abbaye de Charoux, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Poitiers, au mois d'Août 1727; nommé en 1734 à l'Evêché de Blois, à l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre en 1740, & en 1753 à l'Archevêché de Toulouſe. Il eſt mort à Paris au Palais de l'Archevêché la nuit du 29 au 30 Avril 1758, & a été inhumé le premier Mai dans l'Egliſe des Barnabites.

XV. JEAN-EMMANUEL DE CRUSSOL-D'UZÈS, Comte d'Amboiſe, d'Aubijoux, né le 25 Janvier 1699, Seigneur de Velan en Auvergne, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Maine, étant dans l'armée du Roi en Italie, fut à Veniſe voyager par curioſité, & ayant pris querelle avec un Capitaine Allemand, il s'y battit & y fut tué le 29 Août 1735. Il avoit épouſé le 24 Juin 1725, *Anne-Marthe-Louiſe Maboul de Fors*, fille de feu *Louis Maboul*, Seigneur-Patron de Grip, Marquis de Fors, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 24 Décembre 1721, & d'*Anne-Marthe de Cateu de Fors*, dont pour fils unique

XVI. ANNE-EMMANUEL-FRANÇOIS-GEORGES DE CRUSSOL-D'UZÈS,

D'AMBOISE-D'AUBIJOUX, né le 30 Mai 1726, batiſé à Aurillac le 29 Juin ſuivant, Seigneur de Velan ou Valan en Auvergne, appellé *le Marquis de Cruſſol-d'Amboiſe*, Maréchal-de-camp. Il a épouſé le 13 Mars 1747, *Claude-Louiſe-Angélique Berſin*, fille de *Jean-Batiſte*, Grand-Audiencier de France, & de *Louiſe-Angélique Rondin*, dont LOUIS-EMMANUEL DE CRUSSOL, né le 8 Septembre 1749, mort en 1751.

Branche des Marquis DE MONTSALEZ.

XIII. ALEXANDRE-GALLIOT DE CRUSSOL-DE-BALAGUIER, Seigneur de la Broſſe en Saintonge, d'abord Chevalier de Malte, enſuite Marquis de Montſalez, quatrieme fils d'EMMANUEL, Duc d'Uzès, & de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, ſa premiere femme, mourut vers le commencement de Juillet 1680, & avoit épouſé le 6 Avril 1647, *Roſe d'Eſcars*, Dame de Caubon, Taleane, Saint-Jerau & Châtelnau, fille de *Jacques d'Eſcars*, Marquis de Merville, Baron de Roquebrou, & de *Madelene de Bourbon-Malauſe*, morte le 22 Février 1696, âgée d'environ 70 ans, & enterrée le jour ſuivant à Saint-Sulpice à Paris, dont : — 1. EMMANUEL, qui ſuit ; — 2. LOUIS, né le 18 Juin 1653, dans la paroiſſe de Blanſac, ondoyé le même jour, & les cérémonies du batême faites dans l'Egliſe de S. Sulpice à Paris le 27 Décembre 1667, appellé *le Comte d'Uzès* & enſuite *Marquis de Cruſſol*, fut Prieur de Soyon. Il mourut à Charenton le 8 Octobre 1712, ſans enfans de ſon mariage contracté le 26 Octobre 1697, avec *Judith d'Aumale*, veuve de *Jean de Maubert*, Seigneur de Boiſgibaut, fille de *Louis d'Aumale*, Seigneur de Perthe & de Gondreville, & de *Jeanne de Pas de Feuquieres :* elle eſt morte le 10 Juillet 1742, âgée de 92 ans ; — 3. N. . . . . morte à 7 mois & demi à Paris, enterrée à Saint-Sulpice le 25 Août 1655 ; — 4. & MARIE-FÉLICE, née à Paris le 27 Août 1656, mariée 1°. à *François-Auguſte de Pontac*, Seigneur de Salles en Guyenne, fils du Premier Préſident du Parlement de Bordeaux, mort en Janvier 1694, ſans enfans ; & 2°. en 1700, à *Jean-Louis de Pardaillan*, dit *le Comte de Gondrin*, Comte de Sere & de Beaumont-Roquefort, Marquis de Savignac, Sénéchal de Lannes & de Bayonne, veuf de *Jeanne-Marie-Joſephe de Baylens de Poyane.*

XIV. EMMANUEL DE CRUSSOL DE BALAGUIER, Marquis de Montſalez, mort vers l'an 1713, avoit épouſé au mois de Juin 1683, à Saint-Gervais à Paris, *Marie-Madelene Fouquet*, fille de *Nicolas*, Vicomte de Vaux, Marquis de Belle-Iſle-ſur-mer, Procureur-Général au Parlement de Paris, Miniſtre d'Etat & Sur-Intendant des Finances, & de *Marie-Madelene de Caſtille-Villemareuil*, ſa ſeconde femme, morte le 12 Décembre 1716, âgée de 83 ans. De ce mariage ſont nés : — 1. LOUIS-ALEXANDRE qui ſuit ; — 2. & MARIE-MADELENE, mariée par contrat du 28 Juin 1707, avec *Thomas*, Marquis d'Eſcars, Seigneur de la Motte, Aucanville, Puiſégur, &c. fils d'*Anet*, Seigneur de la Motte, & de *Paule de Montlezun.*

XVI. LOUIS-ALEXANDRE DE CRUSSOL, Comte de Montſalez, mort ſubitement à Figeac en Quercy le 25 Février 1740, âgé de 50 ans, avoit épouſé

Epouſéau mois de Mai 1715, *N... de la Tour*, fille de *Charles-Barthelemi de la Tour*, Marquis de Gouvernet en Dauphiné & de Senevion en Quercy, Sénéchal de Valentinois & de Diois, mort en Décembre 1702, & de *Louiſe-Emilie de Gouſſé de la Roche-Alard*. De ce mariage ſont nés : — 1. LOUIS DE CRUSSOL, Marquis de Montſalez, mort de la petite-vérole au College des Jéſuites à Paris, le 6 Septembre 1728, âgé de 12 ans ; — 2. & CHARLES-AMABLE DE CRUSSOL-D'UZÈS, Comte de Montſalez & de Caſtelnau, Capitaine dans le Régiment Royal, Dragons, mort à Paris, âgé de 24 ans, ſans avoir été marié, le 24 Septembre 1743, & cette branche eſt éteinte par ſa mort. Les armes de la Maiſon de Cruſſol ſont : *faſcé d'or & de ſinople*.

JACQUES, Seigneur de CRUSSOL & de Beaudiner, qui fait le neuvieme degré, portoit : *au 1 & 4* DE CRUSSOL ; *au 2 & 3 d'or, à 3 chevrons de ſable*, qui eſt LEVIS.

CHARLES, ſon ſecond fils, qui a continué la poſtérité, portoit : *au 1 & 4* DE CRUSSOL ; *au 2 & 3* DE LEVIS ; *& ſur le tout de gueules, à 3 bandes d'or*, qui eſt UZÈS.

JACQUES, ſon troiſieme fils, qui fait le onzieme degré, portoit : *au 1 & 4, parti* DE CRUSSOL & DE LEVIS ; *au 2 & 3 contr'écartelé, au 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'or en pal ; au 2 & 3 d'or, à 3 bandes de gueules*, qui eſt GENOUILLAC ; *& ſur le tout de gueules, à 3 bandes d'or*, qui eſt UZÈS.

Les Comtes d'Uzès, Marquis de Montauſier, les Marquis de Florenſac & les Marquis de Saint-Sulpice portent de même.

La branche des Comtes d'Amboiſe-d'Aubijoux portent : *écartelé, au 1 parti* DE CRUSSOL *&* DE LEVIS ; *au 2 & 3, parti* DE GOURDON-GENOUILLAC *&* DE GALIOT ; *& au 4* D'AMBOISE ; *& ſur le tout* D'UZÈS.

Pour les Marquis de Montſalez, nous ignorons les armes qu'ils ont porté.

— CRUX. FRANÇOIS DE CRUX, Seigneur de Tronchyn, épouſa *Claude du Châtelet*, femme en premieres noces d'*Engilbert de Breſſey*, Seigneur de Til-le-Châtel ; c'eſt ce qui ſe prouve par deux dénombremens du 15 Janvier 1540, qu'il donna au Duc de Lorraine des Terres qu'il tenoit de lui à cauſe de *Claude du Châtelet*, ſa femme, qui ſe trouve encore mentionnée dans un titre de l'an 1559. Les armes : d'*argent, à 3 mouchetures d'hermine de ſable, coupé, faſcé de ſable & d'or*.

CRUX, en Normandie : Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire* de la Maiſon *de Harcourt*, de laquelle eſt l'héritiere ayeule du Marquis de *le Clerc de Juigné*. Les armes : d'*azur, à deux cotices d'argent, accompagnées de ſept coquilles de même, rangées en bande 1, 3 & 3*.

* CRUZILLES, en Bourgogne, au Diocèſe & Bailliage de Châlons : Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres-Patentes de l'an 1582, en faveur de GEORGES DE BAUFFREMONT, Seigneur de Cruzilles & de Vareilles, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils de NICOLAS DE BAUFFREMONT, Baron de Senecey, & de *Deniſe Patarin*. Il laiſſa de ſa ſeconde femme *Renée-Angélique d'Alégre*, CHRISTOPHE-MELCHIOR DE BAUFFREMONT, Comte de Cruzilles, Baron de Senecey, qui n'eut

point de poſtérité de ſa femme *Philiberte de Polignac.* Voyez BAUFFREMONT.

— CUBIERES, en Languedoc : Famille qui ſe dit deſcendue de la Maiſon de *Châteauneuf de Randon.* Le premier connu eſt N... DE RANDON DE CUBIERES, qui eut pour fils : — HUGUES DE CUBIERES, I. du nom, vivant en 1269, & marié à *Charavone de la Garde*, dont : — ARTAUD DE CUBIERES, marié à *Iſabelle Cadoine.* Il vivoit en 1326, & eut pour fils : — HUGUES DE CUBIERES, II. du nom, vivant en 1369. Il épouſa *Jeanne d'Adhemard*, de laquelle vint : — FRANÇOIS DE CUBIERES, I. du nom, marié à *Gillette de Blou.* Il vivoit en 1435, & laiſſa : — HUGUES DE CUBIERES, III. du nom, lequel vivoit en 1470. Il épouſa 1°. *Cécile d'Altier*, & 2°. *Marguerite de Briſon.* — JEAN DE CUBIERES, ſon fils, vivant en 1489, s'allia avec *Louiſe de Briſon*, dont : — JEAN DE CUBIERES, II. du nom, vivant en 1507, & marié à *Marguerite de Malbuiſſon.* De lui deſcend — CLAUDE DE CUBIERES, vivant en 1560, qui épouſa *Catherine de Sarrats de Bernis.* Il fut pere de — LOUIS DE CUBIERES, allié à *Catherine de Rolland*, & vivant en 1618. Il laiſſa : — FRANÇOIS DE CUBIERES, II. du nom, qui vivoit en 1630, & épouſa *Marthe de Vaux de Saint Victor.* Leur fils fut : — SIMON DE CUBIERES, lequel vivoit en 1680, & eut pour femme *Jeanne de Puech*, dont vint : — JEAN-LOUIS DE CUBIERES, vivant en 1710, marié à *Chriſtine de Freidier.* Cette Famille ſubſiſte dans PIERRE-SIMON-LOUIS DE CUBIERES, né en 1748, Page du Roi à la petite Ecurie, & Ecuyer Cavalcadour de M. le Dauphin (en 1772). Il a pour frere N... DE CUBIERES, Abbé, actuellement au Séminaire. C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Famille, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'or affronté à un pal de pourpre chargé d'une étoile de ſable.*

* CUCÉ : Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1643, regiſtrées le 4 Août 1644, en faveur de *N... de Bourneuf*, Premier Préſident du Parlement de Bretagne. Ce Marquiſat eſt poſſédé actuellement par *N... de Boiſgelin*, Préſident à Mortier du même Parlement.

— CUERS, en Provence : Famille qui remonte à

I. PIERRE DE CUERS, Secrétaire du Roi RENÉ, lequel vivoit à Toulon en 1435. Il épouſa *Douce*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Prévôt de l'Egliſe major de Marſeille, Maître des Requêtes du Roi RENÉ, & reçu Conſeiller-Clerc au Parlement de Provence en 1512 ; — 3. CLÉMENT, Chanoine à la même Egliſe, dont ſon frere étoit Prévôt. Il mourut à Aix après avoir teſté en 1501 ; — 4. & ELIONE, épouſe de *Jean Albis.*

II. PIERRE DE CUERS, II. du nom, eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & DELPHINE DE CUERS, mariée avec *Antoine de Piquet*, du lieu de Châteaurenard.

III. JACQUES DE CUERS, épouſa par contrat du 10 Mai 1528, *Madeleine de Signier*, dont il eut : — 1. HONORÉ, qui ſuit ; — 2. & CLAUDE, auteur d'une branche éteinte.

IV. HONORÉ DE CUERS, fit alliance le 10 Mai 1548, avec *Marguerite de Seguin*, fille de noble *Jacques*, & de *Marguerite de Giraud*, dont :

Digitized by Google

V. ALEXANDRE DE CUERS, marié le 23 Août 1584, avec *Sibille de Veteris*. De cette alliance vint :

VI. HENRI DE CUERS, qui épouſa le 6 Avril 1616, *Marguerite de Vitalis*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ramatuelle. Il acquit la Terre de *Cogolin* le 3 Janvier 1626, & laiſſa :

VII. JACQUES DE CUERS, Seigneur de Cogolin, Capitaine de Vaiſſeaux en 1642, enſuite Chef d'Eſcadre. Il épouſa 1°. le 22 Mai 1649, *Françoiſe de Villeneuve*, fille de *François*, Seigneur de Vauclauſe & de Bargemont ; & 2°. en 1651, *Diane de Garnier-Julhians*. Il n'eut point de poſtérité de ſon premier mariage, mais du ſecond naquit :

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE CUERS, Seigneur de Cogolin, Capitaine de Vaiſſeaux, qui ſervit avec diſtinction, & eut une jambe emportée dans un combat naval. Il épouſa en 1695, *Gabrielle de Martin*, fille de *Céſar*, Ecuyer, & de *Dorothée Couture*. De ce mariage ſont nés : — 1. N... qui ſuit ; — 2. JOSEPH, Officier de Vaiſſeaux du Roi, puis Chevalier de Saint-Louis, vivant à Paris ſans alliance en 1757 ; — 3. N... mort Chanoine à Metz ; — 4. SAUVEUR, rapporté après ſon frere aîné ; — 5, 6 & 7. Deux filles Religieuſes, & la troiſieme mariée avec *N... de Freſnay*, Lieutenant des Vaiſſeaux, Capitaine d'une des Compagnies franches de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis.

IX. N... DE CUERS, Seigneur de Cogolin, ancien Officier des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a de ſon mariage avec *N...* du lieu de Cogolin, pluſieurs fils, dont un eſt Officier de Vaiſſeaux.

IX. SAUVEUR DE CUERS-COGOLIN, ci-devant Officier de Vaiſſeaux, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé *N... de Falconis*, dont entr'autres enfans un fils Officier de Vaiſſeaux, & une fille élevée à Saint-Cyr. Les armes : d'*azur, à une faſce d'or accompagnée de 3 cœurs de même, 2 en chef & 1 en pointe*. Nouvel armor. de Provence, *Tome I. p. 299*.

— CUÉVA : Maiſon qui tire ſon nom de la Cuéva, Bourg dans la Caſtille, & eſt très-conſidérable en Eſpagne. *Moréri* en commence la Généalogie à DIEGUE-FERNANDEZ DE LA CUÉVA, créé Vicomte de Huelma en 1460. Les Seigneurs & Marquis de Bedmar, les Ducs d'Albuquerque, les Marquis de Flores-d'Avila, les Comtes de Sirnéla & les Marquis de Ladrada, ſont les branches ſorties de la Maiſon de la Cuéva. *Voyez Imhoff*, Familles d'Eſpagne, & *Moréri*, édition de 1759.

— CUGNAC : Maiſon, l'une des plus anciennes de Guyenne, connue dès le douzieme ſiécle. Les Seigneurs de Giverſac, établis en Quercy, en ſont les aînés. Leur branche a été formée par JEAN DE CUGNAC, Seigneur de Giverſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Sénéchal de Bazadois, Capitaine de 50 Lances, qui épouſa le 10 Novembre 1550, *Antoinette d'Hauteſort*, mere de MARC DE CUGNAC, allié en 1598, à *Polixene de Durfort*, dont naquirent : BRANDELIS & PERROT DE CUGNAC, qui ont formé deux branches.

BRANDELIS DE CUGNAC, Seigneur de Giverſac, épouſa le 12 Septembre 1630, *Paule du Lac de la Peyrede*. Il en eut :

MATHIEU-PAUL DE CUGNAC, allié en 1654, à *Anne d'Ebrard-de Saint-Sulpice*, dont le deuxieme fils,

ANTOINE DE CUGNAC, fut marié en 1687, à *Marie de Vervais*, Dame de Peyrilhe, mere de

JEAN-LOUIS DE CUGNAC, devenu le Chef du nom & armes de ſa Maiſon, par la mort de ſon couſin-germain EMMANUEL DE CUGNAC, Comte de Giverſac, arrivée le 14 Juillet 1750, ſans poſtérité. Il a épouſé en 1720, *Marie de Fore-de-Rouffilhac*, dont : — 1. ANTOINE-FRANÇOIS DE CUGNAC, Mouſquetaire du Roi dans la premiere Compagnie en 1745, ſubſtitué aux biens d'EMMANUEL DE CUGNAC, Comte de Giverſac ; — 2. EMMANUEL-LOUIS DE CUGNAC, Eccléſiaſtique ; — & quatre filles.

La ſeconde branche a pour auteur PERROT DE CUGNAC, ſecond fils de MARC, & de *Polixene de Durfort*, qui fut Seigneur de Turondele. Il épouſa en 1623, *Marie de Gontaud de Saint-Geniez*, qui le fit pere de

HENRI DE CUGNAC, marié en 1658, à *Marie d'Abzac-de-la-Douze*, mere de

CHARLES DE CUGNAC, Seigneur de Turondele, qui épouſa le 4 Janvier 1694, *Madelene de Gontaud de Saint-Geniez*, ſa parente, dont ſont iſſus : — 1. JEAN-LOUIS DE CUGNAC, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, marié le 9 Mai 1734, à *Jeanne Tardif*, dont un garçon & deux filles ; — 2. N... DE CUGNAC-DE-TRAISSEIS, qui a auſſi des enfans ; — 3. N... DE CUGNAC, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourbon, & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. & N... DE CUGNAC-DE-LA-COSTE, Capitaine dans le Régiment de Provence.

TROISIEME BRANCHE.

ANTOINE DE CUGNAC, Chambellan du Roi CHARLES VII, mort en 1456, eut de *Jeanne le Brun*, ſon épouſe :

PIERRE DE CUGNAC, marié à *Jeanne de Prunelé*, dont

ANTOINE DE CUGNAC, II. du nom, qui eut de *Marguerite de Marnai*, ſon épouſe :

ANTOINE DE CUGNAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Baron d'Imonville, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Orléanois, qui s'allia avec *Marie du Lac*, dont naquit :

FRANÇOIS DE CUGNAC, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Baron d'Imonville, qui décéda en 1546. Il avoit épouſé *Jeanne d'Avy*, Dame de Saint-Pere-Avy & de Huiſſeau, dont il eut :

FRANÇOIS DE CUGNAC, II. du nom, Seigneur de Dampierre, Baron de Huiſſeau, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'Armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Orléanois, Maréchal-de-Camp & Chevalier du Saint-Eſprit le 7 Janvier 1595, mort le 5 Novembre 1615. Il avoit épouſé 1°. *Gaſpard de Boucart*, fille unique de *François*, Seigneur de Boucart, & de *Marie de Martini* ; & 2°. le 4 Novembre 1593, *Anne le Loup de Beauvoir*, fille de *Chriſtophe le Loup*, Seigneur de Pierrebrune, & de *Claude Malain*. Du premier lit vinrent : — 1. VINCENT-HENRI DE

Digitized by Google

CUGNAC, né le 24 Mars 1577, mort le 7 Juillet 1592; — 2. FRANÇOIS, Marquis de Dampierre, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Orléanois, marié à *Gabrielle Popillon du Riau*, qui le rendit pere de FRANÇOISE DE CUGNAC, femme de *N... de la Châtre*, Comte de Nançay, Grand-Maître de la Garde-robe du Roi, & Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, morte en 1645; & du ſecond lit: — 3. ANTOINE, qui ſuit; — 4. PAUL, Chevalier de Malte, mort le 12 Novembre 1611; — 5. MARIE-DIANE, mariée en 1609, à *Léonor de Rabutin*, Comte de Buſſy; — 6. AIMÉE, femme de *Claude*, Seigneur de *Pathay*, Baron de Clereau; — 7. & CHARLOTTE, née le 10 Décembre 1597, morte le 10 Décembre 1608, dans l'Abbaye de Saint-Laurent de Bourges.

ANTOINE DE CUGNAC, IV. du nom, Marquis de Dampierre, Baron de Huiſſeau, Conſeiller d'Etat, mort en 1666, avoit épouſé *Madelene du Texier*, Dame de Brie, fille d'*Amos du Texier*, Seigneur de Brie, & de *Françoiſe Huraut du Marais*, dont il eut: — 1. PAUL, mort jeune; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. ANNE, femme de *Michel de Champront*, Conſeiller au Parlement; — 4. MARIE, femme de *Jean-Louis*, Comte *de Béon*; — 5. ELISABETH, Religieuſe à la Madelene, près d'Orléans; — 6. & N... DE CUGNAC, Religieuſe à Menetou-ſur-Cher.

FRANÇOIS Marquis DE CUGNAC, III. du nom de ſa branche, Baron de Huiſſeau, mort le 21 Septembre 1680, fut marié en 1664, à ANNE DE CUGNAC, fille de GABRIEL DE CUGNAC, Seigneur de Richarville, & de *Marie de Verail*. De ce mariage ſortirent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie, mort en Italie en 1702; — 4. FRANÇOIS, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Berri, Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, Grand-Bailli honoraire de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, premier Ecuyer de M. le Duc, mort à l'Hôtel de Condé à Paris le 10 Mai 1729, dans ſa cinquante-deuxieme année; — 5 & 6. FRANÇOIS & JOSEPH, morts jeunes; — 7 & 8. MARIE & DENISE, auſſi mortes jeunes.

FRANÇOIS DE CUGNAC, IV. du nom, Marquis de Dampierre, Enſeigne des Gendarmes de Berri, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, eſt mort en 1724. Il avoit épouſé le 11 Août 1699, *Marie-Madelene-Henriette de Lagny*, fille de *Jean-Batiſte de Lagny*, Secrétaire du Roi, & de *Paule Bideau*, dont il a eu: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS-ACHILLE, né à Paris le 5 Janvier 1703, Chanoine de l'Egliſe Cathédrade d'Agde en 1727, & Grand-Vicaire de Tours; — 3. LOUIS-FÉLICIEN, Chevalier de Malte, Officier de Marine, dit *le Chevalier de Cugnac*, Enſeigne de Galeres en 1728, puis Gentilhomme de M. le Duc, mort le 30 Avril 1737, d'une fluxion de poitrine à l'Hôtel de Condé; — 4. FRANÇOIS, dit *le Chevalier* de Dampierre, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi en 1727, mort à Paris le 3 Août 1730; — 5. PAULE-GABRIELLE, née le 9 Janvier 1706,

Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie à Saint-Denis, en 1724; — 6. FRANÇOISE-MARTHE, née le 6 Février 1712; — 7. & ELÉONORE-MADELENE, née le 5 Août 1713.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DE CUGNAC, né le 30 Mai 1700, Marquis de Dampierre, Baron de Huiſſeau, Seigneur de Richarville, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ci-devant Enſeigne des Gendarmes de Berri en 1726, dont il ſe démit en 1731, & mort en 17.. avoit épouſé en 1732, *Françoiſe-Charlotte de Langheac*, fille puînée de *Marie-Françoiſe-Roger de Langheac*, Comte de Dalès & de Toulonjon, & de *Jeanne-Marie* Palatine *de Dio de Montpeiroux*, Marquiſe de Roquefeuil, & Baronne de Caſtelnau, morte le 7 Novembre 1733, âgée de 55 ans, dont: — 1. MARIE-PIERRE-ANTOINE, né le 2 Juin 1738; — 2, 3 & 4. trois autres garçons, dont deux Chevaliers de Malte & un Eccléſiaſtique; — 5. MARIE-CELSE-ANTOINETTE, née le 25 Février 1734, tenue ſur les Fonts par *Michel-Celſe-Roger de Rabutin*, Comte de Buſſy, Evêque de Luçon, & par la Marquiſe de Cugnac, ſon ayeule; — 6. MARIE-ROGERE-GABRIELLE, née le 26 Juillet 1741; — & quelques autres filles.

QUATRIEME BRANCHE.

PIERRE DE CUGNAC, ſecond fils de FRANÇOIS, III. du nom, & d'ANNE DE CUGNAC, Chevalier, Seigneur & Baron de Veuilly en Galveſſe, Généralité de Soiſſons, *&c.* mort le 5 Novembre 1745, avoit épouſé en 1707, *Marie-Anne de Vaſſan*, fille de *François*, d'une ancienne nobleſſe du Valois, & d'*Anne Provoſt*, laquelle mourut à Château-Thierri le 25 Novembre 1755, âgée de 71 ans, 3 mois & 25 jours, laiſſant ANNE-GABRIEL DE CUGNAC, Marquis de Cugnac de Dampierre, Chevalier, Seigneur & Comte de Veuilly, Enſeigne, puis Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1727, mort le 28 Novembre 1755, âgé de 47 ans 9 mois. Il avoit épouſé en 1728, *Jeanne-Marie-Joſephe Guyon*, morte à Paris le 17 Mars 1771, dans ſa ſoixante-huitieme année. Elle étoit fille d'*Armand-Jacques Guyon*, Seigneur de Saint-Dizier, & de *Marie de Beauxoncles*, & niéce de la Ducheſſe de Sully, qui l'avoit faite ſa légataire univerſelle. De ce mariage ſont iſſues: — 1. ANNE-JEANNE-MADELENE, née le 6 Février 1730, mariée au Marquis d'Eſcars; — 2. MARIE-LOUISE, née le 19 Avril 1731, mariée à *N... Forget*, Capitaine-Général de la Fauconnerie du Cabinet du Roi; — 3. & HENRIETTE-DIANE, née le 4 Février 1734, mariée au Marquis de Saint-Exupery.

Nous n'avons rien ſur les branches établies en Angoumois, Champagne & Picardie. Extrait en partie des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX. page 110.* Les armes: *gironné d'argent & de gueules de 8 piéces.*

* CUI, en Normandie. Cette Terre & Seigneurie eſt une ancienne Baronnie, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, relevant du Comté de Montgommery, & ayant ſous ſa mouvance 35 fiefs, & un grand nombre d'arrieres-fiefs. Elle a été poſſédée par la Maiſon de *Tilly*, d'où elle paſſa en 1382 dans celle de *Harcourt*, par l'alliance de *Jeanne de Tilly*, Dame de Beuvron, de Tilly, *&c.* avec *Philippe de Harcourt*, Seigneur de Bon-

Digitized by Google

neſtable. Celui-ci fut biſayeul de *François* & de *Jacques de Harcourt*. De ce dernier deſcendent les branches d'*Olonne* & de *Beuvron*. Voyez HARCOURT.

Le premier n'eut de ſon mariage avec *Anne de Saint-Germain*, que deux filles. L'aînée mourut ſans poſtérité de *Charles de Coueſme*, que ſa ſœur *Gabrielle de Harcourt*, devenue héritiere, épouſa en 1526, par diſpenſe, & auquel elle porta les Baronnies de Cui, de Bonneſtable, de Tilly, *&c. Charles de Coueſme* obtint par Lettres-Patentes de FRANÇOIS I, du mois d'Août 1541, la permiſſion d'établir dans ſa Baronnie de *Cui*, un marché tous les Jeudis de chaque ſemaine, & trois foires par an.

Anne de Montaſié, petite-fille de *Louis de Coueſme*, fils de *Charles*, ci-deſſus, mariée en 1601, à CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiſſons, vendit le 22 Décembre 1632, la Baronnie de *Cui* à *Jacques Duſour*, Seigneur-Châtelain de Moulins & de Bellegarde, iſſu d'une Famille noble de Normandie. *Voyez* COUESME.

*—CUIGNIERES, Seigneurie & Paroiſſe de l'Election de Clermont en Beauvoiſis, ſituée à 2 lieues de cette Ville, à 16 de Paris, & à 1 lieue du Bourg de Saint-Juſt. Elle eſt ſur le grand chemin d'Amiens & releve du Roi à cauſe du Comté de Clermont. Elle eſt régie par la Coutume de cette Ville, conſiſte en 4 charrues de terre labourable, cenſives, droits de champart, bois-taillis avec haute futaie, moulin à vent, preſſoir bannal, haute, moyenne & baſſe Juſtice. Deux fiefs en dépendent, l'un appellé *le Fief de la Cour du Bois*, l'autre connu ſous le nom de *Fief du Jouc*. Cette Paroiſſe de CUIGNIERES a donné ſon nom à une Famille illuſtre, dont il ſera parlé ci-après. On l'y trouve établie dès le douzieme ſiécle, & l'on a plus d'un motif de croire qu'elle y exiſtoit bien auparavant. Par le dénombrement du Comté de Clermont, rendu au Roi ſur la fin du quatorzieme ſiécle, on voit qu'elle en conſervoit encore la Seigneurie; mais il paroît que peu de tems après, cette Terre paſſa dans d'autres mains; car dans des titres de 1406 & 1413, *Triſtan de Moy* en eſt qualifié Seigneur.

Elle appartint enſuite à *Jean de la Vacquerie*, élu Premier Préſident du Parlement de Paris en Mars 1481, mort le 21 Juillet 1497. En 1500, *Nicolas de Gomere* étoit Seigneur de Cuignieres. *Charles de Gomere*, Seigneur de Biache, d'Offemont, *&c.* poſſédoit cette Terre dans le dix-ſeptieme ſiécle. Ses héritiers la vendirent à *Catherine Perrot*, veuve de *Jean-Batiſte de Vaſſigny*, Chevalier. *Jean-Batiſte-Maximilien Gon*, Vicomte d'Argenlieu, ancien Capitaine aux Gardes-Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis, jouit de la Terre de *Cuignieres* comme héritier de ladite Dame veuve *Perrot*.

Le Château des anciens Seigneurs de Cuignieres ne ſubſiſte plus; il étoit ſitué à l'emplacement qui fait actuellement la cour de la Ferme. On y remarque encore quelques reſtes de foſſés, de murs, *&c.* L'Egliſe a été rapprochée du Château en 1587. On y voit à la principale porte & à la voûte, les armes de *Charles de Gomere*. Lui & *Marie de la Riviere*, ſon épouſe, y ſont enterrés, & leurs tombeaux ſubſiſtent encore. C'eſt l'Ab-

baye de Saint-Juſt qui perçoit les dîmes de la Paroiſſe de *Cuignieres* depuis la quatrieme Croiſade qui eut lieu en 1205. Elles lui furent données par un Seigneur du lieu peu de tems avant ſon départ pour la Terre-Sainte, comme on le verra ci-après.

Il y a encore un Fief de *Cuignieres* dans la Paroiſſe du Pleſſis de Placy en Multien, ſitué entre Nanteuil-le-Haudouin & Meaux, auquel un des fils D'ANSÉAU DE CUIGNIERES, dont nous parlerons d'après le Mémoire qui nous a été fourni, donna ſon nom.

Il paroît que la Famille de CUIGNIERES tire ſon nom de la Paroiſſe de *Cuignieres*, ſituée, comme on l'a dit, dans le Beauvoiſis, entre Clermont & Saint-Juſt.

YVES DE CUIGNIERES, le premier qui ſoit connu, paroît comme témoin à l'acte de la fondation des Chanoines de Saint-Nicolas de Beauvais de l'an 1078. En 1165, vivoit un SIMON DE CUIGNIERES, qui ſigna cette année une donation faite à l'Abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, par RAOUL, Comte DE CLERMONT. Ce SIMON avoit un frere nommé PHILIPPE DE CUIGNIERES. Ils paroiſſent tous deux à un acte de *Guillaume de Bulles* & de Mello de l'an 1185, en faveur de l'Abbaye de Fremont, Diocèſe de Beauvais.

ANSÉAU DE CUIGNIERES, ſe diſpoſant à la quatrieme Croiſade qui eut lieu en 1205, voulut s'y préparer par de bonnes œuvres : il donna *en perpétuelle aumône* à l'Abbaye de Saint-Juſt les dîmes de la Paroiſſe de *Cuignieres* dont il étoit Seigneur. *Emeline*, ſon épouſe, RAOUL, JEAN, HUBERT, PIERRE & ELISENDE, ſes enfans, y donnerent leur conſentement. *Philippe de Dreux*, Evêque de Beauvais, dans un acte de 1205, appelle ANSÉAU DE CUIGNIERES, homme *noble*. HUBERT DE CUIGNIERES, ſon fils, voulant l'accompagner à la Terre-Sainte, & faire à ſon exemple quelques bonnes actions, donna avant ſon départ deux grands vitraux pour être placés chacun à une croiſée du chœur de la Cathédrale de Soiſſons.

Un autre fils d'ANSÉAU DE CUIGNIERES (il n'eſt pas nommé), vint s'établir au Pleſſis de Placy en Multien, Paroiſſe ſituée entre Nanteuil-le-Haudouin & Meaux, & il donna ſon nom de *Cuignieres* à un Fief qu'il obtint ſur le terroir de cette Paroiſſe, & bâtit un manoir au milieu. Suivant les anciens dénombremens, la haute, moyenne & baſſe Juſtice, & une infinité d'autres droits étoient attachés à ce fief, & il avoit en hôtel, maiſon, cours, jardins, une étendue très-conſidérable. Ce Fief a conſervé juſqu'à préſent tous ces droits, ainſi qu'une partie de ſon aſſiette primitive, & il eſt toujours connu ſur les lieux ſous le nom de Fief de CUIGNIERES. Celui qui lui donna ſon nom, eut un fils qui fut pere de GUILLAUME & de PIERRE DE CUIGNIERES.

GUILLAUME DE CUIGNIERES, que les Chartes latines qualifient de *Vir nobilis & Miles*, fit un échange en 1311 avec le Chapitre de Beauvais. Il donna la Terre & Seigneurie de Lieuville en Beauvoiſis dont il étoit Seigneur, pour la Baronnie de Saintines, ſituée dans le Duché de Valois près Verberie. Ce GUILLAUME DE CUIGNIERES étoit alors marié avec

Iſabelle

Digitized by Google

Iſabelle du Queſnel, iſſue de la noble & ancienne Famille de ce nom, connue dans le Beauvoiſis & la Picardie. Comme il n'en eut pas d'enfans, le Chapitre exigea de lui un ſecond acte, qu'il donna la même année 1311, par lequel il déclare *qu'après ſa mort ſon épouſe ne pourra réclamer aucun droit ſur la Terre de Lieuvillé.* Son ſceau eſt au contrat de cire jaune, brunie par le tems, & de forme ronde. On y voit empreint un *écuſſon ſemé d'hermines*, chargé en chef *d'un lambel de 6 piéces, & en cœur un écu de gueules*, ſans aucune marque apparente. Par un troiſieme acte de la même année 1311, les deux freres, GUILLAUME & PIERRE DE CUIGNIERES, conjointement avec JEAN DE CUIGNIERES, leur parent, ſe chargerent de tous les événemens qui pourroient troubler dans la ſuite la poſſeſſion du Chapitre. GUILLAUME y eſt qualifié *Sire, Homme noble & Chevalier*; PIERRE y eſt appellé *vénérable & diſcrete perſonne, Profeſſeur ès Loix*, & on y donne à JEAN le titre d'*Ecuyer*. GUILLAUME mourut peu d'années après, ſans enfans.

PIERRE DE CUIGNIERES, ſon frere, lui ſuccéda dans la plus grande partie de ſes biens. Il entra en poſſeſſion de la Terre de Saintines, & devint *Chevalier*, dont il prit le titre. Il épouſa *Jeanne de Néry*, fille de *Philippe de Néry*, II. du nom, & petite-fille de *Guillaume de Crépy-Nanteuil*, Chancelier de France. Cette alliance annonce combien la Famille de *Cuignieres* étoit diſtinguée. *Jeanne de Néry* deſcendoit par ſon pere des Comtes du Vexin, alliés à CHARLEMAGNE par *Hildegarde*, Dame *de Crépy*. *Jeanne de Néry* paroît dans un titre du mois de Janvier 1323, comme femme de PIERRE DE CUIGNIERES, & celui-ci y eſt qualifié *noble homme & Monſeigneur*. PIERRE DE CUIGNIERES étoit alors Membre du Conſeil du Roi. Dans une lettre du mois de Juin 1315, qui lui eſt adreſſée par *Louis*, Comte de Flandre & de Nevers, il eſt qualifié *Chevalier*, Conſeiller du Roi. En 1329, il exerçoit les fonctions d'*Avocat du Roi* au Parlement de Paris (c'eſt ainſi qu'on déſignoit alors les Officiers que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le titre d'*Avocats-Généraux*). Ce fut lui qui ſoutint avec éloquence & fermeté, en préſence de PHILIPPE DE VALOIS, les droits de Sa Majeſté contre les Eccléſiaſtiques. En 1343 il eut l'honneur de préſider le Parlement, & en 1344, il fut reçu Préſident en la Chambre des Comptes. A la table des Mémoriaux de cette Cour, qui eſt aujourd'hui au grand dépôt du Greffe, on lit: PIERRE DE CUIGNIERES, *Chevalier, inſtitué Préſident, comme les autres Chevaliers, fit le ſerment le 28 Février 1343, & fut reçu en 1344.* Il conſerva, ſous les Regnes de LOUIS HUTIN, PHILIPPE LE LONG, CHARLES LE BEL & PHILIPPE DE VALOIS, le grand crédit qu'il avoit acquis ſous PHILIPPE LE BEL. Tous ces Princes l'employerent dans les affaires les plus délicates & les plus importantes. Le Tréſor des Chartes eſt rempli de titres ſcellés de ſon ſceau, dans leſquels ſon nom figure avec ceux des *Montmorency* & des autres grands Seigneurs du Royaume. *Bergeron*, qui a écrit ſur le Valois, dit qu'il fut *Féal Chevalier & grand Conſeiller* de PHILIPPE LE BEL, titres, ajoute cet Auteur, qui équivalent à ceux de Chancelier ou Garde des Sceaux. Il portoit: *d'hermines, à l'écu de gueules poſé en cœur, chargé d'un lion rampant*

d'or. Il mourut en 1345, & eut de *Jeanne de Néry*, ſon épouſe, pluſieurs enfans: on n'en ſçait pas préciſément le nombre; mais on en connoît quatre: deux garçons & deux filles.

JEAN DE CUIGNIERES, l'un d'eux, reçu dans l'Ordre de Chevalerie, prit la qualité de Chevalier, Sire de Braſſeuſe en partie, *&c.* Terre qui faiſoit partie de la dot que *Jeanne de Néry* avoit apportée à ſon pere. Il ſe trouva avec ſon frere, JACQUES DE CUIGNIERES, à la bataille de Crecy, où les deux chevaux ſur leſquels ils étoient montés, & un troiſieme de leur équipage furent tués. Ils portoient les mêmes armes que leur pere. Une de leurs ſœurs, nommée PÉTRONILLE, fut Abbeſſe de Mornienval, Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît; l'autre, nommée MARGUERITE, épouſa 1°. *Guillaume le Bouteiller*, V. du nom, Seigneur de Courteuil & de Belloy; & 2°. *Pierre de Sermoiſe*, dont *Marie de Sermoiſe*, alliée en 1385 à *Guillaume le Bouteiller-de-Senlis*, Seigneur de Saint-Chartier, fils de *Gui*, Seigneur d'Ermenouville.

UN JEAN DE CUIGNIERES étoit en 1331 Bailli de Mâcon, Office très-honorable en ce tems-là. En cette qualité, il tint les aſſiſes du lieu dans la même année, & l'on conſerve à la Bibliotheque du Roi un Jugement qu'il rendit *le mercredi d'après le Dimanche Reminiſcere.* Son nom y eſt ſuivi du titre de *Damoiſel* ou *Damoiſeau*, & cette qualité, ſelon *Fauchet*, n'appartenoit qu'aux jeunes adoleſcens de grande Maiſon.

UN HERVÉ DE CUIGNIERES reçut de JEAN, Duc de Normandie, Comte de Poitiers, d'Anjou, du Maine, & depuis Roi de France, un don de 100 livres, ſomme conſidérable pour ce tems-là, dont la deſtination ne peut avoir eu pour motif que la récompenſe de ſes ſervices. Il prend dans la quittance qu'il en donna, la qualité de Sergent-d'armes du Roi, profeſſion honorable, à laquelle on n'admettoit que des Gentilshommes de race.

Pluſieurs branches du nom de CUIGNIERES au quatorzieme ſiécle ſubſiſtoient dans le lieu de ce nom. Elles ſont mentionnées relativement à leurs poſſeſſions, dans le dénombrement général & armorié du Comte de Clermont en Beauvoiſis, rendu au Roi vers la fin de ce même ſiécle, & dépoſé à la Chambre des Comptes. Il eſt auſſi fait mention des enfans de JEAN DE CUIGNIERES, Seigneur de Cuignieres, & de pluſieurs autres du même nom, ſur leſquels nous ne pouvons établir une filiation ſuivie. Enfin vivoit dans le dix-ſeptieme ſiécle JEAN DE CUIGNIERES, Conſeiller, Médecin du Roi HENRI IV. Il portoit: *d'hermines, à un écu en abime de gueules chargé d'un lion d'or*, comme GOBERT DE CUIGNIERES, qui vivoit en 1341.

ADRIEN DE CUIGNIERES, ſon fils, qualifié dans tous les titres de *noble homme*, épouſa Demoiſelle *Prevoſt*, d'une ancienne Famille de Robe, dont il eut FRANÇOIS DE CUIGNIERES, Jéſuite, & MARIE-CATHERINE, qu'il maria le 10 Juin 1640 à Amiens, où il demeuroit, avec *Nicolas Henin*, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, *&c.* De ce mariage ſortirent dix enfans, ſix garçons & quatre filles. Voyez HENIN.

L'ancienne Famille de *Cuignieres* n'eſt point éteinte; il en exiſte différentes branches, tant en Picardie que dans d'autres provincesdu Royaume.

Digitized by Google

L'Auteur de ce Mémoire n'ayant pas eu ſous les yeux tous les titres qu'il lui falloit pour nous fournir une généalogie ſuivie, & n'ayant pas eu le tems de les recueillir, nous promet un nouveau Mémoire pour être inſéré dans le dernier Volume de ce Dictionnaire, qui ſera celui des additions.

— CULANT : Le premier de cette ancienne Nobleſſe, nommé dans l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, eſt GUILLAUME, Sire DE CULANT en Berri, qui fonda avec ſon fils aîné l'Abbaye de Buſſieres-les-Nonains. Il donna au mois de Mars 1181, à *Guillaume*, Abbé de Noirlac, & à ſes Religieux, pluſieurs héritages du conſentement de ſes enfans, & confirma en 1188 les donations que ſes prédéceſſeurs avoient faites à la Chapelle *Aude*. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. RENOUL, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. ELIE, CLOUD & GUILLAUME, nommés dans la donation de 1181.

II. RENOUL, Sire DE CULANT, I. du nom, eſt nommé avec ſa femme *Béatrix* dans la donation faite par ſon pere à l'Abbé de Noirlac. Il accorda à l'Abbaye des Pierres en 1187, le droit de *pacage* ſur ſes terres de Corſer, & le droit qu'il avoit en l'Abbaye de Saint-Chriſtophe. Ses enfans furent : — 1. ELIE, qui ſuit ; — 2. CLOUD ; — 3. GUILLAUME, auquel on donne pour femme *Agnès de Tocy*, fille d'*Anſeric de Tocy*, Seigneur de Baſerne, & de *Guillerme de Montfaucon*, laquelle étoit remariée avant le mois de Décembre 1264, à *Guillaume de Courtenay*, I. du nom, Seigneur de Champignelles ; — 4. & RAOUL, Prieur de Vatan, qui eut la tutelle de ſes neveux, au nom deſquels il abandonna au Roi en 1221, tous les droits qu'ils avoient en la Châtellenie d'Iſſoudun, pour la tierce partie de Châteauneuf-ſur-Cher, & de Mareuil-ſur-Arnon, & une ſomme de 1000 livres.

III. ELIE, Sire DE CULANT, permit aux Religieux de l'Abbaye des Pierres en 1206, d'acquérir certains héritages dépendans de ſa Terre, leur accorda le droit de *pacage* pour tous leurs beſtiaux, & leur confirma en 1210 les conceſſions qui avoient été faites. PHILIPPE-AUGUSTE lui donna au mois de Mai 1217, & à *Etienne de Saint-Palais*, la mouvance des Châtellenies de Vierzon & de Charenton. Il mourut peu après, & laiſſa ſous la tutelle du Prieur de Vatan, ſon frere, ſes deux enfans qui furent : — 1. RENOUL, qui ſuit ; — 2. & N.... DE CULANT.

IV. RENOUL, Sire DE CULANT, de Châteauneuf & de Saint-Deſiré, II. du nom, céda au mois de Novembre 1241, au Sire de Bourbon le fief de Valigny, & tranſigea avec lui au mois de Juillet 1248, ſur les limites de leurs Juſtices. Il fut un des Seigneurs mandés de ſe trouver à Chinon le lendemain des octaves de Pâques 1242, pour aller contre le Comte de la Marche, & ſe trouver à Iſſoudun le ſamedi avant la Notre-Dame de Septembre 1243, pour ſuivre le Roi. Il confirma à l'Abbaye de Fontmarigny les héritages que la Dame *de Montfaucon* y avoit légués, & fit un don en 1252 à l'Egliſe de Bourges pour faire l'anniverſaire de ſa premiere femme nommée *Marguerite de Mirebeau*. La ſeconde fut *Catherine de Carenci*. Il eut du premier lit RENOUL, qui ſuit.

V. RENOUL, Sire DE CULANT, de Châteauneuf & de Saint-Deſiré, III. du nom, fit un échange avec les Religieux de Puyferrand en 1260, &

s'obligea par ſerment à l'Archevêque de Bourges, le ſamedi après la Touſſaint 1262, ſur le fait de la treve & de la commune. Il accorda les franchiſes & priviléges de Châteauneuf en 1259, de Veſdun en 1265, & de Culant en 1270, & eut les Terres de Châteauneuf, de Beauvoir & de Ceoſſay, par partage qu'il fit le dernier Avril 1270, avec *Pierre de Saint-Palais*. Il eut de *Sebille*, ſon épouſe : — 1. RENOUL, qui ſuit ; — 2. & MAHAUD, femme de *Renaud de Tocy*, Seigneur de Montpeiroux, fils d'*Anſeric de Tocy*, Seigneur de Baſerne, & de *Guillerme*, Dame de Montfaucon. Etant veuve elle vendit en 1301 les Terres de Gazeaux & de Puy-Roger à *Henri de Sully*.

VI. RENOUL, Sire DE CULANT, de Châteauneuf & de Saint-Deſiré, IV. du nom, qualifié Damoiſeau dans la charte des franchiſes de Châteauneuf de l'an 1259, & dans quelques acquiſitions qu'il fit en 1286 & 1296, ſervit le Roi PHILIPPE-*le-Bel* dans ſes guerres de Flandre en 1297 & 1298, & tranſigea le ſamedi après Pâques 1300, avec le Commandeur du Temple-lès-Châteauneuf, ſur les limites de leurs Juſtices. Lorſque le Roi PHILIPPE *le Long* fut à Bourges en 1317, lui & ſon fils aîné promirent de l'aider d'une partie de leurs revenus pour la guerre de Flandre. Il s'accorda auſſi avec le Sire de Chauvigny, au ſujet de leurs Juſtices en 1320; & il eſt encore fait mention de lui dans l'échange de Dun-le-Roi en 1323. Il eut de ſa femme dont on ignore le nom : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GAUCELIN, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Amand & de la Creſte, rapportée ci-après ; — 3. ROLLIN, Seigneur de Chaſſemais, dont il donna aveu en 1320 ; — 4. GUYOT, Seigneur de la Creſte, dont il fit hommage au Duc de Bourbon en 1350, & qu'il donna à GUICHARD DE CULANT, ſon neveu ; — 5. HUGUES, Chanoine d'Orléans, mort à la bataille de Crecy en 1346 ; — 6. & AGNÈS, femme de *Gui*, VII. du nom, Seigneur *de la Rochefoucauld*, fils d'*Aimeri*, II. du nom, Seigneur *de la Rochefoucauld*, & de *Dauphine de la Tour*.

VII. JEAN, Sire DE CULANT, de Châteauneuf & de Jaloignes, ratifia le Traité qu'avoit fait ſon pere en 1319, avec ceux de Châteauneuf, & ſervit le Roi contre les Anglois. Il eſt nommé entre les Seigneurs qui compoſoient la bataille du Comte de Flandre & de Nevers depuis le 20 Mars 1339 juſqu'au 27 Septembre 1340, & il étoit mort en 1342. Il avoit épouſé, le dimanche après la Madelene, en 1309, *Jeanne de Bouville*, Dame de Romefort & de Savigny en Berri, fille de *Hugues*, II. du nom, Seigneur de Bouville, & de *Marie des Barres*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. EUDES, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 3 & 4. HUET & GAUCELIN, qui plaidoient contre leur frere aîné pour leur partage & le mariage d'AGNÈS, leur niéce, en 1342 ; — 5. HENRI, Conſeiller du Roi, Archidiacre de Boulogne dans l'Egliſe de Terouane, Chanoine de Paris, Seigneur de Lenginerie près Orléans, qu'il donna à la noble Maiſon de Saint-Ouen près Paris, où le Roi avoit nouvellement établi ſon Ordre de Chevalerie de l'Etoile. Il étoit mort en 1356, lorſque ſon Exécuteur teſtamentaire obtint amortiſſement de 100 livres de rente pour la fondation d'une prébende & canonicat, qu'il avoit ordonnés en l'Egliſe du Sépulcre

Digitized by Google

à Paris; — 6. JOSSEAUME, qui ſervit le Roi PHILIPPE DE VALOIS dans ſes guerres, & ſe trouva en l'Oſt de Bouvines en 1340. Ce peut être le même qui eſt qualifié JOCEAM DE CULENT, *Chevalier*, dans une quittance qu'il donna à *Andreu de Chauvigny*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, ſur ſes gages & ceux des Gendarmes de ſa Compagnie, deſſervans en la Compagnie d'*Andreu de Chauvigny*, en Périgord. Elle eſt datée de Périgord le vendredi 2 Septembre 1345, & ſcellée d'un ſceau *ſemé d'étoiles à un lion & un lambel de trois piéces.* Il ſervit en Normandie ſous le Seigneur de Préaux en 1352; en Poitou & Saintonge, ſous le Sire *de Mortemart*, depuis le 6 Août 1353 juſqu'au 8 Octobre ſuivant, & avoit été fait Chevalier le 5 Septembre précédent; — 7. MARIE, femme de *N... Bouder*, Seigneur de la Frogerie; — 8. & ALIX, femme en premieres noces de *Godefroi de Surgeres*, Seigneur d'Azay, dont elle étoit veuve, & plaidoit pour ſon douaire en 1347; & en ſecondes noces de *François de Linieres*, Seigneur de Rougemont, fils de *Jean*, Baron de Linieres, & de *Florie de Jarez*.

On trouve encore PIERRE DE CULANT (*de Culo*), Damoiſeau, lequel donna quittance à *Raoul de l'Iſle*, Tréſorier de Toulouſe, le 14 Mai 1350, de 15 livres ſur les dépenſes qu'il avoit faites pour apporter des Lettres cloſes du Conſeil du Roi au Sénéchal de Toulouſe, contenant des choſes de grande conſéquence, qui concernoient le droit & les honneurs du Royaume & de la Couronne. Elle eſt ſcellée d'un ſceau *ſemé d'étoiles à un lion & un lambel de trois piéces.*

VIII. JEAN, Sire DE CULANT, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, *&c.* II. du nom, s'empara de toute la ſucceſſion de ſes pere & mere; ce qui cauſa de grands différends, entre lui & ſes freres, qui duroient encore en 1344. Il mourut le 27 Novembre 1347. Il avoit épouſé *Agnès de Sancerre de Menetou-Salon*, dont: — 1. RENOUL, Sire de Culant, *&c.* qui fut avec ſes ſœurs ſous la tutelle de *Philippe de Châteauneuf*, Seigneur de Montgivray, & mourut ſans alliance après l'an 1347; — 2. N.... fille mentionnée dans l'Arrêt qu'obtint le Seigneur de Montgivray pour ſa tutelle; — 3. & AGNÈS, Dame de Culant, morte après l'an 1352, ſans enfans de ſon mariage avec *Louis de Sancerre*, Seigneur de Menetou-Salon, fils de *Louis*, Seigneur de Sagonne, & d'*Iſabelle de Thouars*.

VIII. EUDES, Seigneur DE CULANT, de Châteauneuf, de Romefort & de Savigny, après la mort d'AGNÈS, ſa niéce, ſervit en Guyenne ſous le Comte d'*Angoulême*, Connétable de France, avec ſept Ecuyers, depuis le 13 Août 1352 juſqu'au 15 Septembre, & en Poitou & Saintonge, ſous le Sire *de Mortemart*, depuis le 23 Août 1353 juſqu'au dernier Octobre ſuivant, & en 1356. Le 9 Mars de l'année ſuivante, il fit la revue, en l'armée d'Argenton, des Gendarmes levés pour la défenſe du Berri, & mourut en 1380. Il avoit épouſé 1°. *Iſabelle*, fille & héritiere de *Robert*, Sire *de Charoſt*, morte après l'an 1370; & 2°. *Marguerite de Joinville*, Dame de Mery, fille d'*Amé de Joinville*, Seigneur de Mery & d'Eſtraelles, laquelle ſe remaria à *Hugues d'Amboiſe*, II. du nom, Seigneur de Chaumont. Il eut du premier lit: — 1. GILBERT, Seigneur de Culant, qui eut différend pour la tutelle de ſes ſœurs en 1381, & mourut peu après; & du ſecond

lit : — 2. JEANNE, morte ſans alliance peu après l'an 1381 ; — 3. & ELÉONORE, Dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, *&c.* mariée 1°. à *Philippe de la Trémoille*, Seigneur de Mont-Réal, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur d'Huſſon, Maréchal de Bourgogne, & de *Marie de Mello* ; & 2°. à *Guichard Dauphin*, II. du nom, Seigneur de Jaligny & de la Ferté-Chaudron. Elle mourut en 1420, & fut enterrée en l'Egliſe des Jacobins de Bourges, ayant auparavant inſtitué héritier en tous ſes biens LOUIS DE CULANT, ſon couſin, depuis Amiral de France.

Seigneurs de SAINT-AMAND & de LA CRESTE.

VII. GAUCELIN DE CULANT, ſecond fils de RENOUL, IV. du nom, Sire de Culant, eut en partage la Seigneurie de Saint-Amand. Il eut de *N... de Barbezieux*, fille de *Vivien*, Seigneur de Barbezieux, & d'*Aliénor de Sully* : — 1. GUICHARD, qui ſuit ; — 2. & CHARLES, Seigneur de Dervant.

VIII. GUICHARD DE CULANT, Seigneur de Saint-Amand, de la Creſte & de Chaugy, étoit encore jeune lorſque GUYOT DE CULANT, Seigneur de la Creſte, ſon oncle, lui donna la Terre de la Creſte, pour laquelle il eut procès avec *Louis de Broſſe*, Seigneur de Sainte-Sévere, au ſujet de quelque redevance ; ce qui fut terminé par tranſaction de 1353. Le Duc de Berri l'établit Capitaine du château de Chalucet en Guyenne en 1369. Il donna quittance au camp devant Aiguillon le premier Novembre 1371, à *Jean le Mercier*, Tréſorier des guerres, de 135 francs d'or en prêt ſur ſes gages, & ceux de ſept Ecuyers de ſa Compagnie ſervans ès guerres ſous le Maréchal *de Sancerre*. Son ſceau eſt aux armes de Culant. Il rendit aveu au Duc *de Bourbon*, & lui fit hommage de ſes Terres en 1376, ſervit en Flandre ſous le Duc *de Berri* en 1382, & en reçut des gratifications pour les ſervices qu'il lui avoit rendus. L'année ſuivante il ſe trouva au ſecond voyage que le Roi fit en Flandre pour le ſiége de Bourbourg, & fut reçu le 9 Août avec cinq Ecuyers de ſa Compagnie. Trois ans après, il eut ordre de ſe trouver à l'armée que ce Prince leva pour paſſer en Angleterre. Il fut reçu à Senlis le 24 Septembre avec quatre Ecuyers. Lorſque le Roi fit ſon voyage d'Allemagne en 1388, le Duc de Berri le retint pour l'y accompagner, & il fut reçu à Châlons avec 2 Ecuyers & 23 Chevaliers, le 3 Septembre. Il étoit mort avant 1413, & avoit épouſé *Iſabelle de Broſſe*, fille de *Louis*, Seigneur de Brouſſac & de Sainte-Sévere, & de *Conſtance de la Tour*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Seigneur de Culant & de Châteauneuf, Chevalier, qui rendit de grands ſervices au Roi CHARLES VII. dont il fut Conſeiller & Chambellan. Ce Prince l'établit Bailli de Melun le 4 Novembre 1417, & le fit Amiral de France avant 1422. Il étoit cette même année Capitaine-Général des frontieres de Lyonnois, Mâconnois & Charolois, ſervit au combat de Rouvray-Saint-Denis en 1428, à la priſe de la Baſtille du pont d'Orléans le 4 Mai 1429, contribua beaucoup à la levée du ſiége de cette ville, & à la priſe de celles de Gergeau & de Troyes. Il accompagna le Roi à ſon voyage de Reims, aſſiſta à ſon Sacre, & fut laiſſé avec pluſieurs autres

Digitized by Google

Seigneurs pour conſerver les pays nouvellement conquis ; fonda au mois d'Août 1434, une Chapelle dans l'Egliſe de Culant, & étant mort en 1444 ſans enfans de ſon mariage avec *Jeanne de Châtillon*, Dame de la Paliſſe en Bourbonnois, veuve de *Gaucher de Paſſac*, Seigneur de la Creuzette, il inſtitua ſes héritiers CHARLES & PHILIPPE DE CULANT, ſes neveux ; — 3. & MARIE, femme d'*Elie de Chanac*, duquel elle étoit veuve en 1419.

GUICHARD DE CULANT eut encore pour enfans naturels de *Jeanne de Saleignac* : — 1. PIERRE, DE CULANT, l'un des 40 Ecuyers de la Compagnie de *Gaucher de Paſſac* ; — 2 & 3. ANNE & MARGUERITE, DE CULANT. Leur pere leur donna & à leur frere, la Terre de Ramburay le 23 Avril 1404.

IX. JEAN DE CULANT, Seigneur de la Creſte, fut maintenu dans la portion de certains droits ſur ſes ſujets contre le Duc de Bourbon, par Arrêt du 20 Octobre 1413. Il avoit épouſé vers l'an 1407, *Marguerite de Sully*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vouillon & de la Chappellette, & d'*Iſabeau de Marigny*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. & PHILIPPE, Seigneur de Jaloignes, de Chalus & de la Creuzette, Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, & Sénéchal du Limouſin. Il rendit de grands ſervices à CHARLES VII. dans la guerre contre les Anglois ; fut honoré du Bâton de Maréchal de France au ſiége de Pontoiſe en 1441 ; ſuivit le Dauphin en Allemagne au ſecours du Duc d'Autriche en 1444 ; & étant de retour, il commanda l'armée du Roi à Mante dont il fut Gouverneur après ſa réduction. Il ſe ſignala aux ſiéges du Mans, de Pont Audemer, de Châteaugaillard, de Rouen, de Bayeux, Saint-Sauveur-le-Vicomte, de Caen & de Cherbourg, & à la réduction de toute la Normandie. Il ne ſervit pas moins dignement à la conquête de la Guyenne, mais particuliérement aux priſes de Taillebourg, de Tartas, de Bergerac, de Caſtillon & de Cadillac, & fut un des Capitaines qui aiderent le plus à chaſſer les Anglois du Royaume. Il mourut vers la fin de l'année 1453, & avoit épouſé en 1441, *Anne de Beaujeu*, fille d'*Edouard de Beaujeu*, Seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline*, Dame de Linieres. Elle ſe maria 2°. à *Jean*, Seigneur *de Baudricourt*, Maréchal de France ; & 3°. à *Louis*, Seigneur *de Beauvau*. Elle eut de ſon premier lit : MARIE DE CULANT, Dame de Jaloignes, de la Creuzette, *&c.* laquelle demeura jeune ſous la tutelle de CHARLES, Sire DE CULANT, ſon oncle, & épouſa *Jean de Caſtelnau*, Seigneur de Bretenoux & de Caumont. Elle teſta le 12 Juillet 1466.

X. CHARLES, Seigneur DE CULANT, de Châteauneuf, de Saint-Deſiré & de la Creſte, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Mante, de Paris & de Chartres, Capitaine de 100 hommes d'armes, ſe trouva au ſiége de Montereau en 1437, ſuivit le Dauphin en la guerre d'Allemagne au ſecours du Duc d'Autriche, en 1444. Il alla deux ans après à Nevers avec le Maréchal de Jaloignes, ſon frere, & les Baillis de Sens & de Berri, pour aſſoupir quelques ſéditions ſurvenues pendant la vacance de l'Evêché ès années 1447 & 1448. Au retour du

voyage de Lorraine, où il avoit accompagné le Roi, ce Prince lui donna une Compagnie de 100 hommes d'armes & de 200 Archers, dont il fit Lieutenant le Seigneur de Vouillon, ſon neveu. Sur la fin de l'année 1449, le Roi l'honora de la Charge de Grand-Maître de ſon Hôtel, qu'il exerça juſqu'au mois de Mai 1451. Il ſe trouva aux ſiéges & priſes de Rouen, de Harfleur, de Bayeux, de Caen, de Falaiſe, de Domfront, & à la priſe de Bergerac en Guyenne, & mourut au mois de Juin 1460. Il avoit épouſé 1°. *Belleaſſe de Sully*, Dame de Cluys, fille de *Geoffroi de Sully*, Seigneur de Beaujeu, & de *Catherine de Vauſſe*; & 2°. en 1458, *Catherine de Caſtelnau*, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu & de Caumont, & de *Catherine de Chauvigny*. Il eut du premier lit: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, rapportée ci-après; — 3. MARGUERITE, Dame d'Aiſnay-le-Vieil, mariée par ſon pere à *Louis*, Seigneur *de Belleville*, de Montagu en Poitou & de Coſnac, duquel elle étoit veuve en 1475: elle vivoit encore le 15 Août 1491; — 4. GEORGETTE, femme le 7 Décembre 1456, de *Pierre de Pocquieres*, Seigneur de Bellearbre; — 5. AGNÈS, Religieuſe à Caſſel; — 6. ANNE, femme de *François de Beaujeu*, Seigneur de Linieres & de Rezay, qui lui laiſſa par ſon teſtament du 19 Décembre 1476, la jouiſſance de ſes Terres & de ſa maiſon de Bourges; — 7, 8 & 9. CATHERINE, JEANNE & DAUPHINE, qui reſterent, après la mort de leur pere, ſous la tutelle des Seigneurs de Belleville, de Vouillon & de Bellearbre. DAUPHINE épouſa *Pierre de Villiers*, Seigneur de Beauvoir, & ne vivoit plus en 1463.

XI. LOUIS, Seigneur DE CULANT & de Saint-Deſiré, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur du Berri, demeura jeune avec ſon frere & ſes ſœurs, ſous la tutelle du Seigneur de Belleville, ſon beau-frere, & autres. Il épouſa le 20 Juin 1468, *Michelle de Chauvigny*, fille de *Hugues*, Seigneur de Blot, laquelle tranſigea en 1488, comme Gardienne de ſes enfans, avec le Seigneur de Châteauneuf, ſon beau-frere, & rendit aveu de la Terre de Saint-Deſiré en 1499. Ses enfans furent: — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2 & 3. CLAUDE & BERTRAND; — 4. ANNE, femme 1°. de *Gilbert de Rochefort*, Seigneur de Châteauneuf; & 2°. le 19 Septembre 1508, de *Guyot du Bus*, Seigneur *de Tiſon*; — 5. FRANÇOISE, femme de *Gilles de Maumont*, Seigneur de Villars, en 1492; — 6. & ISABELLE.

XII. GABRIEL DE CULANT, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Saint-Deſiré, de Mirebeau, de la Creſte & de Chomeres, vendit par contrat du 18 Août 1516, à *Louiſe Aubert*, femme de BERTRAND DE CULANT, Seigneur de Châteauneuf, ſon couſin, la Baronnie de Saint-Deſiré qui étoit alors engagée au Seigneur d'Orval. Il aſſiſta à la rédaction de la Coutume de Berri en 1539, & tranſigea en 1553, avec CHARLES DE CULANT, ſon fils. Il épouſa 1°. *Marguerite d'Eſpinay*; & 2°. *Françoiſe Peruſſe d'Eſcars*, qu'on dit veuve du Seigneur de la Fayette. Il eut du premier lit: — 1. PIERRE, Seigneur de Culant, auquel ſon pere donna par acte paſſé à Molins en Berri le 17 Février 1538, la moitié de la Terre & Baronnie de Culant, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit, à condition de payer, après ſa mort, la moitié de ſes dettes, la moitié des mariages de ſes ſœurs qui avoient

Digitized by Google

avoient renoncé à ſes ſucceſſions, la moitié des penſions de ſes ſœurs Religieuſes; & la moitié des mariages de ſes filles à marier, s'il y en avoit. La Terre de Culant fut vendue par décret à *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, qui la revendit à *Auguſte d'Azay*, Seigneur d'Entraigues, lequel en fit don à PIERRE DE CULANT le 3 Janvier 1553, lui ayant fait épouſer ſa fille *Françoiſe d'Azay*, qu'il avoit eue de *Madelene de Malmoucher* ou *Malemoury*, ſa premiere femme. PIERRE DE CULANT mourut ſans enfans; — 2. & CHARLES, qui ſuit.

XIII. CHARLES DE CULANT, Baron de Mirebeau & de Saint-Deſiré, ſervit le Roi dans ſes guerres, & demeura priſonnier au ſiége de Heſdin en 1553. Sa priſon fut longue, & le payement d'une groſſe rançon diminua fort ſon bien. Il épouſa 1°. le 9 Février 1529, *Gabrielle d'Apchier*, ſa couſine, fille de *Jacques*, Baron d'Apchier, & de *Marie de Caſtelnau*, ſa ſeconde femme. Cette *Gabrielle d'Apchier*, devenue héritiere de *Jacqueline de la Queille*, femme du Maréchal d'*Aubigny*, porta dans la Maiſon de Culant les Terres de Brecy, de Moulins & de Sainte-Solenge; & 2°. *Iſabeau de Mornay*, veuve de *Ferry de Boulainvillier*, Seigneur de Dampval, & fille de *Philippe de Mornay*, Seigneur de Buhy, & de *Berthe d'Iſques*. Il eut du premier lit: — 1. SILVAIN, mort ſans poſtérité; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Deſiré, puis de la Foreſt, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié à *Charlotte de Grailly*, Dame de la Foreſt, fille de *Jean de Grailly*, Seigneur de Chalet, & de *Claude de Beaumont*, dont il eut FRANÇOISE DE CULANT, femme d'*Amador de la Porte*, Seigneur d'Iſſertieux; — 3. & JEAN, qui ſuit.

XIV. JEAN DE CULANT, Seigneur de Brecy, de Moulins & de Sainte-Solenge, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre par Lettres du 23 Janvier 1586, vendit le 11 Juin 1582, la portion qu'il avoit dans la Terre de Culant, au Seigneur *de Canillac*, & mourut en 1605. Il avoit épouſé 1°. le 23 Août 1573, *Anne d'Agurande*, fille de *Jean d'Agurande*, Seigneur du Pleix; & 2°. le 15 Septembre 1584, *Claude de Gamaches*, fille de *François de Gamaches*, Seigneur de Juiſſy, Vicomte de Remond, & de *Philippe du Puy*. Du premier lit naquit: — 1. MARGUERITE, mariée à *Charles Tranchelyon*, Seigneur de Boiſvard; & du ſecond lit: — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. & PHILIPPE qui étoit ſous la tutelle de ſa mere en 1612, mariée le 3 Mars de la même année à *Charles de Fayol* ou *de la Chaſſaigne*, Baron de Château-Geoffroy, depuis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

XV. LOUIS DE CULANT, Baron de Brecy, de Moulins & de Sainte-Solenge, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1619, Capitaine des Gardes de M. le Prince en 1621, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Enghien en 1637, avoit été Capitaine du Ban & Arriere-Ban du Berri le 7 Août 1635. Il avoit épouſé *Renée de Cleves*, fille de *Claude de Cleves*, Seigneur de Rozoy, & de *Guyonne de la Grange-Montigny*, dont: — 1. LOUIS, mort jeune; — 2. ANTOINE, Seigneur de Brecy, mort ſans enfans de ſon mariage contracté le 14 Avril 1654, avec *Gabrielle de Contremoret*,

fille de *Gabriel de Contremoret*, Seigneur de Savoie, & de *Geneviève Vouer*; — 3. EDME, qui ſuit; — 4. & FRANÇOIS-HENRI, Seigneur de Sainte-Solenge, dit *le Marquis de Culant*, mort ſans alliance.

XVI. EDME DE CULANT, Baron de Brecy, a épouſé *Françoiſe Guyot* qui a ſurvécu à ſon mari, & a eu pour enfans: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. N... qui n'a point été marié; — 3. & une fille mariée à *N... de Rigaut*, Ecuyer, Seigneur du Crotes près Sancerre.

XVII. LOUIS-FRANÇOIS DE CULANT, Baron de Brecy, à cinq lieues de Bourges, eſt marié depuis vers l'an 1737, à la fille de *N... Deſclovieres*, employé dans les Sous-Fermes de Bourges. Il a quatre enfans: deux garçons & deux filles. C'eſt ce que nous ſçavons de ces CULANT de Berri, illuſtrée par un Amiral, un Maréchal & un Grand-Maître de la Maiſon du Roi, dont les deſcendans ne jouiſſent pas de grands biens.

Barons de CHATEAUNEUF.

XI. JEAN DE CULANT, Seigneur de Châteauneuf, de Saint-Julien & de Beauvoir-ſur-Arnon, ſecond fils de CHARLES, & de *Belleaſſe de Sully*, partagea avec ſon frere LOUIS en 1486, & épouſa *N... de Gaucourt*, fille de *Charles*, Seigneur de Gaucourt, & de *Colette de Vaux*, dont vint: — 1. CLAUDE DE CULANT, Seigneur de Châteauneuf, qui reſta avec ſon frere ſous la tutelle de *Charles d'Auzou*, contre lequel il plaidoit au mois de Juillet 1492. Il tranſigea avec ſon frere le 25 Février 1506, & mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Jacqueline de Ceneſme*; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Châteauviolet & de Boiſgrenon, marié à *Pernelle de Chauvigny-Blot*, qui ſurvéquit à ſon mari, & ſe remaria à *Gilbert*, Seigneur *de Chaugy*. Elle eut de ſon premier mari FRANÇOISE DE CULANT, mariée le 25 Juillet 1540, à *Jacques*, Seigneur *de Chaugy* & de Durbiſe, fils de ſon beau-pere; — 3. BERTRAND, qui ſuit; — 4. & ISABEAU, femme de *N... d'Anlezy*, Seigneur du Bois-Buard.

XII. BERTRAND DE CULANT, Baron de Châteauneuf, fut deſtiné à l'Egliſe, du vivant de ſon pere. Il conſentit au partage que ſes freres firent en 1505, & donna à FRANÇOIS tous les droits qu'il avoit ſur la Terre de Châteauneuf; mais tous deux étant morts ſans enfans mâles, il ſe maria, & tranſigea avec les Tuteurs de ſa niéce, qui lui céderent les droits qu'elle avoit ſur la Terre de Châteauneuf le 10 Mai 1523. Il fut aſſaſſiné le 9 Juillet 1529, par les habitans de Châteauneuf, en haine d'un procès qu'il avoit contr'eux. Il avoit épouſé le 14 Avril 1516, *Louiſe Aubert*, veuve de *Jean du Puy*, Seigneur de Barmont, laquelle ſe maria en troiſiemes noces avec *Joachim Girard*, Seigneur de Chavenon. Elle eut de ſon ſecond mari FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS DE CULANT, Baron de Châteauneuf, n'avoit que 14 ans lorſque ſon beau-pere & ſa mere lui firent contracter mariage le 14 Janvier 1532, avec *Gilberte Girard*, fille de *Joachim Girard*, Seigneur de Chavenon, beau-pere de ſon mari, & de *Marie de la Perriere*, ſa premiere femme. Il fit hommage de ſa Terre de Châteauneuf à la Ducheſſe de Berri

Digitized by Google

le 23 Août 1533. Son mariage ne fut point heureux, ayant eu procès contre ſa femme & ſon beau-frere, qu'il fit condamner par contumace le 14 Avril 1551, & ſa femme à l'amende honorable, & à perdre ſa dot & ſon douaire, dit le P. *Anſelme.* Il conſentit le 12 Septembre 1565 à la vente de ſes Terres de Châteauneuf & de Beauvoir en faveur de *Claude de l'Aubeſpine*, & mourut quelque tems après ſans enfans.

Voyez pour les CULANT-DE-CIRÉ au mot CIRÉ; & au mot SAVINS pour les CULANT-SAVINS. Les armes: *d'azur, au lion d'or, l'écu ſemé d'étoiles de même; au lambel de gueules.*

* CULEMBOURG, Seigneurie en Gueldres, qui a eu long-temps des Seigneurs particuliers, dont le dernier fut GASPARD, qui décéda en 1504, ſans enfans, & eut pour héritier dans la Seigneurie de *Culembourg*, ſon petit-fils *Erard de Pallant*, fils de ſa ſeconde fille ANNE DE CULEMBOURG, & de *Jean*, Baron de Pallant. *Erard* eut de *Marguerite de Lallain*, *Florent de Pallant*, en faveur duquel la Seigneurie de *Culembourg* fut érigée en *Comté*, par Lettres de l'Empereur CHARLES V. de l'an 1555. Sa fille, *Eliſabeth de Pallant*, devint, par la mort de ſon frere, héritiere de ce Comté, & épouſa en premieres noces *Jacques*, Margrave de Bade-Dourlack. Leur fille aînée, *N... de Bade*, porta ce Comté dans la Maiſon de *Waldeck*, qui le poſſede encore.

* — CULLY: Terre ſituée dans le Bailliage de Caen, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe éteinte, qui portoit: *d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

La montre de *Jean de Harcourt*, faite en 1367, met au nombre des premiers Chevaliers qui y comparurent, JEAN DE CULLY.

RICHARD, Seigneur DE CULLY, mentionné dans l'*Armorial* dreſſé en 1368, par ordre du Roi CHARLES V, eut pour fils SIMON DE CULLY, Seigneur d'Aniſy, Vicomte de Bayeux, ès années 1395 & 1397.

SUSANNE DE CULLY, Dame de la Bretonniere, épouſa *Julien d'Eſcajeul*, Seigneur de Cauches & de la Ramée.

GUILLAUME DE CULLY, Chevalier, & JEAN, dit *le Galois*, Seigneur de Saint-Leger, ſon fils, ſignerent au traité de mariage de JEANNE, Dame DE CULLY, héritiere de cette Maiſon, avec *Jean*, Seigneur d'*Octeville*, fils de *Guillaume*, & de *Jeanne de Murdrac.* De ce mariage ſortirent deux filles: — *Guillemette d'Octeville*, Dame DE CULLY, femme de *Thomas de Pellevé*, Seigneur d'Aubigny, en 1420; — & *Jeanne d'Octeville*, mariée en 1416, à *Hervieu de Longaunay*, Seigneur d'Amigny.

La Terre de *Cully* paſſa, par le mariage de cette *Guillemette d'Octeville*, dans la Maiſon de *Pellevé*; enſuite dans celle de *Vipart*, par l'alliance de *Robert de Vipart*, Seigneur de Silly, avec *Françoiſe de Pellevé*, Dame de Cully, fille de *Charles*, Seigneur de Cully, & d'*Hélene du Fay.* La Marquiſe *de Montataire*, héritiere de la Maiſon de *Vipart*, a depuis poſſédé cette Terre.

— CULMBACH, branche cadette de la Maiſon Electorale de Brandebourg, ſortie de celle de *Bareith*, qui a commencé à *George-Albert*, fils de *Chriſtian*, Marquis de Brandebourg-Bareith. Il eut *Culmbach* en partage.

Il étoit né le 10 Mars 1619, & mourut le 16 Septembre 1666. La ſucceſſion de la branche de Bareith, depuis la mort de *George-Guillaume*, Margrave de Brandebourg en 1726, a paſſé à la nouvelle branche de *Culmbach*, qui a pris depuis le nom de Bareith. *Voyez* BAREITH.

CULTZ. *Voyez* DEUILLY.

— CUNHA: Maiſon très-ancienne & très-illuſtre en Portugal, auſſi-bien qu'en Eſpagne, où l'on écrit & l'on prononce *Acugna*. Elle porte: *d'or, à neuf Cunhas*, c'eſt-à-dire, *coins de mire d'azur, 3, 3 & 3 mis en pal.* ALPHONSE-HENRI I, Roi de Portugal, donna ces armes à Dom *Payo* ou *Pelage Gutteres*, qui étoit parent de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, pere de ce Roi. Il ſe trouva aux ſiéges de Santaren & de Liſbonne, où il prit le nom de *Cunha*, après avoir briſé les portes de la Ville avec des *cunhas*, ou *gros coins de mire*. Les branches ſorties de cette Maiſon ſont celles: — 1°. des premiers Seigneurs de *Taboa*; — 2°. des Seigneurs de *Baſto* & de *Montelongo*, éteints; — 3°. des ſeconds Seigneurs de *Taboa*, éteints; — 4°. des Seigneurs de *Taboa* d'à préſent; — 5°. des Seigneurs de *Geſtaço*; — 6°. des Seigneurs de *Saint-Vincent*, ſortis de celle de *Geſtaço*; — 7°. des Seigneurs de *Povolide*, ſortis de celle des Seigneurs de *Geſtaço*; — 8°. des Seigneurs de *Pontevel*, éteints; — 9°. des Seigneurs de *Payo-Pires*; & — 10°. des Seigneurs de *Pombeiro*, éteints.

Cette Maiſon a donné de Grands hommes dans les premieres dignités militaires, & un Archevêque de Brague en Portugal, puis de Lisbonne, dans RODRIGUEZ DA CUNHA, mort le 4 Janvier 1643, fils de PIERRE, Seigneur de Taboa, & de *Marie de Silva*. Voyez MORÉRI.

CURAULT, en Berri & Orléanois. GABRIEL CURAULT, II. du nom, frere de CLAUDE, femme d'*Antoine de Bonafaut*, Ecuyer, Seigneur de Langeon, enfans de GABRIEL CURAULT, I. du nom, Seigneur d'Angy en Berri, fut auſſi Seigneur d'Angy & de Chabry, Bailli de la Ville & Comté de Saint-Aignan. Il épouſa *Renée Sain*, fille de *Claude*, Seigneur de la Belle-Croix, & de *Charlotte Hurault*, qui le rendit pere de

GABRIEL CURAULT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Belle-Croix & de la Cour de Ligny en Orléanois, Gentilhomme de Mademoiſelle *de Montpenſier*, qui s'allia avec *Anne Egrot*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Hurdis, & de *Catherine l'Huilier*, dont:

GABRIEL CURAULT, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Préſidial d'Orléans, marié à *N... Roger de la Heſliere*. Il en eut:

HENRI-GABRIEL CURAULT, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, auſſi Lieutenant Général au Bailliage d'Orléans, allié à *N... Raignard*, dont: — 1. HENRI-GABRIEL, auſſi Lieutenant-Général, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, mari de *N... Tourtier*; — 2. & LOUIS, Seigneur de Courceilles, Tréſorier de France à Orléans, marié à *N... Saiſon*. Faute de Mémoire, nous n'avons pas les enfans de ces deux derniers. Les armes: *de gueules, à trois bandes d'argent; au chef d'argent, chargé de trois molettes de ſable.*

Digitized by Google

CURIERES, ancienne Nobleſſe de Rouergue. BERNARD DE CURIERES eut de ſa femme, *Françoiſe Alleman :* — FRANÇOIS DE CURIERES, marié en 1560, à *Helips de Maliant*, dont : — GILBERT DE CURIERES, qui eut de *Marie de Marſlibir :* — JEAN DE CURIERES, mari de *Jeanne de Mazel.* — Leur fils, GUILLAUME, épouſa *Marguerite de Maliant*, dont : — GIREON-SILVESTRE DE CURIERES, Baron de Saint-Côme, qui épouſa *Marguerite d'Achard*, mere de — JEAN-BATISTE DE CURIERES, en faveur duquel la Seigneurie de *Saint-Côme* en Rouergue, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Septembre 1747. Il avoit épouſé le 2 Août 1723, *Eliſabeth Jonquet de Montjuſſieu*, dont : — JEAN-BATISTE-GIREON DE CURIERES & de Caſtelnau, né le 22 Septembre 1734.

* CURTON : Terre & Seigneurie dans le Baſadois en Guyenne, que le Roi CHARLES VII. confiſqua ſur le Connétable de Navarre, & qu'il donna, par Lettres du 4 Juin 1451, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 20 Juin 1458, à JACQUES DE CHABANNES, Seigneur de la Palice, Grand-Maître de France. Elle fut le partage de ſon ſecond fils, GILBERT DE CHABANNES, dont le frere aîné, JACQUES DE CHABANNES, fut auſſi honoré de la dignité de Grand-Maître, puis de celle de Maréchal de France, en dédommagement de la premiere, dont il donna ſa démiſſion. GILBERT fut pere de JEAN, & ayeul de JOACHIM DE CHABANNES, créé Comte de Rochefort, & tige de toutes les branches qui ſubſiſtent aujourd'hui. *Voyez* CHABANNES.

* CURZAY, en Poitou : Seigneurie qui appartient à *N... de Rioult*, Marquis de Curzay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, *&c.* Elle a haute, moyenne & baſſe Juſtice, & quatre-vingts Fiefs en relevent.

CUSANCE, au Comté de Bourgogne : Maiſon qui remontoit à GIRARD, Seigneur DE CUSANCE, vivant en 1264, & dont la poſtérité a fini à CLERIADUS DE CUSANCE, dit *de Vergy*, Comte de Champlitte & de Vallain, Marquis de Berg, Baron de Belvoir & de Cuſance, mort en 1635, ſans alliance. Cette Maiſon portoit pour armes : *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

* — CUSEAU : Maiſon qui tiroit ſon nom d'un gros Bourg dans la Breſſe Chalonoiſe. Elle a tenu un rang conſidérable dans cette Province & dans le Comté de Bourgogne, où elle poſſédoit la Baronnie de *Clervaux*. Le premier de ce nom eſt RENAUD DE CUSEAU, Chevalier, qui fut témoin en 1131, de la fondation de l'Abbaye du Miroir, par *Humbert*, Sire de Coligny. Cette branche portoit : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

La ſeconde branche, du nom *de Clervaux*, a commencé à PONCE, III. du nom, fils puîné de PONCE, II. du nom, Sire DE CUSEAU, & de *Laurence de Senecey*. Il eut en partage la Baronnie de *Clervaux*, dont il prit le nom, & vivoit en 1238. Sa poſtérité a fini à MARGUERITE DE CLERVAUX, Dame dudit lieu & du Châtel de Joux, mariée à *Jean*, Sire *de Villerſexel*, de la Maiſon de Faucogney. Elle vivoit en 1344, & tranſmit à ſes deſcendans la Baronnie de Clervaux avec ſes dépendances. Ils la poſſéderent juſqu'à la fin du quinzieme ſiécle, qu'elle paſſa à *Charles de Bauffremont*, fils de *Guillaume*, Baron de Scey-ſur-Saône, & de *Jeanne de Villerſexel*.

Cette branche de Clervaux briſoit les armes de Cuſeau, *d'un lambel de 3 ou 4 pendans.*

CUSSEMENT : Famille qui ſubſiſte dans la Flandre Françoiſe & en Franche-Comté à Salins. Elle a quitté autrefois ſon nom pour prendre celui de *Dornon.* Les alliances de cette Famille ont été avec celles de *Vers, Champagne, Alepi, Servel, Laly, David, Bretenois, Andelot, Courbeſſein, Marchant, Chaviray, Maranches*, &c. Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois croiſſans montans de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.* C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, faute de Mémoire.

* — CUSTINE : Fief du Pays de Liége, où les filles ont droit de primogéniture au défaut des mâles. Le Château de Cuſtine, ſitué à deux lieues de Charlemont, eſt la premiere Pairie du Comté de Rochefort : il a ſous ſa dépendance pluſieurs Fiefs qui relevent de lui : ſes droits Seigneuriaux s'étendent juſques dans la ville de Virton, où les Seigneurs de *Cuſtine* ont les droits de hallage, pour la moitié avec les Comtes de Chiny, comme il eſt porté par les anciens documens de cette Ville & de la Terre, notamment de ceux de l'an 1100 & ſuivans. L'ancienneté de la Maiſon de *Cuſtine* ſe prouve par ſes alliances, ſes emplois & les grandes Terres qu'elle poſſédoit dans le Pays de Liége & en Lorraine.

I. GERARD DE CUSTINE, Seigneur de Cuſtine, Premier Pair du Comté de Rochefort, avoit épouſé *Gertrude d'Egmond*, ſuivant ſon contrat de mariage de l'an 1231, & en eut :

II. GUILLAUME DE CUSTINE, marié à *Jeanne d'Egmond*, ainſi qu'il eſt prouvé par une fondation qu'ils firent en l'Abbaye de Grandprey, près de Namur, d'une Meſſe à l'Autel de ſaint Roch, pour le repos de ſon ame & de ſa défunte épouſe : la fondation eſt de l'an 1274 ; ce qui fait connoître que la Maiſon de *Cuſtine* étoit en grande conſidération, puiſque celle d'*Egmond*, l'une des premieres de Hollande, & qui depuis a monté ſur le trône de *Gueldres*, donnoit en ce tems ſes filles en mariage aux *Cuſtines.* Par la Charte de fondation dont on vient de parler, GUILLAUME DE CUSTINE recommanda à ſes enfans, CHARLES, qui ſuit ; & à GODEFROY DE CUSTINE, rapporté après ſon frere, de tenir la main à ſa pieuſe diſpoſition.

III. CHARLES DE CUSTINE, Seigneur de Cuſtine, premier Pair du Comté de Rochefort, eut en partage les Seigneuries du Pays de Liége, & mourut ſans enfans.

III. GODEFROY DE CUSTINE, ſon cadet, paſſa en Lorraine, ſous le regne du Duc RAOUL, en 1332, y poſſéda les biens que ſa Maiſon avoit en Lorraine, & s'y maria avec *Floride de Croy*, dont

IV. FERRI DE CUSTINE, marié à *Iſabelle de Barbançon.* Il en eut :

V. GILLES, Seigneur DE CUSTINE, premier Pair du Comté de Rochefort, Seigneur de Ver, de Haulroué, de Malvendechg, après la mort de ſon grand-oncle, CHARLES DE CUSTINE, décédé ſans héritiers. Il épouſa *Marguerite d'Eſpontin*, & en eut : — 1. PIERLOT, qui ſuit ; — 2. & MATHILDE, épouſe de *Jean de la Marck-d'Aremberg.*

Digitized by Google

VI. PIERLOT DE CUSTINE, Seigneur dudit lieu, premier Pair du Comté de Rochefort, Seigneur de Grimoſars, de Comſons, de Romeric, du Sart, de Ver, Haulroué & de Malvendechg, épouſa *Hennemengarde de Lombu*, Dame & héritiere de la Maiſon & Seigneurie de *Lombu*, & derniere de ce nom. Elle apporta tous ſes biens à la Maiſon de *Cuſtine*, aux conditions, qu'ils écarteleroient des armes de ſa Maiſon, qui ſont : *de ſable, ſemé de fleurs-de-lis d'argent*, dont la Maiſon de *Cuſtine* écartele encore aujourd'hui, & en eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, allié à *Marie de Lindre*, mort ſans enfans ; — 3. PIERLIN, comme il ſe voit par le teſtament de PIERLOT, leur pere, de l'an 1431, par lequel il prend la qualité de premier Gentilhomme de la Chambre du Duc RENÉ I.

VII. FRANÇOIS DE CUSTINE, Seigneur de Cuſtine, *&c.* épouſa *Agnès de Tonneletil*, fille de *Richier de Tonneletil*, Seigneur de Piez & de Frenoy-la-Montagne, & de *Mariette de Failly*. Il en eut : — 1. COLART, qui ſuit ; — 2. & HENRI, Seigneur de Vivier, qui en 1490, épouſa *Alix de Pouilly*, fille de *Nicolas de Pouilly*, Seigneur d'Ymées, & de *Françoiſe de Monteville*, dont GÉRARD DE CUSTINE, mort ſans laiſſer de poſtérité.

VIII. COLART DE CUSTINE, Seigneur de Cuſtine, *&c.* premier Pair de Rochefort, Seigneur de Lombu, de Domey, de Bioncourt, Baron de Cons, du Sart, de Rouvroy, de Vaudrond, eſt le même qui paroît au rang des Gentilshommes dans le procès-verbal de la Coutume de Saint-Mihiel. Il épouſa en 1467, *Marguerite de Villy*, fille de *Jean de Villy*, & de *Catherine de Studinan* ou *Stedheim*. Par ſon alliance, elle apporta les Seigneuries de Villy, de Domey & d'Offlance à la Maiſon de *Cuſtine*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. THIEBAULT, rapporté après ſon frere ; — 3. & JACQUES, auteur de la branche d'Offlance rapportée ci-après.

IX. FRANÇOIS DE CUSTINE, Seigneur de Cuſtine, épouſa *Idelette de Nicé*, fille de *Guillaume de Nicé*, & de *Béatrix des Armoiſes*, dont : — 1. HÉLENE, Dame de Cuſtine, d'Affleville, mariée à *Jean Humbert*, Baron de Moitries, à qui elle porta les Terres de Cuſtine & d'Affleville (l'on a vu ci-devant que la Seigneurie de Cuſtine eſt un Fief où les filles ont droit de primogéniture au défaut des mâles) ; — 2. AGNÈS, mariée à *Chriſtophe des Armoiſes-de-Hannoncel* ; — 3. JEANNE, mariée à *Adrien de Namur*, — 4. & JEANNE, alliée à *Gilles de Sondeve*.

IX. THIEBAULT DE CUSTINE, devenu l'aîné de ſa Maiſon, par la mort de ſon frere FRANÇOIS, eut pour ſon partage les Seigneuries de Bioncourt, de Villy, la Baronnie de Cons, dite *la Grandville*, de Lombu, *&c.* fut Gouverneur de Chauveney, & Gentilhomme de la Chambre du Duc RENÉ II. Il épouſa en 1504, *Claude d'Eſpinal*, fille de *Gérard d'Eſpinal*, Seigneur & Baron de Cons, en partie, & de *N.... de Malberg*, fille de *Jean de Malberg*, Seigneur de Saint-Max & de Veſſe. Il en eut : — 1. MARTIN, qui ſuit ; — 2. IDE, mariée 1°. à *Gilles de Sapougue* ; & 2°. à *Jean de Pouilly* ; — 3. & NICOLE, auſſi mariée 1°. à *Henri de Lutz* ; & 2°. à *Jean de Montigny*.

X. MARTIN DE CUSTINE, Baron de Cons, Seigneur de Villy, de Bioncourt & de Grand-Failly, d'Arey, d'Ugnies, de Coſne, de Vaux, de Varimont, de Tallancourt, de Vinquel, Capitaine & premier Gentilhomme de la Chambre du Grand Duc CHARLES, épouſa en 1545, *Françoiſe de Guermange*, fille unique & héritiere de *Hanus de Guermange*, Seigneur dudit lieu de Bioncourt, & d'*Alix de Leocourt*, dont :— 1. LOUIS, Baron de Cons, Seigneur de Villy & de Domey, Chambellan de CHARLES III, & ſon Ambaſſadeur, pendant les guerres, en différentes Cours de l'Europe, Bailli de Saint-Mihiel, Conſeiller d'Etat en 1599, Gouverneur de Longuay en 1596, & Capitaine de Bruy en 1592, mort ſans enfans en 1622, de ſon mariage avec *Catherine de Gournay*, fille de *Jacques*, & de *N...* Dame *de Lenoncourt*; — 2. ADAM, qui ſuit; — 3. JEAN, Seigneur de Bioncourt, qui eut de *Dorothée de Ligneville*, trois enfans, un fils nommé LOUIS-THÉODORE DE CUSTINE, qui en 1619, épouſa *Renée de Serocourt*, fille de *Richard de Serocourt*, Conſeiller d'Etat, Gouverneur de la Mothe, mort ſans poſtérité le 24 Décembre 1637; les deux filles de JEAN DE CUSTINE, Seigneur de Cons, dit *la Grand-Ville*, & de Bioncourt, emporterent les Terres de Cons, dit *la Grand-Ville*, de Bioncourt, & d'autres, hors de la Maiſon de Cuſtine; l'aînée nommée MARGUERITE, Abbeſſe du Chapitre de Bouxiere, épouſa en 1641, *Jean de Lambertie*, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France, Gouverneur de Longuay, & Lieutenant de Roi à Nancy, & lui porta la Terre de la Grand-Ville, premiere origine de MM. les Marquis *de Lamberrie* en Lorraine. *Voyez* LAMBERTIE; & la ſeconde, nommée SUZANNE, épouſa *Ferry de Haraucourt de Chamblée*, Maréchal des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien & Bailli de Nancy.

XI. ADAM DE CUSTINE, Seigneur de Guermange, de Voariſe, de Vanemont, de Coſne & de Pouligny, épouſa en 1582, *Anne de Roucelz*, fille de *Philippe*, Seigneur de Verneville, de Mauvilly, & de *Madelene de Chahanay*, & en eut: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. LOUIS-PHILIPPE, auteur de la branche de Pontigny, rapportée ci-après; — 3. & BARBE, Supérieure des Dominicaines à Nancy.

XII. PHILIPPE DE CUSTINE, Seigneur de Guermange, épouſa *Anne-Suzanne de Lutzelbourg*, & en eut :

XIII. ADAM-PHILIPPE, Comte DE CUSTINE, Seigneur de Guermange & de Sareck, qui épouſa *Marie-Gertrude de Caba-de-Caberque*, fille aînée de *Philippe*, Comte *de Caba-de-Caberque*, Général au ſervice de Sa Majeſté Impériale, & de *Jacobé de Knipenberg*: cette alliance procura la qualité de *Comte* à la Maiſon de Cuſtine. De ce mariage vint :

XIV. ANTOINE-PHILIPPE, Comte de CUSTINE, Seigneur de Guermange & de Sareck, Capitaine-Commandant pour le ſervice du Roi au Régiment de Roze, qui épouſa *Marie-Joſeph de Treſca*, fille de *Gaſpard de Treſca*. Il mourut des bleſſures qu'il reçut le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, laiſſant pour fils :

XV. PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte de CUSTINE, Seigneur de Guermange, Sareck, Cheuby, Helmerange, &c. Grand-Fauconnier du Roi

Digitized by Google

Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, qui épouſa *Anne-Marguerite de Maguin*, fille de *François de Maguin*, Seigneur du Comté de Rouſſy, connu ci-devant ſous le nom du Comté de Saint-Paul, & de *Marguerite de Walter*. Ce mariage a apporté le Comté de Rouſſy à la Maiſon de *Cuſtine*. Leurs enfans ſont : — 1. JEAN-PHILIPPE DE CUSTINE-GUERMANGE, qui a acheté le 21 Juin 1747, le Guidon des Gendarmes d'Orléans, du Comte de Cuſtine, ſon parent ; en 1749, l'Enſeigne des Gendarmes de Flandre ; & le 6 Avril 1758, a paſſé à la Sous-Lieutenance des Gendarmes d'Aquitaine. Il avoit obtenu le 28 Février précédent, le brevet de Meſtre-de-camp de Cavalerie. Il eut la cuiſſe caſſée le premier Août 1759, à la malheureuſe affaire de Todenhauſen, & a acheté en Février 1761, la Compagnie des Gendarmes Anglois : il avoit eu auparavant celle des Chevaux-Légers de Berri, après le Marquis de Raffetot ; — 2, 3, 4 & 5. CHRISTOPHE-FRANÇOIS-PHILIPPE, FRANÇOIS-PHILIPPE, ADAM-PHILIPPE, & BLAICARD-PHILIPPE DE CUSTINE. Un d'eux Colonel en ſecond de la Légion Royale, fut tué le 29 Juin 1761, à l'attaque des troupes commandées par le Général *Porken*. On l'appelloit *le Vicomte de Cuſtine*.

Branche de PONTIGNY.

XII. LOUIS-PHILIPPE DE CUSTINE, Seigneur de Pontigny, *&c.* ſecond fils d'ADAM, Seigneur de Guermange, & d'*Anne de Roucelz*, Capitaine d'une Compagnie de Haut-Allemand, pour le ſervice de Sa Majeſté Catholique, épouſa en 1626, *Gabrielle de Serocourt*, fille de *Richard*, Baron de Serocourt, Seigneur de Romain, Conſeiller d'Etat, & Gouverneur de la Mothe, & de *Gabrielle de Raigecourt*. Il en eut : — 1. LOUIS-GABRIEL, qui ſuit ; — 2. ANTOINE-PHILIPPE, auteur des Seigneurs de Marcilly, rapportés ci-après ; — 3. MARIE-ELISABETH, Chanoineſſe d'Eſpinal, & depuis mariée à *François-Joſeph*, Baron de Srainchamps ; — 4. & VIRGINIE-URSULE, Chanoineſſe de Bouxiere, & enſuite mariée à *François-Louis de Houſſe*, Baron de Vatronville.

XIII. LOUIS-GABRIEL DE CUSTINE, épouſa en 1656, *Dorothée de Caba-de-Caberque*, fille cadette du Comte *de Caba-de-Caberque*, Général au ſervice de Sa Majeſté Impériale, & de *Jacobé de Knipenberg*, ſœur de *Marie-Gertrude de Caba*, qui épouſa ADAM-PHILIPPE DE CUSTINE, dont : — 1. LOUIS-PHILIPPE, tué Capitaine dans le Régiment des Vaiſſeaux, à la bataille de Caſſel, & inhumé à Saint-Omer ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel, Commandant le Régiment de Lorraine pour le ſervice de Sa Majeſté Impériale, tué au ſiége d'Eſſeck ; — 3. CHRISTOPHE, qui ſuit ; — 4. HENRI-THÉODORE, Comte DE CUSTINE, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes de leurs Alteſſes Royales les Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, troiſieme Gouverneur de la Citadelle de Nancy & Bailli de Châtel-ſur-Mozelle, mort non marié ; — 5. CHARLES-ELISÉE, Capitaine de Cuiraſſiers pour le ſervice de Sa Majeſté Impériale, tué en 1703, à une bataille contre les rebelles de Hongrie ; — 6. URSULE, morte Abbeſſe de Vergaville ; — 7, 8 & 9. trois filles Religieuſes ; — 10 &

11. LOUISE-FRANÇOISE & HÉLENE-ELÉONORE DE CUSTINE, Chanoineſſes de Pouſſay.

XIV. CHRISTOPHE, Marquis DE CUSTINE, Seigneur de Pontigny, de Condé-ſur-Mozelle, des Etangs de Coſne, de Rupt, Kanquerkein, Lelſtroff, Maker, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Nancy, Colonel du Régiment aux Gardes de leurs Alteſſes Royales les Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS III, leur premier Chambellan, & Conſeiller d'Etat, fut employé par la Reine Ducheſſe au renouvellement de la ligue, & envoyé à cet effet à la Haye. Cette Princeſſe le nomma, conjointement avec le Comte *de Stainville*, pour être auprès de la perſonne de ſon Alteſſe Royale LÉOPOLD I, ſon fils, & pour le ſuivre pendant ſes Campagnes: il paſſa en Lorraine avec ce Prince, & à ſon entrée dans ſes Etats, il l'envoya dans toutes les Cours étrangeres, faire part de ſon mariage avec ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, en 1702. Son Alteſſe Royale le députa pour aller chercher le corps de CHARLES V. à Inſpruck, & l'amener à Nancy. Le Duc LÉOPOLD voulant récompenſer ſes ſervices, lui érigea en 1719, la Terre de *Condé*-ſur-Mozelle, en *Marquiſat*, ſous le nom de *Cuſtine*. Il épouſa en 1704, *Antoinette de Nettancourt*, Fille d'Honneur de ſon Alteſſe Royale Madame, & fille d'*Emont*, Comte *de Nettancourt*, Baron de Frenel, Seigneur de Condé-ſur Mozelle, & de *Marie de Joly*, Gouvernante des Filles d'Honneur de ſon Alteſſe Royale Madame, & en eut: — 1. LOUIS-CHARLES, Marquis de CUSTINE, mort non marié; — 2. MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 3. & JEANNE-LOUISE, ci-devant Abbeſſe du Chapitre & Chanoineſſe de Pouſſay, mariée en 1743, à THÉODORE-CHARLES DE CUSTINE.

XV. MARC-ANTOINE, Marquis DE CUSTINE, mort de ſes bleſſures à la bataille de Rosbac, avoit été fait Colonel du Régiment de Hainaut en 1738, & de celui de Noailles en 1743, Brigadier le premier Mai 1745, & Maréchal-de-camp le 10 Mai 1748.

Seigneurs DE MARCILLY.

XIII. ANTOINE-PHILIPPE DE CUSTINE, Seigneur de Marcilly, ſecond fils de LOUIS-PHILIPPE, & de *Gabrielle de Serocourt*, épouſa en 1661, *Claude de Roucelz*, fille de *Jean-Philippe de Roucelz*, Seigneur de Verneville, d'Aubigny, & de *Barbe-Judith de Gournay*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & LOUIS, Comte de Cuſtine, Seigneur de Morville, Lieutenant-Colonel, Commandant la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de leurs Alteſſes Royales les Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, & leur Chambellan, mort ſans être marié.

XIV. JEAN-FRANÇOIS, Comte DE CUSTINE, Seigneur de Marcilly, épouſa en 1687, *Urſule de Srainchamps*, fille de *Louis*, Baron de Srainchamps, Seigneur de Brabant, & d'ANNE-CATHERINE DE CUSTINE, & en eut pluſieurs enfans.

Branche D'OFFLANCE.

IX. JACQUES DE CUSTINE, Seigneur d'Offlance, de Ville-le-Rond,

Digitized by Google

Capitaine d'Ivois, troiſieme fils de COLART, & de *Marguerite de Villy*, épouſa *Jacqueline de Fuquemont*, fille de *Vautrin de Fuquemont*, Capitaine de Bricy, Seigneur de Malatour, *&c.* & de *Françoiſe de Houſſe*. Il en eut: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. BÉATRIX, mariée à *Claude d'Augy*; — 3. & IDE, mariée à *Antoine d'Alamont*, Seigneur de Malandry, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Maréchal des Camps & Armées du Roi d'Eſpagne.

X. LOUIS DE CUSTINE, Seigneur d'Offlance, épouſa *Madelene de Val*, & en eut: — 1. FERRY, qui ſuit; — 2. & JEAN, décédé ſans laiſſer d'enfans de *Chriſtine de la Mothe*, ſon épouſe.

XI. FERRY DE CUSTINE, Seigneur d'Offlance, épouſa en 1587, *Claudine de Beauvais*, fille de *François de Beauvais*, & de *Louiſe de Chamiſſot*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, qui eut de *Nicole de Pouilly*, CLAUDE DE CUSTINE, reçue Chanoineſſe d'Endeune en 1630; — 3. & NICOLAS, tué au ſervice de CHARLES IV, ſans avoir été marié.

XII. LOUIS DE CUSTINE, II. du nom, Seigneur d'Offlance, Meſtre-de-camp de 3000 hommes d'Infanterie Wallone, pour le ſervice d'Eſpagne, épouſa en 1618, *Marguerite d'Alamont*, fille de *Jean d'Alamont*, Seigneur de Malandry, Gouverneur de Montmedi, & de *Philiberte de Lenoncourt*, fille de *Bernard*, & de *Claude de Choiſeul-de-Lanque*, dont:

XIII. CHRISTOPHE DE CUSTINE, Seigneur d'Offlance & de Buzy, Colonel pour le ſervice de Sa Majeſté Catholique, qui épouſa *Marguerite de Wiltz*, fille d'*Alexandre*, Comte *de Wiltz*, & de *Barbe-Françoiſe d'Andelot*, dont: — 1. THÉODORE, qui ſuit; — 2. & ALBERT-EUGENE, rapporté après ſon frere aîné.

XIV. THÉODORE DE CUSTINE, Comte de Wiltz, Seigneur d'Offlance, Meſtre-de-camp de Cavalerie, épouſa en 1684 *Françoiſe-Angélique de Choiſeul*, fille de *Ferry*, Comte d'Hoſtel, premier Gentilhomme de la Chambre de JEAN-BATISTE-GASTON, Duc d'Orléans, & de *Françoiſe de Menardeau*. Il en a eu CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, appellé *le Chevalier de Wiltz*, mort ſans alliance en 1738, étant Grand-Ecuyer de Lorraine & Meſtre-de-camp de Royal-Pologne, Cavalerie; & CHARLES-FERDINAND, Comte de Wiltz, mort le 21 Novembre 1748, laiſſant de *Marie-Xaviere*, fille unique de *Chriſtophe d'Arnoult*, Baron de Wiſſembourg, Préſident du Conſeil Royal de Luxembourg, un fils & deux filles, ſçavoir: — N... DE CUSTINE, Comte de Wiltz, marié à *N... de Sainte-Aldegonde*, fille de *Philippe-Albert*, Marquis de Sainte-Aldegonde, & d'*Auguſtine-Robertine de Landas*, dont il n'a point d'enfans; — MARIE-ANNE DE CUSTINE, mariée par contrat du premier Juillet 1736, à *Antoine-François*, Marquis *de Lambertie*, morte ſans enfans; — & N... DE CUSTINE-DE-WILTZ, veuve avec des enfans, de *N... de Vaſſignac*, Comte d'Imecourt.

XIV. ALBERT-EUGENE DE CUSTINE, Seigneur de Buzy, Comte d'Offlance, s'eſt allié 1°. à *Marie-Suſanne d'Haraucourt-Chambley*, morte ſans enfans; & 2°. à *Marguerite Habert*, veuve de *Jean-Edmond de Bouteville*, Seigneur de Cumieres, dont elle avoit trois garçons & une fille, laquelle

a été la premiere femme de *N... de la Brulerie*. Elle a eu de ſon ſecond mari : — 1. THÉODORE-CHARLES, Comte de Cuſtine-d'Offlance, Seigneur de Buzy, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, puis Guidon & Enſeigne de Gendarmerie, marié en 1743 à ſa couſine JEANNE-LOUISE DE CUSTINE, fille de CHRISTOPHE, Marquis de Cuſtine, & d'*Antoinette de Nettancourt*, dont il n'a point d'enfans; — 2. & JOSEPH, qui ſuit.

XV. JOSEPH, appellé d'abord *le Chevalier*, puis *Comte de Cuſtine*, de Mandres, Capitaine de Cavalerie dans Royal-Pologne, puis dans Royal-Piémont, a épouſé le 15 Mars 1755, *Suſanne-Madelene de Rutant*, Dame de Mandres & de Maranville en partie, fille d'*Etienne de Rutant*, & de *Marie-Françoiſe de Gentil-de-la-Jonchapt*, dont N... DE CUSTINE, né en Mars 1756.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'argent à la bande de ſable, coticée de même; au 2 & 3 de ſable ſemé de fleurs-de-lis d'argent.* Généalogie dreſſée ſur un manuſcrit de Dom *Remi Ceillier*, Prieur Titulaire de Flavigny en Lorraine, & d'après les additions qui nous ſont parvenues ſur l'état actuel.

CUTERELLES. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche cadette de la Famille de *Montholon*, qui ſubſiſte dans le Premier Préſident au Parlement de Metz. *Voyez* MONTHOLON.

CUVERVILLE : Famille de Normandie au Diocèſe de Rouen, dont étoit CHARLOTTE-COLOMBE DE CUVERVILLE-DE-SAINTE-COLOMBE, batiſée le 23 Juin 1677, dans la Paroiſſe de Sainte-Colombe, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que COLART DE CUVERVILLE, Seigneur de Sainte-Colombe, qui vivoit en 1331, étoit ſon neuvieme ayeul. Les armes : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

CUVES : Famille de Normandie, dont étoit MARIE-JACQUELINE DE CUVES, née dans la Paroiſſe de Cartigni, au Diocèſe de Bayeux, le 4 Mai 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de GILLES DE CUVES, Seigneur de Longueville, & de *Madelene de Pierrepont*, ſa femme, qui vivoient en l'an 1530, & qui étoient ſes quarts ayeul & ayeule. Les armes : *d'argent, à trois quinte-feuilles de ſinople, 2 & 1.*

— CUVIER (DE) : Famille noble & ancienne, dont étoit GUYON DE CUVIER, Seigneur de la Roche-Triſtemps, pere entr'autres enfans, de JEAN DE CUVIER, Seigneur de la Roche-Triſtemps, lequel eut entr'autres MARGUERITE DE CUVIER, Dame de Vignolle, mariée à *Thomas de Rapoüel*, Seigneur de Bandeville, fils de *Jacques*, & de *Jeanne Olivier*, dont poſtérité. Les armes : *d'azur, à 3 macles d'argent, poſés 2 & 1; au chef pallé de gueules & d'or de ſix piéces.*

— CUYPERS : ancienne Nobleſſe du Duché de Brabant, dont on a des titres de l'an 1213. Voici ce que nous en apprend un Mémoire envoyé. Elle ſe nommoit dans des ſiécles plus reculés DE CUPERE, DE CUYPERE, poſſéda pluſieurs Fiefs titrés de *Baronnies*, & contracta des alliances diſtinguées. Elle s'eſt diviſée en pluſieurs branches : la filiation ſuivie de cette Famille ne commence qu'à

Digitized by Google

Noble homme HENRI CUYPERS, marié à *Marie Vander Tommen*, dont :

JEAN CUYPERS, Ecuyer, marié à *Iſabeau de Buck*, fille d'*Hilaire*, & de *Jeanne Carré*. De ce mariage naquit :

GUILLAUME CUYPERS, marié en 1549, à *Gertrude Blehem*. Ils eurent pour enfant :

GILLES CUYPERS, Ecuyer, mari de *Catherine Vander Duynen*, dont leur fils,

DANIEL CUYPERS, Ecuyer, épouſa *Cornélie Vanden Nieuwenhuyſen*, & en eut : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

PIERRE CUYPERS, né à Rooſendael le 12 Août 1620, Chevalier, Maître des Requêtes du Roi d'Eſpagne, fut Conſeiller en ſon Grand-Conſeil ſéant à Malines, & paſſa pour un des plus fameux Juriſconſultes de ſon tems; & le Roi d'Eſpagne, par un Décret du 14 Août 1664, le recommanda à ſon Capitaine & Gouverneur Général des Pays-Bas. Il compoſa pluſieurs ouvrages ſur la Juriſprudence, & mourut le 24 Mai 1669. Il avoit épouſé le 15 Mai 1646, *Marie Vander Hoffſtadt*, Dame héritiere de Muyſelwick, morte le 7 Août 1685, dont : — 1. ANTOINE-HIACINTHE CUYPERS, Ecuyer, Seigneur de Muyſelwick, de Zoetingen, *&c.* né le 6 Juillet 1651, mort le 18 Janvier 1696, ſans alliance; — 2. & DANIEL-FRANÇOIS, qui ſuit.

DANIEL-FRANÇOIS CUYPERS, Ecuyer, Seigneur de Rymenam, d'Opſtalle, de Muyſelwick, de Zoetingen, *&c.* voyagea & prit à Rome le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit le 19 Août 1677. Son mérite & ſon ancienne & noble extraction, lui mériterent de la part du Roi d'Eſpagne, pour lui & ſes deſcendans, des Lettres-Patentes ſignées à Madrid le 17 Janvier 1695, qui lui permirent de porter ſur le *heaume* de ſes armes *une couronne ducale d'or*, au lieu *de bourrelet*; & pour ſupports, *deux tigres tenans chacun une banniere à dextre* aux armes du premier quartier de ſon écu, & *à ſéneſtre* à celles du ſecond. (On trouvera à la fin de cet article l'explication de ces armes). Le goût de DANIEL-FRANÇOIS CUYPERS pour les Sciences & les beaux Arts, lui donna une correſpondance intime avec pluſieurs ſçavans & curieux de l'Europe. Il eſt mort à Malines le 4 Mars 1725, & a laiſſé de *Jeanne-Marie Hamers*, ſon épouſe, remariée à *Marc-Antoine Vander Veken*, Ecuyer, ancien Capitaine, Seigneur de Waſemont, & morte le 2 Octobre 1732, un fils unique nommé :

JEAN-FRANÇOIS-DANIEL-JOSEPH CUYPERS, Banneret, né le 24 Janvier 1700, Seigneur de Rymenam, d'Opſtalle, de Muyſelwick, de Zoetingen, *&c. Stathouder*, ou Lieutenant du Roi en ſa Cour féodale du pays de Malines le 2 Mai 1749, & mort le 8 Juillet 1762. Il avoit obtenu de S. M. I. R. & A. le titre de *Comte de Cuypers*, pour lui & ſes trois fils, (qu'il eut de ſon premier mariage avec *Claire-Jeanne Gielis-Hujoel*, morte le 25 Juillet 1737), par Lettres-Patentes données à Vienne le 30 Juin 1762, avec faculté de porter ſimplement : *d'azur à l'étoile à ſix rais d'argent, au chef d'or à 3 pals de gueules rangés vers le ſéneſtre; au franc quartier d'or à un tréfle de ſinople, la banniere à dextre au blaſon de l'écu.* Il avoit épouſé

en ſecondes nôces *Louiſe-Thérese Vander Meeren*, Dame de Ter-Elſt; dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit ſont iſſus : — 1. GUILLAUME-JEAN-JOSEPH-GUISLAIN, Comte de Cuypers, Banneret, Seigneur de Rymenam, de Muyſelwick, de Zoetingen, *&c.* — 2. FRANÇOIS-CORNEILLE-GUISLAIN, Comte de Cuypers, Banneret, Seigneur d'Opſtalle : — 3. & JOSEPH-FERDINAND-GUISLAIN, Comte de Cuypers, Banneret, Seigneur d'Alſingen, de S'hertoghen, *&c.* marié à Bruxelles le 5 Octobre 1768, à *Marie-Henriette-Joſephine-Guiſlaine*, Comteſſe *de Grosberg-de-Baviere*, Dame de Waeyeſſe, de Plettenbroeck, *&c.*

GUILLAUME CUYPERS, ſecond fils de DANIEL, & de *Cornélie Vanden Nieuwenhuyſen*, naquit à Rooſendael le 8 Octobre 1632. Au retour de ſes voyages, la Ville de Malines en conſidération de ſes talens, lui conféra avec diſpenſe du *Medionat*, en 1686, la place de ſon Conſeiller penſionnaire, qui étoit alors vacante. C'eſt lui qui publia l'édition du Traité des Procédures réelles de ſon frere. Il y fit quelques légers changemens & diverſes additions pour éclaircir les endroits obſcurs : il y ajouta encore un *appendix*. Cet ouvrage fut imprimé à Malines *in*-4°. en 1679. Il mourut le 24 Mars 1702, & ne laiſſa de ſon épouſe *Marie Moermans*, que trois filles, ſçavoir : CORNÉLIE, morte ſans alliance en Novembre 1738; MARIE-ANNE, morte le 22 Septembre 1724, veuve de *Gérard-Norbert Eelkens*, Chevalier, Conſeiller au Conſeil Souverain de Brabant, mort le 16 Juillet 1722; & THÉRESE CUYPERS, Dame d'Alſingen & de S'hertoghen, morte ſans alliance le 8 Juillet 1750, âgée de près de 80 ans. Par ſon teſtament elle fit pluſieurs fondations. Les armes ſont : *écartelé au 1 & 4 coupé, parti d'or à un tréfle de ſinople, & pallé d'or & de gueules de ſix piéces, & d'azur, à l'étoile à 6 rais d'argent; & au 2 & 3 d'argent, à 3 faſces ondées d'azur, ſurmontées de 3 merlettes de ſable;* l'écu *ſurmonté d'un heaume grillé & liſeré d'or, aux lambrequins & bourrelet d'or & d'azur :* cimier, *une tête & col de coq de ſable crêté, barbé & allumé de gueules entre un vol à dextre d'or & à ſéneſtre d'azur :* Pour cri de guerre : *Je ſoutiendrai Cuypers.* C'eſt ainſi que les portoit HENRI CUYPERS. Et DANIEL-FRANÇOIS CUYPERS, comme on l'a dit, obtint du Roi d'Eſpagne pour lui & ſes deſcendans, la permiſſion de porter ſur le *heaume* de ſes armes une *couronne ducale d'or*, au lieu du *bourrelet;* & pour ſupports : *deux tigres tenans chacun une banniere, celle à dextre* aux armes du premier quartier de l'écu; & celle *à ſéneſtre à celles du ſecond.* Sur cette Famille on peut conſulter le *Théâtre de la Nobleſſe de Brabant* in-4°; le *Recueil de la Nobleſſe de Bourgogne*, in-4°. par *le Roux*; le *Théâtre ſacré du Duché de Brabant*, in-folio; la *Généalogie de la Maiſon de Coloma*, in-fol; le *Nobiliaire des Pays-Bas*, in 8°; les *Mémoires* pour ſervir à l'Hiſtoire Littéraire des dix-ſept Provinces des Pays-Bas, *Tome VI*, in-8°; les *Délices des Pays-Bas*, in-12; la liſte des titres de Nobleſſe, Chevalerie & autres marques d'honneur, à Bruxelles en 1696, 1734, & 1763, *in-folio*, &c.

— CYMON (DE) : Famille originaire de Rognes en Provence. GASPARD DE CYMON, Seigneur de Fontmarin, reçu Avocat-Général en la

Digitized by Google

Cour des Comptes le 24 Janvier 1652, épouſa une fille de la Famille d'*Eyſſautier*, dont :

HENRI DE CYMON, qui commença à exercer un Office d'Avocat-Général au Parlement de Provence le 30 Juin 1693. Il ſe maria avec une des filles de *Balthaſard Millot*, Seigneur de Courmetes. Il en a eu :

BALTHASARD DE CYMON, Seigneur de Beauval, reçu Conſeiller au même Parlement, le 20 Mai 1724, qui a épouſé *Aimare de Villeneuve*, fille de *Jean-Hiacinthe*, Conſeiller au Parlement, Baron d'Anſouis, & de *Marie-Thérèſe d'Eſcalis de Bras*, dont il a : — 1. LOUIS-THÉODORE-XAVIER DE CYMON DE BEAUVAL, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1748; — 2. JACQUES-ELZÉAR, Lieutenant de Vaiſſeaux au Département de Toulon; — & une fille. *Nouvel Armorial de Provence*, Tome I. p. 301. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, au chef de même chargé de trois étoiles de gueules.*

Addition à la lettre B, *Tome III. p. 267, après* BROSSARD.

* BROSSAY (DU) : Branche de DU MOULIN, qui a poſſédé long-tems la Terre de ce nom, ſituée en Bretagne dans l'Evêché de Vannes. Cette ancienne Famille de DU MOULIN, originaire de l'Iſle-de-France ou de Brie, a donné un Grand-Maître de Malte dans la perſonne de ROGER DU MOULIN, élu en 1179, & mort dans un combat contre les Sarraſins, avec la réputation d'un Héros en 1187. Elle eſt établie en Bretagne depuis plus d'un ſiécle. Nous en donnerons la Généalogie au mot MOULIN (DU).

Addition à la lettre C, *Tome III. p. 457.*

CAMUS, ligne 6, après ces mots Meſdemoiſelles d'Urſé, *ajoutez :*

La ſeconde, nommée *Madelene-Hélene Camus de Pontcarré*, a été mariée en 1726, à *François de Laſtic*, III. du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, dit *le Marquis de Laſtic*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, frere aîné de feu *Antoine de Laſtic-de-Sieujac*, Evêque, Comte & Pair de Châlons-ſur-Marne, & de *Charles-Antoine-Renaud de Laſtic-de-Sieujac*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & premier Gentilhomme S. A. S. M. le Duc de Penthiévre, dont les enfans ſont : — 1. *François de Laſtic*, IV. du nom, dit *le Comte de Laſtic*, ci-devant Colonel du Régiment de Beaujolois, & actuellement Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié en 1755, à *Anne Charon de Menars*, (voyez CHARON) dont deux garçons & une fille; — 2. *Marie-Nicole de Laſtic*, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Laurent de Bourges; — 3. & *Jeanne-Antoinette de Laſtic*, mariée en 1755, au Comte *de Montagnac des Linieres*, dont un garçon & deux filles. *Voyez* LASTIC, dont nous donnerons la Généalogie en ſon rang.

Addition à la lettre C, *Tome IV. page 11.*

CASTELLANE, ligne 2, après Ambaſſadeur à la Porte, *ajoutez*, an-

cien Capitaine du Régiment d'Orléans, Dragons, & fait Brigadier des Armées du Roi le premier Janvier 1748. Il a épouſé en 1729, *Catherine de la Treille-Sorbs*, proche parente du feu Cardinal de Fleury, Miniſtre d'Etat, dont : — 1. ESPRIT-FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit; — 2. & BONIFACE-FRANÇOIS, actuellement Evêque de Mende.

XXI. ESPRIT-FRANÇOIS-HENRI DE CASTELLANE-NOVEJAN, dit *le Marquis de Caſtellane*, ci-devant Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine de Gendarmerie, actuellement Maréchal-de-Camp, & Chevalier-d'honneur de Madame SOPHIE, a été marié le 12 Octobre 1750, avec *Charlotte-Armande Charon*, fille de *Michel-Jean-Baptiſte*, Marquis de Menars, & d'*Anne de Caſtera de la Riviere*, dont des enfans.

Effacez les trois lignes qui ſuivent ce degré, comme nulles.

Au même Volume après CHAMILLY, *page 181.*

* CHAMOY : Terre & Seigneurie entre Troyes & Saint-Florentin, appartenante à PIERRE-JACQUES DE ROUSSEAU DE CHAMOY, Chevalier, Seigneur de ladite Terre & autres lieux. *Voyez* ROUSSEAU DE CHAMOY.

Au même Volume, au mot CHAUGY *de Rouſſillon, page 387, ligne 29.*

Nous avons dit d'après un Mémoire imprimé, que *Nicolas de Chaugy*, Chevalier, Comte de Rouſſillon, fut premier Colonel du Régiment de Bourgogne, levé en 1668 au nom de cette Province en ſa faveur; ce que rapporte l'*Emau-de-la-Jaiſſe* dans ſon Abrégé de la Carte générale du Militaire de France, édition de 1740. Mais une Lettre datée du 3 Juin 1772, que nous a adreſſée M. *de Malarmey*, Comte de Rouſſillon, nous apprend que ce n'eſt pas *Nicolas de Chaugy*, Comte de Rouſſillon, mais *Maurice de Malarmey*, d'une ancienne Nobleſſe en Franche-Comté, laquelle porte depuis près de deux ſiécles le titre de Comte de Rouſſillon, qui a été le premier Colonel du Régiment de Bourgogne. Il étoit Gouverneur de Beſançon en 1668, & le Roi LOUIS XIV. pour le dédommager de cette perte & de deux Régimens qu'il avoit au ſervice d'Eſpagne, & ſe l'attacher à ſon ſervice, lui donna 2000 livres de penſion avec le Régiment de Bourgogne que ce Monarque lui ordonna de lever. M. *de Malarmey*, Comte de Rouſſillon, ſon petit-fils, a entre les mains l'original du Brevet de premier Colonel du Régiment de Bourgogne, daté du premier Mars 1668, en faveur de ce *Maurice de Malarmey*, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Louroy, mort à la tête de ce Corps au mois de Septembre 1669, des fatigues & des mouvemens qu'il s'étoit donnés à Gravelines pour ſe mettre en état de paroître devant le Roi au voyage de Flandre de 1670. *Voyez* MALARMEY DE ROUSSILLON, dont nous donnerons la Généalogie en ſon rang.

Addition

Digitized by Google

Addition à la lettre C *de ce cinquieme Volume, page* 52, *après* COLLAR.

— COLLARDIN. LOUIS-ELOY DE COLLARDIN, Ecuyer, Sieur du Bois-Daucé, épouſa en 1721, *Emmanuelle-Angélique le Clerc*, fille de *Nicolas le Clerc*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sénéchal de Châteauneuf en Bretagne, & de noble Dame *Angélique Pépin*, dont : — 1. FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit ; — 2. NICOLAS-JEAN-BATISTE DE COLLARDIN, Ecuyer, Seigneur de Chanteloup, Capitaine d'Infanterie, marié le 7 Mai 1772, par contrat ſigné de S. A. S. M. le Prince *de Conty*, à *Louiſe-Emilie Touſtain de Richebourg*, fille de *Gaſpard-François Touſtain*, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Saint-Martin du Manoir, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Maréchaux de France, & de feu *Louiſe-Emilie Touſtain-d'Eſcreſnes*. Voyez TOUSTAIN ; — 3. MARIE-JEANNE-LOUISE-ANGÉLIQUE DE COLLARDIN, mariée en 1742, à *Claude-Bonnaventure*, Marquis *de Piennes*, dont deux garçons & une fille ; — 4. & MARIE-CÉLESTE DE COLLARDIN, mariée en 1750 à *Jean de Clamorgan*, Chevalier, Seigneur du Rondouet près Coutances, dont une fille en 1772.

FRANÇOIS-MARIE DE COLLARDIN, Ecuyer, Sieur du Montier, a épouſé en 1745, *Eliſabeth de Grimouville*, fille de *Julien de Grimouville*, Chevalier, Seigneur Patron des Paroiſſes de Montmartin & d'Hienville, & de Dame *Angélique de Piennes*.

Les Seigneurs de Bois-Olivier, dont étoit GABRIEL DE COLLARDIN, marié vers l'an 1520, à *Françoiſe d'Eſcajeul*, ſont de même nom & armes. *Voyez* l'Hiſtoire de *Harcourt*, p. 1439. Les armes : *d'azur, à une faſce d'or chargée d'un tourteau de ſable*, (ſuivant le Nobiliaire de Normandie de *Chevillard*) *& une fleur de lis d'or au canton dextre du chef.*

MM. *de Collardin de Chanteloup*, portent : *d'azur, à une faſce d'or accompagnée en chef d'une fleur de lis, & d'un beſan de même.*

Au même Volume, après le mot CONDÉ *en Hainaut, page* 88.

— CONDÉ (DE) : ancienne Famille noble dont étoit JEAN DE CONDÉ, Chevalier, Seigneur de Boulage, marié avec *Marie de Clamecy*, Dame dudit lieu, dont, entr'autres enfans,

MARIE DE CONDÉ, Dame de Clamecy, mariée à *Gobert de Boham*, Seigneur de Vonc, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Grandpré*, Dame de Vonc, dont poſtérité. Les armes : *plein de vair.*

* CONDÉ-SUR-MOSELLE : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *Cuſtine* en 1719, par LÉOPOLD, Duc de Lorraine, en faveur de *Chriſtophe de Cuſtine*, Colonel du Régiment de ſes Gardes, Gouverneur des Ville & Château de Nancy, Grand-Bailli de la même ville, qui fut envoyé à Inſpruck par le même Duc en 1700, pour aller chercher le corps de CHARLES V, ſon pere. *Voyez* CUSTINE.

Au même Volume, au mot COURBOUZON, *page* 220.

COURBOUZON. Nous avons déja parlé de cette Terre dans ce Volume; mais un Mémoire que nous venons de recevoir nous oblige ici d'en parler encore, & de donner la Généalogie de la famille de BOQUET DE COURBOUZON, qui la poſſede aujourd'hui.

Cette Terre, ſituée dans le Comté de Bourgogne près de Lons-le-Saunier, a donné ſon nom à des Seigneurs, dont étoient ODOT & SIMON DE COURBOUZON, Chevaliers, qui ſe diſtinguerent dans les Croiſades. Leur poſtérité s'eſt éteinte par une fille mariée dans la Maiſon de *Chantrans*; celle-ci dans une branche de la Maiſon de *Poligny*, qui s'eſt fondue dans celle de *Sachet-Bregille*; & cette derniere dans la Famille de BOQUET. Cette Terre a été érigée en *Baronnie* par Lettres-patentes du mois de Décembre 1740, enregiſtrées au Parlement de Beſançon le 30 du même mois, & à la Chambre des Comptes de Dole, en faveur de CLAUDE-ANTOINE DE BOQUET DE COURBOUZON, Chevalier, Préſident à Mortier du même Parlement, & dix-huitieme Seigneur de cette Terre par ſucceſſion.

Les guerres qui ont déſolé le Comté de Bourgogne, & qui ont fait périr les anciens titres des familles, ne permettent pas de remonter la Généalogie de celle de *Boquet* plus haut qu'à la fin du quinzieme ſiecle; mais depuis ce tems la filiation n'en eſt point interrompue.

I. PIERRE BOQUET, Licencié ès Loix, fut nommé en 1500 par PHILIPPE, Duc de Savoie, pour aider de ſes conſeils CHARLES DE SAVOIE, ſon frere. Il avoit épouſé *Anne de Vers*, fille de *Louis*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli d'Aval, Maître des Requêtes de l'Archiduc. Le traité de mariage fut fait le 29 Avril 1461, & porte que les Parties ſe régleront ſuivant les Coutumes du Comté de Bourgogne, obſervées entre les Nobles. La Maiſon de *Vers* eſt depuis long-tems reçue dans tous les Chapitres nobles de cette Province, & dans la Confrairie des Chevaliers de Saint Georges. Elle eſt alliée avec celles de *Chiſſey*, *Clairvaux*, *Reculot*, *Merceret*, du *Saix*, & autres d'ancienne Nobleſſe. *Vers* porte pour armes: *d'or à un ſautoir d'azur chargé d'une coquille d'or miſe en cœur.* PIERRE BOQUET eut pour fils GUILLAUME qui ſuit.

II. GUILLAUME BOQUET, le ſeul des enfans de PIERRE dont on ait connoiſſance, eſt rappellé avec la qualité de *Noble* dans des actes de l'an 1479, par leſquels *Guyot de Vers*, Ecuyer, ſe rend caution d'*Anne de Vers*, ſa ſœur, épouſe de Noble PIERRE BOQUET DE SAINT-AMOUR. La même qualité de *Noble* lui eſt donnée dans une Sentence d'*Aimé de Balay*, Bailli de Dole, de l'an 1512. Il épouſa, par contrat paſſé le 27 Décembre 1508, *Claudine de Poiſier*, fille de Noble homme *Humbert de Poiſier*, Citoyen de Beſançon, & de *Jeanne de Grammont*. Cette Famille de *Poiſier* portoit pour armes: *de gueules, à deux gouſſes de pois d'argent, à la queue arrachée de ſinople.* Elle eſt ſouvent rappellée dans les Journaux de Beſançon, Cité alors Impériale, gouvernée par ſes propres

Digitized by Google

habitans. *Richarde de Poiſier*, ſœur de *Claudine*, fut mariée avec *Marc d'Eternoz*, d'une Maiſon ancienne de la Province dont eſt à préſent chef le Comte *d'Eternoz*, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi (*Voyez* ETERNOZ); & *Jeanne de Grammont*, mere de ces deux ſœurs, étoit fille de *Jean de Grammont*, Ecuyer, & de *Jeanne de Bonvalot*, dont la ſœur avoit épouſé le Chancelier *Perrenot*. Par ce mariage, GUILLAUME BOQUET ſe trouva allié au Cardinal *de Grandvelle*, la mere du Cardinal étant la tante de ſa femme. Il eut de ſon mariage CLAUDE, qui ſuit.

III. CLAUDE BOQUET, I. du nom, Seigneur d'Emars, Lieutenant-Général du Bailli d'Aval au ſiége de Montmorot, ſuccéda dans cette charge à *Pierre du Tartre*, & fut remplacé par *N... du Pin*. Il fut un de ceux qui contribuerent le plus à l'illuſtration de ſa famille. Il comparut au ban & arriere-ban des Nobles & Gentilshommes du Bailliage d'Aval en 1551, & parmi ceux du Bailliage de Salins en 1562. Il fit hommage au Seigneur *d'Arlay* le 3 Avril 1550, d'un Fief à Nance; & à *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel, d'un Fief ſur le territoire de Saint-Amour, relevant de la Baronnie de Marbos. Il fut marié quatre fois; 1°. le 17 Novembre 1555, à *Antoinette*, fille de *Philibert Gaillard*, Ecuyer. Le contrat de mariage porte que leurs conventions matrimoniales ſe régleront ſuivant les Coutumes obſervées entre les Nobles. La Famille de *Gaillard* s'eſt éteinte dans celle de *Marnix*, qui a fait jurer cette ligne dans la Confrairie des Chevaliers de Saint-Georges, & dans tous les Chapitres nobles; 2°. le 21 Septembre 1562, à *Clauda Dom*, alors veuve de *Philippe Domot*, Procureur-Général du Bailliage d'Aval; 3°. le 15 Janvier 1572 *Guillemette Largeot*, Dame d'Emars, Terre pour laquelle CLAUDE BOQUET reprit de Fief entre les mains du Comte de *Champlitte*, Gouverneur de la Province, au mois de Juin 1585, & en donna ſon dénombrement le premier Février 1588; & 4°. le 21 Septembre 1593, à *Catherine Viron*, veuve de *Philibert David*, Conſeiller de Sa Majeſté & ſon Procureur-Général au Bailliage d'Aval, fille de Noble *Odot Viron*, & de *Catherine de Gillis*. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes; mais de la premiere: — 1. CLAUDE, qui ſuit; & de la ſeconde: — 2. GEORGE, Seigneur d'Ecrilles, auteur de la ſeconde Branche, rapportée ci-après.

IV. CLAUDE BOQUET, II. du nom, Ecuyer, traita devant les Féodaux du Comté de Haynaut, avec *Jean d'Andelot*, Chevalier, au ſujet de la ſucceſſion d'*Antoinette Gaillard* ſa mere. La Ville de Lons-le-Saunier, aſſiégée par HENRI IV. ayant capitulé le 19 Août 1595, donna pour otage neuf de ſes principaux habitans, du nombre deſquels fut CLAUDE BOQUET, avec *Antoine de Balay*, les ſieurs *Peliſſonniers*, *Grivel*, *Mercier*, *Jeannin*, tous de Familles nobles. Les Otages furent conduits à Châlons-ſur-Marne, où ils reſterent juſqu'au mois de Décembre 1598; & la rançon de CLAUDE BOQUET fut de 400 écus. Il épouſa, par contrat du 14 Septembre 1593, *Catherine David*, fille de Noble *Philibert David*, & de *Catherine Viron*. Les biens de ſon épouſe étant ſitués à Lons-le-Saunier, Blettrans, Sainte-Agnès

& Montmorot, il fit hommage de ceux de Montmorot entre les mains de *Cleriadus de Vergy*, Comte de Champlitte, Gouverneur de la Province, le 20 Juin 1620. Il fut convoqué aux Etats aſſemblés à Dole en 1614 & 1625. Les biens de Sainte-Agnès ſont encore poſſédés par les deſcendans de CLAUDE BOQUET & de *Catherine David* ſon épouſe, & ils ont été érigés en Fief ſous le nom de *Boquet*. Il mourut en 1633, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe des Cordeliers de Lons-le-Saunier, où on lit ſon épitaphe au pied des tombeaux des Princes de Châlons & d'Orange.

Les Familles de *David* & de *Viron* jouiſſoient de la Nobleſſe : celle de *David*, originaire de Salins, fut ennoblie par l'Empereur MAXIMILIEN I. Voyez DAVID.

CLAUDE BOQUET eut pour enfans : — 1. GEORGE, qui ſuit; — 2. & N... BOQUET, mariée à *N... Domet*, Docteur ès Droits, d'où deſcendent deux branches; l'une des Seigneurs du Mont, qui a donné un Avocat-Général & un Préſident à la Chambre des Comptes de Dole; & l'autre qui ſubſiſte dans la perſonne de *N... Domet*, Conſeiller au Parlement de Beſançon.

V. GEORGE BOQUET, Ecuyer, quitta l'étude des Loix & les Charges honorables de la Robe que ſes ancêtres avoient exercées, pour embraſſer la profeſſion des Armes. Il ſervit en qualité d'Officier dans le Terce du Baron de Saint-Mauris, ſuivant l'atteſtation que le Tréſorier général des Troupes lui donna de ſes ſervices le 14 Mai 1640. Il épouſa, par acte paſſé à Dole le 5 Janvier 1638, *Anne de Sachet*, fille de noble, prudent & généreux Seigneur *Guillaume de Sachet*, Seigneur de Bregilles, & de noble Dame *Françoiſe de Poligny*, d'une des plus illuſtres Maiſons du Comté de Bourgogne. *Voyez* POLIGNY. S'étant retiré le 3 Mai de la même année en Suiſſe, à cauſe de la peſte, il y fit donation, pardevant le Bailli d'Echallon au Canton de Berne, de la moitié de ſes biens à ſon épouſe. Il fut convoqué aux Etats de la Province en 1661, mourut à Lons-le-Saunier en 1668, & y fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe des Cordeliers, en la ſépulture de ſes ancêtres. La plus grande partie des alliances de la Famille de *Boquet-Courbouzon* avec la Nobleſſe du Comté de Bourgogne eſt venue du mariage de GEORGE BOQUET avec *Anne de Sachet*. Voyez SACHET (DE). Il en eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Ecuyer, qui prêta ſerment de fidélité comme Noble, le 19 Janvier 1679, entre les mains de M. le Duc de Duras, premier Gouverneur du Comté de Bourgogne après cette conquête de la Province, & mourut ſans alliance; — 3. HUGUES, Prêtre, Docteur en Théologie, dont le teſtament fut publié au Bailliage de Lons-le-Saunier le 29 Janvier 1678; — 4. CLAUDE-ANTOINETTE, mariée, par contrat du 11 Octobre 1681, à noble *Jean-Baptiſte Brégand*, Capitaine de Cavalerie; — 5. CLAUDINE, épouſe de noble *Claude Jeannin*, fils de noble *Jean-Baptiſte Jeannin*, Lieutenant-Général du Bailliage de Lons-le-Saunier; — 6. & ÉLISABETH BOQUET, compriſe dans le rôle de la Nobleſſe du Bailliage d'Aval, par Jugement rendu le 22 Juin 1702 en ſa faveur, par M. *d'Harouys*, Intendant de la Franche-Comté.

Digitized by Google

VI. FRANÇOIS BOQUET, Ecuyer, Seigneur de Courbouzon, Chantrans, &c. donataire entre vifs de la Terre de Courbouzon, par acte du 31 Mai 1681, de *Claude-Antoinette de Poligny*, ſa tante, confirmé par ſon teſtament publié en 1682; fit hommage de cette Terre & du Fief de Chantrans le 10 Janvier de l'année ſuivante, entre les mains de M. *de Chauvelin, Intendant de la Province*, & il en donna ſon dénombrement à la Chambre des Comptes le 28 Mai 1685. Il fut Avocat du Roi au Bailliage d'Aval, & Conſeiller au Parlement de Beſançon le 6 Février 1690. Il tranſigea le 20 Décembre 1700 avec les habitans de Courbouzon, qui reconnurent qu'il étoit Seigneur haut Juſticier en ladite Terre, qu'il avoit le droit d'y inſtituer un Bailli & de faire publier les teſtamens & actes de dernieres volontés à ſa Juſtice. Après avoir utilement ſervi ſon Prince & ſa Patrie, il demanda & obtint du Roi des Lettres de Conſeiller Honoraire en 1710. Il épouſa le 29 Juin 1681, noble *Francoiſe Mailly*, fille de noble *Jean Mailly*, Conſeiller du Roi, Grand-Gruyer du Châlonnois, & de Dame *Catherine de Permeſſot*, dont la mere étoit *Catherine de Bataille*, de la même Maiſon que les Marquis & Comte *de Bataille-Mandelot*, qui ont épouſé les héritieres de la Maiſon de *Damas*, de la branche de *Vellerot*. L'ayeule paternelle de *Françoiſe Mailly* étoit *Jeanne de Villers*, ſœur d'*Abigail de Villers*, mariée à *N... de Fourcy-de-Cheſſy*, qui en a eu les Marquiſe & Comteſſe de Puyſegur & de Mainville. Une autre ſœur de *Jeanne de Villers* a été mariée à *N... de Baillet*, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Dijon, dont la petite-fille a été alliée à *N... de Fyot-de-la-Marche*, Premier Préſident du Parlement de Bourgogne. Voyez FYOT-DE-LA-MARCHE. FRANÇOIS BOQUET laiſſa pour fils unique CLAUDE-ANTOINE, qui ſuit.

VII. CLAUDE-ANTOINE DE BOQUET-DE-COURBOUZON, Chevalier, Baron de Courbouzon, Seigneur de Chantrans, Sainte-Agnès, Montmorot & dépendances, Conceſſionnaire de la Terre de Bracon, Conſeiller au Parlement de Beſançon par Lettres du 7 Septembre 1704, enregiſtrées audit Parlement & en la Chambre des Comptes, en prêta le ſerment de fidélité le 5 Février 1705, fut enſuite pourvu d'une charge de Diſtributeur en l'Univerſité de Beſançon par Lettres-Patentes datées de Verſailles le 30 Mars 1740, & créé Préſident à Mortier au Parlement de Dole par Lettres données au mois de Juillet 1754. Les commiſſions importantes dont il a été honoré par le Roi, lui ont procuré pluſieurs graces de Sa Majeſté, entr'autres des Lettres de *Chevalier* qui lui ont été accordées au mois de Décembre 1725, pour lui & ſes deſcendans mâles, en conſidération de ſes ſervices & de l'ancienne Nobleſſe de ſa Famille. C'eſt en ſa faveur que la Terre de *Courbouzon* a été érigée en *Baronnie* au mois de Décembre 1740. Il eſt mort le 16 Mars 1762, & avoit épouſé par contrat paſſé en la ville de Louhans le 8 Mai 1706, *Claire-Théreſe David*, fille de noble *Bertrand David*, Seigneur d'Ardigna, & de *Marie Joly*. *Bertrand David* étoit fils de noble *Bertrand David* & de *Claire de la Michodiere*, dont la Famille ſubſiſte à Paris. Voyez MICHODIERE. De ce mariage ſont ſortis : — 1. MARIE-FRANÇOIS DE BOQUET-DE-COURBOUZON, qui a été

pourvu de l'Abbaye de Billon, diocèſe de Beſançon, au mois de Mai 1721; dont il ſe démit, & de celle de Bithaine, Ordre de Cîteaux, même diocèſe, au mois de Novembre 1725, pourvu auſſi en Cour de Rome des Prieurés de Bonnevaux la même année, de Grandecour le 8 des calendes de Novembre 1731, & de Frontenay le 11 des calendes de Février 1737; & ſur la démiſſion de l'Abbaye de Bithaine, il a été nommé le premier Mars 1742, au Prieuré d'Arbois; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & CLAIRE, Coadjutrice de l'Abbaye Royale des Dames de Battant de Beſançon par brevet du 25 Décembre 1739.

VIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE BOQUET-DE-COURBOUZON, Baron de Courbouzon, Seigneur de Chantrans, Saint-Agnès, Montmorot, Saubiez, Macornay, Bracon, *&c.* d'abord Conſeiller par Lettres datées du 26 Juillet 1737, & enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon par Lettres du mois de Mars 1752, en prit poſſeſſion la même année, & eſt mort le 15 Janvier 1755. Il avoit épouſé le 5 Septembre 1740, Demoiſelle *Anne-Madelene le Bas-de-Girangis*, fille de *Louis le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Claye, Girangis, *&c.* & de Dame *Marie-Catherine Quentin-de-Champloſt*. Les parens dénommés dans le contrat de mariage ſont *Jean-Batiſte de la Michodiere*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident Honoraire au Grand Conſeil, & Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel de Sa Majeſté; *Jean-Batiſte-François de la Michodiere*, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris; *Jean Quentin*, Baron de Champloſt; *Nicolas le Bas-Dupleſſis*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie; *Charles-Claude de Renouard*, Chevalier, Bailli d'Epée de Meulan; *Pierre-René de Briſay*, Chevalier, Comte d'Enonville, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Chartres; *Louis-René*, Marquis de Briſay, Maréchal des Camps & Armées du Roi; *Louis-Quentin de Richebourg*, Gouverneur de Meudon, & pluſieurs autres parens diſtingués dans la Robe & dans l'Epée.

La Famille de *le Bas*, originaire de Berri, s'établit à Paris ſous le Miniſtere du Cardinal *de Richelieu* ou *de Mazarin :* elle y a contracté de grandes alliances & formé pluſieurs branches, dont une établie à Beſançon en la perſonne de *N... le Bas*, Marquis de Bouclans, Conſeiller au Parlement.

Du mariage de CLAUDE-FRANÇOIS DE BOQUET-DE-COURBOUZON ſont iſſus : — 1. CLAUDE-ANTOINE-CATHERINE, qui ſuit; — 2. CLAIRE-JOSEPHINE, mariée en 1771 à *Charles-Joſeph d'Olivet*, Seigneur de Dannemarie, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-JOSEPHE-URSULE, alliée en Janvier 1769 à *Jean-Pierre de Vauldry*, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine de Cavalerie.

IX. CLAUDE-ANTOINE-CATHERINE DE BOQUET-DE-COURBOUZON, Chevalier, Baron de Courbouzon, batiſé le 29 Septembre 1741, entré au Collége Mazarin en 1750, ſur ſes preuves de 200 ans de Nobleſſe, a été reçu Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1764. Le Roi lui a accordé au mois de Juin 1757, la ſurvivance de l'une des penſions dont jouiſſoit ſon ayeul ſur le Tréſor Royal, de la valeur de 2000 livres, &

Digitized by Google

Sa Majeſté a exprimé, dans le Brevet qu'elle lui a fait expédier, qu'elle le deſtinoit à la Magiſtrature, où ſes ancêtres s'étoient diſtingués par des ſervices importans.

Branche de Boquet d'ECRILLES, éteinte.

IV. GEORGE BOQUET, ſecond fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Clauda Dom*, dont la Famille ſubſiſte à Saint-Amour dans les perſonnes de *N... Dom*, Seigneur de Valfin, & de *N... d'Authecourt*, Capitaine d'Artillerie, épouſa Demoiſelle *Guye Perrel* ou *Perrey*, de même Famille que *N... Perrey*, Chevalier, Lieutenant-Général au Bailliage de Salins. Elle portoit pour armes: *de gueules, à 4 loſanges d'or miſes en bande, accompagnées de 2 croiſſans de même.* GEORGE BOQUET fit hommage le 14 Juillet 1610, entre les mains de *Cleriadus de Vergy*, Gouverneur de la Province, de la Seigneurie d'Ecrilles, mouvante en Fief du Roi. Les Archiducs ALBERT & ISABELLE, lui accorderent le 19 Juin 1613, la permiſſion d'établir un Tabellion dans les Terres d'Ecrilles & de Marangea. Il laiſſa cinq filles, & teſta le 7 Avril 1618, en faveur de CLAUDINE, l'aînée, qui ſuit; & de CLAUDINE, la jeune, rapportée ci-après. Les trois autres nommées GUYE, PHILIBERTE & JEANNE BOQUET, Religieuſes Urſulines, eurent chacune un legs de 200 livres.

V. CLAUDINE BOQUET eut les Terres d'Ecrilles & de Marangea, & épouſa 1°. par contrat paſſé au Château d'Ecrilles le 31 Août 1631, noble Seigneur *Leonel Fauche*, Seigneur de Bournay & d'Aubigny, fils de *Nicolas Fauche*, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, de même Famille que *N... Fauche*, Archevêque de Beſançon; & 2°. le 2 Avril 1640, *Quentin Vigoureux*, Ecuyer, Seigneur de Ruhans, fils de *Frédéric Vigoureux*, Seigneur de They, & d'*Anne de Boiſſet*. CLAUDINE BOQUET eut de ſon premier mari *Françoiſe Fauche*, femme de *Ferdinand-Jacques de Nain*, d'où naquit *Etiennette-Jacques de Nain*, femme de *François de Poligny-d'Evans*, qui a fait jurer la ligne de Boquet à Malte, au Chapitre des Comtes de Lyon, & dans tous les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne. La Ligne de *Boquet* eſt auſſi jurée dans le Chapitre de Lons-le-Saunier, par Demoiſelle *de Sigy*, comme deſcendante de *Mougeot Vigoureux*, Ecuyer, fils de ladite CLAUDINE BOQUET, & de *Quentin Vigoureux*, ſon ſecond mari.

V. CLAUDINE BOQUET, ſeconde fille de GEORGE & de *Guye Perrey*, légataire par le teſtament de ſon pere d'une dot conſidérable en argent, épouſa le 14 Décembre 1638, *Jean-Jacques du Champ d'Aſſault*, fils de noble *Jean-Jacques du Champ*, Seigneur d'Aſſault, & de *Claude-Françoiſe Chaillot*. Le contrat de mariage fut paſſé à Dole en préſence d'*Antoine Brun*, Procureur-Général du Parlement, de *Jean-Batiſte du Champ*, Capitaine de l'Artillerie de Dole, & de pluſieurs autres. La Famille de *du Champ*, originaire de Dole, poſſede en Fief la Terre d'Aſſault depuis le regne de PHILIPPE LE BON, Duc & Comte de Bourgogne. Les deſcendans de *Jean-Jacques du Champ*, & de CLAUDINE BOQUET, ſubſiſtent encore à Dole, & ils poſſédent les Terres d'Aſſault, de la Motte & de

Chevigny. *N... du Champ d'Aſſault* avoit épouſé *N... du Tillet*; niece du feu Maréchal *de Balincourt*, & a laiſſé pluſieurs enfans encore mineurs en 1772. Genéalogie dreſſée ſur l'expédition authentique d'un Arrêt du Parlement de Beſançon, portant enregiſtrement des Lettres-Patentes d'érection de la Terre de Courbouzon en *Baronnie*, dans lequel Arrêt eſt un procès-verbal dreſſé par un Commiſſaire du Parlement, & la vérification de tous les titres de cette Famille, qui portoit autrefois pour armes: *d'azur, à quatre quintefeuilles d'or*, 2 & 2. Depuis l'alliance de GEORGE BOQUET avec *Anne de Sachet*, elles ſont *écartelées au* 1 DE SACHET; *au* 2 DE POLIGNY; *au* 3 DE COURBOUZON; *au* 4 DE CHANTRANS; *& ſur le tout* DE BOQUET. Supports: *deux lions d'or, léopardés.* Timbre: *tête de lion léopardé de gueules.* Deviſe: *præmium virtutis, honos.*

Digitized by Google

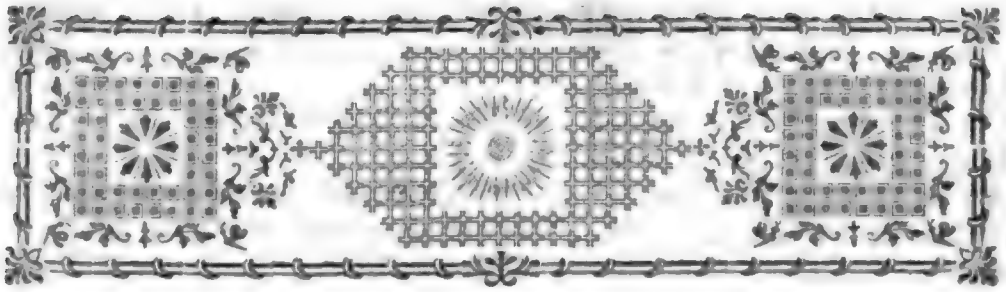

DAGOBERT ou DAGOUBERT : Famille noble & ancienne de Normandie, qui poſſédoit des fiefs conſidérables dans les Elections de Coutances & de Saint-Lô, & connue dès le treizieme ſiécle. Elle a contracté des alliances avec les meilleures Familles du pays, & entr'autres avec les *Chanteloup*, les *le Maître-de-Savigny*, les *Cambernon*, les *Richer-de-Ceriſi*, les *Potier-de-Courcy*, les *Meſnillury*, &c. Le plus ancien de ce nom, dont on ait connoiſſance, & dont la filiation eſt prouvée ſans interruption, eſt

I. GUILLAUME DAGOBERT, I. du nom, Ecuyer, marié par contrat de l'an 14... (le reſte de la date eſt illiſible) avec Demoiſelle *Gillette de Meſnillury*, d'une des meilleures Familles du pays. Elle vivoit encore en 1501, ſuivant ſon teſtament, & fut mere, entr'autres enfans, de

II. GUILLAUME DAGOBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, & en partie de la Paroiſſe de Saint-Aubin de Loſque, qui s'allia avec Demoiſelle *Guillemette Cottelle*, fille de *Mathurin*, dont il eut, entr'autres enfans :

III. JEAN DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie & de Saint-Aubin, marié à *Catherine Miette*, fille de *Richard*, & d'*Anne de Sentilli*, & ſœur de *Michel Miette*, dont nous allons parler. Il en eut, entr'autres enfans :

IV. PIERRE DAGOBERT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hairie & de Saint-Aubin, qui fut, en 1530, élu Tuteur des enfans mineurs de *Michel Miette*, en qualité de leur couſin-germain, dans lequel acte, au nombre des Délibérans, ſont MM. du *Meſnil-Amé*, de *Camprond*, de *Regneville* & *Meſlin*. Il avoit épouſé Demoiſelle *Marie de Chanteloup*, d'une Famille des plus illuſtres de la Province, dont la branche aînée tomba en celle de *Payſnel*, par le mariage d'*Agnès de Chanteloup* avec *Foulques de Payſnel*. Il eut, entr'autres enfans, de ce mariage :

V. JULIEN DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Ladigardiere, *&c.* qui s'allia avec Demoiſelle *Anne le Behot*, fille unique & héritiere de noble homme *Raoul le Behot*, & de Demoiſelle *Marie Miette*, dont, entr'autres enfans :

VI. ROBERT DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Saint-Vaaſt en partie, de Grouchy & autres lieux, allié à noble Demoiſelle *Iſabeau le Maître-de-Livet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Livet,

Seigneur & Patron de Savigny proche Coutances, & de *Jeanne de Pierrepont*, fille de *Richard*, & de noble Dame *Barbe de Cambernon*. Il en eut, entr'autres enfans, GÉDÉON, qui ſuit.

VII. GÉDÉON DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vaaſt, de la Hairie, de Grouchy & autres lieux, épouſa *Guyonne Potier-de-Courcy*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy proche Coutances, & de *Catherine Adam-de-la-Haulle*, & ſœur de *N... Potier-de-Courcy*, femme de *Jacques de Caillieres*, Gouverneur de Cherbourg. Il en eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. MICHEL, Docteur de Sorbonne, & Recteur de l'Univerſité; — 3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Comterie, qui épouſa une Dame de la Maiſon *de Morlherre*, & s'expatria pour cauſes de Religion, en Angleterre, où il devint Seigneur de Saint-Pierre de Jerzay, & Gouverneur de toute l'Iſle; — & pluſieurs autres, qui moururent à l'armée; & des filles.

VIII. PIERRE DAGOBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Fontaine, *&c.* après avoir vieilli au Service, épouſa 1°. ſans enfans, *Jeanne Baſan*, tante de M. *de Chiffrevaſt*; & 2°. *Jeanne-Jacqueline de Gourmont*, fille-héritiere de *Richard de Gourmont*, Ecuyer, Seigneur des Marets, & de Dame *Marie Touſtain*, dont il eut, entr'autres enfans: — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. & PIERRE, rapporté après ſon frere.

IX. GABRIEL DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Bretonniere, après avoir ſervi 15 à 16 ans dans le Régiment de Dragons du Colonel-Général, épouſa *Jeanne-Eliſabeth Campain*, dont il a eu: — 1. LUC-SIMON-AUGUSTE, Chevalier, né en 1736 ou 1738, Capitaine au Régiment de Tournaiſis, ſans alliance en 1770; — 2. GABRIEL-CHARLES, appellé M. *de Grouci*, Lieutenant au Régiment de Tournaiſis, auſſi ſans alliance en 1770; — 3. JEAN-GILLES, Ecuyer, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie *de Noailles*, également ſans alliance en 1770; — & pluſieurs filles mortes jeunes.

IX. PIERRE DAGOBERT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grouci, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, & de *Jeanne-Jacqueline de Gourmont*, ſa femme, fut Capitaine d'Infanterie à la Hougue, & épouſa *Marie Danſain*, dont il eut: — 1. CHARLES-HYACINTHE, Lieutenant d'Invalides, ſans alliance en 1770; — 2. MAXIMILIEN, qui ſert dans la Gendarmerie; — 3. N.... qui ſert dans les Dragons; — 4. & N.... qui ſert auſſi dans les Troupes du Roi. Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 loups paſſans d'or, & en pointe d'un lion d'argent*; ſupports, *deux griffons*; cimier, *un griffon de même, iſſant d'un caſque, ſommé d'une couronne de Marquis*. Mémoire envoyé.

* DAGONVILLE, dans le Duché de Bar, diocèſe de Toul: Terre & Seigneurie unie aux villages de *Couſance-aux-Bois*, *Trigonville* & *Salmagne*, pour ne faire déſormais qu'un même Fief, & érigée en *Baronnie* en faveur d'ANTOINE PARIS, Comte de Sampigny, par Lettres du 2 Mars 1730, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 5 Mai ſuivant. Cette Baronnie appartient aujourd'hui, auſſi-bien que le Comté de Sampigny, au Marquis *de Brunoy*, fils de feu JEAN PARIS de Montmar-

Digitized by Google

tel, Marquis de Brunoy, & de *Marie-Armande de Bethune*, née le 24 Juillet 1709, fille d'*Hippolite*, Marquis *de Bethune*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Meſtre-de-camp de Cavalerie, & de ſa ſeconde femme *Marie-Théreſe Pollet-de-la-Combe*, que JEAN PARIS de Montmartel, avoit épouſée le 16 Février 1746.

* — DAGSBOURG : C'eſt un *Comté* en Alſace. HUGUES D'ERGAU, fils d'EVRARD, Comte d'Ergau, fut Comte *de Dagsbourg*, d'Egisheim & de Moha, & vivoit en 948 & 970. GERTRUDE DE DAGSBOURG, héritiere du Comté de ſon nom, en Mars 1224, mourut ſans enfans de ſes trois maris, THIBAUT I, Duc de Lorraine ; THIBAUT V, Comte de Champagne ; & *Thierri*, Comte *de Linange*. Etant morte, le Comté fut diſputé par HENRI, Duc de Brabant, & par HERMAN, Margrave de Bade ; mais il fut adjugé à celui-ci, & ils céderent chacun leurs droits à *Bertold*, Evêque de Strasbourg. Le Comte *de Linange*, frere de *Thierri*, qui avoit épouſé GERTRUDE DAGSBOURG, revendiqua auſſi les biens de cette derniere, qu'il prétendoit qu'elle avoit laiſſés à ſon mari ; & ſa poſtérité a pris le ſurnom *de Dagsbourg*.

— DAILLEBOUST : C'eſt une Famille qui ſe trouve établie depuis plus de 100 ans dans la Nouvelle-France, & qui a donné un Gouverneur général dès 1648, dans LOUIS DAILLEBOUST, dont il ſera parlé ci-après. Elle remonte à

PIERRE DAILLEBOUST, Médecin ordinaire du Roi FRANÇOIS I, mort le 21 Août 1531. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. CHARLES, Abbé de Septfons, nommé à l'Evêché d'Autun en 1572, dont il prit poſſeſſion en 1574. Il en eſt parlé dans le *Gallia Chriſtiana* ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

JEAN DAILLEBOUST fut premier Médecin du Roi HENRI IV, & fut pere, par ſa femme dont le nom eſt ignoré, d'HENRI, qui ſuit.

HENRI DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Sinvoiſi, fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Machaut*, Intendant de la Généralité d'Orléans, en 1667.

ANTOINE DAILLEBOUST, Conſeiller au Conſeil de M. le Prince de Condé, que nous croyons ſon fils, eut pour enfans : — LOUIS DAILLEBOUST, Chevalier, Seigneur de Coulonge, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Nouvelle-France en 1648, mort à Montréal ſans enfans de ſon mariage avec *Barbe de Boulongne* ; & NICOLAS, qui ſuit.

NICOLAS DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Coulonge, épouſa *Dorothée de Montès-d'Argentenay*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Suſanne Hotman*. Il en eut

CHARLES DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Muſſeaux, d'abord Garde-du-Corps du Roi, qui s'établit enſuite en Canada, où, à l'exemple de ſon oncle, il rendit de grands ſervices. Il s'y maria par contrat paſſé à Québec le 3 Septembre 1652, avec *Catherine le Gardeur*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Repentigny, & de *Marie de Fabry*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit, — 2. LOUIS ; — 3. PAUL ; — 4. & JEAN-BATISTE.

PIERRE DAILLEBOUST, Ecuyer, Sieur d'Argenteuil, étoit âgé de 27

ans, quand il épouſa par contrat paſſé devant *François Genaple*, Notaire Royal en la Prévôté de Québec, le 2 Novembre 1687, *Marie-Louiſe Denis*, fille de *Pierre Denis*, Ecuyer, Sieur de la Ronde, & de *Marie-Catherine le Neuf*. Ses freres ſignerent à ſon contrat de mariage, & il eſt mort Capitaine d'Infanterie en Canada, laiſſant ſa femme veuve avec ſept garçons, qui ſont : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Sieur d'Argenteuil; — 3. PIERRE-HECTOR, Ecuyer, Sieur de Villemey; — 4. JEAN, Ecuyer, dit *le Chevalier Daillebouſt*, Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie aux Iſles de l'Amérique; — 5. PAUL-ALEXANDRE, Cadet dans les Troupes de l'Amérique; — 6. CLAUDE-DANIEL, Ecuyer, Sieur de la Villon; — 7. & PHILIPPE, Ecuyer, Sieur de Cery. Ils ont tous été maintenus dans leur nobleſſe avec leur mere, par le Roi étant en ſon Conſeil, de l'avis de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, le 11 Juin 1720; & ALEXANDRE-ANTOINE DAILLEBOUST, leur couſin, Ecuyer, Sieur de Saint-Michel, l'avoit été le 4 Juin 1717. Nous ne connoiſſons de marié de ces ſept garçons, que

CHARLES-JOSEPH DAILLEBOUST, l'aîné de tous, Ecuyer, d'abord Enſeigne d'une Compagnie d'Infanterie entretenue en Canada, puis Lieutenant de Roi de l'Iſle-Royale. Il a épouſé en 1729, *N... Bertrand*, veuve de Meſſire *Rouſſeau*, Ecuyer, Sieur de Villejouin, Chevalier de S. Louis, & ancien Capitaine des Troupes du Canada, dont, entr'autres enfans, MARIE-CHARLOTTE DAILLEBOUST, mariée en 1749, à *Jean-Batiſte-Philippe d'Eſtimauville*, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, Chevalier de Saint-Louis, &c. *Voyez* ESTIMAUVILLE. Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 étoiles de même, 2 & 1.*

— DAILLON : Maiſon originaire du Poitou, & l'une des plus anciennes de la Province. Elle eſt célebre en France ſous le nom *du Lude*, Terre en Anjou, qu'elle a poſſedé depuis plus de 300 ans; & depuis plus de dix Regnes entiers, elle a mérité les meilleurs emplois de la guerre, & les premieres Charges de la Cour, avec l'eſtime & la bienveillance de nos Rois. Elle a donné entr'autres un Evêque de Bayeux, Commandeur des Ordres du Roi, lors de la premiere création, mort en 1600.

Le premier dont on ait connoiſſance eſt RENÉ, Seigneur DE DAILLON & de la Joumariere en Poitou. Nous ignorons dans quel ſiécle il vivoit, mais il eut trois enfans, JEAN, JACQUES & PHILIPPE, & c'eſt d'un de ces trois fils que deſcend JEAN, qui ſuit.

I. JEAN DAILLON vivoit en 1420. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes ſous le Roi CHARLES V, & fut marié deux fois, 1°. avec la ſœur du Connétable *du Gueſclin*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. avec *Philippe de la Jumeliere*, de la Maiſon de *Monteſpedon*, de laquelle il eut :

II. GILLES DE DAILLON, Seigneur du Lude en Anjou, qui étoit en grande conſidération ſous CHARLES VII. Il mourut en 1443 des bleſſures qu'il reçut en repouſſant les Anglois devant Dieppe. Il avoit épouſé *Marguerite de Montberon*, dont vint JEAN, qui ſuit.

III. JEAN DE DAILLON, II. du nom, (c'eſt par lui que commence cette

Généalogie dans le P. *Anſelme*, Hiſt. des grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, page 189.*) ajouta aux vertus de ſon pere & de ſon ayeul, la ſageſſe avec laquelle il pacifia pluſieurs Provinces. C'eſt lui qui eut tant de part aux bonnes graces du Roi LOUIS XI. *Il falloit bien*, dit BRANTOME, *qu'il fût quelque choſe de poids, car ce Roi ſe connoiſſoit en gens de bien.* Il fut nourri auprès de ce Monarque, dont il fut Chambellan, & qui le fit Capitaine de ſa porte, enſuite Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur d'Alençon, du Perche & du Dauphiné en 1473, de la Ville d'Arras & Comté d'Artois en 1477, & Lieutenant-Général de ſes Armées en Picardie, auparavant dans le Rouſſillon, où il prit Perpignan en 1473. Il mourut de diſſenterie en 1480, en Dauphiné. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 8 Juin 1443, *Renée*, Dame *de Fontaines*, fille mineure & aînée de *René*, Seigneur de Fontaines, & de *Jeanne de Vendôme.* Elle mourut au mois de Juin 1457. Après ſon décès il trouva moyen de ſe rendre maître de la Terre & Seigneurie du Lude en Anjou, & il acquit à cet effet par diverſes tranſactions, les droits de ceux à qui elle appartenoit. Il épouſa 2°. le 18 Août 1459, *Marie de Laval*, fille de *Guy*, Seigneur de Loüé, Gouverneur & Sénéchal d'Anjou, & de *Charlotte de Sainte-Maure :* elle mourut en 1488. Du premier lit vint : — 1. RENÉE DE DAILLON, Dame de Fontaines, mariée 1°. à *Alain*, Seigneur de la Motte-Evé, avec lequel elle vivoit en 1492; & 2°. avec *Antoine de Loubes*, Seigneur de Jenardoil, Pannetier du Roi. Et du ſecond lit : — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de la Crotte, Capitaine de 50 Lances, qui ſe ſignala aux batailles de Saint-Aubin du Cormier, de Fornoue & de Ravenne, où il perdit la vie en 1512. *Brantome* dit de lui, que ce Seigneur étant bleſſé à cette derniere bataille, on voulut qu'il ſe retirât, mais qu'il répondit fiérement : *rien, rien, je veux faire ici mon cimetiere, & mon cheval me ſervira de tombe, &c.* — 4. LOUISE, femme d'*André de Vivonne*, Seigneur de la Châteigneraye, Sénéchal d'Anjou & Gouverneur de FRANÇOIS DE FRANCE, Dauphin de Viennois, Duc de Bretagne. Elle eſt célébrée dans les Mémoires de *Brantôme*, ſon petit-fils; — 5. JEANNE, mariée à *Jacques de Miolans*, duquel elle étoit veuve en 1499; — 6. & FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jacques*, Vicomte *de Rohan;* & 2°. à *Joachim de Goyon*, Seigneur de Matignon, & Lieutenant de Roi en Normandie.

IV. JACQUES DE DAILLON, Seigneur & Baron du Lude & de Sautray, dont *Brantôme* a écrit la vie dans *les Hommes Illuſtres François*, & après lui, *le Laboureur*, dans ſes *Mémoires de Caſtelnau*, fut Conſeiller & Chambellan des Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I, Sénéchal d'Anjou par proviſions du premier Février 1511, & Gouverneur de la Rochelle & de Fontarabie. Il défendit avec beaucoup de gloire cette derniere ville, aſſiégée par les Eſpagnols en 1522, durant dix ou douze mois, & mourut dans ſa maiſon d'Illiers la même année. Il avoit épouſé par contrat du 8 Mai 1491, *Jeanne*, Dame d'*Illiers*, fille aînée & héritiere de *Jean*, Seigneur d'Illiers, & de *Marguerite de Chourſes*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINETTE, troiſieme femme de *Nicolas*, dit *Guy*, XVI. du nom, Comte *de Laval*, fils de *Jean*, Seigneur de Roche-Bernard, & de *Jeanne*

du Perrier, Dame de Quintin; — 3. & ANNE, mariée avant 1528, à *Louis*, Seigneur d'Eſtiſſac, auquel, en conſidération de ce mariage, le Seigneur du Lude donna ſon Gouvernement de la Rochelle.

V. JEAN DE DAILLON, III. du nom, premier Comte du Lude, Baron d'Illiers & de Briançon, Sénéchal d'Anjou après ſon pere, le 31 Janvier 1539, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Poitou, de la Rochelle & du Pays d'Aunis, Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, accompagna le Maréchal *de la Marck* en Picardie en 1536, pour faire lever le ſiége de Peronne au Comte *de Naſſau*, & alla avec le Maréchal *de Montejean* au-devant de l'Empereur CHARLES-QUINT, lorſqu'il paſſa en France, & fut envoyé en Guyenne en 1542, pour appaiſer les troubles qui s'y étoient élevés. Au mois de Mai 1544, il obtint l'érection de ſa Terre *du Lude* en *Comté*, fut envoyé en 1547 à la Rochelle & en Poitou avec un ample pouvoir, & mourut à Bordeaux le 29 Août 1557. Il fut accordé 1°. en 1517, avec *Louiſe de Vendôme*, fille de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, & de *Louiſe Malet-de-Graville*; & 2°. le 13 Mars 1518, avec *Louiſe de Montmorency*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſcouen, & de *Jeanne de Boulogne-Montgaſcon*. Ces deux accords n'eurent point leur effet, & il épouſa le 30 Avril 1528, *Anne de Batarnay*, fille de *François*, Seigneur du Bouchage, & de *Françoiſe de Maillé*, dont: — 1. GUY, qui ſuit; — 2. RENÉ, nommé à l'Evêché de Luçon, qu'il quitta pour l'Abbaye des Châteliers. Il fut fait Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit le 31 Décembre 1579, & enſuite nommé à l'Evêché de Bayeux. Il ſe jetta avec ſes freres dans la ville de Poitiers en 1569, pour la défendre contre les Huguenots qui l'avoient aſſiégée, & il mourut en 1600; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Briançon, qualifié Guidon de la Compagnie de M. le Prince de Navarre dans une quittance de 100 livres, *tué* au ſiége de Poitiers le 16 Août 1569; — 4. autre FRANÇOIS, Seigneur de Sautray, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Jacqueline de Montigny*, Dame de Montfort-le-Rotrou, veuve de *Paul Chabot*, Seigneur de Clervaux, & fille de *Jacques de Montigny*, Seigneur de Frêne & du Pleſſis-Godehaut, & de *Léonore de Ferrieres*; — 5. FRANÇOISE, mariée par contrat du 2 Mai 1558, à *Jacques Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Maréchal de France, fils de *Jacques*, Sire de Matignon, & d'*Anne de Silly*; — 6. ANNE, mariée à *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur d'Angoulême, élue Tutrice de ſes enfans le 9 Février 1585, morte au château du Bois de la Roche le premier Novembre 1618, & enterrée en l'Egliſe des Carmes de Ploermel; — 7. & autre FRANÇOISE, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Jean de Chourſes*, Seigneur de Malicorne, Gouverneur du Poitou, Chevalier des Ordres, fille de *Félix de Chourſes*, & de *Madelene Baif*.

On trouve N.... DE DAILLON, Seigneur de Brigny, Maréchal-des-Logis de la Compagnie de 50 Lances du Comte *du Lude*.

VI. GUY DE DAILLON, Comte du Lude, *&c.* Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Poitou & Sénéchal d'Anjou après ſon pere, fut

Digitized by Google

élevé Enfant d'honneur du Roi HENRI II. Il donna des preuves de ſa valeur à la défenſe de la ville de Metz, à la bataille de Renty, où il porta la Cornette-Blanche, aux priſes de Calais, de Guines, de Marans, de Brouage & au ſiége de Poitiers, qu'il ſoutint courageuſement avec ſes trois freres contre les Huguenots depuis le 22 Juillet 1569 juſqu'au 7 Septembre ſuivant. Il fut l'un des Lieutenans du Duc d'Anjou au ſiége de la Rochelle en 1572, & ſervit en la même qualité l'an 1576, ſous le Duc *de Mayenne*, à la priſe de Brouage, dont il refuſa le Gouvernement en 1580. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1581, & ſa Compagnie d'Ordonnance fut augmentée de 50 hommes d'armes. Il mourut à Briançon le 11 Juillet 1585, d'où ſon corps fut apporté & enterré le 26 Juin 1586 en l'Egliſe du Lude. Il avoit épouſé par contrat du 11 Mars 1558, *Jacqueline Motier*, Dame de la Fayette & de Pontgibault, fille de *Louis*, Seigneur de la Fayette, & d'*Anne de Vienne-Liſtenois*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANNE, femme de *Jean de Beuil*, Comte de Sancerre, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Echanſon de France; — 3. DIANE, mariée le 16 Mai 1590 à *Jean de Levis*, Comte de Charlus, fils de *Claude*, Baron de Charlus, & de *Jeanne de Maumont*; — 4. ANTOINETTE, alliée à *Philibert de la Guiche*, Seigneur de Chaumont & de la Paliſſe, Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils de *Gabriel*, Seigneur de la Guiche, & d'*Anne Soreau*; — 5. & HÉLENE, ſeconde femme de *François de Chabannes*, II. du nom, Comte de Saignes, fils de *François*, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*.

VII. FRANÇOIS DE DAILLON, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, Seigneur de Pontgibault & de Briançon, né le 22 Février 1570, Sénéchal d'Anjou en 1585, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, Conſeiller au Conſeil d'Etat, Gouverneur de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Surintendant général de ſa Maiſon, & Lieutenant de ſa Compagnie de 200 hommes d'armes, ſuivant un titre de 1618, continua de ſervir avec diſtinction, en pluſieurs rencontres, les Rois HENRI III, HENRI IV. & LOUIS XIII, & mourut le 27 Septembre 1619. Il avoit épouſé *Françoiſe de Schomberg*, fille de *Gaſpard*, Comte de Nanteuil, & de *Jeanne Châteignier-la-Rochepoſai*. Leurs enfans furent: — 1. THIMOLÉON, qui ſuit; — 2. ROGER, Comte de Pontgibault, né le 13 Octobre 1601, tué en duel à Paris par le Comte *de Chalais* en 1626, ſans avoir été marié; — 3. GASPARD, né au mois de Juillet 1603, Abbé des Châteliers, Evêque d'Agen, puis d'Alby en 1634, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1661, & mort à Alby le 24 Juillet 1676; — 4. & ERASME, Comte de Briançon, né le 18 Novembre 1605, mort ſur la fin de Juillet 1637, ſans enfans d'*Anne Hurault*, fille de *Henri*, Comte de Cheverny, & de *Françoiſe Chabot*.

VIII. THIMOLÉON DE DAILLON, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, *&c.* né le 29 Octobre 1600, après avoir été long-tems à la Cour, ſe retira en ſa maiſon du Lude, où il mourut. Il avoit épouſé le 16 Avril 1622, *Marie Feydeau*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Bois-le-Vicomte, Tréſorier de l'Epargne, & de *Louiſe Payot*. Elle mourut en 1663, laiſſant: — 1. HENRI,

qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE, premiere femme de *Louis de Bretagne*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, fils de *Claude*, Comte de Vertus, & de *Catherine Fouquet* ; — 3. & CHARLOTTE-MARIE, alliée le 17 Septembre 1653, à *Gaſton-Jean-Batiſte*, Duc *de Roquelaure*, Chevalier des Ordres du Roi, fils d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Baſſabat*, ſa ſeconde femme. Elle mourut d'une couche avant terme le 15 Décembre 1567, âgée de 21 ans.

IX. HENRI DE DAILLON, Comte, puis Duc du Lude, Marquis d'Illiers & de Bouillé, Baron de Briançon, Seigneur de Pontgibault, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur des Châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Verſailles, fut pourvu de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France ſur la démiſſion du Duc *Mazarin*, & en prêta ſerment entre les mains du Roi au mois de Juillet 1669. Il s'étoit diſtingué à la priſe des villes de Tournay, de Douay & de Lille en 1667, ſuivit le Roi à la campagne de Hollande en 1672, & ſe trouva les années ſuivantes aux ſiéges de Maſtricht, de Beſançon, de Dôle & de Limbourg. Il fut créé Duc & Pair de France par Lettres du 31 Juillet 1675, ſervit depuis en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi à la réduction de Cambray en 1677, de Gand en 1678, & mourut à Paris en l'Hôtel de l'Arſenal la nuit du 29 au 30 Août 1685, ſans laiſſer de poſtérité de *Renée-Eléonore de Bouillé*, Comteſſe de Créance, ſa premiere femme, morte le 22 Janvier 1681, âgée de 49 ans, fille unique & héritiere de *René*, Marquis de Bouillé au Maine, & de *Jacqueline de la Guiche* ; ni de *Marguerite-Louiſe-Suſanne de Bethune*, ſa ſeconde femme, nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine, alors Ducheſſe de Bourgogne, en 1697. Elle étoit veuve d'*Armand de Gramont*, Comte de Guiche, & fille de *Maximilien-François de Bethune*, Duc de Sully, & de *Charlotte Seguier*. Les armes : *d'azur, à la croix engrélée d'argent.*

DALEYRAC en Vivarais : ancienne Famille originaire de Languedoc. C'eſt une branche cadette des anciens Barons d'*Aigremont*, du nom DALEYRAC, au Diocèſe de Niſmes.

La branche aînée s'eſt éteinte dans noble PONS DALEYRAC, Baron d'Aigremont, mort des bleſſures qu'il avoit reçues à l'armée en 1549. Il avoit épouſé *Marguerite de Cambis*, dont il eut pour fille unique & héritiere :

MARGUERITE DALEYRAC, Baronne d'Aigremont, Dame de Leſdignan, Saint-Jean de Serres, Saint-Benezet, les Colombiers, Saint-Nazaire des Gardies, Saint-Martin de Ligaujac, Marvejols, Canaules & autres lieux. Elle ſe maria par contrat paſſé devant *Hurſy*, Notaire, le 3 Avril 1561, avec noble *Thomas de Rochemore*. C'eſt par ce mariage que les biens de la branche aînée ont paſſé dans la Maiſon *de Rochemore*. Voyez ce mot.

La branche établie en Vivarais a ſouffert beaucoup de révolutions & d'accidens. Leur maiſon a été incendiée au moins deux fois : elle fut auſſi pillée & ravagée par les Proteſtans en 1683, lorſque noble NOÉ DALEYRAC, Sieur du Colombier, Seigneur de Chambeſon, ſoutenoit contr'eux

Digitized by Google

le ſiége de Cruas, ou qu'il étoit à l'armée du Roi, commandée par le Duc *de Noailles*, ce qui a fait périr quantité de titres & de papiers à cette Famille; ainſi que pendant les troubles du Vivarais, depuis le regne de CHARLES IX. juſqu'à la fin de celui de LOUIS XIV. Ceux de ce nom ayant tous été au ſervice, & abſens de chez eux, il ne leur a pas été poſſible de veiller à la défenſe & conſervation de tout ce qui les intéreſſoit. Ce qui ſe trouve de titres originaux de la Maiſon de DALEYRAC eſt au château d'Aigremont, en bonne forme, & conſiſte en contrats de mariages, teſtamens, hommages & autres, depuis l'an 1100 juſqu'en 1768: c'eſt ſur ces titres qu'a été dreſſée la généalogie, que nous allons donner.

I. Noble CLAUDE DALEYRAC-DU-COLOMBIER eſt cru fils, ainſi que ledit noble PONS DALEYRAC, de *noble, magnifique & puiſſant Seigneur Meſſire* GUILLAUME-FRANÇOIS DALEYRAC, Baron d'Aigremont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Exempts & Penſionnés de ſes cent Gentilshommes ſous FRANÇOIS I. Un vieil écrit de la Famille porte, qu'*il étoit homme d'armes à la bataille de Ceriſoles en 1544, où il fit des vaillances de courage*, & qu'*il fut Bailli du Vivarais*. Il épouſa Demoiſelle *Jeanne de Mercoyrol*, fille de noble *Jean de Mercoyrol*, Seigneur du Pouget en Vivarais, & de Demoiſelle *Jeanne de Pavie*, & petite-fille de noble *Pierre-Raymond de Mercoyrol*, & d'*Agnès de Narbonne*. Il eut de ce mariage: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & GUINOT, auteur des Seigneurs de Faugeres, rapportés ci-après.

Le ſurnom & titre *du Colombier*, que les deſcendans de cette branche ont preſque tous porté, leur vient de la Paroiſſe du même nom, dont ceux de la branche aînée d'Aigremont étoient Seigneurs.

II. Noble GUILLAUME DALEYRAC-DU-COLOMBIER, Seigneur de Chambeſon, fut Lieutenant d'une Compagnie de cent hommes à la bataille de Moncontour en 1569. Il ſervit depuis contre la ligue en qualité de Capitaine de cent hommes d'Infanterie des troupes de HENRI IV: il reçut une bleſſure, qui l'obligea de ſe retirer du ſervice, & mourut en 1606 ou 1607. Il laiſſa d'*Anne de Sibleyras*, morte en 1631 ou 1632, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé devant *Jean Grel*, Notaire de Chomerac, le 15 Janvier 1575, & fille de noble *Jean de Sibleyras*, Bailli de la Ville & Baronnie de Privas, & d'*Iſabeau de Châteauneuf*, DAVID, qui ſuit.

III. Noble DAVID DALEYRAC, Seigneur de Chambeſon, s'adonna dans ſa tendre jeuneſſe à l'étude des Loix, & devint un grand Juriſconſulte, choſe rare dans un ſiécle où la Nobleſſe ſe faiſoit gloire de ne rien ſçavoir; mais il abandonna, par intervalle, cet état, pour remplir les devoirs que ſa naiſſance & l'exemple de ſes ancêtres lui impoſoient. Il ſervoit en 1609, en qualité d'*homme d'armes*, dans la Compagnie de M. le Duc *de Vendôme*, ſuivant un certificat du ſieur *d'Heure*, Lieutenant de cette Compagnie, du 14 Novembre de cette année; fut fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, par commiſſion du 12 Juillet 1616, & fut envoyé ſous les ordres de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, allié

de la France; & en 1639, il fut appellé pour marcher au *Ban* & *Arriere-Ban*, ainſi que toutes les autres fois qu'il fut convoqué. Il rendit hommage au Roi le premier Décembre 1605, du château, fief, rentes de cens de Chambeſon, mandement de la Baronnie de Barry. Il épouſa par contrat paſſé devant *Pierre de Papize* & *Jean Grel*, Notaires à Chomerac, le 30 Décembre 1604, Demoiſelle *Suſanne de Jullien*, fille puînée de feu noble *Jean de Jullien*, Sieur du Fraiſſe, & de Demoiſelle *Iſabeau de Chambaud-de-Saint-Martin-de-Valemas*. Il mourut le 20 Septembre 1649, & ſon épouſe, qui fit ſon dernier teſtament le 3 Juillet 1654, en faveur de ſon fils aîné, mourut à Chambeſon le premier Août 1654. De ce mariage naquirent: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. JEAN, Capitaine au Régiment d'Infanterie de *Pierre Gourde*, ſon parent, mort en cette qualité à Sommerive-des-Bois en Italie le 28 Octobre 1640, âgé de 19 ans; — 3, 4, 5 & 6. PAULE, ANNE, GÉNEVIEVE & JUDITH.

IV. Noble ETIENNE DALEYRAC, I. du nom, porta le titre & le nom *du Colombier*, du vivant de ſon pere, & enſuite celui *de Chambeſon*. Il fut Capitaine au Régiment de Languedoc en 1634, puis Capitaine dans celui de *Leſdiguieres* par commiſſion du premier Août 1642, & ſervit en cette qualité dans les guerres d'Italie en 1643. Il avoit auparavant ſervi comme Gentilhomme au Ban & Arriere-Ban, commandé pour aller au ſiége de Perpignan. Il rendit hommage le 8 Décembre 1672, à noble *Alexandre de Silol*, Seigneur de Saint-Vincent, pour ſon fief franc & noble, & fonds nobles par lui poſſédés en ladite Paroiſſe de Saint-Vincent, relevans dudit Seigneur; & en 1679 le 5 Août, il rendit hommage au Roi de ſa Seigneurie de Chambeſon, & prêta ſerment entre les mains de *Jacques-Hercule de Bouſquet-Montlaur*, Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France, Intendant des Gabelles en Languedoc au nom de Sa Majeſté. Il épouſa par contrat paſſé devant *la Grange*, Notaire, le 22 Octobre 1634, Demoiſelle *Catherine de Chambaud*, fille de noble *Noë de Chambaud*, Seigneur d'Argences & de Saint-Leger, & de Demoiſelle *Simonne de la Tour*. Il fit ſon dernier teſtament le 16 Août 1686, & inſtitua ſa femme ſon héritiere univerſelle, à la charge de remettre ſes biens à qui bon lui ſembleroit de ſes deux enfans mâles qui lui reſtoient alors. Il mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 des mêmes mois & an, avec les formalités d'un Catholique, ayant été toute ſa vie un zélé Proteſtant. Ses ſentimens ſur la Religion l'ayant obligé deux fois à ſortir du Royaume, il fut fait Colonel-Lieutenant au ſervice du Duc de Brandebourg, à la ſuite du Régiment de Danuple; mais il rentra dans ſa patrie quand tout fut pacifié. Sa veuve, *Catherine de Chambaud*, ſortit auſſi du Royaume, pour fait de Religion, le 31 Août 1686; mais elle y rentra, & vint mourir en ſa patrie en 1689, le jour de S. Vincent. Elle avoit, par contrat paſſé devant *Meynis*, Notaire, le 31 Août 1686, fait remiſſion de ſon héritage en faveur de NOÉ DALEYRAC, ſon fils. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, Sieur du Colombier, né le 11 Mai 1636, qui ſervit d'abord le Roi dans le Régiment de Saint-Ciergue, Cavalerie; enſuite fut Capitaine au Régiment d'Infanterie de Limouſin, dans lequel il ſervit en Allemagne & en Flandre, & mourut

Digitized by Google

à Chomolac en Vivarais le premier Mars 1666; — 2. JACQUES, Sieur du Colombier, né à Chambeſon le 14 Octobre 1648. Il fut Page du Prince d'Orange, enſuite fait Capitaine en 1674 dans la Milice du Vivarais, Régiment du Viviers, qui fut envoyé en Catalogne. Au retour de ces Milices de l'armée de Catalogne, JACQUES DALEYRAC-DU-COLOMBIER étant tombé malade à Montpellier, il ſe retira chez lui, où il mourut le 13 Décembre 1674; — 3. NOÉ, Sieur de la Condamine, né au mois de Février 1649, qui fut marié, par contrat paſſé devant *Hilaire Fargier*, Notaire, le 25 Mars 1686, avec Demoiſelle *Marie Moton-de-Saint-Montant*. Il fut Cadet aux Gardes de Sa Majeſté en 1671, ainſi qu'il eſt conſtaté par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Août de ladite année, qui ordonne au ſieur ETIENNE DALEYRAC, ſon pere, de lui payer annuellement pendant ſa vie 300 livres de penſion, parce qu'il lui refuſoit toutes ſortes de ſecours & d'aſſiſtance, en haine de ſa converſion vers la Religion Catholique. Il fut Lieutenant au Régiment de Bourgogne en 1672, & paſſa dans la même qualité en celui d'Iſlande; enſuite il entra dans les Gardes-du-corps du Roi, & fut encore Officier dans le Régiment de Cayeux, Cavalerie, en 1688. Il eſt mort Lieutenant de Cavalerie à l'Hôtel Royal des Invalides vers l'an 1718, ſans laiſſer de poſtérité; — 4. un autre NOÉ, qui ſuit; — 5. ETIENNE, Sieur de Pramoulene, né le 22 Décembre 1656, & Sous-Lieutenant au Régiment de Piémont, mort à Pignerol en Piémont le 29 Septembre 1673; — 6, 7 & 8. JEANNE, CATHERINE & SUSANNE.

V. Noble NOÉ DALEYRAC, I. du nom, Seigneur du Colombier, naquit à Chambeſon le 18 Juillet 1650. Son pere le fit élever à Genêve & en Suiſſe, dans la Religion Prétendue Reformée, qu'il abjura à Paris le 30 Mars 1673, & rentra dans le ſein de l'Egliſe. Il défendit glorieuſement ſa Religion, ſa Patrie & ſon Roi, & ſe rendit recommandable pendant les troubles & les guerres du Vivarais ſous LOUIS XIV. Il ſervit en 1673 dans les Gardes-du-corps du Roi, fut en 1674 Officier au Régiment Dauphin, Dragons, & bleſſé dangereuſement à la bataille de Senef la même année; défendit contre les Proteſtans Cruas, & conſerva cette place au Roi juſqu'à l'arrivée des troupes commandées par le Duc *de Noailles*; ſes biens en ſouffrirent beaucoup, les Proteſtans les pillerent & les ſaccagerent; mais le Duc *de Noailles*, rempli d'eſtime & d'amitié pour lui, le fit venir à Paris en 1684, & ſollicita pour lui des graces à la Cour. En 1689 il eut ordre du Sénéchal de Niſmes de s'y rendre le 21 Avril, bien armé & équipé, pour marcher à l'Arriere-Ban, comme les autres Gentilshommes. Il fut pourvu de la charge de Capitaine de la Compagnie franche de Cruas vers l'an 1693; en 1697 ſe trouva au ſiége de Barcelonne; le 8 Avril 1705, eut encore une commiſſion de Capitaine; le 22 Mars 1687 il tranſigea avec ſon autre frere NOÉ, Sieur de la Condamine, & *Catherine de Chambaud*, ſa mere, pour leurs droits légitimes. Il fut marié deux fois: 1°. par contrat paſſé devant *d'Arnaud* & *Sibleyras*, Notaires de Privas, le 18 Mars 1676, avec Demoiſelle *Jeanne de Garnier*, fille de *René de Garnier*, & de *Jeanne de Bechon*; & 2°. par autre contrat paſſé devant *Meynis*, Notaire, le 23 Novembre 1695, avec *Suſanne du*

Solier, fille d'*Etienne du Solier*, & de *Marie du Sere*. Par acte passé devant *Meynis*, Notaire, le 18 Janvier 1693, *Jeanne de Garnier*, sa premiere femme, nomma son époux pour son héritier, à la charge de remettre son héritage à celui de ses enfans que bon lui sembleroit : elle y fait une distribution à ses enfans de ses nippes, effets & bijoux, & donne un diamant à son fils aîné ; & elle mourut le 4 Avril 1695. Sa seconde femme, *Susanne du Solier*, est morte au mois de Janvier 1715, & NOÉ DALEYRAC, qui avoit abjuré à Paris le 30 Mars 1673, l'héréſie de Calvin, & s'étoit fait Catholique entre les mains du sieur *Charton*, Chanoine & Pénitencier de l'Egliſe de cette ville, suivant le certificat de ce dernier, en date du 25 Mars 1684, est mort le 7 Octobre 1717, à Vallon en Vivarais, en revenant de prendre les bains de Saint-Laurent. Il a eu de son premier mariage : — 1. NOÉ, Sieur du Colombier, né le dernier Février 1679, Capitaine au Régiment d'Arcy, d'où il passa au Régiment de Béarn le 8 Novembre 1710, tué d'un boulet de canon qui lui emporta la tête à la tranchée du siége du Quesnoy en 1712 ; — 2. PIERRE, dont l'alliance est ignorée ; — 3. JOSEPH, qui suit ; — 4. PAUL, né à Saint-Vincent de Barrès le 22 Mars 1684. Il a été Lieutenant de Cavalerie, & passa à Rome environ l'an 1714. Il eut un emploi dans cette Cour, & se maria à Citta Vechia, & y est mort sans enfans en 1748 ou 1749 ; — 5. ETIENNE, mort jeune ; — 6 & 7. JEANNE & MARIANNE, Demoiselles ; — 8. & N... Demoiselle, née le 16 Janvier 1693, non encore batisée lors du testament de sa mere du 18 des mêmes mois & an. Et de son second mariage vinrent : — 9. SCIPION, Sieur de la Chaise, né à Saint-Vincent de Barrès le 14 Octobre 1696. Il étudia chez les Jésuites à Tournon, fit des progrès dans l'Eloquence & la Poésie Françoise, & après ses études ayant pris le parti des armes, il entra Cadet dans le Régiment d'Infanterie de Beauvoisis, en attendant sa nomination à une Lieutenance ; mais il mourut à Monaco le 23 Novembre 1718 ; — 10. autre NOÉ, rapporté après la postérité de JOSEPH, son frere aîné consanguin ; — 11. autre ETIENNE, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 13 Janvier 1704. Il servit le Roi dans le Régiment de Languedoc, Dragons, où il fut fait Cornette en 1734. Il est mort Lieutenant audit Régiment à Saint-Leonard en Baviere le 21 Mars 1743. Il fit son testament militaire le jour précédent, reçu par les Officiers de son Corps, par lequel il fit son héritier noble NOÉ DALEYRAC, Sieur de la Chaise, son frere, ci-devant Cadet dans le même Régiment ; — 12. & ELISABETH, Demoiselle.

VI. Noble JOSEPH DALEYRAC, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 27 Février 1681, servit le Roi, comme ses peres & ayeux. Il fit ses premieres armes au Régiment de Talande, Infanterie, où il fut fait Lieutenant le 6 Janvier 1706, jusqu'en 1710, qu'il entra dans la même qualité, dans le Régiment Infanterie de Béarn, suivant deux lettres de la Cour des 26 Juillet & 14 Octobre 1710, & y servit avec distinction jusqu'en 1722. Il transigea, par acte passé devant *Rabaniol*, Notaire à Villeneuve-de-Berre, le 24 Juillet 1729, avec NOÉ & ETIENNE DALEYRAC, ses freres, pour leurs droits légitimes & partage de biens ;

Digitized by Google

épouſa par contrat paſſé devant *Jacques Cornet*, Notaire à Rochemore, le 17 Février 1717, Demoiſelle *Catherine de Guyon-de-Geys-de-Panpelonne*, fille de noble *Jacques de Guyon-de-Geys*, Seigneur de Panpelonne, & de Dame *Gabrielle Deimart*; & rendit hommage & dénombrement, par acte paſſé devant *Delpuech*, Notaire, le 4 Novembre 1717, à noble *Simon Dozil*, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès, des directes & fiefs nobles qu'il poſſédoit dans cette paroiſſe. Il mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 Décembre 1738; & ſa veuve, qui teſta devant *Cornet*, Notaire à Rochemore, le 19 Janvier 1739, mourut au même lieu le 6 Août 1754, ayant eu de leur mariage, entr'autres enfans: — 1. PAUL-DAVID, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Seigneur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 17 Mai 1728. Il a été Officier au Corps Royal d'Artillerie, & s'eſt diſtingué au ſiége des iſles de Sainte-Marguerite. Il eſt mort à Saint-Vincent de Barrès le 20 Novembre 1768; — 3. PAUL-JEAN, dit *le Chevalier Daleyrac*, né le 27 Août 1729, actuellement Capitaine au Régiment de Touls, du Corps Royal d'Artillerie, & Commandant de l'Artillerie à l'iſle de la Guadeloupe; penſionné du Roi depuis le ſiége de Mahon, où il ſe diſtingua, & où il fut bleſſé. Il a épouſé à la Guadeloupe, en 1768, Demoiſelle *Anne de Bautheac-de-Granval*, ſa parente; — 4. GABRIELLE, morte en 1767; — 5 & 6. MARIE-ANNE-CATHERINE & JEANNE-CATHERINE, vivantes en 1769, ſans alliance.

VII. Noble PAUL-DAVID DALEYRAC, Coſeigneur Haut-Juſticier de Saint-Vincent de Barrès, Coſeigneur direct de Saint-Pierre de Barry, Saint-Martin le Supérieur & l'Inférieur, Saint-Bauzille, Saint-Leger, *&c.* né le 2 Janvier 1724, Capitaine au Régiment de Grenoble, du Corps Royal d'Artillerie, & fait Chevalier de S. Louis avant ſon tour, par la diſtinction avec laquelle il ſervit au ſiége de Caſſel, ſous le Comte *de Broglie*, s'eſt marié par contrat paſſé devant *Julien*, Notaire, le 15 Février 1768, avec *Marie-Thérèſe de Barruel*, de la ville de Villeneuve de Berre, fille de noble *Antoine de Barruel*, Seigneur Haut-Juſticier de Chaix, Coſeigneur direct de Mirabel, d'Arbres, *&c.* & de Dame *Madelene de Meunier*, dont il a: PAUL-LOUIS DALEYRAC, Chevalier, né le 16 Janvier 1769.

VI. Noble NOÉ DALEYRAC, II. du nom, Sieur de la Chaiſe, ſecond fils de NOÉ DALEYRAC, & de *Suſanne du Solier*, ſa ſeconde femme, fit ſes premieres armes dans le Régiment de Languedoc, Dragons, & enſuite dans le Régiment de Picardie; ſe diſtingua à la bataille de Parme, où il fit priſonnier un Officier de marque. Il quitta le ſervice pour épouſer, par contrat paſſé devant *Jean Expy*, Notaire, le 3 Décembre 1734, Demoiſelle *Jeanne-Marie Vernhes*, née le 13 Juin 1714, fille & héritiere de *Jean Vernhes*, Juge de Saint-Pierre-Ville, dans le bas-Vivarais, au Diocèſe de Viviers, & de *Gabrielle de Barme-de-Boiſſi-de-Saint-Montant*. Elle eſt morte *ab inteſtat*, le 18 Février 1745; & ſon mari, qui teſta devant ledit *Jean Expy*, Notaire, le 15 Avril 1745, en faveur de ſes enfans, par égales portions, eſt mort à Saint-Pierre-Ville le jour ſuivant de la même année. Il a laiſſé de ſon mariage: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2.

ETIENNE, né à Saint-Pierre-Ville le 8 Mai 1738, qui ſervit dans le Régiment d'Infanterie de Medoc, & ſe trouva au ſiége de Mahon, où il donna des preuves de ſa valeur. Etant tombé malade des fatigues qu'il y eſſuya, les Médecins lui ordonnerent d'aller prendre l'air natal, & il eſt mort à Saint-Pierre-Ville, d'une maladie de langueur le 24 Août 1768; — 3. JACQUES-FRANÇOIS, né à Saint-Pierre-Ville le premier Décembre 1739, Lieutenant du Régiment de Languedoc, Infanterie; — 4. AUGUSTIN, dit *le Chevalier Daleyrac*, né à Saint-Pierre-Ville le 11 Mai 1743. Il a fait ſes premieres armes dans le même Régiment que ſon frere, qu'il a quitté pour entrer dans le Corps Royal d'Artillerie, & il eſt actuellement Officier d'Artillerie dans l'Iſle-de-France, ou Iſle-Maurice, dans l'Afrique; — 5. & JEANNE-MARIE, née à Saint-Pierre-Ville en 1744, où elle eſt morte le 17 Août 1749.

VII. Noble JEAN-BATISTE DALEYRAC, né à Saint-Pierre-Ville le 29 Avril 1737, a fait la derniere guerre en Canada, & eſt depuis 1769 Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie.

Seigneurs DES FAUGERES, établis à Saint-Vincent de Barrès.

II. Noble GUINOT DALEYRAC, fils puîné de CLAUDE, & de *Jeanne de Mercoyrol*, s'allia en 1598 avec Demoiſelle *Madelene de Chelard*, Dame des Faugeres dans la paroiſſe de Saint-Vincent de Barrès. Il en eut entr'autres enfans DANIEL, qui ſuit.

III. Noble DANIEL DALEYRAC, Docteur ès Droits, Seigneur des Faugeres, eut ordre le 7 Avril 1631, du ſieur *Tardieu*, Juge du bas-Vivarais, Commiſſaire ſubdélégué du ban & arriere-ban, de ſe pourvoir d'armes & de chevaux, pour être prêt à marcher pour le ſervice du Roi, au premier avis, avec les autres Gentilshommes du Pays. Il reçut un même ordre le premier Octobre 1639, du Subdélégué de l'Intendant, pour ſe rendre à l'armée, en ſa qualité de *Gentilhomme*, & avertir les autres de ſa connoiſſance. Suivant un certificat du premier Septembre 1642, il fut Capitaine dans le Régiment de Pierre-Gourde, & ſervit dans les guerres d'Italie; & par autre certificat du premier Octobre de la même année, on voit qu'il ſervit encore au ban & arriere-ban, & qu'il conduiſit, par ordre du Roi & du Cardinal *de Richelieu*, la Nobleſſe du Pays du Vivarais au ſiége de Perpignan. Il fit alliance avec Demoiſelle *Louiſe d'Audemard*, dont la mere étoit une *Pierre-Gourde*. Il en eut: — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit; — 2. N.... ſurnommé *de Combegrand*, Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Servon le premier Avril 1673, Lieutenant au même Régiment le 7 Juillet 1675; Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Baron *de Quinoy* en 1676, & tué à la tête de ſa Compagnie; — 3. & N... mort au mois de Septembre 1676, Cornette au Régiment de Cavalerie du Baron *de Quinoy*.

IV. Noble FRANÇOIS-LOUIS DALEYRAC, Seigneur des Faugeres, a été Capitaine d'Infanterie, & épouſa Demoiſelle *Judith de Serre*. De ce mariage ſont nés, entr'autres enfans: — 1. SUSANNE, Dame des Faugeres, actuellement vivante. Elle eſt veuve de noble *Antoine de Pichon-de-Brellay*,

Digitized by Google

de la ville de Tournon, dont ſont iſſus : *N... de Pichon*, Seigneur des Faugeres, mort à Verſailles le 5 Juin 1766, Chevalier de S. Louis & Ecuyer Cavalcadour de Madame la Dauphine ; & Demoiſelle *N... de Pichon*, actuellement Dame des Faugeres, mariée depuis 1766, à noble *N... de l'Hermuſieres*, Capitaine au Régiment de Lorraine ; — 2. CLAUDINE-GABRIELLE, morte mariée ; — 3. & une autre SUSANNE, dite *la jeune*, actuellement vivante, ſans alliance.

Tous les deſcendans de cette branche des Seigneurs DALEYRAC-DES-FAUGERES ont ſervi le Roi, & on a trouvé dans les titres de la branche aînée, tout ce qu'on vient de rapporter. Les armes : *écartelé d'azur ; le 1 & 4 chargé d'un demi-vol dextre, éployé d'or ; & le 2 & 3 d'une tour, donjonnée de trois piéces d'argent, maçonnée de ſable.* L'écu timbré d'*un caſque à 5 grilles, accompagné de ſes lambrequins, aux émaux de l'écu, la toque* ou *tourlet de même.* Pour cimier, *une aigle iſſante de ſable, tenant dans ſon bec une branche de laurier de ſinople ;* & pour ſupports, *deux aigles d'or.*

La branche aînée de cette Maiſon portoit *le demi-vol abaiſſé ;* cette branche-ci en a changé l'aſſiette & mis *élevé*, ſans doute pour *briſer*, comme *cadets*, ainſi que cela ſe pratiquoit beaucoup autrefois, ſelon les Loix Héraldiques.

Cet écuſſon, que leurs ancêtres ont ſûrement laiſſé depuis l'uſage des armoiries, le rapport qu'il a avec leur nom, par le *demi-vol*, en patois du Languedoc, eſt auſſi une marque de ſon antiquité. Les blaſons les plus anciens & les plus glorieux ſe trouvent preſque tous de cette ſorte.

Généalogie dreſſée ſur un *Mémoire* généalogique envoyé, & légaliſé par le Juge des lieux.

— DAMAS, *ou* DALMAS. La Généalogie de cette ancienne Maiſon du Forez a été dreſſée par *Guichenon*, & extraite de ſon Hiſtoire manuſcrite de la Souveraineté de Dombes. *Imhoff* en parle dans ſes Généalogies de France, & on en trouve la Généalogie dans le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII. pag. 317 & ſuivantes.* C'eſt celle que nous allons ſuivre.

I. ELZIRAN DAMAS, *ou* DE DAMAS, Chevalier, Seigneur de Couſan en Forez, eſt nommé comme préſent dans une donation qu'*Almodis*, Comteſſe de Rodez & de Nîmes, fit à l'Egliſe de Cluny & à l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc, le 25 Décembre 1063. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

II. BERTRAND DAMAS, Seigneur de Couſan, Chevalier, lequel aſſiſta comme témoin en 1094, avec *Guillaume* & *Bernard de Saint-Prieſt* & *Bernard de Sercy*, Chevalier, à la donation que *Warin* & *Hilduin*, Seigneur de Montpenſier en Auvergne, firent de quelque peu de leurs biens en Auvergne à l'Egliſe de Cluny, du conſentement de *Gui*, Seigneur de Thiern. BERTRAND DAMAS eut pour fils : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. HUGUES, Célerier de l'Abbaye de Cluny, mentionné dans une Charte de ROBERT DAMAS, ſon neveu.

III. ROBERT DAMAS, Chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte, & avant ſon départ il donna au Monaſtere de Cluny pour le ſalut de ſon

ame, en préſence de *Lobita*, ſa femme, d'*Anſelme de Semur*, Chevalier; & autres perſonnes qualifiées en 1106, ſon mas de Colonges & ſes dépendances; & en cas que cela fût conteſté, il donna ſon mas de Pommiers & ſon moulin de Vandeneſſe. Il vivoit encore en 1130, ſuivant les titres de l'Abbaye de Cluny. Il eut pour enfans : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. ROBERT, Chevalier, qui donna à l'Abbaye de Cluny, du conſentement de HUGUES, ſon frere, & de l'approbation de HUGUES, ſon oncle, Célerier de cette Abbaye, tout le franc-aleu qu'il avoit à Cadroles depuis la montagne dite de *Colomboret*, & de *Saint-Myre*, juſqu'à Viriac, & le Cimetiere de l'Egliſe de Vandeneſſe, l'an 1178. On croit qu'il aſſiſta en 1189, à la confirmation que fit *Guillaume*, Comte de Châlons, allant à la Terre-Sainte, de la fondation de l'Abbaye de la Ferté-ſur-Groſne; — 3. & AUXILIANDE, mariée le 11 des Calendes d'Octobre 1113, à *Agne*, Seigneur *d'Oliergues*.

IV. HUGUES DAMAS, *ou* DALMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Couſan, donna quelques héritages à l'Abbaye de Cluny, qu'il confirma depuis avec ſes enfans en 1180, & il eut différend avec *Agne d'Oliergues*, Seigneur de Maimont, & traita des prétentions qu'il avoit ſur cette Terre, en 1185. Il eut de *N... de Châlons*, ſon épouſe, fille unique de *Robert de Châlons*, Seigneur de Marcilly : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. ALBERT, lequel fut caution du traité que ſon pere fit avec le Seigneur de Maimont, & mourut ſans poſtérité; — 3. RENAUD, vivant en 1212 & 1226; — 4. & JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur de Blaiſy, fils de *Garnier*, Seigneur de Blaiſy, Chevalier.

V. HUGUES DAMAS, II. du nom, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly, Chevalier, qualifié premier Baron de Forez dans un hommage qu'il reçut en 1208, d'*Aganon* ou *Agne*, Seigneur *d'Oliergues* en Auvergne, traita avec RENAUD, ſon frere, en 1226, ſous le ſceau de *Béatrix*, Comteſſe de Châlons. Les Mémoires de *Guichenon* portent qu'il épouſa *Jeanne de Bourgogne*, Dame de Marcilly, dont : — 1. RENAUD, qui ſuit; — 2. ROBERT, Chevalier; — 3. & DALMACE, nommée dans la tranſaction faite par ſon pere avec ſon oncle en 1226.

VI. RENAUD DAMAS, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly, fit hommage à *Gui*, Comte de Nevers, l'an 1233. Il eut pour enfans : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. ROBERT, lequel fut caution envers l'Abbé de Cluny de la tranſaction qu'il paſſa ſur les différends qu'il avoit avec *Guillaume*, Seigneur de Digoine en 1243; — 3. HENRI, Bailli de Mâcon en 1255; — 4. JEAN, Chanoine de Mâcon, élu Evêque en 1262, mort le 17 des Calendes de Janvier 1264, & qu'on croit frere des précédens.

VII. GUI DAMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly & de Moneſtey, donna des franchiſes aux habitans de Moneſtey par Lettres du mois de Décembre 1247. Il étoit mort en 1269, & ſa veuve *Dauphine de Lavieu*, Dame de Saint-Bonnet & de Mirebel en Forez, *&c.* fille de *René* & de *Jourdaine*, ſa femme, ſe remaria depuis trois fois, 1°. avec *Gui*, Sire *de Baugé*, Seigneur

Seigneur de Breſſe, mort en 1268, dont elle eut : *Sibille de Baugé*, femme d'*Amé*, Comte de Savoie ; 2°. à *Jean*, Seigneur *de Châtillon* en Bazois ; & 3°. avant l'an 1277, avec *Pierre*, Seigneur *de la Roue*, en Auvergne, dont elle n'eut point d'enfans. Elle ne vivoit plus en 1288, & laiſſa de ſon premier mari : — 1. GUI, mort ſans poſtérité après l'an 1279 ; — 2. RENAUD, qui ſuit ; — 3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Marcilly, rapportée ci-après ; — 4. & GUYOTTE, femme en 1279, de *Bertrand*, Seigneur de Chalençon, fils de *Bertrand*, Seigneur de Chalençon, *&c.*

VIII. RENAUD DAMAS, II. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny & de Goulanges, dont il fit hommage au Duc de Bourgogne en 1263, acquit en 1293, d'*Etienne de Châtelus*, la Terre de Moncelas, & vivoit encore en 1301. Il eut de *Béatrix de Montigny*, ſa femme, fille de *Guichard* : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. GUI, Chanoine de Clermont en Auvergne en 1317 ; — 3. & ALIX, veuve en Avril 1312, de *Gui Renaud*, lorſqu'elle partagea avec GUI, ſon frere, les biens de ſon pere.

IX. HUGUES DAMAS, III. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny, *&c.* émancipé par ſon pere en 1273, eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. GUI, mort ſans alliance en 1313 ; — 2. AMÉ, qui ſuit ; — 3. & ISABEAU, mariée par ſon pere en 1301, avec *Louis de Thiern*, fils de *Gui*, Vicomte *de Thiern*.

X. AMÉ DAMAS, Seigneur de Couſan & de Lugny, après ſon frere, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. & ISABEAU, mariée 1°. en 1337, à *Jean*, Seigneur de la Motte Saint-Jean ; & 2°. en 1367, avec *Erard*, Seigneur de Crux.

XI. HUGUES DAMAS, IV. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny, *&c.* reçut l'hommage de *Pierre de la Tour* en 1329, fut caution de *Bertrand de la Roche-Tornoelle*, le 5 Avril 1347. Il étoit mort en 1350, & eut d'*Alix*, Dame de la Perrierre, fille de *Gui*, laquelle teſta en 1379 : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. JEAN, Abbé de Monſtier-Ramey, enſuite Abbé de Cluny en 1383, où il mourut au mois de Septembre 1400 ; — 3. & CATHERINE, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Auvergne, morte en 1396.

XII. GUI DAMAS, II. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny, de la Perrierre, *&c.* Conſeiller & Chambellan du Roi, ſucceſſivement Grand-Echanſon, Souverain Maître d'Hôtel du Roi, & Grand-Chambellan de France, *&c.* ſervit en Flandre avec huit Chevaliers & ſix vingt Ecuyers, qui furent reçus à Lille & à l'Ecluſe. Il fut marié trois fois, 1°. avec *Marguerite de la Tour*, fille de *Bertrand* III. du nom, Seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Iſabeau de Levis* ; 2°. le 27 Janvier 1384, avec *Marie de Caſtelnau*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Caſtelnau, & de *Marguerite de Villemur* ; & 3°. ſans enfans en 1392, avec *Alix de Beaujeu*, veuve en premieres noces de *Joſſerand de Lavieu*, Seigneur de Fougerolles ; & en ſecondes, d'*Etienne de Sancerre*, Seigneur de Vailly, mort au voyage de Barbarie en 1390, & fille de *Guichard de Beaujeu*, Seigneur de Perreux, & de *Marguerite de Poitiers*. Il eut du premier lit : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée 1°. à *Antoine Flotte*, dit *Flotton*, Seigneur

de Revel & d'Eſcolle, mort à la bataille de Roſebecq en 1382 ; & 2°. à *Jean de Sainte-Croix*, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1408 ; — 3. ANNE, morte ſans alliance. Du ſecond lit vinrent : — 4. & ANTOINETTE, qui demeura jeune ſous la tutelle de ſon pere, à cauſe de laquelle il eut de grands procès pour la ſucceſſion de Caſtelnau. Elle épouſa le 12 Février 1404, *Gui de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux, Vicomte de Broſſe, auquel elle ſurvéquit ; & plaidoit en 1442, contre ALIX DE COUSAN, ſa niéce, femme d'*Euſtache de Levis*, Seigneur de Villeneuve, pour la ſucceſſion de GUI, Seigneur de COUSAN, ſon neveu, qu'elle prétendoit lui appartenir, comme ſubſtituée aux mâles de ſa Famille. Elle vivoit encore en 1446, & fut enterrée aux Cordeliers d'Argenton.

XIII. HUGUES DAMAS, V. du nom, Seigneur de Couſan, de la Perrierre, de Lugny, de la Baume, *&c.* étoit mort en 1415. Il eut d'ALIX DAMAS, ſon épouſe, troiſieme fille de GIRARD DAMAS, Seigneur du Pleſſis, & de *Catherine de l'Eſpinaſſe :* — 1. GUI, Seigneur de Couſan & de la Perrierre, mort ſans avoir été marié en 1423 ; — 2. & ALIX, devenue héritiere de ſon frere & des biens de ſa branche, après avoir ſoutenu un grand procès en 1442, contre ANTOINETTE DAMAS DE COUSAN, ſa tante. Elle étoit alors mariée avec *Euſtache de Levis*, Seigneur de Villeneuve.

Branche des Seigneurs de MARCILLY, *Vicomtes de* CHALONS.

VIII. ROBERT DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Moneſtey, de Saint-Bonnet, *&c.* Vicomte de Châlons, troiſieme fils de GUI, I. du nom, & de *Dauphine de Lavieu*, partagea en 1248, avec *Henri de Châtillon*, les biens de ſa mere. Il mourut le 9 des Calendes de Mai 1301, ſuivant ſon épitaphe, qui eſt au Cloître de l'Abbaye de la Ferté-ſur-Groſne. Il eut de ſon épouſe, dont le nom eſt inconnu.

IX. JEAN DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly & de Saſſenay, Vicomte de Châlons, *&c.* qui ſe porta caution le 27 Décembre 1307, de 6000 livres pour les avantages de *Blanche*, fille de *Robert*, Duc de Bourgogne, mariée avec *Edouard*, fils & ſeul héritier d'*Amédée*, Comte de Savoie, dont il eſt qualifié neveu. Il tranſigea en 1311, avec le Seigneur de Saſſangy, pour la bannalité de la riviere de Guie. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. & PIERRE, Chevalier, qui promit au Roi PHILIPPE DE VALOIS, le 23 Avril 1338, de lui amener 400 Mariniers pour armer deux Galeres, dont il ſeroit Capitaine, & ſur leſquelles il devoit ſervir trois mois, à 500 livres par Galere.

X. ROBERT DAMAS, II. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Leiſot & de Chaſſenay, Vicomte de Châlons, mena en 1340, neuf Ecuyers à l'armée qu'*Eudes de Bourgogne* commandoit au voyage de Saint-Omer contre *Robert d'Artois*, Comte de Beaumont-le-Roger. Il fut fait Chevalier le 20 Juin de la même année. *Henri*, Seigneur de Montagu, ſon beau-frere, lui laiſſa par teſtament du 8 Août 1347, la Terre de Chaſſenay pour 360 livres de rente qu'il lui devoit. Il eut d'*Iſabelle de Montagu*, Dame de Leiſot, ſon épouſe, fille d'*Eudes*, dit *Odart*,

Digitized by Google

Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Sainte-Croix*, ſa premiere femme, laquelle partagea la Seigneurie de Montagu avec *Jeanne*, ſa ſœur, l'an 1358: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Montagu & de Crux, rapportée ci-après; — 3. PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Verpré, auſſi rapportée ci-après; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur de Nanton, Chevalier, dont *Guillaume de Nanton*, qui vivoit en 1397.

On trouve PHILIBERT DAMAS, Chevalier, lequel donna quittance le 27 Avril 1385, à *Guillaume d'Enfernet*, Tréſorier des Guerres, de 1078 liv. tournois, & PHILBERT DAMAS, Chevalier-Bachelier, qui donna quittance le 14 Juin 1387, de 67 florins pour ſes gages & ceux de ſept Ecuyers.

XI. HUGUES DAMAS, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, mourut en Paleſtine. Il avoit épouſé le 31 Juillet 1362, *Philiberte de Crux*, fille aînée d'*Erard*, Seigneur de Crux, & de *Jeanne de Vienne*, dont: — 1. ERARD, qui ſuit; — 2. JOSSERAND, fait priſonnier à la bataille de Nicopolis, avec *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, en 1396. Il mourut à ſon retour, & avoit été fiancé le 3 Juillet 1387, avec *Marie de Pontallier*, fille de *Gui*, Seigneur de Pontallier, Maréchal de Bourgogne; mais le mariage ne fut point accompli; — 3. HUGUES, mort au voyage de Turquie, où il alla avec *Jean*, Comte de Châlons; — 4. & JEANNE, nommée dans un partage de l'an 1391.

XII. ERARD DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Montigny-aux-Amoignes, de Crux, Vicomte de Châlons, Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Lieutenant-Général pour le Roi des Pays de Mâconnois & d'Auxerrois, nommé en 1418 Gouverneur de Nivernois & d'Auxerre, Capitaine de 80 hommes d'armes, & de 40 hommes de trait, fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Jean de Bourgogne*, en 1426, & ſe trouva à la priſe de la fortereſſe de Mailly, près d'Auxerre, que *Thibaut de Thermes* avoit priſe. *Jean*, Comte de Châlons, Prince d'Orange, lui légua par ſon teſtament de l'an 1397, une rente annuelle de 60 livres d'or ſur les puits des ſalines de Salins. Cette donation fut confirmée par PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, le 15 Septembre 1400. Ses deſcendans en ont toujours joui, & elle a été confirmée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Dole, le 13 Mai 1499. Il teſta le 6 Janvier 1447, & avoit épouſé par contrat du 2 Mai 1430, *Iſabeau d'Avenieres*, Dame d'Anlezy, de Lurcy-le-Châtel & de Saigny-le-Bois, fille de *Jean d'Avenieres*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne*, Dame d'Anlezy, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2 JEAN, auteur de la Branche des Seigneurs d'Anlezy, rapportée ci-après; — 3. CATHERINE, femme de *Pierre*, Seigneur de Chamilly, Ecuyer; — 4 & 5. ANNE & MARGUERITE, celle-ci mariée à *Jean*, Seigneur *de la Riviere*, Ecuyer.

XIII. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, &c. fut un des ſept Ecuyers de Meſſire *Jacques de Chalus*, Chevalier-Bachelier dans la montre faite à Villebrot près Montluçon le 14 Août 1420. Il fit hommage en 1450 au Duc de Bourgogne, pour la Terre de Marcilly, & avoit épouſé le 10 Février 1446, *Claude de Mello*, Dame

de Saint-Pariſe, fille de *Jean de Mello*, & de *Marguerite de Ventadour*, dont :

XIV. JEAN DAMAS, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, Seigneur de Savigny-le-Bois, eut ordre en 1488, de commander les arrieres-bans de l'Autunois, Charolois & Nivernois. Il épouſa 1°. le 13 Novembre 1472, *Anne de Digoine*, fille de *Chrétien de Digoine*, Chevalier, Seigneur de Thianges & de Martigny, & de *Philiberte des Barres*; 2°. en 1480, *Catherine Damas*, fille de *Jean*, Baron de Digoine, Gouverneur du Mâconnois, & de *Claudine de Saint-Amour*; & 3°. *Claudine de Buſſeul*, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, laquelle ſe remaria à *Jacques Maréchal*, Seigneur de Senozan & du Parc, avec lequel elle vivoit en 1508. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes ; mais du premier lit : — 1. GEORGE, qui ſuit ; — 2. & MARIE, femme de *Guillaume de la Queuille*, Seigneur de Florac & de Châteaugay en Auvergne, fils de *Charles*, Seigneur des mêmes lieux ; & d'*Anne de Bellenave*.

XV. GEORGE DAMAS, Seigneur de Marcilly, du Vaulx, de Chizeul & de Thianges, Vicomte de Châlons, Chambellan du Roi FRANÇOIS I. en 1518, fut fait Capitaine de la ville de Châlons le 30 Juin 1529, & mourut en 1552. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Septembre 1512, *Jeanne de Rochechouart*, dame d'Ivoy & de Malvoiſine, fille de *François*, Seigneur de Chandenier, & de *Blanche d'Aumont*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. LÉONARD, auteur de la Branche des Marquis de Thianges, qui va être rapportée après celle-ci ; — 3. ANTOINE, Chevalier de Malte en 1550 ; — 4. JEAN, Chevalier de Malte, Commandeur de Sugny & de la Romagne en 1571 ; — 5. PIERRE, Seigneur de la Motte & de Saint-Micault, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes ; — 6. & SIMONNE, qui vivoit en 1543.

XVI. CLAUDE DAMAS, Baron de Marcilly, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pannetier de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, épouſa le 19 Février 1655, *Anne de Renty*, fille de *Jean Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Sitrey & de Plumoiſon, Gouverneur de la Fere, & d'*Antoinette Chepoix*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & CLAUDINE, mariée à *Claude de Semur*, Seigneur de Trémons & de Clercy, Capitaine des Gardes de *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, Gouverneur de Mâcon.

XVII. JEAN DAMAS, Baron de Marcilly, Seigneur de Saſſangy, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Baffay, mourut le 2 Mars 1632, & fut enterré dans la Chapelle Notre-Dame de la Paroiſſe de Saint Vincent de Marcilly, où l'on voit ſon épitaphe ſur une tombe plate. Il avoit épouſé le 27 Mai 1586, *Catherine de Meſſey*, fille de *Philippe*, Seigneur de Saſſangy, & de *Jeanne de Toccy*, Dame de Monay, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. PHILIBERT, reçu Chevalier de Malte en 1610 ; — 3. & JEANNE, mariée le 24 Mai 1616 à *Adrien de Choiſeul*, dit *de Traves*, fils de *Jean de Choiſeul*, dit *de Traves*, Seigneur de Vautau, & de *Barbe de Chaſtelus*.

XVIII. ANTOINE DAMAS, Baron de Marcilly, Seigneur de Saſſangy

Digitized by Google

& de Lis, Vicomte de Châlons, épouſa le 18 Octobre 1623, *Madelene-Eléonore de Rimont*, fille de *Louis*, Seigneur de Rimont & de la Rochette, dont : — 1. CHARLES, Baron de Marcilly, mort en 1713. Il avoit épouſé *Marie de Ganay*, fille de *Jean-David*, Seigneur de Genelard, & de *Catherine Perard*, morte le 19 Septembre 1679, de laquelle il eut pour fille unique, MARIE-ANNE DAMAS, mariée à *N... de la Magdelaine*, Marquis de Ragny, avec lequel elle vivoit en 1714; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, mort Chevalier de Malte; — 4. ANNE-JOSEPH, auſſi mort Chevalier de Malte en 1665; — 5, 6, 7, 8, 9. MARIE-CLAUDE, CHARLOTTE, FRANÇOISE, BERNARDE & ANNE, la premiere morte en 1703, Abbeſſe du Lieu-Dieu à Baune; les deux ſuivantes mortes Religieuſes à la même Abbaye; la quatrieme morte Religieuſe Bénédictine à Lancharre de Châlons; & la cinquieme morte Abbeſſe de Saint-Julien, puis de Rougemont; — 10. & FRANÇOISE, mariée le 7 Juillet 1667 à *Pierre de Chargeres*, Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare, Comte du Breul, Seigneur de Foſſé, &c. fils de *Charles*, Seigneur du Breul, & de *Marguerite de Gand*.

XIX. LOUIS DAMAS DE MARCILLY, Comte de Saſſangy, mort en 1712, âgé de 76 ans, avoit épouſé en 1672 *Marguerite-Charlotte de la Meniie*, fille unique & héritiere de *Théophile*, Chevalier, Seigneur de Saint-Privé en Châlonnois, de Saint-Didier, Saint-Etienne en Breſſe, & du grand & petit Pimond; & de *Marguerite-Guillemette de Monteonis*: elle vivoit veuve en 1731. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. CLAUDE-GABRIEL, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Maine, mort en 1721; — 3. ANTOINE-CHARLES, Chevalier de Malte de minorité, Commandeur de Marbotte & de Montmoreau près Langres, qui vivoit en 1738. La reſſemblance qu'il avoit avec le Roi de Pologne STANISLAS I, fit qu'on jugea à propos de ſe ſervir de lui pour repréſenter ce Prince ſur la flotte Françoiſe qui fut dans la mer Baltique en 1733, pendant que le Roi faiſoit le voyage par terre pour ſe rendre en Pologne, où il arriva au mois d'Août de la même année. Trois jours après ſon arrivée il y fut élu pour la ſeconde fois Roi de Pologne; & ce Prince ayant été fait Duc de Lorraine & de Bar, par convention entre les Princes intéreſſés dans la guerre, & s'étant rendu à Nancy le premier Mai 1737, il donna au Commandeur de Thianges la charge de ſon Grand-Veneur; — 4. HENRI, mort jeune, venant d'être reçu Comte de Lyon, au mois d'Octobre 1708; — 5. PIERRE, mort ayant été reçu en l'Abbaye de Saint-Claude en 1707; — 6. MARIE-PIERRETTE, qui vivoit en 1731, Abbeſſe du Lieu-Dieu à Baune; — 7. CHARLOTTE-HONORÉE-MARIE, qui vivoit la même année, Religieuſe Bernardine dans l'Abbaye de ſa ſœur; — 8 & 9. MARIE-PHILIPPINE-NICOLE & N... DAMAS. La premiere vivoit en 1731.

XX. ANTOINE DAMAS DE MARCILLY, dit *le Marquis de Thianges*, élévé Page de la grande Ecurie du Roi, enſuite Meſtre-de-camp d'Infanterie à la ſuite du Régiment de Chartres en 1731, a épouſé en Décem-

bre 1715, *Marie Bataille*, fille de *N... Bataille*, Seigneur de Mandelot, & de *Colombe le Goux*.

Branche des Marquis de THIANGES.

XVI. LÉONARD DAMAS, Seigneur de Thianges, de Fleury, de la Tour, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, ſecond fils de GEORGE, Baron de Marcilly, & de *Jeanne de Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Mayenne, ſuivant une quittance du 7 Novembre 1577, épouſa, par contrat du 25 Janvier 1554, *Claudine d'Orge*, Dame du Deffend, fille de *Jacques*, & de *Françoiſe Ciclier*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. GABRIELLE, femme de *Jean de Groſſove*, Seigneur de Peſſeliere, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie pour le ſervice du Roi ; — 3. ELIE, femme de *François Rabutin*, Seigneur de Lavau & de Fourlens, &c. fils puîné de *Chriſtophe*, & de *Claude de Rochebaron* ; — 4. & CHARLOTTE, mariée à *Jacques Brouillart*, Baron de Courſan en Champagne.

XVII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de Thianges, de Fleury, de la Tour, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Mayenne, Gouverneur de Noyon & de Soiſſons, Capitaine de cent hommes d'armes, nommé Chevalier des Ordres le 22 Mars 1611, & mort en 1615, avant que d'avoir été reçu, avoit épouſé le 31 Janvier 1580, *Françoiſe*, Dame de Dio, fille de *Jean Palatin*, Seigneur de Dio, & de *Louiſe de la Clayette-de-Chantemerle*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Comte de Chalancey, Maréchal-de-camp, Lieutenant-Général pour le Roi en Alſace, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, mort le 6 Juillet 1641, âgé de 44 ans, & enterré dans le chœur de l'Egliſe de Chalancey, ſans avoir eu d'enfans de ſon épouſe *Henriette de la Vieuville*, fille de *Robert*, Baron de Rugles & d'Arzillieres, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Boſſu*, ſa ſeconde femme ; — 3. CLAUDE, d'abord Chanoine & Comte de Lyon, enſuite marié le 10 Décembre 1637, à *Marguerite Papillon*, veuve de *François de Gondrecourt*, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Lorraine. Apparemment que le contrat ne fut pas jugé valide, puiſque les enfans nés de cette alliance furent légitimés par Lettres du Roi du mois de Mai 1666, & regiſtrées au Parlement de Paris le 7 Mai 1669. Ils ſe nommoient : — (a) FRANÇOIS DAMAS, Ecuyer, Aide-Major au Régiment de Cavalerie de Thianges, lequel acquit la Terre de *Châtenay-le-Vaudin*, dont il fit hommage à l'Evêque de Langres le 6 Mai 1663 ; — (b) LÉONOR, mort Lieutenant au Régiment de Normandie ; — (c) MARGUERITE, Religieuſe Urſuline à Monconis près Autun ; — (d) & CHARLOTTE, morte Religieuſe Urſuline ; — 4. GABRIELLE, mariée à *Jean de la Palu*, Chevalier Comte de Bouligneu en Breſſe, fils de *Charles*, & de *Jacqueline de Saulx* ; — 5. LÉONORE, femme de *Jacques Palatin de Dio*, Comte de Montpeiroux & de la Roche ; — 6. GABRIELLE, dite *la jeune*, alliée à *Marie-François*, Seigneur de Montjouvent, fils de *Charles*, & de *Catherine Bruges-*

Digitized by Google

la-Gruthuſe; — 7, 8, 9, 10 & 11. LÉONORE, dite *la jeune*, Dame de Remiremont; CLAUDE & MARGUERITE, Religieuſes au Prieuré de Marcilly; FRANÇOISE & LOUISE, Religieuſes au Prieuré de Saint-Julien.

XVIII. CHARLES DAMAS, Marquis de Thianges Comte de Chalancey, Seigneur de Dio, de la Tour, de Fleury, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633, Maréchal de ſes Camps & Armées, ſon Lieutenant-Général ès pays de Breſſe, Bugey, Valromey & Gex, & Comté de Charolois, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort à Charonne le 26 Juin 1638, avoit épouſé *Jeanne de la Chambre*, Comte de Montfort, *&c.* & de *Claudine de Nanton*, dont: — 1. CLAUDE, mort à l'Académie de Paris; — 2. JACQUES, Comte de Chalancey, Maréchal-de-camp, tué ſans avoir été marié, le 6 Juillet 1641, à la bataille de la Marfée près Sedan; — 3. CLAUDE-LÉONOR, qui ſuit; — 4. FRANÇOISE, femme de *Gaſpard d'Albon*, Marquis de Saint-Forgeux, fils de *Pierre*, & de *Marthe de Saſſenage*; — 5. LÉONORE, femme de *Philippe du Maine*, Comte du Bourg, Seigneur de l'Eſpinaſſe & de Changy, fils d'*Antoine*, & de *Marie de Boyer*, ſa ſeconde femme; — 6. & EDMÉE-CATHERINE, morte à Paris, ſans avoir été mariée, le 16 Janvier 1648, & inhumée au Temple.

XIX. CLAUDE-LÉONOR DAMAS, Marquis de Thianges, Seigneur de Dio, du Deffend, *&c.* Capitaine des Chevaux-Légers dans le Régiment du Cardinal Mazarin en 1656, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangere pour le ſervice du Roi en Italie en 1658, épouſa *Gabrielle de Rochechouart*, fille de *Gabriel*, Duc de Mortemart, Chevalier des Ordres, & de *Diane de Grandſeigne*, dont: — 1. CLAUDE-HENRI-PHILIBERT, qui ſuit; — 2. DIANE-GABRIELLE, mariée le 15 Décembre 1770, à *Philippe-Julien Mancini-Mazarini*, Duc de Nevers & de Donzy, Chevalier des Ordres, fils de *Michel-Laurent*, & de *Jéronime Mancini*, morte le 12 Janvier 1715; — 3. & LOUISE-ADÉLAIDE, ſeconde femme, le 30 Octobre 1678, de *Louis Sforce*, Duc d'Ognano & de Segni, Comte de Santafore, Souverain de Caſtel-Arquato en Lombardie, Chevalier des Ordres. Elle eſt morte ſans enfans en 1732. Elle étoit Dame d'honneur de FRANÇOISE-MARIE, légitimée de France, veuve de PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & elle avoit été Dame d'honneur de la Reine d'Eſpagne, Douairiere de LOUIS I. Elle laiſſa tous ſes biens au Duc de Nevers, ſon neveu, pere du Duc de Nivernois d'aujourd'hui.

XX. CLAUDE-HENRI-PHILIBERT DAMAS, Marquis de Thianges, Comte de Chalancey, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1702, Commandant à Saint-Malo, mort le 4 Janvier 1708, âgé de 44 ans, à Breval, une de ſes Terres près Nantes, avoit épouſé 1°. *N*... Dame de la Roche-Chiffard en Bretagne, morte en couches le 7 Juillet 1686; & 2°. le 2 Mars 1695, *Génevieve-Françoiſe de Harlay*, fille du Marquis de Breval & de Chanvallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Génevieve de Fortia*, morte fort âgée en 1729 ou 1730. De ce ſecond mariage vinrent deux garçons & deux filles, morts jeunes.

Branche des Seigneurs d'ANLEZY.

XIII. JEAN DAMAS, Seigneur d'Anlezy, de Crux & de Montigny, ſecond fils d'ERARD, & d'*Iſabeau d'Avenieres*, Dame d'Anlezy, épouſa par contrat du 10 Février 1446, *Jeanne de Mello*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Pariſe, & de *Marguerite de Ventadour*, ſa premiere femme, dont:

XIV. CLAUDE DAMAS, Seigneur d'Anlezy, Saint-Pariſe & de Crux, marié à *Antoinette de Digoine*, Dame de Devain, fille de *N*... Seigneur de Digoine en Charolois, dont:

XV. JEAN DAMAS, II. du nom de ſa branche, Seigneur d'Anlezy, de Crux, de Montigny-aux-Amoignes & de Saint-Pariſe-le-Châtel, qui mourut le 27 Juillet 1656. Il avoit épouſé *Jeanne de Bar*, fille de *François*, Seigneur de Baugy en Berri, & de *Renée de Montberon*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *François de Baunay*, & mere de *Philibert de Baunay*, Chanoine & Comte de Lyon; — 3. FRANÇOISE, mariée à *George*, Seigneur de Veillan, fils d'*Edme*, & de *Cécile Stuart*, Dame d'Antigny; — 4. & N... femme de *Pierre de Roffignac*.

XVI. JEAN DAMAS, III. du nom, Seigneur d'Anlezy, de Crux, de Montigny, de Saint-Pariſe & de Devain, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant au Régiment de Nivernois, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fit le partage de ſes enfans avec ſa femme le 16 Juillet 1585, & mourut le 13 Août 1586. Il avoit épouſé par contrat du 8 Octobre 1559, célébration le 19 Février 1560, *Aimée de Crux*, Dame de Sardy-les-Forges, fille de *Jean*, Vicomte de Druy, & de *Marguerite de la Riviere*, morte très-âgée le 5 Juin 1630. Ils eurent un grand nombre d'enfans, qui furent: — 1. JEAN, né au château d'Anlezy le 21 Août 1564, mort en Poitou dans la guerre contre les Huguenots en 1589; — 2. PAUL, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, né le 16 Octobre 1572 au château de Crux; — 4. PIERRE, Prieur de Saint-Reverian, né le 5 Mai 1585; — 5. ANTOINETTE, née le premier Septembre 1566, femme d'*Adrien de Veillan*; — 6. MARGUERITE, née en 1570, morte en bas âge; — 7. AIMÉE, née le 19 Octobre 1571; — 8. MARIE, née le 11 Mai 1574; — 9. MARGUERITE, née le 13 Juin 1575; — 10. ANNE, née le 14 Août 1576; — 11. GABRIELLE; — 12. ANTOINETTE, née le 20 Janvier 1578; — 13. VALENTINE, née le 18 Janvier 1579; — 14. FRANÇOISE, née le premier Juillet 1581; — 15. ELISABETH, née le 10 Février 1582; — 16. LOUISE, née le 10 Mai 1584; — 17. & JEANNE, née poſthume le 20 Novembre 1586, femme de *N*... *de Roux*, Seigneur de Gaudigny.

XVII. PAUL DAMAS, Seigneur d'Anlezy, de Montigny, de Saint-Pariſe, de Devain, *&c.* né le dernier Juillet 1569, Chevalier de l'Ordre du Roi, rendit hommage le 7 Février 1578, de la Baronnie d'Anlezy, mouvante du château de Châtillon en Bazois. Il épouſa par contrat du 31 Mai 1606, *Hélene Arnaud*, Dame des Gouffiers, fille de *François*, Seigneur des Gouffiers en Angoumois, & de *Gabrielle Feydit*. Il s'étoit battu en duel pour elle la même année. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, *aliàs*

Digitized by Google

aliàs CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de Crux, rapportée ci-après ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, qui fit ſes preuves le 5 Mars 1640 au Grand-Prieuré de France, & fut Commandeur d'Orléans ; — 4. ACHILLE, Prieur d'Ambierle en 1647, & de Saint-Reverian ; — 5. & EDMÉE, mariée par contrat du 24 Octobre 1637, à *François Bartholi*, Seigneur de Saint-Bonnet en Forez, Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, qui prouva ſa Nobleſſe le 30 Août 1667, étant âgé d'environ 60 ans, devant M. *du Gué*, Intendant de Lyon.

XVIII. ANTOINE, *aliàs* CHARLES DAMAS, Chevalier, Seigneur d'Anlezy, Vicomte de Druy, fut partagé avec FRANÇOIS, ſon frere, par leur pere, le 25 Novembre 1645. Il avoit épouſé par contrat du 4 Juillet 1635, *Madelene Hanapier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Milleraie, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Françoiſe le Prévoſt*, dont :

XIX. NICOLAS-FRANÇOIS DAMAS, Chevalier, dit *le Comte d'Anlezy*, Vicomte de Druy, Seigneur de Montigny, &c. qui rendit hommage au Roi le 13 Août 1667, en la Chambre des Comptes de Dijon, de la Seigneurie de *Fetigny*, mouvante du Comté d'Auxerre, & fut Capitaine-Enſeigne des Gendarmes de la Reine. Il avoit épouſé le 21 Août 1668, *Marie-Thérèſe Tiercelin*. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS-ANTOINE-ERARD, qui ſuit ; — 2. NICOLAS-FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. JACQUES-PAUL, Eccléſiaſtique ; — 4. & MARGUERITE-AGNÈS, mariée à *Pierre*, dit *le Comte de Cormaillon*.

XX. LOUIS-ANTOINE-ERARD DAMAS, dit *le Comte d'Anlezy*, Seigneur de Fleury, de la Tour, &c. Maréchal-de-camp des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort Commandant à Huningue en 1712, avoit épouſé *Marie-Elizabeth Palatin de Dio de Montpeiroux*, laquelle devint en 1713 héritiere de Montpeiroux & de Saligny, par la mort de ſon frere *Gaſpard-Eléonor de Montpeiroux*, Meſtre-de-camp-général de la Cavalerie-légere de France, lequel ne laiſſa point d'enfans de *Marie de Harville*, ſa femme. Ils étoient enfans de *Léonor*, Marquis de Montpeiroux, & d'*Iſabeau de Coligny*, Dame de Saligny. De ce mariage ſont nés : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & LÉONOR-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Montpeiroux*, Seigneur de Saligny, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, marié, à la fin de l'année 1740, à *N... Tiſon d'Argence*, ſœur du Marquis d'Argence, ci-devant Meſtre-de-camp, Lieutenant du Régiment des Dragons de Condé.

XXI. LOUIS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Comte d'Anlezy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Meſtre-de-camp-général, depuis Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, a quitté le Service, & s'eſt marié le 26 Mai 1732, à *Angélique de Gaſſion*, fille de *Jean*, Marquis de Gaſſion & d'Aluy, & de *Marie-Jeanne Fleuriau-d'Armenonville*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, né le 4 Mars 1734, tenu ſur les Fonts de Baptême par la Comteſſe d'Anlezy, ſon aïeule maternelle, & par *Pierre de Gaſſion*, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps du Roi, ci-devant Colonel au Corps des Grenadiers de France, marié le 4 Avril 1758, à *Michelle-Perrette le Ve*

neur de Tillieres, niéce de la Ducheſſe de Châtillon, premiere Douairiere; — 2. LOUIS-ALEXANDRE-VICTOIRE, dit d'abord *le Chevalier d'Anlezy*, né le 19 Février 1738; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, dit *l'Abbé d'Anlezy*, né le 18 Février 1739; — 4. & MARIE-JEANNE-ANGÉLIQUE-THÉRESE, morte le 28 Octobre 1748, âgée de 11 ans, étant Penſionnaire au Couvent des Religieuſes de la Viſitation de Sainte-Marie du fauxbourg Saint-Germain.

XX. NICOLAS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Marquis d'Anlezy*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Pouanges, puis Meſtre-de-camp de Cavalerie, tué en 1707 proche de Dourlac, lorſqu'on força le paſſage de Wirtemberg, avoit épouſé par contrat du 14 Mars 1697, *Marie-Madelene de Vaux*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chênebecard, & de *Marie-Armande Ferry*, morte le 3 Février 1712, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LÉONOR-FRANÇOIS; — 3. & ISABELLE-FRANÇOISE.

XXI. LOUIS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Marquis d'Anlezy*, Colonel du Régiment de Nice, Infanterie, par commiſſion du 9 Avril 1724, né le 7 Janvier 1698, fut reçu Page de la petite Ecurie en 1713, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc de Bourbon, enſuite du Prince de Condé, dont il avoit été nommé Gouverneur par le Roi au mois de Janvier 1742, lorſque ce Prince venoit d'entrer dans ſa ſixieme année, fait Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-camp au mois d'Août 1744, ſe diſtingua à la bataille de Fontenoy, ce qui lui mérita du Roi une penſion de 3000 livres, fut fait Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, & Gouverneur d'Auxerre le 15 Juin 1754. Il eſt mort en ſon château d'Anlezy en Bourgogne le 11 Janvier 1763. Il avoit épouſé en 1724 *Marie-Eliſabeth de Ferrero-de-Saint-Laurent*, fille de feu *Jean-Batiſte de Ferrero*, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Colonel du Régiment de Nice, & de *Marie-Françoiſe de Sauvion*, dont: JULES-FRANÇOIS, né le 9 Octobre 1728, mort au berceau.

Branche des Comtes DE CRUX.

XVIII. FRANÇOIS DAMAS, ſecond fils de PAUL, & d'*Hélene Arnaud*, dit *le Comte de Crux*, Baron de Souſſey, Seigneur des Gouffiers, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine-Mere le 15 Avril 1649, rendit hommage au Roi le 9 Juin de la même année, conjointement avec ſa femme, à la Chambre des Comptes de Dijon, pour les Seigneuries de Souſſey & de Saint-Thibaud. Il épouſa le 19 Février 1648, *Louiſe de Pracomtal*, fille d'*Antoine de Pracomtal*, Baron de Souſſey, & d'*Anne de Bourbon-Buſſet*, dont: — 1. ANTOINE-LOUIS, qui ſuit; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, préſenté à l'Ordre de Malte en 1668.

XIX. ANTOINE-LOUIS DAMAS, dit *le Comte de Crux*, Seigneur de Devain, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, épouſa le 11 Juin 1670, *Marie-Anne Coutier*, fille de *François*, Baron de Souhé, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Bourgogne, & d'*Anne de Longueuil*, dont: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. ANTOINE-EDME, dit

Digitized by Google

le Comte de Souſſey, mort ſans poſtérité ; — 3. & ANNE-MARIE, alliée en 1697 à *Anne de Chaugy*, Seigneur de Lantilly.

XX. ETIENNE DAMAS, né le 4 Août 1674, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 12 Octobre 1690, puis Capitaine dans le Régiment de Phelypeaux, mort le 29 Juin 1721, avoit épouſé le 30 Avril 1701, *Marguerite-Etiennette d'Achey*, Dame de Remiremont en Franche-Comté, morte le 2 Avril 1743, au Château de Crux, âgée de 63 ans, laiſſant : — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Marquis de Crux, marié en 1735, avec *Anne-Claude de Chaugy-de-Lantilly*, ſa couſine-germaine ; — 3. MARIE-MICHELLE ; — 4. & ANGÉLIQUE-HENRIETTE, Chanoineſſe & Coadjutrice de l'Abbaye Royale de Baume en Franche-Comté.

XXI. LOUIS-ALEXANDRE DAMAS DE CRUX, dit *le Comte de Damas*, a épouſé le 31 Août 1734, *Marie-Louiſe de Menou*, ſœur des Marquiſes de *Lambert*, de *Jumilhac* & de *Langeron*, & fille de *François-Charles de Menou*, Marquis de Coſne en Nivernois, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, & Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Juin 1731, & de *Marie-Anne-Théreſe Cornuau de la Grandiere-de-Murſé*, ſœur de *N.... Cornuau de la Grandiere*, dit *le Comte de Murſé*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-camp le premier Mars 1738, mort ſans alliance en 1752. De ce mariage ſont nés dix enfans : il en reſtoit ſix en 1750. Une des filles, nommée MARIE, a épouſé le 22 Novembre 1755, *N... Lallemand*, Seigneur de Marly-la-Ville, fils de *N.... Lallemand*, Seigneur de Nantouillet, Fermier-Général, & de *Marie Boutin*. Une autre fille nommée MARIE-ANNE-LOUISE, a été mariée en 1761, au Comte de *Langeron*, veuf d'*Auguſte-Marc de Menou*.

Branche des Seigneurs DE MONTAGU & DE CRUX.

XI. PHILIPPE DAMAS, ſecond fils de ROBERT, & d'*Iſabelle de Montagu*, épouſa en 1361 ou 1371, *Jeanne de Crux*, fille d'*Erard*, Seigneur de Crux, & de *Jeanne de Vienne*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, duquel deſcendent les Seigneurs de Digoine, rapportés ci-après ; — 3. & JEANNE.

XII. JEAN DAMAS, Seigneur de Montagu, de Montigny-aux-Amoignes & de Crux, épouſa *Anne de Nourry*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vandeneſſe, de Breves, *&c.* & de *Marguerite de Marigny*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, auteur des Seigneurs de Breves, qui n'ont formé que quatre degrés, & qui ont fini à ſon arriere-petit-fils PHILIPPE DAMAS, Seigneur de Breves & de Maulevrier, mort ſans poſtérité de *Renée de Cardaillac*, fille de *Marc*, Baron de Montbrun, Seigneur de Brengues, & de *Jeanne de Champagne de Boſoche*, qu'il avoit épouſée le 24 Décembre 1548. Elle fut aſſaſſinée avec ſon mari au Château de Breves, pendant les troubles de la Religion ; — 3. & ISABEAU, femme d'*Amauri de Fontenay*, Chevalier, Seigneur de Fontenay.

XIII. LOUIS DAMAS, Seigneur de Montagu, n'eut point d'enfans de CATHERINE DAMAS, ſa femme & ſa parente, fille de ROBERT DAMAS, Seigneur de Digoine, & de *Catherine de la Guiche*.

Branche des Seigneurs de DIGOINE.

XII. ROBERT DAMAS, Chevalier, ſecond fils de PHILIPPE, Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Crux*, prit la qualité de Seigneur de Digoine après ſon mariage contracté en 1390, avec *Marie de Digoine*, fille & unique héritiere de *Jean*, Seigneur de Digoine, morte le jour de S. Mathieu 1434, & enterrée avec ſon mari à Paray, devant la Chapelle de S. George, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PHILIBERT, Prieur de Paray; — 3. & JEANNE, Prieure de Marcilly.

XIII. LOUIS DAMAS, Chevalier, Seigneur de Digoine, de Baudeduit & de Clecy, conduiſit en 1416, par ordre du Duc de Bourgogne, avec *Girard de Bourbon* & *Hugonin du Bois*, l'argent que ce Prince avoit fait lever pour la guerre, juſqu'à Corbie. Il mourut jeune, & fut enterré à Paray, près ſon pere. Il avoit épouſé *Catherine de Bourbon*, fille de *Girard de Bourbon*, Chevalier, de la branche de Montpeiroux, laquelle ſe remaria à *Antoine de Toulongeon*, Seigneur de Traves & de la Baſtie, Chevalier de la Toiſon d'Or, & mourut en 1439. De ce mariage naquirent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Digoine, qui ſe maria à *Philippine des Barres*, laquelle épouſa en ſecondes noces CHRÉTIEN DAMAS DE DIGOINE, Seigneur de Thianges, en 1456, & fut mere d'ANTOINE DAMAS, qui ſe fit Moine à Cluny, & mourut Doyen de Marcilly; — 2. ROBERT, qui ſuit; — 3. & ANTOINE, Religieux & Célerier de Cluny.

XIV. ROBERT DAMAS, Seigneur de Digoine, de Baudeduit, *&c.* étant encore ſous la tutelle de ſa mere, ſervit en qualité de *Chevalier-Banneret* dans l'armée du Duc de Bourgogne, en 1432, à la priſe du Château de la Rache-Solutré en Mâconnois. Il teſta le 6 Mai 1479, & avoit épouſé *Catherine de la Guiche*, fille de *Girard*, Bailli de Mâcon & de Charolois, Sénéchal de Lyon, & de *Marguerite de Poquieres*, avec laquelle il fonda au Doyenné de Paray-lès-Monial en Charolois, la Chapelle de Saint-George, pour y avoir leur ſépulture. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, mort ſous-Prieur à Paray; — 3. PHILIPPINE, mariée 1°. à CHARLES DAMAS, Seigneur de Breves; & 2°. le 31 Décembre 1477, à *Jacques*, dit *Jacquelin*, Seigneur d'Amanzé & de Choffailles, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Amanzé, & de *Marguerite d'Amanzé*; — 3. & CATHERINE, femme de LOUIS DAMAS, co-Seigneur de Montagu.

XV. JEAN DAMAS, Seigneur de Digoine, de Clecy, de Baudeduit, *&c.* Chambellan du Duc de Bourgogne, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Bailli du Mâconnois, eut de *Charles*, Duc de Bourgogne, une penſion de 300 livres par Lettres du 10 Août 1467. Après la mort de ce Prince il abandonna le parti de *Marie de Bourgogne*, ſa fille, & ſe retira au ſervice de France; ce qui le fit rayer du nombre des Chevaliers de la Toiſon d'Or par l'Archiduc MAXIMILIEN, au Chapitre tenu à Bolduc en 1481. Il eut de ſon mariage avec *Claudine de Saint-Amour*, veuve de *Jean*, Seigneur de Toulongeon, & fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Amour & de Châteauneuf, Chevalier, & de *Marguerite de Tournon*; — 1. PHILIBERT, Bailli de Mâcon, gratifié d'une penſion du Roi de 140 livres en 1491, & mort ſans

Digitized by Google

avoir été marié ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. autre PHILIBERT, Moine de Cluny, mort Prieur de Paray en 1498 ; — 4. & CATHERINE, mariée en 1480, à JEAN DAMAS, Baron de Marcilly, Vicomte de Châlons.

XVI. FRANÇOIS DAMAS, Baron de Digoine, Seigneur de Clecy, Chambellan du Duc de Bourgogne, épouſa en 1497, *Jeanne de Saint-Palais*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIBERTE, morte ſans avoir été mariée ; — 3. SUSANNE, femme le dernier Septembre 1533, de *Jean de la Menue*, Chevalier, Seigneur de Perigny, Enſeigne de la Compagnie du Comte *de Saint-Paul*, fils de *Jean*, Pannetier du Roi CHARLES VII, & de *Jeanne de Chandieu* ; — 4. & FRANÇOISE, mariée le 6 Octobre 1531, à *Philibert de la Baulme*, Seigneur de Perez & de Corgenon en Breſſe, fils de *Philibert*, Grand-Ecuyer du Duc de Savoie, & de *Perrine-Pompée la Chaux*.

XVII. JEAN DAMAS, Baron de Digoine, *&c.* Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de Breſſe, Bugey & Valromey, ſe ſignala à la défenſe de Bourg-en-Breſſe, aſſiégé par *Polvilliers* en 1557. Il épouſa 1°. *Jeanne de Rochebaron*, fille de *Guillaume*, & de *Madelene de Brions* ; & 2°. le 28 Juin 1541, *Jacqueline de Levis*, fille de *Gilbert*, Comte de Ventadour, & de *Jacqueline du Mas*, laquelle obtint ſa ſéparation par Arrêt du Parlement de Paris le 14 Août 1550. Du premier lit vint : — 1. CLAUDINE DAMAS, mariée à *Marc de Chantemerle*, Baron de la Clayette, Gouverneur du Charolois, fils de *Humbert*, Conſeiller, Maître-d'Hôtel des Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I, & d'*Anne de Bellenave* ; & du ſecond : — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. & ESTHER, mariée à *Jean de Bernaud*, Seigneur de Montmort, en 1574.

XVIII. ANTOINE DAMAS, Baron de Digoine, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, eut de ſa femme *Philiberte de Bernaud*, Dame de Montmort, *&c.* fille de *Jean*, & de *Françoiſe du Choul* : — 1. THÉOPHILE, qui ſuit ; — 2. JEAN, marié à *Antoinette Bouton de Chamilly*, fille d'*Erard*, Seigneur de Chamilly, & d'*Anne Brulart de la Borde*, dont deux filles, LÉONORE DAMAS, femme le 21 Septembre 1641, de *François-Léonor Palatin de Dio*, Comte de Montpeiroux, Seigneur de la Roche, Colonel d'Infanterie, fils de *Jacques Palatin de Dio*, & d'ELÉONORE DAMAS DE THIANGES. La ſeconde, CLAUDE-ELISABETH DAMAS, femme d'*Henri-François de la Guiche*, Comte de Sevignon, fils de *Philibert*, & d'*Adelle de Rilly* ; — 3. & PAUL, Seigneur de Clecy, Baron de la Clayette en 1632, par le Teſtament d'*Alix-Éléonore de Chantemerle*, marié 1°. à *Eliſabeth de Grandrie* ; & 2°. en 1654, à *Françoiſe de Regnier*, fille de *N...* Vicomte d'Onay. Il eut de ſa premiere femme deux garçons, JEAN-LÉONOR DAMAS, Baron de la Clayette, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Uxelles, tué au ſiége d'Arras, ſans enfans de ſon mariage avec *Charlotte-Chrétienne Boyer*, qu'il avoit épouſée le 18 Octobre 1642, fille de *Charles*, Baron de Sainte-Croix en la Breſſe Châlonnoiſe, & de *Claudine de Rimont* ; & ANTOINE, Seigneur de Bennes, puis Baron de la Clayette.

XIX. THÉOPHILE DAMAS, Baron de Digoine, Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc *de Mayenne*, fut député de la Nobleſſe du

Comté de Charolois aux Etats Généraux du Royaume en 1614. Il ſervit long-tems le Duc de Savoie, CHARLES-EMMANUEL, aux guerres de Piémont, & particuliérement aux ſiéges de Crevecœur & de Verceil, où il fut tué en 1617. Il avoit épouſé *Madelene de la Tour-de-Saint-Vidal*, fille de *N.... de Saint-Vidal*, Gouverneur du Velay, & de *Claire*, Dame de Saint-Point, en Mâconnois, dont : — 1. ANTOINE-MARCELIN, qui ſuit ; — 2. & BENJAMIN DAMAS, Baron de Digoine, l'un des Maîtres-d'Hôtel du Roi en 1653, qui pouvoit être ſon frere.

XX. ANTOINE-MARCELIN DAMAS, Baron de Digoine, Seigneur d'Ancredey, la Varenne & de Saint-Aubin, épouſa le dernier Octobre 1632, *Madelene-Angélique Servin*, fille unique & héritiere de *Louis Servin*, Conſeiller du Roi, Avocat-Général au Parlement de Paris, & de *Françoiſe de Rambures*, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. & JEAN-THÉOPHILE, batiſé le 22 Mars 1635, mort au berceau.

XXI. CLAUDE DAMAS épouſa *Suſanne d'Aulgerolles*, fille de *Henri d'Aulgerolles*, Seigneur de Commieres, & de *N... de Monteonis*. Il en eut JACQUES DAMAS, qu'il inſtitua ſon héritier, & ſubſtitua ſa femme. JACQUES mourut âgé de 2 ans, & ſa mere qui devint héritiere de ſes biens, ſe remaria à *N... de Bay*, dont elle fut la ſeconde femme : elle lui donna la Baronnie de Digoine, à la charge d'en faire porter le nom & les armes au fils qu'il avoit eu de ſon premier mariage.

Ce fils eſt NICOLAS DE BAY, Marquis de Digoine, Capitaine de Cavalerie en 1701, Major en 1708. Il quitta en 1709 le ſervice de la Cavalerie pour prendre un Bâton d'Exempt des Gardes-du-Corps ; fut Chevalier de Saint-Louis en 1713, eut un Brevet de Colonel en 1718, fut fait en 1733, Aide-Major, enſuite Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Harcourt ; Brigadier des Armées du Roi le premier Août 1734, & Maréchal-de-camp le 15 Mars 1740. Ayant perdu ſa femme en Avril même année, & ſe trouvant âgé ſans enfans, il remit au Roi ſa Lieutenance des Gardes-du-Corps, moyennant une penſion de 6000 livres, & quitta le Service.

Branche des Seigneurs de VILLERS.

XI. PHILIBERT DAMAS, Ecuyer, Seigneur de la Baſole, de la Baſtie & de Villers ou Villiers-la-Faye, dernier fils de ROBERT & d'*Iſabelle de Montagu*, épouſa *Catherine de Chaugy*, fille du Seigneur de Chaugy en Charolois, laquelle vivoit encore en 1472. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIBERT, qui eut la Capitainerie de Châteauneuf par Lettres du Duc de Bourgogne, datées d'Arras le 18 Mars 1476. Son alliance eſt ignorée, mais il eſt certain, dit le P. *Anſelme*, qu'il eut deux fils, l'un qui continua la branche des Seigneurs de la Baſole, laquelle, comme l'a remarqué *Pierre de Saint-Julien* dans ſes Antiquités de Mâcon, finit dans la perſonne d'EDOUARD DAMAS, Seigneur de la Baſole, qui, ſuivant cet Auteur, mourut ſans enfans, & laiſſa une ſœur héritiere univerſelle, mariée 1°. au Seigneur *de Senneville* en Dauphiné ; & 2°. au Seigneur *de Belarbre* de la Maiſon *de Poquieres*. Cependant il eſt prouvé par

Digitized by Google

des titres, continue le P. *Anſelme*, que PHILIBERT eut auſſi une fille nommée CLAUDINE DAMAS, femme de *Jean de Fonteves*, Ecuyer, Seigneur de Fonteves, mort en 1494. Le ſecond fils de PHILIBERT DAMAS, qu'on ne nomme point, tige de la branche de Saint-Reran, s'eſt éteinte dans ſon petit-fils FRANÇOIS DAMAS, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1618, qui ne laiſſa que des filles de ſon mariage le 18 Août 1612, avec *Jeanne de Grandmont*, fille de *N.... de Grandmont*, Seigneur de Châtillon au Comté de Bourgogne, premiere Dame-d'honneur & Intendante de la Maiſon de CHRISTINE DE FRANCE, mariée au Prince de Piémont; — 3. & MARIE, alliée le 18 Octobre 1450, à *Guillaume*, Seigneur *d'Amanzé*, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Amanzé, & de *Marguerite de Semur*. Elle ſe remaria à *N.*... Seigneur de Traves.

XII. JEAN DAMAS, Seigneur de la Baſtie, de Verpré & de Vanoiſe, épouſa le 30 Septembre 1428, *Jeanne de Nagu de Varenne*, fille de *Louis* & de *Philiberte de Blenoſt*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LIONNET, Seigneur de la Baſtie, qui fut du Tournois fait à Carignan par *Philibert le Beau*, Duc de Savoie, en 1498. Il n'eut point d'enfans de ſes deux femmes *Claudine de Lavieu*, Dame de la Pillonniere, fille de *Jean*, mariée le 6 Janvier 1479, & *Guicharde du Saix*, fille de *Philibert du Saix*, Seigneur de Barbarel en Dombes, & de *Claudine de la Porte de Chavagnieu*; — 3. & PHILIBERTE, femme le 6 Janvier 1458, de *Louis de Franchelins*, Ecuyer, Seigneur de Combes.

XIII. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Vanoiſe, teſta le 7 Novembre 1505. Il avoit épouſé le 5 Avril 1459, *Iſabelle de Saint-Bonnet-des-Quarres* & de Saint-Reran, veuve de *Pierre de Saconnin*, Seigneur de Pravieu, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JEAN, Religieux à Saint-Irenée de Lyon; — 3. JACQUES, Prieur à Lons-le-Saulnier; — 4. ANTOINE, Prieur de Veſoul & Aumônier de Saint-Pierre de Mâcon; — 5. FRANÇOIS; — 6 & 7. THOMASSE & FRANÇOISE, l'une Religieuſe à Marcilly, & l'autre à Sales en Beaujolois; — 8. ANTOINETTE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Saint-Prieſt*; — 9. & PHILIBERTE, Religieuſe.

XIV. CLAUDE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, puis de Verpré & de la Baſtie, teſta le 17 Mars 1528. Il avoit épouſé 1°. le 23 Juin 1501, *Marguerite de Mailly*, fille de *Simon*, Seigneur d'Arques-ſur-Ville, & d'*Henriette de Saint-Seigne*; & 2°. le 10 Décembre 1514, *Françoiſe de Chaugy*, veuve de *Jacques de la Varenne*, Seigneur de Veſure, fille de *Jean de Chaugy*, Seigneur de Cheſnay, & de *Jeanne de Chandio*. Elle teſta le 8 Avril 1554, & nomma pour ſes Exécuteurs teſtamentaires, *Pierre de Chaugy*, Seigneur de Cheſnay, & CHRISTOPHE DAMAS, Chanoine de Langres. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Villiers-la-Faye, marié lors du Teſtament de ſon pere, à *Marie de Villars*; — 2. CHRISTOPHE, Chanoine de Langres, Protonotaire Apoſtolique, puis Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1551; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe de Marcigny lors du teſtament de ſon pere; — 4. CLAUDINE, mentionnée comme fille audit teſtament; & du ſecond lit: — 5. JEAN, qui ſuit; — 6. GEORGE, auteur de la branche des Seigneurs de la Baſtie, éteinte au

XVIIIe degré dans ſon arriere-petit-fils JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de la Pillonniere, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Lucrèce Champier*, fille de *Jean*, Bailli de Beaujolois, & de *Marie Thierry*, Dame de Bronay & de Vaux. Le petit-fils de GEORGE, & fils de FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de la Baſtie, & de *Françoiſe de Chaugy*, nommé GEORGE, auteur des Seigneurs du Rouſſet, épouſa le dernier Avril 1616, *Anne Andrault de Langeron*, fille de *Philippe*, Marquis de Maulevrier, & de *Charlotte de Chemeaux*, dont il eut deux garçons & une fille, l'aîné nommé CLAUDE DAMAS, Seigneur du Rouſſet, *&c.* marié à *Huguette de Becerel*, fille de *Claude*, & de *Philiberte de Tenay de Saint-Chriſtophe*, eut pour fils aîné ROGER-JOSEPH, Chanoine & Comte de Lyon en 1661; une fille Religieuſe à Neuville en Breſſe : les autres garçons & filles ſont morts en bas-âge. — FRANÇOIS DAMAS, quatrieme fils de FRANÇOIS, & de *Melchione de Nagu*, & petit-fils de GEORGE, eſt auſſi auteur de la branche des Seigneurs du Breuil, Barons de Chevreau, Comtes de Ruffey & Marquis d'Antigny, rapportée ci-après; — 7. CLAUDE, Chanoine Régulier de Saint-Pierre de Mâcon, lors du teſtament de ſon pere; — 8. & ANTOINE, deſtiné à être Religieux de Cluny par ledit teſtament, & qui fut Seigneur & Prieur de Barrois.

XV. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Vanoiſe, nommé dans le teſtament de ſon pere, avant GEORGE DAMAS, ſon frere, qui lui fut ſubſtitué en cas de mort, épouſa *Anne de Choiſeul*, dite *de Traves*, Seigneur de la Porchereſſe, & de *Claudine de Saint-Ligier*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & FRANÇOISE, femme de LOUIS DAMAS, Seigneur d'Eſtieuges, fille de CLAUDE & de *Catherine de Mont-d'Or*.

XVI. JACQUES DAMAS, Seigneur de Verpré & de Vanoiſe, teſta le premier Mars 1590. Il avoit épouſé en 1576, AIMÉE DAMAS, fille de CLAUDE, Seigneur d'Eſtieuges, & de *Catherine de Mont-d'Or*, dont : — 1. PIERRE, Seigneur de Verpré & de Vanoiſe, qui ne fut point marié. Il teſta le 7 Mai 1639, & inſtitua ſon héritier univerſel *Jeanne d'Auſtrin*, veuve de CHRISTOPHE DAMAS, Seigneur de Barnay, à condition qu'elle remettroit ſon hoirie à PIERRE DAMAS, ſon neveu; — 2. CLAUDE, mort ſans enfans; — 3. ANTOINE, mort ſans alliance; — 4. GEORGE; — 5. JEAN, mort ſans avoir été marié; — 6. & HUGUETTE.

XVI. CHRISTOPHE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Rocres & de Barnay, fils puîné de JACQUES, épouſa 1°. par contrat du 17 Février 1583, *Catherine de Fay*, Dame de Barnay en Mâconnois, morte ſans enfans, fille de *Henri de Fay*, Seigneur de Gaſtelis; & 2°. *Philiberte de Montchanin*, fille de *Claude*, Seigneur de la Garde, & de *Françoiſe d'Amanzé*, dont : — 1. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. N... Seigneur de Verpré, mort ſans alliance; — 3. & une fille.

XVII. CHRISTOPHE DAMAS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Barnay & de Verpré, épouſa par contrat du 25 Janvier 1619, *Jeanne d'Auſtrin*, fille de *Pierre*, ſecond Préſident au Parlement de Dombes, laquelle fit ſon teſtament le premier Septembre 1661, dans lequel elle nomme ſes trois fils.

fils, qui ſont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-HIPPOLITE, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. & RENAUD, Religieux en l'Abbaye de Savigny en Lyonnois.

XVIII. PIERRE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Barnay, ſe maria par contrat du 26 Janvier 1658, à *Anne Gambin*, Dame de la Garde, dont : — 1. GILBERT, Seigneur de Verpré & de Barnay, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 8 Mars 1718, mort ſans alliance dans ſes Terres en Mâconnois le 15 Novembre 1733, après avoir fait ſon légataire univerſel le Comte *de Drée*, fils de ſa ſœur ; — 2. JEANNE, mariée le 20 Février 1692, à *René de Drée de la Serrée* ; — 3 & 4. & deux filles Religieuſes à Marcigny.

XVIII. CLAUDE-HIPPOLITE DAMAS, Chevalier, Seigneur de Dompierre-aux-Ormes & de Tramaye, batiſé le 23 Août 1632, frere puîné de PIERRE, teſta le 8 Juillet 1700, & mourut le 7 Décembre 1707. Il avoit épouſé le 22 Septembre 1664, *Etiennette Bergier*, fille de *Nicolas Bergier*, & de *Marie Feydeau*, dont : — 1. JEAN-LÉONOR, qui ſuit ; — 2. RENAUD, Chevalier, Seigneur de Lionniere en Breſſe, marié le 10 Février 1706, à *Marie de Septurier*, fille & héritiere de *Joſeph*, & de *Marie d'Egmond-Bully*, dont un garçon & une fille ; ſçavoir : JOSEPH, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1732 ; & N... DAMAS, Novice aux Dames Chanoineſſes de Neuville en Breſſe ; — & pluſieurs autres fils & filles dont cinq Religieuſes, deux mortes Chanoineſſes à Neuville en Breſſe ; une autre morte Urſuline à Paray-le-Monial ; & deux Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon.

XIX. JEAN-LÉONOR DAMAS, Chevalier, Seigneur de Dompierre-aux-Ormes & d'Audour, de Tramaye, *&c.* s'eſt marié par contrat du 13 Février 1705, à *Claude Berthelot de Rambuteau*, fille de *Philibert Berthelot*, Seigneur de Rambuteau, Lieutenant-de-Roi de Bourgogne, au département de Mâconnois, & de *Marie de Rimont*, dont : — 1. CLAUDE-MATHIEU, qui ſuit ; — 2. PHILIBERT, mort âgé de 17 ans en 1730 ; — 3. N... mort en bas-âge ; — 4, 5 & 6. trois filles auſſi mortes en bas-âge ; — 7. MARIE, femme de *Léonor de Reſclene*, Marquis de Digoine, dont une fille mariée à *Louis Frottier de la Coſte-Meſſeliere*, neveu de Madame *Bernard* ; — 8. & MARIE-CLAUDINE.

XX. CLAUDE-MATHIEU DAMAS, dit *le Comte de Damas*, Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie en 1731, enſuite Capitaine de Cavalerie, s'eſt marié le 22 Juillet 1749, à *Marie-Roſoline d'Arcy*, fille unique & héritiere d'*Antoine-Joſeph*, Comte de la Varenne, & de *Claudine-Théreſe de Villeneuve de Vence*, ſœur du Comte de Vence, Maréchal-de-camp, dont : — 1. CLAUDINE-ALEXANDRINE DE DAMAS, née le 17 Décembre 1750 ; — 2. & THÉRESE-CLAUDINE, née le 24 Décembre 1751.

Branche des Seigneurs du BREUIL, *Barons de* CHEVREAU, *Comtes de* RUFFEY, *Marquis d'*ANTIGNY, *ſortie de celle des Seigneurs* DE LA BASTIE, *éteinte, comme on l'a dit, au XIVe degré des Seigneurs de* VERPRÉ.

XVII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur du Colombet, du Breuil, du

Buiſſon en Dombes & d'Arbains, quatrieme fils de FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de la Baſtie, & de *Melchione de Nagu*, vint s'établir en Dombes, & teſta les 28 Avril 1627, & 16 Août 1638. Il avoit épouſé le 10 Juin 1615, *Anne Gaſpard*, Dame du Breuil, d'Arbains & du Buiſſon, veuve de JEAN DAMAS, Seigneur d'Eſtieuges, & fille de *Philippe Gaſpard*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Claudine Baronnat*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. CLAUDINE, nommée aux deux teſtamens de ſon pere, mariée par contrat du 22 Juillet 1640, par diſpenſe de Rome du 15 Mars 1636, avec *Honoré de Chevriers*, dit *le Comte de Saint-Mauris* en Mâconnois, Vicomte du Thil en Beaujolois, & de *Claudine Seyturis-de-Cornod* ; — 4. & ANNE, Religieuſe à la Viſitation de Sainte-Marie à Lanticaille de Lyon.

XVIII. CLAUDE DAMAS, Chevalier, Seigneur d'Antigny, Comte de Ruffey, Baron de Chevreau, Seigneur de Corberan, du Breuil, du Buiſſon, d'Arbains, de Pravin, *&c.* Gouverneur & Lieutenant-Général de la Souveraineté de Dombes en 1660, obtint l'érection de ſa Baronnie d'*Antigny*, ſituée au Duché de Bourgogne, en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du Roi du mois de Septembre 1654, & teſta avec ſa ſeconde femme le 15 Juin 1674. Il avoit épouſé 1°. le 9 Février 1649, *Louiſe de Cremeaux*, morte ſans enfans, fille & héritiere de *Jean*, Baron de Pollienay en Lyonnois, & de *Louiſe de Seve* ; & 2°. le 24 Avril 1651, *Claude-Alexandrine de Vienne*, fille de *Jacques*, Baron de Ruffey, de Chevreau & d'Antigny, & de *Claude-Marguerite de Saint-Mauris*, dont : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, Sous-Gouverneur de la perſonne de LOUIS XV, Lieutenant-Général de ſes Armées, premier Sous-Lieutenant de la Compagnie des Mouſquetaires, mort à Paris ſans avoir été marié, le 24 Septembre 1722, étant Gouverneur de Maubeuge, après l'avoir été de Saint-Venant ; — 3. JEAN-JACQUES, Comte du Breuil, Chevalier de Malte non profès, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, qui quitta l'Ordre de Malte en 1625, & mourut à Paris le 30 Décembre 1739, âgé de 70 ans, ſans laiſſer de poſtérité ; — 4. HONORÉ-LÉOPOLD, Chevalier de Malte ; — 5 & 6. CLAUDINE & CHARLOTTE-MARGUERITE, Carmelites à Salins au Comté de Bourgogne.

XIX. FRANÇOIS-JOSEPH DAMAS, Marquis d'Antigny, *&c.* Gouverneur de Dombes, batiſé le 12 Juin 1659, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître en 1674, enſuite Page du Roi en ſa grande Ecurie en 1679, ſe maria le 9 Avril 1684, à *Marie-Jacqueline de la Baume*, fille de *Charles*, Chevalier, Marquis de Saint-Martin, & de *Thérèſe-Anne-Françoiſe de Traſignies*, morte à Trévoux en Dombes le 8 Août 1737, âgée de près de 70 ans, & enterrée aux Carmelites de cette ville, dont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. autre JOSEPH-FRANÇOIS, dit *le Comte de Damas*, Colonel du Régiment de Boulonnois après la mort de ſon frere. Il fut fait légataire du Comte de Damas, ſon oncle, mort en 1739, créé Brigadier le 31 Décembre 1734, enſuite nommé *le Marquis de Ruffey* ; & a été fait Maréchal-de-camp le premier Janvier 1748. Il a épouſé

Digitized by Google

le 15 Mars 1750, *Eliſabeth Lorimier*, veuve de *Paul-Emile*, Marquis *de Braque*, Comte de Loches, Seigneur du Luat, Piſcop & Châteauvert, Intendant & Contrôleur-Général des Ecuries & Livrées de Sa Majeſté, dont une fille née en 1742, & fille d'*Antoine-Charles Lorimier*, Secrétaire du Roi, & Maître de la Chambre aux deniers; & de *Marie-Louiſe Boucher*. En conſidération de ce mariage le Roi a donné 2000 liv. de penſion réverſible à la femme; — 3. THÉRESE, dite *Mademoiſelle d'Antigny*; — 4. & CATHERINE, dite *Mademoiſelle de Ruffey*, Religieuſe Chanoineſſe à Neuville en Breſſe.

XX. JOSEPH-FRANÇOIS DAMAS, Marquis d'Antigny, *&c.* Colonel du Régiment de Boulonnois, Infanterie, par commiſſion du 6 Mars 1719, Brigadier des Armées du Roi le premier Août 1734, eſt mort en 1737 à Bourbon-l'Archambauld des ſuites d'une apoplexie, âgé d'environ 36 ans. Il avoit épouſé au mois de Juillet 1725, *Marie-Judith de Vienne*, fille de *Charles de Vienne*, Comte de Commarin, & d'*Anne de Chaſtelus*, dont: — 1. N... mort en bas âge; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. LOUIS-CHARLES; — 4. ALEXANDRINE-VICTOIRE-ELÉONORE, mariée le 12 Janvier 1751, à *Daniel-Charles de Talleyrand-de-Périgord*, Comte de Talleyrand, né le 16 Juillet 1734, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Talleyrand, enſuite Colonel du Régiment Royal-Piémont en Décembre 1762, fils aîné de feu *Daniel-Marie-Anne*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie, & de ſa ſeconde femme, *Marie-Eliſabeth Chamillart*, dont un fils né en 1752; — 5. & MARIE-JUDITH.

XXI. JACQUES-FRANÇOIS DAMAS, Gouverneur de Dombes, Comte de Ruffey, Baron de Chevreau, né le 31 Décembre 1732, a épouſé le 6 Octobre 1755, *Zéphirine-Félicité de Rochechouart*, fille de *Charles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſon Ambaſſadeur auprès de l'Infant Don PHILIPPE, Duc de Parme, & de *Marie-Françoiſe de Conflans-d'Armentieres*, Dame de Compagnie de feu Madame la Dauphine, & niéce du Cardinal-Evêque de Laon, qui leur a donné la bénédiction nuptiale dans l'Egliſe de S. Sulpice, dont une fille née le 4 Juillet 1756.

XVIII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de Moncoy & de Vellerot, ſecond fils de FRANÇOIS, auteur de cette branche d'Antigny, & d'*Anne Gaſpard*, n'eſt point nommé dans le teſtament de ſa mere de 1633, qui étoit alors enceinte de lui, ni au premier de ſon pere de 1627; mais il eſt dans le dernier, de l'an 1638. Il épouſa le dernier Février 1658, *Eléonore-Marguerite des Jours*, fille de *Charles*, Seigneur de Vellerot, & de Saint-Pierre-en-Vaux, & de *Marguerite-Guillemette de Montconis*, dont pour fils unique:

XIX. CLAUDE-JOSEPH DAMAS, Seigneur de Vellerot & de Saint-Pierre-en-Vaux, tué en Flandre en 1693, étant Capitaine au Régiment de Lagny. Il avoit épouſé en 1683, *Jeanne Tixier*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de Vellerot & de Saint-Pierre-en-Vaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cravates; — 2. FRANÇOIS, Chanoine de l'Egliſe d'Autun; — 3. ANTOINE, Chanoine de l'Egliſe de Saintes en 1731; — 4. JEAN-

BATISTE, dit *le Chevalier de Damas*, Capitaine au Régiment de la Marine; — 5. & FRANÇOIS, Chanoine d'Autun, qui vivoit avec ſes freres en 1725.

Le P. *Anſelme* donne, *p. 341 du Tome VIII*, les Seigneurs d'Eſtieuges en Beaujolois, du nom & des armes de *Damas*, dont il n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, & enſuite pluſieurs autres du nom de *Damas*, dont il n'y a point de preuves qu'ils ſoient de cette Maiſon, comme — 1°. PIERRE DAMAS, Ecuyer de l'Ecurie du Duc de Bourgogne en 1413, envoyé par ce Prince en 1414, pour faire avancer les Nobles pour le fait de la guerre. Il en reçut, en 1418, 500 livres en avancement de ſon mariage, & avoit 30 hommes d'armes ſous lui en 1414, dans la Compagnie du Sire *de Toulongeon*; — 2°. SIMON DAMAS, Grand-Veneur du Duc de Bourgogne en 1456, qui commanda en 1471 une Compagnie de Gendarmes en l'armée de ce Prince; — 3°. JACQUES DAMAS, Chevalier, Seigneur de Varennes, qui fut Lieutenant de JEAN DAMAS, Seigneur de Clecy & de Saint-Amour, Capitaine, Gouverneur & Bailli de Mâcon; — 4°. ANTOINE DAMAS, Seigneur d'Aubeſigne, qui vivoit en 1567; — 5°. le Comte DE DAMAS, Lieutenant de Vaiſſeau, Chevalier de S. Louis en 1712; — 6°. le Chevalier DE DAMAS, Enſeigne de Vaiſſeau en 1705; — 7°. N... DAMAS, Comte & Grand-Cuſtode de l'Egliſe de S. Jean de Lyon, Abbé de Savigny en 1727; — 8°. & N... DAMAS, Abbeſſe de Lieu-Dieu en 1727. Les armes de la Maiſon de DAMAS ſont: *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

— DAMAS-CORMAILLON : Famille de Bourgogne. PIERRE DE DAMAS, Seigneur de Morande, épouſa *Marguerite de Creci*, par contrat du 17 Mai 1505. Leurs enfans furent: PHILBERT, qui ſuit; JEAN & MARGUERITE DE DAMAS.

PHILBERT DE DAMAS, Seigneur de Morande, épouſa *Emée de Fontaines*, fille de *Claude de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe & de Monfeul, & de *Renée de Brouillart*, Dame de Courſan, de Saint-Cyr en Auxerrois, de Granges & de Chemilli. Leur contrat de mariage eſt du 8 Juin 1550. Par un partage que fit PHILBERT DE DAMAS le 20 Mars 1578, il paroît qu'il n'avoit eu que deux enfans, GABRIEL, qui ſuit; & MARIE DE DAMAS.

GABRIEL DE DAMAS, Seigneur de Morande & de Courcelles, ſe maria à *Jacqueline Bouvot*, Dame de Vilers, auprès de Saumur, veuve d'*Oton de Wel*, Bailli du bas-Palatinat. Leur contrat de mariage eſt du 6 Août 1580.

PIERRE DE DAMAS, fils de GABRIEL, fut Seigneur de Morande, de Courcelles & de Cormaillon, par ſa mere, qui avoit eu cette Seigneurie pour ſes repriſes ſur la ſucceſſion d'*Oton de Wel*, & épouſa *Anne d'Armſtorf*, fille de *Charles d'Armſtorf*, Seigneur de Perrecei. Leur contrat de mariage eſt du 18 Février 1613, reçu par *Roguier*, Notaire à Perrecei.

CHARLES DE DAMAS, leur fils, Chevalier, Seigneur de Fain, de Cormaillon & de Courcelles, épouſa *Marguerite de Grand*, fille de *Maurice de Grand*, Ecuyer, Seigneur d'Aiſenville, & de *Marie Jaquot*. Leur contrat de mariage eſt du 24 Janvier 1663, & fut reçu par *Pilot*, Notaire à Chau-

Digitized by Google

mont en Baſſigni. Ils eurent entr'autres enfans : N. . . DE DAMAS-CORMAILLON, qui en 1691, épouſa *Madelene Perrot de la Malmaiſon*, veuve de *Jacques-Honoré Barentin*, premier Préſident au Grand-Conſeil ; & ETIENNETTE DE DAMAS, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1687.

Nous ignorons la ſuite de la généalogie de cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent, à une hie de ſable, à l'orle de 6 roſes de gueules.*

* DAMBLAIN, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* par Lettres de 1720, en faveur d'*Antoine Dubois de Riocourt*, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire du feu Duc LÉOPOLD, pere du premier Préſident actuel de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui la poſſede aujourd'hui.

* — DAMMARTIN : Comté dans la Province de l'Iſle de France, avec un gros Bourg & un Chapitre fondé par les Comtes de Dammartin, de la Maiſon de *Chabannes*. Le premier de ſes anciens Comtes eſt MANASSÈS, qui ſouſcrivit en 1028, avec pluſieurs Grands du Royaume, à la Charte de confirmation que le Roi ROBERT accorda à l'Abbaye de Coulombes, de tous les dons qui y avoient été faits par *Roger*, Evêque de Beauvais. Il fut le quatrieme ayeul de RENAUD, Comte DE DAMMARTIN, dont la fille unique MAHAUT, Comteſſe DE DAMMARTIN & de Boulogne, du chef de ſa mere, *Ide de Flandre*, étant morte ſans poſtérité de ſes deux maris, PHILIPPE DE FRANCE, dit *Hurepel*, Comte de Clermont, & ALPHONSE III, Roi de Portugal, le Comté de *Dammartin* paſſa, vers le milieu du treizieme ſiécle, à ſon couſin-germain *Mathieu de Trie*, fils de *Jean II*, Seigneur de Trie, & d'ALIX DE DAMMARTIN. *Jean de Trie*, ſecond fils de *Mathieu*, & de *Marcelle de Montmorency*, eut en partage le Comté de *Dammartin*. Il fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle le 18 Août 1304, & laiſſa de ſa femme *Yolande de Dreux*, *Renaud II*, Comte de Dammartin, décédé en 1319, ayant été allié à *Philippe de Beaumont*. *Renaud III*, leur fils aîné, étant mort ſans enfans en 1327, le Comté de *Dammartin* paſſa à ſon frere *Jean de Trie*, mort en 1338, pere par *Jeanne de Sancerre*, de *Charles de Trie*, Comte de Dammartin, décédé après 1394, laiſſant de *Jeanne d'Amboiſe*, pour fille unique & héritiere, *Blanche de Trie*, Comteſſe de Dammartin, laquelle étant morte ſans enfans de *Charles*, Seigneur *de la Riviere* en Nivernois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, le Comté de *Dammartin* échut aux deſcendans de *Jacqueline de Trie*, ſa tante, mariée à *Jean de Châtillon*, Comte de Porcean. De ce mariage étoit née *Marguerite de Châtillon*, alliée à *Guillaume de Fayel*, Vicomte de Breteuil, pere de *Jean de Fayel*, Comte de Dammartin. Par ſon décès, ſans enfans, arrivé en 1420, ſa ſœur *Marie de Fayel*, devint héritiere de ce Comté ; mais ſon mari, *Renaud de Nanteuil*, Seigneur d'Acy, étant demeuré fidele au parti du Roi CHARLES VII, le Roi d'Angleterre le donna à *Antoine de Vergy*, Seigneur de Champlite. Leur fille *Marguerite de Nanteuil* y rentra, & dans les autres Terres de la Maiſon de Châtillon, qu'elle porta en mariage en 1439, à *Antoine de Chabannes*, Seigneur de Saint-Fargeau, Grand Pannetier de France, puis Grand-Maître de la Maiſon du Roi, décédé en 1488. Son fils aîné, *Jean de*

Chabannes, fit hommage en 1498, du Comté de *Dammartin*, qui fut le partage de ſa ſeconde fille. *Voyez* CHABANNES, *Tome IV. pag. 97 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.

Cette Dame n'ayant point eu d'enfans, fit don de ce Comté à *Françoiſe d'Anjou*, ſa niéce, fille de ſa ſœur aînée *Antoinette de Chabannes*, & de *René d'Anjou*, Marquis de Meziere, en faveur de ſon mariage avec *Philippe*, Seigneur *de Boulainvilliers* & de Courtenay, après la mort duquel elle ſe remaria à *Jean*, III. du nom, Sire *de Rambures*. Elle eut des enfans de ſes deux maris. Ceux du premier lit vendirent le Comté de Dammartin à *Anne*, Duc *de Montmorency*, Connétable de France, par contrats de 1554, 1556 & 1569; & ceux du ſecond lit le vendirent au Duc *de Guiſe*, ce qui fut le ſujet d'un grand procès entre ces deux Maiſons. Mais il fut adjugé au Connétable, & confiſqué en 1632, lors de la mort du Maréchal *de Montmorency*. Il eſt à préſent poſſédé par la Maiſon de *Bourbon-Condé*, à qui le Roi LOUIS XIII. en fit don après la mort de ce Maréchal. *Tablettes hiſt. & gén.* Part. VI, pag. 47, *Moréri*, &c.

* — DAMPIERRE: Terre & Seigneurie à deux lieues de Dieppe, ſur la riviere de Neufchâtel, érigée en *Baronnie*, pour *récompenſe de ſervices*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1673, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Normandie le 20 Novembre 1675, en faveur de GUILLAUME DE GUIRAN, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Tocqueville & Eſtrimond, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Le Baron DE DAMPIERRE avoit épouſé *Marie de Villepoids*, Dame de Richebourg & d'Hullembourg, fille de *Jean de Villepoids*, Gouverneur de Compiegne, Roye & Montdidier, & de *Charlotte de Vignacourt*, ſa femme. *Voyez* GUIRAN.

* DAMPIERRE: Terre & Seigneurie dans le Hurepoix, au Gouvernement-général de l'Iſle de France, qui appartient à la Maiſon d'*Albert*. Voyez ALBERT-DE-LUYNES.

* — DAMPIERRE-*ſur-Boutonne*, en Poitou, Diocèſe de la Rochelle. Cette Terre avoit donné ſon nom à une Maiſon qui s'eſt éteinte en 1603, en la perſonne de *Claude-Catherine de Clermont*, Dame de Dampierre, épouſe en premieres noces de *Jean d'Annebaut*, Baron de Retz; & en ſecondes noces d'*Albert de Gondi*, Duc de Retz, Maréchal de France, morte au mois de Février 1603. Cette Terre avoit appartenu à la Famille de MAINGOT, de laquelle elle étoit paſſée dans la Maiſon de CLERMONT en Dauphiné par le mariage de JEANNE MAINGOT, Dame de Surgeres & de Dampierre, avec *Aimar de Clermont*, tige des Seigneurs de Surgeres & de Dampierre. *Voyez* CLERMONT.

* — DAMPIERRE: Terre & Seigneurie en Bourgogne, dont la grande Maiſon de DAMPIERRE, éteinte, avoit pris le nom. Elle ſe diviſa en deux branches, par les deux fils de *Gui de Dampierre*, qui avoit épouſé MARGUERITE, héritiere de la Maiſon de BOURBON. *Archambaud*, VIII. du nom, ſurnommé *le Grand*, qui étoit l'aîné, releva le nom de BOURBON, & *Guillaume*, ſon cadet, conſerva celui de *Dampierre*. Ce dernier fut le ſecond mari de MARGUERITE, Comteſſe de Hainaut & de Flandre, dont

Digitized by Google

venoient les derniers Comtes de Flandre, qui gouvernerent avant les Princes du Sang Royal. Il mourut en 1243. Cette Maiſon portoit pour armes : *de* FLANDRE, *au lambel de 5 pendans.*

Selon M. *Dunod-de-Charnage*, Ecuyer, ancien Avocat au Parlement, & Profeſſeur Royal en l'Univerſité de Beſançon, & Auteur du *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, imprimé en 1741, *in*-4°, les Sires DE DAMPIERRE, qui ont pris leur nom d'un Bourg & Château ſitués ſur la riviere de Jalon auprès de Bray, où ils ont fondé un Prieuré, paſſent pour une branche de la Maiſon de *Montfaucon*, parce qu'ils ont porté communément le nom de *Richard*, ſi ordinaire dans cette Maiſon, & qu'aux *trécheurs* près, ils ont eu les mêmes armes.

* DAMPIERRE-*le-Vieil*, Diocèſe de Châlons en Champagne : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* au mois d'Octobre 1649, en faveur de *François de l'Aubepine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bréda, fils de *Guillaume de l'Aubepine*, Baron de Châteauneuf, Chancelier de la Reine LOUISE DE LORRAINE & des Ordres du Roi en 1606, & de *Marie de la Châtre*. Voyez AUBEPINE, *Tome I. de ce Dictionnaire, p. 482.*

* DAMPIERRE en Beauce : Terre érigée en *Baronnie* par Lettres du 9 Février 1598, regiſtrées le 7 Mai ſuivant, en faveur de FRANÇOIS DE CUGNAC, II. du nom, Baron d'Huiſſeau, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléannois, Maréchal-de-camp, & Chevalier du S. Eſprit le 7 Janvier 1595. Il obtint en même tems permiſſion de ſe qualifier *premier Baron du Comté de Gien.*

Cette *Baronnie* a été depuis érigée en *Marquiſat* par Lettres de 1616, regiſtrées la même année aux Parlemens de Toulouſe & de Dijon, en faveur d'ANTOINE DE CUGNAC, IV. du nom, ſon fils, qu'il eut d'*Anne le Loup-de-Beauvoir*, ſa ſeconde femme. *Voyez* CUGNAC.

Ce Marquiſat de Dampierre a été acquis en 1720 par *Claude-Henri Feydeau*, Seigneur de Marville, Conſeiller d'Etat, *&c.* d'une Famille noble, originaire de la Marche. *Voyez* FEYDEAU-DE-MARVILLE.

* DAMPIERRE : Seigneurie ſituée en Normandie, qui paſſa par alliance, au commencement du ſeizieme ſiécle, de la Maiſon de *Théſart* dans celle de *Longaunay*, originaire de Bretagne, où eſt ſitué le Château de Longaunay, dont elle tire ſon nom, par le mariage de MARIE THÉSART, Dame de Dampierre, de Saint-Agnan & de Malherbe, *&c.* avec *Jean de Longaunay*, II. du nom, qui ſervit les Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I. dans les guerres d'Italie. *Voyez* LONGAUNAY.

* DAMPIERRE : autre Terre & Seigneurie, ſituée en Champagne, érigée en *Comté* en faveur de *Nicolas de Boſſut*, Chevalier, Baron de Bazoche, Seigneur de Ham, *&c.* dont la fille aînée *Anne de Boſſut*, eut ce Comté en partage, qu'elle porta à ſon mari *Jacques du Val*, Seigneur de Mondreville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Maître-d'Hôtel de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Gouverneur de Sainte-Menehould, fils d'*Etienne du Val*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mondreville, Conſeiller-Maître-d'Hôtel ordinaire

Digitized by Google

du Roi, par Lettres du 6 Juillet 1563, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. *Voyez* VAL-DE-DAMPIERRE (DU).

* DAMVILLE : Terre & Seigneurie qui donnoit ſéance à l'Echiquier de la Province de Normandie. Elle eſt ſituée dans la Subdélégation de Conches, & appartenoit à la Maiſon *de Creſpin :* c'étoit alors une place fortifiée. Dans le douzieme ſiécle, HENRI II, Roi d'Angleterre, aſſiégea cette fortereſſe, & la prit en 1173, ſur *Gilbert Creſpin*, Baron de Tilliers. Sur la fin du treizieme ſiécle, elle n'appartenoit plus à cette Maiſon, puiſqu'elle étoit poſſédée par le fameux *Pierre de la Broſſe*, natif de Tours, qui de Barbier du Roi S. LOUIS, devint, par ſon eſprit & par ſon adreſſe, premier Miniſtre du Roi PHILIPPE-LE-HARDI ; mais qui enſuite ayant abuſé de ſa faveur contre ſon maître même, fut abandonné à la Juſtice le 30 Juin 1278. Ce Prince eut la confiſcation de ſes biens. PHILIPPE-LE-BEL donna *Damville*, avec la haute Juſtice & le droit de Fouage, en 1285, à *Mathieu de Montmorency*, IV. du nom, ſon Grand-Chambellan & ſon Amiral. Les deſcendans de *Mathieu* la poſſederent depuis ce tems.

Par Lettres du mois d'Août 1552, la Terre, Seigneurie & Châtellenie de *Damville*, fut érigée en *Baronnie*, avec union de la Terre de *Corneuil* & des Fiefs de *Grandes & Petites-Minieres*, en faveur d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France.

Son troiſieme fils *Charles de Montmorency*, Baron de Damville, Amiral de France, Colonel-Général des Suiſſes & Chevalier des Ordres du Roi, obtint par Lettres de LOUIS XIII, du mois de Septembre 1610, enregiſtrées le 30 Décembre ſuivant, l'érection de ſa Baronnie en *Duché-Pairie*, pour lui & ſes enfans mâles ; & en cas qu'il mourût ſans enfans mâles, en faveur d'*Henri de Montmorency*, ſon neveu, & de ſes hoirs mâles ; & qu'à leur défaut le titre de Duché-Pairie ſeroit éteint. La Duché-Pairie fut éteinte par la mort de ce dernier.

François-Chriſtophe de Levis-Vantadour, Comte de Brions, neveu du Maréchal de Montmorency, obtint du Roi LOUIS XIII, la Seigneurie de *Damville :* il lui fut auſſi accordé de nouvelles Lettres de *Duché-Pairie* pour cette Terre au mois de Novembre 1648 ; mais elles ne furent point enregiſtrées. Il mourut ſans poſtérité le 9 Septembre 1661.

LOUIS-ALEXANDRE, légitimé DE FRANCE, Comte de Toulouſe, ayant acheté la Terre de *Damville*, LOUIS-LE-GRAND fit revivre la Duché-Pairie en ſa faveur, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1694. Ce Prince prit ſéance au Parlement en qualité de Duc de Damville, avant les Pairs Eccléſiaſtiques & Séculiers, qui s'y trouverent en grand nombre, le 27 Novembre de la même année ; mais ce même Prince vendit la Terre dont il s'agit en 1719, à *Marie-Madelene de la Vieuville*, veuve de *Céſar de Baudéan*, Comte de Parabère.

L'érection qui fut faite de la Terre de *Damville* en *Duché-Pairie*, en faveur du Comte de Toulouſe, donna lieu à un grand Réglement pour les Fiefs qui ſont élevés à une ſemblable dignité.

Le Duc *de Bouillon*, comme *Comte d'Evreux*, dont *Damville* relevoit originairement,

Digitized by Google

originairement, à cauſe de *Breteüil*, prétendit alors qu'il lui étoit dû une indemnité; & pour cela, il ſuppoſoit que cette Terre avoit été tirée de ſa mouvance, & miſe dans celle de la *Tour du Louvre*, dont relevent tous les Duchés-Pairies; mais il fut débouté de ſa demande, par Arrêt du Parlement de Paris, attendu que la Terre dont il s'agiſſoit avoit été attachée à la même Tour du Louvre, par ſa premiere érection; & que ce qui entre une fois dans ſa mouvance, n'en ſort point, quoique les dignités qui l'y ont fait entrer viennent à s'éteindre. Cette Pairie ne ſubſiſte plus, & la Terre a été vendue à M. *Durey de Sauroy*.

— DANÈS: Famille noble & ancienne, originaire de Paris, qui a produit deux Evêques, un Prévôt des Marchands de cette Ville, pluſieurs Conſeillers d'Etat & de Cours Souveraines, & autres perſonnes d'un mérite diſtingué.

M. *de Biſſeaux*, Ambaſſadeur de France en Angleterre, fait deſcendre les DANÈS de Paris, d'un nommé EGEBERT DANÈS, Seigneur Anglois, puiſſant & diſtingué, vivant en 801.

Triſtan l'Hermite, dans ſon *Italie Françoiſe*, prétend que les DANÈS étoient connus en France dès les premieres Croiſades, dont cette Famille porte les marques dans les Croix dont ſes armes ſont compoſées. Selon cet Auteur, deux DANÈS paſſerent en l'an 1440, à Naples, avec le Duc d'Anjou, où ils ont établi une branche qui y ſubſiſtoit en 1620, dans la perſonne de Don SCIPION DANÈS, Gouverneur de la Ville de Crani.

Amelot-de-la-Houſſaye, dans ſes recherches, parle d'un Danès, Procureur-Général du Parlement de Paris, ſous les Rois CHARLES VIII. & LOUIS XII.

Au reſte, on ne peut pas diſconvenir que cette Famille étoit déjà ancienne & illuſtre dès le tems de PIERRE DANÈS, Evêque de Lavaur, Ambaſſadeur du Roi FRANÇOIS I, au Concile de Trente, Précepteur & Confeſſeur de FRANÇOIS II. Il mourut à Paris le 27 Avril 1577, âgé de 80 ans. *Genebrard*, Archevêque d'Aix, dans l'*Oraiſon funèbre* de cet Evêque, ainſi que MM. *de Sainte-Marthe*, *de Thou*, & d'autres Auteurs, diſent qu'il étoit de l'ancienne & illuſtre Famille de DANÈS: *Ex illuſtri & antiquâ* DANESCORUM *Familiâ erat oriundus.* Ceux de cette Famille ont toujours ſubſiſté depuis avec diſtinction & dans des emplois illuſtres.

JACQUES DANÈS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Prévôt des Marchands de la même Ville en 1598, & Conſeiller d'Etat, étoit un homme ſçavant, ſur-tout dans la langue grecque & les Belles-Lettres.

JACQUES DANÈS, II. du nom, ſon fils, né à Paris en 1601, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, ſucceſſivement Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Maître des Requêtes, & Intendant de Languedoc, fut ſacré Evêque de Toulon en 1640, & mourut à Paris, en odeur de ſainteté, le 5 Juin 1662.

N... DANÈS, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, a recueilli les Ouvrages de PIERRE DANÈS, Evêque de Lavaur, & en a donné la Vie en 1731.

Cette Famille ne ſubſiſte plus que dans ANTOINE-PIERRE-HILAIRE DANÈS, Chevalier, Seigneur & Comte de Serris, Baron de la Mothe, & autres lieux, ci-devant Conſeiller au Parlement de Paris; puis le 2 Juin 1740, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils; enſuite Préſident de la Cour des Aides de la même Ville; & en Janvier 1760, Gouverneur de la Ville & habitans de Saint-Denis, en France. Il a obtenu des Patentes de Chevalier-Grand-Croix de l'Ordre Portugais, Royal & Militaire de Chriſt, pour *récompenſe des ſervices* que ceux de ſa Famille ont rendus depuis pluſieurs ſiécles à l'Egliſe; & a été nommé en 1770, Lieutenant-Général de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croix pattées de même, 2 en chef & 1 en pointe.* DUBUISSON donne pour armes à cette Famille: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes de loups de ſable, & en pointe d'une roſe de gueules.*

* DANGEAU, Bourg, avec titre de *Marquiſat*, dans le Perche-Gouet, Diocèſe de Chartres, ſitué ſur la petite riviere d'Ouzaine, qui a appartenu à la Maiſon *de Courcillon*, dont étoit l'illuſtre Abbé *Dangeau*, membre de l'Académie Françoiſe, & de celle des Sciences.

Elle étoit poſſédée par PHILIPPE DE COURCILLON, Seigneur, Marquis de Dangeau, Baron de Sainte-Hermine & autres Terres, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 9 Septembre 1720.

Une fille unique de PHILIPPE-EGON, Marquis DE COURCILLON, ſortie d'un premier lit, a porté les Terres de *Dangeau* & de *Sainte-Hermine*, dans la Maiſon de *Luynes*. Voyez COURCILLON.

— DANIEL, en Normandie. GUILLAUME DANIEL fut Maire de Rouen en 1362. — MICHEL DANIEL, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets & Forez, comparut à cauſe de ſes Fiefs accompagné d'un Archer & d'un Page à la montre des Nobles du Bailliage de Rouen, de Caux & de Giſors, ſuivant un certificat du 13 Mars 1469, donné par *Jean de Hangeſt*, Seigneur de Genlis, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Commis pour recevoir les montres des Nobles dudit Bailliage. — RAOUL DANIEL eſt mentionné dans la liſte des Conſeillers au Grand-Conſeil, ſous la date du 29 Juillet 1531, comme décédé.

JACQUES DANIEL, Seigneur du Bois d'Ennemets, fils de JACQUES, Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Rouen en 1555, & de *Jeanne de Marle*, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie, par Lettres données à Lyon le 27 Juin 1564, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier à Bordeaux, le 23 Avril 1565, & au Grand-Conſeil le 26 Mai. Il fut depuis Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie par commiſſion du 29 Mars 1590. Il épouſa le 27 Janvier 1524, *Marthe le Comte*, dont: — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit; — 2. JACQUES-PHILIPPE; — 3. GÉDÉON; — 4. & NICOLAS.

JEAN-PAUL DANIEL, Seigneur du Bois d'Ennemets, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Meilleraye, le 12 Août 1615, épouſa *Marie d'Epinoy*, dont il eut:

CLAUDE DANIEL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets, de Hauteverne, *&c.* marié le 9 Septembre 1651, *à Madelene du Fra-*

Digitized by Google

metz-l'Evêque, fille de *Pierre du Frametz*, Ecuyer, & de *Marie de Mauviel*, dont il eut : — 1. JEAN-PAUL, qui fut Page du Roi dans la petite Ecurie, le 28 Août 1672 ; — 2. & CLAUDE, qui ſuit.

CLAUDE DANIEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets & de Foure, épouſa le 15 Mars 1702, *Marguerite-Louiſe le Prince*, fille de *Louis le Prince*, Conſeiller du Roi, & Lieutenant dans l'Election d'Andely, & de *Marguerite de Cherence*, dont :

CLAUDE DANIEL, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Bois d'Ennemets, Seigneur & Patron de Hauteverne, *&c.* né le 3 Décembre 1706, Ecuyer de la Reine en 1733, Chevalier de Saint-Louis, ſucceſſivement Exempt, Aide-Major, Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie de Beauvau, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, & Maréchal-de-Camp le 8 Février 1761. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe-Geneviéve Guichard*, Dame de Château-ſur-Epte, de Caſſagne, *&c.* morte ſans enfans en 1746 ; & 2°. le 29 Novembre 1751, *Jeanne-Eliſabeth de Borel-Charbec*, fille aînée de *Louis-Philippe de Borel-Charbec*, Seigneur d'Argencé, de Valſencé, la Garenne, *&c.* en Normandie, dont des enfans.

De la même Famille eſt JOSEPH DANIEL, Seigneur de Pernay, fils de *N... Daniel de Pernay*, & de *N... de Nancia*, né en 1715, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris le 5 Avril 1748, Maître des Requêtes en 1761, Préſident au Grand-Conſeil le 4 Janvier 1768, marié à *N... Fournier*, dont trois enfans. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 molettes d'éperon de ſable, & accompagnée de deux lions d'or, l'un en chef & l'autre en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. part. I. page 181.*

* — DANNEMARCK : Ce Royaume qui fait partie de ce que l'on appelloit autrefois la Scandinavie, eſt ſans contredit un Etat fort ancien & Monarchique. L'élection des Rois, à laquelle les Danois étoient anciennement attachés, eſt la ſource des révolutions qu'ils ont eſſuyées. A s'en rapporter à leurs Hiſtoriens, il eſt conſtant qu'ils ont eu des Rois avant le commencement de l'Ere Chrétienne ; mais tout ce qu'ils en rapportent eſt ſi peu ſuivi, qu'il faut plutôt le regarder pour des fables honorables, que pour une Hiſtoire certaine. Son Hiſtoire ne commence à être exacte & bien ſuivie que depuis 6 ou 700 ans. Les Danois ont des monumens anciens, mais qui diſent peu de choſes à ceux même qui les ſçavent déchiffrer. On ne peut compter que ſur les tems où le *Chriſtianiſme* a commencé à s'introduire chez ces Peuples ; alors les Chrétiens écrivirent également & l'Hiſtoire de la Nation, & celle de la Religion.

C'eſt donc à ERIC I. qui embraſſa le Chriſtianiſme dans le neuvieme ſiécle, qu'on peut commencer à connoître ces Rois avec quelque ſûreté hiſtorique ; mais malgré le ſyſtême des élections de leurs Souverains, rarement les prenoit-on hors de la Famille des prédéceſſeurs, à-peu-près comme cela s'eſt pratiqué en Pologne.

La *Norwege* a eu long-tems ſes Rois particuliers, & après avoir été réunie tantôt au Dannemarck, & tantôt à la Suede, elle eſt enfin demeurée

annexée au premier; de ſorte que ces deux Royaumes du Nord n'ont eu depuis quelques ſiécles qu'un ſeul & même Roi.

Les Danois ont pris un Roi dans la Maiſon *de Poméranie*, & un autre dans celle *de Baviere*, tous les deux deſcendans de WOLDEMAR III. par les femmes; mais deux révolutions auxquelles on doit faire attention dans cette Monarchie, eſt celle de 1448, lorſque la Maiſon d'OLDEMBOURG monta ſur le trône de ce Royaume: cette Maiſon eſt une branche de celle de HOLSTEIN, très-illuſtre & ſi ancienne dans l'Empire, qu'on la fait deſcendre de WITTIKIND qui ſoutint avec courage une guerre ſi cruelle contre CHARLEMAGNE, pendant plus de 30 ans. Quand même cette origine ne ſeroit pas certaine, on ſçait par l'Hiſtoire que la Maiſon de HOLSTEIN étoit dans les premiers honneurs dès le neuvieme ſiécle.

Le Dannemarck fut extrêmement limité par des capitulations, avant la grande révolution qui ſe fit en 1660, ſous FRÉDÉRIC III, lorſque ce Royaume, d'électif qu'il étoit, devint héréditaire, non-ſeulement aux mâles, mais encore aux femmes; auſſi la tranquillité fait-elle depuis ce tems-là le bonheur de cette Nation, & ſe trouvera à l'abri des diviſions que ſouvent ſuivent les élections.

ABRÉGÉ ou ÉTAT ACTUEL DE LA MAISON ROYALE DE DANNEMARCK.

Le Roi de Dannemarck régnant a eu pour ayeul CHRISTIAN VI, né le 30 Novembre 1699, Roi le 12 Octobre 1730, couronné le 6 Juin 1731, & mort le 6 Août 1746. Il avoit épouſé le 7 Août 1721, *Sophie-Madelene*, fille de CHRISTIAN-HENRI, Margrave DE BRANDEBOURG-CULMBACH, née le 28 Novembre 1700, morte en 1770, & a laiſſé pour ſœur, CHARLOTTE-AMÉLIE DE DANNEMARCK, née le 6 Octobre 1706, morte en Août 1756; & pour enfans: — 1. FRÉDÉRIC, qui ſuit; — 2. & LOUISE DE DANNEMARCK, née le 19 Octobre 1726, & morte le 8 Août 1756, femme, depuis le premier Octobre 1749, d'ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc *de Saxe-Hildbourghauſen.*

FRÉDÉRIC, V. du nom, né le 31 Mars 1723, couronné Roi le 4 Septembre 1747, eſt mort le 13 Janvier 1766. Il avoit épouſé 1°. le 11 Décembre 1743, *Louiſe d'Angleterre*, fille du Roi GEORGES II, morte le 19 Décembre 1751; & 2°. le 8 Juillet 1752, *Julie-Marie*, fille du Duc *Ferdinand-Albert de Brunſwick-Wolffenbutel*, aujourd'hui Douairiere. Du premier lit ſont iſſus: — 1. CHRISTIAN, né le 7 Juillet 1745, mort le 3 Juin 1747; — 2. autre CHRISTIAN, qui ſuit; — 3. SOPHIE-MADELENE DE DANNEMARCK, née le 3 Juillet 1746, & mariée depuis le 4 Novembre 1766, avec *Guſtave*, Prince Royal *de Suede*; — 4. GUILLELMINE-CAROLINE DE DANNEMARCK, née le 10 Juillet 1747, & mariée depuis le premier Septembre 1764, avec *Guillaume*, Prince héréditaire *de Heſſe-Caſſel*, Comte régnant de Hanau; — 5. LOUISE DE DANNEMARCK, née le 30 Janvier 1750, & mariée depuis le 30 Août 1766, avec *Charles*, Prince *de Heſſe-Caſſel*; & du ſecond lit eſt ſorti: — 6. FRÉDÉRIC, né le 11 Octo-

Digitized by Google

bre 1753, Chevalier de l'Eléphant, qui a été élu Coadjuteur de l'Evêché de Lubeck le 4 Décembre 1756.

CHRISTIAN, VII. du nom, Roi de DANNEMARCK & de Norwege, des Goths & des Vandales, Duc de Sleſwic, Holſtein, Stormarn & Ditmarſen, Comte d'Oldembourg & de Delmenhorſt, *&c.* né le 29 Janvier 1749, a ſuccédé à ſon pere le 14 Janvier 1766; obtint diſpenſe d'âge par l'Empereur JOSEPH II, à l'égard des Etats de Holſtein; & a été couronné le premier Mai 1767. Il a épouſé le 8 Novembre 1766, *Catherine*, aliàs *Caroline-Mathilde*, fille de *Frédéric-Louis de Galles*, & ſœur du Roi d'Angleterre d'aujourd'hui, couronné le premier Mai 1767. Il a inſtitué le 16 Juillet 1771, un nouvel Ordre qui porte le nom de *Mathilde*, & a de ſon mariage: — 1. FRÉDÉRIC, Prince Royal de Dannemarck, né le 28 Janvier 1768; — 2. un autre Prince; — 3. LOUISE-AUGUSTE, née le 23 Juillet 1771, qui a eu pour Parrein le Roi ſon pere, le Prince FRÉDÉRIC DE DANNEMARCK, ſon oncle; & pour Marreine la Reine JULIE-MARIE, Douairiere DE DANNEMARCK.

ENFANS NATURELS des Rois de DANNEMARCK.

Du Roi FRÉDÉRIC, III. du nom, deſcendent les Comtes *de Laurwigen*, qui, au premier degré, ont été nommés *Guldenlaw*, & enſuite *Danneskiold*. Les Comtes & Barons *de Lowendal* ſont une branche de cette lignée.

I. ULRIC-FRÉDÉRIC, Comte DE GULDENLAW, de Jarlsberg, d'Herzhorn, (fils naturel du Roi FRÉDÉRIC III.) né le 4 Juin 1638, Chevalier de l'Eléphant, Général, Feld-Maréchal & Viceroi de Norwege juſqu'en 1700, eſt mort le 14 Avril 1704. Il avoit épouſé 1°. la Demoiſelle *Cécile Gruben*, qu'il répudia, & qui s'eſt enſuite remariée à un Gentilhomme Danois; & 2°. le 16 Août 1677, *Antoinette-Auguſte*, fille du Comte *Antoine d'Oldembourg*, morte le 14 Juillet 1701. Apres la mort de ſa ſeconde femme, il a vécu avec *Sophie*, fille du Baron d'*Uhren*, Grand-Maréchal du Roi de Dannemarck, avec laquelle il a été fiancé & non marié. Ses enfans des deux premieres femmes, ſont: — 1. FERDINAND-ANTOINE DANNESKIOLD, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 15 Novembre 1682, & morte le 7 Septembre 1699, femme depuis le 27 Novembre 1696, de CHRISTIAN GULDENLAW, *le jeune*, mort en 1703, fils aîné naturel du Roi de Dannemarck CHRISTIAN V, dont ſera parlé ci-après; — 3. ULRIQUE-ANTOINETTE, née le 12 Janvier 1686, & morte le 20 Septembre 1755. Elle avoit épouſé le 2 Mars 1702, le Comte *Charles d'Athleſeld*, mort le 8 Septembre 1722; — 4. & MARGUERITE-CHRISTINE-AUGUSTE, née le 17 Avril 1694, morte le 9 Juillet 1761, veuve depuis le 4 Mai 1726, du Comte *Georges-Charles-Louis*, Comte *de Linange-Weſterbourg*, mort le 4 Mai 1726; & du troiſieme lit ne vint que: — 5. & WOLDEMAR, Baron *de Lowendal*, auteur de cette branche, rapportée ci-après.

II. FERDINAND-ANTOINE DANNESKIOLD, Comte de Laurwigen, né le 21 Juillet 1688, Conſeiller-Privé du Roi de Dannemarck, Chambellan & Grand-Ecuyer, Chevalier de l'Eléphant & de l'Ordre de l'Union-parfaite, mourut le 18 Septembre 1754. Il avoit épouſé 1°. ſans enfans, en 1711,

Mette, fille du Comte d'*Alhlefeld*, à Bockagen, Viceroi de Norwege; morte le 5 Mars 1712; & 2°. le 20 Décembre 1713, *Ulrique-Eléonore*, fille du Comte *Conrard de Reventelow*, Grand Chancelier de Dannemarck, Chevalier de l'Union-parfaite, mort le 12 Septembre 1754. Il a laiſſé de ce ſecond mariage : — 1. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 15 Mai 1717, Chambellan du Roi de Dannemarck, Chevalier des Ordres de Dannebrog & de l'Union-parfaite, Lieutenant-Général, Chef des Gardes à pied, & Grand-Ecuyer, mort à Lubeck le 12 Août 1762, qui avoit épouſé le 25 Août 1744, *Anne-Joachine*, fille du Comte *Jean-Adolphe d'Alhlefeld*, à Bockagen, Dame de l'Union-parfaite, Douairiere ; — 2. CHRISTIAN-CONRARD, qui ſuit ; — 3. & ANTOINETTE-AUGUSTE, née le 12 Juillet 1727, & morte en bas-âge.

III. CHRISTIAN-CONRARD DANNESKIOLD, Comte de Laurwigen, né le 12 Mai 1723, Conſeiller d'Etat-Privé, Chambellan, Vice-Amiral, Chef de la ſeconde diviſion, & Chevalier des Ordres de Dannebrog & de l'Union-parfaite, a épouſé le 3 Septembre 1743, *Dorothée-Sophie*, fille du Comte *Chriſtian-Frédéric de Holſtein*, Dame de l'Union-parfaite, dont ſont iſſus : — 1. FERDINAND-AUGUSTE, né le premier Août 1750, & mort le 17 Août 1753 ; — 2. ANNE-SOPHIE, née le 19 Février 1745, mariée le 10 Décembre 1762, avec le Baron *Frédéric-Louis-Erneſt de Bulow*, Chambellan du Roi de Dannemarck, & Major d'Infanterie ; — 3. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 12 Décembre 1748, morte en Janvier 1758 ; — 4. & JULIENNE-SOPHIE, née en Janvier 1757.

Branche des Seigneurs DE LOWENDAL.

II. WOLDEMAR, I. du nom, Baron DE LOWENDAL, tige de cette Maiſon, fils naturel d'ULRIC-FRÉDÉRIC, Comte DE GULDENLAW, & de ſa Maîtreſſe *Sophie d'Uhren*, avec laquelle il ne fut que fiancé, naquit le 25 Septembre 1660, fut Grand-Maréchal du Roi de Pologne Electeur de Saxe, Miniſtre d'Etat, Chevalier de l'Aigle-Blanc & de l'Eléphant, & mourut le 24 Juin 1740. Il avoit épouſé 1°. le 16 Février 1687, *Dorothée*, fille de *Cay-Bertrand de Brockdorf*, à Bothkamp, Colonel Danois, morte le 20 Août 1706 ; & 2°. le 19 Janvier 1709, *Bénédicte-Marie*, fille du Comte *Cay de Ranzow*, à Neuſans, qui vit actuellement à Dreſde. De ces deux mariages ſont nés : — 1. ULRIC-FRÉDÉRIC, Baron de Lowendal, Chambellan du Roi de Pologne, né le 22 Juillet 1694. Il ſe rendit Catholique en France, ſe fit Eccléſiaſtique, & obtint, ſous le nom d'*Abbé de Lowendal*, l'Abbaye de la Cour-Dieu. Dans ſon veuvage il eut la nomination du Vicariat-général de l'Evêché d'Orléans, fut Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint-Marcel à Paris, & mourut le 12 Juillet 1754. Il avoit épouſé le 11 Novembre 1720, *Guillelmine-Ferdinande-Eliſabeth*, fille du Baron *Wolffgang de Kreuten*, de Schwerſtatt & de Krepitſch, & eſt mort le 25 Novembre 1727 ; — 2. WOLDEMAR, qui ſuit ; — 3. & SOPHIE MARGUERITE, née le 3 Avril 1697, & mariée le 3 Octobre 1719, à *Jean-Benjamin*, Baron *de Bibra*, à Modlan, Chambellan du Roi de Pologne Electeur de Saxe, mort le 19 Décembre 1741. Elle vit actuellement à Preeſt dans le Holſtein.

Digitized by Google

III. WOLDEMAR, II. du nom, premier Comte DE LOWENDAL, né le 6 Avril 1700, Major-Général au ſervice du Roi de Pologne Electeur de Saxe, enſuite Général d'Infanterie au ſervice de Ruſſie, & Gouverneur à Kiow, fut élevé en 1741 à la dignité de *Comte du Saint-Empire*, par l'Electeur de Saxe, pendant le Vicariat de l'Empire. Il paſſa enſuite au ſervice de France, y fut naturaliſé, s'y rendit Catholique, fut fait Lieutenant-Général en 1745, Maréchal de France, Chevalier du Saint-Eſprit, de Saint-Alexandre-Newoky & de Saint-Hubert, & mourut le 25 Mai 1755. Il avoit épouſé 1°. le 23 Janvier 1722, *Théodore-Eugene*, fille du Baron *Amédée de Schmettau*, Lieutenant-Général au ſervice de l'Electeur de Saxe. En 1736 il répudia ſa femme qui vit depuis à Dreſde & à ſa Terre de Lipſa dans la haute Alſace; & 2°. le 13 Novembre de cette année, *Barbe-Madelene-Eliſabeth*, fille du Comte *François de Szembeck*, & femme répudiée de *Jean-Clément*, Comte *de Braniky*, Petit-Général de la Couronne de Pologne, morte en cette Cour le 18 Mai 1762. De ces deux mariages il a eu les enfans qui ſuivent: — 1. WOLDEMAR-HENRI, né le 25 Juillet 1723, mort le 20 Mars 1724; — 2. FRÉDÉRIC-WOLDEMAR, né le 7 Août 1724, & mort le 22 Février 1740; — 3. BÉNÉDICTE-ANTOINETTE-EUGÉNIE, née le 15 Décembre 1725, morte le 22 Novembre 1753, veuve depuis le 10 Juillet 1751, du Baron *Jean-Rodolphe de Kieſewetter*, dit *Volfendorf*, Chambellan de l'Electeur de Saxe, qu'elle avoit épouſé le 25 Mai 1747; — 4. DOROTHÉE-FRÉDÉRIQUE, née le 3 Juin 1734, morte le 19 Juillet 1750; — 5. BÉNÉDICTE-SOPHIE-ANTOINETTE, née en Janvier 1741, à Rével en Languedoc; — 6. ELISABETH-MARIE-CONSTANCE, née en Février 1742, à Rével, & mariée à Paris le 21 Mars 1759, au Comte *Lancelot de Turpin-de-Criſſé*, Brigadier au ſervice de France, Meſtre-de-camp d'un Régiment de Huſſards, & Inſpecteur de Cavalerie; — 7. FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH, qui ſuit; — 8. N... né à Paris le 4 Janvier 1744, & mort en bas-âge; — 9. & MARIE-LOUISE, née le 16 Avril 1746, à Paris, où elle a épouſé en 1766 le Comte *Antoine-Buſile de Brancas*, ſecond fils du Duc de Brancas.

IV. FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH DE LOWENDAL, ſecond Comte de Lowendal, né à Warſovie en Décembre 1742, obtint après la mort de ſon pere, ſon Régiment d'Infanterie Allemande, qui a été enſuite réformé. Il eſt Brigadier des Armées du Roi, & a épouſé, contrat ſigné le 2 Février 1772, N... DE BOURBON, fille légitimée du feu Comte de Charolois, Prince du Sang.

Suite des enfans naturels des ROIS DE DANNEMARCK.

Du Roi CHRISTIAN, V. du nom, & de *Sophie-Amélie Mothen*, Comteſſe de Samſoe, fille de *Paul Mothen*, Médecin Danois, qui eſt morte le 17 Janvier 1719, deſcendent les Comtes *de Danneskiold-Samſoe*, qui ſuivent.

I. CHRISTIAN GULDENLAW, *le jeune*, Comte de Samſoe, Baron de Lindenbourg, né le 8 Février 1674, Feld-Maréchal Lieutenant au ſervice de Dannemarck, Viceroi en Norwege en 1700, Chevalier de l'Eléphant, mourut en 1703. Il avoit épouſé le 27 Novembre 1696, *Charlotte-Amélie*, née le 15 Novembre 1682, & morte le 7 Septembre

1699, fille d'ULRIC-FRÉDÉRIC DE GULDENLAW, l'aîné, fils naturel du Roi FRÉDÉRIC, III. du nom, dont a été ci-devant parlé ; — 2. & FRÉDÉRIC, qui ſuit.

II. FRÉDÉRIC, Comte DE DANNESKIOLD & Samſoe, Baron de Marſelisbourg, ſecond fils naturel du Roi CHRISTIAN V, né poſthume le premier Novembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Chef, Surintendant, Secrétaire d'Etat, Chambellan & Lieutenant-Général de la Marine, a épouſé le 31 Juillet 1724, *Dorothée*, fille du Comte *Annibal Wedel-de-Wedelsbourg*. Elle reçut en 1747 l'Ordre de l'Union-parfaite, & mourut le 23 Janvier 1763, laiſſant de ſon mariage : — 1. FRÉDÉRIC, né le 16 Octobre 1740, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, & Capitaine réformé du Régiment de Sleſwic, Infanterie, au ſervice de Dannemarck, mort en France en Mai 1758 ; — 2. SOPHIE-DOROTHÉE, née le 13 Mai 1726, & morte le 16 Avril 1766. Elle avoit épouſé au mois de Mai 1743, ULRIC-ADOLPHE, Come de DANNESKIOLD-SAMSOE, ſon couſin, mort le 4 Juin 1751 ; — 3. & N... Comteſſe, née le 3 Février 1737.

Les armes du Roi de Dannemarck ſont : *écartelé au 1 d'or, ſemé de cœurs de gueules, & trois léopards d'azur, paſſans l'un au-deſſus de l'autre, couronnés, langués & onglés d'or*, qui eſt de DANNEMARCK.

Au 2 de gueules, à un lion d'or, couronné de même, tenant une hache d'arme à la Danoiſe d'argent, emmanchée d'or, qui eſt de NORWEGE.

Au 3 coupé, le chef, d'azur, à trois couronnes d'or, poſées deux & une, qui eſt de SUEDE. *La pointe d'or, à deux lions d'azur, paſſans l'un au-deſſus de l'autre*, qui eſt de SLESWIC.

Au 4 coupé, le chef, d'or, ſemé de cœurs de gueules, à un lion d'azur, paſſant, qui eſt de GOTHIE. *La pointe de gueules, à un dragon, d'or, couronné de même*, qui eſt de l'ancien Royaume des Vandales. *Et ſur le tout de ces quatre quartiers une croix d'argent, pattée & bordée de gueules.*

Sur cette croix eſt un écuſſon coupé, le chef, parti au 1 de gueules, à trois feuilles d'orties d'argent, poſées une & deux, & trois clous de la Paſſion, poſés entre les feuilles, entourant un écuſſon de gueules, ayant un chef d'argent, qui eſt de HOLSTEIN. *Au 2 de gueules, à un cigne d'argent, ayant le col paſſé dans une couronne d'or, béqué & membré de ſable*, qui eſt de STORMARIE. *La pointe de gueules, à un cavalier armé d'argent, tenant une épée de même, la garde & la poignée d'or*, qui eſt de DITMART. *Sur le tout parti, au 1 d'or, à deux faſces de gueules*, qui eſt d'OLDEMBOURG ; *& au 2 d'azur, à une croix d'or, pattée & alaiſée*, qui eſt de DELMENHORST. *Hiſt. Gén. Héral. imprimée à Nuremberg en 1743.*

La branche de LOWENDAL porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un léopard d'argent, rampant couronné d'or, tenant de ſes deux pattes de devant un guidon d'argent, chargé d'une croix de gueules. Au 2 & 3 d'azur, à un château d'argent, donjonné de même : la pointe de ces deux quartiers d'or, à trois cœurs de gueules, poſés deux & un. Sur le tout une croix de Malte, chargée d'un écuſſon couronné d'une couronne de Comte d'or, cet écuſſon écartelé au 1 de ſinople à deux croiſſans d'argent, adoſſés. Au 2 de gueules, à une aigle d'argent, ayant le vol étendu, couronnée, béquée & membrée d'or. Au 3 de gueules,*

gueules, au 4 d'azur, ces deux derniers quartiers chargés d'une coignée d'argent emmanchée d'or, posée en bande, & chargée de trois roses de gueules, posées en barre.

* DAONS. Bourg en Anjou, Diocèse d'Angers, qui a donné son nom à une ancienne Famille éteinte dont il est fait mention dans l'Histoire de *Sablé*. BOUCHARD DE DAONS, Archevêque de Tours au treizieme siécle, étoit de cette Maison, selon *Ménage*, qui ajoute que la Terre de *Daons* passa ensuite dans les Maisons de *Souvaing*, d'*Amenard*, de *Montalais*, & enfin dans celle de *le Clerc-de-Sautray*, qui est celle qui la possédoit de son tems.

DAUDIFFRET ou AUDIFFRET (D'). Sous cette derniere dénomination, *Tome I.* de ce Dictionnaire, pag. 529, faute de Mémoire & de piéces justificatives, nous n'avons pu parler de l'ancienneté de cette Famille, de ses alliances & de ses différentes branches; &, d'après le nouvel Armorial de Provence, nous nous sommes bornés à en donner une simple notice. Son nom ancien est AUDIFFREDI ou D'AUDIFFREDI, d'où s'est formé AUDIFFRET ou D'AUDIFFRET. Un Mémoire envoyé apprend qu'elle est originaire d'Italie, où de tems immémorial elle tenoit un rang distingué parmi la Noblesse. Elle se transplanta sur la fin du douzieme siécle au Nord de la Provence, dans une vallée qui se nommoit alors *la Vallée noire*, qui étoit, pour la majeure partie, inculte & inhabitée, qu'on a depuis appellée *la Vallée des Monts*, & qu'on nomme aujourd'hui *la Vallée de Barcelone* ou *de Barceloncte*, du nom de sa Capitale. Les D'AUDIFFREDI la firent défricher & peupler par leurs vassaux qu'ils avoient amenés avec eux d'Italie, &, suivant la tradition du pays, ils la soumirent à la domination des Comtes de Provence.

I. JEAN D'AUDIFFRET, le premier dont on ait connoissance, fit une donation en 1240 au Monastere des Dames Chartreusines de Prémol en Dauphiné. Cet acte, où il est qualifié *nobilis ac potens vir*, nous apprend qu'il étoit grand Seigneur, & Gentilhomme de BÉATRIX, alors Dauphine & Comtesse de Vienne, qui ratifia & signa cette donation. Les guerres survenues sous MARCELIN D'AUDIFFRET, son arriere-petit-fils, dont il sera parlé ci-après, sont cause que l'on ne peut pas faire remonter plus haut la Généalogie de cette Famille; & la perte des papiers de ce MARCELIN, enlevés ou brûlés avec son équipage par les ennemis du Roi RENÉ, est constatée par les Lettres-patentes que ce Monarque lui fit expédier. On sçait seulement que JEAN D'AUDIFFRET eut pour fils:

II. FRANÇOIS D'AUDIFFRET, pere, par sa femme dont on ignore le nom, de

III. CONSTANT D'AUDIFFRET, Capitaine Commandant du Fort de Jausier, qui étoit alors la principale place de cette vallée.

IV. JEAN-FRANÇOIS D'AUDIFFRET, son fils, lui succéda dans le Commandement du Fort de Jausier, & eut de son mariage avec *N... de Jacobis:* — 1. MARCELIN, qui suit; — 2. MATHIEU; — 3. GRÉGOIRE, dont on ignore la postérité, mais dont l'existence est justifiée par le testament de son pere de 1446; — 4. & MARTHE.

V. MARCELIN D'AUDIFFRET prit dès ſa jeuneſſe le parti des Armes, & après avoir paſſé par tous les grades militaires, il devint Général des Armées du Roi RENÉ, qui, en conſidération de ſes ſervices, le fit l'un des 50 Chevaliers de ſon Ordre du Croiſſant, par Lettres-patentes du 18 Septembre 1464, dans leſquelles, après avoir expoſé que les ennemis de ſes Etats avoient enlevé dans les dernieres guerres audit MARCELIN D'AUDIFFRET ſes équipages, ſes titres & papiers de famille, il le reconnoît de très-ancienne Nobleſſe, & le confirme dans tous les priviléges dûs à ſa naiſſance. Ces Lettres-patentes ajoutent: *D'autre part certionné de ſon obéiſſance, capacité, droiture & bonne volonté en notre ſervice, dont il auroit donné des preuves, voire pour autres cauſes envers lui nous mouvant, l'avons créé, fait, ordonné & admis au nombre de nos Chevaliers; mandons à notre Chancelier de le reconnoître & faire reconnoître par-tout où beſoin ſera.* Dans cet Ordre, comme le dit *Moréri*, nul ne pouvoit être admis qu'il ne fût Prince, Marquis, Comte, ou iſſu d'ancienne Chevalerie, ou Gentilhomme de quatre lignées, & ſans reproche. MARCELIN D'AUDIFFRET obtint, par une Bulle du Pape NICOLAS V. donnée le premier Mai 1455, la permiſſion de ſe faire abſoudre de tous cas encourus pour avoir contribué, conjointement avec ſes deux fils, à faire défendre la Religion Catholique dans le Royaume de Chypre. Il épouſa en 1447 *Luce-Sibille de Mayronis*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-HONORÉ; — 2. JÉRÔME; — 3. ANTOINE; — 4. PIERRE; — 5, 6 & 7. & trois filles, MARGUERITE, ANNE & MARIE. On n'a aucune connoiſſance de la poſtérité de tous ces enfans, ſinon de PIERRE, qui eſt la tige des D'AUDIFFRET, dont on va parler.

VI. PIERRE D'AUDIFFRET, à l'exemple de ſon pere, ayant embraſſé les armes dès ſa plus tendre jeuneſſe, paſſa en Eſpagne au ſervice de la Reine JEANNE & du Roi CHARLES, ſon fils. Il s'y diſtingua dans tous les Commandemens qui lui furent confiés, & notamment dans celui de la ville de Lerida, dont il fut nommé Gouverneur par Lettres-patentes du 20 Janvier 1516, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Provence. Il épouſa 1°. *Antoinette de Barrellier*, d'une des plus nobles Familles du Dauphiné; 2°. *Angélique-Louiſe de Hugonis de la Maure*, de la même Maiſon que le Cardinal *Hugues de Saint-Cher*; & 3°. ſans enfans, *Marguerite de Tirannis*. Il fit ſon teſtament le 13 Novembre 1528, dans lequel il eſt qualifié *illuſtriſſimus ac nobiliſſimus Dominus Petrus ex Audiffredis, torquatus Eques, filius quondam Marcelini, Creſcentis Ordinis Equitis, necnon Illeridæ Civitatis Gubernator.* Il paroît par ce teſtament qu'il étoit regardé comme un grand Seigneur, qu'il étoit Chevalier portant croix (*Eques torquatus*), ſans qu'il ſoit dit de quel Ordre, & qu'il poſſédoit des richeſſes conſidérables; mais il laiſſa douze enfans. Il fit ceux du premier lit héritiers de tous ſes biens immeubles, légua à ceux du ſecond ſa vaiſſelle d'argent, ſes bijoux, ſes équipages & tout ſon mobilier. Les enfans de ce premier lit furent: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, auteur de la quatrieme branche, dont il ſera parlé ci-après; — 3. ANTOINE, chef de la cinquieme, rapportée enſuite; — 4. JEAN-BATISTE, lequel s'établit, comme ſon frere ANTOINE, dans la vallée de Barcelone. Il y épouſa de-

Digitized by Google

moiſelle *Théreſe de Capiſcheuci de Boulogne*, d'une Famille très-ancienne. Cette branche s'eſt bientôt après diviſée en deux; l'une eſt établie à Nice, & l'autre dans l'iſle de Sardaigne. Toutes les deux, ainſi que celle d'ANTOINE, ont fait des alliances les plus honorables, ont poſſédé les Charges les plus importantes, ont acquis des biens conſidérables, & tiennent encore aujourd'hui un rang très-diſtingué dans leur pays; — 5. MARTIN, qui s'établit à Carpentras, où il fit une branche qui s'eſt éteinte depuis environ un ſiécle, & de laquelle ſont iſſus HERCULE D'AUDIFFRET, Général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, & ANTOINETTE D'AUDIFFRET, mere de M^re *Eſprit Fléchier*, Evêque de Nîmes. Du ſecond lit vinrent: — 6. NICOLAS, auteur de la ſixieme branche, mentionnée ci-après; — 7. MARCELIN, Chanoine de la Métropole d'Aix; — 8. BARTHELEMI, entré dans l'Ordre des Freres Prêcheurs; — 9, 10, 11 & 12. LUCRÉCE, ANGÉLIQUE, ANNE & CLOTILDE, mortes ſans alliance.

VII. GASPARD D'AUDIFFRET alla s'établir à Aix, où il épouſa le 18 Mai 1528, *Mathieuve de Niolle*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 3. & ESPRIT, tige d'une branche éteinte au commencement de ce ſiécle.

VIII. JEAN D'AUDIFFRET, II. du nom, ſe retira à Manoſque, où il épouſa *Jeanne de Sigaud*, dont il eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & JEAN, Auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IX. PIERRE D'AUDIFFRET, II. du nom, ſervit avec diſtinction dans les armées de Sa Majeſté, & fut ſurnommé *le Capitaine d'Audiffret*. Il épouſa 1°. en 1594, *Marguerite de Sebaſtienne*; & 2°. *Madelene de Rodulphe*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit; & du ſecond: — 2. FRANÇOIS, qui fit l'acquiſition de la Terre de Saint-Jaume, & épouſa *Anne de Caſtellane*. Sa poſtérité s'eſt éteinte à la troiſieme génération, faute de mâles.

X. JEAN-ANTOINE D'AUDIFFRET épouſa en 1627 *Jeanne d'Hoſtager*, dont:

XI. PIERRE D'AUDIFFRET, III. du nom, qui épouſa *Louiſe de Jouffrey*, couſine-germaine de M. le Marquis *de Savine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont: — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. JOSEPH, PIERRE, IGNACE & ALEXANDRE; — 6, 7 & 8. HORTENCE, FRANÇOISE & MARIE.

XII. PIERRE-ANTOINE D'AUDIFFRET paſſa ſa vie au ſervice du Roi, & étoit Chevalier de Saint Louis & Major d'un Régiment d'Infanterie, lorſqu'en 1720 il fut fait Commandant des Troupes deſtinées à garder les lignes pour empêcher la communication de la haute-Provence avec la baſſe, dans le tems de la peſte. Il avoit épouſé *N... de Milon*, dont:

XIII. PIERRE D'AUDIFFRET, IV. du nom, qui, comme ſon pere, embraſſa fort jeune le parti des armes. Il a été fait Capitaine à l'âge de 15 ans, Chevalier de Saint Louis peu d'années après, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, où il a donné des preuves de valeur dans tous les différens ſiéges & batailles où ſon Régiment a été employé. Sa mauvaiſe ſanté l'ayant obligé de quitter le Service dans un âge

peu avancé, il s'eſt retiré à Lyon, où il tient un état convenable à ſa naiſſance.

SECONDE BRANCHE.

IX. JEAN D'AUDIFFRET, ſecond fils de JEAN, II. du nom, & de *Jeanne Sigaud*, épouſa en 1598 *Françoiſe de Tributiis*, d'une des plus anciennes Familles de Robe du pays, & petite-niéce, par ſa mere, du Cardinal *Antoine Pelegrin*, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & JEAN, marié en 1638 à *Anne Brunet*, dont ANTOINE, marié à *Marguerite Le Blanc*, de laquelle il a eu GUILLAUME, mort ſans poſtérité de ſon mariage en 1731 avec *N... de Montgrand*.

X. ANTOINE D'AUDIFFRET épouſa en 1630 *Octavie de Pioule*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & GASPARD, Prêtre de l'Oratoire.

XI. PIERRE D'AUDIFFRET, II. du nom, fit l'acquiſition de la Terre & Seigneurie de Beauchamp, dans la Viguerie de Forcalquier, & épouſa en 1680 *Marie-Thereſe de Rians*, fille de *Boniface*, Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix, & de *Jeanne de Beaufort*, dont il a eu: — 1. FRANÇOIS, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, mort au ſervice des peſtiférés en 1721, étant Prieur du Couvent d'Aix; — 2. ETIENNE, qui ſuit; — 3. CHRISTOPHE, Prêtre de l'Oratoire; — 4. JOSEPH, mort ſans alliance; — 5. MARIE, Religieuſe à ſaint Barthelemi d'Aix; — 6. autre MARIE, Religieuſe Bernardine à Manoſque; — 7. THÉRESE, Religieuſe à ſainte Marie de Siſteron; — 8. & MARIE-ANNE, morte fille.

XII. ETIENNE D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Manoſque, a épouſé en 1698 Demoiſelle *Raimonde de la Boulie*, fille de *Liberal de la Boulie*, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Anne de Souchon d'Eſpraux*, dont: — 1. ETIENNE-CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. SCIPION, Aumônier ordinaire de la Maiſon du Roi en Avril 1772, Abbé Commendataire & Baron de la Bloutiere en baſſe-Normandie, Diocèſe de Coutances proche Villedieu, Chanoine de l'Egliſe de Meaux, Prieur Seigneur de Douges, & de Saint-Gildas de haute-Perche; — 3. JEAN-LIBERAL, Capitaine au Régiment de Tallard, mort en 1739 au Queſnoy, où ce Régiment étoit en garniſon; — 4. MARIE-ANNE, alliée avec *Jean de Bourguignon*, Seigneur de la Mure; — 5. & LUCRÉCE, morte Abbeſſe de Sainte Claire de Manoſque.

XIII. ETIENNE-CHRISTOPHE D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, après avoir ſervi pluſieurs années en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Tallard, a épouſé *Marie de Beſſiere*, dont: — 1. PHILIPPE-SCIPION, mort Officier de Marine ſans alliance, après avoir été Page de la petite Ecurie du Roi; — 2. PAUL, qui ſuit; — 3. & JOSEPH-HONORÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XIV. PAUL D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, a épouſé *Marie-Eliſabeth de Raſſin*, dont: — 1. LOUIS; — 2. & JEANNE-JULIE, l'un & l'autre encore en bas âge.

XIV. JOSEPH-HONORÉ D'AUDIFFRET, ſecond fils d'ETIENNE-CHRISTOPHE & de *Marie de Beſſiere*, ſert dans les Gardes-du-Corps, & s'eſt

Digitized by Google

allié avec *Madelene-Marguerite-Delphine-Angélique d'Aiminy*, dont JOSEPH-SCIPION & MARIE, l'un & l'autre en bas âge.

TROISIEME BRANCHE.

VIII. ANDRÉ D'AUDIFFRET, ſecond fils de GASPARD & de *Mathieuve de Niolle*, n'a point franciſé ſon nom, ni ſes deſcendans, qui ont toujours conſervé le nom D'AUDIFFREDI. Il épouſa à Lambeſc, par contrat du 5 Septembre 1574, *Catherine Arquier*, dont :

IX. JEAN D'AUDIFFREDI, marié en 1599 avec *Honorade de Caiſan*, de laquelle il eut :

X. JEAN-JOSEPH D'AUDIFFREDI, marié le 17 Janvier 1638 à *Marie Chapus*, de laquelle il laiſſa :

XI. ARNAUD D'AUDIFFREDI, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, nommé le 29 Décembre 1692 Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il a épouſé dans l'Iſle d'Oléron le 8 Novembre 1691, *Madelene de Bouiges*, & eſt mort à Rochefort, où étoit ſon département, laiſſant de ſon mariage : — 1. JOSEPH-ARNAUD, qui ſuit ; — 2. & JACQUES-ALEXANDRE, rapporté après ſon aîné.

XII. JOSEPH-ARNAUD D'AUDIFFREDI, né à Oléron, s'eſt marié à la Martinique, dans un voyage que le vaiſſeau, au bord duquel il étoit, y a fait, avec *Marie de Champion de Vaucourtois*. Il y a fixé ſon domicile, & a de ſon mariage : — LOUIS-JOSEPH, qui ſuit ; — LOUIS-FRANÇOIS — & MARIE-LOUISE-CHARLOTTE.

XIII. LOUIS-JOSEPH D'AUDIFFREDI, Capitaine de Dragons dans les Troupes nationales de la Martinique, s'y eſt marié, & a pluſieurs enfans.

XII. JACQUES-ALEXANDRE D'AUDIFFREDI, ſecond fils d'ARNAUD & de *Madelene de Bouiges*, né dans l'Iſle d'Oleron, a ſervi dans l'Infanterie, eſt devenu Chevalier de Saint-Louis, & Major de ſon Régiment. Il s'eſt marié dans l'Iſle de Cayenne, où il a fixé ſon domicile, avec *Eliſabeth Le Roux*, fille du Colonel de toute la Milice de cette Iſle, le premier Juillet 1731. De ſon mariage ſont iſſus : — 1. MICHEL-ANGE, qui ſuit ; — 2. LOUIS-ALEXANDRE-ARNAUD, mort Enſeigne des Vaiſſeaux ; — 3. MARIE-ANNE, épouſe de *Claude-François de Karekovo*, Capitaine d'Infanterie à Cayenne ; — 4. ROSE-ELISABETH, mariée à *Jean-Paul-Michel*, Comte de Terſac, & Baron de Saint-Martin proche de Toulouſe ; — 5. MADELENE-THÉRESE, alliée à *Jean-François de Regis-Couraut*, Conſeiller au Conſeil ſupérieur de la Marine à Cayenne ; — 6. & FÉLICITÉ, non encore mariée.

XIII. MICHEL-ANGE D'AUDIFFREDI, Capitaine d'Infanterie des Troupes nationales de Cayenne, n'eſt point encore marié.

QUATRIEME BRANCHE.

VII. GUILLAUME D'AUDIFFRET, ſecond fils de PIERRE, Chevalier, Gouverneur de Lerida en Eſpagne, & d'*Antoinette de Barrellier*, ſa pre-

miere femme, vint s'établir à Marſeille après la mort de ſon pere, où il gagna beaucoup de biens. Il y a fait la branche du Marquis de Gréoux, dont j'ai fait mention dans le *Tome I.* de ce Dictionnaire, & qui va ſe fondre, faute de mâles, dans la Maiſon d'*Albertas* par le mariage de THÉRESE-HENRIETTE-D'AUDIFFRET, reçue en 1752 Chanoineſſe du Chapitre noble de Neuville près de Lyon, fille aînée du Marquis *de Gréoux*, avec *N... d'Albertas*, couſin-germain du Premier Préſident du Parlement de Provence.

JEAN-BATISTE D'AUDIFFRET, auteur d'une Géographie eſtimée des Sçavans, eſt ſorti de cette branche, & épouſa à Nancy, pendant le tems qu'il fut envoyé auprès de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, *N... de Perſuillac*, d'une des plus nobles Familles du Querci, établie en Lorraine depuis plus d'un ſiécle.

CINQUIEME BRANCHE.

VII. ANTOINE D'AUDIFFRET, troiſieme fils de PIERRE, Gouverneur de Lerida, & d'*Antoinette de Barrellier*, ſa premiere femme, s'établit à Sauron dans la Vallée de Barcelonette, & y épouſa en 1530, *Catherine d'Arnaudis*, dont:

VIII. JEAN D'AUDIFFRET, qui fut pere par ſa femme, dont on ignore le nom, de JACQUES, qui ſuit.

IX. JACQUES D'AUDIFFRET épouſa *Eliſabeth-Marie Caire*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. & JEAN-PIERRE, rapporté après ſon aîné.

X. JEAN-JACQUES D'AUDIFFRET fut s'établir à Turin, & fit l'acquiſition du Comté de Montebiengo dans le Piémont, où ſa poſtérité ſubſiſte dans JEAN-JACQUES, ſon petit-fils.

X. JEAN-PIERRE D'AUDIFFRET, ſecond fils de JACQUES, & d'*Eliſabeth-Marie Caire*, s'établit à Pignerol, où JEAN-ETIENNE, ſon fils, eſt actuellement préfet & pere de pluſieurs enfans.

SIXIEME BRANCHE.

VII. NICOLAS D'AUDIFFRET, fils de PIERRE, Gouverneur de Lerida, & d'*Angélique-Louiſe de Hugonis-de-la-Maure*, ſa ſeconde femme, alla s'établir à Marſeille où il ſe maria. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, un fils unique, qui ſuit.

VIII. ROMAN D'AUDIFFRET prit le parti des armes, & ſervit avec diſtinction dans la Cavalerie. Il ſe maria à Montpellier avec Demoiſelle *Marie des Jardins*, de laquelle vint:

IX. ANDRÉ D'AUDIFFRET, qui ſervit, comme ſon pere, dans la Cavalerie. Il épouſa à Agniane, petite ville du Languedoc, le 31 Août 1639, *Lucrèce d'Hugues*, niéce du fameux *Guillaume d'Hugues*, Archevêque & Prince d'Embrun, qu'HENRI LE GRAND employa avec tant de ſuccès dans différentes négociations importantes. De ce mariage vinrent: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. & PIERRE, qui embraſſa le parti de l'Egliſe. Il fut nommé par HENRI IV. à l'Evêché de Beziers; mais il mourut d'une maladie violente, ſans avoir pu être ſacré.

X. HUGUES D'AUDIFFRET ſervit long-tems, en qualité de Capitaine,

Digitized by Google

dans le Régiment de Cruſſol, aujourd'hui d'Aunis, & épouſa le 31 Juillet 1671, *Marguerite de Blacquieres*. Il en eut JEAN, qui ſuit.

XI. JEAN D'AUDIFFRET ſervit pendant quelques années dans le Régiment de ſon pere ; mais ſa mauvaiſe ſanté l'ayant forcé de quitter le ſervice, il épouſa au château de Sontes en 1706, *Marie-Anne de Viſſec*, fille de *N... de Viſſec*, Seigneur de Sontes, de l'ancienne Maiſon de ce nom, qui deſcend des Souverains de Lodeve. Il mourut fort jeune, & laiſſa de ſon mariage : — 1. JEAN-FRANÇOIS-HUGUES, qui ſuit ; — 2. & MARIE-ANNE, épouſe du Marquis *de Vic*, unique héritier de la Maiſon de *Roquefeuil* ou *Roquefolio*.

XII. JEAN-FRANÇOIS-HUGUES D'AUDIFFRET a commencé à ſervir dès ſa jeuneſſe dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, dont M. le Comte *de Polaſtron*, ſon oncle à la mode de Bretagne, étoit alors Colonel. Il étoit Chevalier de S. Louis & Capitaine-Aide-Major, lorſque la Cour le choiſit en 1740, pour former, en qualité de Major, le Régiment des Gardes-Lorraines deſtiné à ſervir à la Garde de feu STANISLAS, Roi de Pologne. Trois ans après, il fut nommé Lieutenant-Colonel de ce même Régiment, & après les guerres d'Italie, où ce Régiment fut employé, M. le Comte *d'Argenſon*, Miniſtre de la guerre, l'engagea à prendre le commandement du Briançonnois & la Lieutenance de Roi de Briançon, qu'il poſſede encore aujourd'hui. Dans toutes les lettres dont Sa Majeſté a honoré M. D'AUDIFFRET, Commandant de Briançon, pour l'exécution de ſes ordres, on obſervera qu'elle lui a toujours donné la qualité de *Comte*, en lui témoignant avoir la plus grande ſatisfaction de ſes ſervices. Il a épouſé à Briançon, où il s'eſt établi, le 24 Mai 1758, *Marguerite-Anne de Tarneſien*, d'une des plus anciennes Nobleſſes de la province du Dauphiné, de laquelle il a : — 1. LOUIS-GUILLAUME-JOSEPH-FRANÇOIS, Officier au Régiment de Lorraine ; — 2. & JEAN-CLAUDE-LAURENT-FRANÇOIS.

Par la Généalogie des différentes branches de la Famille D'AUDIFFRET, on voit que depuis pluſieurs ſiécles elle a donné, ou par ſes alliances, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Généraux d'Ordre, des Généraux d'armée, des Chevaliers à preuve, des Commandans de province, des Gouverneurs de ville, & grand nombre d'Officiers de terre & de mer, & qu'ils ont mérité de la part de leurs différens Souverains, les graces & les récompenſes dûes à leur naiſſance & à leurs ſervices.

Les armes : *d'or, à un chevron d'azur chargé de 3 étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un faucon de ſable, poſé ſur un rocher de même, ayant la patte droite levée & la tête contournée, à la bordure crenelée de ſable.*

Il y a pluſieurs autres Familles à Draguignan, à Dieulefit, dans le Comtat-Venaiſſin & ailleurs, qui portent le même nom & les mêmes armes ; mais n'ayant pas produit leurs titres, on ne peut ſçavoir ſi elles ont la même origine.

— DAVID : Famille originaire de Salins, annoblie par l'Empereur MAXIMILIEN I. Noble CLAUDE DAVID, de Lons-le-Saunier, Auditeur des Comptes de la Maiſon de Châlons, jouiſſoit au commencement du ſei-

zieme ſiécle d'un droit de ſépulture en la Chapelle de Sainte Anne dans l'Egliſe de Saint-Deſiré. Il eut pour fils — PIERRE DAVID, Ecuyer, qui épouſa *Pernette Servel*, dont la mere étoit de la Maiſon *de Battefort*. Celui-ci fut pere de — Noble PHILIBERT DAVID, qui de ſon mariage avec *Catherine Viron*, eut CATHERINE DAVID, mariée 1°. à *Jean de Mâle*, Ecuyer; & 2°. par contrat du 14 Septembre 1593, à Noble *Claude Boquet*, II. du nom. *Voyez* COURBOUZON aux additions du *Tome V. p. 442*, & VIRON. Les armes de *David* ſont : *d'argent, au ſautoir engrélé de ſable.*

— DAVID (DE), Seigneur de Beauregard & autres Terres, dans le haut Languedoc : Famille noble & ancienne, dont le nom étoit connu dans cette Province dès les treizieme & quatorzieme ſiécles. Il y a encore une Famille, fort illuſtre, établie dans le Limouſin, & connue ſous le nom de *Comtes* DE DAVID-DE-LA-TOUR, qui porte mêmes armes, & dont on croit l'origine commune avec celle-ci, mais nous n'en avons aucune notice.

Le château *de Beauregard*, près de la ville de Revel, en Languedoc, dans lequel la branche aînée de la Famille DE DAVID fait encore aujourd'hui ſa demeure, ayant été brûlé deux fois par les Huguenots, au commencement du ſiécle dernier, la plus grande partie de ſes papiers & anciens titres de Nobleſſe périrent par ces incendies : elle en a cependant recouvré pluſieurs, tant de quelques Calviniſtes, parens & amis de la Famille, que des deſcendans de la branche cadette de DAVID-VALLIERE, dont nous parlerons ci-après ; mais les titres n'en remontent, ſans interruption, la filiation, que vers le milieu du quinzieme ſiécle.

I. GUILLAUME DE DAVID, Chevalier, Seigneur de pluſieurs Terres dans le haut Languedoc, eut, entr'autres enfans : — 1. GERMAIN, qui ſuit ; — 2. & MARGUERITE, femme de *N... de Vignolles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, homme de grande naiſſance, & Capitaine fameux ſous le nom de *la Hire*, qui rendit de grands ſervices au Roi CHARLES VII. (*Voyez* l'Hiſtoire de ce Monarque, & celle de Calais, par l'Abbé *le Febvre*.) Ce fameux *la Hire* vivoit à Montauban avec MARGUERITE DE DAVID, ſa femme, en 1447, & dirigea les premieres armes de ſon neveu, BERNARD DE DAVID, dont nous allons parler.

II. GERMAIN DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Bliaris, en Albigeois, & autres Terres, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

III. BERNARD DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Bliaris en Albigeois, & autres Terres, qui porta les armes, en ſa jeuneſſe, ſous le fameux *la Hire*, ſon oncle, & ſe diſtingua par ſa valeur & ſes talens. Il avoit épouſé Noble *Iſabelle de Valliere*, Dame dudit lieu, à qui il laiſſa la garde noble de ſes enfans, par ſon teſtament (reçu par *Duranti*, Notaire à Sénégas près de Montredon, diocèſe de Caſtres, le premier Mars 1482,) dans lequel il les rappelle, ſçavoir : — 1. JEAN, dit l'*aîné*, qui ſuit ; — 2. & autre JEAN, dit *le jeune*, ſubſtitué par le teſtament de ſon pere, à défaut d'hoirs mâles de ſon frere aîné. On ignore ſa poſtérité.

IV. JEAN DE DAVID, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borie-blanque & de Valliere en Albigeois, épouſa *Jacquette d'Arrifat*, de la Maiſon *de Soubiran*, l'une des plus anciennes du haut Languedoc, dont il eut : V.

Digitized by Google

V. GEORGE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de la Borieblanque & de Valliere, lequel, après avoir ſervi long-tems, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompenſe de ſes ſervices, & notamment de ceux rendus au ſiége de Mirande. Ces circonſtances ſont rapportées dans le procès-verbal des preuves de Malte de *Joſeph-Henri de Monſpey*, dont l'ayeule paternelle étoit LUCRÉCE DE DAVID, petite-fille de GEORGE, & fille d'ALEXANDRE DE DAVID, lequel y eſt reconnu *iſſu de noble race & lignée, & cadet d'une bonne Maiſon du Languedoc.* Il épouſa le 4 Octobre 1556, par contrat paſſé devant *Bonafons*, Notaire à Girouſſens, Sénéchauſſée de Carcaſſonne, *Iſabeau de Guillermi*, ſa couſine, fille de feu Noble *Jean de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartuſié, & d'*Anne de Soubiran-de Braſſac :* ce mariage ſe fit ſous les auſpices du frere germain de ladite Demoiſelle, nommé *Antoine de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartuſié, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances, Gouverneur des Ville & Citadelle de Châlons-ſur-Saône, & de Chauni en Picardie, lequel par ſon teſtament, reçu par *Beſſié*, Notaire Royal de Villefranche en Beaujolois, le 10 Août 1598, fait ſon héritier général le ſecond fils dudit GEORGE DE DAVID; donne à JEAN-GEORGE, le troiſieme, 2 mille écus & 50 arquebuſes; & fait auſſi un legs à leur frere aîné. GEORGE DE DAVID, fit un teſtament le 7 Mars 1570, par lequel il voulut être enterré auprès de ſes pere & mere, qu'il y nomme, inſtitue ſon héritier univerſel ſon fils aîné, & donne des légitimes aux deux cadets & à ſa fille, qu'il y rappelle tous, ainſi que ſa femme. Ses enfans furent : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Valliere, *&c.* héritier univerſel d'*Antoine de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartuſié, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gouverneur de Châlons-ſur-Saône, ſon oncle maternel, fut Capitaine dans le Régiment du Seigneur de la Borieblanque, ſon frere. Il fut auſſi Guidon de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur de Lartuſié, ſon oncle maternel; & Gouverneur de Chauni-ſur-Oiſe Les Terres de S. George-de-Roignains, de Creſſey, de Brameloup, & autres, ſituées dans le Beaujolois, que lui avoit léguées ledit Seigneur de Lartuſié, ſon oncle, l'obligerent à ſe fixer dans cette Province, où il épouſa Demoiſelle *Louiſe de Foudras-Coutençon*, fille d'*Antoine de Foudras-Coutençon*, dont la mere étoit *Jeanne de Choiſeul-de-Traves.* De ce mariage vinrent : — (A) ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Valliere, Creſſey, Foncegrive, Charuel, Roignains, Brameloup, Saint-George & le Verney, mort ſans poſtérité. Il avoit été *maintenu dans ſa nobleſſe & reconnu iſſu de noble & ancienne race*, par Jugement de l'Intendant de la Généralité de Lyon, de 1636; — (B) & LUCRÉCE, qui ſuccéda à ſon frere dans tous ſes biens, qu'elle porta dans la Maiſon *de Monſpey*, par le mariage qu'elle contracta le 26 Mai 1652, avec *Louis de Monſpey*, Chevalier, Seigneur de Luſſey, de Dombes, *&c.* cadet d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Breſſe, dont il eſt parlé dans *Guichenon*, & dont elle a laiſſé poſtérité qui a retenu le nom de MONSPEY-VALLIERE. *Voyez* ce mot; — 3.

JEAN-GEORGE, rappellé dans le teſtament de ſon pere, & dans celui d'*Antoine de Guillermi*, ſon oncle maternel, du 10 Août 1598, & mort ſans poſtérité; — 4. & MADELENE, auſſi rappellée dans le teſtament de ſon pere. Elle épouſa Noble *Jean de Maige*, Seigneur de Viſols, près de Lavaur, dont les biens ſont paſſés, par femme, dans la Famille *de Ferrand*, qui ſubſiſte.

VI. ARNAUD DE DAVID, Chevalier, Seigneur de la Borieblanque, de Beauregard, de Durfort, *&c.* inſtitué *héritier général* par le teſtament de ſon pere, ſervit toute ſa vie avec honneur & diſtinction, & fut particuliérement connu ſous le nom de Sieur *de la Borieblanque*. Il fut Meſtre-de-camp d'un Régiment de 10 Enſeignes de gens de pied, François, compoſées chacune de 300 hommes, par Brevet du Roi du 10 Septembre 1591; & Gouverneur de la ville de Louans en Bourgogne, par Lettres de proviſions du 2 Août 1592. Il eſt qualifié *Noble*, *Seigneur de la Borieblanque*, *& Capitaine*, dans une Lettre que lui écrivit le Roi HENRI III. le 28 Juillet 1586. Le Roi HENRI IV. lui en écrivit auſſi pluſieurs très-honorables, pour le remercier de ſes bons ſervices, datées, une de Dijon le 10 Juin 1595; une autre le 26 Avril 1596; & une troiſieme le 20 Avril 1599, écrite de Fontainebleau, par laquelle ce Prince le chargea d'aſſiſter de ſa part aux Etats du Duché de Bourgogne, qui devoient s'aſſembler à Auxonne le 20 Juin ſuivant, & de veiller à ce que tout ſe paſsât conformément à ſa volonté & à ſes intérêts, comme il aviſeroit le mieux. Ce Prince lui avoit fait don, par Brevet du 19 Juillet 1595, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit ci-devant rendus, & lui rendoit journellement, de deux tiers des fruits & revenus du Prieuré de Louans, vacant par la forfaiture & rébellion de *Pierre le Bel*, Titulaire d'icelui; & lui avoit auſſi accordé les mêmes mois & an, des Lettres d'abolition & pardon, pour l'avoir ſuivi pendant les troubles de la Ligue, leſquelles furent enregiſtrées au Parlement de Dijon. Il fut auſſi Gouverneur de la Mirandolle en Italie, où il épouſa 1°. par contrat du 3 Mars 1595, dans lequel il eſt qualifié de *magnifique Seigneur & de Capitaine*, Demoiſelle *Eléonore d'Aquaviva*, fille du Marquis *Alphonſe d'Aquaviva*, d'une Maiſon illuſtre d'Italie, alliée à pluſieurs Souverains, & qui a fourni pluſieurs Cardinaux; & 2°. par contrat paſſé devant *Guillelmi*, Notaire à Revel, le 17 Août 1608, *Jeanne de Mandinelli*, fille de Noble *Geran de Mandinelli*, & de *Madelene de Caſeneuve*. Il eut du premier lit: — 1. ISABEAU, femme de Noble *Abel de Viala*, Seigneur de Bouiſſe, dont la poſtérité mâle a fini en la perſonne de Noble *David de Viala*, Seigneur de Cazettes, mort à Caſtres en 1760, âgé de 90 ans, & Lieutenant à la création du Régiment-Royal des Carabiniers. Une fille d'*Abel de Viala*, eſt entrée dans la Maiſon *de Paillès*, en Rouergue, diſtinguée par ſon ancienneté & ſes ſervices, & qui y ſubſiſte encore aujourd'hui; & du ſecond vinrent: — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & ABEL, Seigneur de Barteroſe, mort ſans poſtérité.

VII. JEAN DE DAVID, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, batiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-André de

Digitized by Google

Couffinal le 10 Août 1609, ſervit au ſiége de Bordeaux ſous le Maréchal *de la Meilleraye;* & épouſa le 20 Juin 1648, *Jeanne de Durfort-Deyme*, fille de *Thomas*, Seigneur de Caujac & Deyme, & de *Jeanne de Portal*, & petite-fille du fameux *Roger de Durfort*, Gouverneur de Villelongue, Revel & Soréze, à qui HENRI IV. écrivit des Lettres très-obligeantes. *Voyez* DURFORT. *Jeanne de Durfort* étant veuve, fit, par contrat paſſé devant *Reverdi*, Notaire à Revel, le 5 Juillet 1679, donation de tous ſes biens en faveur de PIERRE DE DAVID, ſon fils, qui ſuit.

VIII. PIERRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, batiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-André de Couffinal le 12 Janvier 1651, épouſa par contrat paſſé devant *Jean-Jacques Reverdi*, Notaire à Revel, le 10 Juillet 1679, *Guillaumette-Marie-Anne de la Gardie-Saint-Laurens*, fille de *Charles de la Gardie-Saint-Laurens*, d'une Famille noble & ancienne du haut Languedoc, & de *Catherine de Citon-d'Eſpine*. Elle étoit la derniere de ſon nom, au Diocèſe de Caſtres; mais il y a une autre branche de cette Famille en Suede, qui a de grandes illuſtrations, & dont la tige eſt *Pontus de la Gardie*, qui s'y établit ſous le regne d'ERIC II. en 1565, & devint beaucoup plus puiſſant en 1568, ſous celui de JEAN III, qui le fit Grand-Maître de ſa Maiſon, & Grand-Maréchal des Armées de Suede. Il y épouſa au mois de Janvier 1580, une fille naturelle de ce dernier Monarque, & ſa poſtérité y ſubſiſte encore avec éclat dans les Comtes *de la Gardie*. PIERRE DE DAVID laiſſa de ſon mariage avec ladite Demoiſelle *de la Gardie:* — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. SÉBASTIEN, dit *le Chevalier de Beauregard;* — 3. & PAUL, Sieur de la Rigaudié, tous deux morts ſans poſtérité, l'un Capitaine, l'autre Lieutenant au Régiment *de Solre*.

IX. ALEXANDRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé *le Comte de Beauregard*, batiſé à Caſtres le 12 Mai 1680, a ſervi toute ſa vie avec diſtinction; commandoit pour le Roi à Spire en 1735, fut fait Chevalier de Saint-Louis, eut une penſion de 1000 livres ſur cet Ordre en 1740, fut fait Brigadier des Armées du Roi, & étoit en cette derniere qualité à la tête de la Brigade de la Reine, lorſqu'il fut tué à l'attaque des retranchemens du Col-de-l'Aſſiette le 19 Juillet 1747. Il avoit épouſé par contrat du 13 Janvier 1717, rédigé en acte plus authentique par *Combos*, Notaire à Revel, le 12 Mai 1738, Noble Demoiſelle *Marie de Contié*, dont il eut les enfans ci-après, en faveur deſquels il avoit fait ſon teſtament au camp de Biſchviller en Alſace, le 11 Juillet 1744, dépoſé pour minute à *Catala*, Notaire de Soréze, le 6 Janvier 1748, ſçavoir: — 1. ALEXANDRE-AMABLE, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE-AUGUSTE, dit *le Chevalier de Beauregard*, Capitaine au Régiment-Royal, Infanterie, qui fut fait, par diſtinction, Chevalier de Saint-Louis à l'âge de 22 ans, & qui, avec ſon frere, eut du Roi 600 livres de penſion, en conſidération des ſervices de leur pere; — 3. AIMÉE-ELISABETH, mariée, ſans enfans, à Noble *Louis de Magnol*, Seigneur de la Barre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine des Grenadiers du Régiment de Brie, retiré du Service

avec penſion; — 4. ADÉLAÏDE-MARIE-FLEUR, vivante non mariée; — 5. & ANGÉLIQUE-JEANNE-REINE, morte fille le 11 Mars 1764.

X. ALEXANDRE-AMABLE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé d'abord *Comte de Saint-André*, & depuis la mort de ſon pere, *Comte de Beauregard*, né & batiſé à Soréze en Languedoc le 21 Juin 1721, a ſuivi les traces de ſon pere, & porté les armes dès ſon enfance. Il a été fait Officier à l'âge de 9 ans, n'en avoit que 12 lorſqu'il fut au ſiége de Philisbourg en 1734; & a été fait ſucceſſivement Capitaine, Major, puis Commandant de Bataillon du Régiment de Cambis; Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, & Colonel à la ſuite de l'Infanterie. Il a épouſé le 19 Janvier 1763, *Eliſabeth-Deniſe de Fortia-de-Pilles*, fille de *Touſſaint-Alphonſe*, Chevalier, Marquis de Pilles, Baron de Baumes, *&c.* Capitaine, Gouverneur, Viguier perpétuel de Marſeille, & Lieutenant de Roi en Provence, & d'*Anne de Geoffroy-d'Entrechaux-d'Arennes*, dont il a juſqu'à préſent: — 1. ALEXANDRE-ALPHONSE-JOSEPH, dit *le Marquis de David*; — 2. ALEXANDRE-JACQUES-ISIDORE; — 3. ALPHONSE-AUGUSTE; — 4. & AIMÉE-ELISABETH-SOPHIE, Demoiſelle. Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la harpe d'or, cordée de même*, qui eſt DE DAVID; *& au 2 & 3, auſſi d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de 4 étoiles de même.* Supports, 2 *griffons*; cimier, *couronne de Marquis*; & deviſe: *Memento Domine David.* Nouveau Mémoire envoyé.

*—DAUPHINÉ. Cette Province de la domination des Romains, paſſa ſous celle des Bourguignons, & fit partie du premier Royaume de Bourgogne. Pendant les guerres que CLOVIS eut avec les Rois de Bourgogne, ce Monarque François s'empara du Dauphiné, & le donna à CLODOMIR, ſon fils. Celui-ci le laiſſa à THIERRI, ſon frere, qui fut auſſi Roi d'Auſtraſie & de Bourgogne. Des Rois d'Auſtraſie, le Dauphiné paſſa ſous la domination de ceux de Neuſtrie, lorſque les deux Royaumes furent réunis, & continua d'obéir aux Rois de France.

BOSON, I. du nom, ayant fondé le ſecond Royaume de Bourgogne, le Dauphiné en fit partie. Après la mort de RODOLPHE III, Roi de Bourgogne, il ſe forma pluſieurs Principautés en Dauphiné vers l'an 889. Un certain GUY ou GUIGUES I, s'étoit déjà établi dans ce pays, ſous le titre de *Comte d'Albon.* Il ſeroit fort difficile de marquer l'origine préciſe du nom de *Dauphin*, conſidéré comme titre de dignité. Cependant l'apparence eſt que GUY, VIII. du nom, porta le premier ce titre, ou plutôt ce nom, à cauſe du cimier de ſon caſque, qui imitoit la forme d'un Dauphin. Les ſucceſſeurs de GUY VIII. s'attribuerent plus particuliérement le nom de *Dauphin* comme une qualité, & inſenſiblement le *Comté d'Albon* perdit ſon titre pour prendre celui *de Dauphiné.* Tel eſt le ſentiment du Comte *de Boulainvilliers*, & cette opinion paroît très-probable. Ce que le Dauphin HUMBERT, II. du nom, céda à la Maiſon de France, ne comprenoit guere que le *Viennois*, le *Gréſivaudan*, l'*Embrunois*, le *Gapençois*, & le *Briançonnois*; le reſte a été uni depuis à cette Province par des acquiſitions.

En 1426, CHARLES VII. céda le Dauphiné au Dauphin, ſon fils, quoiqu'il n'eût alors que trois ans; & en 1440, ce Prince confirma cette ceſſion. C'eſt-là la derniere ceſſion que l'on trouve qui ait été faite par nos Rois à leurs fils aînés, s'étant contentés depuis de leur en faire porter le nom; & c'eſt depuis plus de quatre ſiécles, que l'héritier préſomptif de la Couronne de France porte le titre de *Dauphin-Viennois.*

Une choſe remarquable, c'eſt que dans notre Hiſtoire de France on ne trouve qu'un ſeul Prince qui ſoit né *Roi*; c'eſt JEAN, fils poſthume du Roi LOUIS X. dit *Hutin*, né en 1316, qui ne vécut que huit jours, & que l'on n'a pas mis, à cauſe de cela, au rang des Rois de France. Avant ce jeune Prince, tous les fils aînés de nos Rois avoient porté les noms qu'il avoit plû à leur pere de leur donner; mais depuis la ceſſion du Dauphiné, les héritiers préſomptifs de la couronne de France ont eu, dès leur naiſſance, le nom de *Dauphin.*

Les Dauphins ſe qualifient dans leurs Lettres, *N*... par la grace de Dieu, *Fils aîné de France*, & *Dauphin de Viennois.* Le Dauphin, fils de LOUIS-*le-Grand*, mort en 1711, eſt le premier qui ait été qualifié *Dauphin de France.* Depuis ce tems, nous trouvons que dans tous les écrits où il eſt fait mention du Dauphin, on ne lui donne point d'autre titre que celui de *Dauphin de France.* Cependant il y a des occaſions où le Roi lui-même joint à ſes titres de *Roi de France & de Navarre*, les qualités de *Dauphin de Viennois*, de *Comte de Valentinois* & *de Diois*, de *Comte de Provence*, *de Forcalquier & Terres adjacentes*, & de *Sire de Mouzon.* Les Dauphins de France portent leurs armes écartelées *de France* & *de Dauphiné.* Voyez l'*Hiſtoire de Dauphiné* en deux Volumes *in-fol.* par *Nicolas Chorier*, édition de 1679; la même en deux Volumes *in-fol.* par M. *Bourchenu-de-Valbonnays*, Premier Préſident au Parlement de cette province, & Honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, édition de 1717, & l'*Hiſtoire des Dauphins* par M. *de Neuville*, édition de 1759, *deux Volumes in-12.*

— DAURIOL, *ou* AURIOL (D'), en Languedoc : ancienne Nobleſſe, dont il ſubſiſte deux rameaux, l'un à Saleſſes, Diocèſe de Saint-Papoul, & l'autre à Lauraguel, près Limoux, au Diocèſe de Narbonne. Selon quelques anciens *Mémoires* de Famille, elle eſt originaire d'Eſpagne, d'où elle paſſa dans le Bas-Languedoc, au commencement du quatorzieme ſiécle, & s'établit en Lauraguais, où elle acquit pluſieurs Fiefs; mais nous n'en commencerons la Généalogie qu'à

I. JEAN D'AURIOL, I. du nom, qui poſſédoit pluſieurs Fiefs au commencement du quinzieme ſiécle. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2 & 3. PAUL & GUILLAUME, qui donnerent en 1484, le dénombrement des Fiefs qui leur étoient échus par le partage des biens de leur pere, & moururent ſans alliance.

II. ETIENNE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Montagut & autres lieux, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RAIMOND, Prêtre, Docteur-Régent en l'Univerſité de Toulouſe, qui fut donataire d'une partie des biens de l'ancienne Maiſon de *Calvairac-lès-*

Gaja, & fit ſon teſtament le 27 Septembre 1475, devant *Beranger Firmini*, Notaire à Toulouſe ; — 3. LOUIS, auſſi Prêtre & Docteur-Régent en la même Univerſité, Chanoine de Mirepoix, qui teſta le 31 Octobre 1513, & fit un Codicile le 10 Novembre ſuivant, le tout devant *Raimond Aſtorgi*, Notaire à Toulouſe ; — 4. Autre JEAN, dit *le Jeune*, marié à *Catherine de Mongrillon*, fille de *Jourdain* & de *Jeanne de Garos*, avec laquelle il s'établit à Montauban, pays de ſon épouſe, & de laquelle on ignore s'il eut poſtérité ; — 5. & JEANNE, femme de *Raimond Dejean*, dont elle eut entre autres enfans, *Bertrande Dejean*, mariée à *Jean de Boria* ; & *Marguerite Dejean*, femme de *Pierre de Sigoin*.

III. JEAN D'AURIOL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montagut, & co-Seigneur direct de Caſtelnaudari, Monteſquieu, Gaja, Puy-Laurens, la Baſtide-d'Anjou, le Mas, Saintes-Puelles, Mireval, Laurac, Boſſenac, Laurabuc, *&c.* rendit hommage deſdites Terres, & en donna le dénombrement en 1487, 1492, & 1503. Il fut marié 1°. avec *Thomaſſe de Mongrillon*, ſœur de la précédente ; & 2°. avec *Antoinette de Bouraſſier*, fille de *Pierre*, Baron de Gaure, Seigneur de Préſerville, Peirens, la Graulet, *&c.* iſſue d'une très-ancienne Maiſon, alliée directement à celles de *Goyrans*, du *Puy-Roquetaillade*, de la *Tour-Reines*, *Gironde*, *Cardaillac-Saint-Cir*, *Caſſagnard-du-haut-Caſtel*, &c. Il teſta le 8 Octobre 1506, & ſes enfans procéderent au partage de ſes biens par acte paſſé devant *Aſtorgi*, Notaire à Toulouſe, le 19 Mai 1509. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. RAIMOND, mort jeune ; — 3. GUILLERME, femme de *Géraud de Franc* ; — 4. & ANTOINETTE, mariée à *Pierre de Brun* ; & du ſecond naquirent : — 5. autre JEAN, dit *le Jeune*, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; — 6. ROGER, auteur d'une autre branche, auſſi rapportée ci-après ; — 7. BLAISE, né à Caſtelnaudari, célébre Juriſconſulte, Poëte François, Doyen de Pamiers, Référendaire en la Chancellerie du Parlement, Bachelier ès-Droits, & Profeſſeur-Régent en l'Univerſité de Toulouſe. Il eut l'honneur de haranguer le Roi FRANÇOIS I, lors de ſon entrée à Toulouſe au mois d'Août 1533, lequel à ſa conſidération, accorda le titre de *Noble* à ladite Univerſité, & *le Privilége* à ſes Docteurs-Régents *de créer des Chevaliers ès-Loix*. Il fut fait Chevalier lui-même avec pompe, & compoſa pluſieurs ouvrages, dont *Moréri*, édition de 1759, *in-fol. Tome I. page 549*, fait l'énumération. Il teſta le 2 Juin 1527 ; — 8. ROBERT, qui périt à la guerre d'Italie, où il avoit ſuivi le Prince de Navarre ; — 9. un troiſieme JEAN, dit *le plus Jeune*, tué à la même affaire ; — 10. LOUIS, auteur d'une autre branche, rapportée en ſon lieu ; — 11. LOUISE, ou LISETTE, ou HELYPS, mariée par contrat paſſé devant *Broſſati*, Notaire à Caſtelnaudari en 1510, avec *Antoine de Najac*, Seigneur de Padiés & Pechfferri, fils de *Martial*, & de *Magné de Vernioles* ; — 12. & GABRIELLE, Religieuſe aux Caſſes.

IV. JEAN D'AURIOL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, épouſa, par contrat paſſé devant *Alieti*, Notaire à Caſtelnaudari, le 12 Février 1486, *Marguerite de Roquefort*, fille de *Jean*, Seigneur des Vignes, dont il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINETTE, dont on ignore la de-

Digitized by Google

ſtinée ; — 3. ANNE, femme de *Julien Bernard*, fils de *Bertrand-Raimond*, & de *Bernarde*, dont on ignore la poſtérité ; — 4. THOMASSE, rappellée dans le teſtament de ſon pere ; — 5. & CATHERINE, Religieuſe à Sales.

V. LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, & autres lieux, s'allia, par contrat paſſé devant *Antoine Fourneſt*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 16 Mai 1518, avec *Catherine de Haupoul*, fille de *François*, Seigneur de Sainte-Affrique, & d'*Antoinette de Villeneuve*, Maiſons des plus anciennes & des mieux alliées. Elle teſta le dernier Février 1550, devant *Malbouiſſon*, Notaire de Caſtelnaudari, laiſſant pour enfans : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. & JEANNE, épouſe d'*Arnaud Delpech*, Seigneur de Montpeiroux.

VI. JULIEN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, Saleſſes, *&c.* donna en 1543, le dénombrement de ſes Fiefs, dont il rendit hommage la même année, fut Chef des Troupes du Diocèſe, & Commandant à Saint-Papoul. Il prit alliance, par contrat paſſé devant *B. Laubartie*, Notaire de Saint-Félix, le 6 Février 1552, avec *Roſe de la Bailie*, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron de Roumens, Mongey, les Caſſes, ſœur d'*Arnaud de la Bailie*, Chevalier des Ordres du Roi, dont les biens paſſerent à JULIEN D'AURIOL, en vertu de la ſubſtitution appoſée au teſtament dudit feu Sieur ſon beau-pere, reçu le 5 Janvier 1551, par *Sablairiolis*, Notaire à Carcaſſonne. De ce mariage vinrent : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. PAUL, mort ſans poſtérité de ſon mariage, contracté par acte paſſé devant *Barthelemi Malhebiau*, Notaire de Mont-Réal, le 5 Octobre 1590, avec *Anne de Haupoul*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeneuve-lès-Mont-Réal, & de *Marguerite d'Ax* ; — 3. CLAIRE, qui teſta le 20 Septembre 1608, devant *Caſtillon*, Notaire de Saint-Julia, & mourut ſans alliance ; — 4. PAULE, mariée par contrat paſſé devant *Lami*, Notaire Royal à Caſtelnaudari, le 7 Juillet 1614, avec *Arnaud d'Eſcornebeuf*, Seigneur de Lanoux, fils de *Jean*, & de *Françoiſe de Claret* ; — 5. PHILIPPETTE, alliée par contrat paſſé devant *J. Thuriès*, Notaire de Saint-Julia-Gras-Capou, le 7 Janvier 1592, avec CLAUDE DE CHAUSSENOUS, Seigneur de Villeſliſſes, fils de *Jean* ; — 6. & CATHERINE, Religieuſe à Prouille.

VII. RENÉ D'AURIOL, Ecuyer, Baron de Roumens, Seigneur d'Eſplas, Saleſſes, Sainte-Affrique, Toutens, Eſquilles, Mongey, les Caſſes, *&c.* fournit le dénombrement deſdites Terres en 1602, & teſta devant *Boiſſede*, Notaire, le 29 Juillet 1611. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *Saint-Gatterinot*, Notaire à Carcaſſonne, le 11 Juin 1597, *Anne d'Aſſalit*, fille de *Pierre*, Lieutenant-Général & Criminel au Sénéchal de la même Ville, & de *Jeanne de Figuieres*, laquelle épouſa en ſecondes noces, *Alexandre de Béon*, Seigneur de Biéve ; & teſta devant *Jean Bonis*, Notaire de Monteſquieu-d'Anglois, le 13 Janvier 1651, en faveur de ſes enfans du premier lit, ſçavoir : — 1. ARNAUD, qui ſuit ; — 2, 3, & 4. JEAN, PIERRE, & RAIMOND, Seigneur de Roubignol, tous trois morts ſans lignée ; — 5. & PHILIPPETTE, alliée à *Olivier de Benevent*, Seigneur de la Capelle.

VIII. ARNAUD D'AURIOL, Ecuyer, Baron de Roumens, Seigneur

d'Eſplas, Saleſſes, Sainte-Affrique, Toutens, Eſquilles, Mongey, les Caſſes, Roubignol, &c. vendit la Terre de Roumens à *Jacques de Faure*, Seigneur des Tournadous, & celle de Sainte-Affrique, à RAIMOND D'AURIOL-LAURION, couſin iſſu-de-germain de ſon ayeul. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Beſſier*, Notaire à Toulouſe, le 26 Février 1618, *Charlotte de Ferrier*, fille de *Maſnau*, Baron de Beauville, Conſeiller au Parlement de cette Ville, & d'*Antoinette de Malras*, laquelle teſta devant *Tournier*, Notaire de Saint-Papoul, le 4 Septembre 1673, laiſſant pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Toutens, rapportée ci-après; — 3. autre FRANÇOIS, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Roubignol, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſes freres, marié à *Charlotte Brugelles*, fille de *Pierre* & d'*Antoinette Brunet*, dont il eut ſept enfans, ſçavoir: FRANÇOIS, époux de *Barthéleni de Rouger*, mort ſans poſtérité; un autre FRANÇOIS, Seigneur de Trane, mort *ab inteſtat*; JEAN, Seigneur de Liſoule, lequel apres avoir ſervi, prit le parti de l'Egliſe, & eſt mort Bénéficier du Chapitre de Caſtelnaudari; LUCRÉCE, mariée par contrat du 2 Janvier 1690, retenu par *Jean Bar*, Notaire de Caſtelnaudari, à *Henri de Loubens*, Marquis de Verdale, fils de *Hugues* & de *Louiſe d'Arpajon*; HELENE & JEANNE, mortes ſans alliance; & ANTOINETTE D'AURIOL, Religieuſe à Caſtelnaudari; — 4. & AUGUSTE, mort jeune.

IX. FRANÇOIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, Saleſſes, Eſquilles, Mongey, les Caſſes, &c. maintenu dans ſa Nobleſſe le 18 Juillet 1669, par jugement de M. *de Bezons*, Intendant & Commiſſaire du Roi dans la Province, prit alliance avec JEANNE D'AURIOL, ſa couſine, du troiſieme au cinquieme degré, fille de JEAN-BERNARD, Seigneur de Piquebar & de Peirens, & d'*Yolande de Maireville*, ſa ſeconde femme. Il en eut: — 1. JEAN-LOUIS, mort en 1703; — 2. FRANÇOIS, qui donna le dénombrement de tous ſes Fiefs en 1724, & mourut peu apres; — 3. & JEAN, dit *le Chevalier d'Eſplas*, mort au ſervice du Roi. Dans ces trois freres, s'eſt éteint le tronc principal de cette branche aînée.

Seigneurs de TOUTENS, *iſſus des Barons de* ROUMENS.

IX. JEAN-D'AURIOL, IV. du nom, ſecond fils d'ARNAUD, Baron de Roumens, &c. & de *Charlotte de Ferrier*, Seigneur de Toutens, épouſa par contrat paſſé devant *Antoine Lami*, Notaire de Gaja, le 19 Avril 1654, *Jeanne-Marie de Noguès*, fille de *Jean*, Seigneur de Peſquiés, & d'ANNE D'AURIOL-MONTAGUT. Il fut compris dans le jugement de maintenue de Nobleſſe, rendu par M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, & eut de ſon mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2 & 3. FRANÇOIS-PIERRE-JEAN, & JEAN-FRANÇOIS, morts ſans alliance; — 4. & ANNE, morte ſans avoir été mariée.

X. PIERRE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Toutens & de Chalabre, épouſa *Marie de Hoci*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Prêtre.

XI. JEAN D'AURIOL, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Toutens, de Chalabre,

Digitized by Google

Chalabre, *&c.* héritier de FRANÇOIS D'AURIOL, II. du nom, Seigneur de Saleſſes, ſon couſin, épouſa par contrat paſſé devant *La Bouillé*, Notaire de Carbonne, le 17 Mai 1702, *Marie de Lami*, fille de *Maſſre*, & de *Jeanne de Padiès*, lors veuve de *Louis de la Paſſe*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES, mort ſans poſtérité de *Marie de Bouſſar*, ſa femme, fille de *Jean-Batiſte*, & de *Marie Charpentier* ; — 2. BATISTE, Prêtre, & aujourd'hui Curé de Saint-Michel de Monſaboth, & Prieur de Saint-Germain de Cayrac, & de Saint-Jean de Cruvejols ; — 3. PIERRE, Ecuyer, ancien Garde-du-Corps du Roi, qui ſert aujourd'hui dans l'Etat-Major de Perpignan, & a poſtérité de ſa femme, dont on ignore le nom ; — 4. & autre PIERRE, dit *le Jeune*, qui ſuit.

XII. PIERRE D'AURIOL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Toutens, de Saleſſes, *&c.* a épouſé, par contrat paſſé devant *Bauſſet*, Notaire à Caſtelnaudari, *Marie-Joſephe de Mas*, fille de *Joſeph-Philippe-Henri*, Seigneur d'Ouliſou, la Valette, *&c.* & de *Marie-Joſephe de l'Epinay*. Ils ont de leur mariage, en 1770 : — 1, 2, 3 & 4. quatre garçons vivans ; — 5. & une fille, auſſi vivante.

Seigneurs de GAJA, *iſſus des Seigneurs de* MONTAGUT, &c.

IV. JEAN D'AURIOL, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Gaja, fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, *&c.* & d'*Antoinette de Bouraſſier*, ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine de Vidal-de-Belveſe*, dont il eut : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. & ANTOINE, Doyen de Saint-Ibars.

V. HUGUES D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Gaja, donna en 1545, le dénombrement de quantité de Fiefs, & épouſa *Philipette de Capriol*, iſſue des anciens *Capriols* de l'Albigeois. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Semalens, reconnu *noble & iſſu de noble race*, par deux Enquêtes faites à Caſtelnaudari & à Gaja. Il teſta le 18 Mai 1608, devant *Lami*, Notaire à Caſtelnaudari ; — 3. CATHERINE, femme de *Paul de Faure*, Receveur-Général des Domaines en Lauraguais ; — 4. HÉLENE, mariée 1°. avec *Jean de Vidal*, Seigneur de la Moſangere ; 2°. avec *N...* ; & 3°. avec *Michel Portal* ; — 5. & MARGUERITE, alliée à *Jean de Villeneuve*, Seigneur de Beauville.

VI. ANTOINE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Gaja, prit le parti des armes, & épouſa, par contrat paſſé devant *Barſagol*, Notaire du Bourg-Saint-Bernard le 3 Septembre 1563, *Anne de Bonvillars*, fille de *N... de Bonvillars*, Seigneur de Sauſens & de Bareilles, & de *Catherine de Plagnole*. De ce mariage vinrent : — 1. PAUL, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Linen, Ecuyer du Roi en ſa grande Ecurie, marié à *Anne de Gournais*, fille de *Regnault*, Seigneur de Marcheville, Chef du Conſeil du Duc de Lorraine ; — 3. MARQUISE, femme de *Mathieu de Laverdan*, Seigneur de la Fajole ; — 4. MARIE, alliée à *Joſeph de Cazmejane* ; — 5. & JEANNE, dont l'alliance eſt ignorée.

VII. PAUL D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Montagut, Gaja, *&c.* Chef de la Milice de Mirepoix, épouſa *Françoiſe de Roſſet*, fille de *Pontus*, Seigneur de la Prade, & d'*Anne d'Aliès*, Dame de la Recuquelle,

ſœur de *Silvie de Roſſet*, femme de *N... de Caloüin*, Seigneur de Tréville. Il n'eut de ce mariage que des filles, ſçavoir : — 1. ANNE, mariée à *Pierre de Noguès*, dont vinrent : *Jeanne-Marie de Noguès*, alliée le 19 Avril 1654, à JEAN D'AURIOL, IV. du nom, Seigneur de Toutens, dont poſtérité ci-deſſus rapportée ; & *Jeanne de Noguès*, femme de *Jean de Gairaud*, Seigneur de Blaſens ; — 2. & JEANNE-MARIE, qui ſuit.

VIII. JEANNE-MARIE D'AURIOL-MONTAGUT épouſa *Pierre de Raſpaud*, dont elle eut : — 1. ANNE, alliée avec *Jean de Reſſeguier*, pere de *Jeanne-Marie de Reſſeguier*, mariée à *Jean de Lager*, héritier de la plûpart des Fiefs de cette branche, & de *Marie de Reſſeguier*, femme de *Pierre Caſſagnard*, en Foix ; — 2. JEANNE, mariée le .... à JEAN-PIERRE D'AURIOL-LAS-NAUSES, dont nous parlerons ci-après ; — 3. & MARGUERITE, femme de *Pierre de Cabrol*, Seigneur de la Verduſier.

Seigneurs DE MIRAVAL, iſſus des Seigneurs DE MONTAGUT, &c.

IV. ROGER D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, ſecond fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, & d'*Antoinette de Bouraſſier*, ſa ſeconde femme, fut reconnu *Gentilhomme* par deux Jugemens rendus par les Capitouls de Toulouſe & par le Juge de l'Equivalent, & rendit hommage de ſes Terres, dont il donna le dénombrement. Il épouſa *Marguerite des Guillots*, fille de *Jean*, Seigneur du Faget, & de *Marie de Villeneuve*. Elle étoit iſſue des anciens Barons d'*Auriac* & Seigneurs d'*Andaure*, & il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. RAIMOND, qui fut Chanoine ; — 3. SIMON, mort ſans alliance ; — 4. BLAISE, Doyen à Pamiers ; — 5. LOUIS, Seigneur de Garus, mort ſans poſtérité, d'*Antoinette de Vidal-de-Garnés*, ſa femme ; — 6. TRISTAN, auteur des Seigneurs de Peirens, rapportés ci-après ; — 7. JEAN, Chanoine & Doyen à Caſtelnaudari, & Vicaire-Général de l'Evêché de Saint-Papoul, qui teſta le 7 Août 1607, devant *Lami*, Notaire de Caſtelnaudari ; — 8. FRANÇOISE, épouſe de *Hugues de Villeneuve-le-Croiſille* ; — 9. & HÉLENE, alliée à *Jean de Thorene*, Seigneur de Navès.

V. ANTOINE D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Miraval, &c. épouſa par contrat paſſé devant *Jean Soulier*, Notaire de Laurabuc, le 24 Juin 1549, *Françoiſe de Saint-Lari*, fille de *Pierre*, Seigneur de Frontignan ; & teſta devant le même Notaire le 29 Juillet 1569, laiſſant de ſon mariage : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. & BERNARDE, femme de *Jean de Gallet*.

VI. RAIMOND D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, &c. ſervit le Roi, & épouſa par contrat du 11 Novembre 1578, *Jeanne de Monclar*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Lauraguel, & de *Claire de Haupoul*. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, auteur des Seigneurs de Lauraguel, rapportés ci-après ; — 3 & 4. JEAN & CLAUDE, morts jeunes ; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de la Salutiere, Prêtre ; — 6. JACQUELINE, *alias* YOLANDE, dont on ignore la deſtinée ; — 7. JEANNE, alliée à *Jean de Caſteras*, Seigneur de Villemartin, par contrat paſſé devant *Folquier*, Notaire Royal à Limoux le 30 Décembre 1600 ; — 8. & HÉLENE, Religieuſe à Prouille.

Digitized by Google

VII. ANTOINE D'AURIOL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Miraval, *&c.* Commiſſaire des Troupes du Diocèſe, épouſa *Louiſe de Cyran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Cavanac, & d'*Anne Rabot*. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Commandant au Château de Villefranche, & héritier de ſa branche par le décès de ſes neveux ; — 3 & 4. JEAN-LOUIS & JEAN-FRANÇOIS, morts ſans alliance.

VIII. JACQUES D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, *&c.* compris dans le Jugement de maintenue de Nobleſſe, rendu par M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, laiſſa de ſon mariage avec *Marguerite de Saint-Etienne-la-Pomarède*, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé devant *Sauret*, Notaire à Caſtelnaudari, le 28 Février 1656 : — 1, 2 & 3. JEAN-JACQUES, FRANÇOIS, & GABRIEL, Capitaine dans Auvergne ; tous trois morts ſans lignée ; — 4. LOUISE, Religieuſe à Prouille ; — 5. JEANNE-MARIE, femme de *N... de Monfaucon-d'Eſcaillens* ; — 6. & une autre LOUISE, alliée à *N... de Mauléon*, Seigneur de Nebias, qui hérita des biens de cette branche, par l'extinction des mâles d'icelle.

Seigneurs de LAURAGUEL, *iſſus des Seigneurs de* MIRAVAL, &c.

VII. JACQUES D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, Cadals, Beauville, Ceſſales, *&c.* ſecond fils de RAIMOND, Seigneur de Miraval, *&c.* & de *Jeanne de Monclar*, fut inſtitué héritier par ſa mere, à la charge de porter les nom & armes de *Monclar* ; & rendit hommage de ſa Terre de *Lauraguel* le premier Août 1644. Il reçut des lettres du Roi & du Comte *de Bioules*, qui l'exhortoient à maintenir, par ſon crédit & ſon autorité, la paix dans ſes contrées. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Sauret*, Notaire à Caſtelnaudari, *Lucrèce de Ferrier*, fille de *Maſnau*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & d'*Antoinette de Malras*. Elle teſta devant *Bentajoux*, Notaire de Limoux, le 5 Mai 1677 ; & il en eut : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. JEAN-LOUIS, Seigneur de Briane, mort ſans alliance ; — 3. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Lauraguel*, auteur d'une branche connue ſous le nom des Seigneurs de *Pechſalamon*, exiſtante aujourd'hui au lieu de Quillan ; — 4. CHARLOTTE, mariée, par contrat paſſé devant *Cazillac*, Notaire à Limoux, le 8 Janvier 1649, avec *Barthelemi de Villeneuve*, Seigneur de Maurens, fils de *Jean-Jacques*, & de *Delphine de Braſſac* ; — 5. & JEANNE, femme d'*Etienne d'Alverni*.

VIII. ALEXANDRE D'AURIOL-MONCLAR, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, *&c.* compris dans le Jugement de maintenue de nobleſſe de M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, avec ſes freres ; s'allia par contrat paſſé devant *Nicolas Auſtric*, Notaire de Carcaſſonne, le 17 Novembre 1671, avec *Anne Danti*, fille de *Barthelemi*, & de *Jeanne de la Caſe*. Il teſta devant *Pierre Fortaci*, Notaire de Limoux, le 4 Mars 1682, & eut de ſon mariage : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2 & 3. ANTOINE & ALEXANDRE, dont on ignore le ſort ; — 4, 5, 6 & 7. LUCRÉCE, JEANNE, MARIE & ANNE, dont on ne connoît point les alliances.

IX. JACQUES D'AURIOL-MONCLAR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur

de Lauraguel, &c. rendit hommage de cette Terre au Roi, & s'allia par contrat du 27 Octobre 1703, avec *Marie Boyer*, fille de *Jean-François*, & de *Catherine Barthe*, dont il eut pour fils unique :

X. ALEXANDRE D'AURIOL-MONCLAR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, &c. lequel a ſervi long-tems le Roi dans le Régiment de Bourbon, qu'il a quitté depuis quelques-années. Il étoit Capitaine des Grenadiers & Chevalier de S. Louis. Il a épouſé par contrat paſſé devant *Gabriel d'Arnenche*, Notaire à Montpellier, *Marie-Anne de Gros*, fille d'*André*, Seigneur de Beſplas, & de *Catherine Sanche*, de laquelle il a aujourd'hui : — 1, 2, 3 & 4. quatre garçons, vivans en 1772 ; — 5. & une fille, encore jeunes.

Seigneurs DE PEIRENS, *iſſus des Seigneurs* DE MIRAVAL, &c.

V. TRISTAN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, de la Serre, de Bajou, &c. ſixieme fils de ROGER, Seigneur de Miraval, &c. & de *Marguerite des Guillots*, épouſa *Charlotte de Pradines*, fille de *Paul*, Seigneur de Barſa, dont il eut : — 1. TRISTAN, mort ſans lignée ; — 2. JEAN-BERNARD, qui ſuit ; — 3. BLAISE, Doyen de Caſtelnaudari, qui teſta le 13 Novembre 1597, devant *Antoine Canals*, Notaire de Saverdun ; — 4. MARGUERITE, femme de *Grégoire Bailot* ; — 5. JEANNE, alliée à *Hugues Martin* ; — 6. HÉLENE, *aliàs* GASPHÉLINE, mariée à *François Brunel* ; — 7. & FRANÇOISE, femme de *Julien du Mas*, Conſeiller au Sénéchal de Lauraguais.

VI. JEAN-BERNARD D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, de Piquebarrau, rendit hommage de ſes Terres en 1611, dont il donna le dénombrement, & teſta le 16 Octobre 1637. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine de Vaure* ; & 2°. *Violante de Maireville*. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme, mais de la ſeconde vinrent : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLOTTE, mariée avec *Maurice de Gameville* ; — 3. DELPHINE, alliée à *François du Bouzet*, Seigneur de Loumagne ; — 4. JEANNE, mariée à FRANÇOIS D'AURIOL, Seigneur d'Eſplas, ſon couſin, dont a été ci-devant parlé ; — 5. & MARGUERITE, morte ſans alliance.

VII. JEAN-LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, Piquebarrau, fut marié deux fois : 1°. par contrat paſſé devant *Guillaume Aſſier*, Notaire de Caſtelnaudari, le 19 Mars 1645, avec *Claire de Laudun*, fille de *Robert*, Seigneur d'Auchibran, & de *Catherine de Saint-Martin* ; & 2°. par autre contrat paſſé devant *Fougère*, Notaire à Caſtelnaudari, le 24 Novembre 1655, avec *Marguerite Ducup*, fille de *Raimond*, Juge-Mage au Sénéchal de Lauraguais, & de *Marie de Giſcard*. Du premier lit vinrent : — 1. LOUISE, femme de *François Laumet*, fils de *Jean*, & de *Jeanne Péchagut* ; — 2. CATHERINE, alliée avec *François de Carbon* ; — 3. & MARIE, femme de *Jean de Thoire* : & du ſecond ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Piquebarrau ; — 5. JEAN, Seigneur d'Eſcabagnals ; — 6. PIERRE-JEAN. Ils ſervoient tous trois dans les Armées du Roi, & moururent ſans alliance ; — 7. PIERRE, qui ſuit ; — 8. CHARLOTTE, morte fille ; — 9. & autre MARIE, femme de *Jean de Lonjon-la-Prade*, Capitaine dans Roval de Vaiſſeaux.

Digitized by Google

VIII. PIERRE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, dernier mâle de ſa branche, épouſa *Jeanne de la Cauſſade*, de laquelle on ne lui connoît point d'autre enfant que — LOUISE, dont l'alliance eſt ignorée.

Seigneurs DE LAURION, *iſſus des Seigneurs* DE MONTAGUT, &c.

IV. LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Laurion, Boiſſeſon, Bouſſenac, Malvignol, Lacalm, les Vénials, *&c.* ſixieme fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, *&c.* & d'*Antoinette de Bouraſſier*, ſa ſeconde femme, épouſa 1°. vers 1500, *Louiſe de Lautrec-Mouſa*, fille de *Pierre-Vic de Lautrec*, & de *N... de Peſtels :* elle donna quittance de ſa dot à ſon frere par acte paſſé devant *Broſſati*, Notaire à Caſtelnaudari ; & 2°. en 1514, au Château de Mandouil, Diocèſe de Caſtres, *Catherine de Capriol*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Mandouil & de Malvignol, & d'*Antoinette de la Font*, fille du Seigneur de Fenaiſoles, en preſence de ſes freres, parens & amis, tant de ſon côté que de celui de ſon épouſe. Il teſta le 10 Décembre 1539, devant *Hilaire Lombeyrie*, Notaire à Toulouſe. Il eut de ces deux mariages, à ce que l'on préſume, — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Seigneur des Algars, qui donna le dénombrement de ce Fief ; — 3. GABRIEL, mort ſans lignée ; — 4. SÉGUINE, femme de *Gabriel de Clair ;* — 5. & GABRIELLE, morte fille.

V. FRANÇOIS D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laurion, Boiſſeſon, Bouſſenac, Malvignol, Lacalm, *&c.* donna dénombrement de ſes Fiefs, & prit alliance avec *Anne Deſcombes*, Dame de Las-Nauſes, fille de *Michel*, & de *N.... Monredon.* Il en eut : — 1. CLAUDE, qui laiſſa de *Jeannette de Gourdon* une fille naturelle, nommée *Françoiſe d'Auriol*, mariée à *Pierre Suffre ;* — 2. & RAIMOND, qui ſuit.

VI. RAIMOND D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Boiſſeſon, Laurion, Sainte-Affrique, Saint-Amauſet, *&c.* ſe rendit redoutable dans les guerres de la Ligue, & fut déchargé de toutes taxes par le Maréchal *de Thémines.* Il épouſa 1°. par contrat paſſé devant *Goutes*, Notaire, le 21 Mai 1587, *Andrive de l'Eſcudarié ;* & 2°. *Françoiſe de Tourene de Navés*, par acte paſſé devant *Antoine Bouttes*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 21 Février 1605, lors veuve, avec poſtérité, de *François de Villeneuve*, & fille de *Philippe de Tourene*, Seigneur de Navés, & d'*Anne d'Aliés.* Elle étoit iſſue d'une de plus anciennes Maiſons de l'Albigeois & Comté de Caſtres, & tenoit à tout ce qu'il y avoit de mieux dans la province. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. & ANNE, laquelle fut mariée par contrat paſſé devant *Rouire*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 11 Juin 1623, avec *Mathurin de Caloüin*, Ecuyer, Seigneur de la Caloüiniere en Anjou, & de Montaulivet en Languedoc, Capitaine-Enſeigne dans la Compagnie-Colonelle du Régiment de mille hommes du Commandeur *de Montmorency*, fils de feu *Thomas*, Seigneur des mêmes Terres, Ecuyer du Prince de Navarre, Commandant d'une Légion des Troupes du Languedoc & Gouverneur de Prouille, & de *Bérengere de Cayres.* Voyez CALOUIN.

VII. FRANÇOIS D'AURIOL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lau-

rion, Villevert, *&c.* Chevalier de la Milice Chrétienne, épouſa *Huguette de Martin*, dont il eut pour fils unique :

VIII. PIERRE-JEAN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Las-Nauſes, allié 1°. avec *Jeanne de Raſpaud*, fille de *Pierre*, & de JEANNE-MARIE D'AURIOL-MONTAGUT, dont a été ci-devant parlé ; & 2°. avec *N... de Bertier*. Il mourut ſans poſtérité de ces deux mariages, & en lui s'éteignit la branche des Seigneurs de Laurion. Les armes : *d'argent, à un figuier d'azur, chargé d'un oiſeau* ou *auriol d'or*. C'eſt ainſi qu'elles ſont enregiſtrées à l'*Armorial général*. Mémoire envoyé, & certifié dreſſé ſur titres.

— DAUVET : Maiſon noble & ancienne, originaire de Picardie, qui poſſédoit dans le Cambreſis les Terres de Honnechies & de Nave, vers l'an 1206, que GUILLAUME DAUVET s'en qualifioit Seigneur. Une Charte de l'Egliſe du Saint Sépulcre à Cambray, marque qu'il eut pour femme *Clémence d'Auxy*, du conſentement de laquelle il donna à cette Abbaye quelques droits qu'il avoit ſur les dîmes des environs d'Eſcaudeuvre. Ses enfans y ſont nommés, ſçavoir : GUILLAUME, HUGUES, qui ſuit ; JEAN & ALIX DAUVET, femme de *Mathieu de Lagnicourt*, Chevalier. *Voyez* l'Etat de la Nobleſſe du Cambreſis par *le Carpentier*.

II. HUGUES DAUVET fut apanagé des Terres du Cambreſis, & épouſa *Ode de Crevecœur*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. SIMON, Chanoine de Saint-Aubert ; — 3. & GUILLAUME, Chanoine de Saint-Gery.

III. JEAN DAUVET eſt mentionné dans une Charte de *Duverger* de l'an 1297, avec ſa femme *Mehault Davraincourt*, & ſes enfans, qui furent : — 1. JEAN ; — 2. SIMON, qui ſuit ; — 3. & HUGUES DAUVET.

IV. SIMON DAUVET épouſa en Anjou *Antoinette de Brezé*. Il y fut Seigneur de la Bourgoniere, Baſoche & le Pleſſis. Le Roi CHARLES V. le fit ſon Chambellan, ſuivant les Lettres de proviſions du 18 Avril 1358. Il fut auſſi Sénéchal d'Anjou, & eut de ſon mariage : — 1. GUILLAUME, mort ſans alliance, & inhumé en 1406, dans l'Egliſe de Saint Juſt à Châteaugontier, comme il l'avoit ordonné ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. & BLANCHE, Religieuſe à Fontevrault. Voyez *Blanchart*.

V. JACQUES DAUVET, Chevalier, Seigneur de la Bourgoniere, Baſoche & le Pleſſis, fut Sénéchal d'Anjou, & accompagna RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, aux guerres d'Italie, où il mourut : il fut enterré à Brundis. Il avoit épouſé *Yolande de Villeprouvée*, de la Maiſon de *Clerambault*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui n'eut de ſon mariage qu'une fille, mariée à *Jacques de Beauvau*, dont les enfans hériterent des Terres ſituées en Anjou ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

VI. JEAN DAUVET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Claigny, s'adonna aux Belles-Lettres, fut du Conſeil des Rois CHARLES VII. & LOUIS XI, & nommé Ambaſſadeur, ſucceſſivement à Rome & au Concile de Bâle, en 1455. LOUIS XI. lui donna l'Office de Premier Préſident du Parlement de Toulouſe en 1464, où il eut la plus grande part à la paix de la guerre, dite *pour le bien Public ;* & en 1466, celle de Premier Préſident du Parlement de Paris, qu'il exerça avec diſtinction dans un tems

Digitized by Google

des plus difficiles (*Blanchart*, article des Premiers Préſidens de Paris). Il mourut à Paris le 23 Novembre 1471, & fut inhumé avec ſa femme *Jeanne de Baudrac*, morte en 1460, dans l'Egliſe de Saint Landry, où l'on voit ſon épitaphe. Elle étoit fille de *Bureau de Baudrac*, Seigneur de Claigny, & de Dame *Ode de Vitry*, couſine-germaine de *Jacques Jouvenel des Urſins*, Archevêque de Reims. Les enfans ſortis de ce mariage furent entr'autres : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. EUDES, alliée à *Pierre Bureau*, Chevalier, Seigneur de Monglat, fils du Grand-Maître d'Artillerie de ce nom, ſous LOUIS XI, & Seigneur Deſmareſt en Brie. (*Voyez* le *P. Anſelme*, Grands-Maîtres d'Artillerie). Il mourut ſans enfans, & par ſon teſtament du 28 Août 1492, il laiſſa aux freres de ſa femme la plupart de ſes biens, entr'autres la Terre Deſmareſt. Il fut enterré à Paris en la Paroiſſe Saint Paul, dans ſa Chapelle, où l'on voit ſa ſtatue & celle de ſa femme, avec leur épitaphe ; — 3. MICHELLE, mariée à *Guillaume Dupuy*, Seigneur de la Haye, Préſident au Parlement de Paris ; — 4. & JEANNE DAUVET, femme de *Charles d'Orgemont*, Seigneur de Mery, Chantilly, *&c.* fils de *Philippe d'Orgemont*, Echanſon du Roi CHARLES VII. (P. *Anſelme*, Chanceliers de France). Elle eut de ſon mari, entr'autres enfans : *Louiſe d'Orgemont*, ſeconde femme, par contrat du 14 Février 1483, de *Roland de Montmorency*, auquel elle porta la Terre d'Ozonville, Chantilly, *&c.* De cette alliance ſortit *Guillaume de Montmorency* (pere d'*Anne*, Connétable de France, mort des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis), qui eut la Baronnie de *Montmorency*, de préférence aux deux enfans du premier lit, ſçavoir : les Seigneurs de Nivelle & de Foſſeux, que leur pere voulut punir d'avoir embraſſé le parti de CHARLES, Duc de Bourgogne. (*Hiſt. de la Maiſon de Montmorency*, par *Ducheſne*). Cette branche de *Montmorency* s'eſt éteinte dans *Henri*, Duc & Pair & Maréchal de France, décapité le 30 Octobre 1632 à Toulouſe. Tous ſes biens furent laiſſés à ſa ſœur, qui s'étoit mariée avec LOUIS DE BOURBON, premier Prince du Sang. *Voyez* MONTMORENCY.

VII. GUILLAUME DAUVET, Seigneur de Claigny, Berneuil, Deſmareſt, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, épouſa le 8 Septembre 1480, *Jeanne Luillier*, Dame de Rieux, Fraucourt & Saint-Sanſon, dont il eut : — 1. ROBERT, Baron du Pin, Seigneur de Rieux, marié à *Anne Briçonnet*, niéce de *Guillaume Briçonnet*, Archevêque de Narbonne, connu ſous le nom de Cardinal de Saint-Malo, premier Miniſtre de CHARLES VIII. Il continua la branche aînée de *Dauvet-de-Rieux*, près Beauvais, actuellement éteinte, après s'être alliée aux Maiſons de *Briçonnet*, *Ragnier-Pouſſé* ; d'*Auxy*, Baron *de Monceaux* ; *Le Conte*, Baron *de Nonant* ; de *Dreux-Morainville* ; *Le Clerc*, Seigneur *de Fleurigny* ; *Dupuy-Vaſtan* ; *Chabannes*, Comte *de Saignes* ; *Jubert du Thil* ; *Keroüart* ; *Langlois-de-Colmolins* ; *Pellevé*, & *Berulle*. Une des filles de ROBERT DAUVET, nommée CHARLOTTE, épouſa le 13 Septembre 1557, *François de Bethune*, Baron de Roſny, & fut mere de *Maximilien de Bethune*, ſi célèbre ſous HENRI IV, & de ſes freres, qui ont fait les branches du Duc *de Bethune*, du Duc de Charoſt, & des Marquis & Comte *de Bethune*.

Digitized by Google

Voyez BETHUNE. Une autre fille de ROBERT DAUVET, nommée GENEVIÉVE, porta la Terre de Saint-Sanſon à ſon mari *Jean d'Auxy*, Seigneur de Monceaux, dont le dernier de ſa Maiſon étoit *Philippe d'Auxy*, Chevalier des Ordres du Roi, duquel la fille unique a épouſé le Duc *de Fleury*, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté. *Voyez* ROSSET-DE-FLEURY; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. JEAN, auteur des Seigneurs Deſmareſt, rapportés ci-après; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles, dont trois mariées, & la derniere Religieuſe à Fontaine.

VIII. PIERRE DAUVET, Seigneur Deſmareſt, reçu Maître des Requêtes en 1515, fait Chevalier de la main du Roi à Attigny le 20 Octobre 1521, fut Enſeigne d'une Compagnie de 30 Lances. Il épouſa *Madelene Petit*, Dame de Saint-Sanſon, fille d'*Etienne*, & de *Charlotte Briçonnet*, dont il eut pour fils unique NICOLAS DAUVET, Chevalier, Seigneur Deſmareſt, Saint-Sanſon, *&c.* mort fiancé à la fille du Comte *de Montgommery*.

Seigneurs & Comtes DESMAREST.

VIII. JEAN DAUVET, troiſieme fils de GUILLAUME, & de *Jeanne Luillier*, Chevalier, Seigneur de Berneuil, Deſmareſt en Brie, & Fraucourt en Beauvoiſis, fut Grand-Bailli & Capitaine de Meaux. Il mourut le 7 Septembre 1559, & avoit épouſé, par contrat du 15 Juin 1529, *Jeanne de Longuejoue*, fille de *Mathieu de Longuejoue*, Seigneur d'Yverny, qui, après la mort de ſa femme *Madelene Chambellan*, fut fait Evêque de Soiſſons & Garde des Sceaux. JEAN DAUVET fut tuteur de *Maximilien de Bethune* & de ſes freres, fils de CHARLOTTE DAUVET, ſa ſœur, conjointement avec *Floreſtan de Bethune*, Seigneur de Concy, Gentilhomme ordinaire du Roi. De ſon mariage vinrent: — PIERRE, qui ſuit; & trois filles mariées.

IX. PIERRE DAUVET, Chevalier, Seigneur & Comte Deſmareſt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, rendit hommage de ſa Terre Deſmareſt les 23 & 25 Février 1560, & mourut en 1596. Il avoit épouſé le 5 Juillet 1577, *Marthe de Rouvroy-Saint-Simon*, fille de *Jean de Rouvroy-Saint-Simon*, Grand-Pannetier de la Reine ELÉONORE, Seigneur de Sandricourt, Lormaiſon, Nervilly-le-Chaulme, & de *Louiſe de Montmorency-Foſſeux*. Ses enfans furent: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1595, Commandeur d'Yvry, & Capitaine de Galeres; — 3. & JEANNE, ſeconde femme de *Charles le Bouteiller de Senlis*, Chevalier, Seigneur de Vineuil & de Mouſſy près Dammartin.

X. GASPARD DAUVET, Chevalier, Seigneur & Comte Deſmareſt, Seigneur de Berneuil, Fraucourt, &c. Gouverneur de Beauvais & du Beauvoiſis, Conſeiller d'Etat, Maître-d'Hôtel du Roi, ſon Ambaſſadeur en Angleterre en 1614, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1618, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, & Maréchal-de-camp en 1620, mourut le 23 Octobre 1632. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Juillet 1601, *Eliſabeth Brulart*, fille de *Nicolas Brulart*, Chevalier, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, & de *Claude de Prudhomme*. De ce mariage

riage il eut : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Abbé de Longuay près Chaumont en Baſſigny, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Prieur & Prince temporel du Pont-Saint-Eſprit, de Pincé & de Tulet, mort en 1696, & inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye de Longuay, où ſe voit ſon épitaphe, qui marque que cette Abbaye lui fut donnée avant que de naître ; — 3. GABRIEL, Chevalier de Malte le 14 Mai 1619, Grand-Prieur d'Aquitaine & Commandeur de Saint-Etienne de Renneville. Il a fait bâtir le portail du Grand-Prieuré à Poitiers ; — 4. LOUIS, auſſi Chevalier de Malte & Commandeur ; — 5. PIERRE, auteur de la branche des Marquis d'Auvillars & de Maineville, &c. rapportée ci-après ; — 6. MARIE, femme, en Février 1623, de *Jacques Le Conte*, Marquis de Nonant, Lieutenant de Roi en Normandie & Seigneur de Beaumeſnil, dont il fit bâtir le château en 1631 ; — 7. JEANNE-GABRIELLE, Religieuſe ſous le nom de Sœur *Marthe*, puis Abbeſſe des Religieuſes Urbaniſtes du Mont Sainte-Catherine près Provins. Elle fut nommée par le Roi le 9 Mai 1648, premiere Abbeſſe du Mont Notre-Dame près Provins, lorſqu'on y établit des Religieuſes de Cîteaux. Il en eſt parlé ſous le nom de MARTHE DAUVET, dans le *Gallia Chriſtiana*, édition de 1576, p. 668 ; — 8. CHARLOTTE, morte jeune ; — 9. & VICTOIRE-CHRISTINE, ſeconde Abbeſſe du Mont Notre-Dame près Provins, après ſa ſœur, le 18 Novembre 1690.

XI. NICOLAS DAUVET, Chevalier, Comte Deſmareſt, Baron de Bourſault, Seigneur de Berneuil & de Fraucourt, Gouverneur de Beauvais & du Beauvoiſis, pourvu en 1650 de la Charge de Grand-Fauconnier de France, par la démiſſion du Connétable *de Luynes*, mourut en Octobre 1668, & fut enterré à ſa Terre Deſmareſt. Il avoit épouſé en 1635 *Chriſtine de Lantange*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eguilly, Gentilhomme ordinaire du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. ALEXIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS-ANNE, Comte d'Eguilly, Capitaine de Cavalerie, qui épouſa le 15 Octobre 1677, *Marie-Madelene de Chambes-Montſoreau*, morte ſa veuve âgée de 75 ans, le 15 Mai 1720, fille unique de *Bernard de Chambes*, Comte de Montſoreau. Elle a eu pour fille unique CHRÉTIENNE DAUVET, mariée au mois de Mai 1701 à *Adrien*, Marquis *d'Herbouville*, Seigneur de Saint-Jean-Longueval, la Tour-le-Comte, Lagny, &c. Meſtre-de-camp de Cavalerie, ci-devant premier Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi. Elle eſt morte à Paris le 6 Juin 1742, âgée de 60 ans, mere de huit enfans, entr'autres, du Comte *d'Herbouville*, Capitaine de Gendarmerie, mort de ſes bleſſures reçues à la bataille de Minden en 1759 ; — 3. LOUISE-DIANE, mariée le 18 Juillet 1678 à *Gaſpard Jeannin de Caſtille*, Marquis de Montjeu en Bourgogne, mort le 7 Décembre 1717, & inhumé aux Minimes de la Place Royale à Paris, laiſſant une fille, *N.... de Caſtille*, mariée à *Joſeph de Lorraine*, Prince de Harcourt, pere du dernier Duc *de Guiſe*, de la Ducheſſe *de Bouillon*, mere de la premiere femme du Prince *de Beauvau*, & de la Ducheſſe *de Richelieu*, dont ſont iſſus le Duc *de Fronſac* & la Comteſſe *d'Egmond* ; — 4. ANNE-MARIE, femme de *Philippe de Bethune*, Comte de Selles, appellé *le Comte de Bethune*, aïeul du Marquis *de Bethune*, Chevalier des Ordres du Roi,

Colonel-général de la Cavalerie-Légere, *&c.* Voyez BETHUNE. — 5. & FRANÇOISE-CHRÉTIENNE DAUVET, mariée en Novembre 1704 à *Guillaume-Alexandre*, Marquis *de Vieux-Pont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Elle eſt morte ſans enfans le 24 Novembre 1707, âgée de 25 ans.

XII. ALEXIS DAUVET, Chevalier, Comte Deſmareſt, Marquis de Saint-Phale, Baron de Bourſault, Seigneur de Berneuil, Fraucourt & Eguilly, Gouverneur de Beauvais, Lieutenant-Général du Beauvoiſis, & Grand Fauconnier de France après ſon pere le 2 Avril 1672, mourut le 25 Avril 1688. Il avoit épouſé le 19 Décembre 1676, *Jeanne de Boüex de Villemort*, Fille d'Honneur de la Ducheſſe d'Orléans, & iſſue de *Robert de Boüex*, Chevalier, Seigneur de Villemort en Poitou, & de *Marie d'Eſcoubleau*, ſon épouſe. Elle eſt morte à Paris le 24 Avril 1717, âgée de 68 ans, laiſſant de ſon mariage FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS DAUVET, Chevalier, Comte Deſmareſt, Marquis de Saint-Phale, Baron de Bourſault, Seigneur de Berneuil & Fraucourt, Gouverneur de Beauvais & Lieutenant-Général du Beauvoiſis, après la mort de ſon pere en 1688, fut pourvu le 2 Mai de la même année de la Charge de Grand-Fauconnier de France, & mourut le 24 Février 1718, âgé de 37 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1701, *Marie Robert*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Fortelle, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris. Elle eſt morte à Paris le 24 Février 1765, âgée de 72 ans, & a eu pour enfans: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEANNE-FRANÇOISE, ſeconde femme, le 30 Mai 1723, de *François Louis le Tellier-de-Rébenac*, Marquis de Louvois & de Souvré, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ſes Ordres, dont quatre filles. L'aînée a été mariée au Marquis *de Saint-Chamans*, Lieutenant-Général; la ſeconde eſt Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons; la troiſieme a épouſé le Marquis *de Sailly*, Brigadier des Armées du Roi; & la quatrieme eſt femme du Marquis de *Montmorin-Saint-Hérem*, Maréchal-de-camp, & Gouverneur en ſurvivance de Fontainebleau; — 3. & ANNE-DIANE DAUVET, morte à Paris le 31 Août 1731, âgée d'environ 22 ans, ſans enfans de ſon mariage contracté en Juillet 1728 avec *Alphonſe de Romillé*, Chevalier, Seigneur & Marquis de la Cheſnelaye, Brigadier des Armées du Roi.

XIV. LOUIS-FRANÇOIS DAUVET, Chevalier, Marquis de Deſmareſt, Baron de Bourſault, Seigneur de Berneuil, Fraucourt, *&c.* nommé en ſurvivance de ſon pere à la Charge de Grand-Fauconnier de France à la fin de Janvier 1717, n'ayant pas encore ſix ans accomplis, prêta ſerment pour cette Charge le 13 Novembre de la même année, & fut Capitaine de Cavalerie de Beaucaire. Il mourut à Paris le 26 Avril 1748, âgé de 37 ans, ſans enfans de ſon mariage contracté le 23 Février 1734 avec *Marie, de Lamoignon*, niéce du feu Chancelier de ce nom, & fille de feu *Chrétien de Lamoignon*, Marquis de Baſville, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, Commandeur des Ordres du Roi, & de *Marie-Louiſe Gon de Bergonne*. Il a laiſſé pour héritieres de ſes biens les filles de ſa ſœur, Madame la Marquiſe de Louvois. Le Roi ayant diſpoſé, après ſa mort, de la

Digitized by Google

Charge de Grand-Fauconnier de France en faveur du Duc *de la Vrilliere*, a donné à la Marquiſe *Dauvet de Deſmareſt*, ſa veuve, une penſion de 6000 livres.

Marquis d'Auvillars & de Maineville, &c.

XI. Pierre Dauvet, Chevalier, Seigneur de Trigny, de Bouffé, *&c.* cinquieme fils de Gaspard, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Eliſabeth Brulart*, partagea avec ſes freres le 18 Mars 1644, & fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du 27 Février 1669. Il épouſa le 10 Février 1649 *Louiſe-Marie de Mion*, Dame d'Auvillars, fille de *Louis de Mion*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Jacqueline de Gruel de la Frette*, & petite-fille d'*Antoine de Mion*, Chevalier, Seigneur d'Equevilliers, Frenai, *&c.* Capitaine de 100 hommes d'armes, qui avoit eu pour femme *Diane de Beauvau*, Dame de la Châtellenie d'Auvillars, dans le pays d'Auge. Cette *Diane de Beauvau* étoit fille de *Jean*, Seigneur de Panges, Conſeiller & Chef des Finances du Duc de Lorraine, lequel fit ſon teſtament le 26 Mai 1587 en ſon château de Panges, dans le pays Meſſin : ſes enfans y ſont nommés, & le contrat de partage des freres & ſœurs fut fait en 1603.

Pierre Dauvet eut de *Louiſe-Marie de Mion*, ſon épouſe, 17 enfans, entr'autres : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Pierre, Chevalier, Baron d'Auvillars, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué au ſiége de Grave ; — 3. François, reçu Chevalier de Malte le 17 Janvier 1664, Commandeur de Saint-Jean-de-Latran, Bailli, Grand-Croix & Grand-Tréſorier de l'Ordre, & Commandeur d'Oſmont en Picardie, mort en l'Hôtel Deſmareſt à Paris le 28 Juin 1742, âgé de 85 ans ; — 4. & Louis-Benoît, rapporté après ſon frere aîné.

XII. Jacques Dauvet, Chevalier, Marquis d'Auvillars, Seigneur de Bouffé près Bernay en Normandie, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes le 20 Avril 1689, épouſa le 12 Août 1683 *Théreſe Marreau de Villeregis*, morte le 25 Juillet 1690, ſœur de la Marquiſe de *Mailly*, & fille d'*Hector Marreau*, Chevalier, Seigneur de Villeregis, Conſeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Marie de Maupeou*. Il a eu pour fils unique : — Gabriel Dauvet, Chevalier, Marquis d'Auvillars, Seigneur de Bouffé, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Lieutenant en 1704, puis en 1705 Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes Ecoſſois, & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719. Il eſt mort ſans alliance en Juin 1760, & a été enterré à Saint Gervais à Paris.

XII. Louis-Benoît Dauvet, Chevalier, Marquis de Maineville & autres Terres dans le Vexin-Normand, fils de Pierre & de *Louiſe-Marie de Mion*, Dame d'Auvillars, fut Enſeigne des Gendarmes de la Reine en 1702, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphins en 1703, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719. Il épouſa en 1710 *Marie Magon-de-la-Gerveſais*, ſœur de *N.. Magon-de-la-Gerveſais*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Lieutenant

Général des Armées du Roi ; & de *N... de la Giclais*, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi. Ils ſont morts l'un & l'autre, & ont laiſſé pour enfans : — 1. LOUIS-NICOLAS, qui ſuit ; — 2. ALAIN-LOUIS, rapporté après ſon aîné ; — 3. LOUISE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Paul près Beauvais ; — 4. N... morte Religieuſe dans la même Abbaye ; — 5. & N... DAUVET, morte ſans alliance.

XIII. LOUIS-NICOLAS DAUVET, Chevalier, Marquis de Dauvet-Maineville & autres Terres dans le Vexin-Normand, Seigneur Châtelain d'Auvillars dans le pays d'Auge, depuis la mort de ſon couſin-germain paternel, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 15 Août 1745, Maréchal-de-camp à celle du 10 Mai 1748, Lieutenant-Général des Armées & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1761, a épouſé le 16 Mai 1754 *Marie-Angélique Groulard-de-Bogefroy*, ſœur de la Marquiſe *de Lenoncourt*, fille de *Guillaume Groulard*, Marquis de Bogefroy, Seigneur de la Châtellenie de Bailleul (*a*), Neuville, Coudray & autres lieux dans le Bailliage de Neufchâtel en Normandie, & de Dame *Marie de Sublet de Noyers ;* & petite-fille de *Charles Groulard*, Marquis de Torcy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, marié en 1684 à *Marguerite de Maſquerel*, laquelle lui apporta en dot les Terres de Bogefroy, de Bailleul, de Neuville & autres, qui étoient poſſédées par ſes ancêtres dès le mariage d'*Antoine de Maſquerel* en 1497 avec *Jeanne de Dreux*, de la Maiſon des anciens Comtes de ce nom. Le Marquis de Dauvet-Maineville a de ſon mariage : — 1. LOUIS-GABRIEL-BENOÎT ; — 2. GABRIEL-NICOLAS ; — 3. & ADRIEN-LOUIS-NICOLAS, Chevalier de Malte.

XIII. ALAIN-LOUIS DAUVET, Chevalier, Seigneur de Bouffé près Bernay en Normandie, appellé *le Comte Dauvet*, fils puîné de LOUIS-BENOÎT, Marquis de Dauvet-Maineville, & de *Marie Magon-de-la-Gervaiſais*, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Artois, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé le 11 Février 1771 *Marie-Marguerite Deshayes*, d'une noble & ancienne Famille du pays du Maine, alliée aux Maiſons de *Frefond*, *Clinchamp*, *Danès*, *Montecler*, *Dupleſſis-de-Chivré*, *le Cornu*, *Charnacé*, *Scepeaux*, *Guittault & Longueil*, dont eſt iſſu — AUGUSTE-LOUIS-CASIMIR, Chevalier, né en 1772. Les armes : *Bandé de gueules & d'argent de 6 pièces ; la ſeconde bande d'argent, chargée d'un lion de ſable.* P. *Anſelme*, Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 775 & ſuiv.* &c.

— DEBORDES ou BORDES (DE), en latin *Bordis :* Famille noble, originaire d'Ax, & établie en Bugey depuis environ l'an 1390, où elle poſſede des biens ſitués à Yſenave.

Suivant un Mémoire envoyé, on trouve dans l'Etat des Cardinaux & Archevêques d'Albi, un BERTRAND DE BORDES qui l'étoit en 1311. Il

(*a*) JEAN DE BAILLEUL, Roi d'Ecoſſe, eſt enterré dans l'Egliſe de la Paroiſſe de Bailleul, où l'on voit ſon mauſolée.

Digitized by Google

avoit pour neveux BERNARD DE BORDES, Damoiſeau, & ADOMENON, ſon frere, Chanoine d'Ax, qui traiterent avec le Chapitre de Dax en 1330, pour le Fief de Lions, ainſi qu'il conſte par un titre original qui eſt dans la Famille. On ne ſçait pas où BERNARD DE BORDES prit alliance. Il paroît cependant pour conſtant qu'il fut pere de GUILLAUME DE BORDES, Chambellan du Roi, ſuivant une quittance originale du 6 Avril 1379, & ſuivant deux autres des 18 Février 1378 & 9 Août 1386. Il acheta de *Jean de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, la Terre du Bec-Creſpin. Il fut Capitaine de Montereau à 700 livres d'appointemens en 1370, & il épouſa Demoiſelle *Marguerite de Benieres*, dont il eut — JEAN DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Puy, Chambellan du Roi, Capitaine de Montereau, marié avec Demoiſelle *Jacqueline de Beauvais*, dont il n'eut qu'une fille mariée à Noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Podenas & de Roquepine.

GUILLAUME DE BORDES, dont on vient de parler, avoit pour frere THIBAUT DE BORDES, mort Porte-oriflamme à la fameuſe affaire de Nicopolis. — BAUDÉ DE BORDES fut Miniſtre en France en 1395. *Voyez* l'Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de France, par le Préſident *Hainault*. — ARDAUDON DE BORDES eſt mentionné dans une Ordonnance du Roi CHARLES VI. du 26 Juin 1396; & ANTOINE DE BORDES, en latin *Bordis*, eſt auteur de la branche des Seigneurs du Châtelet. Il fit conſtruire la Tour d'Yſenave dans l'état où elle eſt aujourd'hui. Il vivoit en 1399, ſuivant un Jugement qu'il rendit comme Châtelain de la Combe du Val. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Rougemont*, d'une ancienne Maiſon de la Province de Bugey, fille de *Jean*, Seigneur de Rougemont, laquelle paſſa quittance, de l'autorité de ſon mari, en date du 25 Septembre 1447. Cet ANTOINE DE BORDES avoit paſſé reconnoiſſance de ſes biens en 1420. Il eut pour fils PIERRE, qui ſuit.

I. Les titres produits devant le Juge d'armes de France, par M. *de Bordes du Châtelet*, pour juſtifier ſa nobleſſe d'extraction, ne remontent qu'à ce PIERRE DE BORDES, qualifié Secrétaire du Duc de Savoie dans un acte du 15 Mars 1520, tems auquel il ne vivoit plus. Il eut de ſon mariage avec *Jeanne de Veyziat*: — 1. PERCEVAL, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, auſſi qualifié *Secrétaire du Duc de Savoie*, dans ſon teſtament du 12 Avril 1521, par lequel il ordonna qu'on portât ſon corps dans ſa Chapelle qui étoit dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Jean-Batiſte de Cerdon. Il fit ſon héritier univerſel celui ou celle dont *Guillaume du Gour*, ſa femme, étoit alors enceinte, en lui ſubſtituant PERCEVAL, ſon frere aîné; — 3. & CLAUDE, Prêtre & Chanoine de Cerdon, ſuivant un acte de 1569; mais il ne vivoit plus alors.

II. PERCEVAL DE BORDES étoit marié dès le 4 Juin 1518, avec *Philiberte de Charnet*, fille d'*Amblard de Charnet*, habitant de Cerdon. Il nomma en qualité de *Patron-Préſentateur, & le plus aîné de la noble Maiſon de Bordes de Cerdon*, par acte du 25 Novembre 1541, à la Chapelle de Saint-Antoine, fondée par ſes prédéceſſeurs dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Jean-Batiſte de Cerdon. C'eſt lui qui fit conſtruire les formes de cette Chapelle,

où l'on voit aux trois premieres les armes de ſa mere, de ſa femme & de ſa belle-fille, telles qu'elles ſont encore aujourd'hui. Il acheta en 1556 la Terre de Chenavel en Bugey, & teſta le 5 Juin 1557. Il eſt qualifié dans ſon teſtament *Ecuyer d'Ecurie pour le Roi à Cerdon.* Il eut de ſon mariage : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. CLAUDINE ; — 3. & ETIENNETTE, femme par contrat du 15 Septembre 1538, de Noble *Pierre de Vermeil*, du lieu de Cerdon, dont le petit-fils *Abraham de Vermeil*, fut député de la Nobleſſe du Bugey en 1601 & 1604, lors de l'échange de la Breſſe avec le Marquiſat de Saluces, pour obtenir du Roi HENRI IV. la confirmation des priviléges dont jouiſſoit la Nobleſſe dans cette Province.

III. CLAUDE DE BORDES, Ecuyer d'Ecurie du Roi, ſuivant un acte du 4 Janvier 1563, & un autre du 3 Octobre 1565, fut marié à Demoiſelle *Barbe de Buſſy*, vivoit encore lors du mariage de ſon ſecond fils, & teſta le 2 Mars 1584, où ſont rappellés tous ſes enfans; ſçavoir : — 1. GEORGES, qui eut un fils nommé ANDRÉ DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenoſt, lequel par ſon mariage avec Demoiſelle *Innocente de la Roſſiere*, devint pere de CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenoſt. Cette branche aînée, établie dans la Province de Dombes, eſt éteinte ; — 2. CLAUDE, qui ſuit ; — 3. JEAN, Seigneur du Châtelet, mort avant le 6 Février 1600 ; — 4. AMAND, auteur d'une branche établie à Caſtres en Languedoc, éteinte dans la Maiſon de *Thomas-Roquecombe* ; — 5. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Vermeil*, qui fut pere d'*Abraham de Vermeil*, Ecuyer ; — 6. JACQUEINE, mariée avec *Abraham Criſtin*, du lieu d'Orgelet en Franche-Comté ; — 7. BENOÎTE, épouſe de Noble *Claude Bellet*, duquel elle n'eut qu'une fille nommée *Etiennette de Bellet*, mariée par contrat du 15 Mars 1592, à Noble *Claude de Malivert*, Seigneur de Vaugrigneuſe ; — 8. ETIENNETTE, femme de Noble *André de Rubat*, du lieu de Montréal en Bugey ; — 9. & PHILIBERTE, mariée à Meſſire *Jean Brun* ou *Bruni*, habitant de Cerdon.

IV. CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet en Breſſe, épouſa le 27 Avril 1586, Demoiſelle *Jeanne de Grenaud*, qui eut en dot mille écus d'or, fille de Noble *Bertrand de Grenaud* de Nantua, & de Demoiſelle *Jeanne Paſſeract*. Le 9 Août 1601, *Edme de Malain*, Baron de Lux, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en Bourgogne, Breſſe, Bugey, *&c.* lui donna un certificat portant qu'en l'aſſemblée qui s'étoit faite le même jour dans la ville de Belley, de la Nobleſſe des pays de Bugey & Valromey, il avoit fait & prêté entre ſes mains ſerment de fidélité qu'il devoit à Sa Majeſté. Il reçut quittance les 28 Mai 1602 & 30 Septembre 1604, des Commis de la recette des deniers que l'on avoit ordonné de lever pour les députés de la Nobleſſe du pays de Breſſe, des ſommes auxquelles il avoit été taxé pour ſa part des frais de leur députation. Il mourut le 9 Août 1627, ayant fait ſon teſtament dès le 29 Octobre 1609, par lequel il voulut être enterré au tombeau de ſes prédéceſſeurs à Cerdon, & fit différens legs à ſes enfans, qui furent : — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ, Capitaine au Régiment de la Valette, au ſervice des Vénitiens ; — 3. PHILIPPE, mort au

Digitized by Google

ſiége de Montpellier ; — 4. MARIE, femme de *Claude du Breuil*, Seigneur de Balmey, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, fils de Meſſire *Antoine du Breuil*, Chevalier, Baron de la Baſtie, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoie, premier Maître-d'Hôtel de ce Prince, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, & Commiſſaire-général des Guerres, & de *Claire de Grimaldy* ; — 5. ANTOINETTE, mariée par contrat du 12 Octobre 1628, avec Noble *Claude-Urbain du Cloz*, Seigneur de Haulteville en Faulcigny, pays de Savoie ; — 6, 7 & 8. ISABEAU, JEANNE & ESTHER ; — 9. PERONNE, mariée par contrat du 29 Août 1627, à *Michel Bertrier*, Ecuyer, Seigneur de la Motte en Savoie, & de Cernex, fille de *Benoît Bertrier*, Seigneur & Baron du Villars & de la Motte, & d'*Alexandrine de Mandol* ; — 10 & 11. PERRETTE & CLAUDINE, la derniere mariée avant le 15 Juin 1632, à Noble *Philippe du Creſtz*, Seigneur de Clarmont en Savoie.

V. JEAN-CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, de la Balme-ſur-Cerdon & de Chareyſiat, Gentilhomme ordinaire de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, par Proviſions du 2 Décembre 1633, fit ſon teſtament le 2 Juin 1656, en préſence de Noble *Jean-Louis de Grenaud*, Seigneur de Nerciac, & voulut être inhumé dans l'Egliſe de Cerdon dans la Chapelle & au tombeau de ſes prédeceſſeurs : il mourut avant le 12 Juillet ſuivant. De ſon mariage accordé par contrat du 22 Juin 1633, avec Demoiſelle *Catherine de Biette*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Lieutenant au Château de Dijon, & de *Renée du Fraiſne*, il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Nerciac. Il avoit ſervi dans l'Arriere-Ban de la Nobleſſe du Bugey, ſuivant un acte du 9 Septembre 1674, & avoit épouſé l'héritiere de la Maiſon *de Bely*, Seigneur de Veſchelles, dont trois garçons, deux morts ſans poſtérité : on ignore la deſtinée du troiſieme ; — 3. BERARD, Ecuyer, Seigneur de la Tour, puis du Châtelet, Gouverneur pour le Roi du Fort-de-l'Ecluſe, mort le 6 Juin 1679. Sa veuve *Véronique de Moyria*, fille de *Jean-Pierre*, Baron de Châtillon-de-Corneille, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Chriſtine du Peloux*, fut chargée par Sentence rendue au Bailliage de Breſſe le 23 Août de la même année, de la tutelle de ſes enfans, qui furent : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, Religieux & Sacriſtain de l'Abbaye Royale de Chaſſagne, né le 2 Mars 1678, & mort en 1757 ; — 2. DARIE-FRANÇOISE, née le 31 Septembre 1673 ; — 3 & 4. FRANÇOISE & EMMANUELLE, Religieuſes au Couvent des Dames Chanoineſſes de Saint-Auguſtin de Nantua ; — 5. & ANNE-MARIE, à qui ſon pere légua par ſon teſtament la ſomme de 15 mille livres, payable lors de ſon mariage.

VI. FRANÇOIS DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de la Couz, de Montfalcon & du Châtelet, batiſé le 18 Mai 1636, fut maintenu dans ſa nobleſſe, ainſi que ſes deux freres, par Ordonnance de M. *Bouchu*, Intendant de Bourgogne, rendue le 15 Octobre 1667. Il épouſa par contrat du 30 Septembre 1681, *Marie-Hyacinthe de Villette*, fille de *Jean-Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Couz, & de *Jeanne Boléas*. Il teſta le 3 Janvier 1695, voulut être enterré dans la Chapelle fondée dans l'Egliſe d'Yſe-

nave, & mourut le 5 du même mois. Sa veuve fut maintenue dans la qualité de *Veuve d'Ecuyer*, par Ordonnance de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne & de Breſſe, rendue le 27 Mars 1700. Elle rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes, de la Terre & Seigneurie du Châtelet le 13 Août 1725, fit ſon teſtament le 7 Janvier 1732, par lequel elle choiſit ſa ſépulture au tombeau de ſes ancêtres dans l'Egliſe de la Couz, mourut âgée de 75 ans le 20 Octobre 1734, & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Etienne-du-Bois en Breſſe. Leurs enfans ſont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-LOUIS, Prêtre & Grand-Prieur du noble Chapitre de Nantua ; — 3. MARIE-LOUISE, alliée par contrat du 21 Novembre 1720, avec *Claude de Bouvant*, Comte de Châtillon-de-Michaille, fils de *Jean-Aimé de Bouvant*, Baron de Saint-Julien, Seigneur de Jonchex, & de *Françoiſe Pacot* ; — 4 & 5. FRANÇOISE & MARIE-ANNE.

VII. JOSEPH-FRANÇOIS DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, de la Couz & de Montfalcon, Capitaine au Régiment de Vivarais, épouſa 1°. par contrat du 26 Septembre 1727, *Françoiſe-Barbe Simonnet*, fille de *Georges Simonnet*, Ecuyer, Maître des Requêtes de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, Préſident aux Traites-Foraines de Breſſe & du Bugey, & d'*Eliſabeth de Grenaud* ; & 2°. par contrat du 23 Août 1731, *Jeanne-Marie de Becerel*. Il avoit teſté le 27 Août de l'année précédente, & voulut être enterré dans l'Egliſe de Saint-Etienne-du-Bois au tombeau de ſes prédéceſſeurs, dans le cas qu'il mourût en ſon château du Châtelet ; mais il décéda à Lyon le 16 Septembre 1733, âgé d'environ 48 ans. Il a eu de ſon mariage : — 1. LOUIS-MARIE, Ecuyer, Seigneur du Châtelet ; — 2. JOSEPH-GABRIEL, qui ſuit ; — 3. & MARIE-LOUISE, batiſée le 22 Août 1728, mariée le 12 Février 1763, à *Joſeph-Marie de Duglas*, Capitaine dans le Régiment Royal-Ecoſſois.

VIII. JOSEPH-GABRIEL DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de la Couz, de Montfalcon & de Chalay, Baron de Lorney, né le premier Août 1730, a eu une Lieutenance dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, le 19 Mars 1737, & tant en vertu de ſon ancienne nobleſſe, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, que de la poſſeſſion immémoriale de la Terre *du Châtelet* dans ſa branche, il en a obtenu l'érection en *Baronnie* par Lettres du mois de Mai 1766. Il s'eſt marié par contrat du 15 Février 1751, avec *Anne-Françoiſe de Mont-d'Or*, veuve de *Jacques de Verdonnet*, demeurant à Lyon, fille de *Benoît de Mont-d'Or*, Seigneur de Saint-Laurent-de-Vaux & d'Hoirieux, & de *Catherine de Garnier*, dont : — 1. JEAN-PIERRE-LOUIS DE BORDES DU CHATELET, Ecuyer, né le 20 Mars 1752, reçu au Collége des Quatre-Nations en 1763, Officier au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1772. Il a fait les dernieres campagnes de Corſe ; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 17 Février 1753, mort ; — 3. JEAN-BATISTE, né le premier Avril 1754 ; — 4. GASPARD-ANTOINE, né le premier Mai 1755 ; — 5. LOUIS-FRANÇOIS, né le 19 Août 1756 ; — 6. & CHARLES JOSEPH-BONAVENTURE, né le 30 Octobre 1757, dont les preuves ont été admiſes en 1770, pour l'Ordre de Malte dans la Langue d'Auvergne. Généalogie dreſſée en partie d'après le Juge d'armes de France, *Guichenon*, Hiſtorien

de

Digitized by Google

de Breſſe, & les titres originaux communiqués. Les armes : *parti d'argent, à 3 troncs écotés de ſable, débordant de feu 2 & 1, & coupé d'or ſur ſinople au cheval naiſſant de gueules ſur l'or ; & à une molette d'or ſur ſinople.* Supports : *un ſauvage bâtonné à dextre, & à ſeneſtre un lion.* Cimier : *une tête de cheval de gueules.* Deviſe : *gratus honore labor.*

— DEHEÉRE ou plutôt HEÉRE (DE). Suivant un vû de M. d'*Hozier de Serigny*, Juge d'armes de France, cette ancienne Nobleſſe tire ſon origine de la Flandre Autrichienne, & ſa filiation ſuivie qui remonte à 1388, eſt juſtifiée par des Lettres-Patentes du 24 Mai 1582, & par une enquête juridique (produite en original) faite dans la ville de Bruges le 25 Octobre 1599. Ce fut DENIS DE HEÉRE, reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1569, qui obtint du Roi HENRI III. les Lettres de 1582, ſur ce qu'il avoit fait repréſenter à ce Prince « qu'il étoit extrait de noble & » ancienne lignée, & que ſes prédéceſſeurs du pays de Flandre avoient » toujours vécu noblement, porté titre de *Noble*, *Ecuyer* & *Chevalier*, » même feuz JEHAN & JACQUES DE HEÉRE, freres, enfans d'ANTOINE, » qui étoit fils de JEHAN, & ledit JEHAN fils de PIERRE DE HEÉRE, pré- » déceſſeurs de l'Expoſant, tous demeurans dans la ville de Bruges & ès » environs, ledit JACQUES ayant été Gouverneur d'icelle ville, *&c.* ». C'eſt ce que nous n'avons point dit dans le *Tome VII.* de notre premiere édition, n'ayant écrit que d'après un Auteur mal inſtruit. Ces Lettres furent adreſſées à la Cour des Aides de Paris, avec injonction, s'il apparoiſſoit de la vérité des faits y contenus, de maintenir l'Expoſant dans les priviléges & exemptions attribués aux Nobles du Royaume. En conſéquence il y eut une Enquête faite en 1599, dans la ville de Bruges en Flandre, ſur l'ancienne Nobleſſe d'origine étrangere, de DENIS DE HEÉRE, & à la ſuite intervint un Arrêt de ladite Cour des Aides du 21 Octobre 1613, par lequel en enthérinant les Lettres-Patentes de 1582, elle déclara ce même DENIS DE HEÉRE *noble & iſſu de noble race & lignée.*

On voit par cette Enquête de 1599, que les DE HEÉRE avoient aſſiſté & couru, comme nobles (en 1454 & années ſuivantes) aux joûtes publiques, où pluſieurs d'entr'eux avoient eu la gloire d'emporter le prix, avoient été faits Foreſtiers (nom donné aux Seigneurs que le Roi envoyoit en Flandre en qualité de Gouverneur), & avoient eu l'honneur de recevoir, aux fêtes magnifiques données en ces occaſions, le Duc de Bourgogne & autres grands Seigneurs & Nobles qui avoient couru à ces joûtes. Il falloit néceſſairement être dans l'ordre de la Nobleſſe pour pouvoir y être admis, & on lit à ce ſujet dans une hiſtoire de Flandre, citée par extrait dans un Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 21 Octobre 1613, qu'un étranger Piémontois s'étant préſenté à la joûte & aux prix d'armes pour combattre ſous le Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, en 1443, n'y fut reçu qu'après avoir prouvé qu'il étoit *noble.*

ANTOINE DE HEÉRE, fait Chevalier par le Duc de Savoie, étant en Flandre en 1442, fut tué pour le ſervice de ſon Prince. — JACQUES DE HEÉRE fut pris en 1488 par ceux de Bruges qui s'étoient révoltés contre leur Souverain, & lui firent trancher la tête. — CORNILLE DE HEÉRE,

fille de PIERRE, & de *Marie Vandewalle*, étoit vers l'an 1500 femme de *Philippe d'Auxy*, fils de *Philippe d'Auxy*, Seigneur de Lannoy, demeurant à Bruges. — RAÈS DE HEÉRE, Chevalier, eſt rappellé dans un acte du 19 Mars 1508, dépoſé à la Cour Féodale du Comte *de Loſz* à Vliermale au pays de Liége, par lequel *Evrard de la Marck* fit une conſtitution de 110 florins de rente, rachetable de 2200, au profit de Dame *Pentecôte de Greyenbouck*, douairiere dudit Seigneur RAÈS DE HEÉRE, Chevalier, à l'effet d'éteindre ſes prétentions ſur les Terres de Bouckhaut & de Brocghel. — CHRISTINE DE HEÉRE épouſa très-noble & illuſtre Seigneur, *Pierre de Ranſt*, Ecuyer, Seigneur de Surbempdern, demeurant en la ville de Tirlemont, & leur fille *Marie-Catherine de Ranſt* fut mariée le 23 Décembre 1682, avec très-noble & illuſtre Seigneur, *George de la Viefville*, Baron de Steenvorde, dans la Châtellenie de Caſſel, Diocèſe de Bruges.

A l'avantage de l'ancienneté de cette Nobleſſe, cette Famille joint encore celui d'avoir, dans le tems de ſon établiſſement en Flandre, contracté des alliances avec les plus anciennes Maiſons de ce pays, comme *de Witte*, *Baeuſt*, *Nieuwenhove*, *Stéeland*, *la Torre* & *Salinas*. Elle a auſſi donné des Préſidens, Conſeillers d'Etat & Ambaſſadeurs en France & dans d'autres Cours, ce qui eſt conſtaté par des monumens rapportés dans l'Arrêt du 21 Octobre 1613, de la Cour des Aides, leſquels juſtifient auſſi que ceux des Maiſons de *Witte*, *Stéeland*, *Baeuſt* & *Nieuwenhove* avoient été honorés, pour la plûpart, du grade de *Chevalier*, & des principales dignités & charges près la perſonne du Comte de Flandre, & que leur état de *noble* étoit encore conſtaté par les courſes qu'ils firent aux joûtes publiques avec les Princes & la Nobleſſe.

Les cinq premiers degrés de la Généalogie que nous allons donner, ſont établis ſur les Lettres-Patentes de 1582, & ſur l'Enquête de 1599, faite à Bruges par ordre de la Cour des Aides, & dont nous avons parlé. Quant aux degrés poſtérieurs, depuis NOEL DE HEÉRE, ils ſont prouvés par titres originaux.

I. PIERRE DE HEÉRE, Bienfaiteur de l'Egliſe des Cordeliers de Bruges en Flandre, mourut en 1388, & fut pere de JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE HEÉRE, I. du nom, eut de *N... Gaber*, ſon épouſe, ANTOINE, qui ſuit. L'atteſtation des Bourguemeſtres, Echevins & Conſeil de la ville de Bruges porte que dans pluſieurs Egliſes & Cloîtres de cette ville ſe trouvoient pluſieurs ſépultures des DE HEÉRE avec leurs armes, & qu'ils regardoient cette Famille comme des mieux qualifiées, & qu'aux fenêtres de ces Egliſes & Cloîtres armoriés on voyoit qu'elle étoit alliée avec ceux du ſurnom de *Nieuwenhove* & de *Dop*, autres Familles des plus qualifiées de cette ville.

III. ANTOINE DE HEÉRE, fait Chevalier en 1445 par le Duc de Savoie, pour lors à Bruges, ſe trouva préſent, avec les Seigneurs du pays, aux joûtes de Flandre. Suivant les Mémoires d'*Olivier de la Marche*, il fut tué dans les joûtes de 1453; mais il eſt probable qu'il n'y fut que bleſſé, puiſque ſur ſon épitaphe qui ſe voit aux Auguſtins de Bruges, on y lit qu'il eſt mort le 7 Novembre 1461. Il avoit épouſé le 10 Avril 1430, *Margue-*

Digitized by Google

rite Van ou *de Nieuwenhove*, née en 1411, morte le 21 Mars 1491, & enterrée auprès de ſon mari. De cette alliance vinrent treize enfans, entr'autres: — 1. ANTOINE, rappellé dans l'Enquête de 1599; — 2. JEAN; — 3. JACQUES, qui ſuit; — 4. BARBE, Religieuſe de Sainte-Claire à Bruges, & enterrée dans le Cloître; — 5. & GERTRUDE, née le 3 Février 1437, mariée à *Eloy Dop*.

IV. JACQUES DE HEÉRE, né le 18 Décembre 1440, Gouverneur de la ville de Bruges, mourut le 7 Juillet 1504. Il avoit épouſé en 1453 *Adrienne de Witte*, fille de *Jacques*, & d'*Agnès Heldebolle*, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 25 Août 1498. L'un & l'autre furent enterrés dans l'Egliſe des Cordeliers de Bruges. De leur mariage naquirent cinq enfans, dont trois moururent en bas âge; — 4. JEAN, qui ſuit; — 5. & ADRIENNE, mariée avec noble homme *de Baeuſt*, Ecuyer, fils de Meſſire *Rolland de Baeuſt*, Chevalier, & de Dame *Catherine de Witenhove*.

V. JEAN DE HEÉRE, II. du nom, né à Bruges, fut envoyé à Paris pour y étudier & apprendre la langue Françoiſe. Il y épouſa, contre le gré de ſon pere, *Perette Parage*, fille de *George Parage*, & de *Jeanne Gobelin*. Il rendit hommage à *Jean de Ha....* pour un Fief qu'il poſſédoit dans la ville de Bruges, & qu'il tenoit de lui à ſervice, foi & relief, & au ſervice d'un cheval avec un homme. Il mourut à Paris le 13 Décembre 1521, fonda pluſieurs ſervices dans l'Egliſe de S. Germain-le-Vieux, où il fut enterré, ainſi que ſa femme, décédée le 9 Octobre 1530. Leurs enfans furent: — 1. NOEL, qui ſuit; — 2. & MADELENE, mariée 1°. avec *N... Barbette*; 2°. avec *Jacques Poulain*, Seigneur de Groſlay; & 3°. avec *Jérôme Anroux*, Conſeiller au Parlement de Paris. Elle obtint du Roi HENRI III, conjointement avec DENIS DE HEÉRE, ſon neveu, des Lettres-Patentes du 24 Mai 1582, adreſſées à la Cour des Aides de Paris, relatives à leur Nobleſſe d'ancienne extraction originaire de Flandre. Elle ne vivoit plus en 1599, & eut de ſon ſecond mari *Madelene Poulain*, mariée à *Claude de Kerquiſinen*, Ecuyer, Seigneur d'Hardivilliers, de Maiſoncelles, du Pleſſis & des Tuilleries, dont elle eut *Madelene de Kerquiſinen*, mariée par contrat du 21 Juillet 1588, avec *Gui d'Aubourg*, Chevalier, Seigneur de Neuvillette & de Villanbray.

VI. NOEL DE HEÉRE fut nommé dans un hommage rendu le 20 Septembre 1530 par *Jacques de Baeuſt*, *comme homme ſervant de* NOEL DE HEÉRE, au Seigneur d'Auſſanbrauch, à cauſe de ſa Cour dudit lieu, qu'il tenoit du Bourg de Bruges, ſçavoir, des Fiefs y dénommés, *tenus en ſervice, relief & juriſdiction, & au ſervice d'un cheval de guerre*. Il épouſa 1°. *Jeanne Rouſſelet*; & 2°. *Catherine de Miraumont*. Il teſta le 3 Juillet 1571, & ne vivoit plus le 11 Août ſuivant. Il eut du premier lit dix-ſept enfans, dont, entr'autres: — 1. DENIS, qui ſuit; & du ſecond treize, dont auſſi, entr'autres: — 2. PHILIPPE, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 3. GERMAINE, femme de noble homme Maître *Gaſpard de Brienne*, Subſtitut du Procureur-Général du Roi au Bailliage du Palais à Paris; — 4. & CATHERINE, mariée à *Jean Renouard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, laquelle vivoit encore, ainſi que ſa ſœur, le 21 Octobre 1613.

VII. DENIS DE HEÉRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Poncelet, de Vaudoy, de Rademont, du Four, de Grez, du Colombier, du Fort-de-Preſle, *&c.* né le 4 Octobre 1544, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Paris le 28 Mai 1569, acquit par acte du 21 Septembre 1576, la Terre & Seigneurie du Poncelet, mouvante du château de Tournan en Brie, & en donna ſon aveu & dénombrement au Roi le 15 Octobre 1588. Ce fut lui qui obtint du Roi HENRI III, conjointement avec MADELENE DE HEÉRE, ſa tante, des Lettres-Patentes datées du 24 Mai 1582, & adreſſées à la Cour des Aides de Paris, par leſquelles ce Prince mandoit à cette Cour que s'il lui apparoiſſoit qu'ils fuſſent iſſus de *noble & ancienne lignée*, & que leurs prédéceſſeurs du pays de Flandre euſſent toujours vécu noblement, elle eût à les maintenir dans les priviléges & exemptions attribués aux Nobles du Royaume. Cette Cour enregiſtra ſes Lettres-Patentes le 21 Octobre 1613, & le déclara *noble & iſſu de noble race & lignée.* On le trouve ſur la liſte des Conſeillers qui furent long-tems ſans entrer au Parlement après l'exécution du Préſident *Briſſon* en 1591. Il y retourna depuis, & le 21 Février 1594 il fut député avec le ſieur *d'Amours* vers le Duc *de Mayenne* pour redemander quelques Ligueurs que ce Prince avoit fait arrêter, vaincu par l'importunité du Légat, qui les ſoupçonnoit d'être politiques.

L'Hiſtoire de la Ligue, par *Maimbourg* (qui cite le Journal manuſcrit d'*Antoine Loyſel*, fameux Avocat de ce tems-là), porte qu'il fut arrêté priſonnier par les Ligueurs en 1589, & conduit à la Baſtille avec pluſieurs autres Conſeillers du Parlement. « C'étoit, dit cet Auteur, un homme d'eſ-» prit & de qualité, & un des plus forts de ſa Compagnie, qui, de grand » Ligueur qu'il étoit auparavant, par le ſeul zéle de la Religion, devint » grand Serviteur du Roi, quand il eut découvert les pernicieux deſſeins » de la Ligue, ſur-tout après la converſion de HENRI IV, qui ayant re-» connu ſon rare mérite, en fit beaucoup d'état; de ſorte qu'il eut le crédit » de ſe faire ôter du *Catholicon* où l'Auteur de cette agreable ſatyre ne » l'avoit pas trop bien placé : car au lieu que dans la premiere édition de » l'an 1594, page 6, on fait Promoteurs de la Ligue *Machaut* & DE HEÉRE, » on a mis dans toutes les autres *Machaut*, *Baſton*, &c. ». Quoique *de Thou* & *Maimbourg* témoignent que DENIS DE HEÉRE renonça de bonne heure à la Ligue, on le trouve cependant dans les Remarques ſur la *Satyre Menippée*, imprimée à Ratisbonne en 1714, *Tome II*, *pages 25 & 470*, des premiers ſur la liſte de ceux qui devoient s'éloigner de Paris après la réduction de cette ville à l'obéiſſance du Roi, ou qu'on en chaſſa le 30 Mai 1594. DENIS DE HEÉRE épouſa 1°. *Eſpérance de la Croix*; 2°. par contrat du 17 Décembre 1573, *Marie Bernard*, décédée à Paris le 2 Janvier 1608, âgée de 58 ans, & enterrée dans l'Egliſe de S. Chriſtophe, fille de *Nicolas Bernard*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere & de Montebize, Maître de la Chambre aux deniers, puis Conſeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Marie Guyot-de-Charmeaux*, dont le pere, *Claude Guyot*, Seigneur de Charmeaux, étoit Préſident de la Chambre des Comptes de la même ville; & 3°. *Françoiſe de Pas*, veuve de *Jean de Caromb*, Ecuyer,

Digitized by Google

Seigneur de Viancourt en Picardie, fille de *Jacques de Pas*, Chevalier, & ſœur de *Jean de Pas*, auſſi Chevalier, Seigneur de Martinſart & d'Arcy, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi CHARLES IX, Maréchal-de-camp, Gouverneur de Roye & de la Charité, ſi célébre dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Feuquieres*. DENIS DE HEÉRE fit une fondation dans l'Egliſe de S. Chriſtophe à Paris le 6 Septembre 1609, & mourut le 3 Mai 1615, étant alors Conſeiller de Grand'Chambre. Il eut du premier lit: — 1. ESPÉRANCE, mariée le 23 Août 1593, à *Pierre le Baron*, Seigneur de Cotinville, Conſeiller au Parlement de Paris, dont *Marie le Baron*, alliée par contrat du 2 Juillet 1617, avec *François de Pommereu*, Seigneur de Vaumartin, Conſeiller au Parlement, depuis Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes & Préſident du Grand Conſeil; — 2. MARIE, morte jeune; — 3. DENISE, femme de *François de Leſguiſé*, Seigneur d'Aigremont; — 4. FRANÇOISE, morte en bas âge; & du ſecond lit: — 5. CLAUDE, qui ſuit; — 6. NICOLAS, Seigneur de Cendray & de Jouy-le-Potier, Conſeiller & Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de N. D. de Beaugency & Doyen de l'Egliſe de S. Aignan d'Orléans. Il ne vivoit plus le 3 Septembre 1624; — 7. PIERRE, mort jeune; — 8. DENIS, Ecuyer, Seigneur de Cendray & de la Freſnaye, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1604, en ſurvivance de ſon pere. Il fit une fondation le 19 Janvier 1641, dans l'Egliſe de S. Chriſtophe de Paris, conjointement avec *Jeanne de Giraudon*, ſon épouſe, laquelle ſe remaria avec *Charles le Clerc*, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Maître d'hôtel ordinaire de Leurs Majeſtés, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme ordinaire de la Reine-Mere, Capitaine & Gouverneur de la Baſtille, mort en Mai 1671, & inhumé à S. Chriſtophe. Elle eut de ſon premier mari trois filles: MARIE DE HEÉRE, femme de *Claude Bérard*, Baron de Migenne, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan; JEANNE, mariée avec *Claude le Clerc*, Seigneur de Courcelles & du Boiſrideau, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, morte en Juillet 1671, & enterrée aux Minimes; & DENISE DE HEÉRE, femme de *Jacques Bordier*, Seigneur de Raincy, Intendant des Finances, morte en Juillet 1602; — 9. CHRISTOPHE, Ecuyer, Seigneur de Rademont & de la Borde-Vernou, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de Sa Majeſté, marié par contrat du 23 Octobre 1624, à *Madelene Morin de la Baſme*, morte en 1627 ſans enfans; — 10. JACQUES, mort en bas âge; — 11. ACHILLE, mort jeune; — 12. MADELENE, morte en bas âge; — 13. MARIE, née vers le milieu de l'année 1584, mariée par contrat du 27 Février 1600, avec *François Portas*, Ecuyer, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de la Reine MARGUERITE, & Bailli de Brie-Comte-Robert. Elle vivoit encore le 28 Avril 1643, & eut de ſon mariage *Marie Portas*, femme de *Pierre Paſquier*, Seigneur de Franclieu, ayeul & ayeule de *Charlotte-Madelene Paſquier*, mariée avec *François-Charles de Cruſſol-d'Uzès*, Marquis de Montauſier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, quatrieme fils d'*Emmanuel de Cruſſol*,

Duc d'Uzès, premier Pair de France, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure*; Ducheſſe de Montauſier; lequel Marquis de Montauſier étoit ayeul du dernier Marquis de Montauſier; — 14 & 15. MADELENE & FRANÇOISE, la premiere morte en bas âge.

VIII. CLAUDE DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, du Poncelet, du Four, de Grez & du Colombier, Conſeiller au Parlement de Bretagne par proviſions du 21 Décembre 1598, puis Conſeiller au Parlement de Paris par autres proviſions du 20 Octobre 1603, obtint des Lettres d'Honoraire le 11 Mars 1627, & mourut Conſeiller de Grand'Chambre. Il avoit épouſé par contrat du 11 Mai 1603, *Marie Briſard*, fille de *Charles*, Vicomte de Tiville, au Perche, auſſi Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Ligier*, Dame de Graville, d'Abecourt, de Clignancourt & de Montmartre, dont le pere nommé *Jacques Ligier*, Seigneur deſdites Terres, étoit Conſeiller d'Etat. *Marie Briſard*, devenue veuve avant le 19 Décembre 1654, & vivante encore le 13 Février 1662, eut de ſon mariage: — 1. DENIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, Conſeiller & Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de N. D. de Beaugency, & Doyen de l'Egliſe de Saint-Aignan d'Orléans; — 3. & CLAUDE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

IX. DENIS DE HEÉRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, du Poncelet, *&c.* Conſeiller d'Etat ordinaire, & ſucceſſivement Intendant du Berri, de Touraine & de Dauphiné, fut pourvu le 12 Mars 1627, d'un Office de Conſeiller au Parlement de Paris, ſur la réſignation de ſon pere. Les ſervices qu'il rendit au Roi dans cette Charge, lui mériterent d'être nommé le 5 Mai 1632, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, Privé & Finances. Il fut encore pourvu le 28 Janvier 1636, d'un Office de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majeſté, & chargé par le Roi de tenir les Etats de Bourgogne. Il teſta le premier Octobre 1655, mourut à Paris au mois d'Août 1656, & fut enterré à Saint-Chriſtophe. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne Nicot*, morte ſans enfans; & 2°. par contrat du 10 Janvier 1630, *Nicole Lignage*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Jonchery en Champagne, & de Soing, & d'*Apolline Gaignereau*, dont le pere *Jean Gaignereau*, Ecuyer, Seigneur de Villiers, étoit Gouverneur & Commandant pour le Roi à Vitry-le-François. Du ſecond lit vinrent: — 1. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Février 1659, marié par contrat du 13 Février 1662, à *Catherine le Roy*, morte à Paris le dernier Février 1665, & inhumée à Saint-Chriſtophe, fille de *Timoléon*, Seigneur d'Othis, de Beaupré & d'Orcheux, & de *Catherine Berthe*. Il mourut au mois de Juin 1680, fut enterré à Saint-Chriſtophe auprès de ſa femme, & n'eut que deux enfans de ſon mariage, ſçavoir: JACQUES, Seigneur de Vaudoy & de Verdonay, mort ſans alliance au mois d'Août 1677; & MARGUERITE, auſſi morte ſans alliance en 1689; — 2. DENIS, qui ſuit; — 3. JULIEN, Chanoine Régulier de Saint-Victor, mort en 1695; — 4. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, de Jonchery, *&c.* batiſé le 13 Juin 1637, reçu de minorité Chevalier de Malte le 3 Juillet 1645, qui fit ſes preuves le 12 Septembre 1653, admiſes

Digitized by Google

au mois de Novembre ſuivant, ſervit en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, & fut maintenu dans ſa Nobleſſe en 1705. Il quitta la Croix de Malte pour épouſer dans l'Egliſe de Saint-Paul à Paris le 5 Février 1663, *Lucréce Jappin*, fille de feu *Etienne Jappin*, Ecuyer, & de *Lucréce Jouſſelin*, ſa veuve, Dame & Baronne de Bouville & de Farcheville. Il mourut ſans enfans en 1708; — 5 & 6. MARGUERITE & APOLLINE, la derniere Religieuſe à Poiſſy.

X. DENIS DE HEÉRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbilly & de Soing, mort au mois de Juin 1661, & enterré à Saint-Chriſtophe, avoit épouſé par contrat du 17 Décembre 1657, *Marguerite le Maréchal*, dont: — 1. CLAUDE-DENIS, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE, Religieuſe Urſuline au fauxbourg Saint-Jacques, à Paris.

XI. CLAUDE-DENIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, de Jonchery, de Soing & de Barneville, né le 30 Octobre 1658, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes le 30 Mai 1686, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Brie-Comte-Robert, le 22 Février 1699, avoit épouſé par contrat du 29 Novembre 1685, *Marie-Anne de la Motte-d'Aulnoy*, Dame de Barneville, fille de *François de la Motte*, Chevalier, Baron d'Aulnoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, Commiſſaire extraordinaire des guerres de la Marine, & de *Marie-Catherine le Jumel de Barneville*. Il fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe par Jugement des Commiſſaires généraux du Conſeil, en 1705, & eut de ſon mariage: — 1. JACQUES-DENIS-AUGUSTIN DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur des Tournelles, de Hautefeuille, du Charmé, & co-Seigneur de Sommelonne, en Barrois, né vers l'an 1698, mort ſans enfans de ſon mariage contracté le 2 Novembre 1734, avec *Geneviéve-Françoiſe de la Faulche*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Charlotte Scotté*; — 2. MARGUERITE, Dame de Vaudoy; — 3. DENISE-LUCRÉCE, vivante en 1772; — 4. MARGUERITE-FRANÇOISE, femme de *Jacques-François Tardieu*, Chevalier, dit le Comte de Maliſſy, Seigneur du Meu & autres lieux; — 5. MARIE-ANNE, qui fut Dame de compagnie de feu S. A. S. Mademoiſelle de Sens. Elle eſt morte le 3 Janvier 1737, & avoit épouſé par contrat du 24 Septembre 1735, *Jean-Pierre de Fontanges*, Chevalier, Marquis de Fontanges, Seigneur du Chambon, de Periſſac, &c. En faveur de ce mariage Mademoiſelle de Sens lui fit préſent de 60 mille livres.

SECONDE BRANCHE.

IX. CLAUDE DE HEÉRE, Seigneur de la Haye-Dieu, troiſieme fils de CLAUDE, & de *Marie Briſard*, fut pourvu le 12 Mars 1633, d'un Office de Conſeiller au Parlement de Metz, & mourut à Sézanne en Champagne le 31 Mars 1686, étant Doyen de cette Cour. Il avoit épouſé par contrat du 25 Janvier 1639, *Marie Tournier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Beauvoir & de Mallemuſſe, & de *Jeanne Perdoux*, dont: — 1. CLAUDE, Abbé & Prieur de Sauge, mort le 25 Décembre 1701; — 2. JACQUES, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, marié à Breſt avec *N... Gouzillon*, mort au mois d'Avril 1702, ne laiſſant de ſon mariage qu'une fille, femme de

N... le Borgne-de-Villemur, Gentilhomme Breton; — 3. CLAUDE-ALEXIS, qui ſuit; — 4. DENIS-HYACINTHE, Abbé & Prieur de Cerizé, mort en 1700; — 5. N.... Lieutenant des vaiſſeaux du Roi; — 6. MADELENE, Religieuſe de la Viſitation à Nancy; — 7. ANNE, Religieuſe du tiers Ordre de Saint Dominique; — 8. BARBE, Religieuſe de la Viſitation à Nancy; — 9. & ANNE-ROSE, femme le 2 Février 1683, de *Michel Cordelier*, Chevalier, Seigneur des Fourneaux en Berri, & de la Broſſe près de Preſle en Brie, mort au mois de Novembre 1701.

X. CLAUDE-ALEXIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Mornay & de Buxieres, Commandant pour Sa Majeſté au Gouvernement de Phalsbourg & de Sarbourg, Brigadier des Armées du Roi, né le 6 Janvier 1650, ſervit avec diſtinction dans les guerres de LOUIS XIV; car on peut juger de la ſatisfaction que ce Monarque avoit de ſes ſervices par la Lettre qu'il écrivit au Grand-Maître de Malte le 18 Mai 1709, à l'occaſion d'une diſpenſe qui lui étoit néceſſaire pour deux biſayeuls maternels de ſes enfans. Il fut ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de la Ferté le 7 Janvier 1676, Sergent-Major de celui de la Sarre, puis Lieutenant-Colonel du même Régiment le 19 Avril 1689, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Phalsbourg le 24 Avril 1695, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, & Brigadier des Armées du Roi le 7 Septembre 1706. Il eſt mort le 7 Novembre 1716, & avoit épouſé le 26 Novembre 1692, *Catherine-Françoiſe de Grand-de-Marnay*, fille de *Maurice*, Chevalier, Seigneur de Marnay, de Buxieres, de Villiers, d'Avrecourt, *&c.* & de *Catherine de Saumaiſe*. Sa veuve ſe remaria avec *Louis de Béthomas*, Seigneur de Beaulieu, Lieutenant-Colonel du Régiment de Foix, & elle décéda le 27 Mars 1719. Il a eu pour enfans : — 1. CLAUDE-HENRI, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal de Rouſſillon, mort en 1769, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 2. JACQUES-ALEXIS, mort Clerc-tonſuré; — 3. JEAN-DENIS, Chevalier de Malte, mort Capitaine dans le Régiment de Soiſſonnois, Infanterie; — 4. ALEXIS-SIMON, né à Phalsbourg le 15 Mars 1708, reçu en 1720 au nombre des Gentilshommes du Collége Mazarin, Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Régiment des Landes, Infanterie. Il fut tué à l'attaque des retranchemens du Col-de-la-Ciette en Piémont, avec le Chevalier *de Belle-Iſle*; — 5. MARGUERITE-MAURICETTE-FRANÇOISE, née en 1694, reçue à Saint-Cyr en conſéquence des preuves de ſa Nobleſſe, certifiées au Roi le 15 Juin 1702; — 6. & CLÉMENCE-GABRIELLE-CATHERINE, née le 23 Mai 1711, auſſi reçue à Saint-Cyr le 5 Août 1721 : elle eſt Religieuſe Carmelite à Paris.

TROISIEME BRANCHE.

VII. PHILIPPE DE HEÉRE, I. du nom, fils de *Noel* & de *Catherine de Miraumont*, ſa ſeconde femme, pourvu le 4 Octobre 1585, de l'Office de Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & reçu Conſeiller Honoraire en la même Cour le 18 Avril 1606, vivoit encore le 21 Octobre 1613. De ſon mariage, par contrat paſſé le 23 Août 1593, avec *Eliſabeth le Cœur*, veuve

Digitized by Google

veuve de *Claude d'Aguier*, Seigneur de la Bove, fille de *Pierre le Cœur*, Seigneur de Saint-Germain & du Marlet, & d'*Iſabelle Boudet*, il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. & ETIENNE, né à Blois, & batiſé le 14 Septembre 1596, Ecuyer, Seigneur de Bejun, du Guay-du-Roi, de Rolland & de Favelles, ou de la grande & petite Favelle, dite le Colombier. Il fut reconnu Noble de race & d'extraction par divers Jugemens des Commiſſaires du Roi nommés à cet effet, en date des premier Décembre 1640, 20 Avril & 13 Juin 1641, & 27 Novembre 1642. Il épouſa par contrat du premier Octobre 1628, *Claude Lamirault*, Dame de Mantelon & de Champcarré, fille de *Jacques Lamirault*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, des Francsbois, de Pliſſay, de la Touche, *&c.* & de *Marie l'Hoſte*, dont

VIII. PHILIPPE DE HEÉRE, II. du nom, né à Blois, & batiſé le 13 Mai 1595, Ecuyer, Seigneur de la Coudraye, qui épouſa par contrat du 22 Février 1626, *Marguerite Cardinet*, fille de *Jean Cardinet*, Seigneur du Bois-des-Armes, Prévôt d'Orléans, & de *Marguerite Malier*. Il mourut avant le 7 Mai 1654, & avoit obtenu le 15 Février 1633, la garde-noble de ſes enfans, qui furent : — 1. PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de la Coudraye & du Bois-des-Armes, né ſur la fin de l'année 1627, marié à *Marguerite de Mareau*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Regnardiere, & de *Marguerite Bongars*. On ignore s'il en a eu des enfans; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur du Bois-des-Armes, né ſur la fin de 1628, allié à *N.... Goyer*, fille de *N.... Goyer*, Seigneur de la Borde; — 3. & CLAUDE, qui ſuit.

IX. CLAUDE DE HEÉRE, Ecuyer, Seigneur du Colombier, né vers le mois de Janvier 1631, Capitaine au Régiment de Sainte-Meſmes par commiſſion du 18 Janvier 1654, fut déclaré *Noble & iſſu de noble race & lignée* par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 11 Mai 1662, & obtint encore le 4 Janvier 1667, un Jugement de M. d'*Aubray*, Intendant d'Orléans, par lequel il lui fut donné acte de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe, pour lui ſervir lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume. Il épouſa par contrat du 7 Mai 1654, *Marie Caillart*, fille de *Jacques-Louis Caillart*, Seigneur de Beaupré, & de *Marie le Normant*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & MARIE.

X. LOUIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Villermain & de l'Heſpere, fut reconnu noble d'extraction par Jugement de M. *de Creil*, Intendant d'Orléans, du 26 Octobre 1693. De ſon mariage accordé le 11 Juin 1679, avec *Agnès de Villedonné*, fille de *Jean de Villedonné*, Seigneur de Montégu, & de *Jeanne Piccault*, il eut FRANÇOIS-DE-PAULE, qui ſuit.

XI. FRANÇOIS-DE-PAULE DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Villermain, de l'Heſpere & du Coudrai, a épouſé par contrat du 6 Janvier 1711, *Eliſabeth-Marguerite Gaigneau-de-Châteaumorant*, fille de *Pierre Gaigneau*, Ecuyer, Seigneur de Champrenault, & de *Marie Vaillant-de-Champvallins*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & ANDRÉ, rapporté après ſon frere aîné.

XII. PIERRE-FRANÇOIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Poizion, du Bois-des-Armes & autres lieux, a épouſé par contrat du 24 Mai 1735, *Marie-Thérèſe Seurrat*, fille de *Jean-Clément Seurrat*, Seigneur de Prenou-

vellon & de Villiers-le-Hart, & de *Marie-Madelene Baguenault*, dont: — 1. MARC-RENÉ DE HEÉRE, né le premier Septembre 1753, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, Sous-Lieutenant de la Meſtre-de-camp du Régiment Colonel-Général, & Capitaine dans le même Régiment en Mai 1772; — 2. MARIE-MADELENE-THÉRESE, mariée le 22 Août 1758, à *Clément de Laage*, Ecuyer, Seigneur de Bellefaye, de Brie-ſur-Marne, de Gaumont, de la Barre, *&c.* Secrétaire du Roi, ſervant près la Cour des Aides de Paris, & l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majeſté; — 3. & MARIE-MADELENE, alliée en 1767 avec *Antoine-Pierre le Tourneur*, Ecuyer, Maréchal-Général-des-Logis des Camps & Armées du Roi.

XII. ANDRÉ, dit le Comte DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur des Tournelles, du Charmé, de Hautefeuille & de Montégu, co-Seigneur de Sommelonne en Barrois, ancien Capitaine aux Grenadiers de France, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé 1°. par contrat du 28 Avril 1754, *Jeanne-Charlotte de la Faulche*, Dame pour moitié de Sommelonne, veuve de *Claude Groux*, Ecuyer, Receveur général & Payeur des Rentes de l'Hôtel-de-ville de Paris, Tréſorier général de la Maiſon de feu S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans; & 2°. en 1766, *Antoinette d'Alégre*, veuve de *Bernard-Nicolas Soullet*, Conſeiller au Parlement de Paris, fille de *Jean-Martin d'Alégre*, Chevalier, Seigneur d'Auterre, & de *Marie-Antoinette Robert*. Il n'y a point d'enfans de ces deux mariages. Les armes: *d'argent, à un chevron de ſable, accompagné en chef de 2 coquilles de même, & en pointe d'une étoile de gueules.* Généalogie rédigée ſur l'extrait du Regiſtre VII. de l'Armorial de France.

DEJEAN: Famille noble, originaire de Toulouſe.

I. GILBERT DEJEAN fut choiſi pour être un des Capitouls de Toulouſe, dans un tems où cette place n'étoit donnée qu'à la Nobleſſe. Il eut de ſon mariage avec *N... de Caſſagne*: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RAIMOND, rapporté après ſon frere; — 3. & ANTOINE, dont la poſtérité ſera rapportée enſuite; — 4. & RICHARD, dont il ſera parlé après ANTOINE.

II. JEAN DEJEAN ſe fixa à Toulouſe, où ſes enfans ont exercé ſucceſſivement juſqu'à préſent des Charges de Conſeiller au Parlement.

II. RAIMOND DEJEAN, I. du nom, frere du précédent, ſe fixa à Pau en Béarn, à l'occaſion d'un certain bien que ſon pere y avoit, & qu'il lui donna pour ſes droits de légitime. Il fut reçu le 18 Juin 1659 aux Etats Généraux de la Province, dans le corps de la Nobleſſe, en qualité de Seigneur de la Terre de Lezons. Il laiſſa de ſon mariage avec *Anne de Donis*: — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. PIERRE, qui ſervit toute ſa vie avec diſtinction, mort Chevalier de S. Louis & Capitaine au Régiment de la Reine; — 3. FRANÇOIS, Lieutenant au même Régiment; mais ſes bleſſures ne lui permettant pas de continuer le ſervice, il ſe retira en Béarn, où il fut reçu aux Etats de la Province dans le corps de la Nobleſſe; — 4. ANNE, mariée par contrat du 19 Avril 1673, avec *N... de Belloc*, Seigneur, Baron de Leſpourcy, *&c.* Conſeiller au Parlement de Navarre; — 5. & PERRETTE, Religieuſe Carmelite.

Digitized by Google

III. RICHARD DEJEAN, I. du nom, ſervoit dans les Mouſquetaires de la Garde du Roi, lorſque ſes affaires l'obligerent, par la mort de ſon pere, à quitter le ſervice. Il fut reçu le 3 Septembre 1669, aux Etats Généraux, dans le corps de la Nobleſſe, & ſe maria par contrat du 11 Janvier 1673, avec *Marie-Françoiſe Dupin*, fille unique & héritiere de *N... Dupin*, Seigneur de Florence, Conſeiller en la Chambre de Pau, qui réſigna ſon Office à ſon gendre, lequel en obtint les proviſions; mais il mourut avant de les recevoir. Son beau-pere étoit couſin-germain de M. *de Marca*, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, ſucceſſivement Evêque de Conſerans, Archevêque de Toulouſe, Viſiteur & Intendant-Général de Catalogne, du Rouſſillon & de la Sardaigne, & enfin nommé à l'Archevêché de Paris. RICHARD eut de ſon mariage: — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. RICHARD, qui ſervit pendant 46 ans. Il fut Mouſquetaire deux ans, Garde-de-Marine trois, Capitaine dans le Régiment Royal Comtois dix-ſept ans, fait Chevalier de S. Louis le 22 Mai 1717; & nommé Commandant du Fort-Louis en Amérique par brevet du premier Décembre même année; mais s'étant embarqué pour aller prendre poſſeſſion de ſon Commandement, il fut pris par les Forbans, qui le pillerent & le bleſſerent dangereuſement; ce qui le força de repaſſer en France, où il obtint une penſion de 1800 livres. Il y eſt mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *N... de la Roque*, d'une ancienne Famille de Lorraine; — 3. & PIERRE, qui ſervit pendant 50 ans, d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Limoges, puis de Capitaine dans celui de *Gaſſion*. Après la réforme de ce Régiment, il fut fait Capitaine-Major de celui de Beauce, ſuivant ſes brevets des 20 Septembre 1696, 12 Février & 8 Décembre 1702, 21 Décembre 1704, 5 Novembre 1709 & 8 Juillet 1719; Commandant du Fort-Louis par brevet du 19 Août 1723, puis de Maubeuge par commiſſion du 7 Septembre 1730.

IV. RAIMOND DEJEAN, II. du nom, ſe maria avec *N... des Ans*, fille unique & héritiere de *N.... des Ans*, Seigneur d'Arcix, & de *N... de Ribaux*, dont: — 1. JEAN-HENRI, qui ſuit; — 2. & JEAN-BATISTE, Chanoine de Leſcar, reçu *in vim nobilitatis*, aux Etats Généraux de la Province dans le corps de la Nobleſſe, Chancelier dans l'Univerſité de Pau & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Pé, en Bigorre. En cette qualité, il occupoit la premiere place aux Etats après l'Evêque, & y préſidoit en ſon abſence.

V. JEAN-HENRI DEJEAN fut reçu le 14 Juin 1725 aux Etats Généraux de la Province dans le corps de la Nobleſſe, & prit poſſeſſion le 16 Décembre 1732 de la Charge de Conſeiller au Parlement de Navarre. Il eut de *Marie de Salices-Leme*, fille unique & héritiere de *N... de Salices-Leme*, Vicomte de Sadirac, & d'*Eſther de Remy*, qu'il avoit épouſée par contrat du 7 Mars 1724, pour fille unique:

MARIE-FRANÇOISE DEJEAN-DE-LEZONS, Vicomteſſe de Sadirac, mariée par contrat du 28 Octobre 1745, avec *Arnaud d'Eſquille*, Chevalier, né le 21 Mars 1716, reçu Conſeiller au Parlement de Navarre le

26 Juin 1739, Préſident à Mortier en la même Cour en 1748, chef de ſa Famille, dont poſtérité. *Voyez* ESQUILLE.

II. ANTOINE DEJEAN, troiſieme fils de GILBERT, & de *N... de Caſſagne*, ſe maria à Bordeaux, & s'y fixa. Il eut deux fils : — 1. N.... qui n'eut que des filles, mariées dans les meilleures Maiſons du Bazadois & de la Saintonge ; — 2. & N.... qui ſuit.

III. N... DEJEAN ſe fixa à Paris, où il mourut, revêtu d'une Charge de Secrétaire du Roi à la Grande-Chancellerie. Il laiſſa deux fils : — 1. JOSEPH-PIERRE, qui ſuit ; — 2. & N.... qui a été long-tems Grand-Maître des Eaux & Forêts.

IV. JOSEPH-PIERRE DEJEAN, appellé *le Marquis de Manville*, a été Mouſquetaire du Roi en 1696, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1701, Sous-Lieutenant en 1702, Lieutenant en 1703, Colonel du Régiment de Beauce le 20 Février 1708, Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, Maréchal-de-camp le premier Août 1734, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Février 1743. Il a ſervi avec diſtinction pendant plus de 50 ans, & a eu de très-beaux Commandemens, entr'autres celui du camp de Givet ; & il eſt mort le 15 Août 1745, dans ſa ſoixante-onzieme année.

II. RICHARD DEJEAN, quatrieme fils de GILBERT, & de *N... de Caſſagne*, fut, comme ſon pere, Capitoul de Toulouſe, où il ſe fixa. Il eut deux fils de ſa femme, dont on ignore le nom ; ſçavoir : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. & N... DEJEAN, dont les deſcendans ſubſiſtent dans leurs Terres près Toulouſe.

III. JEAN-BATISTE DEJEAN, Chevalier, Seigneur de Launac, d'abord Conſeiller, puis Maître des Requêtes, a eu de ſon mariage avec *N... de Mauléon de Foix-Rabat*, Comteſſe de Conſerans, pour fille unique :

N... DEJEAN-LAUNAC, mariée avec *N... de Modave*, Chef d'Artillerie, dont eſt née *Eliſabeth*, Dame d'Hemeri. *Voyez* MODAVE. Les armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or ; au chef couſu de gueules, chargé de 3 fleurs-de-lis d'or, 2 & 1.*

DEINSE : ſeconde branche de la Maiſon de Merode, dans le Brabant ; formée par *Maximilien-Antoine*, Comte *de Merode* & de Montfort, Marquis de Deinſe, frere de *Florent I*, Comte de Merode, Marquis de Weſterloo. *Voyez* MERODE.

* DELAIN : Terre ſouveraine en Franche-Comté, érigée en *Principauté*. JEAN DE GOUX, dit *de Rupt*, Grand-Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, ſe qualifia le premier *Souverain de Delain*. Cette Terre paſſa à *René de Clermont*, Seigneur de Saint-George, par ſon mariage le 25 Février 1517, avec PHILIBERTE, fille & héritiere de JEAN DE GOUX. Il étoit iſſu d'une illuſtre Maiſon à laquelle le Bourg de Clermont en Anjou a donné le nom. *Louis de Clermont*, Comte de Chiverny, mort ſans poſtérité le 6 Mai 1722, inſtitua ſon Légataire univerſel *Jean-Batiſte-Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Renel, poſſeſſeur de *Delain*, qu'il a vendu avec *Rupt*, à *N... Grimod*. Voyez CLERMONT-D'AMBOISE.

Digitized by Google

— DELAPERRIERE, ou PERRIERE (DE LA) : ancienne Nobleſſe originaire du Nivernois, & aujourd'hui établie en Saintonge, où elle a poſſédé entr'autres Terres, celles de Billy, Fraſnay, le Ravier, Saint-Franchi en Archieres, Chuffort, la Bove, Saint-Michel en Longue-Salle, Veaux, Mont-de-Prix, & un Fief de la Perriere mouvant du Comté de Châtel-Chinon. Elle s'eſt alliée dans cette Province avec les Maiſons de *Trouſſebois*, *Courvol*, *Maumigny*, *la Platriere*, *le Preſtre-de-Vauban*, *Bar*, *de Buranlure*, *Riminy*, *la Tournelle*, *Montmorillon*, *Las*, Seigneurs de Valotte, *&c. Jaucourt*, Seigneurs de Planci, *&c. le Tort*, Seigneurs de Chuffort, *Pontallier*, &c. Cette Famille a produit pluſieurs branches, qui toutes ſont tombées en quenouille, excepté celle de SIMON DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux, Mont-de-Prix, qui ſe maria avec Demoiſelle *Jeanne de Las*, fille de noble *N... de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte, & de Demoiſelle *Savignienne de Giverlai d'Aſſy*, dont la poſtérité s'eſt depuis près d'un ſiécle établie en Saintonge & dans le pays d'Aunis, où elle poſſede les Terres de Roiffé, les Taſnieres, Teſſon, *&c.* Suivant un acte du dernier jour d'Avril 1443, noble homme PHILIBERT DE LA PERRIERE, Ecuyer, étoit alors Seigneur de Billy, du Chainon-aux-Maillots.

Un acte de tranſaction & de partage du 23 Février 1503, juſtifie que noble GIBAUT DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, avoit épouſé Demoiſelle *Marguerite Augier*, du chef de laquelle noble CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, & les Demoiſelles LÉONARDE & CATHERINE DE LA PERRIERE, leurs enfans, hériterent, par le décès de noble *Louis Augier*, Ecuyer, leur oncle maternel, des Terres de Fraſnay, le Ravier & de Saint-Franchi en Archieres.

Un autre acte en latin du 9 Avril 1513, marque que *Jubert de la Platiere*, lors Evêque de Nevers, oncle & parrein de *Jubert de la Platiere*, Maréchal de France, connu ſous le nom de Maréchal *de Bourdillon*, fut Tuteur & Curateur de GABRIEL & de MARIE DE LA PERRIERE, enfans mineurs de feu noble CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Fraſnay & le Ravier, & de Demoiſelle *Anne de Rouſſet*, leurs pere & mere, leſquels enfans mineurs étoient neveu & niéce dudit Evêque de Nevers, à cauſe de LÉONARDE DE LA PERRIERE, ſa mere.

Et dans un quatrieme acte du 5 Mai 1575, ſigné *Bailli*, Notaire, on voit que *noble & puiſſant Seigneur* Meſſire GABRIEL DE LA PERRIERE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Billy, Fraſnay, Bazoche & le Bouchet, & noble Dame *Charlotte de Montmorillon*, ſon épouſe, fonderent une Chapelle & un Hoſpice audit Fraſnay. Dans ſon teſtament du 7 des mêmes mois & an, il nomme au nombre de ſes enfans SIMON DE LA PERRIERE, qui par partage noble entre ſes freres & lui, du 22 Octobre 1580, devant le même Notaire Royal, eut dans ſon lot, entr'autres Terres, la Bazoche, Veaux, *&c.*

I. Par tous ces titres, il réſulte que noble PHILIBERT DE LA PERRIERE, Ecuyer, étoit en 1443 Seigneur de Billy & du Chainon, & qu'il eut pour fils, GIBAUT, qui ſuit.

II. GIBAUT DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, s'allia avec Demoiſelle *Catherine Augier*, ſœur de noble *Louis Augier*, Ecuyer, Seigneur de Fraſnay, Saint Franchi, *&c.* dont il eut: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2 & 3. LÉONARDE & CATHERINE.

III. CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, hérita en 1503, des Terres de Fraſnay, le Ravier, Saint-Franchi, *&c.* du chef de Dame *Marguerite Augier*, ſa mere. Il épouſa Demoiſelle *Anne de Rouſſet*, dont vinrent: — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. & MARIE DE LA PERRIERE.

IV. GABRIEL DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, Fraſnay, Saint-Franchi, Bazoche, Veaux, le Bouchet, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, qualité qu'il prend dans les titres de fondations qu'il fit & dans ſon teſtament des 5 & 7 Mai 1575, fut Lieutenant pour Sa Majeſté au Pays & Duché de Nivernois, & Député en 1576 aux premiers Etats de Blois, pour la Nobleſſe du Pays & Duché de Nivernois. Il épouſa Demoiſelle *Charlotte de Montmorillon*, dont il eut, entr'autres enfans nommés dans ſon teſtament & dans le partage noble de ſa ſucceſſion, du 22 Octobre 1580, SIMON, qui ſuit.

V. SIMON DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux, Mont-de-Prix, *&c.* eut pour ſon partage, entr'autres Terres, celle de Bazoche, qui a paſſé dans la Maiſon de *le Preſtre*, par N... DE LA PERRIERE, ayeule du Maréchal *de Vauban*. Il épouſa Demoiſelle *Jeanne de Las*, ſœur de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte. De ce mariage vint CHARLES, qui ſuit.

VI. CHARLES DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux & de Mont-de-Prix en Nivernois, né le 20 Mars 1625, épouſa par contrat & acte d'épouſailles du 14 Janvier 1647 (en préſence de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de Valotte, ſon oncle maternel, chargé de la procuration de *Jeanne de Las*, mere dudit CHARLES, du 24 Décembre 1645), Demoiſelle *Marie de Gard*, fille de Noble *David de Gard*, Seigneur de Lancy. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *de Caumartin* du 14 Avril 1670, & eut de ſon mariage:

VII. JEAN-BATISTE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux en Nivernois & de Lancy, né le 19 Octobre 1655. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Février 1715, par Ordonnance de M. *de Beauharnois*, Intendant de la Rochelle, ſervit en qualité de Capitaine Aide-Major dans le Régiment de Duras, Cavalerie, & s'allia par contrat du 16 Août 1696, avec Demoiſelle *Suſanne de Ferriere*, fille de Meſſire *Samuel de Ferriere*, Chevalier, Seigneur de Roiffé, d'une Famille noble originaire de Provence, alliée à celles de *Belſunce*, de *Bauin*, de *Berſan*, de *Jallais*, d'*Angervilliers* & de *Pereuſe*. De ce mariage vint pour fils unique JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux en Nivernois, & de Roiffé en Aunis, né le 28 Décembre 1698, rendit le 2 Août 1730 hommage de ſon Fief de Roiffé, relevant du Prieuré de Surgeres, comme membre de la Sainte-Trinité de

Digitized by Google

Vendôme, & de celui de ſon Fief de Petit-Bois, relevant de la Baronnie de Surgeres, le 12 Juillet 1726. Il a par Sentence de l'Election de la Rochelle fait enregiſtrer l'Ordonnance de maintenue du 15 Février 1715, & autres, avec ſes titres de nobleſſe, au Greffe de l'Election; & par Ordonnance du 25 Juillet 1734, rendue par M. *Bignon*, Intendant de la Rochelle, il a été déchargé des francs-fiefs, tant du chef de JEAN-BATISTE DE LA PERRIERE, ſon pere, que de celui de *Suſanne de Ferriere*, ſa mere. Par déciſion du Conſeil du 14 Mars 1738, ſignée par ampliation *Hermant* & *Barentin*, il a été déchargé du droit de confirmation, comme *noble de race*; & par tranſaction du 12 Septembre 1758, il eſt venu du chef de *Suſanne de Ferriere*, ſa mere, à partage de la ſucceſſion de Meſſire *Proſper-André Bauin*, Chevalier, Seigneur de Jallais, avec M. le Marquis *de Perreuſe*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & il y a réſervé ſon droit d'aîneſſe ſur ſes co-héritiers, comme repréſentant l'aînée des Ferriere. Il eſt l'Auteur d'une nouvelle Phyſique céleſte & terreſtre imprimée à Paris en 1766, en 3 volumes *in-12*. Il s'eſt marié par contrat du 26 Avril 1717, avec *Marguerite-Eliſabeth de Caſtello*, morte en 1753, fille de Meſſire *Gaſpard de Caſtello*, Chevalier, Seigneur de Taſnieres, de l'Effors, *&c.* d'une ancienne Nobleſſe de Saintonge & du Poitou. *Voyez* CASTELLO, *Tome IV.* de ce Dictionnaire, *page 12*. De ce mariage ſont nés: — 1. JEAN-BATISTE-GASPARD, qui ſuit; — 2. HENRI-CHARLES, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & JACQUES, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, & Prieur des Egliſes d'Argenteuil au Diocèſe de Saintes.

IX. JEAN-BATISTE-GASPARD DE LA PERRIERE, Chevalier, Seigneur des Taſnieres, le Bouchet, le Teſſon, *&c.* ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, a épouſé par contrat du 11 Août 1747, *Françoiſe-Eliſabeth Moleim de la Vernede*, fille de Meſſire *Charles-François Moleim de la Vernede*, Chevalier, Seigneur de Rochebrune, Raimbaud, Beaufief & autres lieux, & de *Charlotte de Colaincourt*, d'une ancienne & noble Maiſon d'Auvergne, alliée à celles d'*Adam*, de *Loſtange*, de *Monvallat*, de *Chavagnac*, d'*Aubepaire*, &c. Il a par partage noble du 2 Juin 1753, partagé avec HENRI-CHARLES, ſon frere puîné, tous leurs biens paternels & maternels, ſur le délaiſſement que leur en a fait ledit Seigneur leur pere. Il a de ſon mariage: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & FRANÇOISE-ELISABETH, née le 10 Mars 1750.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, né le 10 Mars 1752, eſt en Septembre 1771 Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie.

IX. HENRI-CHARLES DE LA PERRIERE, Chevalier, Seigneur de Roiffé, Petit-Bois, *&c.* ſecond fils de JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, & de *Marguerite-Eliſabeth de Caſtello*, Officier d'Infanterie, penſionné de la Cour, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France pour la Rochelle & le Pays d'Aunis, s'eſt marié par contrat du 10 Août 1751, avec *Marie-Renée Charpentier-de-Lauriere*, dont entr'autres enfans:

X. CHARLES DE LA PERRIERE-DE-ROIFFÉ, reçu & élevé au nombre des Gentilshommes de l'Ecole Royale Militaire, comme le juſtifie le cer-

tificat ſigné par *duplicata* de M. d'*Hozier de Serigny*, le 18 Octobre 1764, & actuellement (en 1771) Officier penſionné dans le Régiment de Boulonnois.

Généalogie dreſſée d'après un Mémoire fait ſur titres communiqués par M. DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux & de Roiffé, le pere. Les armes : *d'argent, à la faſce abaiſſée ſous trois têtes de léopards de même, lampaſſées & couronnées d'or.*

On les voit en ſculpture dans les Egliſes & Châteaux de Billy, de Fraſnay & de Riejot; ſur la chaire du réfectoire du Prieuré Royal de la Fermeté ſur l'Iſeurre. On les voit encore ſur un étendart ſuſpendu à la voûte du chœur de l'Egliſe de Fraſnay.

— DEL'AVERDI : Famille noble & ancienne du Milanois, établie en France vers le milieu du ſeizieme ſiécle. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé, dreſſé aux termes des Arrêts du Conſeil de 1746, Lettres-Patentes de 1747, & Arrêt de la Cour des Aides de Paris de 1749.

I. CLÉMENT DEL'AVERDI, I. du nom, Chevalier, marié avec *Geneviéve Delfreenni*, eſt le premier du nom, dont le ſuſdit Mémoire fait mention. Il eſt prouvé, par un acte de notoriété, émané du Corps de Ville de Milan, le 25 Septembre 1567, duement vérifié & reconnu valable, qu'il étoit Milanois, & iſſu d'une race très-noble; qu'il ſervoit dans les Troupes de la Maiſon d'AUTRICHE, à l'exemple de ſes Ancêtres, qu'il fut tué au combat de Ceriſoles, le 14 Avril 1544; & qu'il avoit épouſé *Geneviéve Delfreenni*, de laquelle il a laiſſé pluſieurs enfans, ſçavoir : — 1. CLÉMENT-ALEXANDRE, Ecuyer, qui avoit 7 ans, lors de la mort de ſon pere, & fut tué à la journée de Saint-Quentin en 1557. C'eſt ce qu'apprend le même acte de notoriété ci-deſſus, qui ajoute qu'on n'a point connoiſſance qu'il ait laiſſé de poſtérité, ainſi que ſes quatre freres : — 2, 3, 4 & 5. SALOMON, JEAN-LOUIS, PIERRE, & AUGUSTIN, morts ſans poſtérité; — 6. & MICHEL, qui ſuit.

II. MICHEL DEL'AVERDI, Ecuyer, vint s'établir en France, ſuivant le même acte de notoriété ci-deſſus cité; & obtint du Roi HENRI III, en 1574, un Brevet d'admiſſion au *rang des Nobles du Royaume*. On ignore le nom de ſa femme dont il eut :

III. CLÉMENT DEL'AVERDI, II. du nom, Ecuyer, qui fut Munitionnaire-Général de l'Armée de France en Italie, & obtint en 1630, un Brevet d'admiſſion au *rang des Nobles du Royaume*, pareil à celui qu'avoit précédemment obtenu ſon pere, qui y eſt rappellé. Il fut maintenu & confirmé dans *ſa Nobleſſe réelle & traſmiſſive*, ſur le vû de ſes titres, du Brevet d'admiſſion au rang des *Nobles* du Royaume qu'avoit obtenu ſon pere, quoiqu'Etranger, du ſien propre, & de la clauſe expreſſe portée en *ſon Traité* pour les Munitions de l'Armée, qu'*il ne porteroit, ni ne pourroit porter dérogeance à ſa Nobleſſe*, par jugement de M. *de Servien*, du 18 Mai de la même année 1630; & laiſſa de *Marguerite de Bonnier*, ſa femme, pour fils uniques :

IV. CLÉMENT DEL'AVERDI, III. du nom, Ecuyer, Avocat en Parlement, qui s'allia avec *Barthelemine de Fay*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CLÉMENT, auteur de la *ſeconde branche*, rapportée ci-après.

V.

Digitized by Google

V. JEAN DEL'AVERDI, Ecuyer, Avocat en Parlement, épouſa *Jeanne Palmier*, dont il a laiſſé :

VI. ANDRÉ-JEAN DEL'AVERDI, Baron de Bernieulles, l'une des douze Baronnies du Boulonnois, Major de Cavalerie au Régiment de Moyecque, dans les Troupes Boulonnoiſes, & Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié le 8 Janvier 1733, avec *Marie-Françoiſe du Buiſſon*, dont : — 1. CLÉMENT-FRANÇOIS-CLAUDE, Chevalier, né le 14 Mars 1734, qui fut fait à l'âge de 12 ans Capitaine au Régiment de Lorraine, à préſent Aunis, & eſt mort de ſes bleſſures reçues à l'attaque de Trichenapali, & au ſiége de Madraſt à Pondicheri, où il a été rapporté ſur un *bagato ;* — 2. CLÉMENT-FRANÇOIS-CHARLES-ANDRÉ, qui ſuit ; — 3. ANTOINETTE-ANGÉLIQUE-DENISE, femme de *Georges-Jean-Gabriel Vaultier*, Comte de Moyencourt, ancien Capitaine au Régiment de Touraine, & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. & CLÉMENTE-FRANÇOISE-ANGÉLIQUE-DENISE, Religieuſe à Montreuil-ſur-mer.

VII. CLÉMENT-FRANÇOIS-CHARLES-ANDRÉ DEL'AVERDI, Chevalier, Baron de Bernieulles, né le 4 Mars 1740, Capitaine dans le Régiment-Colonel-Général-Cavalerie, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie dans les Troupes Boulonnoiſes, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé *Marie-Madelene des Groſelliers*, de laquelle il a : — 1. ELISABETH-ANDRÉ-CLÉMENT, Chevalier, né en 1768 ; — 2. & N.... Demoiſelle, morte au berceau.

SECONDE BRANCHE.

V. CLÉMENT DEL'AVERDI, IV. du nom, Ecuyer, ſecond fils de CLÉMENT, III. du nom, & de *Barthelemine de Fay*, fut Avocat en Parlement, & s'allia avec *Angélique-Deniſe Nicolas*, dont :

VI. CLÉMENT-FRANÇOIS DEL'AVERDI, Chevalier, qui fut auſſi Avocat en Parlement. Il épouſa *Eliſabeth-Jeanne Mahieu*, dont :

VII. CLÉMENT-CHARLES-FRANÇOIS DEL'AVERDI, Chevalier, Marquis de Gambaye, Seigneur de Neuville, de Raconis, *&c.* Miniſtre d'Etat, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, ancien Contrôleur-Général des Finances, & honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, qui eſt marié depuis le 23 Août 1751, avec *Eliſabeth-Catherine Devin*, fille de *Jacques-René Devin*, Secrétaire du Roi, & de *Marie le Couteux*. De ce mariage ſont nés : — 1 & 2. deux fils morts en bas âge ; — 3. CATHERINE-ELISABETH, dite *Mademoiſelle Del'Averdi*, mariée le 3 Mai 1770, avec *Arnaud-Barthelemi*, Marquis *de la Briffe*, alors Colonel dans les Grenadiers de France, & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. N... dite *Mademoiſelle de Gambaye ;* — 5 N... dite *Mademoiſelle de Neuville ;* — 6. N... dite *Mademoiſelle de Raconis ;* — 7. & une autre fille, morte en bas âge. Les armes : *d'or, à une bande de gueules chargée d'un renard courant du champ ;* ſupports *deux renards au naturel poſés debout ;* & cimier : *un renard de même, iſſant d'une couronne de Marquis, poſée au ſommet du caſque.*

— DELORT, ancienne Nobleſſe, originaire de Guienne, & du pays de Comminges, partagée en pluſieurs branches. Quelques-unes ſont éta-

blies aujourd'hui en Lorraine, & y ont acquis différentes Terres nobles; c'eſt ce qui les a engagé de juſtifier *l'ancienneté de leur Nobleſſe, purement militaire*, au Conſeil d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'en obtenir Arrêt, qui a été revêtu de Lettres-Patentes enregiſtrées dans la Chambre des Comptes de Nancy le 21 Mars 1764.

Cet Arrêt renferme les preuves juridiques de huit degrés que nous allons donner, & ces preuves ſont vérifiées par titres authentiques, originaux & en la meilleure forme. Ils ont ſervi à faire entrer *Meſdemoiſelles de Monteſquiou*, filles du *Chevalier* DELORT, Commandant des Ville & Citadelle de Nancy, dans le Chapitre noble de Buſſiere en Lorraine.

L'éloignement des tems, & un incendie arrivé au Château de Monteſquiou en 1730, ayant fait périr pluſieurs titres de Famille, on n'a pu remonter cette Généalogie au-delà de huit degrés, quoique les piéces juſtificatives de l'alliance de Noble BERNARD DELORT, avec *Henriette de Comminges*, prouve l'ancienneté de leur *Nobleſſe, d'origine militaire*. Ils en ont la preuve dans la copie d'un titre du 20 Mars 1225, qui eſt l'inféodation faite ledit jour par *Bernard*, Comte *de Comminges*, en faveur de GEORGES DELORT, & de ſes ſucceſſeurs, de la Seigneurie noble de Moura. L'original de ce titre eſt reſté entre les mains de celui qui poſſede cette Seigneurie. Cette Famille conſerve encore un témoignage précieux des ſervices de BERNARD DELORT, par *la Fleur-de-lis* que CHARLES VII. ajouta à ſes armes, pour en perpétuer la mémoire.

I. Ledit BERNARD DELORT à qui *Aimeric de Comminges*, Damoiſeau, donna en 1450 en Fief, la Maiſon noble du Peſqué, avoit épouſé en 1431, *Henriette de Comminges*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & RAIMOND, Chanoine de Conſerans.

II. JACQUES DELORT, Damoiſeau, Seigneur de Thoüille, ſervit ſous LOUIS XI & CHARLES VII, dans l'Armée que commandoit *Jacques d'Armagnac*. Il ſe maria en 1469, avec *Bertrande de Villeneuve*, & en eut: — 1. GRATIEN, qui ſuit; — 2. & JACQUES, dont on ignore le ſort.

III. GRATIEN DELORT, Seigneur du Peſqué, ſervit ſous le regne de LOUIS XI, & ſuivit le Duc de Nemours au ſiége de Naples, où il fut dangereuſement bleſſé. Il épouſa en 1504, *Marguerite de la Motte-d'Iſant*, dont: — 1. FABIEN, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. JEAN, ROGIER, un autre JEAN, & RAIMOND-ARNAUD.

IV. FABIEN DELORT, Seigneur du Peſqué & de Monteſquiou, homme d'Armes de la Compagnie du Roi de Navarre, s'allia en 1544, avec *Catherine de Bize*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, Seigneur du Peſqué, Capitaine en 1575, & marié en 1565, à *Françoiſe d'Arbien de Poupas*. De lui deſcend une branche qui ſubſiſte encore en Guienne; & celle de MAXIMILIEN DELORT, Seigneur de Monteſquiou-Laventés, Colonel d'Infanterie, Commandant des Ville & Citadelle de Nancy, né en 1700, & marié en 1750, à ELISABETH-AGNÈS DELORT-DE-SAINT-VICTOR, ſa couſine, dont entre autres enfans, une fille appellée *Mademoiſelle de Monteſquiou*, reçue au Chapitre noble de Buſſiere en Lorraine; — 2. HECTOR, qui ſuit; — 3. & JOURDAIN, dont on ignore le ſort.

Digitized by Google

V. HECTOR DELORT, Seigneur du Peſqué & de Soujac, s'eſt marié en 1594, avec *Iſabeau de Caſteras de Seignan*, dont :

VI. ROGER DELORT, Seigneur de la Morere, qui a épouſé en 1627, *Antoinette de Solan*, mere de

VII. VICTOR DELORT, Seigneur de la Morere, qui a eu de ſon mariage contracté en 1665, avec *Marthe de Maylin*; — 1. FRÉDÉRIC, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Garde-du-Corps du Roi; — 3. PAUL; — 4. & JEANNE.

VIII. FRÉDÉRIC DELORT, Seigneur de la Morere, Sire de Saint Victor, Chevalier, Seigneur de Heillecourt, Colonel à la ſuite du Régiment de Rouſſillon, Major des Ville & Citadelle de Strasbourg, né en 1671, épouſa *Joſephe-Henriette-Agnès de l'Enfant de Coqfontaine*, dont : — 1. CHARLES-FRÉDÉRIC, qui ſuit; — 2. & ELISABETH-AGNÈS, mariée en 1750, à MAXIMILIEN DELORT DE MONTESQUIOU, ſon couſin, mentionné ci-deſſus, dont poſtérité.

IX. CHARLES-FRÉDÉRIC DELORT-DE-SAINT-VICTOR, Chevalier, Seigneur de Tauville, de Saint-Maurice, & de Saint-Pierre-Bois, & Propriétaire auſſi du Fief noble de Boſſendorff, Village de la Préfecture Royale de Haguenau, & du Moulin de Saint-Georges de Haguenau, relevant immédiatement du Roi, & dont S. M. l'a inveſti par Lettres-Patentes, eſt Maréchal de ſes Camps & Armées, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Strasbourg. Il a épouſé *Angélique-Nicole de Marcleſy*, fille de *Jean-Joſeph-Nicolas de Marcleſy*, Colonel-Commandant le Régiment Suiſſe de *Courten*. Les armes : *de ſable, à une croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une fleur-de-lis de gueules, & une bordure engrélée d'argent*; Cimier, *un caſque à 3 quarts tourné, à viſiere ouverte & grilles d'or, orné de ſes lambrequins, aux métaux de l'écu*. Supports, *deux levrettes, au naturel*. Mémoire envoyé.

— DELPECH : Famille de Robe dont étoit PIERRE DELPECH, I. du nom, Seigneur de Cailly, reçu Premier Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris le 11 Avril 1693, & mort le 9 Mars 1733. Il avoit épouſé le 20 Octobre 1710, *Marie-Eliſabeth le Févre de Caumartin*, Dame de Cailly, fille de *Louis-François le Févre de Caumartin*, Marquis de Cailly, & de *Françoiſe-Eliſabeth de Brion*, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 27 Août 1717, âgée de 27 à 28 ans, & fut enterrée à Saint-Nicolas des Champs à Paris. Elle a eu de ſon mariage un fils unique qui ſuit.

PIERRE DELPECH, II. du nom, né en 1712, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris le 27 Mars 1732, enſuite Préſident en la même Cour le 11 Juin 1733, avoit épouſé le 11 Février précédent *Marie Pajot*, née en 1715, fille de *Chriſtophe-Alexandre Pajot*, Seigneur de Villers, Ecuyer, Contrôleur-Général des Poſtes de France, & d'*Anne Mailly de Charneuil*. Il eſt mort de la petite vérole le 20 Juin 1737, dans ſa maiſon de Montrouge près Paris, dans la vingt-ſixieme année de ſon âge, laiſſant de ſon mariage une fille unique, ANNE-MADELENE DELPECH DE CAILLY, mariée le 13 Mars 1754, à *Jean-Armand*, Marquis *de Joyeuſe*, né le 24

Avril 1718, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, fils aîné de *Jean-Gédéon*, Comte *de Joyeuſe* & de Grandpré, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & d'*Antoinette de Villiers*.

N... DELPECH, frere de PIERRE I. du nom, fut Receveur-Général des Finances d'Auvergne, & mourut le 29 Décembre 1751, laiſſant MARIE-JEANNE-ANGÉLIQUE DELPECH, alliée avec *Marie-Jacques*, Marquis *de Breſiant*, Vicomte de Lille, & Seigneur de Brienne, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Picardie. Elle eſt morte à Paris le 19 Avril 1750, dans la vingt-ſixieme année de ſon âge, & eſt inhumée à Saint-Roch, ſa Paroiſſe. Il ſubſiſte encore une autre branche de la Famille de *Delpech*, à Paris, connue ſous le nom de Seigneurs de Merinville, de Forti & de Montreau. C'eſt ce que nous en ſçavons, n'ayant point reçu de Mémoire. Elle porte pour armes : *d'azur, au chevron briſé d'or, accompagné en chef de 2 rayons mouvans des angles de l'écu, & en pointe d'un pélican dans ſon aire, le tout d'or, poſé ſur un mont d'argent ; & d'une bordure de gueules.*

DEL-PUECH-DE-COMEIRAS, en latin *De Podio*, qu'on a auſſi traduit en François *Du Puy :* ancienne Nobleſſe du Languedoc, qui a pris ſon nom du Château *Del-Puech*, Paroiſſe de Sainte Marie Del-Puech de Cendras près d'Alais.

On trouve dans les Chartes rapportées dans l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, un grand nombre de Chevaliers (*Milites*) du nom *de Podio*, dans les XIe, XIIe & XIIIe ſiécles.

GUILLAUME DEL-PUECH, Damoiſeau, Seigneur du Château Del-Puech, ſoumit ſes Fiefs à la foi & hommage de l'Abbé de Cendras, par acte du 4 des Nones d'Août 1289. Il fut pere de

PIERRE DEL-PUECH, l'un des Seigneurs de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Niſmes, qui prêterent ſerment de fidélité au Roi le 22 Mars 1321. Il fit hommage à l'Abbé de Cendras le 8 Janvier 1328, des Fiefs que noble GUILLAUME DEL-PUECH, ſon pere, lui avoit ſoumis. Il eut pour fils :

SEGUIN DEL-PUECH, marié le 11 Janvier 1353 à noble *Dulcie de Saint-Maximin*. Il fit hommage le 15 Janvier 1355 à l'Abbé de Cendras des Fiefs dont PIERRE, ſon pere, lui avoit fait hommage. Son fils fut :

BERNARD DEL-PUECH, Damoiſeau, qu'il émancipa le 17 Juin 1398. Il acquit une partie de la Terre de Montmoirac le 12 Octobre ſuivant & le 4 Octobre 1399.

ARMAND DEL-PUECH, ſon fils, Ecuyer, Seigneur du Château Del-Puech, de Saint-Martin de Valgalgne, de Blannaves, & co-Seigneur de Montmoirac, épouſa *Philis de Moreire*. Il parut à la montre & préſentation des Nobles de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Niſmes faite le 12 Mars 1454. Il fit le 13 Mai 1462 avec l'Abbé de Cendras, un échange de certains biens & héritages qu'avoient acquis SEGUIN DEL-PUECH, ſon aïeul. *Philis de Moreire* étant veuve, fit un codicille le 25 de Mai 1471, par lequel elle légua à l'Egliſe paroiſſiale de Sainte Marie Del-Puech de Cendras une chaſuble à ſes armes ; fit des legs à noble *Dulcie*, veuve de

Digitized by Google

noble *Urbain Boiſſeron;* à noble *Aliénor*, femme de noble *Pierre de Cauſſaneys*, & à noble *Louiſe*, femme de noble *Guillaume de Cadole*, ſes trois filles, confirma l'inſtitution univerſelle qu'elle avoit faite en faveur de noble ANDRÉ DEL-PUECH, ſon fils, qui ſuit; & légua à noble *Almoiſe de Budos*, femme de ſon fils, ſon chapelet de perles & ſon collier de perles à cinq rangs.

ANDRÉ DEL-PUECH, Ecuyer, Seigneur du Château Del-Puech, de Saint-Martin de Valgalgne, de Blannaves, de Montezes, co-Seigneur de Montmoirac & du Château d'Allegre, eut de ſon mariage avec noble *Almoiſe de Budos:* — 1. SEGUIN; — 2. GUILLAUME, marié le premier Avril 1495 avec *Sauveur Sauveur*, fille de feu noble *Jacques Sauveur* & d'*Hermeſſende de Caladon;* — 3, 4 & 5. ARMAND, JACQUES & CLAUDE; — 6 & 7. ANDRÉ & ETIENNE. ANDRÉ DEL-PUECH, teſta le 10 Novembre 1494 en faveur de tous ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel SEGUIN DEL-PUECH, ſon fils aîné, dont la petite-fille, HÉLIS DEL-PUECH, Dame du Château Del-Puech & de Cendras, fille de feu BERNARD DEL-PUECH & de *Louiſe Bérard de Montalet*, porta cette Seigneurie dans la Maiſon de la *Fare*, par ſon mariage du 24 Septembre 1576 avec *Jacques*, Baron *de la Fare* & de Monclar.

JEAN DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, dont nous parlerons ci-après; LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Zoubiere, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; ISAAC DEL-PUECH, mort ſans poſtérité le 5 Juin 1725, Lieutenant au Régiment de Dragons Languedoc; JEAN-RODIER DEL-PUECH, dont il ſera parlé après LOUIS, ſon frere; & autre JEAN DEL-PUECH, mort ſans poſtérité le 25 Août 1753, freres deſcendans au huitieme degré d'ANDRÉ DEL-PUECH, & d'*Almoiſe de Budos*, ſa femme, furent maintenus & conſervés dans leur Nobleſſe d'extraction par Jugement ſouverain du 2 Juillet 1717, enregiſtré en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 10 Décembre 1721, & au Bureau des Finances de la même Ville le 18 Mai 1725.

JEAN DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, né le 14 Novembre 1664, mort à Saint-Hippolite en Novembre 1746, avoit épouſé le 24 Janvier 1692 *Dauphine de la Tour*, morte le 21 Mai 1755, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MADELENE, veuve en 1747 de noble *Etienne de Cornier*, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaiſois, dont *Etienne de Cornier*, Capitaine au Régiment de Guienne, tué devant Quebec en Canada, en 1759; — 3. & MARIE, alliée le 20 Janvier 1725 à noble *Jacques de Durand-de-la-Roque*, Chevalier de Saint-Louis, & Directeur en chef pour le Génie à Saint-Hippolite, dont trois garçons au Service, & une fille mariée le 27 Avril 1753 à *François-Aimard de Cordebœuf-Beauverger-Mongon*, Capitaine au Régiment de Guienne.

FRANÇOIS DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi le 20 Mars 1747, étant Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Corſe, s'eſt marié le 25 Juin 1729 à *Anne de Budos*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, dit *le Chevalier de Cormeiras*, Capitaine Aide-Major au Corps des Grenadiers

Digitized by Google

de France, tué à la bataille de Todenhauſen le premier Août 1759; — 3. autre PIERRE, dit *l'Abbé de Comeiras*; — 4. DAVID, dit *le Chevalier de Comeiras*, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires du Feu Comte de Clermont, Prince; — 5. PHILIPPE-CÉSAR, qui a été Lieutenant au Corps des Grenadiers de France; — 6. & JEANNE-PRISCILLE.

JEAN-FRANÇOIS DEL-PUECH-DE-COMEIRAS, fait dès l'âge de 4 ans, en 1734, Sous-Lieutenant au Régiment de Baſſigni; en 1736, Lieutenant au même Régiment; en 1739, Lieutenant au Régiment Royal-Corſe; en 1747, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saluces; en 1753, Chevalier de Saint-Louis; en 1758, Aide-Maréchal-Général-des-logis de l'armée du bas-Rhin; en 1759, Colonel du Régiment des Volontaires Etrangers du feu Comte de Clermont, Prince; & Brigadier des Armées du Roi, le 25 Juillet 1762; a épouſé le 26 Novembre 1754, *Anne-Madelene-Françoiſe Lallemant-de-Montlangault*, fille mineure & unique d'*André Lallemant*, Seigneur de Montlangault, & d'*Anne-Nicole Sauré*, dont ANNE-LOUISE-PRISCILLE-PAULINE, née à Paris le 29 Juin 1757.

LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Zoubiere, frere de JEAN, né le 10 Février 1675, mourut à Paris le 15 Janvier 1747. Il étoit veuf au mois de Juin 1733 de *Jeanne de Budos*, dont il a eu: — 1. JEAN-PIERRE-LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE-ELISABETH, mariée le 4 Décembre 1753 à *Charles-François de Bertin-de-Saint-Maurice*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie; — 3. MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de la Zoubiere*; — 4. & SUSANNE, dite *Mademoiſelle du Perrié*.

JEAN-PIERRE-LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Zoubiere, a épouſé le 14 Juillet 1750, *Marie-Jeanne Moreau*, dont: — 1. JEAN-JOSEPH-MARIE, né à Paris le 13 Mai 1751, mort le 14 Août ſuivant; — 2. MARIE-ANDRÉ-LOUIS, né auſſi à Paris le 31 Janvier 1755, mort le 4 Mai 1757; — 3. & MARIE-LOUISE-ADÉLAIDE, née le 24 Décembre 1757, morte le 27 Juin 1759.

JEAN-RODIER DEL-PUECH, autre frere de JEAN, né le 3 Février 1678, mourut à Montpellier le 14 Février 1753. Il avoit épouſé le 6 Novembre 1701, *Suſanne de Brujas*, morte le 7 Octobre 1740. De leur mariage ſont nés: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & LOUIS DEL-PUECH-DE-BRUJAS.

JEAN DEL-PUECH s'eſt marié à Narbonne le 3 Novembre 1739, à *Catherine de Viols*, dont: — 1. JEAN-LOUIS, né le 2 Juillet 1743; — 2. JEAN-HERCULE, né le 7 Novembre 1746; — 3. CATHERINE-FLORE, née le 26 Janvier 1742; — 4. & ADÉLAIDE, née le 23 Février 1748. Les armes: *de gueules, à un château d'argent, donjonné de trois tours de même, maçonnées de ſable.*

* DEMENGE-AUX-EAUX en Lorraine: Terre érigée en *Baronnie*, avec conceſſion ſpéciale aux poſſeſſeurs quelconques de cette Terre, de s'intituler *Barons* dudit lieu, par Lettres accordées par un Duc de Lorraine à un *Choiſeul de Stainville*, de la Maiſon duquel cette Terre a paſſé au Marquis *de Caſteja*. Voyez BIAUDOS-DE-CASTEJA.

— DEMONGENET, ou plutôt MONGENET (DE), en Franche-

Digitized by Google

Comté : ancienne Famille noble, qui, depuis plus de trois ſiécles, remplit la place de Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont ou de Veſoul, premier Bailliage du Comté de Bourgogne, & eſt reçue dans les Chapitres nobles de cette province.

I. Noble homme JEAN-GUILLAUME DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont, vivant en 1430, eut pour fils JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont en 1467, & mort en 1504, eut de Dame *Thevenotte Bourdot*, ſon épouſe, morte en 1478:

III. NICOLAS DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, qui fut Tuteur de la Maiſon de *Neufchâtel* par commiſſion de l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut en 1539. Il avoit épouſé 1°. *Jeannette d'Arche*; & 2°. *Catherine Marandet*. Du premier lit il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, rapporté ci-après; & du ſecond : — 3. GEORGES, rapporté après ſes deux freres; — 4. FRANÇOIS, grand Mathématicien, auteur des deux ſpheres curieuſes expoſées dans la ſalle publique de Strasbourg, mort ſans poſtérité; — 5. FRANÇOIS, dont il ſera parlé après la poſtérité de GEORGES, mentionné ci-après; — 6. NICOLAS, chef de la ſeconde branche rapportée enſuite, qui eſt la ſeule ſubſiſtante; — 7. & ANTOINETTE DE MONGENET, mariée à noble *Antoine de Cordemoy*, Seigneur de Frankalmont.

IV. LOUIS DE MONGENET, Lieutenant-Général d'Amont ou de Veſoul en 1547, mort en 1556, n'eut de ſa femme, dont on ignore le nom, que trois filles : FRANÇOISE DE MONGENET, mariée à *Jean Jacquinot*; & deux autres mariées aux ſieurs *du Villiers*.

IV. PIERRE DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont après ſon frere en 1556, mort avant 1575, laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. JEAN-GUILLAUME DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont ou de Veſoul, mort ſans enfans; — 2. & MARGUERITE, mariée à Meſſire *Claude Jacquinot*, Préſident du Parlement du Comté de Bourgogne, dont vint *Catherine Jacquinot*, mariée en 1589 à *Guillaume Coquelin*, Ecuyer, Seigneur de Germigney.

IV. GEORGES DE MONGENET, Ecuyer, fils de NICOLAS DE MONGENET, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Velleperrot & Eſpenoux, & Chef-Mayeur de Veſoul, mort en 1574, avoit épouſé 1°. Dame *Jeanne Droz*, Dame de Vaivre, Jaſney & Montcour, fille de noble homme *Perrenot Droz*, Seigneur deſdits lieux, & veuve en premieres noces de noble homme *Jean Belot*, Procureur-Général d'Amont, dont une fille mariée à FRANÇOIS DE MONGENET, auteur de la troiſieme branche; & 2°. Dame *Jeanne de Thomaſſin*, fille de noble *Philippe de Thomaſſin*, Seigneur de Cendrecourt, & de Dame *Louiſe Magenet*. Du premier lit il n'eut pas d'enfans; mais du ſecond vinrent : — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. CLAUDE, né en 1558; — & d'autres filles & garçons, morts ſans poſtérité.

V. ETIENNE DE MONGENET, Ecuyer, mort avant 1620, avoit épouſé

en 1582, Dame *Anne Damedor*, fille de noble *François Damedor*, Sieur de Molans, & de Demoiſelle *Pierrette de Saintſeigne*, dont : — 1, 2 & 3. NICOLAS, CLAUDE & JEAN-BATISTE, morts ſans poſtérité ; — 4. & JEAN-GEORGES, mort Jéſuite.

IV. FRANÇOIS DE MONGENET, fils puîné de NICOLAS DE MONGENET, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Velleperrot, Jaſney, Montcour, Ligneville, Godoncour & Bouſſeraucour, s'allia avant l'an 1560, à Demoiſelle *Bonne Belot*, fille de noble homme *Jean Belot*, Procureur-Général d'Amont ou de Veſoul, & de Dame *Jeanne Droz*, dont il eut :

V. GASPARD DE MONGENET, Seigneur de Montcour, Godoncour, *&c.* Lieutenant-Général du Bailliage de Dole en 1622, qui épouſa Dame *Françoiſe Belin*, fille de noble Meſſire *Charles Belin*, & de Demoiſelle *Oudette Deſmoulins*. Il en eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, lequel laiſſa deux filles, mariées à Meſſieurs *d'Aubigny*, au Duché de Bourgogne ; — 3. & ANNE DE MONGENET, femme de noble homme *Antoine de Santans* ou *Sautans*, Seigneur de Montagney, Lieutenant-Général du Bailliage de Dole.

VI. PIERRE DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage de Dole, épouſa Dame *Marguerite Châlons*, & mourut ſans poſtérité.

SECONDE BRANCHE.

IV. NICOLAS DE MONGENET, quatrieme fils de NICOLAS, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme, épouſa Dame *Catherine Martin*, fille de noble homme *Claude Martin*, & mourut avant 1591, laiſſant :

V. NICOLAS DE MONGENET, III. du nom, Ecuyer, né en 1565, & mort en 1638. Il avoit épouſé en 1592, Demoiſelle *Jeannette Lullier*, ſœur de Meſſire *Claude-François Lullier*, Préſident du Parlement de Franche-Comté, & fille de noble Meſſire *Guillaume Lullier*, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey, Vitrey, Ouge, Gilley, *&c.* & de Dame *Jeanne Sonnet*, dont : — 1. ÉTIENNE, qui ſuit ; — 2. GEORGES, marié à Dame *Claudine-Françoiſe Jacquinot*, fille de noble homme *Nicolas Jacquinot*, & de Dame *Jeanne Tranchand*. Il mourut avant 1674, laiſſant : — (A) ANNE, née en 1646 ; — (B) JEANNETTE, née en 1651 ; — (C) & PIERRETTE DE MONGENET, Religieuſe Carmelite à Gray en 1681 ; — 3. & N... Religieuſe Annonciade à Veſoul.

VI. ETIENNE DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant-Général du Bailliage de Veſoul, épouſa en 1624 Dame *Marguerite de Malbouhans*, fille de noble *François-Jules de Malbouhans*, Ecuyer, Seigneur de la Montoillotte, & de Dame *Françoiſe Bannelier*, dont il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. IGNACE, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Veſoul ; — 3. GASPARD ; — 4, 5 & 6. JEANNE-BATISTE, ANNE-FRANÇOISE & MARIE, mortes avant 1674 ; — 7. & JEANNE-FRANÇOISE, mariée en 1670 à Meſſire *Jean de Bonnefoy*, Seigneur de Fleurey, Roſieres, *&c.* Conſeiller au Parlement de Franche-Comté.

VII. CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, I. du nom, Seigneur de la

la Montoillotte, Lieutenant-Général du Bailliage de Veſoul, & mort en 1703, avoit épouſé en 1664 Dame *Anne-Françoiſe Clere*, fille de Meſſire *Antoine Clere*, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Anne-Marie Puſel*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES-IGNACE, Chanoine en l'Egliſe Collégiale de Veſoul; — 3. JOSEPH-ETIENNE, Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1719, marié en 1716 à Dame *Caroline Chevanney-de-Daniel*, Dame & Baronne de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, mort ſans enfans en 1760; — 4. BENOÎT, Ecuyer, marié en 1740 à Dame *N... Bohelier-d'Arviſenet*, dont CHARLOTTE DE MONGENET, morte en 1768; — 5. NICOLAS, Chanoine de l'inſigne Chapitre de Sainte-Madelene de Beſançon; — 6 & 7. N... mort Jéſuite, & JULES, mort Capucin; — 8. ANNE-MARIE, alliée en 1701 à Meſſire *Pierre-Joſeph Monnier*, Conſeiller de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, Seigneur de Thoulouſe, Fangy, d'Arbonnay, *&c.* morte en 1752; — 9. & MARIE-MARGUERITE, mariée en 1712 à Meſſire *Hugues-Joſeph de Meſmay*, Seigneur de Genevreuille, Conſeiller au Parlement de Beſançon, morte en 1764.

VIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, II. du nom, Seigneur de la Montoillotte, Jaſney, *&c.* Lieutenant-Général du Bailliage & Préſidial de Veſoul, mort en 1733, avoit épouſé 1°. en 1702, Dame *Claudine-Françoiſe Gaſparine de Royer*, fille de *Jacques-Joſeph de Royer*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Corcieux, Ruchérieux, Fléville, *&c.* & de Dame *Marie-Françoiſe de Cam*, dont une fille morte en 1758 Religieuſe aux Dames de Sainte Marie de Dijon; & 2°. Dame *Anne-Françoiſe-Agathe de Camus*, fille de Meſſire *Jean-Antoine*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Brottes, Recologne, *&c.* Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon, & de Dame *Marie-Françoiſe Sauvage*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. ANTOINE-IGNACE, Chanoine de l'inſigne Chapitre de Veſoul; — 3. CHARLES-FRANÇOIS-BENOÎT, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 4. GABRIELLE-VALENTINE, mariée en 1735 à *François-Salomon de Bernard-de-Monteſſus*, Chevalier, Baron & Seigneur des deux Chauvirey, Vitrey, Ouge, la Quarte, *&c.* — 5. & FRANÇOISE-IGNACE, Religieuſe aux Dames Urſulines de Veſoul.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte & des Terres & Baronnies de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, ancien Lieutenant-Général du Bailliage & Préſidial de Veſoul, épouſa en 1748 Dame *Marguerite-Françoiſe-Bernardine d'Agay*, fille de Meſſire *Antoine-Philibert d'Agay*, Chevalier, Seigneur de Mutigney, Villers, Bay, Bémont, *&c.* Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon, & de Dame *Anne-Ignace de Boitouzet-d'Epenoy*, dont: — 1. CHARLES-ANTOINE-GABRIEL, né le 17 Janvier 1760; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 27 Avril 1761; — 3. FRANÇOIS-BERNARD, né le 17 Décembre 1765; — 4. ANNE-JOSEPHE, née le 18 Juin 1750, mariée en 1766 à *Jules-Proſper d'Agay*, Ecuyer, Seigneur de Byarne, Chevalier de Saint-Louis; — 5 & 6. MARGUERITE-ANTOINETTE-GABRIELLE, née le 16 Octobre 1752,

& CHARLOTTE-MADELENE, née le 15 Mai 1758, reçues en 1768 Chanoineſſes de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de Montigny en Franche-Comté; — 7. ANNE-FRANÇOISE, née le 13 Juin 1762; — 8. GABRIELLE-FRANÇOISE, née le 11 Octobre 1764; — 9. & PROSPERE-FRANÇOISE, née le 6 Mai 1770.

IX. GHARLES-FRANÇOIS-BENOÎT DE MONGENET, troiſieme fils de CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, II. du nom, & d'*Anne-Françoiſe-Agathe de Camus*, Seigneur de Jaſney, Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1750, a épouſé en 1751 Dame *Antoinette-Madelene de Camus*, fille de Meſſire *François*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Conſeiller au Parlement de Beſançon, & de Dame *N... Michaud*, dont: — 1. MARIE-CHARLOTTE, née le 5 Juillet 1754; — 2. & FRANÇOISE-GABRIELLE DE MONGENET, née le 28 Mars 1759. Les armes: *de gueules, au cheval pelage d'or prenant ſon vol.* Généalogie dreſſée ſur titres communiqués, &, entr'autres, ſur un procès-verbal d'enquête du 13 Décembre 1565, paſſé à Veſoul pardevant *Simon Beſancenot*, Greffier au Bailliage d'Amont, Siége de Veſoul, en faveur de FRANÇOIS DE MONGENET, pour conſtater ſes ſuffiſances & capacités à remplir l'Office de Procureur Fiſcal Général pour S. M. I. qu'il ſollicitoit à la Cour de Bruxelles.

* DENGUIN: Terre & Seigneurie en Béarn, Diocèſe de Leſcar, qui a été érigée en *Baronnie* en faveur de *N... de Salettes*, dont la poſtérité ſubſiſte. Cette Famille noble a donné à l'Egliſe trois Prélats recommandables; ſçavoir, deux Evêques de Leſcar, & un d'Oléron. *Voyez* SALETTES.

* DÉOLS: petite Ville ou Bourg, avec titre de *Principauté*, dans le Berri. Les anciens Seigneurs de *Déols*, qu'on appelloit *Princes de la Principauté Déoloiſe*, poſſédoient tout le bas-Berri. ELBE, en latin *ELBO*, Prince de Déols dans le dixieme ſiécle, appella les Moines de l'Ordre de Saint Benoît, leur donna ſa Principauté de *Déols*, leur fit bâtir un Monaſtere, & fonda à Déols une riche Abbaye, qui a ſubſiſté juſques vers l'an 1613, qu'elle fut ſécularisée, ſous les Pontificats des Papes GRÉGOIRE XV. & URBAIN VIII.

C'eſt ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE que la Maiſon des Princes de Déols s'éteignit en la perſonne d'une Princeſſe, ſeule & univerſelle héritiere des grands biens de ces Puiſſans Seigneurs. Ce Roi la maria au fameux Seigneur *André de Chauvigny*, Généraliſſime de ſes Troupes dans les guerres ſaintes. Dans la ſuite des tems, la Maiſon de *Chauvigny* s'étant alliée à celles d'*Aumont* & de *la Tour-Landry*, ces derniers ſe trouverent co-Seigneurs de la Terre de *Châteauroux*. Ils vendirent cette Terre au Prince de Condé, HENRI II. dont la poſtérité l'a poſſédée aſſez longtems. *Voyez* CHATEAUROUX.

— DESBROSSES, ou plutôt BROSSES (DES) en Normandie. N'ayant point reçu de Mémoire ſur cette ancienne Nobleſſe, nous n'en avons donné qu'une ſimple notice au *Tome III, page 272* de cet Ouvrage. D'après les inſtructions qu'on nous a fait paſſer, nous allons ici entrer

Digitized by Google

dans un plus long détail. Elle eſt connue dès le commencement du treizieme ſiécle, mais ſa filiation prouvée par titres ne remonte qu'à ROBERT, qui ſuit.

I. ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, du Boyhyon, & de Baſtigny, vivoit en 1374 avec *Jeanne de la Place*, ſon épouſe; ce qui eſt prouvé par un contrat d'échange par eux fait en la même année, des Terres de Hardencourt & de Gadencourt contre ladite Terre de Baſtigny. Ce ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, prit à rente pour 9 livres tournois de rente annuelle de *Jean Fromont*, Ecuyer, le Fief du Boyhyon avec toutes ſes dignités, détaillées audit contrat en parchemin, paſſé devant *Denis Maleſque*, Tabellion à Evreux, le 15 Mars 1375. Ceci eſt conforme à une preuve de nobleſſe faite devant les Commiſſaires du Roi en 1576, par HECTOR DES BROSSES, Seigneur dudit lieu & de Baſtigny. Du mariage de ROBERT DES BROSSES vint JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DES BROSSES vivoit en 1396. Son exiſtence eſt prouvée par une Sentence des Commiſſaires du Roi, députés pour la liquidation des franc-fiefs, en date du 15 Janvier 1599, dans laquelle il eſt dit que JEAN DES BROSSES, Ecuyer, alors Seigneur de Baſtigny, avoit fait preuve de ſon ancienne nobleſſe devant les Commiſſaires, & qu'il leur avoit repréſenté un aveu du Fief de Baſtigny, en date du 5 Février 1396. Cet aveu fut rendu à la Baronnie d'Ivry, d'où Baſtigny releve. Ce même JEAN DES BROSSES rendit aveu au Roi le 18 Juin 1404, de ſa Terre du Boyhyon, mouvante de la Châtellenie de Conches, & reçut lui-même le 2 Avril 1410, de *Pierre Jullien* & ſa femme, aveu d'héritages mouvans de ſa Seigneurie de Baſtigny. Le nom de la femme de JEAN DES BROSSES, I. du nom, n'eſt pas connu; mais il en eut JEAN, qui ſuit.

III. JEAN DES BROSSES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon & de Baſtigny, rendit aveu au Roi le 22 Février 1416.

IV. GILLES DES BROSSES, ſon fils, Ecuyer, Seigneur des Broſſes, du Boyhyon & de Baſtigny, épouſa *Eudeline du Buiſſon*, au profit de laquelle il fit un contrat de rente de la ſomme de ſix ſalus d'or, pour en jouir après ſa mort: cet acte en original eſt de 1440. Il laiſſa ſes enfans en bas-âge; ſçavoir: — 1. SIMON, qui ſuit; — 2. & ROBINE, mariée à *Gilles le Conte*, Ecuyer. Leur mere en eut la garde-noble, & épouſa en ſecondes noces *Chardin de Bulleta*.

V. SIMON DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon, des Broſſes & de Baſtigny, épouſa par contrat du 15 Août 1469, dont on a l'original, Demoiſelle *Marie de Melicourt*. Il n'y eſt pas dit fils de GILLES, mais les Sentences des Commiſſaires rectifient l'omiſſion; & dans un acte du 15 Avril 1487, SIMON DES BROSSES eſt dit fils de GILLES. Il eſt connu par un aveu que lui rendit le 15 Décembre 1472 *Jean du Bois*; par un hommage qu'il rendit lui-même à la Chambre des Comptes de Paris pour le Fief & la Seigneurie du Boyhyon, le 17 Juillet 1487; & auſſi par un Arrêt du Parlement de Rouen du 20 Août 1515, au ſujet des différends qu'il avoit avec *Charles de Luxembourg*, Baron d'Ivry, pour le droit de nomination à la Cure de Baſtigny. Il eut de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. GILLES & JEAN.

VI. FRANÇOIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Bantelu, fit un échange le 10 Février 1502, avec *Perrin Audebourg*, qui demeuroit à Baſtigny. Il obtint des Lettres Royaux en la Chancellerie le premier Février 1518, qui caſſerent une donation qu'avoit faite ſon pere, tant à ſon préjudice qu'à celui de GILLES DES BROSSES, ſon frere, à JEAN DES BROSSES, leur frere puîné, à cauſe de ſon mariage fait en 1515 avec Demoiſelle *Jacqueline de Lieurrey*. Il en eut : JACQUES, qui ſuit.

VII. JACQUES DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, rendit pluſieurs hommages de ce Fief. Le premier le 25 Août 1546, à Madame d'*Eſtouteville*, Baronne d'Ivry ; le ſecond le 29 Septembre 1549, à *Diane de Poitiers*, Baronne d'Ivry. Il épouſa par contrat du 5 Décembre 1524, Demoiſelle *Anne le Bœuf*, dont entr'autres enfans : HECTOR, qui ſuit ; & CLAUDE, mariée par contrat du 29 Avril 1563, avec *Charles de Courtonne*, demeurant dans la Paroiſſe d'Amfreville.

VIII. HECTOR DES BROSSES prouva ſa nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi par titres, en remontant à ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, & *Jeanne de la Place*, ſon épouſe, leſquels en 1374 échangerent leur Terre contre celle de Baſtigny. Ce ROBERT DES BROSSES, comme on l'a dit, étoit Seigneur des Broſſes & du Boyhyon, & HECTOR DES BROSSES, deſcendu de lui au huitieme degré, fit dépoſer au Greffe d'Evreux, le 8 Novembre 1576, ſa généalogie. Par contrat du 4 Janvier 1570, il amortit 40 livres de rente à *Guillaume le Vicomte* & autres. Il eut pour femme Demoiſelle *Iſabeau des Landes*, fille de noble homme *Bertault des Landes*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, *&c.* qu'il avoit épouſée le 25 Novembre 1569. De leurs enfans, qu'ils laiſſerent mineurs, ſuivant un acte de tutelle & de garde-noble, fait au Bailliage d'Ivry le 26 Novembre 1583, on ne connoît que JEAN DES BROSSES, qui ſuit.

IX. JEAN DES BROSSES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, obtint en 1594 exemption du ban & arriere-ban ; eut en 1599 une décharge des francs-fiefs, & il avoit rendu hommage de ſa Terre à la Baronnie d'Ivry le 14 Juin 1597. Il avoit épouſé le 6 Mai précédent Demoiſelle *Françoiſe de la Noe*. Elle étoit veuve, ſuivant un aveu qui lui fut rendu le premier Juin 1620. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. RENÉ, Ecuyer, Prêtre & Curé de Baſtigny ; — 3. VINCENT, Ecuyer, Sieur de Chantelu ; — 4. & GABRIELLE. Ils tranſigerent tous le 4 Janvier 1599, avec *Françoiſe de la Noe*, leur mere.

X. LOUIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, fut déchargé le 29 Novembre 1636 de la contribution du ban & arriere-ban, à cauſe des Fiefs par lui poſſédés. Il épouſa par contrat du premier Juillet 1629, Demoiſelle *Marie de Bourge*, fille de *Guillaume de Bourge*, Ecuyer, Seigneur de l'Iſle, dont NICOLAS, qui ſuit.

XI. NICOLAS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur & Baron de Goulet, Seigneur de Sauçay, obtint de *Céſar*, Duc *de Vendôme*, le 11 Mars 1658, proviſions de Lieutenant des Gardes de la Marine. Il épouſa par contrat du 26 Mai 1666, Demoiſelle *Marguerite de Baignard*, fille de feu *Nicolas de Baignard*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, de laquelle il eut ſix gar-

Digitized by Google

çons & cinq filles. Les cinq aînés ont ſervi, & ont été tués ou ſont morts de leurs bleſſures, dont trois à la tête du Régiment de Vendôme. Il n'eſt reſté que NICOLAS, qui ſuit, le plus jeune de tous.

XII. NICOLAS DES BROSSES, Baron de Goulet, Cuigny & la Couture, fut Garde de la Marine; mais ſa famille lui fit quitter le ſervice pour ſe mettre à la tête de ſes biens, & il épouſa par contrat du 13 Octobre 1710, Demoiſelle *Françoiſe-Henriette de la Grange*, fille de Meſſire *François de la Grange*, vivant, Chevalier, Marquis de la Grange, Seigneur de Fontaine & autres Terres, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ſes Armées, & d'*Eliſabeth-Louiſe de Salnoë*, dont:

XIII. JOSEPH-NICOLAS DES BROSSES, Chevalier, Baron de Goulet, Cuigny, Plainville, la Couture, Fontaine & autres lieux, né le 30 Mai 1718. Il a commencé à ſervir en qualité de Cornette dans le Régiment du Duc de Saint-Simon en 1733, fut réformé à la paix de 1737, rejoignit au commencement de la guerre de 1741, ſon Régiment, en la même qualité de Cornette; fut employé avec des Cavaliers de bonne volonté dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent, & où il donna de ſi belles marques de ſon courage & de ſon zéle, que le Duc de Briſſac, aujourd'hui Maréchal de France, le choiſit pour faire ſon avant & arriere-garde, avec des Carabiniers de bonne volonté, deſtinés à faire paſſer 300 ſacs de farine dans le Château de Frouembert; ce qui fut exécuté heureuſement, en traverſant ce lieu des quartiers ennemis & en les trouvant partout. Le Baron de Goulet y reçut une contuſion, & ſon cheval fut bleſſé. Cependant il fit des priſonniers, qu'il amena, & le Duc de Briſſac en rendit compte ſur le champ au Cardinal *de Fleury*, qui lui fit donner une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Chepy en 1742. Il paſſa avec ce Régiment en Baviere, & ſervit ſous les ordres du Maréchal *de Maillebois*. Pendant la campagne de 1743, il fit pluſieurs actions éclatantes, comme d'avoir arrêté les ennemis avec 50 Maîtres, qui avoient culbuté la Compagnie franche de Rombert, dans une reconnoiſſance que le Maréchal Comte de Saxe fit faire à Plane. Quelques jours après le Maréchal *de Maillebois* ayant commandé tous les piquets de l'armée, pour aller reconnoître l'ennemi, la troupe du Baron de Goulet ſe trouva environnée par les ennemis, au point que ce Général fut obligé de faire pointer le canon pour diſſiper les ennemis; ce qui réuſſit, & le Baron de Goulet les battit, y reçut pluſieurs bleſſures, & ramena toute ſa troupe, excepté ceux qui reſterent morts ſur la place. Le Maréchal *de Maillebois* en rendit compte ſur le champ au Roi, & lui fit avoir la Croix de Saint Louis en 1741, quoique n'étant que le dernier Capitaine de ſon Régiment. A l'affaire de Saverne, il demanda au Maréchal Duc *de Harcourt* des hommes de bonne volonté, pour aller en avant & reconnoître l'ennemi, qu'il vit de près débouchant ſur deux colonnes, pour aller s'emparer de Saverne; & auſſi-tôt il alla à toute bride à Phalsbourg en rendre compte à ce Maréchal, qui fit rétrograder les troupes envoyées pour la défenſe de cette Place; les ennemis ayant déjà outre-paſſé la hauteur, & le long de la chauſſée, le Baron de Goulet fut de bonne volonté, par ordre du

Général, avertir le Marquis *du Châtelet* de ſe retirer ſur Phalsbourg. Dans cette occaſion, le Baron de Goulet fut bleſſé, & ſon cheval reçut deux coups de feu.

Il ne ſe ſignala pas moins à la bataille de Rocoux, ſous les ordres du Maréchal Comte *de Saxe :* la Cavalerie étant dans l'inaction, & ayant apperçu pluſieurs fuyards de quelques bataillons, il les ranima & les ramena à la charge aux hayes de Rocoux, où il fut bleſſé d'un coup de biſcayen au ventre. Cette action lui attira beaucoup de louanges de la part du Maréchal Comte de Saxe. A la bataille de Laufeld, ſous les yeux du Roi, où il commandoit le ſecond Eſcadron de ſon Régiment, nommé alors Belfond, il y reçut d'abord un coup de canon, qui coupa ſon cheval en deux, & lui bleſſa les deux jambes, de façon qu'on fut obligé ſur le champ de couper ſes bottes avec un raſoir; & ſe ſentant encore aſſez de force pour faire ſon devoir, il ſe fit mettre par quatre Cavaliers ſur un autre cheval, mena ſon Eſcadron à la charge, battit l'ennemi, & reſta chargé du Commandement du Régiment, les autres Officiers ayant été tués ou mis hors de combat. Il y reçut encore un coup de ſabre, qui lui partagea preſque la figure en deux juſqu'au goſier, dont il porte aujourd'hui la cicatrice, un ſur la tête & un coup de piſtolet. Dans cet état, il eut l'honneur d'aller préſenter au Roi un étendart des ennemis, qu'il avoit pris; mais les forces lui manquant aux pieds de Sa Majeſté, on fut obligé de l'enlever. Sa Majeſté en reconnoiſſance de tant de bravoure, le fit Lieutenant-Colonel, avec une penſion.

Heureuſement guéri de toutes ſes bleſſures, dont il porte des marques, il n'a pas moins fait paroître de courage & de zéle dans la derniere guerre, à toutes les affaires où il s'eſt trouvé; comme à la bataille de Crevelt & à celle de Lutzerberg, ſous les ordres de M. *de Chevert*, où il a combattu avec le même ſuccès. A cette derniere affaire, il fut démonté deux fois & ſes chevaux bleſſés ſous lui, reçut un coup de biſcayen à l'épaule: l'Eſcadron qu'il commandoit prit deux piéces de canon. Il s'eſt trouvé à pluſieurs autres petites actions, dans le détail deſquelles nous n'entrerons pas; a ſenti les effets de toutes les armes dont on ſe ſert à la guerre, & a ſur ſon corps les marques de quinze différentes bleſſures.

Le Baron de Goulet eut l'agrément du Régiment de Fleury, Cavalerie; mais il aima mieux reſter Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, ci-devant Belfond, à la tête duquel il a donné tant de marques de ſon courage & de ſa valeur, ayant été fait Brigadier le 20 Février 1761. Il eſt Maréchal-de-camp depuis la promotion du 20 Avril 1768, & a épouſé par contrat du 10 Octobre 1749, *Marie-Catherine-Jeanne Cureau*, veuve de *Jacques-Bernard de Coëfferel*, dont: — MARIE-YVES DES BROSSES-DE-GOULET, né le 20 Février 1752, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, non encore marié.

Les titres de cette ancienne Nobleſſe ont été préſentés à M. *de Baujon*, Généalogiſte des Ordres du Roi, & ſont, en 1772, entre les mains de M. *Cherin*, ſucceſſeur de M. *de Baujon* en cet Office. Les armes : *d'argent, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

Digitized by Google

— DESCHAMPS : Famille noble, originaire de Champagne, fixée en Bourgogne depuis plus d'un ſiécle, qui a pour auteur JEAN DESCHAMPS, I. du nom, Seigneur de Château-Renard, Baron de la Roche, Villiers-le-Sec, Nolleſon, la Haye, *&c.* qui épouſa par contrat du 20 Septembre 1241, *Catherine d'Aſpremont*, dont — CHARLES DESCHAMPS, qui ſe maria avec *N.... de Grancey*, & en eut — GEOFFROY DESCHAMPS, lequel épouſa *N... du Fay*, dont vint — DAVID DESCHAMPS, marié avec *N... de Bauffremont*, de laquelle il eut — JACQUES DESCHAMPS, qui s'allia avec *N... d'Oiſelet*, & fut pere de — PIERRE DESCHAMPS, qui laiſſa de *N... de Réance*, ſa femme, — NICOLAS DESCHAMPS, I. du nom, marié avec *N..... de Rup*, mere de — CLAUDE DESCHAMPS, I. du nom, lequel épouſa *N... de Durandot*, de laquelle vint — NICOLAS DESCHAMPS, II. du nom, qui ſe maria avec *N.... de Buxiere*, dont il eut — JEAN DESCHAMPS, II. du nom, lequel épouſa *N... de Dupuy*, qui le fit pere de — NICOLAS DESCHAMPS, III. du nom, qui laiſſa de ſon mariage avec *N... de Bretagne*, — CLAUDE DESCHAMPS, II. du nom, marié à *N... de Petitjean*, dont — CHARLES-MARGUERITE DESCHAMPS, Comte de la Villeneuve, mort en 1754. Il avoit épouſé *Marie-Catherine Dubois de la Rochette*, Dame de Mazoncle, Montot & Breche, dont : — 1. ANTOINE-LOUIS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-ZOZIME, appellé *l'Abbé de la Villeneuve*, né le 25 Juillet 1742 ; — 3. ANTOINE-PHILIPPE, appellé *de Pirey*, Officier d'Infanterie, né le 22 Novembre 1746 ; — 4. JOSEPH, dit *le Chevalier de la Villeneuve*, né le 11 Décembre 1750 ; — 5. & ANNE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiſelle de la Villeneuve*, née le 11 Décembre 1745.

ANTOINE-LOUIS DESCHAMPS, né le 8 Décembre 1739, Comte de la Villeneuve près Tournus en Bourgogne, & Seigneur de Mazoncle, de Montot, de Breche & de Grandveau, a épouſé le 23 Mars 1772, *Anne-Gabrielle*, fille de *Dominique-Louis-François*, Comte *de Saint-Belin*, Seigneur de Vaudremont en Champagne, ancien Meſtre-de-camp de Cavalerie, & d'*Antoinette-Paule de la Madeleine-de-Ragny*. Les armes : *d'azur, à 3 chardons fleuris d'or, feuillés & tigés de même, & poſés 2 & 1 :* ſupports, *deux ſauvages au naturel, la couronne ſurmontée d'une fleur-de-lis d'or.* Mémoire envoyé & duement certifié véritable.

DESCORCHES. *Voyez* ESCORCHES (D').

— DESCRAMETOT : Famille noble de Normandie, qui portoit originairement le nom *d'Aubelot*, & qui remonte, ſuivant un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre à Caen, à

I. RAPHAEL DESCRAMETOT, I. du nom, Ecuyer, Vicomte de Bayeux en 1530, qui fut pere de

II. JEAN DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, Conſeiller du Roi-Elû en l'Election de Bayeux, qui fut nommé à cette Charge par Lettres de proviſions de HENRI III, Roi de France & de Pologne, datées de Paris le 17 Juin 1575 (C'étoit la premiere des deux Charges que ce Prince venoit de créer dans l'Election de Bayeux). Il mourut le 17 Septembre 1593, laiſſant de Demoiſelle *Perrette Noel*, ſa femme, — 1. ANTOINE, né en 1562, qui, ſur la réſignation de ſon pere, fut

pourvû de ſa Charge de Conſeiller du Roi en l'Election de Bayeux, par Lettres datées de Saint-Denis en France le 5 Août 1593; mais il embraſſa depuis l'état Eccléſiaſtique, fut nommé en 1597 à la dignité de Grand-Chantre, & en 1599, à la Prébende de Mathieu, dans l'Egliſe Cathédrale de Bayeux. Il ſignala ſa piété par la fondation du Couvent des PP. Capucins de cette Ville en 1615; & mourut en 1653, âgé de 91 ans. Il fut inhumé dans l'Egliſe de ce Couvent, où l'on voit ſon épitaphe. (*Hiſtoire du Diocèſe de Bayeux, Part. I. pag. 494 & 495*, par M. *Hermant*, Curé de Maltot.); — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3 & 4. GERMAIN & MICHEL; — 5. & ANNIBAL, Religieux en l'Abbaye de S. Etienne de Caen.

III. FRANÇOIS DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, Conſeiller du Roi-Elu en l'Election de Bayeux, ſur la réſignation de ſon frere aîné, par Lettres de Proviſions datées de Paris le 9 Avril 1597, fut confirmé dans ſa Nobleſſe par M. *de Roiſſy* l'an 1599, ſur le vu de ſes titres, conjointement avec GERMAIN & MICHEL DESCRAMETOT, ſes freres. Il vivoit encore en 1611, & avoit épouſé *Jonchine de Grimouville*, veuve auparavant de *Jacques de Guienro*, Ecuyer, Seigneur de Fontenailles, dont: — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. JEAN, Acolyte en 1627; — 3. ANTOINE, reçu Chantre en la Cathédrale de Bayeux le 28 Janvier 1626, ſur la démiſſion de ſon oncle; — 4. & FRANÇOIS, reçu Chanoine de Bayeux en la même Egliſe le 10 Mai 1637.

IV. MICHEL DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, fut Conſeiller du Roi-Elu en l'Election de Bayeux après ſon pere, par Lettres du Conſeil-Privé du 14 Janvier 1651, enregiſtrées en la Cour des Aides de Rouen le 3 Mars ſuivant, & confirmé dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides du 24 Mars 1667. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, né au mois de Mai 1633, & tenus ſur les Fonts par *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, & par *Gabrielle Turgot*, femme de *N... de Bapaume*. Il fut Curé de S. Sauveur de Bayeux, puis reçu Chantre de la Cathédrale de cette ville le 7 Décembre 1666, & Chanoine de Thany le 16 Décembre 1676. Il mourut le 27 Mai 1710, & fut enterré dans l'Egliſe du Couvent des Capucins de cette ville au tombeau de ſes ancêtres; — 2. & RAPHAEL, qui ſuit.

V. RAPHAEL DESCRAMETOT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, né le 31 Mars 1636, mort à Bayeux le 5 Mars 1708, & enterré au Couvent des Capucins de cette ville, avoit épouſé à Paris *Anne le Talois*, de la Paroiſſe Royale de S. Louis en l'Iſle, dont il a laiſſé: — 1. JACQUES-RAPHAEL, né en 1670, reçu Chanoine de Thany à Bayeux, & décédé le 8 Septembre 1725; — 2. MICHEL, né en 1671, Chanoine de Bayeux, & mort le 28 Février 1730; — 3. JACQUES, Seigneur des Hommes, tué au ſiége de Rhinberg en 1700; — 4. & GABRIEL, qui ſuit.

VI. GABRIEL DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, mort le 2 Juillet 1714, avoit épouſé en 1712 *Julienne-Thérèſe de Brebeuf*, décédée le 2 Juillet 1756, laiſſant pour fils unique:

VII. JACQUES-LOUIS DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Bucels, né le 13 Janvier 1713, & marié le 28 Mai 1748, avec *Anne-Judith Du-*

meſnil-

meſnil-de-Saint-Pierre, de laquelle il a : — 1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, né le 15 Avril 1749, mort jeune; — 2. LOUIS-JEAN-JACQUES, né le 20 Mai 1750; — 3. & MARIE-MADELENE, née le 7 Juillet 1751. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles, & en pointe d'une étoile, le tout de même.*

DESERT. Voyez CERVELLE-DU-DESERT.

— DESGRÉES, en Bretagne : Maiſon noble & ancienne, qui a des alliances avec les principales Nobleſſes de la Province, & avec les premieres Maiſons du Royaume, dont nous avons déjà parlé dans la premiere édition, *Tome IV. pag. 640*. Elle a toujours été la ſeule de ſon nom. Pluſieurs Auteurs penſent qu'elle tire ſon origine de JEAN DESGRÉES, qui fut un des Généraux que HENRI, Roi d'Angleterre, envoya en 1234, au ſecours de PIERRE, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne; & d'autres ont prétendu qu'elle deſcendoit d'un Sire DESGRÉES, Baron Ecoſſois, dont le deſcendant de l'aîné, qui étoit reſté en Ecoſſe, vint en Ambaſſade en 1444, auprès du Duc de Bretagne. Quoi qu'il en ſoit de ces différentes opinions, il eſt prouvé que

I. MARIN DESGRÉES, attaché au Connétable *du Gueſclin*, par l'eſtime & par le ſang, ſuivit toujours ſon ſort, & abandonna même le ſervice du Duc de Bretagne, ſon Souverain, pour paſſer à celui du Roi de France. Il ſe trouva, en qualité d'*Ecuyer*, au ſiége de Breſt, ſous les ordres de ce Connétable, ſuivant la montre de *Guillaume*, Châtelain *de Beauvais*, du premier Juin 1375, rapportée par D. *Maurice*, dans ſon *Hiſtoire de Bretagne*, Tome II. *p. 63*. Il eut pour fils :

II. BERTHIEU DESGRÉES, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, *&c.* Chef de nom & armes de ſa Maiſon, lequel eut trois garçons : — 1. JEAN, qui ne laiſſa qu'une fille, nommée JEANNE DESGRÉES, laquelle tranſigea avec ſes oncles le 2 Décembre 1439; — 2. LAURENT, qui ſuit; — 3. & GEOFFROY, Seigneur de Villerio, qui ſe maria avec *Alliette de Bellonan* d'une des bonnes & illuſtres Maiſons de la Province, dont il eut : JEAN DESGRÉES, qui n'eut qu'une fille, nommée JEANNETTE DESGRÉES, ſuivant un acte du 2 Février 1476, laquelle partagea la ſucceſſion de ſon ayeul, avec *Grégoire de la Freſnaye*, ſon couſin-germain, le 7 Octobre 1515, & fut mariée dans la Maiſon *de Boiſgueheneuc*, ainſi qu'il eſt prouvé par l'énumération des Fiefs nobles de la Paroiſſe d'Augan, faite en 1530, & JEANNE DESGRÉES, mariée à *Payen*, Seigneur de la Freſnaye, dont pour fils *Grégoire de la Freſnaye*, Seigneur dudit lieu, Chef de cette Maiſon, qui a de grandes alliances.

III. LAURENT DESGRÉES, hérita collatéralement de JEANNE DESGRÉES, ſa niéce, fille de ſon frere aîné; & lors de la réformation de 1450, il prouva conjointement avec GEOFFROY, ſon frere, une *Nobleſſe d'ancienne extraction*. Il eut pour fils unique :

IV. JEAN DESGRÉES, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, des Boquidés, *&c.* Il rendit aveu au Seigneur *de Maleſtroit* de la Terre de la Touraille, le 22 Novembre 1453, & porta long-tems les

armes pour ſon Prince, comme il ſe vérifie par deux Extraits de la Chambre des Comptes de l'an 1483. Il fut pere de

V. GUILLAUME DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, *&c.* lequel rendit aveu le 16 Mai 1506, de la Terre de la Touraille, & lors de la réformation de la Nobleſſe en 1513, ſous la Paroiſſe d'Augan, il prouva une *Nobleſſe d'ancienne extraction.* Il épouſa *Alienette de Trieuc*, héritiere & la derniere d'une Maiſon auſſi ancienne qu'illuſtre, qui a donné deux Chambellans & cinq Ecuyers aux Ducs de Bretagne. De ce mariage vint:

VI. PRÉGENT DESGRÉES, Chevalier, Seigneur des ſuſdites Terres, dont on n'a pu trouver le nom de ſa femme, eut JEAN, qui ſuit. Lors de la réformation des fouages de la Paroiſſe d'Augan, faite en 1530, il fut déclaré que ſes prédéceſſeurs étoient *Nobles*, *de tems immémorial*, & *qu'ils poſſédoient de grandes richeſſes.*

VII. JEAN DESGRÉES, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, des Boquidés & de Branbro, épouſa *Jeanne de Guerguy*, héritiere d'une ancienne Maiſon de ce nom, dont le pere étoit Conſeiller du Duc de Bretagne, laquelle lui apporta en dot les Terres de Guerguy & du Gaffre. Il en eut pour fils unique:

VIII. JULIEN DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Gaffre, de la Touraille, des Boquidés, de Branbro, de Guerguy, *&c.* qui rendit aveu deſdites Terres à la Chambre des Comptes de Bretagne, le 21 Janvier 1579, comme *héritier principal & noble* de ſes pere & mere, & de PRÉGENT DESGRÉES, ſon ayeul. Il ſe maria en 1560, avec *Marie de Quejan*, Dame dudit lieu, qui lui apporta en dot, avec la Terre de ſon nom, celles de Leſnée & du Higno. JULIEN ne ceſſa de porter les armes avec ſes deux fils, pour les Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, & ils ſe firent tellement connoître par leur bravoure, que les Ligueurs, qui conſidéroient beaucoup d'ailleurs leur Maiſon, firent tout leur poſſible pour les attirer dans leur parti; mais ils refuſerent tous les avantages qu'on leur propoſa, & rien ne fut capable d'ébranler leur fidélité. Leur refus indigna les Ligueurs, qui abattirent les Maiſons du Gaffre, des Boquidés, de Guerguy, & partie de celle de la Touraille, dont ils raſerent les bois, pillerent les meubles, & brûlerent ou enleverent les archives. JULIEN DESGRÉES, ſenſible à ſes pertes, & jouiſſant d'une ſanté chancelante & dérangée par les fatigues de la guerre, finit ſa longue carriere après 10 ans de langueur; & ſes fils continuerent de ſervir leur Roi & la Patrie. Il laiſſa de ſon mariage: — 1. JEAN, appellé *le Vicomte Deſgrées*, qui porta ſon zéle pour ſon Maître, juſqu'à faire pour ſon ſervice des dépenſes exceſſives, qui l'obligerent dans la ſuite de vendre pluſieurs de ſes Terres, & lui acquirent le ſurnom de *Prodigue;* mais ſe voyant ſans enfans, il fit démiſſion du reſte de ſes biens à NICOLAS DESGRÉES, ſon frere, dont nous allons parler: — 2. NICOLAS, qui ſuit; — 3. & une fille mariée au Seigneur *de la Porte*, qui fit interdire JEAN DESGRÉES, ſon beau-frere, & obtint un ordre du Roi pour gérer ſes biens.

IX. NICOLAS DESGRÉES, Chef des nom & armes depuis la démiſſion de ſon frere aîné, Chevalier, Seigneur Deſgrées, de la Vallée, de la Noë,

Digitized by Google

de Leſnée, de la Galiotais, *&c.* épouſa par contrat du 24 Mars 1607, *Charlotte d'Angoulvant*, fille & unique héritiere de *Julien d'Angoulvant*, & de *Louiſe le Foreſtier.* Il mourut en 1627, laiſſant:

X. JEAN DESGRÉES, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Vallée, de la Galiotais, de la Noë, de Leſnée, de la Griponnierre, *&c.* Ayant perdu ſon pere fort jeune, il reſta ſous la tutelle de *Mathurin de Roſmadec*, Seigneur de Saint-Jouan, Baron de Guere, ſuivant une Sentence de la Juriſdiction de Becherel, du 11 Septembre 1628. Il épouſa *Marie Avril*, Dame du Lou, ſœur cadette de *Gillette Avril*, femme de *Jean de Coſcal*, Seigneur de Timadeuc, de Harlay, & de la Touche, ſans enfans, & fille de *Pierre Avril*, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Lou, & de *Jeanne de Brehant*, fille aînée de *Bertrand*, Seigneur du Glécoüet, & de Catichan, & de *Marguerite de Coetlogon.* JEAN DESGRÉES mourut en 1635, & laiſſa de ſon mariage avec ladite *Marie Avril*, que ſa ſœur partagea le 21 Juillet 1639, & qui ſe remaria en ſecondes noces au Seigneur *du Breil*, les enfans ci-après, à la tutelle deſquels elle fut autoriſée par ledit Seigneur *du Breil*, ſuivant une Tranſaction du 12 Mai 1662: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JEANNE, qui épouſa 1°. *Pierre Picaud*, Seigneur de Morgand, fils puîné de *Pierre Picaud*, Seigneur de Queheon, & d'*Anne Rogier du Crevix*, ſuivant une Sentence de la Juriſdiction de Becherel, du 7 Mai 1655. Elle fut Tutrice de ſon fils & de ſa fille; & 2°. le Seigneur *de la Villeneuve*, qui ne put obtenir la tutelle des enfans de ſa femme, qui fut déférée au Seigneur de Queheon, leur ayeul, par Jugement de la Cour de Ploermel, du 22 Novembre 1670, vérifié au Parlement de Rennes le 27 Juillet 1671; — 3. & MARGUERITE, morte ſans hoirs.

XI. JEAN DESGRÉES, IV. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Lou, par la démiſſion que lui fit de tous ſes biens *Gillette Avril*, douairiere de Timadeuc, ſa tante maternelle, par acte paſſé devant *Clouet*, Notaire de Gaël, le premier Mars 1656, & connu ſous le nom de *Comte Deſgrées*, ſe maria, par contrat paſſé devant *Cheſnel*, Notaire Royal à Rennes, le 8 Mai 1659, avec *Anne Judes du Bochet*, fille de *Guillaume Judes*, Seigneur du Bochet & de la Herblinnais, Ecuyer, & mourut en Juillet 1665, laiſſant un fils unique qui ſuit, dont la tutelle ſe fit par la Juriſdiction de Mauron le 12 Septembre ſuivant. Ladite *Anne Judes*, ſa mere, ſe remaria à *Pierre du Bouexic*, Chevalier, Seigneur de Launay, dont *Louis de Bouexic*, mort jeune.

XII. JEAN-MATHURIN DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Lou, de Quergo, de Leſnée, *&c.* connu ſous le nom de *Comte du Lou*, épouſa 1°. par contrat paſſé devant *Taron*, Notaire Royal à Mauron, le 27 Novembre 1689, *Anne-Marguerite Hervy*, dite *Mademoiſſelle du Pleſſis*, ſœur cadette de *N... Hervy*, Dame du Pleſſis, femme de *Jean-Batiſte de Racinoux*, Seigneur de la Haſſardais, dont poſtérité. Il prit poſſeſſion le 9 Juin 1688, de la Chapelle fondée par les *Angoulvans*, ſes ayeux, dans l'Egliſe des Dominicains de Dinan, & épouſa 2°. par contrat paſſé devant *Sorel*, Notaire Royal à Ploermel, le 6 Février 1723, *Marie-Suſanne de*

Saint-Malon. Il eut du premier lit : — 1. JEAN-HYACINTHE, mort ſans hoirs en Novembre 1723 ; — 2. BERTRAND-MARIE, qui ſuit ; — 3. & MARIE-MADELENE, mariée par contrat paſſé devant *Geffroy*, Notaire Royal & Apoſtolique à Ploermel, le 29 Juillet 1715, dont la célébration ſe fit le lendemain en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Liry, à *Thomas-François le Douarain*, Chevalier, Seigneur de Lemo, la Tieulaye, *&c.* dont poſtérité. Et du ſecond : — 4. & ALEXANDRE-AUGUSTE-JEAN, Seigneur de Leſnée, qui a ſervi dans le Régiment de la Marche, & qui a été réformé à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

XIII. BERTRAND-MARIE DESGRÉES, Seigneur dudit lieu, connu ſous le nom de *Comte Deſgrées*, batiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Liry, Evêché de Saint-Malo, le 23 Octobre 1695, après avoir porté long-tems les armes dans les Cadets, & dans le Régiment des Bombardiers, s'eſt retiré du ſervice. Il a épouſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Paterne, à Vannes, le 23 Août 1724, *Julienne le Malliaud*, dont il a laiſſé : — 1. JACQUES-BERTRAND-COLOMBAN, appellé *le Comte Deſgrées*, né le 17 Novembre 1724 ; — 2. & JEAN-MARIE BERTRAND, appellé *le Vicomte Deſgrées*, né le 6 Février 1727, Capitaine d'Infanterie, qui s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy & de Rocoux, aux ſiéges de Tournay, Gand, l'Ecluſe, Maſtricht, & aux principales affaires de la derniere guerre.

Cette Maiſon, ſuivant l'Arrêt du 16 Mars 1669, rendu par la Chambre établie par S. M. pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne, porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'argent ſemée d'hermines, accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé, duement certifié véritable, & déjà imprimé dans la premiere édition.

— DESMAISONS : Famille noble & ancienne établie dans le Limouſin depuis l'an 1487. Suivant les preuves de Nobleſſe de cette Famille par titres & contrats de mariage produits au Généalogiſte des Ordres du Roi, qui en a donné ſon certificat, JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes d'armes, vint s'établir en Limouſin, & s'y maria avec Demoiſelle *Catherine Brunier* ou *Bruniere*, fille de *Louis*, Baron d'Otrai, Seigneur de Bonne & du Vigenal, dont : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. & CHARLES.

HUGUES DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Vigenal, fit une fondation à l'Egliſe du Vigenal de huit ſeptiers de grain & d'une rente de 22 ſols pour le repos de ſon ame & celui des ſiens. Il ſuivit le Roi FRANÇOIS I. à la guerre, où il eut le commandement d'une bande de 50 hommes, ſe trouva à la priſe d'Heſdin en 1521, & à la bataille de Pavie, où il reçut pluſieurs bleſſures & fut fait priſonnier. De retour en France, il épouſa par contrat paſſé devant *Albin*, Notaire, le 15 Juillet 1552, *Catherine Nicolas ;* teſta le 5 Février 1560, & inſtitua ſon héritier univerſel JEAN, qui ſuit. Il eut encore deux filles : AGNÈS, morte en bas âge ; & VALERIE, mariée à *Charles de Verſac*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Fignac.

JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Vigenal, fut pourvu de l'emploi de Vice-Sénéchal du haut & bas Limouſin, Querci, Rouergue & Saintonge, ſuivant l'Edit du Roi CHARLES IX. du mois

Digitized by Google

d'Octobre 1563, par lequel ce Prince créa trois Gentilshommes notables de ſon Royaume ſous le titre de Vice-Sénéchaux : le premier pour les provinces de Guienne & de Périgord ; le ſecond pour celles d'Agenois, Condomois & Bazois ; & le troiſieme pour la province du haut & bas Limouſin, Querci & Rouergue. JEAN DESMAISONS teſta le 11 Juillet 1611, & avoit épouſé *Marie de Reculle*, de laquelle vinrent deux fils & une fille, morts en bas âge.

L'aîné de ſes fils, nommé JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne, du Vigenal, du Raynaud & du Palland, fut inſtitué héritier univerſel par ſon pere, & lui ſuccéda dans l'Office de Vice-Sénéchal. Il teſta le 28 Juillet 1631, & eut de ſon mariage avec *Anne-Françoiſe Dubois*, fille de *N... Dubois*, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Val : — 1. GUILLAUME, qu'il inſtitua ſon héritier univerſel, mort ſans poſtérité ; — 2. & MATHIEU, qui ſuit.

MATHIEU DESMAISONS, Ecuyer, eut pour ſon partage la Terre du Raynaud, & ſuccéda à une partie des biens de ſa Famille. Il fut pourvu, après la mort de ſon frere aîné, de l'Office de Vice-Sénéchal, ſe maria le 30 Mai 1643, avec *Anne Maldant*, & teſta le 28 Décembre 1681. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, mort ſans poſtérité ; — 2. MATHIEU, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. JEAN, reçu Page dans la petite Ecurie du Roi, ſur le certificat du Juge-d'armes de France ; enſuite Capitaine d'Infanterie ; — 5. JOSEPH, Prieur de Sainte-Catherine d'Ars ; — 6. & PAULE, mariée à *Saul de Marſac*, Ecuyer, Seigneur dè la Chabroulie, Chevau-Léger de la Garde du Roi, & Chevalier de S. Louis.

MATHIEU DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Raynaud, fut pourvu de l'emploi de Vice-Sénéchal, ſur la tête duquel cette charge fut ſupprimée du tems de la Régence. Il ſervit en qualité de Capitaine de Dragons dans le Régiment de Fontboiſar, & fut enſuite Meſtre-de-camp de Cavalerie. Il épouſa Demoiſelle *Louiſe des Eſſarts*, dont il n'eut qu'une fille mariée au Marquis *du Fernoel*, Meſtre-de-camp de Cavalerie.

ANTOINE DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Luſac, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, troiſieme fils de MATHIEU, & d'*Anne Maldant*, a eu de ſon mariage avec *Iſabelle Ryeublanc-du-Boſt*, GUILLAUME-ANNET, qui ſuit ; & MATHIEU, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Pont, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Noailles, & Chevalier de S. Louis.

GUILLAUME-ANNET DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Pont, Neuviale, de Luſac, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caylus, s'eſt marié le 23 Mars 1728, avec Demoiſelle *Marguerite-Thérèſe Faulte*, dont il a eu : — 1. JOSEPH-GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. MARIANNE-MARIE ; — 3. GENEVIÉVE, mariée à *François de Brugiere*, Ecuyer, Seigneur de Farſac ; — 4. JOSEPHE-MARIANNE, alliée à *Paul de Romanet*, Ecuyer, Seigneur de Bonne & de Lacombe.

JOSEPH-GUILLAUME DESMAISONS, Ecuyer, Baron de Payra, Seigneur du Palland, de Luſac, Neuviale & Pont, Chevau-Léger de la Garde

du Roi, eſt Gouverneur pour Sa Majeſté des villes de Saint-Leonard, de Bourganeuf & Mouthier. Les armes : *de gueules, à 3 tours d'argent 2 & 1; au chef d'argent chargé de 2 molettes d'éperon de gueules.* Supports : *deux lions. Couronne de Baron.*

DESMARETZ, Seigneur de Maillebois, au Perche, (Terre érigée d'abord en *Marquiſat*, & qui n'eſt plus aujourd'hui qu'une ſimple *Châtellenie.*)

NICOLAS DESMARETZ, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, acheta le Marquiſat de Maillebois au Perche, & laiſſa pour enfans : — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Baron de Châteauneuf, fait d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, puis Colonel-Lieutenant de celui de la Marine en 1701, & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, qui a quitté le Service en 1727; — 3. HENRI, appellé *le Comte de Marville*, qui a été Capitaine dans le Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie; — 4. PIERRE, appellé l'*Abbé Deſmaretz*, qui fut Abbé Commendataire de Saint-Bénigne de Dijon, & de Saint-Nicolas-des-Bois au Diocèſe de Laon; — 5. MARIE-THÉRESE, Abbeſſe d'Hieres au Diocèſe de Paris, depuis 1709; — 6. CHARLOTTE-THÉRESE, Prieure de Villarceaux, Diocèſe de Rouen; — 7. & LOUISE, mariée le 10 Janvier 1709, à *Louis-Pierre-Maximilien de Bethune*, Marquis de Courville, devenu ſixieme Duc de Sully le 2 Février 1729, mort le 9 Avril 1761, âgé de 75 ans. Sa femme étoit décédée le 28 Novembre 1756, âgée de 72 ans. Ils n'ont laiſſé que la Marquiſe de *Goesbriant* & la Comteſſe de l'Aubeſpine.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DESMARETZ, Seigneur de l'ancien Marquiſat de Maillebois, Baron de Châteauneuf en Thimerais, & autres Terres, né le 5 Mai 1682, fait d'abord Colonel du Régiment de Touraine, Infanterie, le 28 Février 1703; Brigadier le 19 Septembre 1708, Maître de la Garde-robe le 22 Mars 1712, Lieutenant-Général au haut-Languedoc en 1713, Maréchal-de-camp le 8 Mars 1718, Gouverneur de Saint-Omer le 13 Octobre 1723, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, & reçu le 3 Juin ſuivant; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 22 Décembre 1731, Gouverneur de Douay, en remettant le Gouvernement de Saint-Omer, en Août 1734, dont il ſe démit en Juin 1753; & Commandant en Dauphiné en Novembre 1736, Général des Troupes de France dans l'Iſle de Corſe en 1739, fut créé Maréchal de France le 11 Février 1741. Il eſt mort le 7 Février 1762, âgé de près de 80 ans, & il avoit épouſé en Janvier 1713, *Marie-Emmanuelle d'Alégre*, nommée en Octobre 1750, Dame de Meſdames VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE DE FRANCE. Elle étoit troiſieme fille du premier lit de feu *Yves*, Seigneur & Marquis *d'Alégre*, Baron de Tourzel & autres Terres, & Maréchal de France. Ses enfans ſont : — 1. MARIE-YVES, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE-NICOLE, Religieuſe de l'Ordre du Calvaire, près Tours; — 3. MARIE-LOUISE, Religieuſe au même Monaſtere; — 4. & MARGUERITE-HENRIETTE, ſeconde femme, par contrat du 15 Avril 1741, de *Louis du Bouchet*, Marquis de Sourches au pays du Maine, Comte de Montſoreau en Anjou, Lieutenant-

Digitized by Google

Général des Armées, Grand-Prévôt de l'Hôtel, auparavant veuf d'une fille du feu Maréchal Duc de Biron.

MARIE-YVES DESMARETZ, appellé le *Comte de Maillebois*, né en Août 1715, fait d'abord Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, le 10 Mars 1734; Colonel-Lieutenant de celui de feu Monſeigneur le Dauphin, Infanterie, le 25 Novembre de la même année; Maître de la Garde-robe en ſurvivance de ſon pere, en 1736; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1743; Maréchal-de-camp le 2 Mai 1744; Inſpecteur d'Infanterie le 6 Octobre 1745; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; reçu Honoraire de l'Académie des Sciences en 1749; & fait Gouverneur de Douay, ſur la démiſſion de ſon pere, au mois de Juin 1753, prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté le 7 Mai 1756, pour la Charge de Lieutenant-Général du haut-Languedoc, ſur la démiſſion de ſon pere. Il a épouſé le 11 Mai 1745, *Marie-Madelene-Catherine de Voyer*, née le 25 Mai 1724, fille unique du Marquis d'Argenſon, ancien Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires étrangeres, & en a pour fils unique — JEAN-BATISTE-YVES DESMARETZ, né le 22 Juin 1748. Les armes: *d'azur, à un dextrochere d'argent, tenant 3 lis de jardin de même.*

DESMASSUES: Famille originaire de Lorraine, établie dans cette Principauté dès le treizieme ſiécle.

I. JEAN DESMASSUES, cadet de cette Famille, Ecuyer, paſſa en France en 1481, où, après avoir ſervi le Roi pendant pluſieurs années en qualité d'homme d'armes de ſes ordonnances, il épouſa par contrat paſſé devant *Harluiſon, Prêtre*, & *Guillaume Pillavoine*, Clercs-Notaires de la Prévôté de Courgenay, le 25 Juin 1503, *Perrette d'Ancoly*, fille de *Jean d'Ancoly*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Benoît-ſur-Vanne, de laquelle il eut: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. LOUIS, mort ſans alliance; — 3. BARBE, Religieuſe au Prieuré de Notre-Dame de Vignolles-lès-Châlons, dépendant de l'Abbaye de Moleſme, Diocèſe de Langres; — 4 & 5. CATHERINE & SUSANNE, mortes ſans alliances; — 6. & NICOLE, mariée à *Denis de la Broſſe*, Ecuyer.

II. GILLES DESMASSUES, Ecuyer, Seigneur Deſmaſſues (Fief de la Paroiſſe de Quincey, en Champagne, près Nogent-ſur-Seine), né en 1507, ſervit le Roi en qualité d'homme d'armes de ſes ordonnances, dès ſa tendre jeuneſſe, juſqu'à ſa mort arrivée en 1577. Il avoit épouſé 1°. ſans enfans, *Jeanne de Caulaincourt*; & 2°. par contrat paſſé devant *Jean Franquet* & *Thierri Henri*, Notaires Royaux à Vitry, le 11 Mars 1551, *Marguerite de Noire-Fontaine*, fille de *Jean de Noire-Fontaine*, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon & de Vaulriennes en partie, & de *Jeanne de Méry*. Le château *Deſmaſſues* a été la demeure des Seigneurs de ce nom, juſqu'en 1710 qu'ils ſont venus s'établir à Donnemarie, ville de l'Election de Montereau, lieu de leur réſidence actuelle. Sa veuve lui ſurvécut 10 ans, étant décédée en 1587. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEAN, allié avec *Suſanne de Pronville*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur d'Arpanlieu, Biercourt, Bois-le-Comte, & autres lieux, & d'*Antoinette de Bazin*, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 3. BARTHELEMI-HERCULE, Prêtre

& Grand-Vicaire du Diocèſe d'Auch ; — 4. OLIVE, Religieuſe au Couvent du Paraclet, près Nogent-ſur-Seine, où elle eſt morte en odeur de ſainteté ; — 5. CATHERINE, Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame d'Autherie, Diocèſe de Châlons ; — 6. ISABEAU, mariée à *Claude de Potier*, Ecuyer ; — 7. & MARIE, femme de *Claude Brotheron*, Ecuyer.

III. CHARLES DESMASSUES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fut Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers ſous HENRI IV. qui lui accorda par Brevet du 10 Janvier 1600, *le droit de chaſſer ſur ſes Terres*, quoiqu'enclavées dans la Capitainerie du Parc de Pons & du Bois de Pompée, & ce, *en conſidération de ſes bons & fideles ſervices*. Il mourut en 1623, & avoit épouſé par acte paſſé devant *Simon Guerard* & *Nicolas Dormes*, Notaires Royaux en la Prévôté de Chantemerle, le 5 Février 1588, *Jeanne Audry*, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2 & 3. RAOUL & GASPARD, tués au Service.

IV. CLAUDE DESMASSUES, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né en 1600, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-ſur-Seine, par Brevet du premier Novembre 1652, & mort en 1678, avoit épouſé par contrat paſſé devant *Claude le Clerc* & *Etienne Charpentier*, Notaires Royaux à Nogent-ſur-Seine, le 16 Septembre 1641, *Edmée de Forgot*, fille d'*Edme de Forgot*, Ecuyer, Seigneur de Montmartin, Villers-des-Forges & autres lieux, & de *Barbe de Bazin*, dont : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. trois autres fils tués au Service avec leurs oncles ; — 5. & HENRIETTE, mariée à *Louis Tartel*, Ecuyer, & morte ſans enfans.

V. ALEXANDRE DESMASSUES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Villers-des-Forges & autres lieux, né le 18 Mai 1655, fut Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-ſur-Seine, & Aide-de-Camp de ſes Armées, par Brevet du 10 Mai 1696, & mourut le 28 Avril 1709. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt des Commiſſaires-généraux du Conſeil, du 4 Juillet 1693, & Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 12 Juillet 1698 ; & avoit épouſé par contrat paſſé devant *Meſſageot* & *Heriad*, Notaires Royaux à Provins, le 3 Avril 1690, *Marie-Anne de Nivert*, fille unique & héritiere de *François de Nivert*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, Petit-Changi en partie, & autres lieux, morte âgée de 79 ans le 5 Mars 1742, laiſſant pour enfans : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur Deſmaſſues, Villers-des-Forges, Beaulieu-Bourbitout, Villenotte & autres lieux, né le 6 Août 1695, qui fut ſucceſſivement Page & Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine d'Infanterie, & mourut ſans alliance le 24 Mai 1743, étant en garniſon à Strasbourg ; — 3. MARIE-ELISABETH, neé le 6 Janvier 1697 ; — 4. & EDMÉE, née le 26 Novembre 1706, mortes toutes deux avant leur mere.

VI. CLAUDE DESMASSUES, II. du nom, né le premier Mars 1708, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Villers-des-Forges, de Beaulieu-Bourbitout, de Villenotte, ſucceſſivement Page du Roi & Lieutenant d'Infanterie, a quitté le Service en 1741, & s'eſt marié par contrat paſſé devant

Digitized by Google

devant *Louis-Nicolas Houdiart*, Notaire Royal à Donnemarie, le 5 Novembre 1743, avec *Renée-Madelene-Colombe Joubin-des-Marieres*, de laquelle ſont iſſus : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, né le 17 Décembre 1746, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, du 19 Décembre 1762 ; — 2. CLAUDE-HONORÉ, né le 14 Août 1751, & mort le 25 Mai 1761 ; — 3. ALEXANDRE-HERCULE, né le 10 Octobre 1760 ; — 4. & MARIE-MADELENE-ELÉONORE-VICTOIRE, née le 17 Février 1754, & inſcrite pour Saint-Cyr.

Les alliances de cette Famille ſont avec celles d'*Ancoly*, de *la Broſſe*, de *Caulaincourt*, de *Noire-Fontaine*, de *Méry*, de *Pronville*, de *Bazin*, de *Potier*, de *Brotheron*, d'*Audry*, de *Forgot*, de *Tartel*, de *Nivert*, de *Joubin-des-Marieres*, de *Portail*, de *la Rue* en Champagne, de *Riquet-Caraman*, de *Féra-de-Rouville*, de *Féra-de-Saint-Phalle*, & autres. Les armes : *d'azur, à 3 maſſues d'or, poſées en pals*, 2 & 1. Mémoire envoyé par *Victor-Léon Féra-de-Rouville*, Prieur-Commendataire du Prieuré de Saint-Didier de Langres, en 1763, & déjà imprimé *page 151 & ſuivantes*, du Tom. VII. *de notre premiere édition*, in-8°.

— DESMAZIS : Famille noble & ancienne, que quelques Auteurs croyent originaire de Flandre, & iſſue d'un Bailli de Gand. Il eſt certain qu'au commencement elle étoit attachée à la Maiſon de Bourgogne ; cependant dès l'an 1339 on trouve un JEAN DESMAZIS, I. du nom, Gouverneur de Dourdan, qu'on peut croire avec aſſez de vraiſemblance, auteur de celui par lequel nous commençons la filiation.

I. JEAN DESMAZIS, II. du nom, dit *Campagne*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, Groſlu, aujourd'hui Groſlieu, Vaubenard, Marchais, Tillay, &c. fut Echanſon de JEAN, dit *Sans-peur*, Duc de Bourgogne, qui fut aſſaſſiné le 10 Septembre 1419. Après la mort de ce Prince, il s'attacha au Roi CHARLES VII, qui le fit Gouverneur des Villes & Châteaux d'Eſtampes & de Dourdan, & lui accorda par ſes Lettres-patentes du 30 Novembre 1437, les revenus des Gabelles & Aides d'Eſtampes, pour l'Entretien deſdites Villes, alors frontieres, & près des marches des Anglois, anciens ennemis de la France, & le ſoudoyement des gens d'armes & de trait, qui étoient ſous la conduite dudit JEAN. Il avoit épouſé en 1429, *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume de Brouillard*, Chevalier, Seigneur de Badonvilliers, Chambellan ordinaire du Roi, & de *Marguerite d'Orgemont*, dont 14 enfans, ſçavoir : — 1. JEAN, dit l'*Aîné*, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, né le 4 Août 1434 ; — 3. JEAN, dit *le Jeune*, né à Eſtampes le 10 Novembre 1435. C'eſt peut-être lui, ou du moins un de même nom, qui mourut le 7 Juillet 1456, Chantre en dignité de l'Egliſe de Notre-Dame d'Eſtampes ; — 4. JEAN, dit *le plus Jeune*, né à Eſtampes le 16 Mars 1437, qui eut pour Parrein le Comte de Dunois, bâtard d'Orléans ; — 5. ARTUS, né le 30 Novembre 1441, tenu ſur les Fonts de batême par ARTUS DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Connétable de France ; — 6. LOUIS, né le 8 Avril 1444, que *Marguerite Franche*, ſa femme, rendit pere de JACQUES DESMAZIS, Seigneur du Tillay ; — 7. ETIENNETTE, née à Dourdan le 31 Décembre 1431 ; — 8. CATHERINE, née le 3 Mai 1433, qui laiſſa

de ſon mariage avec *Pierre de Croſne*, Ecuyer, Seigneur de Brigneville, un fils & une fille ; — 9. MARGUERITE, née le 28 Mars 1438 ; — 10. MARIE, Dame de Groſlieu, née le 9 Août 1440, qui fut mariée le 28 Novembre 1455, avec *Jean de la Barre*, dit *Gauvin*, Ecuyer, Seigneur de la Barre, dont la poſtérité maſculine ſubſiſte & poſſede encore aujourd'hui les Seigneuries de Groſlieu & de la Barre ; — 11. CHARLOTTE, née le 20 Février 1442 ; — 12. JEANNE, née le 3 Février 1443 ; — 13. ANNE, femme de *Jean de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 14. & CATHERINE, dite *la Jeune*, mariée à *Etienne de Crevecœur*, Ecuyer, Seigneur de Gilles & autres lieux, dont poſtérité.

II. JEAN DESMAZIS, III. du nom, dit l'*Aîné*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & de Marchais, né à Dourdan le 18 Décembre 1430, fut Echanſon du Roi, auquel il fit la foi & hommage pour ſa premiere Terre, ſous ſes ſeing & ſcel privés, le 6 Novembre 1487, & mourut en 1518. Il avoit épouſé par contrat du 18 Mai 1479, *Catherine de Meaux*, fille de *Pierre de Meaux*, Ecuyer, Seigneur de Douy, & de *Girarde Bureau*, de laquelle il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, mort ſans enfans de *Madelene de Languedoue*, ſa femme ; — 3. JEAN, Prêtre en 1527 ; — 4. & JEANNE, femme de *Gabriel de Mornay*, Ecuyer, Seigneur de Tanqueux.

III. PIERRE DESMAZIS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, dont il porta la foi & hommage au Roi les 31 Décembre 1518 & 6 Juin 1527, leva des Troupes pour le ſervice de Sa Majeſté en 1512. Il avoit épouſé 1°. en 1509, *Marguerite de Languedoue*, fille de *Guillaume de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Michelle de Richebourg*, Dame de Puſſay en Beauce ; & 2°. le 29 Mai 1524, *Madelene de Wicardel*, fille de *Nicolas de Wicardel*, Ecuyer, & d'*Adrianne le Cointe*. Il eut du premier lit, pour fils unique : — 1. GUILLAUME, né le 27 Juin 1510, Seigneur de Marchais & de Quemonville, que *Louiſe de Montbourſier*, ſa femme, rendit pere de CHARLES DESMAZIS, dont on ignore l'alliance ; de LÉONARDE DESMAZIS, femme de *Charles de la Grange*, Ecuyer, Seigneur de Dreux ; & de CHARLOTTE DESMAZIS, qui vivoit en 1572, avec *Eſprit Lechat*, Ecuyer, Seigneur des Pavillons, ſon mari ; & du ſecond lit vinrent : — 2. CLAUDE, qui ſuit ; — 3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Poeſiée, né le 27 Novembre 1532 ; — 4. MARIE, née en 1533, qui vivoit en 1561, avec *Jean de Cleraunoy*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, en la Paroiſſe d'Aunay-la-Riviere, ſon mari ; — 5. MARGUERITE, née le 13 Novembre 1584, & mariée à *Louis de Vièvre*, Ecuyer, Seigneur de Montliard ; — 6. ANNE, née le 16 Avril 1535, qui vivoit encore en 1583, avec *Adrien de Montfort*, ſon mari, Ecuyer, Seigneur de Champ-Gautier, en la Paroiſſe de Saint-Maurice-lès-Lénards ; — 7. & CHARLOTTE, née le 15 Septembre 1536, & mariée à *Auguſtin de Vaucouleur*, Ecuyer, Seigneur du Nan.

IV. CLAUDE DESMAZIS, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & de Marchais en partie, dénommé au rang des Nobles lors du procès-verbal de rédaction de la Coutume de Dourdan, du 28 Décembre 1556, fit

Digitized by Google

partage de ſes biens à ſes enfans le 15 Avril 1554, & l'amortiſſement d'une ſomme de 700 livres à *Baugeois de Wicardel*, Ecuyer, Seigneur de Gravelle, le 15 Août 1572. Il avoit épouſé 1°. le 30 Juillet 1551, *Philberte de Mareil*, lors veuve de *Guy de Viévre*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & fille de *Charles de Mareil*, Ecuyer, Seigneur de Baugé, & de *Catherine de Duiſy*; & 2°. *Catherine Sanguin*, fille de *Claude Sanguin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Rademont, *&c.* & d'*Etiennette de Martines.* Il eut du premier lit : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. NICOLAS, né le 25 Février 1557; — 3. ELISABETH, née le 27 Septembre 1553, qui ratifia le 7 Janvier 1603, la tranſaction que *Simon du Clouet*, ſon mari, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, fit le 18 Février 1598, avec PIERRE DESMAZIS, ſon frere, au ſujet de la ſucceſſion de *Philberte de Mareil*, leur mere; — 4. & JEANNE, née le jour de Pâques de l'année 1556; & du ſecond vinrent : — 5. GÉDÉON, dit *Sanguin*, auteur des *Seigneurs du Tronchet*, rapportés ci-après; — 6. & SUSANNE, née le 25 Avril 1573, mariée 1°. avec *N.... de Martines*, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, près Villeroy, dont elle eut *Anne de Martines*, mariée à *François de Saint-Martin*, Chevalier, Seigneur de la Vieuvigne-lès-Montfort-l'Amaury, dont poſtérité; & 2°. avec *David de Hémery*, Ecuyer, Seigneur de la Rachée, dont elle eut 4 enfans qui étoient ſous ſa tutelle en 1622.

V. PIERRE DESMAZIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & des Carneaux, né le 29 Octobre 1554, fut homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc *de Guiſe*, & rendit aveu du Fief des Carneaux, aſſis en la Paroiſſe de Brigneville, au Seigneur *de Vaires* le 15 Juin 1577. Il s'étoit allié le 14 Avril de cette même année, avec *Renée de Hémery*, fille de *François de Hémery*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & de *Barbe de Vielchaſtel*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JACOB, né en Octobre 1579, & mort à Eſtampes ſans alliance, âgé de 28 ans; — 3. ETIENNE, né le 6 Novembre 1581; — 4. PIERRE, dit *le Jeune*, né le 24 Mars 1584; — 5. GÉDÉON, Seigneur de Pannetieres, marié avec *Anne de Poilloue*, fille de *Jacques de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur de Jubert, & d'*Oudette de la Mothe*, Dame de Bonnevau, dont il eut PIERRE DESMAZIS, Ecuyer, Seigneur de Pannetieres, qui n'eut point d'enfans de *Marie d'Allonville*, fille de *Louis d'Allonville*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît; & 2 filles; — 6. GUILLAUME, Seigneur de Putreau, né en Avril 1597; — 7. LOUISE, née le 26 Novembre 1582; — 8. JUDITH, née en Mai 1585; — 9. & CHARLOTTE, née en 1593.

VI. PIERRE DESMAZIS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & Saint-Léger, né le 27 Décembre 1578, homme d'armes des ordonnances de la Compagnie du Duc *de Guiſe*, fit la foi & hommage au Roi, à cauſe de ſa groſſe tour d'Eſtampes, le 23 Février 1618, pour ſa premiere Terre; & juſtifia par titres *ſa nobleſſe*, devant les Elus de Dourdan, le 18 Juin 1634. Il avoit épouſé par contrat du 2 Octobre 1616, *Marie de Fuffay*, fille de *Céſar de Fuffay*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Picardie, Gentilhomme ſervant de la Maiſon du Roi, & de *Lucrèce du Bez*, & en eut : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Seigneur de Jauſſeaux,

né le 26 Novembre 1626, marié le 18 Mars 1655, à *Juliette de Saint-Juſt*; — 3. JACQUES, Seigneur de la Borde, né le 4 Septembre 1630, & mort veuf, ſans enfans, de *Madelene de Behan*; — 4. PIERRE, auteur des Seigneurs de la Varenne & de Fontenailles, rapportés ci-après; — 5. GABRIEL, né le 26 Février 1647; — 6. ANNE, née le 15 Décembre 1625, mariée à *N.*...; — 7. CATHERINE, née le 4 Août 1633; — 8. ELISABETH, née le 16 Avril 1639; — 9. & THÉRESE, née le 24 Août 1642.

VII. HENRI DESMAZIS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, Saint-Léger, *&c.* né le 18 Septembre 1624, Capitaine au Régiment de l'Aigle, Infanterie, par commiſſion du Roi du 25 Janvier 1645, acquit les droits ſucceſſifs de ſes freres & ſœurs le 28 Février 1653, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *de Machault*, Intendant d'Orléans, du 16 Septembre 1667; & fit avec *Louis d'Ornaiſon*, Comte de Chamarande, Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, le 27 Juin 1688, l'échange de ſa Terre de Brieres-lès-Scellés, contre celle de Boinville, aſſiſe en la Paroiſſe de Châlo-Saint-Mars, où il mourut le 5 Août 1690. Il avoit épouſé le 5 Juillet 1654, *Eliſabeth le Roux*, morte le 7 Décembre 1691, fille d'*Etienne le Roux*, Ecuyer, Seigneur de Marmontagne, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallins*, dont: — 1. ALEXANDRE, mort en bas-âge; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. HENRI, dit *le Chevalier Deſmazis*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général d'Artillerie au Département de Lyon, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort ſans alliance à Lyon le premier Avril 1754; — 4. CÉSAR, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 5. ELISABETH, morte fille; — 6. MARIE, femme de *Louis le Maréchal*; — 7. HENRIETTE-CLAUDE, Religieuſe Urſuline à Saint-Charles d'Orléans, transférée aux Urſulines de la rue Sainte-Avoye, à Paris, où elle eſt morte le 16 Avril 1740; — 8. CLAUDE, morte Urſuline au même Couvent de Saint-Charles d'Orléans; — 9 & 10. MARIE-ANNE & CATHERINE, mortes filles.

VIII. JEAN DESMAZIS, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, Lieutenant-Général d'Artillerie, né le 26 Mars 1664, & mort le 27 Juin 1719, âgé de 45 ans, avoit épouſé en 1693, *Henriette de Saint-Pol*, morte avant lui, fille de *Louis de Saint-Pol*, Chevalier, Seigneur de la Briche & Guillerville, & d'*Henriette le Normand*, dont il laiſſa entr'autres enfans: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. LOUIS, élevé Page de M. le Duc du Maine, & mort ſans alliance en 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint-Simon, ci-devant du Maine; — 3. & JACQUELINE-CATHERINE, appellée *Mademoiſelle de Boinville*, née en 1696, & vivante non mariée.

IX. HENRI DESMAZIS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, né en 1694, Ingénieur en chef de Bethune, & Chevalier de Saint-Louis, fut tué devant Tournay le 9 Mai 1745, regretté de Sa Majeſté qui étoit préſente à ce ſiége. Il avoit épouſé à Eſtampes le 23 Avril 1724, *Marie Gabaille*, morte le 24 Juin 1751, fille de feus *Jean-François Gabaille*, Seigneur du Cheſnay, & de *Marie Moreau*,

Digitized by Google

dont il a eu : — 1. ANGE-HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN, né le 28 Septembre 1737, Lieutenant dans le Corps-Royal d'Artillerie ; — 3. & MARIE-LOUISE-HENRIETTE, née le premier Août 1727, vivante ſans alliance.

X. ANGE-HENRI DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, né le 9 Juin 1736, ſucceſſivement Capitaine d'Infanterie aux Régimens de Lorraine & d'Aunis, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé le 10 Décembre 1763, *Marie Gigou-de-Saint-Simon*, dont on ignore s'il a poſtérité.

VIII. CÉSAR DESMAZIS, Chevalier, né en 1671, quatrieme fils de HENRI, I. du nom, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, puis de Boinville, & d'*Eliſabeth le Roux*, fut élevé Page de *Louis-Auguſte de Bourbon*, Duc du Maine, dont il fut ſucceſſivement Ecuyer & Capitaine des Gardes. Il conſerva ce dernier Emploi, après la mort du Duc du Maine, auprès du Prince de Dombes, ſon fils ; & mourut à l'Arſenal de Paris le 29 Avril 1740, âgé de 69 ans. Il fut inhumé le lendemain en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Paul, & laiſſa de *Marie-Madelene Sciot*, qu'il avoit épouſée au mois de Février 1711, dans l'Egliſe du Pec-lès-Saint-Germain-en-Laye : — 1. AUGUSTE-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE-NICOLAS, né le 13 Mars 1716, Brigadier des Armées du Roi, Chef d'une Brigade du Corps-Royal d'Artillerie & du Génie, en 1758 ; Directeur pour ce Corps de la haute & baſſe Normandie, en 1760, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. JACQUES-HENRI, né le 18 Octobre 1719, Major de Royal-Artillerie, Brigade *de Deſmazis*, en 1761, & Chevalier de Saint-Louis, marié avec *N... Bérat*, dont il a pluſieurs enfans ; — 4. DENIS-GERMER, né le 24 Septembre 1723, Capitaine au Régiment d'Eu en 1758, & Chevalier de Saint-Louis ; — 5. & MADELENE-ROSALIE, appellée *Mademoiſelle Deſmazis*, née le 2 Novembre 1720, & morte ſans alliance en 1763.

IX. AUGUSTE-CLAUDE DESMAZIS, né le 19 Août 1713, Chevalier de Saint-Louis en 1746, Colonel du Corps-Royal d'Artillerie & du Génie en 1758, & Directeur à Lille, d'une partie des Provinces de Flandre & Artois, a épouſé en 1753, *Marie-Jeanne-Dorothée-Joſephe Hayot*, fille de *Pierre-Louis Hayot*, Conſeiller au Bailliage de Tournay, & de *Marie-Anne-Dorothée Druart*, dont il a AUGUSTIN-ANNE-DENIS-JOSEPH DESMAZIS, Chevalier, né le premier Septembre 1754.

Seigneurs DE LA VARENNE & DE FONTENAILLES, &c.

VII. PIERRE DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de la Varenne & de Fontenailles, né le 7 Juin 1632, quatrieme fils de PIERRE, III. du nom, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, & de *Marie de Fuſſay*, fut Lieutenant-Colonel au Régiment de la Fere, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & mourut retiré du Service le 3 Avril 1733, âgé de 101 ans. Il avoit épouſé *Barbe-Monique le Mercier*, de laquelle il laiſſa :

VIII. PIERRE-RENÉ DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de Fontenailles, ancien Capitaine de Cavalerie, qui s'eſt marié le 6 Février 1738, avec *Marie-Jeanne-Gabrielle-Monique-Françoiſe de Bonneſtat-d'Eſtival*, dont : — 1. ALEXANDRE-HENRI, né le 23 Août 1740, Lieutenant de Dragons au

Régiment de Soubiſe, réformé ; — 2. ANTOINE-AUGUSTIN-RENÉ, né le 11 Août 1742, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, réformé ; — 3. HENRI, né le 3 Janvier 1744, Chevalier de Malte, & Lieutenant au Corps-Royal d'Artillerie ; — 4. ARMAND-NICOLAS, mort en 1764, Lieutenant au Régiment d'Eu ; — 5. ANDRÉ-MAXIMILIEN, né le 14 Octobre 1748 ; — 6. & ATHANASE-PAUL, né le 6 Avril 1750.

Seigneurs DU TRONCHET, &c. éteints.

V. GÉDÉON DESMAZIS, dit *Sanguin*, à cauſe d'une ſubſtitution du côté de ſa mere, né le 16 Janvier 1571, fils de CLAUDE, Seigneur de Brieres-les-Scellés, & de *Catherine Sanguin*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur du Tronchet, de Rademont, de Brégy, de Ramoulu & de Châlo-Saint-Mars en partie, Vicomte de Neufchâtel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enſeigne de ſes Gardes-du-Corps. Il épouſa le 2 Août 1613, *Anne de Rochechouart*, fille de *Louis de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Montigny, la Broſſe Saint-Meſmin & Nançay, & de *Catherine-Marie de Caſtelnau*, Dame des Landes, & du Briou en Berri, ſa premiere femme, dont : — 1. LOUIS, Capitaine au Régiment de *Caſtelnau*, mort ſans alliance ; — 2. HENRI, qui ſuit ; — 3. GABRIEL, dit *le Chevalier du Tronchet*, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin ; — 4. JEAN, mort Bénédictin à Saint-Pere-en-Vallée de Chartres ; — 5. MARIE, femme en 1631, de *Jacques de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Groſlieu & Boiſminard, dont poſtérité ſubſiſtante ; — 6. & ANNE, Religieuſe aux Dames Annonciades-Céleſtes de Bourges.

VI. HENRI DESMAZIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Seigneur du Tronchet, de Ramoulu, de Châlo-Saint-Mars en partie, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Caſtelnau, s'allia le 2 Novembre 1652, avec *Marie Tiraqueau*, fille de *Charles Tiraqueau*, Ecuyer, Seigneur du Fief Melon, & de *Marie Tiraqueau*, dont : — 1. ALEXANDRE, Seigneur du Tronchet, né en 1654, & mort ſans enfans en 1710, ancien Capitaine-Major du Régiment de Beſons, Cavalerie. Il avoit épouſé *Catherine des Landes*, morte Douairiere du Tronchet le 10 Août 1739, fille de *François des Landes*, Seigneur de Houville, & d'une ſœur du célebre *P. Mallebranche* ; — 2. CHARLES, né & mort en l'année 1655 ; — 3. & ANNE-CHARLOTTE, qui ſuit.

VII. ANNE-CHARLOTTE DESMAZIS, héritiere de cette branche, Dame du Tronchet & de Châlo-Saint-Mars en partie, mourut à Emerville le 17 Avril 1728. Elle avoit épouſé le 25 Octobre 1688, *Guy-Victor de Vigny*, Chevalier, Seigneur d'Emerville, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, mort au mois de Mai 1737, laiſſant un fils & une fille qui ſont mariés. Les armes : *de gueules, à une faſce d'or, chargée de 3 molettes d'éperon de ſable.* Supports : *deux pucelles vêtues à l'antique.* Et cimier : *une pucelle naiſſante du caſque, vêtue de même, & tenant en main l'écu plein deſdites armes.*

— DESMIER : Nous avons l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de *Deſmier* en Poitou, dreſſée en 1764 par l'Abbé *le Laboureur*, & imprimée

Digitized by Google

à Angoulême avec permiſſion en 1709. Cet Hiſtorien en fait remonter l'origine à

I. FOUCAUD DESMIER, I. du nom, qualifié Seigneur de l'Obroire, qui vivoit en 1082.

II. ANDRÉ DESMIER, que l'on croit fils de FOUCAUD, ſigna une donation à *Goſſelin*, Abbé de l'Abſie en Poitou. Ce titre eſt ſans date; mais il paroît par les Chartes de cette Abbaye, que *Goſſelin* en étoit Abbé en 1187 & 1190.

III. JEAN DESMIER, I. du nom, hérita en 1246, après ANDRÉ, de la Terre de l'Obroire, autrement dite du Breuil, ſituée en Angoumois proche la petite Ville de Blanzac, aux confins de la Saintonge & du Poitou. Il eut pour fils :

IV. JEAN DESMIER, II. du nom, Seigneur de l'Obroire ou du Breuil en 1260 & en 1300. Il eut pour ſucceſſeur :

V. JEAN DESMIER, III. du nom, qui ſervit avec diſtinction ſous le Roi JEAN. Ce Prince le créa Chevalier, faveur militaire qui ne s'accordoit dans ce tems qu'à la plus haute Nobleſſe & à l'expérience des armes. Il paroît par la montre des Gendarmes qui combattoient ſous la conduite de Meſſire *Renaud de Pons*, Seigneur de Montfort, le 26 Mars 1350, que JEAN DESMIER, avoit ſous ſes ordres un Ecuyer. Il épouſa *Jeanne Chenin*, fille de Meſſire *Gauvin Chenin*, Seigneur de la Jarrie & de l'Iſle, & de Demoiſelle *Euſtache Chataigniers*, petite-fille de *Geoffroi*, Prince de Tonnay-Charente, Seigneur de Didonne, de Brouage, de Mauzé & de Montendre, & niéce de *Jeanne de Tonnay-Charente*, mariée à *Emeri de Rochechouart*, IX. du nom, dans la maiſon duquel elle porta la Terre de Tonnay-Charente, où elle eſt encore. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, choiſi par le Roi CHARLES VI, dit *Paſquier* dans ſes Recherches, pour avoir, conjointement avec l'Evêque de Noyon, la clef & la garde des deniers de ce Prince; — 3. & FLORENCE, femme de *Jean Pezaud*, Ecuyer.

VI. JEAN DESMIER, IV. du nom, épouſa Demoiſelle *Catherine Aubert*, d'une ancienne Famille noble du Poitou, dont il eut :

VII. JOURDAIN DESMIER, Seigneur du Breuil, qualifié *Chevalier*. Dès l'an 1373, il accompagna le Maréchal *de Sancerre* dans toutes les guerres de Guienne, & il paroît par le compte de *Jean le Flamant*, Tréſorier des Guerres en 1386 & 1387, qu'il avoit ſous ſes ordres un Chevalier & dix Ecuyers. Il épouſa *Léonore de Choſſeroye*, fille de *Gui*, Seigneur de Rondé, & d'*Eléonore de Maillé*, dont :

VIII. JEAN DESMIER, V. du nom, qui ſe maria 1°. par contrat du 29 Août 1406, avec *Marie de Chaillat*, fille de *Jean*, & de *Gerſinde de Chabannes*; & 2°. en 1431, avec Demoiſelle *Mathurine Herbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Bellefonds, & de *Julie de la Soteviniere*. Il eut du premier lit : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Breuil & des Deſmier-d'Archiac, rapportée ci-après; & du ſecond : — 3. FOUCAUD, chef de la branche des Seigneurs d'Olbreuze, auſſi rapportée ci-après; — 4. & GUILLAUME, employé en 1454 dans la Compagnie du Comte de Dampmartin.

IX. LOUIS DESMIER, Seigneur du Breuil, de Celfroin, de Saint-Cloud & de Saint-Amand, partagea avec JEAN, ſon frere, le 2 Septembre 1460, & lui céda la Terre du Breuil. Il épouſa le 26 Juin 1434, *Marie de Saint-Amand*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chatelars, & de Demoiſelle *Iſabeau de la Rochefoucauld*, petite-fille de *Gui de la Rochefoucauld*, & de *Jean de la Rochefoucauld*, Seigneur de Barbeſieux, fils de *Gui*, & probablement pere de cette *Iſabeau de la Rochefoucauld*, qui conſentirent à ce contrat de mariage, dans lequel LOUIS DESMIER prend la qualité de *Damoiſeau*, pour marquer qu'il étoit fils d'un Chevalier. Il eut pour enfans: — 1. GILLOT, dont la poſtérité s'eſt fondue dans la Maiſon de *Ravars*; — 2. GUI, Prêtre; — 3. & PIERRE, qui ſuit.

X. PIERRE DESMIER, Seigneur de Chenon & de Mirande, épouſa en 1462 *Antoinette de Cognac*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Jeanne des Ardants*, dont:

XI. FRANÇOIS DESMIER, Chevalier, Seigneur de Mirande, qui fut Capitaine du Fort de Marton, lors place d'importance, à cauſe des guerres de LOUIS XI. & de CHARLES, Duc de Guienne, ſon frere. Il épouſa le 30 Avril 1501 *Catherine de Barbezieres*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Clémence d'Orgemont*, dont: — 1. ALAIN, qui ſuit; — 2 & 3. ANDRÉ & PIERRE, dont la poſtérité eſt éteinte; — 4. MARGUERITE, femme de *Jean de Laſtic*, Seigneur du Roule; — 5. CLÉMENCE, femme de *Philippe de Vallogne*, Ecuyer; — 6 & 7. & deux autres enfans dont on ignore les noms.

XII. ALAIN DESMIER, Seigneur de Chenon & de Mirande, ſuivit *Jean Jay*, ſon beau-frere, qui étoit Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur du Poitou, dans la plûpart de ſes expéditions militaires, & ſurtout en Ecoſſe, où il fut Lieutenant de 50 hommes d'armes, ſous les ordres du Général *d'Eſſé*. Il eut de ſon mariage contracté en 1546, avec *Anne Jay*, fille de *Noble & Puiſſant Philippe Jay*, Seigneur de Boſſeguin, & de Demoiſelle *Charlotte Bouton*: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN, chef de la branche des Deſmier-de-Groſtbout, qui ſubſiſte encore dans la perſonne de N... DESMIER, Commandant de Bataillon au Régiment du Roi; & dans ſon frere, marié à *N... de Volvire-de-Ruſſec*, d'une des plus illuſtres Maiſons d'Angoumois, dont il a eu deux fils Officiers au Régiment de Rouergue Infanterie; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Montfaucon, Gentilhomme ordinaire de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & Enſeigne de 50 hommes d'armes, ſous les ordres du Marquis *de Villequier*, tué au Service; — 4 & FLORENCE, mariée à *Haut & Puiſſant N... de Vivonne-de-la-Chataigneraye*, d'une Maiſon illuſtre, dont la branche aînée eſt fondue dans la Maiſon de *la Rochefoucauld*, & la cadette dans celle de *Bourdeilles*.

XIII. ALEXANDRE DESMIER, Seigneur de Chenon, la Coſte, Coujean, *&c.* fut Homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis *de Villequier* en 1581. Sa poſterité s'eſt éteinte en 1763, dans la perſonne de CHARLES-CÉSAR DESMIER, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, & Grand-Bailli de la Sénéchauſſée d'Angoumois.

Seigneurs

Digitized by Google

Seigneurs DU BREUIL *& Comtes d'*ARCHIAC.

IX. JEAN DESMIER, ſecond fils de JEAN V. & de *Marie de Chaillat*; ſa premiere femme, eut pour ſon partage, comme on l'a dit ci-deſſus, la Terre du Breuil, & épouſa en 1438, *Marguerite Dexandrieux*, Dame de Macheaume, dont : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. JEAN, chef de la branche des Seigneurs d'Archiac; — 3. & MARGUERITE, mariée le 17 Juillet 1469, à *Antoine de Touraine*, Ecuyer, Seigneur de la Mazelie.

On trouve JEAN DESMIER, un des hommes d'armes de la Compagnie de 100 lances de Meſſire *Jean d'Urteuil*, Grand-Sénéchal du Limouſin en 1469. On croit que c'eſt ce JEAN qui épouſa *Jeanne Juvenel-des-Urſins*, veuve de *Guichard d'Appelvoiſin*, dont il eut un fils nommé FRANÇOIS, Conſeiller au Parlement de Paris, enterré dans l'Egliſe de S. Germain de l'Auxerrois, où l'on voit ſon épitaphe. Il y eſt qualifié Baron de Marigny en Champagne, & de Cazillac en Limouſin. Au coin de cette tombe ſont les armes des *Deſmier*, écartelées avec celles des Urſins. Il mourut le 19 Avril 1455.

X. ARNAUD DESMIER, Chevalier, Seigneur du Breuil & de Blanzac, épouſa en 1480 *Marie de Savigné*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Goumard*, dont : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. & JEAN, allié à *Marie de la Porte-Luſignac*. On ignore s'il laiſſa poſtérité.

XI. GUI DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, des Barrieres, *&c.* ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, & ſe maria l'an 1526 avec *Marie de la Touche*, fille de *Jean*, & de Dame *Eliotte de Bremond*, Dame de Chillac en Saintonge, dont : — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. LAURENCE, mariée à noble *Jean de Neſmond*, Seigneur du Breuil, de Rouillac en Angoumois; — 3. & ELISE, femme de *Jean Prevoſt*, Seigneur de Sanſac.

XII. RAIMOND DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, des Barrieres & du Moyne-Arnaud, fut Capitaine de 100 hommes d'armes ſous les ordres du Général *d'Eſſé*. Il eut de Demoiſelle *Chriſtine du Pleſſis-Liancourt*, fille de *Pierre du Pleſſis*, Seigneur d'Auge en Poitou, & de *Marie de la Faye*, mariée en 1556 : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Lerce, Capitaine du Château d'Angoulême, qui de ſa femme, dont on ignore le nom, eut pour fille unique LOUISETTE DESMIER, qui porta tous les biens de ſes pere & mere dans la Maiſon de *Luberſac*, par ſon mariage avec *Lyonet de Luberſac*, Seigneur de Forges, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance.

XIII. PIERRE DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, du Pleſſis-Auge, des Barrieres, ſervit avec beaucoup de diſtinction & de valeur ſous HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre; mais lorſque ce Prince ſe fit Catholique, DESMIER, fort attaché au parti de la Religion Proteſtante, prit celui de ſe retirer dans ſes Terres. C'eſt à lui qu'HENRI IV. écrivoit *qu'il ne falloit pas quitter ſes camarades pour manger des noix en Angoumois*. On peut fixer à PIERRE DESMIER l'époque de la décadence des grands biens de ſa Maiſon. Ses Châteaux en Angoumois & en Poitou furent pluſieurs fois pris & repris, & toujours ſaccagés & brûlés, tant de

part que d'autre. On voit encore les débris de l'ancien château de Blanzac, reſtes malheureux du fanatiſme de ces tems-là : c'étoit un des plus beaux & des plus forts de la Province. PIERRE DESMIER fit alliance 1°. le 23 Avril 1598, avec *Marie de la Faye*, fille de *noble & puiſſant Jean*, Seigneur de la Renaudie, & de Demoiſelle *Marguerite Guytard*, & 2°. avec *Jacquette de Semoulin* ou *Soubmoulin*, Dame de Vibrac & d'Anqueville, veuve de *David Mehée*, Seigneur de l'Etang. Il eut du premier lit : — 1. GUI, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. une fille Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers.

XIV. GUI DESMIER, II. du nom, Seigneur du Breuil, du Pleſſis, des Barrieres, *&c.* ſe maria 1°. avec *Renée de la Touche*, Dame de Lavaur & de Chillac, fille de *François*, & d'*Iſabeau de la Barde* ; & 2°. le 5 Septembre 1627, avec *Renée de Fornoux*, fille de *Jean*, Seigneur de Parſay, & d'*Eliſabeth d'Appelvoiſin*. Il eut du premier lit : — 1. N... DESMIER, Religieuſe à Sainte-Auzonne d'Angoulême ; & du ſecond : — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. ALEXIS, Lieutenant-Colonel du Régiment de Montauſier, Major de la ville de Rouen, appellé *le Chevalier de Chillac*, qui n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Léonore de l'Aigle*, Dame de Lancrevier ; — 4. LOUISE, femme de *Claude de Beaupoil-de-Saint-Aulaire*, Seigneur de Brie & de la Dixmerie, dont ſont iſſus MM. *de Saint-Aulaire* d'aujourd'hui ; — 5. JULIE, mariée à *haut & puiſſant Gui de Sainte-Maure*, Marquis de Chaux ; — 6 & 7. MARIE & MARTHE, qui n'ont point été mariées.

XV. CHARLES DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, de Lavaur, de Chillac, *&c.* vendit en 1670 ſa Terre du Breuil, fut Capitaine au Régiment de Navarre, & épouſa le 11 Mars 1667, *Marie de Hannecault*, fille de Meſſire *Michel*, Marquis de Saint-Vrain, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bénon, & de Dame *Marguerite Garnier-de-Rouſſillon*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, qui ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec *Louiſe le Roy-de-Lanchere* ; — 3. CHARLOTTE, femme de *Jean-Gui*, Seigneur *de Ponlevin*, dont une fille, mariée au Marquis *de Polignac*, Seigneur de Buſſac ; — 4. MARGUERITE, mariée à Meſſire *Jean de Maſſogne*, dont ſont iſſus MM. *de Maſſogne* d'aujourd'hui ; — 6. & JUSTINE, non mariée.

XVI. PIERRE DESMIER, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Lavaur, de Chillac, *&c.* ſervit pendant dix à onze ans dans le Régiment des Vaiſſeaux, Infanterie, & épouſa le 26 Avril 1704, *Marie du Buſſon*, fille de *Jean*, Seigneur de Rochefort & de Coëffard, & de Dame *Blanche de la Care*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Seigneur du Maynot, Capitaine au Régiment de Marſan, marié à *Catherine Rateaux-des-Arnaud*, d'une ancienne Nobleſſe de Poitou, dont il a cinq garçons & deux filles ; — 3. & SUSANNE, non mariée.

XVII. JEAN-BATISTE DESMIER, Seigneur de Lavaur, de Chillac & de Rochefort, s'eſt marié le 6 Août 1737, à *Marie-Madelene-Gabrielle Dealis*, fille de Meſſire *Paul*, Seigneur de Saugent, & de Dame *Claire de Seiche-d'Auziac*, dont : — 1. PIERRE-JOSEPH, né le 30 Mai 1738 ; — 2. MARIE-HÉLENE, mariée à Meſſire *Louis Viault*, Seigneur de la Clervaudiere en

Digitized by Google

Poitou; — 3. MARIE-MADELENE, mariée en Décembre 1770 à *Louis de Campet-de-Saugeon*, Seigneur de Prinçay; — 4. MARIE-THÉRESE, née en 1746, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Soiſſons; — 5, 6 & 7. & trois autres filles.

Seigneurs D'ARCHIAC.

X. JEAN DESMIER, ſecond fils de JEAN, Seigneur du Bréuil, & de *Marguerite Dexandrieux* ou *Deſandrieux*, tranſigea en 1467 avec ARNAUD DESMIER, ſon frere aîné, pour les biens de *Marguerite Goumard*, que ledit ARNAUD lui céda en échange de ſes prétentions ſur la Terre du Breuil. Il épouſa *Marie Chillot*, dont il laiſſa:

XI. JEAN DESMIER, II. du nom de ſa branche, Seigneur du Chillot, marié en 1492 à *Marie de Villedon*, dont il eut THOMAS, qui ſuit, qu'il envoya le 28 Avril 1538, au ban des Nobles de la province du Poitou pour y tenir ſa place, ne pouvant ſervir lui-même à cauſe de ſon grand âge.

XII. THOMAS DESMIER, Seigneur de Nutin, épouſa le 28 Janvier 1544, Demoiſelle *Jacquette du Breuil*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Amberac, & de *Jeanne du Breuil-Théon*, dont il eut: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. & ROBERT, chef des Seigneurs du Roch, rapportés ci-après.

XIII. NICOLAS DESMIER, Seigneur de Beauregard, ſervit avec la plus grande valeur ſous les Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV. & LOUIS XIII. Il fut ſucceſſivement homme d'armes, Capitaine d'Arquebuſiers, Capitaine de 200 hommes de guerre à pied, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tiercelin, Gouverneur des ville & château de Tonnay-Charente, & chargé de la garde de la ville de Saintes. Il s'acquitta de tous ces différens emplois avec tant de prudence, que le Roi HENRI III. lui écrivoit: *Je ne connois oncques homme d'un plus grand ſens, vaillance, ſuffiſance, capacité & expérience en fait d'armes que vous.* Il épouſa 1°. *Jeanne Farnoul;* & 2°. le 6 Mai 1590, Demoiſelle *Judith Guiſchard*, Dame de Saint-Simon, veuve de *Louis Guynot*, Seigneur de Beaupréau. Il eut du premier lit une fille unique, mariée avec *François de Raimond*, Seigneur de Riberolle; & du ſecond: — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3 & 4. GASPARD & MARGUERITE.

XIV. LOUIS DESMIER, Seigneur de Beauregard, Chatenet, Saint-Simon, Lauron, Nadelin, *&c.* fit le ſervice perſonnel au ban des Nobles de la Province de Saintonge, le 3 Septembre 1635, & teſta le 25 Mars 1652. Il avoit épouſé le 28 Janvier 1625, Demoiſelle *Louiſe de Livenne*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle, Saint-Genis & de Nadelin, & de Demoiſelle *Lucrèce de Beaumont*, dont: — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de Lauron; — 3 & 4. HIPPOLITE & SUSANNE.

XV. FRANÇOIS-ALEXANDRE DESMIER, Seigneur de Saint-Simon, Chatenet, le Serrier, *&c.* ſervit d'abord dans le Régiment de Saintonge, Infanterie, où il fut Capitaine; enſuite le Roi lui permit de lever une Compagnie de Chevaux-Légers de 90 Maîtres, dont il fut Commandant. Il fut depuis Major de la Nobleſſe de Saintonge, & choiſi par les Gentils-

hommes assemblés pour les commander en qualité de Commissaire Général. Le Roi LOUIS XIV. lui ordonna de lever des Milices Bourgeoises dans la Province de Saintonge, & il lui donna le titre d'Inspecteur Général desdites Troupes. Il avoit épousé le 31 Mars 1651, Demoiselle *Marie d'Archiac*, fille unique de *haut & puissant Seigneur Paul d'Archiac*, Seigneur de Montenac, le Serrier, Royer, Pressac, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Dame *Marguerite Bonnin.* Il fut stipulé par le contrat de mariage, que *les enfans qui en naîtroient seroient substitués aux nom & armes d'Archiac.* Il laissa pour fils unique :

XVI. LOUIS-FRANÇOIS DESMIER-D'ARCHIAC, Marquis de SAINT-SIMON, Seigneur de Chatenet, le Serrier, d'abord Garde de la Marine, ensuite Capitaine au Régiment de Presle, Capitaine de Carabiniers à la création de ce Corps, Mestre-de-Camp à la suite du Régiment du Maine en 1712, Mestre-de-Camp en pied du même Régiment en 1734, Brigadier des Armées du Roi la même année, & mort le 18 Octobre 1753. Il avoit épousé le 12 Mai 1707, Demoiselle *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, fille de *Daniel*, Seigneur de Saint-Dizaut, & de Demoiselle *Marguerite Guerin;* veuve de Messire *Antoine de Guynot*, Seigneur de Mauconseil, dont elle eut *N... Guynot*, Marquis de Mauconseil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Françoise. De son second mari elle eut : — 1. ETIENNE-LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, rapporté après son frere aîné; — 3. LÉON-ARMAND, appellé l'Abbé de Saint-Simon, né en 1714, Vicaire-Général du Diocèse de Narbonne, Abbé Commendataire en 1758, de l'Abbaye de Tironeau, Diocèse du Mans, & Maître de l'Oratoire de M. le Comte de Provence, en 1771; — 4. LOUIS-ETIENNE, aussi rapporté après ses freres aînés; — 5. & N... DESMIER.

XVII. ETIENNE-LOUIS DESMIER, Comte d'Archiac, Marquis de Saint-Simon, né en 1710, entra d'abord aux Pages du Roi en 1722, fut fait successivement Lieutenant au Régiment du Maine en 1725, Capitaine en 1733, Mestre-de-Camp du même Régiment, sur la démission de son pere en 1739, Brigadier des Armées du Roi en 1745, Maréchal-de-Camp en 1748, Commandant pour le Roi dans la Franche-Comté en 1759, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762. Il a épousé en 1750, *N... Juliot*, Dame de Precigny, en Franche-Comté, dont il a un fils unique, Officier au Régiment d'Artois, Cavalerie, & quatre filles.

XVII. JEAN-LOUIS DESMIER, Comte de Saint-Simon, second fils de LOUIS-FRANÇOIS, Marquis de Saint-Simon, & de *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, né en 1712, d'abord Lieutenant au Régiment du Marquis de Mauconseil, son frere utérin, ensuite Capitaine en 1733, Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, en récompense de la bravoure qu'il fit paroître à la bataille de Parme, où il fut dangereusement blessé; Major de son Régiment en 1740, Aide-Major de l'Armée en 1743, Brigadier en 1748, Maréchal-de-Camp en 1762; a épousé Demoiselle *N... Guynot de Dercy* en Saintonge, dont trois garçons; les deux cadets, Chevaliers de Malte; & deux filles.

Digitized by Google

XVII. LOUIS-ETIENNE DESMIER, appellé *le Comte d'Archiac*, Seigneur du Serrier, quatrieme fils de LOUIS-FRANÇOIS, & de *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, né en 1716, d'abord Garde-Marine, Lieutenant au Régiment de ſon frere en 1734, Capitaine en 1739, Colonel du même Régiment, qui porta le nom d'*Archiac* en 1749, Brigadier en 1760, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis la même année, & Maréchal-de-Camp en 1762; a épouſé en 1748 à Colmar en Alſace, Demoiſelle *Marie Dantaiſe*, dont il a trois filles. L'aînée eſt veuve depuis 1766, du Comte *de Bonnay*; la ſeconde, nommée MARGUERITE-HENRIETTE, mariée le 31 Janvier 1770, à *Henri-Joſeph de Bourdeilles*, premier Baron du Périgord, Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie; & la troiſieme, nommée MARGUERITE-ANTOINETTE, eſt Chanoineſſe à Alix en Lyonnois.

Seigneurs DU ROCH.

XIII. ROBERT DESMIER, Seigneur du Roch, ſecond fils de THOMAS, & de *Jacquette du Breuil*, eſt chef de cette branche qui ſubſiſte aujourd'hui dans les enfans de N... DESMIER, Seigneur du Roch, ſçavoir: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, appellé M. *de la Foreſt*; — 3. JACQUES, appellé M. *des Coudrais*, marié à *N... Gatteville*, dont un fils nommé PIERRE; — 4. CATHERINE, veuve 1°. d'*Olivier Guitard*, Chevalier, dont des enfans; & 2°. de *N... Guibert*, Ecuyer; — 5. & FRANÇOISE, veuve de *N... Blondeau*, Ecuyer, Seigneur du Parc, dont des enfans.

XIV. PIERRE DESMIER, Chevalier, Seigneur du Roch, a épouſé 1°. *Geneviéve-Creſcente Bricault*, morte en 1740; & 2°. en 1741, *Marie-Madelene de la Tour-Blanche*. Il a du premier lit: — 1. PIERRE-CHARLES-GABRIEL-CRESCENT, appellé *de la Rémigère*, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles; & du ſecond: — 2. PIERRE, appellé *le Chevalier du Roch*, né en 1742; — 3. PIERRE-MODESTE, appellé M. *Deſmier*, né en 1751; — 4. JACQUES, appellé M. *de la Coutanciere*, né en 1758; — 5. MARIE-MADELENE, dite *Mademoiſelle du Roch*, née en 1750; — 6. & SUSANNE, dite *Mademoiſelle de la Rémigère*, née en 1755.

*Seigneurs d'*OLBREUZE.

IX. FOUCAUD DESMIER, fils de JEAN, V. du nom, Seigneur du Breuil, & de *Mathurine Herbert*, ſa ſeconde femme, épouſa *Jeanne Acarie*, dont il eut:

X. JOACHIM DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, qui ſervit ſous les Rois Charles VIII. & LOUIS XII. Il épouſa en 1505, *Guillemette d'Alouhe*, fille de *Clément*, Seigneur des Adjots, & de *Marie de Saint-Gelais*, dont:

XI. FRANÇOIS DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, marié en 1547, à *Hélene-Renée Dorin*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aligne, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & FRANÇOISE, femme de *François Foucœur*, dont une fille mariée au Comte de *Montbron*, ou *Montberon*.

XII. LOUIS DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, épouſa en 1577, *Jeanne de Mathefelon*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Orfeuil, & de *Luce du Couret*. Il en eut:

XIII. ALEXANDRE DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, Meſtre-de-Camp d'un Régiment, enſuite Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué en combattant vaillamment avec JEAN DESMIER, ſon fils aîné, au pays de Medoc, où il aima mieux périr les armes à la main, que de demander quartier. Il avoit épouſé en 1605, *Marie Baudouin*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Belley-Ville, & de Demoiſelle *Jacquette Turguiſe*, dont : — 1. JEAN, tué, comme on l'a dit ci-deſſus, avec ſon pere; — 2. & ALEXANDRE, qui ſuit.

XIV. ALEXANDRE DESMIER, II. du nom, Seigneur d'Olbreuze, épouſa en 1632 *Jacquette Pouſſart du Vigeau*, Dame de Forts, & en eut : — 1. ALEXANDRE, mort jeune & ſans alliance; — 2. & ELÉONORE, mariée en 1665, avec *Georges-Guillaume de Brunſwick*, Duc de Zell & de Lunebourg. Son mari en l'épouſant, la fit Dame de Harbourg, & l'Empereur la créa Princeſſe. Elle fut mere de *Sophie-Dorothée de Brunſwick*, née le 15 Février 1666, mariée 1°. le 2 Septembre 1675, à *Auguſte-Frédéric de Wolfembutel*, tué en 1676; & 2°. à *Georges-Louis*, Duc *de Brunſwick*, Electeur de Hanovre, couronné Roi d'Angleterre le 12 Août 1714, ayeul du Roi de Pruſſe, & biſayeul du Roi d'Angleterre, regnans en 1771.

Les Seigneurs du Montet & de la Carliere en Poitou ſont auſſi de la Maiſon de *Deſmier*, qui porte pour armes : *écartelé d'azur & d'argent à 4 fleurs-de-lis de l'un à l'autre.* La branche d'Archiac porte : *au 1 & 4*, comme ci-deſſus, *contr'écartelé, & au 2 & 3 à 2 pals de vair, au chef d'or*, qui eſt d'ARCHIAC.

— DESNOS, ou DESNOTS : Maiſon des plus anciennes de la Province de Bretagne, connue d'ancienne Chevalerie dès l'an 1300.

I. PHILIPPE DESNOS, Seigneur de Vaumeloiſel, le premier que l'on connoiſſe, épouſa *Tiphaine de Bouaſriou*, d'une ancienne Maiſon, dont il eut :

II. ANTOINE DESNOS, Seigneur de Vaumeloiſel, qui ſe maria en 1322 avec *Anaſtaſe de la Touche*, fille du Comte *de la Touche*, de laquelle il eut :

III. JEAN DESNOS, marié avec *Jeanne Goyon*, fille aînée de la branche de *Goyon-de-Launay*, de la Maiſon de *Matignon*, dont :

IV. PIERRE DESNOS, marié en 1491, à *Catherine de la Ferriere*, fille aînée du Seigneur de la Ferriere & de la Motte-Rogon. Il en eut :

V. JEAN DESNOS, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa en 1538, *Louiſe de Châteaubriant*, de laquelle vint :

VI. FRANÇOIS DESNOS, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui vint s'établir dans la Province du Maine, où il poſſéda des Terres conſidérables. Il ſe maria en 1568, avec *Charlotte de Jouſſon*, Dame de Hemenard, de la Tanniere, & de la Muſſardiere, près Châtellerault, dont, entr'autres enfans :

VII. GILLES DESNOS, Seigneur de Hemenard, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié en 1597, avec *Charlotte de Buor*, d'une des plus anciennes Maiſons du Poitou, héritiere de la Gerbaudiere, & Dame de Tabler.

VIII. GILBERT DESNOS, leur fils, Seigneur de la Gerbaudiere, épouſa en 1627, *Françoiſe le Couturier*, fille de *David le Couturier*, Seigneur de

Digitized by Google

Chambrette, & de *Marie de Marbœuf*, ſon épouſe, ſœur d'un Premier Préſident du Parlement de Bretagne. Il en eut :

IX. GILLES DESNOS, Seigneur de Hemenard, marié en 1652, avec *Suſanne de Malnoë*, couſine de *Charles du Bellai*, Prince d'Yvetot, & fille de *Jacques de Malnoë*, Seigneur de Marigni, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Lieutenant aux Gouvernemens du Fort-Louis, d'Hennebon & Quimper, & de Dame *Léonore du Bellai*, héritiere de la Feuillée, dont :

X. CHARLES-GILLES DESNOS, Seigneur de la Feuillée, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

XI. JEAN-BATISTE DESNOS, Comte de la Feuillée, allié à *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*, d'une des plus anciennes Nobleſſes du Maine, & dont les alliances ne ſont pas moins illuſtres que celles que la Maiſon de *Deſnos* a faites dans tous les tems.

XII. CHARLOTTE-SUSANNE DESNOS, leur fille, Dame de la Feuillée & de Mareſché, s'eſt mariée le 22 Octobre 1725, à *Paul-Louis*, Duc *de Beauvilliers*, Pair de France, Comte de Buzançois, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-camp d'un Régiment de ſon nom, & Chevalier de Saint Louis, fils de *Paul-Hyppolite*. Voyez BEAUVILLIERS.

Il y a une ſeconde branche de cette Famille, qui s'eſt également diſtinguée & illuſtrée, ſur-tout dans la Marine : l'un d'eux, nommé GILLES DESNOS, Comte de Champ-Meſlin, fut Chef d'Eſcadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant du Port de Breſt ; réduiſit à l'obéiſſance du Roi la Louiſiane ; fut Lieutenant-Général & Commandant en chef dans toutes les mers, iſles & terres-fermes de l'Amérique Méridionale en 1720 ; & Lieutenant-Général des Armées navales en 1724. Il a laiſſé une fille unique, mariée à M. le Comte *de Chavagnac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

CHARLES DESNOS, frere dudit GILLES, fut Chef d'Eſcadre en 1694 ; Viceroi des Iſles Françoiſes de l'Amérique, à la Martinique en 1701 ; & mourut Lieutenant-Général des Armées navales. Son fils, N. . . . DESNOS, eſt mort Chef d'Eſcadre en 1747, & a laiſſé pluſieurs enfans, dont l'aîné, GILLES-MARIE, Comte de DESNOS, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, eſt mort à Breſt le 27 Avril 1754. Il avoit épouſé la ſœur aînée de Madame la Ducheſſe de Beauvilliers, dont des enfans. Cette Famille a donné un Evêque de Rennes en Janvier 1761, dans HENRI-LOUIS-RENÉ DESNOS, né en 1717, ſacré le 16 Août ſuivant, & nommé à l'Abbaye de Saint-Evroul en 1764. Il eſt mort en 1766. Les armes : *d'argent, à un lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

— DESPLAS. La tradition eſt que cette Famille noble, anciennement originaire du bas-Limouſin, fut diviſée en pluſieurs branches, & qu'une eſt venue s'établir dans le haut-Querci.

En 1512, les Habitans du lieu de Beduer près de Figeac, donnerent acte dans l'idiôme du pays, à JEAN DESPLAS, alors âgé de 60 ans, par lequel ils reconnoiſſoient ledit JEAN DESPLAS pour Gentilhomme de Fief-franc

& noble, ſes peres ayant toujours été à la guerre en cette qualité, afin qu'on laiſſe paſſer librement à tous les péages le Meſſager dudit DESPLAS. Cet acte fut retenu par le Notaire du lieu.

En 1666, eſt un certificat qui prouve que JEAN DESPLAS avoit ſervi dix-huit campagnes, & qu'il avoit marché au Ban de la Nobleſſe, lorſque le Maréchal *d'Albret* aſſembla celle du Querci.

En 1667, eſt un Jugement de M. *de Lartigue*, par lequel il donne acte à noble ANTOINE DESPLAS, & à JEAN, ſon frere, demeurans à Figeac, de la repréſentation qu'ils ont faite de leurs titres juſtificatifs, comme enfans de noble VIVIEN DESPLAS, dont le pere JEAN, étoit fils d'autre JEAN, qui vivoit en 1452. C'eſt à ce premier JEAN que nous commencerons ci-après la généalogie de cette Famille. Le ſecond Jugement confirmatif, eſt du 10 Février 1699, rendu par M. le *Pelletier de la Houſſaye*, Commiſſaire & Vérificateur de la Nobleſſe, par lequel il y maintient JEAN DESPLAS & PIERRE, ſon fils, ainſi que la branche établie au lieu de Beduer.

M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, reconnoît par ſon certificat donné au Roi LOUIS XIV, que la Demoiſelle ANNE-MARGUERITE DESPLAS, fille de PIERRE, a la nobleſſe néceſſaire pour être reçue à Saint-Cyr.

Le 14 Mars 1714, cette même ANNE-MARGUERITE DESPLAS, élevée à Saint-Cyr, épouſa Meſſire *Alexandre-Adrien de Loubert*, Chevalier, Seigneur de Dardé & autres lieux en Normandie, Commandant de la Ville de Caen. Ce contrat de mariage a été ſigné par le Roi, Madame *de Maintenon*, pluſieurs Seigneurs & Dames de la Cour; & PIERRE DESPLAS, pere de cette ANNE-MARGUERITE, fut repréſenté par Meſſire *Daniel-François Voiſin*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat.

Par ces titres que nous venons de rapporter, on voit que la filiation ſuivie de cette Famille remonte à

I. JEAN DESPLAS, allié à *Marie du Boſc*, lequel ordonna par ſon teſtament qu'on l'enterrât auprès de ſes ancêtres dans l'Egliſe de Saint Etienne de Beduer. Il donna l'uſufruit de ſes biens à ſa femme, & inſtitua ſon héritier, JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DESPLAS, II. du nom, teſta le 6 Janvier 1605, & avoit épouſé *Andrive Poirieres*, dont il eut JEAN, & VIVIEN, qui ſuit, qu'il inſtitua ſes héritiers.

III. VIVIEN DESPLAS teſta le 7 Octobre 1649, & ordonna par ſon teſtament qu'on l'enterrât au lieu de la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé le 2 Août 1609 *Françoiſe de Longueſerre*, dont il eut: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon frere. Ils furent l'un & l'autre nommés Légataires de leur pere.

IV. ANTOINE DESPLAS, maintenu dans ſa nobleſſe avec JEAN, ſon frere, comme on l'a dit ci-deſſus, par Jugement de M. *de Lartigue*, Intendant de Languedoc, rendu le 21 Juillet 1667, eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom, JEAN, qui ſuit.

V. JEAN DESPLAS, III. du nom, s'eſt marié avec Demoiſelle *Anne de Cremps*, dont:

VI.

Digitized by Google

VI. ETIENNE DESPLAS, marié à Demoiſelle *Juſtine de Frauſt.* De cette alliance eſt né :

VII. JEAN-PIERRE DESPLAS, marié avec Demoiſelle *de Prouillac*; dont un garçon & trois filles en bas-âge, en 1770.

IV. JEAN DESPLAS, né à Beduer le 9 Avril 1624, ſecond fils de VIVIEN, & de *Françoiſe de Longueſſerre*, épouſa par contrat paſſé le 20 Décembre 1650, Demoiſelle *Delphine Leſquiriou*, dont :

V. PIERRE DESPLAS, né à Figeac le 13, & batiſé le 15 Juillet 1665; Chevalier d'Honneur à la Cour des Aides de Montauban. Il épouſa par contrat du 30 Janvier 1692, *Françoiſe Couture*, inſtitua ſon héritier ſon fils aîné; & fit légataires ſes autres enfans, qui tous ſont au nombre de quinze; ſçavoir : — 1. JEAN-PIERRE, inſtitué héritier par ſon pere, Conſeiller honoraire au Parlement de Toulouſe, & Procureur-Général à la Cour des Aides de Montauban, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie-Anne de Savignac*; — 2. HENRI-CLAUDE, qui ſuit; — 3. LOUIS, mort Docteur de Sorbonne & Chanoine du Vigan; — 4. ANTOINE, Chanoine de Pamiers; — 5. PIERRE, Prieur en Querci; — 6. JEAN-MARC, rapporté après ſon aîné; — 7. BERTRAND-MADELENE, auſſi rapporté après ſes deux freres; — 8. PIERRE-JULIEN, vivant, veuf ſans enfans; — 9 & 10. ALEXANDRE & JOSEPH, morts au ſervice; — 11. MARIE, femme de *N..... de Pons*; — 12. ANNE-MARGUERITE, élevée à Saint-Cyr, & mariée, comme on l'a dit ci-devant, à *Alexandre-Adrien de Loubert*, Chevalier, Seigneur de Dardé, & autres lieux en Normandie, Commandant de la Ville de Caen; — 13. FRANÇOISE, élevée à Saint-Cyr, & morte Religieuſe à Cahors; — 14. VICTOIRE, auſſi élevée à Saint-Cyr, & mariée à *N... Galabert d'Aumont*; — 15. & ANNE, élevée pareillement à Saint-Cyr, mariée à *N... Darnis.*

V. HENRI-CLAUDE DESPLAS a épouſé par contrat du mois de Mars 1718, Demoiſelle *Marie de Mouſtolac*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, Bénéficier, vivant en 1770; — 2. LOUIS, Chef d'une Brigade des Gardes-du-Corps de Monſeigneur le Comte de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 3. & ELISABETH, auſſi non mariée.

V. JEAN-MARC DESPLAS, ſixieme fils de PIERRE, & de *Françoiſe Couture*, ancien Officier d'Infanterie, s'eſt marié en 1742, avec Demoiſelle *Françoiſe de Montcoutier*, dont : ANTOINE, Mouſquetaire dans la premiere Compagnie, & pluſieurs autres enfans en bas-âge.

V. BERTRAND-MADELENE DESPLAS, ſeptieme fils de PIERRE, & de *Françoiſe Couture*, ancien Mouſquetaire du Roi, s'eſt marié en 1747, avec Demoiſelle *de la Cavalerie-de-Pleiſſe*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, Officier d'Infanterie; — 2. FRANÇOIS, Officier d'Artillerie; — 3. ANTOINE, Officier de Dragons; — & pluſieurs autres enfans en bas-âge. Les armes : *d'azur, au lion d'or paſſant, couronné de même, armé & lampaſſé de gueules, accompagné de 9 beſans d'or poſés en orle.*

— DESPOTEAU ou DESPOTOTS, en Franche-Comté. CHARLES DESPOTOTS, Seigneur du Four & de Doyan, fils de LÉONARD, né à Beſançon, Maître des Requêtes & Premier Préſident du Parlement de

Dijon, & d'*Iſabelle Morel*, fut Maître des Requêtes en 1684, & eſt enterré à Saint-Pierre de Beſançon, avec ſa femme *Louiſe de Evre*, de laquelle il eut pour fille unique CATHERINE DESPOTOTS, mariée à *Charles Prevoſt*, Avocat au Parlement de Beſançon. Les armes : *d'argent, au pot rempli de trois fleurs-de-lis, tigées de même.*

Dans une Généalogie de la Famille de *Ferrand*, Baron de Montigny en Bourgogne, aujourd'hui établie dans le Luxembourg, on donne pour armes à cette Famille : *d'azur, à un vaſe d'or ſoutenant trois lis d'argent.* Et *Granpré*, Auteur du *Céſar Armorial* imprimé à Paris en 1649, donne à cette Famille, qu'il appelle *Deſpotot*, pour armes : *d'azur, au pot d'or à 2 anſes, duquel ſortent trois lis d'argent, à la tige de ſinople.*

— DESPREZ-DE-BOISSY : Famille qui a donné au Régiment de Champagne pluſieurs Officiers, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de ce Régiment, imprimée à Paris en 1766, *pages 70, 176, 208 & 222 ;* entr'autres, CLAUDE DESPREZ-DE-BOISSY, duquel il y eſt dit, *page 71*, ce qui ſuit : » Il étoit Mouſquetaire de la Garde du Roi dans la premiere Compagnie, » lorſqu'il fut pourvu d'une Lieutenance au Régiment, par brevet du 26 » Novembre 1683 ; Capitaine par commiſſion du 29 Avril 1688 ; fut bleſſé » à la bataille de Fleurus en 1690 ; reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de » Saint-Louis par le Roi en Février 1694 ; & tué le 18 Juin 1703, en ac- » compagnant le Maréchal *de Villars* dans une reconnoiſſance au camp de » Dillingen, où il a été inhumé ». Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* — DEUILLY : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie dans le Duché de Bar, qui a donné ſon nom à une branche cadette des *Comtes de Vaudemont*, iſſus de GÉRARD D'ALSACE, Duc de Lorraine. GEOFFROI DE VAUDEMONT, fils de GÉRARD, II. du nom, Comte de Vaudemont, & de *Gertrude de Joinville*, fut Seigneur de *Deuilly*, dont il fit hommage en 1231, à THIEBAUT ou THIBAULT, Comte de Champagne. ALIX DE DEUILLY, héritiere de la branche aînée de ſa Maiſon, porta la moitié de cette Terre à ſon mari *Jean de Chaufour*, Seigneur de Chaufour. *Jeanne*, leur fille, héritiere de cette moitié de *Deuilly*, épouſa *Renault*, Sire du *Châtelet*, Bailli du Baſſigni. Leur fils, ERARD, Baron du CHATELET, eut d'*Atix de Saint-Eulien*, PIERRE DU CHATELET, Seigneur de *Deuilly*, pere, par *Manne d'Autel*, de HUET DU CHATELET, Baron de Deuilly, qui de *Madelene Wiſſe-de-Gerbeviller*, eut PIERRE, Baron DU CHATELET, allié à *Bonne de Baudoche*, de laquelle il eut OLRIC, Baron de Deuilly, Grand-Sénéchal de Lorraine. Celui ci épouſa *Jeanne de Scepaux*, & en eut : ANNE DU CHATELET, Baronne de Deuilly, Dame d'Honneur de CLAUDE DE FRANCE, Ducheſſe de Lorraine, & mariée en 1590, à *Joachim-Charles-Emmanuel de Tornielle*, Comte de Brionne & Solarolle, Marquis de Gerbeviller, Grand-Maître-d'Hôtel du Duc de Lorraine, & Surintendant de ſes Finances. Leur fils, CHARLES-JOSEPH, Comte DE TORNIELLE, Marquis de Gerbeviller, Baron de Deuilly, Grand-Chambellan du Duc de Lorraine, eut de ſa ſeconde femme, *Suſanne de Hauteſeuille*, ANNE DE TORNIELLE, qui eut la Baronnie de *Deuilly* en partage,

Digitized by Google

& ſe maria à *N... de Cultz*, Baron de Samboin, dont le fils, CHARLES-HENRI DE CULTZ, Baron de Samboin, dit *le Comte de Deuilly*, épouſa 1°. *Anne-Léopoldine-Guillemette de Serre*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Herbevillers-Lanoy, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & Préſident au Parlement de Nancy, & de *Françoiſe de Modo*: il a eu pour fille unique N... DE CULTZ, mariée à *Camille-Antoine de Cappizucchi-Bologne*, Marquis de Bonnecourt. Ils ont laiſſé un fils & une fille. Le Comte de *Deuilly*, leur ayeul, ſe remaria en 1726, à *Florence d'Anglure*.

— DHONA. C'eſt une Maiſon fort ancienne en Allemagne: il en eſt parlé dans *Moréri*. On en marque le commencement ſous le regne de CHARLEMAGNE, qui en revenant de ſes conquêtes du Languedoc, emmena, dit-on, avec lui un homme de conſidération de ces pays-là, nommé *Aloyſius Durpach*, auquel il donna un château-fort nommé *Dhona*, avec la ville & dépendances ſur l'Elbe, d'où eſt venu le nom de ſa Maiſon. LOUIS *le Débonnaire*, ſucceſſeur de CHARLEMAGNE, confirma cette donation à ſon fils LOUIS-CONRAD, & lui donna encore la qualité de *Burgrave* que cette Maiſon a toujours plus affecté que celle de *Comte*. Dans la ſuite des tems, la Maiſon de *Dhona* ſe multiplia tellement, que du lieu de ſon établiſſement elle ſe répandit dans les Provinces voiſines. La ville de *Dhona* qui s'étoit miſe ſous la protection de la Bohême, fut entiérement détruite dans la guerre de VINCESLAS, Roi de Bohême, contre *Guillaume*, Marquis de Miſnie; ce qui obligea cette Famille à chercher un aſyle dans les pays circonvoiſins, comme en Pruſſe, en Bohême & en Siléſie.

Ceux qui ſe ſont établis en Siléſie ont le droit de Patronage dans la principale Egliſe de la ville de Ghuri. Le dernier de cette branche, CHARLES-ANNIBAL DHONA, poſſédoit la Baronnie de Vartemberg, où il y a une nombreuſe Nobleſſe qui releve de ce Burgrave. Il fut Chambellan de l'Empereur, & épouſa *Anne-Eliſabeth Schrotembach*, morte en 1682, ſans lui laiſſer d'enfans. Par ſa mort arrivée en 1711, à Breſlaw, la branche de Siléſie s'éteignit.

STANISLAS, fils de PIERRE DHONA, fut le premier qui s'établit en Pruſſe il y a plus de 200 ans. Il eut de *Catherine*, Baronne *de Zema*, fille du Palatin de Mariembourg, Sénateur de Pologne, ſix enfans mâles, ſçavoir: — 1. ABRAHAM, qui ſe trouva à la bataille de Moncontour, mort à Taraſcon en Languedoc; — 2. HENRI, Colonel au ſervice de Pologne, tué à Pernowin en Livonie; — 3. FRÉDÉRIC, Colonel au ſervice de Dannemarck, noyé en paſſant le Sund, âgé de 24 ans; — 4. CHRISTOPHE, Général de l'Armée & Maréchal de la Cour du Roi de Dannemarck; — 5. ALBERT, mort jeune; — 6. & FABIEN. Celui-ci, le cadet de tous, fut Général des Troupes que le Roi de Dannemarck & les Princes d'Allemagne envoyerent à HENRI IV, Roi de Navarre, depuis Roi de France. Cette branche s'eſt perpétuée dans ACHATIUS, marié avec *Barbe de Wernſdorf*, qui lui donna beaucoup de fils, entr'autres ACHATIUS, mort en Pruſſe en 1647, âgé d'environ 66 ans, ſans avoir été marié; THÉODORE ou THIERRI DHONA, bleſſé mortellement en 1620, dans une ren-

contre près de Rakkowitz; & FABIEN DHONA, II. du nom, Directeur de la Nobleſſe de Pruſſe.

CHRISTOPHE DHONA, fils cadet de ce FABIEN, a eu poſtérité. Elle ſubſiſte dans les enfans d'ALEXANDRE, Comte DE DHONA, Feld-Maréchal au ſervice du Roi de Pruſſe, mort le 7 Mars 1728. Il a laiſſé de N... Comteſſe DE DHONA, ſa premiere femme, — 1. CHRISTOPHE, Comte de Vartemberg; — 2. ALEXANDRE, Seigneur de Schlobit; & quatre filles. *Voyez* la Généalogie de cette Famille dans *Moréri*.

* DIDONNE en Saintonge : Terre & Seigneurie, qualifiée *Baronnie* dans les aveux & dénombremens de cette Terre, rendus depuis pluſieurs ſiécles à la Chambre des Comptes. Elle appartenoit à la Maiſon *de la Trémoille*, par laquelle elle a été aliénée à feu *Jean-Charles*, Marquis *de Saint-Nectaire*, Maréchal de France : ſon fils la poſſéde aujourd'hui. *Voyez* BRINON.

DIEL. *Voyez* DYEL.

— DIESBACH : Maiſon très-ancienne. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

RUDOLFE, Baron DE DIESBACH, qui, d'Allemagne, vint s'établir en Suiſſe en 1191. Il étoit Chambellan de l'Empire, & avoit épouſé *Adleide*, de l'ancienne Maiſon *de Waberen*.

Ses ſucceſſeurs, PIERRE & RUDOLFE DE DIESBACH, dont le premier épouſa *Meninne de Riquisberg*, & le ſecond *Anne de Schwarſenburg*, ſuivirent les Empereurs dans les guerres, & ſe trouverent aux Tournois d'Allemagne. Ils s'établirent en 1270, à Berne. ELOÏSE DE DIESBACH fut mariée en 1306, au Comte d'*Asberg*, Souverain de la Maiſon des Princes *de Neufchâtel*.

LOUIS DE DIESBACH, I. du nom, négocia en 1384, le mariage d'ISABEAU DE BAVIERE avec CHARLES VI, Roi de France, qui, pour le récompenſer de ſes ſervices, lui fit épouſer la riche héritiere de l'ancienne Maiſon *de Pome* en France, Fille d'Honneur de la Reine.

NICOLAS DE DIESBACH, I. du nom, Colonel au ſervice de l'Empereur SIGISMOND, en reçut à Bâle, pour *les ſervices qu'il lui rendit en Hongrie*, une bague où il y avoit *deux lions* gravés : ſes deſcendans ont *écartelé* dans leurs armes ces *lions*.

NICOLAS DE DIESBACH, II. du nom, élu par ſon mérite, à l'âge de 30 ans, Avoyer de Berne, ou Chef de la République, fut envoyé en Ambaſſade, au nom des huit Cantons, auprès de LOUIS XI, Roi de France; conclut en 1474 la premiere alliance entre ce Prince & le Corps Helvétique; & découvrit la même année les deſſeins que CHARLES-*le-Hardi* avoit d'envahir la Suiſſe.

IMBERT DE DIESBACH, I. du nom, nommé l'un des Ambaſſadeurs avec NICOLAS, commanda une armée de 15 mille hommes, contre le Duc de Savoie.

LOUIS DE DIESBACH, II. du nom, ſuivit l'Empereur MAXIMILIEN en Italie; & ayant été rappellé en Suiſſe, fut fait Gouverneur des Souverainetés de Neufchâtel & de Valengin.

GUILLAUME DE DIESBACH, Avoyer de Berne, qui chercha à grands

Digitized by Google

frais la *pierre philoſophale*, dont l'Empereur MAXIMILIEN le détourna, par la lettre obligeante qu'il lui écrivit en 1510, fit la conquête du pays de Vaux ſur le Duc de Savoie, conjointement avec *Pierre de Waberen*, ſon parent; ſe diſtingua dans l'expédition de Belenz en Italie, & dans la guerre de Souabe; & mourut âgé de 80 ans, regretté de tout le monde, & en particulier des pauvres, à qui il fit de grands biens.

JEAN DE DIESBACH, I. du nom, commandoit en 1515 l'armée des Suiſſes à la bataille de Marignan en Italie, que le Cardinal de *Sion* avoit négociée pour le Milanois contre le Roi FRANÇOIS I.

JEAN DE DIESBACH, II. du nom, fut elevé Page du Roi LOUIS XII; & FRANÇOIS I, en 1521, le fit Maréchal-de-camp, Charge très-diſtinguée alors, n'y en ayant que deux ou trois dans le Royaume. Il fut fait Conſeiller d'Etat par ce Prince, qui lui accorda, *en récompenſe de ſes ſervices*, les Terres de Lange en Poitou, & de Vendable en Auvergne, confiſquées ſur le Connétable *de Bourbon*. Il fut tué à la bataille de Pavie en Italie, à la tête de ſon Régiment, qui étoit de 6000 hommes, avec ſept de ſa famille.

NICOLAS DE DIESBACH, III. du nom, Chanoine dans le haut Chapitre de Bâle, fut élu en 1519 Coadjuteur de la Principauté de Porentru & de l'Evêché de Baſle, & mourut peu avant le Prince.

SÉBASTIEN DE DIESBACH fut Général de l'Armée des Suiſſes en 1522, à la bataille de la Bicoque, & Avoyer de Berne en 1529.

ROCHUS DE DIESBACH, lors de prétendue réformation en 1532, ne voulant pas changer de Religion, s'établit à Fribourg, où ſon fils, GEORGES DE DIESBACH, Gouverneur des Souverainetés de Neufchâtel & Valengin en 1570, commença la branche des DIESBACH-FRIBOURG.

Une autre branche s'établit en Franche-Comté en 1559, pour le même ſujet. Ils étoient Chevaliers de Saint-Georges à Beſançon, où il faut faire preuve de ſix quartiers pour y être reçu. Ils entrerent au ſervice de l'Empereur; l'un eut un Régiment de Cuiraſſiers, & mourut en Flandre; & deux autres moururent Lieutenans-Généraux & Chambellans de l'Empereur.

GABRIEL DE DIESBACH étoit, à-peu-près dans le même tems, Grand-Prévôt du Chapitre de Beſançon.

IMBERT DE DIESBACH, II. du nom, fut fait en 1591, Colonel des Gardes-Suiſſes de HENRI IV, Roi de France; & ſe battit en duel devant le Roi & toute la Cour, contre un Seigneur Eſpagnol, qui avoit défié les Chevaliers de la Cour de France. Il reçut un coup d'épée à la main; mais il fendit la tête de ſon adverſaire; & HENRI IV, *en récompenſe de ſa valeur*, lui fit préſent *d'une riche chaine d'or, avec ſon portrait*, peſant 1200 piſtoles, qu'il laiſſa à ſa famille, avec ordre de ne la point diviſer.

NICOLAS DE DIESBACH, IV. du nom, fut envoyé de la part des Cantons de Fribourg auprès de LOUIS XIII, Roi de France; & fut fait Avoyer du Canton de Fribourg en 1693.

AUGUSTIN DE DIESBACH, Avoyer de Fribourg en 1693, s'eſt rendu

recommandable dans toute la Suiſſe, par ſon mérite & ſon grand zéle pour l'honneur de ſa patrie.

ROMANUS DE DIESBACH, Général de bataille & Colonel d'un Régiment Suiſſe au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, poſſédoit une ſubſtitution aſſez conſidérable à Fribourg, en faveur du plus ancien de la famille de cette branche.

FRANÇOIS-PHILIPPE, Comte DE DIESBACH, du Canton de Fribourg, entra Cadet du Régiment des Gardes-Suiſſes en 1700, leva une demi-Compagnie dans le Régiment de *Phiffer* le 15 Septembre 1702, obtint le 23 Septembre 1710 une autre demi-Compagnie, vacante par la retraite de JEAN-FRÉDÉRIC DE DIESBACH, ſon frere aîné; eut Commiſſion de Lieutenant-Colonel le 26 Mars 1713; fut fait Lieutenant-Colonel du Régiment *du Buiſſon* le 28 Mai 1715; eut Commiſſion de Colonel en Octobre 1719; obtint le Régiment *du Buiſſon* le 4 Janvier 1721; fut fait Chevalier de Saint-Louis en Avril ſuivant; Brigadier le 20 Février 1734; Maréchal-de-camp le premier Mars 1738; & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 10 Mars 1743.

Le Comte DE DIESBACH-DE-BELLEROCHE, Brigadier des Armées du Roi le 15 Août 1758, Colonel-Commandant en 1759 du Régiment de ſon parent, & Maréchal-de-camp le 26 Février 1761, eſt Colonel depuis 1764; & le Comte DE DIESBACH-DE-STAINBRUK eſt Capitaine.

Il y a eu un Seigneur du nom DE DIESBACH, Gouverneur de Sardaigne, qui a été élevé à la dignité de *Prince d'Empire*. Les armes: *de ſable, à la barre vivrée d'argent, accompagnée de 2 lions contournés de même.* C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Maiſon dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Voyez *Moréri.*

* — DIETRICHSTEIN: Château de Carinthie, ruiné en 1483, qui a donné ſon nom à la Maiſon des Princes & Comtes DE DIETRICHSTEIN, Echanſons héréditaires du Duché de Carinthie. Ils tirent leur origine des Comtes *de Zeltſchach.* Le premier qui a porté le nom de DIETRICHSTEIN eſt REIMBERT, I. du nom, qui vivoit vers l'an 1008. Il avoit épouſé *Sainte Héma*, fille du Duc de Carinthie, de laquelle il eut: — REIMBERT DE DIETRICHSTEIN, II. du nom, qui rendit en 1077, de grands ſervices à LÉOPOLD, Duc de Carinthie, dans la guerre qu'il eut contre la Dalmatie. — SIGISMOND, ſon fils, accompagna le Duc HENRI dans la grande expédition dont il avoit formé le deſſein en 1112. OTHON, Seigneur DE DIETRICHSTEIN, dont la poſtérité a continué juſqu'à préſent, ſans aucune interruption, ſe trouva en 1164 auprès d'ULRIC, Duc de Carinthie, dans la guerre de Hongrie. Il eut pour fils OTHON, pere de POPON, qui laiſſa deux fils: — 1. HENRI, dont la lignée s'éteignit bientôt après; — 2. & RUDELIN ou RODOLPHE, qui eut deux fils, ſçavoir: OTHON, dont la poſtérité eſt éteinte; & NICOLAS, qui eut, entr'autres enfans, BERNARD, pere de PIERRE, lequel eut deux fils: PANCRACE, qui ſuit; & MAURICE, auteur des branches de *Radmannſdorff*, de *Waldenburg* & de *Biſelſtetten*, dont la derniere s'eſt éteinte dans ſes petits-fils.

Digitized by Google

PANCRACE, ſouche de la Maiſon de DIETRICHSTEIN d'aujourd'hui, eut deux fils: FRANÇOIS, qui ſuit; & SIGISMOND, II. du nom, auteur de la branche de *Hollenburg*, rapportée ci-après. FRANÇOIS DE DIETRICHSTEIN, Seigneur de Weikelſtet, eut, entr'autres enfans, deux fils: SIGEFROY, auteur de la branche des Seigneurs de *Rabenſtein*, dont on n'a pas de connoiſſance; & LEONARD. — LEONARD DE DIETRICHSTEIN, Seigneur d'Ebeneau, eut, entr'autres enfans, — SIGEFROY, pere de GEORGES-ALBERT & d'ERASME. GEORGES-ALBERT fut pere de JEAN-ALBERT DE DIETRICHSTEIN, qui, à la fin du xvij^e ſiécle, a ſervi l'Empereur contre la France. ERASME fut pere de — 1. SIGISMOND-LOUIS, qui ſuit; — 2. & de JEAN-BALTHASARD, créé *Comte* par l'Empereur FERDINAND II.

SIGISMOND-LOUIS DE DIETRICHSTEIN, créé *Comte* par l'Empereur FERDINAND II, épouſa *Anne-Marie*, fille du Comte *de Mégau*, dont entr'autres enfans: — 1. SIGISMOND-HELFROY, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-ADAM, Comte DE DIETRICHSTEIN, Conſeiller-Privé de l'Empereur, Chambellan & Echanſon héréditaire du Duché de Carinthie, & Grand-Veneur héréditaire de la Stirie, qui eut pluſieurs enfans de *Roſine*, ſa femme, fille du Comte *Trautmannſdorf*; — 3. & GEORGES-SIGEFROY, Chambellan de l'Empereur, & Gouverneur de la Stirie, marié en 1678, avec *Jeanne*, Baronne *de Hofmann*. — SIGISMOND-HELFROY, Comte DE DIETRICHSTEIN, Conſeiller-Privé de l'Empereur, Chambellan, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Grand-Maître d'hôtel d'ELÉONORE, Reine Douairiere de Pologne, épouſa *Marie-Iſabelle*, fille d'*Annibal*, Prince *de Gonzague*, dont il eut ANTOINE-FRANÇOIS, Chambellan de l'Empereur & Colonel d'un Régiment de Dragons, mort en 1702, des bleſſures qu'il reçut à Crémone; PHILIPPE-SIGEFROY, mort jeune; & GUNDACAIRE, Chevalier de Malte, & Chambellan de l'Empereur.

Seigneurs de HOLLENBURG.

SIGISMOND DE DIETRICHSTEIN, ſecond fils de PANCRACE, ſouche de la ligne de Hollenburg, mourut en 1533. Ses ſervices lui acquirent les bonnes graces de MAXIMILIEN I. Il fut Conſeiller de l'Empereur, Stadhouder de la Baſſe-Autriche, Gouverneur de Stirie, où il fit rentrer dans le devoir les payſans qui s'étoient révoltés. Après la mort de GEORGES, le dernier de ſa race, il fut fait Echanſon héréditaire de Carinthie, & deux ans après, honoré du titre de *Baron*; & ce fut à ſa ſollicitation qu'en 1517 l'Ordre de S. Chriſtophe fut fondé. Il avoit épouſé en 1515, à Vienne, *Barbe de Roshal*, & il eut l'honneur d'avoir à ſes nôces ULADISLAS, Roi de Hongrie, SIGISMOND, Roi de Pologne, & LOUIS, Roi de Bohême. De ce mariage vinrent SIGISMOND-GEORGES, qui ſuit; & ADAM, dont nous parlerons ci-après. Ainſi la ligne de *Hollenburg* a été encore partagée en deux. — SIGISMOND-GEORGES laiſſa pluſieurs enfans, parmi leſquels on compte BARTHELEMI, qui en 1623 eut pour fils GUNDACAIRE, Conſeiller-Privé de l'Empereur, premier Chambellan, créé *Prince de Dietrichſtein*, & qui mourut en 1690, ſans laiſſer d'enfans légitimes. Il adopta FERDINAND-GUNDACAIRE, Chambellan de l'Empereur & Conſeiller Auli-

que, petit-fils de ſon frere OTHON-HENRI, & fils d'OTHON-FERDINAND.

ADAM DE DIETRICHSTEIN, ſecond fils de SIGISMOND, II. du nom, Seigneur de Hollenburg, né en 1527, fut Conſeiller & Chambellan de l'Empereur MAXIMILIEN II, Grand-Ecuyer de la Reine, ſon épouſe, en 1562, premier Chambellan de ce Prince en 1563, ſon Ambaſſadeur en Eſpagne peu de tems après, & une ſeconde fois en 1571; Chevalier de l'Ordre de Calatrava en 1569, & Commandeur d'Alcanitz. Il mourut le 15 Janvier 1590, & fut enterré à Prague, aux pieds de l'Empereur MAXIMILIEN II. (*Voyez* ſon éloge & ſes ſervices dans *Moréri*). Il avoit épouſé *Marguerite de Cardone*, dont il eut: — 1. MAXIMILIEN, Comte de Licova, Chambellan de l'Empereur RODOLPHE, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, *&c.* mort en 1602, ſans laiſſer de poſtérité de deux femmes qu'il avoit eues; — 2. FRANÇOIS, Prince de Dietrichſtein, Cardinal & Evêque d'Olmutz, né à Madrid en 1570, qui fut pluſieurs fois Légat du ſaint Siége, aſſiſta à l'élection de trois Papes, couronna MATHIAS, Roi de Hongrie; fut fait *Prince de l'Empire*, & mourut à Brinn le 19 Septembre 1636; — 3. SIGISMOND, qui ſuit; — 4, 5, 6 & 7. MARIE, ANNE, HYPPOLITE & BÉATRIX, toutes mariées à de grands Seigneurs d'Eſpagne.

SIGISMOND DE DIETRICHSTEIN, Seigneur de Hollenburg, de Niklaasburg & autres lieux, eut, entr'autres enfans, de *Jeanne de la Scala*, ſa femme, MAXIMILIEN, mort en 1655. Il avoit été inſtitué héritier du Cardinal, ſon oncle, tant à l'égard des biens qu'il poſſédoit, que de la dignité de *Prince*, dans laquelle il avoit été confirmé par l'Empereur FERDINAND II, pour lui & ſes deſcendans, avec cette clauſe, que l'aîné porteroit le titre de *Prince*, & les puînés celui de *Comte*. L'Empereur FERDINAND III. lui fit obtenir à la Diéte de Ratisbonne *ſéance & voix dans le Collége des Princes*, quoiqu'il ne poſſédât aucun bien immédiat dans l'Empire. Il avoit épouſé 1°. *Anne-Marie de Lichtenſtein*; & 2°. *Sophie-Agnès de Mansfeld*. Il eut du premier lit onze enfans, dont, entr'autres: — 1. FERDINAND-JOSEPH, qui ſuit; — 2. & MAXIMILIEN, rapporté après ſon frere. Et du ſecond lit vinrent: — 3. FRANÇOIS-ANTOINE, Jéſuite; — 4. PHILIPPE-SIGISMOND, Chambellan de l'Empereur, Capitaine des Hallebardiers, Conſeiller-Privé & Grand-Ecuyer. Il poſſéda les bonnes graces de CHARLES VI, & mourut en 1716, laiſſant pluſieurs enfans d'*Eliſabeth*, Baronne *de Hofmann*, ſa femme; — 5 & 6. MARIE-JOSEPHE & SOPHIE, dont on ignore les alliances.

FERDINAND-JOSEPH, Prince DE DIETRICHSTEIN, Echanſon héréditaire de Carinthie, & Grand-Veneur héréditaire de Stirie, Chambellan de l'Empereur, premier Maître-d'hôtel de l'Empereur LÉOPOLD & de l'Impératrice, obtint ſéance & voix dans le Collége des Princes, au moyen de l'acquiſition qu'il fit de la Seigneurie de Traps dans le cercle d'Autriche. Il a eu de *Marie-Eliſabeth d'Eggenberg*, ſa femme, dix-ſept enfans, dont, entr'autres: — 1. LÉOPOLD-IGNACE, Prince DE DIETRICHSTEIN, né en 1660, & mort en 1708; — 2. CHARLES-JOSEPH, mort ſans lignée; — 3. GAUTHIER-XAVIER-ANTOINE, qui ſuccéda à ſon frere en 1708, dans la dignité de Prince, & qui eut de ſa premiere femme pluſieurs garçons & deux

Digitized by Google

deux filles; — 4. & ERMUDE-THÉRESE-MARIE, alliée au Prince *de Lichtenſtein*.

MAXIMILIEN, Comte DE DIETRICHSTEIN, ſecond fils de MAXIMILIEN, Prince DE DIETRICHSTEIN, & d'*Anne-Marie de Lichtenſtein*, fut Commandeur de l'Ordre de Calatrava, & mourut en 1692, laiſſant, entr'autres enfans de *Marie-Juſtine de Schwarzenberg*, EMILIEN, Comte DE DIETRICHSTEIN, qui ſuccéda à ſon pere dans la dignité de Commandeur de l'Ordre de Calatrava, laquelle avoit été déjà plus d'un ſiécle dans ſa Famille.

Le Prince DE DIETRICHSTEIN eſt du Cercle d'Autriche. Ses Terres ſont 1°. la *Principauté* de ſon nom, où ſont les Seigneuries de Niklaasburg, de Hollenburg, de Finckenſtein & de Thalbert, avec d'autres Terres dans la Carinthie & dans la Moravie; & 2°. la *Baronnie* de Traps, qui releve immédiatement de l'Empire, & eſt dans le Cercle d'Autriche. Les armes: *tranché d'argent & de gueules, à deux ſerpettes de vigneron de couleur de fer, emmanchées d'or, adoſſées & miſes en pal*; l'écu ſurmonté *d'une couronne de Prince*.

DIETZ: c'eſt le titre d'une branche cadette de la Maiſon DE NASSAU-DILLENBOURG, qui a donné les derniers Stadhouders, & qui ſubſiſte dans GUILLAUME, Prince DE NASSAU-DIETZ, Stadhouder-héréditaire des Etats-Généraux, né le 8 Mars 1748. *Voyez* NASSAU & HOLLANDE.

— DIGOINE: Cette Maiſon a donné ſon nom à la premiere *Baronnie* du Charolois, connue dès le dixieme ſiécle. *Voyez l'Armorial de Bourgogne*, les *Mémoires* de cette Province, & les *Annales Bénédictines de* l'Ordre de Cluny. LIEBAULT DE DIGOINE, épouſa dans le commencement du onzieme ſiécle, la fille de *Guichard*, Sire *de Beaujeu*, & de *Ricoaire de Salornei*. Voyez *l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, par le Pere *Anſelme*. Cette alliance a été continuée par ſes deſcendans dans les Maiſons *de la Guiche*, de *Semur*, de *Mello*, de *Ventadour*, de *Damas*, des *Barres*. GUILLAUME DE DIGOINE & ſon fils furent tués à la funeſte bataille de Poitiers, & enterrés aux Jacobins de cette Ville. *Voyez l'Etat de la France*, par M. le Comte *de Boulainvilliers*, articles *Poitiers* & *Lyonnois*.

CHRÉTIEN, & EVRARD DE DIGOINE, freres, ſe croiſerent avec les Seigneurs de la Cour de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, lorſque ce Prince prit la Croix à Bruxelles contre les Turcs. *Voyez Olivier de la Marche*. CLAUDE DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency, *&c.* commandoit la Compagnie d'hommes d'Armes du Duc de Guiſe, & l'Arriere-Ban du Mâconnois. Le Commandeur de DIGOINE DU PALAIS, Chef d'Eſcadre, arriere petit-fils de CLAUDE, a ſervi avec la plus haute diſtinction. Il emporta le Fort devant Gênes, lorſque cette Ville fut bombardée ſous le regne de LOUIS-LE-GRAND, étant Lieutenant de Vaiſſeau: il portoit le nom de *Chevalier du Palais*, fut Chevalier de Malte, & a commandé la Marine à Breſt. *Voyez* l'Etat des ſervices de la Marine. CLAUDE DE DIGOINE, Capitaine au Régiment de Picardie, a été tué à la bataille

de Parme : JEAN-BATISTE, ſon frere, Capitaine au même Régiment, eſt mort des bleſſures qu'il reçut à Guaſtalla, dont il avoit été trépané.

JEAN-BATISTE DE DIGOINE, appellé le *Chevalier de Digoine*, Capitaine au Régiment de Monaco, à préſent Flandre, a été tué à la bataille de Lawfeldt ; il étoit frere de CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Capitaine des Grenadiers du même Régiment.

Cette Maiſon de tous les tems *Militaire*, a fourni dans la plus haute antiquité des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, des Comtes de Lyon, de Brioude, & des Chanoines du Chapitre noble de S. Pierre de Mâcon. Le dernier Comte de Lyon, étoit CLAUDE-MARTHE DE DIGOINE, mort en 1725. Il étoit frere de CLAUDE-JOSEPH, Marquis du Palais, mort en 1727, ſans enfans de *Marie-Anne de Saulx-de-Tavannes*, ſon épouſe. La Terre *de Digoine* a paſſé dans la Maiſon de *Damas*, par le mariage d'ANNE DE DIGOINE, fille unique de CHRÉTIEN DE DIGOINE, avec *Jean de Damas*, Seigneur de Cleſſy, Chevalier de la Toiſon d'Or.

Une branche cadette de la Maiſon de DIGOINE, en Charolois, a formé celle du Palais, ſurlimitrophe du Mâconnois & du Brionnois, à 6 lieues de la Terre de *Digoine*.

JEAN DE DIGOINE, Damoiſeau, frere puîné de GUI, Chevalier, Seigneur de Martigny-le-Comte, & des Communes, en Charolois, épouſa en 1359, *Guiette de Pouilly*, fille de *Jean de Pouilly*, Seigneur du Palais, de qui deſcendent les branches du Palais & des Barons du Bourg Saint-Chriſtophe, en Breſſe.

La branche du Palais s'eſt éteinte en 1727, par la mort de CLAUDE-JOSEPH DE DIGOINE, Marquis du Palais, ſans enfans de *Marie-Anne de Saulx de Tavannes*, ſon épouſe, qui s'empara des biens de cette branche, & les tranſmit à Meſſire *Nicolas de Saulx*, Marquis de Tavannes.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Monaco, obtint Arrêt contradictoire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris en 1759, qui l'envoyoit en poſſeſſion des biens de la ſucceſſion de CLAUDE-JOSEPH DE DIGOINE, Marquis du Palais, qui ſe trouveroient ſitués dans les lieux de la Coûtume de Bourgogne, où les biens ſuivent l'*eſtoc & ligne*.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency & les Chevanes, a établi au procès contradictoire, qu'il étoit arriere-petit-fils de GILBERT DE DIGOINE, Seigneur du Palais, *&c.* & de *Marguerite de Saint-Prieſt-Sainte-Colombe*, auteurs des deux branches du Palais & du Bourg Saint-Chriſtophe, par LOUIS DE DIGOINE, Baron du Bourg Saint-Chriſtophe, en Breſſe, fils de GILBERT, & de *Marguerite de Saint-Prieſt-Sainte-Colombe ;* que FERDINAND I. étoit fils de LOUIS ; & que FERDINAND II, pere de CLAUDE-FERDINAND, étoit fils de FERDINAND I.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Seigneur du Palais, *&c.* eſt pere de FERDINAND-ALPHONSE-HONORÉ DE DIGOINE, éleve de l'Ecole Royale-Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, né le 16 Mai 1750, & de MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE DE DIGOINE, par ſon

Digitized by Google

mariage avec *Marie-Madelene-Françoiſe Tugghe*, fille du Sieur *Thomas Tugghe*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, originaire d'une Famille noble d'Angleterre.

MARGUERITE-FRANÇOISE DE DIGOINE, ſœur de CLAUDE-FERDINAND, Comte DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency, ancien Capitaine des Grenadiers au Régiment de Monaco, à préſent Flandre, eſt mariée à Meſſire *Remi-Pierre Darra*, Baron d'Haudrecy & du Chaſtelet. Les armes : *échiqueté d'argent & de ſable, de 7 tires de 6 points.* Voyez *l'Armorial* de Bourgogne, par *Palliot*. Mémoire fourni par M. *de Digoine-du-Palais.*

* DIJON : cette Ville, capitale de la Bourgogne & du Dijonnois, a eu ſes Comtes particuliers. Quoique les Evêques de Langres euſſent vendu la propriété de la Ville de Dijon au Roi ROBERT, dès l'an 1016, ils continuerent néanmoins de ſe dire *Comtes de Dijon* juſqu'en 1179, qu'ils firent un échange avec le Duc de Bourgogne, HUGUES III : on ne ſçait pas trop bien à quel titre. Auparavant le Duc HUGUES III, MANASSÈS-*le-Vieil*, Comte de Châlons vers l'an 880, & ſes deſcendans, furent Comtes de Dijon, vraiſemblablement pour les Evêques de Langres ; mais on trouve en même-tems des Comtes de Dijon de différentes races, & entr'autres OTHE-GUILLAUME, qui fut depuis Comte de Bourgogne, & qui mourut en 1027. Y auroit-il eu en même-tems des Comtes de Dijon pour les Evêques de Langres, & d'autres Comtes de la même Ville pour les Rois de France, & enſuite pour les Ducs de Bourgone ? c'eſt ce qu'on ignore. *Voyez* BOURGOGNE, pour le Duché, & le Dictionnaire des Gaules.

DILLENBOURG : JEAN, I. du nom, frere de GUILLAUME I, Comte de Naſſau & Dillenbourg, Prince d'Orange, *&c.* eſt la tige des Princes de Naſſau-Siégen, Dillenbourg & Dietz, & des derniers Stadhouders des Etats-Généraux. *Voyez* NASSAU.

DINAN : Ancienne Maiſon, originaire de Bretagne, qui a donné un Grand-Bouteiller de France en 1427, dans JACQUES DE DINAN, Seigneur de Beaumanoir & de Montafilant, mort le 30 Avril 1444, le dernier mâle de ſa Maiſon, & ne laiſſant qu'une fille nommée FRANÇOISE DE DINAN. Il deſcendoit de ROLAND DE DINAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Montafilant, qui vivoit en 1263. *Voyez* le P. *Anſelme* & *Moréri*. Les armes : *de gueules, à 4 fuſées d'hermines, poſées en face, & accompagnées de 6 tourteaux de même, poſés de front, 3 en chef & 3 en pointe.*

* — DINTEVILLE : Terre & Seigneurie ſituée près de Bar-ſur-Aube, qui a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de *Jaucourt*, dont nous donnerons la Généalogie à la fin de cet article.

Elle fut érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Février 1647, enregiſtrées au Parlement de Paris le 26 Mars ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 12 Mai de la même année, en faveur de *Pierre le Goux*, Seigneur de la Berchere, premier Préſident du Parlement de Grenoble, frere de *Denis*, qui lui ſuccéda, & fils de *Jean-Batiſte le Goux*, premier Préſident du Parlement de Dijon.

Cette Terre de DINTEVILLE, à laquelle furent réunies les Seigneuries

de *Juvencourt* & de *Silvarouere*, a été de nouveau érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Juin 1703, en faveur de *Guillaume le Brum*, Marquis de Dinteville, mort en 1733, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Meſtre-de-camp-Lieutenant du Régiment Colonel-Général de Cavalerie. Il avoit épouſé en Mai 1706, *Eliſabeth Quentin-de-la-Vienne*, dont eſt venu le Marquis *de Dinteville*, vivant en 1764. Ce GUILLAUME LE BRUM étoit fils de JEAN LE BRUM, Seigneur du Breuil, Préſident au Grand-Conſeil, mort le 5 Juin 1676, & d'*Hélene de Beſançon*, fille de *Bernard*, Seigneur du Pleſſis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Louiſe d'Amphoux ;* laquelle *Hélene de Beſançon* épouſa en ſecondes nôces *Louis-Charles*, Prince *de Courtenay*, duquel elle n'eut que feu la Marquiſe *de Bauffremont*, nommée *Hélene de Courtenay*, la derniere de ce grand nom, tante du Marquis *de Dinteville.*

Elle eſt aujourd'hui poſſédée par ALEXANDRE LE BRUM, fils ainé de GUILLAUME, Prêtre, Abbé de Notre-Dame de Ligues, Chanoine de l'Egliſe d'Orléans, & Archidiacre de Piviers dans la même Egliſe, qui a pour héritier ſon neveu, né en 1756, fils unique de JOSEPH LE BRUM-DE-DINTEVILLE, mort en 1757, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & de *N... de Rochechouart*, fille de *N...* Baron *de Rochechouart*, Capitaine de Vaiſſeaux, lequel étoit de la branche du Seigneur de la Broſſe & de la Sauſſaye.

ALEXANDRE LE BRUM a pour ſœurs Madame la Comteſſe *d'Orlick*, femme du Comte *d'Orlick*, Maréchal-de-camp, & Colonel du Régiment Allemand de Royal-Pologne ; & deux Chanoineſſes du Chapitre noble de Montigny en Franche-Comté.

Quant à la Maiſon de *Dinteville*, originaire de Bourgogne, & branche cadette de celle de *Jaucourt*, elle a pour auteur :

I. PIERRE, Sire DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, ſecond fils de PIERRE, Sire DE JAUCOURT, & de *Comteſſe*, ſa femme, lequel prit le nom de *Dinteville*, en retenant les armes de *Jaucourt*. On lui donne pour femme *Jeanne d'Arzillieres*, dont il eut : — 1. ERARD, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Poliſi & des Chenets, rapportée ci-après ; — 3. & SIMON, Chanoine de Châlons & Doyen d'Autun.

II. ERARD, I. du nom de cette branche, Seigneur DE DINTEVILLE, mort avant l'an 1361, avoit épouſé *Jeanne de Fontetes*, dont : — 1. ERARD, qui ſuit ; — 2. & PIERRE, Docteur ès Loix, Chancelier de Bourgogne en 1371, que quelques-uns diſent avoir été Evêque de Nevers en 1375.

III. ERARD, II. du nom, Seigneur DE DINTEVILLE & de Spoi, mort avant le mois de Mai 1416, avoit épouſé *Iſabeau de Grancei*, veuve de *Jean d'Arzillieres*, & fille de *Guillaume de Grancei*, Seigneur de Larei, dont : — 1. LEGER, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Spoi, rapportée ci-après ; — 3. GUILLAUME, Seigneur de Norroi, vivant en 1429 ; — 4. & JEANNE, mariée à *Jean de Chauſour*, Seigneur de Marai & d'Eſchelot.

IV. LEGER, Seigneur DE DINTEVILLE, Chambellan du Roi, mort avant le mois de Décembre 1476, s'étoit allié avec *Antoinette de Liſignes*,

Digitized by Google

Dame de Coolle & de Chapelaines, fille de *Trouillart*, Seigneur *de Liſignes*, laquelle ſe remaria avec *Alexandre Chriſton*. Elle eut de ſon premier mari :

V. PIERRE, Seigneur DE DINTEVILLE, de Liſignes, Vireaux & Sambourg, Pannetier du Roi, & Capitaine du Château de Coiffi, lequel eut divers emplois ſous les Regnes des Rois CHARLES VII. & LOUIS XI, depuis l'an 1446 juſqu'en 1479. Il épouſa *Louiſe d'Alégre*, fille d'*Yves Tourzel*, Baron d'Alégre, & de *Marguerite d'Apcher*, dont : — 1. CATHERINE, mariée par contrat du 26 Avril 1480, à *Didier de Mandelot*, Seigneur de Ciſeri ; — 2. JEANNE, alliée à *Jacques de Fuſſei*, Seigneur de Savrigni & de Neufvelles ; — 3. JACQUELINE, mariée à *Robert de Fougieres*, Seigneur de l'Etoile ; — 4. MARGUERITE, épouſe de *Jean d'Igny*, Seigneur de Riſaucourt ; — 5. & SUSANNE, mariée à *Jean de Nebechen*, Seigneur de Vincelles.

Seigneurs de SPOI, FOUGEROLLES, *&c.*

IV. JEAN DE DINTEVILLE, I. du nom, ſecond fils d'ERARD II, Seigneur DE DINTEVILLE, & d'*Iſabeau de Grancei*, fut Seigneur des Roches & de Spoi, & vivoit en l'an 1440. Il épouſa *Jeanne de Pontaillier*, Dame de Fougerolles & de la Roche-ſur-Aiſne, veuve de *Jean de Pontaillier*, Seigneur de Creſpon, & ſœur de *Jean de Pontaillier*, Seigneur de Vaux, dont : — 1. ERARD, qui ſuit ; — 2. GUYOT, Seigneur de la Roche-ſur-Aiſne en Réthelois, marié 1°. à *Jacqueline d'Inchi* ; 2°. le 17 Septembre 1495, à *Marguerite de Mariſi*, veuve de *Guillaume de Saint-Germain*, Seigneur de Cheuvres, & fille de *François de Mariſi*, Seigneur de Cecuel & de Valentigni, & d'*Iſabelle de Lourvemont* ; & 3°. à *Jeanne d'Orjault*, veuve de *Baudard de Cuvilliers*, Seigneur d'Eppe. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere ni de ſa troiſieme femme, & laiſſa de la ſeconde pour fille unique, JEANNE DE DINTEVILLE, mariée par contrat du 25 Juillet 1502, à *Antoine de Cuvilliers*, Seigneur d'Eppe, fils aîné de *Baudard*, Seigneur d'Eppe, & de *Jeanne d'Orjault*, ſa belle-mere ; — 3. & ANTOINETTE, mariée à *Erard de Saulx*, Seigneur d'Aurain.

V. ERARD DE DINTEVILLE, Seigneur de Spoi & de Fougerolles ; vivoit l'an 1500, & épouſa 1°. le 28 Avril 1470, *Guyonne de Vergy*, fille de *Jean*, bâtard *de Vergy*, Seigneur de Richecourt, & de *Catherine de Haraucourt* ; & 2°. *Françoiſe de Feugerais*, veuve de *Frémin*, Seigneur de la Sangle. Du premier lit vinrent : — 1. LOUIS, qui retira la Terre de Dinteville de ſes couſins, & mourut ſans enfans de *Jeanne de Ferrieres*, fille de *Jean*, Seigneur de Preles ; — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. GUILLEMETTE, mariée à *Pierre de Foiſſi*, Seigneur de Chameſſon ; — 4. FRANÇOISE, Religieuſe à Avenai ; — 5 & 6. & deux autres Religieuſes. Du ſecond lit étoit iſſu : — 7. JEAN, vivant en 1505.

VI. ANTOINE, Seigneur DE DINTEVILLE, de Spoi & de Fougerolles, Baron de Meurville, *&c.* mort à Milan, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de Marignan en 1515, avoit épouſé *Barbe de Sainte-Maure*, Dame de Grignon & de Lorme en partie, fille d'*Adrian*, Comte de Neſle, & de

Charlotte de Châlons, Comteſſe de Joigni, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JOACHIM, Abbé de Monſtier-Ramei en 1558; — 3. FRANÇOISE, mariée le 13 Avril 1529, à *Claude de Haraucourt*, Seigneur d'Ubexy & de Magnieres, lequel perdit la vue & l'ouïe d'une maladie; — 4. & ISABELLE, mariée le 7 Novembre 1533, à *Jean de la Riviere*, Seigneur de Quinci & de Seignelai.

VII. JEAN, II. du nom de ſa branche, Seigneur DE DINTEVILLE, Meurville, Fougerolles, Grignon, *&c.* tué au ſiége de Metz en 1552, avoit épouſé par contrat du 7 Février 1534, *Gabrielle de Stainville*, Dame de Sommelonne & de Montplanne, Gouvernante des Princeſſes de Lorraine, fille de *Louis de Stainville*, Sénéchal de Barrois, & d'*Oudette Lhuillier*, dont : — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2. ANTOINETTE, qui ſuccéda à ſon frere dans tous ſes biens, & épouſa *Claude de Buſſi*, Seigneur d'Eria & de Grangeac, Baron de Brion, vivante en 1609; — 3. AGNÈS, mariée le 25 Février 1558, à *Joachim de Chaſtenay*, Baron de Lanti; — 4. & RENÉE, Abbeſſe de Remiremont, morte en 1581.

VIII. JOACHIM, Baron DE DINTEVILLE, Meurville, *&c.* Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* mourut ſans poſtérité le premier Octobre 1607. Il avoit épouſé 1°. MARGUERITE DE DINTEVILLE, fille unique de GAUCHER, Seigneur de Vanlai, & de *Louiſe de Coligni*, morte en Septembre 1596; & 2°. le 31 Décembre ſuivant, *Léonore de Saulx*, Dame d'Aurain, fille de *Guillaume de Saulx*, II. du nom, Vicomte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* & de *Catherine Chabot*, ſa premiere femme. Elle prit une ſeconde alliance, par contrat du 8 Octobre 1608, avec *Aimé de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente, Marquis de Bonnivet, dont elle fut la premiere femme.

Seigneurs DE POLISI & DES CHENETS.

II. JEAN DE JAUCOURT, I. du nom, dit *de Dinteville*, ſecond fils de PIERRE, Seigneur de Dinteville, fut Seigneur de Poliſi, Bailli de Châlons & de Dijon, & des Terres d'Outre-Saône, Réformateur & Inquiſiteur en Champagne, & vivoit en 1338. Il épouſa en 1326, *Laure de Joinville*, Dame des Chenets, fille de *Simon*, Seigneur de Sailli, *&c.* dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ERARD, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné; — 3. PIERRE, Chanoine & Pénitencier de l'Egliſe d'Orléans; — 4. GÉRARDE, mariée à *Jean de Noeix*, Seigneur de Trémilli; — 5. YOLANDE, Dame de Vitri-le-Croiſé, mariée 1°. à *Renaud de Mello*, & 2°. à *Etienne d'Oiſelet*, Seigneur de la Villeneuve; — 6. & AGNÈS, Religieuſe à Troyes.

III. JEAN DE DINTEVILLE, II. du nom, Seigneur de Poliſi, vivoit en 1372, & épouſa *Catherine de Guarchi*, fille de *N*... Seigneur de Champlot, dont — 1. JEANNE, Dame de Poliſi en partie, alliée à *Renaud de Lamoncourt*, & morte ſans enfans; — 2. & ISABELLE-GUILLEMETTE, morte ſans alliance.

III. ERARD DE DINTEVILLE, fils puîné de JEAN DE JAUCOURT, I.

Digitized by Google

du nom, dit *de Dinteville*, Seigneur de Poliſi, & de *Laure de Joinville*, Dame des Chenets, fut Seigneur des Chenets & de Poliſi, & ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, tant en Normandie, que ſur les frontieres de Picardie, depuis l'an 1358, juſqu'en 1387. Il épouſa *Mahaud de Cirei*, fille de *Girard*, Seigneur *de Cirei*, & d'*Agnès de Bulligneville*. Elle prit une ſeconde alliance avec *Renaud de Verdelot*, Seigneur de Villiers-Saint-Georges, ayant eu de ſon premier mariage : — 1. GIRARD, Seigneur des Chenets, marié en 1373, à *Alix de Choiſeul*, Dame de Dompmartin, & fille de *Jean*, Seigneur de Dompmartin, & de *Jeanne de Noyers*. Elle prit une ſeconde alliance avec *Galchaut de Choiſeul*, Seigneur d'Aigremont, ayant eu de ſon premier mariage JEAN DE DINTEVILLE, mort jeune ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

IV. JEAN DE DINTEVILLE, III. du nom, Seigneur des Pins & du Grand Pavillon, puis des Chenets, après ſon frere, étoit Bailli de Troyes en 1420 & 1438 ; fut fait priſonnier, & ſaccagé dans ſa maiſon des Chenets, par un nommé *Fortepiece*, par ordre du Comte *de Vaudemont ;* & ſe battit depuis avec cet homme dans les foſſés de Chablis, & ils ſe tuerent tous deux. Il avoit épouſé 1°. *Agnès de Courtejambe*, Dame de Commarin & de Marigni, fille & héritiere de *Jacques de Courtejambe*, Seigneur de Commarin & de Marigni, & de *Jacquette de Blezi ;* & 2°. *Marguerite de Grancei*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint CLAUDE, qui ſuit.

V. CLAUDE DE DINTEVILLE, Seigneur des Chenets, Commarin, Poliſi, *&c.* Surintendant des Finances du Duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué en 1497, à la bataille de Nancy, en ſa ſoixante-cinquieme année, avoit épouſé *Jeanne de la Beaume*, fille de *Pierre*, Seigneur du Mont Saint-Sorlin, *&c.* & d'*Alix de Luyrieux*, morte le 30 Septembre 1510, en ſa quatre-vingt-dix-neuvieme année, dont il eut dix fils & quatre filles, qui furent : — 1. LOUIS, Abbé de Saint-Benigne de Dijon & de Saint-Vauge, mort à la Haye en Hollande le 23 Septembre 1500 ; — 2. CLAUDE, Abbé de la Ferté-ſur-Groſne, de la Buſſiere, de Beaulieu en Argone, du Val de Notre-Dame, & de Ragni, mort en Octobre 1507, laiſſant pour fille naturelle CATHERINE, qui fut Gouvernante des filles de GUILLAUME DE DINTEVILLE, Seigneur des Chenets ; — 3. JACQUES, dit *l'aîné*, Seigneur de Commarin, des Chenets, & de Bar-ſur-Seine, Capitaine de Beaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épouſa *Alix de Pontallier*, dont il eut pour fille unique, BENIGNE DE DINTEVILLE, Dame de Commarin, mariée à *Gérard de Vienne*, Seigneur de Pimont, d'Antigny & de Ruffei, Chevalier de la Reine ; — 4. GUILLAUME, Abbé de Monſtier-Ramei & de Saint-Seine, mort le 25 Juin 1501 ; — 5. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort imbécille ; — 6. PIERRE, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Troyes, & Sénéchal de ſon Ordre, mort à Rhodes ; — 7. GAUCHER, qui ſuit ; — 8. GUYOT, Seigneur des Chenets, Capitaine de la Garde du Duc d'Orléans, mort ſans alliance à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1483 ; — 9. JACQUES, dit *le Jeune*, Seigneur des Chenets & de Dompmartin, qui gagna les bonnes graces de

Digitized by Google

Louis, Duc d'Orléans, lequel le fit ſon Grand-Veneur; depuis, ce Prince étant parvenu à la Couronne, il le pourvut de la charge de Grand-Veneur de France le premier Octobre 1498, qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée ſur la fin du mois de Mars 1506. Il avoit épouſé *Anne*, Dame *de Châteauvillain, &c.* laquelle prit une ſeconde alliance avec *Marc de la Beaume*, Comte de Montrevel, ayant eu de ſon premier mariage, Claude de Dinteville, mort âgé de 18 ans; — 10. François, Abbé de Monſtier-en-Der, de Châtillon & de Saint-Benoît, Prieur de Choiſi, Evêque de Siſteron, puis d'Auxerre, mort le 29 Avril 1530; — 11. Catherine, mariée à *Henri de Cicon*, Seigneur de Rançonnieres; — 12. Claude, morte jeune; — 13. autre Claude, Abbeſſe de S. Maur de Verdun, morte le 6 Février 1531; — 14. & Antoinette, Abbeſſe de Maubuiſſon, morte le 11 Janvier 1524.

VI. Gaucher de Dinteville, Seigneur de Poliſi, des Chenets, de Vanlai, *&c.* Maître-d'hôtel du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Bailli de Troyes, Lieutenant en la ville de Sienne pendant les guerres d'Italie, Gouverneur de François, Dauphin, ſurvécut à tous ſes freres, & mourut le 22 Mars 1539, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé le 17 Juin 1496, *Anne du Pleſſis*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ouſchamps, & de *Claude de Popaincourt*, morte le 6 Février 1545, âgée de 65 ans, dont il eut: — 1. François, né le 26 Juillet 1498, Evêque d'Auxerre par la réſignation de ſon oncle, Abbé de Monſtier-en-Der & de Monſtier-la-Celle, qu'il fut obligé de réſigner. Il avoit été Ambaſſadeur à Rome en 1532, & mourut le 27 Septembre 1554; — 2. Louis, né le 25 Juin 1503, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Tupigni & de Villedieu, mort à Malte le 22 Juillet 1531, laiſſant pour fils naturel Marin de Dinteville, Abbé de S. Michel de Tonnerre en 1557, tué à Paris d'un coup de piſtolet en 1574; — 3. Jean, né le 21 Septembre 1504, Seigneur de Poliſi & de Tenelierez, Bailli de Troyes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Charles de France, Duc d'Orléans, & Ambaſſadeur en Angleterre, mort ſans alliance en 1555, étant perclu de tous ſes membres; — 4. Guillaume, qui ſuit; — 5. un autre Jean, né le premier Octobre 1505, mort jeune; — 6. Gaucher, auteur des Seigneurs de Vanlai, rapportés ci-après; — 7. Charlotte, née le 28 Février 1501, & mariée à *Louis Raguier*, Seigneur de la Motte-de-Tilli & d'Eſternai; — 8. Claude, née le 3 Août 1509, morte jeune; — 9. & Françoise, née le 24 Avril 1512, alliée à *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Bourgogne, morte en 1542.

VII. Guillaume de Dinteville, Seigneur des Chenets, de Poliſi, de Dompmartin, *&c.* Bailli de Troyes, Gouverneur de Baſſigni, & Capitaine de Langres, mort en 1559, âgé de 54 ans, avoit épouſé en 1546, *Louiſe de Rochechouart*, fille d'*Antoine*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Jacquette de la Rochefoucaud*, Dame d'honneur de la Reine, morte le 15 Décembre 1589, dont il eut: — 1 & 2. Antoine & Claude, morts jeunes; — 3. Claude, Dame des Chenets, mariée à *François de Cazillac*, Seigneur de Ceſſac, Chevalier des Ordres du Roi; — 4. Jeanne, alliée 1°.

à

Digitized by Google

à *Louis de Lenoncourt*, Baron de Colombei; & 2°. en 1555, à *Philippe de Choiſeul*, Baron d'Aigremont; — 5. GABRIELLE, qui épouſa *Philibert de Coligny*, Seigneur de Crécia; — 6. MARGUERITE, femme de *François*, Baron *de Dompmartin*, Colonel des Reiſtres; — 7. FRANÇOISE, Abbeſſe d'Argenſolles, puis de Notre-Dame de Troyes, où elle mourut le 28 Décembre 1617; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Chrétien de Choiſeul*, Baron de Beaupré.

Seigneurs de VANLAY.

VII. GAUCHER DE DINTEVILLE, né le 2 Août 1509, fils puîné de GAUCHER, Seigneur de Poliſi, *&c.* & d'*Anne du Pleſſis*, fut Seigneur de Vanlay, Capitaine de Bar-ſur-Seine, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans; mais il tomba dans la diſgrace du Roi FRANÇOIS I, ce qui l'obligea de ſortir de France en 1538, & de ſe retirer à Veniſe, où il demeura juſqu'à l'avénement à la Couronne du Roi HENRI II, dont il avoit été Gouverneur, & qui le rétablit en ſes charges & biens. Il mourut le 20 Mars 1550, ayant eu de *Louiſe de Coligny*, fille de *Philibert*, Seigneur de Crécia, & de *Jeanne de Châteauvieux*, qu'il avoit épouſée le 13 Février 1544, & morte le 25 Août 1580: — 1, 2 & 3. MARC, ANTOINE & JEAN, morts jeunes; — 4 & MARGUERITE, née le 16 Janvier 1549, mariée à JOACHIM, Baron DE DINTEVILLE, Meurville, *&c.* Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, morte ſans poſtérité en Septembre 1596. Les armes, les mêmes que celles de JAUCOURT. Voyez ce mot. *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* & *Moréri.*

DIO, *ou* DYO-PALATIN: ancienne Famille noble, qui a long-tems poſſédé l'ancienne Baronnie de Fléchères, dans la Principauté de Dombes. JACQUES DE DIO-PALATIN, Baron de Fléchères, fit en 1514, une impoſition des Tailles ſur les Vaſſaux de la Baronnie, pour ſon joyeux avénement. Elle fut depuis acquiſe par *Jean de Séve*, à qui la Princeſſe MARIE DE BOURBON, Souveraine de Dombes, donna en 1620, des Lettres d'échange pour les confins de la Baronnie de Fléchères. *Voyez* au mot SÉVE (DE).

Il y a apparence que le ſurnom de PALATIN, qui par ſucceſſion de tems a été joint à celui de DIO, eſt le ſurnom d'*Alix Palatin*, fille & héritiere de *Guillaume Palatin*, Seigneur de Fleſchin, laquelle (ſuivant des anciens Mémoires Généalogiques), étoit femme de GUYOT DE DIO, Chevalier, en 1336; & que de ce même GUYOT DE DIO, eſt iſſu JEAN DE DIO-PALATIN, par lequel M. *d'Hozier* commence la filiation de cette Famille.

CLAUDE-HENRI DE DIO-PALATIN DE MONTPEIROUX, Ecuyer, Seigneur de Montmor, Lieutenant-Colonel du Régiment de Mortemar, a épouſé le 20 Octobre 1712, *Anne-Eliſabeth des Salles*, fille de *Claude-Guſtave des Salles*, Baron de Rorthé, premier Maréchal de Lorraine & Barrois, & de Dame *Huguette Valerot*, dont des enfans.

CLAUDE-GUSTAVE-ELÉONOR DE DIO-PALATIN, Marquis de Mont-

peiroux, eſt mort à Châlons-ſur-Saone le 30 Janvier 1770, âgé de 56 ans. Les armes : *faſcé d'or & d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules.*

* DIOIS : pays avec titre de *Comté*, en Dauphiné. *Iſoard*, II. du nom, cinquieme & dernier Comte de Diois, mourut ſans poſtérité en 1116. Alors les *Comtes de Toulouſe*, deſquels relevoit le pays entre l'Iſere & la Durance, en qualité de *Marquis de Provence*, réunirent le *Diois* à leurs anciens Domaines ; mais en 1180, ils donnerent ce Comté à AIMARD DE POITIERS, II. du nom, qui l'unit à celui de *Valentinois.*

Dès l'an 1178, FRÉDERIC I. donna la Seigneurie de la Ville de Die à l'Evêque *Robert*, & lui donna en même tems les Régales, & même le droit de battre monnoie. Mais en 1449, les Evêques de Die ſoumirent leur temporel au Roi, & depuis ce tems ils n'ont joui que de la Seigneurie utile de cette Ville.

* — DION-LE-MONT : Seigneurie en Brabant, érigée en *Comté*, qui fut acquiſe par PIERRE DAEMS, Ecuyer, Bourgue-Meſtre d'Anvers, dont le fils SÉBASTIEN DAEMS, Seigneur de Dion-le-Mont & de Noirmont, étant mort ſans alliance, inſtitua pour ſes héritiers les enfans de ſa ſœur, MARIE DAEMS, mariée à *François Gallo de Salamanque*, Chevalier, Bourgue-Meſtre d'Anvers, d'une Famille noble originaire de Caſtille, pere d'ANTOINE GALLO DE SALAMANQUE, Chevalier, Seigneur de Dion-le-Mont, de Noirmont, & autres lieux, en faveur duquel la Seigneurie de *Dion-le-Mont* fut érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de CHARLES II, Roi d'Eſpagne, du 16 Décembre 1665. Son fils JEAN GALLO DE SALAMANQUE, Chevalier, Baron de Noirmont, Seigneur de Louvrange, lui a ſuccédé dans le Comté de *Dion-le-Mont*. Tablettes Hiſtor. & Généalog. *Part. V. p. 199.*

* — DISIMIEU, en Dauphiné, Diocèſe de Lyon : Terre & Seigneurie érigée *en Comté* par Lettres du mois de Juin 1613, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 8 Août 1617, en faveur de *Céſar de Martin*, Seigneur de Diſimieu, Gouverneur de Grenoble. On trouve que la Douanne de Valence en Dauphiné fut établie en 1595, ſous le nom de *Douanne de Vienne*, pour payer au Seigneur *de Diſimieu*, Gouverneur de Vienne, la ſomme de 60 mille livres qui lui avoit été promiſe en reconnoiſſance de ce qu'il avoit réduit cette Ville ſous l'obéiſſance du Roi. Les armes de MARTIN, ſont : *de gueules, à 6 roſes d'argent, 3, 2 & 1.*

* DIUSE : Terre & Seigneurie en Béarn, érigée en *Baronnie* par Lettres-Patentes de . . . en faveur de *N . . . de Bats*, Seigneur de Diuſe, dont la poſtérité ſubſiſte.

* — DIXMUDE, *ou* DISQUEMUE : Famille noble & ancienne, originaire de Flandre, dont il ne ſubſiſte plus aujourd'hui qu'une branche établie en Boulonnois, Province de Picardie, & Election d'Amiens.

Cette Maiſon, dont l'origine ſe perd dans la plus haute antiquité, a toujours porté pour armes : *faſcé d'or & d'azur de 8 pièces.* Les branches différentes ne les ont variées que par des briſures diſtinctives, comme le *ſautoir de gueules*, la *bande de gueules*, la *bande dentée de gueules*, & le

Digitized by Google

franc-quartier de gueules, chargé d'un lion d'argent. Cette derniere briſure paroît avoir été affectée à la branche qui ſubſiſtoit encore dans le dernier ſiécle à Ypres, avec le titre de *Vicomte*, & à celle établie en Boulonnois, qui eſt la ſeule qui ne ſoit pas éteinte. Les Egliſes d'Ypres ſont pleines d'écuſſons avec cette derniere briſure ; & par un *Armorial des premieres Croiſades*, intitulé : *Flandre & Hainaut*, on voit *le Sire de* DISQUEMUE, *qui porte feſſé d'or & d'azur de 8 piéces, au ſautoir de gueules ;* & THIERRY DE DISQUEMUE *ſemblablement, à un lionchel d'argent.*

L'uniformité dans l'orthographe du nom n'a pas été auſſi exactement ſuivie que celle des armoiries ; les uns écrivoient de toute ancienneté DIXMUDE, d'autres DIQUEMUE, DISQUEMUE, DISQUEMUDE, DIESMUDE & DIXMUIDEN ; & dans le tems qu'ils poſſédoient la Terre de Beuvres ou Beverne, avec celle de Dixmude, ils s'appelloient indiſtinctement DIXMUDE, Seigneur de Beuvres ou Beverne, & BEVERNE, Seigneur de Dixmude ou Diſquemuë.

On voit dans *les Recherches* des Antiquités & Nobleſſes de Flandre par *Lépinoy*, que les Comtes de Flandre étant empêchés dans quelques expéditions étrangeres, commirent pour le Gouvernement de leurs pays les plus nobles, ſages & vaillans Chevaliers, parmi leſquels ſe trouve avoir été des premiers, Meſſire THIERRY DE BEVERNE, Seigneur de Dixmude, qui fut établi audit Gouvernement par ARNOUD *le Vieux* l'an 965, allant en Lombardie ; & que durant l'abſence dudit Comte, ledit Seigneur défendit vaillamment la ville de Gand, & ſoutint le ſiége de trois Rois, ſçavoir de France, d'Angleterre & d'Ecoſſe, leſquels furent contraints de lever le ſiége, & de *s'en retourner à grande honte.* On trouve dans le même livre, que ledit Seigneur de Beverne & de Dixmude étoit un grand Baron de Flandre, portant : *d'or & d'azur de huit piéces, au ſautoir de gueules*, & crioit ſon nom.

JEAN DE BEUVRES, Evêque de Potanſe, vendit cette Terre de Beuvres à LOUIS, fils aîné du Comte de Flandre, pour cent mille francs pariſis, par contrat de l'an 1312 ; & celle de Dixmude a paſſé par alliance dans la Maiſon d'*Haverskerque*, & de celle-ci dans celle de *Sacqueſpée* vers l'an 1500.

Dans la *Flandria illuſtrata*, on voit un autre THIERRY DE BEUVRES, Seigneur de Dixmude, qui fut à la Croiſade avec ROBERT DE JÉRUSALEM en 1096. Plus, dans le même Auteur, un autre THIERRY DE BEUVRES, qui épouſa la fille de *Gauthier de Sotteghem* & vengea la mort de CHARLES *le Bon*, Comte de Flandre en 1127. Il eut de ſa femme, GUILLAUME DE DIXMUDE, Prince de Galilée, & Connétable de Jéruſalem, tué par les Turcs en 1181, laiſſant pour fils, ELIAN DE DIXMUDE, Prince de Galilée, Connétable de Jéruſalem, *&c.* qui ne laiſſa qu'une fille, mariée 1°. à *Gauthier de Saint-Omer*, Prince de Tabarie ; & 2°. à *Raimond*, Comte *de Tripoli.*

La branche aînée de la Maiſon de DIXMUDE fut continuée par THEODORICUS DIESCHEMUDA, qui, comme l'on voit dans un petit Cartulaire *in*-4°. en parchemin de l'Abbaye de Saint-Bertin, fut témoin avec

RAOUL, ſon frere, à l'acte de Réglement fait par le Marquis de Flandre en la ville de Furnes l'an 1110, ſur les différends qu'il avoit avec l'Abbé de S. Bertin. Il ſe maria avec *Béatrix de Gand*, dont il eut : — 1. THIERRY, Châtelain de DIXMUDE, que l'on voit dans l'*Hiſtoire* de la Maiſon *de Guines* par *Ducheſne*, *fol. 308*, témoin à différens actes faits par le Comte de Flandre ès années 1192 & 1200, & qui épouſa *Anne de Coucy* ; — 2. autre THIERRY, Seigneur DE BEUVRES, dont nous allons parler ; — 3. & EUSTACHE DE DIXMUDE, que l'on voit, dans la même *Hiſtoire*, *fol. 306*, témoin à une donation faite l'an 1190, par le Châtelain de Gand, à l'Egliſe de Foreſt, près Bruxelles.

THIERRY DE DIXMUDE, Seigneur de Beuvres, épouſa *Marguerite de Brienne*, qui mourut l'an 1275. L'*édition* de 1724 des *Trophées du Brabant*, *fol. 281 & 282*, fait mention de leurs épitaphes en vers latins, qui diſent ladite *de Brienne* iſſue des Rois de Chypre. THIERRY fut enterré à Valenciennes, en l'Egliſe des Jacobins, où ſon tombeau fut détruit lors du ſaccagement par les hérétiques l'an 1566 ; mais la pierre y ſert à préſent de pierre d'autel. On l'y voyoit armé, tenant l'épée au poing avec un écu des armes de DIXMUDE. Ladite *de Brienne*, ſa femme, fut enterrée à l'Abbaye de Flines, près Douay. Sur ſon tombeau eſt repréſentée une Dame portant l'écu des armes de DIXMUDE & de *Brienne*. Il en eut deux fils : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & HUGUES, qui fut Dominicain, & mourut l'an 1286.

JEAN DE DIXMUDE, Seigneur de Beuvres, épouſa *Catherine de Balinghen*, dont il eut HENRI DE BEUVRES, Châtelain de Dixmude, qui, en 1369, s'entremit à pacifier les Gantois, avec PHILIPPE *le Hardi*, Comte de Flandre. On voit dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VI*, *p. 781*, qu'il épouſa *Jeanne de Picquigny*, Dame de Canaples & d'Outrebois, & que celle-ci vendit cette derniere Terre, conjointement avec HENRI DE BEUVRES, Seigneur de Diſquemue, ſon mari, en 1367, au Roi CHARLES V, qui depuis la donna à l'Egliſe de Paris.

Dans le cabinet des Ordres du Roi, on trouve nombre de quittances originales des années 1375, 1380, 1386, 1387 & autres, données à différens Tréſoriers des Guerres par JEAN DE DISQUEMUE, & par THIERRY DE DISQUEMUE & DIQUEMUE, tous *Chevaliers-Bacheliers* ou *Bannerets*, en prêts-ſur leurs gages en cette qualité. On trouve auſſi dans le même cabinet un rôle des Gens-d'armes & autres venus au Mans, par mandemens du Roi, pour certain voyage & chevauchée qu'il entendoit faire en 1392, dans lequel on voit *Meſſire* THIERRY DE DICQUEMUE, *Chevalier-Bachelier*, cinq autres Chevaliers-Bacheliers, 50 Ecuyers & 24 Archers de ſa Compagnie. De ces quittances & rôle, feu M. *de Clairambault* en a donné des copies collationnées le 24 Décembre 1732, à MM. DE DISQUEMUE-DE-MONTBRUN & DE HAME, établis en Boulonnois.

Dans les *Regiſtres* du Parlement de Paris, intitulé *Manuale Placitorum*, 13 Novembre *anno* 1385, *per Joannem Jouvence*, Greffier du Parlement, *Plaidoyerie* de l'an 1386, le 4 Juin, Meſſire *Baudin de Nouvion*, contre les Seigneur & Dame DE DISQUEMUE, pour le bail de *Jehannette de Nou-*

Digitized by Google

vion, fille du feu Seigneur *de Nouvion*, ſon frere, prétendu par ceux DE DISQUEMUE: il eſt dit: *ſont hommes-d'armes & toujours en guerre, & repairent dans un chaſtel près Calais, que chevauchant par le pays, ils allerent voir leur pere, & ne commirent aucun excès.* C'eſt le premier indice de l'établiſſement de la Maiſon de DIXMUDE ou DISQUEMUE en Boulonnois; & il ſe confirme par *le Laboureur*, dans ſon *Hiſtoire de* CHARLES VI, dans laquelle il dit, *Tome II. pag. 26*, que *au mois de Mai 1412, les Anglois de la frontiere du Boulonnois prinrent d'emblée la fortereſſe de* Bavelinghen, *ſituée entre Ardres & Calais, laquelle appartenoit au Seigneur* DE DIXMUDE. Dans la *Flandria illuſtrata*, *Tome III. fol. 349*, il eſt dit que la fortereſſe de *Balinghen* entre Ardres & Calais, qui appartenoit à THIERRY DE DIXMUDE, fut priſe par les Anglois en 1412, par la trahiſon de *Jean de Stenbeck.*

Dans les *Antiquités de la ville d'Amiens* par *la Morliere*, *p. 673*, on voit un ROLAND DE DISQUEMUE, qualifié de *Seigneur de Bavelinghen*, qui épouſa Dame Madame *Claire de Flourens* en l'an 1440, & qui n'eut point d'enfans; mais comme l'on voit encore dans la *Flandria illuſtrata*, un THIERRY, Vicomte DE DIXMUDE, & Baron de Balinghen en 1297, & que dans l'énumération des biens poſſédés par ceux de ce nom, il y eſt dit, *Tome III.* p. 334: *Baronatus de Balinghen, inter Caletas & Ardeam*, il eſt apparent que c'eſt plutôt *Balinghen* que *Bavelinghen.* Cette Terre, faute d'héritiers deſcendans en ligne directe de la Maiſon *de Balinghen*, y ſera ſans doute rentrée (elle appartient actuellement à M. *Donjon-de-Saint-Martin*); & l'on voit que dès ce tems, la Maiſon de DISQUEMUE ou DIXMUDE étoit fort étendue, & avoit pluſieurs branches.

Dans les *Extraits* des *Obſeques funébres* des Comtes & Comteſſes de Flandre, dont les corps furent portés de l'Abbaye de Loo en l'Egliſe de S. Pierre à Lille en Flandre, l'an 1383, on trouve le Châtelain DE DIXMUDE à ſéneſtre. Dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tome V, pag. 136, on voit qu'une *Jeanne de Harcourt*, Dame de Meſieres, fille de *Jacques de Harcourt*, Chevalier, Seigneur de Montgommeri, & de *Jeanne d'Enghien*, épouſe en l'an 1414, HUGUES, Sire DE DIXMUDE; & dans l'*Hiſtoire de* CHARLES VII, *in-fol.* par *Godefroy*, pag. 74, que HENRI DE DISQUEMUE fut l'un des Députés de la part des Flamands en 1435, pour traiter la paix entre les Rois de France & d'Angleterre & le Duc de Bourgogne. On voit en 1417, un THIERRY DE DIXMUDE commander une armée en Normandie, & un autre en 1414, qualifié *Seigneur de Saint-Berge*, qui étoit un Seigneur très-renommé, & fut tué par les François. Il avoit une ſœur, nommée MARIE DE DIXMUDE, Chanoineſſe à Maubeuge.

On voit qu'avant ce tems-là il y avoit une branche de DIXMUDE particuliérement établie à Ypres, où JEAN DE DIXMUDE étoit Conſeiller l'an 1332, qui délaiſſa deux fils, JACQUES & DENIS, qui ſe diſtinguerent en 1337. En 1383, CHRISTOPHE DE DIXMUDE étoit Prévôt des Chanoines Réguliers de Saint-Martin à Ypres, dont COLARD DE DIXMUDE fut Doyen en 1428, & Prévôt en 1440.

PAUL DE DIXMUDE étoit avoué d'Ypres en 1447; & OLIVIER DE DIXMUDE, premier Sénateur. Un JEAN DE DIXMUDE a été Prévôt de Formeſelle en 1460; & CATHERINE DE DIXMUDE étoit Abbeſſe de l'Abiette à Lille. JOSSE DE DIXMUDE, autre Avoué d'Ypres en 1472, épouſa *Catherine de la Voeſtine*, fille du Marquis de Bécelaër, dont naquit JOSSE DE DIXMUDE, II. du nom, marié avec *Catherine Stavelle*, fille de *Pierre*, dont il eut: JEAN DE DIXMUDE, lequel épouſa *Joſſine de Neſle*, mere de JEAN DE DIXMUDE, II. du nom, marié à *Jacqueline Dulaër*, & pere de JEAN DE DIXMUDE, III. du nom, lequel épouſa *Anne Vanden-Broucke*, dont il eut beaucoup d'enfans. On voit dans *Lépinoy*, que dans ce tems-là il y avoit un JOSSE DE DIXMUDE Echevin à Gand.

Et dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. V, *pag. 82*, on lit que Madame MARIE DE BEUVRES, dite DE DISQUEMUE, épouſa 1°. *Renaud de Reſſe*, Seigneur de Bailleul, mort en 1446; & 2°. *Renaud de Haverskerque*, dont naquit: — 1. *Archambaut de Haverskerque*, Seigneur de Diſquemue, & mort ſans enfans; — 2. & *Catherine de Haverskerque*, héritiere de ſon frere, laquelle porta à *Guillaume de Sacqueſpée*, ſon mari, la Terre de Dixmude, que cette Maiſon poſſédoit encore en 1590.

Les guerres longues & cruelles qui ont ravagé le Boulonnois & ſes environs depuis l'an 1400, ſont un obſtacle à pouvoir rejoindre actuellement les différentes branches de cette Maiſon, par une filiation bien ſuivie; & le détail précédent n'eſt que pour donner une idée de ſon ancienneté & de ſes illuſtrations.

La branche établie à Ypres, avec titre de *Vicomte*, s'eſt éteinte à la fin du dernier ſiécle, dans la perſonne d'un Chanoine; mais la conformité de la briſure dans les armes, indique la même ſouche que celle établie en Boulonnois, qui a toujours porté, ainſi que celle d'Ypres, *faſcé d'or & d'azur, de 8 piéces, au franc-quartier de gueules, chargé d'un lion d'argent*, & ſemble devoir tranſmettre le titre de *Vicomte*, qu'elle portoit dès l'an 1297, à Meſſire JEAN-BATISTE-OUDART DE DISQUEMUE ou DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Montbrun, ancien Capitaine au Régiment de Gêvres, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, actuellement chef de la branche aînée du Boulonnois, lequel, ainſi que Meſſire ANTOINE-AUGUSTE DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, deſcend inconteſtablement de cette Maiſon. Leur filiation commence par preuves ſuivies, à LIONEL, qui ſuit.

I. LIONEL DE DISQUEMUDE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon, vivoit au commencement du quinzieme ſiécle. On ignore le nom de ſon pere, dont il tenoit les ſuſdites Terres, auxquelles il joignit celle de la Folie en Boulonnois, par l'acquiſition qu'il en fit le 21 Mars 1467, & dont le contrat exiſte en original entre les mains des Seigneurs de Montbrun & de Hame. LIONEL DE DIXMUDE y eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon*, &c. Il épouſa *Marie de Bournonville*, fille de *Jacques de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de la Vallée, & d'*Eléonore de Fiennes*, ainſi qu'il ſe voit dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, To-*

me V, pag. 845, & dans la *Généalogie* des Ducs *de Bournonville*. Il en eut deux fils : — 1. LAURENT, qui ſuit ; — 2. & JACQUES, rapporté après ſon frere aîné.

II. LAURENT DE DIXMUDE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon, fils aîné & principal héritier, conformément à la Coutume du Boulonnois, épouſa *Marguerite de Courſet*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

III. MARGUERITE DE DIXMUDE, qui mourut en 1503. Elle avoit épouſé *Jean de Callonne*, Ecuyer, dont elle n'eut auſſi qu'une fille, nommée — *Jeanne de Callonne*, qui épouſa *Guerard d'Achier*, Ecuyer, Seigneur de Rony, dont : — *Girard d'Achier*, Ecuyer, duquel il exiſte (en original) un acte du 26 Août 1508, par lequel, comme petit-fils & héritier de MARGUERITE DE DIXMUDE, icelle fille & héritiere de LAURENT, ſon pere, il s'arrangea avec JACQUES DE DIXMUDE, ſon arriere-grand-oncle, relativement à ſes droits ſur la ſucceſſion dudit LAURENT DE DIXMUDE. Il eſt dit dans cet acte du 26 Août 1508, qu'il céde nommément à *noble homme* JACQUES DE DISQUEMUDE les Terres de Montbrun & la Pairie d'Alembon, pour en jouir par lui & ſes hoirs, tout ainſi qu'en ont joui les DISQUEMUE, & que de tous les héritages qu'il avoit droit de prétendre, il ne ſe réſerve que la Terre d'Elbinghen ; de ſorte que les anciens patrimoines qui ſeroient ſortis de la ligne des DISQUEMUE, retourneroient à JACQUES DE DISQUEMUE, lequel prit ſaiſine en 1509, à la réſerve de la Terre d'Elbinghen, qui reſta aux d'*Achier*.

II. JACQUES DE DISQUEMUE, Ecuyer, ſecond fils de LIONEL, continua la lignée, & fut Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de la Folie. Il joignit à ces Terres, qu'il tenoit, tant du chef de ſon pere, qu'en vertu de l'acte fait le 26 Août 1508, avec les héritiers de LAURENT, ſon frere aîné, la Terre & Seigneurie de Campagne, qu'il avoit acquiſe par contrat du 7 Janvier 1498, & dont il paya les droits à *Jean de Renty* en 1500. Les originaux exiſtent, & on y voit par-tout la qualité de *Noble homme* & *d'Ecuyer*. On trouve auſſi qu'il fut Gentilhomme de l'Hôtel du Roi, par le *Rôle* de payemens qui ſe fit à Nieulant le 4 Janvier 1473. Il épouſa *Blanche de Rebingue*, dont le contrat de mariage ne ſe trouve point ; mais dont différens actes de partage le conſtatent. Il en eut JEAN, qui ſuit.

III. JEAN DE DISQUEMUE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de la Folie & de Campagne, fut Homme d'armes ſous la Charge de M. *de Crequy*. Il étoit mineur en 1510, comme on le voit dans le procès-verbal de rédaction de la Coutume du Boulonnois de cette année, dans lequel *Gilles de Rebingue*, ſon oncle maternel, Abbé de Notre-Dame de Boulogne, comparoît en ſon lieu & place, à cauſe de ſa minorité. On voit un acte de 1529, par lequel il s'arrangea avec *Jeanne Anſel*, veuve de *Nicolas de la Folie*, pour des prétentions qu'elle avoit ſur le Fief de la Folie, & ſur un autre Fief que poſſédoit LIONEL DE DIXMUDE, ſon ayeul, en 1460. C'eſt à ce JEAN qu'ont commencé les preuves faites en 1697, par Dame *Eliſabeth Hache*, veuve

de BERTRAND DE DISQUEMUE, pardevant M. *Bignon*, Intendant de la Province, en vertu de l'Edit burſal de 1696. Il épouſa *Jeanne du Wicquet*, fille de noble homme *Jean du Wicquet*, depuis Baron d'Ordre, de laquelle il eut ANTOINE, qui ſuit.

IV. ANTOINE DE DISQUEMUE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de Campagne, & Homme d'armes, ſous la conduite de MM. *de Montmorency*, fut chargé en 1569, du Commandement des Troupes du haut-Boulonnois, pour réſiſter au Comte *de Montgommeri*, par M. *de Caillac*, ainſi qu'il appert par les lettres & commiſſions à lui adreſſées. On a auſſi une Bulle d'Indulgence, qu'il obtint du Pape PIE IV, commençant par ces mots : *Nobilis ANTONII DE DISQUEMUE*, &c. (titre, ſelon *la Roque*, le plus éminent que donnoit la Cour de Rome) pour le dédommager de la deſtruction de ſon Château de Campagne par ceux de la Religion. Il épouſa par contrat du 24 Août 1544, noble demoiſelle *Jeanne Chinot*. Il habita, ainſi que ſes prédéceſſeurs, la Terre de Campagne, juſqu'à ſa deſtruction, & laiſſa pluſieurs enfans; mais il n'y eut que JEHAN, qui ſuit, lequel laiſſa poſtérité.

V. JEHAN DE DISQUEMUE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de Campagne, fut le premier qui habita la Ville de Boulogne, où il acquit par contrat du premier Juin 1581, la Terre du Fayel. Il fut marié à noble Demoiſelle *Gabrielle d'Avricquet*, de laquelle vint :

VI. PIERRE DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne, du Fayel & de Baduie, dont il paya les reliefs en 1613. Il fut marié deux fois; 1°. par contrat du 26 Février 1609, à noble Demoiſelle *Diane de Montlezun*; & 2°. à noble Demoiſelle *Marguerite de Campagne*, fille de noble Seigneur *Jean de Campagne*, & de *Nicole du Blaiſel*. Il eut du premier lit : — 1. BERTRAND, qui ſuit; & du ſecond vinrent : — 2. JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 3. PHILIPPE, qui eut en partage la Terre du Fayel, qu'il habita, & ſe maria avec noble Demoiſelle *Eliſabeth de Rocourt*, dont il eut pour fille unique ISABELLE DE DIXMUDE, mariée à *François-Joſeph de Crequy*, & mourut ſans enfans : la Terre du Fayel retourna en 1760 à la branche aînée; — 4. & ANTOINE, Seigneur de Billeauville & de Montguilain, pere d'AMBROISE DE DIXMUDE, Seigneur de Billeauville & de Montguilain, lequel laiſſa un fils, pere de deux filles. L'aînée, nommée MARGUERITE DE DIXMUDE, a épouſé en 1767, *Nicolas Liot*, Ecuyer, Seigneur de Guſelingan.

VII. BERTRAND DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne & de Baduie, Capitaine au Régiment de Villequier, Cavalerie, en 1641, & Député de la Nobleſſe du Boulonnois en 1656, fut obligé de ſuivre un procès à la Cour des Aides de Paris, & d'y demander juſtice de la vexation à laquelle il n'auroit pas dû être expoſé, pour une qualité dont ſes peres jouiſſoient depuis tant de ſiécles. Il y prouva, par titres, & par la conformité des armes, que ſa branche ſortoit de l'ancienne Maiſon de DIXMUDE, & y obtint un

Arrêt

Digitized by Google

Arrêt le 21 Août 1664, qui condamne ſes Parties à l'amende, & le déclare *noble, & iſſu de noble lignée.* Il épouſa le premier Mars 1666, noble Demoiſelle *Eliſabeth Hache*, laquelle étoit veuve en 1697, qu'elle obtint un Jugement de maintenue de Nobleſſe de M. *Bignon*, Intendant de la Province. Il en eut OUDART, qui ſuit.

VIII. OUDART DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun; de la Pairie d'Alembon, de Campagne & de Baduie, devenu *Vicomte de Dixmude* par l'extinction des branches aînées en Flandre, fut Mouſquetaire du Roi en 1697, & ſe maria en 1706, avec noble Demoiſelle *Marie-Suſanne de Rocquigny*, niéce du Baron de Buſca, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur d'Aigues-Mortes, qui lui porta en mariage les Terres de Mouſlon, de la Vallée, & la Vicomté de Fiennes; & avec laquelle il acheta les Terres de Recq & de l'Ordre en Boulonnois, qu'il habita juſqu'à ſa mort, arrivée en 1753. Il laiſſa pour unique héritier:

IX. JEAN-BATISTE-OUDART, Vicomte DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne, de Baduie, de Mouſlon, de la Vallée, de la Vicomté de Fiennes, de Recq, de l'Ordre & du Fayel, né en 1708, Page du Roi en 1722, Capitaine au Régiment de Gêvres en 1726, & Chevalier de Saint-Louis en 1740. Il a épouſé en 1753, noble Demoiſelle *Roſalie du Queſne-de-Clocheville*, dont il a pluſieurs enfans, avec leſquels il réſide au Château de Recq, en 1772.

X. LÉON-OUDART-HENRI, Vicomte DE DIXMUDE, ſon fils aîné, a été batiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint Joſeph de Boulogne, le 21 Novembre 1758, & tenu ſur les Fonts par M. le Duc *de Treſmes.*

SECONDE BRANCHE. *Seigneurs DE HAME*, &c.

VII. JEAN DE DISQUEMUE ou DIXMUDE, Ecuyer, fils de PIERRE; Seigneur de Montbrun & autres Terres, & de Dame *Marguerite de Campagne*, ſa ſeconde femme, & frere puîné conſanguin de BERTRAND DE DIXMUDE, Seigneur de Montbrun, *&c.* fut Seigneur de Hame & de Quéhen en Boulonnois, du chef de ſa mere, Seigneuries mouvantes du Roi, à cauſe de ſon Château de Boulogne. Il ſe maria avec noble Demoiſelle *Marie de Heſmond*, dont il eut: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. & MARIE-CATHERINE, morte fille.

VIII. BERTRAND DE DIXMUDE, Ecuyer, Seigneur de Hame & de Quéhen, né le 28 Juin 1653, épouſa le 7 Juillet 1687, noble Demoiſelle *N... de Quelque*, fille unique de *Gédéon de Quelque*, Ecuyer, & de *Marguerite d'Yſque*, qui lui apporta les Terres de Quécamp, de la Vaſſerie & de Harlette en Artois. Il en eut: — ANTOINE, qui ſuit; — & trois filles, mortes ſans alliance.

IX. ANTOINE DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, de Quéhen, de Quécamp, de la Vaſſerie & de Harlette, né en 1693, & Capitaine au Régiment de Picardie depuis 1714 juſqu'en 1732, épouſa noble Demoiſelle *Marie-Madelene Vidart-de-Saint-Clair*, fille d'*Antoine Vidart*, Chevalier, Seigneur & Marquis de Saint-Clair, originaire de Poitou, Ca-

pitaine des Vaiſſeaux du Roi, Commandant la Marine au Havre, & de noble *Catherine de Rouſſet*. Il en a eu pluſieurs enfans, tous batiſés en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Joſeph de Boulogne où il demeuroit, dont il ne reſte que : — 1. ANTOINE-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. LOUIS-ANTOINE, appellé *le Chevalier de Hame*, Capitaine au Régiment de Picardie; — 3 & 4. & deux filles à marier.

X. ANTOINE-AUGUSTE DE DISQUEMUE ou DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, de Quéhen, de Quécamp, de la Vaſſerie & de Harlette, Lieutenant au Régiment de Boufflers-Wallon en 1744, puis au Régiment de Lorraine, dont il s'eſt retiré en 1761, demeure actuellement à Béthune, où il eſt notable en exercice pour la Nobleſſe. On voit au Bureau des Finances & à la Chambre des Comptes l'aveu qu'il a fourni au Roi en 1765, de ſes Terres & Seigneuries de Hame & de Quéhen. Les armes, comme ci-devant. *Mémoire envoyé* par ce dernier, dûement certifié véritable le 22 Juin 1769, légaliſé & certifié avoir été dreſſé ſur les titres originaux par M. *Dupire*, Baron d'Hinge, Grand-Bailli des ville & Gouvernance de Béthune, le 25 des mêmes mois & an.

* DOAZIT : Terre, Seigneurie & *Baronnie* au pays de Chaloſſe en Gaſcogne, Diocèſe de Dax, qui fut donnée à *François de Candale* & à ſes deſcendans mâles, par acte confirmé le 14 Avril 1516, par ſon frere *Gaſton de Foix*, Captal de Buch, Comte de Candale. *Voyez* CANDALE.

* DOBIAIS : Terre & Seigneurie à cinq lieues de Rennes, érigée en *Marquiſat* en 1645, en faveur de *N... Gédouin*, Seigneur de *Dobiais* ou *Dobiaye*, Préſident au Parlement de Bretagne, lequel portoit pour armes : *d'argent, à un corbeau de ſable*, ſuivant l'*Armorial de Bretagne*, édition de 1681, *p. 93 in-4°.*

* — DOLLO : Seigneurie & *Vicomté* qui appartenoit dès l'an 1290, à N.... DOLLO, Seigneur de la Villemainguy, iſſu des anciens Comtes de Dol, & dont la poſtérité maſculine a poſſédé ces deux Seigneuries juſqu'au milieu du quinzieme ſiécle. GUILLAUME DOLLO, qui fut le dernier de ſa Famille, n'eut de ſon mariage avec *Volance le Voyer*, qu'une fille unique, nommée JEANNE DOLLO, qui porta la Vicomté de Plaintel & la Seigneurie de la Villemainguy, dans la Maiſon *de Gautron. Tabl. généal. Part. VII. pag. 249.*

* DOLOMIEU, en Dauphiné : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1688 ou 1699, enregiſtrées au Parlement de Dauphiné le 15 Janvier 1691 ou 1701, en faveur de *François de Gratet*, Chevalier, Seigneur *de Dolomieu*, Saint-Didier, Tuélin-lès-Champagne, *&c.* en *conſidération de ſon ancienne Nobleſſe, & des ſervices recommandables rendus par ſes ancêtres*, comme portent leſdites Lettres-Patentes.

* — DOMBASLE : Terre & Seigneurie avec un ancien titre de *Baronnie* dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, qui a été poſſédée par une branche cadette des *Comtes de Salm*, qui en prit le nom. De cette ancienne Maiſon de DOMBASLE étoient HUIMON & THIERRY DE DOMBASLE, qui dès l'an 1122 avoient fondé le Prieuré de Saint-Don près la

Digitized by Google

Terre de Dombaſle. THIERRY fut ayeul de *Viri illuſtriſſimi* VIDERIC DE DOMBASLE, qui fut pere de THIERRY DE DOMBASLE, II. du nom, lequel ſe maria à *Béatrix du Châtelet*, mere d'ERARD DE DOMBASLE, marié à *Marguerite de Nancy*, dont il eut JEAN DE DOMBASLE, allié 1°. ſans enfans à *Marguerite de Fléville*; & 2°. à *Jeanne de Marcheville*, fille de *Jean* & de *Marguerite de Nancy*, dont pour fille unique MARGUERITE DE DOMBASLE qui porta cette Terre & Seigneurie à *Jean*, Seigneur *de Lucy*, ſon mari, qui vivoit en 1415. De ce mariage vint MAHEU DE LUCY, Seigneur de Lucy & de Dombaſle, qui, de ſa femme *Catherine de Savigny*, eut VARY DE LUCY, Seigneur dudit lieu & de Dombaſle, lequel épouſa *Jeanne de Savigny*. Leur fils MAHEU DE LUCY, II. du nom, Maître-d'hôtel du Duc ANTOINE, fut pere, par *Claude de Craimcourt*, d'EVE DE LUCY, Dame de Dombaſle & de Lucy, mariée à *Perrin de Haraucourt*, Seigneur de Chambley, dont vint JEAN DE HARAUCOURT, Bailli & Gouverneur de Hatton-Chaſtel, qu'*Eliſabeth Boſſut*, morte à Metz en 1639, fit pere de FERRI DE HARAUCOURT, Baron de Chambley & de Dombaſle, Colonel en France, marié à *Suſanne de Cuſtine*, dont il eut HENRIETTE DE HARAUCOURT, qui porta en mariage à 1644, *Dombaſle*, Chambley & Bioncourt, à *Charles de Baſſompierre*, Marquis de Rémoville, qu'elle rendit pere d'ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis DE BASSOMPIERRE, marié à *Catherine-Diane de Beauvau*, ſœur du Prince de Craon, dont ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, II. du nom, Marquis de BASSOMPIERRE, mort en 1734, ſans enfans de ſa femme *Louiſe Suton-d'Oglethorp*, ſœur de la Marquiſe *de Maizieres*. LOUISE-LUCIE DE BASSOMPIERRE, ſa ſœur aînée, devenue Dame de Dombaſle & de Bioncourt, a laiſſé de ſon mariage avec *François-Emmanuel*, Marquis *de Ligny*, CHARLES-ADRIEN, Marquis DE LIGNY, Baron de Dombaſle & de Bioncourt, Enſeigne des Gendarmes de Berri, *&c.* marié 1°. le 13 Février 1744, à *Reine-Madelene de Hunolſtein*, ci-devant Chanoineſſe de Bouxieres, morte ſans enfans au château du Pleſſis le 23 Mai 1753. Elle étoit fille de *François-Antoine*, Comte de Hunolſtein, Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *N... Deltz*, ſa troiſieme femme; & 2°. en 1755, à *N.... de la Roche-Fontenilles*, fille d'*Antoine*, Marquis de Rambures, *&c.* Voyez l'*Hiſtoire de Lorraine*, Tome I, *page 211*, dans la Généalogie des Comtes *de Salm*; & Tome II, *page 268*, parmi les preuves ſur les anciens Seigneurs de *Dombaſle*, dont les armes étoient: *de ſable, ſemé de croix recroiſetées, au pied fiché d'argent, & 2 ſaumons adoſſés de même, brochans ſur le tout.*

* DOMBES: Du tems de CÉSAR ce pays étoit habité, ſelon *Adrien de Valois* & *Samſon*, par une partie des *Seguſiani*; &, ſelon *Damville*, par une partie des *Ambarri*. Sous HONORIUS ce pays ſe trouvoit compris dans la premiere Lyonnoiſe. De la domination des Romains il paſſa ſous celle des Bourguignons, & fit dans la ſuite partie du ſecond Royaume de Bourgogne. Vers la fin du dixieme ou au commencement du onzieme ſiécle, par la négligence de RODOLPHE *le Fainéant*, la plûpart des Seigneurs de Bourgogne s'approprierent la ſouveraineté des Terres dont auparavant ils rendoient hommage à leurs Rois. Parmi ces Seigneurs, ceux qui

Digitized by Google

avoient des établiſſemens dans la partie du Royaume ſituée à l'orient de la Saône & du Rhône, vinrent plus facilement à bout de leurs deſſeins.

Les Seigneurs ou Sires de Baugé & ceux de Villars, ſuivirent l'exemple des autres & ſe rendirent Souverains ſur leurs Terres, dont la plus grande partie formoit le pays de Dombes qui alors s'étendoit depuis la Saône & le Rhône le long de la riviere d'Ain, juſqu'à celle de Veſle. Les Comtes de Baugé occupoient la partie ſeptentrionale, & le reſte étoit poſſédé par les Seigneurs de Villars. A ces derniers ſuccéderent les Sires de Thoire, & aux Comtes de Baugé les Seigneurs de Beaujeu. Ces deux Maiſons qui dès ce tems-là poſſédoient entr'elles en ſouveraineté tout le pays de Dombes, eurent enſemble pluſieurs démêlés conſidérables, & les Seigneurs de Beaujeu augmenterent leur Domaine dans ce pays aux dépens des Sires de Thoire & de Villars.

EDOUARD II, dix-ſeptieme Sire de Beaujeu, & Seigneur de Dombes, qui menoit une vie molle & licencieuſe, ayant fait enlever une fille de Villefranche, & fait jetter par la fenêtre l'Huiſſier qui vint l'ajourner au Parlement pour ce crime, fut arrêté par des Troupes que CHARLES VI. envoya, & conduit à Paris en priſon. LOUIS II, Duc de Bourbon, un des plus fameux & des plus vertueux Princes de ſon ſiécle, oncle de CHARLES VI, obtint la grace & la liberté d'EDOUARD, qui lui fit don du Beaujolois & de la Principauté de Dombes. Sa poſtérité en a joui juſqu'en 1522, que *Louiſe de Savoie* ſe les fit adjuger ſur le Connétable CHARLES III, Duc DE BOURBON, comme ayant ſuccédé aux droits de MARGUERITE DE BOURBON, ſa mere, épouſe de *Philippe*, Duc *de Savoie*. En 1557, après la mort du Connétable de Bourbon, FRANÇOIS I. confiſqua réellement la Principauté de Dombes & le Beaujolois, & les réunit enſuite à la Couronne; mais en 1560 ou 1561, le Roi remit ces Provinces à LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, & à ſa mere LOUISE DE BOURBON, ſœur du Connétable. Ce Duc mourut en 1582, & ſon petit-fils HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes, en 1608. Ce dernier n'eut qu'une fille unique, MARIE, morte en 1627, qui fut mariée à JEAN-BATISTE GASTON, Duc d'ORLÉANS, mort en 1660, frere du Roi LOUIS XIII. ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiſelle de Montpenſier*, Princeſſe de Dombes, fille unique du premier mariage du Duc d'Orléans, morte ſans avoir été mariée en 1693, donna par acte du 2 Février 1681, la Principauté de Dombes à LOUIS-AUGUSTE, Légitimé *de France*, Duc du Maine, mort en 1736. Son fils aîné LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, qui lui a ſuccédé dans la Principauté de Dombes, eſt mort ſans avoir été marié, en 1755; & LOUIS-CHARLES DE BOURBON, Comte d'Eu, ſon ſecond fils, qui en a hérité par la mort de ſon frere aîné, l'a échangée avec le Roi le 28 Mars 1762, pour le Duché de Giſors en Normandie, & quelques autres Terres; & le 30 Août de la même année le Parlement de Dombes a enregiſtré la Déclaration du Roi portant réunion de la Principauté de Dombes à la Couronne.

* — DOMMARTIN-*ſur-Vraine* dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul: Terre, Seigneurie & ancienne *Baronnie* qui a donné ſon nom à

Digitized by Google

une illuſtre Maiſon éteinte, de laquelle étoit GUILLAUME, Seigneur DE DOMMARTIN, mort en 1442. Il avoit épouſé *Agnès de Haroué*, morte en 1439, fille de *Vary*, Seigneur *de Haroué*, dont LOUIS DE DOMMARTIN, I. du nom, pere par *Iſabelle du Châtelet*, de trois fils; ſçavoir, ERARD, Seigneur en partie DE DOMMARTIN, qui fut Bailli de Voſges, & eut d'*Éléonore de Lenoncourt*, FRANÇOIS DE DOMMARTIN, Chambellan du Duc de Lorraine, qui, d'*Anne de Germiny*, eut ELÉONORE DE DOMMARTIN, femme d'*Antoine de Chahanay*, Seigneur de Ruette, Fréville & Lixieres; VARY, mort le 7 Juillet 1500, Evêque & Comte de Verdun, Prince d'Empire, Abbé & Souverain de Gorze; & GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME DE DOMMARTIN fut Baron de Fontenoy-le-Château par ſon mariage avec *Anne de Neufchâtel*, fille de *Ferdinand*, Sire de Montagu, & de *Marguerite de Feneſtranges*. Il en eut LOUIS DE DOMMARTIN, II. du nom, Baron de Fontenoy, & en partie de Dommartin, & de la Souveraineté de Feneſtranges, qui, de ſa femme *Philippe de la Marck*, eut pour fille & unique héritiere DIANE DE DOMMARTIN, mariée avec *Philippe de Croy*, Marquis d'Havré, Prince de l'Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, dont CHARLES-ALEXANDRE DE CROY. *Voyez* CROY.

La Baronnie de *Dommartin* a été vendue, & elle eſt poſſédée aujourd'hui par *N.... du Paſquier*, Chevalier d'honneur au Parlement de Metz.

DONBIDEAU: ancienne Famille d'Oléron en Béarn. On conſerve dans les archives de cette ville des *Mémoires* par leſquels il paroît qu'ayant été ravagée par les Maures, cinq braves hommes de Camfrane en Arragon, vinrent la rétablir. La tradition donne à la Famille DE DONBIDEAU un de ces hommes pour auteur. N.... DE DONBIDEAU, Conſeiller au Parlement de Navarre, deſcendu de cette Famille, poſſede la Terre de Crouſeilles en Languedoc, qu'il a achetée en 1737 de *Pierre-Ignace de Lons*, Marquis de Lons, laquelle a été érigée en *Baronnie* en ſa faveur, par Lettres-Patentes du mois de Février 1753. Il eſt marié avec *N.... de Capdeville*.

*— DONGELBERG: Terre conſidérable dans le Brabant, au pays Roman, que le Duc JEAN DE BRABANT, II. du nom, donna l'an 1303, à ſon frere naturel JEAN, dit *de Merve*, Seigneur de Wawre, qui épouſa *Marguerite de Pamele*, & en eut LOUIS, Sire DE DONGELBERG, dont lui & ſa poſtérité ont pris le nom: il mourut en 1383, laiſſant d'*Ide d'Herbais*, ſa femme, JEAN & GAUTIER, dont nous parlerons ci-après.

JEAN, II. du nom, Sire DE DONGELBERG & de Château-Serain, épouſa *N... de Hamal*, dont il eut LOUIS, II. du nom, Sire DE DONGELBERG & de Château-Serain, Bailli du pays Roman, *&c.* lequel n'ayant point eu de poſtérité, nomma pour ſon héritier, par ſon teſtament de l'an 1470, *Jean de Malaiſe*, ſon neveu, fils de ſa ſœur JEANNE DE DONGELBERG. Ce *Jean de Malaiſe*, devenu Seigneur de Dongelberg & de Château-Serain, mort en 1486, fut pere de *Jean de Malaiſe*, II. du nom, décédé en 1518, dont la fille, *Françoiſe de Malaiſe*, Dame de Dongelberg, épouſa *Guillaume d'Argenteau*, Seigneur d'Eſſeneux, dont la poſtérité poſſéda *Dongelberg* juſqu'en 1659 que cette Seigneurie rentra dans celle de

GAUTIER DE DONGELBERG, ſecond fils de LOUIS, I. du nom, & d'*Ide d'Herbais*, ſa femme, & quatrieme ayeul de JACQUES-PHILIPPE DE DONGELBERG, Chevalier, Seigneur de Scovenberg & Broëck, qui racheta de *Guillaume-Ulric d'Argenteau*, la Seigneurie DE DONGELBERG, érigée en *Baronnie* en ſa faveur par Lettres du Roi PHILIPPE IV. du 3 Juillet 1662. PHILIPPE-ADRIEN, Baron DE DONGELBERG, Seigneur de Scovenberg & Broëck, ſon fils, Grand-Bailli du Brabant-Wallon, fut créé *Comte de Dongelberg* par Lettres du Roi CHARLES II, du 25 Octobre 1692.

Ses deſcendans poſſedent auſſi la *Baronnie* de Reſves en Flandre, & la Seigneurie de Zilebeck au pays de Waës, érigée en *Vicomté* avec union de la Seigneurie de Pergate au Comté de Hainaut, par Lettres du Roi d'Eſpagne du 31 Avril 1672. Les armes DE DONGELBERG ſont DE BRABANT, qui eſt *de ſable, au lion d'or, à une barre de gueules, brochante ſur le tout*, pour briſure & marque de bâtardiſe. *Tabl. hiſt.* Part. V, *pag.* 214.

* DONNEZAN : Terre & Seigneurie dans le Comté de Foix, érigée en *Marquiſat*, qui appartient à la Maiſon d'*Uſſon*. Voyez USSON (D').

* DONZERE : Bourg avec titre de *Principauté* en Dauphiné, Diocèſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui appartient à l'Evêque de Viviers, lequel ſe qualifie *Prince de Donzere*.

* DONZY : Ville & chef-lieu du Donziois, dont le château, autrefois très-conſidérable, tombe en ruine. C'eſt une ancienne *Baronnie* qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon de ce nom, d'où elle a paſſé ſucceſſivement dans celles de *Châtillon*, de *Bourbon-Lancy*, & de *Bourgogne* de la premiere branche, d'où elle eſt entrée dans celle de *Flandre* par le mariage d'YOLANDE DE BOURGOGNE avec *Robert* III, dit *de Bethune*, Comte de Flandre. Elle fut unie aux Comtés *de Nevers* & *de Rhétel*, & érigée en *Comté-Pairie* au mois d'Août 1347, ſous le nom *de Nivernois*, par PHILIPPE VI, dit *de Valois;* & érigée de nouveau ſous ce titre par CHARLES VI. au mois de Juillet 1459. Elle paſſa depuis dans la Maiſon de *Cleves*, en faveur des hoirs tant mâles que femelles, pour laquelle le Roi FRANÇOIS I. l'érigea en *Duché-Pairie :* le Donziois y avoit été incorporé. Elle entra enſuite dans la Maiſon *de Gonzague*, qui la vendit le 11 Juillet 1659, au Cardinal *Mazarin*, lequel obtint de nouvelles Lettres-Patentes d'érection en *Duché-Pairie*, au mois d'Octobre 1660, & la laiſſa à *Philippe-Jules Mazarini-Mancini*, ſon neveu, qui obtint des Lettres confirmatives du *Duché-Pairie* au mois de Janvier 1676, & fut pere de *Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini*, lequel obtint d'autres Lettres confirmatives du Duché-Pairie de Nevers, le 24 Août 1720, & prêta ſerment en ladite qualité le 24 Janvier 1721. Juſqu'à ce moment ſes prédéceſſeurs & lui, Seigneurs *de Donzy*, avoient toujours porté le titre de *Princes de Donzy*. Voyez NIVERNOIS & MANCINI.

— DORAT. Un Mémoire ſur ce nom qui nous a été remis il y a quelques années, par feu M. *Dorat de Chameulles*, Grand-Bailli d'épée du Comté de Dreux, & Secrétaire-Général de l'Ordre de Saint-Lazare, contredit la Généalogie de DORAT, qu'on lit dans la derniere édition de *Mo-*

Digitized by Google

téri. Nous ne changerons rien à ce Mémoire curieux, conçu en ces termes :

DORAT eſt une Famille noble & diſtinguée du Limouſin, qui tire ſon nom du Village & Paroiſſe de *Dorat*, dans la Baronnie de Thiers en Auvergne, où elle a poſſédé long-tems le Fief de *Telhec*, encore aujourd'hui connu dans ce pays ſous la dénomination de *la forteresſe & molte de Dorat.*

Ce nom s'eſt écrit diverſement dans les différens tems, comme *Aurat*, *Daurat*, *Doras*, *Dora*, *du Dorat*, plus communément *Dorat*, & s'eſt toujours dit en latin *Auratus* ou *Doratus.* Cette Famille s'eſt étendue dans le Forez, l'Auvergne, le Périgord, le Limouſin, le Languedoc, Bordeaux & Paris, où il y en a encore deux branches qui ſubſiſtent honorablement, & a donné dans tous les tems au Roi & à l'Etat des ſujets qui ſe ſont également diſtingués dans l'Egliſe, la Robe & l'Epée. Les armes, telles que ceux de ce nom les ont toujours portées, & que l'on voit encore aux clefs, voûtes & vitreaux de l'Egliſe Cathédrale de la Ville de Limoges, dont ils ont été vraiſemblablement Fondateurs en partie, ſont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois croix pattées d'or, 2 & 1 ; au 2 d'azur, à 3 maillets d'argent emmanchés d'or ; & au 3, burelé d'or & d'azur de 6 piéces, l'écu à la bordure engrélée d'argent.*

En 1262, l'on voit un HUGUES DORA, Abbé d'Iſſoire en Auvergne, qui ſouſcrivit au teſtament de *Robert I*, Comte de Clermont en Auvergne. *Voyez* les preuves de cette Maiſon, *page 170.* Extrait du *Gallia Chriſtiana*, édition de 1720, Tome II. pag. 278.

Dans un titre latin de 1285, dépoſé à la Bibliotheque du Roi, qui eſt une Sentence arbitrale, on y lit ces mots : *Noverint*, &c. *Si contra aliquid de prædictis venirent & pro pœnâ ſolvendo dicto, Domini Comiti, nos prædictus Jordanus de Inſulâ junior, Guiraudus Uſani ac Stephanus de Dora milites, conſtituimus fidejuſſores obligantes.*

Dans un acte latin de 1310, qui eſt une foi & hommage rendu au Comte de Forez à cauſe de ſon Château de Thiers, on voit un DALMAS DE DORAT, Damoiſeau. On lit ces mots : *Dalmatius de Dorato, Domicellus, filius quondam Stephani de Dorato, Domicelli, ſponte*, &c.

Dans une foi & hommage rendu en 1322, au Comte de Forez, à cauſe de ſon Château de Thiers, du Fief de Telhec, il eſt dit : *Univerſis conſtituta Ahelidis ab Ahelis relicta Dalmatii de Dorato, quondam Domicelli tutrix Petri-Stephani, Margaritæ, Catharinæ & Blanchiæ, liberorum ſuorum, & quondam dicti Domicelli*, &c. *videlicet domum* de Telhec, *ſitam in Parochiâ Dorati*, &c. *anno 1322.*

Dans un aveu de 1335, qui eſt à la Chambre des Comptes de Paris, rendu pour ledit Fief de Telhec à *Guidon*, Comte de Forez, à cauſe de ſon Château de Thiers, on lit ces mots : *Univerſis*, &c. *Petrus de Dorato, Dominus de Telheto, Domicellus*, &c. *Videlicet domum ſeu hoſpitium vulgariter nominatum de Telhedo, quod ſitum eſt in Parochiâ Dorati*, &c.

Dans la Coutume de Limoges, on voit en 1350, un *Johannes Dorati*, Conſul de cette Ville ; & dans un titre latin de 1353, on lit : *Univerſis*, &c. *perſonaliter conſtituta Blaſia de Vortice* (en françois de Lavors) *relicta defuncti nobilis viri Dalmatii de Dorato, Domini, quondam de Telheto, Do-*

micelli, Parochiana Dorati, nomine ſuo & ut tutrix & nomine tutoris, Catharinæ & Aleſiæ filiarum impuberum Petronimi de Dorato, Domicelli, quondamque Domini de Telheto, filii quondam dicti relicti & dicti Dalmatii, &c. *ea quæ ſequuntur videlicet hoſpitium ſuum de Telheto*, &c.

Un JEAN DORAT fut en 1357, député des Etats d'Auvergne pour l'Aſſemblée des Etats-Généraux tenue à Paris le dernier Avril de la même année.

Dans un accord fait en latin le 14 Novembre 1371, entre le Maréchal *de Sancerre* & les Députés de la Ville & Châtellenie de Limoges, qui ſe remettent ſous l'obéiſſance du Roi CHARLES, on lit ce qui ſuit: *Coràm*, &c. *prudentibus viris Stephano Ruandi, Johanne d'Auras, Stephano Bergii*, &c.

On trouve en 1404, un Noble DALMAS DE DORAT, Chanoine de Thiers, qui fait foi & hommage au Comte de Forez en ſon nom & au nom de DALMAS, ſon neveu, de la Maiſon de Telhet.

On trouve auſſi en 1451, un PIERRE DORAT, qui fait hommage pour lui & pour ſon frere, de la quatrieme partie du Fief aux-Belins, & de pluſieurs héritages.

Dans une montre & revue faite à Migaro le 3 Septembre 1512, d'une Compagnie de 48 hommes d'Armes, ſous la conduite de *Monſeigneur le Duc d'Albanie*, on trouve au nombre des *archiers*, un CLAUDE DE DORAT; & dans une autre montre & revue faite à Lyon le 31 Mars 1524, on trouve auſſi au nombre des *archiers* un THOMAS DORAT.

Enfin à Riom en Auvergne, il y a une rue appellée *la rue Dorat*, & dans l'Egliſe de Saint-Amable de cette Ville, il y a une Chapelle qui porte le nom de *Dorat*, appellée *la Vicairerie des Dorat*.

Suivant ce qu'on vient de rapporter, dit l'Auteur du Mémoire, il réſulte des preuves non équivoques des différentes façons dont, dans les divers tems, s'eſt orthographié le nom de *Dorat*, & auſſi d'autres preuves authentiques de l'ancienneté de cette Famille, dont les différentes branches qui exiſtent à Paris & à Limoges, ſe reconnoiſſent toutes pour parens, & portent de tout tems les mêmes armes ci-devant décrites, telles qu'elles ſont dans l'Egliſe de Limoges. Mais quelques recherches que ces branches ayent faites pour retrouver les degrés de parenté entr'elles, leurs titres ayant été brûlés, perdus ou égarés dans les guerres civiles, elles n'ont jamais pu juſqu'à préſent ſe rejoindre & reconnoître entr'elles le degré de parenté qui les unit. A ce défaut l'amitié & l'union leur en tient lieu, & ce lien eſt ſouvent plus fort que celui du ſang.

Quelques alliances vraiſemblablement contractées par mariage avec quelques Demoiſelles *Dorat*, ont occaſionné à une Famille du nom de DISNEMATIN, noble, diſtinguée, & connue à Limoges dès 1350, d'ajouter à leur nom celui de DORAT, & de s'appeller DISNEMATIN-DORAT.

Le Poëte JEAN DORAT étoit vraiſemblablement de cette Famille, puiſqu'on voit ſes neveux obtenir du Roi HENRI IV, la permiſſion de changer leur nom de DISNEMATIN en celui de DORAT, qui leur étoit plus commun, & ſous lequel ils étoient connus. Les Lettres qu'ils en obtinrent ſont du 2 Juillet 1605, regiſtrées au Parlement de Bordeaux le 17 Août ſuivant.

Mais

Digitized by Google

Mais de ce que MM. DISNEMATIN ont ajouté à leur nom celui de DORAT, ayant été autoriſés à ne plus porter que ce dernier, cela n'a pu & ne peut détruire la vraie Famille de *Dorat*, qui ſubſiſte à Limoges & à Paris, qui étoit anciennement les Seigneurs de Telhet.

C'eſt de la jonction de ces deux noms que ſont venues toutes les fables inventées & ſuivies juſqu'à préſent par nos meilleurs Auteurs, le tout à l'occaſion du Poëte DORAT, qui étoit auſſi de Limoges, & a été un des reſtaurateurs des bonnes Lettres en France, ſous le regne de FRANÇOIS I, & dont les ouvrages ſont très-eſtimés des Sçavans.

C'eſt en parlant de lui que les uns ont prétendu, pour donner du merveilleux aux choſes les plus ſimples, qu'il étoit originaire d'une Famille d'Italie, nommée *Diſnemandi*, d'autres qu'il étoit d'un Village près de Limoges, qu'il avoit l'extérieur d'un payſan; qu'il tiroit ſon nom de la petite riviere la Durance, qui paſſoit dans ſon pays, ou de la Ville du *Dorat*, Capitale de la baſſe-Marche. Quelques autres Ecrivains rapportent encore qu'il y avoit une tradition dans cette Famille que les aînés s'étoient toujours appellés DISNEMATIN, & les cadets DORAT; & enfin il y en a même qui diſent que *Diſnematin* n'étoit point un nom de famille, mais un ſobriquet qui en patois limouſin ſignifie *Diſne de bonne heure*, & que le Poëte DORAT le quitta, parce que ſon mérite & ſes talens l'ayant appellé à la Cour *où il dînoit fort tard*, il ſe trouvoit mal nommé.

L'Auteur du Mémoire, pour prouver à ces Ecrivains que le nom de DISNEMATIN eſt un vrai nom de Famille, cite la fondation faite par GUILLAUME DINEMATIN, lequel avec *Guillemine Grégoire*, ſa femme, fille & héritiere univerſelle de *Pierre Grégoire*, fonderent & doterent une Chapelle ſous l'invocation de Saint-Sébaſtien, dans l'Egliſe de Saint-Pierre de Limoges. Cet acte de fondation eſt du 15 Mars 1431, reçu par *Guillaume Albiac*, Notaire Royal à Limoges.

Dans un Procès-verbal du mois d'Août 1546, dépoſé à la Bibliotheque du Roi, on voit un Meſſire JEAN DISNEMATIN, Lieutenant du Sénéchal du Limouſin, Commiſſaire député par le Roi ſur la ſaiſie du péage de la Seigneurie de Larche. Il y a encore des Meſſieurs de ce nom à Paris, à Limoges, dont les armes ſont différentes de celles de MM. DORAT.

Si les Auteurs qui ont écrit ſur le nom de DORAT, avoient pris la peine de lire les ouvrages du Poëte DORAT, ils y auroient vû, qu'au lieu d'être d'un Village près Limoges, il étoit de la Ville même, où il avoit encore en 1570, ſa mere & ſes freres, pour leſquels il intercede auprès du Roi une ſauve-garde. C'eſt ce qu'on voit à la page 73, par les vers ſuivans.

Eſt Domus Aurati tenuis ſed nota popello
Lemovicum, huic parcat militis ira tui.
Parcat ut huic Miles, jubeas in limine figi
Aurati domus hæc, hanc violare veto.

S'il eût été d'une extraction baſſe, comme certains Auteurs l'ont fait entendre, auroit-il dit de lui, *p. 96* de ſes Œuvres:

Nobilitas à patre mihi eſt, à matre proborum
Me, mercatorum gignit avita fides.

Par tout ce qu'on vient de rapporter, on voit que tous ceux qui ont écrit juſqu'à préſent ſur la Famille de *Dorat*, comme le Pere *Niceron*, *Sainte-Marthe*, *Baile*, d'autres Sçavans du premier ordre, & d'après eux, *Moréri*, ont adopté les fables & les erreurs de leurs prédéceſſeurs, & la fauſſeté vient d'en être démontrée. La Famille des *Dorat* deſcendus des anciens Seigneurs de Telhet, & celle des *Diſnematin-Dorat*, de laquelle étoit le célébre Poëte *Dorat* ſous le regne de HENRI IV, ont toujours été diſtinctes & ſéparées, & le ſont encore aujourd'hui malgré la confuſion qu'en a bien voulu faire le Continuateur de *Moréri*. Leurs armes ſont auſſi toutes différentes; mais elles ſont également anciennes à Limoges, & doivent convenir, ſuivant leurs titres, qu'elles ne ſortent pas de la même tige.

Celle des *Dorat*, deſcendus des anciens Seigneurs de Telhet, ſubſiſte en deux branches. De la premiere eſt CLAUDE-JOSEPH DORAT-DE-LA-BARRE, Chevalier, né le 31 Décembre 1736, ancien Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie, très-connu dans la République des Lettres par pluſieurs ouvrages de poëſie qu'il a donnés & qu'il donne au Public. Il a pour ſœur ANGÉLIQUE-SUSANNE DORAT, née le 13 Juin 1732, mariée en 1759 à *N... de Brezé*, Préſident en la Cour des Monnoies, morte ſans enfans en Décembre 1755. Leur généalogie a été juſtifiée par titres par le Juge d'armes, & eſt inſérée dans le *Tome III. Regiſtre II.* de l'Armorial de France. Ils ſont enfans de CLAUDE-JOSEPH DORAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Barre, d'abord Mouſquetaire du Roi, Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Paris, reçu le 16 Septembre 1733, & de *Marie-Jeanne Fourel*, qu'il avoit épouſée en 1731, veuve de *Guillaume Gaillard*, auſſi Auditeur en la même Chambre, & fille de *Jean Fourel*, ancien Avocat au Parlement, & de *Catherine-Charlotte de la Roche*. Elle avoit eu de ſon premier mari une fille alliée à *N.... Chifflot*, Maître des Comptes. M. *Dorat*, célébre par ſes écrits, vit ſans alliance.

La ſeconde branche ſubſiſte dans CLAUDE-DENIS DORAT-DE-CHAMEULLES, né le 15 Juillet 1729, reçu de minorité Chevalier de Juſtice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem le 19 Septembre 1730, marié le 25 Juin 1766, à *Marie-Françoiſe de Maupaſſant*, fille de *Claude-Etienne de Maupaſſant-de-Wardanché*, Ecuyer, ancien Secrétaire du Roi, l'un des quatre ſervans près le Parlement de Paris, & ancien Procureur-Général de l'Iſle de Corſe, & de *Marie-Catherine de Maupaſſant*, dont il n'a point d'enfans. Il a pour frere EUSTACHE-JOSEPH, né en 1731, & pour ſœur ANNE-CATHERINE DORAT, née le 4 Mai 1736. Ils ſont enfans de CLAUDE DORAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre & de Chameulles, Chevalier de Juſtice, Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem, & Auditeur des Comptes, reçu le 17 Avril 1720, pourvu le 7 Août 1727, & Grand-Bailli d'Epée du Comté de

Digitized by Google

Dreux, mort le 7 Août 1771, & de *Deniſe de Rotrou*, fille d'*Euſtache de Rotrou*, Conſeiller du Roi, Préſident, ancien Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Dreux, & d'*Anne Marie du Bois*. Les armes: *de gueules, à 3 croix ancrées ou pattées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

— DORESMIEUX en Artois: Famille annoblie en 1414, qui ſubſiſte en 1772 dans *N... Doreſmieux*, Chevalier, Seigneur de Feuquieres près Bethune, qui a quatre freres: le premier, Chanoine gradué de la Cathédrale de Saint-Omer; le ſecond, Religieux de Saint-Bertin; le troiſieme, Capitaine au Régiment de la Marine; le quatrieme, Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy; & quatre ſœurs, dont une mariée. Voyez *le Roux*, Héros-d'armes de Flandre, Traité de la Nobleſſe des Pays-Bas, Edition de Lille 1715. Les armes: *d'or, à trois roſes de gueules & une tête de Maure en abîme, tortillée d'argent.* Supports: *deux Sauvages. Couronne de Comte.*

— DORIA ou D'ORIA: Maiſon illuſtre, l'une des quatre principales de la République de Gênes, dont une branche établie dans la Ville de Taraſcon en Provence, qui deſcend de PAUL D'ORIA, vivant à Gênes ès années 1335, 1339 & 1340. Il fut pere de LÉONARD D'ORIA, qui, dans l'arbre généalogique de cette Maiſon, ſe trouve le huitieme depuis HARDUIN, l'un des Vicomtes de Narbonne, qui, ſelon l'Hiſtoire, à ſon retour de la Terre-Sainte, s'arrêta à Gênes, & s'y maria avec *Oria della Volta*, d'une très-illuſtre & ancienne Maiſon, que l'on appelle aujourd'hui *Cattanea.*

LÉONARD D'ORIA, deſcendu de cet HARDUIN, eut pour femme *Iſotte*, mere de LUCHEN & de LOUIS.

LOUIS D'ORIA eut de ſa femme, dont on ignore le nom, deux fils; ſçavoir: — 1. LAZARE, mort ſans poſtérité; — 2. & LÉONARD, qui ſuit.

LÉONARD D'ORIA, II. du nom, épouſa *Argentine d'Oria*, fille de *Galeot d'Oria.* Il en eut quatre fils: — 1. CÉSAR, qui n'eut qu'un fils, nommé FRANÇOIS, mort ſans enfans; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3 & 4. NICOLAS & ANDRÉ, morts ſans poſtérité.

LOUIS D'ORIA épouſa *Françoiſe Uſuſmaris*, fille de *Jean Uſuſmaris*, de laquelle vint LÉONARD, qui ſuit.

LÉONARD D'ORIA, III. du nom, épouſa *Catherinette de Vivaldis*, fille de *Catanne de Vivaldis*, laquelle teſta le 5 Juillet 1424 (Acte reçu par *Nicolas Garunbero*, Notaire à Gênes). Elle laiſſa quatre fils: — 1. LAZARE, auteur d'une branche établie à Marſeille, & actuellement éteinte; — 2. JEAN-CATANNE, dont nous ignorons la deſtinée; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit; — 4. & CATANNE, qui ne laiſſa qu'un fils nommé PANTALÉON, mort ſans poſtérité.

FRANÇOIS D'ORIA s'établit à Avignon, où il hérita d'une partie des biens de LOUIS D'ORIA, ſon couſin, Chambellan du Roi RENÉ & du Duc de Calabre, ſon fils. Il avoit épouſé à Gênes MADELENE D'ORIA, fille d'ANDRÉOL D'ORIA & ſœur de CELESTERIUS D'ORIA. Il vendit la maiſon qu'il poſſédoit à Gênes à noble *Antoine de Marini.* Cette vente eſt du

15 Mai 1487. Il teſta à Avignon le 4 Mai 1519, & ſa femme le 26 Janvier 1531. Ils eurent pour enfans : LOUIS & SIXTE, qui ſuit.

SIXTE D'ORIA s'établit à Carpentras dans le Comtat Venaiſſin, où il épouſa le 2 Janvier 1534, Demoiſelle *Eſprite de Morel*, fille de noble *Barthelemi de Morel*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. JEAN, Gentilhomme de la Reine LOUISE DE LORRAINE, femme du Roi HENRI III. Il ſe maria à Paris avec *Marie le Normand*, dont il n'eut qu'une fille, nommée CATHERINE D'ORIA, alliée à *Artus de Friche*, Baron de Braſſeuſe ; — 2. PIERRE, Seigneur de Servoi & de Cayeu, Capitaine de la Galere de la Reine MARIE DE MÉDICIS ; — 3. & FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS D'ORIA vint s'établir à Taraſcon, où il épouſa le 28 Septembre 1567, Demoiſelle *Marthe de Faure*, fille de *Jean de Faure*, Seigneur de Vercors, & de Dame *Françoiſe de Sade-Mazan*, dont :

JOACHIM D'ORIA, qui teſta le 24 Novembre 1644. Il avoit épouſé le 17 Avril 1601, Demoiſelle *Sibille de Joannis*, fille d'*Arnoul de Joannis*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Charlotte de Coriolis-d'Eſpinouſe*, dont : — 1. ANDRÉ, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme de noble *Pierre d'Aymini*, Seigneur de Masblanc ; — & pluſieurs filles Religieuſes.

ANDRÉ D'ORIA teſta le 7 Juin 1650, & avoit épouſé par contrat paſſé le 11 Novembre 1640, *Louiſe de Sade*, fille de *Jean-Valentin de Sade*, Marquis d'Aiguieres, & de *Françoiſe de Calviere-Boucairan*. Il en eut : — 1. JOACHIM, qui ſuit ; — 2 & 3. PIERRE & JOSEPH-FRANÇOIS, Chevaliers de Malte, & morts Commandeurs de leur Ordre.

JOACHIM D'ORIA, II. du nom, teſta le 8 Avril 1669, & eut de *Madelene de Reignac*, fille de *Pierre de Reignac*, & de *N.... de Berger*, qu'il avoit épouſée le 27 Février 1664 :

ETIENNE-FRANÇOIS D'ORIA, Capitaine de Cavalerie, qui ſe maria par contrat du 23 Juin 1674, avec Demoiſelle *Marthe de Collet*, fille de *Louis de Collet*, Seigneur de la Viſclede, & de Dame *de Robins*, des Seigneurs de Barbantane. Son fils fut :

JOSEPH-FRANÇOIS D'ORIA, marié 1°. en 1724, avec *Eliſabeth-Gabrielle de Raouſſet*, morte ſans enfans, fille de *Guillaume de Raouſſet*, Marquis de Seillions, & d'*Anne de Vintimille d'Ollioules* ; & 2°. le 10 Novembre 1742, *Marie-Silvie de Raouſſet*, fille de noble *Pierre de Raouſſet-Fayer*, & de *N... de Clemens*, dont :

JEAN-HENRI D'ORIA, marié le 6 Janvier 1766, à *Louiſe-Françoiſe-Charlotte de Montcalm-Gozon*, fille de *Louis-Joſeph de Montcalm-Gozon*, Marquis de Saint-Veran, Baron de Gabriac, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la tête de l'armée Françoiſe en Canada. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JOSEPH-LOUIS-ANGE, né le 5 Décembre 1768 ; — 2. JOSEPH-ANDRÉ, né le 2 Mars 1772 ; — 3. & LOUISE-ROSE-MARIE-SILVIE, née le 22 Août 1767. Les armes de d'Oria ſont : *coupé d'or & d'argent, à l'aigle éployée de ſable, membrée, béquée & couronnée de gueules.* Supports & cimier : *deux aigles de même ;* celle du cimier *couronnée.*

La Maiſon *d'Oria* a donné dans ANDRÉ D'ORIA, noble Génois, Prince

Digitized by Google

de Melphe, Général des Galeres de France, Chevalier de la Toiſon d'Or, né à Auneille le 30 Novembre 1466, un homme illuſtre dans la paix & dans la guerre. Il paſſa au ſervice de FRANÇOIS I, qui le fit Chevalier de ſon Ordre, lui donna la Commiſſion d'Amiral des mers du Levant, avec le titre de Général de ſes Galeres, dont il lui laiſſa la conduite & le gouvernement abſolu en 1527. Il rendit de grands ſervices à ce Prince, ſe ſignala en Sardaigne, & défit entierement l'armée navale de l'Empereur dans le port & à la vue de Naples le 28 Avril 1528; mais il quitta le parti du Roi de France, en retenant ſes Galeres, & entra au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, aux mêmes conditions & avantages qu'il recevoit de la France. Il donna de la terreur aux Côtes de la Gréce, & malgré la vigoureuſe réſiſtance des Turcs, il ſe rendit maître de Patras & de Corn en 1532; attaqua les vaiſſeaux des Infideles & remporta ſur eux une fameuſe victoire. A ſon retour il fut fait Prince de Melphe & Chevalier de la Toiſon d'Or par l'Empereur CHARLES-QUINT, qu'il ſervit dans ſes expéditions de Tunis & d'Alger, & dans celles d'Italie & de Provence. Il refuſa généreuſement la ſouveraineté de ſon pays, aimant mieux en être le Libérateur & le Protecteur que le Souverain, & mourut à Gênes le 25 Novembre 1560, ſans laiſſer poſtérité de *N... Pirretti*, ſon épouſe, niéce du Pape. Cette Maiſon a encore donné un Cardinal & Archevêque de Benevent dans SINIBALDE D'ORIA, Patrice Gênois, né à Gênes le 21 Octobre 1664, & mort à Benevent le 4 Décembre 1733. Voyez le P. *Anſelme* & *Moréri*.

* — DORMANS: Ville, Châtellenie & Seigneurie en Champagne, Diocèſe de Soiſſons, qui a donné naiſſance à la Famille de ce nom.

JEAN DE DORMANS, Procureur au Parlement de Paris, tige commune, n'étoit point Seigneur de *Dormans*; mais étant de cette ville, il retint ce ſurnom lorſqu'il vint à Paris, ſelon l'uſage de ce tems-là, qui le permettoit à ceux dont la naiſſance n'étoit rien moins que diſtinguée. Il vivoit en 1347, & eut, entr'autres enfans, d'*Antoinette d'Eſcot*, ſa femme: — 1. JEAN DE DORMANS, qui exerça d'abord la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris, où il s'acquit une ſi grande réputation, que le Roi régnant l'éleva aux plus grandes places. Il fut Evêque de Beauvais & Chancelier de France; il quitta cette derniere dignité, d'où il paſſa à celle de Cardinal de l'Egliſe Romaine, & fut Légat du Pape GRÉGOIRE XI. Il fonda à Paris en 1370 le Collége de *Dormans*, plus connu ſous le nom de *Collége de Beauvais*; fit pluſieurs autres fondations, & mourut le 7 Novembre 1373. Il fut enterré en l'Egliſe des Chartreux à Paris; — 2. & GUILLAUME DE DORMANS, auſſi Chancelier de France, après ſon frere.

Cependant les Meſſieurs de Dormans ſignoient *de Dormans*; & lorſque par leur élévation ils eurent acquis la Seigneurie de la ville de Dormans, ils ſignerent DORMANS, *Seigneurs de Dormans*.

Cette Famille eſt éteinte, & portoit pour armes: *d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, lampaſſées de gueules, & poſées 2 & 1.*

En 1660 la Seigneurie de *Dormans* fut acquiſe d'ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, par *Charles de Broglie*, Comte de Santana, natu-

ralisé François en 1656, & en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat* par Lettres de 1671. Il mourut Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi le 17 Mai 1702, laissant de sa femme, *Anne-Elisabeth d'Aumont*, ANNE-CATHERINE DE BROGLIE, mariée le 8 Avril 1682, à *Hiacinthe*, Prince *de Ligne* & du Saint Empire, Marquis de Moy, dont le fils a fait en 1749, donation entre-vifs du Marquisat de *Dormans* à son cousin-germain *Claude*, Prince *de Ligne*, marié à *N... de Salm*, & qui l'a vendue en 175... à *N... Boucot*, Receveur de la ville de Paris.

* — DORTANS ou DORTAN: Seigneurie dans le Bugey, possédée pendant plus de 530 ans par ceux de ce nom, anciens Gentilshommes de cette province. Elle a été vendue en 1720 par JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Grand-Chantre & Comte de Lyon, dont nous parlerons ci-après à son rang.

RENAUD, Seigneur DE DORTANS, fit construire la grosse tour qui s'y voit encore. *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, suivant un titre du château de *Dortans*, entreprit de faire démolir cette tour, prétendant que RENAUD DE DORTANS n'avoit pu la faire construire sans sa permission, attendu qu'il avoit justice haute, moyenne & basse sur le château de *Dortans*; mais RENAUD DE DORTANS soutint que, quoique le *Sire de Villars* eût la justice sur *Dortans*, néanmoins il avoit été en droit de faire construire cette tour sans son aveu, puisqu'il tenoit le château de *Dortans* en fief de l'Abbé & Seigneur de Saint-Claude. Sur ce différend les Parties choisirent pour arbitre *Guillaume*, Archevêque & Comte de Lyon, lequel étant en son château de Pierre-Size à Lyon en 1339, le Mardi d'après la fête de la Madelene, assisté de *Thibaud de Chaumont*, Chanoine & Comte de Lyon, de *Hugues*, Seigneur *de Cousan*, & de *Thomas de Glareins*, Chevalier, prononça en faveur du Seigneur de *Dortans*, & déclara qu'il avoit pu faire construire ladite tour sans le consentement du *Sire de Villars*; qu'il pouvoit la hausser si bon lui sembloit, faire faire des fossés autour de son château, & s'en servir pour faire la guerre à ses ennemis.

Cette Terre est une clef du Bugey, sur la frontiere du Comté de Bourgogne, à trois lieues de Saint-Claude: elle a toujours passé à l'aîné de la Maison par droit d'aîneſſe, & il y a paroisse. Les Seigneurs de *Dortans* en devoient le fief & l'hommage, comme on l'a dit, à l'Abbé de Saint-Claude; mais ils en furent déchargés dans la suite en considération des importans services que l'Abbé de Saint-Claude & le Monastere en avoient reçus en différens tems. Ce que nous venons de rapporter de cette Maison, l'une des plus anciennes du Bugey, est tiré de *Guichenon*.

I. Il y a un titre à la Chartreuse de Portes, qui dit que LAMBERT DE DORTANS, Chevalier, & GEOFFROY, son frere, vivans en 1180, donnerent quelques héritages aux Religieux de Portes, pour le salut de leurs prédécesseurs. LAMBERT DE DORTANS épousa en 1200, *Jeannette de Saint-Germain*, fille de *Berlion de Saint-Germain*, Chevalier, avec laquelle il vivoit encore l'an 1220. Il en eut: — 1. ALARD, qui suit; — 2. & HUMBERT, Chevalier, mentionné dans un titre de la Chartreuse de Meyria, de l'an 1215.

Digitized by Google

II. ALARD DE DORTANS, Chevalier, fut bienfaiteur de cette Chartreuſe de Meyria en Bugey, ſuivant les archives de ce Monaſtere, qui diſent qu'il y fit quelques libéralités en 1223. On ignore ſon alliance; mais on ſçait qu'il eut pour fils BERARD, qui ſuit.

III. BERARD DE DORTANS, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu, vivoit en 1260, & épouſa *Anne de Tolongeon*, dont entr'autres enfans:

IV. HUMBERT, Seigneur DE DORTANS, Chevalier, qui teſta en 1296. On voit par ſon teſtament qu'il eut pour femme *Jeanne de Clermont*, dont: — 1. RENAUD, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs du Villars, *&c.* rapportée ci-après; — 3. & JEAN.

V. RENAUD, Seigneur DE DORTANS, vivoit ès années 1320 & 1347. Ce fut lui qui fit conſtruire la groſſe tour de ſon Château, que le Sire *de Villars* vouloit lui faire démolir. Il épouſa *Nicole de Chantrans*, dont: — 1. HUGONIN, qui ſuit; — 2. & HUMBERT, Chevalier, qui n'eut qu'un fils de ſon épouſe, dont on ignore le nom, appellé CLAUDE DE DORTANS, marié le 20 Décembre 1416, avec *Perette de Moyria*.

VI. HUGONIN DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Conſeiller & Ecuyer du Sire *de Thoire* & de Villars, épouſa en Décembre 1350, *Jeanne de la Baulme*, fille d'*Etienne de la Baulme*, Chevalier, Seigneur de Fromentos, & de *Huguette de Beauregard*. Les cautions de ſa dot furent *Galois de la Baulme*, Seigneur de Valfin, *Amé de la Baulme*, *Jean de Feillens*, *Hugard de Corent*, Chevalier, & *Amblard de la Baulme*, dit *Fromentos*. HUGONIN DE DORTANS fut préſent à une conceſſion faite le 22 Juillet 1362, à *Guichard de Chambut*, Chevalier, Seigneur de Conſlens, par *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, où il eſt qualifié ſon Conſeiller & Ecuyer. Il eut pour fils unique ANDRÉ, qui ſuit.

VII. ANDRÉ DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Sire *de Thoire*, eut pour femme, ſuivant une vieille Généalogie de la Maiſon de DORTANS, *Hélene de Bauffremont*, dont: — 1. HUGONIN, qui ſuit; — 2. & BÉATRIX, femme d'*Antoine de Monſpey*, Seigneur de la Tour-de-Replonge.

VIII. HUGONIN DE DORTANS, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Martigna-ſur-Jerros, de la Balme & l'Iſle-ſous-Martigna, teſta le 31 Août 1391, & eut de ſon mariage avec *Clémence de Moyria*, fille d'*André de Moyria*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mailla: — 1. GUILLAUME, Seigneur DE DORTANS, Conſeiller & Chambellan du Comte de Geneve, & Gouverneur de la Ville d'Annecy en 1395, marié le 24 Juin de la même année, à *Marguerite de Moyria*, fille de *Perceval*, Seigneur de Moyria & de Mailla, & de *Léonor de Pelagnin*, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée GENEVIÉVE DE DORTANS, femme d'*André de Châtillon*, Seigneur de Châtillon-de-Michaille. Il teſta le 4 Avril 1396, fit un legs à ſon épouſe, & nomma ANDRÉ DE DORTANS, ſon frere, ſon héritier, pour la conſervation du nom de DORTANS; — 2. ANDRÉ, qui ſuit; — 3. BUSTAVARD, Seigneur de la Balme; — 4. PERCEVAL, Seigneur de l'Iſle-ſous-Martigna, qui teſta le 15 Avril 1405, & fit ſes héritiers BUSTAVARD & GALEAS, ſes freres; — 5. PHILIPPE, Religieux de Nan-

tua & Prieur de Ville-en-Michaille en 1438 ; — 6 & 7. JEAN & PIERRE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Oyen de Joux ; — 8. LOUIS, Chanoine & Comte de Lyon, mort au Château de *Dortans* le 17 Juillet 1430 ; — 9. CLAUDE, deſtiné à l'état Eccléſiaſtique ; — 10. GALEAS ; — 11. JEANNE, femme de *Jean de la Touviere*, Seigneur dudit lieu ; — 12. GUILLEMETTE, mariée avec *Guichard du Saix*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — 13. JEANNE ; — 14. MARGUERITE, mariée à *Jean de Cheuves*, Damoiſeau ; — 15. JACQUETTE, Religieuſe ; — 16. MARIE, femme de *Pierre de la Vernée*, Seigneur dudit lieu ; — 17 & 18. BÉATRIX & MARGUERITE.

IX. ANDRÉ DE DORTANS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Martigna-ſur-Jerros, Gouverneur du Château d'Annecy, pour le Comte de Geneve, & Bailli des Terres du Sire *de Thoire* & de Villars, vivoit en 1390, & teſta le 4 Août 1432. Il eut de *Claudine de Dons*, ſon épouſe, fille de *Humbert de Dons*, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu, & de *Guillemette de Viry* ; — 1. HUGONIN, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Religieux & Réfectorier de Saint-Claude ; — 3. GUILLAUME, Chevalier, & Gouverneur de la Ville d'Annecy le 11 Août 1444, marié à *Claudine de Châtillon*, fille de *Jean*, Seigneur de Châtillon de Michaille, en partie, & de Chalonge ; — 4. PIERRE ; — 5. ANNE, femme de *Guillaume de Bolomier*, Chevalier, Seigneur de Nercia, Sure, Baron du Villars en Genevois, & Grand-Chancelier de Savoie ; — 6. & JEANNE, mariée à *Guillaume de Buſſy*, Seigneur de Veſcles en Comté.

X. HUGONIN DE DORTANS, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Ecuyer ordinaire du Duc de Savoie, teſta le 2 Juin 1458, & avoit épouſé le 17 Décembre 1431, *Guillemette de Vincelles*, fille de *Jean*, Seigneur de Vincelles dans la Breſſe Chalonnoiſe, & niéce de *Jean de Vincelles*, Abbé de Saint-Claude, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Religieux & Grand-Chambrier de Saint-Claude ; — 3. ANDRÉ ; — 4. & CLAUDE-ANTOINETTE.

XI. ANTOINE, Seigneur DE DORTANS, Chevalier, qui teſta en 1590, s'étoit marié avec *Louiſe de Buſſy*, fille d'*Antoine de Buſſy*, Chevalier, Seigneur d'Eria & de Buſſy, & d'*Antoinette de Montluel*. Ses enfans furent : — 1. PERCEVAL, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, pourvu par Lettres datées de Chambery le 2 Août 1532, de l'Office d'Ecuyer de CHARLES, Duc de Savoie. Il épouſa *Françoiſe de Veygié*, de laquelle il eut deux filles ; ſçavoir : PERNETTE DE DORTANS, femme de *Louis d'Eſchalon*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & JEANNE DE DORTANS, alliée avec *Claude Mignot*, Seigneur de la Balme, d'Enchais & de Marneyſſias en Comté ; — 3. ANDRÉ, Ecuyer, mort ſans poſtérité, qui teſta le 24 Juillet 1520, fit ſes héritiers PERCEVAL & ANTOINE, ſes freres, & exécuteur de ſes dernieres volontés CLAUDE DE DORTANS, Seigneur de Berchier & du Villars ; — 4. PHILIBERT, Seigneur de Martigna-ſur-Jerros, qui de *Louiſe de Châtillon*, ſon épouſe, fille de *Louis de Châtillon-de-Michaille*, ne laiſſa qu'un fils appellé CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Martigna-ſur-Jerros, qu'il inſtitua ſon héritier par ſon teſtament du 29 Juillet 1525 ; — 5. SÉBASTIEN ; — 6. LOUISE ; — 7. ANTOINETTE, femme de

Digitized by Google

de *Louis de Cleyſieu*, Seigneur de Noblas en Genevois, avec lequel elle fut mariée le 15 Décembre 1505; — 8. & PERNETTE.

XII. PERCEVAL DE DORTANS, Seigneur dudit lieu & d'Uffelle, Conſeiller, Ecuyer, & Chambellan des Ducs de Savoie PHILIBERT & CHARLES, Gouverneur de Geneve & de Vercelles, fut employé près des Ducs de Savoie, & pluſieurs fois envoyé de leur part vers le Connétable de Bourbon, le Viceroi de Naples & la Princeſſe d'Orange. Le Duc PHILIBERT le fit ſon Ecuyer-Tranchant par Lettres données à Annecy le 17 Octobre 1502, ce Duc n'étant que Prince de Piémont. Il l'avoit déjà fait ſon Ecuyer-Tranchant par Lettres données à Turin le 20 Juin 1497. Il fut encore Ecuyer, Gentilhomme ſervant de la Maiſon du Duc CHARLES par Lettres auſſi datées de Turin le 31 Août 1521; & S. A. de Savoie l'employa pour négocier avec les habitans de Geneve le rétabliſſement de leur Evêque; les Mémoires de ſa légation ſont datés de Chambery le 21 Octobre 1528. Pluſieurs lettres que ce Prince lui écrivit en divers tems, font connoître & la confiance qu'il avoit en lui, & l'eſtime qu'il faiſoit de ſa perſonne. Il accompagna ce Prince dans le voyage qu'il fit à Nice, à Bologne, dans les Etats de Veray & autres lieux. Il teſta le 3 Avril 1534, & avoit épouſé *Claudine de Parpillon*, fille de *Claude*, Ecuyer, laquelle avoit teſté le 11 Juillet 1526. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. PIERRE, dont on ignore la deſtinée; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe de la Fille-Dieu ſous Romont en Suiſſe; — 4 & 5. PHILIPPINE & ANTOINETTE, Religieuſes à Bonlieu près de Soleure; — 6. CLAUDINE, femme de *Pierre de Vernoy*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Crevecœur en Comté, fils du Seigneur de Vernoy, & d'*Antoinette de Torcy*. Ce *Pierre de Vernoy* teſta le 5 Juillet 1526, fit exécuteur de ſes volontés *Lancelot de Luyrieux*, Chevalier, Seigneur de Beaufort, & *Claude de Buſſy*, Seigneur de Veſcles; inſtitua ſon héritier *Simon*, Seigneur de Vernoy, ſon frere; fit des legs à *Adrienne*, *Marguerite*, *Philiberte-Jeanne* & autre *Marguerite de Vernoy*, ſes ſœurs. Après ſa mort, CLAUDINE DE DORTANS, ſa veuve, ſe remaria à PIERRE DE DORTANS, ſon parent, Seigneur de l'Iſle & de Berchier au pays de Vaud, dont il ſera parlé ci-après; — 7. JEANNE; — 8. SUSANNE, Religieuſe de la Fille-Dieu ſous Romont en Suiſſe; — 9. JEANNE, femme de *Nicolas de Chavanes*, Seigneur de Mon; — 10. & PERONNE, mariée à *Claude de Courtil*, Seigneur de Langes & de Jalamondes.

XIII. ANTOINE DE DORTANS, II. du nom, Seigneur dudit lieu, fut Ecuyer d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, & teſta le 3 Avril 1563. Il avoit épouſé le 2 Février 1549, *Février de Siuria*, laquelle teſta le 20 Février 1576. Elle étoit fille de *Pierre de Siuria*, Seigneur de Borcia & de la Tour de Revonas, & de *Claudine de Garadeur*. De leur alliance vinrent: — 1. PIERRE-ANTIDE, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. POMPÉE, Seigneur de Lyonnieres & de Vauluiſant, chef d'une branche auſſi rapportée ci-après; — 4. CLAUDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Gouverneur de l'Iſle de Goze, qu'il défendit courageuſement contre une armée navale des Turcs,

venue de Conſtantinople pour ravager cette Iſle. Il mourut Commandeur de Genevois ; — 5. JEAN-ANTOINE, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Leureux en Limouſin, puis de Bellecombe en Dauphiné. A la revue qui ſe fit à Meſſine de l'armée Chrétienne, on lui donna la charge de porter l'étendart général de la Religion au premier combat qui ſe livreroit; — 6. & PERONNE, femme de *François de la Balme*, Ecuyer, Seigneur de Marcs en Dauphiné.

XIV. PIERRE-ANTIDE DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, de Bona, Eſmondeaux, Uffelle & Chatonas, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Duc de Savoie, obtint de ce Prince le 14 Novembre 1583, une Compagnie de gens de pied ſous Don AMÉDÉE, bâtard DE SAVOIE, Marquis de Saint-Rambert. Il teſta le 24 Avril 1617, & avoit épouſé le 17 Novembre 1585, *Catherine de la Baulme*, fille de *Louis de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & de *Claudine de la Teyſſonniere*, Dame de Chanains & de Villon, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs du Marteret & de la Barre, rapportée ci-après ; — 3. FRANÇOIS-ANTOINE, auteur de celle des Seigneurs de Bona, mentionnée enſuite ; — 4. JOACHIM, Religieux, puis Grand-Chambrier de l'Abbaye de Baulme, au Comté de Bourgogne, Prieur de Brery & d'Anegrey, depuis Grand-Vicaire & Sacriſtain de l'Abbaye de Luxeuil, dont il eut l'adminiſtration générale pendant trois ans par députation du Parlement de Dôle, après le décès de *Philippe de la Baulme*, Abbé & Seigneur de Luxeuil, ſon oncle maternel ; — 5. PIERRE-GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Limoges, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied dans le Régiment du Seigneur de Bona, ſon frere, au ſiége de Vérue en Piémont, en 1622. Il fut envoyé en France par le Grand-Maître *de Vignacourt*, pour préſenter à Sa Majeſté des oiſeaux rares pris dans l'Iſle de Malte. Il eut une audience ſolemnelle du Roi, à laquelle aſſiſterent le Grand-Prieur de France, le Commandeur *de Souvré*, le Commandeur *de Valancé*, & le Commandeur *de Fromejeres*, Ambaſſadeur de la Religion en France. La même année il fut encore envoyé de la part du Grand-Maître pour complimenter CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, où il reçut les mêmes honneurs que s'il eût été Ambaſſadeur; car S. A. fit aſſiſter à l'audience qu'il lui donna les plus grands Seigneurs de ſa Cour, & les Chevaliers de ſon Ordre ; — 6. ANTOINE-PHILIPPE, mort jeune ; — 7. PIERRE, Religieux à Saint-Claude ; — 8. EMMANUELLE, morte jeune ; — 9. & LOUISE, femme de *Pierre de Martel*, Seigneur de Laye en Dauphiné.

XV. LOUIS, Seigneur DE DORTANS & de Meſſia, épouſa le 6 Mars 1611, à Chambery, *Charlotte-Emmanuelle de la Foreſts*, fille unique de *Claude*, Comte de la Foreſts, de Verel, d'Ulin, Baron d'Aſpremont & de Loix, Seigneur du Pont-de-Beauvoiſin, Conſeiller d'Etat & Chambellan de S. A. & de *Claudine de Bellegarde*, Dame de Montaigni & de Verrens, dont : — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2 & 3. CHARLOTTE & PHILIBERTE.

Digitized by Google

XVI. PHILIPPE-FRANÇOIS, Seigneur DE DORTANS & de Meſſia, décéda en 1645, ſans laiſſer d'enfans.

Seigneurs du MARTERET *&* *de* LA BARRE.

XV. JEAN-PHILIBERT DE DORTANS, Seigneur du Marteret & de la Barre en Dauphiné, ſecond fils de PIERRE-ANTIDE, & de *Catherine de la Baulme*, porta les armes pour le ſervice du Roi en Italie, où il eut une Compagnie dans le Régiment de Breche, Infanterie. Il épouſa *Claudine de Virieu*, fille d'*Artaud de Virieu*, Ecuyer, Seigneur de Pontarrey en Dauphiné, & de *Claudine de Maubec*, & en eut: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Barre, Volontaire dans l'armée de Rouſſillon en 1642, mort à Vigeve Capitaine dans le Régiment de Carignan; — 3. JEAN-FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. CLAUDINE, Religieuſe à l'Abbaye de Bons en Bugey; — 5 & 6. LOUISE & GABRIELLE, Religieuſes à Sainte-Marie de Bellay; — 7. & PÉRONNE, Religieuſe à Sainte-Urſule de Crémieu.

XVI. GASPARD DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, du Marteret, Baron d'Arban & d'Uffelle, ſe trouva en qualité d'Enſeigne de gens de pied au Régiment de Virville, aux plus belles actions de guerre qui ſe firent en Lorraine & en Allemagne ſous les Maréchaux *de la Force* & *de Gaſſion*. Il ſervit auſſi en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur *de Briord-la-Serra*, au Régiment d'Enghien; & étant Capitaine au Régiment de Leſdiguieres, il eut une jambe emportée d'un coup de canon au ſiége de Turin. Il avoit épouſé *Claudine Dupré*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARC, Prieur d'Arban, mort jeune; — 3. ANNE-DIANE, Religieuſe à la Viſitation de Bellay; — 4. CLAUDE-MARIE, épouſe de *Louis-Philibert de Parpillon*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Ravona & de Chapelle; — 5. & MARIE-THÉRESE, femme 1°. de *Henri*, Marquis *de Senneterre*; & 2°. de *Charles-Anne-Nicolas*, Comte *de Breſſey*, Conſeiller d'Etat d'épée, & Chambellan de LÉOPOLD, DUC DE LORRAINE.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Baron d'Arban & d'Uffelle, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire-Général, épouſa *Charlotte-Antoinette de Camus*, fille de *Claude*, Chevalier, & d'*Anne-Jacqueline de Châtillon*, dont il n'eut point d'enfans.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur de Marcollens & du Marteret, troiſieme fils de JEAN-PHILIBERT, & de *Claudine de Virieu*, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Anjou, & épouſa *Marie du Couderay*, fille de *Vincent* & de *Marie de Lage*, dont: — 1. VICTOR-AMÉDÉE, qui ſuit; — 2. N.... Chevalier de Malte, mort au ſiége de Napoli de Romanie, dans la Morée; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Grand-Chantre & Comte de Lyon, qui vendit la Terre de *Dortans* en 1720, à M. *Gautier*, alors Receveur de la ville de Lyon, dont les deſcendans qui la poſſedent aujourd'hui ont pris le nom d'Uffelle; — 4. MARIE, Religieuſe aux Urſulines de Crémieu; — 5. PHILIPPE, mariée à *N.... de Saint-Innocent*, Seigneur d'Orlié en Savoie; — 6. & MARGUERITE, femme de *Jean-Melchior de Gruel*, Seigneur de Villars en Savoie.

XVII. VICTOR-AMÉDÉE DE DORTANS, Seigneur du Marteret, Charrey & Balmette, Capitaine de Dragons au Régiment de Vérue, épouſa *Louiſe de Clavaiſon*, fille de *Gui*, Seigneur de Chavanes & de Silvain. Ayant ſurvécu tous deux aux enfans qu'ils eurent de leur mariage, ils teſterent en faveur du fils aîné de MARGUERITE DE DORTANS, femme du Seigneur de Villars, aux conditions qu'il porteroit le nom & les armes de Dortans & de Clavaiſon.

Seigneurs de BONA & d'UFFELLE.

XV. FRANÇOIS-ANTOINE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Bona, d'Uffelle, Eſmondeaux & Chatonas, troiſieme fils de PIERRE-ANTIDE, & de *Catherine de la Baulme*, fut Capitaine de Carabins en Piémont, puis Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, lors du ſiége mis devant Vérue par les Eſpagnols, où il mourut. Il avoit épouſé *Philiberte de Grolée*, fille de *Claude*, Comte de Grolée, & de *Claire de Montluel*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. & LOUISE, alliée avec *François de Leas*, Ecuyer, Seigneur de la Baſtie & de la Tour.

XVI. CLAUDE-FRANÇOIS DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Bona, d'Uffelle, d'Eſmondeaux & de Chatonas, fut à l'âge de 17 ans Enſeigne de la Colonelle du Régiment de la Motte-Houdancourt, en fit les fonctions en Piémont, ſe ſignala au ſiége de Turin le 11 Juillet 1640, & força une redoute dont les ennemis s'étoient emparés; ce qui décida la victoire. Il fut depuis Capitaine au même Régiment, & épouſa *Marie-Eliſabeth de Villers-la-Faye*, fille de *Simon de Villers la-Faye*, Chevalier, & de *Françoiſe de Saint-Blin*, dont: — 1. FRANÇOIS-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JOACHIM, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Jéſuite; — 4. & PHILIBERTE, Chanoineſſe de Remiremont, laquelle ſe maria avec *Philippe de Pra*, lors Chevalier de Malte, Seigneur de Belſay.

XVII. FRANÇOIS-GUILLAUME DE DORTANS, Baron de Chevigny, Seigneur des Marches, épouſa *Charlotte-Marguerite de Paſcal-de-Franciere*, fille de *François de Paſcal*, Chevalier, Seigneur de Franciere, Eſpagne, Eſpagnote, d'Argni, Feuquiere-le-Hamelle, Vicomte de la Queuſe, dont il n'eut point d'enfans.

Suite des Seigneurs de BONA, les ſeuls qui ſubſiſtent aujourd'hui.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, ſecond fils de FRANÇOIS-ANTOINE, & de *Philiberte de Grolée*, épouſa *Anne-Paule de Saint-Mauris-Falletans*, fille de *Claude-Antoine de Saint-Mauris*, Seigneur de Falletans, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice d'Eſpagne, & *d'Antoinette-Philippe de Jaquinot-de-Goux*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, Religieux de Saint-Claude; — 2. RODERIC, qui ſuit; — 3. JEAN-CLAUDE-MARIE, mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie après avoir ſervi 44 ans; — 4. CLAUDE-PHILIPPE, Capitaine dans *Croy*, Infanterie, depuis *Donay*, lequel Régiment a été incorporé dans *du Maine*, où il a ſervi long-tems, & s'eſt retiré avec penſion; — 5. BERNARDINE-FRANÇOISE, femme d'*Antoine-*

Digitized by Google

Ignace de Froiſſard, Seigneur de Berſaillin, le Bouchaud, Roche, Villerſerenne, Villerobert, Selignie, Areſche, l'Abergement, *&c.* — 6. & MARIE, Religieuſe à la Viſitation de Gray.

XVII. RODERIC, Comte DE DORTANS, a ſervi 55 ans, & a été bleſſé en trois différentes occaſions. Il étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine lorſqu'il a été fait Lieutenant de Roi à Mont-Dauphin, & eſt mort le 8 Janvier 1738. Il avoit épouſé en 1704 *Marie-Jeanne-Adrienne-Roſe de Meurdrac-de-Rochepierre*, fille de *Marc-Antoine de Meurdrac-de-Rochepierre*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-MARC-ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, Prieur d'Arban & de Saint-Oyen-lès-Montbellet ; — 3. CLAUDE-MARIE-JOSEPH, appellé *le Chevalier de Dortans*, qui a ſervi pendant 25 ans dans le Régiment d'Eu. Il étoit Capitaine de Grenadiers quand il a été tué à la bataille d'Haſtenbeck, en 1757 ; — 4. FERDINAND-CATHERINE-JOSEPH, Jéſuite ; — 5. MARIE-CATHERINE-RODRIQUE, morte Religieuſe aux Annonciades à Gray ; — 6. & MARIE-THÉRESE, Religieuſe Carmelite à Gray.

XVIII. CHARLES-MARC-ANTOINE-JOSEPH, Comte DE DORTANS, a ſervi pendant 23 ans dans le Régiment d'Eu, s'eſt trouvé aux batailles de Parme & de Dettingen, & eſt mort à Strasbourg de ſes dernieres bleſſures, en 1743. Il avoit épouſé le 22 Février 1740, *Marie-Céleſtine-Philippine-Joſephine de Marmier*, fille de *François-Philippe de Marmier*, & de *Marguerite Hamilton*, dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & CLAUDE-MARIE-JOSEPH, rapporté après ſon frere aîné.

XIX. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, Comte DE DORTANS, s'eſt marié le 17 Août 1769, avec *Claude-Théreſe-Roſalie de Damas-d'Audour*, fille de *Mathieu*, Comte de Damas-d'Audour, & de *Marie-Théreſe-Roſalie d'Arcy-de-la-Varenne*.

XIX. CLAUDE-MARIE-JOSEPH, Vicomte DE DORTANS, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie, s'eſt marié en 1770, avec *N... de Valory*, fille de *Charles-Joſeph*, Comte de Valory, & de *Barbe-Claudine Dayme*, dont en 1771, CÉLESTINE-FRANÇOISE-JOSEPHINE DE DORTANS.

Seigneurs de MASSONA *&* *de* PÉLAGEY, *ſuivant* Guichenon.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Maſſona, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Février de Siuria*, épouſa *Jeanne de Montmoret*, Dame de Pelagey, fille de *Philibert*, Seigneur de Pelagey, & de *Louiſe d'Areſtel*, Dame de la Beyviere, dont : — 1. PASQUIER, qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Maſſona, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Fenieres dans la Marche ; — 3. & PIERRE-ANTIDE, mort jeune.

XV. PASQUIER DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Maſſona, de Pelagey & de la Beyviere, mourut au ſiége de Montpellier étant Capitaine au Régiment de Tremont, ſans laiſſer d'enfans de *Claudine de la Beyviere*, fille de *Philibert de la Beyviere*, Ecuyer, Seigneur d'Ananches & de Leal, & de *Jeanne de Seyturier*. Il l'avoit épouſée le 11 Février 1615.

Seigneurs de LYONNIERES, *VAULUISANT & MONTRICHARD.*

XIV. POMPÉE DE DORTANS, troiſieme fils d'ANTOINE, & de *Février de Siuria*, Seigneur de Lyonnieres & de Vauluiſant, eut de *Françoiſe de Montrichard*, ſon épouſe, fille d'*Antoine de Montrichard*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne du Pin*: — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; — 2. ANTOINE-EMMANUEL; — 3. FERRIE-SABINE, alliée à *Charles-Aimon de Monteſpin*, Sieur du Bois-Dortans, le 21 Novembre 1611, dont *Jean-François-Aimon de Monteſpin*, Seigneur de Leal & du Bois-Dortans, marié à *Sibille des Marres*, fille de *N... des Marres*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Piern en Dauphiné, & de *Sibille de Murinés*, & ſœur du Sieur de Saint-Piern des Marres, Capitaine du Régiment de Ferron, & Maréchal-des-Logis de l'Armée; — 4. ANNE, Religieuſe à Sainte-Marie de Bourg-en-Breſſe; — 5. & JEANNE-FRANÇOISE.

XV. PIERRE-ANTOINE DE DORTANS, Seigneur de Montrichard, vivoit en 1650, & cette branche s'eſt éteinte dans ſa perſonne.

Seigneurs du VILLARS *en Comté, de* L'ISLE *&* BERCHIER *au pays de Vaud.*

V. PIERRE DE DORTANS, Seigneur du Villars en Comté, ſecond fils de HUMBERT DE DORTANS, Chevalier, & de *Jeanne de Clermont*, vivoit ès années 1320 & 1340. Ayant fait l'acquiſition de la Terre du Villars au Comté de Bourgogne, enclavée dans celle de Saint-Claude, il y fixa ſa demeure peu éloignée du château de *Dortans*. Le nom de ſa femme eſt inconnu, mais il eut pour enfans: — 1. HUMBERT, qui ſuit; — 2. & RENAUD, co-Seigneur du Villars, qui fut marié & eut pour fille unique PERNETTE DE DORTANS, alliée en 1391 avec *Humbert de Lavigni*, Damoiſeau.

VI. HUMBERT DE DORTANS, Chevalier, Seigneur du Villars, fit le 28 Août 1365, avec RENAUD, ſon frere, certaines conventions avec les habitans du Villars, où ils ſe qualifient tous les deux enfans de PIERRE DE DORTANS, Seigneur du Villars, ſous le ſceau de l'Abbé de Saint-Claude. Le même HUMBERT traita le 24 Novembre 1380, avec *Jacques*, Abbé de Saint-Claude, & dans la même année il partagea avec RENAUD, ſon frere, les biens de la ſucceſſion de leur pere. Il épouſa *Anceliſe de Toligni*, fille de *Geoffroi de Toligni*. Il vendit du conſentement de ſa femme le 3 Janvier 1360, à HUGONIN DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, & ſon parent, une dîme & un fief. Ses enfans furent: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & RENAUD, qui le 28 Avril 1407, vendit à RENAUD DE DORTANS, ſon oncle, la moitié de la Prévôté de Saint-Sauveur & de Septmoncel dans la Terre de Saint-Claude. Il eut deux fils, l'un appellé JEAN, qui vendit en 1420 à CLAUDE DE DORTANS, Seigneur du Villars, ſon oncle, tous les droits qu'il avoit ſur le village de Lec, de Martigni & de Voglain; & l'autre, nommé GERMAIN, fut Seigneur de Pelagey en 1412.

VII. CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, fut l'un

Digitized by Google

de ceux qui jurerent ou furent caution en 1455, pour LOUIS, Duc DE SAVOIE, du Traité qu'il avoit fait en 1452 avec le Roi CHARLES VII. Il avoit épouſé en 1423, *Percevalle de Moyria*, fille de *Perceval*, Seigneur de Moyria, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Mailla, & d'*Etiennette de Pelagnin*, dont : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. GASPARD, Chevalier, Maître-d'Hôtel & Ecuyer d'Ecurie de CHARLES, Duc de Bourgogne, par Lettres du 20 Novembre 1453, datées de l'Abbaye de Saint-Maximin-lès-Treves, & par d'autres datées de Malines le 11 Juillet 1475. Il fut encore pourvu de la Charge de Conſeiller & Maître-d'Hôtel de ce même Prince. *Olivier de la Marche*, parlant dans ſes Mémoires, *Liv. I, chap. 21*, & *Golut, Liv. 10, chap. 73*, de la Joûte du *Pas de Plours*, près Châlons-ſur-Saône, diſent que GASPARD DE DORTANS combattit vaillamment contre *Jacques de Lalain*. *Olivier de la Marche* le qualifie d'*Ecuyer de Bourgogne en celui tems, puiſſant & redouté à merveille ;* & il ajoute, *que* Jacques de Lalain *lui avoit dit par pluſieurs fois qu'il avoit ſenti & trouvé* GASPARD DE DORTANS, *homme à redouter ſur tous ceux qu'il avoit oncques combattus.* Ce GASPARD ne prit point d'alliance ; — 4 & 5. PIERRE & HENRI.

VIII. HUMBERT DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, fut pourvu par JEAN-LOUIS DE SAVOIE, Evêque & Prince de Geneve, de la Charge de ſon Ecuyer ordinaire, par Lettres de l'an 1413. Ayant ſuivi ce Prince en France, le Roi LOUIS XI. le fit ſon Conſeiller & Maître-d'Hôtel par Lettres du dernier Octobre 1481. Il avoit épouſé le 19 Juillet 1463, *Marguerite de Vaugrigneuſe*, fille de *Henri*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Bouvens*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. & PIERRE, Seigneur de Sorbier & co-Seigneur du Villars, qui teſta en 1531, & fit exécuteur de ſes volontés, *Antoine de Moyria*, Seigneur de Mailla, & ANTOINE, Seigneur DE DORTANS, ſes couſins. Il eut trois femmes ; la premiere fut *Etiennette de la Tour*, fille de *Pierre de la Tour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Culley, au pays de Vaud : leur mariage eſt du 24 Avril 1497, & il n'en eut point d'enfans. La ſeconde fut CLAUDINE DE DORTANS, fille de PERCEVAL, Seigneur de Dortans, & de *Claudine de Parpillon*, qu'il épouſa le 4 Janvier 1529 : elle teſta le 21 Mai 1531 ; & la troiſieme, ſans enfans, le 16 Septembre 1538, fut *Antoinette de Seyturier*, veuve de *Claude de Salins*, Seigneur de Vincelles, Bailli de Charolois, & fille de *Claude de Seyturier*, Seigneur de Cornod & de la Verjonniere, & de *Claudine de Moyria*. Il n'eut de ſa ſeconde femme qu'une fille nommée PERONNE DE DORTANS, non mariée, & il nomma ſon héritier ANTOINE DE DORTANS, ſon oncle maternel, fit des legs à CLAUDE, PIERRE & HENRI DE DORTANS, Seigneurs de Berchier, & à FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur de Vantrans, ſes couſins.

IX. CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, de Berchier & de l'Iſle, Conſeiller & Chambellan du Duc de Savoie, Lieutenant au Gouvernement du Pays de Vaud, s'allia avec *Antoinette de Glarens*, Dame de l'Iſle & de Berchier au Pays de Vaud, fille & co-héritiere de *Louis de Glarens*, Chevalier, Seigneur de Berchier & de l'Iſle, & de *Claudine de Varax*, au nom de laquelle & de *Louiſe de Glarens*, ſa ſœur,

il rendit hommage au Duc de Savoie de la Terre de l'Iſle, ſituée au Bailliage de Morges, au Canton de Berne, en 1498 & 1521. Il eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de l'Iſle, qui teſta le 7 Décembre 1570. Il avoit épouſé 1°. *Claudine de Coſſonay*, fille de *Jean*, Seigneur de Coſſonay au Pays de Vaud, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Benoîte de Thomaſſet-d'Agy*, fille de *Claude de Thomaſſet*, Ecuyer, Major d'Agy au Pays de Vaud, de laquelle il eut MATTHIE DE DORTANS, mariée avec *André de Neufchâtel*, Seigneur de Vaulmarcoul ; — 3. & HENRI, mort jeune.

X. PIERRE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de l'Iſle & de Berchier, épouſa le 19 Décembre 1542, *Jacqueline de la Balme*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Balme-ſur-Cerdon & de Morterey, & de *Marguerite de Poyſieux*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ALBERT, Ecuyer, Seigneur de l'Iſle, marié le 9 Janvier 1597, à *Dorothée de Loriol*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Saint-André, & de *Françoiſe de Chacipol*, Dame d'Aſnieres, dont il n'eut qu'une fille MARIE DE DORTANS, Dame de l'Iſle, mariée le premier Avril 1614, avec *Iſaïe de Chandieu*, Ecuyer, Seigneur de Chabottes, fils d'*Antoine de Chandieu*, Seigneur dudit lieu, Poles, Porſerieres & de Chabottes, & de *Françoiſe de Felin*, Dame de Folluer en Beauce, dont : *Albert*, *Daniel*, *Iſaac*, *Marie* & *Suſanne de Chandieu* ; — 3. PERONNE DE DORTANS, femme de *François de Blonnay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 4. & LOUISE, mariée à *Bernard de Coucaut*, Ecuyer, Seigneur d'Eſtoy au Pays de Vaud.

XI. PIERRE DE DORTANS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Berchier, ſe maria avec *Claudine de Cerjat*, & en eut — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GEORGES, marié à *Anne de Boſtettem*, d'une Famille noble & ancienne de Berne ; — 3. JACQUES, allié avec *Marie de Chandieu*, ſa parente, fille d'*Iſaïe de Chandieu*, Seigneur de Chabottes, & de MARIE DE DORTANS ; — 4. & MARIE.

XII. PIERRE DE DORTANS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Berchier, s'allia avec *Suſanne de Loriol*, fille d'*Antoine de Loriol*, Ecuyer, Seigneur de Gerlan & de Corrobert, dont : — 1. SAMUEL, qui ſuit ; — 2. & DOROTHÉE, femme de *Daniel de Sauſure*, Ecuyer, Seigneur de Dommartin, & d'*Eliſabeth Budé de Verace*.

XIII. SAMUEL DE DORTANS, le dernier de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de Berchier, épouſa *Suſanne de Chandieu*, ſa parente, fille d'*Iſaïe de Chandieu*, Ecuyer, Seigneur de Chabottes, & de MARIE DE DORTANS, Dame de l'Iſle.

Seigneurs de CHAMPAGNE, en Comté.

VIII. CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Champagne en Comté, troiſieme fils de CLAUDE, & de *Percevalle de Moyria*, alla s'établir en Comté, où il acquit la Seigneurie de Champagne, vers l'an 1470, & s'allia avec *Philiberte de Tolongeon*, de laquelle il eut pour fils unique :

IX. LOUIS DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Champagne, marié à *Jeanne de la Touviere*, fille de *Jean de la Touviere*, Ecuyer, Seigneur de Servigna,

Digitized by Google

Servigna, & de *Guillemette de Cornon*. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. LÉONARDE, femme de *Guillaume de Pelapuſſins*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 3. BERNARDINE, alliée avec *Louis de Montflant*, Seigneur de Pymorain & du Châtelet ; — 4. & PHILIBERTE, épouſe 1°. de *Claude de la Beyviere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; & 2°. de *François de Morel*, Seigneur de la Croix.

X. ANTOINE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Champagne, décéda en Eſpagne au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, duquel il étoit Gentilhomme ſervant. Après ſa mort, LÉONARDE DE DORTANS, Dame de Pelapuſſins, & PHILIBERTE DE DORTANS, Dame de la Beyviere, ſes ſœurs, partagerent ſes biens le 23 Mars 1527. Les armes de la Maiſon de DORTANS ſont : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée de 3 annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Cimier : *un ange vêtu de gueules & d'argent.* Supports : *deux anges de même.* Deviſe : *Mieux j'attends.*

— DOSTREL, ou plutôt OSTREL (D') : Famille noble & ancienne, établie en Artois, & connue dès le douzieme ſiécle. VERRIE D'OSTREL, Chevalier, eſt nommé dans une Charte de l'Abbaye de Cantimpré, à Cambray, de l'an 1198. SIMON D'OSTREL, Chevalier & Gouverneur de Guiſe & de Saint-Quentin, conſentit en 1269, à une donation faite par *Guyotte de Villers*, Dame de Belvoir, ſon épouſe, en faveur de cette même Abbaye ; mais la filiation de cette Maiſon n'eſt bien ſuivie que depuis :

I. GUY D'OSTREL, vivant en 1362. Il accompagna le Comte *Louis de Male* à la guerre qu'il fit aux Gantois, & avoit ſous lui charge de gens de guerre. On lui donne pour femme *Anne du Chaſtel*, fille de *Jean* ; & pour fils :

II. HELMAND D'OSTREL, qui ſuivit ſon pere, & que *Louis de Male* gratifia du Château d'Oſtrel au Comté de Saint-Pol. Il épouſa en 1382, *Godeline d'Alle*, Demoiſelle Allemande, dont :

III. GEORGES, Sire d'OSTREL, Chevalier, marié 1°. à *Jeanne de Leſcarre*, & 2°. à *N...* fille du Seigneur de *Moreuil*, Dame du Quint de Beauval. Il eut pour fils :

IV. PIERRE, Sire D'OSTREL, Chevalier, qui de *Marie de Ricamés*, fille de *N...* Seigneur dudit lieu au Comté de Saint-Pol, laiſſa :

V. PHILIPPE D'OSTREL, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Oſtrel, de Neufmoulin, *&c.* Il épouſa le 28 Avril 1433, *Colette de Framecourt*, dont vingt enfans, entr'autres : — 1. JEAN-HUGUES, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Lierres, rapportée ci-après ; — 3. GUILLAUME, Abbé d'Anchin, proche Douay ; — 4. PIERRE, Abbé & Comte de la Ville de Corbie ; — 5. ROBERT, Prévôt du Collége Canonial de Cambray ; — 6. GILLES, Abbé de Saint-Thierry, proche Reims ; — 7. GALOIS, Gentilhomme de la Chambre de LOUIS XI ; — 8. & JEANNE, Abbeſſe, proche Montereau-faut-Yonne.

VI. JEAN-HUGUES D'OSTREL épouſa dans l'Egliſe d'Heſdin le 26 Janvier 1465, *Peronne le Beuf*, fille aînée de *Martin*, Ecuyer, & de *Marie-*

Boneque de Poix, de la Maiſon d'Orleux, en Normandie. De ce mariage ſortit :

VII. JEAN D'OSTREL, Chevalier, Seigneur de Dieval & du Quint de Beauval, marié l'an 1507, à *Catherine de Beaufort*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bailleul, & de *Marie de Warluzel*, de laquelle il eut :

VIII. PHILIPPE D'OSTREL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Dieval, Bailleſcourt, & du Quint de Beauval, qui s'allia avec *Anne-Louiſe de Mailly*, fille & héritiere de *Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Camblignœul. Il fut pere de

IX. PHILIPPE D'OSTREL, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Dieval, Bailleſcourt, Camblignœul & du Quint de Beauval, marié le 26 Juin 1571, avec *Marguerite de Croeſer*, fille de *Mathias*, Chevalier, Gouverneur de Malines, & d'*Anne Schocſe*, héritiere de ſa Famille. Il teſta le 20 Août 1583, & eut pour enfans : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Hombecque, Dieval, *&c.* qui de *Marie Jonglet*, fille de *Louis*, Seigneur de Moyenville, eut deux filles, ſçavoir : CATHERINE D'OSTREL, femme d'*Adrien de Melun*, II. du nom, Seigneur de Cotte ; & ANNE-ISABELLE, mariée le premier Mai 1644, à *Philippe de Mailly-Couronnel*, Seigneur de Mernes, de Hamel & de la Porte ; & pluſieurs autres enfans ; — 3. & CATHERINE, alliée le 24 Octobre 1632, à *Charles de Crequy*, Seigneur de Saucourt.

X. ROBERT D'OSTREL, Seigneur de Flers, Flamermont & Camblignœul, épouſa le 2 Décembre 1602, *Bonne de Lannoy*, Dame de Buillemont, fille de *Nicolas*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Leſdain, & de *Michelle Cottrel*, Dame Deſplechin & de Buillemont. De cette alliance vinrent : — 1. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Camblignœul, mort ſans enfans de *Léonore du Chaſtel*, ſon épouſe, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur de Blangerval ; — 2. NOEL-LAMORAL, qui ſuit ; — 3. GILLES, reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1629, tué dans ſes caravannes ſur mer, à la priſe de la grande Sultane ; — 4. & CATHERINE, mariée à *N... de Crequy*, Vicomte de Langle.

XI. NOEL-LAMORAL D'OSTREL, Seigneur de Buillemont, de Haute-Chapelle, Baron de Flers, par Lettres du mois de Mai 1662, épouſa le 12 Mai 1641, *Anne de Germes*, fille de *Gilles*, Seigneur de Jardincelles, & de *Catherine de Buillemont*. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT LAMORAL, qui ſuit ; — 2. & JEANNE-THÉRESE, mariée à *Ferdinand-François du Chaſtel*, Chevalier, Seigneur de la Horanderie, Vicomte de Haut-Bourdin.

XII. ROBERT-LAMORAL D'OSTREL, Baron de Flers, Seigneur de Camblignœul, *&c.* épouſa le 28 Janvier 1691, *Marguerite Boucquel*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Varlu, *&c.* dont : — 1. ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE-LOUIS-LAMORAL, Chanoine gradué de la Métropole de Cambray ; — 3. CHARLES-MARIE, ci-devant Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, allié à *Marie Joſephe-Antoinette Delvalle*, fille de Don *Louis*, Marquis Delvalle ; — 4. MELCHIOR-BALTHASARD, mort à l'âge de 22 ans, Capitaine au Régiment

Digitized by Google

d'Orléans ; — 5. GILLES-FRANÇOIS, Chanoine de la Métropole de Cambray ; — 6. MARIE-CLAIRE, élevée à Saint-Cyr, mariée à *Louis-François-Tranquillain-Iſidore de Dion*, Baron de Dion, Seigneur de Wandonne, dont des enfans ; — 7 & 8. ROBERTINE, morte Prieure de l'Abbaye noble de Ghiſlenghien, & N... D'OSTREL, Religieuſe de Sainte-Marie à Abbeville.

XIII. ANTOINE-JOSEPH D'OSTREL, Baron de Flers, né le 16 Octobre 1695, élevé au College Mazarin & reçu Page dans la grande Ecurie du Roi le 12 Mars 1714, épouſa le 24 Juillet 1720, *Marie-Joſephe-Aimée Mayoult.* Leurs enfans ſont : — 1. ANTOINE-FRANÇOIS-LAMORAL, Baron de Flers, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie ; — 2. JOSEPH-GASPARD-MELCHIOR-BALTHASARD, appellé *le Chevalier d'Oſtrel* ; — 3. MARIE-THÉRESE-JOSEPHE, mariée en 1750, avec *Alexandre-Joſeph le Clement de Saint-Marcq*, Chevalier, Seigneur de Teintegnies, Guegnies, *&c.* — 4. MARIE-FRANÇOISE-JOSEPHE, dite *Mademoiſelle d'Oſtrel* ; — 5 & 6. MARGUERITE-FRANÇOISE-JOSEPHE, Prieure de Ghiſlenghien ; & MARIE-JOSEPHE-AIMÉE, Religieuſe de la même Maiſon.

Seigneurs de LIERRES.

VI. PHILIPPE D'OSTREL, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Colette de Framecourt*, Seigneur de Neufmoulin, *&c.* épouſa *Caſſine de Griboval*, fille unique de *Guillaume*, & de *Marie Wallins.* Il acquit en 1490, la Seigneurie de *Lierres* en Artois, dont il prit le nom & les armes qui ſont : *d'argent, à deux bandes d'azur.* Sa femme mourut en 1501, & lui en 1510 ; ils ſont enterrés à Lierres où eſt leur épitaphe. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & ISABEAU, Dame de la Vicoigne, mariée à *Jacques de Nedonchel*, Seigneur d'Hanneſcamp.

VII. JEAN D'OSTREL, Chevalier, Seigneur de Lierres, épouſa *Marguerite de Courteheuſe*, Baronne du Val, Dame de Frelinghen & de Veſtreuſe. Il mourut le 23 Septembre 1561, & eſt enterré à Lierres avec ſa femme. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Thierry ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. PIERRE, Seigneur de Frelinghen & de Veſtreuſe, ſouverain Bailli du Comté de Guines, marié 1°. à *Catherine de la Broye*, Dame d'Anſtingues ; & 2°. à *Antoinette de Gommer*, Dame de Long-Jardin. Du premier lit vint JEAN DE LIERRES, Enſeigne de cent hommes d'Armes ſous M. *de la Meilleraye*, & Capitaine de Marine, lequel épouſa *Jacqueline de Griſet*, fille unique de *N...* Seigneur du Fay ; & du ſecond lit : CLAUDE DE LIERRES, qui s'allia avec *Marie de la Cauchie*, fille de *N...* Seigneur de Rocque ; — 4. CHARLES DE LIERRES, Seigneur de Courteheuſe, marié 1°. le 27 Juillet 1551, à *Antoinette de Lens*, fille de *Philippe*, Seigneur de Blandecques, & de *Claire d'Audenfort* ; & 2°. à *Marie le Bourguignon*, Dame de Halicourt ; — 5 & 6. PHILIPPE, Chanoine de Saint-Omer, & GILLES, Chanoine de Terouane ; — 7. CATHERINE, mariée à *Guy de Bar*, Seigneur de Liſencourt ; — 8. MARGUERITE, femme de *Jean de Crepieul*, Seigneur d'Ambricourt ; — 9. & CATHERINE, alliée à *Jean de Beaufort*, Seigneur de Convin & de Grincourt.

VIII. JEAN DE LIERRES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron du Val, Capitaine de 200 Chevaux-Légers ſous le Comte d'*Egmond*, enterré à Lierres en 1571, avoit épouſé 1°. *Jacqueline de Douvrin*, & 2°. *Marie d'Ollehain*, Dame de Frefay, *&c.* fille de *Philippe*, & de *Peronne de Bonnieres*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2, 3 & 4. ANTOINE, FRANÇOIS & FRANÇOISE DE LIERRES.

IX. JACQUES DE LIERRES, Baron du Val, Gouverneur de Lillers & de Saint-Venant, épouſa en Février 1574, *Marguerite de Mailly*, fille de *René*, Baron de Mailly, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Montreuil, & de *Marie de Hangard*. Il en eut: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Seigneur de Frefay, qui de *Jacqueline de Taccoen*, Dame de Zillebecque & Montargon, eut: — (A) ADRIEN, mort ſans enfans en 1667, de *Marie de Croix*, fille de *Bauduin*, Seigneur de Houchin; — (B) N... DE LIERRES, Seigneur de Herentaghe, Meſtre-de-Camp d'Infanterie Wallone, mariée à *N... de Carnin*, fille de *N...* Seigneur de Saint-Léger; — (C) JACQUES, Chanoine de Saint-Omer; — (D) N... Abbé de Knocque & du Mont Saint-Eloy; — (E) FRANÇOIS, Abbé de Saint-Bertin en 1661; — (F) BARBE, mariée en 1637, à *Philippe-Herman d'Hinniſdaël*, Baron de Fumal, Colonel de Cavalerie & Lieutenant-Général au Gouvernement de Namur; — (G) MARIE-ANNE, femme de *Joſſe-François Bulteel*, Seigneur de Reninghelſt; — (H) & MARIE, Chanoineſſe de Denain; — 3. & ANNE, mariée à *Jean de Vignacourt*, Chevalier, Seigneur de Flettre.

X. GILLES DE LIERRES, Comte de Saint-Venant, Baron du Val, Gouverneur de Saint-Omer, épouſa le 24 Février 1615, *Marie-Catherine de la Tramerie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Haye, Berneville, *&c.* & de *Catherine de Grault*, Dame de Malfiance. De cette alliance ſortirent: — 1. THIBAULT, mort à marier; — 2. MAXIMILIEN, Comte de Saint-Venant, Vicomte de Lierres, Baron du Val, Grand-Bailli & Gouverneur de Saint-Omer, marié 1°. en 1647, avec *Françoiſe du Bois-de-Fiennes*, fille de *N...* Vicomte de Fruges, dont N... DE LIERRES, héritiere de Saint-Venant, mariée au Comte de Bethune, Seigneur de Penin; & 2°. le 6 Juillet 1666, avec *Marie-Anne-Thereſe de Thiennes*, fille de *Georges*, Baron de Brouc, de laquelle il a eu: — (A) JACQUES-THÉODORE, Comte de Saint-Venant, Page dans la petite écurie du Roi, mort à Condé ſans enfans; — (B) MARIE-CHARLOTTE-OMER, Chanoineſſe de Denain le 5 Mai 1699, nommée Abbeſſe de ſon Chapitre le 3 Janvier 1730; — (C) & MARIE-JEANNE-ADRIENNE, auſſi Chanoineſſe à Denain; — 3. CHARLES, qui ſuit; — 4. MARIE, Chanoineſſe de Denain, où elle fonda une Prébende en 1630; — 5. & MARIE-CLAIRE, mariée à *Jean-Batiſte de Carnin*, Baron de Lillers, Seigneur de Nedonchel.

XI. CHARLES DE LIERRES, Baron de Berneville, épouſa *Marie de Brandt*, fille de *Jean*, Seigneur de la Camp, dont:

XII. GILLES-FRANÇOIS DE LIERRES, Baron de Berneville, marié à *Françoiſe de Lens*, fille de *François*, Comte de Blandecques, & d'*Eléonore d'Houchin*. Il en a eu: — LOUIS-ALEXANDRE, fils unique, mort ſans en-

Digitized by Google

fans; — huit filles, mortes Religieuſes, dont deux furent Abbeſſes, l'une après l'autre, du nouveau Cloître à Berg-Saint-Vinox; — & N... DE LIERRES, épouſe de *N... Reans*, Gentilhomme du Comté de Champagne, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Maine.

La Maiſon d'*Oſtrel* porte pour armes : *d'azur, à 3 dragons d'or, 2 & 1, couronnés de même, lampaſſés de gueules, jettans du feu de même.* Pour cimier : *une tête & col de bélier d'argent.* La branche de *Lierres* prit : *d'argent, à deux bandes ou faſces d'azur.*

Les preuves de cette Maiſon ſont dans les Regiſtres de l'Ordre de Malte du Grand-Prieuré de France; dans ceux de la Maiſon de Saint-Cyr, du Chapitre de Denain en Hainaut, & des Pages de la petite Ecurie du Roi. Mémoire envoyé.

— DOUARAIN, ou DOUARIN (LE) en Bretagne : cette Famille noble & ancienne, dont l'attachement inviolable pour ſes Souverains, a cauſé la perte de la plus grande partie de ſes biens, tant par les guerres continuelles avec les Anglois, que par incendie, ainſi qu'un grand nombre de titres ſervans à conſtater ſon origine, ne remonte, ſuivant ceux qu'elle a été aſſez heureuſe de recouvrer, qu'au milieu du quatorzieme ſiécle. Perſonne n'ignore que la Nobleſſe de Bretagne eſt une des plus anciennes de France, & que les annobliſſemens ont été inconnus dans cette Province juſqu'au regne de FRANÇOIS II, DUC DE BRETAGNE, mort le 9 Septembre 1488. Cette époque eſt la ſeule conſolation qui reſte à cette Famille de la perte de ſes titres, puiſqu'il lui ſuffit qu'elle ait prouvé une naiſſance antérieure, qui annonce évidemment une extraction noble.

I. PERROT LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, eſt le premier de cette Famille noble dont la filiation ſuivie eſt prouvée. Il poſſédoit des Terres en 1395, ſous les Seigneurs de *Rohan* & de *Pontivy*; ce qui ſe vérifie par la liſte des nobles qui firent hommage au Vicomté de *Rohan*, rapportée au *Tome II.* des Preuves de l'Hiſtoire de Bretagne de Dom *Maurice*, Bénédictin.

II. ROBIN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, ſon fils, prit le parti des armes. Il ſe trouve compris dans la Montre de *Guillaume Hidoux*, Ecuyer, & de dix autres Ecuyers de ſa Compagnie, reçus à Bourges le 20 Juin 1418. Il fut pere de PIERRE, qui ſuit.

III. PIERRE LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, ſe maria avec *Jeanne du Boiſbérard*, dont il eut : — 1. ARMEL, qui ſuit; — 2. & JEANNE, Dame de la Motte, partagée noblement par ſon frere, comme héritier principal & noble de ſes pere & mere, par acte du 17 Février 1515.

IV. ARMEL LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Cheſnorant & de la Tieulaye, né en 1461, ſuivant une enquête faite en la Cour de Ploërmel, les 12, 13 & 14 Août 1539, où il avoit été appellé avec pluſieurs Gentilshommes, pour y atteſter de la nobleſſe du Sieur *Jouchet de la Beraudaye*, & dans laquelle il eſt dit âgé de 78 ans, porta toujours les armes pour ſon Prince, & ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Lors de l'enquête ci-deſſus citée, il atteſta avoir vu à cette journée

le ſieur *Jouchet-de-la-Beraudaye*, faiſant le ſervice de Gentilhomme. Il épouſa le 22 Octobre 1482, *Jeanne Jouchet*, fille de *Guillaume Jouchet*, Ecuyer, Seigneur de la Beraudaye, & de *Roullette de la Parcheminiere*, Dame de Rohallere, & ſœur d'*Olivier Jouchet*, Seigneur de la Beraudaye, qui la partagea noblement, par actes des 15 Mai 1517, & 7 Février 1518. De ce mariage vint :

V. JEAN LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, marié avec *Guillemette de Quejan*, qui fit aſſigner ſon beau-pere en la Cour de Ploërmel le 7 Avril 1502, pour raiſon d'une ſomme qu'il avoit promiſe à ſon mari. Elle étoit fille de *Jacques de Quejan*, Seigneur dudit lieu & de Leſnée, & de *Marguerite d'Illifau*, & ſœur de *Maurice de Quejan*, qui la partagea noblement, ſous l'autorité de ſon mari, le 10 Mai 1519. Il mourut le 25 Février 1520, laiſſant de ce mariage : — 1. PRIGENT, qui ſuit; — 2. MARGUERITE; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Allain le Veneur*, Ecuyer, Seigneur du Gage, lorſque ſon frere la partagea noblement dans les ſucceſſions échues de leurs pere & mere, & dans celle à écheoir d'ARMEL LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, leur ayeul, de l'avis duquel ce partage ſe fit. Dans cet acte les Parties conviennent que leurs prédéceſſeurs *étoient nobles & avoient toujours partagé ſuivant l'aſſiſe du Comte* GEFFROY.

VI. PRIGENT LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, épouſa, du conſentement d'ARMEL LE DOUARIN, ſon ayeul, le 7 Février 1529, *Françoiſe de Leſcu*, fille de *Baſtien de Leſcu*, Ecuyer, & de Dame *Jeanne Labbé*, Seigneur & Dame du Verger. Il laiſſa de cette alliance : — 1. FRANÇOIS, mort ſans hoirs au commencement de 1565; — 2. MATHURIN, qui ſuit; — 3, 4 & 5. ISABEAU, HÉLENE & OLIVE, leſquelles furent partagées noblement par MATHURIN LE DOUARIN, leur frere, par acte paſſé à la Cour de Ploërmel le 2 Janvier 1581. Ces cinq enfans avoient été mis ſous la tutelle de leur mere par acte du 3 Août 1562, paſſé en la même Cour.

VII. MATHURIN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Cheſnorant & de la Tieulaye, fut partagé noblement dans les ſucceſſions de ſes ayeux maternels, au rapport de *Maugrais*, Notaire de Ploërmel, par acte du 4 Juin 1566. Il rendit aveu à la Chambre des Comptes de Bretagne le 18 Avril 1567, de la Seigneurie du Cheſnorant, comme héritier principal & noble de ſon frere aîné (cet aveu eſt ſigné *le Marchand*, Notaire Royal), & épouſa *Renée du Tertre*, Dame dudit lieu, qui lui apporta la Seigneurie de ce nom. Il mourut en 1602, & laiſſa : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. MARIE & JULIENNE, Dame du Pleſſis-Riault & Lambart.

VIII. JEAN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Cheſnorant & de la Tieulaye, rendit aveu au Roi de la Terre du Cheſnorant, comme héritier principal & noble de ſon pere, le 18 Juin 1608. Il ſe fit gloire de ſa fidélité, & ne voulant pas que les ennemis même en puſſent douter, il comparut au Greffe de la Cour de Ploërmel le 13 Mars 1595, où il déclara abhorrer le parti des Eſpagnols & de la Ligue, & vouloir mourir les armes à la main pour ſon Roi; auſſi les Ligueurs ne tarderent pas à le punir de ſon zéle, par le pillage qu'ils firent dans ſes maiſons où ils mirent le feu.

Digitized by Google

Celles de la Tieulaye & du Cambricot furent abattues juſqu'aux fondemens, & celle du Cheſnorant n'échappa qu'en partie à leur fureur. Il épouſa le 10 Juin 1585, *Michelle Lucas*, fille de noble *Jean Lucas*, Sieur de Lemoral, Conſeiller au Préſidial de Vannes, & de *Michelle Regnaut*, dont il laiſſa :

IX. NICOLAS LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Cheſnorant & de la Tieulaye, qui épouſa par contrat du 16 Août 1631, *Perrine Picaud*, fille de *Louis Picaud*, Ecuyer, Seigneur de Queheon & de Morgand, & d'*Anne Rogier-de-Crevix*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de la Tieulaye, qui ſuit ; — 2. THOMAS, Seigneur du Cheſnorant ; — 3. JOSEPH-JEAN, Seigneur de Trevelec ; — 4. & JACQUES, Seigneur du même lieu.

X. FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, né le 14 Octobre 1632, & batiſé en l'Egliſe de Gourhel, épouſa le 9 Mai 1659, *Anne de Derval*, Dame de Coisbilly, fille de *François de Derval*, Seigneur de Coisbilly, iſſu des Barons de *Derval*, puînés de *Bretagne*, Seigneurs de Vaucouleurs, Bellouan, la Miniere, *&c.* & de *Guyonne Boſchier*. Il mourut le 12 Janvier 1671, & ſa femme fut inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale d'Augan, le 18 Février 1684. Ils laiſſerent :

XI. FRANÇOIS-RENÉ LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, de la Tieulaye, du Cheſnorant & des Marchix, batiſé à Ploërmel le 7 Février 1662. Il fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, conjointement avec ſon pere, par Arrêt de la Chambre de la Réformation du 13 Novembre 1668, & s'allia, par contrat du 23 Décembre 1679, avec *Charlotte Coüeſſin*, batiſée en l'Egliſe paroiſſiale de Notre-Dame de Rhédon le 25 Août 1653, fille unique de *Henri Coüeſſin*, Ecuyer, & de *Catherine Tavet*, Seigneur & Dame de la Beraye. De ce mariage vinrent : — 1. THOMAS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & YVES, Capitaine d'Infanterie, mort le 2 Janvier 1755.

XII. THOMAS-FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, de la Tieulaye, du Cheſnorant & des Marchix, batiſé à Augan le 17 Mars 1684, épouſa par contrat du 29 Juillet 1715, au rapport de *Geffroy*, Notaire Royal & Apoſtolique de Ploërmel, & célébration le lendemain en l'Egliſe de Saint-Liry, *Marie-Madelene Deſgrées-du-Lou*, fille de *Jean-Mathurin Deſgrées*, Chevalier, Seigneur du Lou, Leſnée, *&c.* chef du nom & armes de ſa Maiſon, & d'*Anne-Marguerite Hervy*. De ce mariage ſont nés : — 1. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE-NOEL-GABRIEL, Seigneur de la Tieulaye, Capitaine d'Infanterie, né le 25 Décembre 1729 ; — 3. JEANNE-FRANÇOISE, mariée par contrat paſſé devant *Geffroy*, Notaire Royal & Apoſtolique de Ploërmel, le 19 Mai 1739, à noble *Jean-Chriſoſtome Larcher*, Chevalier, Seigneur de la Touraille ; — 4. & MARIE-MADELENE, mariée à Augan le 15 Octobre 1744, à *Louis-Marie-Bertrand de la Freſnaye*, Chevalier, Seigneur de la Villefief.

XIII. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, du Cheſnorant & des Marchix, batiſé à Augan le 10 Décembre 1724, a épouſé le 12 Octobre 1744, à Maleſtroit, Diocèſe de Vannes, *Françoiſe-Anne-Charlotte de la Freſnaye*, batiſée à Augan le 21 Juin 1724, fille de

Digitized by Google

Guillaume-Marie de la Freſnaye, Chevalier, Seigneur de la Villefief, & d'*Anne-Perrine Chaillou*. Leurs enfans ſont : — 1. JEAN-CHRISOSTOME, batiſé à Augan le 7 Septembre 1745 ; — 2. LOUIS-MARIE-JOSEPH, batiſé le 11 Novembre 1747 ; — 3. JEAN-MARIE, batiſé le 20 Novembre 1748 ; — 4. JACQUES-MARIE-FRANÇOIS, batiſé le 16 Mars 1750 ; — 5. ALEXANDRE-PIERRE-MARIE, batiſé le 31 Août 1753 ; — 6. FRANÇOISE, batiſée le 7 Août 1746 ; — 7. MARIE-JEANNE-PAULINE, batiſée le 20 Avril 1751 ; — 8. & MICHELLE-FRANÇOISE, batiſée le 4 Septembre 1752. Les armes : *d'azur, à un pal d'argent chargé de 3 mouchetures d'hermines de ſable.* Mémoire envoyé, dûement certifié véritable & dreſſé ſur titres originaux, & déjà imprimé *Tome IV.* de la premiere *Edition* de ce DICTIONNAIRE.

DOUDART ou OUDART (D') : Famille noble & ancienne de la province de Bretagne. Quoique par des titres & mémoires qui ſont entre les mains de la Famille, on puiſſe remonter ſon ancienneté juſqu'au commencement du xiij^e ſiécle, cependant pour préſenter au Public une époque fixe & probante, on commencera par

I. OLIVIER D'OUDART, I. du nom, qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret*, & mentionné à la réformation des Nobles de l'année 1427, en la Paroiſſe de Gnégon, Evêché de Vannes, comme on le peut voir à la Chambre des Comptes de cette Province, dans un *Livre* de réformation, *coté* au-dedans de la couverture *x6iij^cx ix. & datée au commencement du mois de Janvier l'an mil iiij^cx xx6j. folio iiij^cx x6 recto ;* & dans un extrait délivré par Me *Pierre Vilaine*, Conſeiller du Roi, Secrétaire & Auditeur de ladite Chambre, ſigné de lui & d'*Yves Maurice* le 16 Mai 1670, produit par les DOUDART à la derniere réformation. Ledit OLIVIER épouſa en 1441, *Françoiſe-Marie du Liourzon.* Le Pere *Lobineau* parle de lui dans ſon *Hiſtoire de Bretagne*, Tome II. *pag. 1379 & 1587*, ſous le nom d'OLIVIER OUDART, auquel on ajoutoit quelquefois un D avec une apoſtrophe, D'OUDART, & qu'on trouve ainſi dans pluſieurs titres, & qu'on a enfin négligée par la ſuite. Il eut un fils nommé,

II. OLIVIER DOUDART, II. du nom, auſſi Seigneur de Cadoret. Il comparut aux Montres des Nobles de l'Evêché de Vannes, ès années 1479, 1480, 1481 & 1483, *en brigandine à deux chevaux & un Page*, dans leſquelles Montres il eſt qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret*, & l'un des hoirs d'OLIVIER D'OUDART. Il épouſa en 1490 *Barbe Cherruyer*, fille du Seigneur de Maleſtroit, de laquelle il eut : — 1. OLIVIER, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. OLIVIER DOUDART, III. du nom, auſſi Seigneur de Cadoret, fils aîné, héritier principal & noble, ne voulut pas donner de partage à GUILLAUME, ſon cadet, quoique celui-ci l'eût fait aſſigner à cet effet par la Cour de Vannes.

IV. JEAN DOUDART, Ecuyer, auſſi Seigneur de Cadoret, chef de nom & d'armes, donna à GUILLAUME, II. du nom, ſon couſin-germain, le partage qui lui étoit dû dans la ſucceſſion noble de ſon pere & de leur ayeul, comme repréſentant GUILLAUME I, frere cadet d'OLIVIER, III. du nom ;

Digitized by Google

nom; ledit partage montant à la ſomme de 220 livres en or & argent monnoyé, & 100 ſols de rente payables à la S. Michel-Mongarganne, quitte de charges ſur le manoir de Cadoret; ledit partage fait ſelon l'aſſiſe du Comte GEFFROY, reconnoiſſant que leurs ancêtres l'avoient ainſi pratiqué. L'acte eſt du pénultieme Septembre 1539. Il n'eut qu'une fille, nommée:

V. FRANÇOISE DOUDART, ſeule & unique héritiere de la branche aînée, qui porta la Terre & Seigneurie de *Cadoret* dans une Famille étrangere, qui en a fait changer le nom, dans la Paroiſſe de Gnégon, Evêché de Vannes, où cette Terre eſt ſituée. On ne voit plus qu'un pont qui porte le nom de *Cadoret*.

SECONDE BRANCHE.

III. GUILLAUME DOUDART, I. du nom, Ecuyer, fils d'OLIVIER, II. du nom, & de *Barbe Cherruyer*, ne put obtenir ſon partage pendant ſon vivant, quoiqu'il eût intenté pour cela ſon action par la Cour de Vannes. Il épouſa en 1520, *Françoiſe d'Ardon*, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & FRANÇOISE.

IV. GUILLAUME D'OUDART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat, en la Paroiſſe de Miſſiriac, Evêché de Vannes, obtint, comme on l'a dit ci-deſſus, de ſon couſin-germain JEAN DOUDART, le partage que ſon pere GUILLAUME n'avoit pu obtenir, & qui lui fut donné *noblement* par acte du 30 Septembre 1539. Il partagea lui-même ſa ſœur FRANÇOISE *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 21 Mai 1541; ſçavoir: pour le *noble* les 100 ſols de rente ſur le manoir de Cadoret, dûs par JEAN, ſon couſin-germain, & 100 livres en argent monnoyé, pour la moitié d'un logis & jardin ſitué dans la ville de Maleſtroit, qui étoit rôturier, dépendant de la ſucceſſion de leur mere. Ce logis étoit encore poſſédé par M. DOUDART-*de-la-Barre*, lors de ſa mort en 1750. GUILLAUME D'OUDART épouſa *Gillette Loret*, de la Maiſon de *la Villedavid*, & eut de ce mariage: — 1. CLAUDE, Ecuyer, Sieur du Prat, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Haye, qui a fait la troiſieme branche rapportée ci-après; — 4. MAURICE, auteur de la quatrieme branche, rapportée auſſi ci-après; — 5. ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur du Pontbilli, duquel on ne voit nulle ſuite; — 6. & FRANÇOISE, qui porta la Terre de *la Pacque-Dolaye*, laquelle lui étoit échue en partage, dans une Famille étrangere.

V. JEAN DOUDART, Ecuyer, Seigneur de la Grée, devenu *aîné* par la mort de CLAUDE, ſon frere, donna partage à ſes cadets, *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1615. Il épouſa *Catherine de Couſſy*, dont il eut: — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Grée, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, ſuivant le certificat de ſervice du Maréchal *de la Meilleraye*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, en date du 29 Mars 1654. Il mourut ſans poſtérité le 9 Mars 1670 à Rennes, où il étoit venu pour faire ſes *preuves de Nobleſſe*, ſans y avoir été appellé, & fut inhumé à Saint-Germain; — 2. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Lucé,

né le 18 Octobre 1617; — 3. & BONAVENTURE, Recteur, ou plutôt Curé de Cugan, Evêché de Nantes, né le 23 Mars 1622.

TROISIEME BRANCHE.

V. GILLES DOUDART, Ecuyer, Seigneur de la Haye en la Paroiſſe de Sérant, troiſieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Gillette Loret*, épouſa *Françoiſe Fournier*, de la Maiſon *du Rouzeray*, dont il eut: — 1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur du Prat, batiſé à S. Germain de Rennes le 10 Mai 1633, & marié à *Louiſe de la Marche*, dont il n'eut que des filles; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3 & 4. LOUISE & MARIE, alliées à des Familles de la Province.

VI. JEAN DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Couteau en la Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes, né le premier Novembre 1622, épouſa *Perine d'Eſtimbrieux*, dont il eut:

VII. FRANÇOIS DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Prat, qui épouſa *Charlotte de Terravet*, dont il eut:

VIII. LUC-GILLES DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Barre, en la Paroiſſe de Caro, marié avec *Gillette le Roy*. Il eſt mort en 1750, âgé de 71 ans, ſans poſtérité. En lui a fini la branche du Prat.

QUATRIEME BRANCHE.

V. MAURICE DOUDART, Ecuyer, Seigneur de Liſle, quatrieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Gillette Loret*, épouſa *Marie de Ravenel*, née le 25 Octobre 1606, fille de *Jean de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur du Boiſteilleul, & de *Jeanne Griſlet*, dont il eut: — 1. CLAUDE, Ecuyer, né le 14 Avril 1626, mort ſans poſtérité; — 2. MAURICE, Ecuyer, Sieur du Rocreſtaudiere, marié à Savenay en 1650, avec Mademoiſelle *de la Foſſe*; — 3. PAUL, Ecuyer, Seigneur de Liſle, né le 20 Novembre 1633, mort à Paris ſans poſtérité; — 4. SAMUEL, né en 1635; — 5. PIERRE, Seigneur des Hayes, qui ſuit; — 6. LUC, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, né le 10 Avril 1644. Il épouſa *Marguerite Prier*, dont il eut JEAN DOUDART, né le 20 Juillet 1664, & LUC DOUDART, né le 25 Octobre 1665, qui ont paſſé en Angleterre pour cauſe de Religion lors de la révocation de l'Edit de Nantes, où ils ſe ſont établis & ont eu nombreuſe poſtérité; — 7. MARIE, née le 2 Mars 1625; — 8. SUSANNE, née le 8 Septembre 1629, & mariée par contrat du 13 Septembre 1651, à *Charles de la Place*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Vigne, dont les enfans ont également paſſé en Angleterre pour même cauſe; — 9. JEANNE, née le 6 Octobre 1630, & mariée à *N... Gouycquet*, Ecuyer, Seigneur du Tertre; — 10. ESTHER, née le 15 Août 1637, mariée à *Jean du Rocher*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Riveul & de la Haye-Dilly; — 11. & autre MARIE, née le 6 Avril 1642.

VI. PIERRE DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, né le 17 Décembre 1639, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ſuivant ſon certificat ſigné *le Duc de Chevreuſe*, ſervit pendant les guerres de LOUIS XIV, & lors de la convocation des *Gentilshommes* de l'Evêché de Saint-

Digitized by

Brieux, ſous les ordres du Maréchal *d'Eſtrées*, dans la Compagnie de M. *de Kermenan*, ſuivant ſon certificat de l'an 1697, ſigné *le Maréchal d'Eſtrées*. Il épouſa par contrat du 2 Novembre 1671, *Catherine Uzille*, fille de *Jean Uzille*, Ecuyer, Seigneur de Kerveler, Sénéchal de Quintin, & de Dame *Eſther Girard*. De cadet il devint aîné, héritier principal & noble par la mort de ſes freres, & eut onze enfans, ſçavoir: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. DANIEL, mort jeune; — 3. PIERRE-ISAAC, Ecuyer, Seigneur des Verries, mort au Bourg de Face dans le Maine en 1712; — 4. JEAN, mort au Château de la Saudraye ſans poſtérité; — 5. AMAURY, Ecuyer, Seigneur du Vauhamont, qui épouſa Dame *Marcelle Martin*, dont il eut trois enfans, ſçavoir: JEAN-FRANÇOIS DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Vauhamont, mort Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1742; EMILIE-JEANNE-MARGUERITE DOUDART, aînée, héritiere principale & noble par la mort de ſon frere, mariée à *Daniel du Moulin*, Ecuyer, Seigneur du Broſſay, ſon couſin-germain; & MARIE-FRANÇOISE DOUDART, mariée à *Jean de Plouays*, Ecuyer, Seigneur de la Grignonnaye; — 6. JEAN-BATISTE-LUC, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 7. LOUIS-CHARLES-GABRIEL, né le 21 Mai 1688, & mort peu de tems après; — 8. SUSANNE, morte au Château de Loheac, non mariée; — 9, 10 & 11. HENRIETTE, GENEVIÉVE & LOUISE-MARGUERITE, mortes auſſi non mariées. Cette derniere étoit née le 21 Mai 1688, jumelle de LOUIS-CHARLES-GABRIEL, ſon frere.

VII. HENRI DOUDART, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, né le 5 Novembre 1673, épouſa par contrat du 13 Novembre 1699, *Françoiſe le Lievre-de-Roſquadec*, & partagea ſes cadets *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1720. De ſon mariage ſont iſſus: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. N... DOUDART, dite *Mademoiſelle de la Saudraye*, mariée à *Auguſtin-Pelage Moyſan*, Ecuyer, Seigneur de la Coſtiere; — 3. ETIENNETTE-LOUISE, mariée à *N... de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Leſnouan; — 4. & 5. MARIE-JEANNE & FRANÇOISE, non mariées en Septembre 1769.

VIII. JEAN-BATISTE DOUDART, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, & chef de nom & d'armes, a partagé ſeſdites ſœurs noblement en 1740. Il a épouſé *N... le Foreſtier*, fille de *N... le Foreſtier*, Ecuyer, Seigneur du Joncheray, dont il a des enfans.

VII. JEAN-BATISTE-LUC DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, ſixieme fils de PIERRE, & de *Catherine Uzille*, naquit au Château de la Saudraye, Paroiſſe de Landehin, Evêché de Saint-Brieux, le 6 Juin 1686. Il épouſa par contrat du 9 Septembre 1719, *Marthe-Gabrielle Forent*, fille & unique héritiere d'*Iſaac Forent*, Ecuyer, de la Province de Touraine, & de Dame *Gabrielle Paſquereau*. De leur mariage ſont iſſus ſix enfans, dont il ne reſte que les trois ſuivans: — 1. RENÉ-GABRIEL-ANNIBAL, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE-DANIEL, dit *le Chevalier des Hayes*, né en 1731, & pourvu en 1755, d'une Lieutenance au Régiment de Penthiévre, Infanterie; — 3. & MARGUERITE-MARTHE-EUGÉNIE, dite *Mademoiſelle des Hayes*, née en 1722, & mariée par contrat du 9 Avril 1748, à *Jean-Ba-*

tiſte de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Bernac, chef de nom & d'armes de cette Famille.

VIII. RENÉ-GABRIEL-ANNIBAL DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, fils aîné, héritier principal & noble, né le 19 Juin 1720, a épouſé par contrat du 16 Juillet 1744, *Olive-Jeanne-Théreſe Bertin*, fille & unique héritiere de *Gilles-Julien Bertin*, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur en la Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts de Rennes, & d'*Olive-Jeanne Malherbe*.

Extrait de deux Arrêts de la Chambre établie au Parlement, pour derniere réformation de la Nobleſſe de Bretagne.

RENÉ DOUDART, Sieur du Prat, demeurant en ſa Maiſon noble du Couteau, Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes; PIERRE DOUDART, Seigneur des Hayes & de la Haye, *&c.* y demeurant, Paroiſſe de Sérant; & LUC DOUDART, Sieur dudit lieu, demeurant en la Ville de Rennes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels, employés aux rôles des Nobles des Sénéchauſſées de Rennes, Nantes & Vannes, par Arrêt du 26 Août 1670, rendu au rapport de M. *de Larlan*, & ſigné *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne.

Et CLAUDE DOUDART, Sieur de Luce, originaire de la Ville de Nantes, demeurant à Paris; *noble & diſcret Meſſire* BONAVENTURE DOUDART, Sieur, Recteur de Cugan, ſon frere; JEAN DOUDART, Sieur du Couteau, demeurant à ſa Maiſon de la Barre, Paroiſſe de Caro, Evêché de Saint-Malo; & PAUL DOUDART, Sieur de Liſle, originaire de Rennes, furent auſſi déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels, employés au catalogue des Nobles de Rennes, Nantes & Ploërmel, par Arrêt du 24 Mars 1671, rendu au rapport de M. *de Larlan*, & ſigné *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne. Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or, poſées dans le ſens de la bande.* Généalogie dreſſée ſur un *Mémoire envoyé*, & déjà imprimé dans le *Tome VII.* de la *premiere Edition* de ce DICTIONNAIRE.

— DOUGLAS, *ou* DUGLAS: Grande Maiſon d'Ecoſſe, de laquelle étoient les Ducs de Duglas, d'Hamilton, de Queensbury, & les Comtes de Morton.

JACQUES DOUGLAS, I. du nom, Comte de Morton, Baron de Dalkeith & d'Aberdoun, épouſa *Agnès de Dunbar*, fille du Comte de March, dont il eut cinq enfans, & entr'autres: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & AGNÈS, qui fut la ſeconde femme en 1381, de *Jean de Livingſton-de-Calendar*, dont il eut *Guillaume de Livingſton-de-Calendar*, chef des différentes branches des Barons de Kilſith, & *Agnès de Livingſton-de-Calendar*, mariée à Sire *Jean Gordon-de-Gordon*.

JACQUES DOUGLAS, II. du nom, Baron de Dalkeith & d'Aberdoun, épouſa en 1402, *Marie Stuart*, fille de ROBERT STUART, III. du nom, Roi d'Ecoſſe, & fut pere de

JACQUES DOUGLAS, III. du nom, qui fut créé Comte de Morton, par JACQUES STUART, II. du nom, Roi d'Ecoſſe, le 14 Mars 1457. Il

Digitized by Google

avoit épouſé *Jeanne Stuart*, fille du Roi JACQUES I, laquelle étoit veuve du Comte d'*Angus*, ou *Dangus*. Il en eut:

JEAN DOUGLAS, Comte de Morton, qui ſe maria avec *Jeanne Chrichton-de-Cranſton-Riddle*, dont il laiſſa entr'autres enfans:

AGNÈS DOUGLAS, mariée à *Alexandre*, Lord *de Livingſton-de-Calendar*, V. du nom, chef de la branche de Dunipar & de ſes collatéraux, & troiſieme fils d'*Alexandre de Livingſton-de-Calendar*, IV. du nom. *Voyez* l'Hiſtoire Généalogique & Chronologique de France, édition de Paris, *in-fol.* 1733. Supplément, *Tome IX.* article de *Douglas*, pag. 399 & *ſuiv.* extrait des pages 412 & 413.

Le Duc de *Douglas*, Comte d'Angus, mort en 1761, étoit de cette Maiſon. Son titre eſt paſſé au Duc d'Hamilton.

Elle ſubſiſte dans CHARLES-JOSEPH DE DOUGLAS, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment Royal-Ecoſſois, Seigneur, Comte de Mont-Réal en Bugey, premier Conſeiller du Corps de la Nobleſſe des Provinces de Bugey & Valromey. Il a épouſé 1°. *Marguerite Deſcreux de Sainte-Croix*, morte au Château de Mont-Réal le 27 Février 1755, âgée d'environ 30 ans, fille unique & héritiere de ſa Famille, l'une des meilleures de la Breſſe; & 2°. le 6 Juin 1758, *Jeanne-Françoiſe de Montillet*, niéce de M. l'Archevêque d'Auch.

Il a trois freres & deux ſœurs, ſçavoir: — 1. JOSEPH-MARIE DE DOUGLAS, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment Royal-Ecoſſois, Gouverneur de la Ville de Saint-Claude, marié le 12 Février 1763, à *Marie-Louiſe de Bordes du Châtelet*, ſœur du Baron du Châtelet en Breſſe; — 2. FRANÇOIS-PROSPER DE DOUGLAS, Chevalier de Saint-Louis, premier Capitaine factionnaire au Régiment de Languedoc, marié en 1737, à *Françoiſe-Charlotte de la Corne*, petite-fille d'un Gouverneur de Mont-Réal en Canada, dont LOUIS ARCHAMBAUD & CHARLES-LUC; — 3. PIERRE-VALENTIN, Député à l'Aſſemblée générale du Clergé de France en 1762, Abbé Commendataire de Sablanceaux, Archidiacre & Grand-Vicaire de l'Archevêché d'Auch; — 4. MARIE-ENNEMONDE, Supérieure des Dames de la Congrégation de Notre-Dame de Nantua en Bugey; — 5. & FRANÇOISE-MARIE, alliée en 1763, à *N... de Seyſſel*, Seigneur de Sotonod en Valromey, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Aunis. Les armes: *d'argent, au cœur de gueules, couronné d'or; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.* Cri: *Jamais arriere.*

DOUHET, (DE) *aliàs* DOUHET (DU): Famille noble & ancienne, originaire d'Auvergne, qui ſubſiſte en pluſieurs branches, ſçavoir: DU DOUHET DE MARLAC, DU DOUHET DE ROMANANGE, DU DOUHET DE CUSSAC, & DU DOUHET D'AUZER, qui ſont toutes de la même Famille & ſortent de la même ſouche. Celle DE DOUHET DE MARLAC, qui s'eſt établie en Limouſin en 1745, a pour auteur:

I. PIERRE DE DOUHET, Ecuyer, Seigneur de Marlac & d'Eſteau en Auvergne, qui laiſſa pour fils,

II. GABRIEL DE DOUHET, Ecuyer, Seigneur de Marlac, Gouverneur de Clermont en Auvergne, par Lettres de Proviſions de la Reine CATHE-

RINE DE MÉDICIS, du 29 Mars 1555. Il avoit épouſé par contrat du 21 Mars 1542, *Jeanne de Saillans*, dont :

III. ANTOINE DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur de Vedrine, marié le 6 Août 1578, avec *Anne de Belvazes*. Il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. autre JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Celles en 1608 ; — 3. & FRANÇOIS, Comte de Brioude en 1610.

IV. JEAN DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur d'Eſteau & de Combret, épouſa le 11 Novembre 1607, *Marie-Anne-Catherine de la Bachelerie*, dont :

V. FRANÇOIS DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur de la Coſte, qui prouva ſa Nobleſſe devant M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, qui ordonna qu'il ſeroit employé dans *le Catalogue des Gentilshommes de la Province*, par Jugement du 26 Février 1667. Il avoit épouſé le 12 Avril 1654, *Françoiſe Guibal*, de laquelle il eut :

VI. FRANÇOIS DE DOUHET DE MARLAC, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roche, marié le 19 Décembre 1694, avec *Catherine d'Eſtang*, dont :

VII. JÉRÔME DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur d'Argere, marié en Limouſin, par contrat du premier Septembre 1745, avec *Françoiſe de Loyac de la Bachelerie*, fille de *Philippe de Loyac*, Ecuyer, Seigneur de la Veix, Paroiſſe de Saint-Etienne-la-Geneſte en Limouſin. Il en a : — 1 & 2. FRANÇOIS & JEAN ; — 3, 4, 5 & 6. TOINETTE, JEANNE, JACQUELINE & MARIE-JEANNE, vivans en 1772. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, crenelée & maçonnée de ſable ; & au 2 & 3 de gueules, à une licorne paſſante d'argent.* Supports : *deux lions contournés d'or, armés & lampaſſés de gueules.* Extrait ſommaire d'un *Mémoire envoyé* en 1759, & déjà imprimé, *Tome IV.* de la *premiere édition* de ce DICTIONNAIRE.

*—DOUMY : Terre, Seigneurie, & l'une des douze premieres *Baronnies* de Béarn. Elle étoit poſſédée dans le ſeizieme ſiécle par ANTOINE DE BÉARN, I. du nom, pere de JACQUES DE BÉARN, marié le 16 Décembre 1598, à *Catherine de Faleiche*, Baronne de Viella. Leur fils ANTOINE DE BÉARN, II. du nom, Baron de Doumy & de Viella, épouſa en 1625, *Marie de Laur*, dont il eut :

CATHERINE DE BÉARN, mariée à *Jacob de Labaï*, Baron de Viella. Ce dernier étoit fils de *Jean*, qui avoit acquis la Baronnie de Doumy. Cette Baronnie a depuis été vendue vers l'an 1670, à *Dominique d'Eſclaux-Meſplez*, Evêque de Leſcar, & eſt aujourd'hui poſſédée par *N... de Courreges*, Conſeiller au Parlement de Pau. *Voyez* COURREGES.

* DOURDAN, dans le Hurepoix : Ville qui étoit du domaine des ancêtres de HUGUES-*Capet*. HUGUES-*le-Grand*, ſon pere, y finit même ſes jours. Elle fut réunie au Domaine de la Couronne, lorſque HUGUES-*Capet* fut élu Roi. SAINT-LOUIS eſt le premier qui donna le Domaine de *Dourdan* à ſa mere, pour aſſignation de dot & de douaire l'an 1240. En 1260, le même Prince aſſigna auſſi le douaire de MARGUERITE DE PRO-

Digitized by Google

VENCE, ſa femme, ſur *Dourdan*, *Corbeil*, & autres lieux. Parmi les Terres que PHILIPPE-*le-Bel* donna pour l'apanage de ſon frere LOUIS, Comte d'Evreux en l'année 1307, on trouve le *Château*, la *Prévôté* & *Châtellenie de Dourdan*. Aujourd'hui la Seigneurie de *Dourdan* eſt de l'apanage du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

* DOUZE (LA): Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie* en Périgord, Diocèſe de Périgueux, qui fut érigée *en Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1615, regiſtrées à Bordeaux en faveur de GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Barriere, de la Cropte, & de Reillac, iſſu de HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338. GABRIEL D'ABZAC, fut auſſi *Baron de Laſtours*, premiere *Baronnie* de Limouſin, qu'il acquit par ſon alliance avec *Jeanne de Laſtours*. Leur arriere petit-fils, JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC, étant mort en 1698, ſans poſtérité, le *Marquiſat* de la *Douze* paſſa à ſon couſin JEAN D'ABZAC, devenu le chef & l'aîné de ſa Maiſon. *Voyez* ABZAC.

* — DRACY-*le-Fort*: Terre & Seigneurie en Bourgogne, Diocèſe de Châlons. Par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1754, enregiſtrées au Parlement de Dijon & en la Chambre des Comptes les 19 Juin & 19 Juillet ſuivant, cette Terre fut érigée en *Comté* en faveur de JACQUES-PHILIPPE FYOT-DE-LA-MARCHE-DE-NEUILLY, Conſeiller, Garde des Sceaux honoraire au Parlement de Bourgogne, Envoyé extraordinaire & Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gênes. La Nobleſſe *d'extraction*, *& les ſervices de* M. de Neuilly, *& ceux de ſes ancêtres*, ſont les motifs de ces Lettres-Patentes. Il a épouſé *Judith Thomas*, fille de *Nicolas Thomas*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, iſſu de *Léonard Thomas*, Procureur-Général au même Parlement en 1557. *Tablettes de Themis* & *Tabl. Généal. Part. VII. p.* 237. Voyez FYOT.

* — DRÉE (DE), au Duché de Bourgogne: Maiſon qui a pris ſon nom d'un ancien Château, aujourd'hui comme preſque démoli, même uſé, & de la Terre de *Drée* au Bailliage de Semur en Auxois, Prévôté de Pouilly. Cette Terre aujourd'hui démembrée, & peut-être réduite à peu de choſe, n'appartient plus depuis long-tems à la Maiſon de *Drée*; mais par les Lettres-Patentes du mois de Mars 1767, enregiſtrées au Parlement de Paris le premier Septembre ſuivant, la Terre, Seigneurie & Comté de *la Bezolle* & dépendances en Mâconnois, a été érigée en *Marquiſat* ſous le nom *de Drée* en faveur d'ETIENNE, Comte DE DRÉE, & de ſes deſcendans.

Un ALBERT DE DRÉE, ſuivant l'Hiſtoire générale & particuliere de Bourgogne, & ſuivant le titre de fondation de l'Abbaye de la Buſſiere, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, de l'an 1131, ſigna comme témoin à la donation que *Garnier de Sombernon* fit à l'Ordre de Cîteaux, de tout le territoire des trois Vallées & de ſes dépendances. — Une GUIOTE DE DRÉE fut Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun, & y fonda deux anniverſaires.

BERNUIN DE DRÉE fut préſent en 1152 à la vente que fit *Guy Gaurel* à l'Abbaye de Saint-Seine, & ſuivant un extrait du Cartulaire de la même

Abbaye, il y fit la même année une donation de la troiſieme partie de la dîme de Turlé, avec garantie contre quiconque voudroit en diſputer la poſſeſſion, & ce en préſence de *Manaſsès*, Evêque de Langres, de ſa femme, de JEAN, ſon fils, de la femme de JEAN, de DODON, ſon autre fils, & de ſes filles.

Un dénombrement de 1332 fait mention de JEAN, Seigneur DE DRÉE & de Grosbois, duquel *Jean de Fontet*, Damoiſeau, reprend de fief de ce qu'il poſſede audit lieu.

Palliot, Tome II, pages 73 & 84, parle de ROBERT DE DRÉE, homme d'armes de la montre d'*Eudes de Muxy*, qui ſe fit le jeudi après Noël 1358, & de celle de *Jean de Châtel*, qui ſe fit à Châtillon le 30 Juin 1359.

Suivant un acte en latin du ſamedi après la fête de Saint Pierre & Saint Paul 1394, paſſé entre *Joſſerand de Varenne*, Ecuyer, d'une part, & *Philiberte de Varenne*, ſa ſœur, femme de noble homme GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, par lui autoriſée, leſdits *Joſſerand* & *Philiberte de Varenne*, enfans de feu *Hugues de Varenne*, Ecuyer, & de noble Dame *Hugues de Soffre*, tranſigerent de leur ſucceſſion.

Mais on ne peut remonter la filiation de cette Maiſon qu'à PIERRE DE DRÉE, Damoiſeau, Seigneur de Giſſey-le-vieux. Il eſt dit dans un titre original latin, en parchemin, fils de noble GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de Voiſeny, décédé en 1412.

I. Ce PIERRE DE DRÉE épouſa par contrat du 25 Octobre 1424, *Jeannette de Salins*, fille de *Jean de Salins*, Chevalier, Seigneur de Rans & de Corabeuf, & de *Jeanne de Domey*, en préſence de Meſſires *Jean Peal d'Oié*, Chevalier, Seigneur de Corbeton; *Renaud d'Orge*, Ecuyer; & JEAN DE DRÉE, auſſi Ecuyer, qui furent témoins. PIERRE DE DRÉE & GUILLAUME, Seigneur de Colombier, ſuivant un titre latin du lundi après la Quaſimodo de 1428, porterent leurs plaintes devant *Philibert de Saint-Leger*, Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi & ſon Bailli de Saint-Gengoux, au ſujet d'entrepriſes faites ſur leurs Terres de Varenne, de Saint-Loup-de-Varenne & de Luz, qu'ils diſoient poſſéder de toute ancienneté en haute, moyenne & baſſe Juſtice, *contre Jean de Vaux*, Damoiſeau, Châtelain de feu Meſſire *de Toulonjon*, Chevalier, Maréchal de Bourgogne, & ce contre leurs droits & ſauve-garde du Prince. Par mandement du Bailli de Châlon du 10 Novembre 1447, & du 4 Octobre 1448, PIERRE DE DRÉE fut pourſuivi à la requête des Religieux du monaſtere de Châlon, au ſujet d'une fondation & des ſommes qui étoient dûes par GUILLAUME DE DRÉE & *Philiberte de Varenne*, ſes pere & mere. Ce PIERRE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey-le-vieux & Varenne en partie, fournit au Duc de Bourgogne le 14 Novembre 1448, une repriſe de fief & de dénombrement. Il y eut à ſa requête du 3 Avril 1456, une commiſſion émanée du Bailli & Maître des Foires de Châlon, pour permettre une information contre les uſurpateurs d'une Chapelle ſituée dans la Paroiſſe de Varenne. Il laiſſa de ſon mariage les enfans ci-après.

GUILLAUME & ANTOINE DE DRÉE, ANNETTE DE DRÉE, femme de *Claude de Salornay*, le jeune; & CLAUDE DE DRÉE. C'eſt ce qui paroît par

par une tranſaction du 20 Février 1462, entre *Claude de Salornay*, le jeune; & GUILLAUME & ANTOINE DE DRÉE, ſes beau-freres. Il eſt fait mention dans cet acte de noble Demoiſelle CYPRIENNE DE DRÉE, leur tante, & de CLAUDE DE DRÉE, leur ſœur, mariée à *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ceci eſt prouvé par une tranſaction du 14 Janvier 1465, entre *Claude de Marmont*, Seigneur du Tillay en Savoie, *Louis de Marmont*, Ecuyer, CLAUDE DE DRÉE, ſa femme d'une part, & GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey, ſe faiſant fort pour ANTOINE DE DRÉE, auſſi Ecuyer, d'autre part, ſon frere.

ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, dans ſon teſtament du 13 Octobre 1470, fait mention de Demoiſelle *Hielienol de*.... ſa femme, & legue 30 livres à chacune de ſes trois ſœurs, LOUISE, AMYOTTE & CLAUDE DE DRÉE, & inſtitue ſon héritier univerſel noble homme GUILLAUME DE DRÉE, ſon frere germain. Il eſt à préſumer que c'eſt cet ANTOINE DE DRÉE qui, ſuivant un vieux Mémoire généalogique de cette Maiſon, fut Chambellan du Duc de Bourgogne.

II. GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey, épouſa *Jeanne de Saint-Julien-de-Baleure*, fille de Meſſire *Claude de Saint-Julien-de-Baleure*, Chevalier de l'Ordre d'Orléans, qu'il laiſſa veuve & enceinte d'un poſthume avec deux fils, GUYARD, qui ſuit, & JEAN DE DRÉE, rapporté après ſon aîné, ainſi qu'il paroît par l'acte de tutelle du 5 Juin 1471, des enfans mineurs de feu GUILLAUME DE DRÉE, où ſont dits préſens les parens qui ſuivent: Demoiſelle *Jeanne de Salins*, veuve de feu PIERRE DE DRÉE, nobles Seigneurs Meſſires *Guy Poinceot*, Chevalier, Seigneur d'Egully; *Jean de Villafais*, *Pierre de Senneſey*, *Etienne de Salins*, Chevalier; religieuſe perſonne Meſſire REGNIER DE DRÉE, Prieur de Saint-Etienne de Beaume; *Jean*, Seigneur *de Cornon*; *Jean de la Tourm*, *Gabriel de Saint-Julien*, Seigneur de Baleure; *Claude de Cornon* & *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ladite *Jeanne de Saint-Julien* fut élue Tutrice, & *Guy Poinceot* & *Etienne de Salins*, Chevaliers, furent créés Curateurs comme plus proches parens. *Jeanne de Saint-Julien* ſe maria en ſecondes noces le 6 Juin 1471, avec *Claude de Cornon*, Ecuyer, fils de noble homme *Jean de Cornon*, & d'*Alinot de Genoez*.

III. GUYARD DE DRÉE obtint le 17 Décembre 1493, une main-levée de choſes féodales ſaiſies ſur lui à la requête de noble & puiſſante Dame *Eléonore de Courcelle*, veuve de Meſſire *Jean de Coligny*, Chevalier, Seigneur de Châtillon & de Dammarie en Puiſaye, & il juſtifia par titres qu'il étoit fils de feu GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, & que ce GUILLAUME étoit fils de PIERRE DE DRÉE, auſſi Ecuyer. Le même acte contient la repriſe de fief des bois de Drée & Champoyage Bouſteau, aſſis en la Paroiſſe & haute Juſtice de Dammarie. Ce GUYARD DE DRÉE paſſa le 12 Avril 1499, & le 20 Février 1510, un contrat de conſtitution de rente annuelle de 13 francs & quatre gros pour le capital de 200 livres, paſſé au profit de la Cathédrale d'Autun. Il obtint du Roi FRANÇOIS I. des Lettres-Patentes du 23 Avril 1515, qui lui permirent l'érection d'un ſigne patibulaire ſur une de ſes Terres. Le même GUYARD DE DRÉE, Seigneur d'Ai-

zy, & *Jacquette Ribotau*, ſa femme, firent un réglement le 23 Avril, dans lequel ils diſent n'avoir point d'enfans de leur mariage, mais qu'il en exiſte de leur premier; ſçavoir, de celui de GUYARD DE DRÉE avec *Marguerite de Lantarges*, ſa premiere femme, JACQUELINE DE DRÉE, femme de Meſſire *Louis de Clugny*, Seigneur de Conforgien & de Beurey, Baugnay; & du premier mariage de la Demoiſelle *Ribotau*, noble homme Meſſire *Michel Sieler*, Seigneur de Poviſſon, Chanoine de Langres, & Demoiſelle *Françoiſe Sieler*, femme de noble homme *Jean de Rollin*, Seigneur de Chaſeul. A la ſuite de cet acte eſt une ratification de JACQUETTE DE DRÉE, fille de GUYARD DE DRÉE, & femme de Meſſire *Louis de Clugny*, Chevalier, Seigneur de Conforgien, du 20 Juin 1626.

Ce que nous venons de rapporter eſt en partie tiré d'un inventaire par extrait des titres originaux concernant la Maiſon de DRÉE, trouvés chez M. le Marquis *de Clugny*, & ſuivant d'autres Mémoires.

III. JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giſſey, *&c.* frere puîné de GUYARD, épouſa *Chriſtine de Mandelot*, fille de *N... de Mandelot*, Seigneur de Cuſſy-la-Colonne, ainſi qu'il eſt dit dans *Baleure*, *page 328*. On conſerve dans la Famille une quittance finale, paſſée devant *Ganthy*, Notaire Royal, le 27 Avril 1494, par noble Seigneur *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serriere en Mâconnois, à noble Seigneur JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giſſey-le-vieux, ſon couſin-germain, de la ſomme de 17 francs & demi, dûs en reſte par ledit JEAN DE DRÉE à Dame AMYOTTE DE DRÉE, ſa tante, mere dudit *de Salornay*, ou à cauſe de certains deniers donnés à ladite AMYOTTE DE DRÉE par teſtament de noble ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, frere de ladite AMYOTTE, & oncle dudit JEAN DE DRÉE. Les qualités ſont dans cet acte telles & les mêmes qu'elles ſont énoncées ci-deſſus. On y voit que les qualités de *Noble*, *Ecuyer* & *Seigneur*, ſont données non-ſeulement à JEAN DE DRÉE, mais encore à ANTOINE DE DRÉE, ſon oncle paternel. Ce JEAN DE DRÉE laiſſa de ſon mariage PHILIBERT, qui ſuit. C'eſt ce qui paroît par une donation paſſée devant *Girard Augier*, Notaire Royal, & faite par Demoiſelle *Chriſtine de Mandelot* le 13 Mars 1521, en faveur de noble Seigneur PHILIBERT DE DRÉE, ſon fils, & de feu noble Seigneur JEAN DE DRÉE, ſon premier mari.

IV. PHILIBERT DE DRÉE, Seigneur de Giſſey, de la Serrée, Remilly, Pantiere, *&c.* tranſigea avec noble Seigneur *Gaſpard de Toiſy*, Seigneur de Lantilly en Nivernois, ſon frere utérin, ſur la ſucceſſion de noble Demoiſelle *Chriſtine de Mandelot*, leur mere. Il épouſa 1°. par contrat du 17 Juin 1522, paſſé devant *Lapiat*, Notaire Royal à Saint-Gengoux, Demoiſelle *Philiberte du Bois*, fille unique de feu noble *Gui du Bois*, Seigneur de la Serrée, qui teſta en faveur de ſa fille le 8 Septembre 1510, & de Demoiſelle *Claude de Chavanes*; & 2°. *Anne de Saulx*, Dame de Beve, veuve de *Simon de Vauldrey*, Chevalier, Seigneur de Mons au Comté de Bourgogne. Il teſta le 21 Août 1545, & donne à *Anne de Saulx*, ſa ſeconde femme, la Terre de Toiſy; à ANTOINE DE DRÉE, ſon fils du premier lit, qui ſuit, les Terres de la Serrée & de Pantiere; à GUILLAUME DE DRÉE, ſon fils du ſecond lit, celles de Giſſey, Beve & Re-

Digitized by Google

milly. Il eſt dit dans le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, que ce GUILLAUME DE DRÉE épouſa en 1573, *Antoinette de Rochechouart*.

V. ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de la Serrée, épouſa par contrat paſſé le 17 Novembre 1540, devant *Gelyot*, Notaire, *Claire de Vauldrey*, fille & héritiere de *Simon de Vauldrey*, au Comté de Bourgogne, & d'*Anne de Saulx*. On voit par un vieux Mémoire qu'ANTOINE DE DRÉE mourut âgé de 30 ans environ, & cela par la comparaiſon de la date d'un acte fait par *Claire de Vauldrey*, ſa veuve, de laquelle il eut GUILLAUME, qui ſuit.

VI. GUILLAUME DE DRÉE eut pluſieurs emplois & commiſſions de diſtinction & de confiance, tant aux Etats généraux de Bourgogne, qu'aux Etats particuliers du Mâconnois. Il eut une commiſſion de Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, datée du 18 Avril 1576, ſignée FRANÇOIS, fils & frere du Roi, & plus bas, *de Boudeville*. La Province de Bourgogne, ſuivant un paſſeport en parchemin du 27 Juillet 1579, le députa à l'aſſemblée générale tenue à Montauban. Dans des Lettres-Patentes en parchemin de HENRI III, en ſon Conſeil, du 17 Novembre 1582, ſignées *Bruchet*, GUILLAUME DE DRÉE eſt qualifié Chevalier de ſon Ordre. Il obtint le dernier Juillet 1595, du Roi HENRI IV, une gratification de 400 écus, pour ſes recommandables ſervices. Par une délibération des Etats de la Province de Bourgogne, du 18 Août 1614, il fut député pour dreſſer & préſenter les Mémoires aux Etats généraux de France, qui devoient s'aſſembler à Sens le 10 Septembre ſuivant. Dans ſon teſtament du premier Janvier 1604, il eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur Meſſire GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de la Serrée, Meyre, la Beſcherie & Saint-Martin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *le Bagne*, Notaire Royal au Comté de Charolois, le 4 Juin 1579, *Claride de Gelan*, Dame de Souſterrain, Meyre, la Beſcherie en Breſſe, fille de feu *Denis de Gelan*, Baron de Theniſſey, de Rochefort, Mogens & Eſſeroi, & de *Françoiſe de Damas*, dont :

VII. SALOMON DE DRÉE, élu par la Nobleſſe des Etats de la Province, & choiſi par délibération des Etats généraux de 1622, pour régler les différends entre les Gentilshommes. Par lettres de HENRI, Prince DE BOURBON, des 25 Juillet & 6 Août 1635, il eut commiſſion de reconnoître les Nobles qui ſe préſenterent pour être reçus aux Etats ; fut auſſi chargé de la conduite & du Commandement de la Nobleſſe du Mâconnois au ban & arriere-ban. Il teſta en 1653, & avoit épouſé par contrat du 24 Octobre 1603, paſſé devant *Prevôt*, Notaire Royal à Cluny, Demoiſelle *Antoinette de Thiard*, fille de feu noble Seigneur *Eléonor de Thiard*, Gouverneur de Verdun, Seigneur de Biſſy, Bragny & de Charnay, & de Demoiſelle *Marguerite de Buſſeul*. Il en eut CHARLES, qui ſuit.

VIII. CHARLES DE DRÉE, Seigneur de Saint-Marcellin, *&c.* Triennal de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, obtint de M. *Bouchu*, Intendant &

Commiſſaire, ès années 1666 & 1669, une Ordonnance, pour jouir lui & ſa poſtérité, de tous les droits & immunités de l'ancienne Nobleſſe du Royaume. Il eut un autre renvoi de M. *Ferrand*, Intendant & Commiſſaire, dans les mêmes cas & termes, le 17 Octobre 1698. Les Elus des Etats généraux de Bourgogne l'inviterent, par une lettre du 19 Avril 1645, de s'y trouver, en qualité de Député des Etats de la derniere Triennalité. Il épouſa par contrat du 15 Décembre 1643, paſſé devant *Benoît*, Notaire Royal en Forez, Demoiſelle *Françoiſe de Foudras*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Seigneur de Contenſon, Souſternon, *&c.* & de Dame *Marguerite d'Albon*. De ce mariage vinrent : — 1 & 2. SALOMON & GASPARD, morts Capitaines de Cavalerie au Régiment de Condé ; — 3. RENÉ, qui ſuit ; — 4 & 5. HILAIRE & RAIMOND, Eccléſiaſtiques ; — 6. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, ſuivant la lettre du Grand-Maître, du 10 Janvier 1671. Il quitta la Croix pour ſe marier, & fut tué à la bataille d'Hochſtet ; — & cinq filles : MARIE, HENRIETTE, MARGUERITE, PERONNE & ELISABETH, mortes ſans alliance ou poſtérité.

IX. RENÉ DE DRÉE, Chevalier, Seigneur de la Serrée, Saint-Marcellin, *&c.* fit ſes preuves, pour entrer dans l'Ordre de Malte, les 4 & 5 Juin 1652 ; mais après la mort de ſes freres aînés, il ſe maria par contrat du 12 Juin 1681, avec Demoiſelle *Jeanne de Damas*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Bernage, Verpré, & de Dame *Anne Gambin*. Il fut Elu de la Nobleſſe, & eut le malheur de ſe noyer en 1708, dans la riviere de Loire, en faiſant une tournée par députation des Etats généraux de Bourgogne. De ſon mariage ſont iſſus : — 1 & 2. SALOMON & PAUL, morts au berceau ; — 3. FRANÇOIS, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi, tué dans un combat naval, donné près de la Havane en 1711 ; — 4 & 5. GILBERT & ANTOINE, qui embraſſerent l'état Eccléſiaſtique ; — 6. ETIENNE, qui ſuit ; — 7. ANTOINE, appellé *le Chevalier de Drée*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſon Lieutenant à Metz, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ; — 8. autre ANTOINE, appellé *le Baron de Drée*, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, qui, lors de la priſe de Mahon, y fut établi Commandant de la Marine ; — & quatre filles Religieuſes.

X. ETIENNE, Comte DE DRÉE, fait héritier univerſel de *Gilbert*, Comte *de Damas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſon oncle maternel, épouſa par contrat du 18 Juillet 1724, paſſé devant *Brunet*, Notaire Royal d'Iſſy-l'Evêque, *Jeanne de Siry*, fille de feu *François de Siry*, Ecuyer, Seigneur de Serandé & de la Faye, & de Dame *Claude Gevalois*, dont : — 1. GILBERT, qui ſuit ; — 2. CLAUDINE, mariée avec le Marquis *de Saint-Amour* ; — 3. & GILBERTE, alliée avec le Marquis *de Damas du Rouſſet*.

XI. GILBERT, Marquis DE DRÉE, né le 22 Novembre 1725, ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis du 15 Juillet 1746, a été émancipé par le Comte de Drée, ſon pere, de l'autorité du Juge Royal de Châteauneuf, le 23 Novembre 1750. Il poſſéde une Terre en toute Juſtice, dont le terrier en latin a été renouvellé en 1463, au profit de GUILLAUME DE DRÉE, ſon quart

Digitized by Google

ayeul, & de *Jeanne de Saint-Julien de Baleure*, ſa femme, pardevant *Naturette*, Notaire Royal. Il y eſt dit : *Viri Nobilis* GUILLELMI DE DRÉE, *Domini* de Giſſey, *de Fraigniis*, *de Colomberio*. Le Marquis de Drée a épouſé par contrat paſſé le 8 Juillet 1755, *Valentine-Adrienne-Eliſabeth de Lâtre de Neuville*, fille de *Charles-Valentin de Lâtre*, Comte de Neuville, & de *Marie Bochart de Champigny*, dont : — 1. ETIENNE-MARIE, né le 25 Février 1760 ; — 2. THÉODORE-CHARLES-ADRIEN, né le 24 Juin 1761 ; — 3. ANTOINE-GILBERT, mort au berceau ; — 4. autre ANTOINE-GILBERT, né le premier Décembre 1770, reçu Chevalier de Malte de minorité, par brevet du Grand-Maître, du 11 Janvier 1772 ; — 5. GILBERTE-LOUISE-MADELENE, née le 17 Septembre 1762 ; — 6. ANNE-MARIE DE DRÉE, morte au berceau.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles de *Salornay*, *Clugny*, *Courcelle*, *Pourlant*, *Blé d'Uxelles*, *Saint-Amour*, *Fuiſſé*, *Malain*, *Digoine*, *Palais*, *Gaſpard Saint-Amour*, *Damas*, *Foudras*, *Albon*, *Thiard-Biſſy*, *Buſſeul*, *Montagny*, *Galles*, *Saint-Chaumont*, *Gelan*, *Rochechouart*, *Montgommery*, *Gorvau*, *Pondevau*, *Choiſeul*, *Dio*, *du Bois*, *Saulx*, *Vergy*, *Damas-Thianges*, *Maillet*, *Semur*, *Senneterre*, *la Tour-Vinay*, *la Guiche*, *Monteynard*, *Montmorin*, *Julien de Baleure*, *Salins*, *Rochebaron*, &c. Les armes : *de gueules*, *à cinq molettes d'éperon d'argent*, *poſées* 2, 2 & 1.

* — DRESNAY (DU), en Bretagne. Dans l'ancien Armorial Breton, fait par *Guy le Borgne*, Gentilhomme de cette Province, où il n'eſt guere fait mention que des Terres nobles, on lit : DU DRESNAY, ancienne Maiſon qui a fourni un Capitaine, des Gouverneurs d'Aſt, ſous le Duc d'Anjou en 1447, & encore pluſieurs autres perſonnages de conſidération & de valeur, qui ont eu des emplois conſidérables dans les guerres entre les Ducs de Bretagne & autres.

La Terre DU DRESNAY eſt paſſée dans la Maiſon de *Quélen*, par le mariage de MARIE DU DRESNAY, héritiere de la branche aînée de cette Maiſon, avec *Jean de Quélen :* ce mariage ſe fit vers la fin du quatorzieme ſiécle. Avant que cette Maiſon eût perdu la Terre de ſon nom & de grands biens par l'extinction de la branche aînée, il y avoit auſſi des branches cadettes avantageuſement établies en Bretagne, & des perſonnages de ces branches qui jouiſſoient d'une très-grande conſidération.

On trouve dans les montres reçues à Paris en 1356, ROBINET DU DRESNAY, qui alla au ſervice de JEAN, Roi de France, ſous le commandement de Meſſire *Foulques de Laval*. Le même ROBINET DU DRESNAY ſuivit le parti de *Charles de Blois*, contre *Jean de Montfort*. On trouve auſſi à la Chambre des Comptes de Paris, BONABES & ALAIN DU DRESNAY, qui ſervoient en l'année 1415, dans l'armée de CHARLES VI, Roi de France. Le même BONABES, en 1420, marcha à la délivrance de JEAN V, Duc de Bretagne, lequel avoit été à un divertiſſement ſous le prétexte d'une réconciliation au château de Chant-Aceaux, où il fut arrêté & détenu priſonnier juſqu'au 20 Juillet de la même année, qu'il fut delivré par la Nobleſſe de Bretagne. Ce BONABES DU DRESNAY accompagna en

1425 le Duc JEAN V. dans ſon voyage d'Amiens, pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre.

Dans des comptes du Tréſorier de Bretagne, depuis 1423 juſqu'en 1426, on trouve un CHARLES DU DRESNAY, Chevalier, envoyé en Cour de Rome vers le Pape en 1424, par JEAN V, Duc de Bretagne. Ce même CHARLES DU DRESNAY ſe trouva au Parlement général du Duc PIERRE II, aſſemblé dans la ville de Vannes en 1451.

Dans l'Hiſtoire de Bretagne par *Bertrand d'Argentré*, Gentilhomme de la Province; dans les Hiſtoires des guerres d'Italie, & dans l'Armorial de *Guy le Borgne*, au commencement de ſes notes, on voit que celui qui fut Gouverneur d'Aſt ſe nommoit RENAULT DU DRESNAY, Chevalier. Il eſt appellé dans ces Auteurs *grand & expérimenté Capitaine*. Il commanda long-tems, ſous le regne de CHARLES VII, l'armée du Duc d'Orléans, & étoit Gouverneur d'Aſt. Il fut battu & pris à la *Fraſcheda* par *Barthelemi Coglioni*. Il paya 14 mille écus pour ſa rançon en 1448, & vint faire de nouvelles levées de Troupes en Bretagne.

Suivant le même d'*Argentré*, le P. *Daniel* dans ſon Hiſtoire de France, les Chroniques d'Anjou & l'Hiſtoire de CHARLES VII, Roi de France, par *Alain Chartier* qui vivoit à la Cour de ce Prince en même tems que RENAULT DU DRESNAY, on voit que ce même RENAULT DU DRESNAY, Chevalier, étoit Bailli de Sens, & qu'il fut avec Meſſire *Prégent de Coëtivy*, Amiral de France, nommé le premier, & Meſſire *Pierre du Brezé*, nommé le troiſieme, *Conduiſeur* de 400 Lances, pour prendre Meſſire *Gilles de Bretagne*, au château de Guildau.

Au premier Tome de l'Hiſtoire de LOUIS XI, Roi de France, au ſujet des procédures intentées contre *du Tillay*, il eſt dit mot à mot que RENAULT DU DRESNAY, *Louis de Laval*, & pluſieurs autres, trouvant ces procédures injurieuſes à la mémoire de la Dauphine, vouloient la venger par un duel. CHARLES VII. ne voulut pas le permettre, & éloigna de la Cour tous ceux dont il connoiſſoit la trop grande vivacité, ſur cette affaire qui fut étouffée.

Les titres anciens de la Terre DU DRESNAY, donneroient de grands éclairciſſemens ſur l'état de cette Maiſon dans des tems plus reculés. Depuis long-tems pluſieurs de ces branches ſe ſont ſucceſſivement éteintes, & leurs héritieres, comme celle de la premiere, ont porté des biens conſidérables dans les différentes Maiſons tant dans la Province de Bretagne, que dans d'autres du Royaume. On a vu que MARIE DU DRESNAY en porta tous les biens dans la Maiſon de *Quélen*, vers la fin du quatorzieme ſiécle.

VINCENT DU DRESNAY épouſa *Marguerite de Lannion* en 1453. Cette *Marguerite*, devenue veuve, fut ſucceſſivement Tutrice de ſes enfans & petits enfans; & ayant vu éteindre ſa poſtérité, elle fut obligée de remettre tous les biens aux deſcendans des ſœurs de ſon mari.

HECTOR DU DRESNAY, oncle de VINCENT, avoit cependant relevé ſa branche en épouſant une riche héritiere de la Maiſon de *la Roche-Huon;*

Digitized by Google

mais cette fortune ne demeura pas dans la Maiſon de DU DRESNAY au-delà de la troiſieme génération: JEAN, petit-fils d'HECTOR, n'eut qu'une fille, qui porta tous ſes biens dans la Maiſon d'*Acigné*.

Malgré cela JACQUES, frere cadet de JEAN, & également petit-fils d'HECTOR, fut auteur d'une derniere branche, la ſeule qui exiſte aujourd'hui. Elle n'a point acquis de nouvelles illuſtrations depuis ſa ſéparation, mais par une ſuite non interrompue de belles & bonnes alliances, elle eſt en état de faire toutes ſortes de preuves; & ſans jamais avoir été opulente, elle jouit dans ſa Province d'une honnête médiocrité, & elle a produit des ſujets qui ont ſervi honorablement le Roi dans ſes Armées, ou qui vivent dans la Province d'une maniere convenable à leur naiſſance.

La filiation de cette branche remonte par titre à ALAIN DU DRESNAY, qui ſervoit en 1415 dans les Armées de CHARLES VI, Roi de France. ALAIN & BONABES DU DRESNAY ſont employés pluſieurs fois enſemble dans des montres de l'année 1415; ils ſont auſſi compris dans le nombre des Gentilshommes poſſédant des Terres dans l'Evêché de Tréguier, lors de la réformation qui ſe fit en 1427.

ALAIN poſſédoit entr'autres Terres en 1427, celle de *Kerduiziau*, laquelle eſt entrée, pluſieurs générations après ledit *Alain*, dans des partages dont on conſerve les actes. On ignore le nom de ſa femme; on ſçait ſeulement qu'il fut pere ou ayeul d'un autre ALAIN, & de CHARLES. ALAIN épouſa en 1479 *Jeanne Marric*. Dans des enquêtes faites le 23 & le 24 Juin 1462, il eſt dit que CHARLES DU DRESNAY poſſédoit entr'autres la Terre de *Fault* ou *Arfault*, de laquelle les deſcendans d'ALAIN ont hérité; car cette Terre s'eſt trouvée dans leur partage pluſieurs générations après ledit CHARLES.

Pour ALAIN, il eut de ſa femme *Jeanne Marric*, JEAN, qui ſuit; & YVON. Celui-ci demanda en 1495 à ALAIN, ſon neveu, ſa part & portion des héritages d'ALAIN, ſon pere.

JEAN DU DRESNAY épouſa en 1479 ou 1480, *Jeanne de Cozic*. Il ſe trouva aux montres générales tenues à Guingamp en 1479. On trouve en Pleſtin JEHAN DU DRESNAY à *onze archers en Brigandines & Pages*. Il comparut encore aux montres générales tenues à Guingamp au mois de Juin 1480. Il eut de ſon mariage ALAIN, qui ſuit.

ALAIN fut mari de *Jeanne le Splan* en 1495 & 1535. Aux enquêtes faites en 1535, il eſt dit qu'ALAIN poſſédoit la Terre de *Fault* ou *Arfault*. Il eut pour fils GUILLAUME, LAZARE & HECTOR. GUILLAUME comparut à des montres du vivant de ſon pere. Il y fut repréſenté lui-même par *Pierre le Cozic* en 1479, & il y a apparence qu'il n'a point eu de poſtérité; & HECTOR s'eſt vu dans la ſuite héritier du nom dans ſa branche.

HECTOR étoit mari de *Louiſe de la Roche-Huon* en 1553 & 1560. On peut produire ſur ce degré un acte daté du 7 Octobre 1560, par lequel VINCENT DU DRESNAY, fils de *Lazare*, contr'échange quelques héritages dénommés, provenans de la ſucceſſion de ſon ayeul & ayeule, ALAIN DU DRESNAY, & *Jeanne le Splan*, vis-à-vis d'HECTOR, fils puîné dudit ALAIN, & de *Jeanne le Splan*, lequel poſſédoit alors la Terre de *Querdi-*

viſien, de laquelle eſt fait mention à la réformation de 1427. Il y a auſſi un contrat non garanti du mariage de VINCENT, mais qui n'en eſt pas moins conſtaté par acte de tutelle, partage, *&c.* des enfans & petits-enfans de VINCENT DU DRESNAY, & de *Marguerite de Lannion*, auxquels a aſſiſté ladite *Marguerite*. HECTOR DU DRESNAY eut pour fils OLIVIER, & pour fille GILLETTE.

OLIVIER DU DRESNAY épouſa par contrat du 16 Mai 1586, *Perronelle le Dornec*. Il en eut deux fils, JEAN & JACQUES, & une fille nommée GILLETTE. La branche de JEAN s'eſt éteinte dans la Maiſon d'*Acigné*.

JACQUES DU DRESNAY, ſecond fils d'OLIVIER, & de *Perronelle le Dornec*, épouſa en 1659, *Anne le Marroc*. Il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, qui n'a point laiſſé de poſtérité ; — 3. JULIENNE ; — 4. ANNE, — 5. MARGUERITE ; — 6. & MARIE.

JEAN DU DRESNAY épouſa *Jeanne le Borgne*, dont il eut pour fils unique JEAN, qui ſuit.

JEAN DU DRESNAY épouſa par contrat de 1670, *Renée de la Haye*, dont il eut pour fils JOSEPH-MARIE, qui ſuit; & pour fille, MARIE.

JOSEPH-MARIE DU DRESNAY étoit ſuivant les actes, en 1701, mari de *Marie-Thérèſe-Gabrielle le Jar*. De ce mariage ſont nés ſix enfans, entr'autres : — 1. JOSEPH-MICHEL-RENÉ, qui ſuit; — 2. JEAN-GABRIEL-CÉCILE, nommé *le Comte des Roches*, né le 22 Novembre 1710, marié en Février 1745 à la Martinique, à *N.... le Bourg*, dont il a deux filles. Il s'eſt retiré du Service étant Capitaine de vaiſſeaux en 1762 ; — 3. FRANÇOIS-JULIEN DU DRESNAY, né le 28 Janvier 1719, appellé *le Chevalier des Roches*, Capitaine de vaiſſeaux, Gouverneur, Lieutenant-Général, Commandant pour le Roi aux Iſles de France & de Bourbon ; — 4. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 14 Février 1704, mariée au mois de Janvier 1734, à *Ambroiſe de l'Etang*, Seigneur du Ruſquet, morte en 1766. Elle a laiſſé un fils & une fille ; — 5. MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, née le 11 Septembre 1709 ; — 6. & MARIE-RENÉE, née en 1717.

JOSEPH-MICHEL-RENÉ, appellé *le Comte* DU DRESNAY, né le premier Février 1707, a été marié deux fois, 1°. en 1740, à *Eliſabeth de Cornuliers*; & 2°. en 1745, à *Marie-Anne de Montaudouin*. Du premier lit eſt iſſu : — 1. LOUIS-AMBROISE, né le 16 Novembre 1741, appellé *le Marquis du Dreſnay*, Capitaine de Cavalerie, réformé du Régiment de Bourbon, marié au mois de Septembre 1766, à *N... du Coetloſquet*, dont il a un fils né en Août 1768; & du ſecond ſont ſortis : — 2. JOSEPH, né le 13 Janvier 1752, appellé *le Vicomte du Dreſnay* ; — 3. CÉCILE, née en 1746. Les armes antiques de cette Maiſon ſont : *d'argent, à une croix anillée de ſable en abîme, accompagnée de 3 coquilles de gueules, 2 & 1.*

* — DREUX : Ville dans l'Iſle de France, Diocèſe de Chartres, qu'on aſſure être du tems des Gaulois, qui ſe firent connoître par leurs exploits au-delà des Alpes, & laquelle a pris ſon nom, dit-on, des anciens Prêtres Gaulois, appellés *Druides*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle a été le chef-lieu des *Durocaſſes*, dont on a fait *Drocx*, & d'où eſt dérivé le nom de *Dreux*. Des Ecrivains ont avancé que la Ville de *Dreux* a fait partie du

Digitized by Google

du Domaine de nos Rois juſqu'à LOUIS-*le-Gros*, ou plutôt juſqu'à LOUIS-*le-Jeune*, qui la donna en apanage avec le titre de *Comté*, à ROBERT DE FRANCE, ſon frere. ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, eſt le ſixieme ayeul de PIERRE, neuvieme Comte de Dreux, mort en 1345. JEANNE, I. du nom, ſa fille & ſon héritiere, laiſſa le Comté de Dreux à JEANNE, II. du nom, ſa tante, mariée à *Louis*, Vicomte *de Thouars*, dont le fils, *Simon de Thouars*, Comte de Dreux, mourut ſans poſtérité en 1365. Alors le Comté de Dreux vint à *Perronelle de Thouars*, ſœur de *Simon*, & femme en ſecondes nôces de *Clément Rouhaut*. Ils vendirent en 1378, les deux tiers du Comté de Dreux au Roi CHARLES V, dont l'autre tiers lui avoit été vendu en 1377, par *Marguerite de Thouars*, troiſieme fille de *Louis*, mariée à *Guy de Turpin*, Seigneur de Criſſé. Le Roi CHARLES VI. donna par proviſions le Comté de Dreux à *Arnaud-Amanjeu*, Sire *d'Albret*, puis le retira en 1407, & en augmenta l'apanage de LOUIS DE FRANCE, ſon frere, qui fut tué la même année. CHARLES VI. le reprit encore pour en gratifier *Charles d'Albret*, Connétable de France, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Charles d'Albret*, II. du nom, fils aîné de ce Connétable, en fut dépoſſédé par les Anglois en 1418, & il n'y rentra qu'en 1441. Ce Comté fut depuis un ſujet de longs procès entre les Seigneurs *d'Albret* & les Comtes *de Nevers*. Un de ces Comtes obtint un Arrêt en ſa faveur en 1551; mais les Parties oppoſées s'étant pourvues contre cet Arrêt, cela donna occaſion au Procureur-Général, qui approfondit davantage la queſtion, d'intervenir pour le Roi. Il ſoutint que *Dreux* étant de l'ancien Domaine de la Couronne, n'avoit pu être tranſporté au Connétable *d'Albret*. Apparemment qu'il gagna ſa cauſe, puiſqu'on voit vers ce tems-là le Comté de Dreux réuni à la Couronne. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS l'obtint en 1559, pour partie de ſon douaire; mais elle le remit vers l'an 1569, & il fit partie de l'apanage de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, le dernier de ſes fils, qui mourut en 1584. Ce Comté de Dreux fut depuis engagé à CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiſſons. Après la mort de LOUIS, ſon fils, il échut à MARIE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Nemours, ſa petite-fille, qui décéda ſans poſtérité. Il paſſa enſuite par acquiſition au Duc *de Vendôme*, qui le donna à ſon épouſe de la Maiſon de Condé, & à celle-ci ſuccéda la Princeſſe de Condé, Palatine, dont la ſucceſſion a été partagée.

Entre les branches que l'auguſte Maiſon de France a produites, on n'en remarque aucune qui ait fleuri plus long-tems & qui ait laiſſé plus de marque de ſa ſplendeur que celle qui a porté le nom de *Dreux*. ROBERT, Comte de Dreux, cinquieme fils de LOUIS VI, Roi de France, ſurnommé *le Gros*, & frere de LOUIS VII, ſurnommé *le Jeune*, épouſa vers l'an 1152, *Agnès de Baudement*, Dame de Braine auprès de Soiſſons, de laquelle il prit les armes : *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui ſont demeurées depuis héréditaires à toute la Maiſon de *Dreux*, parce que la coutume n'étoit point encore alors que les Enfans de France portaſſent les *fleurs-de-lis* dans leur écu, ni qu'ils priſſent le nom de leur pere, ce qui ſe

pratiquoit même dans les Maiſons des Seigneurs particuliers, comme on peut le voir au mot CANONVILLE.

C'eſt à cet exemple que la Maiſon de *Dreux* prit les armes de la Maiſon de *Baudement-de-Braine*, que PIERRE DE FRANCE prit celles de *Courtenay ;* que HUGUES *le Grand*, frere du Roi PHILIPPE I, prit celles d'*Alix*, Comteſſe *de Vermandois ;* & que ROBERT DE FRANCE, Duc de Bourgogne, & quantité d'autres, prirent les armes de leurs Principautés. Cependant tous n'avoient pas tellement oublié leur origine dans leurs armes, que quelques-uns n'en retinſſent quelques marques. On voit dans l'Abbaye de S. Yves de Braine, de la fondation d'*Agnès*, premiere Comteſſe *de Dreux*, où ces Seigneurs choiſirent leur ſépulture, que ROBERT, II. du nom, Comte de Dreux, y eſt repréſenté tenant une *fleur-de-lis*. Les Comtes de Vermandois ſurmonterent leur écu de *cinq fleurs-de-lis*, dont ils chargerent le chef dans la ſuite ; & l'on voit pluſieurs tombeaux des Princes de la Maiſon de *Courtenay*, ſemés de *fleurs-de-lis*.

Comme nous avons l'hiſtoire de la Maiſon de *Dreux* par MM. *de Sainte-Marthe*, le P. *Anſelme* & le célébre *Ducheſne*, nous nous bornerons à remarquer trois choſes : la premiere eſt que les Ducs de Bretagne, qui ont poſſédé cette belle Province pendant plus de 300 ans en ſouveraineté, tiroient leur origine de PIERRE DE DREUX, ſurnommé *Maucler*, Duc de Bretagne & Comte de Richemont, fils de ROBERT DE DREUX, & d'*Yolande de Coucy*.

La ſeconde eſt qu'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, fille unique & héritiere de FRANÇOIS, II. du nom, dernier Duc de Bretagne, mariée 1°. à CHARLES VIII, Roi de France, en 1491, enſuite à LOUIS XII, auſſi Roi de France, en 1499, qui réunit la Province à la Couronne, deſcendoit de la Maiſon de *Dreux* par YOLANDE DE DREUX, fille de ROBERT, IV. du nom, laquelle épouſa 1°. ALEXANDRE III, Roi d'Ecoſſe, en 1286 ; & 2°. ARTUS, II. du nom, Duc de Bretagne.

La troiſieme eſt que LOUIS *le Gros*, dont la Maiſon de *Dreux* tire ſon origine, étoit parent au troiſieme degré de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, & qu'ainſi ROBERT DE FRANCE, I. du nom, Comte de Dreux, & ALPHONSE I, qui fut proclamé Roi de Portugal, après avoir défait cinq Rois Mores à la célebre journée d'Ourique en 1139, étoient parens au quatrieme degré.

La Maiſon de DREUX, cette illuſtre branche de la Maiſon Royale de France, a duré près de 500 ans, & a fini dans la perſonne du *brave* JEAN DE DREUX, Seigneur de Morainville, de Mauni & de Saint-Ouen, Gouverneur du Perche, mort d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Verneuil en 1590, ſans avoir laiſſé d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. M. *de Thou*, Tome V. Liv. 98, l'appelle *vir celeber, qui bonus & valdè ſtrenuus, inter belli diſcrimina aſſiduè verſatur.* Voyez, pour la ſucceſſion généalogique & chronologique des Comtes DE DREUX, ſortis de la Maiſon de France, *Moréri*, Edition de 1759, & le P. *Anſelme*, Tome I. P. 423.

Digitized by Google

— DREUX DE NANCRÉ : Famille noble, originaire d'Iſſoudun en Berri, partagée en deux branches par deux freres, CLAUDE & THOMAS DE DREUX. De celui-ci, qui fut reçu Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, eſt ſortie la branche de Brezé, illuſtrée par deux Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, un Commandeur des Ordres & trois Grands-Maîtres des Cérémonies de France, place qu'occupe aujourd'hui le Marquis de Brezé, le dernier de cette branche, dont on parlera ci-après.

CLAUDE DE DREUX, frere aîné de THOMAS, fut pere d'ANTOINE DE DREUX, Seigneur de la Chenelaye-l'Hermitage, marié en 1620, à *Jeanne de Ruelle*, & mort Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Paris en Septembre 1662. Il eut pour fils CLAUDE, Chevalier, Comte de Nancré, Colonel de deux Régimens François de ſon nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province d'Artois, lequel épouſa *Aimée-Théreſe de Montgommery*, dont quatre fils. L'aîné, appellé *le Marquis de Nancré*, mourut ſans alliance, après avoir été Ambaſſadeur en Eſpagne, & Capitaine des Cent-Suiſſes du Duc d'Orléans Régent. Le ſecond, CLAUDE-EDME DE DREUX, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, avoit épouſé le 26 Juin 1702, *Marie-Théreſe de Montmorency-Logny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roullers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*, dont il n'eut point d'enfans mâles. Cette Dame ayant ſurvécu à ſes deux filles, décédées ſans enfans, a hérité des Marquiſats de *Nancré* & de *Carenci*, & en a diſpoſé en faveur de ſon neveu *Philippe-François de Montmorency*, Seigneur de Coiſi, Cardonnet & Poulainville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Brigadier des Carabiniers, oncle de la Comteſſe *de Boufflers*. Le troiſieme fils, Capitaine de Carabiniers, mourut ſans avoir été marié. Le quatrieme, JACQUES-JOSEPH, nommé par le Roi à l'Abbaye de Saint-Sybar en 1701, épouſa quelques années après, *Bonne de Lajéard*, dont pour fils unique, FRANÇOIS-LÉON DE DREUX, Marquis de Nancré, marié le 18 Avril 1754, avec *Suſanne-Charlotte-Pauline de Sainte-Hyacinthe*, fille de *Paul de Sainte-Hyacinthe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jory, & de *Suſanne de Marconnai de Châteauneuf*.

THOMAS DE DREUX, I. du nom, auteur de la ſeconde branche, quatrieme ayeul du Marquis de Brezé, fut reçu Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, & réſigna cet Office en Janvier 1619. Il avoit épouſé *Anne de Saint-Cheron*, morte en Juin 1646, fille de *Charles de Saint-Cheron*, Seigneur de Houville, & de *Suſanne le Prevoſt*. L'aîné de ſes fils, nommé PIERRE DE DREUX, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil dès 1599. Il eut deux fils, le premier lui ſuccéda dans ſa Charge en 1637, & mourut Doyen le 4 Décembre 1680. Le ſecond fut Conſeiller au Parlement & Chanoine de l'Egliſe de Paris, où il avoit déjà eu un oncle Chanoine de la même Egliſe, & Aumônier du Roi.

CHARLES DE DREUX, autre fils de THOMAS I, fut d'abord Greffier des Requêtes de l'Hôtel, & enſuite Tréſorier Provincial des guerres en Guienne. PIERRE DE DREUX, ſon fils, fut reçu Conſeiller au Parlement de Rennes le 7 Septembre 1635, & mourut Conſeiller de Grand'-Chambre en 1653.

THOMAS DE DREUX, II. du nom, Seigneur, Marquis de Brezé, Baron de Berrie & autres Terres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Loudun, & des Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ancien Grand-Maître des Cérémonies de France, appellé *le Marquis de Dreux*, eſt mort le 26 Mars 1749. Il s'étoit démis en Mai 1720, de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies, dont il avoit été pourvu en Mars 1701. Il avoit épouſé le 14 Juin 1698, *Catherine-Angélique Chamillart*, fille aînée de feu *Michel*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & tante du Comte de la Suze, Lieutenant-Général des Armées & Grand-Maréchal-des-Logis de l'armée du Roi, dont CATHERINE-FRANÇOISE, mariée le 5 Août 1734, à *Jean-Batiſte Pouſſart*, Marquis du Vigean.

MICHEL DE DREUX, Marquis de Brezé en Anjou, Baron de Berrie & autres Terres en Loudunois, né en 1699, a été d'abord Colonel du Régiment de Guienne; pourvu de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies de France en 1720; fait Brigadier d'Infanterie en Mars 1741; Lieutenant-Général des Armées le 2 Mai 1744; Commandant pour le Roi à Tournay en 1745; Gouverneur de Loudun, & des Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat en Mars 1749; pourvu de la Charge de Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres le 3 Juillet ſuivant; s'eſt marié 1°. le 2 Juin 1720, à ELISABETH-CLAIRE-EUGÉNIE DE DREUX DE NANCRÉ, ſa couſine-germaine, fille de CLAUDE-EDME, Comte de Nancré, Meſtre-de-camp de Cavalerie, morte ſans enfans le 22 Avril 1748; 2°. le 25 Octobre de la même année, à *Louiſe-Eliſabeth de la Châtre*, ſœur de feu la Princeſſe d'Yaci & du Marquis de la Châtre, Brigadier d'Infanterie. Il eſt mort ſans poſtérité le 27 Février 1754, âgé de 54 ans.

JOACHIM DE DREUX, frere cadet du feu Marquis de Brezé, ci-deſſus rapporté, appellé *le Chevalier de Dreux*, fait d'abord Colonel du Régiment de Guienne, après ſon aîné, en Avril 1738; Brigadier d'Infanterie le premier Mai 1745; Colonel-Lieutenant de la Marine en Juin de la même année, & Maréchal-de-camp le 10 Mai 1748; eſt depuis la mort de ſon frere, chef de ſa branche & Marquis de Brezé. Il a épouſé le 27 Mai 1755, *Louiſe-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé*, fille de *Louis-René de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, & de *Louiſe-Charlotte Thibault-de-la-Rochetulon*, & niéce de *Hubert de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, tué à la bataille de Guaſtalla en 1734.

Il y a encore une autre branche de cette Famille, qui ſubſiſte ſous le nom de *Dreux-Montrollet*. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes d'argent, & en pointe d'un ſoleil d'or.*

* DRIANAIS (LA): Terre & Châtellenie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, avec union de la Châtellenie *des Hucquetieres*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654, regiſtrées à Nantes le 6 Novembre 1657, en faveur de *Jean de Boiſſix*, Chevalier, Seigneur de la Drianais, Procureur-Général, Syndic des Etats de la Province de Bretagne.

— DROULLIN: Ancienne Famille de Normandie, qui s'eſt partagée en pluſieurs branches. Par les titres que ceux de cette Famille ont pro-

Digitized by Google

duits lors des différentes recherches de la Nobleſſe faites en cette Province, & pour d'autres objets, on remarque qu'elle remonte à

I. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de la Féraudiere, & de Fleuriel en la Vicomté d'Argentan, vivant vers l'an 1350. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. MICHEL, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN, Seigneur de Montfort & de la Féraudiere, pere de JEANNE DE DROULLIN, Dame de la Féraudiere, morte ſans enfans, de *Henri le Boucq*, Ecuyer, & de *Guillaume Vallée*, auſſi Ecuyer, ſes deux maris ; — 3. COLAS, mort ſans poſtérité ; — 4. & GILLES, qui ſuit.

II. GILLES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, fut héritier de JEANNE DE DROULLIN, ſa niéce, & épouſa *N... de Gaſtel*, fille de *Geoffroy de Gaſtel*, Ecuyer, & de *Nicole Nollet-de-Petitfunai*, Dame de Jort, d'Urou & de Pommainville. De ce mariage ſortirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ADAM, Curé de Bréouze & d'Abeville ; — 3. & GILBERT, Curé de Champerry & Chanoine de l'Egliſe de Saint-Maurice d'Angers.

III. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, fut Seigneur de Fleuriel, de Vrigny, de Chantelou & de la Fontaine, Terres qu'il acquit en 1420 & 1427. Sa femme fut *Nicole Moinet*, fille de *Jean Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Cherablais, de Tournay & de Neaufe-le-Sec, de laquelle il eut vingt-quatre enfans ; ſçavoir : dix-ſept fils & ſept filles, toutes mariées en Maiſons nobles. De ces vingt-quatre enfans, ceux qui ſont venus à notre connoiſſance furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Curé de Marigny & de Ronnay ; — 3. ROMAIN, Curé de Saint-Denis ; — 4, 5 & 6. ANTOINE, PIERRE, & JEAN, ſurnommé *Petit-Jean*, morts tous trois ſans alliance ; — 7. GILBERT, Seigneur du Bois-d'Avoines, marié 1°. à *Jeanne de Cornegruë*, niéce de *Robert de Cornegruë*, Evêque de Séez, duquel elle fut héritiere ; & 2°. avec *Marie de Méſange*, fille du Seigneur de Saint-André, de Meſſey & de Boiſſey. De ces mariages il eut dix filles, qui furent mariées dans des Familles nobles ; & ſa poſtérité s'éteignit, faute d'hoirs mâles, en 1477 ; — 8. GILLES, marié avec une Demoiſelle *de Giſlain*, fille & héritiere du Seigneur de Saint-Marcel au Perche, dont il eut GUILLAUME DE DROULLIN, qui fut Gouverneur de la ville d'Hieſmes, & marié à une Demoiſelle de la Maiſon *de Vieuxpont* ; mais on ignore s'il a laiſſé poſtérité ; — 9. & MAURICE, auteur des Seigneurs de Chantelou, dont il ſera parlé ci-après.

IV. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines en 1470, reçut le 13 Septembre 1472, une quittance de 160 écus d'or ; fit une acquiſition le 12 Juin 1476, & obtint à ſa requête une Sentence, rendue en ſa faveur, aux Plaids de Méheudin, le 16 Septembre 1477. Il fut marié 1°. avec *Marguerite de Briqueville*, fille & ſeule héritiere d'*Euſtache de Briqueville*, Chevalier, Seigneur de Caligny ; & 2°. avec *Jacqueline le Liévre*, fille de *Jean le Liévre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, de la Courbe & du Meſnil-Vicomte. Il eut pluſieurs enfans, entre leſquels furent : — 1. CHRISTOPHE, Curé de Ronnay & de Fleury ; — 2. & HECTOR, qui ſuit.

V. HECTOR DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoi-

nes, vendit cette derniere Terre, & épouſa *Jeanne le Févre*, fille de *Thomas le Févre*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Ifs-ſur-Laize, & de Chaillons. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. ROMAIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel en 1577 ; — 2. & JEAN, vivant le 17 Mai 1577.

Seigneurs de CHANTELOU.

IV. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, de la Fontaine & de Chantelou, neuvieme fils de JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel, *&c.* & de *Nicole Moinet*, donna le 14 Juin 1533, ſon aveu pour ſa Seigneurie de Fleuriel, à *Jacques de Silly*, Evêque de Séez, duquel elle relevoit, à cauſe de cet Evêché ; fit un accord le 22 Septembre 1539, avec *Charles de Harcourt*, Ecuyer, Seigneur de Bailleul, au ſujet d'un différend qu'ils avoient enſemble, & mourut avant le 14 Mars 1557, veuf de *Barbe Loiſon*, Dame de Commeau, d'Urou, de Maubreuil & de Laumeau, laiſſant de ce mariage : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. ROMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de Vrigny, dont il ſera parlé ci-après ; — 3. & JEAN, Seigneur de Laumeau, de Maubreuil & de Bray en Cinglois, marié avec *Marguerite des Buats*, Dame de Fourches & de Courcelles, fille & héritiere, par moitié, d'*André des Buats*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, de Fourches & de Courcelles : il vivoit le 18 Mai 1577.

V. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chantelou, de Collandon, de Meſnilglaize, d'Urou & du Tertre, partagea avec ſes freres le 12 Août 1562 ; obtint en 1574 des Lettres-Patentes, portant érection de la Terre & Patronnage de *Collandon* en *Fief noble de Chevalier & de Hautber ;* acquit le 9 Avril 1575, de *Gilles de Mahéas*, la Terre & Seigneurie de *Meſnilglaize*, ſituée dans le Bailliage de Caen, Vicomté de Falaiſe, & mourut le 20 Janvier 1587. Il avoit été accordé, par acte ſous ſeings privés le 14 Mars 1577, avec *Anne de la Haye*, Dame de Placey, du Gouſtel & de Courjanvier, veuve de *Louis des Rotours*, Ecuyer, Seigneur du Sac-Meſnil-Guillaume, Guidon de la Compagnie du Comte *du Lude*, & fille de *François de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de Courjanvier au pays du Maine, & de *Marie Geſlin*, dont ſortirent : — 1. MAURICE, qui ſuit ; — 2. & NICOLAS, Seigneur d'Urou, auteur des Seigneurs de Cey, dont il ſera fait mention ci-après.

VI. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chantelou, de Meſnilglaize & d'Avoines, accordé par contrat du 12 Août 1582, avec *Geneviéve de Morru*, fille de *Geoffroy de Morru*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin du Bouchet, de Belleau & de Villeneuve-la-Lionne, & de *Françoiſe de Verdun*, tranſigea le 29 Avril 1589, avec NICOLAS DE DROULLIN, ſon frere. *Geneviéve de Morru* étoit veuve de lui le 8 Mars 1611, & mourut avant le 3 Septembre 1625. Ses enfans furent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur d'Avoines, auteur de la branche des Seigneurs de Meſnilglaize, dont il ſera parlé ci-après ; — 3. & MAURICE, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 10 Juillet 1614, & vivant encore le premier Août 1645.

Digitized by Google

VII. ALEXANDRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Chantelou, d'Avoines, d'Egul, de Collandon & de la Lande, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fut partagé par ſa mere le 18 Septembre 1612. Il prêta ſerment de fidélité en 1620, entre les mains du Duc *de Mayenne*, pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & fut reçu Chevalier de ſon Ordre en 1623. Il tranſigea avec FRANÇOIS DE DROULLIN, ſon frere, le 3 Septembre 1625, au ſujet du partage des biens de leur mere, & ne vivoit plus le 15 Juin 1649. De ſon mariage accordé par contrat du 3 Août 1611, avec *Marie de Clinchamp*, fille de *Jacques de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur des Mezerets, & de *Marguerite de la Vigne*, il avoit eu: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Chantelou, vivant le 6 Décembre 1647; — 3. ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Avoines en 1647, mort avant le 27 Mars 1665; — 4. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1625, âgé alors de 16 ans; — 5. & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Collandon, vivant le 6 Décembre 1647.

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Avoines, mentionné avec ſes freres dans un acte du 6 Décembre 1647, avoit la tutelle de HENRI DE DROULLIN, ſon fils, le 27 Mars 1665, vivoit encore le 18 Mai 1689, & mourut avant le 15 Mai 1724. Il avoit été accordé, par acte ſous ſignatures privées le 15 Juin 1649, avec *Anne Malherbe*, fille de *Rolland Malherbe*, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & d'*Eliſabeth Touſtain*. De ce mariage il ne paroît pas qu'il ait eu d'autre enfans que

IX. HENRI DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Tanques & de Chantelou, mineur le 27 Mars 1665, & accordé le 18 Mai 1689, avec *Marie de la Pallu*, fille de *Gilles de la Pallu*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Broſſet*, de laquelle il eut:

X. JEAN-CHARLES-PIERRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanques, batiſé le 30 Juin 1697, & dont le mariage fut accordé le 15 Mai 1724, en préſence de JOSEPH & de MARIE DE DROULLIN, avec *Anne Vauquelin*, fille d'*Antoine Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Saſſy, & en partie du fief de Survie, & de *Françoiſe Brunet*. De ce mariage vint:

XI. CHARLES-ANTOINE DE DROULLIN-DE-TANQUES, né le 25, & batiſé le 28 Mars 1732, reçu Page en la grande Ecurie du Roi le 14 Mars 1747, lequel a ſervi depuis dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

Seigneurs de MESNILGLAIZE.

VII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur d'Avoines & de Meſnilglaize, Grand-Bailli d'Alençon & Commandant de la Nobleſſe de ce Bailliage, ſecond fils de MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chantelou, & de *Geneviéve de Morru*, fut partagé par ſa mere le 18 Septembre 1612, tranſigea avec ALEXANDRE DE DROULLIN, Seigneur de Chantelou, ſon frere aîné, ſur les différends qu'ils avoient au ſujet du partage des biens de la ſucceſſion de leur mere le 3 Septembre

1625, fut député en 1629, par la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon, pe
ſe trouver à l'aſſemblée des trois Etats de la Province de Normandie,
diquée en la Ville de Rouen, & pourvu le 28 Janvier 1633, de la char
de Grand-Bailli d'Alençon. *Quentin Mahault*, ſon beau-pere, lui fit u
donation le 19 Décembre de la même année. Il commanda, en qualité
Grand-Bailli d'Alençon, le ban & arriere-ban de ſon Bailliage, ſuivant
rôle des Gentilshommes qui y ſervirent, daté du 10 Novembre 163
tranſigea le 21 Décembre 1643, avec *Charles de Morru*, Seigneur de Sa
Martin-du-Bouchet, & mourut avant le 8 Février 1645, que la tutelle
ſes enfans fut donnée à *Marguerite Mahault-de-Tierceville*, ſa veuve, q
avoit épouſée au mois de Juillet 1623, fille de *Quentin Mahault*, Ecuy
Seigneur de Tierceville & du Meſnil-ſous-Verqueloire, Conſeiller
Parlement de Rouen, & de *Jacqueline le Jumel*. Ses enfans furent : —
FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. HENRI, Ecuyer, mineur à la mort de ſon p
au mois de Février 1645 ; — 3. MAURICE, Ecuyer, tué à Heſdin en 16
— 4. CHARLES, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de cet C
dre ; — 5. JACQUES, Ecuyer, mineur en 1645 ; — 6. ELISABETH, veu
de *Maurice d'Aveſgo*, Chevalier, Seigneur du Valheureux & de Sai
Yviere, le 11 Août 1674 ; — 7. & GENEVIÉVE, mineure en 1645.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de M
nilglaize & d'Avoines, Grand-Bailli d'Alençon, batiſé le 21 Février 16
fit un accord avec ſa mere le 22 Février 1645, obtint en ſa faveur
Ordonnance rendue par M. *de Marle*, Intendant d'Alençon le 2 Janv
1669, & mourut avant le 19 Novembre 1686. Son mariage avoit été
rêté par acte ſous ſeings privés le 15 Janvier 1647, avec *Marguerite Auvr*
fille de *Charles Auvray*, Ecuyer, Seigneur de la Gondonniere, Patron
Bernay & de Batilly, & d'*Anne de Morcheſne*. Il en eut dix-huit enfa
entr'autres : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Meſnilglaize, batiſé le 28
1651, reçu Page de la grande écurie du Roi en 1668, puis Mouſquet
de la ſeconde Compagnie, d'où il paſſa dans le Régiment Colonel Gé
ral Dragons, où il fut fait Lieutenant, & mourut ſans poſtérité avant le
Novembre 1686 ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. JEAN, Chevalier,
gneur de Droullin, batiſé le 4 Février 1654 ; — 4. GABRIEL, Cheval
Seigneur de Tronqué, batiſé le 8 Juillet 1655 : ces deux derniers vivan
1686 ; — 5. CLAUDE, batiſé le 5 Septembre 1656 ; — 6. MAURICE, ba
le 23 Août 1663, tous deux vivans le 2 Janvier 1669 ; — 7. GENEVIÉ
batiſée le 12 Décembre 1647 ; — 8. MARGUERITE, batiſée le 26 Nov
bre 1648 ; — 9. MADELENE, batiſée le 4 Février 1650 ; — 10. FRANÇO
batiſée le 13 Mai 1653 ; — 11. MARGUERITE-BRIGITTE, batiſée le 8 S
tembre 1657, toutes vivantes ſans alliance en 1669 ; — 12. ANNE, bat
le 5 Janvier 1660 ; — 13. GABRIELLE, batiſée le 18 Novembre 16
toutes deux vivantes le 2 Janvier 1667 ; — 14. & MARIE, batiſée
Août 1667.

IX. CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Meſnilgla
né le 4 Février 1654, partagea avec ſes freres la ſucceſſion de ſon per
19 Novembre 1686, & commanda au mois de Juillet 1706, l'Eſcadro

Digitized by Google

la Nobleſſe du Bailliage d'Argentan, ſous les ordres de *Jacques Goyon*, Sire de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie. Il fut marié 1°. avec *Anne de Roſnivinen-de-Chambois*, veuve de *Henri de Guerpel*, morte ſans enfans avant le 6 Mars 1694; & 2°. par acte ſous ſeings privés du 30 Janvier 1695, avec *Louiſe de Fouilleuſe-de-Flavacourt*, ſœur de *Philippe-Louis de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Philippe de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Grand Bailli des Villes de Gravelines & de Bourbourg, & des Fortereſſes en dépendantes, & de *Judith de Cocherel-de-Bourdonné*. Il mourut ſur la fin de l'année 1718, laiſſant de ſon ſecond mariage : — 1. CLAUDE-CHARLES, qui ſuit; — 2. BERNARD-ETIENNE, dit *le Chevalier de Meſnilglaize*, Major, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Meſtre-de-Camp Général Dragons, tué à Hoya en 1758; — 3. & MARIE-LOUISE-GABRIELLE, mariée le 26 Septembre 1722, avec *Jacques de Fréville*, Chevalier, Seigneur des Marais, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

X. CLAUDE-CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Meſnilglaize, né le 18 Février 1696, entra en 1714, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, d'où il ſortit le 30 Juillet 1722, & obtint du Roi l'agrément d'une Lieutenance réformée dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie. Le 7 Janvier 1719, il obtint des Lettres données en la Chancellerie de Rouen, au ſujet de la ſucceſſion de ſon pere, mourut à Paris le 24 Octobre 1769, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Germain l'Auxerrois. Son mariage avoit été arrêté par acte ſous ſeings privés le 31 Août 1723, avec *Eliſabeth-Marie Carrel*, Dame de Vaux, de Boncourt, de Cailloüet, d'Hardencourt, de Mautry, de Carrel, & autres lieux, fille unique & héritiere de *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux; & de *Geneviéve de Guéribout des Faverys*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE, batiſé le 15 Mars 1726, reçu Page de la Reine le 26 Décembre 1739, mort en 1743, ſans alliance; — 2. ALPHONSE, qui ſuit; — 3. & autre ALPHONSE, dit *le Chevalier de Meſnilglaize*, né le 14 Janvier 1732, reçu Page de la grande écurie du Roi le 14 Mars 1747, puis Lieutenant réformé dans le Régiment Meſtre-de-Camp Dragons, en 1750; Enſeigne à Drapeau au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1753, Enſeigne à Pique en 1756, Sous-Lieutenant en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1762, & Lieutenant en 1771.

XI. ALPHONSE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Meſnilglaize, né le 9 Décembre 1728, a épouſé à Paris le 16 Mai 1771, *Geneviéve-Hélene de Lauzanne*, Dame de Vaurouſſel, en Bretagne, fille de *Joſeph-Achille-Yves de Lauzanne*, Chevalier, Seigneur de Vaurouſſel, de Kerbiquet & du Loſquer, & autres lieux, & de *Marie-Anne Porcaro*.

Seigneurs de CEY.

VI. NICOLAS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Urou, de Cranes & de Cey, ſecond fils de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chantelou, *&c.* & d'*Anne de la Haye*, Dame de Placey, *&c.*

étoit en 1592, Commandant de la Ville d'Argentan, comme on le v
par une Lettre que le Roi HENRI IV. lui écrivoit le 13 Mars de cette a
née, & dont la ſuſcription eſt « *à Monſieur d'Urou, Commandant pour m*
» *ſervice à Argentan* » ; & Enſeigne de 200 hommes d'Armes de la Gar
de Sa Majeſté en 1597. Il acquit en 1604, la Terre & Seigneurie de Ce
ou Say, qui eſt un plein Fief de *Hautber*, dont relevent pluſieurs arrier
Fiefs & Seigneuries, & prêta ſerment de fidélité en 1611, entre les ma
de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiſſons, Gouverneur de la Pr
vince de Normandie, pour la Capitainerie du Château d'Aunou. Il épou
Suſanne le Royer-de-la-Briſollieres, fille de *Jacques le Royer*, Marquis de
Briſollieres, & *d'Yolande de Prunelé*, dont il eut :

VII. JULIEN DE DROULLIN, Seigneur de Cey, d'Urou, *&c.* Chevali
de l'Ordre du Roi, lequel fit pluſieurs campagnes, comme on le remarq
par pluſieurs certificats de ſervices & de congé, des années 1626, 1635
1636, *&c.* En 1631, les Délégués des gens des trois Etats de la Provin
de Normandie, lui donnerent une Commiſſion pour veiller à la police
diſcipline du Ban & Arriere-Ban, & par un Acte du Conſeil de la Vi
d'Argentan du 4 Décembre de la même année, il fut invité d'exercer ce
Commiſſion pour l'année ſuivante, ce qu'il fit. Il avoit épouſé en 163
Marie de Gourmont, ſœur de la Marquiſe de *Beuzeville-Saint-Simon*,
fille & héritiere en partie de *Charles de Gourmont*, Baron de Gyé, Lieu
tenant-Général Civil du Bailliage de Cotentin, & de *Claudine Deſmo*
tiers. De ce mariage vint entr'autres :

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Seigneur de Cey, allié avec *Mar*
Louiſe de la Pallu, fille du Seigneur des Pantoüillieres, & d'une Demo
ſelle *de la Pallu-du-Meſnil-Hubert*. Il en eut :

IX. CHARLES DE DROULLIN, II. du nom, Seigneur de Cey, qui épou
Marie-Louiſe de Fribois, fille de *Jean de Fribois*, Seigneur & Patron des A
thieux, & de RENÉE DE DROULLIN. De cette alliance ſortirent neuf enfa
entre leſquels furent : — 1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Cey, qui a ſervi
qualité de Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Harcourt, où
obtenu un Brevet de Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Lou
— 2. & LOUIS-BONIFACE, Capitaine au Régiment de Soiſſons, & Che
lier de Saint-Louis.

Seigneurs de VRIGNY.

V. ROMAIN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny & la Fontaine &
Bois d'Avoines, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils de MAURIC
Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, *&c.* & de *Barbe Loiſon*, Dame de Co
meau, *&c.* fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1578, & épouſa *M*
guerite du Val, fille de *Pierre* (aliàs *Louis*) *du Val*, Ecuyer, Seigneur d
dit lieu, de Montmurel en Caux, de Thonville & du Boſlonnet, de
quelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & CHARLES, Seigneur du M
noir, Capitaine de Vaiſſeau du Roi, lequel a été chargé de pluſieurs co
miſſions importantes pour le Mexique & le Bréſil.

VI. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, Capitaine d'une Co

Digitized by Google

pagnie de 50 Carabiniers en 1615, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1624, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1628. Il épouſa *Madelene le Seſne-de-Menilles*, fille de *Jean le Seſne*, Seigneur de Menilles, & de *Madelene de Prunelé*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & JEAN, Seigneur de Saint-Chriſtophe, dont il ſera parlé ci-après.

VII. JACQUES DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi, fut Cornette dans le Régiment du Terrail, d'où il paſſa dans le Régiment de Thorigny, où il fut Capitaine & Major. De *Louiſe des Feugerets*, il a eu ELISABETH DE DROULLIN, Dame de Vrigny, mariée à *Jean Vauquelin*, Seigneur de la Freſnaye & de Saint-Malo.

Seigneurs de SAINT-CHRISTOPHE.

VII. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Saint-Chriſtophe, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Vrigny, & de *Madelene le Seſne de Menilles*, épouſa *Françoiſe Gouhier*, & en eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & JOSEPH, Chevalier de Malte.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Saint-Chriſtophe, épouſa *Françoiſe de Fontenay-Soiſay*, héritiere de Moinet, qui étoit veuve de lui le 20 Février 1734, & mere de FRANÇOISE-ELISABETH DE DROULLIN, mariée par acte du 20 Février audit an 1734, avec *Pierre-Charles-François Bouvet*, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Châtelain de Coeſme, d'Ancinne, & Suzerain du Livet. Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de ſinople, deux en chef, & l'autre en pointe.*

* — DROUVILLE ou DROUVELLE, en Lorraine, Diocèſe de Toul : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* vers l'an 1630, par Lettres du Duc CHARLES IV, en faveur d'*Antoine de Gaſtinois*, Bailli & Gouverneur de Lunéville, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, & Général des Armées de Lorraine, fils de *Chriſtophe de Gaſtinois*, Seigneur de Drouville, Sorneville, Moncel-ſur-Seille, Maître des Requêtes de l'Hôtel de CHARLES, Cardinal de LORRAINE, Evêque de Metz & de Straſbourg, & Gouverneur pour ſon ſervice de la Terre ſouveraine de Garze, & de *Catherine de Godeno-Viant.*

Le Baron de Drouville avoit épouſé *Renée de Savigny*, fille de *Vary de Savigny*, Seigneur de Leymont & de Chardoine, Gouverneur & Bailli de Bar-le-Duc, & d'*Antoinette de Florainville*. Il en eut pour fille & unique héritiere : MARIE-ANTOINETTE DE GASTINOIS, Baronne de Drouville, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Gaſpard*, Baron *de Mercy*, Général-Major des troupes Bavaroiſes, tué à la bataille de Fribourg en 1644. *Antoinette-Louiſe de Lambertie*, Marquiſe de Gerbevillers, arriere-petite-fille de *François de Savigny*, oncle de la Baronne de Mercy, eut en dot la Baronnie de *Drouville*. Le Marquis de Gerbevillers ſon mari, la vendit conjointement avec elle, à *Jean-Batiſte*, Baron *de Mahuet* & de l'Empire, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, Premier Préſident de ſon Parlement de Nancy, & ſon Envoyé extraordinaire en la Cour de

France, mort à Paris dans le cours de ſes négociations, le 26 Août 1721; âgé de 73 ans, ſans avoir été marié, & ayant légué la Baronnie de Drouville à ſon neveu CHARLES-IGNACE MAHUET, Baron de Mahuet & de l'Empire, Comte de Lupcourt.

Le Baron de *Drouville*, du nom de *Gaſtinois*, avoit pour ſœur ANNE, mariée à *Louis de la Mothe*, Seigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Grand-Duc CHARLES en 1560, & de *Catherine d'Avrillot*, ſa ſeconde femme.

DROUX, nom d'une branche de la Maiſon de Chamborant. *Voyez* CHAMBORANT.

* — DRUY : Terre & Seigneurie qui eſt la premiere Baronnie du Nivernois. Le Seigneur de Druy eſt un de ceux qui ſont tenus de porter l'Evêque le jour de ſon entrée ſolemnelle. Par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregiſtrées au Parlement de Paris, cette Baronnie fut érigée en *Comté* en faveur de CLAUDE MARION, Seigneur de Villeneuve & de Maſſonvillers, qui avoit hérité de la Baronnie de *Druy* le 18 Avril 1639, par la mort de FRANÇOIS MARION, fils unique de ſon frere aîné ROBERT MARION, Baron de Druy, & de *Gabrielle de Pluvinel*.

Le Comte de Druy, ſecond fils de CLAUDE, né de ſa premiere femme *Madelene de Monteſcot*, créé Conſeiller d'Etat le 12 Juillet 1661, avoit épouſé *Marie Damas-d'Anlezy-de-Crux*, dont il eut entr'autres enfans: FRANÇOIS-EUSTACHE MARION, Comte de Druy, mort le 11 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majeſté dans le Duché de Luxembourg & le Comté de Chiny, depuis le mois de Mai 1706. Il avoit été marié le 4 Mars 1669, avec *Caſſandre-Marie de Montſauhin-du-Montal*. Leur fils JEAN-BATISTE MARION, Comte de Druy, Lieutenant de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps, étant mort ſans alliance le 19 Octobre 1729, le Comté de Druy paſſa à ſa ſœur JEANNE-LOUISE MARION DE DRUY, épouſe de *Louis Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres.

Le Comté de *Druy* a été acquis par le Préſident *de Champrond*, qui l'a donné à ſa fille en la mariant au Marquis *de Soudeil*.

— DUBOT ou BOT (DU), en Bretagne. Ancienne Nobleſſe qui remonte au treizieme ſiécle, & dont le nom ſe retrouve ſouvent dans l'Ordre de l'ancienne Chevalerie. Sa filiation eſt authentiquement prouvée depuis 400 ans.

I. JEHAN DU BOT, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, prêta hommage à la Dame *de Rais* le 7 Janvier 1382, & eut pour enfant:

II. GUILLO ou GUILLAUME DU BOT, Seigneur de la Villepelotte, qui rendit hommage au Vicomte *de Rohan* le 17 Juillet 1396. Il fut du nombre des Ecuyers de la revue de *Jean de Kercadiou*, faite le 10 Janvier 1415, & parut en la même qualité à la montre de *Hervé du Châtel*, reçue à Paris le 10 Novembre de la même année. Il fut pere de JEHAN, qui ſuit.

Digitized by Google

III. JEHAN DU BOT, II. du nom, Seigneur de la Villepelotte, *&c.* fut du nombre des Seigneurs Bretons qui accompagnerent leur Duc en France en 1418. Il vivoit encore en 1437, & eut pour fils LANCELOT, qui ſuit.

IV. LANCELOT DU BOT, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, fut un des Gentilshommes particuliérement attachés au Vicomte *de Rohan*, & pour leſquels ce Prince obtint du Duc de Bretagne en 1449, exemption du ſervice militaire, voulant les retenir & employer auprès de ſa perſonne. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. EONNET, Homme d'armes du Vicomte *de Rohan*, auquel il amena à une montre du 15 Juin 1477, onze Vougers & un Couſtilleur. LANCELOT étoit mort en 1487, ainſi qu'il ſe voit par un acte de cette année, dans lequel ledit EONNET eſt mentionné comme fils de feu LANCELOT DU BOT. — On trouve dans le même tems, ſans pouvoir affirmer l'identité de race, un MORVAN BOT, parmi les Archers de *Jean de Penhoet*, Amiral de Bretagne, le 27 Juin 1420, & un JEAN DU BOT, repréſentant le Chapitre de Vannes aux Etats de Vannes en 1451.

V. JEAN DU BOT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Villepelotte, héritier principal & noble de LANCELOT, ſon pere, fut en 1466 Capitaine de 117 Francs-Archers dans l'armée de Bretagne. C'eſt lui qui ſous le nom de *Sieur de la Villepelotte*, eſt mentionné dans l'Hiſtoire de Bretagne, *Tome II*, *page 1485*, par D. *Lobineau*, parmi ceux qui étant vers le Roi avec le Sire *de Rohan*, furent pour cette raiſon exemptés de ſervir en Bretagne en 1488. Il eut de ſon mariage avec Demoiſelle *Bien-Aimée de la Frétaye :* — 1. GUILLAUME, décédé ſans enfans de ſon mariage avec *Anne de Breignac;* — 2. & VINCENT, qui ſuit.

VI. VINCENT DU BOT, devenu l'aîné par la mort de ſon frere, épouſa le 20 Avril 1506, *Marguerite d'Avaugour*, de l'illuſtre Maiſon des Barons d'*Avaugour*, ſortie des anciens Souverains de Bretagne. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit : — 2. & LOUIS, rapporté après ſon frere aîné.

VII. GUILLAUME DU BOT, II. du nom, épouſa *Jeanne Choan de Cocandé*, dont : — 1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, mort ſans poſtérité ; — 2. & JEANNE, femme de *Bertrand de Baudouin*, Ecuyer, dont un fils nommé *Jean*, mort ſans alliance.

VII. LOUIS DU BOT épouſa *Iſabeau de Talhoet*, Dame de Talhoet, d'une Maiſon très-diſtinguée dans la Province, dont entr'autres enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & ALAIN, tige des Seigneurs de Talhoet, rapportés ci-après. Ils partagerent noblement le 8 Mai 1572.

VIII. GUILLAUME DU BOT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Villepelotte, (laquelle Terre rentra dans ſa Famille après le décès de *Jean de Baudouin*, fils de *Bertrand de Baudouin*, & de JEANNE DU BOT) épouſa *Jeanne Phelipot*, Dame de *Kercointe*, dont pluſieurs garçons morts en bas-âge ; & JEANNE, qui ſuit.

IX. JEANNE DU BOT épouſa *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, d'une nobleſſe ancienne & illuſtre, qui a des alliances directes

avec les Maiſons *de Rohan* & *de Maleſtroit* ; elle porta à ſon mari la Terre *de la Villepelotte*, que ſa poſtérité poſſede encore aujourd'hui.

Branche des Seigneurs de TALHOET.

VIII. ALAIN DU BOT, ſecond fils de LOUIS, & d'*Iſabeau de Talhoet*, Seigneur de Talhoet, épouſa *Briande de la Chapelle*, ſœur conſanguine du mari de JEANNE DU BOT, ſa niéce. Il eut pour ſeul & unique héritier HENRI, qui ſuit.

IX. HENRI DU BOT, Seigneur de Talhoet & de Serent ou Seran, ſe maria par contrat du 11 Octobre 1588, avec *Madelene de Launay*, Dame de Saint-Vincent & de la Grée-Calac, iſſue de noble *Gohier de Launay*, vivant en 1132. De cette alliance vinrent : — 1. GEORGES, décédé ſans enfans ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. & ISABEAU, mariée au Seigneur *de Lieuzel-Ermar*, d'une Maiſon alliée à celles de *Rohan*, de *Rieux* & de *Maleſtroit*, dont elle portoit les armes par ſubſtitution.

X. JEAN DU BOT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Talhoet, *&c.* épouſa par contrat du premier Octobre 1623, *Jeanne le Boteuc de Leſſac*, Dame de la Tertrée ou Tertrais, de la Maiſon des Seigneurs de Coueſſal, dont :

XI. OLIVIER DU BOT, Chevalier, Seigneur de la Grignonnaye, de Talhoet & de la Tertrée, qui fut élu par la Nobleſſe Bretonne pour la commander pendant l'abſence du Marquis *de Lavardin*, apres la deſcente & défaite des Anglois à Camarec, en 1694. Lors de la derniere réformation il fut reconnu, déclaré & maintenu de l'ancienne Maiſon de la *Villepelotte* par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu contradictoirement le 25 Juin 1669, ſur Requête appuyée de la production des titres. Il partagea avec ſes ſœurs le 28 Mai 1664, & épouſa *Catherine Botherel-de-Quintin*, dont la Maiſon, ainſi que celles de *Rohan* & d'*Avaugour*, étoit ſortie des premiers Souverains de Bretagne. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, auteur des Seigneurs de Timbrieux, rapportés ci-apres ; — 3. JÉRÔME, Seigneur de Coueſſou, Capitaine d'Infanterie, tué en 1714 au ſiége de Barcelonne ; — 4. ALEXIS-FRANÇOIS, Prêtre, Recteur de Serent ; — 5. FRANÇOIS, Prêtre & Doyen de Paule ; — 6. RENÉ-ALAIN, tige des Seigneurs de la Grignonnaye ; — 7. & MARIE, Religieuſe aux Urſulines de Joſſelin.

XII. JEAN-LOUIS DU BOT, Chevalier, Seigneur de Talhoet, *&c.* Major de la Nobleſſe de l'Evêché de Vannes, épouſa *Bonne-Yvonne de Charmois*, noble d'ancienne Chevalerie, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, marié 1°. par diſpenſe à ſa parente *Marie-Joſèphe du Cambout-Coiſlin*, de la Maiſon des Ducs de Coiſlin, Pairs de France ; & 2°. à *Marie-Madelene-Alexandrine du Moulin*, niece, à la mode de Bretagne, de *Charles-Gui le Borgne-de-Kermorvan*, Evêque de Tréguier, & couſine-germaine d'*Annibal-Auguſte de Farcy Cuillé*, Evêque de Quimper & Comte de Cornouaille. L'ancienne Maiſon *du Moulin* ou *des Moulins* eſt alliée aux *Courtenay*, aux *Buſſy-Rabutin* & à tout ce qu'il y a de plus grand, & eſt illuſtrée par un

Digitized by Google

Grand-Maître qu'elle a donné à l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem dans la perſonne de *Roger du Moulin*, au douzieme ſiécle; par un Cardinal dans *Jean du Moulin* au quatorzieme; par un autre Cardinal dans *Denis du Moulin*, Evêque de Paris, puis Patriarche d'Antioche; par un Archevêque de Toulouſe & un Vice-Chancelier de Languedoc, au quinzieme ſiécle, dans *Pierre du Moulin*, ſon frere; un célébre Juriſconſulte dans *Charles du Moulin* au ſeizieme; un célébre & ſçavant Théologien Proteſtant dans *Pierre du Moulin*, au dix-ſeptieme ſiécle; & de nos jours par un Chevalier de l'Aigle Noire en Pruſſe en 1745, Général très-diſtingué dans l'avant-derniere guerre.

XIII. FRANÇOIS DU BOT, Seigneur de Talhoet, Botevrel, *&c.* épouſa *Anne-Charlotte de Champeaux-de-l'Hopitau*, d'une Famille diſtinguée en Bretagne dès 1136, laquelle s'eſt remariée au Comte *d'Eſcoubleau-de-Sourdis*, d'une Maiſon illuſtrée par un Cardinal & par pluſieurs Chevaliers du S. Eſprit. Elle a eu de ſon premier mari: — 1. JEAN-LOUIS DU BOT, Chevalier, Seigneur de Talhoet, Botevrel, Keraret, Clergerel, le Pleſſis-Mareil, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, retiré du ſervice en 1772. — 2. RENÉ, appellé *le Chevalier de Talhoet*, ancien Officier au Régiment de Flamarens, Dragons, après avoir été Page de feu Madame la Dauphine en 1752; — 3. ANNE-MARIE, épouſe de *N... Rado*, Ecuyer, Seigneur de Cournon, la Villejanvier, *&c.* — 4. LOUISE, dite *Mademoiſelle de Keraret*; — 5. & AGATHE, mariée à *François le Voyer*, Chevalier, Seigneur de la Bruyere, ancien Officier de Marine, d'une Maiſon alliée à celle *du Châtel*, qui a donné un Grand-Maître & un Grand-Aumônier de France.

Branche des Seigneurs de TIMBRIEUX.

XII. LOUIS DU BOT, ſecond fils d'OLIVIER, & de *Catherine Botherel-de-Quintin*, Ecuyer, Seigneur de la Tertrée & de Timbrieux, Aide-de-camp du Marquis *de Lavardin*, puis Gouverneur de Joſſelin, épouſa *Marie-Roſe Garron-de-la-Guichardaye*, dont: — 1. LOUIS-MARIE, qui ſuit; — 2. SÉBASTIEN-THOMAS, dit *le Chevalier du Bot*, ancien Major du Régiment Royal Pologne, Cavalerie, Chevalier de S. Louis, & retiré en 1763, après 35 ans de ſervice. Il a épouſé *N... Martin*, dont une fille; — 3. MARIE-LOUISE-ELISABETH, femme de *Louis de Guiné*, Ecuyer, Seigneur des Portes & de la Touche; — 4. & MARIE-ANNE, épouſe de *Charles des Forges*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinaye.

XIII. LOUIS-MARIE DU BOT, Seigneur de Timbrieux & de la Tertrée, Gouverneur du Château de Joſſelin, a épouſé 1°. *Cécile du Bot-du-Grégo*, ſa conſanguine, alliée avec la Maiſon de *le Sénéchal-Kercado*; 2°. *Anne-Marie-Gillette Garron-de-la-Boirie*; & 3°. *N.... Guillart*, iſſue de noble *Macé Guillart*, donataire du Duc JEAN II. en 1304. Il a eu du premier lit: — N... DU BOT, mariée à *N... de Boiſſet*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Penthievre & Chevalier de S. Louis; du ſecond: LOUISE & ANNE; & du troiſieme: un fils, jeune encore; & deux filles, MARIE-ANNE & JULIE.

Branche des Seigneurs de LA GRIGNONNAYE *& de* LA GRÉE-CALA

XII. RENÉ-ALAIN DU BOT, quatrieme fils d'OLIVIER, & de *Cath*
rine Botherel-de-Quintin, Seigneur de la Grignonnaye, ancien Capitaine
Dragons au Régiment de Bretagne, a épouſé en 1712, *Jeanne-Jacquet*
Angélique Ermar, Dame de la Grée-Calac, qui lui apporta la Terre
Châtellenie de la Grée, qu'ISABEAU DU BOT, mentionnée au IXe deg
de la branche de Talhoet, avoit portée dans la Maiſon d'*Ermar*, alliée a
Rohan, & ſubſtituée aux armes de *Maleſtroit*. De ce mariage ſont né
– 1. ALEXIS-FRANÇOIS-AMADOR, qui ſuit; – 2. & LOUISE-EMILI
Dame de la Grignonnaye, mariée à *N... de la Noë-Couetpeur*, Chevalie
Seigneur du Boiſdenat, de la Soraye ou Sauraye, *&c.* ancien Mouſqu
taire de la ſeconde Compagnie, Commiſſaire de la Nobleſſe aux Etats
Bretagne, arriere-petit-neveu du Maréchal *de Budes-de-Guébriant*, & i
des anciens Sires de *la Noë*, qui ont occupé de grands emplois dans ce
Province, & ſe ſont alliés aux Maiſons de *Maleſtroit*, de *Châteaubriant*,
De ce mariage ſont iſſus plufieurs filles & un fils, lequel après avoir
Page de Madame la Dauphine, eſt entré Sous-Lieutenant dans le Régim
de Royal-Rouſſillon, Cavalerie, où il ſert en 1772.

XIII. ALEXIS-FRANÇOIS-AMADOR DU BOT, Chevalier, Seigne
haut-juſticier de la Rouardais & autres lieux, Châtelain de la Grée-Ca
& de Montauban, a épouſé en 1743, *Marquiſe-Emilie-Judith du Moul*
ſœur de *Marie-Madelene-Alexandrine*, mentionnée au XIIe degré de
branche de Talhoet. De ce mariage ſont nés: – 1. ARMAND-MAR
JEAN, qui ſuit; – 2. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, appellé *le Cheva*
du Bot, qui a ſervi ſur les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes; –
RENÉ-PIERRE, qui ſe deſtine à l'état eccléſiaſtique; – 4. & ANGÉLIQ
EMILIE-PERRINE, mariée en 1769, avec l'agrément du Roi & ſous
protection de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du ſang, à *Char*
Gaſpard, Vicomte *de Touſtain-Richebourg*, des Seigneurs de Frontebo
Capitaine au Corps des Carabiniers, dont la Maiſon, diſtinguée par
antiquité, ſes emplois, ſes ſervices & ſes alliances, a donné des Bar
du Bec-Creſpin & de la Haye-Dupuy, des Comtes d'Hyeſmes & de Mo
fort, des Vicomtes d'Avranches & d'Argentan en Normandie. Elle a p
ſédé la Principauté de Carenci en Artois. Le Vicomte *de Touſtain* a de
mariage un fils nommé *Louis-Philippe*, filleul de L. A. S. Monſeigneu
Duc d'Orléans & Madame la Ducheſſe de Chartres, & une fille nom
Julie-Conſtance-Eugénie, filleule de L. A. Madame la Comteſſe *de Brio*
& de M. le Prince *de Lambeſc*, ſon fils, Pair & Grand-Ecuyer de Franc

XIV. ARMAND-MARIE-JEAN DU BOT a été premier Page de
Reine, puis Officier au Régiment de Béarn, Infanterie, & s'eſt marié
1771, à *Adrienne-Marie-Hiacinthe-Henri de Bohal*, Dame dudit lieu
Villeneuve, la Ville des Prés, Redunel, Coralai, Lanée-Boisjagu
Gorais, *&c.* d'une ancienne Nobleſſe, couſine-germaine des Ducheſſe
Gêvres, qui eſt une *du Gueſclin*, & de Lorges, qui eſt une *Butau*
Marſan, *&c.* Les armes: *d'azur, à 3 quintefeuilles d'argent*, 2 & 1.

Digitized by Googl

Il y a encore une Famille du nom de *du Bot-de-Kerbot*, aujourd'hui repréſentée par le Marquis *du Grégo*, marié à *N... de la Conelaye*. Il porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 quintefeuilles d'argent, 2 & 1.* L'identité de nom & de province, jointe à la ſimilitude de l'écuſſon, fait préſumer que ſon origine eſt commune avec celle des Seigneurs de la Villepelotte; auſſi ces deux Familles, également recommandables & maintenues dans leur ancienne Nobleſſe, ſe regardent-elles comme n'en faiſant qu'une; mais nous n'avons point vu les titres qui peuvent en prouver la jonction.

Il eſt auſſi parlé dans le premier Tome de l'Armorial de France d'une Famille *du Bot*, des Seigneurs de Lochan. Les titres de cette Nobleſſe l'ont fait reconnoître d'ancienne extraction, lors de la réformation de 1667, & ſes titres ſont annoncés dans la premiere partie du premier Regiſtre de l'Armorial de France, d'après des preuves de Pages faites, qui remontent à noble EVEN DU BOT, vivant en 1460.

L'origine de ces trois Familles DU BOT en Bretagne, n'eſt pas bien connue; mais toutes les trois datent d'une ancienne Chevalerie, c'eſt-à-dire avant la réunion du Duché à la Couronne, & avant la vénalité des charges, & même avant l'inſtitution des Francs-Archers. C'eſt ce que marque le Mémoire envoyé, ſur lequel a été dreſſée cette généalogie.

* DUCAUSÉ-NAZELLE. La Vicomté de *Neufchâtel*, ſituée dans la Généralité de Soiſſons, a été érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Ducauſé-Nazelle*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1753, en faveur du Vicomte *de Prouvay*, ancien Capitaine de Dragons, en reconnoiſſance tant de ſes ſervices que de ceux de ſes ancêtres, connus ſous le nom de *Nazelle*.

DUCLAUX-DE-LA-MÉSANGERE: Famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné. JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX, Seigneur de la Méſangere, fils de JEAN-ANTOINE, & de *Louiſe-Reine de Badouleau-de-Luat-la-Méſangere*, épouſa *Anne-Jeanne de Marville* le 20 Février 1748, dont il a un fils & cinq filles.

Cette Famille a donné à l'Etat des Magiſtrats éclairés, & au Roi des Militaires zélés pour ſon ſervice, entr'autres, LOUIS DUCLAUX, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la ville de Trarbach, place importante d'Allemagne, dont il ſoutint le ſiége avec valeur, mort en 1707, Commandant pour le Roi dans la vallée de Queyras: il étoit oncle de JEAN-ANTOINE, dont les freres, FRANÇOIS DUCLAUX-D'ANTIGNAN & JACQUES DUCLAUX-DE-LA-ROCHETTE, ſervirent en qualité de Capitaines d'Infanterie. JACQUES fut Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt-Général de la Province de Dauphiné, charge que JACQUES, ſon fils, exerce encore aujourd'hui, après avoir ſervi, ainſi que ſon pere, long-tems au Régiment de la Couronne, Infanterie.

Les ſœurs de JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX ont été mariées. LOUISE-REINE a épouſé *Camille-Conſtance de Merecourt*, Seigneur de Levre, dont il n'y a pas d'enfans; & MARIE-ANNE-EMERENTIANNE s'eſt alliée avec

Jean-Charles de Coſton, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie. *Voyez* COSTON-DE-CORNAS. Les armes : *de gueules, à deux clefs d'or en ſautoir; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

DUEZE ou VEZE (DE). Voyez CARMAIN.

— DUFORT : Famille noble, originaire du Limouſin.

I. Noble JEAN DUFORT, I. du nom, Ecuyer, épouſa *Henriette Polloud*, dont :

II. Noble JEAN DUFORT, II. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 15 Novembre 1304, à *Catherine de Lamejal*, fille de Noble *Pierre de Lamejal*, & de *Marie de Rivail*. Il en eut :

III. Noble JEAN DUFORT, III. du nom, Ecuyer, qui épouſa par contrat du premier Décembre 1340, *Marie de Marcenal*, fille d'*Antoine de Marcenal*, Ecuyer, & de *Catherine de Cejala*, qui eurent :

IV. Noble JEAN DUFORT, IV. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 4 Octobre 1378, à *Marie de Canpanyac*, fille de Noble *Pierre de Canpanyac*, & de *Jeanne de la Rauſly*, dont :

V. Noble JEAN DUFORT, V. du nom, Ecuyer, qui épouſa par contrat du 4 Décembre 1415, *Marie de Changarol*, fille de Noble *Charles de Changarol*, Ecuyer, & de *Jeanne de Rugeol*. De ce mariage vint :

VI. Noble JEAN DUFORT, VI. du nom, Ecuyer, qui épouſa par contrat du 12 Décembre 1455, *Marguerite de la Borie*, fille de Noble *Pierre de la Borie*, Ecuyer, & de *Marguerite de la Vigiere*, dont :

VII. Noble ANTOINE DUFORT, I. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 5 Janvier 1490, à *Marguerite des Rodes*, fille de Noble *Jacques des Rodes*, & de *Marie de Coſnac*, dont :

VIII. Noble ANTOINE DUFORT, II. du nom, Ecuyer, allié par contrat du premier Août 1527, à *Jeanne de Treſſyac*, fille de Noble *Charles de Treſſyac*, Ecuyer, Sieur de la Perile, & de *Marie de la Berliere*, dont :

IX. Noble ANTOINE DUFORT, III. du nom, Ecuyer, qui épouſa par contrat du 15 Septembre 1566, *Catherine de Hayliac*, fille de noble *Pierre de Hayliac*, Ecuyer, & de *Catherine de Coſtacg*, de laquelle vint :

X. Noble JEAN DUFORT, VII. du nom, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 10 Juin 1607, *Jeanne de Gramond*, fille de noble *Jean de Gramond*, Ecuyer, & de *Jeanne de Friaçac*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Chevalier, Conſeiller du Roi, Maitre ordinaire en ſa Chambre des Comptes, par proviſions du 12 Janvier 1680, & Arrêt de réception audit Office du 30 du même mois. Il avoit épouſé *Catherine de Poyrel-de-Grandval*, morte ſans enfans, fille de *Nicolas de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huiſſier du Cabinet de la Reine, mere du Roi LOUIS XIV. en 1634, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en 1645, Commiſſaire d'Artillerie en 1647, Grand Maître des Eaux & Forêts d'Alſace en 1649, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1650, & de *Deniſe de Poncher*, iſſue de la Maiſon de *Poncher*, qui a donné un Maréchal de France en 1218, dans la perſonne de *Jean-Omer de Poncher*, ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, ſuivant la Chronique de Flandre de la même année.

Digitized by Google

XI. Noble JEAN DUFORT, VIII. du nom, Ecuyer, épouſa, par contrat du 15 Juin 1642, *Françoiſe de Merques*, fille de noble *Antoine de Merques*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Dupuy*, de laquelle il eut :

XII. JEAN DUFORT, IX. du nom, Chevalier, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, ſur la nomination de *Catherine Poyrel de Grandval*, veuve de PIERRE DUFORT, ſon oncle, & par proviſions du 27 Octobre 1692, & Légataire univerſel dudit PIERRE DUFORT, épouſa par contrat du 27 Avril 1694, aſſiſté de Meſſire *Laurent de Thuis de la Tour*, fondé de procuration de ſes pere & mere, *Eliſabeth de Poyrel de Grandval*, fille de *Charles de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huiſſier du Cabinet de la Reine en 1654, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1656, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1659, Grand Maître des Eaux & Forêts d'Alſace en 1661, & de *Marguerite le Court*, dont : — 1. JOSEPH-PIERRE, qui ſuit ; — 2. & ELISABETH-MARIE, morte ſans alliance.

XIII. JOSEPH-PIERRE DUFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Leu, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, par proviſions du 22 Juillet 1718, rendit aveu le 23 Avril 1739, de la Terre, Fief & Seigneurie de Leumont, ſiſe en la Paroiſſe de Saint-Leu, près Taverny, au Prince de Condé. Il a eu de ſon mariage contracté le 22 Février 1729, avec *Agnès-Françoiſe Soullet*, fille de *Nicolas Soullet*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement, & de *Laurence-Françoiſe le Teſſier de Montarſy*, JEAN-NICOLAS, qui ſuit.

XIV. JEAN-NICOLAS DUFORT, Comte de Dufort & de Cheverny, Seigneur de Cour, Frêne, Fontaine, & autres lieux, Lieutenant-Général pour le Roi du Blaiſois, Dunois, Vendômois, & du pays d'Amboiſe, né le 3 Février 1731, Conducteur ou Introducteur des Ambaſſadeurs, le 20 Avril 1752, Lieutenant-Général du Blaiſois le 14 Avril 1764, a acquis la Terre de *Cheverny* le 7 Mai de la même année, laquelle a été érigée en ſa faveur en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Août de ladite année, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris le 18 Mars 1766, en celle de Blois le 31 Juillet ſuivant, & au Parlement le 27 Août de la même année. Il s'eſt marié, par contrat du 25 Avril 1755, avec *Anne-Marie-Edme le Gendre*, fille aînée de *Paul-Gaſpard-François le Gendre*, Chevalier, Conſeiller du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Eliſabeth Roſlin*, dont : — 1. BERNARD-MARIE-JOSEPH-PIERRE DUFORT, dit *le Comte de Cheverny*, Gouverneur en ſurvivance de la Ville de Romorantin le 19 Mai 1767, Volontaire dans le Régiment de la Rochefoucauld, Dragons ; — 2. JEAN-PIERRE-MARIE, dit *le Chevalier de Dufort* ; — 3. & EDMÉE-ANTOINETTE-MARIE. Les armes : *d'azur, à trois épis de bled d'or, tigés & feuillés de même : celui du milieu mouvant d'une monticule auſſi d'or, poſé à la pointe de l'écu ; au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.* Généalogie dreſſée ſur les titres originaux communiqués.

— DUMONT : On trouve dans les Mémoires de *Sully*, que deux de ce nom & de la même Famille, ont ſervi ſous HENRI IV. avec diſtinction, & dans les Mémoires du Port-Royal, il eſt auſſi fait mention d'un Du-

MONT, qui a été Grand-Vicaire de Paris en 1662, ſous M. *de Péréfixe*, Archevêque de Paris. Cette Famille noble remonte à

Meſſire EDME DUMONT, Commandant d'une Compagnie de 200 hommes d'Armes, lequel épouſa le 9 Janvier 1500, Demoiſelle *Adélaïde de Romecourt*, dont :

Meſſire JEAN DUMONT, Capitaine d'Infanterie, qui ſe maria le 18 Novembre 1530, avec Demoiſelle *Magloire de Bourgouin*. Il en eut :

Meſſire EDME DUMONT, II. du nom, Capitaine des Gardes de M. le Duc du Maine, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Sacremort, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de 6 Compagnies de 150 hommes. Il épouſa le 17 Août 1575, Demoiſelle *Didier de Griſelle*, dont :

JEAN DUMONT, II. du nom, qui fut à l'Arriere-Ban convoqué en 1652, & ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie en Empire. Il ſe maria le 10 Mars 1627, à Demoiſelle *Claire-Bonaventure Largentier*, de laquelle il a eu :

CLAUDE DUMONT, Garde du Roi, mort de ſes bleſſures à la bataille de Senef. Il avoit épouſé le 16 Février 1679, Demoiſelle *Anne de Houdreville*. De ce mariage vint :

GASPARD DUMONT, Capitaine d'Infanterie, marié le 21 Février 1707, à Demoiſelle *Claudette-Marguerite le Seurre*, dont ſont iſſus : — 1. CLAUDE, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine d'Infanterie ; — 2. autre CLAUDE, d'abord Capitaine d'Infanterie en France, enſuite Lieutenant-Colonel de Huſſards au ſervice du Roi de Pruſſe, & mort à Vienne en Autriche, Colonel au ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il a été marié, & a laiſſé poſtérité ; — 3. GASPARD, Capitaine d'Infanterie ; — 4. LOUIS, qui ſuit ; 5, 6, 7 & 8. CATHERINE-MARGUERITE, ANNE-GABRIELLE, ANNE, Religieuſe, & LOUISE. ANNE-GABRIELLE eſt morte ſans enfans le 29 Janvier 1772, âgée de 54 ans.

LOUIS DUMONT, Chevalier, Seigneur de Signeville & Vouveroy en partie, a commencé d'entrer au ſervice le 15 Octobre 1735, en qualité de Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal Infanterie, d'où il a paſſé en 1744, dans le Régiment de Graſſin, où il a été fait Capitaine le premier Juin 1745, Capitaine de Grenadiers en 1760, Chevalier de Saint-Louis en 1766, a rang de Lieutenant-Colonel depuis 1768, avec une penſion de 500 livres ſur le Tréſor Royal ; & a épouſé par contrat paſſé devant *Gradaux & Morot*, Notaires à Troyes, le 28 Janvier 1754, Demoiſelle *Eliſabeth Corrard*, dont il a :

PIERRE-GASPARD DU MONT-DE-SIGNEVILLE, né le premier Décembre 1756, qui a fait ſes preuves de Nobleſſe devant M. *d'Hozier de Serigny*, pour être reçu élève à l'Ecole Royale Militaire, & dont le certificat eſt du 5 Septembre 1766. *Voyez* l'Armorial de France. Les armes : *d'azur, à un caſque d'argent à 5 grilles d'or, poſé de front, traverſé par une épée de même en pal, la poignée d'or la pointe en haut, & accoſté de 2 étoiles auſſi d'argent. Couronne de Marquis.* Pour ſupports, *deux lions.*

DUMONT-DE-BOSTAQUET, Seigneur de la Fontelaye, Varvanne, Lamberville, la Riviere-d'Eſtrimont & Hougerville, au pays de Caux

Digitized by Google

en Normandie. Le nom de cette Famille eſt cité dans l'Hiſtoire de Rouen, lorſqu'en 1486, *Pierre Rolin*, Lieutenant-Général du Bailli de ladite Ville, & Commiſſaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen. Cette Famille ſubſiſte dans ISAAC-ANTOINE DUMONT, Seigneur de Boſtaquet, ancien Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, fils de N... DUMONT, Seigneur de la Fontelaye, qui vit en 1772, âgé de 80 ans, & de *Suſanne de Mel-d'Eſtrimont*. Il a épouſé 1°. en 1753, *Anne Maſſieu de Clerval*, morte en 1754, mere d'ANNE-SUSANNE DUMONT; & 2°. *Anne de Canivet d'Hougerville*, derniere fille puînée de feu *Jean-Philippe de Canivet*, Seigneur d'Hougerville, & de *Marie-Madelene de Broſſard d'Augeville*. Il a de ce ſecond mariage : — 1. ISAAC-GABRIEL-AUGUSTE, né le premier Octobre 1764; — 2. & ISAAC-ANTOINE-AUGUSTE, né le 24 Septembre 1765.

Il y avoit une ſeconde branche qui ſubſiſtoit dans LOUIS-DAVID DUMONT, fils de LOUIS, & d'*Eliſabeth Laurens*, couſin-germain d'ISAAC-ANTOINE DUMONT, Seigneur de Boſtaquet. Il eſt mort âgé de 18 ans & demi ſans alliance, & le pere d'ISAAC-ANTOINE eſt devenu ſon héritier. Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 têtes de lapin d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* DUNOIS : Les Comtes de *Dunois*, Comtes, puis Ducs de *Longueville*, ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de Cany. *Voyez* LONGUEVILLE.

Le *Dunois* eſt un petit pays dans la Beauce, qui fut poſſédé par les Comtes de Blois, & compris ſous ce titre juſqu'à *Hugues de Châtillon*, qui ſe qualifia Comte de Blois & de Dunois. LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, acquit en 1391, ces deux Comtés. *Châteaudun*, Capitale du *Dunois*, a eu des Vicomtes particuliers. *Voyez* CHATEAUDUN.

MARIE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Nemours, fit donation du *Dunois* & de la Vicomté de *Châteaudun* à ſon couſin-germain LOUIS-HENRI DE BOURBON, fils naturel de LOUIS DE BOURBON, Comte de Soiſſons, auquel elle fit prendre le titre de Comte de *Dunois* & de Prince de Neuchâtel, & dont la fille LOUISE-LÉONTINE-JACQUELINE, a porté ce Comté dans la Maiſon d'*Albert*, en épouſant *Charles-Philippe*, Duc de Luynes, dont le petit-fils, mort à l'Armée en 1758, étoit appellé *Comte de Dunois*.

* — DUPEYROUX : Ancienne famille noble, originaire de la Province de la Marche, du lieu appellé *le Peyroux*, où il y a Paroiſſe & un Château, dont elle tire ſon nom, ſoit pour l'avoir donné, ſoit pour l'avoir reçu; ce qui prouve ſon ancienneté, puiſque ſuivant les Hiſtoriographes, les Familles anciennes & illuſtres ont donné leur nom à leur Terre, ou l'en ont tiré. Cette Nobleſſe étoit connue dès le onzieme ſiécle, comme il paroît par une Charte en latin, du 29 Mai 1097, contenant ceſſion des droits de GILBERTE DUPEYROUX, au profit de LOUIS, ſon frere, qui y eſt qualifié *Damoiſeau*. La Terre & Seigneurie *Dupeyroux*, ſituée dans la haute-Marche, près la ville de Chénerailles, a appartenu à cette Famille

juſqu'en 1646, qu'elle fut vendue par FRANÇOIS, LEONNET & GILBE DUPEYROUX, tous les trois freres. Les preuves d'antiquité de cette F mille ne ſont point ſuſpectes. Il exiſte dans l'Abbaye de Bonlieu, Ord de Cîteaux, Province de la Marche, un Cartulaire en latin, du m d'Août 1200, où l'on trouve une donation faite par ARNAUD DUPE ROUX & ſa femme, à cette Abbaye, d'un droit de dîmes ſur les hérita d'un Village voiſin de la Seigneurie *Dupeyroux*, & appellé les *Peyrou Vieux*. Les Religieux de cette Abbaye poſſedent encore aujourd'hui ce dîme. On trouve auſſi dans les Archives de l'Abbaye de Bonlieu un acte da du lendemain de S. Michel 1361, contenant donation du Village de las Cou baſſe, par lequel PIERRE DUPEYROUX, Chanoine de Saint-Nicolas Montluçon & Chancelier du Duc de Bourbon, donne pouvoir à *Pie Murat* ou *Muran*, Garde du Scel des Châtellenies d'Aubuſſon, d'Ahun de Felletin, de recevoir cette donation. On voit encore aujourd'hui da l'Egliſe Paroiſſiale *Dupeyroux* un tombeau qui dépoſe de l'ancienneté cette Famille, où les armes ſont, avec un autre écuſſon accollé. Ce to beau eſt d'avant 1400, & l'on connoît depuis cette époque dans ce Famille, les armes de celles avec leſquelles elle a pris des alliance mais malgré l'antiquité de ſon nom, prouvé par de très-anciens titres, il eſt fait mention des *Dupeyroux*, comme des perſonnes qualifiées, ne peut en donner une filiation ſuivie & vérifiée par titres originaux, q depuis HENRI.

I. HENRI DUPEYROUX, appellé *Damiellus* dans un vieux titre lati vivoit au commencement du quinzieme ſiécle & eut pour fils:

II. PIERRE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur Dupeyroux, lequ épouſa *Marie de Gondez*, dont: — 1. HENRI, mort jeune; — 2. JEAN, c ſuit; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean d'Anglars*, Chevalier, S gneur d'Anglars, d'une très-ancienne Famille, originaire d'Ecoſſe, qu donné ſon nom à une Terre près de Montaigu en Auvergne, & qui ſubſi encore aujourd'hui en Berri.

III. JEAN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa *Jea de l'Evêque*, de la même Maiſon que *Jean de l'Evêque de la Caſſiere*, Gran Maître de Malte. Un acte du 3 Août 1440, apprend qu'elle étoit veuv & que pendant ſon veuvage elle habitoit le château Dupeyroux.

IV. JEAN DUPEYROUX, II. du nom, ſon fils, Ecuyer, Seigneur du lieu, épouſa *Jeanne de Malleret*, d'une ancienne Maiſon, qui ſubſiſte core dans les Provinces de la Marche & du Bourbonnois. Leurs enfa furent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. ANTOINETTE, mariée à *Guillau de Saint-Giron*, Ecuyer, Seigneur de Boucheran; — 3. & ANNE, mari à *N... de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de l'Ecloſe.

V. ANTOINE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa 17 Mars 1478, *Dauphine de la Rochedragon*, fille de *Philibert de la Roc dragon*, Baron dudit lieu, & de *Marguerite de Barbançois* (ou *Barbançon* dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur de la ſecon branche, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Prêtre & Prieur Comm

Digitized by Google

dataire d'Arfeuille ; — 4. & LÉONARDE, mariée en 1522, à *Léonard de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de Bedjuin & de Saint-Maurice.

VI. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa le 2 Mai 1520, *Marguerite de Luchapt-de-Parſac*, d'une ancienne Maiſon, qui exiſte dans le Duché de Montpenſier, dont ceux de ce nom ſont Seigneurs de Mauriſſa. De ce mariage ſortirent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & MARGUERITE, mariée 1°. à *Pierre de Neyret*, Ecuyer, Seigneur de la Braille ; & 2°. à PIERRE DUPEYROUX, ſon couſin-germain, auteur de la branche établie en haute-Marche, rapportée en ſon rang.

VII. FRANÇOIS DUPEYROUX, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Lavarennas, rendit au Roi, à cauſe de ſon domaine de Bourbonnois, foi & hommage, avec l'aveu & dénombrement pour la Terre de la Spouze, qu'il avoit acquiſe en 1548, de MM. *d'Anglars*. Il ſe préſenta le 25 Novembre 1551, devant le Sénéchal de la Marche, pour ſervir le Roi au ban de la Nobleſſe de cette Province, où il paroît avoir marché pluſieurs fois, & fut bleſſé dans la campagne de Flandre en 1552. Il avoit épouſé 1°. le 6 Août 1545, *Louiſe de Boſredon*, fille de *N... de Boſredon*, & de *Louiſe de Châlus ;* & 2°. en 1573, *Marguerite de Paſſat*, morte ſans enfans, veuve de *Jean de Fougieres*, Chevalier, Seigneur de Fougieres. Du premier lit vint :

VIII. LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Spouze & des Maiſons, qui ſe maria le 11 Avril 1582, à *Louiſe de la Chaſſignole*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont ſortirent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. GILBERT, nommé le 21 Janvier 1611, par le teſtament de ſon pere, au Prieuré de la Tour-Saint-Autrille (à préſent de nomination royale), à condition de faire inhumer ſon pere, à ſes frais, dans le tombeau de ſes ancêtres, & de payer mille écus d'or à ſa ſœur naturelle ; — 3. JEAN, Religieux Bernardin à Bonlieu ; — 4. FRANÇOIS, mort fort âgé, ſans poſtérité ; — 5. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Chaſtenay, Brigadier des Gardes-du-Corps, marié le 21 Janvier 1625, à *Marguerite de Pottiere*, dont FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Chaſtenay, marié le 20 Juillet 1661, à *Eléonore de Jonas*, dont pour fille unique, JEANNE, héritiere de la Terre de Puyaud & de Thiolet, mariée le 25 Avril 1697, à GILBERT DUPEYROUX, fils de GILBERT, deſquels ſera parlé ci-après, dans les deux rameaux établis en Berri, & de *Jeanne d'Aſſy*.

IX. LOUIS DUPEYROUX, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lavarennas, la Spouze & des Maiſons, épouſa le 16 Juillet 1604, *Claudine de Leſtrange*, fille de *François*, Chevalier, Baron de Magnac, & de *Louiſe Braſchet*, dont : — 1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur Dupeyroux, marié le 19 Février 1635, à *Marguerite Hautier de Villemontée*, fille de *N.....* Seigneur de Barbemontez, dont pour fille unique, N... DUPEYROUX, mariée à *François de Bonneval*, Chevalier, cadet de la branche de Chatain, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans *N... de Brechard*, laquelle, devenue veuve, a vendu la Terre des Maiſons en 1748 ; — 2. LEONNET, qui ſuit ; — 3. & GILBERT, marié le 3 Janvier 1656, à *Catherine de la*

Gâtine, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de Lombeau, & de *Marguerite de Chaillon*, dont LÉON DUPEYROUX, Gendarme de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance en 1714. Ces trois freres, comme on l'a dit ci-deſſus, furent les derniers qui poſſéderent la Terre Dupeyroux. Elle fut ſaiſie réellement, pour une affaire perſonnelle arrivée à FRANÇOIS. Ses deux cadets conſentirent, pour leur portion, qu'elle fût vendue à *Antoine Evrard*, Châtelain de Chénerailles, qui leur rendit la ſomme de 4500 livres, avec la Seigneurie de Manaly, qui fut réunie à la Terre de la Spouze & celle des Landes, pour tenir lieu de la dot de leur mere.

X. LEONNET DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, épouſa le 18 Février 1632, *Gilberte de Pottiere*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Puyaud, & de JEANNE DUPEYROUX, dont : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. & GILBERT, dont on ignore la deſtinée, & qui fut maintenu, avec ſes freres, dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction, par Jugement du 24 Décembre 1667, rendu par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Moulins, & Commiſſaire député à cet effet.

XI. JULIEN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de la Spouze & de Manaly, épouſa 1°. en 1662, *Marguerite de la Verinne* ; & 2°. *Jeanne de Jonas*. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, mort en bas-âge ; & du ſecond : — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. MARIEN, tué étant Gendarme de la Garde ; — 4. & une fille mariée à *N. . . de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Servieres & de Boucheron.

XII. JEAN DUPEYROUX, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, de Manaly & de la Foreſt, épouſa le 5 Mars 1696, *Marie de Mouſabret*, d'une ancienne Nobleſſe du Berri & de Touraine, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. SILVAIN, Chevalier, Seigneur de Manaly & de la Broſſe, Lieutenant réformé au Régiment de Bourgogne en 1735, mort en 1758, ſans alliance ; — 3. JEANNE, mariée à *N. . . de Tacné*, Ecuyer, Seigneur du Croſt ; — 4. & ANNE, héritiere de ſes freres, devenue Dame, par leur mort, des Terres de la Spouze & de Manaly, qu'elle a vendues le premier Mai 1765.

XIII. GUILLAUME DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Spouze & des Ecures, Porte-Etendard des Gardes-du-Corps, Chevalier de S. Louis, épouſa le 15 Mai 1752, *Agathe de Ponte de la Roche-Aymon*. Il eſt mort en 1756, ſans poſtérité.

Branche établie en Hollande & en Suiſſe.

XI. PIERRE DUPEYROUX, ſecond fils de LEONNET, & de *Gilberte de Pottiere*, ſe voyant réduit à une légitime très-médiocre, par le contrat de mariage de JULIEN, ſon frere aîné, après avoir ſervi dans la Cavalerie, ſous prétexte de Religion, paſſa en Hollande, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, enſuite à Surinam, dans la Colonie Hollandoiſe, où il fit un établiſſement avantageux, dont jouit la poſtérité. Il eut de ſon mariage avec *Anne Planteau* : — 1. JACQUES, mort ſans avoir été marié ; — 2. JEAN, qui

qui ſuit ; — 3. PIERRE, rapporté après ſon frere ; — 4. & MARIE, établie en Hollande.

XII. JEAN DUPEYROUX épouſa en Avril 1625, *Marie Coudert*, fille de *Jacques* & de *Marie Walraven*, dont : — 1. PIERRE, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN-BENJAMIN, qui ſuit ; — 3. DANIEL, mort enfant ; — 4. JOSEPH, mort en bas âge ; — & trois filles mariées avec enfans.

XIII. JEAN-BENJAMIN DUPEYROUX, établi en Hollande, a épouſé le 17 Avril 1757, *Sophie-Petronella Schotten*, fille de *Jean-Agges*, Seigneur d'Aſchat, & de *Petronella Ogenberg*, dont un garçon & deux filles. Le garçon, nommé PIERRE-ALEXANDRE, en bas âge à Amſterdam.

XIV. PIERRE DUPEYROUX, ſecond fils de PIERRE, & d'*Anne Planteau*, a épouſé le 9 Janvier 1725, *Lucie Droilhet*, fille de *Jean*, & de *Benigne Walraven*. Il eſt mort à Surinam, & a laiſſé de ſon mariage :

XV. PIERRE-ALEXANDRE DUPEYROUX, retiré à Neufchâtel en Suiſſe, lequel s'eſt marié en 1769, à *Henriette-Dorothée de Pury*, fille d'*Abraham*, Conſeiller d'Etat du Roi de Pruſſe.

Branche établie en Auvergne.

VI. CHARLES DUPEYROUX, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Dauphine de la Rochedragon*, s'eſt toujours qualifié de *puiſſant Chevalier* & de Baron en partie de la Rochedragon. Il ſe diſtingua étant Chef d'une lance dans la Gendarmerie, & fut fait Chevalier à l'armée d'Italie en 1521 par le Vicomte *de Lautrec*. Il s'établit en Auvergne, où les aînés de ſa branche habitent encore, & épouſa le 8 Août 1525, *Gabrielle de Montmorin*, fille d'*Antoine de Montmorin*, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & autres lieux, & d'*Antoinette de Châlus*. De ce mariage vinrent : — 1. GILBERT, qui ſuit ; — 2. ANNET, dit *de Saint-Hilaire*, Chevalier de Malte le 2 Octobre 1546 ; — 3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Ribiere, qui perdit une jambe à la guerre, & mourut fort âgé ſans poſtérité ; — 4. JEAN, Chevalier, Seigneur de Buxiere-Vieille & de Monxalan, fait pour ſes ſervices militaires, Gouverneur des Villes & Forts de Gannat & Ebreuil en Bourbonnois, ainſi qu'il réſulte de ſon teſtament du 5 Octobre 1592, par lequel il fait des legs conſidérables à *Anne Maſſon*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & à MM. *de Salvert*, ſes neveux ; — 5. PIERRE, auteur de la branche établie dans la Haute-Marche, rapportée ci-après ; — 6. & CLAUDINE, mariée à *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur du Boucheron en Berri.

VII. GILBERT DUPEYROUX, qualifié *puiſſant Chevalier*, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Rochedragon & de la Chaubrandon, ſervit dans la Gendarmerie par Lettres de convocation, & eut un paſſeport du Roi du 29 Décembre 1572, pour port d'armes, lui cinquieme, avec chevaux & arquebuſes pour la *ſûreté & tuiſon de ſa perſonne*, diſent les Lettres. Il avoit épouſé le 25 Janvier 1546, *Catherine de Chamborant*, fille de *puiſſant Seigneur Martin de Chamborant*, Chevalier, Seigneur du Tereil, de Jouillac & de Puimont, & d'*Honorée de Bernard*, dont : — 1. ANNET, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 3. JEAN,

auſſi rapporté après ſes freres ; — 4. & HÉLENE, mariée à *François de Salvert*, en Auvergne, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Vergeas.

VIII. ANNET DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & de la Chaubrandon, épouſa 1°. le premier Juillet 1578, *Louiſe d'Anglars*, fille de *Jacques* ; & 2°. *Gilberte de Cordebeuf-de-Beauverger*, le 26 Juillet 1584. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. CLAUDINE, mariée en 1602, à *Guillaume de Pannevert*, Chevalier, Seigneur de la Rochette.

IX. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, *&c.* épouſa le 12 Février 1612, *Antoinette des Aix*, fille de *N...* Ecuyer, Seigneur de Merinchal, dont : — 1. ANNET-GILBERT, qui ſuit ; — 2. SILVAIN, rapporté après la poſtérité de ſon frere ; — 3, 4 & 5. ETIENNE, HENRI & GILBERT, tués à la guerre, ſans avoir été mariés.

X. ANNET-GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, épouſa le 6 Janvier 1633, Demoiſelle *Antoinette de Neuville*, fille du Seigneur *de Larboulerie*, dont :

XI. GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, marié le 3 Avril 1659, à *Gaſparde Aſtorg*, dont trois filles, leſquelles ont partagé la Terre de Saint-Hilaire, qui appartient aujourd'hui, en 1772, à titre ſucceſſif, à *N... de Maſſé*, Ecuyer.

X. SILVAIN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Plaſmont, frere cadet d'ANNET-GILBERT, ſervit long-tems, en qualité d'Officier, ſur les Vaiſſeaux du Roi, & épouſa le 7 Septembre 1661, *Claudine de la Roche*, fille de *Gaſpard de la Roche*, Chevalier, Seigneur du Château, & de Dame *Iſabeau de la Barge*, dont :

XI. GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Plaſmont & de la Barge, qui fut appellé en 1696, & ſervit au ban de la Nobleſſe d'Auvergne. Il épouſa le 2 Octobre 1691, *Gilberte de Brouſſe*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Salmagne, & de *Charlotte des Chanyts*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. SILVAIN, qui, étant jeune encore, ſuivit ſon frere aîné au ſervice dans le Régiment Royal la Marine, & fut tué à la bataille de Denain ; — 3. & GILBERTE, mariée à *René de Boucherolle*, Chevalier, Seigneur de Poignat en Auvergne.

XII. ANTOINE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Barge & de Salmagne, bleſſé à Denain dans le Régiment Royal la Marine, quitta le ſervice en 1721, & épouſa le 11 Septembre 1723, *Claudine-Charlotte Valon*, dont : — 1. GILBERT, mort Volontaire en 1745, dans le Régiment de Levis, Cavalerie ; — 2. & MICHEL, qui ſuit.

XIII. MICHEL DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Salmagne, *&c.* a épouſé le 26 Mai 1760, *Anne-Marine Rochette*, fille d'*Amable*, Ecuyer, Seigneur de la Beſſe, & de *Marie la Ville*, dont trois garçons, PIERRE-CLAUDE, CLAUDE-GILBERT & CHARLES-FRANÇOIS-MARIE.

Branche établie en Berri dont parle la Thomaſſiere.

VIII. FRANÇOIS DUPEYROUX, ſecond fils de GILRERT, & de *Catherine de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Chaubrandon & des Ma-

zieres, épouſa le 14 Juillet 1573, *Claudine de la Châtre*, fille de *Jean*, Seigneur du Vernet & du Chaîne, & de *Catherine de Vernage*, dont: — 1. JOSEPH, qui ſuit: ſa poſtérité s'eſt établie en Lorraine; — 2. & TIBURCE, auteur du premier rameau établi en Berri, rapporté ci-après.

IX. JOSEPH DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Granges, Capitaine de Dragons, épouſa 1°. le 16 Janvier 1602, *Anne de Breſchard*, d'une ancienne Maiſon du Berri; & 2°. *Philippine de Thiange*, fille de *N*... Chevalier, Seigneur du Creuſet, de la même Maiſon qu'*Amable de Thiange*, Grand-Prieur de Malte de la Langue d'Auvergne en 1752. Du premier lit vinrent deux filles mariées, l'une en 1625 à *Jean de Bonneau*, & l'autre en 1629 à *N.... des Ages*; & du ſecond il eut:

X. FRANÇOIS-GILBERT DUPEYROUX, Seigneur des Granges & du Vernet, qui épouſa *Marie Denis*, dont:

XI. GILBERT DUPEYROUX, Seigneur des Granges, du Vernet & de la Leux, marié à *Anne des Ages*, d'une ancienne Maiſon du Berri. Leurs enfans furent: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. & GILBERT, Prêtre, qui ayant un Prieuré conſidérable, ſe dévoua au ſervice des pauvres malades, lors de la peſte à Marſeille où il mourut en odeur de ſainteté.

XII. JOSEPH DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Granges, de la Leux & de la Lande-Fonteny en Berri, Capitaine de Dragons au Régiment de Bonnelle, Chevalier de Saint-Louis, & qualifié de *Marquis* par le Roi, épouſa 1°. *N.... Garraux*, qui lui apporta une partie de la Terre de la Lande-Fonteny, & dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Madelene Carret*, fille de *N*... Commiſſaire des Guerres de Dijon, de laquelle il a eu:

XIII. GUY DUPEYROUX, Chevalier, Marquis des Granges, de la Forêt & de la Lande-Fonteny, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons. Il eut une jambe emportée à l'affaire d'Oyat en 1758, commandant un piquet, à la tête duquel il arrêta pendant plus d'une heure une colonne d'Hanovriens. Etant à peine guéri de ſa bleſſure, il continua de ſervir, & fut tué à la tête de ſa troupe en 1760. Il avoit épouſé à Epinal en Lorraine au mois de Décembre 1748, *Suſanne de Bertrand*, dont il a laiſſé deux enfans qui furent placés à l'Ecole Royale Militaire. Le plus jeune y eſt mort, & l'aîné nommé:

XIV. JEAN-GUY DUPEYROUX, ſorti de l'Ecole Royale Militaire, eſt Chevalier de Saint-Lazare, & ſert dans le Régiment de Cuſtine, Dragons.

Premier rameau établi en Berri.

IX. TIBURCE DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, ſecond fils de FRANÇOIS & de *Claudine de la Châtre*, épouſa le premier Mars 1620, *Anne de Breſchard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Françoiſe de Beaucaire*, dont:

X. GILBERT DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Mazieres, Capitaine d'Infanterine, marié 1°. le premier Juillet 1641, à *Jeanne d'Aſſy*, fille de *Joſeph*, Seigneur de la Tourratte, & de *Marie de Saint-Maur de Lourdoux*; & 2°. à *Anne de Griſieux*, veuve de *Henri*, Ecuyer, Seigneur

de Chaudenais. Du premier lit vinrent: — 1. TIBURCE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, reçu le 3 Janvier 1663 Chevalier de Malte, mort Commandeur de Lormeteau; — 3. CHARLES, dit *des Mazieres*, reçu à Malte le 27 Novembre 1686; — 4. & GILBERT, auteur du ſecond rameau établi en Berri, rapporté ci-après.

XI. TIBURCE DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, épouſa le 4 Février 1676, *Madelene d'Aſſy*, dont: — 1. GILBERT, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, marié le 23 Mai 1712, à *Catherine-Silvie de Bigny*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Bigny & de Chavenon, & d'*Eléonore de Gamache*. De cette alliance ſont iſſus: — (A) FRANÇOIS, Seigneur des Mazieres, mort Capitaine; — (B) CLAUDE, auſſi Seigneur des Mazieres, mort Lieutenant au Régiment de la Couronne; — (C) & MARGUERITE-SILVIE DUPEYROUX, qui leur a ſuccédé, & s'eſt mariée le premier Février 1740, à PIERRE DUPEYROUX, rapporté ci-après; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & autre FRANÇOIS, rapporté après ſon frere.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Plaix, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Baſſigni, tué au débarquement de Dantzic en 1734, avoit épouſé en 1722, *Marguerite Panem-Vinum*, dont:

XIII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Plaix en Berri, qui a épouſé le 4 Mai 1756, *Eléonore le Borgne de Montchenain*, d'une ancienne Maiſon du Bourbonnois, dont il a des enfans.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, II. du nom, Seigneur des Mazieres, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, avec brevet de Lieutenant-Colonel, Chevalier de S. Louis, s'eſt marié fort âgé en 1744, avec *Catherine de Lafond*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Metz, dont:

XIII. IGNACE-LOUIS DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, Chevalier de Saint-Lazare, éleve de l'Ecole Royale Militaire, & en 1772, Lieutenant au Régiment de la Couronne.

Second rameau en Berri.

XI. GILBERT DUPEYROUX, quatrieme fils de GILBERT & de *Jeanne d'Aſſy*, devint Seigneur de Puyaud & de Thiolet, par ſon mariage du 15 Avril 1697, avec JEANNE DUPEYROUX, fille unique de FRANÇOIS, Seigneur de Chaſtenay, & d'*Eléonore de Jonas*, dont il a été parlé à la premiere branche, degré VIII. De ce mariage ſont iſſus: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte le 3 Septembre 1702, & mort Commandeur de Sainte-Anne; — 3. PIERRE, rapporté après ſon frere aîné; — 4. & autre PIERRE, Prêtre & Prieur par nomination du Roi du Château de Bourges.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Seigneur de Puyaud, épouſa en Décembre 1716, *Michelle de Loubins-Verdal*, dont il n'eut qu'une fille, JEANNE DUPEYROUX, héritiere de la Terre de Puyaud, mariée à *Paul de Chauſſecourte*, d'une ancienne Maiſon de la Marche, qui a donné nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte.

XII. PIERRE DUPEYROUX, appellé *le Chevalier de Puyaud*, Seigneur de Thiolet, Chevalier de Malte le premier Décembre 1725,

Digitized by Google

Capitaine au Régiment de la Marche, quitta la Croix, & épouſa le premier Février 1740, MARGUERITE-SILVIE DUPEYROUX, fille de GILBERT & de *Catherine-Silvie de Bigny*, dont il a été parlé ci-devant au degré XI. du premier rameau établi en Berri. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte de minorité le 10 Mai 1750, mort en 1752; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte, après avoir fait ſes preuves & ſes caravannes. Il eſt entré au Régiment du Roi, Cavalerie, où il eſt (en 1772) Sous-Aide-Major.

XIII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Tour-du-Bouex, de Sauzet, le Poitier, *&c.* ſorti des Pages de feu Madame la Dauphine, eſt aujourd'hui Sous-Aide-Major du Régiment de Belſunce, Dragons, & il a le bon pour une Compagnie. Il s'eſt marié le 3 Janvier 1769, avec *Louiſe de la Roche-Breſchard*, d'une ancienne Famille du Bourbonnois, qui lui a porté la Terre d'Urſay, où il réſide.

Branche établie dans le Bourbonnois.

VIII. JEAN DUPEYROUX, troiſieme fils de GILBERT & de *Catherine de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Coudre, épouſa le 17 Février 1586, *Gilbert de Frapilion*, dont :

IX. ANTOINE DUPEYROUX, Seigneur de la Coudre, marié 1°. le 29 Août 1608, à *Peronnelle de Rolland*, & 2°. à *Charlotte Androdias*, d'une Famille Noble d'Auvergne. Il a eu du premier lit : — 1. PHILIBERT, mort Chevalier de Saint-Louis & Ecuyer de M. le Prince Conty; & du ſecond lit : — 2. CLAUDE, qui ſuit.

X. CLAUDE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur des Ecures, a épouſé le 29 Juin 1659, *Anne de Rollat-Puiguillon*, d'une Maiſon illuſtre du Bourbonnois, dont :

XI. ANTOINE DUPEYROUX, II. du nom de cette Branche, Seigneur des Ecures, allié à *Marie de Gaumain.* Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné.

XII. ANTOINE DUPEYROUX, III. du nom, Chevalier, Seigneur des Ecures, épouſa le 11 Février 1728, *Antoinette Robert de Chambarande*, dont :

XIII. JEAN-LOUIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Ecures, marié le 4 Mars 1764, à *Louiſe-Eliſabeth de Rollat-Puiguillon*, niéce d'*Anne de Rollat*, femme de CLAUDE DUPEYROUX, rapportée ci-deſſus, dont deux filles.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Sieur de la Croiſette, ſecond fils D'ANTOINE, II. du nom, & de *Marie de Gaumain*, épouſa *Marie de Jadon de Saint-Cirques*, d'une noble extraction en Auvergne, dont CLAUDE DUPEYROUX, qui ſert dans le Corps Royal d'Artillerie.

Branche établie dans la Haute-Marche.

VII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Sourdoux, cinquieme fils de CHARLES & de *Gabrielle de Montmorin*, ſervit dans la

Gendarmerie, & ſe maria 1°. le 16 Mai 1565, à ſa couſine-germaine MARGUERITE DUPEYROUX, fille de FRANÇOIS & de *Marguerite de Lupchat-de-Parſac*; & 2°. le 12 Février 1572, à *Léonarde de Chabannier*, fille de *Jean*, Seigneur de Colandre & d'Orgnac, & de *Françoiſe du Mare*, veuve de *Leonnet de Fournoux*, Seigneur de Pregiere & de Malleret, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle lui porta en dot la Terre du Croſt, Paroiſſe de Bouladan en Poitou. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, Page du Roi, mort ſans poſtérité; & du ſecond: — 2. ANNET, qui ſuit.

VIII. ANNET DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, épouſa le 13 Janvier 1594, *Antoinette du Ligondès*, fille de *Leonnet*, Chevalier, Seigneur de Saint-Dommet, dont: — 1. LEONNET, qui ſuit; — 2. JACQUES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. & GILBERT, Seigneur des Moraux, Capitaine d'Infanterie, tué à l'Armée Royale de Perpignan, laiſſant de ſa femme *Léonarde de Voſchauſſade*, FRANÇOIS DUPEYROUX, marié le 21 Avril 1664, à *Anne de Bonnival*, dont eſt iſſu autre FRANÇOIS, mort ſans alliance en 1734, après avoir ſervi deux fois au Ban de la Nobleſſe de la Marche.

IX. LEONNET DUPEYROUX, Seigneur de Sourdoux, épouſa le 3 Juin 1624, *Claire Habert*, dont il eut:

X. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié le 19 Juillet 1657, à *Françoiſe Magiſtry*, dont:

XI. GEOFFROY DUPEYROUX, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié le 8 Février 1709, à *N... Bloclard*, de laquelle eſt iſſu:

XII. LOUIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Buxiere & de Goutiere, Lieutenant réformé des Dragons des Graſſins, où il a été bleſſé deux fois dangereuſement. Il a épouſé *Françoiſe Graillior*, dont il a un fils, nommé LOUIS-GILBERT.

Autre branche établie dans la Haute-Marche.

IX. JACQUES DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Chezauvert, de Jardon & du Mas de Luſſac, ſecond fils D'ANNET, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, & d'*Antoinette du Ligondès*, fut Capitaine au Régiment de Bourbonnois; depuis il s'attacha à HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & leva pour ſon ſervice une Compagnie: c'eſt ce qui paroit par une lettre de ce Prince, datée de Bourges le 7 Décembre 1637, dans laquelle il l'appelle *ſon ami*. Il épouſa le 26 Août 1627, *Marguerite de Saint-Hirié*, fille & heritiere de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de Jardon, & de *Gilberte de Cézar*, dont: — 1. LEONNET, qui ſuit; — 2. GILBERT, marié le 10 Octobre 1655, à *Gabrielle de Châteaubodaux*, dont une fille; — 3. FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. & un autre FRANÇOIS, Seigneur des Moraux, qui n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage contracté le 21 Avril 1664, avec *Anne de Bonneval*.

X. LEONNET DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Jardon & de la Vergnole, fut Maréchal-des-Logis du Ban de la Nobleſſe de la Mar-

Digitized by Google

che, & épouſa le 23 Février 1648, *Silvie de Noblet*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Jarnagette, & de *Jacquette de Fricon*, dont: — 1. SILVAIN, Seigneur de Jardon & de Saint-Fargol, qui n'a point laiſſé de poſtérité maſculine; — 2. CLAUDE-LOUIS, qui ſuit; — 3. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de Jarnagette, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, qui ne s'eſt point marié; — 4, 5 & 6. & trois autres freres, Lieutenans au Régiment de la Marche, tous trois tués dans la guerre d'Eſpagne.

XI. CLAUDE-LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Lage & de la Chezotte, Cornette réformé en 1684 au Régiment de Languedoc, Dragons, ſe maria le 16 Juillet 1688, à *Iſabelle de Chavannat*; fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Montgour, & d'*Anne de Toutteville*, dont: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. & PIERRE, mort après avoir été inſcrit le premier Décembre 1705, pour être reçu Chevalier de Malte.

XII. RENÉ DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Lage & de Jardon, épouſa le 19 Juin 1721, *Eliſabeth de Beaufranchet*, fille de *Gabriel-Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Oyat, & de *Marie-Joſephe de Servieres*, dont: — 1. AMABLE-ANTOINE, qui ſuit; — 2. RENÉ, Prêtre, Prieur d'Ars; — 3. GILBERT, mort Religieux Bénédictin à Ebreuil; — 4. JOSEPH, Seigneur de Lage, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Guienne; — 5. & JEAN, Religieux de Cluny à l'Abbaye du Moutier-d'Ahun, Bachelier de Sorbonne, Prêtre & Prieur Commendataire de Mothé en l'Iſle, près de Bar-ſur-Aube.

XIII. AMABLE-ANTOINE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Jardon, Villemonteix, Bonneau, la Varenne, Montréal, Marcin, ancien Capitaine au Régiment qui eſt aujourd'hui Guienne, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé le 29 Avril 1753, *Marie Thereſe Deſrieges*, fille de *Guillaume-Henri*, Chevalier, Seigneur de Villemonteix, & de *Madelene de Bonneau*, dont: — 1. PIERRE-GILBERT, Page du Roi de la grande Ecurie; — 2. JOSEPH, Chevalier de Malte, ſorti en Juin 1771 des Pages du Grand-Maître de Malte, où il étoit entré le 17 Septembre 1770; — 3. RENÉ-JOSEPH, reçu Chevalier de Malte de minorité ſur les preuves de ſon frere, par brevet du 18 Février 1770; — 4. & ANTOINETTE-HENRIETTE, âgée de 12 ans en 1772.

X. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial, troiſieme fils de JACQUES, & de *Marguerite de Saint-Hirié*, fut Capitaine au Régiment de Lannoy, & épouſa le 4 Février 1660, *Sébaſtienne de la Porte*, dont:

XI. LÉONARD DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial & de Bezu, Capitaine au Régiment de Santerre & Chevalier de S. Louis. Il a épouſé le 21 Février 1713, *Madelene Menecher*, d'une Famille noble de Picardie, de laquelle eſt iſſu:

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, marié le 8 Avril 1750, à *Gabriel de Sarrazin*, fille de *N... de Sarrazin*, Chevalier, Seigneur des Portes, Grand-Bailli de Combrailles, dont:

XIII. JEAN-LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, marié à *N... Galard*, dont pluſieurs enfans en 1772. Les armes : *d'or, à 3 chevrons d'azur, au pal de même brochant ſur le tout* ; pour ſupports : *deux lions*. Généalogie dreſſée ſur les titres, & envoyée par M. *Dupeyroux*, Seigneur de Jardon, Chevalier de S. Louis.

— DUPLEIX-DE-BACQUENCOURT. CHARLES-CLAUDE-ANGE DUPLEIX, Seigneur de Bacquencourt, Fermier-Général & Secrétaire du Roi, mort le 13 Novembre 1750, à 54 ans, avoit épouſé *Jeanne-Henriette de Laleu*, morte le premier Janvier 1736, à 27 ans, laiſſant : — 1. GUILLAUME-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, Seigneur du Pecle, né le 29 Juin 1734, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1755, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 Mai 1756, ſur la démiſſion de ſon frere, & Grand-Rapporteur en Chancellerie en 1757.

GUILLAUME-JOSEPH DUPLEIX, Seigneur de Bacquencourt, né le 23 Avril 1727, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 13 Décembre 1752, Grand-Rapporteur en Chancellerie, Maître des Requêtes le premier Février 1756, Préſident au Grand-Conſeil le 3 Septembre 1762, Intendant de la Rochelle en Décembre 1765, puis de Picardie en Octobre 1766, a épouſé en Mai 1771, *N... de Nogués*. Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 poiſſons affrontés en faſce, & en pointe d'une étoile, le tout d'argent ; au 2 & 3 ſemé de carreaux d'or, chargés chacun d'une étoile d'azur.*

— DUPONT-DE-GAULT, dans le pays d'Aunis. Cette Famille a été maintenue dans ſa nobleſſe d'extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 2 Mars 1768, qui a été rendu en faveur de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon, Touchelonge & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire de Sa Majeſté, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde du Roi, & commandant la Capitainerie-Garde-Côtes de Châtelvalon, fils de PIERRE-CLAUDE DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon. Il eſt dit dans cet Arrêt que lui & ſa poſtérité légitime, tant qu'il ne fera acte dérogeant à nobleſſe, jouira paiſiblement & perpétuellement des priviléges, exemptions & prérogatives dont jouiſſent les autres Gentilshommes du Royaume.

Les diverſes branches de cette Famille ont orthographié leur nom différemment ſelon l'idiôme des Provinces où elles ont pris des établiſſemens : on trouve *Goth*, *Gauou*, *Gau* & *Gault*. Ce dernier eſt reſté à la Famille. Elle a précédé ce nom de celui de *Dupont*, depuis le contrat de mariage paſſé devant *Elie Bouton*, Notaire Royal de la ville d'Uzès, en la Province de Languedoc, le 29 Janvier 1578, entre JEAN-LOUIS DE GAULT, Chevalier, Capitaine de cent hommes d'armes, fils de feu *haut & puiſſant Seigneur* JEAN DE GAULT, Chevalier, Baron de Roilac, Seigneur de Pezac, & de feu *haute & puiſſante* Dame *Catherine de Moleſins*, ſes pere & mere, d'une part ; & Demoiſelle *Françoiſe Dupont de Liziou*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Arnault Dupont*, Baron de Liziou, & de défunte *haute & puiſſante* Dame *Catherine Lanzac* ; par lequel contrat de mariage

mariage a été convenu & promis que ledit Seigneur JEAN-LOUIS DE GAULT portera lui & ſes ſucceſſeurs en ligne directe dudit mariage, le nom de DUPONT, qui eſt le nom de la Famille de ladite Dame future épouſe, & qu'il pourra néanmoins, ſans contrevenir à ladite promeſſe, y joindre le ſien après celui-là, s'il juge à propos, ſans qu'il puiſſe s'en ſéparer ni le laiſſer pour prendre le ſien propre; car ſans la ſuſdite convention & promeſſe, ledit mariage ne ſe fût point fait ni accompli.

Un Mémoire marque que PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chef de cette Famille, Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1772, deſcend de SANCHE, Roi de Navarre, marié en 901 à *Tola d'Arragon*, dont il eut deux fils; l'aîné continua la branche de Navarre devenue de France par les d'*Albret*. Le ſecond nommé GARCIAS SANCHE, dit *le Courbé*, Comte de Gaſcogne, épouſa *Honora* de la Maiſon de Bigorre, de laquelle il eut trois enfans. Le troiſieme, Comte d'Aſtarac, épouſa en 955, ſa couſine nommée *Bruine*, dont il eut pluſieurs enfans qui ont été l'origine de pluſieurs branches tant en France qu'en Eſpagne, deſquelles deſcend ſans interruption PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, dit le Mémoire domeſtique; & cette branche s'eſt alliée avec une autre deſcendante de la même tige, par la Demoiſelle *Françoiſe Dupont de Liziou*, mentionnée ci-deſſus, mariée à JEAN-LOUIS DE GAULT.

Cette Famille de DUPONT a donné le premier Grand-Maître de Malte, qui portoit pour armes: *un champ orangé ſéparé en parties égales par une croix de Malte de ſable*; & celle de *Gault* a donné à l'Egliſe un Pape, un Archevêque & un Evêque de Marſeille. Il en eſt parlé dans les Mémoires de *Buſſy-Rabutin*.

Le biſayeul de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT a été tué en 1701 à la tête de ſon Régiment à la bataille de Malplaquet, & ſon grand-pere au blocus de Luxembourg. Son pere eſt mort languiſſant de ſes bleſſures, & lui en a reçu pluſieurs, & notamment un coup de bayonnette dans la poitrine, dont il eſt fort incommodé. Il a été marié 1°. le 7 Janvier 1741, à *Marie Barbot*; & 2°. le 14 Juin 1751, à *Marie-Anne Cornu*. Du premier lit ſont iſſus: — 1. PIERRE-ALEXANDRE, né le 10 Novembre 1741, Lieutenant d'Infanterie, réformé, qui a paſſé à Saint-Domingue; — 2. MARIE-ADÉLAÏDE-ESTHER, née en Novembre 1742; & du ſecond lit il a: — 3. PIERRE-HENRI-LOUIS, né le 29 Juillet 1753, dit le Chevalier *Dupont-de-Gault*; — 4. PIERRE-HENRI, né le 6 Septembre 1755; — 5. PIERRE-AMABLE-AUGUSTIN, né le 24 Juin 1761; — 6. MARIE-ADÉLAÏDE-HENRIETTE, née le 13 Avril 1757; — 7. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 26 Juin 1758; — 8. MARIE-ÉLISABETH, née le 28 Avril 1760; — 9. MARIE-AGATHE-ADÉLAÏDE, née le 26 Octobre 1767; — 10. & MARIE-HENRIETTE, née le 28 Novembre 1769. Les armes: *de gueules, chargé d'une chaîne*.

— DUPRÉ DE GENESTE: Famille originaire du Diocèſe d'Agen, alliée à pluſieurs Maiſons nobles de la Province d'Agenois, telles que celles de Fontvielle, la Barriere, Morelly, Conqueſte, Lagrange, & établie aujourd'hui dans le pays Meſſin, de laquelle peut être Meſſire FRANÇOIS

DE GENESTE, Chevalier, Seigneur du Repaire, Aigueparce, la Genetouſe & autres lieux, dont on voit l'épitaphe dans l'Egliſe paroiſſiale de la Citadelle de Metz, décédé le 14 Mars 1656. Il avoit ſervi ſous les Rois LOUIS XIII. & LOUIS XIV. en qualité de leur Lieutenant dans les Places d'Angoulême, Ville & Citadelle de Montpellier. Les armes de cette Famille ſont: *d'azur au chevron d'or accompagné de trois ourſons ou geneſtes auſſi d'or*, qui ſont les mêmes que celles de DUPRÉ DE GENESTE, dont nous allons parler, & qui ſont des armes parlantes. Quoi qu'il en ſoit, cette Famille noble & Militaire, ſuivant un Mémoire qui nous a été envoyé, ne remonte qu'à

PIERRE DUPRÉ, Capitaine d'Infanterie, lequel eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré,

JEAN DUPRÉ qui vivoit au lieu de Geneſte, Paroiſſe de Saint-Capraiſe, au Diocèſe d'Agen, lequel laiſſa pour fils:

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Avocat au Parlement de Bordeaux, & Juge Royal de la Gruyere. Il épouſa *Françoiſe Duprat*, dont

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Seigneur de Villoſne en Clermontois, marié à *Anne Jacquemin*, fille de *Nicolas Jacquemin*, Seigneur de Villoſne-ſur-Meuſe, Capitaine au Régiment de Navarre, & de *Madelene Paſquier*, fille d'un Conſeiller à l'Election de Beauvais en Picardie. De ce mariage ſont nés: — 1. JEAN-BATISTE-NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARIE-HENRI, Avocat en Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences & Arts de la ville de Metz; — 3. & JEAN-RENAUD, entré au ſervice du Roi en qualité d'Officier au Corps-Royal d'Artillerie.

JEAN-BATISTE-NICOLAS-FRANÇOIS DUPRÉ de Geneſte & Retonfey, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorin, aujourd'hui Iſle-de-France, a commencé de ſervir en qualité de Lieutenant en ſecond le 28 Août 1735, a été nommé Lieutenant le 16 Janvier 1740, Capitaine le 27 Septembre 1745, Chevalier de Saint-Louis le 12 Janvier 1750, & s'eſt retiré du Service le 18 Octobre 1761. Il a fait les campagnes de Weſtphalie, de Boheme & de Baviere; s'eſt trouvé à l'affaire de Wiſſembourg, à celle de Soufflem, au ſiége de Fribourg, à celui de Mons & de Charleroy, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeldt, au ſiége de Berg-op-zoom, où il a reçu un coup de feu pour lequel il a une gratification de 400 livres. Il s'eſt encore trouvé aux ſiéges de Lillo & de Maſtricht, a été chargé en différens tems, ſous les ordres de MM. *de Saxe*, de *Clermont-Gallerande*, de *Contades*, de *Chabannes*, de *Chevert*, de *Montmorin*, de la conduite des fortifications de Rieden & d'Emberg en Baviere, de Dieſt ſur la Lanne, de Lieſte, de Sponeck, Chalampe, Rhinvillers ſur le Rhin, du Pont de Valem en Flandre, de Dieſt ſur le Demer, ainſi que de celle du Camp de Saint-Pierre devant Maſtricht. Depuis il a paſſé avec ſon Régiment dans l'Iſle de Corſe, malgré les ſuites fâcheuſes d'une chûte qui lui a occaſionné une rupture qui l'a obligé de demander ſa retraite après 27 ans de ſervice. Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent au pélican nourriſſant ſes petits d'azur; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent; au 2 & 3 d'azur au chevron d'or ac-*

compagné de trois ourſons ou geneſtes auſſi d'or, paſſantes deux en chef & une en pointe.

— DURAND : Famille noble, originaire de Provence, qui, ſuivant un Mémoire envoyé par M. *Durand de Fuveau*, eſt diviſée en deux branches ; ſçavoir, celle des Seigneurs de Fuveau, & celle des Seigneurs de Sauſſes, Saint-Antonin, Ubraye, la Penne & Chaudoul : elles ont toutes les deux pour auteur commun, LOUIS DURAND, originaire de Marſeille, dont nous allons parler.

Branche des Seigneurs de FUVEAU, établie à Aix en Provence.

I. LOUIS DURAND, originaire de Marſeille, acquit une partie de la Terre du Caſtellet de Sauſſes, dont il prêta hommage au Roi RENÉ en 1480. Il fut pourvu en 1469 de l'Office de Maître-Rational de la grande Cour Royale de Provence. Il teſta en 1484, & eut de ſa femme dont on ignore le nom : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. & LOUISE, mariée dans la Maiſon de *Flotte*.

II. BERTRAND DURAND, Seigneur du Caſtellet, de Sauſſes & de Peinier, Conſeiller au Parlement de Provence en 1501, épouſa *Madelene de Pontevès*, de laquelle il laiſſa : — 1. GEORGES, Seigneur de Peinier, Conſeiller au Parlement, auteur d'une branche éteinte qui a donné deux Magiſtrats au même Parlement de Provence ; — 2. & JACQUES, qui ſuit.

III. JACQUES DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conſul d'Aix, & Procureur du pays en 1537. Il laiſſa de *Jeanne de Gaſque*, ſa femme : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Sauſſes, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, reçu Chevalier de Malte.

IV. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conſul d'Aix en 1574, & épouſa *Anne de Roubeaud*, dont il eut

V. PIERRE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, qui fut premier Conſul d'Aix en 1608. Il épouſa 1°. *Hélene de Lincel-Roumoules* ; & 2°. le 26 Février 1611, *Marguerite de Caſtellanne-Eſparron*. Il eut du premier lit : — 1, 2 & 3. ANDRÉ, ESPRIT & CLAUDE ; & du ſecond : — 4. SEXTIUS, qui ſuit ; tous les quatre maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 7 Janvier 1669.

VI. SEXTIUS DE DURAND, Seigneur de Fuveau, épouſa le 17 Décembre 1642, *Victoire de Galaup*, des Seigneurs de Chaſteuil, dont il eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. & HENRI.

VII. JEAN-BATISTE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, ſe maria le 8 Juin 1680, avec *Thereſe de Chazelles*, dont : — 1. JOSEPH, Prêtre de l'Oratoire de Jeſus mort ; — 2. PIERRE, mort depuis peu ; — 3. & ESPRIT, vivant en 1772.

Branche des Seigneurs de SAUSSES, &c.

IV. HONORÉ DE DURAND DE FUVEAU, ſecond fils de JACQUES, & de *Jeanne de Gaſque*, ſe retira à Annot, petite ville dans la haute Pro-

vence, où il ſe maria le 30 Décembre 1583, avec Demoiſelle *Gaſparde de Clari de Pontevès*, fille de *Melchior*, Seigneur d'Ubraye, & de *Raimonde d'Eoulx*. Il teſta le 18 Mars 1613, & eut de ſon mariage : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. & une fille.

V. GASPARD DE DURAND ſe maria le 14 Septembre 1610, avec Demoiſelle JAUMETE DE DURAND, ſa couſine, de laquelle il eut :

VI. LAURENT DE DURAND, marié le 13 Août 1641, avec Demoiſelle *Entouronne de Rabiers*, des Seigneurs de Châteaurandon, dont : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. RAPHAEL, dont la branche finit à une Demoiſelle mariée à *N... de Phelippes*, Commandant pour le Roi de la Citadelle de Verdun ; — & pluſieurs filles mariées ou Religieuſes.

VII. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Sauſſes, épouſa en 1673, Demoiſelle *Madelene d'Aillaud*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ESPRIT, marié, & mort ne laiſſant qu'un fils Prêtre, & deux filles ; — & pluſieurs filles mariées ou Religieuſes.

VIII. JEAN DE DURAND, Seigneur de Sauſſes & de Saint-Antonin, ſe maria le 17 Juin 1703, avec Demoiſellle *Chriſtine de Caſtellanne-d'Alluys*, fille de *Jean de Caſtellanne*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de Dame *Gabrielle de Meouillon*. Il teſta le 10 Janvier 1746, & eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Officier au Régiment de Maugiron, Cavalerie, retiré du Service avec penſion de la Cour ; — 3. JEAN-JOSEPH, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 4. & JEAN DE DURAND DE SAUSSES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate du Roi, marié le premier Octobre 1768, avec *Marie-Félix Lamberty*, veuve du Comte de Vaux, la Broſſe, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ci-devant Commandant de Belle-Iſle en mer.

IX. JEAN-BATISTE DE DURAND, Seigneur de Sauſſes & d'Ubraye, a épouſé en 1732, Demoiſelle *Marie-Lucrèce de Clari-Pontevès*, fille de Meſſire *André de Clari de Pontevès*, Seigneur d'Ubraye, & de *Delphine de Sabran-Baudinar*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-BATISTE-ALEXANDRE, Seigneur d'Ubraye & Sauſſes, Garde du Pavillon Amiral ; — 2 & 3. & deux filles.

IX. JEAN-JOSEPH DE DURAND, Seigneur de la Penne & de Chaudoul, troiſieme fils de JEAN, & de *Chriſtine de Caſtellanne-d'Alluys*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Charoſt, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du Service avec une penſion de la Cour, Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Entrevaux en Provence, a épouſé par contrat du 27 Février 1752, Demoiſelle *Françoiſe-Gabrielle d'Authier*, fille de Meſſire *Jean d'Authier*, Seigneur de la Penne, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de *Roſe-Gabrielle de Caſtellanne-d'Alluys*, duquel mariage ſont iſſus pluſieurs enfans encore jeunes, ſçavoir : — 1. JOSEPH-ALEXANDRE, Garde de la Marine à Toulon ; — 2. JEAN, auſſi Garde de la Marine ; — 3. & MARGUERITE-CHARLOTTE. Les armes : *d'or & de gueules, à un lion de ſable couronné de même, brochant ſur le tout.*

* DURAS : Terre & Seigneurie, avec titre de Duché, dans l'Agénois en Guienne, portée en mariage avec pluſieurs autres par la Marquiſe DE GOTH, niéce du Pape CLÉMENT V, & fille d'ARNAUD DE GOTH, Vicomte de Lomagne, à ſon mari *Arnaud de Durfort*, Seigneur de Bajaumont, *&c.* duquel deſcendoit au dixieme degré, JACQUES DE DURFORT, Chevalier, en faveur duquel la Terre de *Duras* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1609, & depuis en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mai 1668, non enregiſtrées, en faveur de JACQUES-HENRI DE DURFORT, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection en *Duché ſimple*, au mois de Février 1689, regiſtrées au Parlement le premier Mars ſuivant. Il mourut Maréchal de France le 12 Octobre 1704. *Voyez* ci-après DURFORT.

— DURAT (DE), Seigneurs des Portes, du Ludaix, du Mazeau, de la Serre, Barons de la Celette & de Gouzan, en Bourbonnois, & dans le pays de Combrailles : noble & ancienne Famille, originaire d'Auvergne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, Reg. I, *part.* 1, *p.* 201, & Reg. V, *part.* 1.

Le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, ſuivant un acte de l'an 1442, produit & relaté dans le Jugement de maintenue de Nobleſſe du 21 Janvier 1669, dont nous parlerons ci-après, eſt :

I. ANTOINE DE DURAT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur des Portes & de Leirat, lequel reçut le 8 Mai 1442, de *Jean de Peyret*, Prieur de Minſac, une reconnoiſſance du droit de la Chapelle, qu'en qualité de Seigneur des Portes, il avoit dans l'Egliſe de Minſac. Il eſt qualifié dans cet acte d'*Ecuyer*, &c. ainſi que dans ſon contrat de mariage du 28 Décembre 1444, avec Demoiſelle *Philippe de Marche*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & JEANNE, mariée par ſon pere, par contrat de l'an 1458, dans lequel il eſt qualifié le premier de *haut & puiſſant Seigneur*, *Chevalier*, &c. avec *N... de Chavanat-de-Montjour*, auſſi qualifié *Chevalier*, *Seigneur de Montjour*, &c.

Quoique les anciens titres de cette Famille, antérieurs à ceux de 1442 & 1444, ſoient perdus, néanmoins il eſt certain que la Famille de *Durat* étoit alors très-ancienne, & jouiſſoit de quelque conſidération, puiſque JEAN DE DURAT, II. du nom, ſon arriere-petit-fils, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), dans un tems où cet Ordre étoit le premier & l'unique en France, & auſſi conſidéré qu'eſt aujourd'hui celui du Saint-Eſprit, qui lui a été ſubſtitué.

M. le Comte de *Boulainvilliers*, dans ſes *recherches* ſur l'*Hiſtoire de France*, Province *de la Marche*, fait mention de la Famille de DURAT, comme *très-ancienne*. Les Seigneurs des Portes ont toujours pris dans les actes particuliers le titre de *Marquis des Portes*, & les Seigneurs du Mazeau & de Buxerolle, celui de *Comtes de Durat*, mais jamais dans les contrats.

II. JEAN DE DURAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Saint-Mion, qualifié dans pluſieurs actes de *Puiſſant Seigneur & Chevalier*, fut Bailli du pays de Combrailles, & Capitaine du Château d'Au-

zances, par Lettres de Proviſions du 15 Septembre 1515; Ecuyer & Chambellan de CHARLES DE BOURBON, Connétable de France; Capitaine de la Ville d'Aigue-Perſe, par Lettres de Proviſions du 4 Octobre 1516, & du Château de Semur, dans le pays de Combrailles, dont il obtint de *Louiſe de Savoie*, mere du Roi FRANÇOIS I, le 22 Octobre 1518, des Lettres de confirmation, tant *à cauſe de ſes ſens*, Nobleſſe, *vaillance*, &c. *qu'en conſidération des bons ſervices qu'il avoit ci-devant rendus, tant au Roi ſon très-cher fils & à ſes Prédéceſſeurs Rois, dans les guerres, qu'à Elle & à ſes Prédéceſſeurs de la Maiſon de* BOURBON, *leſquels ſervices il continuoit chaque jour, & qu'Elle eſpéroit encore qu'il rendroit de plus en plus.* Le Roi FRANÇOIS I, par autres Lettres-Patentes données à Cremieu le 10 Mai 1516, dans leſquelles il le qualifie de *ſon cher & bien amé* JEAN DE DURAT, *Chevalier, Seigneur des Portes*, l'avoit commis pour chevaucher avec un Lieutenant & ſix Archers, ès pays de Bourbonnois, la Marche, Combrailles, Bourbon-Lancy, Montagu & leurs reſſorts, *afin de mettre ſes Sujets à couvert des pilleries, oppreſſions, maux & outrages que leur faiſoient les Gendarmes, & pluſieurs mauvais garçons & vagabons tenans champs.* Il avoit épouſé, par contrat du 19 Mai 1481, Demoiſelle *Julienne de la Grange*, qui lui apporta en dot une ſomme de 800 écus d'or, qui lui avoit été donnée, lors de ſon premier mariage avec *Pierre de la Chapelle*, Seigneur de Rocheneuve, par noble homme Meſſire *Jacques de la Grange*, Chevalier, Seigneur en partie de Châlus. Il en eut FRANÇOIS, qui ſuit.

III. FRANÇOIS DE DURAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Chazeaux, & Bailli des Châtellenies de Chambon, d'Eſvahon & de l'Eſpau, par Lettres de Proviſions du 4 Février 1522, eſt qualifié *Puiſſant Seigneur & Bailli de Combrailles*, dans un échange d'héritages qu'il fit le 6 Janvier 1524, avec *Jean Peynot*, habitant de la Paroiſſe de Minſac. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres du 21 Février 1525, & de celui de la Châtellenie de Semur, par autres Lettres du 22 Décembre ſuivant audit an. Il mourut avant le 3 Janvier 1559, laiſſant de ſon mariage, avec Demoiſelle *Claude de Miel*, qu'il avoit épouſée par contrat du 9 Juin 1513, d'une ancienne Maiſon originaire du pays de Carſſy (aujourd'hui *Querci*): — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Conſeiller au Parlement de Paris, & Prieur de Saint-Chriſtophe en Touraine, ainſi qualifié dans un certificat qu'il donna le 20 Juin 1558; — 3. LÉONARD, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 4. & MARGUERITE, mariée à Meſſire *Charles de Montagnac*, Chevalier, Seigneur d'Eſtauſſanes & du Cornet, dont elle étoit veuve le 8 Avril 1582.

IV. JEAN DE DURAT, II. du nom, qualifié *Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de Laſcoutz, de Saint-Mion, de Viers, de Chazeaux & de la Celette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Bailli de Combrailles, & Capitaine des Châteaux de Semur & d'Auzances, dans un acte du 5 Janvier 1582, ſe diſtingua pendant les troubles de la Ligue, par ſa fidélité envers

Digitized by Google

ſon Prince & par ſon attachement inviolable à ſes intérêts, & s'acquitta avec beaucoup de capacité & de ſuccès de pluſieurs Commiſſions importantes qui lui furent confiées, comme il paroît par deux Lettres que lui écrivit LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier. La premiere, dont la ſuſcription eſt, *à Monſieur des Portes, Bailli de mon Pays de Combrailles*, eſt datée de Champigny le 6 Juillet 1575, & ainſi ſignée, *Vouſtre entièrement bon amy*, LOYS DE BOURBON. Et la ſeconde, dont la ſuſcription eſt à *Monſieur des Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi Monſeigneur, & Bailli de mon Pays de Combrailles*, eſt datée auſſi de Champigny le 3 Janvier 1580, & ſignée *Vouſtre bien bon amy*, LOUIS DE BOURBON. (*Voyez* la teneur de ces deux Lettres dans l'*Armorial Général*, Reg. V, *premiere partie*). Il avoit été pourvu par ce Prince le 2 Janvier 1536, de l'Office de Bailli de Combrailles, & de celui de Capitaine du Château de Semur; obtint depuis des Proviſions pour commander dans le Château d'Auzances, ſur la réſignation que FRANÇOIS DE DURAT I, ſon pere, lui fit de cet Office, par acte du 13 Février 1553, & nommé Chevalier de l'Ordre du Roi (*S. Michel*), par Lettres du 14 Avril 1569. Il avoit épouſé par contrat du 18 Juillet 1566, *de l'avis de pluſieurs grands & notables Seigneurs & Gentilshommes*, noble Dame *Jacqueline de Coligny-de-Saligny*, lors veuve en premieres nôces de Meſſire *Gilbert de Luchat*, Chevalier, Seigneur de Dalet & de Thuret, & fille de *Renaud-Lourdin de Coligny*, dit *de Saligny*, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, de Beaumont, du Rouſſet, *&c.* Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII. & FRANÇOIS I, & de Demoiſelle *Jacqueline de Montboiſſier*. Elle s'étoit conſtituée en dot la ſomme de 12000 livres, & il fut accordé par le contrat, qu'au cas qu'elle vînt à mourir, les acquiſitions qu'elle avoit faites des Terres & Seigneuries de Dalet & de Thuret, retourneroient au profit de noble & puiſſant Seigneur, *Philippe de Luchat*, Seigneur de Thuret, ſon fils du premier lit. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui fut préſent au contrat de mariage de GILBERT DE DURAT, ſon frere cadet, du 23 Mai 1596, & mourut ſans alliance; — 2. GILBERT, qui ſuit; — 3. & JEANNE, femme de *Jean de Veillan*, Ecuyer, Seigneur de Pénacors.

V. GILBERT DE DURAT, qualifié *puiſſant Seigneur, Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, de Chazeaux & de Saint-Mion, dans un acte du 27 Mars 1607, avoit été nommé Bailli de Combrailles, par Lettres de Proviſions des 20 Décembre 1596 & 30 Janvier 1597, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſuivant un certificat que lui en donna le 8 Mai 1602, *Roger de Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté. Il avoit épouſé par contrat du 23 Mai 1596, Demoiſelle *Marguerite de Veillan*, fille de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *Gabriel de Veillan*, Baron de Marigny, Seigneur de Pénacors, de Prades & de Saint-Chriſtophe, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Bailli du haut-pays d'Auvergne, & de feu Demoiſelle *Madelene de Roffignac*. Il en eut: — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. JEAN, rapporté après ſon frere aîné; — 3 & 4. autre GA-

BRIEL & DENIS, qui furent préſens au contrat de mariage de GABRIEL DE DURAT, leur frere aîné, du 11 Août 1633, & moururent ſans alliance; — 5. & GILBERT, deſtiné à l'Egliſe, qui fût auſſi préſent au même contrat.

VI. GABRIEL DE DURAT, dit *l'aîné*, qualifié dans un titre original du 28 Juin 1682, *Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, fut nommé Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Proviſions du 6 Décembre 1635, & teſta le 18 Février 1653. Il avoit épouſé par contrat du 11 Août 1633, Demoiſelle *Jeanne d'Artaud*, lors veuve en premieres nôces de *puiſſant Seigneur* Meſſire *Hugues de Feidit*, Seigneur & Baron de Feidit, de Moranges, d'Aubac & d'Aubaguelle, & fille de *François d'Artaud*, Ecuyer, Seigneur de Fontezute & du Fayet, & de Demoiſelle *Gilberte de Villebœuf*, ſa veuve. Il en eut: — 1. GILBERT, qualifié *puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de la Celette & de Saint-Mion, né en 1639, pourvu de la charge de Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres du 28 Novembre 1653, & maintenu dans ſa Nobleſſe avec ANTOINE & FRANÇOIS DE DURAT, ſes freres, par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669; — 2. ANTOINE, qualifié *Baron de la Celette*, & *Enſeigne dans le Régiment d'Arbouville*, dans un acte du 21 Janvier 1669, lequel épouſa Demoiſelle *Charlotte de Mauſſabré*, fille de *Louis de Mauſſabré*, Ecuyer, Seigneur de Bordebure, des Bourdins, de Badecon, *&c.* & de Demoiſelle *Marie de Razay*, & fut tué en duel au mois de Novembre 1719; — 3. FRANÇOIS, qualifié dans ſon troiſieme mariage, *Seigneur des Portes, & Grand-Bailli du pays de Combrailles*, qui épouſa 1°. Demoiſelle *Gabrielle-Leonine de la Roche-Aymon*, fille de *Philibert*, Marquis de Saint-Maixant; 2°. par contrat du 18 Avril 1704, Demoiſelle *Henriette-Angélique de Reillac* ou *Rillac-de-Bouſſac*; & 3°. par autre contrat du 23 Février 1711, *Claude-Marguerite Goyon*, fille de *Claude*, Comte de Beaufort, Seigneur de Touraude, *&c.* & de Demoiſelle *Anne de l'Eſpinay*. Il n'eut du premier lit que ANNE-MARIE-LOUISE DE DURAT, laquelle étoit âgée de 35 ans, & ſans alliance, au mois de Novembre 1719; — 4. & MARGUERITE, légataire de ſon pere en 1653.

VI. JEAN DE DURAT, III. du nom, qualifié *puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Saint-Mion, du Ludaix & de Rocheneuve, ſecond fils de GILBERT, & de *Marguerite de Veillan*, fut Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Proviſions du 2 Août 1653. Il avoit été Lieutenant dans le Régiment de *Saint-Hilaire*, par Lettres du premier Mars 1632; & depuis Capitaine au même Régiment, & Lieutenant des Galeres du Roi, ſuivant trois certificats énoncés dans le Jugement de maintenue du 21 Janvier 1669. Il avoit épouſé par contrat du 13 Mai 1637, Demoiſelle *Françoiſe de Luchat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Landes, & de Demoiſelle *Catherine de Montaignac*. Il en eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & ANTOINETTE, qui partagea avec ſon frere le 14 Novembre 1665, la ſucceſſion de leurs pere & mere.

VII. FRANÇOIS DE DURAT, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Rocheneuve, né en 1642, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669,

1669, & mourut avant le 2 Décembre 1695, ſuivant un acte dans lequel on voit que ſa veuve étoit remariée à *Annet de Bonneval*, Seigneur de la Varenne. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 14 Avril 1665, avec Demoiſelle *Renée de Chambon*, fille de *Sébaſtien de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Deux-Aigues, & de Demoiſelle *Anne d'Anfreville* : — 1. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 2. CATHERINE, morte ſans alliance le 25 Mars 1715; — 3. MARIE, Religieuſe Bernardine à Montluçon; — 4. MARIE-SILVIE, Religieuſe Urſuline à Montluçon; — 5. & MARGUERITE, morte ſans alliance.

VIII. SÉBASTIEN DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Ludaix, de Ronnet & de Deux-Aigues, dit *le Marquis des Portes*, épouſa par contrat du 12 Janvier 1696, Demoiſelle *Marie de Rollat*, fille de *Louis*, Seigneur de Brugeac, de Serbanes, de Marzac, *&c.* & de Demoiſelle *Marie de Murat*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. BALTHASARD, Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Clermont-Tonnerre*; — 3. JACQUES, Doyen de Saint-Nicolas de Montluçon en Bourbonnois; — 4. FRANÇOIS-GEORGES, Garde-du-Corps du Roi, & depuis premier Lieutenant dans le Régiment Colonel-Général, Cavalerie; — 5. MARGUERITE, dite *Mademoiſelle du Ludaix*, née le 4 Juillet 1708, élevée à la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, ſur les preuves de nobleſſe certifiées au Roi le 22 Décembre 1719, par feu M. *Charles d'Hozier*, Juge d'armes de France; & aujourd'hui Religieuſe Bénédictine à Nevers; — 6. ANTOINETTE, encore ſans alliance; — 7. MARIE, morte Religieuſe à Nevers; — 8. & JEANNE, mariée le 8 Janvier 1728, à *Antoine du Bouy*, Seigneur du Bouy, de la Villate & d'Arpheville.

IX. FRANÇOIS DE DURAT, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix, né le 20 Juillet 1697, Garde du Roi dans la Compagnie de *Charoſt* en 1719, & nommé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, par Lettres du 14 Juin 1722, eſt aujourd'hui Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi depuis 1768, & ſans alliance.

SECONDE BRANCHE.

IV. LÉONARD DE DURAT, qualifié *noble & puiſſant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurere, du Mazeau, de la Couſture & de la Vermeliere, troiſieme fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur des Portes, *&c.* & de *Claude de Miel*, s'étant trouvé dans la néceſſité de prouver ſon ancienne nobleſſe, fit faire une enquête devant *Louis Maiſſe*, Lieutenant-Général de Combrailles, le premier Janvier 1542, dont les témoins, qui furent nobles & diſcretes perſonnes Maître *Jean de Châteaubodeau*, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, *Sébaſtien de Châteaubodeau*, Ecuyer, Seigneur de Chault, & autres Notables, dépoſerent qu'il étoit *Noble, iſſu & ſorti de noble lignée, tant du côté paternel que maternel*, &c. La qualité de *Puiſſant Seigneur* lui eſt donnée dans pluſieurs actes des 4 & 19 Novembre 1578, 8 Janvier 1580, 8 Avril 1582,

10 Mars 1587 & premier Novembre 1589. Le 5 Janvier 1582, il avoit paſſé une tranſaction avec JEAN DE DURAT, II. du nom, ſon frere aîné, au ſujet d'un ſupplément de partage, qu'il lui demandoit dans la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il avoit épouſé par contrat du 3 Janvier 1559, *Louiſe d'Eſcars*, Dame en partie des Seigneuries de la Vermeliere & de la Malanderie, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de Demoiſelle *Gabrielle de Bordeſſoule*. Il avoit fait ſon teſtament le 25 Octobre 1590, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Buſſiere-vieille; & mourut avant le 14 Février 1591, laiſſant: — 1. DENIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, qualifié *Chevalier, Baron de Gouzon*, dans un acte du 10 Mai 1611, portant promeſſe à DENIS DE DURAT, Seigneur du Mazeau, ſon frere aîné, de l'acquitter envers *Annet des Aſſis*, Ecuyer, Seigneur des Aſſis, d'une ſomme de 660 livres qu'il lui devoit. Il fit ſon teſtament le 8 Avril 1630, par lequel il voulut être enterré dans le tombeau des Seigneurs de Gouzon; & mourut avant le 26 Décembre 1631, ſans avoir été marié; — 3. MARGUERITE, dite l'*aînée*, qui étoit le 25 Octobre 1590, femme d'*Iſaac de Moulins*, Seigneur de Faugière en Bourbonnois; — 4. autre MARGUERITE, dite *la jeune*, mariée, ſuivant un acte original du 17 Janvier 1600, par contrat du 26 Juillet 1587, avec noble *Bérard de Chauſſecourte*, Seigneur de Montfeloux, fils d'*Antoine de Chauſſecourte*, Ecuyer, Seigneur de Montfeloux, & de Demoiſelle *Jacquette du Ligondès*; — 5. & SUSANNE, qui étoit le 7 Août 1575, veuve d'*Annet Dupeyroux*, Seigneur de Fretet.

V. DENIS DE DURAT, qualifié *Puiſſant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurene, de la Serre, du Mazeau & de Buſſiere-vieille, Capitaine du château d'Auzances, né vers l'an 1566, ſe laiſſa d'abord emporter par le torrent de la Ligue, avec FRANÇOIS DE DURAT, ſon frere; mais ils rentrerent depuis dans l'obéiſſance qu'ils devoient à leur Souverain, comme il paroît par un acte du 31 Mars 1594, par lequel ils déclarerent qu'*ils ſe ſoumettoient de vivre en l'obéiſſance du Roi, ſe départans de toutes les ligues & aſſociations, tant dedans que dehors le Royaume, qu'ils pourroient avoir eu avec les ennemis de Sa Majeſté, & qu'ils renonçoient au parti de la Ligue.* Le 5 Avril 1586, il avoit obtenu des Lettres-Patentes du Roi HENRI III, qui, en le reconnoiſſant *extrait & iſſu de noble race, & parens affectionnés de tous tems à ſon ſervice, & fils d'un pere homme d'honneur & de qualité*, le renvoya devant le Sénéchal d'Auvergne, ou ſon Lieutenant à Riom, pour la déciſion d'un procès que lui avoient intentés des Payſans, qui s'étoient plaints d'avoir été maltraités par une Compagnie de Gens de guerre & Soldats à pied, François, où il avoit ſervi. Il ſe qualifioit *Homme d'armes* de la Compagnie de la Reine, le 11 Mars 1611; & fut depuis Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la Charge de *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, au terme d'un brevet que lui donna ce Prince, le 12 Février 1613, par lequel, « déſirant reconnoître les bons & anciens ſervices qui » lui avoient été rendus par ledit Sieur *du Mazeau*, ci-devant *Maréchal-* » *des-Logis de ſa Compagnie*, & en conſidération de ce qu'il lui avoit remis

» ladite Charge, par l'exprès commandement du Roi, ... ledit Seigneur » promet, pour le récompenſer, de lui faire accorder par Sa Majeſté, » au-lieu de ladite Charge, le *premier Gouvernement particulier* en la pro- » vince d'Auvergne, & en outre, lui accorde *quatre places de Gendarmes* » de ſa Compagnie, pour en diſpoſer en faveur de tels Gentilshommes de » ſes amis qu'il lui plairoit, *&c.* « Il mourut au ſiége de Montauban, étant alors, ſuivant un acte original du 23 Mai 1667, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de *Buſſy-Lameth*; & laiſſa de ſon mariage avec Demoiſelle *Anne de Beaufort*, qu'il avoit épouſée par contrat du 31 Mai 1592, fille d'*Oradour de Beaufort*, Chevalier, Seigneur de Monteil & de Secondat, & de Demoiſelle *Marguerite des Ecots* : — 1. FRANÇOIS, Donataire de ſon pere le 27 Mai 1620, mort en 1625, ſans poſtérité; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. JEAN, mineur le 27 Mai 1620, & mort avant le 28 Juin 1632, ſans avoir été marié; — 4. FRANÇOISE, qui étoit le 28 Juin 1632, femme de *François de Lauzane*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang; — 5. MARGUERITE, femme de *François de Cluis*, Seigneur & Baron de Gouzon & de la Garde, l'an 1632; — 6. JEANNE, laquelle étoit mariée le 28 Juin 1632, à *Philippe de Rigaud*, Ecuyer, Seigneur du Poux, du Teil ou du Teix, & en partie de la Baronnie de Gouzon; — 7. & GABRIELLE, qui étoit le 27 Mai 1620, Religieuſe profeſſe.

VI. LOUIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Mazeau, de Vaurene, de Buſſière-vieille, de la Serre & de Lauroux, né en 1606, ſervoit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur *de Buſſy*, le 14 Juin 1625; & épouſa par contrat du 2 Mai 1632, dans lequel il eſt qualifié *Puiſſant Seigneur, Chevalier, Baron de Gouzon*, Dame *Françoiſe de Douhet*, lors veuve en premieres nôces de noble *Antoine Martin*, Préſident au Siége Préſidial de Limoges, & fille de noble *Pierre de Douhet*, Baron de Saint-Pardoux, Seigneur du Puymoulinier, & de Demoiſelle *Françoiſe de Miomandie*. Il fit ſon teſtament, du vivant de ſa femme, le 5 Octobre 1661, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Buſſière-vieille, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & déclara avoir eu de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, inſtitué héritier de ſon pere en 1661, & mort ſans alliance; — 3. DENIS, inſtitué pareillement héritier de ſon pere en 1661, vivant encore le 21 Juillet 1682, & mort ſans poſtérité; — 4. & MARIE, légataire de ſon pere en 1661, & femme de *N.... de Pichard*, Chevalier, Seigneur du Freſſinet en Limouſin.

VII. FRANÇOIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur de Buſſière-vieille, de Vaurene, de Vauchauſſade, de la Serre, de Villevaleix, de la Mane, *&c.* mineur le 5 Octobre 1661, ſervoit le 23 Juillet 1672, en qualité de Cadet, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, ſuivant un certificat que lui en donna le même jour *François d'Aubuſſon*, Duc de la Feuillade, Colonel de ce Régiment, portant : qu'*il s'étoit toujours très-bien acquitté de ſon devoir, & que même il avoit été bleſſé d'un coup de mouſquet à l'épaule, à l'ouverture de la tranchée d'Orſoy; s'étant auſſi comporté avec beaucoup d'honneur à celle de Doesboork, quoiqu'indiſpoſé de ſa bleſſure.* Il laiſſa de

ſon mariage, accordé par contrat du 21 Juillet 1682, avec Demoiſelle *Gilberte de Saunade*, ſœur de *Louiſe de Saunade*, femme d'*Antoine Lamy*, Ecuyer, Seigneur de Beaucontaux, Lieutenant de Dragons dans le Regiment d'*Hautefort*, & toutes deux filles de *Gilbert de Saunade*, Ecuyer, Seigneur de Vauchauſſade, & de Demoiſelle *Marguerite de Montgrut*, ſa veuve : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ANNET-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Serre, de Vauchauſſade, de la Mane & de Villevaleix, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 22 Février 1769. Il avoit été ſucceſſivement Sous-Lieutenant, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal la Marine, dont il fut fait Major en 1744, Lieutenant-Colonel en 1745 ; avoit ſervi avec beaucoup de diſtinction à la bataille de Rocoux, où il fut fait Brigadier ; à celle de Laufeldt, où il obtint une penſion de 1200 livres. Il commanda le Régiment en ces deux occaſions, le Colonel étant, comme Brigadier, employé à la tête du Chef de Brigade. Les graces qu'il obtint à l'une & l'autre bataille, furent accompagnées de la lettre de la Cour la plus flatteuſe pour le Régiment Royal la Marine, & ſur-tout pour lui, qui le commandoit. Il fut fait Maréchal-de-camp après le ſiége de Berg-Op-Zoom, en 1756. Il avoit épouſé *Roſe de Vallot*, dont il a eu : ANTOINE DE DURAT, Chevalier, Capitaine au Régiment Royal de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1757 ; & JEAN-FRANÇOIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur de Vauchauſſade & de la Ribiere, Capitaine au même Régiment de Royal-Marine, dont il eſt aujourd'hui Capitaine-Aide-Major. Il a obtenu en 1756, une penſion de 300 livres, portée à 500 livres en 1758, en conſidération des ſervices de feu ſon pere & des ſiens ; — 3. GILBERT, Chevalier, Seigneur de Buſſière-vieille, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1760 ; — 4. autre FRANÇOIS, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Brian, qui a épouſé par contrat du 25 Août 1734, *Madelene de la Trolliere*, lors veuve en premieres nôces de *Jean de Mellon*, Seigneur de Mellon, Officier de la Vénerie du Roi, & fille de *Jean de la Trolliere*, Ecuyer, Seigneur de Beauvallon, & de *Catherine de France-d'Eſpaignes* ; — 5. LOUISE, mariée par contrat du 18 Janvier 1734, avec *Céſar-Amable de Boſredon*, Chevalier, Seigneur de Baubiere, du Châtelet & de Tournadet, morte ſans enfans ; — 6. GILBERTE, morte en 1754, ſans alliance ; — 7. & FRANÇOISE, Penſionnaire à Clermont en 1756, où elle eſt morte en 1760. Elle avoit épouſé, ſans enfans, *Gaſpard-Antoine du Taut*, Chevalier, Seigneur de Bunleix.

VIII. FRANÇOIS DE DURAT, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur du Mazeau, de la Serre, de Vaurene, de Buſſière-vieille, de Fournoux, de la Mazière & de la Moutade, né le 9 Janvier 1683, dit *le Comte de Durat*, fit ſon teſtament le 27 Juin 1726, par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré dans la paroiſſe de la Serre, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & mourut la même année, ſuivant un acte original du premier Octobre 1726. Il avoit épouſé par contrat du 7 Mars 1707, Demoiſelle *Marie d'Allemaigne*, morte le 3 Novembre 1726, fille de *François*

Digitized by Google

d'Allemaigne, Ecuyer, Seigneur de la Vergniere, de la Moutade, de Monclar & autres lieux, & de Dame *Anne Noblet de la Roche-Aymon*. Il en eut, entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Enſeigne dans le Régiment Royal la Marine, mort ſans alliance, & inhumé en l'Egliſe de Saint-Vaaſt à Valanciennes ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

IX. JEAN DE DURAT, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur-Comte du Mazeau, de la Serre, de Buſſière-vieille, de Vaurene, de la Moutade, de la Vernière, de la Mazière, de la Combe, de Buxerolle, de Secondat, *&c.* né le 6 Septembre 1714, appellé *le Comte de Durat-Buxerolle*, a été Enſeigne, & enſuite Lieutenant dans le Régiment Royal de la Marine, où il a commencé de ſervir en 1730. Il s'eſt retiré en 1736, & a été marié deux fois : 1°. par contrat du 12 Novembre audit an 1736, avec Demoiſelle *Gabrielle d'Aſſy*, morte au mois d'Août 1741, fille de *Silvain-Jacques d'Aſſy*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Vierſac, de Chaſtelguion & de la Gagnerie, & de Dame *Marie Ravier* ; & 2°. par autre contrat du 21 Février 1748, avec Demoiſelle *Françoiſe de Boſredon*, fille de *Jérôme-Marien de Boſredon*, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Vielvoiſin, de Marlange, du Condoſeix, de Panoyriex, de la Saudade, *&c.* & de Dame *Louiſe de Boſredon*, & niéce de *Jean-François de Boſredon*, Chevalier de Malte & Commandeur de la Vinadiere. On ignore ſa poſtérité. Les armes : *échiqueté d'or & d'azur*.

— DURBOIS, en Berri.

I. JEAN DE DURBOIS, Ecuyer, eſt le premier dont on ait connoiſſance. On apprend néanmoins par un titre du 3 Septembre 1363, qu'un *Yves d'Arthuis*, Lieutenant-Général d'Iſſoudun, capitale du bas Berri, épouſa CHARLOTTE DE DURBOIS ; qu'ils furent tous deux inhumés dans l'Egliſe des Bénédictins de cette ville ; & qu'en 1431, *Etienne d'Arthuis* épouſa SIMONNE DE DURBOIS, leſquels furent auſſi inhumés dans la même Egliſe. Soit que JEAN DE DURBOIS fût originaire du Querci, ou non, il paroît qu'il y demeuroit. Il y épouſa par contrat paſſé devant *Laſcaze*, Notaire Royal en la Sénéchauſſée de Querci, le 10 Janvier 1536, *Jeanne de Bonnafond*, fille d'*Antoine de Bonnafond*, Ecuyer, Seigneur de Bonnafond. Il fit ſon teſtament avec ſa femme, pardevant *Peyrieres*, Notaire en ladite Sénéchauſſée de Querci, le 30 Mars 1558, portant partage entre leurs enfans, dont deux ſeulement ſont connus, ſçavoir : — 1. ANTOINE DE DURBOIS, qui reſta en Querci, & y fit partage avec ſon frere pardevant le même *Peyrieres*, Notaire, des biens de la ſucceſſion de leurs pere & mere, le 8 Novembre 1568. On ignore s'il a laiſſé poſtérité, ou non ; — 2. & CHARLES, Ecuyer, qui ſuit.

II. CHARLES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & des Touches, *&c.* quitta la maiſon paternelle & vint s'établir en Berri, où il paroît qu'il avoit des parens, & où il s'attacha à la Maiſon de *la Châtre*, qui étoit en ce tems-là en grande réputation, & particuliérement au Maréchal *de la Châtre*, ſous lequel il ſervit le Roi toute ſa vie. Par le teſtament, portant partage des biens de ſes pere & mere, il étoit expliqué qu'au cas que CHARLES DE DURBOIS, leur fils puîné, ne revînt pas, ſon

lot ſeroit dévolu à ſon frere aîné ; mais CHARLES DE DURBOIS ayant reparu, il partagea avec ſon frere les biens patrimoniaux, par l'acte du 8 Novembre ci-deſſus mentionné. Il ſe trouva en 1573, en qualité de Capitaine, ſous M. *Claude de la Châtre*, au ſiége de Sancerre, place d'armes des Prétendus Réformés. L'Auteur de la Relation imprimée de ce fameux ſiége, dit page 17 : « *La Fleur* & ceux qui l'accompagnoient dans une ſor-» tie, amenerent ſept priſonniers, entr'autres le Capitaine *Durbois*, qui » fut mis en priſon au château de Sancerre, puis délivré par le Sieur *de Ra-» cam*.... & confeſſa ledit *Durbois* qu'il n'avoit nulle commiſſion.... » Mais ſoit qu'il dît vrai ou non, il a été avoué & a toujours été depuis » au ſiége devant la ville ». Le même Auteur dit encore, *page 225*, que « le Capitaine *Durbois*, après la reddition de la ville, y fut laiſſé, avec ſa » Compagnie, en qualité de Gouverneur & de Commandant ». Il acheta le 30 Mars 1576, le Domaine des Touches du Sieur *Alleis*, Archer des Gardes de MONSIEUR, fils & frere du Roi. Il prend dans cet acte la qualité de Capitaine des Gardes de M. *de la Châtre* ; & il étoit au mois d'Août 1576, Capitaine de cinquante Arquebuſiers à cheval, qualité qu'il prend dans ſon contrat de mariage. Il étoit Capitaine-Commandant de la Ville & du Château de Loches, lorſque M. le Duc d'*Alençon*, par une Lettre datée de Paris le 19 Mars 1579, lui écrivit en ces termes :

« Capitaine Durbois étant averti que Couſtaly, Valet-de-chambre » du Roi, Monſeigneur, eſt travaillé & moleſté par les habitans de Lo-» ches ſur le fait de ſes privileges..... à cette occaſion je vous ai bien » voulu écrire & prier tenir la main, que ſon privilege ſoit gardé.... » Ce faiſant, ferez ſervice très-agréable au Roi & à moi. Sur ce, je prie » Dieu, Capitaine Durbois, vous avoir en ſa garde ». La ſuſcription de cette Lettre eſt : *Au Capitaine Durbois, Commandant pour le Roi & pour moi, à Loches.*

Il étoit Gouverneur des Château & Ville de Loches, ſuivant un acte du 10 Mars 1580, par lequel il vendit, avec ſa femme, la Terre de Marcy, en Bourbonnois, qu'elle lui avoit apportée en mariage. Il ſigna le 13 Octobre 1586, en qualité de Commandant de la groſſe Tour de Bourges, un Rôle pour le payement de vingt-cinq Arquebuſiers, dont quinze Morionnez, & autres Troupes, qui étoient ſous ſa conduite, pour l'acquit du ſieur *le Charon*, Tréſorier général de l'Extraordinaire des Guerres. Le 23 Septembre 1596, le Maréchal *de la Châtre* ſigna un certificat où il eſt fait mention des ſervices rendus au Roi par CHARLES DE DURBOIS, & pour raiſon deſquels il avoit été ſucceſſivement pourvu de la Charge de Gouverneur de Sancerre, de la Ville & du Château de Loches, de Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, & de Commandant des Régimens de Champagne & Picardie. Il fut en conſéquence déchargé le 11 Septembre 1597, des taxes du Ban & Arriere-Ban. Il ne vivoit plus le 13 Octobre 1611, ſuivant un acte de partage noble, dans lequel *Claire de la Châtre* prend la qualité de veuve & ayant la garde noble de leurs enfans. Il fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe de la Paroiſſe de Nohant, ſur laquelle eſt ſituée la Terre de la Garenne, près la ville de Graçay

Digitized by Google

en Berri. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *Cordelier*, Notaire à Saint-Pierre-le-Moutier, le 22 Août 1576, *Claire de la Châtre*, Dame de Marcy en Bourbonnois, fille de *Jean de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, *&c.* Pannetier de la Ducheſſe *de Berri*, & de *Madelene de Cluys*, avec laquelle il acquit la Terre & Seigneurie de la Garenne le 10 Mars 1581.

Les Auteurs des Grands Officiers de la Couronne, à la Généalogie *de la Châtre*, Tom. VII, page 373, où ils rapportent cette alliance, ont confondu le nom de la Seigneurie de la Garenne avec le nom propre de CHARLES DE DURBOIS.

Claire de la Chatre étoit ſœur de *Batiſte de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, *&c.* Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, lequel, par *Gabrielle Lamy*, ſa ſeconde femme, fut pere de *Françoiſe de la Châtre*, épouſe de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien & Chevalier des Ordres du Roi, qui eurent pour fille *Marie-Caſimire de la Grange*, femme de *Jean Sobieski*, élu Roi de Pologne en 1674.

Par cette alliance MM. *de Durbois* ont l'honneur d'appartenir à un degré aſſez prochain de parenté, à pluſieurs têtes couronnées de l'Europe, & aux plus illuſtres Maiſons de France. CHARLES DE DURBOIS & *Claire de la Châtre*, ſa femme, eurent pour fils CHARLES, qui ſuit.

III. CHARLES DE DURBOIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au Château de la Garenne, fut envoyé à Avignon par ordre du Roi, où, ſuivant un certificat ſigné *Crotelus præcentor Avenionenſis*, il ſervit Sa Majeſté ſous le Commandement de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé. Il mourut à Avignon le 12 Septembre 1622, après y avoir fait ſon teſtament devant *Deſmares*, Notaire Apoſtolique, le 28 Août précédent. Il fut enterré dans une Chapelle de l'Egliſe appellée vulgairement *du Pardon*. Il avoit épouſé par contrat du 10 Septembre 1613, reçu par *Cheneau*, Notaire, *Anne de Joumiers*, fille de *Daniel de Joumiers*, Ecuyer, Seigneur du Puy-aux-Bouchards, de laquelle il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Ecuyer, Sieur des Touches, né poſthume en 1623, qui partagea avec ſon frere les biens délaiſſés par leur pere, par acte du 8 Février 1641. Il ſervit le Roi dans le Régiment de Cavalerie de *Duguai*, en qualité de Major, ſuivant un certificat ſigné *Duguai*, du 12 Septembre 1675, & un autre ſigné *Prince de Condé*, daté du Camp de Châtenoi le 17 Septembre même année 1675. Il paroît qu'il mourut ſans alliance.

IV. FRANÇOIS DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* naquit au château de la Garenne. Il ſervoit le Roi en 1635, 1639 & 1641, ſuivant des certificats & autres actes de ces années. Il eſt prouvé par acte en forme de Lettres-Patentes du mois de Janvier 1655, ſignées LOUIS, qu'il avoit ſervi Sa Majeſté l'eſpace de 12 ans, avec aſſiduité, dans les Armées de Rouſſillon, de Catalogne & de Flandre. Il mourut au château de la Garenne, & eſt enterré dans la ſépulture de ſes ancêtres, dans le chœur de l'Egliſe de Nohant. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *Martin*

Agougué, Notaire Royal à Graçay, le 30 Avril 1640, *Anne de François* fille de *François de François*, Ecuyer, Seigneur d'Epagne, de laquelle i laiſſa pour enfans : — 1. JOACHIM, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Ecuyer Seigneur des Touches & des Charbonnieres, qui partagea avec ſon frere aîné, par acte du 6 Février 1680. Il fut ſucceſſivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie de *Dugas*, par Brevet ſigné LOUIS du 11 Mar 1676 ; puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieu *du Faux*, dans le Régiment de Montgommery, par autre Brevet ſigne LOUIS, du 30 Mars 1688 ; — 3. & ANDRÉE DE DURBOIS, qui partagea avec ſes freres la ſucceſſion de leur pere, ſuivant l'acte du 6 Février 1680

V. JOACHIM DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au château de la Garenne, fut Page chez le Roi ; mais ſon pere étant devenu caduc, le retira du ſervice pour vaquer à ſes affaires. Il fut maintenu, avec ſes enfans, dans ſa nobleſſe, par Ordonnance de M. *de Bouville*, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 6 Janvier 1703, rendue ſu la production de ſes titres. Il eſt mort au château de la Garenne en 1715, & inhumé dans le chœur de l'Egliſe de Nohant, ſépulture de ſes ayeux. Il avoit été marié par contrat du 14 Avril 1671, reçu par *Bonnet*, Notaire Royal à Vierzon, avec *Anne de Bonnault*, fille de *Pierre de Bonnault*, Chevalier, Seigneur de la Forêt près Vierzon, de laquelle il laiſſa entr'autres enfans : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. LOUIS, qui, ſervant dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie, fut fait priſonnier à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, transféré en Hollande, puis échangé. Il a laiſſé de *Catherine Gigot*, ſa femme, JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer, & MARIE DE DURBOIS, qui ſont vivans en 1769.

VI. CHARLES DE DURBOIS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au château de la Garenne, a ſervi le Roi pendant l'eſpace de 12 à 13 ans dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie. Il ſe trouva, à l'âge de 17 à 18 ans, à la bataille de Fleurus, le 2 Juillet 1690, en qualite de Sous-Lieutenant, & dans la ſuite fut fait Lieutenant de Grenadiers. I eſt mort le 8 Mars 1738, & eſt inhumé dans le chœur de la Paroiſſe de Nohant, avec ſes ancêtres. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 27 Octobre 1698, reçu par *Dubois*, Notaire à Graçay, Damoiſelle *Marguerite Dubois*, de laquelle il a laiſſé pour fils, JACQUES, qui ſuit ; & 2°. Damoiſelle *Françoiſe Agobert*, dont JACQUES-VICTOR DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Grand-Maiſon, de Clanay, *&c.* vivant en 1769. Il a épouſe Damoiſelle *Anne Fabre*, de laquelle il n'a point d'enfans.

VII. JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* a épouſé par contrat devant *Legier*, Notaire Royal à Iſſoudun, le 14 Juin 1734, Damoiſelle *Antoinette Guingard*, fille d'*André Guingard*, & de Dame *Jeanne Lombus*. Elle avoit pour grand-mere *Antoinette Cognet de la Maiſon-Fort*, alliée très-proche des Seigneurs de Poncins en Forez, & d'un Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le dernier ſiécle. Elle mourut au mois de Décembre 1755, & fut enterrée dans le chœur de l'Egliſe de Nohant. Il en a eu : — 1. ANDRÉ-LOUIS, Ecuyer, né au château de la Garenne, fait, au mois de Mai 1757, Lieutenant dans le Régiment de

Nice

Digitized by Google

Nice, Infanterie ; Aide-de-Camp de M. *de Sainte-Croix*, au ſiége de Belle-Iſle en mer, aux mois d'Avril, Mai & Juin 1761, où ce Régiment ſoutint tout l'effort des Anglois, & où il fut dangereuſement bleſſé dans ſon exercice ; pourquoi il reçut une gratification. Il eſt actuellement premier Lieutenant au Régiment de Lyonnois, dans lequel celui de Nice a été incorporé ; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, qui ſert en qualité de Garde du Roi, Compagnie de Noailles ; — 3. & MADELENE DE DURBOIS, qui n'eſt point encore mariée. Les armes : *d'argent, à une branche de houx, garnie de 3 feuilles de ſinople, poſée en bande ; au chef échiqueté d'argent & de gueules de deux traits.*

* DURETAL, en Anjou, Diocèſe d'Angers : Seigneurie donnée vers l'an 1053, par GEOFFROY, Comte d'Anjou, à *Hubert de Champagne*. Après diverſes viciſſitudes les Baronnies de *Duretal*, de *Mathéfelon* & de *Saint-Michel-du-Bois*, paſſerent, par le mariage de *Marguerite de la Jaille*, à ſon mari *René de Scepeaux*, Seigneur de la Vieuville, pere de FRANÇOIS DE SCEPEAUX, Maréchal de France en 1562, en faveur duquel ces Baronnies furent unies & érigées en *Comté*, ſous la dénomination de *Comté de Duretal*, par Lettres du 19 Octobre 1564, regiſtrées le 25 Novembre 1566.

MARGUERITE DE SCEPEAUX, ſa fille aînée & ſa principale héritiere, porta le Comté de *Duretal* à ſon mari *Jean*, Marquis d'*Eſpinay*. Voyez ESPINAY.

— DUREY : Famille noble, originaire de Bourgogne, employée dans le Nobiliaire de cette Province, & qui a fait des alliances directes avec les Maiſons d'*Eſtaing*, *Simiane*, *Coſſé-Briſſac*, *Goesbriand*, *Guernonval*, *d'Eſquelbec*, *Aligre*, *Feydeau*, &c.

FRANÇOIS DUREY, Seigneur de Trochere, Sauroy, Vieuxcourt, *&c.* épouſa *Jeanne-Madelene Brunet*, fille de *Philippe Brunet*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chailli, de Thoiſi, de Cercey & de Travoiſi, dont il eut : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. JACQUES-BERNARD, auſſi rapporté après ſes deux freres ; — 4. & N.... DUREY D'ARNONCOURT, Fermier-Général & Receveur général des Finances de Franche-Comté, veuf le 18 Août 1764, & mort en 1769 ou 1770. Il a laiſſé de ſon mariage un fils, & une fille mariée à *N... de Sauvigny*, Intendant de Paris, & nommé au commencement de 1771, Premier Préſident du Parlement de cette ville.

JOSEPH DUREY, Chevalier, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Martigny-le-Comte, du Duché-Pairie de Damville, Baron de Saint-André-de-Digoin, de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Chevalier, Commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, fils aîné de FRANÇOIS & de *Jeanne-Madelene Brunet*, mourut le 7 Novembre 1752, dans ſa 75ᵉ année, & fut inhumé le 9 dans l'Egliſe de la Merci, lieu de la ſépulture de ſa famille. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Claire-Joſephe d'Eſtaing du Terrail*, morte en Janvier 1770, âgée de 89 ans, fille de *Gaſpard d'Eſtaing*, Marquis du Terrail & de Saillant, Vicomte de Revel, & de *Philiberte de la Tour-Saint-Vidal* : — 1. JOSEPH DUREY DE SAUROY, Marquis du Terrail, Maréchal des Camps & Ar-

mées du Roi, Lieutenant-Général de Verdun & du Verdunois, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, mort le 12 Juin 1770, âgé de 58 ans. Il avoit épouſé le 26 Mai 1738, *Marie-Roſalie de Goesbriand*, fille aînée de *Louis-Vincent de Goesbriand*, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Roſalie de Châtillon*, de laquelle il a eu pluſieurs enfans morts en bas-âge; — 2. & MARIE-JOSEPHE DUREY, mariée le 10 Juillet 1732, avec *Jean-Paul-Timoléon de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair, Grand-Pannetier & Maréchal de France, nommé Gouverneur de la Ville & Prévôté de Paris, après la mort du Duc de Chevreuſe, arrivée en Octobre 1771. Elle eſt morte le 18 Juin 1756, laiſſant des enfans. *Voyez* COSSÉ-BRISSAC.

JEAN-BATISTE DUREY, Seigneur de Vieuxcourt, ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne-Madelene Brunet*, fut d'abord Tréſorier général de l'Extraordinaire des Guerres, puis Conſeiller au Parlement de Metz le 27 Septembre 1708, enſuite Préſident au Grand-Conſeil le 22 Mai 1711, & Honoraire le 9 Décembre 1732. Il eſt mort le 15 Juillet 1747, âgé de 82 ans, & avoit épouſé le premier Mai 1701, *Louiſe le Gendre*, morte le 7 Juin 1747, fille de *François le Gendre*, Capitoul de Toulouſe & Fermier-Général, & de *Marguerite le Roux*, dont: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, femme le 2 Août 1720, de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, alors Maître des Requêtes & Procureur-Général du Grand-Conſeil, puis Lieutenant-Général de Police, & Conſeiller d'Etat, morte le premier Mars 1729, âgée de 25 ans; — 3. & MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE, premiere femme le 21 Février 1726, d'*Etienne-Claude d'Allgre*, Préſident à Mortier, enſuite Premier Préſident du Parlement de Paris, morte le 30 Avril 1740, âgée de 34 ans.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DUREY, né le 21 Avril 1705, Seigneur de Meſnieres, a été reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 9 Août 1724; & Préſident de la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais le 4 Mai 1731. Il épouſa 1°. le 4 Février 1733, *Marie-Louiſe Pouynet-de-la-Bliniere*, morte le 25 Février 1741, à 24 ans, fille de *Louis Pouynet*, Sieur de la Bliniere, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Marie-Marguerite-Joſephe Dieuxivoie*; & 2°. *Oſtave Guichard*, auparavant Dame *Bellot*. Leurs enfans ſont: — 1. ANTOINE-JEAN-BATISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIERES, né le 18 Juillet 1734, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, marié le 14 Décembre 1761, à ſa couſine MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DUREY-DE-NOINVILLE, rapportée ci-après; — 2. N...; — 3. LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 14 Février 1741, mariée en Juin 1758, à *Charles-Guillaume de Pechpeirou de-Comminge*, Comte de Guitaut, Capitaine des Gendarmes d'Artois, Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il eſt mort, laiſſant un fils & une fille; — 4. & N... DUREY-DE-MESNIERES.

JACQUES BERNARD DUREY, Seigneur de Noinville, *&c.* né en 1683, troiſieme fils de FRANÇOIS DUREY, & de *Jeanne-Madelene Brunet*, a été Conſeiller au Parlement de Metz le 8 Mai 1721, Maître des Requêtes le

5 Juillet 1726, Préſident au Grand Conſeil le premier Février 1731, Maître des Requêtes Honoraire & Académicien libre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris en 1733. Il eſt mort le 20 Juillet 1768, âgé de 85 ans, & avoit épouſé le 25 Juillet 1735, *Marie-Suſanne-Françoiſe-Pauline de Simiane*, née le 14 Avril 1715, fille unique de *Nicolas-François de Simiane-la-Coſte*, Comte de Simiane, Maréchal-de-camp, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, & de *Marie-Suſanne Guyhou*. De ce mariage ſont nés: — 1. ALPHONSE-LOUIS-BERNARD, né le 20 Mars 1738, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie; — 2. BERNARD-LÉON, né le 13 Septembre 1741, mort en bas âge; — 3. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, mariée 1°. le premier Février 1755, à *François-Philbert de Bonvouſt*, Marquis de Prulay, fils de *Henri-Philbert de Bonvouſt*, Marquis de Prulay, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, & de *Marie de la Grange*. Il eſt mort, laiſſant une fille, & ſa veuve s'eſt mariée 2°. le 14 Décembre 1761, à ANTOINE-JEAN-BATISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIERES, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, ſon couſin. Les armes de la premiere & de la ſeconde branche ſont: *de ſable, à un rocher d'argent, ſurmonté d'une croiſette de même;* & la troiſieme branche, qui eſt celle de DUREY-DE-NOINVILLE, ſont: *écartelé au 1 & 4 de ſable à un rocher d'argent, accompagné en chef d'une croiſette de même; & au 2 & 3 d'azur, à deux gerbes de bled d'or.*

*— DURFORT: Cette Maiſon tenoit le rang le plus diſtingué parmi les grands Seigneurs du Comté de Toulouſe, & on lui voit dès le XI. ſiécle des établiſſemens immenſes depuis l'Agenois & le Querci juſqu'à Narbonne. C'eſt une queſtion de ſçavoir ſi elle tire ſon nom de la Terre de *Durfort* en Querci, ou de celle de *Durfort*, auprès de Narbonne; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que toutes les branches qui exiſtent aujourd'hui viennent de la Terre de *Durfort* en Querci, & ce pays faiſant partie de la Guienne ainſi que l'Agenois depuis leur ſéparation du Comté de Toulouſe, nous déſignerons ces branches ſous le titre de *Durfort en Guienne*, pour les diſtinguer des branches venant de la Terre de *Durfort*, Diocèſe de Narbonne, que nous appellerons *Durfort en Languedoc.*

Cette Terre étoit poſſédée avant 1093 par FOULQUES DE DURFORT, nommé pere de BERTRAND DE DURFORT, dans une reſtitution faite en ladite année de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, à l'Abbaye de la Grace par ce BERTRAND DE DURFORT, ſes freres & ſes couſins. On y trouve un BERNARD DE DURFORT, ſurnommé *Gratapala*, que nous trouvons déjà poſſeſſeur de la Terre de Clairmont en Agenois, & que nous pouvons regarder comme la tige des branches qui exiſtent aujourd'hui, puiſqu'elles remontent leur filiation juſqu'à la poſſeſſion de cette Terre. De BERTRAND, fils de FOULQUES, & de ſes freres & couſins ainſi déſignés dans l'acte, il eſt ſorti deux principales branches dont on trouve une infinité d'actes dans les archives de l'Abbaye de Fondfroide, de Prouille, de Bolbonne & autres en Languedoc. L'une y poſſéda long-tems la Seigneurie de Fanjaux, & l'autre celle de Saver-

dun dans le Comté de Foix, qui donna ſuivant les apparences ſon nom à une Terre voiſine de celle de Saverdun.

L'Hiſtoire du Languedoc, les archives de cette Province, & le catalogue du Tréſor des Chartres, montrent des faits qui prouvent la grandeur de cette partie de la Maiſon de Durfort : — BERNARD DE DURFORT fit don avec GUILLAUME DE DURFORT, ſon frere, le 3 des calendes de Janvier 1099, à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy ; — BERNARD DE DURFORT, fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude, au Dioceſe de Narbonne, vers l'an 1154 ; — RAIMOND DE DURFORT donna en 1123 les dimes & autres droits de l'Egliſe de Saint-Saturnin de Vales, à l'Egliſe de Saint-Nazaire de Carcaſſonne ; — ETIENNE & ROBERT DE DURFORT, freres, firent une donation en 1114 à l'Abbaye de la Valette ; — HUGUES DE DURFORT fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Dioceſe de Carcaſſonne en 1244 ; — BERNARD DE DURFORT fit un accord avec l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc au mois d'Avril 1223 ; & par un acte de même date, *Roger-Bernard*, Comte de *Foix*, & *Roger*, ſon fils, ſe rendirent caution pour ledit BERNARD DE DURFORT.

L'un des premiers Seigneurs qui prêterent ſerment à *Alphonſe*, Comte de Toulouſe, frere de SAINT-LOUIS, fut GUILLAUME-BERNARD DE DURFORT, pour lui & ſes freres, & enſuite ROGER DE DURFORT, Damoiſeau, & GAILLARD DE DURFORT : — *Bernard-Athon*, Vicomte de Carcaſſonne, reçut hommage de ſes Vaſſaux en 1123, & la Vicomteſſe de Carcaſſonne, ſa femme, ſe rendit caution pour GUILLAUME DE DURFORT ; — *Raimond-Guilabert de Saint-Felix*, par ſon teſtament de 1215, fit ſes légataires *Raimond-Roger*, Comte de Foix, *Roger*, ſon fils, ſes parens ; & BERNARD DE DURFORT, & *Pons Adhémar*, auſſi ſes parens ; — HUGUES DE DURFORT ſigna la convention de mariage de la fille du Comte de Bearn avec le Comte de Foix en 1252. Cet HUGUES DE DURFORT eſt du nombre des Seigneurs du Languedoc qui s'obligent envers le Roi à faire exécuter le traité conclu avec le Comte Toulouſe en 1242.

On a vu ci-devant un BERNARD DE DURFORT, ſurnommé *Gratapala*, compris dans le nombre des freres ou couſins qui concoururent à la reſtitution de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, faite par BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de Durfort auprès de Narbonne, en 1093 ; ainſi on ne peut diſconvenir que le ſurnommé *Gratapala* étoit de la même Famille que les *Durfort* du Languedoc, d'où il ſuit que ſi ce ſujet eſt la tige des branches qui exiſtent aujourd'hui, l'opinion qu'il a exiſté une autre Maiſon de *Durfort*, différente de celle que nous connoiſſons, eſt abſolument détruite. Il eſt vrai que les cadets dans les branches de Languedoc & de Guienne, ont ſouvent dans les tems reculés donné leurs noms aux Terres dans leſquelles ils plaçoient leurs légitimes ; que ces Terres ayant paſſé à des étrangers, ils en ont quelquefois pris le nom, & fait ſouche ſous ce nom, mais jamais pour une longue filiation. Ces exemples ont pu arriver ſouvent ſur le nom de *Durfort* qu'on trouve être celui de pluſieurs Terres ſituées dans les Dioceſes de Lavaur, de Montpellier, de

Digitized by Google

Nîmes, en Languedoc, indépendamment des trois autres dont on a déjà parlé. Il a exiſté auſſi un lieu nommé *Durfort* en Albigeois, & on trouve encore un Hermitage de ce nom dans le Comtat d'Avignon: on doit attribuer cette fondation à la poſtérité d'un ASTORGIUS DE DURFORT de ceux du Languedoc, qui étoit marié en 1346, avec ALIX, niéce du Pape CLÉMENT VI. Les *Durfort* de Guienne ne tenoient pas un rang moins conſidérable que la branche du Languedoc. On ne peut pas méconnoître BERNARD DE DURFORT, ſurnommé *Gratapala*, pour Seigneur de Clairmont en 1091, puiſqu'il affranchit *Matfredus*, Abbé de Saint-Maurin en Agenois, de tous droits pendant la tenue du marché de Clairmont.

Les archives des Seigneurs de Boiſſieres, contiennent les titres ſuivans ſur la poſſeſſion de cette Terre qui étoit encore dans leur branche au XVe ſiécle : — 1°. un BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & BERNARD, ſon fils, donnerent à *Guillaume*, Abbé, & aux Religieux de Grandſelve une exemption de droits de leudes & de péages ſur la Garonne (*Clairmont* eſt ſitué ſur ce fleuve). L'exemption eſt de 1186 ; — un BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, fit une donation à la même Abbaye en 1200 ; — 2°. en 1224, un RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, donna une exemption à l'Abbaye de Belleperche ; — 3°. en 1259, GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & BAUDOUIN, ſon fils, donnerent une exemption à l'Abbaye de Grandſelve ; — 4°. même année, GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & ARNAUD DE DURFORT, freres, donnerent une pareille exemption ; — 5°. en 1262, RAIMOND DE DURFORT donna des Coutumes aux habitans de la Terre de Clairmont, compoſée de 23 Paroiſſes dénommées dans l'acte, ainſi que tout ce qui étoit de la Maiſon de *Durfort*, & même les alliés de cette Maiſon, ſans doute à raiſon des droits qu'ils avoient encore ſur cette Terre. Cet acte intéreſſant pour la Maiſon de *Durfort*, en ce qu'on ne peut douter qu'il réuniſſe les Chefs de toutes les branches, a auſſi mérité l'attention des curieux ſur l'Hiſtoire, & a été traduit pluſieurs fois ; il donne une grande idée des droits des Seigneurs dans ces tems-là. On trouve des actes où le mot *Sobeiran* eſt ajouté à celui de *Clairmont*, que quelquefois on a traduit par *Clairmont Souverain*. C'eſt à ceux qui ſçavent le Gaſcon à apprécier l'idée que doit donner cette expreſſion.

On ne peut déterminer le degré de parenté de tous les Seigneurs de Clairmont du nom de *Durfort* qui paroiſſent dans les Coutumes ; on voit bien qu'ils devoient être très-proches, puiſque l'on peut ſuppoſer, d'après cet acte, que le partage des droits de chacun n'étoit pas fait. On y trouve nommé RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, auteur des branches de Boiſſieres & de Deyme, rapportées ci-après ; & ARNAUD DE DURFORT qui va ſuivre, auteur de la branche de Duras. A la ſuite de ces deux ſujets, qui donnerent conjointement leſdites Coutumes, viennent les autres Barons & Seigneurs dudit lieu de *Clairmont-Sobeiran*, ſçavoir SAISSET (que l'on ſçait être un *Durfort*, ſuivant un titre de 1259), Meſſire BAUDOUIN DE DURFORT & ſes freres enſemble, *Yſarn d'Apremont* pour

la Dame *Madame Grande* DE DURFORT, ſa femme, & *Bertrand de Saint-Geners* pour la Dame MARTINE DE DURFORT, ſa femme. Les Chevaliers & Damoiſeaux dudit château conſentirent à ces Coutumes; ils ſont nommés de *Saint-Pierre-Avals*, *Pierre de Gaſques*, *Auger de Puy-Barſac* (on a un acte de lui de 1271, qui fait connoître que ſon nom étoit *Durfort*), *B. W.* & *Grimoard de Puy-Barſac.*

Nota. On ne rapporte pas ici les Seigneurs de Feſpuche, de Flamarin & de Bajaumont, dont les branches ſont éteintes.

Branche de DURAS.

II. ARNAUD DE DURFORT, I. du nom, l'un des Barons qui donnerent les Coutumes en 1262 aux habitans de la Terre de *Clairmont-Sobeiran*, avoit épouſé *Olpais de Ungaco*, Dame de la Cour, & de Moiſſaguel, laquelle fut mariée en ſecondes nôces à *Gaillard de Goth*, frere & Maréchal du Pape CLÉMENT V. Ce *Gaillard de Goth* fit ſon teſtament le 16 Janvier 1305, par lequel, en témoignage de l'affection qu'il portoit à Dame *Olpais de Ungaco*, ſon épouſe, il ſubſtitue ſes biens, au défaut de ſa Famille, à AIMERY & GAILLARD, appellés *de Ungaco*, ſans doute du nom de leur ayeul, & dits enfans d'ARNAUD DE DURFORT, II. du nom, qui ſuit, & de *Marqueſie de Goth*, dite niéce dudit Teſtateur. Il fait auſſi ſa légataire *Olpais*, dite fille d'ARNAUD, qui va ſuivre, & recommande au Pape CLÉMENT V, RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Périgueux, dit fils d'*Olpais de Ungaco*, femme de lui Teſtateur, & par conſéquent frere dudit ARNAUD, qui ſuit.

III. ARNAUD DE DURFORT, II. du nom, étoit ſans doute co-Seigneur de Clairmont, puiſque ſon pere l'étoit, & que ſon fils, qui ſuit, l'étoit auſſi. Il épouſa *Marqueſie de Goth*, fille d'*Arnaud-Garcie de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & de *Miramande de Mauléon*, & niéce de *Clément de Goth*, Archevêque de Bordeaux, élevé au Pontificat, ſous le nom de CLÉMENT V. ARNAUD DE DURFORT & *Marqueſie de Goth*, ſa femme, ſont nommés, comme on l'a dit ci-deſſus, dans le teſtament de *Gaillard de Goth* du 16 Janvier 1305. Ils eurent pour enfans : — 1. AIMERY, qui ſuit; — 2. GAILLARD, Chantre de Cahors, auquel le Roi fit aſſigner 1000 livres de rente ſur la recette de Toulouſe en 1345, pour le dédommager des Bénéfices qu'il avoit en Angleterre & en Gaſcogne, qu'il avoit perdus pour avoir tenu ſon parti; mais il le quitta deux ans après pour ſuivre celui des Anglois; — 3. BERNARD, qui obtint rémiſſion avec ſon frere en 1340; — 4. REGINE, à laquelle le Pape CLÉMENT V. légua 300 florins l'an 1311; — 5. MARQUESIE, léguée comme ſa ſœur; — 6. & OLPAIS, légataire par le teſtament déjà cité de 1305.

IV. AIMERY DE DURFORT, Chevalier, appellé à la ſucceſſion de *Gaillard de Goth*, oncle de ſa mere, par le teſtament du 16 Janvier 1305, ainſi que GAILLARD DE DURFORT, ſon frere, acquit à ſa poſtérité, par l'extinction totale de la Maiſon de *Goth*, les Terres de Duras, Blanquefort & autres en Guienne, du chef de *Marqueſie de Goth*, ſa mere. Le Pape CLÉMENT V, par ſon teſtament du 3 des Calendes de Juillet de la ſeptieme

Digitized by Google

année de ſon Pontificat, qui revient à l'an 1311, lui légua 6000 florins. Il fut ſubſtitué aux Terres de Duras, des Allamans, de Puy-Guilhain & de Montſégur, par le teſtament de *Bertrand de Goth*, ſon oncle maternel, du 19 Mai 1324. Il ſervit le Roi ès guerres de Gaſcogne dans la Compagnie du Maréchal *de Trie*, & pour récompenſe il reçut en don, au mois de Juillet 1328, la Juſtice du Château & de la Terre de la Cour en Agenois. Il eſt qualifié co-Seigneur de Clairmont dans un accord qu'il fit en 1336, avec le Comte d'Armagnac, touchant Durance, Montgaillard, Allamand, Montſégur & autres Terres qu'il diſoit lui appartenir après la mort de JEAN DE DURFORT, Seigneur de Flamarens, ſon parent. Le Roi fit traiter avec lui au mois d'Octobre 1336, pour les droits qu'il pouvoit avoir, à cauſe de ſa mere, ſur les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Lectoure. Il reçut en échange, outre les Terres de Duras & de Château-Gaillard qu'il ſe réſerva avec ce qu'il avoit tranſporté au Comte d'Armagnac, les Châteaux & Terres de Villandrau & de Blancafort. Le même Prince promit de lui fournir cinq hommes d'armes & quinze Sergens pour la garde de cette derniere place, au cas que la guerre ſurvînt avec les Anglois; & il s'obligea de ſa part de remettre ſon Château de *Duras* entre les mains de ceux à qui il plairoit au Roi, quand il en ſeroit requis, en lui faiſant bonne & ſuffiſante réponſe; de laquelle clauſe le Roi ſe départit par Lettres du 26 Décembre 1338. Il fut commis par traité du 16 Avril 1339, à la garde du Château de Peguilhem, appartenant à *Arnaud-Garcie de Goth*. Il étoit mort en 1345, lorſque le Roi fit aſſeoir à ſes héritiers une ſomme de 1100 livres par an ſur la recette de Toulouſe, en récompenſe des pertes qu'il avoit ſouffertes par les guerres, & juſqu'à ce qu'ils euſſent recouvré leurs Terres occupées par les ennemis. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. GALHARD, qui ſuit; — 2. & BERTRAND, Chevalier, nommé dans un acte de ſon frere aîné du 8 Février 1353.

V. GALHARD DE DURFORT, I. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* eſt qualifié *Magnifique & Puiſſant Homme* dans l'hommage que lui rendit, le 3 Avril 1346, *Gombaut de Caupene*, lequel reconnut tenir de lui Lamotte & le Château de Buſſaco, & les biens qui en dépendoient, mouvans de la Châtellenie de Blanquefort, & s'obligea d'avoir un *Ecuyer* & un *rouſſin* ou *cheval de bataille*, pour le ſecours du Seigneur de Blanquefort, dans cette Châtellenie & non ailleurs. GALHARD DE DURFORT ſuivit au commencement le parti du Roi d'Angleterre, qui lui remit le Château de Blanquefort la même année. Il le quitta enſuite, à la ſollicitation de CHARLES D'ESPAGNE, Connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi, par traité du 3 Mai 1352. Il avoit fait dès le 2 Décembre 1348, un accord avec le Seigneur *de Caumont* & *Bertrand de La Motte*, Seigneur de Langon & de Roche-Taillée, frere de *Bernard de la Motte*, Evêque de Bazas. Il reconnut le 8 Février 1353, que le Roi lui avoit donné des Lettres par leſquelles il lui promettoit 300 livres de rente juſqu'à ce qu'il eût pu recouvrer ſes Terres occupées par les ennemis. Il y nomme BERTRAND DE DURFORT, ſon frere, & *Bertrand de Goth*, ſon couſin, Chevalier. Cet acte eſt ſcellé ſur double

queue en cire rouge. Il y paroît un *écuſſon parti, au 1 une bande, au 2 un lion.* Légende : *S. Gaillard de Dur*... Il eut pour femme, *Marguerite de Caumont*, laquelle, étant veuve en 1357, paſſa le 26 Octobre de la même année, un contrat avec *Bernard* & *d'Albret*. Elle eut de ſon mariage, entr'autres enfans :

VI. GALHARD DE DURFORT, II. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* qui fit hommage au Roi d'Angleterre en 1363, en préſence du Prince *de Galles*, dans l'Égliſe de S. André de Bordeaux, en conſéquence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il teſta le 28 Janvier 1366, & donna quittance le 27 Juillet 1371, à *Archambaud, par la grace de Dieu*, Comte de Périgord, ſon beau-frere, de 2000 florins qu'il avoit reçus pour la dot d'*Eléonore de Périgord*, ſon épouſe, fille de *Roger-Bernard*, Comte de Périgord, & d'*Eléonore de Vendôme*. Il en eut :

VII. GALHARD DE DURFORT, III. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, nommé dans un acte de 1378. Il convint le 5 Août 1388, avec *Amanſin*, Seigneur *d'Albret*, & *Bernard d'Albret*, Seigneur de Saint-Bazeille, freres, du parti du Roi de France, de quelques articles de Paix pour la conſervation de leurs Terres. Le Roi CHARLES VI, par ſes Lettres du 22 Février 1389, ordonna au Sénéchal d'Agenois de remettre au Seigneur *d'Albret* le Château de Duras pour le raſer ou autrement en diſpoſer à ſa volonté. Il fut fait Sénéchal de Guienne pour le Roi d'Angleterre par Lettres du 21 Décembre 1412. Il avoit épouſé par contrat du premier Août 1390, *Jeanne de Lomagne*, fille d'*Odet de Lomagne*, Seigneur de Fimarcon, & de *Catherine de Ventadour*, Dame de Douzenac & de Bouſſac. Elle teſta le 23 Septembre 1435. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-GALHARD, qui ſuit ; — 2. & MÉDARD, qualifié frere du feu Seigneur de Duras dans des Lettres du Roi d'Angleterre du 20 Octobre 1444, où il eſt marqué que le Comte *de Longueville*, Captal de Buch, Curateur de *Jean*, ſon fils aîné, Vicomte de Caſtillon, s'étoit plaint que MÉDARD DE DURFORT s'étoit ſaiſi du Château de Sales.

VIII. JEAN-GALHARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* mourut jeune, ſuivant un acte du 6 Novembre 1525. Il fut enterré aux Freres-Mineurs de Bordeaux, où eſt le tombeau des anciens Seigneurs de Duras. Il avoit épouſé *Judiſte de la Lande*, fille de *Jean*, Baron *de la Lande*, Seigneur de la Brede, & de *Marie de Saint-Simphorien*. Elle mourut avant le 4 Juin 1444, & eſt mentionnée dans le teſtament de ſon fils, qui ſuit.

IX. GALHARD DE DURFORT, IV. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau en 1426, étoit encore mineur de 25 ans en 1444. Il fut un des Barons nommés pour la réduction de la Guienne, par le traité du 12 Juin 1451, qui donne un rang conſidérable aux Seigneurs de *Durfort* & d'*Angerin*. Il ſigna la même année la capitulation de la Ville de Bordeaux, fit hommage au Roi de ſa Terre de Duras au mois de Septembre 1452 ; ſe retira en Angleterre en 1453, où le Roi lui donna le Gouvernement de Calais, & le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Ses biens ſitués en France furent confiſqués ; ſa Terre de Blanquefort

quefort fut donnée au Comte de Dampmartin, & la Baronnie de Duras au Seigneur *Dulau*. CHARLES, Duc de Bourgogne, le fit ſon Chambellan, par Lettres données à Heſdin, le 20 Décembre 1470. Il eſt qualifié Conſeillier-Chambellan du Roi d'Angleterre, dans un paſſeport que ce Prince lui accorda le 2 Décembre 1471, pour faire paſſer dans ce Royaume des bagues, joyaux, *&c.* EDOUARD IV, Roi d'Angleterre, lui donna la Seigneurie de l'Eſparre en Guienne, par Lettres datées de Weſtminſter, le 28 Juillet 1473. Le Roi LOUIS XI. le rappella en France, & le rétablit dans tous ſes biens, par Lettres données à Riom au mois de Juin 1476, vérifiées aux Parlemens de Paris & de Bordeaux le 24 du même mois, & à la Chambre des Comptes, le 29 Juillet ſuivant. Il teſta à Duras le 4 Février 1480, & élut ſa ſépulture dans le tombeau de ſes Ancêtres aux Freres-Mineurs de Bordeaux; fit des legs à ſon troiſieme fils, à ſa fille, & inſtitua héritier univerſel ſon ſecond fils, & fut tué en Bourgogne au ſervice du Roi, dans un combat l'an 1487. Il avoit épouſé *Anne de Suffolck*, fille du Duc de Suffolck en Angleterre, dont: — 1. AIMERY, Seigneur de Duras en 1453, mort ſans poſtérité avant le retour de ſon pere en France; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. GEORGES, Seigneur de Tilh, de Tirou, de Buſſal & de Buſſagues, que JEAN, ſon frere aîné, lui donna pour ſa légitime, par tranſaction du 24 Juillet 1499. Il fut ſurnommé le Cadet de Duras *à la grande Barbe*. Le Roi LOUIS XII. lui donna 400 livres de penſion l'an 1507. Il ſervit ce Prince à la bataille d'Aignadel le 14 Mai 1509, & à celle de Ravenne le 15 Avril 1512, où il commandoit 1000 hommes de pied. Il fut Gouverneur de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, & mourut vers le 20 Mars 1525, ſans enfans de *Jacquette du-Puy-du-Fou*, qu'il avoit épouſée en 1518. Elle étoit veuve de *Joachim Girard*, Seigneur de Bazoges, & fille de *François*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Marguerite de Belleville-Harpedenne*; — 4. & MARGUERITE, née en Angleterre, & nommée avec JEAN & GEORGES, ſes freres, dans les Lettres du Roi LOUIS XI. de l'an 1476, par leſquelles ſon pere fut appellé en France; & dans le teſtament de ſon pere. Elle avoit épouſé le 9 Février 1481, *Jean de Saint-Gelais*, Seigneur de Mauléon & de Saint-Aulay en Saintonge.

GALHARD DE DURFORT eut encore pour fils naturel BERTRAND, Conſeiller-Chambellan du Roi, qui obtint une abolition au mois d'Août 1476.

X. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, Maire de Bordeaux en 1487, teſta le 19 Mai 1490, & nomme ſes fils & ſes trois filles, qu'il ordonna être mariées honorablement, & légua à chacune trois mille Bourdeloiſes. Il accompagna le Roi CHARLES VIII. à la conquête du Royaume de Naples en 1494; LOUIS XII. à celle du Duché de Milan; commandoit 50 Lances à la bataille de Ravenne le 11 Avril 1512; fut Gouverneur de Crême en Lombardie la même année, où il ſoutint le ſiége; & mourut à Ormezan en Aſtarac, le 12 Avril 1520. Son corps fut porté & enterré à Duras dans l'Egliſe de Sainte-Marie-Madelene le 20 Mai ſuivant, & ſon cœur à Trie en Aſtarac. On trouve une quittance de lui de 2000 livres pour une année de ſa penſion, donnée

à *Jean Brachet*, Receveur-Général des Finances, le 15 Décembre 151
Sur ſon Sceau eſt un *écu coupé*, *en chef un lion*, *& en pointe une bande.*
avoit épouſé 1°. par contrat du 13 Décembre 1478, *Jeanne Angevin*, fill
unique & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac
de Bladignac & de Cypreſſac, près Bordeaux, & de *Marguerite de Mon*
ferrand, morte avant ſon pere, qui en fait mention dans ſon teſtament d
4 Novembre 1502, & enterrée dans l'Egliſe de Duras; & 2°. par contra
du 9 Mai 1513, *Catherine de Foix*, Dame de Monbardon, fille de *Corbey*
ran de Foix, II. du nom, Seigneur de Rabat, de Fornetz, de Maſſat &
d'Autuſan, & de *Jeanne de la Roque* en Nebouſan. Elle reſta veuve, &
fit ſon teſtament l'an 1522, par lequel elle élut ſa ſépulture dans la Cha
pelle de Notre-Dame d'Ornezan, juſqu'à ce que JEAN-JACQUES D
DURFORT, ſon fils, eût atteint l'âge de 25 ans, pour la faire tranſporte
à la Madelene de Duras, auprès de JEAN DE DURFORT, ſon mari. D
premier lit vinrent : — 1. JEAN, inſtitué héritier univerſel de *Jacques An*
gevin, ſon ayeul maternel, par ſon teſtament du 4 Novembre 1502, aprè
la mort duquel, arrivée le 25 Juin 1504, il fut Seigneur de Rozan, de Pu
jols, de Civrac, *&c.* Il fit ſon teſtament à Duras le 9 Décembre 1506, pa
lequel il inſtitua héritier univerſel FRANÇOIS DE DURFORT, ſon frer
puîné, mourut ſans avoir été marié, & fut enterré à l'Egliſe de Duras
— 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. BERNARD, Abbé Commendataire de l'Ab
baye de Saint-Ferme, près Duras, ſuivant un acte de l'an 1511, & mor
l'an 1525. SIMPHORIEN DE DURFORT, ſon neveu, fut ſon héritier; —
JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Civrac rapportés ci-après
— 5. BERTRAND, nommé au teſtament de FRANÇOIS DE DURFORT, ſo
frere aîné, de l'an 1524; — 6. JEANNE, mariée par contrat du 11 Mar
1511, à *Bernard de Riviere*, fils de *Bertrand de Riviere*, Vicomte de Laba
tut; — 7. MARGUERITE, mariée par contrat des mêmes jour, mois & an
à *Bertrand de Luſtrac*, Chevalier, fils d'*Antoine*, Seigneur de Luſtrac
— 8. ISABELLE, nommée avec ſes ſœurs au teſtament de leur pere de l'a
1490; & du ſecond lit : — 9. JEAN-JACQUES DE DURFORT, Seigneur d
Villandrau, dans le Bordelois, de Montagut & d'Ornezan en Pardiac
mort en Piémont au ſervice du Roi le 8 Septembre 1555, âgé de 39 an
& 3 mois, ſans enfans de *Françoiſe d'Eſpagne*, fille de *Hugues d'Eſpagne*
Seigneur de Durfort, au Comté de Foix, & de *Brunette de Coaraze*, qu'
avoit épouſée par contrat du 23 Juillet 1535, laquelle tranſigea pour
dot avec JEAN DE DURFORT, Seigneur de Duras, le 18 Décembr
1565.

XI. FRANÇOIS DE DURFORT, né environ l'an 1494, fut Seigneu
de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypreſſac, après
mort de JEAN, ſon frere aîné, & de Duras & de Blanquefort, après cell
de ſon pere, l'an 1520. Le Roi FRANÇOIS I, par Lettres-Patentes du moi
de Septembre 1520, lui accorda en reconnoiſſance de ſes ſervices, l'éta
bliſſement de quatre foires par an à Blanquefort, & un marché par ſe
maine en chacune de ſes autres places, de Duras, Rozan, Pujols & Villan
drau. Il fit ſon teſtament le 13 Septembre 1524, avant de partir pour l'A

Digitized by Googl

mée, & mourut en Italie la même année, deux jours avant la bataille de Pavie ; il commandoit alors une Compagnie de 50 Lances. Il avoit épouſé par contrat du 19 Octobre 1519, *Catherine de Gontaut*, fille de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, Seigneur de Montaut, & de *Marguerite de Montferrand*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent : — 1. ARMAND, Seigneur de Duras, mort ſans avoir été marié, avant ſon pere, qui l'avoit inſtitué héritier univerſel par ſon teſtament, & lui avoit ſubſtitué ſes enfans, & les enfans de ſes enfans mâles juſquà la quatrieme génération ; au défaut des enfans mâles, SIMPHORIEN, ſon ſecond fils, & ſes enfans, auxquels au défaut des mâles, il ſubſtitua l'aîné des enfans mâles de JEANNE, ſa fille, à condition de porter le nom & les armes de *Durfort*, au défaut d'hoirs de ſa fille, ou au refus que feroient ſes enfans de porter le nom & les armes de la Maiſon de *Durfort*, il leur ſubſtitua ſon frere BERTRAND ; à BERTRAND, JEAN DE DURFORT, ſon autre frere, & à JEAN, ſon demi-frere JEAN-JACQUES DE DURFORT, & tous deſcendans, hoirs mâles ou femelles ; & enfin GEORGES DE DURFORT, ſon oncle, Chevalier, Seigneur de Tilh, Gouverneur du Roi de Navarre ; — 2. SIMPHORIEN, qui ſuit ; — 3. & JEANNE, Dame de Labatut, mariée à *Charles de Belleville*, Comte de Caunac : ſon pere lui légua 10000 livres par ſon teſtament du 13 Septembre 1524.

XII. SIMPHORIEN DE DURFORT, Seigneur de Duras, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Guienne, embraſſa le parti huguenot, teſta le 9 Octobre 1558, & fut tué à Orléans pendant le ſiége de cette Ville le 12 Mars 1563, d'un éclat de pierre : il étoit âgé d'environ 40 ans. Son corps fut porté à Duras, & enterré dans la Chapelle de la Madelene, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé par contrat du 16 Janvier 1538, *Barbe Cauchon de Maupas*, fille de *Thierry Cauchon*, Seigneur de Maupas en Champagne, & d'*Adrienne de Boſſut-Longueval*. Elle étoit fille d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, femme du Roi FRANÇOIS I ; & elle ſe remaria à *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, veuf de *Louiſe de Piſſeleu*, & fils de *Charles Chabot*, Baron de Jarnac, & de *Jeanne de Saint-Gelais*. Elle fit le 4 Septembre 1577, ſon teſtament à Pujols, dans lequel elle eſt qualifiée Dame de Jarnac & de Pujols, & fit ſon héritier univerſel ſon fils aîné. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, Vicomte de Duras, que le Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, envoya l'an 1573, vers le Pape GRÉGOIRE XIII : lui & JACQUES DE DURFORT, ſon frere, ſe battirent en duel près du Bourg de Salvetat au mois de Mars 1579, contre *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, depuis Maréchal de France, & le Baron *de Salignac*. Il fit ſon teſtament le 27 Février 1584, nomma exécuteurs ſa femme, & GEOFFROY DE DURFORT, Seigneur de Civrac, ſon couſin, & fut tué au mois de Février 1587, au lieu de Saint-Sauvin-ſur-l'Iſle, près de Libourne, pendant les troubles, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite de Grammont*, ſa femme, fille d'*Antoine d'Aure*, I. du nom, dit *de Grammont*, Vicomte d'Aſter, & d'*Hélene de Clermont*, Dame de Traves & de Toulongeon ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. ARMAND, mort avant le 14 Mars 1571,

que ſa mere étant veuve, tranſigea avec JEAN DE DURFORT, ſon fils aîné; — 4. CHARLES, âgé de 14 ans, mort au mois d'Août 1572; — 5. MARGUERITE, mariée 1°. à *Philippe de Belleville*, Comte de Caunac, ſon couſin, fils de *Charles Harpedenne*, dit *de Belleville*, Comte de Caunac, & de JEANNE DE DURFORT; & 2°. à *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, fils unique de *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, & de *Louiſe de Piſſeleu;* lequel ſe maria en ſecondes nôces le 11 Mars 1571, à *Marie-Claude de Rochechoüart*, fille de *Charles de Rochechoüart*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoiſe de Maricourt;* — 6. & JEANNE, femme en 1581, de *Georges de Foix*, Baron de Rabat, Vicomte de Maſſat, Seigneur de Fornetz, fils de *Jean de Foix*, III. du nom, & de *Catherine de Villemur*.

XIII. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, Baron de Blanquefort, Seigneur de Pujols, Capitaine de 50 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, batiſé à Duras le 21 Février 1547, ſuccéda à JEAN, ſon frere aîné, l'an 1587, fut créé Marquis de Duras par le Roi HENRI IV, au mois de Février 1609, Conſeiller d'Etat le 12 Mars ſuivant, fait Comte de Rozan par le Roi LOUIS XIII, le 25 Octobre 1625, & mourut d'une apoplexie à Duras, le 3 Avril 1626, âgé de 79 ans & deux mois. Il avoit épouſé par contrat des 20 Janvier & 12 Avril 1603, ratifié le 20 Mai ſuivant, *Marguerite de Montgommery*, Dame de Lorges, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, & de *Pernelle de Champagne-la-Suſe*. Elle mourut le 26 Septembre 1606, dans ſon cinquieme mois de groſſeſſe. Elle avoit eu pour enfans: — 1. GUY-ALDONCE, qui ſuit; — 2. & HENRI, mort ſans avoir été marié.

XIV. GUY-ALDONCE DE DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, *&c.* né à Duras le premier Juin 1605, Capitaine de 100 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Maréchal-de-camp en 1637, rendit hommage à ce Prince le 15 Mars 1660, pour le Marquiſat de *Duras*, le Comté de Rozan, les Baronnies de Pujols, Blanquefort & Landrouet, & la Seigneurie de Cypreſſac, relevant du Duché de Guienne. Il teſta le 30 Mars 1662, nomme ſes enfans dans ſon teſtament, & mourut au Château de Duras, le matin du 8 Janvier 1665, âgé de 59 ans 5 mois. Il avoit épouſé par contrat du 17 Septembre 1619, *Eliſabeth de la Tour*, morte le premier Décembre 1685, fille de *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Maréchal de France, & d'*Eliſabeth de Naſſau*, ſa ſeconde femme. Ses enfans furent: — 1. JACQUES-HENRI, qui ſuit; — 2. FRÉDÉRIC-MAURICE, Comte de Rozan, né à Duras le 22 Novembre 1626, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 26 Avril 1646, qui fut bleſſé pendant le blocus de Paris, près Brie-Comte-Robert, en combattant pour aſſurer un convoi de farine qu'on vouloit faire entrer dans la Ville, le 19 Février 1649. Il mourut de ſes bleſſures le premier Mai ſuivant; — 3. GUY-ALDONCE, Duc de Lorges, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. ARMAND, ſon frere jumeau, né le 22 Août 1630, mort de la peſte le 6 Avril 1631; — 5. CHARLES-HENRI, Comte de Montgommery, né à Duras le 21 Juillet 1634, fait Meſtre-de-camp du Régiment de la Couronne, Infanterie, le 27 Avril 1654, mort de maladie

Digitized by Google

à Paris le 21 Septembre 1661, ſans avoir été marié, & enterré à Duras, auprès de ſon pere ; — 6. LOUIS, Marquis de Blanquefort, Comte de Feversham en Angleterre, Capitaine des Gardes de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne, Général de ſes Armées, Chambellan de la Reine Douairiere d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere en 1685, mort le 19 Avril 1709, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé en 1676, *Marie Soudes*, morte ſans enfans en 1679, fille aînée de *Georges Soudes*, Comte de Feversham ; — 7. CHARLES-LOUIS, Baron de Pujols, né à Duras le 27 Mars 1642, Capitaine d'une Compagnie Françoiſe des Troupes auxiliaires en Portugal, contre les Eſpagnols, lequel fut aſſaſſiné par ceux même de ſon parti, qui volerent ſon équipage, le 9 Juillet 1662 ; — 8. GODEFROY, Comte de Rozan, Colonel d'Infanterie, né à Duras le 16 Janvier 1644, tué en Candie le 29 Juin 1669 ; — 9. LOUISE-MADELENE, morte jeune ; — 10. HENRIETTE, mariée en 1653, à LOUIS DE BOURBON, Marquis de Malauſe, veuf de *Charlotte de Kerveno*, fille de *François*, Marquis de Kerveno, & de *Marie de Lannoy-la-Boiſſiere*, fils de HENRI DE BOURBON, Marquis de Malauſe, & de *Marie de Châlon*, Dame de la Caſe en Albigeois ; — 11. ELISABETH, morte à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-James. Elle avoit épouſé par contrat du 3 Juin 1656, *Frédéric-Charles de la Rochefoucauld*, Comte de Roye, de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *François*, Comte de Roucy, Baron de Pierre-Pont, de Chef-Boutonne & de Blanſac, & de *Julienne-Catherine de la Tour-Bouillon* ; — 12. & MARIE, Dame d'Atours de la Ducheſſe d'Orléans, née à Duras le 26 Janvier 1648, qui ſe fit Catholique le 22 Mars 1678, & mourut en 1689, ſans avoir été mariée.

XV. JACQUES-HENRI DE DURFORT, né à Duras le 9 Octobre 1625, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & de la Ville & Citadelle de Beſançon, obtint du Roi LOUIS XIV. l'érection de la Terre de *Duras* en *Duché*, par Lettres du mois de Février 1689, enregiſtrées au Parlement le premier Mars ſuivant. Il mourut à Paris le 12 Octobre 1704, & avoit épouſé par contrat du 15 Avril 1668, *Marguerite-Félice de Levis*, morte le 10 Septembre 1717, fille de *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Marie de la Guiche de Saint-Géran*, dont : — 1. JACQUES-HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. FÉLICE-ARMANDE-CHARLOTTE, mariée en Décembre 1685, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de la Meilleraye & de Rethelois-Mazarini, Pair de France, fils d'*Arnaud-Charles*, Duc de la Meilleraye, de Rethelois-Mazarini & de Mayenne, Pair de France, & de *Hortanſe Mancini* ; — 4. MARIE, Religieuſe Bénédictine de Conflans, près Paris, Profeſſe le 31 Janvier 1696, & nommée en Novembre 1725, Abbeſſe de Notre-Dame de Saintes ; — 5. & LOUISE-BERNARDINE, appellée *Mademoiſelle de Pujols*, mariée le 17 Janvier 1696, à *Jean-François-Paul de Bonne-de-Créqui*, Duc de Leſdiguieres, Pair de France, fils unique de *François-Emmanuel de Bonne-de-Créqui*, Duc de Leſdiguieres,

Pair de France, & de *Paule-Marguerite-Françoiſe de Gondi*, Ducheſſe de Retz, reſtée veuve le 6 Octobre 1703.

XVI. JACQUES-HENRI DE DURFORT, II. du nom, né le 29 Décembre 1670, Duc de Duras, par la démiſſion de ſon pere, du 16 Mars 1686, Meſtre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie, mort à Mons de la petite-vérole au mois de Septembre 1697, dans ſa vingt-ſeptieme année, avoit épouſé le 7 Mars 1689, *Louiſe-Madelene Eſchalart-de-la-Marck*, Comteſſe de Braine & de Sérignan, morte le 13 Avril 1717, âgée de 58 ans, fille de *Henri-Robert Eſchalart*, Comte de la Marck, & de *Jeanne de Saveuſe-Bouquainville*, dont: — 1. LOUIS, né à Paris en 1693, reçu Chevalier de Malte à l'âge de deux ans, le 26 Novembre 1695, mort à Paris au mois d'Avril 1702, âgé de neuf ans; — 2. JEANNE-HENRIETTE-MARGUERITE, née en 1691, mariée le 22 Mai 1709, à *Henri de Lorraine*, Prince de Lambeſc, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Madelene d'Epinay-Duretas*, morte mere du feu Comte de Brionne, & de pluſieurs autres enfans. *Voyez* LORRAINE; — 3. & HENRIETTE-JULIE, née en 1696, Dame du Palais de la Reine en 1727, mariée en Novembre 1717, à feu *Procope-Charles-Nicolas-Auguſtin-Léopold Pignatelli-Biſaccia*, Comte d'Egmond, ſubſtitué aux nom & armes d'*Egmond*, âgé de 14 ans lors de ſon mariage, fils de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Biſaccia au Royaume de Naples, & de *Marie*, héritiere d'*Egmond*. Elle vit en 1772, & il ne lui reſte de ſon mariage que le Comte d'Egmond d'aujourd'hui, & la Ducheſſe de Chevreuſe, mere du Duc de Luynes.

XVI. JEAN-BATISTE DE DURFORT, né le 28 Janvier 1684, Duc de Duras après la mort de ſon frere aîné, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, de Landrouet, de Cypreſſac, Seigneur de Chitain, d'Urbize, de Cambert, *&c.* prit un Etendart aux ennemis à la journée de Memague, le 10 Juin 1702; défit un parti de 400 hommes ſortis de Montmélian, le 2 Juillet 1704; fut nommé Maréchal des Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1710; Lieutenant-Général le 31 Mars 1720; Chevalier des Ordres en 1731; Maréchal de France en 1741; Gouverneur de la Franche-Comté & des Ville & Citadelle de Beſançon, & eſt mort à Paris le 8 Juillet 1770, dans ſa quatre-vingt-ſeptieme année. Il avoit épouſé le 6 Janvier 1706, *Angélique-Victoire de Bournonville*, Dame d'Honneur de Meſdames SOPHIE & LOUISE, fille d'*Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Prince de Bournonville, Comte de Henin, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & de *Charlotte-Victoire d'Albert-de-Luynes*. Elle fut chargée, ſur la fin de 1722, de conduire la Princeſſe d'Orléans à l'Infant Don CARLOS, juſques ſur les frontieres d'Eſpagne, & ce fut le Duc de Duras, ſon mari, qui remit cette Princeſſe entre les mains du Duc d'Auſſonne, député du Roi d'Eſpagne pour la recevoir. Le feu Maréchal Duc de Duras a eu pour enfans: — 1. LOUIS-HENRI, né le 3 Octobre 1709, mort le 17 Octobre 1722; — 2. EMMANUEL-FÉLICITÉ, qui ſuit; — 3. VICTOIRE-FÉLICITÉ, mariée 1°. le 10 Février 1720, à *Jacques Fitz-James*, Duc de Fitz-James, Meſtre-de-

Digitized by Google

camp d'Infanterie, Gouverneur du haut & bas-Limouſin, fils de *Jacques Fitz-James*, Duc de Berwick & de Fitz-James, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne Bulkley*, ſa ſeconde femme; & 2°. le 19 Avril 1727, à *Louis-Marie-Auguſtin d'Aumont-de-Rochebaron*, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur du Boulonnois, fils de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, & de *Catherine de Guiſcard*. Elle eſt morte le premier Octobre 1753, laiſſant des enfans. *Voyez* AUMONT; — 4. GENEVIÉVE, morte en 1715, âgée de trois ans; — 5. & MARIE-MADELENE, mariée le 20 Octobre 1727, à *Emmanuel-Dieudonné*, Marquis *de Hautefort*, Comte de Surville, Meſtre-de-camp du Régiment de Condé, Infanterie, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire à Vienne, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Louis-Charles de Hautefort*, Marquis de Surville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Louiſe de Crevant-d'Humieres*. Voyez HAUTEFORT.

XVII. EMMANUEL-FÉLICITÉ DE DURFORT, né le 19 Octobre 1715, Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur du Château Trompette à Bordeaux, Commandant en chef de la Province de Bretagne, & ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, & Gouverneur de la Franche-Comté, dont il avoit la ſurvivance, ſerment prêté le 8 Août 1770; a épouſé 1°. le premier Juin 1733, *Charlotte-Antoinette Mazarini*, fille unique & héritiere du Duc de Mazarin & de la Meilleraye, en Juin 1736; & 2°. *Louiſe-Françoiſe-Maclovie-Céleſte de Coetquen*, fille unique du feu Marquis de Coetquen, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Saint-Malo. Du premier lit il a: — 1. LOUISE-JEANNE, Ducheſſe de Mazarin, mariée le 2 Décembre 1747, à *Louis-Marie-Guy d'Aumont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils aîné du Duc d'Aumont, & appellé *le Duc de Mazarin*, dont une fille; & du ſecond: — 2. EMMANUEL-CÉLESTE-AUGUSTIN, appellé d'abord *le Marquis de Duras*, & préſentement *le Duc de Durfort*, Brigadier d'Infanterie, marié le 10 Décembre 1760, avec *Louiſe-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles*, fille du Comte de Noailles, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & de celui de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, Gouverneur de Verſailles & de Marly, & d'*Anne-Claude-Louiſe d'Arpajon*, Dame d'Honneur de la Reine & de Madame la Dauphine; — 3. & CHARLES-ARMAND-FIDELE DE DURFORT, appellé *le Comte de Duras*, ci-devant Colonel au Régiment des Grenadiers-de-France, marié le 2 Mai 1765, avec *Marie-Joſephe de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille du Marquis de Vaudreuil, ci-devant Gouverneur-Général des Iſles ſous le vent.

Branche de LORGES.

XV. GUY-ALDONCE DE DURFORT, né à Duras le 22 Août 1630, Duc de Lorges-Quintin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, Gouverneur de Lorraine, qua-

trieme fils de GUY-ALDONCE, Marquis de Duras, & d'*Eliſabeth de la Tour-Bouillon*, mourut à Paris de l'opération de la pierre le 22 Octobre 1702, âgé de 72 ans. Son corps fut porté aux Filles de Sainte Marie de Chaillot, & ſon cœur aux Religieuſes de Conflans près Paris. Il avoit épouſé par contrat du 19 Mars 1636, *Geneviéve Fremont*, fille de *Nicolas Fremont*, Seigneur d'Auneuil, de Baudainville & de Dominois, Grand Audiencier de France, Secrétaire du Conſeil, & enſuite Garde du Tréſor Royal, & de *Geneviéve Damon*, morte le 6 Septembre 1727, à la Ferté-Vidame, chez le Duc *de Saint-Simon*, ſon gendre, âgée de 68 ans, dans une grande pratique de piété, laiſſant : — 1. GUY-NICOLAS, qui ſuit; — 2. GENEVIÉVE-FRANÇOISE, mariée le 8 Avril 1695, à *Louis*, Duc *de Saint-Simon*, III. du nom, Pair de France, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude*, Duc *de Saint-Simon*, Pair & Grand-Louvetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Charlotte de Laubeſpine*, Marquiſe de Ruffec; — 3. GENEVIÉVE-MARIE, alliée le 21 Mai 1695, à *Antoine-Nompar de Caumont*, Duc de Lauzun, Marquis de Puiguilhem, Comte de Saint-Fargeau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & des 100 Gentilſhommes au bec-à-corbin, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, fils de *Gabriel-Nompar de Caumont*, II. du nom, Comte de Lauzun, & de *Charlotte de la Force*, ſa ſeconde femme; — 4. ELISABETH-GABRIELLE, Religieuſe à Conflans, puis Abbeſſe d'Andezy, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Châlons-ſur-Marne, morte en 1728; — 5. CLAUDE-SUSANNE-THÉRESE, auſſi Religieuſe à Conflans, près Paris, puis Abbeſſe de Saint-Amant de Rouen; — 6. & LOUISE-GABRIELLE, morte ſupérieure du Couvent de Sainte Marie de Chaillot.

XVI. GUY-NICOLAS DE DURFORT, Duc de Quintin-Lorges, né en 1683, épouſa 1°. le 14 Décembre 1702, *Geneviéve-Thérèſe Chamillart*, morte le 31 Mai 1714, dans ſa 28e année, fille de *Michel Chamillart*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, Commandeur des Ordres du Roi, & d'*Eliſabeth-Thérèſe le Rebours*; & 2°. le 14 Décembre 1720, *Marie-Anne-Antoinette de Meſmes*, morte en 1767, fille aînée de *Jean-Antoine de Meſmes*, premier Préſident du Parlement de Paris, Prévôt-Commandeur des Ordres du Roi, & de *Marie-Thérèſe Feydeau-de-Brou*. Il a eu du premier lit : — 1. GUY-MICHEL, qui ſuit; — 2. & LOUIS DE DURFORT, Duc de Lorges, Lieutenant-Général des Armées du Roi, marié en 1737, à *Marie-Marguerite-Reine de Butault-de-Marſan*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, dont deux fils morts jeunes, & deux filles, ſçavoir : — GUYONNE-MARGUERITE-PHILIPPINE DE DURFORT, mariée à *Renaud-Céſar-Louis de Choiſeul*, Colonel du Régiment de Poitou, Menin de feu M. le Dauphin, & Ambaſſadeur à la Cour de Naples, fils du Duc de Praſlin; — & ADÉLAÏDE-PHILIPPINE DE DURFORT, née le 16 Septembre 1744, mariée par contrat du 20, & célébration le 22 Mai 1762, avec JEAN-LAURENT DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Lorges (titre qu'il a pris en faveur de ſon mariage, avec la permiſſion du Roi en 1762), fils du ci-devant Ambaſſadeur de France à Vienne. Elle a été miſe

au

Digitized by Google

au nombre des Dames de feu Madame la Dauphine en Juin 1762.

XVII. GUY-MICHEL DE DURFORT, Duc de Lorges & de Randan, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France au mois de Janvier 1768, Commandant en Franche-Comté & Gouverneur de Blaye, a épouſé le 13 Juillet 1728, *Eliſabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye*, fille unique de *Ferdinand-Joſeph de Poitiers-de-Rye-d'Anglure*, dit *le Comte de Poitiers*, de Neufchâtel, *&c.* & de MARIE-GENEVIÉVE-GERTRUDE DE BOURBON-MALAUSE, dont pour fille unique, MARIE-GENEVIÉVE DE DURFORT, morte ſans enfans de ſon mariage contracté le 18 Février 1751, avec le Duc *de la Trémoille*.

Branche de CIVRAC.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Civrac, quatrieme fils de JEAN, Seigneur de Duras, *&c.* & de *Jeanne Angevin*, Dame de Rozan, ſa premiere femme, renonça aux droits qu'il prétendoit ſur les biens de ſes pere & mere, moyennant la ceſſion que ſa mere lui fit de la Seigneurie de Civrac avec les Paroiſſes de Saint-Florence, de Saint-Pierre à Caſtel, de Boſſeignal, de Villemartin & de Molien. L'acte de cette tranſaction eſt du 29 Août 1528. Il fut Tuteur de ſes neveux en 1534, & teſta le 13 Septembre 1535. Il ordonna ſa ſépulture à Duras dans la Chapelle de la Madelene, fit des legs à ſa femme, inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné, & mourut le lendemain. Il avoit épouſé par contrat du 16 Septembre 1524, *Louiſe*, Dame *de Caſtelbajac* & de Montaſtruc en Bigorre, fille de *Gaſton*, Seigneur *de Caſtelbajac*, & de *Marguerite de Montlezun*. Etant veuve le 14 Août 1564, elle teſta & inſtitua ſes héritiers ſes trois fils, ſçavoir: — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur & Baron de Caſtelbajac, de Montaſtruc, *&c.* marié à *Catherine de Caſtelnau-de-Chaloſſe*, dont il eſt parlé dans le P. *Anſelme*, Hiſtoire *des Grands Officiers de la Couronne*, & de ſa poſtérité juſqu'à BERNARD-LOUIS-JUNCA DE DURFORT, Seigneur de Sabarros, inſtitué héritier par ſon ayeul le 7 Janvier 1676, & maintenu dans ſa Nobleſſe par Jugement de M. *Laugeois*, Intendant, le 26 Janvier 1695; — 3. & FRANÇOIS, mort ſans enfans.

XII. JEAN-CLAUDE DE DURFORT, Baron de Civrac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564, mort le 3 Août 1579, & enterré dans la Chapelle du Château de Civrac, avoit épouſé par contrat du 17 Septembre 1553, *Madelene d'Aydie*, Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE en 1583, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Guitinieres, & de *Cécile de Rodarel-de-Freſſinet*. Elle teſta le 29 Août 1614, mourut le 11 Mai 1616, & fut enterrée à Civrac. De ce mariage vinrent: — 1. GEOFFROY, qui ſuit; — 2. CHARLES, Baron de Cuzaguez, marié à *Jeanne de Lannes*, fille d'*Odet de Lannes*, Seigneur de Bouilh, & de *N... de Maurat*, dont GEOFFROY DE DURFORT, Baron de Cuzaguez, marié en 1627, à *Lucie de la Rochefoucauld*, fille d'*Iſaac de la Rochefoucauld*, Baron de Montendre, & d'*Hélene de Fonſeque*. Il mourut avant ſa femme, laquelle ſe remaria à *Céſar de Cotentin*, Comte de Fiſmes & de Tourville; — 3 & 4. FRANÇOIS & ANTOINE, morts ſans poſtérité; — 5. CÉCILE, mariée le 23

Juin 1592, à *Pons de Pons*, Seigneur de Bourg-Charente & de Broſſes, fils de *Charles de Pons*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Bonne Martel*, ſa ſeconde femme. Elle teſta le 18 Décembre 1625, & eut un fils nommé *Pons de Pons*, marié à *Eliſabeth de Puygiraud*, fille de *Jean de Puygiraud*, Seigneur du Bois & de Charmant, & de *Suſanne de Gombaut-de-Champfleury*; — 6. & FRANÇOISE, femme de *N*..., Seigneur de Courras.

XIII. GEOFFROY DE DURFORT, Baron de Civrac, né le 7 Septembre 1557, Chevalier de l'Ordre du Roi, nommé le 27 Février 1584, exécuteur du teſtament de JEAN DE DURFORT, Vicomte de Duras, ſon couſin, mourut le 23 Février 1620, après avoir fait ſon teſtament. Il avoit épouſé le 30 Juillet 1589, *Marguerite de l'Iſle*, fille de *Gaſton*, Seigneur de la Riviere & de la Lande-de-l'Iſle, & de *Bonaventure de Lur*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. & MADELENE, Baronne de la Lande, mariée à Bordeaux par contrat du 29 Octobre 1633, à *Gaſpard de Courtenay*, II. du nom, Seigneur de Bleneau, de Neufvy, de l'Hermite & de Plancy, fille d'*Edme de Courtenay*, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine du Sart*.

XIV. CHARLES DE DURFORT, Baron de Civrac, Seigneur de la Lande, de Rigaud & de Villemartin, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 23 Février 1623, teſta le 14 Juillet 1625, mourut au Château de Rigaud au mois d'Avril 1626, âgé de 32 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Civrac. Il avoit épouſé par contrat du 12 Janvier 1622, *Eléonore de Calvimont*, veuve de *Germain* (aliàs *Jean*) *de Lanau*, Seigneur de Taris en Bazadois, & fille de *Léon de Calvimont*, Seigneur des Tours en Bordelois, & de Cros en Périgord, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de la Lane*. Elle mourut à Libourne le 21 Juillet 1673, âgée de 70 ans, & eſt enterrée aux Religieuſes de Sainte-Urſule. Elle laiſſa:

XV. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Civrac en Bazadois, qui plaidoit en 1628 contre MADELENE DE DURFORT, ſa tante. Il obtint l'érection de ſa Terre de *Civrac* en *Marquiſat* par Lettres du mois de Décembre 1647, & fut fait Sénéchal & Gouverneur du Bazadois le 25 Janvier 1655. Il épouſa par contrat du 11 Décembre 1642, *Henriette de Jaubert-de-Barault*, morte au Château de Rigaud le jour de Pâques 1682, âgée de 65 ans, & enterrée dans la Chapelle de Civrac, ſœur aînée de *Gabriel de Jaubert-de-Barault*, femme de *Noel de Saulx*, Marquis de Tavannes & de Mirbel, & fille d'*Antoine de Jaubert-de-Barault*, dit *le Comte de Barault*, Seigneur de Blaignac & de Sertez près le Captalat de Buch, Sénéchal de Bazadois, Gouverneur du Comté de Foix, & de *Claude de Saulx-Tavannes*, Dame de Mirbel. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. CHARLES, dit *le Marquis de Civrac*, marié à *Angélique Acarie*, Dame du Bourdet, qui vivoit en 1707, dont il eut HENRIETTE-FRANÇOISE DE DURFORT, mariée le 20 Mai 1721, & morte ſans enfans en 1724, premiere femme du feu Maréchal-Duc *de Belle-Iſle*. Voyez FOUQUET; — 3. AIMERY, dont il ſera parlé après la poſtérité de ſon frere aîné; — 4. MARGUERITE, femme de *Jouſſerand*, Marquis de Geniſſac; — 5. MARTHE, morte femme d'*Ezéchiel de Melac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Landau; — 6 & 7. & deux filles Religieuſes.

Digitized by Google

XVI. CLAUDE DE DURFORT, dit *le Comte de Civrac*, vivant en 1708, Sénéchal de Bazadois, épouſa *Marguerite de Carles*, fille de *Jean de Carles*, Ecuyer, Seigneur du Trajet, & de *Galiotte d'Auberze*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. N... dit *le Comte de Durfort*, ci-devant Exempt des Gardes-du-Corps, puis Aide-Major-Général de la Maiſon du Roi ; — 3. & N.... mariée vers 1758, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, en Franche-Comté, Maréchal-de-camp.

XVII. JACQUES DE DURFORT, II. du nom, dit *le Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal des vaiſſeaux, Ambaſſadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, & enſuite en Juin 1766, auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, a épouſé *N... de la Faurie*, l'une des Dames de Meſdames de France, & fille de *Jean-Batiſte de la Faurie*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marie de Lageard-de-Cherval*, dont : — 1. JEAN-LAURENT DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Lorges, marié le 22 Mai 1762, avec ADÉLAÏDE-PHILIPPINE DE DURFORT, Comteſſe de Lorges, l'une des Dames de feu Madame la Dauphine, & fille puînée de LOUIS DE DURFORT, Duc de Lorges, & de *Marie-Marguerite-Reine de Butault de Marſan* ; — 2. N.... mariée le 15 Mars 1760, avec *N.... de Doniſſan*, Marquis de Citran, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, préſentée le 2 Avril 1764 ; — 3. & JEANNE, mariée le 17 Juin 1765, à *Louis-Marie-Joſeph de Leſcure*, Baron de Saint-Flere, de Valderies, de Muriel, *&c.* Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie.

XVI. AIMERY DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Blaignac, Baron de la Lande, Sénéchal de Bazadois, troiſieme fils de JACQUES DE DURFORT, Marquis de Civrac, & de *Henriette de Jaubert de Baraule*, épouſa en 1723, *Gabrielle de Sainte-Maure*, fille de *Guy de Sainte-Maure*, II. du nom, Marquis de Chaux, Baron d'Auge, Seigneur de Baret, & de *Louiſe-Thérèſe de Porcelets de Maillanne*, dont

XVII. FRANÇOIS-AIMERY DE DURFORT, appellé *le Marquis de Civrac*, Colonel du Régiment d'Aunis, puis Colonel-Lieutenant du Régiment Royal des vaiſſeaux du Roi, Brigadier d'Infanterie, élu un des Menins de feu M. le Dauphin. Il a épouſé le 14 Mai 1747, *Marie-Françoiſe de Pardaillan-de-Gondrin-d'Antin*, née le 13 Août 1728, morte le premier Juin 1764, l'une des Dames de Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE, puis Dame d'atours de MADAME, ſœur de la Ducheſſe d'Uzès & du feu Duc d'Antin ; & fille aînée de *Louis de Pardaillan-de-Gondrin*, Duc d'Antin, Pair de France, & de *Françoiſe-Gilonne de Montmorency-Luxembourg*. Les enfans de ce mariage ſont : — 1. VENANT-AIMERIC-LOUIS-HENRI DE DURFORT-CIVRAC, dit *le Comte de Blanzac*, né au commencement d'Octobre 1751, nommé par feu M. le Dauphin, & feu Madame HENRIETTE DE FRANCE, le 8 des mêmes mois & an ; — 2. AMABLE-CÉCILE, née le 29 Mai 1757, & mariée à *Charles-Gaſpard*, Marquis de *Clermont-Tonnerre*, petit-fils du Maréchal de ce nom ; — 3 & 4. & deux autres filles.

JACQUES-HENRI DE DURFORT, Chevalier, Seigneur, Comte de Civrac, fils de N... DE DURFORT, & d'*Eliſabeth de la Porte-de-Puyferrat*,

dont nous ignorons la jonction avec les précédens, épouſa *Marie-Françoiſe de Calvimont*, & vivoit avec elle le 25 Avril 1737. De ce mariage ſont iſſus : — 1 & 2. HENRI-JOSEPH & JEAN-LAURENT DE DURFORT, vivans le 25 Avril 1737 ; — 3. & MARIE DE DURFORT-CIVRAC, mariée par contrat du 25 Avril de la même année, à *Pierre de la Porte*, Chevalier, Seigneur de Puyferrat & de Laſtours, fils de *Charles-Joſeph de la Porte*, Seigneur de Beaulieu & de Puyferrat, & de *Françoiſe de Fayolle*.

Branche de DURFORT-BOISSIERES-LÉOBARD.

Ces Seigneurs ſont iſſus du noble Baron RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, ainſi dénommé dans les Coutumes qu'il accorda en 1262 aux vaſſaux de ſon château de *Clairmont-Sobeiran*, conjointement avec le noble Baron ARNALD DE DURFORT, I. du nom, auteur des Seigneurs de Durfort-Duras, rapportés ci-deſſus.

II. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, I. du nom, qui donna les Coutumes de *Clairmont-Sobeiran* en 1262, tranſmit à BERTRAND DE DURFORT, ſon fils aîné & héritier univerſel, la Seigneurie & Baronnie de *Clairmont Sobeiran*, qu'il avoit poſſédée lui-même avec les autres Barons dénommés dans leſdites Coutumes. L'on a un teſtament original écrit ſur parchemin, en Langue Gaſconne, de ce RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, du 8 Mai 1296, par lequel il conſte qu'il fut marié deux fois, 1°. avec noble Dame *Marie du Foſſat*, Dame d'Eguillon, morte pendant le ſéjour de ſon mari à Paris, où il étoit pour le ſervice du Roi ; & 2°. avec noble *Aſtorgue de Gaure*, de laquelle il étoit veuf, & en eut quatre fils & une fille, tous dénommés dans l'ordre ſuivant : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. RAIMOND-BERNARD qui fit acquiſition de la Terre de Bonac en Languedoc, à lui vendue par le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, ſuivant deux actes des mois d'Octobre 1300, & Mars 1303, dans leſquels il eſt dit fils du noble Baron RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier. Il fut marié avec *Emarſende de Barravi*, qui dans ſon teſtament du 6 Février 1643, ſe diſoit veuve de noble RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Gaure & de Bonac. Cette derniere Terre paſſa par droit de ſucceſſion à ſon petit neveu BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Vaſiege, fils de BERNARD DE DURFORT, à qui le pere commun & teſtateur du 8 Mai 1296, avoit légué pour tout droit de légitime les 200 livres *arnaudens* de rente que le Roi lui avoit aſſignées ſur la ville & péage de Marmande, enſuite ſur le lieu de Montaſtruc, & enfin ſur Vaſiege ; — 3. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort-Deyme & Rouzine, rapportés ci-après ; — 4. BONAFONS, qui étoit encore mineur de 14 ans lors du teſtament de ſon pere. Il fut deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, & devint Prieur de la Daurade à Toulouſe. Il vivoit encore en 1355, ainſi qu'on le prouve par un acte de *Lauzime*, qu'il fit le 14 Juillet, au nom & comme tuteur de noble BERNARD DE DURFORT, pupille, Seigneur de Bonac, ſon petit-neveu, d'une maiſon ſituée à Toulouſe, rue Domquieres ; — 5. & BARANE, à laquelle ſon pere donna pour droit de légitime 30000 ſols, & la ſubſtitua dans tous ſes

biens à ſes quatre fils, au cas qu'ils vinſſent à mourir ſans enfans mâles procréés d'un légitime mariage.

RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, I. du nom, avoit une ſœur nommée GAILLARDE, Prieure de Liſſat, qui devint Abbeſſe de Leyme en Querci, & trois freres qu'il élut pour Exécuteurs de ſon teſtament, dans l'ordre qui ſuit: — 1. le Seigneur GUILLAUME DE DURFORT, Abbé de Moiſſac, que le Pape CLÉMENT V, dont il avoit été Grand-Vicaire, nomma à l'Evêché de Langres en 1306, & que le Pape JEAN XXII. transféra à l'Archevêché de Rouen en 1319, où il eſt mort en 1330. Il avoit cautionné BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme, ſon neveu; — 2. le Seigneur AUGER DE DURFORT, Abbé de Souliac, qui fut nommé à l'Abbaye de Moiſſac, après que ſon frere l'eut été à l'Evêché de Langres en 1306; — 3. le Seigneur BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Cahors, qu'il ſubſtitua à ſes quatre fils au cas qu'ils vinſſent à mourir ſans enfans mâles procréés d'un légitime mariage, & qu'il ne ſe trouvât pas lui-même engagé dans quelqu'Ordre ſacré. Il ajouta un quatrieme Exécuteur teſtamentaire, nommé *Ratier de Caſtelnau*, Seigneur de Caſtelnau de Montradié, au Diocèſe de Cahors, ſon couſin, & il ordonna à ſon héritier univerſel, ſon fils aîné qui ſuit, de faire conſtruire une Chapelle dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs d'Auvillars, où il fondoit une Meſſe pour chaque jour de l'année à perpétuité, & où il éliſoit ſa ſépulture. Il veut que ſon pere & *Hélene*, ſa mere, ſoient exhumés de l'Egliſe Notre-Dame de Rodens de Malauſe, ſous le bon plaiſir du Seigneur Evêque de Cahors, pour être tranſportés, après ſa mort, dans le même tombeau qu'il s'étoit choiſi à Auvillars pour lui-même.

III. BERTRAND DE DURFORT, I. du nom, épouſa en 1299, *Sibille de la Barthe*, laquelle teſta en 1312. Elle étoit ſœur cadette de *Brayde de la Barthe*, premiere femme de *Gaillard de Goth*, Chevalier, Seigneur & Baron de Duras, lequel ſe maria en ſecondes nôces avec *Olpaïs de Ungaco*, Dame de la Cour & de Moiſſaguel en Querci, veuve de noble Baron ARNAUD DE DURFORT, I. du nom, co-Seigneur de Clairmont. BERTRAND DE DURFORT étant, en ſa qualité d'héritier univerſel, tenu de faire raiſon à BERNARD, ſon frere, de la rente de 200 livres *arnaudens*, à lui donnée par le teſtament de 1296, au défaut de laquelle ledit BERNARD devoit avoir la Terre de Malauſe, fit aſſeoir ladite rente ſur le lieu de Vaſiege en 1307, ce qui n'avoit pu être fait plutôt, pour raiſon des guerres prévues par le ſuſdit teſtament.

On prouve le mariage de BERTRAND DE DURFORT avec *Sibille de la Barthe* (dont le frere aîné *Arnauld-Guilhem*, Vicomte de la Barthe-Fumel, des quatre Vallées, d'Aure, de Caſtelnau, de Magnoac, avoit épouſé *Maſcaroze d'Armagnac*, fille de *Geraud* V, Comte d'Armagnac, & de *Marthe de Béarn*) 1°. par une obligation en augmentation de dot, conſentie en 1299 au profit de ladite *Sibille de la Barthe*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Bertrand*, Baron *de Fumel*, & de noble & puiſſante Dame, *Bruniſſende de la Barthe*, dont la poſtérité prit le nom & les armes de *la Barthe*, après la mort de *Véronique de la Barthe*, ſa ſœur aînée, ſans en-

ſans de ſon mari *Arnaud-Bernard d'Armagnac*, fils puîné de *Roger*, Comte d'*Armagnac*, & de *Pincette d'Albret*. On confirme la preuve de cette génération par deux actes précieux à la branche des Seigneurs de Durfort-Boiſſieres-Léobard; 2°. par pluſieurs quittances d'une ſomme de 5000 liv. que le noble Baron BERTRAND DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire de Durfort, co-Seigneur de *Clairmont-Sobeiran*, de la Capelle & de Malauſe, avoit promis à ſa fille BRUNISSENDE DE DURFORT, en la mariant en 1320 avec ARNAUD DE DURFORT, Damoiſeau, fils du Baron ARNAUD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Puy-Barſac & de Feſpuche au Diocèſe d'Agen; 3°. par un acte qui juſtifie le mariage de BERTRAND DE DURFORT, avec *Sibille de la Barthe*, & un teſtament de 1325, fait par *Bruniſſende de la Barthe*, épouſe de *Bertrand de Fumel*, Vicomte de la Barthe, d'Aure, des quatre Vallées & de Caſtelnau-de-Magnoac, dans lequel elle fait des legs à ſes petits-fils, RAIMOND BERNARD; GUILLAUME & BRUNISSENDE DE DURFORT, enfans du Baron BERTRAND DE DURFORT, co-Seigneur de Clairmont-Sobeiran, & de feu *Sibille de la Barthe*, ſa femme, fille de ladite teſtatrice; d'où il réſulte que BERTRAND DE DURFORT eut de cette *Sibille de la Barthe* pour enfans: — 1. RAIMOND-BERNARD, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Evêque de Lombès, où il mourut en 1375; — 3. & BRUNISSENDE, mariée avec ARNAUD DE DURFORT, Damoiſeau, fils du Baron ARNAUD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Puy-Barſac & de Feſpuche, comme on l'a dit ci-deſſus.

IV. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, II. du nom, épouſa en 1328 *Delphine de Beraldi*, Dame de Boiſſieres, laquelle tranſigea avec ſa ſœur cadette *Aigline de Beraldi*, femme de *Fortanier de Gourdon*, fils de *Pons*, Baron de Gourdon, & d'*Armande de Turenne*, ſœur de *Raimond VI*, Vicomte de Turenne. De ce mariage vinrent: — 1. RAIMOND-BERNARD, qui ſuit; — 2. BERTRAND, qui continua la branche de Durfort-Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malauſe, par ſa femme *Bertrande de Montaut*, laquelle teſta en 1372, dont ſortirent deux fils nommés RAIMOND-BERNARD & JEAN DE DURFORT. Le premier ayant hérité de ſon frere puîné, réunit ſur ſa tête les Seigneuries de Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malauſe, dont il fit une donation en 1445, en faveur de ſon petit-neveu & ſon plus proche parent, RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, dont il ſera parlé ci-après au VIIe degré; — 3. & CÉCILE, Religieuſe au Monaſtere de Prouille, ſuivant une quittance qu'elle donna en 1398, à BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de Boiſſieres, ſon neveu, fils & héritier univerſel de ſon frere aîné, dont on va parler.

V. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, III. du nom, inſtitué par ſon pere héritier univerſel en 1350, fut marié en 1354, avec *Cécile d'Aſtarac*, fille du Seigneur *Boëmond d'Aſtarac*, & de Dame *Cécile de Caſtelnau*, & petite-fille du Seigneur *Bernard*, Comte d'Aſtarac, & de Dame *Idoine de Comminges*. Il tranſigea en 1358, tant pour lui que pour ſon épouſe, avec ſes beaux-freres, *Lentulle d'Aſtarac*, Prévôt de l'Egliſe de S. Etienne de Toulouſe, & *Pierre-Raimond d'Aſtarac*, pour raiſon de la Seigneurie de Sauveterre & de Riviere-Baſſe, que leur pere commun, *Boëmond d'Aſta-*

rac, avoit données à *Cécile*, ſa fille, en la mariant avec RAIMOND-BERNARD DE DURFORT. De ce mariage vint :

VI. BERTRAND DE DURFORT, II. du nom, Seigneur & Baron de Boiſſieres, fils mineur & héritier univerſel de feu ſon pere, qui fut mis le 23 Février 1363, ſous la tutelle de ſa mere *Cécile d'Aſtarac*, & ſous celle de BERTRAND DE DURFORT, ſon oncle, co-Seigneur de Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malauſe. Il fut marié avec noble *Finette de Favans*, fille de *Garcie-Arnaud de Favans*, & d'*Aigline de Vaſſal*, ſeconde femme du Seigneur de Vaillac. Il reçut le 23 Juillet 1390, une procuration de ſon oncle BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de la Capelle, de Malauſe & co-Seigneur de la Baronnie de Clairmont-Sobeiran, pour prendre poſſeſſion du lieu de Soucirac, qui lui étoit nouvellement échu par droit de ſucceſſion, en conſéquence de la mort d'un Seigneur de Gourdon, ſon couſin. Il eut pour enfans : — 1. RAIMOND-BERNARD, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, Seigneur de Calamanne, qui forma la branche des Seigneurs de *Durfort Flaujac*, par ſon fils GILIBERT, qu'il avoit eu de ſon épouſe *Delphine d'Auriole de Cabreres*, laquelle teſta étant veuve en 1498. Cette branche eſt éteinte ; — 3, 4 & 5. LOUIS, FRANÇOIS, & JEAN DE DURFORT-BOISSIERES, qui furent préſens au teſtament d'*Olivier de Penne de Gourdon*, Seigneur de Senneviere ; — 6. & JEANNE, qui teſta le 29 Août 1483, en faveur de ſon neveu ANTOINE DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boiſſieres, de Salviac, de Léobard, & de Saint-Germain, fils aîné de RAIMOND-BERNARD, dont nous allons parler.

VII. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, Seigneur & Baron de Boiſſieres, *&c.* héritier univerſel de BERTRAND, ſon pere, épouſa 1°. en 1414 *Catherine de la Vigerie* ; & 2°. en 1438, *Marguerite de Cazeton*, fille & héritiere du Seigneur *Fortanier de Cazeton*, Baron de Gourdon, de Salviac & de Léobard, & de *Delphine de Pelegri*. Il mourut ſubitement en 1449, *ab inteſtat*, & eut de ſa ſeconde femme : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. PONS, qui forma la branche des Seigneurs de Durfort, Barons de Born & de Belabre, dont le fils aîné qu'il avoit eu de ſa femme *Marie-Anne de Baux de Belcaſtel*, fut pere de JEAN DE DURFORT, Seigneur & Baron de Born, Conſeiller d'Etat, Lieutenant de l'Artillerie de France, Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres de la promotion du premier Janvier 1597, par le Roi HENRI IV ; — 3. PIERRE ; — 4. JEANNE, alliée à *Bernard de Montaut*, Seigneur de Piech-Mourier, au Diocèſe de Saint-Flour ; — 5. DELPHINE, mariée à *Armand de Gontaut-de-Biron*, Seigneur, Baron de Born & de Montaut en Agenois, oncle de *Pons*, Baron de Biron, dont une fille, nommée *Catherine de Gontaut-Biron*, fut mariée en 1519, avec FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur & Baron de Duras ; — 6. ANTOINETTE, mariée à *Bonnet de la Combe*, Seigneur de Gordieges, au Diocèſe de Saint-Flour ; — 7. AGNÈS, Religieuſe à Villemur ; — 8 & 9. ANNE & CATHERINE.

VIII. ANTOINE DE DURFORT, I. du nom, Seigneur, Baron de Boiſſieres, de Salviac & de Saint-Germain, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XI, héritier univerſel de ſon pere, tranſigea en 1462,

avec ſes oncles, ci-devant ſes tuteurs, pour raiſon de la ſucceſſion de BERTRAND DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boiſſieres, leur pere & ſon ayeul, & épouſa 1°. *Helips de Cardaillac-Bieule*, fille d'*Antoine*, Baron de Cardaillac-Bieule, & de *Jeanne de Guerin-du-Tournel*; & 2°. par contrat du 18 Janvier 1476, *Jeanne de Luſech*, fille de *Guillaume-Raimond*, Chevalier, Seigneur & Baron de Luſech en Querci. Il eut du premier lit: — 1. BERNARD; — 2. MARGUERITE, alliée à *Marc de Peyronne*, Seigneur de Saint-Amarand & de Fraiſſinet en Querci; & du ſecond lit: — 3. PIERRE, qui ſuit; — 4. DELPHINE, mariée à *Jean de Pelegri*, Seigneur & Baron du Viguan; — 5. ANTOINETTE, alliée à *Louis de Meallet*, Seigneur de Fargues & de Rommegoux; — 6. JEANNE, mariée 1°. à *Jean de Raimond*, Seigneur de Solmont & d'Anti; & 2°. en 1516, à *Gratien de Verneuil*, Seigneur de Peirac en Querci; — 7. CATHERINE, Religieuſe à Villemur; — 8. ARMANDE, Religieuſe à la Dorade en la Ville de Cahors; — 9. MARIE, femme de *Marc de Bruth*, Seigneur de Loubiac; — 10. MARGUERITE, mariée à *Balthaſard de Narbonne*, Seigneur de Puilaurens; — 11. & CATHERINE, mariée en 1510, à *Charles de Pechpeyrou*, Seigneur, Baron de Beaucaire & de Montbarla en 1510.

IX. PIERRE DE DURFORT, héritier univerſel d'ANTOINE, ſon pere, Seigneur & Baron de Boiſſieres, de Salviac, de Léobard & de Saint-Germain, épouſa 1°. *Marguerite de Gourdon-Genouillac*, fille & héritiere de *Jacques*, dit *Galiot de Gourdon-Genouillac*, Conſeiller, Chambellan du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Catherine de Flamenc*, dont la ſœur *Anne de Gourdon de Genouillac*, avoit épouſé le 21 Mars 1491, *Foucaut de Salignac de Fenelon*, Seigneur de Magnoac; & 2°. par contrat du 15 Janvier 1505, en préſence de ſon oncle maternel, *Antoine de Luſech*, Evêque, Comte & Baron de Cahors, *Iſabeau de Roquefeuil*, ſœur de *Madelene*, femme de *Louis de Lauzieres*, Baron de Themines, ayeul de *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines & Maréchal de France, & fille de *Bérenger*, Baron *de Roquefeuil*, de Blanquefort, de Vaux, de Caſtelnau & Denaut, & d'*Anne de Guerin du Tournel*, dont le fils aîné *Antoine*, Baron de Roquefeuil, marié à *Philippine de la Tour d'Auvergne*, & d'Oliergues. PIERRE DE DURFORT eut de ſa ſeconde femme: — 1. BRINGON, inſtitué par le teſtament de ſon pere du 5 Décembre 1525, ſon héritier univerſel, mais mort avant lui au ſiége de Pavie; — 2. GUYOT, qui ſuit; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Comtes de Boiſſieres, rapportés ci-après; — 4. GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort, de Roquenadel & de Prouillac, marié à *Françoiſe de Cournil*, de Roquenadel & de Prouillac. Cette branche eſt éteinte; — 5. ARMANDE, alliée 1°. avec *Guillaume du Boſquet*, Baron de Veilhac; & 2°. à *Jean de Lettes-Deſprés-de-Montpeſat*, frere d'*Antoine*, Maréchal de France; — 6. ISABEAU, mariée à *Jean Doudradine*, Seigneur de Pechrival, de la Maiſon de *Loſſe*; — 7, 8 & 9. CATHERINE, ANNE, & autre CATHERINE.

X. GUYOT DE DURFORT, devenu chef de ſa maiſon par la mort de ſon frere aîné, ne jouit pas de l'hérédité univerſelle de ſon pere, qui dans ſon

Digitized by Google

ſon dernier teſtament l'en avoit fruſtré, appellant JACQUES, ſon troiſieme fils, à recueillir ſa ſucceſſion au défaut de BRENGON, ſon fils aîné; mais GUYOT diſputa à ſon frere l'hérédité principale de leur pere commun. Ils s'accommoderent & élurent d'un commun accord pour arbitres de leur différend, les Seigneurs, Barons de Biron, de Seſſac, de Luſtrac, de Cabreres, de Montelera, qui, par leur entremiſe & médiation, firent adjuger & céder les Seigneuries de Léobard, de Coſteraſte & de Pontcarret, à GUYOT DE DURFORT, par JACQUES, ſon frere puîné, qui retint pour lui l'hérédité principale de leur pere commun, en vertu de ſon dernier teſtament du 5 Décembre 1525. Cette déciſion fut confirmée après la mort de GUYOT DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* par Arrêt du Parlement de Toulouſe du 20 Août 1546, en conſéquence des pourſuites de ſa veuve *Catherine de Fumel*, en ſa qualité de mere, tutrice & adminiſtratrice des biens de ſes enfans, qu'il avoit épouſée le premier Août 1539. Elle étoit Dame de Montſégur en Agenois, ſœur de la Dame *de Carbonnieres*, & fille de *Laurent de Fumel*, Baron de Montſégur, & de *Marguerite de Bauce-de-Belcaſtel.* Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. LAURENT & FRANÇOIS.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* épouſa par contrat du 18 Octobre 1566, *Marguerite de Beaupoil*, Dame de Peſtilhac, fille & héritiere de *François de Beaupoil*, & de *Marguerite de Cugnac* de Giverſac & de Sermel. Il teſta le 12 Juin 1584, en faveur de ſa femme, à la charge de rendre ſon hérédité à un de ſes enfans, & elle fit ſon teſtament le 8 Mai 1596, en faveur de MARC DE DURFORT, ſon ſecond fils, à la charge de rendre la même hérédité & celle de feu ſon mari, à ANTOINE DE DURFORT, Seigneur de Léobard, ſon petit-fils. De ce mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. MARC; — 3. LAURENT, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand Prieuré de Toulouſe, le 31 Mai 1590; — 4 & 5. GEOFFROY & HENRI.

XII. JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Léobard & de Montſégur, épouſa par contrat du 14 Juin 1589, *Marguerite d'Ebrard de Saint-Sulpice*, couſine-germaine de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, femme de *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines, Maréchal de France, qui en qualité de proche parent des deux futurs époux, & oncle à la mode de Bretagne, de JACQUES DE DURFORT, fut préſent & conſentit à leur mariage. *Catherine d'Ebrard* étoit fille d'*Antoine d'Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, Ambaſſadeur en Eſpagne & Chevalier des Ordres, ayeul par ſon épouſe *Claude de Gontaut-Biron*, de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, qui apporta de grands biens à ſon mari *Emmanuel de Cruſſol*, I. du nom, Duc d'Uzès, dont deſcendent les différentes branches de la Maiſon de Cruſſol-d'Uzès. Voyez CRUSSOL. JACQUES DE DURFORT teſta le 14 Mai 1595. Sa femme ſe remaria avec *Claude de Salignac-Fenelon*, Seigneur de Boulve, & elle eut de ſon premier mari : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & MARC-ANTOINE, tué à la bataille d'Aven en 1635.

XIII. ANTOINE DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* héritier univerſel de ſon pere & de ſa mere, Meſtre-de-camp d'un Régiment de

Cavalerie de ſon nom, & Gouverneur de Domme, épouſa 1°. par contrat du 3 Novembre 1612, *Catherine d'Albin-de-Valzergues*, fille de *Charles*, Sénéchal de Rouergue; & 2°. par contrat du 2 Avril 1629, *Madelene de Cardaillac*, fille de *François-Gilibert de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre (*a*), & de MADELENE DE BOURBON-MALAUSE, tante de LOUIS DE BOURBON, Marquis de Malauſe, allié avec HENRIETTE DE DURFORT-DURAS, ſœur des deux premiers Maréchaux de France, Ducs de Duras & de Lorges. Il eut de ce ſecond mariage : — 1. CLAUDE-ANTOINE, Seigneur de la Fontade & de la Roque-Montamel, qui n'eut point de poſtérité de ſon épouſe, *Barbe-Geneviéve de Sabrevois*, en faveur de laquelle il teſta, & elle, de ſon côté, le 13 Juillet 1710, en faveur de ſon beau-frere, dont on va parler; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & CLAUDE, alliée à *François-Léonard de Nozieres*, Seigneur de Mauriole en Limouſin.

XIV. FRANÇOIS DE DURFORT, dit *le Chevalier de Léobard*, Seigneur de Coſteraſte & de Pontcarret, épouſa par contrat du 11 Février 1667, *Clémence de Viel-Caſtel*, fille de *François*, Seigneur de Roquecave & de Marmignac, & de *Catherine de Bonas-de-Preſque*, fille d'*Armand*, Baron de Preſque, & de *Clémence de Lanſac*. Il hérita des Seigneuries de la Fontade & de la Roque-Montamel, que ſon frere aîné avoit laiſſées à ſa femme *Barbe-Geneviéve de Sabrevois*, & que celle-ci lui laiſſa par ſon teſtament du 13 Juillet 1710. Il eut de ſon mariage : — 1. GILLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, alliée à *Denis de Belcaſtel*, Seigneur d'Eſcayrac & de Montvaillant, dont des enfans; — 3. MARGUERITE-ANTOINETTE, mariée au Seigneur *de Beleyer-de-Signac*, en Périgord; — 4. CLAUDE, femme de *Raimond de Cahors-de-la-Salaidie*, co-Seigneur de Montamel, & par échange de Roquecave, dont des enfans; — 5. GABRIELLE, alliée à *Etienne de la Duguye-Dubordier*, de Volgodon, dont des enfans; — 6 & 7. BARBE-GENEVIÉVE & ANNE, ſans alliance; — 8. & MARIE, Religieuſe à Pommarede.

XV. GILLES-FRANÇOIS DE DURFORT, héritier de ſes pere & mere, ayant ſurvécu à ſon couſin-germain FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur, Baron de Léobard, Lieutenant-Colonel du Régiment de Liſtenois, Dragons, qu'il avoit appellé à ſa ſucceſſion, & à celle de ſes quatre enfans mâles qu'il avoit eus d'*Anne de Comminges*, ſon épouſe, fille de *Jean-Louis-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel, & d'*Hippolite de Foix*, dans le cas qu'il viendroit à mourir ſans enfans procréés d'un légitime mariage juſqu'à la quatrieme génération, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui déclara l'ouverture de la ſubſtitution appoſée en ſa faveur dans le teſtament de ſon couſin-germain, en faveur de ſon fils LOUIS DE DURFORT, ſon héritier univerſel, dont nous parlerons ci-après. Il épouſa

(*a*) Elle étoit petite-fille d'*Antoine de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Querci, & de *Victoire d'Aquino*, qui avoit pour ayeuls maternels *Jean de Carracciioli*, Prince de Melphe, Maréchal de France, & *Eléonore de Saint-Severin*, fille de *Pierre-Antoine de Saint-Severin*.

Digitized by Google

par contrat du 6 Mars 1714, *Jeanne de Mereully*, Dame de Cavaniée, fille, héritiere & derniere de ſa famille, dont il a eu : — 1. AMABLE, né le 9 Avril 1715, mort le 23 Octobre 1734; — 2. ANTOINE, Religieux; — 3. LOUIS, qui ſuit; — 4. ETIENNE, dit *le Chevalier de Durfort*, Major du Fort-Royal, & Major du Régiment Royal-Marine, mort en 1703 dans l'Iſle de Saint-Domingue; — 5. RAIMOND, Abbé de la Vieuville le 3 Mai 1750, Aumônier du Roi le 11 Mai 1761, nommé à l'Evêché d'Avranches le 9 Septembre ſuivant, & transferé à l'Evêché de Montpellier le 25 Mai 1766; — 6 MARIE, ſans alliance; — 7. MARGUERITE, Religieuſe au Monaſtere de Loge-Dieu-lès-Figeac, Ordre de Saint-Benoît; — 8. CLAUDE, Religieuſe de l'Ordre de Cîteaux à l'Abbaye de Leyme; — 9. GABRIELLE, Religieuſe du même Ordre au Prieuré de Liſſac; — 10. & ANNE, morte Religieuſe à Liſſac.

XVI. LOUIS DE DURFORT, dit *le Comte de Durfort-Léobard*, qui a recueilli le fruit de la ſubſtitution appoſée en faveur de ſon pere dans le teſtament de FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur & Baron de Léobard, ſon couſin-Germain, a fait ſa premiere campagne en 1745 en qualité de Lieutenant au Régiment de Royal-Marine, dont étoit Colonel, le Comte, aujourd'hui Duc de Lorges. Il eut une Compagnie au même Régiment par Brevet du 27 Octobre 1746, & obtint un nouveau Brevet en 1757 pour une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine. Il eſt aujourd'hui Lieutenant & Commandant pour le Roi au Fort de Médoc. Il s'eſt marié par contrat du 17 Décembre 1754, avec *Anne-Suſanne-Claire-Madelene-Frédéric de Monréal de Sorans*, fille héritiere de *Henri-Jean-Batiſte*, Marquis de Sorans, Colonel d'Infanterie, & de *Madelene Surci de Stimbrong*: dont — 1. LOUIS-ANNE-GILLES-FRANÇOIS DE DURFORT-LÉOBARD, Comte de Durfort, né le 18 Octobre 1758; — 2. MARIE-ANNE-LOUISE-GABRIELLE, née le 30 Janvier 1756, reçue Chanoineſſe de Neuville; — 3. & JEANNE-MARIE-NICOLE, née le 25 Juillet 1757, auſſi reçue Chanoineſſe de Neuville.

Branche des Comtes de BOISSIERES.

X. JACQUES DE DURFORT, I. du nom, Seigneur, Baron de Boiſſieres, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, *&c.* Gentilhomme du Prince de Condé, & Chevalier de l'Ordre du Roi, troiſieme fils & héritier univerſel de PIERRE DE DURFORT, & d'*Yſabeau de Roqueſeuil*, ſa ſeconde femme, recueillit la ſucceſſion de ſon pere en vertu d'un dernier teſtament du 5 Décembre 1525, par lequel il avoit été immédiatement ſubſtitué à BRENGON DE DURFORT, ſon frere aîné, mort au ſiége de Pavie; mais pour éviter toute conteſtation avec GUYOT, ſon autre frere aîné, rapporté ci-devant à la branche précédente, degré X, il s'en rapporta à la déciſion des arbitres, leurs parens & amis, mentionnés dans ce degré, & la tranſaction paſſée entre ces deux freres, fut confirmée ainſi qu'on l'a déjà dit, par Arrêt rendu au Parlement de Toulouſe, le 20 Août 1546. Il épouſa 1°. *Louiſe de Pompadour*, fille de *François de Pompadour*, Vicomte de Comborn, & d'*Yſabeau le Picard de Radeval*, ſa ſeconde femme,

par diſpenſe pour parenté au quatrieme degré, accordée le 4 des calendes de Janvier 1539 par le Pape PAUL III; 2°. par contrat du 2 Avril 1547, *Jeanne de Gontaut-Biron*, ſœur d'*Armand*, Baron de Biron, premier Maréchal de France du nom; & 3°. *Marie de la Barre*. Il teſta le 16 Décembre 1582, en faveur de JACQUES, ſon petit-fils, & prit dans ſon teſtament la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de ſa premiere femme: — 1. GEOFFROY, qui ſuit; — 2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort-Couſerans, par ſon alliance avec *N... de Saint-Ahon* en Périgord, Dame de Couſerans, dont l'héritiere eſt entrée dans la Maiſon de *Cibaumont-Payſac* en Périgord; — 3. MARGUERITE, alliée au Seigneur *de Gaillac*; — 4. & FRANÇOISE, premiere femme le 3 Janvier 1557, d'*Armand de Clermont-Pille*, Seigneur de la Maiſon Noble de la Formandie, qui n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme *Jeanne de Gontaut-Biron*, laquelle diſpoſa de la jouiſſance de ſes biens en ſa faveur, à la charge de les rendre à un des enfans du Maréchal de Biron, ſon frere; ce que le Seigneur, Baron de Boiſſieres, ſon mari, exécuta par ſon teſtament, en nommant le ſecond fils de ce Maréchal; & celui-ci le 6 Décembre 1571, donna ſa procuration à Noble *Armand de Verrieres*, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, pour retirer le cabinet, bagues & joyaux de feu la Dame de Boiſſieres, ſa ſœur. Du troiſieme lit vint une fille unique, alliée par contrat du 8 Octobre 1597, avec *Flotard de la Roque-Bouilhac*, Seigneur dudit lieu, du Viviers, de Ferrieres, Baron de Mied, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fils de *Nicolas de la Roque-Bouilhac*, & de *Jeanne de Clugny*.

XI. GEOFFROY DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boiſſieres, de Salviac, de Gourdon, *&c.* teſta le 13 Janvier 1586, & avoit épouſé par contrat du 27 Janvier 1572, *Charlotte de Gontaut-Biron*, fille & héritiere de *Foucaud*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, frere puîné d'*Armand*, Maréchal de France, & de *Blanche de Turgis*. A ce mariage furent préſens le Maréchal de Biron, ſon oncle, & la Dame de *Brizembourg*, ſa tante. Les enfans ſortis de ce mariage furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. ARMAND, Seigneur de Saint-Germain, mort ſans alliance; — 3. JEANNE, alliée le 18 Juillet 1598, à *Louis-Gabriel de Gauzon*, Baron de Tegra; — 4. & CHARLOTTE, morte ſans alliance.

XII. JACQUES DE DURFORT, II. du nom, Seigneur & Baron de Boiſſieres, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, *&c.* fut mis ſous la tutelle de ſon grand-oncle GILBERT DE DURFORT, Seigneur de Roquenadel & de Bouilhac, & épouſa par contrat du 8 Octobre 1600, *Jacqueline de Gimel*, héritiere de *Jean de Gimel de la Paluet*, & de *Judith de Gontaut de Saint-Geniez*; dont: — 1 ARMAND, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Salviac, mort ſans alliance en 1635; — 3. JUDITH-MADELENE, alliée par contrat du 10 Juillet 1629, avec *Jacques de Rouſſignac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Mothe, Saint-Germain & de la Ville de Roſac en Limouſin; — 4. & JUDITH, morte ſans alliance.

XIII. ARMAND DE DURFORT, I. du nom, Comte de Boiſſieres, Baron de Salviac, Saint-Germain, la Paluet, Landyon, Puybeton & de Boulve, fut promis en mariage le 7 Juillet 1641 à *Charlotte de Pompa-*

Digitized by Google

dour, ſœur de *Philibert de Pompadour*, Marquis de Laurieres, Sénéchal & Gouverneur du Périgord; mais étant ſa parente au quatrieme degré, il épouſa le 19 Juin 1645, *Marie-Silveſtre de Cruſi-Marcillac*, fille de *François*, Marquis de Marcillac, & de *Claude de Salignac-Fenelon*, Dame de Boulve, fille de *Claude*, Baron de Boulve, & de *Marie d'Ebrard de Saint-Sulpice*. Il teſta le 24 Août 1655, & eut pour enfans : — 1. ARMAND, qui ſuit; — 2. JEAN-SILVESTRE, dit *le Marquis de Boiſſieres*, Sénéchal d'Agenois, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom, marié par diſpenſe avec l'héritiere de *Clermont-Vertillac*, Dame de Pille en Périgord, dont une fille Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame de Bordeaux, & un fils, nommé SARRAIN DE DURFORT, dit *le Comte de Durfort-Pille*, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1755, après avoir diſpoſé de ſes biens en faveur de ſes neveux, à la mode de Bretagne, les Seigneurs de Durfort, Comtes de Boiſſieres & de Clermont-Pille. Il fit un legs de 20000 livres au Seigneur de Durfort, de la Roque-Montamel & de Léobard, avec lequel il étoit couſin du troiſieme au quatrieme degré; — 3. & CLAUDE, alliée par contrat du premier Décembre 1671, à *Louis de la Garde*, Comte de Saignes & de Parlan, fils de *René*, & d'*Antoinette de Fontanges*.

XIV. ARMAND DE DURFORT, II. du nom, Comte de Boiſſieres & de Clermont-Vertillac, Vicomte de Puycalvel, Baron de Salviac, Gourdon & Gramat, Seigneur de Saint-Germain, Laudyon, Puybeton, Tegra, Saint-Projet, la Paluet, Beſſe & Nogayrol, épouſa par contrat du 23 Décembre 1670, *Anne de Touchebœuf de Clermont-Vertillac*, fille aînée & héritiere de *Jacques-Victor*, Comte de Clermont-Vertillac, &c. & de *Jeanne*, Marquiſe *de Gaulejac*, Vicomteſſe de Puycalvel. Il mourut à Bordeaux en 1673, étant nommé Colonel du Régiment de Normandie, Infanterie, que M. *Guiſcard* eut après lui. Il eut de ſon mariage: — 1. JEAN-MARC, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-CHARLES-ARMAND, Comte de Clermont, Major du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, ayant brevet de Meſtre-de-Camp, allié avec la veuve du Marquis de *Vidaut Saint-Chriſtau*, près Nérac en Bazadois, & mort ſans poſtérité; — 3. & VICTOIRE, alliée par contrat du 24 Août 1695, à *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac, Baron de Montmurat, fils de *Louis* & d'*Hélene de Felzins*, Baronne de Montmurat.

XV. JEAN MARC DE DURFORT, Comte de Boiſſieres & de Clermont-Vertillac, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vailhac, ſervit en cette qualité toute la guerre qui fut terminée par la paix de Riſwick. Il ſe trouva à Cahors lors des troubles qui affligerent le Querci en 1707. Il appaiſa cette révolte, & le Maréchal de *Montrevel*, qui vint dans cette Province, fut ſi content de ſa conduite, qu'il l'envoya à LOUIS XIV. pour lui rendre compte de l'état de la Province. Ce Monarque ſatisfait des ſervices qu'il lui avoit rendus en cette occaſion, l'honora de la Croix de Saint-Louis & d'un brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & l'envoya peu après ſervir dans les Pyrenées ſous les ordres du Marquis de *Roſel*, Lieutenant-Général des Armées. Ce Seigneur ayant été commandé

pour ſervir ailleurs, LOUIS XIV. nomma le Comte de Boiſſieres pour commander en ſa place dans cette frontiere, enſuite lui donna le commandement de Querci, ayant ſa réſidence à Montauban; fut Sénéchal de Rouergue, & Colonel de Cavalerie à la ſuite du Régiment de Montmorency. Il épouſa au mois d'Avril 1703, *Madelene de Buiſſon-Bournazel*, fille & héritiere de *Raimond*, Comte de Bournazel, & de *N... de Dumas*, Dame de Puylannes: dont — 1. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. & JOSEPH, dit *le Comte de Durfort-Clermont-Pille*, marié à *Madelene de Turenne d'Aynac*, ſa couſine-germaine, fille de *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac & Baron de Montmurat, & de VICTOIRE DE DURFORT-BOISSIERES, dont un fils unique, nommé SARRAIN DE DURFORT, dit *le Vicomte de Durfort-Clermont*, Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie.

XVI. FRANÇOIS-ARMAND DE DURFORT, Comte de Boiſſieres & de Clermont-Vertillac, Baron de Salviac, Gourdon, Seigneur de Saint-Germain, de Boulve, Laudyon & Puybeton, a épouſé par contrat du 16 Août 1747, Demoiſelle *Alphonſine-Geneviéve de Barjot de Roncée*, fille du Marquis de Roncée: dont — 1. ALPHONSE-SARRAIN DE DURFORT-BOISSIERES, né le 19 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Chartres, Cavalerie; — 2. & JOSEPH-ARMAND, auſſi Officier dans le même Régiment.

Branche de DURFORT-DEYME.

III. BERNARD DE DURFORT, Chevalier, I. du nom, troiſieme fils de RAIMOND-BERNARD, Seigneur & Baron de Clairmont, & d'*Aſtorgue* ſa ſeconde femme, avoit en 1329 un hôtel & divers droits Seigneuriaux dans la Terre de Vaſiege, leſquels hôtel & droits repréſentoient la rente de 200 livres dont il étoit légataire par le teſtament de ſon pere du 8 Mai 1296, laquelle rente avoit été aſſignée ſur Vaſiege par des Lettres de 1307, accordées à BERTRAND DE DURFORT, légataire univerſel par le ſuſdit teſtament de 1296, & confirmées par d'autres Lettres des Rois LOUIS X. & PHILIPPE LE LONG en 1315 & 1316. Il eſt qualifié *neveu* de GUILLAUME DE DURFORT, Archevêque de Rouen, frere du teſtateur, de 1296, & dit Seigneur de Deyme dans un paſſage du *Gallia Chriſtiana*, nouvelle édition, fol. p. 616. BERNARD DE DURFORT, Chevalier, teſta le 23 Juillet 1337, en faveur de BERNARD, ſon fils aîné qui ſuit, qu'il émancipa le 23 Février 1335, & étoit mort au mois de Juillet 1340. Il avoit épouſé vers l'an 1310, *Bertrande de Toulouſe*, Dame de Deyme, laquelle teſta le 15 Juin 1344, en faveur de RAIMOND-BERNARD, ſon ſecond fils, fit une donation le 23 Février 1335, en faveur de ſon fils aîné, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & dîmerie de Toulouſe. De ce mariage ſortirent encore deux filles, HONORÉE, Religieuſe au Monaſtere de Prouille, & MARIE, alliée le 7 Novembre 1331, à *Raimond-Arnaud de Preiſſac*, Damoiſeau, Seigneur de Briquemont & de Marſac.

IV. BERNARD DE DURFORT, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de

Digitized by Google

Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Vaſiege, eſt mentionné avec RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, ſon frere, dans une donation faite en leur faveur le 7 Novembre 1331, par MARIE DE DURFORT, leur ſœur, Dame de Preiſſac. Il fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere du 23 Juillet 1337. Le Roi lui accorda par Lettres du mois de Juillet 1340, l'uſage du bois dans la forêt de Saint-Romain pour ſon four banal de Vaſiege, & il hérita de la Terre de Bonac par la mort de RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Gaure & de Bonac, qui avoit acquis cette derniere Terre de PHILIPPE-LE-BEL, ſuivant des Lettres de 1300, dans leſquelles il eſt dit fils de RAIMOND-BERNARD DE DURFORT. Il mourut avant le 14 Juillet 1348, que ſa veuve, *Jeanne d'Armaing*, Dame d'Aurival, inſtitua par ſon teſtament pour héritier BERNARD ſon fils, qui ſuit.

V. BERNAND DE DURFORT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Vaſiege, étoit mineur quand il perdit ſes pere & mere. Il épouſa *Aigline Hunaud de Lanta*, laquelle devenue veuve, fit un accord le 10 Février 1389, avec BERNARD ſon fils, qui ſuit. Elle vivoit encore le 10 Juillet 1415, & on ignore ſi elle eut d'autres enfans.

VI. BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Bonac, de Deyme, de Vaſiege, & Co-Seigneur de Lanta, céda le 10 Février 1389 à ſa mere, l'uſufruit du lieu de Deyme en ce qui lui appartenoit, avec les Châteaux, maiſons, Terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivroit en viduité & qu'elle ne feroit point de demande de ſa dot. Il épouſa par contrat du même jour 10 Février 1389, *Dauphine Tournier*, fille de *Gaillard Tournier*, Chevalier, Seigneur de Launaguet. Il mourut le 7 Avril 1415. L'inventaire de ſes biens, meubles, titres & papiers fut fait le 10 Juillet ſuivant. Cet inventaire, qui eſt un détail immenſe, & qui annonce une prodigieuſe quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient ſi déchirés & ſi gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impoſſible de les lire. *Dauphine Tournier*, ſa veuve, ſuivant cet inventaire, fut mere de pluſieurs enfans, qui tous furent mis ſous la tutelle d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, & de *Jean Hunaud de Lanta*, Chevalier. Entre ces enfans, étoit JEAN, qui ſuit.

VII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Vaſiege, épouſa *Jeanne de Mauléon*, & fit un accord le 27 Septembre 1459, avec *Jean* & *Bernard de Gavaret*, enfans héritiers d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, du lieu de Mongiſcard, par lequel les parties reconnurent avoir tranſigé le même jour avec *Michel Hunaud*, *Seigneur de Lanta*, Chevalier, ſur le procès qui avoit été intenté en la Cour du Sénéchal d'Alby par JEAN DE DURFORT, tant contre leſdits *Gavaret* que contre ledit Seigneur de *Lanta*, pour qu'ils euſſent à lui rendre compte de la tutelle & adminiſtration que leurdit pere avoit eue de ſa perſonne & de ſes biens le 11 Novembre 1460. *Jeanne de Mauléon* ſa femme, étant alors veuve, teſta le 14 Août 1489. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2.

JEAN, mort ſans poſtérité; — 3. autre JEAN, auteur des Seigneurs de Verniole, rapportés ci-après; — 4. & ROGER, engagé dans les Ordres, ſuivant un acte du 18 Décembre 1461, par lequel ſes pere & mere & PIERRE DE DURFORT, ſon frere, ſont ſa caution d'une ſomme de 110 ducats d'or qu'il avoit à payer pour les bulles d'un canonicat qu'il venoit d'obtenir en l'Egliſe de Saint-Etienne de Toulouſe.

VIII. PIERRE DE DURFORT, I. du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, co-Seigneur de Vaſiege, épouſa par accord du 11 Novembre 1460, *Germaine Yſalguier*, fille de *Jean*, Seigneur de Sabeves, de Châteauneuf & autres lieux, & de *Condonce de Caſtel*. En faveur de ce mariage, ſes pere & mere lui firent donation. Son épouſe teſta le 20 Août 1481, & ordonna ſa ſépulture au Couvent des Carmes de Toulouſe, dans le tombeau où ceux de la Famille de ſon mari avoient coutume d'être inhumés. Il teſta auſſi le 2 Septembre 1497, & fit ſes légataires, à titre de portions héréditaires, JEAN DE DURFORT, & autre JEAN, Seigneur de Verniole, ſes freres. Il eut de ſon mariage : — 1 & 2. RAIMOND & BARTHELEMI ; — 3. JACQUES, qui ſuit ; — 4 & 5. JEANNE & DAUPHINE.

IX. JACQUES DE DURFORT, co-Seigneur de Deyme, légataire de ſa mere, fut ſubſtitué par le teſtament de ſon pere, à RAIMOND & BARTHELEMI DE DURFORT, ſes freres aînés, & épouſa par contrat du dernier Février 1510, *Catherine de Suiran*, de laquelle il eut :

X. FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Bonac, qui rendit hommage de cette derniere Terre & de la douzieme partie de celle de Lanta en 1540, & épouſa par contrat du 4 Novembre de la même année, *Jeanne de Saint-Larry*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Il mourut avant le 8 Septembre 1543, jour auquel *Jean Boyer*, Notaire, s'étoit pourvu au Parlement de Toulouſe, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens de FRANÇOIS DE DURFORT. Cet inventaire fut commencé en 1564, & continué le 27 Avril 1582. Les enfans qu'il eut de ſon mariage furent : — 1. ROGER, qui ſuit; — 2. MAFFRÉE, vivante en 1582; — 3 & 4. JEANNE & CATHERINE.

XI. ROGER DE DURFORT, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac, au Diocèſe de Rieux, Sénéchauſſée de Toulouſe, fut accordé par articles dreſſés le 25 Juillet 1573, & épouſa le 2 Août ſuivant, *Catherine Hunaud de Lanta*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lanta & de Lantares, & de *Marguerite de Montbrun*. Il obtint le 27 Mars 1596, une commiſſion de Gouverneur, Chef & Adminiſtrateur de la Ville de Soureze au fait des armes, & de Capitaine de cent Hommes de pied, pour la défenſe de ladite Ville. Le Roi HENRI IV. l'honora d'une eſtime particuliere, & lui donna des marques de ſa bienveillance par un grand nombre de lettres, dont pluſieurs ſont écrites de ſa main. Nous renvoyons à la Généalogie imprimée de cette Maiſon, où l'on trouvera la teneur de deux de ces lettres écrites par ce Monarque. La premiere finit en ces termes : *Je ſuis votre meilleur & affectionné ami*, Signé HENRI ; & la ſeconde, datée du 20 Avril 1596, ſe termine par ces mots : *Aſſurez-vous de plus en plus de mon amitié*, *comme*

Digitized by Google

comme étant votre meilleur & plus affectionné ami. Signé HENRI. Par la premiere, il l'invite à le venir trouver avec pluſieurs de ſes amis ; & dans la ſeconde, il le remercie de la valeur & du zéle qu'il a fait paroître pour le bien de ſes affaires contre les rebelles. ROGER DE DURFORT teſta le 12 Mars 1594 : il étoit alors veuf, & ſubſtitua à ſes enfans le plus proche de ſes parens, portant ſon nom & ſes armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Il fit un autre teſtament olographe, & mourut le 22 Janvier 1595, laiſſant de ſon mariage : — 1. PIERRE ; — 2. ISAAC, qui ſuit ; — 3. & THOMAS.

XII. ISAAC DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, teſta le 23 Janvier 1617, & épouſa par contrat du 8 Juillet 1621, *Marie-Eliſabeth de la Salle*, fille de *Jean*, Colonel de Cavalerie, & de *Marie-Eléonore*, ſa femme, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. JEAN, PIERRE & ELÉONORE.

XIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Deyme & en partie de Caujac, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe le 23 Mai 1647, concernant la ſucceſſion de ſon pere. Il fit ſon teſtament le 26 Juillet 1668, & voulut être enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Caujac. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 13 Juillet 1648, avec *Paule de Saint-Félix de Varennes*, veuve d'*Arnaud Durtaud*, Seigneur de Rochefort & du Vivier : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, ſubſtitué à ſon frere aîné ; — 3. ROGER ; — 4. & FRANÇOISE.

XIV. JEAN-LOUIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, du 26 Juillet 1668, fit hommage au Bureau des Finances de Toulouſe le 3 Juin 1672, de ſa Seigneurie de Caujac, & épouſa par contrat du 22 Décembre 1683, LOUISE DE DURFORT, fille de JEAN, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & de *Marie du Rouſet*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PAUL, mort Abbé de Conques en Languedoc ; — 3 & 4. PIERRE & JEAN-FRANÇOIS.

XV. FRANÇOIS DE DURFORT, co-Seigneur de Caujac, s'eſt marié par contrat du 27 Avril 1723, à *Marie de Gautier*, dont : — 1. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE, Capitaine de Vaiſſeau, né en 1727 ; — 2. MARIE-MARGUERITE, mariée en 1751, au Comte *de Montureux* en Lorraine, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; — 3. & MARIE-ROSE, non mariée.

Branche de VERNIOLE, ROUZINE, &c.

VIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & co-Seigneur de Bonac & de Vaſiege, troiſieme fils de JEAN, & de *Jeanne de Mauléon*, eſt connu par le teſtament de PIERRE DE DURFORT, co-Seigneur de Deyme & de Bonac, du 3 Septembre 1497, par lequel celui-ci le fait ſon légataire, ainſi qu'un autre JEAN, tous deux ſes freres. Suivant un accord fait avec ſes freres PIERRE & JEAN, du 7 Octobre 1491, il lui reſta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Vaſiege. Il épouſa *Anne de Saint-Gaſſian*, teſta en 1517 & 1524, nomma

ſes Exécuteurs Teſtamentaires RAIMOND DE DURFORT, Seigneur de Bonac, & JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Deyme. Le Dauphin, étant à Lautrec en Languedoc le 29 Septembre 1493, l'exempta de l'arriere-ban, à cauſe d'un procès qu'il avoit, & en conſidération des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Ses enfans furent : — 1. JEAN ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. BARTHELEMI ; — 4. & ANTOINE, qui fit une donation à ſon frere le 28 Mai 1552, en conſidération de ſon mariage.

IX. GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, inſtitué par ſa mere ſon héritier, avec ſes freres, en égales portions, par ſon teſtament du 7 Novembre 1528, donna, conjointement avec ſon frere JEAN, leurs dénombremens, & firent hommage au Roi pour la Terre de Verniole, devant le Juge-Mage de la Sénéchauſſée de Lauraguais, les 24 Mars 1539 & 13 Septembre 1541. Il fit donation de la moitié de tous ſes biens le 2 Mai 1563, à ſon ſecond fils, teſta le 7 Octobre 1573, & laiſſa d'*Anne de Padies*, ſon épouſe : — 1. GABRIEL ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. & JEAN-FRANÇOIS.

X. NICOLAS DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, épouſa par contrat du 26 Avril 1573, *Iſabeau de Genebrouze*, fille de *Sébaſtien de Genebrouze*, Seigneur de Saint-Arnaud & d'Aigrefeuille, & de *Jeanne de Leſcure*, dont : JEAN, qui ſuit ; & MADELENE.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Rouzine & de Verniole, donna ſon dénombrement des Château & Juriſdiction de Verniole le 3 Juin 1611, fut émancipé par ſon pere, & épouſa par contrat du 2 Décembre 1598, *Marie de Nadal*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite de Lautrec*, Dame de Maſſaguel. Il teſta le premier Avril 1645 : l'inventaire de ſes biens, meubles, titres, papiers & de feu ſon épouſe, commença, à la requête de JEAN DE DURFORT, ſon fils, le 29 Janvier 1646, & fut clos les 6 & 7 Février ſuivans. Outre JEAN, qui ſuit, il eut encore deux filles : MARGUERITE & RENÉE.

XII. JEAN DE DURFORT, IV. du nom, Seigneur de Rouzine & de Verniole, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, épouſa par contrat du 18 Juin 1650, *Marie de Rouzet*, veuve de *Guillaume de Salles*, Seigneur de Caujac, & fille de *Samſon*, Seigneur, Baron de la Nougarede, co-Seigneur de Magomel. Il rendit hommage au Roi en ſon Bureau des Finances de Toulouſe le 9 Septembre 1666, pour la Juſtice haute, moyene & baſſe de Verniole & de Rouzine ; teſta le 12 Mai 1667, & eut de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE ; — 3. LOUISE, mariée par contrat du 22 Décembre 1683, à JEAN-LOUIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme ; — 4. & RENÉE.

XIII. FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, épouſa le 5 Février 1679, *Marquiſe d'Albouy*, fille de *Jean d'Albouy*, Seigneur de Cuſſés, & de *Renée-Gabrielle de Saint-Maurice*, & fit ſon teſtament olographe le 17 Juin 1690, par lequel il ſubſtitue ſes enfans les uns aux autres, leſquels furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, légataire de ſon pere, & ſubſtitué à ſon frere aîné ; — 3. & NICOLAS, rapporté ci-après.

Digitized by Google

XIV. PIERRE DE DURFORT, Seigneur de Verniole, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, épouſa par contrat du 19 Janvier 1725, *Anne de Donnadieu*, dont : — 1. CHARLES DE DURFORT, Chevalier de Malte, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, ci-devant Meſtre-de-camp-Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie, actuellement Maréchal-de-camp ; — 2. LOUIS-CHARLES, Meſtre-de-camp-Lieutenant d'une Brigade de Carabiniers, tué à la bataille de Minden en 1759. Il avoit épouſé en Juillet 1753, *Théreſe-Eléonore de Pourchereſſe*, fille de *Jean-Jacques de Pourchereſſe*, Conſeiller au Parlement de Beſançon, Baron d'Eſtrabonne, Seigneur de Frizau & autres lieux, & de *Paſcale-Antoinette-Emilie Petit de Miravals*, dont deux filles ; — 3. MARIE-ANNE, alliée le 9 Mars 1758, à *Charles de Biotiere-de-Chaſſincourt*, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Médoc du premier Décembre 1762, & Brigadier d'Infanterie ; — 4. & MARGUERITE DE DURFORT, mariée à *Joſeph-Céſar de le Comte-Sornan*, Comte du Vernet.

XIV. NICOLAS DE DURFORT, II. du nom, troiſieme fils de FRANÇOIS & de *Marquiſe d'Albouy*, inſtitué légataire par le teſtament de ſon pere, & ſubſtitué à ſes freres, épouſa par contrat du 11 Décembre 1719, *Marie-Agnès de Curſay de Bourdeville*, dont — 1. JOSEPH, Abbé de Saint-Martin en Rouſſillon ; — 2. LOUIS-PHILIPPE, qui ſuit ; — 3. NICOLAS-LOUIS, appellé *le Baron de Durfort*, Lieutenant de Vaiſſeaux ; — 4. MARGUERITE-THÉRESE-NARCISSE, mariée le 30 Avril 1743, à *François-Gaſpard*, Comte *de Poli-Saint-Thiebaud*, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiebaud, de Saint-Martin & autres lieux, d'abord Meſtre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées & Maréchal-de-camp depuis 1761 ; — 5. & MARGUERITE-MARIE-AGNÈS, Religieuſe de la Maiſon de Saint-Louis à Saint-Cyr.

XV. LOUIS-PHILIPPE DE DURFORT, Comte de Deyme, Seigneur de Verniole, Rouzine, Fajac & Saint-Sernin en Languedoc, appellé *le Comte de Durfort*, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, avec brevet de Meſtre-de-camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, ci-devant Brancas, le 22 Juillet 1758, Colonel du Régiment de Picardie, Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761, & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Il a eu de ſon mariage accordé le 6 Décembre 1750, avec *Marie-Françoiſe le Texier-de-Menetou* : — 1. FÉLICITÉ-JEAN-LOUIS-ETIENNE, né à Paris & batiſé à Saint-Roch le 4 Mars 1752, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment de Chartres, Cavalerie, & Enſeigne de Gendarmerie, marié le 5 Octobre 1772, avec Mademoiſelle *de Bethune*, fille du Marquis *de Bethune*, Lieutenant-général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Colonel général de la Cavalerie-Légere ; — 2. & ETIENNE-NARCISSE, né le 3 Octobre 1753, Sous-Lieutenant au Régiment de Chartres.

Les armes de cette Maiſon ont ſouvent varié : on trouve quelquefois un ſimple *lion*, une ſimple *bande* ; d'autrefois les deux enſemble ; & la *bande*, qui paroît être les armes propres à cette Maiſon, abſtraction faite des alliances, eſt rapportée avec des émaux différens dans les divers

Armoriaux. Cependant toutes les branches paroiſſent enfin avoir adopté la *bande d'azur, ſur un fond d'argent.*

Généalogie extraite & rédigée ſur celle imprimée de cette Maiſon en 1771, chez feu *J. Th. Hériſſant*, Imprimeur ordinaire du Roi, Maiſon & Cabinet de Sa Majeſté; & ſignée de feu M. le Maréchal Duc de Duras, de MM. de Durfort, Marquis, aujourd'hui Duc de Duras; Durfort, Comte de Duras; le Maréchal Duc de Lorges; Durfort-de-Boiſſieres-de-Pille; le Comte de Durfort-Boiſſieres; Durfort, Comte de Deyme; & le Chevalier de Durfort-Deyme-de-Rouzine.

Nota. Nous avons placé dans cette Généalogie, à ſon rang, la branche de *Durfort-Civrac*, d'après l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome V*, à laquelle branche nous avons ajouté l'état actuel.

DUSSON. *Voyez* USSON (D').

* — DUTERTRE ou TERTRE (DU), dans le Boulonnois: ancienne & noble Famille originaire de ladite Province, qui poſſédoit dès le onzieme ſiécle le fief noble de *Dutertre*, auquel on ne ſçait ſi elle a donné ſon nom, ou s'il le lui a donné. Il eſt ſitué dans la Paroiſſe de Bourſin, qu'elle poſſédoit également dans le même tems; ce qui donne lieu de croire que ce fief auroit été érigé par cette Famille qui lui a donné ſon nom, lorſqu'elle y fit bâtir le château qu'elle a toujours habité juſqu'en l'an 1600, ou environ.

Les ravages que les Anglois ont fait dans le Boulonnois pendant le tems qu'ils en étoient poſſeſſeurs, juſqu'en 1550 que cette Province fut rendue à la France, ont ravi à cette Famille, comme à beaucoup d'autres, les titres précieux de leur ancienneté. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que d'après les plus exactes recherches dans les archives de la Province, on voit que le fief *Dutertre* n'étoit pas poſſédé avant & depuis 1190 par une autre Famille que par celle de ce nom, qui y a toujours fait ſa demeure; & que l'aîné de cette Maiſon y poſſéde encore aujourd'hui des Domaines conſidérables provenans de la ſucceſſion de ſes peres.

L'alliance que fit JEAN DUTERTRE, vers l'an 1370, avec *Jeanne de Bournonville*, (Maiſon déjà illuſtre dans ce tems) *jointe* aux qualités d'Ecuyer, de Seigneur Dutertre, de Bourſin & de Vicomte de Fiennes, qu'il prenoit alors, y ſuppléent, puiſque cela prouve évidemment que ceux de ce nom paſſoient alors pour *nobles d'ancienne race*, & deſcendans de DANIEL DUTERTRE, reconnu comme noble dès l'an 1190.

En effet, DANIEL DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre, vivoit en 1190; c'eſt ce qui paroit par une donation que fit *Baudouin*, Grand-Ecuyer du Boulonnois, du conſentement de REGNAULT, Comte de Boulogne, à l'Abbaye de Beaulieu, diſtante d'une lieue des Terres de Dutertre & de Bourſin, le 5 Juin de la même année 1190, en préſence de ſes Gentilshommes du pays, dont il fut le cinquieme appellé, ainſi que dans l'acte de confirmation de cette donation faite le même jour par ce REGNAULT, *Ide*, ſa femme, & ſes enfans. Cette charte, qui eſt en latin, commence par ces mots: *Notum ſit omnibus tam futuris quam præſentibus, quod ego Balduinus*, &c. — CHRISTOPHE DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourſin, vivoit en l'an 1280, ce qui eſt prouvé par un contrat d'arrentement en parchemin, de trois meſures de terre ſituées audit Bourſin, en date du 15 Mars 1280, ſcellé de trois ſceaux.

Digitized by

I. JEAN DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourſin, Vicomte de Fiennes, dit *Carpentier*, (Hiſtoire du Cambreſis, *Part. III, page 308*, à l'article de BOURNONVILLE) vivoit en 1350, & tenoit ſa Vicomté de Fiennes de la Seigneurie de Fiennes, par un *chapeau de roſe de reconnoiſſance*, par chacun an au jour du Saint-Sacrement: c'eſt ce qu'on lit dans les titres de cette Seigneurie. Il s'allia en 1370 avec Demoiſelle *Jeanne de Bournonville*, fille de Sire *Jean de Bournonville*, dit *à la Barbe*, Chevalier, Seigneur de Rinxent, & de *Maſine de Melle*, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & MARTIN, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy, mort ſans poſtérité. Il paroît par la Généalogie de la Maiſon d'*Iſque*, que ce JEAN DUTERTRE avoit une ſœur nommée *Dely de Bourſin*, qui fut mariée vers l'an 1370, avec *Anſelme d'Ordre*, dont vint *Jeanne d'Ordre*, alliée en 1396 avec *Colard d'Iſque*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

II. GUILLAUME DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourſin, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, & Ecuyer des Ordonnances du Roi, vivoit en 1390, & ſervoit en cette qualité ſous la banniere de Meſſire *Alain de Longueval*, Chevalier-Bachelier lors de la montre faite à Boulogne le 8 Septembre 1411. Il épouſa Demoiſelle *Marguerite de Bernieulle*, Dame de Veſtrethun, fille de Sire *Jean de Bernieulle*, Seigneur de Marguinghen, la Mothe & Delcluze, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. CATHERINE, alliée à *Paurtes de Coupe*, Ecuyer, Seigneur de Pantey; — 3. & JACQUELINE, mariée à *Thomas de Bernamont*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

III. GUILLAUME DUTERTRE, II. du nom, dit *Galois*, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Bourſin, Hardingheng, Embrocq, Eſclemy, Veſtrethun, & Vicomte de Fiennes, eut en don de MARTIN DUTERTRE, Ecuyer, ſon oncle, par contrat paſſé le 22 Avril 1468, & ſcellé de ſept ſceaux, la Terre d'Eſclemy, en faveur du mariage qu'il alloit contracter, & paya le 27 des mêmes mois & an, à Meſſire *Jacques de Sempy*, Baron d'Ordre, le relief qu'il lui devoit à cauſe de ſes terres & nobles tenemens de celle Dutertre & de Bourſin. Il prouva ſa nobleſſe en 1468, ainſi qu'il eſt rapporté par *Haudiquet de Blancourt* dans ſon Nobiliaire de Picardie, & épouſa le 19 Mai de la même année 1468 (aſſiſté de ſes pere & mere qui lui donnerent les Terres Dutertre, de Bourſin, d'Hardingheng, d'Embrocq, & la Vicomté de Fiennes & pays ès environs) Demoiſelle *Marguerite de Nœufvertu*, fille aînée de *Lambert*, Ecuyer. Il vivoit encore en 1483, ſuivant un contrat du 12 Juin de cette année, par lequel il arrenta le Domaine utile, appartenant à ſadite Vicomté de Fiennes, moyennant 40 ſols pariſis de rente de fonds, payable à lui, ſes hoirs & ayans cauſes, au jour de S. Remi par chacun an, avec relief quand le cas écherroit, au profit de *Jean Salmon*, demeurant à Fiennes, *ſans préjudice toutefois*, y eſt-il dit, *à plus grand droit, Seigneurie & prérogatif que je prétends avoir à cauſe de madite Vicomté, en témoing de vérification des choſes ſuſdites, J'ai*, GUILLAUME *deſſus nommé, mis mon ſcel armorié de mes armes à ces préſentes Lettres de rattification avec mon ſeing manuel le 12 Juin 1483*, &c. Ses enfans furent: — 1. LAMBERT, qui ſuit; — 2. JACQUES, Ecuyer, Sei-

gneur d'Eſclemy, d'Anguerand & d'Heſdigneulle, Lieutenant-Général du Boulonnois, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. ADRIEN, Prêtre & Prieur de l'Abbaye de Notre-Dame de Licque; — 4. MARGUERITE, mariée à *Philippe de Sempy*, Ecuyer, Seigneur de la Loze; — 5. ISABEAU, alliée par contrat paſſé le 21 Janvier 1507, en préſence & aſſiſté de ſes pere & mere, freres & ſœurs, avec *Flour de Calonne*, Ecuyer, Seigneur de Leulinghen, fils de *Jean;* — 6. & CATHERINE, femme 1°. de *Jean Navet*, Ecuyer; & 2°. d'*Enguerrand de Heſdigneulle*, Ecuyer, Seigneur de Bertonlaire.

IV. LAMBERT DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Bourſin, de Veſtrethun, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſervoit en cette qualité avec ſon fils, ſuivant une montre faite à Boulogne en 1527, de la troupe du Sire *de la Fayette*. Il épouſa 1°. Demoiſelle *Jeanne de Marle*, fille de Sire *Nicolas de Marle*, Baron de Long; & 2°. Demoiſelle *Marie de Fretin*. Dans un dénombrement rendu au Roi le 29 Juillet 1521, par Sire *Jacques de Luxembourg*, à cauſe de ſa Terre de Fiennes, ce Seigneur déclare que ledit LAMBERT DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourſin, & Vicomte de Fiennes, *tient de lui ſix nobles Fiefs*, &c. LAMBERT DUTERTRE, par ſon teſtament, fit donation aux trois enfans de ſa ſeconde femme du quint-datif à prendre ſur tous les biens qu'il laiſſe à ſon fils aîné du premier lit. De ſon premier mariage naquirent: — 1. GALLAS, qui ſuit; — 2. JACQUES, dit *de Marle*, Ecuyer, Seigneur de Veſtrethun, marié ſans enfans avec Demoiſelle *Antoinette Beaudelle*. Il vendit, du conſentement de ſon frere aîné, 1°. par contrat paſſé à Boulogne le 15 Mars 1524, pluſieurs parties de biens à lui échues de ſon grand-pere Sire *Nicolas de Marle;* 2°. par autre contrat paſſé à Boulogne le 20 Septembre 1527, pluſieurs parties de rente; & 3°. par un autre contrat paſſé le 21 Juin 1546, auſſi pluſieurs parties de rente. Du ſecond lit vinrent: — 3. FRANÇOIS, Chanoine du Chapitre de Notre-Dame de Boulogne, qui fit ſon teſtament pardevant *Bontems* & *Philippe Cothereau*, Notaires Royaux au Châtelet de Paris, le 23 Février 1573, par lequel il fait différens legs à Demoiſelle *Marie Regnault*, veuve de GALLAS, ſon frere conſanguin; à *Anne d'Ingneville*, ſa petite niéce; à JEAN DUTERTRE, *ſon* neveu, fils d'ANTOINE; à un autre JEAN DUTERTRE, ſon neveu, fils dudit GALLAS & de ladite *Regnault;* à FRANÇOIS DUTERTRE, auſſi ſon neveu, & à MARGUERITE DUTERTRE, ſa niéce, fils & fille de GALLAS, & donne le ſurplus de ſes biens aux pauvres; — 4. ANTOINE, Ecuyer, qui plaidoit avec ſon frere aîné, ſuivant une Sentence rendue en la Sénéchauſſée de Boulogne le 5 Mars 1553, pour ſon quint ſur la Vicomté de Fiennes, & pluſieurs fiefs ſitués à Hardingheng & autres lieux, provenans de la ſucceſſion de LAMBERT DUTERTRE, leur pere. Il eſt qualifié *Ecuyer & Homme d'armes des ordonnances du Roi*, dans la revue de la Troupe du Sire *de la Fayette*, de l'an 1565. Il tranſigea par acte paſſé à Boulogne le 13 Février 1561, avec JACQUELINE DUTERTRE, veuve de *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herſelaine, & épouſa Demoiſelle *Iſabeau d'Ingneville*, veuve

en premieres nôces de *Pierre Breſdouille*, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, & ſœur aînée de *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herſelaine, dont il eut trois fils nommés JEAN-FRANÇOIS, CHARLES & JEAN. L'aîné & le dernier ſont rappellés dans le teſtament de leur oncle (FRANÇOIS DUTERTRE) du 23 Février 1573. Ils moururent tous ſans poſtérité. JEAN avoit épouſé *Suſanne de Thubeauville*, Dame de Hercheval, & fille de *Claude de Thubeauville*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, & de *Marguerite le Merchier*, Dame de Hercheval; — 5. & JEAN, Ecuyer, nommé dans le teſtament de ſon pere, & mort ſans alliance peu après.

V. GALLAS DUTERTRE, Seigneur Dutertre, Bourſin, Cambronne, Neufchâtel, Vicomte de Fiennes, qui plaidoit, comme on l'a dit, avec ANTOINE, ſon frere, en 1553, épouſa 1°. Demoiſelle *Enceline de Croix*; & 2°. le premier Juin 1552, Demoiſelle *Marie Regnault*, veuve de lui en 1559, ſuivant une Sentence rendue en la Sénéchauſſée de Boulogne le 14 Novembre de cette même année, qui lui adjuge, comme ſa veuve, le tiers à prendre ſur tous les biens de ſon mari, échus à JACQUELINE DUTERTRE, Dame de Wavrand, qu'il avoit reconnue pour ſon héritiere avant ſon ſecond mariage. Les enfans du premier lit furent: — 1. JACQUELINE, mariée 1°. à *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herſelaine; & 2°. à *Charles de Wavrand*, Ecuyer, Seigneur de Sequere. Elle tranſigea 1°. par acte paſſé devant *Jean-Jacques de Thiembronne*, Notaire à Boulogne, l'an 1559, avec ANTOINE DUTERTRE, ſon oncle, qui plaidoit pour ſon quint ſur tous les biens de feu LAMBERT, ſon pere, ayeul de ladite Dame; & 2°. avec le même pour ce ſujet par un autre acte paſſé devant *Briſſard* & *du Buis*, Notaires Royaux à Boulogne, le 13 Février 1561; — 2. & MICHELLE, morte ſans alliance. Du ſecond lit vinrent: — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. ANTOINE, Ecuyer, mort ſans alliance; — 5. & MARGUERITE, nommée dans le teſtament de FRANÇOIS DUTERTRE, ſon oncle.

VI. JEAN DUTERTRE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre, Bourſin & autres lieux, obtint un Arrêt du Parlement de Paris le 12 Janvier 1577, contre *Charles de Wavrand*, ſon beau-frere, mari de JACQUELINE DUTERTRE, ſa ſœur, qui leur adjuge la partie des biens qui devoit leur revenir de l'héritage de GALLAS DUTERTRE, leur pere commun: il tranſigea enſuite avec les mêmes par Sentence arbitrale donnée à Montreuil le 15 Mars 1578, afin de terminer les difficultés ſurvenues entr'eux pour l'héritage de LAMBERT DUTERTRE, Ecuyer, leur grand-pere commun. Il eſt qualifié noble homme, Ecuyer, Seigneur Dutertre, Bourſin, *&c.* dans différens actes des années 15 Mars 1558, 4 Novembre 1581, 15 Février 1582, 4 Août 1583, 9 Juin & 4 Septembre 1586, 21 Avril & 4 Décembre 1587. Il épouſa par contrat paſſé le 3 Juillet 1582, Demoiſelle *Marguerite du Meſghen*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Breucq, & de Dame *Marie de Long-Foſſé*, Dame de la Salle & de Mazure; & teſta le 8 Avril 1590. Sa veuve ayant le gouvernement de ſes enfans, tranſigea à Boulogne le 23 Janvier 1591, avec JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, le Miny & autres lieux, pour pluſieurs parties de cenſives, & ſe remaria avec *Antoine de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur

du Traye. Elle teſta en faveur de ſes enfans du premier lit, par acte paſſé à Boulogne le 30 Juin 1623. Les enfans de ſon premier mari furent : — 1. ESDRASSE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Montjardin & de la Vienne, nommé avec ſon pere dans un contrat d'acquiſition du 21 Avril 1587, & une quittance du 4 Décembre ſuivant. Il tranſigea conjointement avec ſon frere ainé & ſa ſœur, par acte paſſé à Boulogne le 12 Décembre 1600, & avec *Marguerite du Meſghen*, leur mere, lors femme en ſecondes nôces d'*Antoine de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur du Traye, préſent audit acte ſur leurs droits reſpectifs. Il fit donation par acte paſſé à Boulogne le 17 Novembre 1634, à ESDRASSE DUTERTRE, ſon frere aîné, de ſa Terre & Seigneurie de la Vienne, & teſta le 15 Novembre 1648 ; — 3. LOUIS, Ecuyer, mort jeune ; — 4. & MARIE, nommée avec ſes trois freres dans le teſtament de ſa mere du 30 Juin 1623.

VII. ESDRASSE DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Bourſin, ainſi qualifié dans une tranſaction du 12 Décembre 1600, ſuivant un procès-verbal d'une aſſemblée des trois Etats de la Province du Boulonnois, tenue à Boulogne le 5 Décembre 1628, fut député à la Cour par le Corps de la Nobleſſe. Il épouſa par contrat paſſé à Deſvre le 14 Février 1608, aſſiſté de ſa mere, de ſon beau-pere, & de pluſieurs autres parens & amis, Demoiſelle *Adrienne de Lapature*, fille de feu Meſſire *Jean*, Ecuyer, Baron de Courſet, & de Dame *Jeanne Dubois*, ſa veuve, femme en ſecondes nôces de *François du Blaiſel*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent : — 1. MICHEL, Ecuyer, mort ſans alliance ; — 2. GABRIEL, Ecuyer, auſſi mort ſans alliance ; — 3. LOUIS, qui ſuit ; — 4. ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Colhaut & de la Vienne, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment de Montecler ; depuis Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment du Baron *de Riviere*, par commiſſion du 4 Novembre 1658, mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite Fiſet*, teſta le 21 Juin 1686, & voulut être enterré dans l'Egliſe des Carmes de la ville d'Ardre, où ſon Service fut chanté conformément à la fondation que lui & ſa femme y avoient faite ; — 5. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Normaſtre & de la Heſtray, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment d'Hocquincourt. On a de lui la copie d'un Placet qu'il préſenta à Sa Majeſté, dans lequel il expoſe qu'il eſt un de ſes plus anciens & zélés Serviteurs ; qu'il s'eſt trouvé à 2 batailles rangées, à 9 combats conſidérables, à 36 ſiéges, & notamment à celui de Barcelonne, où il reſta enfermé pendant 16 mois ; qu'il a été bleſſé ſept fois très-dangereuſement, & qu'il ſupplie Sa Majeſté de lui accorder un grade ſupérieur ; — 6, 7 & 8. MARIE, SUSANNE & ADRIENNE.

VIII. LOUIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur Dutertre, Beauvalle, Rond, Cobrique & autres lieux, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment d'Aumont, puis Meſtre-de-camp-Colonel, épouſa par contrat paſſé à Deſvre le 17 Septembre 1649, Demoiſelle *Marie de Monchy*, fille de Meſſire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, Noſroy & Cavron, & de défunte *Charlotte de Broully*, ſa premiere femme. Il fut déclaré *noble & iſſu d'ancienne race & lignée*, & comme tel déchargé de toutes aſſignations

Digitized by Google

assignations données à cet effet, à la requête de *Thomas Bousseau*, Traitant, & confirmé en ladite qualité lui & sa postérité, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 28 Avril 1664. Il fut encore maintenu dans sa noblesse d'*ancienne extraction*, & comme tel déchargé des poursuites faites aussi contre lui à la requête de *Claude Marchand*, autre Traitant, par jugement de M. *Jérôme Bignon*, Intendant d'Amiens, le 11 Décembre 1697. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. ESDRASSE, Seigneur de Cobrique, de Rond, *&c.* qui transigea par acte passé à Boulogne le 13 Mai 1693, avec son frere aîné & ses sœurs, pour raison de la succession de défunt ROBERT DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Colhaut, leur oncle, dont ils étoient légataires. Il laissa de son mariage avec *Madelene de Mondinier*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Varenne, JEAN DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Cobrique, de Rond & de Francalleux, qui n'a point eu d'enfans de son mariage contracté en 1757 avec Demoiselle *Marie-Marguerite-Antoinette de Framery-du-Pire*, fille de *Gabriel-Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Pire & de Sangatte ; — 3. NICOLAS, Chanoine du Chapitre de Luzarches ; — 4. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, marié avec Demoiselle *Marie-Claire Costille*, dont il a laissé pour fils unique NICOLAS-FRANÇOIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Beauvalle ; — 5. LOUISE, femme de *Louis de la Roque*, Ecuyer, Seigneur de Qumbremont, dont postérité ; — 6. GENEVIÉVE, mariée sans enfans à *Charles de Campagne*, Ecuyer, Seigneur du Trai ; — 7. MARIE, aussi femme sans enfans de *Pierre le Charpentier*, Ecuyer, Seigneur de Longchamp ; — 8 & 9. ANNE & CHARLOTTE, nommées avec leurs freres & sœurs dans une transaction du 13 Mai 1693.

IX. ANTOINE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, la Vienne, Colhaut, Barisel, Estoquette, Cavron & autres lieux, premier Capitaine des Gardes de S. A. E. de Cologne, épousa par contrat passé à Montreuil le premier Décembre 1685, noble Demoiselle JACQUELINE DUTERTRE, sa parente, Dame du Meny, Escoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle & la Mothe, fille & héritiere de Messire AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, & de défunte Dame *Bonne-Françoise de Cavrelle.* Sa femme, après sa mort, fut maintenue dans sa noblesse, & reconnue pour *noble & issue d'ancienne race*, par jugement de M. *de Bernage*, Intendant d'Amiens, rendu le 4 Septembre 1715. Leurs enfans sont : — 1. AUGUSTIN, qui suit ; — 2. ANTOINE, auteur du premier rameau rapporté ci-après ; — 3. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE, auteur du second, aussi rapporté ci-après ; — 4. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Mousquetaire du Roi, mort sans alliance ; — 5. PHILIPPE, auteur du troisieme rameau, mentionné ci-après ; — 6. TIMOLÉON, auteur du quatrieme, dont il sera parlé ensuite ; — 7. JEAN-JACQUES, auteur du cinquieme rameau, rapporté à son rang ; — 8. MARIE, femme d'*Henri d'Eslion*, Ecuyer, Seigneur de Theville ; — 9. JACQUELINE, mariée à *Anne de Guisclin*, Chevalier, Seigneur de l'Epinoy ; — 10. & MARIE-THÉRESE, femme 1°. d'*Adrien de Bigand*, Ecuyer, Sei-

gneur de Thubeauville ; & 2°. de *N... de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Menthy, dont elle n'eut point d'enfans.

X. AUGUSTIN DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Eſtoquette, Colhaut, Cobrique, Bariſel, Cavron & autres lieux, épouſa par contrat paſſé à Heſmond le 8 Mai 1719, contrôlé à Heſdin le 23 Novembre 1726, & la minute dépoſée au Greffe de cette Ville, noble Demoiſelle *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy*, fille aînée de puiſſant Seigneur *Henri-Alexandre de Créquy*, Chevalier, Marquis d'Heſmond, Baron de Bernieulle, Vicomte de Rue, Seigneur de Wiquinghen, Canaple, *&c.* & de puiſſante Dame *Marie-Charlotte de Mannay*, & ſœur de *Louis-Henri* & de *Robert de Créquy*, Chevalier, non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. De ce mariage ſont nés : — 1. ROBERT-AUGUSTIN-ALEXANDRE, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouſſillon, mort ſans alliance le 24 Juillet 1749 ; — 2. MARC-ANTOINE-AUGUSTIN, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de Notre-Dame de Boulogne, mort le 6 Octobre 1765 ; — 3. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 4. & FRANÇOIS-ALEXANDRE, premier Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, tué à la bataille de Creivelt.

XI. LOUIS-ALEXANDRE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur & Vicomte en partie des mêmes lieux, Seigneur de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Beaufoſſé, Eſtoquette, Colhaut, Cobrique, Bariſel, Cavron, Francalleux, la Cour, *&c.* Capitaine-Major d'Infanterie par commiſſion du Roi du 6 Juin 1758, a épouſé par contrat paſſé à Montreuil-ſur-mer le 3 Septembre 1768, Demoiſelle MARIE-AGATHE-SUSANNE-LOUISE, fille de Meſſire TIMOLÉON DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Louvigny, Rouvigny, Preurette, Trois-Marquets, *&c.* ancien Major d'Infanterie au Régiment d'Aunis, depuis Commandant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil, & de Dame *Marie-Catherine de Chartonnet*, dont il n'y a point eu d'enfans.

Premier Rameau.

X. ANTOINE DUTERTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Marque, *&c.* Mouſquetaire du Roi, depuis Capitaine & Major au Régiment d'Aumont, Chevalier de Saint-Louis, ſecond fils d'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épouſé 1°. *N.... d'Heſmond*, fille de Meſſire *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Dalle ; & 2°. *Marie Carpentier*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. *N...* Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & mort, ne laiſſant que deux filles de ſon mariage avec *N... de Lion* ; — 2. *N....* Prêtre ; — 3. *N....* Religieuſe à Montreuil. Et du ſecond lit : — 4. JEAN-FRANÇOIS, élève à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Royal Vaiſſeaux en 1769 ; — 5. FRANÇOIS, auſſi élevé à l'Ecole Royale Militaire, & Chevalier de Saint-Lazare ; — 6. LOUIS, Chevalier ; — 7. & *N...* élevée à Saint-Cyr.

Digitized by Google

Second Rameau.

X. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Campagne, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, puis Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, troiſieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épouſé Demoiſelle *Marie-Suſanne-Françoiſe Mithon*, fille de Meſſire *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tourteauville, dont: — 1. CHARLES-AMBROISE-MARIE DUTERTRE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, allié avec *Marie-Marguerite-Françoiſe Accary*; — 2. *N...* Chevalier, Capitaine au Régiment de Foix, mort ſans alliance; — 3. ANTOINE-MARIE-LAURENT, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Picardie; — 4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, alliée, 1°. à Meſſire *N.... de Bertelais*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au Régiment de Foix, & Chevalier de Saint-Louis, dont une fille; & 2°. à Meſſire *N.... d'Eſpoteaux*, Chevalier; — 5. & CATHERINE-JACQUELINE-SUSANNE, mariée avec Meſſire *Auguſtin-Céſar le Ver de Chantraume*, Chevalier, dont un fils & une fille.

Troiſieme Rameau éteint.

X. PHILIPPE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de la Vienne, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, cinquieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQELINE DUTERTRE, n'a laiſſé de ſon mariage avec Demoiſelle *Anne-Angélique de Mailly*, fille aînée de *Céſar de Mailly*, Chevalier, Seigneur d'Arſy & ancien Capitaine au Régiment de Vexin, que:

XI. MARIE-THÉRESE DUTERTRE, Dame de la Vienne, Menty & autres lieux, alliée à *N.... de Montcornet*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

Quatrieme Rameau.

X. TIMOLÉON DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Preurette, Louvigny, Rouvigny, Trois-Marquets, *&c.* ancien Capitaine & Major du Régiment d'Aunis, Chevalier de Saint-Louis, & Commandant pour le Roi en la Citadelle de Montreuil, ſixieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épouſé Demoiſelle *Marie-Catherine Chartonnet*, fille de *Joſeph-Louis*, Ecuyer, dont: — 1. JEAN-LOUIS-LÉON, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Languedoc, & Lieutenant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil; — 2. ROSE-CHARLOTTE, Demoiſelle; — 3. & MARIE-AGATHE-SUSANNE-LOUISE, qui fut alliée par contrat du 3 Septembre 1668, avec LOUIS-ALEXANDRE DUTERTRE, ſon couſin-germain, Chef de ſa Maiſon, Vicomte & Seigneur Dutertre & autres lieux, Capitaine & Major d'Infanterie, fils D'AUGUSTIN & de *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy* dont on a ci-devant parlé, au degré XI.

Cinquieme Rameau.

X. JEAN-JACQUES DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Beauregard

& du Château de la Ville d'Eſtaples en Boulonnois, Capitaine de Cavalerie, ſeptieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, s'eſt alliée avec *Marie-Anne-Barbe Dauphin*, fille de feu Meſſire *Vincent Dauphin*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, dont : — 1. JEAN-LOUIS-MARIE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie, Aide-Major-Général des troupes de France aux Iſles, mort à Saint-Domingue, ſans alliance au ſervice du Roi; — 2. JEAN-MARIE, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, retiré du ſervice; — 3. ANTOINE-MARIE, Chevalier, élevé à l'Ecole Royale Militaire, Capitaine-Aide-Major du Régiment Royal des Vaiſſeaux, & Chevalier de Saint-Lazare; — 4. JEAN-MARIE, dit *le Jeune*, auſſi élevé à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de Saint-Lazare, & Lieutenant au Régiment de la Reine, Cavalerie; — 5. JACQUES-MARIE ALEXANDRE, Chevalier, Aide-Major au Régiment d'Artois, mort ſans alliance; — 6. MARIE-SUSANNE-JACQUELINE, Demoiſelle; — 7. & MARIE-JEANNE, Dame de l'Abbaye de Blandecq, *&c.*

Seconde Branche.

IV. JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Marguerite de Nœufveru*, fut Licencié ès Loix, & Lieutenant-Général de la Province du Boulonnois. Il épouſa 1°. Demoiſelle *Marguerite de Thion*, morte le 9 Juin 1515; & 2°. Demoiſelle *Peronne Rohard*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Marie d'Heſdigneul*. Du premier lit vinrent : — 1. WALRAND, Religieux à l'Abbaye de Foreſmontiers; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. LOUIS, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 4. JEANNE, mariée à *Adrien de Groux*, Ecuyer, Seigneur d'Avenne; — 5. MARGUERITE, femme de *Jean Chinotte*, Ecuyer, Seigneur du Val; — 6. FRANÇOISE, mariée à *Pierre Coſtard*, Ecuyer, Seigneur de Ferque. Et du ſecond lit : — 7. CHALIOT, Ecuyer, mort ſans alliance; — 8. ANTOINETTE, mariée à Boulogne le 21 Janvier 1537, à Noble *Charles de Thubeauville*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, fils & héritier de feu *Martin*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Marguerite Grignan*; — 9. JEANNE, dite *la Jeune*, mariée à *Antoine de Berſin*, Ecuyer, Seigneur de Bertrouvalle; — 10. & MADELENE, Religieuſe.

V. JEAN DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy, épouſa 1°. *Aldegonde de Pilmaud*, & 2°. ſans enfans Demoiſelle *Marguerite de Bommelle*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LAMBERTE, Religieuſe aux Sœurs Griſes de Saint-Omer; — 3. CATHERINE, Religieuſe & Dame de Sainte-Claire à Saint-Omer; — 4. MARGUERITE, morte ſans alliance; — 5. & ANNE, mariée ſans enfans à *Philippe d'Artois*, Ecuyer.

VI. JEAN DUTERTRE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy, épouſa à Aire le 7 Octobre 1567, Demoiſelle *Françoiſe de Beltevalet*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ADRIEN, Ecuyer, mort ſans alliance; — 3. & JACQUELINE, Demoiſelle.

VII. JEAN DUTERTRE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy,

Digitized by Google

épouſa à Arras, Demoiſelle *N. . . de Fercaux*, dont : — 1. FRANÇOIS, Religieux à l'Abbaye Royale de Saint-Waaſt d'Arras; — 2. JEAN, Ecuyer, mort ſans alliance; — 3. ADRIEN, Ecuyer, marié ſans enfans, par contrat paſſé à Saint-Omer le premier Décembre 1599, avec Demoiſelle *Marie de Velard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Il teſta dans la même Ville le 12 Juin 1632 en faveur de MARIE & de JACQUELINE DUTERTRE, deux de ſes ſœurs; — 4. PIERRE, Ecuyer, mort ſans alliance; — 5. MARIE, femme d'*Adrien de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe; — 6. ANNE, Religieuſe à Saint-Omer; — 7. JACQUELINE, nommée dans le teſtament de ſon frere, & morte fille; — 8. & FRANÇOISE, mariée à *Antoine de Leſpaux*, Ecuyer, Seigneur de Coutry.

Troiſieme Branche.

V. LOUIS DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, le Meny, Quint-d'Ordre, Cambronne & autres lieux, troiſieme fils de JACQUES, & de *Marguerite de Thion*, ſa premiere femme, fut choiſi dans une aſſemblée générale de la Nobleſſe du Boulonnois pour rédiger & ſigner le procès-verbal de la rédaction de la Coutume de ladite Province en 1550. Il teſta le 17 Septembre 1558, & fut marié trois fois, 1°. à *Madelene Gorguette*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du But, & de *Françoiſe Gode*, lors veuve de *Walrand de Licque*, Chevalier; 2°. ſans enfans, par contrat paſſé à Montreuil le 18 Juin 1547, à *Jeanne d'Eſcaut*, Dame & Baronne de Courret, aſſiſtée de *Françoiſe de Boufflers*, Dame & Abbeſſe de Sainte-Auſtreberte, & de pluſieurs autres perſonnes de diſtinction parens & amis; & 3°. à Demoiſelle *Yſabeau de Courteville*, Dame de Colend, fille de *Charles*, Ecuyer, laquelle étant devenue veuve, ſe remaria avec *Jean Aubedé*. Il n'eut d'enfans que de ſa premiere & troiſieme femme, ſçavoir du premier lit : — 1. JACQUES, qui ſuit. Du troiſieme ſortirent : — 2. LOUIS, Ecuyer, mort ſans alliance; — 3. YSABEAU, Dame de Fromeſſen & de Colend, mariée par contrat paſſé à Boulogne le 2 Janvier 1681, avec *Louis de Guiſelain*, Ecuyer, Seigneur des Bareaux — 4. & ANTOINETTE, nommée dans le teſtament de ſon pere du 17 Septembre 1558, & morte fille.

VI. JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, le Meny, Quint-d'Ordre, Houpeaux, Outrelle, Cambronne & autres lieux, eſt auſſi qualifié Seigneur d'Eſclemy, Aufin, *&c.* dans un Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1577, dans une tranſaction paſſée à Boulogne le 23 Janvier 1591, & dans un autre Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1594. Il épouſa *Jeanne de Louvigny*, fille de *N. . . . de Louvigny*, Chevalier, Seigneur d'Eſtréelles : ils vivoient enſemble en 1594, il teſta le 26 Août 1595, & nomma pour ſes exécuteurs FRANÇOIS DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur de Normaſtre, & *Jérôme Morel*, ſes couſins. Ses enfans furent : — 1. CENTURION, qui ſuit; — 2. LOUIS, qui eut par le teſtament de ſon pere, la Terre & Seigneurie de Lacre, & mourut ſans alliance; — 3. CLAUDE, qui eut en partage la Terre & Seigneurie du Meny, mort auſſi ſans alliance; — 4. & SARA, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Wicardenne.

VII. CENTURION DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant; Tigny, le Meny, Lacre, Raulers, la Mothe & autres lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de ſes Gardes, & Gouverneur de la Ville de Gergeau, vendit & engagea pluſieurs parties de ſes biens, pour les employer au payement de ſa rançon, & pour ſe faire guérir des bleſſures qu'il avoit reçues à la priſe de la Ville de Calais. On ignore le tems de ſa mort, mais il avoit épouſé par contrat du 30 Septembre 1598 en préſence de *Claude de Louvigny*, ſon oncle, & autres, Demoiſelle *Anne de Loyanne*, Dame de Maiſon-Villers, fille de feu *Antoine*, Conſeiller au Parlement de Paris en 1556, puis Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel au Royaume de Navarre, Seigneur de Fourmentier, de Loroy, Mochirout, Villiers, Turry & du Boſſel, & de *Marie-Catherine de Chazeray*. Etant devenue veuve, elle tranſigea avec ſes enfans à Montreuil le 11 Août 1634, & teſta le 7 Mai 1652. Elle fit différens legs à ſes enfans & petits-enfans, & eut de ſon mariage : — 1. ISAAC, qui ſuit ; — 2. MADELENE, laquelle étoit mineure & ſous la tutelle de ſa mere en 1636, & ne vivoit plus lors de ſon teſtament en 1652 ; — 3. MARIE, femme, 1°. par contrat paſſé à Orléans le 16 Juin 1620, de Meſſire *N.... Tanchebeau*, Chevalier, Seigneur de la Braiteche, dont deux filles rappellées dans le teſtament de leur grand-mere, *Anne de Loyanne*; & 2°. de *Paul de Pehen*, Ecuyer, Seigneur du Fay, dont deux filles, nommées *Madelene* & *Anne* ; — 4. JUDITH, mariée par contrat paſſé à Paris le 7 Décembre 1644, à Noble *Charles de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Charny ; — 5. Autre JUDITH, dite *la Jeune* ; — 6. & ANNE, alliée à *Jean Deſricourt de Licque*, Chevalier, Seigneur des Oteux, dont entr'autres enfans *Antoine* & *Florence de Licque*, rappellés auſſi dans le teſtament de leur grand-mere, de 1652.

VIII. JEAN DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant & autres lieux, Lieutenant, & enſuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied au Régiment d'Eſpagny, épouſa par contrat paſſé à Samai le 28 Septembre 1625, en préſence de ſa mere & de pluſieurs de ſes parens & amis, Demoiſelle *Anne de Roquigny*, fille d'*Ambroiſe*, Chevalier, Seigneur de Pelcheux & du Fayel, & de défunte Dame *Anne de Carlier*, ſa premiere femme. Cette *Anne de Roquigny* étoit veuve en 1643, ſuivant une Sentence du Bailliage de Montreuil du 5 Mars de la même année, & une tranſaction paſſée dans la même Ville le 7 Janvier 1656. De ce mariage vinrent : — 1. AMBROISE, qui ſuit ; — 2 & 3. ANNE & JACQUELINE, mariée à *David Regniard*, Ecuyer, Seigneur de Veſtreghen, dont elle eut *Jacqueline Regniard*, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion.

IX. AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, le Meny & autres lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Schulemberg*, paſſa ſon contrat de mariage à Arras le 3 Juillet 1657, & épouſa d'après le conſentement de ſa mere, *Anne de Roquigny*, & de ſes ſœurs ANNE & JACQUELINE, donné le 18 Avril 1658, le 21 des mêmes mois & an, *Bonne-Françoiſe de Cavrelle*, fille & héritiere d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du grand Cordet,

Digitized by Google

Beaumont, Wailly & autres lieux, & de feu Demoiſelle *Bonne de Sucre*. Il tranſigea le 28 Avril 1660, avec *Anne de Roquigny*, ſa mere, ANNE & JACQUELINE DUTERTRE, ſes ſœurs, & eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion, Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au ſervice du Roi d'Angleterre, mort ſans enfans ; — 2. CHARLES, Chevalier, mort ſans alliance ; — 3. AMBROISE, qui ſuit ; — 4. & JACQUELINE, laquelle à cauſe de ſes trois freres ſortis du Royaume pour cauſe de Religion, devint ſeule héritiere de ſes pere & mere. Elle fut par Jugement rendu à Amiens par M. *de Bernage*, Intendant de Picardie, le 4 Septembre 1715, reconnue pour fille & ſeule héritiere D'AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, ſon pere, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant & autres lieux, & comme lui pour *Noble & iſſue d'ancienne race*, & en cette qualité confirmée dans tous les priviléges de la Nobleſſe. Elle épouſa par contrat du premier Décembre 1685, ANTOINE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Beauvalle, &c. de la branche aînée, auteur du degré IX. rapporté ci-devant.

X. AMBROISE DUTERTRE, II. du nom, appellé *le Baron du Tertre*, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion, fut Quartier-Maître-Général de la Cavalerie Hollandoiſe, & Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au ſervice des Etats-Généraux. Il épouſa en Hollande, Noble Demoiſelle *Eliſabeth de Haerſcotte*, fille de *Wothaghen de Haerſcotte*, Baron dudit lieu, dont il eut pour fille unique, *N*.... DUTERTRE, Baronne, mariée en Hollande à *Berent de Henrick*, Baron de Bentinek, Seigneur de Schoonhecten, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Commandeur de Schoon-Hoovene, dont poſtérité.

On trouve dans la Généalogie d'*Arel*, imprimée dans le Tome I. de ce Dictionnaire, pag. 442, ligne derniere, un PIERRE DUTERTRE, Seigneur dudit lieu, qui eut de ſon mariage avec *Jeanne de l'Eſquildry*, PIERRE DUTERTRE, II. du nom, Seigneur de Pernen, marié avec *Barbe Leveſque d'Arel*, fille de *Jean Leveſque*, Chevalier, & de Dame *Marguerite Arel*, Dame de Kermarker, héritiere de la premiere branche de la Maiſon D'AREL. *Voyez* ce mot.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe, telles qu'elles ont été enregiſtrées dans l'*Armorial Général de France*, de feu M. d'*Hozier*, Juge d'Armes, par Ordonnance du 8 Août 1698, ſont : d'*argent*, *à 3 aigles éployées*, *à 2 têtes de gueules*, *béquées & membrées d'azur*, *poſées 2 & 1* : Supports, *2 perroquets au naturel* : Cimier, *un vol étendu*, *parti & mi-parti d'argent & de gueules*.

La branche aînée porte : *écartelé* au 1, DE BOURBON-VENDÔME ; au 2, DE CRÉQUY ; au 3, DE MONCHY ; au 4, DE BOURNONVILLE ; & ſur le tout de la Maiſon DUTERTRE, comme ci-deſſus. La branche cadette, briſoit d'*un lambel de gueules de 3 pendans*.

Généalogie rédigée ſur un *Mémoire* envoyé par M. le Vicomte DUTERTRE, aîné de cette ancienne & Noble Famille, dreſſé ſur titres originaux, & d'après *Carpentier*, Hiſtoire de Cambreſis, & le grand Nobiliaire de Picardie, manuſcrit, dépoſé à l'Abbaye de Saint-Faron à Meaux.

— DUVAL : Famille noble, originaire de Beaumont-le-Roger en

Normandie, qui poſſédoit dès le douzieme ſiécle le Fief *Duval*, ſis en ladite Paroiſſe, lequel paſſa vers la fin du treizieme dans la Maiſon de *Beuvron*. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé, tiré d'une copie collationnée à ſon original en parchemin, par *Froret* & *Ibert*, Notaires Royaux de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, le premier Mai 1575.

I. HUE DUVAL, Ecuyer, Sieur Duval, le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, vivoit en 1275, & épouſa *Adeline*, laquelle étant devenue ſa veuve, ſe remaria en ſecondes nôces, à *Jean de Pommereüil*, avec lequel elle ne vécut pas long-tems. Elle laiſſa de ſon premier mariage: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. & JEANNE, mariée à *Guy de Beuvron*, en faveur duquel mariage ROBERT DUVAL, ſon frere, lui abandonna, entr'autres choſes, la jouiſſance du Fief *Duval*, par lettres paſſées en l'an 1298.

II. ROBERT DUVAL, Ecuyer, épouſa, long-tems après ſa ſœur, Noble *Jeanne de Putot*, dont il eut, entr'autres enfans:

III. JEAN DUVAL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1375, ainſi qu'il paroît par lettres paſſées le 2 Juin de cette même année, devant *Baudouin de Saint-Paul*, Chevalier, & Maître des Eaux & Forêts. Il épouſa *Marie d'Acou*, dont il eut: — 1. ROBERT, qui eut en partage le Fief que ſa mere avoit apporté en dot. On ignore ſa poſtérité; — 2. & LAURENT, qui ſuit.

IV. LAURENT DUVAL, Ecuyer, épouſa Demoiſelle *Agnès de Marmieu*, qui lui porta en dot la Terre & Seigneurie de .... en Auge, en la Paroiſſe Saint-Pierre. Ils eurent pluſieurs enfans; mais GUILLAUME, qui ſuit, eſt le ſeul qui reſta.

V. GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, Seigneur de ..... en Auge, Paroiſſe Saint-Pierre, épouſa *Alix de Mamuſin*, qui lui apporta en dot le Fief de Saint-Aubin. Elle étoit fille de feu *Amaudy de Mamuſin*, Ecuyer, en ſon vivant, Seigneur de Meſnil-Renauts. Il en eut: — 1. MASSIOT, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, marié deux fois, 1°. avec *Iſabelle d'Orbec*, dont vint pluſieurs enfans morts jeunes; & 2°. avec *Marguerite de Tournebu*, dont il eut: JEAN DUVAL, Ecuyer, marié avec *Jeanne de Totours*, près Falaiſe, dont pluſieurs enfans; & GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, dont on ignore l'alliance; — 3. & ROBERT, Ecuyer, qui épouſa *Catherine de Montfort*, fille de *Jean de Montfort*, Ecuyer, & de *Jeanne de Tillières*, dont il eut: JEAN DUVAL, Ecuyer, marié avec *Catherine de Mercilly*, dont pluſieurs enfans; & GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, duquel on ignore l'alliance.

VI. MASSIOT DUVAL, Ecuyer, Seigneur de ..... en Auge, Paroiſſe Saint-Laurent, & du Fief de Saint-Aubin, épouſa *Marguerite d'Orbec*, ſœur d'*Iſabelle d'Orbec*, premiere femme de ſon frere GUILLAUME. Il en eut, entr'autres enfans:

VII. THOMAS DUVAL, Ecuyer, Seigneur de ..... en Auge, Paroiſſe Saint-Laurent, & du Fief de Saint-Aubin, qui épouſa *Nicole Stagard*, laquelle lui apporta en dot la Terre des Salles & celle de Verneüil. Elle étoit fille de *Pierre Stagard*, Ecuyer, Seigneur de Courteil au Maine,

Digitized by Google

Maine, & de *Jeanne de Meaulrix*. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, Ecuyer, dont on ignore l'alliance ; — 2. & JACQUES, qui ſuit.

VIII. JACQUES DUVAL, Chevalier, Seigneur de . . . . en Auge, Paroiſſe Saint-Pierre, du Fief de Saint-Aubin, des Salles & de Verneuil, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa 1°. *N. . . de Fontaine*, morte ſans enfans ; & 2°. *Anne de Trouſſeauville*, fille du Seigneur de Chênebrun. Il en eut pour fils unique :

IX. LOUIS DUVAL, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres & Fief, qui s'allia avec *Jeanne de Courteuvre*, de la Maiſon de Campignolle, laquelle lui porta en dot la Terre des Goutieres. Il en eut : — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur Duval & des Goutieres, marié 1°. à *N.... le Sens*, fille du Sieur *Launay-le-Sens*, dont il eut LOUIS & AMBROISE DUVAL, Ecuyers ; & 2°. avec *Marthe de la Roziere*, du pays du Perche, dont il n'eut point d'enfans, & laquelle avoit pour frere *N.... de la Roziere*, Conſeiller au Grand-Conſeil à Paris. Il vivoit encore en 1568 & en 1575, le premier Mai, qu'il fit faire la copie collationnée à ſon original, de la préſente Généalogie ; — 2. & NICOLAS, qui ſuit.

X. NICOLAS DUVAL, Chevalier, Seigneur des autres Terres de la ſucceſſion de ſon pere, épouſa *Madelene des Haules*, de la Famille de *Grauvilly*, dont, entr'autres enfans :

XI. CHARLES DUVAL, I. du nom, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, qui fut député par la Nobleſſe en 1624, pour aſſiſter aux Etats tenus à Rouen le lundi 26 Août de cette année. Il laiſſa de ſon mariage avec *Marie de Mezière*, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé devant les Notaires de Bretagniolles, le 8 Octobre 1604 : — 1. PAUL, qui ſuit ; — 2. LOUIS ; — & pluſieurs autres, morts ſans enfans.

XII. PAUL DUVAL, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & Capitaine de Cavalerie, eſt qualifié *Commandant le ſecond Eſcadron du Ban de la Nobleſſe du Bailliage d'Evreux*, dans un certificat qu'il délivra en cette qualité, le 30 Novembre 1674, à *Louis Agis*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Mélicour. Il avoit épouſé 1°. par contrat paſſé devant Notaires à Paris, le 21 Février 1656, *Catherine de Longüeil*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Sevre, Conſeiller Secrétaire du Roi ; & 2°. *Anne de Bardou*. Il n'eut du premier lit que : — 1. CHARLES, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. MADELENE, mariée à *N. . . de Lieuré*, Ecuyer, Seigneur de Geudreville, près Conches ; — 3 & 4. & deux autres Demoiſelles non mariées.

XIII. CHARLES DUVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beaumontel, épouſa, par contrat paſſé devant les Tabellions de Harcourt, le 27 Septembre 1688, *Marie-Marthe de la Varde*, fille de *Jean de la Varde*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides de Normandie. Il en a eu : — 1. ANNE-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & MARIE-THÉRESE-LOUISE-GENEVIÉVE, mariée en 1716, à *Louis de Graveron*, Ecuyer, Seigneur d'Heudreville, près Evreux.

XIV. ANNE-CHARLES-FRANÇOIS DUVAL, Chevalier, Seigneur de Beaumontel, a épouſé en 1726, Demoiſelle *Marie-Thérese de Vimont*,

fille d'*Olivier de Vimont*, Ecuyer. Il vit en 1772, & en a eu pluſieurs enfans, dont il ne lui reſte aujourd'hui que

XV. MARIE-JEAN-BATISTE DUVAL-DE-BEAUMONTEL, Chevalier, qui eſt entré Page de la Reine en 1746, & Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, en 1750, dont il eſt Capitaine depuis 1758. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent.*

— DYEL, au pays de Caux en Normandie. Nous avons déjà parlé de cette Famille, d'après un Mémoire envoyé, dans le *Tome VII.* de notre Dictionnaire Généalogique portatif, *pag. 176 & ſuiv.* Ce Mémoire en fait remonter la filiation à

I. ROBERT DYEL, vivant en 1150, & qui, ſuivant un Regiſtre des Fiefs de Normandie, exiſtoit encore en 1200. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. JEHAN, qui ſuit ; — 2. & ERNEZ MALET, Seigneur de Graville, tige de la Maiſon de *Malet-Graville*, dont la poſtérité eſt encore ſubſiſtante, qui prit le nom de *Malet*, à cauſe d'une Terre qui portoit ce nom.

II. JEHAN DYEL, I. du nom, vivoit en 1230, & fut pere de ROBERT, qui ſuit.

III. ROBERT DYEL, II. du nom, vivoit en 1294, & eut pour fils :

IV. PIERRE DYEL, I. du nom, vivant en 1319. Il épouſa *Madelene de Bréauté*, fille de *Guillaume*, Sire de Bréauté, Seigneur de Brunes & de Leſcalles, & de *Jeanne-Adueſſe de Néville*, dont :

V. JEHAN DYEL, II. du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1310, & épouſa *Anne de Braquemont*, dont il eut : — 1. JEHAN, qui ſuit ; — 2. & BERTRAND, auteur des branches de Miroménil, des Hameaux & de Saint-Igny. Il n'y a plus que la branche de Miroménil qui ſubſiſte. Elle a pris le nom & les armes de la Maiſon de *Hüe*, de laquelle étoit le Marquis de Miroménil, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont l'héritiere a épouſé *Claude*, Marquis *de Valin.*

VI. JEHAN DYEL, III. du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, eſt dépeint dans *la Roque*, Traité de l'ancienne Nobleſſe du Royaume, armé de harnois complets, un Page portant la lance, & pour ce vingt Hommes d'armes & deux Archers, qui étoient à ſa ſolde. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eléonore de la Berquerie*, dont vint :

VII. LOUIS DYEL, I. du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520. Il eut de *Marie Hubert*, ſon épouſe :

VIII. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval, qui conſuma la plus grande partie de ſon bien au ſervice de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il paſſa dans le Canada, où il commanda un corps de Troupes. Il y donna des preuves de valeur, & ſe diſtingua beaucoup à la conquête de cette partie du nouveau Monde en 1545, & ſe ſignala encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut, avec un corps de Troupes qu'il commandoit, au ſecours de Boulogne, aſſiégée par les Anglois, & en 1551 il fut nommé pour aller conduire la Reine MARIE D'ECOSSE en Angleterre, ſous le nom de *Baron de la Garde.* Il avoit épouſé *Jeanne le Breton*, dont : — 1. SIMON,

qui ſuit ; — 2. NICOLAS, auteur de la branche de Clermont-d'Enneval, rapportée ci-après ; — 3. un autre NICOLAS, marié & mort ſans enfans ; — 4. & JACQUES, tige de la branche de Graville-Montaval, auſſi rapportée ci-après.

IX. SIMON DYEL, I. du nom, Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épouſa le 18 Novembre 1565, *Adrienne Blain de Denambuc*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. THOMAS, Seigneur du Parquet, marié en 1587, à *Suſanne de Rocques*, dont : ADRIEN, mort garçon ; RENÉ, tué en 1627 par les Eſpagnols, à la défenſe de Saint-Chriſtophe, commandant une Compagnie, ſous les ordres de *Dyel de Denambuc* ; & deux filles, mortes ſans être mariées ; — 3. PIERRE, Seigneur de Denambuc, né en 1580, mort en 1636, ſans alliance, commandant un vaiſſeau du Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête des Antilles habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur ; — 4. ADRIEN, Sieur de Londemart, Chevalier de Malte ; — 5. & JACQUES, mariée à *Guillaume*, Sieur de Sanſon, Capitaine-Garde-Côtes.

X. PIERRE DYEL, II. du nom, Seigneur de Vaudrocques, épouſa le 11 Janvier 1589, *Jeanne des Iſles*, dont il eut : — 1. PIERRE, marié à *Marie de Sortamboſe*, de laquelle ſortit une fille nommée ADRIENNE, mariée à ſon couſin ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie ; — 2. ADRIEN, qui ſuit ; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du Parquet, rapportée ci-après ; — 4. & NICOLAS, tué commandant un vaiſſeau de haut-bord, pour la conſervation de Saint-Chriſtophe.

XI. ADRIEN DYEL, II. du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur-Général de la Martinique, après la mort de JACQUES DYEL DU PARQUET, ſon frere, pendant la minorité de ſes neveux, à qui le Roi avoit conſervé le Gouvernement, en conſidération des ſervices du pere. Il fut marié en 1642, à *Anne le Moine*, dont ſortirent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort garçon ; — 3. RENÉ, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée ; — 4. & SUSANNE, mariée à *N...* Marquis *de la Fernaye*.

XII. LOUIS DYEL, II. du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié 1°. à *Suſanne Duval* ; & 2°. à *Françoiſe de Breteuil*. Du premier lit vint : — 1. SUSANNE, mariée à *N... de Rupiere*, Seigneur Duclos ; & du ſecond ſont iſſus : — 2. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. LOUIS, appellé *le Chevalier de Gournay*, Capitaine de Cavalerie ; — 4. & FRANÇOISE, mariée à *N.....* *Dumenil*, Seigneur de Rabout.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, Patron de Limpiville, de Gournay & de Mireville, né le 30 Juillet 1708, marié le 20 Avril 1735, veuf le 29 Janvier 1768, de Dame *Anne-Madelene Neveu-d'Epinai*, a pour enfans : — 1. LOUIS-AIMÉ, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE-EDMÉE, née le 6 Mai 1736, mariée le 3 Mai 1766, à Meſſire *N... de Mongéfroy*, Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & EULALIE, née

le 20 Décembre 1738, mariée le 12 Mai 1767, à *N.....* *d'Argence*, Ecuyer.

XIV. LOUIS-AIMÉ DYEL DE VAUDROCQUES, ancien Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rouen, eſt né le 12 Novembre 1745.

Branche des Seigneurs DU PARQUET.

XI. JACQUES DYEL, troiſieme fils de PIERRE, & de *Jeanne des Iſles*, né en 1611, fut Gouverneur de la Martinique, dès la premiere année que cette Iſle fut habitée par les François, ſous la conduite de M. DYEL DE DENAMBUC, ſon oncle, enſuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en 1650; & la même année, il en acquit la propriété de MM. de la Compagnie des Indes occidentales, ainſi que des autres Iſles mentionnées ci-deſſus. Il épouſa *Marie de Saint-André-Bonnard*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, Comte de Sorel, Capitaine d'un Vaiſſeau de Roi, marié à CATHERINE DYEL DE CLERMONT, ſa couſine, dont la poſtérité eſt éteinte; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3 & 4. FRANÇOISE & MARIE, mortes Religieuſes, la premiere à Paris, & la ſeconde à Fécamp.

XII. LOUIS DYEL, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Brémien, épouſa *Catherine de Grillet-de-Saint-Trivier*, fille d'*Albert*, Comte de Saint-Trivier, & de *Peronnelle-Claude d'Albon*, dont:

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Brémien & de Marcilly-ſur-Eure, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Janvier 1768, qui a laiſſé pour enfans de ſa couſine *N... de Grillet*, fille du Comte de Saint-Trivier, & de *N..... de Coſſé-de-Briſſac*: — 1. JACQUES-FRANÇOIS-ALEXIS DYEL DU PARQUET, Chevalier, Marquis de Marcilly, Seigneur de Brémien, de Gratheuil & Montulay, Major aux Gardes-Françoiſes & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans enfans, de ſon mariage avec *Marie*, Comteſſe *Deſnos*, ſœur aînée de la Ducheſſe de Beauvilliers; — 2. DENISE-FRANÇOISE, née le 3 Mai 1720, mariée à *Antoine-François du Boſc-de-Vitermont*, Chevalier, Seigneur & Patron de Groſſeuvre, Prey, Thomer, *&c.* Baron de Garencieres & Chevalier de Saint-Louis; — 3. & BALTHASARINE-EDMÉE, née le 15 Décembre 1726, mariée à *Nicolas-Robert le Maſſon*, Chevalier, Seigneur de Pelletot, Eteinemare & autres lieux, ancien Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Normandie.

Branche de CLERMONT-D'ENNEVAL.

IX. NICOLAS DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, ſecond fils d'ADRIEN, & de *Jeanne le Breton*, épouſa en 1560, *Laurence de Becquet*, dont: — 1. SIMON, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur d'Enneval, marié, & dont la poſtérité eſt encore exiſtante; — 3. & NICOLE, mariée le 4 Septembre 1600, à *Guillaume*, Marquis *de Néel*.

X. SIMON DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épouſa en 1590, *Françoiſe Blondel*, dont: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. & JEANNE, mariée le 10 Septembre 1627, à *Jean*, Seigneur *de Néel*.

Digitized by Google

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval & de Clermont, épouſa le 10 Juin 1624, *Françoiſe de Vipart*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Seigneur d'Enneval, Baron de Braſais, marié le 27 Novembre 1672, à *Marguerite de Luſſan*. Sa poſtérité ſubſiſte dans deux filles de ſon fils ; ſçavoir : ANNE-ANDRÉE DYEL *de Clermont-d'Enneval-de-Braſais*, née le 12 Novembre 1712, veuve de *Jean du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Leynerol, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis ; & dans MARIE-ANGÉLIQUE DYEL *d'Enneval-de-Braſais*, née le 4 Juillet 1715, veuve d'*Alexandre de la Boulay*, Chevalier, Seigneur de Feſſanville, Lavaudel & autres lieux ; — 3. FRANÇOISE, morte Religieuſe ; — 4. CATHERINE, mariée à JEAN-JACQUES DYEL, Comte de Sorel, ſon couſin, en 1677 ; — 5. & MARGUERITE, Religieuſe.

XII. JEAN DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, nommé par le Roi en 1662, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Martinique après la mort d'ADRIEN DYEL, Seigneur de Vaudrocques, ſon couſin, épouſa *Marguerite d'Eſparbès de Luſſan*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, Brigadier de Cavalerie ; — 3. JEAN, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville ; — 4. & MARGUERITE, morte Religieuſe.

XIII. JACQUES DYEL, Seigneur de Clermont, épouſa *Renée-Philippine de Rocquigny*, dont : — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, né le 10 Mai 1708, dit *le Chevalier* d'Enneval, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à *N... de Breteuil*.

XIV. JACQUES-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, né le 20 Octobre 1706, eſt ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Garde-Côtes, & a épouſé *Anne de Ricarville*, dont il n'a point d'enfans.

Branche de GRAVILLE-MONTAVAL.

IX. JACQUES DYEL, Seigneur de Graville, dernier fils d'ADRIEN & de *Jeanne le Breton*, épouſa le 29 Novembre 1573, *Marguerite des Iſles*, fille de *Michel*, dont : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. PIERRE, auteur de la derniere branche rapportée ci-après ; — 3. TOUSSAINT, Curé de Calleville ; — 4. & FRANÇOISE, mariée en 1614, à *Adrien*, Sieur *Dalou*, Capitaine-Garde-Côtes.

X. MICHEL DYEL, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, épouſa 1°. *Jeanne de Tiercelin*, 2°. *Marie de Voyer*, & 3°. *Marie Picart*. Il eut du premier lit MARIE & SUSANNE, mortes filles ; du ſecond : SIMON, Seigneur de Montaval, né en 1610, mort garçon ; & du troiſieme : — 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, marié en 1677, à *Iſabeau Dyel*, ſa couſine-germaine, dont il n'eut point d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Egliſe Paroiſſiale du Prêcheur ; — 3. & MARIE, alliée le 23 Février 1658, à *Jean-Batiſte Crocquet*, Capitaine à la Martinique.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville, né le 2 Septembre 1640, épouſa à la Martinique le 7 Février 1671, *Marie Bocachart*, fille de *Guillaume* & de *Marie Maſſe*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & RAIMOND, Seigneur de Graville, mort garçon.

Digitized by Google

XII. JACQUES DYEL, Seigneur de Graville, puis de Montaval, né à la Martinique le 31 Janvier 1683, prit le nom de Montaval, « à cauſe d'une » donation à lui faite en 1705, par ISABEAU DYEL, ſa belle-tante & ſa » couſine au ſecond degré, d'une habitation à elle appartenante, ſituée au » quartier de Verpé, Paroiſſe du Prêcheur, de 400 pas de large ſur la hau- » teur qui ſe trouveroit à chaſſer juſqu'à la montagne Pellé, dans les bor- » nes & limites y énoncées, plantée d'environ 50 milliers d'arbres cacao- » tiers & autres vivres, le ſurplus en ſavannes & bois de bout avec les » bâtimens & uſtenſiles qui étoient deſſus pour faire farine, manife, & en » outre 20 Negres & Négreſſes, auſſi dénommés dans ladite donation, » pour par lui, le Sr JACQUES DIEL, en jouir, faire & diſpoſer à toujours » comme choſe à lui appartenante, en reconnoiſſance de la bonne amitié » que ladite Dame lui portoit; & encore à la charge par lui de porter à » l'avenir le nom de Montaval, qui étoit celui de ſon oncle, mari de ladite » Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'ame de la Fondatrice » après ſa mort, juſqu'à concurrence de la ſomme de cent livres par cha- » cun an pendant ſa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui ſem- » bleroit, ſans que pour raiſon de ce, il pût être inquiété ni recherché en » façon quelconque ». Il eſt mort le 21 Décembre 1749, & avoit épouſé à la Martinique le 20 Janvier 1715, *Marie-Madelene Cornette*, née le 30 Novembre 1698, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louiſe Raguienne*, dont : — 1. JACQUES, né le 18 Février 1718, mort garçon en 1740; — 2. NICOLAS, né le 30 Août 1721, mort ſans alliance en 1742; — 3. AUGUSTIN, né le premier Novembre 1722, mort auſſi ſans alliance en 1746; — 4. LOUIS, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, ſans avoir été marié; — 5. ADRIEN, qui ſuit; — 6. PIERRE DYEL DE GRAVILLE-DE-MONTAVAL, Seigneur de Vaudrocques, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, marié le 13 Septembre 1762, à *Victoire de Trévillon de la Chauſſée*, née le 30 Mars 1730, fille d'*Urbain*, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine, en garniſon à la Martinique, & de *Marie-Françoiſe Jourdain*. Trévillon porte pour armes : *d'azur, à une aigle d'or renverſée, ſurmontée de 2 étoiles de ſable en chef, & d'une en pointe.* Du mariage de PIERRE DYEL, avec *Victoire de Trévillon*, ſont ſortis : PIERRE-MARIE-JOSEPH, né le 24 Décembre 1765, & batiſé le 2 Février 1766; & MARIE-MADELENE-VICTOIRE, née le 18 Août 1764, batiſée le premier Juillet 1766; — 7. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'Enneval, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 20 Octobre 1732, marié le 19 Août 1765, à *Dorothée Crocquet*, née le 3 Avril 1720, fille de *Pierre*, Capitaine d'Infanterie de Milice, & de *Thérèſe le Grand*; — 8 & 9. JOSEPH & CLAUDE-GABRIEL, nés jumeaux le 23 Février 1736 : JOSEPH a épouſé le 16 Août 1763, *Eliſabeth Crocquet*, fille de *Lambert*, ancien Capitaine de Cavalerie de Milice à la Guadeloupe, & de *Charlotte Claſſe*, dont deux garçons; l'un né en 1766, & l'autre en 1768; — 10. JEAN-BATISTE, né le 27 Février 1738; — 11. ELISABETH, née le 10 Juillet 1716; — 12. LOUISE, née au mois de Juillet 1717, mariée en Janvier 1744, à *Gabriel de Bourk*, Ecuyer, Seigneur de

Digitized by Google

Beauchamp, morte le 23 Février 1746 ; — 13. MARIE-MADELENE, née le 15 Janvier 1719, mariée le 16 Octobre 1767, à *N... Tilon de Saint-Lamain*, Capitaine de Grenadiers dans Royal-Marine, d'une Famille originaire de Franche-Comté ; — 14. GABRIELLE, née le 20 Juillet 1727, morte âgée de 4 ans ; — 15. FÉLICITÉ-ANASTASIE, née le 5 Janvier 1739, mariée le 3 Mai 1752, à *Jacques le Bourg*, Capitaine de Grenadiers de Milice à la Martinique, dont elle eſt veuve depuis 1762 ; — 16. & MARIE-ELISABETH, dite *Mademoiſelle d'Enneval*, née le 20 Juin 1745.

XIII. ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Montaval, du Parquet, né le 20 Janvier 1725, a épouſé le 13 Novembre 1753, *Marie-Anne-Euphémie le Vaſſor*, fille de *François-Samuel Le Vaſſor*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie de Milice, Commandant au quartier du Marigot à la Martinique, & de *Marie-Dorothée Dyel de Graville*, dont il n'a point d'enfans. *Le Vaſſor* porte : *d'argent, à un oranger de ſinople ſur pied, chargé d'oranges d'or.* Supports, *deux Sauvages armés de leurs maſſues, appuyés chacun d'une main, & de l'autre ſoutenant une couronne de Comte.*

Branche ſortie de celle de GRAVILLE.

X. PIERRE DYEL, né en 1583, ſecond fils de JACQUES, & de *Marguerite des Iſles*, ſervit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine, & épouſa le 9 Juillet 1617, *Marie le Roux*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite de Pimparé*, dont : — 1. PIERRE ; — 2. ADRIEN, qui ſuit ; — 3. ISABEAU, née en 1631, mariée 1°. à *N... Joinville de Francillon*, Commandant au quartier du Prêcheur à la Martinique ; & 2°. en 1677, à ROBERT DYEL, ſon couſin-germain. Elle teſta en 1708, en faveur de JACQUES DYEL DE MONTAVAL, ſon neveu, « qu'elle inſtitua ſon Légataire univerſel & unique héritier de tous ſes biens ſitués à la Martinique, » à quoi ils ſe puiſſent monter, aux charges, clauſes & conditions y » énoncées, & à l'égard de ſes biens de patrimoine ſitués en la Province » de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit » laiſſés à ſes héritiers naturels, avec priere au Sieur de Montaval, ſon hé» ritier univerſel des biens de cette Iſle, d'exécuter ſondit teſtament & » ordonnance de derniere volonté, en tout ſon contenu » ; — 4. & MARGUERITE, née en 1637, & morte ſans alliance.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Montaval, épouſa en 1648, *Adrienne Dyel de Vaudrocques*, ſa couſine, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Seigneur de Graville, marié à *Alexandrine d'Ingouville*, dont ELISABETH, mariée à *Charles de Touſtain*, Seigneur de Richebourg ; — 3. JEAN, Seigneur du Parquet, Lieutenant-Commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... le Roux*, fille de *N... le Roux*, Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madelene d'Orange*. Il eſt mort à Fécamp ſans avoir eu d'enfans ; — 4. ADRIEN, Seigneur d'Aiguimont, mort ſans alliance ; — 5. ELISABETH, mariée à *N... le Merle*, Procureur-Général au Conſeil de la Martinique ; — 6. & ADRIENNE, mariée à *Jacques-Joham Deſprés*, Conſeiller au Conſeil de la Martinique.

XII. GUILLAUME DYEL, Seigneur de Boiſemont & de Graville, épouſa le 22 Août 1678, *Françoiſe de l'Etendart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Suſanne de la Bergerie*, dont ADRIEN, qui ſuit.

XIII. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Boiſemont, né en 1680, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, épouſa le 2 Mai 1708, *Perrine Cochart*, fille d'*Adrien Cochart*, & de *Claude Barnabé*, dont : — 1. GUILLAUME-ADRIEN, qui ſuit ; — 2. JEAN-CLAIR, rapporté après ſon frere ; — 3. FRANÇOIS-PIERRE, Seigneur de Denambuc, mort en 1759 à la Grenade, où il s'étoit marié en 1745, laiſſant des enfans ; — 4. & LOUISE, née en 1712, mariée en 1734, *à François Quenel*, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie & de Caulleville en Caux.

XIV. GUILLAUME-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né le 20 Juillet 1713, a ſervi tant Cadet que Lieutenant de Grenadiers, pendant 24 ans ; s'eſt marié le 21 Janvier 1747, à *Jeanne-Gabrielle Gigou de Kervillot*, dont il a : — 1. JEAN-MARIE-GUILLAUME, né dans la Paroiſſe de Saint-Sauveur, proche Breſt en Bretagne, le 24 Décembre 1748 ; — 2. & PIERRE-PAUL-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né dans la Paroiſſe de Saint-Ours en Touraine, en 1750.

XIV. JEAN-CLAIR DYEL DE GRAVILLE DU PARQUET, Chevalier, né le 14 Septembre 1714, ſecond fils d'ADRIEN, Lieutenant-Commandant pour le Roi en l'Iſle de la Guadeloupe, y eſt mort ancien Major-Général le 20 Mai 1764. Il avoit épouſé en 1738, *Suſanne de Villers au Tertre*, fille du Baron de ce nom, dont : — 1. PIERRE-ROBERT-ADRIEN-MARIE, Chevalier, Seigneur du Parquet, né le 16 Décembre 1742, qui eſt entré au ſervice aſpirant Garde de la Marine en 1757, a fait en cette qualité la campagne du Canada, lors du ſiége de Louisbourg ſur l'Eſcadre de M. *Duchaſſaud*, & celle de 1759, ſur l'Eſcadre du Maréchal de Conflans, & a quitté le ſervice en 1763 ; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chevalier, Seigneur *de Vaudrocques*, né le 27 Mars 1745 : il eſt entré Cadet dans une Compagnie d'Artillerie à la Martinique en 1759, & a quitté le ſervice en 1762 ; — 3. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Denambuc, né le 9 Avril 1746. Il eſt entré Cadet d'Artillerie en 1759, a paſſé depuis Lieutenant dans le Régiment de Beauvoiſis, où il ſert en 1772 ; — 4. ROMAIN-HENRI, Chevalier, Seigneur d'Aigrimont, né le 30 Décembre 1748. Il eſt entré Cadet d'Artillerie en 1759, & a quitté le ſervice en 1762 ; — 5. LOUISE-SUSANNE, appellée *Mademoiſelle du Parquet*, née le 24 Mars 1752, — 6. MARIE-ANNE-CLAIRE, appellée *Mademoiſelle de Denambuc*, née le premier Juillet 1753 ; — 7. & REINE-BLANCHE-ROBERTINE, appellée *Mademoiſelle de Vaudrocques*, née le 22 Juin 1757. Les armes : *d'argent, au chevron briſé de ſable, accompagné de trois treffles d'azur.*

Sur cette Généalogie, redigée d'après un Mémoire fourni par la Famille, dreſſé ſur les titres, on peut conſulter le Traité de l'ancienne Nobleſſe par *la Roque*, page 113, derniere édition ; l'Hiſtoire de France, par *Mezerai* ; le Jugement rendu en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commiſſaires deputés par le Roi pour les francs-

Fiefs

Fiefs & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie; un autre Jugement rendu le 13 Juillet 1667, en faveur du même PIERRE DYEL, par MM. *Bazin de la Galiſſonniere* & du *Peron*, Commiſſaires députés par Sa Majeſté, pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe en la Généralité de Rouen; un autre Jugement rendu le 14 Avril 1700, par M. *de la Bourdonnaye*, Commiſſaire Député par Sa Majeſté dans la Généralité de Rouen, en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, & de LOUIS DYEL, Seigneur de Gournay, freres, où leur Généalogie eſt bien & duement vérifiée; un autre Jugement rendu en faveur d'ADRIEN DYEL, Seigneur d'Aigrimont, le 30 Décembre 1699, par l'Intendant de la Généralité d'Alençon; & enfin un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 20 Juillet 1634, rendu en faveur de FRANÇOISE DYEL, lequel Arrêt ordonne l'enregiſtrement des Lettres de relief par elle obtenues de Sa Majeſté, à cauſe de ſa dérogeance, pour avoir épouſé le Sieur *Dallou*, où ſa Généalogie eſt bien & duement vérifiée; & un autre Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Juillet 1755, rendu en faveur de JEAN-BATISTE DYEL, Seigneur de Montaval, où ſa Généalogie eſt bien & duement vérifiée.

On peut encore conſulter l'Hiſtoire de Rouen, par *Farin*; celle de Normandie, par *Maſſeville*; l'Armorial de France, les Lettres-Patentes accordées au Sieur du Parquet les 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la propriété des Iſles de la Martinique, de Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins; l'Hiſtoire des Antilles, par le P. *du Tertre*; les Voyages du P. *Labat* aux Iſles Françoiſes de l'Amérique; l'Hiſtoire de Saint-Domingue, par le P. *Charlevoix*; & l'Hiſtoire & le Commerce des Antilles Angloiſes, imprimés en 1758.

DYO, *Voyez* DIO.

Fin du cinquieme Volume.

Le Privilége & l'Approbation ſe trouveront à la fin du dernier Volume.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur ordinaire du ROI, 1772.
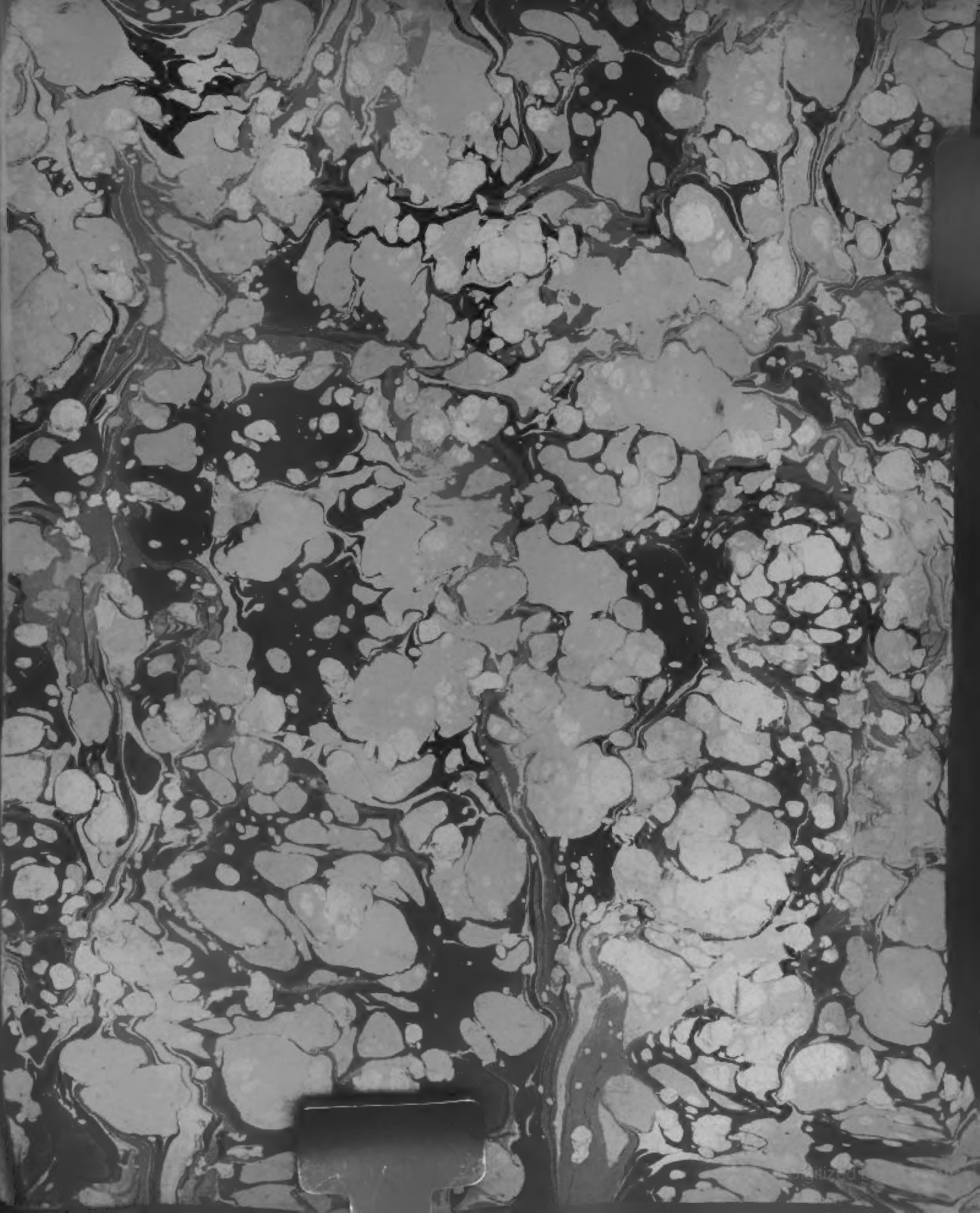
Digitized by Google